B 1,180,483

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTE TO THE USER

The paper in this [illegible]
inner margin [illegible]

We have bound [illegible]
utilizing the [illegible]

PLEASE [illegible]

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ROMANIA

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉ EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉ PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs
WACE

TOME L

53e ANNÉE. — 1924

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5
TOUS DROITS RÉSERVÉS

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

P05
R157

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

MAR 22 1926

N° 197 Janvier 1924

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉ EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉ PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs
WACE.

Tome L

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5
TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT À LA *ROMANIA*

Paris : 40 fr. — Départements..... 42 fr.
Étranger..... 42 fr. et 52 fr. (suivant change).
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 75 fr.

Aucun numéro n'est vendu séparément.

Digitized by Google

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

Ch. M. Hutchings, L'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille ; étude de chronologie 1
A. Långfors, *Le Miroir de vie et de mort*, par Robert de l'Omme (1266), deuxième et dernier article 14
L. Foulet, L'accent tonique et l'ordre des mots : formes faibles du pronom personnel après le verbe 54

MÉLANGES

G. G. Nicholson, Franç. *gars*, *garçon* ; prov. *gartz*, *garson* 94
J. Anglade, Sur Savaric de Mauléon 98
F. Lot, L'épée de Lancelot du Lac 99
— *Floudehveg* 100
R. Fawtier et E. C. Fawtier-Jones, Note sur un légendier français conservé dans la bibliothèque du chapitre de Carlisle 100

COMPTES RENDUS

P. D'Ancona, L'Uomo e le sue opere nelle figurazioni italiane del medioevo (P. Rajna) 111
H. Kjellman, Le troubadour Raimon-Jordan, vicomte de Saint-Antonin (A. Jeanroy) 113
A. C. Ott, Gautier de Coincy's Christinenleben (A. Långfors) 117
G. Tilander, Remarques sur le *Roman de Renart* (J. Jud) 123
Le mystère de Griselidis, éd. M.-A. Glomeau (A. Långfors) 130

PÉRIODIQUES 134

CHRONIQUE 117

Les prochains numéros contiendront :

E. Faral, Le fabliau latin au moyen âge.
R. Fawtier et E. C. Fawtier-Jones, *La vie de sainte Catherine d'Alexandrie*.
L. Foulet, Etudes de syntaxe française (*suite*).
E. Hoepffner, Sur une ballade d'Eustache Deschamps.
J. Jud, Mots d'origine gauloise (4e série).
A. Pauphilet, Sur la *Chanson d'Isembart*.
H. Petersen, Trois versions inédites de la *Vie de saint Eustache* (*suite*).
P. Rajna, Varietà provenzali (*suite*).
P. Skok, Notes de linguistique romane.
A. Thomas, Opuscules latins inédits d'Alain Chartier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gen.
Serg.

L'*ANTICLAUDIANUS* D'ALAIN DE LILLE

ÉTUDE DE CHRONOLOGIE

Je me propose ici de déterminer la date où fut écrit l'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille.

I

Avant de considérer en lui-même ce poème, je crois nécessaire de dire rapidement ce que nous possédons de témoignages anciens sur Alain et ce qui existe d'études critiques concernant la chronologie générale de cet illustre auteur.

Les témoignages anciens, peu nombreux, se réduisent aux suivants :

Otton de Saint-Blaise, *Chronicon Frisingense* (de 1146 à 1219), à l'année 1194 :

His temporibus Petrus Cantor Parisiensis et Alanus et Praepositivus magister claruerunt. Horum... alter... multa conscribens exposuit, inter alios, librum qui intitulatur *Anticlaudianus* et *Regulas caelestis vitae* et *Contra haereticos* et librum *De vitiis et virtutibus* et *De arte praedicandi* librumque sermonum suorum et multa alia.

Jean de Garlande, *De Triumphis Ecclesiae* (composé en l'année 1216) :

Flandria quem genuit, vates studiosus Alanus
Contudit haereticos edomuitque prius.
Virgilio major, et Homero certior, idem
Exhausit studii Parisiensis opes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Alberic de Trois-Fontaines, *Bibliotheca scriptorum ordinis cisterciensis* (écrit vers l'année 1241) :

Apud Cistercium mortuus est hoc anno [1203] magister Alanus de Insulis, doctor famosus et scriptor ille *Anticlaudiani*, qui in theologia fecit *Artem quamdam praedicandi*, et *Contra Albigenses, Valdenses, Judaeos et Saracenos* libellum edidit succinctum, ad Willelmum Montispessulani dominum.

Chronicon Belgicum (jusqu'à l'année 1475) :

Anno 1202 apud Cistercium mortuus est magister Alanus de Insulis doctor ille famosus, scriptor *Anticlaudiani* : qui in theologia fecit *Artem quamdam praedicandi* et *Contra Albigenses*, etc.

Henri de Gand (vers 1270) :

Alanus, Insulis oriundus, liberaliter artium peritus, Parisiis ecclesiasticae scholae praefuit et scripsit *Summam*, et qui metro multo claruit scripsit metrice *Poeticen*, quem librum vocavit *Anticlaudianus* ; scripsit et alium partim metro partim prosa, quem vocavit *Planctus Naturae*, et alium *De naturis quorundam animalium*.

Ajoutons à ces témoignages deux anecdotes rapportées par Mathieu Bonhomme, mais qui se trouvent déjà dans des manuscrits du XIIIe siècle [1]. Selon la première, Alain, alors à Paris, se promenait un jour le long de la Seine, méditant un sermon qu'il avait promis de prononcer sur la Trinité, quand il aperçut un garçonnet en train de puiser de l'eau dans une écale de noix et de la verser dans un trou. Alain lui demanda ce qu'il faisait, et l'enfant répliqua : « Je tâche de mettre la Seine dans ce trou avec mon écale de noix. » Alain se mit à rire, et le petit de lui crier : « Je mettrai le fleuve dans mon trou aussi facilement que vous-même vous mettrez la Trinité en un seul sermon. » Alain, considérant que cette réponse était un avis du ciel, se présenta le dimanche suivant devant son auditoire et se contenta de prononcer ces paroles : « Sufficiat vobis vidisse Alanum de Parabolis. » Se retirant aussitôt du monde il fit alors retraite à l'abbaye de Cîteaux.

Selon la seconde anecdote, Alain accompagnait une fois, en

1. Les nos 8257, fo 97, et 8426, fo 36, du fonds latin de la Bibliothèque Nationale.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qualité d'écuyer, l'abbé de Cîteaux, qui s'était rendu à un concile de Latran. Certains hérétiques devaient, devant l'assemblée, défendre leur cause, et ils ne le faisaient que trop bien. Alain, n'y tenant plus, demanda alors la permission de parler, et, après avoir été traité de présomptueux, il l'obtint. Ses arguments écrasèrent les hérétiques et ceux-ci s'écrièrent : « Aut Alanus es aut Diabolus! » et Alain répondit : « Alanus sum. »

Ajoutons encore que, sur le tombeau d'Alain, à Cîteaux, on lit une épitaphe de sept vers, qui se termine ainsi :

> Mille ducenteno nonagenta quoque quarto
> Christo devotus mortales exuit artus.

C'est là, dans ces rares documents, que tient tout ce que nous avons de renseignements anciens sur Alain.

Pour ce qui est des biographes et bibliographes modernes, le premier point qui les a arrêtés est celui de la date où vécut Alain. Sur la foi de l'épitaphe, un certain nombre d'entre eux, depuis Jean Trithème, — J. G. Voss et Carl Visch notamment, — ont considéré Alain comme un homme du XIIIe siècle. Mais Du Boulay [1] a justement fait remarquer que Mathieu Bonhomme, en 1501, ne connaissait que les trois premiers vers de l'épitaphe. Les vers suivants ont dû être ajoutés plus tard et n'ont par conséquent pas la valeur d'un document contemporain des faits ; et ce qu'il faut tenir pour valable ce sont les témoignages d'Otton et d'Alberic, qui font vivre Alain dans la seconde moitié du XIIe siècle.

Sur la question de chronologie s'est greffée une question d'identité. A la suite de Lemire d'Aubert, l'éditeur d'Henri de Gand, de nombreux biographes ont confondu Alain de Lille avec Alain de la Rivour, évêque d'Auxerre de 1151 à 1167 : ainsi les rédacteurs de la *Gallia christiana*, Camusat, Oudin, Fabricius et Migne. Dom Brial, en rectifiant cette erreur, est tombé dans une autre et a identifié Alain de Lille avec Alain d'Angleterre, qui fut abbé de Tewkesbury et prieur de Cantorbéry. Les choses enfin ont été remises au point par Albert Dupuis, qui a fait en 1859 une étude très consciencieuse de la vie d'Alain de Lille, et qui, revenant aux sources pro-

1. *Historia Universitatis Parisiensis*, t. IV, p. 437.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prement médiévales, qu'il confirme par certains arguments tirés de l'analyse des ouvrages d'Alain, a établi qu'Alain est né à Lille; qu'il étudia et enseigna à Paris ; qu'il se retira du monde dix ans ou plus avant sa mort ; que sa retraite se fit à Cîteaux et non à Clairvaux; qu'il est mort en 1202. A quoi une étude publiée par Hauréau en 1886 [1] n'ajoute pas grand'chose, mais établit pourtant, sinon qu'Alain était né à Lille près de Montpellier, du moins qu'il a entretenu d'étroites relations avec cette région de la France.

Quant aux dates de l'activité littéraire d'Alain, voici ce qui peut être tenu pour acquis.

Du moment qu'il n'a pas été connu de Jean de Salisbury, lequel quitta Paris en 1148, Alain n'a pas dû débuter dans cette ville avant cette date.

Dans son *Commentaire sur les Prophéties de Merlin* il parle de Jean sans Terre, qui est né en 1167, sans mentionner la révolte de son frère aîné, Henri au Court Mantel, qui se produisit en 1183. L'ouvrage se placerait donc entre les années 1167 et 1183.

La *Summa quot modis* et les *Regulae theologicae* sont dédiées à Ermangaud, abbé de Saint-Gilles de 1179 à 1195.

Le fameux *De fide contra Hereticos*, dont parle Henri de Gand, est dédié à Guillaume, seigneur de Montpellier. Si l'on admet que cet ouvrage a été écrit après le concile de 1179, auquel assistait Alain de Lille, ce personnage doit être Guillaume VIII de Montpellier, qui tint la ville de 1172 à 1202. C'est à ce même Guillaume qu'est dédié le *De Pœnitentia*.

On voit que, sauf le *Commentaire sur Merlin*, dont l'attribution d'ailleurs est douteuse, tous les ouvrages qui contiennent des éléments de datation tombent entre l'année 1179 et la fin du siècle.

II

Venons-en maintenant à l'*Anticlaudianus*.

On a remarqué depuis longtemps que ce poème contient au livre I [2] une moquerie à l'adresse de Gautier de Châtillon :

1. *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XXXII[1], p. 127.
2. Chap. v, sect. 326 de l'édition Migne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Maevius in caelos audens os ponere mutum
Gesta ducis Macedum tenebrosi carminis umbra
Pingere dum temptat, in primo limine fessus
Haeret, et ignavam queritur torpescere musam.

Les mots *Gesta ducis Macedum* sont précisément ceux par lesquels débute le poème de Gautier. J'ajoute que Hugo de Trimberg, dans son *Registru mmultorum auctorum*, fait mention de cette critique. D'autre part, Dom Brial a cité, après La Monnoye, les vers suivants, par lesquels Gautier semble avoir riposté à la critique d'Alain [1] :

Maevius immerito, te judice, dicor, Alane :
Judice me, Bavius diceris et merito.

Ainsi l'*Anticlaudianus* a dû être écrit après l'*Alexandréide*, ou du moins, comme sembleraient l'indiquer les termes d'Alain

.....in primo limine fessus
Haeret...,

après les premiers chants de ce poème ; en sorte que Gautier a pu répondre à son censeur dans la seconde partie de son livre.

Or, quelle est la date de l'*Alexandréide* ? Quelques savants, dont Peiper [2], ont proposé les années 1175 ou 1176. Mais M. H. Christensen, qui a fait l'étude de Gautier de Châtillon la plus récente et la plus complète [3], rajeunit un peu le poème. Il soutient que les vers qu'on trouve en tête :

At tu, cui Major genuisse Brittannia reges
Gaudet avos.....
Quo tandem regimen cathedrae Remensis adepto...

et à la fin :

Vivemus pariter, vivet cum vate superstes,
Gloria Guilhelmi nullum moritura per aevum,

s'appliquent à Guillaume, archevêque de Reims de 1176 à 1202, et qui, petit-fils d'Adèle, sœur d'Henri Ier d'Angleterre, apparte-

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 396 et suiv.
2. R. Peiper, *Walter von Chatillon*, Breslau, 1869.
3. H. Christensen, *Das Alexanderlied Walters von Chatillon*, Halle, 1905.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nait à la famille des rois d'Angleterre. — D'autre part, dans un prologue en prose, Gautier a déclaré qu'il lui avait fallu cinq ans pour achever son œuvre :

> Diu te, o mea Alexandreis, in mente habui supprimere et opus quinquennio elaboratum aut penitus delere aut certe quoad viverem in occulto sepelire.

S'il l'a commencée vers 1176, il ne l'a donc achevée que vers 1181. — De plus, vers la fin du cinquième livre, où Alexandre fait son entrée triomphale dans Babylone, on lit ces vers :

> Si gemitu commota pio votisque suorum
> Flebilibus divina daret clementia talem
> Francorum regem, toto radiaret in orbe.

Ce souhait en faveur d'un nouveau monarque ne peut pas se placer longtemps après le sacre de Philippe Auguste, qui eut lieu en 1179, et la mort de Louis VII, survenue le 19 septembre 1180. Il semble donc confirmé que l'*Alexandréide* a dû être achevée aux environs de l'année 1181.

La date de l'*Alexandréide* fournit, pour dater l'*Anticlaudianus*, un *terminus a quo* : avons-nous un *terminus ante quem* ? Oui, et qui nous est fourni par l'*Architrenius* de Jean de Hanville.

Ce dernier poème offre avec l'*Anticlaudianus* des ressemblances frappantes, auxquelles M. E. Bossard, dans une étude sur le poème d'Alain, a consacré un chapitre entier [1]. Les deux poèmes font le même appel à la Nature contre les fautes et les vices des hommes. En tous les deux, même description de la Nature, de sa personne, de sa demeure, de ses œuvres ; mêmes prières adressées à sa puissante bonté ; même description du Ciel, de la Fortune, de la « vita beata » ; même division de l'œuvre en neuf chants, nombre des Muses ; même développement final sur le thème de l'envie.

Ce ne sont certainement pas là de simples coïncidences et il faut que l'un des deux auteurs ait imité l'autre. Lequel des deux ? Selon toute vraisemblance, Jean de Hanville. L'*Anticlaudianus* et l'*Architrenius* sont, en effet, des œuvres d'un

---

1. E. Bossard, *Alani de Insulis Anticlaudianus*, Andegavi, 1885, cap. II.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

type assez singulier et dont la conception a dû être le résultat d'une élaboration assez longue. Cette élaboration, nous n'en voyons pas le *processus* chez Jean de Hanville. Nous le découvrons, au contraire, dans l'œuvre d'Alain de Lille, dont l'*Anticlaudianus* est la suite naturelle d'un poème antérieur, le *De Planctu Naturae*, lequel procède directement du *De Consolatione Philosophiae* de Boèce. Le *De Planctu Naturae*, issu d'un modèle antique, explique l'*Anticlaudianus*. L'*Architrenius* ne s'explique que par une imitation de l'*Anticlaudianus* et lui est postérieur.

Or, cet *Architrenius*, nous savons qu'il a été terminé en 1184. Il fut dédié à Gautier de Coutance, juste au moment où celui-ci, évêque de Lincoln, venait d'être appelé au siège de Rouen, en novembre-décembre 1184. Il en résulte que l'*Anticlaudianus*, imité par Jean de Hanville, était terminé avant cette date.

Ainsi, il y a toute apparence, pour les raisons précédentes, que l'*Anticlaudianus* a été composé entre les années 1181 et 1184. Nous allons voir que de nouvelles raisons confirment cette conclusion de façon définitive et permettent de lui donner une précision encore plus grande.

III

Je reprends la page de l'*Anticlaudianus* où se trouve la mention de Gautier de Châtillon dont nous avons parlé. C'est le cinquième chapitre du premier livre. Dans le précédent, Alain décrit la demeure de Nature en termes allégoriques ; il a exposé les sujets des « tableaux » qui en ornent les murailles : ce sont les portraits des grands hommes que la nature a créés, des hommes de génie, Platon, Aristote, Sénèque, Ptolémée, Cicéron, Virgile, et des héros, Hercule, Ulysse, Turnus. Au chapitre v le poète nous parle de tableaux manqués, de *lapsus Naturae*, c'est-à-dire d'hommes en la création desquels la Nature s'est amusée ou fourvoyée :

> Vel lusisse parum vel saltem somnia passam
> Credas.....
> Vel magis oblitam facti praesentis in illa
> Naturam peccasse putes.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voici le passage où il s'agit de ces personnages [1] :

I Illic pannoso plebescit carmine noster
ENNIUS et Priami fortunas intonat.

II Illic
MAEVIUS, in caelos audens os ponere mutum,
Gesta ducis Macedum tenebrosi carminis umbra
Pingere dum temptat, in primo limine fessus
Haeret, et ignavam queritur torpescere musam.

III Illic praecipiti NERO fulmine concutit orbem
Indulgens sceleri, cogit plus velle furorem
Quam furor ipse velit ; quicquid distillat ab illo
Nequitiae, totum sese partitur in orbem.

IV Illic dives eget, sitit aurum totus in auro
MIDAS, nec metas animo concedit habendi.
Militis excedit legem, plus milite miles,
AJAX, militiae modus decurrit in iram.
Fractus amore PARIS, Veneris decoctus in igne,
Damnose compensat in hac quod perdit in armis.
In DAVO propriam miratur noctua formam,
Et vultus peccata sui solatur in illo.

Je m'étonne que personne jusqu'ici n'ait relevé ces vers dans leur ensemble ; et je n'en vois que cette explication que personne jusqu'ici, éditeurs compris, n'en a saisi le sens. Examinons-les à loisir.

Les « erreurs de la Nature » dont il est ici question sont au nombre de sept, et, tandis que les personnages qui constituent ses chefs-d'œuvre appartiennent à l'antiquité, ceux qui constituent ses erreurs appartiennent à une époque récente, comme le dit expressément Alain :

Postremos subtristis habet pictura penates.

Qui sont-ils ? Que cachent les pseudonymes mythologiques dont ils se parent ?

I. Le deuxième, nous le connaissons déjà : c'est Gautier de Châtillon. Nous remarquerons seulement que, lorsqu'Alain raille Gautier de la paresse de sa muse languide, il fait évidem-

1. J'ai suivi le texte de Migne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment allusion à la préface de l'*Alexandréide*, où Gautier confesse, comme nous avons vu, que son œuvre lui avait coûté cinq années de travail pénible [1].

II. Mais quel est le premier personnage nommé ? Qui est cet Ennius, qui « entonne les destinées de Priam d'une façon si vulgaire [2] » ? Benoît de Sainte-Maure, l'auteur du *Roman de Troie* ? Joseph d'Exeter, l'auteur du poème latin *De Bello Trojano* ? — Alain est un savant ; il n'y a que la littérature latine qui compte pour lui ; c'est d'une épopée latine, l'*Alexandréide*, qu'il va parler dans les vers suivants : il semble donc naturel de supposer qu'il indique ici, sous le masque d'Ennius, l'auteur d'un poème latin, par conséquent Joseph d'Exeter. Pourquoi traite-t-il ce poème de « pannosus » et dit-il que l'auteur « fait comme le vulgaire » ? M. Jusserand, dans sa thèse sur Joseph d'Exeter, remarque que l'œuvre ressemble assez aux chansons de geste, — qu'elle ressemble aussi au *Roman de Troie*, probablement antérieur [3]. C'est cette imitation des genres vulgaires qu'Alain de Lille a peut-être voulu critiquer.

Or Joseph a dédié son poème à Baudouin, évêque de Worcester en 1180, et élu archevêque de Cantorbéry en 1184. Il mentionne cette dernière élection dans les premiers vers de son poème [4] :

> In numerum jam crescit honos: te tertia poscit
> Infula: jam meminit Wigornia, Cantia discit.

Si Alain de Lille connaissait le poème sous sa forme complète, l'*Anticlaudianus* serait donc postérieur au mois de mai 1184. Mais nous savons que Joseph est allé en France vers 1180, qu'il y resta probablement jusqu'à l'arrivée d'Henri II d'Angleterre (1182), et qu'il retourna en Angleterre en 1183 avec

---

1. Migne croit au contraire qu'Alain connaissait l'*Alexandréide* avant son achèvement.

2. *Plebescere* = *plebem imitare* (Du Cange). Du Cange donne deux autres exemples du mot, tirés des ouvrages d'Alain de Lille, et pris dans le même sens.

3. J. Jusserand, *De Josepho Exoniensi*, Londres-Paris, 1878.

4. A. H. Sarradin, *De Josepho Iscano*, Versailles, 1878, p. 8 ; Jusserand, *ouvr. cit.*, p. 33.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce roi. C'est probablement pendant son séjour en France qu'il avait donné occasion à Alain de Lille de voir son poème épique. — D'autre part, dans ce poème, Joseph parle du jeune roi Henri, fils aîné d'Henri II, comme encore vivant : « Tertius Henricus noster [1] » : Henri mourut au mois de juin 1183, et le poème qui le suppose en vie devait donc être achevé dès 1183, à la dédicace près. — Ces faits confirment nos conjectures précédentes, qui plaçaient l'*Anticlaudianus* entre les années 1181 et 1184.

III. Lisons maintenant la troisième section de notre passage, celle qu'annonce le troisième « illic ». Quel est ce Néron du XIIe siècle, qui frappe la terre de la foudre, se complaît au crime, se montre plus furieux que la fureur elle-même, et dont la méchanceté empoisonne l'univers ?

Des deux écrivains mentionnés dans les premiers vers, « Ennius » était un Anglais de race, et dévoué à l'un des favoris d'Henri II d'Angleterre ; « Maevius » avait dédié son poème à un Anglais, à un descendant des rois d'Angleterre, qui venait de recevoir l'archevêché de Reims, de quoi les ecclésiastiques français pouvaient être assez mécontents. J'ai donc cherché « Néron » du côté de l'Angleterre.

Quand on pense à l'assassinat de Thomas Becket par les hommes d'Henri II, à la guerre qu'il faisait si fréquemment, lui ou ses fils, sur la terre de France, à la violence bien connue de son caractère, il est clair que le Néron du XIIe siècle pour Alain était Henri II.

IV. Reste la division de notre passage indiquée par le dernier « illic ». Elle contient quatre noms : Midas, Ajax, Paris, Davus, — quatre noms de personnages qui, puisqu'ils sont groupés, devaient avoir entre eux certains rapports. Or, étant donné que, jusqu'ici, il n'a été question que d'Anglais et que le dernier nommé est Henri II, comment ne pas penser aux quatre fils de ce roi, Henri, Richard, Geoffroy et Jean, les Anglais les plus détestés de ce temps, parce qu'ils faisaient constamment la guerre en France, — au détriment de ce pays, naturellement ?

1. Sarradin, *ouvr. cit.*, p. 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1. Considérons séparément chacun de ces quatre personnages.

> Illic dives eget, sitit aurum totus in auro
> Midas, nec metas animo concedit habendi.

Que ce soit par le fils aîné d'Henri II, Henri « au court mantel », que commence ainsi notre poète, il y a toute apparence. Bien que son père l'eût fait sacrer en 1170, Henri n'avait pas reçu de terres, si bien que le jeune roi était finalement beaucoup moins puissant que son frère Richard. C'est pour cette raison qu'il revendiqua, en 1182, un fief correspondant à son rang. Mais plus que de territoires, c'est d'argent qu'il sentait le besoin ; et pour l'amener à composer avec son frère Richard, il suffit d'une pension que le roi son père lui paya en 1182 : Alain avait beau jeu à se moquer du jeune roi qui, comme Midas, abandonnait sa royauté pour l'or.

C'est de même que Bertran de Born, qui avait été précédemment l'ami enthousiaste du jeune roi, le reprenait avec véhémence d'avoir traité pour de l'argent :

> El jove rei, qu'a fenit sa demanda
> Son frair Richart, pois sos pair l'o commanda,
> Tant es forsatz...

et, plus loin :

> Reis coronatz, que d'autrui pren liuranda [1].

2. Alain passe ensuite à Ajax, qui

> Militis excedit legem, plus milite miles,
> Ajax, militiae modus decurrit in iram.

On reconnaît ici le second des fils d'Henri II, Richard Cœur de Lion, l'Ajax furieux du XIIe siècle, le guerrier inlassable et sans cesse occupé d'entreprises nouvelles, celui qui précisément, en 1182, sur la fin de l'année, refusant d'imiter l'exemple de son cadet Geoffroi et de se soumettre à son frère Henri, continuait les hostilités, brûlant et pillant.

3. Le troisième personnage est Paris :

> Fractus amore Paris, Veneris decoctus in igne,
> Damnose compensat in hac quod perdit in armis.

---

1. Bertran de Born, éd. A. Thomas, 1888, p. 17.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce Paris, c'est Geoffroi, troisième fils d'Henri II. Giraud de Cambrie le décrit comme « beau, de taille moyenne, bon soldat, parleur éloquent [1] ». Bertran de Born le qualifie de courtois [2] :

Lo coms Jaufrés...
Volgra fos premiers natz,
Car es cortés...

Et il est à noter que, tandis que dans ses poèmes guerriers et politiques c'est à Henri ou à Richard qu'il s'adresse, c'est à Geoffroy qu'il en a dans ses poèmes d'amour. Geoffroi s'était marié au mois de juillet de l'an 1181 avec Constance, fille de Conan de Bretagne. En 1182, il se soumettait à son père et à son frère aîné ; puis, ayant repris les armes, cette fois aux côtés d'Henri, il faisait en 1183, Henri étant mort, sa soumission définitive à Richard, l'héritier du trône : il avait tout perdu ; et l'on pouvait bien dire, comme le fait Alain, qu'à un pareil échec militaire et politique les succès de l'amour et son mariage lui-même étaient une maigre compensation.

4. Reste le dernier des quatre noms. Alain dit :

In Davo propriam miratur noctua formam,
Et vultus peccata sui solatur in illo.

Davus est l'esclave-type de l'antiquité, synonyme de laideur, de laideur physique et morale. Il n'est pas difficile de voir comment Alain peut appliquer le nom au plus jeune des fils d'Henri II, à Jean, qui, dès sa jeunesse, se signala par ses vices et son abjection. La chouette, dit Alain, reconnaît en ce personnage le plus parfait exemplaire de sa race : trait qui a par lui-même son sens, mais qui en a un autre, plus piquant encore, si l'on suppose que le poète fait ici une allusion durement ironique à la prédilection bien connue du roi et de la reine pour leur dernier-né.

*
* *

Postérieur à l'*Alexandréide* de Gautier de Châtillon, qui fut

1. *De instructione principis*, II, XI, p. 177 ff.
2. Dans le poème déjà cité.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

terminé en 1181 ; — postérieur aussi au *De Bello Trojano* de Joseph d'Exeter, dont Alain a pu prendre connaissance entre 1180 et 1183 ; — visant, en un passage, le roi Henri II, qui dut s'imposer à l'attention d'Alain en raison d'un séjour qu'il fit en France de 1182 à 1183 ; — mentionnant l'accord où, en 1182, Henri au Court Mantel composa pour de l'argent avec Richard Cœur de Lion, — l'*Anticlaudianus* n'a pu être achevé au plus tôt que sur la fin de l'année 1182.

D'autre part, l'*Anticlaudianus* était déjà connu de Jean de Hanville lorsque celui-ci écrivit son *Architrenius*, lequel fut dédié en novembre décembre 1184 ; plus précisément, il y est question comme encore vivant d'Henri au Court Mantel, qui mourut en juin 1183 : le poème est donc certainement antérieur à novembre 1184, probablement à juin 1183.

Finalement, l'*Anticlaudianus* se date de la seconde moitié de l'année 1182 ou de la première moitié de l'année 1183.

Chesley Martin HUTCHINGS.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE MIROIR DE VIE ET DE MORT

PAR

ROBERT DE L'OMME

(1266)

MODÈLE D'UNE MORALITÉ WALLONNE DU XVe SIÈCLE

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

II. — Analyse du poème.

Les notes que je joins à cette analyse ont pour but de mettre en lumière les différences qui existent entre les manuscrits du *Miroir* et les rapports de ce texte avec les parties correspondantes de la Moralité. Ces rapprochements permettront de tirer quelques conclusions[2], hypothétiques, il est vrai, sur l'état primitif du *Miroir* qui ne nous est probablement pas parvenu.

Après trois prologues (dont il sera question plus loin [3]) et quelques réflexions sur le néant de la vie humaine (v. 1-44), l'auteur raconte qu'il vit en songe

Un arbre vert, grant et ramu,

dont chaque feuille signifiait un péché. Sur l'arbre était assise une dame richement parée, qui avait l'air d'une impératrice. C'était la Vie. Les oiseaux gazouillaient autour d'elle et elle faisait jouer des instruments de musique pour son divertissement. A sa gauche il y avait, appuyée à l'arbre, une échelle que montait une femme au visage laid et morne, la Mort, portant sous le bras un linceul. Le diable soutenait l'échelle d'une main et tenait dans l'autre un crochet et exhortait la Mort à attaquer la Vie. Mais celle-ci ne s'en apercevait

---

1. Pour le premier article, voir *Romania*, XLVII (1921), p. 511.
2. Voir notamment p. 16 et 42.
3. Voir le chapitre VI (p. 32).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

pas, à cause des réjouissances dont elle était entourée. Car l'arbre sur lequel elle était assise avait pour racines sept serpents, représentant les sept péchés mortels, dont Orgueil était la reine. Celle-ci — car les vices sont tous, pour le poète, des personnifications féminines — était accostée de deux diables qui lui donnaient les emblèmes de sa puissance, la couronne et le sceptre, et lui ordonnaient de régner sur le monde tant qu'il durerait (90). Orgueil répond que depuis qu'elle fut précipitée du ciel, elle règne sur tous les états de la terre, princes, chevaliers, bourgeois, gens de religion, grandes dames et femmes du peuple. Elle a sous ses ordres six princesses : *Ire*, Envie, Avarice, Luxure, *Acide* (Paresse), Gloutonnerie (128). *Sa planète est le soleil* [1].

Orgueil appelle d'abord *Ire* [2], qui déclare que c'est elle qui est, depuis le temps d'Adam, la cause de toutes les guerres et des fléaux qu'elles amènent. Elle a la nature de Mars (163). Elle est disposée à aider Orgueil dans sa guerre contre le Seigneur d'en haut.

Ensuite s'avance Envie. Sur son enseigne est figurée une fleur surmontée d'un serpent. La fleur signifie le beau-semblant et le serpent la méchanceté du cœur (184). C'est elle qui, avec sa sœur *Ire*, a fait chasser Jacob par Esaü et abandonner Joseph par ses frères. C'est elle qui a suscité le peuple d'Israël contre Moïse et Saül contre David. C'est elle encore qui a fait condamner à mort Jésus-Christ et souffrir le martyre aux apôtres (202). *Elle est de l'école de Saturne* [3]. Elle serait disposée à conduire son armée même contre le soudan de Perse (214).

Orgueil appelle ensuite Avarice [4], celle qui possède beaucoup

---

1. Ce passage est dans *N* seul. — Dans la rubrique de *C* (p. 43) il est dit qu'Orgueil est couronnée et porte un sceptre, ce qui est conforme à notre texte et à la miniature.

2. Son emblème est une épée, selon la rubrique de la version dramatisée *C* (p. 44). Dans l'enluminure, elle est représentée comme arrachant ses cheveux ; la note marginale de *O* a cette indication expresse.

3. Cette indication est dans le texte dramatique seul (p. 45, entre les v. 208 et 209 du *Miroir*) :

Sachiés, [de] Saturne est m'escolle 276
Qui maint malisce en mon cuer tolle (*corr.* colle ?).

4. Son emblème n'est pas mentionné dans le texte du *Miroir*, mais selon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'argent, sans quoi on ne pourrait guerroyer (226). Celle-ci répond qu'elle a, en effet, de l'argent. *L'argent s'en va vite, mais ne revient pas. Celui-là est maître qui sait le retenir* [1]. Mais elle n'en prête que contre intérêt. Elle a pratiqué l'usure à Arras, à Metz en Lorraine, en *Romanie*, en Lombardie et dans plus d'une ville de Picardie. Elle a chassé Charité et Courtoisie, sa compagne. Elle était auprès de l'homme riche quand Lazare était à sa porte (258). Elle est partout la bienvenue *et elle va volontiers là où elle peut épargner ses deniers, car on est bien logé à l'hôtel de saint Julien, où on ne paie rien*. Sa fille, qu'elle a donnée [2], au pape, s'appelle Convoitise. C'est elle qui fait recevoir de l'argent aux juges et fait mener aux prélats une vie fastueuse. Elle est souvent accompagnée de Fausseté et de Foi-Mentie (286). Les pauvres gens ne peuvent obtenir justice là où règne Convoitise. *Le roi Alexandre lui a nui, mais il est mort* [3].

Ensuite Orgueil s'adresse à *Acide* — c'est-à-dire la Paresse —, qui porte, par dérision, dans sa bannière l'image de son ennemi [4]. C'est elle qui a détourné le peuple d'Iraël, le roi Salomon et d'autres du droit chemin. C'est elle qui fait rester les gens dans leur lit au lieu d'aller à la messe, et quand ils y vont c'est pour s'y amuser et pour médire. Il est certain qu'une prière faite dans un tel état d'âme ne vaut rien (342). *Acide a la « complexion » de Mercure, qui change souvent sa nature, à cause des autres planètes dont il subit l'influence* [5].

---

la rubrique de la rédaction dramatique elle porte une *gourle de deniers* (p. 45), c'est-à-dire une bourse. Cet emblème (ou plutôt un écrin) figure en effet sur la miniature. Sa planète n'est nommée nulle part. Mais comme les sept planètes auxquelles on donnait un sens symbolique étaient la Lune, Mercure, Vénus, le Soleil, Mars, Jupiter et Saturne, et qu'il faut évidemment attribuer Vénus à la Luxure, la planète de l'Avarice était Jupiter. Cf. E. Mâle, *L'Art religieux au XIIIe siècle*, p. 25, n. 1.

1. Ces deux vers ne sont que dans *P* et la version dramatique (p. 45).

2. Ce passage manque dans *GO*, mais est dans *P* et *N*, ainsi que dans la rédaction dramatique (p. 46).

3. Alexandre le Grand, personnification de la largesse. Ce passage n'est que dans *P* et la rédaction dramatique (p. 46).

4. Un crucifix, selon la rubrique de la rédaction dramatique (p. 46). La miniature diffère sur ce point.

5. Ce passage est dans le texte dramatique seul (p. 47).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Luxure [1], qui avance ensuite, a comme armes, qu'Orgueil lui fournit, les vêtements et les repas fastueux. C'est sur son instigation que péchèrent les Sodomites, Loth et ses filles, David, Absalon et Salomon. Avec la complicité des jeux et des danses, elle mène à perdition les femmes et les jeunes filles, même les religieuses (396).

Gloutonnerie, qui se présente la dernière, porte sur son étendard un hanap et un pot [2]. Elle règne au monde depuis qu'il fit manger la pomme au premier homme. Elle fit manger du raisin à Noé. Dès lors les ivrognes se sont multipliés dans tous les pays, en Angleterre, chez les Gallois, les Allemands, les Avalois [3], en Flandres, à Ypres, à Bruges, à Gand. Les pauvres boivent de la cervoise, les riches du vin, de l'hydromel ou du *lewekin* (bière forte). Même les enfants s'y adonnent, ce qui les fait mal tourner (460). *Gloutonnerie a la « complexion » de la Lune, au moment où elle est « dans la maison » de Vénus* [4]. Elle décrit alors la sainte vie de Jésus-Christ et de ses apôtres, de saint Jean-Baptiste (532), et l'oppose à la vie mondaine que mènent les religieux d'aujourd'hui.

La seconde partie du poème (581) est un dialogue entre la Vie et la Mort. La Vie veut chasser la Mort de sa présence, mais celle-ci déclare que son heure est venue. La Vie demande alors un répit pour faire venir le prêtre, mais la Mort lui réplique qu'elle a oublié de réfléchir à temps aux paroles de la Bible : *Vigilate*... [5] (629) et lui donne un grand coup qui abat la Vie et l'arbre sur lequel elle est assise.

Le poète se réveille en sursaut et, pour ne pas oublier sa vision, il l'a fait peindre immédiatement et l'a appelée *Miroir de Vie et de Mort*. Le poème a été achevé en 1266 [6], le jour de

---

1. Elle tient un miroir, selon la rubrique de la version dramatisée (p. 49); on le voit sur la miniature. La planète qui représente Luxure n'est pas mentionnée, mais c'est évidemment Vénus ; cf. la note 4 de la p. 15.

2. On les voit sur la miniature. Selon *C* (p. 47), Gloutonnerie tient un pâté.

3. Voir à la liste des noms propres.

4. Ce passage n'est que dans la version dramatisée (p. 48).

5. *Matth.*, 25, 13.

6. Cette date, qui est dans *P* seul, est probablement la bonne. Voir le chap. VI (p. 35).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

saint Marcel de Paris, trois jours après la Trinité, au commencement de l'été. C'est Robert de L'Omme qui le fit, c'est pour cela qu'il a fait naître un homme d'un orme (miniature III). Il fit aussi dix-huit vers en latin [1]. Il prie son auditoire de ne pas le critiquer trop sévèrement s'il s'est trompé sur quelque point. Car il peut arriver à quiconque parle beaucoup de dire des choses qui prêtent à plaisanteries (688). *Il est plus aisé de critiquer autrui que de bien faire soi-même. Faites participer l'auteur de vos bienfaits. Ici finit le récit du songe* [2].

III. — Description des manuscrits.

Le Miroir de Vie et de Mort se trouve, sans compter la dramatisation du manuscrit de Chantilly, dans quatre manuscrits.

1. G = Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève 2200 (anc. R. l. in-4° 17) [3], fol. 164 v°-172 v°. C'est un manuscrit en parchemin, mesurant 192 mm. sur 150 et exécuté, comme on va le voir, en 1277 (nouveau style). Il y a de nombreuses peintures et lettrines en couleur. Il contient :

1. Un traité de Physique et d'Astronomie (fol. 1). A la fin (fol. 46 v° b, en bas) on lit cette date : *Anno milleno biscenteno LXX° VII°* et ces deux vers latins :

Distant natura caseus flens et petra dura,
Sic distant vetere juvenis vir cum muliere.

2. L'*Image du monde*, par Gautier (ou Gossouin) de Metz (fol. 47) [4]. A la fin (fol. 120 v°), quelques vers français, dus probablement au scribe, et la date, en latin, de l'exécution de la copie :

1. Voir le chapitre VII (p. 38).

2. Le dernier passage manque à *G*, mais se trouve dans *PN* et est probablement authentique.

3. Voir le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, II, p. 283-5.

4. *Incipit*, p. 315.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vous ki avés oï l'escrit
Del fil Damedieu Jhesucrist
Et puis del mont ke Diex forma,
Li mondes une autre forme a
Ke par cestui poés aprendre,
Ki del siecle volés entendre,
Quels il fu et comment il est
Et comment va et comment nest.

Hic liber est scriptus. Qui scripsit sit benedictus.
Amen.
Finito libro sit laus et gloria Christo.
Anno Domini M°CC°LXX° sexto perscriptus fuit liber iste die Jovis ante Ramos Palmarum. Deo gratias.

3. Un lapidaire (fol. 120 v°) [1].
4. Un comput, en prose (fol. 134).
5. *Algorisme* (fol. 150).
6. *Dyometrie* (fol. 151 v°-163 v°; le recto du fol. 164 est en blanc). Ces deux traités en prose ont été publiés par M. Charles Henry dans le *Bollettino di bibliografia e di storia delle scienze matematiche e fisiche* (Rome, 1882).
7. Notre poème (fol. 164 v°-172 v°). Au fol. 166 r°, grande miniature (fig. I), aux fol. 166 v° et 172 r°, petites miniatures (fig. II et III). Le verso du fol. 172 porte les sept derniers vers du poème, le reste est en blanc.
8. Le *Bestiaire d'amour*, en prose (fol. 173), de Richard de Fournival (édité par Hippeau, Paris, 1860). Il manque un feuillet entre les f. 183 et 184 et un autre entre les f. 188 et 189.
9. *Chi commenche d'Amours, et devise primirement le biauté d'une dame* (fol. 191 v°), en prose.
10. *L'Arbre d'amours* (fol. 198-203 v°) [2]. Je publierai ce poème avec un autre *Arbre d'amors* inédit.
11. *Le Chiment d'amours* (fol. 204). J'ai récemment publié ce poème ici même [3].
12. *De la druerie du villart* (fol. 207). Rédaction inédite de

1. *Incipit*, p. 236.
2. *Incipit*, p. 311.
3. *Romania*, XLV, 205.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la chanson n° 37 et 1938 de la *Bibliographie* de G. Raynaud à laquelle je reviendrai en une autre occasion.

2. *O* = Rome, Bibliothèque du Vatican, fonds Ottoboni 2523. Ce manuscrit a été décrit en détail par M. Ernest Langlois [1]. C'est un manuscrit en papier, mesurant 28 centimètres sur 22, et exécuté entre 1450 et 1460 par un certain *Johannes Lupi* ou *Jehan Le Leu*, *wantier*, qui se nomme plusieurs fois. A la fin de la Vie de saint Servais, en prose, figure la date de 1453. « Les nombreuses particularités orthographiques et même le choix des pièces qu'il a copiées prouvent qu'il était Belge ; ce n'était pas un scribe de profession, il écrivait pour son propre compte, du moins semble-t-il » (Langlois, p. 25). Les huit premiers feuillets de ce manuscrit en mauvais état sont des fragments de la *Somme le roy* de Laurent de Premierfait. Suit une autre composition morale où l'on retrouve, entre autres, deux contes de la *Disciplina Clericalis*. Au beau milieu d'un de ces contes commence, au fol. 9 v°, notre poème, qui va jusqu'au fol. 12 v°, où il est interrompu au milieu du vers 629. Au fol. 13, le traité en prose continue. M. Langlois a imprimé les vers 39-90 et 615-29 de notre poème sans l'avoir identifié. Au fol. 9 v°, en tête du poème, se voient les contours d'une miniature qui n'a pas été achevée. Ce dessin incomplet suffit pourtant à démontrer que le modèle était tout à fait pareil à la miniature du ms. *G* reproduite dans la première partie de cette étude. Il est même probable que c'est précisément le ms. de Sainte-Geneviève qui a servi de modèle au copiste du ms. Ottoboni, car le texte est, dans les deux manuscrits, presque mot à mot identique. Au-dessus du croquis du ms. *O* on lit une note, dans la marge supérieure du feuillet, qui devait évidemment servir d'indication au miniaturiste. Le début de la note a été enlevé par le couteau du relieur, mais on y lit encore ce qui suit :

.i. luisel et .i. diable soustient l'esquielle et atant (?) ceste a .ii. menestreux... [l'un d'une] trompe, l'autre d'une rebebe, et en desoulz de le rachine a une roine adestree de .ii. diablez asise et tient le diable le sceptre devant sy, et sy ont lez .VII. serpens chascun ,i. personnagie (*sic*) a le queue.

1. *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. V (1885), p. 25-80.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Orgueul tient .i. ceptre, Ire esrachez (*sic*) sez cheveux, Avarice tient .i. coffre plain d'argent, Lusure (*sic*) se mire en .i. mirouer, Gloutonnie boit.

3. — *N* = Paris, Bibliothèque Nationale, fonds français 834 (anc. 7215 [1]). Ce manuscrit du XIVe siècle, mesurant 24 centimètres sur 33, a été décrit d'abord par Paulin Paris [1]. Il a aussi été examiné par Paul Meyer, qui y a retrouvé un certain nombre de compositions signées de Pierre, dit Pierre de Beauvais, ou attribuables à cet auteur, auquel il a consacré une grande partie de sa *Notice sur deux anciens manuscrits français ayant appartenu au marquis de La Clayette* [2]. Ce manuscrit contient en outre :

1. Le *Doctrinal Sauvage* (fol. 6) [3].
2. *Moralités de philosophes* ou *Livre de Sénèque*, en prose (fol. 31).
3. Le Testament de Jehan de Meun (fol. 50) [4].
4. Les deux poèmes du Renclus de Moiliens (fol. 78 et 98 v°) [5].
5. Notre poème (fol. 118-122 v°).
6. *Les quinze signes de la fin du monde* (fol. 126) [6].
7. *La Lettre du prestre Jehan*, en prose (fol. 128 v°) [7].
8. *Le Purgatoire de saint Patrice*, en prose (fol. 133).
9. *Les vertus de l'aigue Salemonde*, en prose (fol. 139 v°).

4. — *P* = Paris, Bibliothèque Nationale, fonds français 24432 (anc. Notre Dame 98) est un manuscrit souvent utilisé, exécuté vers le milieu du XIVe siècle, et mesurant 32 centimètres sur 23. J'en ai tiré récemment un conte dramatisé, publié ici même [8]. Le poème de Robert de L'Omme y figure aux fol. 414 v°-419 v° b.

---

1. *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi*, VI, 388-399.
2. *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIII, 1, p. 22, 31, etc.
3. *Incipit*, p 55, 243, 258, 261, 375, 377, 392 et 394.
4. Naetebus, *Strophenformen*, VIII, 70, et *Incipit*, p. 208.
5. Naetebus, XXXVI, 59 et 25.
6. *Incipit*, p. 387.
7. Voir *Romania*, XXXIX, 268.
8. *Le Dit de dame Jouenne*, version inédite du fabliau du *Pré tondu* (*Romania*, XLV, 99).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces quatre manuscrits, bien que présentant de nombreuses variantes, ne diffèrent pas essentiellement. Ce qui a été dit précédemment suffit à prouver, tout d'abord, que *O*, s'il ne provient pas directement de *G*, lui ressemble à tel point que ces deux manuscrits ne comptent que pour un seul. D'autre part, il n'existe pas de preuve suffisante pour établir un groupe *GOP* contre *N* plutôt qu'un groupe *GON* contre *P* ou *NP* contre *GO*. Pratiquement un tel classement n'a aucune importance. Là où *G*, manuscrit base, présente des fautes indiscutables, je l'ai corrigé à l'aide des autres manuscrits. Dans les cas douteux, par contre, j'ai maintenu la leçon du manuscrit base, tout en signalant en note l'intérêt que présentent les leçons reléguées aux variantes.

De la dramatisation du manuscrit *C* et de ses rapports avec *P* il sera question plus loin (ch. VIII).

IV. — La langue de l'auteur.

Voici les renseignements que l'on peut tirer de l'étude des rimes et de la mesure des vers.

Voyelles et diphtongues. — L'*ǫ* libre peut ne pas se diphtonguer, comme le prouve la rime *devore : enclore* III, 15. H. Suchier [1] a constaté cette non-diphtongaison dans divers textes du Nord et du Nord-Est (*ovre, reprove, avoc, bos* pour *buès, folles* pour *fuelles*, etc.).

La désinence *iee* se réduit à *ie : vie : entechie* 67, etc. Cette évolution est commune au picard, au wallon et au lorrain.

Dans la diphtongue *au*, le second élément ne compte pas, puisque *autre* rime avec *quatre* 541 [2]. Dans plusieurs autres diphtongues et dans les triphtongues, par contre, c'est le pre-

1. *Aucassin und Nicolete*, neunte Auflage von Walther Suchier, 1921, p. 56.

2. « L'on sait que le picard et certains autres dialectes accentuaient si fortement l'élément tonique des diphtongues descendantes *ái*, *ói*, *áu* que le son atone *i* (*u*) qui suivait était articulé très faiblement, au point de pouvoir tomber, ce qui est confirmé par les patois actuels » (W. Foerster, *Randglossen zur Cantefable*, dans *Zeitschrift für romanische Philologie*, XXVIII, p. 504-5).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mier élément (quand c'est un *i* ou un *u*) qui ne semble pas compter, ainsi qu'il apparaît des exemples qui vont suivre.

Dans la langue du copiste, l'*ę* entravé se diphtongue en *ie*, phénomène qui apparaît sporadiquement sur un assez large domaine comprenant des parties du picard et du wallon (le Hainaut, Cambrai, Maubeuge, Namur, Liége et le domaine situé au Nord de cette ligne) [1]. Les rimes *tiere* : *guerre* 151, *aprés* : *confiés* 207, *vier* : *yver* 597, *viers* : *Robiers* 675, etc., peuvent indifféremment se lire *tiere* : *guiere*, *apriès* : *confiès*, *vier* : *yvier*, *viers* : *Robiers*, ou *tere* : *guere*, *vers* : *Robers*, etc. Mais la rime *tiere* : *pirre* (c'est-à-dire *piere*) 3 semble attester que la diphtongaison était propre au langage de l'auteur, si toutefois cette rime ne doit pas être considérée comme analogue à celles où le premier élément de la diphtongue, en position entravée, ne compte pas pour la rime. Puisque l'ancienne triphtongue **iei* se réduit à *i* (*sire*, etc.), comme dans la plupart des dialectes de l'ancien français, il ne faut pas voir dans *piès* (: *tempiès* 323) le latin pejus, mais le substantif *pec*, *piec* (voir au Glossaire).

La triphtongue *iau* rime avec la diphtongue *au* (*iau* et *au* peuvent être de provenance diverse) : *solaus* : *rainciax* 487, *castiaus* 515, *roiaus* : *descaus* 503.

Ui peut rimer en *i* : *vivre* : *cuivre* (« tourment ») III, 29, *Sodomites* : *destruites* 365 [2]. Cf. ce qui est dit ci-dessous, p. 29, de *destrure*.

Ue rime avec *ę* (ou bien avec *ię*, si l'on suppose que l'auteur écrivait *aquiert*, comme le copiste de *P*) : *muert* : *aquert* III, 43. Cf. ci-dessous, p. 28.

L'*o* latin libre devient *ou* : *tous* : *precious* III, 49, *jour* : *langour* 570.

Omme (ulmus) rimant avec *homme* 677 devrait, en supposant la vocalisation normale de *l* dans ulmus, donner la rime *oume* : *houme* (les mss. *P* et *N* écrivent en effet, conformément à l'étymologie, *oulme*, *oume*, et *oulme* apparaît aussi dans notre manuscrit base au v. 678). On sait que *houme* (hominem) est très fréquent dans beaucoup de manuscrits picards, mais il n'apparaît pas dans *G*. Si c'est bien ainsi qu'écrivait l'auteur, il em-

1. Voir Gröber, *Grundriss der romanischen Philologie*, I, 2e éd., p. 764.

2. Voir *Le Roman de Fauvel*, par Gervais du Bus (Société des anciens textes rançais, 1914-1919), p. XLIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ployait toutefois parallèlement la forme du centre *homme*, comme le prouve la rime *homme* : *pomme* 143, qui ne pourrait être picardisée en *houme* : **poume*, ce dernier mot ayant en pur picard la forme *pume* [1].

Les rimes *chiols* : *orghiols* III, 39 et *Orghiols* : *viols* 493 peuvent être lues *chieus* : *orghieus*, *vieus* et doivent par conséquent être prises en considération dans l'étude de la langue du copiste. — Même remarque pour la rime *destrure* : *muire* 301, qui doit s'entendre *destruire* : *muire*.

Consonnes. — L'*l* palatal rime avec *l* mouillé : *evangille* : *aiguille* III, 35 (mais *evangile* : *ghile* II, 1) [2].

L'*r* est tombé (ou tout au moins ne compte pas pour la rime) dans *dyake* : *take* 110.

Anima donne *arme* (: *wagherme* I, 42) et *ame* (: *lame*) 11.

Espringhes : *mescines* 387 ne donne qu'une rime approximative, le *g* ne comptant pas. On peut tirer de cette rime la conclusion que la nasalisation de *i* dans *espringhes* n'était pas encore très avancée, puisque cet *i* rime avec l'*i* oral de *mescines*. Dans l'*Image du Monde* de Gautier (ou Gossouin) de Metz on trouve la rime analogue *province* : *Fenice* 2654 [3].

Autre rime approximative dans *clap* (*clac* N) : *abat* 643.

L'*s* ne compte pas dans *trosne* : *aumosne* 31, *Baptistes* : *hermites* 523, puisqu'il n'y a pas d'*s* dans *trosne* (« trône ») et *hermites*.

Les rimes *endormit* : *dit* I, 40, *honit* : *desconfit* 153 attestent la conservation du *t* final non appuyé. Ce trait est à la fois picard, wallon et lorrain et est fréquent dans la langue de notre copiste : *pechiet* 52, *piet* 504, *cachiet* 235, *deviset* 149.

S et *z* sont confondus à la rime : *pechiés* : *griés* I, 31, etc.

La rime *dyake* : *take* 110 atteste le traitement picard du *c* devant *a*. La rime *afice* : *service* 343 donnerait en français du centre *afiche* : *service* et en picard *afike* : *serviche*. Nous avons donc là une rime mixte d'un type connu [4].

---

1. Voir Foerster, *Zeitschrift*, XXVIII, 506.

2. Voir A. Långfors, *Li Regrès Nostre Dame*, par Huon le Roi de Cambrai (Paris, 1907), p. LXIX.

3. C. Fant, *L'Image du Monde* (diss. Upsala, 1886), p. 75.

4. Voir *Li Regrès Nostre Dame*, par Huon de Roi de Cambrai, p. LXXII. Cf. aussi ci-dessous, p. 43.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Morphologie. — L'ancienne déclinaison est en général observée. A côté du cas régime étymologique *sereur* 185 apparaît une fois l'ancien cas sujet *suer* comme cas régime : *en le suer* 371. Le verbe *covenir* est employé comme verbe actif, avec sujet (*hons covient* II, 11), tandis que l'on s'attendrait à un verbe impersonnel avec le substantif au cas régime ; mais ce n'est pas là à proprement parler une faute de déclinaison, tandis que c'en est une au v. 497 de notre texte :

Il racontent *de Jhesucris*,
Quant il ala par le païs
Pour preeschier et sermoner
Son pule, k'il voloit sauver, 500
Si disciple après lui aloient...

La faute existe en *PN*. En conservant la leçon de *GO* on écarte la faute de déclinaison, mais il se produit une anacoluthe :

Il raconte que Jhesucris, *etc.*

C'est sans doute le texte dramatisé de *C* qui a la bonne leçon, puisqu'il n'y a ni faute de déclinaison ni anacoluthe :

Nos trovons que quant Jhesucris
Cha jus alat par le paiis
Por prechier et endoctrineir
Son peuple, qu'il voloit saveir,
Si disciple après luy aloient, 2555
De simples dras vesti astoient...

Les adjectifs ayant anciennement une seule forme pour le masculin et le féminin présentent déjà des exemples des féminins modernes avec *e* : *ausi grande con* 476, *autelle con* 599, *teilles ki* 636 (à côté de *tel cose* 41, etc.).

Le cas régime du pronom personnel tonique est *mi* (: *ami*) 228. — *Que* + *le* donne *kel* 40, *ne* + *le*, *nel* 142.

Le pronom possessif est *no*, *vo* (*no affaire* 348, *vo maisnie* 350, *vo baniere* 409), à côté de *vostre chevalerie* 408.

A côté de la forme ancienne sans *e* (*je l'os bien dire* 343, *or vous pri tous* 682), la première personne présente quelquefois l'*e* analogique : *die* : *estudie* 209, *destorne jou* 334.

L'auteur emploie l'imparfait ancien *eres* 625.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les subjonctifs *devriens* III, 57, *sariés* 229 comptent pour deux syllabes.

Soustient : *tient* 67 doivent être entendus *soustint* : *tint*, car tous les verbes qui précèdent et qui suivent sont au passé.

Pour le verbe on peut noter d'abord qu'à côté de l'infinitif *vir* II, 37, 659, contracté de *veïr*, la voyelle en hiatus est presque constamment conservée : *preechier* 499, *beneï* 429, *seüsent* : *deüsent* 21, etc. Toutefois, au v. 573, tous les manuscrits donnent la forme contractée *eussent* (*S'assés eussent pain a mesture*). Il serait facile de corriger en supprimant *assés* et en lisant *Se eüssent*; mais la forme contractée peut remonter à l'auteur du poème, étant donné les autres renseignements que nous fournit le mètre.

Parmi ceux-ci, je signale en premier lieu un *peur* monosyllabique donné par *G* seul au v. 647, et que, sur l'autorité des autres manuscrits, j'ai remplacé par *peür* (en supprimant un *en*), d'autant plus que l'auteur écrit *asseür* 579, *roïne* 81, etc.

J'arrive à deux phénomènes plus curieux intéressant la mesure du vers. Le premier est la contraction que présente les mots *vigreusement* 71, *froie* (pour *feroie*) 652 et *trovroit* 437. A ce dernier vers, les deux autres manuscrits, *P* et *N*, ont, il est vrai, la forme régulière *trouveroit* et lisent, au lieu de *a paines*, *a paigne*, obtenant ainsi un vers correct ; mais il n'en est pas moins certain que cette contraction était employée par notre auteur. C'est le même procédé qui a donné *vrai*, *pluche*, de *verai*, *peluche*, etc. Sans être très fréquente au moyen âge, elle apparaît pourtant, comme nous allons voir, dans d'autres textes septentrionaux. Elle est notamment très fréquente dans la Moralité wallonne, bien qu'elle ait été méconnue par M. Cohen. Plusieurs exemples ont été relevés par MM. Haust et Hoepffner ; ils sont mentionnés aux Notes complémentaires (p. 133) de l'édition de M. Cohen. En voici la liste, que je crois complète : *preche* 1569, 1581, 1600, 1612, 1637, 1646, 1670, 1679, *precheus* 528, *prechier* (pour *perechier*) 1587, *prilleux* 764 (mais *perilleux* 866). *Preceus* est aussi employé par *P* au vers 481 du *Miroir* qui est identique au v. 528 de la Moralité. Au v. 167 du *Miroir*, j'ai lu *De me part je vous aiderai* ; mais étant donné *trovroit*, signalé tout à l'heure, on serait autorisé à lire *De me partie vous aidrai*, d'autant plus qu'au v. 100 on lit *Et qui de me partie estoient*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

H. Suchier, à propos de *acatrons* (« achèterons ») dans *Aucassin et Nicolette* [1], a relevé *aidrai* dans le *Comte de Poitiers*, *aidrai* et *gardroie* dans *Huon de Bordeaux*, *comandrons*, *portra* dans divers autres textes septentrionaux [2].

L'autre phénomène intéressant à signaler est l'adverbe trisyllabique *meement* 105, 523, *maeement* 333 (PNC *mesmement*, *meismement*), où il faut sans doute voir une contraction de *meïsmement* (*meïsme* 154). Cf. *mes*, « même », v. 325. *Maiement* se rencontre aussi dans la Moralité wallonne aux v. 1960 et 2174.

Syntaxe. — Je note le non-accord du participe *aquis* (au lieu de *aquises*) III, 47 ; mais il y a accord dans *t'as dite* 609, etc.

Rimes riches. — On ne peut pas dire que l'auteur poursuive la rime riche. La prépondérance des rimes féminines (qui sont considérées comme riches) n'est pas très grande par rapport aux rimes masculines. Il y a pourtant, parmi celles-ci, un certain nombre de rimes riches (j'exclus de ma liste les rimes où figurent des monosyllabes, qui sont, elles aussi, censées former des rimes riches) [3] : *jadis* : *paradis* I, 7, *rover* : *trouver* II, 7, *gesir* : *plaisir* 5, *nasqui* : *vescui* 7, *penseir* : *cesser* 27, *conteir* : *escouter* 39, *porreis* : *pensereis* 41, *montoit* : *portoit* 63, *vigreusement* : *segurement* 71, *serpens* : *apens* 79, *vivrai* : *perdrai* 91, *apertenans* : *tenans* 123, *aiderai* : *faudrai* 167, *apertement* : *covertement* 179, *cachier* : *damagier* (?) 195, *denier* : *espargnier* 221, *aprocera* : *sera* 283, *amis* : *anemis* 317, *errer* : *aourer* 319, *verités* : *virginités* 391, *levés* : *aveis* 409, *porrai* : *servirai* 413, *gloutonciel* : *laronchiel* 457, *venu* : *kenu* 461, *soffrir* : *perir* 473, *dira* : *tenra* 535, *sacrement* : *briement* 537, *mangier* : *dangier* 539, *vescu* : *escu* 603, *respit* : *despit* 607, *avoir* : *avoir* 613, *longement* : *ireement* 641, *pechiés* : *adreciés* 659, *escrist* : *Jhesucrist* 667, *esté* : *Trinité* 671, *mespris* : *repris* 683.

Quatre vers consécutifs sur la même rime [4] se rencontrent aux v. 181-4, 239-42, 359-62, 395-398, 423-6 et 435-38. Il est

---

1. *Aucassin und Nicolete*, 9e éd., p. 65.

2. Notamment dans le *Poème moral*, éd. Cloetta ; cf. Wilmotte, *Romania*, XVIII, 217, note.

3. Cf. *Romania*, XLV, 289.

4. La note aux variantes du v. 241 (p. 520) est à supprimer.

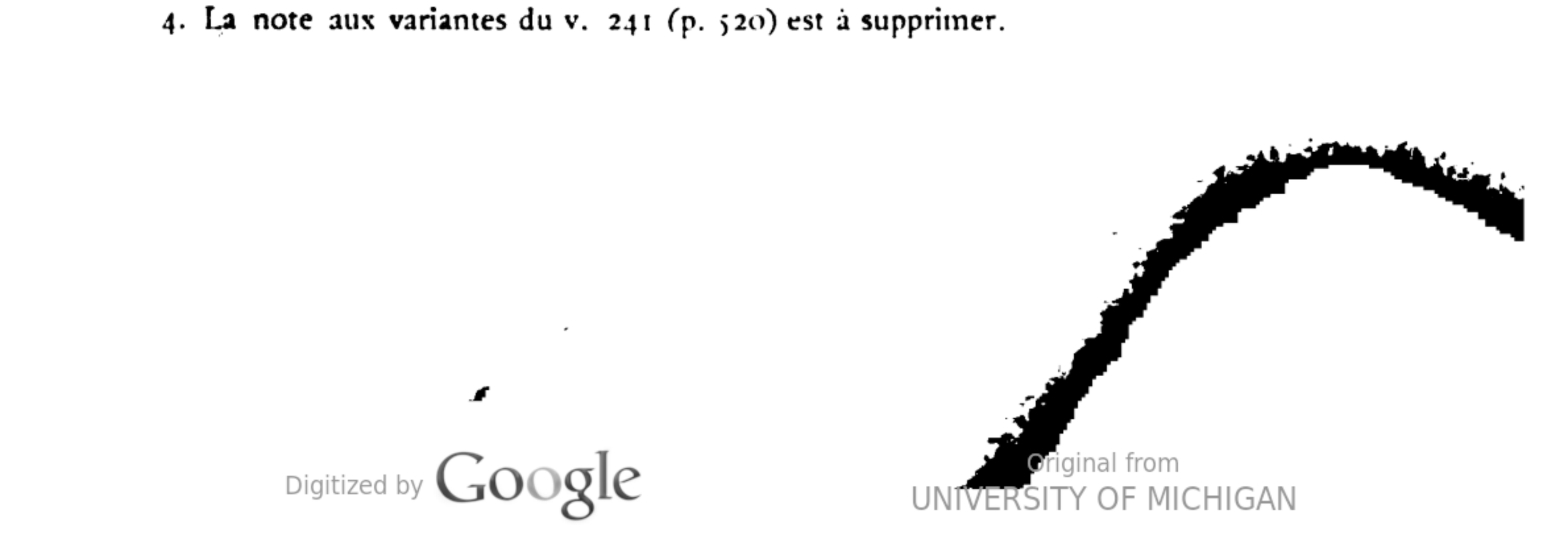
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

curieux de constater que la rime est toujours en *ie*, sauf une fois en *i* (423 suiv.). Il est légitime d'en conclure que le poète s'en servait pour la facilité de versifier que ce procédé lui offrait.

Conclusion. — On a vu que la langue du *Miroir de Vie et de Mort* accuse très nettement un caractère septentrional. Nous y relevons, à ses débuts, ce mélange de formes anciennes et modernes qui commence vers le déclin du XIIIe siècle et qui se généralise dans le courant du siècle suivant. Ainsi, les données linguistiques appuient la supposition, qui sera développée ci-dessus, que l'auteur tirait son nom de la ville actuelle de Lomme (Nord) et que la date de 1266, donnée par le manuscrit *P*, est bien celle de la composition du poème. — Les prologues présentent, il est vrai, certains traits linguistiques qui ne se rencontrent pas dans le poème lui-même. Mais c'est sans doute un hasard qui s'explique suffisamment par la brièveté du poème, et il ne faudrait pas en tirer la conclusion que les prologues ne fussent pas dus au même auteur que le poème lui-même.

V. — Dialecte et graphie du manuscrit *G*.

Le manuscrit base de notre édition présente un aspect nettement septentrional, comme la langue de l'auteur, toutefois avec quelques traits dialectaux qui n'appartenaient pas à celui-ci. Voici les traits principaux qui peuvent contribuer à caractériser la langue du copiste et à localiser le parler que celui-ci représente.

Métathèse. — La métathèse bien connue entre *e* et *r* se rencontre dans *empeerris* 55 et *herbregiés* 264. Je suis porté à voir une métathèse analogue entre *l* et *e* dans *humelment* (pour *humlement*) I, 20 ; 7, 8.

Voyelles et diphtongues toniques. — La diphtongaison de *e* < A est fréquente : *penseir* 27, *conteir* 39, etc. Précédemment (p. 22) il a été dit qu'en picard la diphtongue *ai* était fortement accentuée sur le premier élément. Dans la graphie, *a* peut remplacer *ai* : *volra* pour *volrai* 224.

La rime *muert* : *aquert* III, 43 a déjà été mentionnée (p. 23). *Aquert* peut très bien être dû à l'auteur, *e* pour *ie* étant une par-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ticularité picarde (*quiert* I, 37). *Aucassin* offre *cevalers*, *levrer*, Robert de Clari a *mouster*, le *Dialogues de saint Grégoire* a *assegent*, etc.

Le premier élément de la rime *tiere* : *pirre*, également mentionnée antérieurement (p. 23), présente la diphtongaison de l'*e* entravé, qui est abondamment représentée (*viers*, II, 12, *adiès* 24, *siet* 79 (*bis*), *Miès* 237, *gloutonciel* : *laronciel* 457, etc.), même devant le ton (*adiestree* 84, *siengnorie* 554). Ici appartient aussi la diphtongue *viels* 606, 623. Quant à *pirre*, il offre la réduction de *ie* en *i* qui a été signalée entre autres dans *Aucassin* (*destrir*, *civres*), copié dans le Ponthieu ou dans l'Artois, et aussi dans des textes liégeois et lorrains [1].

A côté de *viels*, déjà signalé, on rencontre la forme curieuse *viols* (*Orghiols* : *viols* 493). *Orghiols* se rencontre une autre fois III, 39 (*ciols* : *orghiols* ; *ciols* n'est d'ailleurs pas très net dans le manuscrit, on pourrait aussi bien lire *ciels* ; au v. 95 on lit en effet *es ciels*). *Orghiols*, *viols* semblent devoir être considérés comme le *ous* (illos) du wallon ; mais, notre copiste écrit *eaus* 510 et *chiax* 351.

Le latin -īvu donne *ieu* : *baillieu* 287, *pensiex* 428. * Traucum, paucum, donnent *treu* 36, *peu* 34, pelles *peus* 525.

La forme picarde *bos* pour *bois* se rencontre II, 5 ; *o* pour *oi* aussi dans *canonne* 109, 562 (: *moine*).

Destrure (:*muire*) 301 représente la réduction picarde de *ui*. Même phénomène devant le ton dans *conduroie* 213. A la confusion qui existe en picard entre les diphtongues et les voyelles simples est sans doute due la graphie *tuing* pour *ting* 308.

Picardes sont aussi les formes *u* (ubi) II, 15, et *pule* (populum) 319.

La graphie *boesdie* 184 indique sans doute que la diphtongue *oi* commence à se prononcer *oe*, de même, en position tonique, *foieble* (rubrique) indique la prononciation *foeble*.

Signalons enfin la forme picarde *puison* (pour *poison*) 327.

Voyelles et diphtongues avant l'accent. — Au lieu de l'*a* du français du centre, on rencontre *ai* devant une palatale dans *faichiés* 304, mais jamais en position tonique (*fache* 282, *damage* II, 9, etc., de même *sachiés* 313). — Une diphtongaison analogue à

1. *Aucassin u. Nicolete*, 9e éd , p. 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conteir etc., signalée ci-dessus (p. 28) se rencontre dans *pleivie* 128 ; mais la provenance de l'*e* est différente. *Oi* peut se réduire à *o* avant l'accent : *osillons* 56.

A un *e* du français du centre correspond souvent un *i* : *chivalier* 103, *chivauchier* 273, *chivauchoient* 505 (mais *chevax* 273, *chevalerie* 360), *licherie* 359, *primiers* III, 9, *primiere* 133, *virtu* 475. — Le *i* de *infers*, I, 12, *infers*, II, 9, *infier* I, 35, III, 44, etc., est considéré comme picard et wallon.

Consonnes. — Les consonnes doubles sont souvent devenues simples : *seüsent* 21, *deüsent* 22, *perisent* 150, *obeïsant* 289 (mais *conoisse* 181, etc.).

Le *d* transitoire manque quelquefois : *volra* 224. — *V* est tombé devant *r* : *saroit* 253.

Le *w* germanique est généralement conservé (trait commun aux picard, wallon et lorrain) : *wagherme* I, 42, *waingniet* 222, *warnie* 349, *waste* I, 39, *werrie* 119, *weriier* 226, *wardés* 349 (mais *gardés* 352). Un *w* apparaît dans *grauwet* 68 comme son transitoire.

Un *ñ* apparaît indûment dans *couvegnable* II, 27, *prengnent* 674. *Ng*, graphie fréquente dans les manuscrits picards, représente sans doute l'*n* mouillé dans *vinge* 546, *ensenge* 177, 465 (: *Allemaigne*). Cf. *besong* 407.

Le signe *ʒ* n'apparaît que dans les mots *onʒe* et *douʒe* 234. De la présence de *ʒ* il est peut-être permis de conclure que le copiste n'appartenait pas à la partie ouest du domaine picard, qui l'ignore complètement [1].

Pour rendre le résultat d'un *c* latin, le copiste emploie le plus souvent la graphie picarde : *cans* II, 5, *cascuns* III, 19, *cose* II, 8, *kiet*, I, 6, *keï* I, 11, *eskiele* 67 (*esciele* 72 représente sûrement la même prononciation), *rikes* III, 38 ; *che* 249, *achemans* 115, *cachier* 195, *dechoit* II, 13, III, 15, *dechevans* III, 13, *ochire* 132, *rachine* I, 17, etc. ; mais *cacier* 187 et *pechiés* III, 5, et ailleurs, sauf une fois *peciés* (c'est-à-dire *pekiés*, III, 9) et une fois *pecchiés* III, 18. Cette dernière forme offre un redoublement du *c*, comme *tristecce* I, 3, *blecce* I, 6, *Accide* I, 31, qui n'est pas fréquent.

Pour indiquer le son guttural de *g*, le copiste écrit générale-

1. C. Wahlund, *Die Prosabearbeitung von Brendans Meerfahrt*, p. LXXVIII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment *gh* : *espringhes* 387, *ghile* II, 2, *langheter* 624, *prologhe* III, rubr., *gheules* III, 24 (mais une fois *geule* 83 avec la même prononciation), *orghiols* III, 40 (mais *orguelleus* 10). Il écrit parfois *gh* là même où l'*h* n'était pas nécessaire pour indiquer la prononciation : *alleghorie* 496, *orghoilleuse* III, 31. — *Sergans* 106 et *mangua* 143 (avec *g* guttural) sont des formes picardes bien connues [1].

Morphologie. — *T'as dite* 609 atteste la forme affaiblie *te* au lieu de *tu* [2]; elle appartient probablement à l'auteur. — Étant donné la persistance du copiste à écrire *nous*, tantôt en toutes lettres, tantôt avec *titulus* sur l'*o*, il faut admettre cette forme nasalisée : III, 12, 17, 23, 32, 49, 52, 55, 56, 57 ; 7, 8, 26, 138, 298, 667 (mais *nos* III, 29). La nasalisation est sans doute due à l'*n* initial. Dans l'*Image du Monde* [3], v. 4448 et suiv., trois nombreuses familles de manuscrits, α, β et γ, donnent la rime *verrons* : *nos* :

Si com des chandoilles ardanz
Qu'ensus de nos par nuit *verrons*,
S'uns grans feus entr'eles et *nos*
Fust lors qui randist la lumiere...

C'est *verrons* : *nons* qu'il faut probablement lire. Il est vrai que deux autres familles, δ et ε, moins importantes, semble-t-il, lisent ainsi le second vers cité ci-dessus :

Qu'ensus par nuit verrons de nos.

Mais *nos* rimant avec lui-même paraît suspect, et ce n'est là peut-être qu'une leçon refaite à cause de la rime rare. Mais on ne saurait se prononcer là-dessus d'une manière certaine que quand l'édition critique de ce texte intéressant aura été faite. — *Ille* (pour *elle*) 452 est une forme signalée au moins dans le dialecte wallon [4]. Le pronom de la troisième personne du pluriel revêt au cas régime la forme *eaus* 510 et *aus* 518 (mais *chiax* 351).

Le démonstratif neutre est *chu* 13, 76, 88, 232 (*che* 665, etc.).

1. Suchier, *Aucassin*, 9e éd., p. 55.
2. Tobler, *Versbau* [3], p. 55.
3. C. Fant, *L'Image du Monde* (diss. Upsala, 1886), p. 66.
4. Voir Wilmotte, *Romania*, XVIII, 218.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais l'auteur employait la forme *chou*, comme le prouve la rime *chu* : *jou* 249.

Le pronom possessif masculin est *men* (*men avoir* 606), forme picarde bien connue. Au féminin, *me* est cas sujet et cas régime : *me fille* 284, 292, *me voisine* 586 ; *me baniere* 134.

Les premières personnes du verbe (présent ou passé) en *c* (*ch*) sont assez fréquentes : *demanc* 613, *faic* 151, 384, 388, *oc* 194, *fich* 202 (mais *fis* 192).

On peut répéter, en conclusion, que l'aspect dialectal de la copie de *G* présente un caractère nettement septentrional ; il indique qu'elle a été exécutée dans le nord-est du domaine picard, non loin de la frontière wallonne.

VI. — La composition du poème. — Les prologues. L'auteur et la date.

Le Miroir de Vie et de Mort est — on l'a vu par l'analyse du poème — apparenté de près, de même que la Moralité wallonne qui en dérive, à cette abondante littérature de « disputations », « batailles » ou « tournois » des Vices et Vertus, dont l'archétype est la *Psychomachie* de Prudence. De plus, « on reconnaît là, savamment amalgamées, plusieurs métaphores chères aux théologiens du XIIe et du XIIIe siècle. L'arbre est évidemment l'arbre du Mal des docteurs, mais conçu un peu autrement. Les vices sont à la racine, et ces racines sont en même temps les sept têtes du dragon de l'Apocalypse. L'échelle nous fait penser à celle qu'Honorius d'Autun dresse entre la terre et le ciel... Toutes les idées qu'un esprit cultivé d'alors se faisait du vice et de la vertu, toutes les comparaisons qui couraient dans les écoles ont trouvé là leur expression [1] ».

Notre poème, tel qu'il se présente dans le manuscrit *G*, est muni de trois prologues. Dans *O* et *N*, tous les trois font défaut, et dans l'imitation de *C* il n'y en a non plus aucune trace. *P* en donne le premier et le troisième.

La rubrique de quatre vers qui figure en tête du troisième prologue dans *G* seul (le poème lui-même en a une autre,

1. E. Mâle, *L'Art religieux du XIIIe siècle*, 4e éd., 1919, p. 134-5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

également donnée par *G* seul) dit que dans le [troisième] prologue qui suit il doit y avoir soixante vers, tandis que celui qui précède [c'est-à-dire le deuxième] en compte quarante-deux :

> En cest prologhe del Miroir
> Cinquante et dis vers doit avoir,
> Mais en celui de deus et d'as
> Quarante et deus conter poras.

Le troisième prologue a en effet soixante vers à rimes plates, et le deuxième quarante-deux *de deux et d'as*. On sait que cette désignation s'applique à des couplets composés de groupes de vers rimant *aab* [1]. Or, le premier prologue est, lui aussi, comme le second, composé de sept sixains de vers de six syllabes rimant *aabaab* [2]. On peut s'étonner que la rubrique versifiée, citée tout à l'heure, et qui pourrait être due à un copiste, ne dise rien de ce premier prologue ; mais on n'a pas le droit de conclure de ce silence que l'un ou l'autre de ces deux prologues soit adventice [3].

Pour le contenu, le premier prologue est une simple énumération des péchés : Orgueil, représenté par Lucifer (v. 4-18), *Ire* (v. 22-4), Envie (v. 25-27), Avarice (v. 28-30), *Acide* (ou Paresse, v. 31-33), Luxure (v. 34-36), Gloutonnerie (v. 37-39). Le deuxième constitue une exhortation morale avec mention du *miroir*, c'est-à-dire de notre poème, et une allusion à la *figure* et à la *lettre* qui suivront, c'est-à-dire à l'enluminure et au texte. Le troisième prologue, qui est une sorte de commentaire préalable du poème qui va suivre, contient dès le premier vers un renvoi direct à l'enluminure.

L'auteur — ou tout au moins le rédacteur de *G* — a, nous l'avons vu, un grand souci de l'exactitude. Le nombre des vers du poème lui-même aussi est indiqué :

---

1. Voir E. Langlois, *Recueil d'Arts de seconde rhétorique* (*Coll. de Documents inédits*, 1902, p. 223) : « D'autre taille de rime, nommée vers douzains ou deux et as... dont le formulaire et croisure se démonstre par cest exemple .. » (suit un douzain du type dont on attribue l'invention à Hélinand, type XXXVI de Naetebus).
2. G. Naetebus, *Die nicht-lyrischen Strophenformen*, type XXVI.
3. Voir l'étude linguistique ci-dessus, p. 28.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sis cens quatre vins et huit viers,
Tant escrist et en fist Robiers.

Le chiffre est rigoureusement exact. Mais ici les deux autres manuscrits varient (*O* fait défaut). D'abord *P* :

Huit cens d'une rime et .VIII. vers,
Pou plus, pou mains, en fist Robers. 676

Qu'est-ce à dire ? Faut-il entendre huit cent huit vers « d'une rime », c'est-à-dire sans doute à rimes plates ? Si oui, ce nombre est inexact dans l'état actuel du texte de *P*, qui a, les deux prologues comptés à part, 42 + 61 + 688 vers. Il n'y a probablement rien à tirer de l'accord de *G* et *P* pour donner 688 vers, accord fortuit sans doute, puisque les vers donnés dans les deux manuscrits ne sont pas toujours les mêmes. *P* omet en effet de temps en temps un vers isolé et donne certains passages qui manquent dans *G*. D'autre part, si l'auteur a voulu indiquer que son poème contenait 808 vers très exactement, le vers suivant, *pou plus, pou mains*, n'a pas de sens. Mais si l'auteur a voulu désigner par *vers* les sixains du prologue (alors il faudrait corriger VIII en VII, à moins de supposer qu'un sixain a été perdu), on pourrait entendre le passage ainsi : l'auteur a fait huit cents vers à peu près (*pou plus, pou mains*) à rimes plates (*d'une rime*) et sept (huit ?) couplets (du premier prologue). Mais le chiffre de 800 vers ne correspond, nous l'avons vu, à l'état actuel du poème dans aucun manuscrit. Faudrait-il corriger encore 800 en 700 — ce qui ferait beaucoup de corrections, bien que la leçon ainsi obtenue trouve un appui dans celle de *N*, dont il sera question tout à l'heure ? Ou faudrait-il supposer que notre poème en eût compris originairement 800, mais en eût perdu un certain nombre, surtout quelques passages que nous avons signalés, dans notre analyse du *Miroir*, comme se trouvant dans la Moralité wallonne et ayant pu faire partie du modèle ? La leçon primitive des v. 675-6 reste ainsi incertaine, car le troisième manuscrit, *N*, n'est ici pour ainsi dire d'aucune utilité, sa leçon étant très raisonnable, il est vrai, mais probablement refaite :

Du roumans entour .VII^c^. vers,
Peu plus, peu mains, en fist Robers,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(en réalité il y en a actuellement 698, y compris les deux vers latins à la fin) — leçon refaite parce que contrastant avec le constant souci d'exactitude de l'auteur, qui se manifeste également dans le passage qui précède, où il donne la date de son œuvre :

Che sachent tout a le parclose
Ke parfaite fu ceste cose,
Si con nons dist ciels ki l'escrist,
L'an nostre Siengneur Jhesucrist 668
Mil deus cens et sietante et sis,
Le jour saint Marcel de Paris,
C'est au commencement d'esté,
Tier jour après le Trinité. 672

Ce passage, cité ici d'après *G*, est identique dans les trois manuscrits, sauf pour le millésime : au lieu de 1276, qui est, nous l'avons vu, la leçon de *G*, *P* donne 1266 et *N* 1366. Cette dernière leçon est manifestement mauvaise et probablement due à une erreur de plume ou à une retouche volontaire ; il ne peut s'agir que de 1200. Quant à la décade, elle est la même (66) dans *P* et *N*. C'est déjà une preuve en faveur de la date de 1266. Mais il y a mieux. La date donnée par *G*, et que je crois inexacte, s'explique toute seule : c'est la date de l'exécution du manuscrit que le copiste a inscrite ici encore une fois, à la place de la date exacte donnée par l'auteur. On se rappelle, en effet [1], que le manuscrit a été achevé aux derniers jours de l'année 1276, (ancien style) et aux premiers de l'année 1277 en d'autres termes un peu avant et quelques jours après Pâques 1277, nouveau style. Nous possédons donc le poème de Robert dans une copie de dix ans seulement postérieure à la date de sa composition.

Mais il reste une difficulté. L'auteur dit que le jour de l'achèvement de son poème était

Le jour saint Marcel de Paris,
C'est au commencement d'esté,
Tier jour après le Trinité. 672

Or, la fête de saint Marcel est au 1er novembre, et la transla-

1. Voir ci-dessus, p. 18 et 19.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tion est censée avoir eu lieu le 26 juillet. L'histoire ecclésiastique ne semble avoir gardé aucun souvenir d'une fête célébrée au « commencement de l'été ». Il s'agit peut-être d'une fête célébrée pendant un certain temps et tombée depuis en oubli. Toujours est-il que le culte de saint Marcel était très florissant au temps de saint Louis [1].

Qui était ce Robert qui a signé *Le Miroir de Vie et de Mort* ?

Pour chu k'on l'apeloit DE L'OMME
Fist chi d'un oulme naistre un homme, 678

dit-il lui-même en donnant l'explication de la miniature III. Et il dit la même chose, et même plus explicitement, en latin, car le distique latin à la fin de *N* est probablement de lui :

Arbor adest ulmus, campestris villa sic Ulmus.
Fio sub hac ulmo Robertus natus in Ulmo.

L'auteur tire donc son nom d'une *villa campestris*, c'est-à-d'un village. Les différentes formes de ulmus sont très fréquentes en France comme noms de lieu, et il serait très difficile de dire quel est celui qui a donné le surnom de notre poète. Toutefois, la petite ville de Lomme, dans le département actuel du Nord, à 6 km. sud-ouest de Lille, semble le plus indiquée, puisqu'en tout cas l'auteur était originaire d'une région proche de la frontière belge-française actuelle, comme il ressort des noms de lieu qu'il emploie, du caractère général de sa langue, de la présence du mot, évidemment flamand, de *lewekin*, etc. C'était certainement un clerc. Il connaît bien la Bible, il a certaines notions d'histoire, il compose des vers latins. Il aurait sans doute pu écrire son poème en latin ; mais

Pour chu le volt en romans faire
Ke lai i prengnent exemplaire. 674

Il n'était pas peintre lui-même, puisqu'il dit qu'après avoir eu la vision que le poème raconte, il la *fit* peindre immédiatement. Il semble vouloir revendiquer l'honneur d'avoir eu le premier l'idée de la grande miniature :

1. Voir l'abbé Lebeuf, *Dissertations sur l'histoire de Paris*, t. I (1739).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'arbre fis paindre maintenant, 648
Ke je nel mesisse en obli,
Chu ke j'en vi et ke j'oï,
Tout ensi con veü l'avoie...

Mais certaines différences que l'on peut relever [1] entre les détails de la peinture et ceux du poème semblent indiquer plutôt que Robert de L'Omme n'a fait qu'interpréter une miniature existant déjà et qui illustrait peut-être un poème latin.

VII. — Les miniatures. — Les vers latins.

La plus grande des trois miniatures du manuscrit *G*, dont la reproduction est jointe à la première partie de cette étude [2], représente assez exactement la situation décrite au début du poème de Robert de L'Omme, mais sans que tous les détails de la peinture et du texte concordent entièrement. Elle correspond aussi à ce qui reste de l'indication écrite, à l'usage de l'enlumineur, à la marge supérieure du manuscrit *O*, dont la miniature n'a pas été achevée.

La Vie, couronnée, est assise sur *l'arbre de Vie*, entourée d'oiseaux (v. 56). « Cette figure insolente est comme une anti-Vierge, une Vierge du mal ; les blanches colombes qui reposent sur Marie sont remplacées ici par les noirs corbeaux de l'enfer [3] ». A gauche, par terre, figurent un joueur de vielle et un joueur de trompette (v. 60). La Mort, portant un *linceul* [4] sous le bras (v. 64), monte l'échelle appuyée à l'arbre et soutenue par un diable (v. 67). Sous terre, les sept racines de l'arbre de Vie ont la forme de serpents (v. 79), qui se terminent chacune par une tête de femme. Celle du milieu représente Orgueil, reine des Péchés, assise. A ses côtés se tiennent deux diables, debout ceux-ci, dont celui de droite lui met une couronne sur la tête et celui de gauche lui tend un sceptre (v. 87). A gauche

1. Voir au chapitre suivant.

2. *Romania*, XLVII (octobre 1921). La reproduction est légèrement réduite. La grande miniature mesure en original 180 mm. sur 135.

3. Je cite E. Mâle, *L'art religieux du XIIIe siècle en France*, 4e éd., 1919, p. 134, qui a décrit sommairement la miniature.

4. Ou peut-être, comme le veut M. Mâle, le couvercle d'un cercueil.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'elle, *Ire* arrache ses cheveux ; à droite, Envie, selon le texte (v. 178), porte comme emblème une fleur surmontée d'un serpent : la miniature est trop usée pour qu'il soit visible, mais on y voit Envie serrer une bête contre son cœur. A gauche d'Ire, Avarice tient un écrin rempli de pièces de monnaie (v. 224). A droite d'Envie, *Acide* (Paresse) porte, selon le texte, l'image du Crucifié (v. 307) ; sur la miniature, on voit une hostie sur un autel, dont Acide se détourne. A l'extrême gauche, Luxure se mire dans un miroir. La dernière figure à droite est celle de Gloutonnerie, qui verse du vin dans une coupe (v. 411). Les racines sont munies d'inscriptions latines : *Radix* [*Superbie*], *Radix Iracundie*, *Radix Invidie*, *Radix Avaricie*, *Radix Acedie*, *Radix Luxurie*, *Radix Gule*. En outre, la miniature porte des vers latins, écrits en marge, en exergue, dans les coins et au milieu. C'est sans doute à ces vers que l'auteur fait allusion en disant (v. 681) que

.x. et .viii. viers fist en latin.

Malgré l'usure de l'enluminure, qui a surtout atteint les marges et le coin inférieur de droite, on peut en effet calculer, d'après l'espace occupé par les rares vers entièrement lisibles, que le nombre des vers transcrits dans la miniature est de dix-huit. Ils sont ainsi disposés :

1. Carnea Mors, ubi stas, procul a me si modo distas.
2. Carnea vita, cinis es ecce (?)..... finis.
3. O sacer, o summe, colo te super omnia, numme.
4. .....f.....nolo (?).....
5. Oro ne venias vicina nec a modo fias.
6. Non a te disto, sed ubi dominaris ibi sto.
7. Mors, infelici nunc miserere michi.
8..... quibus.....
9. Arbor peccati, sub qua sumus arbore nati.
10 Scalam.....ab.....ster.
11. Hoc speculo mortis viteque vir esto memor (?).
12..... nulla dies, in stigmate (?) nulla quies.
13. Gaudes in vanis, quia mens tua semper inanis.
14. Vita mundali (?)... mors... dum sit.
15. Nunc (?) hac sorte..... mors....
16. Hic vir.... und..... am vis ne.....

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

17. Do sceptrum regn.....
18. Flos.....

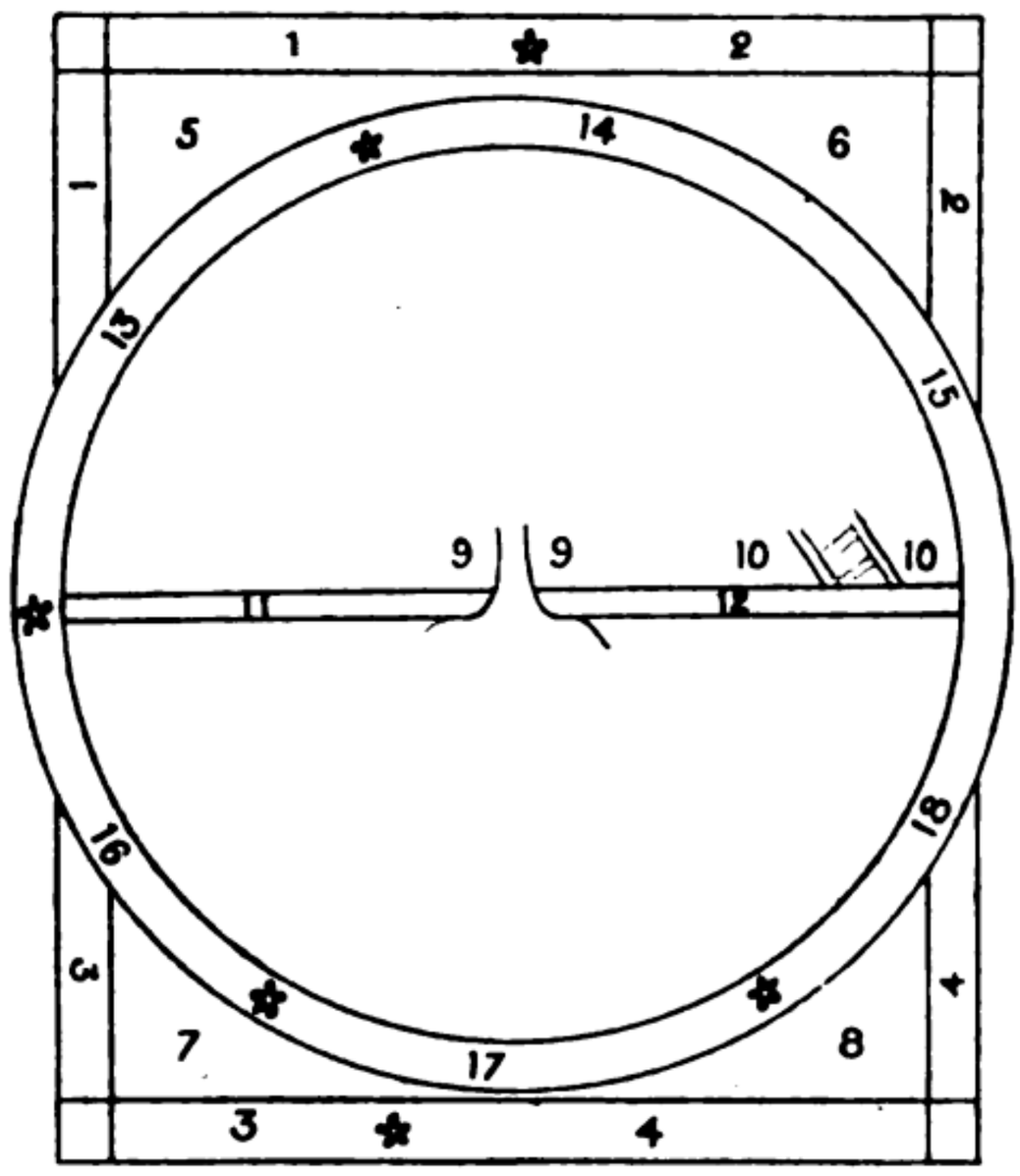

Il est aisé de voir que ces vers ne se suivent pas, mais se rapportent à des passages isolés du texte. Les vers 9 et 10 sont une sorte de présentation de la miniature (l'arbre de Vie, l'échelle). Les v. 1 et 6 semblent un dialogue entre la Vie et la Mort. Le v. 3 (mis dans la bouche de la Vie) commente la figure de l'Avarice. Le v. 11 (censé sans doute prononcé par la Mort) a peut-être trait au miroir de la Luxure, le v. 17 pourrait se rapporter au couronnement de l'Orgueil. Les v. 5 et 7 font allusion à la scène finale où la Mort frappe la Vie.

Si la disposition des vers est bien celle que nous avons indiquée dans le schéma ci-dessus, ces deux vers latins conservés dans *N* seul (qui n'a aucune miniature) ne rentrent pas dans le nombre de dix-huit vers énoncé au v. 681 :

> Arbor adest ulmus, campestris villa sic Ulmus.
> Fio sub hac ulmo Robertus natus in Ulmo.

Ils constituent la légende pour la miniature III, représentant « un homme sortant d'un orme » (v. 678).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant à la miniature II, encastrée dans la lettrine initiale, elle représente le Christ au Jugement dernier, comme l'indiquent les deux épées placées horizontalement aux deux côtés du visage, la pointe contre la joue. On peut voir une disposition analogue p. ex. sur un vitrail de Lyon reproduit par E. Mâle [1].

VIII. — La Moralité wallonne

Li jeux des .VII. Pechiés morteils et des .VII. Vertus, en demostrant coment les Vertus convertirent les Pechiés par la grasce de Dieu et de sa benoite Mere, publié dans le livre précité de M. G. Cohen d'après un manuscrit exécuté en pays wallon dans la seconde moitié du xve siècle, est, comme nous l'avons dit au début de cette étude, dans sa partie essentielle, calqué sur le *Miroir de Vie et de Mort* de Robert de L'Omme. Voici le tableau des concordances des vers communs aux deux textes :

Robert de L'Omme		Moralité	Robert de L'Omme		Moralité
19-22	=	2508-2511	233-240	=	306-313
24-38	=	2512-2526	243-246	=	322-325
91-114	=	167-190	247-248	=	320-321
117-128	=	191-202	251-256	=	326-331
129-131	=	205-207	257-258 (*PN*)	=	332-333
133-134	=	208-209	259-260 (*P*)	=	334-335
137-154	=	212-229	261-264	=	336-339
157-170	=	230-243	265-268	=	344-347
171-176	=	248-253	275-280	=	348-353
177-186	=	256-265	283-286	=	354-357
199	=	267	289-296	=	358-365
200	=	266	297-298	=	368-369
201-208	=	268-275	299-302	=	372-375
209-210	=	278-279	303-308	=	384-389
215-218	=	280-283	309-344	=	394-429
219-226	=	288-295	345-352	=	536-543
227-232	=	298-303	353-359	=	546-552 [2]
232 a-b (*P*)	=	304-305	361-362	=	574-575

1. *L'Art religieux du XIIIe siècle en France*, p. 417.
2. Le v. 553 de la Moralité est combiné des v. 361 et 362 de Robert.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Robert de L'Omme		Moralité	Robert de L'Omme		Moralité
369-370	=	554-555	453-462	=	498-507
392	=	563	463-470	=	512-519
403-412	=	442-451	473-484	=	520-531
413-422	=	454-463	497-507	=	2551-2561
423	=	465	635-636	=	2545-2546
424	=	464	653-654	=	2527-2528
425-446	=	466-487	655-664	=	2535-2544
446 ab (*P*)	=	488-489	679-680(cf. *N*)	=	2545-2546
447-452	=	490-495			

La longueur considérable de la Moralité, — qui a 2561 vers [1], dont 386 seuls se retrouvent dans le modèle, — a pour cause d'une part les besoins de la dramatisation, qui se trouve déjà en germe dans le poème dialogué de Robert de L'Omme et que le remanieur a poussé plus loin, d'autre part l'addition d'une deuxième partie, relatant la conversion des Péchés par les Vertus. Enfin, il y a beaucoup de délayage, des dissertations morales et théologiques, des prières intercalées, etc. Voici une analyse sommaire de la Moralité.

L'Hermite (qui mène le jeu) appelle à lui « le maître Diable » et lui demande quelles sont les personnes qui l'accompagnent. Le Diable répond que ce sont les sept Péchés mortels, dont Orgueil est reine (les vices sont des personnifications féminines, comme dans le modèle). Suit alors le défilé des Péchés, dans le même ordre que dans le poème de Robert de L'Omme, sauf que Gloutonnerie précède Luxure. Leurs discours sont textuellement copiés dans le même modèle. Le clerc du Diable en tient registre. L'Hermite prie Notre-Dame d'intervenir auprès de son Fils pour la conversion des Péchés. Dieu envoie son ange Gabriel sur la terre et celui-ci conduit Notre-Dame auprès de son Fils. Dieu consent à pardonner aux damnés, et Chérubin annonce la nouvelle à l'Hermite, qui fait venir les sept Vertus, Humilité, Charité, Patience, *Porveance*, Largesse, Sobriété et Chasteté, qui convertissent tour à tour Orgueil, Envie, *Ire*, Paresse, Avarice, Gloutonnerie et Luxure. Les Vices se dépouillent de leurs « orgueilleux atours » et

1. Dans l'édition de M. Cohen, il y a une erreur de numérotation à l'avant-dernier vers.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

revêtent le costume de la pénitence. Par un miracle de Notre-Dame, les péchés des nouvelles converties, que le clerc du Diable avait notés, sont effacés et le Diable et son aide sont conduits en enfer. Le drame finit un peu brusquement par un discours de l'Hermite qui est composé de morceaux pris au début et à la fin du poème de Robert de L'Omme.

Plusieurs passages que j'ai mis en évidence aux variantes de mon édition et dans l'analyse du *Miroir* indiquent que le texte qui a servi de modèle au rédacteur du drame était plus rapproché du texte du manuscrit *P* que de celui des autres manuscrits. Il est même possible que le modèle direct du dramatiseur fût sur certains points plus complet que *P*, notamment en ce qui concerne le « caractère » ou la « complexion » des Péchés, rapprochés de certaines planètes. J'ai intercalé ces passages dans mon analyse du poème de Robert.

Bien que le texte de la Moralité des sept péchés mortels ait été conservé dans un état assez défectueux, auquel l'éditeur n'a pas toujours su remédier [1], il est certain qu'il a originairement été versifié correctement. Il accuse nettement la première moitié du XIVe siècle [2], avec son mélange, caractéristique pour cette époque, de formes anciennes et modernes (observation ou non-observation des règles de l'ancienne déclinaison, premières personnes du présent avec ou sans *e* analogique, formes anciennes avec voyelles en hiatus ou formes contractées, etc.), toutefois avec une prédominance marquée de formes anciennes. En renvoyant aux notes critiques ci-dessus, je me borne ici à signaler trois traits linguistiques que l'éditeur a omis de mettre en lumière : d'abord les rimes *porchiel* : *ciel* 2055-6 et *refroidier* : *infier* 2361-2 qui attestent la diphtongaison en *ie* d'un *e* ouvert entravé, trait qui apparaît sporadiquement sur différents points du domaine picardo-wallon [3], puis la rime *grasce* :

1. M. Cohen (p. CXLIX) a bien émis l'hypothèse qu' « il est permis de suspecter l'originalité de la Moralité III qui peut être un produit d'importation venu de Picardie par la vallée de la Sambre »; mais il n'a pas traité son texte en conséquence. Madame Grace Frank, dans un compte rendu publié dans *Modern Language Notes*, XXXVII (1922), p. 106-10, a très justement critiqué l'étude linguistique que M. Cohen a mise en tête de son édition.

2. Ce qui n'empêche pas qu'il ait pu subir des remaniements postérieurs.

3. Voir ci-dessus, p. 23 et 29.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fache 1391-2. Si, comme il est probable, la forme *fache* (faciam) appartient à l'auteur, nous avons ici un exemple de la rime mixte [1] du type *Franche* : *franche*, puisque la forme **grache* (gratia) n'est jamais attestée. Enfin, le latin ĭvu donne *ieu* : *ententieu* : *Dieu* 1277 (cf. *gentieus* : *ententieus* 1156)[2]. Ce sont là trois importants phénomènes linguistiques qui indiquent le Nord de la France comme pays d'origine de la Moralité, sans qu'on puisse préciser davantage.

Reste à savoir si le versificateur qui a utilisé le poème de Robert de L'Omme n'a pas en même temps mis à profit d'autres œuvres littéraires. Un examen attentif des pièces analogues, dont quelques-unes sont encore inédites, nous éclairerait sans doute là-dessus. Mais c'est là une étude qui sort du cadre du présent article.

NOTE ADDITIONNELLE

CORRECTIONS A L'ÉDITION DE LA *Moralité des sept péchés mortels.*

J'ai dû, pour les besoins du présent travail, lire attentivement la Moralité dont la principale source est le poème de Robert de L'Omme et c'est le résultat de cette lecture que je communique dans les notes critiques qui vont suivre. Il aurait été oiseux de comprendre dans ces remarques les corrections qui ressortent d'une simple confrontation de la Moralité et de son modèle. Celles-ci se rapportent, par conséquent, exclusivement aux passages qui n'ont pas leur correspondant dans le poème de Robert de L'Omme.

V. 3. *Vos ottroiiet sa paix, bone gens*, corr. *Vos ottroit sa paix, bone gent* (*: briefment*) et supprimer la note. — 11. *Se semblans*, corr. *Se semblance*. — 12. *Qui, partant, est layde et obscure*, corr. *Qui par tant est*. — 17. *Puis ly demanderaye qu'il me dye*, corr. *demanderay qu'il dye*. — 22. *Vus*, corr. *vo*. — 25. *Benit soit, qui se tayra*, corr. *Beneois soit qui*. Supprimer la note. — 31. *Tu qui toy voy, en estant*, corr. *voy cy en estant*, ce qui est probablement la leçon du manuscrit (voir la note). — 49. Supprimer la note. — 54. (*Et*) *je vos conjure de rechief*, corr. peut-être *Et je vos conjur*. Cependant la première personne *conjure* se trouve aux v. 128 et 598 et ailleurs. — 55. *Qui me dis qui ces gens sont*, corr. *Que me dies*. Supprimer la note. — 57. *Et qui sont enchayneit*, corr. *Et qui si sont enchaÿneit*. — 63. Il n'était pas justifié de supprimer l'*e* de *ordene*, qui est la graphie normale au moyen âge. Même remarque pour *angele*. —

1. Voir ci-dessus, p. 24.
2. Voir ci-dessus, p 29.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

64. *Li premi[re] a nom Orguelh*, corr. *Li premirs a a nom O.* — 84. *Aye* est pour *Ay je* ; corr. ainsi la note aux Additions. — 86. *Myneraie*, corr. *menrai.* — 97. *Enhaultement*, corr. *enhortement* (cf. v. 134). — 100. *Bien aye* (=*ay je*) *oyu ce qui tu dis*, corr. *ce que.* — 101. *Ay*, corr. *ait.* — 104. *Qu'il*, corr. *Que il.* — 106. Remplacer la virgule par un point. — 117. *En polrons veoir en cest plache*, corr. *vir en ceste plache.* L'infinitif contracté *vir* est fréquent en picardo-wallon, et se rencontre ailleurs dans notre texte ; cf. le v. 2382. — 118. *Plaist*, corr. *plache* (voir la rime). — 130. *Se feraige voir mult en vis*, corr. *Se* (= *Ce*) *ferai ge voir moult envis.* — 140. Supprimer la virgule. — 142. *Qui*, corr. *Que.* — 149. Supprimer *vous* ainsi que la note. — 156. Supprimer la virgule. — 158. *Cuer perdus*, corr. *cuer esperdut.* — 161-2. *Responce* : *somonse*, corr. *responces* : *somonses.* — 170. *Puissance*, corr. *puissans.* — 284. *Asseuree*, corr. *asseürée* et suppr. la note. — 318-9. *Gens vilains* : *a une mains*, corr. *gent vilain* : *main.* — 458. *Elt* n'est pas pour *ert*, mais pour *eut* (*l* pour *u*, par fausse étymologie). — 495. Supprimer la virgule après *leur*. Ce mot est une contraction de *là où* et est fréquent dans la Moralité (v. 1134, 1162, 1866, etc.). Je l'ai déjà signalé au moins deux fois dans la *Romania* (XL, 565, et XLIV, 609). — 496. *Enle* n'est pas pour *emblent* mais pour *en la* (c'est-à-dire : *Li aulcun vont a le godalle*). — 557. *Eut*, corr. *eüt.* — 568. *Puis*, corr. *puist.* — 571. *Je ne doubte riens fors casté.* Le vers peut rester tel quel, puisque l'*e* analogique des premières personnes est attesté, de même que la forme contractée *casté.* Mais un vers comme *Je ne doubt riens fors Casteé* serait également possible. Cf. le v. 2242. — 578. *A vos pareir et cointier.* Le vers est correct, à condition de lire normalement *cointier* (pour *cointoier*). Supprimer la note. — 585. Suppr. *bien* et la virgule à la fin du vers. — 622. *Royne pieu, nette et pure*, corr. *Roÿne pieue* et supprimer la note. — 623. *Souilheur*, corr. peut-être *souilheüre.* — 634. *Preie*, corr. *prei.* — 641. *Qu'il ayent*, corr. *Qu'ayent.* — 648. *Tourneir*, corr. *Convertir* (ou *Racorder*). — 653. *Sobrieté*, corr. *Sobreté.* — 662. *A Jhesum Crist, vostre fils de glore*, corr. *vo fil.* — 672. *Mon Dieu, mon fils et mon pere*, corr. *et mon fil.* — 674. *De Dieu, qui par cortoisie*, corr. *par* [*sa*] *cortoisie.* — 676. *grascie*, corr. *grasci.* — 678. La rime et la grammaire demandent *loweis.* — 690-1. *Droit* : *croy.* La rime et la grammaire demandent *drois* : *crois.* — 692. Supprimer les deux virgules. — 693. *Piert*, corr. *pierte.* — 695. *Monde*, corr. *mont.* — 701. *En*, corr. *ens.* — 705. *Qui*, corr. *Que.* — 706. Imprimer *Orguel* avec une majuscule. — 707. *Saules*, corr. *Sanle.* — 711. *Infier*, corr. peut-être *l'infier.* — 712. Corr. *A le mort.* — 722. *Qu'il*, corr. *que il.* — 730. *Mette*, corr. *met.* — 731. *Por une dechivant esperance*, corr. *Por leur d.* — 733. *Ay*, corr. *ait.* — 737. *Asseuerer*, corr. *asseürer.* — 749. *Puis*, corr. *puist.* — 751. *Si fait mals qu'il ait si onereit*, corr. *Si fait, mais qu'il ait si ovreit*, c'est-à-dire : « Il en est en effet ainsi, pourvu qu'il ait agi de la sorte ». Supprimer la note. — 758. *S'oblige et chiet en ou servage. En* est pour *ens*, *ou* est *en* + *le.* — 762. *Ses aheirs*, corr. *s'est ahers* (:*sers*) et suppr., au vers suivant, la virgule

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

après *pert*. — 764. *Si qu'il y fait perilleux entrer*, corr. *prilleux*. — 767. *Qui*, corr. *que*. — 768. *Les anemis*, corr. *li anemis* (voir la rime et la syntaxe). — 771. *A sa sente*, corr. *a sa sence* (= *cense* : *conscience*). Supprimer la note. — 776. *Widies*, corr. *wides*. — 781. *Qui*, corr. *que* (le copiste semble employer la même abréviation pour ces deux formes). — 784. *Al anemis*, corr. *a l'anemi*. — 785. Supprimer la virgule. — 790. *Pecheur*, corr. *pecheours*. Supprimer les deux virgules et la note. — 807. *Seés* est monosyllabique, comme souvent au XIVe siècle. — 808. La rime et l'étymologie exigent *leis* au lieu de *leit*. — 810. *Qui*, corr. *que*. — 817. *Et quant est ensi enfruitaie* est incompréhensible, peut-être : *Et, quant ert ensi, enfruitai*. — 828. *Des pecheur*, corr. *des pecheours* (:*sorcours*). — 838. *S'acorde*, corr. *s'i acorde*. — 847. L'éditeur ne semble pas s'être aperçu qu'il manque ici un vers. — 854. *Peris*, corr. *perieus* (:*Dieus*). — 855. *Qui* (*y*) *esteis Dieu*, corr. *qui yesteis Dieus* (:*perieus*). L'éditeur a commis la même erreur aux v. 867, 1200, 1783 (*yesteis*), 898 (*yestre*), 1600 (*yes*), 1774 (*yest*). — 857. *Lasa*, corr. *l'osa*. — 858. *Beaus ne vos esmervilliés*, corr. *Beaus* [*fieus*], *ne*... et supprimer la note. — 874. *Ceux* est un singulier régulier (*cil-s*). — 879. Il faut corriger *tous* en *toutes* ou lire *ferai je*. — 888. *Fait ce que je vus veulh preier*, corr. *Faites ce que vus veulh preier* (mais ne faudrait-il pas résoudre l'abréviation par *vous* ou *vos*, de même *tos* ou *tous*, au lieu de *tus* 1877, etc. ?). — 890. *Se por les pecheur* [*je*] *vos preie*, corr. *Se por les pecheours vos pri*. — 891. *Car, tresdoulx, qu'en moy descendi*, corr. *Car tresdont qu'en moy*... — 893. Qu'est-ce que M. Cohen entend en imprimant ce vers ainsi, sans commentaire : *Deneuist cest verité fine* ? On pourrait lire *Devenist, c'est verité fine*, mais la construction reste obscure, partiellement à cause du vers suivant qui est incorrect (faudrait-il corriger *fors* en *freres* ?). — 895. Corr. *S'est drois*. Supprimer la note (*S'* est sic). — 916-7. *Remerchie* : *moy*, corr. *remerchi* : *mi*. — 920. *A chis preudhom*(*e*), *que trovereis*, corr. *Au preud'home que trovereis*. — 927. *Moi ayent*, corr. *m'ayent*. — 934. *Vos demeur*[*e*]*reis aveuc luy*. Il faut laisser intact le futur ancien *demeurreis*, et lire *aveuques*. — 944. *Me fait mult eslaichier*, corr. *moult forment e*. — 946. *Aus pecheur legirement*, corr. *Aus pecheours l*. — 948-9. *Ains est on a my tout paysi Et, puis que j'aie commenchie*, corr. *Ains est on a my tost paisié Et, puis que je l'ai commenchié*. — 962. *Fait*, corr. *fais*. — 967. *Vos pri er*, corr. *Vo priere*. — 977 et 1845. *Rechuit* offre une inversion purement graphique, fréquente dans le manuscrit, pour *rechiut*, contraction habituelle des dialectes du Nord. Cf. *dechuys* 1825, *dechuit* 2326, *dechuipte* 2043. — 978. *Sa bone oevre ensiewir*, corr. *S'a bones oeuvres ensiewir*. — 983. Corr. *Je ai* ou plutôt *Jou ai*. — 986. *Grace en rend*, corr. *Graces en r*. — 987. *Quant des pecheur il at memore*, corr. *Q. des pecheours at m*. — 1000. C'est à tort que l'éditeur a supprimé l'*e* de *veulhe* ; il faut le subjonctif et le vers est correct. — 1009. *Disputasion*, corr. *desputaison*. — 1013. *Entachies*, corr. *entachié* (pluriel). — 1015. *Velechi*, corr. *Veés les chi*. — 1016. *Tout prest*, corr. *Toutes prestes*. — 1022. Le vers est correct et le cas d'élision qu'il présente est des plus courants, malgré la note de l'éditeur.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1040. Corr. *De* [*vo*] *profit*. — 1051. *Quant semblant voelt estre a Dieu*. Pour éviter l'hiatus, il faut, j'imagine, faire une inversion : *quant voelt estre semblant a Dieu*. — 1054. *Lequeil leur estoit deue*(*e*). « Il manque un pied », dit l'éditeur en note. Évidemment, puisqu'il l'a enlevé à un vers correct : *Li queus leur estoit deveés* (:*assés*). — 1056. *Encor*, corr. *encores*. — 1057. *De mal faire n'ai*(*e*) *nulle sereur*, corr. *n'ai nul sojour* (:*jour*). Supprimer la note. — 1066. *Preiste, clerc et caplains*, corr. *Preistes et clers et capelains* (cas régime). — 1067. *Cuer*, corr. *cuers* (voir la rime). — 1068. *Vestures*, corr. *vesteüres* et suppr. la note. — 1069. Corr. [*ou*] *de vair*. — 1079. Corr. *Ensi com s'elles fuissent beistes*. — 1082. Supprimer la virgule. — 1086. *S'asentir ne tu veuls, amy*, corr. *veuls a my*. — 1088. *Et de qui te orguiles tu*, corr. *Et de qui* (*quoi ?*) *t'enorguiles tu*. — 1091. Il n'est pas indispensable de corriger *deveras* en *devenras*. *Deverra*, *terra*, etc. (cf. ci-dessous, v. 2390, *terai*) présentent une assimilation de *n* et de *r* qui n'est pas un trait exclusivement picardo-wallon, puisqu'il est courant p. ex. dans le manuscrit normand de la *Disciplina Clericalis*. Voir *Li Regrés Nostre Dame*, par Huon Le Roi de Cambrai, p. LXXXIX, et *Disciplina clericalis*, III, éd. Hilka et Söderhjelm (Helsingfors, 1922), *passim*. — 1092. *Est*, corr. *es*. — 1100. *Et se veuls avoir nulle pere*, corr. *Et se ne veuls avoir nul per* (:*sormonteir*). — 1105. Corr. *Ne ja unc seul*. — 1106. *Se* est pour *ce*. — 1107. *En a ensi Dieu bien creé*, corr. *En'a Dieu ensi bien creé* et mettre un point d'interrogation à la fin du vers suivant. — 1115. *Il sont, por certains, de .I. faulce* (: *autre*). Il faut sans doute entendre *d'une fautre*, « frappe »., substantif *féminin* (on s'attendrait à un masculin) tiré de *fautrer* « frapper ». Cf. *forgier*, au v. suivant. — 1119. Corr. [*Et*] *en terre revertiront*. — 1120. Corr. *Tous* [*leur*] *orguel vat a declin*. — 1129. *Feras*, corr. *feru*. — 1133. *En infier yert sains ravie*, corr. *sans fin* (*?*) *ravie*, mettre une virgule à la fin du vers, au lieu d'un point et virgule, et cf., pour le vers suivant, la remarque du v. 495. — 1144. *Me racord*(*e*)*roie*, p.-ê. *m'acorderoie*. — 1147. *Qui ne soient*, corr. *Que ne sont*. — 1148. Remplacer le point par une virgule. — 1151. *Unc petit home, poure et nuys*, corr. *Uns petis hom, povres et nus* (: *plus*). — 1156. *Ententiue*, corr. *ententius* (: *gentius*) et supprimer la note. — 1163. *Devenissies*, corr. *devenisses*. — 1186. *Priie*, corr. *pri* (: *anemy*). — 1187. *Car j'en aye tant nuyt et jour*, corr. *C. j'en ay tant et n. et j.* — 1203. Le vers est correct, supprimer la note additionnelle. — 1236. (*Et*) *a sa benoit*(*e*) *chire mere*, corr. peut-être *Et a sa beneoite mere*. — 1277. *De ce faire, de cuer ententieu*(*e*), corr. *De ce faire a cuer ententieu* (: *Dieu*). — 1296. *Je ne le voy point escondir*, corr. *Je ne le voil p. escondire* (: *mesdire*). — 1307. *Que j*(*e*) *ewist l'unc de mes oyelh creveit*, corr. *Qu'eüsse l'un des oels creveit*. — 1314. Ajouter *si forment* à la fin du vers incomplet. — 1321. *Fault*, corr. *fait*. — 1325. *Torde*, corr. *t'orde*. — 1326. *Qu*(*i*) *arse soit el et enbrasee*, corr. *Qui arse soit et e*. — 1339. *Dame, qui vos castiés*, corr. *Dame, que vos me castiés*. — 1340 Mettre un point d'interrogation à la fin du vers. — 1373. *Et me pardone tout folie*, corr. *Et me pardoint toute folie*. — 1377. Corr. [*Et*] *faire*. — 1390. Remplacer la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

virgule par un point. — 1402. Corr. [*Et*] *treshon loier en acquierent* et remplacer le point par une virgule. — 1404. *Soucoureis ma chaitiue ame*, corr. *chaitive d'ame*. — 1408. *Metteis envie tous jus*, corr. *toute jus*. — 1416. *Plains d'anuy et haineuse*, corr. *Plaine d'anuy et haineuse*. — 1433. *Veyr le poés et a vos oyel*, corr. *Veÿr le poés a vos oeus* (: *dueus*). — 1438. *Et de vengir(e) tous jour at esté*, corr. *Et de vengier est tous jours lie* (: *entachie*). — 1452. *Que j'aie fait anchiennement*, corr. *Que j'ai fait anchiennement*. — 1458. Corr. [*Et*] *Dieu et ses saïns malgrïer*. — 1463. *Aie* est pour *ai je*. — 1485. *Sent*, corr. *set*. — 1499. Corr. *n'aroies discort* (: *mort*). — 1508. Corr. [*me*] *pardonnat*. — 1517. *Puis*, corr. *puist*. — 1519. Corr. *Des pechiés qu'ai fait en* [*m'*]*enfance*. — 1525. *Me permeth et, douche, tout encline*, corr. *Me permet et doins toute encline*. — 1528. *S'atost*, corr. *s'acoste* (: *l'oste*) et supprimer la note. — 1559. *Sainte Espire*, corr. *saint Espir* (: *vestir*), de même au v. 1571 (: *convertir*). — 1577. Supprimer le point et virgule après *diroie* et le reporter à la fin du vers. — 1610. corr. [*Et*] *uzurier*. — 1618. Corr. [*et*] *temps et heure*. — 1632. *Qui sostient*, corr. *que sostint* (: *vint*). — 1640. *Porois*, corr. *poroies*. — 1650. *Qu(i) a mon ame*, peut-être *Que a m'ame* ; mais il y a *mon arme* au v. 1696. — 1657. Supprimer la virgule. — 1660. *Que nuls n'amat tant que vos*, corr. *Que nuls ne l'amat*... — 1707. *Vesteis vos et puis s'en aleis*, corr. *puis en aleis* (: *greis*). —1715. Supprimer *tous*. — 1720. Corr. *Jel te diroie volentiers*. — 1726. *Qui oncque jour ne suy lassee*, corr. *fui lassee*. — 1734. *Mains vingne, bois et preis*, corr. *Maisons et vingnes*... — 1736. *Ascassier*, corr. *assassier* et supprimer la note. — 1737. *Veulh*, corr. *veulhe*. — 1740. Supprimer la virgule. — 1753. *C'est*, corr. *çou est*. — 1756. *Come ensi comme li feu*, corr. *Car tout ensi comme li feus*. — 1757. *Par ly awe est estaint sovent*, corr. *Par l'yawe est estainte s*. — 1758. Corr. *Ainsy te dy je vrayement*. — 1759-60. *Mens : estient*, corr. *mains : estains*. — 1761. *Ferois*, corr. *feroies*. — 1782. *Qui as tu dit dolant hahay*, corr. *Que as tu dit, dolant ? Hahay !* — 1783. *Certe or y esteis trop meschant*, corr. *Certe, or yesteis trop mescheans* ou *Certes, or yesteis trop meschans* (: *enfans*). — 1798. *Hors*, corr. *dehors*. — 1801. *Ensi sereis departie*, corr. *Ensi tu seras departie*. — 1804. *Et se toy ostasse a tous dis*, corr. *Et se t'ostasses*... — 1808. *Porois*, corr. *poroies*. — 1811. *Avois*, corr. *avoies*. — 1812. *Rendist*[*es*], corr. *rendisses*. — 1815. *Cel*[*e*] *lychon*, corr. *tele lychon* et supprimer la virgule. — 1817. Le vers est correct, malgré la note, car il faut lire *fuÿr*. — 1819. Corr. *Mais tout ce que d'aultruy* [*bien*] *ai*. — 1842. *M'effache*, corr. *meffache*. — 1847. Corr. [*moult*] *humblement*. — 1854. *Fort*, corr. *forment*. — 1865. Supprimer le point et, au vers suivant, la virgule, et cf. la note du v. 495. — 1870. *As povre n'ai(e) point oyut le cuer tenre*, corr. *As povres n'ai eüt cuer tenre*. — 1879. Corr. *Jou ai*. — 1880. *Brugrenie* est une graphie dialectale pour *bougrerie*. — 1883-4 sont corrompus. En lisant *Aveuc fauseté et boidie, Cautele, uzure, renardie* on rétablirait la rime et la mesure. — 1906. *Or me dit*[*es*] *dont que cy viens*, corr. *Or me dis dont, toy qui cy viens*. — 1917. Le vers est correct, malgré la note, *saurai*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

étant le futur normal de *salir*. — 1926. *Que*, corr. *qui*. — 1928. *Mes hoire*, corr. *mi hoir* (: *avoir*). — 1936. *Ai(e) je fait corse de esté*, peut-être *N'ai je fait corsete d'esté*. — 1938. *Le sorcotteil despenderaie*, peut-être *Le sorcottele despendrai*. — 1941. *Fuist*, corr. *fuisse*. — 1943. *Tant que je seraie enplanté*, corr. *T. que serai en planteé*. — 1947. *Ventre saysi*, corr. *ventre assasi* (: *my*). — 1948. *J'ai(e) ne*, corr. *Ja ne*. — 1952. *Vielement*, corr. *vilment* et supprimer la note additionnelle. — 1954. *Maingent*, corr. *Mengüent*. — 1964. *Puis*, corr. *puist*. — 1969. *Je saie bien, tout sens dobteir*, corr. *Ja sai ge bien...* —1973. *Saie*. est pour *sai je*. — 1978. Corr. [*je*]*n'ai*. — 1980. Corr. *jou ai un seul denier*. —. 1992. *Vaine*, corr. *vieus* (vilis : *Dieus*). — 1997. Corr. *Et* [*por*] *donneir*. — 1998. Corr. *Voir* [*a*] *ceulx*. — 2004. *Je te mostre .1. fort point*, corr. *Je le te mostre en un f. p.* — 2005. *C'est*, corr. *Certes*. — 2008. *Ains le veule tout laissier*, corr. *Ainçois le veul je tost laissier*. — 2011. *Poraie* est pour *porai je*. — 2013. *Ha ! douls Saueur Jhesucrist*, corr. *Sauvere* (ou *Sauveour*) *Jhesucris* (: *paradis*). — 2016. Corr. *Par* [*le*] *pechié*. — 2017. *Douche, douche sainte Marie*, corr. *Douche dame s. M.* — 2018. *Benitte entres tout femme*, corr. *Beneoite entre toutes fammes*. — 2019. *Et roÿne en aultre damme*, corr. *Et roÿne seur aultres dammes*. — 2025. Corr. *Qui por* [*vo*] *humaine nature*. — 2031. *Tous attendissimmes a dampnement*, corr. *Tous tendissiens a d.* — 2033. *Confesseur*, corr. *confesseir*, mais le vers reste incorrect. — 2034. *A vostre fils*, corr. *a vo fil* (: *peril*). — 2037. Corr. *sens nul demeur*. — 2038-9. *Si soiies sobre et abstinente*, etc., corr. *Si soiiés sobre, et abstinençe Maintenés en grant reverence*. — 2042. *Nostre Dame at vos oÿe voy et reçupte*, corr. *N. D. at vo voys reciute*. — 2044. *Mains l(i) ang(e)le moy at confortee*, corr. *Mais li angele m'at c.* — 2045. Supprimer *ge*. — 2049. *A matin*, corr. *au main*. — 2055. Corr. *Et sens rendre grasces au ciel*. — 2061. *Sobrieté*, corr. *Sobreté*. — 2062. Corr. *Absoleis moy de ce qu'ai dit*. — 2084. *Tenoie une hom(e) entre mes bras*, corr. *un home*. — 2095. Corr. *En my trechier et my myreir*. — 2097. Corr. *Dont* [*jou*] *a aultruy puisse plaire*. — 2098. Corr. [*et*] *jour et nuyt*. — 2108. Ajouter une virgule à la fin du vers. — 2112. *Que te ose ensi demyneir*, corr. *Que t'oses e. d.* — 2116. *Que dit*, corr. *Qui dites*. — 2119. *A ly pierte, bien en tout estas*, corr. *A lui piert bien...* — 2122. *De sorplus*, corr. *del sorplus*. — 2126. *Vielh* est naturellement le féminin de vilis; supprimer la note. — 2127. Corr. *Et respont* [*moi*] *sens longe aloingne*. — 2129. *Pourire*, corr. *pourre* (de pulvere). — 2132. Corr. *Que* [*tu*] *te ne poras fuïr*. — 2137. *Por ce que tu as tous jour siewy*, corr. *Por ce qu'as tous jours ensiewy*. Cf. le v. 2153. — 2139. *Et si es chause et occyson*, corr. *Et s'est chiance et o.* — 2141. *Tout cy pingnier et cy myreir*, corr. *Tout ty pingnier et ty myreir*. Ce sont des infinitifs au pluriel, pris substantivement. Supprimer la note. — 2147. *Et si ensi*, corr. *Et s'ensi*. — 2152. *Doit*, corr. *doie*. — 2153. *Por ce que j'en siwe les delis*, corr. *Por ce que j'ensiu l. d.* Cf. le v. 2137 et supprimer la note. — 2163. *Cy propos cy*, corr. *cest propos cy*. — 2178. *M esmeult de oevre de luxure*, corr. *M'esmeult a oevre...* — 2190. Le vers est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

correct, sauf à lire *que* au lieu de *qui*. Le sens est : « Qu'au moins il n'y ait point œuvre de chair ». — 2197. *Le siecle yroit finissant*, corr. *Li siecles...* — 2204. *S'il plaist dont aucune gens*,corr. *S'il plaist dont* [*a*] *aucune gent* (*: loyalment*). — 2205. Corr. *Dedens mariage* [*a*] *entreir*. — 2207. *Non pas en cas de luxure*, corr. *Non pas por cause de l.* — 2218. Corr. [*Et*] *en pechié*. — 2220. *Qui ons*, corr. *Qu'ons*. — 2227. *Fauls* est pour *faus*, forme picarde de *fous*. — 2233. *Car trovee vus aie et verie*, corr. *C'or vous trovee ai et veüe* (*: sorcorue*). — 2235. *Car je aloie*, corr. *Car j'aloie*. — 2238. Supprimer *vus*. — 2242. Au lieu de *Casteté* il faut peut-être mettre la forme plus moderne *Casté*. Cf. le v. 571. — 2246. *Que je cryme et ayme et aore*, corr. *Que je criem et aym et aour* (*: Creatour*). — 2255. Supprimer *Que*. — 2257. *Lo sovenance*, corr. *Le sovenance*. — 2265. *Mere de Dieu*, (*si*) *priies por moy*, corr. *Mere Dieu, si priiés p. m.* — 2269. *Nettie* est pour *nettiie*, de *nettiier*. — 2288 est incompréhensible. — 2291-2. *Desordonné : abandonneit*. Il faut sans doute des féminins, *desordonneie : abandonneie*. — 2298. *Solour*, corr. peut-être *s'olour* et remplacer le point par une virgule. — 2300. Corr. *nuls* [*bons*] *pis*. — 2311. *Folle*, corr. *fol*. — 2326. *Cy truant*, corr. *cis truans* (*:servans*). — 2333. *Oscur*(*e*), corr. *oscurs*. — 2336. *Huy venisme a nos mal estrime*, corr. *Huy venimes a male estrine* (*:doctrine*). — 2341-2. *Quant ensi nos summe escappeis Et de nos chaine deschaineit*, corr. *Q. e. nos sont escapeies Et de nos chaines deschaineies*. — 2342. L'éditeur ne s'est pas aperçu qu'il manque après ce vers un vers rimant en *ies*. — 2349. *En queil*[*e*] *qui soit*, corr. *en queil lieu qu'il soit*. — 2350. *Estrois*, corr. *estroit* (*:soit*). — 2360. Que veut dire .i. *cha estre* ? Probablement *chavestre* ; mais le vers reste incompréhensible. — 2382. *Veir* est pour *vir*. Cf. ci-dessus la note du v. 117. — 2385. *Y treus-tu*, corr. *Y treuves tu*. — 2388. Supprimer *mult*. — 2389. *Qui m'eschappe*, corr. *que m'eschappes* (*:mes trappes*). — 2390. Sur *terai*, qui est à conserver, voir ci-dessus la note du v. 1091. — 2391. *Taie*, corr. *toi*. — 2393. Corr. [*nous*] *puissons*. — 2397-8. *En cel aultre lieu registreit, Je les avoie onulie*, corr. *En cel aultre lieu registreie, Mais je les avoie ouvlieies*. Supprimer la note. — 2399. *Vernerie* (?), corr. *derverie* et supprimer la note. — 2412. Corr. *Chis prestre nous at tous souduis* (*:vuys*). — 2413. Corr. *Et livrés a tormens crueux* (*:pechiés morteus*). Supprimer la note. — 2431-2. *Rendue : vestue*, corr. *rendues : vestues*. — 2434. Corr. *Car ja ne feront lasqueté*. — 2438. Corr. *Pau nos valut no poesté*. — 2447. Supprimer *bien*. — 2455. *Qui ons te puis*, corr. *Que ons te puist*. — 2461. *Meschance*, corr. *mescheance*. — 2462. Corr. *Fuissiés* [*vos*] *or*. — 2474. *Que ensi me paie ma rente*, corr. *Qui ensi me paie me rens* (*:ens*). — 2482. *Estudie*, corr. *estuide*. — 2485. *J'aie ensi chire dechivoir*, corr. *J ai ensi chier le dechivoir* (infinitif pris substantivement). — 2492. *Qui me fait*, corr. *que me fais*. — 2493. Pour ramener le vers à huit syllabes, il faut lire *crieve s'on* ou *crief se on*. — 2495. Corr. *Qui que* [*ce*] *plaist*. — 2506. Corr. *Por* [*les*] *mettre*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

INDEX DES NOMS PROPRES

Abel, 135, *personnage biblique. Cf.* Caÿns.
Absalon, 371, 373, *roi d'Israël.*
Accide, 126, 303, *Paresse (personnification).*
Adam, 143, Adan, 416, *le premier homme.*
Alixandrez li roys, 298 (*var. PC*).
Allemaigne, 466.
Amiens, 237 (*var. P*). *Cf.* Miès.
Ammon, 371, 372, *personnage biblique.*
Arras, 237.
Artu (roy), 446 (*var. PC*).
Avalois, 447, *habitants des Pays-Bas, selon P. Meyer et A. Longnon* (Raoul de Cambrai, *p.* 357). *Selon G. Cohen* (Mystères et Moralités, *p.* CIV) *ce seraient les habitants de la Meuse, depuis les environs de Liége jusqu'aux alentours de Maëstricht.*
Avarisce, 125, 219 (*personnification*).

Bengamin (lignie), 370 (*var. P*), *Benjamin, fils de Jacob.*
Bruges, 450.

Caritei, 251, *Charité (personnification).*
Caÿns, 135, Caïn (*cf.* Abel).
Cordelois, 118, Cordeliers (*var. N*).
Cortoisie, 252 (*personnification*).
Couvoitise, 267, Covoitise, 521, *Convoitise (personnification).*

David, 195, 370, 373, *roi d'Israël.*
Droiture, 283 (*personnification*).

Englès, 446 (*var. PC*), *Anglais.*
Engleterre, 446, *Angleterre.*
Envie, 125, 171 (*personnification*).
Esaü, 187, *personnage biblique. Cf.* Jacob.

Fausetés, 285 (*personnification*).
Flandres, 449.
Fois Mentie, 285 (*personnification*).
Foulz s'i fie, 218 (*var. N*), (*personnification*).
Frere Meneur, 264 (*var. N*), *Frères Mineurs.*

Galois, 447, *Gallois.*
Gant, 450, *Gand.*
Gille (saint), II, 4, *nom de saint employé dans une affirmation.*
Glotenie, 369, Gloutenie, 127, *Gloutonnerie (personnification).*

Ire, 125, 131, 202, *Colère (personnification).*
Irlande (Islande, *var. P*), 466, *Irlande.*
Israel (pule), 319, *peuple d'Israël.*

Jacob, 187. *Cf.* Esaü.
Jacopin, 118, Jacobin, 264 (*var. N*), *Jacobins.*
Jehans Baptistes, 523.
Jhesum, 176, 200, 531, Jhesucris, 497, Jhesucrist, 668.
Jordain (flun), 531, *le Jourdain.*
Joseph, 189, *fils de Jacob.*
Judas (li fel), 519.
Juïs, 522, *Juifs.*
Julïen (ostel saint), 264 (*var. PCN*), *saint Julien l'Hospitalier, patron des voyageurs.*

Lazres (Larres, *var. P*), 256, *Lazare.*
Lombardie, 239.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lorraine, 237.
Loth, 368, *personnage biblique.*
Lucifer, I, 7, *ange déchu.*
Luxure, 126, 345 (*personnification*).

Marcel (le jour saint — de Paris), 670.
Marie, 176, *mère de Jésus.*
Mart, 163, *dieu de la guerre.*
Michiel (saiht), III, 8 (*var. P*), *archange qui combattit le dragon.*
Miès en Lorraine, 237. *Metz. Cf.* Amiens.
Moïsen, 193, Moÿses, 321, *Moïse.*
Mors, III, 31 ; 69, 585, 589, 608 (*personnification*).

Nature, 616 (*personnification*).
Noé, 421, *Noé qui planta la vigne* (Gen., 9, 18-29).

Orghiols, 493, Orgoil, 81, *Orgueil* (*personnification*).
Omme (Robert de L'—), 677, *auteur du poème.*

Paris, 241 (*var. C*), 670.
Persie (soudan de), 214, *Perse.*
Picardie, 241.

Robiers de L'Omme 676-7, Robert de L'Orme (*rubr. de N*), *auteur du poème.*
Romenie, 239, *Romagne* (*?*).

Salemon (roi), 325, Salemons, 375, *le roi Salomon.*
Saül, 195, *roi d'Israël. Cf.* David.
Sodomites, 365, *habitants de Sodome.*
Some (la), 241 (*var. C.*).

Tiois, 447, *Allemands.*
Trinité (le), 672, *dimanche de la Trinité.*

Ulmo (Robertus natus in), *dans les vers latins à la fin de N. Cf.* Omme.
Urie (femme), 370, *chef de l'armée de David.*

Vie, 69, 73, 583, 601 (*personnification*).
Virginités, 392 (*personnification*).

Ypre, 450, *Ypres.*

GLOSSAIRE

accide, I, 31, *paresse.*
achemans, 115, *élégant.*
adiestree, 84, *accompagnée.*
adosser I, 33, *tourner le dos à, abandonner.*
adreciés, 660, *corrigé.*
alleghorie, 496, *allégorie.*
aplainïer, 244, aplanie, 245, *caresser de la main, cajoler, flatter. Cf.* Si c'on aplanie le cat (Perceval *de Chrestien de Troyes,* 5778 ; *Tobler,* Altfranz. Wörterb., I, *col.* 451).
as (de deus et d'-), III, *rubr., vers rimant* a a b a a b. *Cf. p.* 33 *et note* 1.
atainst, 188, *parf. de* ataindre, *atteindre.*
atapis, III, 12, *caché, embusqué.*
aumoniere, 358, *sacoche.*
autorité, 628, *maxime.*
avaler, 512, *descendre.*

banie (ost), 213, *convoquée par ban.*
bauc, 690 (*var. N*), *poutre.*
baus, I, 14, *fier.*

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

beghines, 393, *béguines*.
beie, 13, *de* beer, *regarder en badaud*.
buche, 690 (*var. N*), *bûche*.
bufois, 688, *railleries*.
bursative, 272, *qui rapporte*.

cense, II, 23, *cens*.
cervoise, 451.
clap (clac, *var. N*), 643, *claque*.
conduroie, 213, *cond. de* conduire,
contenanche, III, 21, *manière d'être*.
contredit (sans), 540, *sans contestation*.
cop (a), 188, *immédiatement* (?).
courechie, 622, *affligée*.
crasse, 232, *profit*.
cuivre, III, 30, *mal, tourment*.

dangier (sans), 540, *sans contestation*.
delivre (tout a), 279, *franchement*.
deviset, 149, *de* deviser, *attribuer, ordonner*.
doute, 533, *crainte*.
drus, 576, *gras, bien nourri*.
duchoisses, 122, *duchesses*.

engemissoit, 427, *de* engemir, *gémir*.
entre chi et, 600, *d'ici à* (*en parlant du temps*).
entresali (tous tressailly, *var. PN*), 646, *de* entresalir, *sursauter, se réveiller en sursaut*.
esbaudir, 388, *engager avec ardeur*.
escaucire, III, 42, *de* escaucirer, *regimber*.
escillier, 145, *dévaster*.
eskiec et mat (dire), 246, *mater*.
espringhes, 387, *danses*.
essorber, 205, *abolir, détruire*.
estre, 620, *vie*.
estrive, III, 41 (*var. P*), *de* estriver, *se débattre, résister à*. *Cf.* escaucire.
estuet (*var. P* estuef), I, 2, *petite balle pour jouer à la paume*.

et ne, 568, *formule d'interrogation, souvent contractée en* enne.

fantosme, II, 37, *chose invraisemblable*.
figure, II, 42, III, 8, *image*.
fois (a le), 42, *parfois*.

garnis, 30, *préparé, qui se tient sur ses gardes*.
gloutonciel, 457, *petits gloutons*.
grauwet (*var. P* crochet, *N* hauet), 68, *diminutif de* grau, *croc*.

hart, 590 (*var. PN*), *cilice*.
hauet, 68 (*var. N*), *croc*. *Cf.* grauwet.
huges, 268 (*var. P* huces, *N* huches), *écrins*.
humelment, I, 20 ; 7, *humblement*.

lai, 674, *laïcs*.
lame, 2, 11, *lame sépulcrale*.
langheter, 624, *faire mouvoir la langue*.
laoustes, 529, *sauterelles*.
laronchiel, 458, *petits larrons*.
lewekin (*var. P* lieuekin, *N* liuekin), 454 *bière forte*. *Voir Godefroy*. s. v. LEAUQUIN. *Romania*, XLII, 404, lunnequin, *doit être corrigé en* liuvequin.
licherie, 359, *gourmandise*.
lucrative, 271, *profitable*.
luitier, 386, *embrasser*.

maeement, 333, meement, 105, 523 (*var. NPC* mesmement, meismement), *de même*. *Cf ci-dessus, p.* 27.
mahommeries, 379, *idoles*.
mat, 246. *Cf.* eskiec.
meement. *Voir* maeement.
mers (?), 446 (*var. P*). *Sens ?*
mes, 325, *même*. *Cf. ci-dessus, p.* 27.
mesture, 573, *méteil*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

miés, 454, *hydromel.*
mondains, 398, *laïques.*
muses, 389, *musettes.*

nekedent, 196, *cependant.*

onze pour douze prester, 234, *prêter onze deniers pour douze, pratiquer l'usure. Cf.* Romania, XLIV, 281.
oulme (*var. P* houlme, *N* ourme), 678, *orme.*

parfaite, 666, *terminée, achevée.*
parclose (a le), 665, *partout.*
physike, 270.
piès, 324, *de* piec, pec, *pitié.*
pinsier, 386, *pincer, toucher amoureusement.*
pleivie, 128, *engagée, liée par serment.*
posneie, 96, *orgueil.*
Proverbes : Deus fies muert ki envis muert, III, 43 ; — Ki garnis est n'est desconfis, 30 ; — Au besoing voit on l'ami, 227 ; — Li cuers fait l'uevre Plus ke ne fachent li lonc jour, 568 (*Le Roux de Lincy*, I, 105 : Le cœur fait œuvre, pas les longs jours) ; — Tieus conseille autrui Qui povre conseil donne a lui, 689, *var.*
puissedi, 23, *depuis ce jour* ; 372, *dans la suite.*

rachinete, 260, *petite racine.*
rainchiax, 489, *petits rameaux.*
ramu, 49, *branchu.*
ravine (a), 26, *rapidement.*
reber (*var. PN* rober), 294, *piller, voler.*
rethorike (*var. N* rectorique, *P* riquorike), 269.
retraire (soi), 680, *renoncer à.*
ribauderie, 397, *débauche.*
royaus, 128 (*var. N*), *souverain.*

salis, I, 10, *monté.*
sarcu, 4, *cercueil.*
sieux, 680 (*var. N*). *Sens ?*
sone, 631, *de* soner, *se dit.*
stribale, I, 2, *de* stribaler *ou plutôt* tribaler (*var. de P*), *mot inconnu de Godefroy, jouer. Godefroy a un exemple* de tribalery, *sorte de danse.*

tabours, 389, *tambours.*
take, 110, *corvée.*
taster, 386, *tâter.*
tempre, 455, *de bonne heure.*
tense (se), II, 20, *se garantit.*
terminer, 223. 242, *vendre à terme, à usure.*
trape, 351, *piège.*
tresbuce, III, 32, *de* tresbucier, *précipiter.*
tribale, I, 2 (*var. P*). *Voir* stribale.
trosne, 31, truene, II, 33, *trône.*

vaine, 217, *veine.*
vïelles, 389, *vielles, instruments de musique.*
villete, 259, *petite maison des champs.*
virtu, 475, *puissance.*

winse (*var. P* winsse), 446, *semble signifier une plante servant à la préparation d'une boisson.*
wagherme (*var. P* va arme), I, 42, *interj.*, hélas (*cf. Godefroy, Complément*, s. v. VACARME).

Arthur LÅNGFORS.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'ACCENT TONIQUE ET L'ORDRE DES MOTS

FORMES FAIBLES DU PRONOM PERSONNEL APRÈS LE VERBE

Il arrive souvent, en ancien français, que le pronom personnel à forme faible (*me, te, se, le, la, li, lor*)[1], qui apparaît normalement devant le verbe, soit rejeté après le verbe. Dans ce cas, tantôt il reste tel quel, tantôt il passe à la forme forte : les pronoms de la 3e personne ne changent pas, *me, te, se* peuvent se changer en *moi, toi, soi* ou conserver la forme faible. Pourquoi ces variations à la 1re, à la 2e personne et au réfléchi, pourquoi la 3e personne est-elle traitée différemment de la 1re et de la 2e ? Et comment ce mécanisme complexe s'est-il simplifié, quand on est passé de la langue d'autrefois à celle d'aujourd'hui ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de donner une réponse dans cet article[2].

---

1. Dans l'intérêt de la brièveté nous avons négligé les formes faibles d'adverbes-pronoms *en* et *i*, qui se comportent exactement comme *le la li lor*. *Nos, vos* n'ont qu'une forme et réunissent à la fois les fonctions de *me* et de *moi*, de *te* et de *toi*, mais, cette particularité mise à part, ils se comportent comme les pronoms de la 1re et de la 2e personne du singulier, et tout ce que nous dirons de ceux-ci s'applique aussi à *nos* et à *vos*.

2. En poursuivant un but tout autre que le nôtre, Rydberg dans son livre *Zur Geschichte der französischen* ə a eu l'occasion d'examiner la plupart des questions que nous traitons dans cet article. Nous avons profité de son précieux recueil d'exemples et nous sommes d'accord avec lui sur un assez grand nombre d'interprétations particulières, mais, sur le point qui nous intéresse ici, nous nous représentons autrement que lui le développement général de la langue.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

I

Quelle est la loi qui gouverne les fluctuations de *me te se* et *moi toi soi* ? Une étude de certains emplois du verbe *faire* va nous aider, croyons-nous, à résoudre ce premier problème. *Faire* au sens de « dire » appartient aujourd'hui à la langue familière (des livres plutôt que de la conversation courante) et surtout à la langue populaire (« t'as raison, qu'i me fait »). Il n'en est pas de même au moyen âge, où le mot est, dans tous les styles et même le plus relevé, un synonyme favori de *dire*. Ce qui est plus rare, c'est de le trouver, au même sens, avec le réfléchi :

> Par foi, dame, *fet soi* li dus,
> je ne sai por qoi vous le dites. *Chast. de Vergi*, 119-20 [1].

Cet emploi du réfléchi trouve du reste d'assez nombreux analogues dans l'ancienne langue et même dans le français moderne. Il nous surprend davantage dans le cas de *faire*, parce que nous sommes tentés ici de donner, à tort, un sens plein au pronom : « le duc *se dit à lui-même* », comme si la parole n'était qu'intérieure. En ancien français, que le réfléchi accompagne le verbe ou soit absent, il est clair qu'il s'agit toujours de paroles nettement exprimées et en général adressées à un interlocuteur bien défini. Ce qui cause notre hésitation, c'est qu'en français moderne *se dire* est très différent de *dire* et que nous sommes portés à faire remonter cette distinction jusqu'à l'ancienne langue. Mais au XIIIe siècle *soi dire*, comme *soi faire*, signifie « parler, s'exprimer à haute voix » [2]. Cet emploi est du reste bien connu. Il a été signalé depuis longtemps par Tobler [3].

Si nous nous y arrêtons ici, c'est pour en faire remarquer une particularité qui ne semble pas avoir attiré l'attention.

Nous prendrons nos exemples dans certaines branches de *Renart* [4] qui montrent une véritable prédilection pour cette tournure :

---

1. Éd. Raynaud et Foulet, 1921.
2. Par exemple, *Escoufle*, éd. Michelant et Meyer, 1894, v. 7127.
3. *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, II, 1894, p. 68.
4. Éd. Martin, 1882-87.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

branche I
Fet soi Renart, esta un prestres. 821.
branche XI
Tien, va, *fait soi* li escuiers. 654.
De même : 355, 801, 2981.
branche XII
Fet soi Renart : di moi verté. 165.
De même : 111, 349, 551, 555, 573, 691, 697, 725, 779, 925, 1304, 1461.
branche XIII
Dex vos saut, *fait soi* le mastin. 1161.
De même : 259.
branche XIV
Fet soi Renars : manger poez. 685.
branche XVI
Fet soi Renart : je n'en puis mes. 1119.
De même : 629.

Tous ces exemples, ceux que nous citons expressément et ceux auxquels nous renvoyons, sont du même type que le passage de la *Chastelaine de Vergi* dont nous sommes parti. Mais voici d'autres exemples, empruntés aux mêmes branches de *Renart*, qui nous montrent un type nouveau :

branche XII
Ha dex, *fait se* il, pere nostre ! 214.
branche XIII
Gabé ! et coment ? *font se* il.
— Jel vos dirai bien , *fait se* il. 705-6.
branche XVI
Fet se il, par ici entor. 149.
Voir, *fet se* il, je me dement. 1446.

Ainsi, nous avons après le verbe tantôt la forme forte *soi*, tantôt la forme faible *se*. Quel est le principe de la distinction ? On aperçoit aisément que *se* est en chaque cas suivi d'un pronom personnel sujet, que *soi* au contraire est régulièrement suivi d'un substantif : dans la branche I nous avons une fois *Renart*, dans la branche XI, 3 fois *Renars* ou *Renart*, une fois *li escuiers*, dans la branche XII *Renart* 6 fois, *Tybert* 5 fois, *li prestres* une fois, dans la branche XIII une fois *le chevalier* et une fois *le mastin*, dans la branche XIV une fois *Renart*, dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la branche XVI une fois *Renart*, une fois *li coc*. Il faut ajouter XII, 1304, « tierce feiz, font soi *li auquant* », où le pronom indéfini a même valeur qu'un substantif.

Dans la même branche le v. 463 se lit ainsi : « Font soi *cil* a qui il parole » ; *cil* manque dans le ms. *A* que suit l'auteur, mais apparemment se trouve dans les mss. *D E F G I N*, *B* et *L* changent, *H* a *font se il*. Il faut en conclure que le démonstratif *cil* est traité non comme un pronom personnel, mais comme un substantif. Il y a d'autres légères difficultés : en deux cas au moins on trouve aux variantes un ms. qui donne *fet se Renart* (XII, 165) et *fet se Tybert* (XII, 555)[1]. Dans le petit roman de *La mule sans frain*[2] si le v. 303 « *Fet se ele*, se Diex m'aït » est conforme à ce que nous attendrions, le v. 340 conserve le *se* avec un sujet nominal : « *Fet se li rois* et la roïne. » Enfin sur les dix exemples de notre tournure que donne Tobler, si l'on en laisse de côté deux que nous avons déjà cités (*Renart*, XIII, 705 et XVI, 629), cinq confirment notre interprétation : *fait soi Renart* dans une variante des mss. *B C H L M* de la branche X, *f. se il* dans le *Chevalier aux deux épées*, la *Vie de saint Grégoire le Grand* par Anger, le *Livre des Rois*, *fait s'ella* dans la Passion poitevine de *Sainte Catherine*, mais deux passages du *Livre des Rois* et un vers d'un fabliau nous donnent « f. *se* David, li reis, li dus ». Toutefois, il n'y a pas lieu de s'arrêter à ces hésitations et à ces variations. Trois faits ressortent nettement : 1° On ne trouve jamais *fait soi il* ; 2° la forme *fait soi li rois* est fréquente, la forme *fait se li rois* est rare ; 3° les branches XII, XIII et XVI du Roman de *Renart*, qui emploient simultanément les types *fet soi* et *fet se*, réservent le premier pour les cas où un substantif suit le pronom et le second pour les cas où c'est un pronom sujet qui suit le pronom régime. Sans doute, nous aurons à expliquer l'apparition de la tournure divergente *fet se li rois*, mais en attendant il est clair qu'il y a en ancien français une alternance *fet soi li rois*, *fet se il*.

Que signifie cette alternance ? Dès qu'on la remarque, il n'y a pas besoin de réfléchir longuement pour apercevoir qu'il y a

1. Peut-être faut-il ajouter aussi XII, 725.
2. Éd. Hill, 1911.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ici une question d'accentuation et de rythme. On sait qu'en ancien français le pronom personnel est toujours accentué : aussi se sépare-t-il très facilement de son verbe. Le fait est fréquent dans les phrases relatives et conjonctives qui ont la propriété, ou la faculté, de rejeter le verbe à la fin de la phrase, le sujet restant en tête. Mais on notera que dans toutes ces phrases, de par la construction même, la séparation se fait toujours dans le même sens : le sujet peut s'aventurer à une grande distance de son verbe, mais à tout le moins il le précède, et l'annonce de loin. Il y a pourtant des cas où le sujet suit son verbe, par exemple, quand la phrase débute par un régime, un complément circonstanciel, un adverbe, et c'est même une construction très fréquente. Or en pareil cas la langue se comporte tout autrement. Tantôt le pronom sujet est omis : comme chaque personne a en ancien français une forme qui lui est propre, la clarté n'y perd rien. Tantôt le pronom sujet apparaît, et alors, précisément parce qu'en cas d'inversion l'emploi en est facultatif, il doit suivre son verbe d'aussi près qu'il est possible, sous peine de se montrer à un moment où on ne l'attendrait plus. En fait, il le suit de si près, dans cette construction, qu'il fait corps avec lui et prend l'accent du composé ainsi formé. On peut énoncer la règle suivante : les pronoms personnels sujets sont, en ancien français, toujours accentués; placés avant le verbe ils en sont pleinement indépendants, ont leur accent propre, et peuvent par conséquent occuper une position aussi éloignée du verbe qu'on voudra ; placés après le verbe ils se soudent avec lui à la façon d'un enclitique, mais conservent leur accent alors que le verbe perd le sien. Quand le sujet est un nom, il est clair que, placé avant le verbe ou après le verbe, il doit nécessairement être exprimé sous peine de laisser dans l'ombre une idée essentielle. S'il vient après le verbe il n'est donc pas tenu de le suivre immédiatement : il conserve naturellement dans tous les cas son accent, mais le verbe ne perd pas le sien. C'est ce qui explique en grande partie des oppositions comme la suivante, qui est courante en ancien français : « ce n'*est il* pas, ce n'*est* pas *li rois*. » Et quand on y regarde de près, cette différence essentielle se marque encore dans la langue moderne. Soit une phrase « très bien, *dit le roi* » : les trois derniers mots forment évidemment un groupe où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

c'est la dernière syllabe qui porte l'accent principal, mais le mot *dit* retient tout de même un léger accent ; au contraire dans la phrase « très bien, *dit-il* », les deux derniers mots n'en font qu'un, et c'est le pronom qui porte l'unique accent du groupe. De même, nous pouvons dire « quand viendront les beaux jours ? » sur un ton exclamatif ou interrogatif (à côté de « quand les beaux jours viendront-ils ? ») et d'autre part « quand viendront les beaux jours, nous en serons heureux » ; mais remplaçons le substantif sujet par un pronom et notons la différence : nous pouvons encore dire « ah ! les beaux jours ! quand viendront-ils ? », mais une phrase « ah ! les beaux jours ! quand viendront *ils*, nous en serons heureux » est impossible. C'est qu'elle demanderait un accent sur le verbe et un autre sur le pronom, pour éviter la suggestion inévitable autrement d'une interrogation, et que le pronom sujet placé après le verbe n'a pas cette indépendance-là.

Nous sommes maintenant en mesure d'expliquer l'alternance *fet soi li rois*, *fet se il*. Une forme faible rejetée après le verbe, mais suivie d'un pronom personnel sujet, reste faible, de façon à permettre la constitution du groupe rythmique verbe-pronom ; et dans le composé *fet se il*, comme dans le composé *fet il*, c'est le pronom *il* qui porte l'accent du groupe. Une forme faible rejetée après le verbe et suivie de tout autre mot qu'un pronom personnel sujet s'appuie naturellement sur le verbe avec lequel elle fait corps [1], mais l'accent étant toujours en français sur la dernière syllabe du mot, il doit donc ici passer sur l'enclitique. Il est clair en effet qu'on ne peut assimiler la syllabe *se* placée après *fet* à la seconde syllabe d'un mot comme *femme* : *se* est un mot de pleine signification, qui peut entrer pour un moment dans une liaison étroite avec un verbe précédent, mais qui même dans cette alliance intime ne saurait perdre son identité. Toutefois le pronom faible *se* étant frappé d'un accent et portant, pour ainsi dire, tout le poids du groupe verbe-pronom passe très naturellement à la forme

1. Il est possible que, quand un adverbe monosyllabique du genre de *voir*, *tost*, etc. suit une forme faible de pronom personnel rejetée après le verbe (« Dites me voir » *Gerbert* 3175), l'adverbe reçoive l'accent du groupe. Voir Rydberg, *ouvr. cité*, pp. 465-6.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

forte. De là *fet soi li rois*, et « fet *soi* li *rois* » présente la même construction rythmique que « *fet* li *rois* » : il y a deux accents dans un cas comme dans l'autre.

Si la loi que nous venons de dégager est valable, il est clair que nous devons en retrouver les applications en bien d'autres cas qu'en celui du verbe *faire*, et c'est ce que nous allons démontrer. Nous avons choisi l'exemple de ce verbe pour la mettre en pleine lumière, parce qu'il nous fournissait des facilités singulières pour notre recherche. En effet il s'intercale normalement dans une citation ou la termine : dans les deux cas son régime le précède, et par conséquent, suivant une loi connue, son sujet devra le suivre. En outre, de par le sens de la phrase, il y a un hiatus, un temps d'arrêt entre le régime et le verbe : « Renart, *fait soi le chevalier* » (*Renart*, XIII, 259) : les mots soulignés sont dits sur un ton plus bas ou autre que le mot *Renart*, nous sommes donc en réalité à une reprise importante de la phrase, et suivant une loi connue, la forme faible du régime, qui ne peut occuper cette place dominante, est rejetée après le verbe. D'autre part, la formule du type *fet li rois* est si usuelle qu'elle en est devenue comme stéréotypée et qu'elle peut commencer la phrase et précéder la citation ; si en pareil cas le réfléchi accompagne le verbe, il passera après plus sûrement encore que dans le cas précédent, puisque nous sommes ici non pas à une reprise importante, mais au début même de la phrase. Ainsi, dans le cas du verbe *faire* pris au sens de « dire », dès que le réfléchi est employé, nous sommes certains de le trouver rejeté après le verbe et voisinant avec le sujet qui est également relégué à cet endroit. L'alternance *fet soi li rois : fet se il* a donc des chances d'apparaître fréquemment, et de présenter ses deux termes dans la même œuvre, ce qui la rend plus probante. Nous avons vu qu'en fait c'est ce qui se produit dans les branches XII, XIII et XVI de *Renart*.

Nous disons maintenant que cette alternance n'est pas un cas exceptionnel, et qu'elle traduit simplement, sous une forme frappante, une règle très générale. Nous formulerons ainsi cette règle : chaque fois que, pour une raison ou pour une autre, la forme faible du pronom personnel, qui est normalement placée avant son verbe, est rejetée après ce verbe,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

elle passera à la forme forte si elle doit recevoir un accent d'intensité, ou en d'autres termes si elle doit porter l'accent du groupe verbe-pronom, dans le cas contraire elle restera à la forme faible [1]. Examinons successivement les deux cas.

A. Le pronom passe a la forme forte.

Pour que ce changement s'accomplisse, il faut que le pronom placé après le verbe soit suivi d'un léger temps d'arrêt, en d'autres termes qu'on ait un groupe rythmique dont la dernière syllabe — la syllabe accentuée — soit précisément le pronom personnel. Cette condition sera remplie : 1° S'il n'y a pas de sujet exprimé, 2° si le sujet placé après le verbe est un substantif, ou mieux toute autre forme qu'un pronom personnel sujet.

1. *Il n'y a pas de sujet exprimé.*

Ce sera le cas :

a) à l'impératif :

> Sire, fet ele, por Dieu, *dites moi* se Lancelot est ceenz.
>
> *La Queste del S. Graal* [2], 1, 8-9.
>
> Coment, fet ele ? *Di le moi. Ibid.*, 10, 3.

Les trois syllabes soulignées de ce dernier exemple ne font qu'un seul groupe rythmique.

b) Quand la phrase ou le membre de phrase débute par un verbe et que, pour une raison ou pour une autre, le sujet n'apparaît pas. Il s'agit en général d'une ellipse, et le sujet doit être suppléé à l'aide d'une phrase antérieure :

> Renars qui a veü le saut,
> sot bien qu'il s'est aperceüz
> et que par lui n'iert deceüz.
> *Porpense soi* que il dira
> et conment il le decevra.
>
> *Renart*, br. II, 764-8.

---

1. La règle que nous avons énoncée dans notre *Petite Syntaxe de l'ancien français*, 2e éd., 1923, au début du § 132, pp. 94-5, n'est pas assez compréhensive.

2. Éd. Pauphilet, 1923.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La nuis passe, et al matin commanda li rois que nus de ses chevaliers ne past l'iaue, mais *arment soi* en l'ost et conduisent lor conrois.

Lancelot del Lac [1], I, p. 214, 8.

Mais on peut avoir affaire aussi à un verbe interrogatif dont le sujet est omis :

Respondras moi se ge t'opos ? *Renart*, XII, 717.

2. *Le sujet est exprimé.*

a) Inversion exprimant l'interrogation :

A toi nus hon veé son gage
ou chacié vus de ma forest ?

Béroul [2], 1880-1.

b) Autres types d'inversion :

Consente moi li Dieux d'amour
qu'encor la tiengne nuit et jour !

Piramus et Tisbé [3], 197-8.

Sire cuens, sire cuens, *fait soi* Cuenes de Biethune, se nous demenomes ensi li un les autres et alommes rancunant, bien voi ke nous reperderons toute le tierre.

Henri de Valenciennes [4], p. 356.

B. Le pronom reste a la forme faible.

Le pronom reste à la forme faible quand il est coincé entre le verbe d'une part et un pronom personnel sujet d'autre part. Il n'occupe cette position que dans les phrases qui expriment l'interrogation au moyen de l'inversion et dans celles qui, commençant par le verbe, doivent rejeter le pronom régime après le verbe. Le premier type de phrases est, comme on peut s'y attendre, extrêmement fréquent, le second est assez rare, parce qu'en pareil cas le sujet est généralement omis.

1. *The Vulgate Version of the Arthurian Romances*, ed. by H. O. Sommer, t. III, 1910.
2. Éd. Muret, 1922.
3. Éd. de Boer, 1921.
4. Éd. de Wailly, 1882.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a) *Inversion exprimant l'interrogation.*

Seras me tu de bone foi ?
Renart, XII, 608.

Amis, dist Karles, *vels te tu* si haster ?
Aspremont, 7040 [1].

Covient me il de riens de vos guaitier ?
Couronnement de Louis [2], 2129.

Amis, *dorrez me vos* tel don ?
Béroul, 2656.

Sont me il donques remés par jugement ?
Aspremont, 6758.

b) *Inversion non interrogative.*

Il faut mentionner ici les exemples de *fait se il* que nous avons cités plus haut [3].

On remarquera que, si *me*, *te* et *se* sont des formes faibles et atones, elles ne s'élident pourtant pas devant la voyelle du pronom sujet de la troisième personne. Dans l'intérêt supérieur de la clarté, on passe outre ici aux règles ordinaires de l'élision. Du reste, l'élision n'est pas inconnue même en pareil cas, témoin le *fait s'ella* cité par Tobler. Le copiste du manuscrit H de la branche XII de *Renart* lit *fait sil* au v. 214, là où l'auteur avait écrit *fait se il*, qui est nécessaire pour la mesure.

II

Avant de passer au cas des pronoms de la troisième personne, nous devons revenir aux phrases du type *fet se Renart* qu'on rencontre parfois, nous l'avons vu, à côté de la tournure normale *fait soi Renart*. Que signifient au juste ces exceptions ? Il

1. Éd. Brandin, 1921.
2. Éd. E. Langlois, 1920.
3. Voici deux exemples de la forme *me* difficiles à interpréter : 1° Ha! Diex, faudra *me* ja mes ceste dolor? *Queste del S. Graal*, 58, 22-3. Il est possible qu'il y ait là un groupe « faudra me *ja* » avec l'accent du groupe sur *ja*. Sinon, *me* tenant la place d'un *moi* qu'on attendrait doit être semi-tonique. 2° Por che weil je *me* feme prendre. *Perceval* de Gerbert, 6072. Faut-il voir là un groupe « weil je *me* » avec le *me* semi-tonique ? Ce qui complique la question, c'est qu'on ne voit pas pourquoi Gerbert n'a pas employé la construction normale de son temps « por che me weil je feme prendre ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'est pas douteux que *se* ne soit ici un enclitique appuyé sur le verbe précédent et non un proclitique penché sur le substantif suivant. Les formes faibles du pronom personnel, quelle que soit leur place dans la phrase, restent dans la dépendance étroite du verbe. Il se constitue donc un groupe *fet-se*, où d'autre part il est impossible que le pronom perde son individualité. Mais, s'il doit la conserver, il faut que de toute nécessité il porte l'accent du groupe [1]. Nous sommes ainsi amené à distinguer un *se* accentué, placé après le verbe, distinct du *se* faible placé avant le verbe. En d'autres termes encore, si la forme faible *se* qui apparaît normalement avant son verbe est, pour une raison ou pour une autre, rejetée après ce verbe et que dans cette position elle doive recevoir l'accent du groupe verbe-pronom, elle peut ou bien devenir *soi*, ou bien rester *se*, quitte à prendre une prononciation plus pleine. *Soi* ne fait pas difficulté, puisque c'est, nous le savons, la forme usuelle adoptée par la langue. Mais peut-on déterminer en quelles circonstances *se* est considéré comme un équivalent de *soi* ?

Certains textes picards ou influencés par le picard présentent un phénomène analogue dont l'examen nous mettra peut-être sur la voie d'une réponse. Prenons par exemple une pièce dramatique, comme le *Jeu de la Feuillée* [2], où nous ayons des chances de trouver de nombreux emplois des formes de la première et de la deuxième personne. Nous ne nous occuperons pas des formes faibles placées avant le verbe, car elles sont les mêmes dans tous les dialectes (*me*, *te*, *se*), et nous ne considérerons que les formes fortes, parmi lesquelles nous compterons du reste toutes les formes qui sont en position forte, quelle que soit leur apparence extérieure. Les exemples en sont au nombre de 31. Si nous négligeons pour le moment 7 cas d'élision, il reste 24 exemples qui se répartissent ainsi : *mi* (*ti*) 19 cas, *moi* un cas, *me* (*te*) 4 cas. *Moi* ne nous retiendra pas longtemps : il

1. Voir plus haut, p. 59. Ces considérations ne sont pas particulières à la forme ancienne de la langue. Parlant des groupes rythmiques du français moderne M. Grammont dit : « L'accent n'appartient pas au mot, mais au groupe, et un mot donné le porte ou ne le porte pas, selon la place qu'il occupe dans le groupe et le rôle qu'il y joue. » *Traité pratique de prononciation française*, 2e éd., 1920, p. 122.

2. Éd. E. Langlois, 1911.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'y en a qu'un exemple isolé et le mot est à la rime : il est clair que c'est un emprunt à la langue littéraire commune. *Mi* et *me* sont les deux formes qui se partagent le terrain, quoique en proportion inégale. Après une préposition, c'est toujours *mi* (15 cas), de même quand le pronom est régime accentué (je l'amoie miu ke *mi*, che poise *mi*) (3 cas) ; dans un cas seulement il s'agit d'un pronom faible rejeté après le verbe et passant à la forme forte : *sié ti* 589 : c'est un impératif affirmatif. Dans ces 19 cas la langue commune emploierait *moi* ou *toi*. Jusque-là, entre le français de l'Ile de France et le picard les formes peuvent différer, mais les emplois concordent. Voici où le désaccord commence : la formule *vés* ou *veés me chi* est répétée 3 fois, 518, 905, 959 : on aurait *vés moi ci* dans la langue commune [1]. Un quatrième cas : *va te sir*, 363 : c'est encore l'impératif affirmatif, mais suivi cette fois d'un infinitif ; ici encore la langue commune dirait *va toi seoir* [2]. Examinons maintenant les formes élidées : *reva t'ent* 185 n'offre rien de particulier : on sait qu'en français commun *moi* et *toi* placés après le verbe sont soumis à l'élision, si le mot qui suit est *en* ou *i*, et on peut supposer que la règle est la même à l'égard de *mi* et de *ti*. Toutefois, dans les six autres cas d'élision (246, 343, 364, 395, 586, 622), le pronom perd sa voyelle devant les mots *aussi*, *assés*, *oïr*, *aler*, *il*, *un*. Citons un exemple :

Pour Diu, sire, voeilliés *m*'oïr. 364.

Il y a là un procédé différent de celui de la langue commune. Il est probable que ce n'est pas la forme *mi* qui s'élide de cette façon insolite, mais la forme *me* dont la voyelle finale est sans aucun doute moins résistante. Il faudrait donc ajouter ces 6 cas à la somme totale des emplois de *me*. Ainsi voilà un texte qui, à côté de *mi*, admet la forme *me*, et l'on remarquera que toutes les fois que *me* apparaît, il s'agit toujours d'un pronom faible rejeté après le verbe et qui se trouve de ce fait en position forte. La langue commune dit *moi* en pareil cas, et c'est un procédé

1. Voir, par exemple, *Courtois d'Arras*, éd. Faral, 1922, v. 608.

2. Voir, par exemple, *Queste del S. Graal*, 113, 31-2 : Perceval vien *toi* reposer et seoir. — Nous avons eu tort de dire dans notre *Petite Syntaxe*, § 156, que la forme normale en pareil cas est *me*, *te*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui n'est pas inconnu à Adam de la Hale puisqu'il écrit *sié ti*. Mais *sié ti* est dans le *Jeu de la Feuillée* une construction isolée. A l'impératif affirmatif Adam de la Hale préfère la forme *me*. Tout se passe donc chez lui comme si, en cas de rejet de la forme faible après le verbe, il conservait cette forme telle quelle, au lieu de changer *me* en *moi* comme le français commun. Et il n'y a aucune hardiesse à supposer que ce *me* ainsi placé recevait un accent d'intensité. On pourrait pourtant sur ce dernier point concevoir quelques doutes. Il n'est pas impossible que « vés me *chi* » forme un groupe à accent unique en regard du français « vés *moi ci* » qui a deux accents. Dans le vers 343 « Donne m'assés de pois pilés », il semble bien difficile de ne pas accentuer « donne m'as*sés* ». La conclusion paraît s'imposer que le pronom ainsi placé après l'impératif retient non seulement l'apparence de la forme faible, mais son peu de consistance et la faculté qu'elle a de s'élider devant toute voyelle suivante et de s'unir à n'importe quel mot. Cette conclusion serait pourtant risquée, croyons-nous. Un procédé de poète ou de versificateur ne nous renseigne pas toujours sur l'usage de la langue parlée. Il est visible que ces élisions du *Jeu de la Feuillée*, bien qu'elles apparaissent dans des conversations très familières, ont quelque chose d'artificiel ; un exemple comme le suivant suffit à le prouver :

Tais t', il n'i a fors ke raison [1].

D'autre part, nous savons très bien comment se prononce le *me* après l'impératif dans les dialectes modernes qui ont conservé cette particularité jusqu'à nos jours. Le bourguignon des environs de Dijon, par exemple, dit : baille *me* ç'tu lè, « donne-moi celui-là », et *baille me* se prononce exactement comme *donne le* en français courant. Nous croyons qu'Adam de la Hale, quand il parlait à ses amis, prononçait de même *tais te*, avec tout l'accent du groupe sur la dernière syllabe.

Voyons maintenant si d'autres textes picards vont confirmer nos conclusions regardant la répartition de *mi* et de *me*. La

1. Le vers du *Misanthrope* « Mais mon petit Monsieur, prenez-*le un* peu moins haut » (I, 2) et les autres exemples d'élision de ce genre qu'on trouve jusqu'à notre temps dans la poésie française ne prouvent pas qu'on ait jamais prononcé (prənel) au lieu de (prənelø).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

farce du *Garçon* et de l'*Aveugle* [1] renferme 9 exemples des pronoms de la première et de la deuxième personne, forts ou en position forte. Tout d'abord 3 cas de *moi* et 2 de *mi* ; ces deux formes ont l'air d'être sur le même pied : il y a ici un éclectisme que ne connaît pas Adam de la Hale. Puis un cas d'élision *laissié m'ent aler* 215, qui peut renvoyer à *moi* ou à *mi*. Enfin un exemple de *me*, à l'impératif, comme nous pouvons nous y attendre : ves *me* chl 27, et deux cas d'élision qui tous deux nous renvoient à *me* (la graphie du scribe à elle seule l'indiquerait déjà) :

A ! mere Dieu, *veuillié me aidier*. 21.
Sire, *atendé me en* ceste plache. 145.

Encore des impératifs, dont l'un suivi d'un infinitif. Ainsi, à l'endroit de *me*, même témoignage que celui d'Adam de la Hale.

Nouvelle confirmation dans *Aucassin et Nicolete* [2], quoique elle se présente sous un aspect inattendu. Ici nous avons 25 exemples des pronoms de la première et de la deuxième personne à la forme forte. *Mi* apparaît 5 fois après une préposition et 5 fois comme régime direct accentué, *moi* 6 fois après une préposition et 4 fois comme régime direct accentué : 10 exemples des deux côtés, et notons que *moi* et *toi* sont attestés 3 fois à l'assonance (25, 3 ; 25, 11 ; 25, 15). L'auteur a jusqu'ici le même éclectisme que celui du *Garçon* et de l'*Aveugle* ; mais voici qui va faire pencher la balance du côté de *moi*. Les 5 exemples restants nous offrent tous en effet la forme *moi* :

Mais tenés *moi* mes covens. 10, 44.
Mais metés *moi* a raençon. 10, 70.
Garde *toi* des souduians. 15, 13.
Escoutés *moi*, franc baron. 39, 14.

Et enfin ce dernier exemple qui est le plus intéressant des cinq, car il offre une alternance significative :

Dites *moi* qui vos estes, ne vos esmaiiés mie de *mi*. 38, 3-4.

---

1. Éd. Roques, 1921.
2. Éd. Suchier, trad. fr., 1913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'auteur d'*Aucassin et Nicolete* ne connaît pas *me* en position forte après un impératif, mais il est visible qu'en pareil cas *il évite d'employer* « *mi* ». Nous en concluerons que *mi* n'a pas en picard la souplesse qu'a *moi* en français. Adam de la Hale dit *sié ti*, mais ici *ti* est régime direct et il termine la phrase. Trouverait-on « tenés *mi* mes covens, dites *mi* qui vos estes » ? Nous nous contentons de poser la question [1]. Une chose est sûre : le *mi* picard ne recouvre pas tout le terrain occupé par le *moi* français. Il y a un excédent en faveur de ce dernier. La lacune est comblée de l'autre côté, suivant les auteurs et peut-être suivant les localités, tantôt par un *me* accentué ou « semi-fort », tantôt par un *moi* emprunté à la langue commune.

Le *me* semi-fort pourra apparaître à l'occasion dans des textes qui ne connaissent que *moi*. Ici il ne s'agira plus de compléter *mi*, mais simplement de se ménager un synonyme de *moi*, parfois commode. Gerbert de Montreuil nous en fournit un bon exemple dans sa continuation de *Perceval* [2]. Il écrit une langue apparemment picarde, mais *mi* ne lui sert qu'à parfaire une unique rime (v. 111-2) ; partout ailleurs il emploie *moi* (*toi*, *soi*), dont il n'y a pas moins de 54 exemples. Il est clair que c'est là la forme qu'il emploie dans son dialecte. Toutefois, voici deux exemples d'élision qui ne s'expliquent pas par le pronom *moi* :

Sire, fait il, lessiez *me aler*. 2893.
Damoiseles, laissiez *m'en* pais. 6300.

Dans les deux cas une élision de ce genre nous renvoie à la forme *me*, que le scribe a du reste écrite en toutes lettres au v. 2893. On est conduit à supposer que Gerbert connaissait très bien cette forme, et on finit en effet par en trouver un exemple sur les 7020 vers de la « Continuation » qui ont été publiés :

Dites *me* voir,
le non ma mere weil savoir. 3175-6.

Partout ailleurs, à l'impératif, Gerbert écrit : Dites *moi*... vostre non 2990 (cf. 5408), maine *moi* ces gaites 3921, saluez *moi* le roi Artu 4795, et avec un infinitif suivant le verbe :

1. Rydberg a répondu par la négative, *ouvr. cité*, pp. 577 ss.
2. Éd. Mary Williams, 1922.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Laissiez *moi*
laiens veoir vostre esbanoi. 163-4.
Faites *moi* la porte ovrir. 5962.

On peut s'attendre à retrouver ailleurs encore ces alternances où du reste l'un des termes, celui qui présente *me*, n'apparaît que comme une exception à côté de la règle. Nous nous contenterons de mettre en regard l'un de l'autre ces deux vers d'*Aspremont* :

Baron, dist Karles : Faites *moi* escolter. 7916.
Fait Ulïens : Dans rois, laiés *me* dire. 7898.

et ces deux passages de l'*Escoufle* :

Fiex, fait ele, a Dieu te conmant,
salue *moi* ma damoiselle. 3780-1.

Maistre, dist il a cief de pose,
Par Dieu, tenés *me* cest faucon. 6848-9.

Peut-être trouvera-t-on naturel qu'un poète accueille une forme étrangère à son parler naturel si elle lui permet de se débarrasser d'une syllabe gênante, et jugera-t-on étrange qu'il emploie la même forme en dehors de toute recherche d'utilité ou d'effet [1] ? Mais il y a là une question qui dépasse le cadre de la présente étude. Les dialectes du XIIIe siècle, et surtout ceux qui ont servi à composer les œuvres littéraires, se sont influencés réciproquement. Il en est résulté des mélanges parfois surprenants. *Aucassin et Nicolete* emploie toujours la forme *le* au pronom féminin, mais à l'article féminin on voit apparaître comme sujet *li* (13 exemples), *le* (3 ex.) et *la* (11 ex.), comme régime *le* (71 ex.) et *la* (23 ex.). Inversement, dans le *Vair Palefroi*, *la* est la seule forme de l'article féminin, sujet ou régime, mais au pronom personnel on rencontre tantôt *la*

1. Les élisions de *moi* après l'impératif devant un autre mot que *en* et *i* ne sont pas rares chez Chrétien de Troyes. Ainsi dans *Érec*, éd. Foerster, 1909, v. 167, 215, 4015, 4139, tous exemples de la formule *leisse* (*leissiez*) *m'aler*, et en plus *leissiez m'an pes* 1284, *faites m'apareillier* 5268. On trouve aussi chez lui *me* après l'impératif devant une consonne : par exemple, dans *Perceval*, éd. Baist, 6817.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(18 ex.), tantôt *le* (5 ex.); et qu'on ne croie pas que ces *le*, qui sont ainsi en minorité, soient simplement le fait d'un copiste maladroit : *nel* au v. 162 signifie *ne la* et prouve que l'auteur connaissait et utilisait au besoin la forme picarde du pronom. Quelle est la loi qui gouverne toutes ces fluctuations ? Il importe surtout, croyons-nous, de définir les éléments qui composent la langue à un moment donné de son histoire, même si on ne peut espérer découvrir en chaque cas particulier la raison d'être de leur présence.

Nous pouvons maintenant revenir au *se* de la formule *fet se Renars*. Il est clair que le phénomène n'est pas isolé. C'est une forme analogue au *me* de *vés me chi* ou au *te* de *va te sir*, c'est-à-dire une forme faible transférée en position forte, maintenue dans son apparence extérieure, mais ayant reçu une valeur nouvelle. L'origine n'en semble guère plus douteuse que le mécanisme. Sans doute plus d'un dialecte de l'ancienne France a pu avoir recours à ce procédé, comme semble l'indiquer le témoignage des dialectes modernes [1], et la langue commune elle-même a pu hésiter un instant entre deux directions [2]. Mais c'est dans les textes picards ou picardisants que les exemples

1. En réalité le picard fait ici groupe avec les autres dialectes du Nord et de l'Est dont il est, en littérature, le plus éminent représentant.

2. C'est là une hypothèse dont il est bon de tenir compte. Dès le *Roland*, on trouve des vers comme « Culchet *sei a* tere, si priet Damnedeu » (éd. Bédier, 2449) et « Culchet *sei a* tere, sin ad Deu graciet » (2480) qui montrent que l'élision de *soi* devant d'autres mots que *en* et *i* est ancienne. Et il se peut fort bien que l'élision devant *en* et *i*, qui sera correcte et même obligatoire jusqu'à la fin du moyen âge et qui l'est encore, soit un reste de cette ancienne liberté. Il n'y a d'ailleurs rien là qui nous gêne, car dans tout notre article nous considérons en premier lieu la langue du XIIIe siècle ; et il est certain que dans le français de cette époque, quand il n'est pas soumis à des influences dialectales ou n'est pas influencé par une tradition littéraire, *moi* est dans le cas qui nous occupe, la forme normale et *me*, quelle qu'en soit l'origine, une forme rare. A supposer qu'elle soit dans la langue commune une survivance, l'exemple des textes picards semble bien avoir contribué à son maintien et, dans une certaine mesure, à sa diffusion. De ce point de vue, quand on se trouve au XIIIe siècle en présence de groupes comme *m'en* et *m'i* après un impératif, quelle que soit la façon dont ils se sont formés, il est légitime d'affirmer qu'à ce moment du développement c'est *moi* qui y est élidé.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

du fait sont le plus fréquents, et c'est dans le dialecte picard que les formes en *-e* des pronoms ont par ailleurs le plus d'appui. A la deuxième personne du singulier le sujet est quelquefois *te*, comme le régime, les adjectifs possessifs féminins sont *me*, *te*, *se*, le régime de l'article est *le* au féminin comme au masculin, et de même le régime du pronom personnel de la troisième personne. *Me*, *te*, *se* correspondant à *moi*, *toi*, *soi* de la langue commune entrent très bien dans une série de ce genre. Il semble donc qu'on soit en droit d'admettre, dans le cas qui nous occupe, une influence picarde. Toutefois, pour établir le fait sans conteste, il faudrait probablement dépouiller bien d'autres textes encore, et il nous suffit d'atteindre sur ce point à une probabilité. L'important pour nous, c'est d'avoir expliqué l'anomalie que présentent les phrases du type *fet se Renars* et d'avoir replacé ces phrases parmi leurs analogues. Rien ne nous empêche plus d'accepter l'alternance fondamentale *fet soi Renars* : *fet se il*.

III

A la troisième personne, la règle est très simple. Tout pronom atone rejeté après le verbe reste à la forme faible. Les exceptions sont rares [1]. Voilà, semble-t-il, un procédé assez différent de celui que nous venons d'observer à la première et à la deuxième personne et au réfléchi. Toutefois, à y regarder de près, on s'aperçoit que la différence est moins significative qu'il n'y paraît tout d'abord. En fait, nous retrouvons à la troisième personne des alternances rythmiques très semblables à celles que nous avons notées plus haut. Soient les deux phrases suivantes, l'une de Philippe de Novare : « Si tost con il vendra, *prenés le !* » (II, XXXII) [2] et l'autre empruntée au Roman de *Renart* : « Et por conbien, se Diex t'aït, — Le donras tu ? Va, *di le moi* » (br. XII, 685). Nous avons ici deux impératifs, suivis tous deux du pronom régime direct *le*, mais dans un cas ce pronom est lui-même accompagné du régime indirect *moi*. Quelle était l'accentuation de ces deux phrases ? Nous avons vu tout à

1. La règle est souvent obscurcie par la confusion qui s'est de bonne heure produite entre *lui* et *li*.

2. Éd. Kohler, 1913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'heure qu'après le verbe le pronom régime de la première personne, s'il n'est pas suivi d'un pronom personnel sujet, porte l'accent du groupe formé par le verbe et les pronoms qui l'accompagnent. Nous avons donc une phrase « di le *moi* », énoncée tout d'un tenant et où par conséquent *le* n'a que la valeur de syllabe atone qui est la sienne devant le verbe. Il est clair d'autre part que, dans la phrase de Philippe de Novare, *le* ne saurait avoir le même son neutre et effacé. Dans « prenés le » l'enclitique s'appuiera nécessairement sur le verbe, mais ne pouvant perdre son identité dans la combinaison ainsi formée conservera sa voyelle et prendra l'accent du groupe : prenés *le*. La même différence se retrouve dans la langue moderne entre *dis-le-moi* et *prenez-le* qui se prononcent (dilmwa), en vers (diləmwa), mais (prâlø).

Ainsi il en était, après tout, de la troisième personne comme de la première et de la deuxième. Suivant les circonstances, le pronom régime placé après le verbe était tantôt accentué, tantôt atone ; seulement, tandis qu'aux deux premières personnes du singulier il y avait deux séries de formes correspondant à ces deux valeurs, à la troisième personne il n'y avait qu'une série de formes pour les deux valeurs, chacune de ces formes étant susceptible de remplir selon les cas l'une ou l'autre fonction. C'est dans le cas du régime direct masculin singulier *le* que cette différence de valeur se marquait le plus nettement dans la prononciation, puisque là il y avait même une modification du timbre (*lə lø*) : pour les autres formes, il n'y avait que la variation de la syllabe faible à la syllabe forte. Le français moderne ici encore nous permet d'apprécier cette nuance : il n'y a qu'à comparer les deux séries suivantes : Je *la* préviens, je *les* attends, je *lui* écris, je *leur* obéis, et : Préviens-*la*, attends-*les*, écris-*lui*, obéis-*leur*.

Comment se répartissaient ces deux valeurs au XIIe et au XIIIe siècle ? En d'autres termes, à quelles constructions différentes correspondaient-elles ?

A. Le pronom régime est accentué (type « Prenés le »).

Le pronom régime sera accentué quand il sera suivi d'une légère pause, c'est-à-dire quand il ne sera accompagné ni d'un pronom sujet ni d'une autre forme de pronom régime. Ces conditions seront remplies dans les cas suivants :

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1. Le verbe est à l'impératif.

L'un dist : « Prenés *le* ! » L'autre dist : « Muire adès ! »
Philippe de Novare, II, L.

Se je te mant par Governal
aucune chose besoignal,
avance *la*, si con tu doiz.
Béroul, 2941-3.

Sire, tu me baillas cinc besanz : voiz *les* ci.
Queste del S. Graal, 63, 30.

Ma douce niece, donez *li*
de voz robes que vos avez,
la mellor que voz i savez.
Érec, 1370-2.

Donés *lor* or quant il en ont mestier.
Aspremont, 79.

2. Le verbe est au subjonctif-impératif.

Fasse *le* venir au reclain !
Mout me poise qu'est eschapés.
Philippe de Novare, II, LXXIII, 178-9.

Menbre *li* de l'espié lancier,
qui fu en l'estache féru !
Béroul, 3546-7.

3. La phrase débute par un verbe et il y a ellipse du sujet, ou encore le sujet n'est pas un pronom personnel.

Li hermite Tristran connut,
sor sa potence apoié fu ;
aresne *le*, oiez conment.
Béroul, 1367-9.

Tot le païs ont a dolor torné,
gentilz om, sire, se vos nel secorez.
— *Ot le* Guillelmes, s'est vers terre clinez.
Couronnement de Louis, 1401-3.

Brengain a par les braz saisie,
acole la, Deu en mercie.
Béroul, 531-2.

S'Agolant les menés en present,
ocira les, jel sai a ensïent.
Aspremont, 6538-9.

Il le pendront deseur un sicamor,
feront li honte et laidure et descor.
Aspremont, 37956.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

B. Le pronom régime est atone (type « Di le moi »).

Le pronom régime sera atone quand il précédera immédiatement un autre pronom personnel qui porte l'accent du groupe formé par le verbe et les deux pronoms qui l'accompagnent. Ce second pronom pourra être soit le sujet du verbe soit un régime indirect.

1. *Le second pronom est le sujet du verbe.* C'est le cas de l'inversion interrogative.

Si dist : Sire, *ai le je* bien fait ?
[prononcez (eləjø)]

Perceval, 8788.

Cuides le tu ocirre au trenchant de l'espee ?

Gautier d'Aupais [1], 489.

Et il preudons li dist : *Conois la tu ?*

Queste del S. Graal, 112, 17-8.

Mal ? fet Erec, *savez le vos ?*

Érec, 5423.

Nos qatre dex *ont les il* retenu ?

Aspremont, 8168.

Dans l'intérêt de la clarté on évite de faire l'élision devant le pronom sujet de la troisième personne :

Volenters li devez prester
e de vos chandeilles doner.
Aura le ele, baux douz sire ?

Renart, XII, 1197-9.

Pourtant même ici l'élision n'est pas inconnue :

Et cele qui tout a enclose
en li biauté, sens et proesce,
volt l'ele donc ? Fait il : En'est ce
ma damoisele dont vos dites ?

Escoufle, 3712-5.

Il peut y avoir trois pronoms après le verbe :

Ceste car *lairois la me vos ?*

Renart, XIII, 1230.

1. Éd. Faral, 1919.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nous ne déciderons pas si ces cinq syllabes ne formaient qu'un seul groupe rythmique (lairois la me *vos*), ou si on décomposait en deux membres (lairois *la* me *vos*), auquel cas le traitement de *la* rentrerait dans la catégorie des cas étudiés sous le type « prenés le ».

2. *Le second pronom est un régime indirect*. Nous sommes alors à l'impératif, et ce second régime peut être soit un autre pronom de la troisième personne, soit un pronom de la première personne.

a) Le régime indirect est de la troisième personne :

> Au departir il redemande
> la bele Yseut anuit viande.
> Artus dist : « Bien l'a deservi.
> Ha ! roïne, *donez la li* [1] ! »
>
> Béroul, 3957-60.

Le cas de *li* est naturellement à joindre aux exemples du type « prenés le ».

b) Le régime indirect est de la première personne :

> *Dites le moi*, ma douce amie,
> Et gardez nel me celez mie.
>
> *Érec*, 2519-20.
>
> Rois, *rent la moi*, par la merite
> Que servi t'ai tote ma vite.
>
> Béroul, 1119-20.
>
> Qui que il soit, *dites le nos*.
>
> *Érec*, 5424.

Sire, noveles vos aport molt merveilleuses. — Queles ? fet li rois. *Di les moi* tost.

Queste del S. Graal, 5, 12-3.

IV

Ainsi, que nous soyons à la première personne du singulier, ou à la deuxième, ou au réfléchi, ou encore à la troisième personne des deux genres, le jeu de l'accentuation et du rythme a abouti à des résultats analogues. Il reste que les procédés sont

1. C'est le texte du manuscrit. Il n'y a aucune raison de corriger en *donez la lui*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

différents. On peut s'en étonner. Sans doute la discordance des moyens s'explique par la diversité des origines. La parenté évidente de me te se en latin devait se traduire en français par une parenté analogue des formes dérivées, *me te se*, *moi toi soi* : la consonne change chaque fois, mais toujours s'accompagne de la même voyelle qui revient comme un écho. Il est clair que voilà trois formes liées indissolublement et que l'histoire de l'une sera l'histoire de l'autre. Les pronoms régimes de la troisième personne appartiennent à un tout autre système ; le latin ne les connaît pas, il faut qu'ils se fassent peu à peu leur place au soleil, et quand ils émergent, c'est sous une forme qui ne les apparente pas de très près à ceux qui sont depuis longtemps en possession. Pourtant l'identité des fonctions devait nécessairement amener des correspondances d'ordre plus matériel : l'alternance *le lui* ne rappelle que de loin une alternance *me moi*, et l'alternance *la li* est encore plus aberrante, mais enfin c'est dans tous les cas la même opposition entre une forme atone et une forme tonique, et il y a, malgré tout, une certaine similarité dans les moyens employés pour obtenir cette opposition : partout des monosyllabes caractérisés par la variation de la consonne initiale. On peut donc être surpris que les deux groupes *me te se : moi toi soi* et *le la : lui li* ne se soient pas rapprochés davantage au cours des temps. Pourquoi la langue, qui demande en chaque cas à ces pronoms les mêmes services, ne leur a-t-elle pas imposé à tous un costume semblable et les lois d'un mécanisme uniforme ?

Pour le costume, il n'y fallait pas songer. Sans doute, *lui* pouvait se modeler sans trop de peine sur *mei*, prédécesseur de *moi*, et donner *lei* qui deviendrait un jour *loi*. On aurait eu ainsi une alternance *le loi* de tout point semblable à l'opposition *me moi*. Et de fait, dans une région intermédiaire entre le Centre et l'Ouest, cette analogie a prévalu un instant [1]. Mais il restait une grave difficulté. La troisième personne distingue, comme il est naturel, entre les genres. Le masculin une fois entraîné dans l'orbite de *me mei*, que devenait le féminin ? Impossible d'introduire la voyelle *e* dans *la* sans faire disparaître la différence des genres. D'autre part, la consonne *l* devait subsister

1. Voir Rydberg, *ouvr. cité*, pp. 480-1 et 602-3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de toute façon, étant à la troisième personne ce que *m* est à la première et *t* à la deuxième. On ne pouvait donc toucher au pronom féminin, même dans les meilleures intentions, sans compromettre l'économie du système. Qu'on le voulût ou non, il fallait s'accommoder de *le lui* : *la li*. D'autre part, le mécanisme *me te se* : *moi toi soi* était trop bien monté pour qu'on risquât de gaîté de cœur de le déranger en le remodelant sur l'analogie du groupe de la troisième personne. Bon gré mal gré, la langue devait se résigner à accepter la diversité des formes.

Pouvait-elle au moins rendre les fonctions plus uniformes ?

A première vue la chose paraît assez simple. Pourquoi ne pas étendre à la troisième personne la règle qui donnait de si bons résultats à la première, à la deuxième personne et au réfléchi ? Pourquoi ne pas faire passer automatiquement à la forme forte toute forme faible qui, par un accident de syntaxe quelconque, reçoit un accent d'intensité ? Dans ces conditions *me* se change en *moi*, pourquoi *le* et *la* ne deviennent-ils pas *lui* et *li* ? C'est qu'ici il se présente une nouvelle difficulté. La troisième personne ne distingue pas seulement entre le masculin et le féminin, elle sépare la fonction du régime direct de celle du régime indirect. A côté de *le lui* et *la li* il y a *li*, forme faible des deux genres qui sert à exprimer le complément indirect. Si ce *li* faible avait un correspondant fort, le système serait parfait, et il eût permis bien des accommodements. Mais ce correspondant n'existe pas ; aux trois formes faibles ne répondent que deux formes fortes. Il en résulte que, si *le*, *la* et *li* sont placés en position forte et que nous désirions en conséquence les faire passer à la forme forte, nous n'aurons pas de difficulté dans le cas de *le* et de *la* — qui deviendront aisément *lui* et *li* —, mais nous ne pourrons changer *li* faible en *lui* fort qu'en faisant disparaître toute différence entre régime direct et régime indirect. Or la langue, qui accepte très bien cette confusion des espèces dans le cas de *me*, *te*, *se*, tient si fort à cette distinction quand il s'agit de la troisième personne qu'elle l'a gardée jusqu'à nos jours et ne semble pas près d'y renoncer [1]. Elle était donc amenée à conserver en position forte

1. Ce n'est pas qu'en de certaines circonstances — et notamment entre la préposition et le verbe — elle ne se résigne parfois à la négliger. On

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

après le verbe des formes qui permissent de reconnaître de premier saut non seulement le genre des pronoms, mais aussi leur rôle de complément direct ou indirect. C'est dire qu'il fallait conserver les formes faibles elles-mêmes, *le, la, li*, quitte à marquer par une prononciation plus pleine la valeur nouvelle qu'elles prenaient ainsi. A côté de « maine *moi* » et « baille *moi* », qui unissent les fonctions, on eut « ocis *le* », « prenés *la* », « baille *li* », qui les séparent [1].

Ainsi le système *me te se : moi toi soi* était incapable d'imposer la loi de son fonctionnement au système *le la li : lui li*. Il semble assez naturel d'admettre qu'inversement il ne s'est exercé aucune influence de la troisième personne sur la première et la deuxième. Ce serait pourtant une erreur. Rappelons-nous ces formes curieuses « écoutez *me* », « fet *se* Renars ». Qu'il s'agisse de la langue commune, qu'il s'agisse des dialectes, d'où viennent ces atones à valeur tonique, si les deux mots ne jurent pas d'être accouplés ensemble ? Il n'y a rien dans le système de *me te se : moi toi soi* qui puisse les expliquer. Au contraire, elles rappellent de si près, par leur rôle et par leur forme même, les emplois toniques de *le* qu'on ne peut guère refuser de voir la parenté des deux cas. Nous croyons que c'est l'un des systèmes qui explique l'autre, mais même si l'on préfère assigner à l'emploi tonique de *me te se* une origine indépendante, on devra nous concéder que l'exemple de *le* ne pouvait qu'encourager la langue à poursuivre dans cette voie. L'initiative des textes picards en recevait comme une consécration, les velléités de la langue commune y trouvaient une excuse. Une chose est sûre, c'est que les relations entre *le* et le groupe *me te se* finiront par devenir très étroites et que *le* entraînera les autres fort loin.

Nous allons voir comment.

---

trouve des phrases comme la suivante : « [Il] prent son frere au hiaume et li deslace por *lui* couper le chief ». *Queste del S. Graal*, 190, 26-7. Mais même en pareil cas la langue s'arrange le plus souvent pour conserver le datif : « Car molt desir a fere *li* compaignie ». *Ibid.*, 81, 11-2.

1. Deux circonstances compliquent singulièrement les choses : 1° *Li* forme forte du féminin est identique à *li* forme faible des deux genres. 2° De bonne heure on a confondu *lui* et *li*. Mais ces deux questions demandent à être traitées à part et nous les laissons complètement de côté ici.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

V

Le, la, les, placés en position forte après le verbe, recevaient, nous le savons, l'accent du groupe verbe-pronom. C'étaient des formes faibles à prononciation pleine. De là une sorte d'équivalence entre *le* et *lui*, par exemple. Rien de très étonnant, par conséquent, si un jour ou l'autre, *le* en arrive ainsi à prendre assez de consistance pour remplacer *lui* en quelques-uns de ses emplois. « Voi *le* » conduit à « pour voir *le* », dont les exemples sont assez nombreux dès le XIIe et surtout le XIIIe siècle, et de « pour voir le » on passe insensiblement à « pour le voir ». C'est là une forme d'allure toute moderne et qui n'a commencé à se généraliser que pendant la période du moyen français, mais les exemples isolés s'en présentent de très bonne heure. Nous croyons avoir remarqué que dans cette position *le* est plus fréquent que *la* ou *les* [1]. C'est sans doute l'influence d'une tournure voisine qui se fait sentir ici. Placé après une préposition l'infinitif substantivé précédé de l'article ressemble à s'y méprendre à un infinitif complément d'une préposition et précédé d'un pronom régime. « Pour le prendre » au XIIe et au XIIIe siècle peut signifier « pour prendre lui », mais aussi « pour l'action de prendre, pour la prise ». Soit le passage suivant de la branche II de *Renart* :

> Son coc rehuce a grant aleine.
> Renart regarde qui l'enmeine.
> Lors passe avant *por le rescore*
> et li gorpils conmence a core. 377-80.

Il semble bien qu'ici l'interprétation *por rescore lui* s'impose. Et c'est ainsi qu'ont compris les manuscrits CMn qui lisent *por lui rescore*. Pourtant ne nous hâtons pas de conclure. Voyons un autre passage de la même branche :

> Tiecelins voit qu'or est seson
> de gaegnier, si laisse corre.
> Un en a pris : *por le rescorre*
> sailli la vielle en mi la rue. 870-3.

---

1. Cf. Tobler, *ouvr. cité*, II, 1894, p. 86.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Même interprétation ici encore, apparemment, et de fait *K L* lisent *por lui secorre*. Toutefois regardons de plus près le sens et la couleur du passage et faisons attention au vocabulaire. L'auteur se représente plaisamment une sorte de tournoi entre le corbeau et la vieille : Tiécelin désireux de « gaegnier », comme les bons chevaliers qui vivaient de « proie » [1], « laisse corre », c'est-à-dire fond sur l'adversaire (en l'espèce un fromage) de toute la vitesse de son cheval ; à son tour la vieille sort des lices « por le rescorre ». S'agit-il de « *le* sauver », ou n'y a t-il pas là plutôt un terme technique emprunté à la langue des hérauts, un substantif désignant un moment défini du combat ? Dans ce cas, la vieille n'est pas sortie pour reprendre le fromage, « pour l'arracher » au bec du voleur, elle a, de façon plus pittoresque, bondi « à la rescousse ». Et nous remarquerons que dans le passage précédent, certes moins coloré, *passe avant* est un terme qui, lui aussi, appartenait à la langue des tournois ou des duels. Voici une description d'un combat réel, ou prétendu tel, où se retrouvent du reste toutes les péripéties d'une joute :

> Que que li Turs chaï aval,
> tos li os as paiens desroute
> *por le secorre*, et une route
> des Normans repoint *por le prendre*.
>
> *Escoufle*, 1219-21.

On peut assurément, dans les deux cas, rapporter *le* au Turc qui vient de tomber, mais il n'est pas impossible qu'ici encore *por le prendre* et *por le secorre* ne désignent des épisodes bien connus de la mêlée : « la capture » et « la rescousse » [2]. Même emploi dans *Galeran* [3] :

> Si l'enmaine, maugré Guynant
> et ceulx qui li viennent poignant
> *pour le rescourre*. 6016-8.

1. Expression employée pour les chevaliers qui gagnaient leur vie dans les tournois par l'auteur du *Vair Palefroi*, éd. Långfors, 1921, v. 320, 1314.

2. Cf. Jean le Bel, éd. Viard et Déprez, 1904-05, II, pp. 238-9 : Et voulontiers eust amené le prince de Galles le roy Jehan en Angleterre, mais ces seigneurs de Gascongne qui avoient esté *au prendre* n'y vouloient pas consentir.

3. Éd. Boucherie, 1888.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Toutefois ici nous pencherions plutôt à interpréter par le pronom personnel, car quelques pages plus haut l'auteur a écrit :

Mais cil s'escrie a grant alaine :
« Osteriche ! » *Pour li secourre*
donc poez veoir vers li courre
cent chevaliers de sa meignee. 5855-8.

Dans les vers suivants d'*Érec* :

El chastel avoit grant moleste
del conte qui estoit ocis ;
mes n'i a nul, tant soit de pris,
qui voise après *por le vangier*. 4912-5.

l'interprétation « pour venger lui » semble de beaucoup la plus naturelle, et cependant il n'est pas impossible que Chrétien ait voulu dire « pour la vengeance ».

En tout cas, il est clair que sur ce point la langue hésite et que les lecteurs du XIIIe siècle ne sont pas toujours d'accord [1]. C'est ce que va nous montrer un dernier exemple qui sera décisif, parce qu'au lieu de la préposition *pour* il renferme la préposition *de*, après laquelle *le* ne peut subsister que s'il est un pronom, *le* article se combinant avec *de* pour donner *del*. C'est encore dans la branche II de *Renart* : Tiécelin dit à la vieille :

Ce porroiz dire, jei l'en port,
ou soit a droit ou soit a tort.
De lui prendre ai eü bon leu. 879-81.

De lui prendre est le texte de l'édition Martin. La tournure est très correcte, et c'est celle qu'on attend. La leçon est fournie par les manuscrits *A E F G I*. Mais *D N* préfèrent lire « *de le prendre* ai eü bon leu ». Nul doute ici sur le sens de la leçon : *le* est un pronom personnel synonyme de *lui*. D'autre part *R C K M H* lisent « *del prendre* en ai eü le leu ». Voilà cette fois l'infinitif substantivé, et sans possibilité d'erreur non plus.

1. Tobler a depuis longtemps signalé la difficulté que présentent ces phrases pour le lecteur moderne, et il en a donné la solution qui convient à la plupart des cas : *ouvr. cité*, V, 1912, pp. 406 ss. (reproduction d'un article de 1875).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ainsi trois interprétations différentes pour le même passage. On notera que *de lui prendre* et *del prendre* sont donnés tous deux par des manuscrits du XIIIe siècle, et ce sont là en effet deux tournures qui appartiennent au plus ancien fond de la langue. *De le prendre* est la leçon de deux manuscrits du XIVe siècle. C'est un néologisme. On voit combien ce néologisme est naturel en pareil cas, et à plus forte raison quand on passe de « pour *le* prendre », où *le* est article, à « pour *le* prendre », où *le* est pronom personnel. La première tournure est traditionnelle et la seconde est révolutionnaire, mais la plus ancienne a ouvert la voie à l'autre et lui a fourni comme une justification avant la lettre. Dans une langue où la construction « pour prendre le » a habitué l'oreille à une valeur tonique de la forme atone du pronom personnel, on sera tenté d'attribuer cette même valeur à la forme en question même si elle est placée entre la préposition et le verbe, et on en viendra à dire « pour le prendre », mais on y sera d'autant plus porté que la tournure « pour le prendre », avec *le* employé comme article, a depuis longtemps donné un exemple encourageant d'un ordre des mots apparemment semblable. Ainsi par deux voies différentes *le* arrivait à prendre pied entre la préposition et le verbe.

Il est probable toutefois que pendant longtemps la prononciation a dû maintenir une différence entre « pour le prendre » (*le* article) et « pour le prendre » (*le* pronom). On devait dire (lə) dans le premier cas et (lø) dans le second. Nous avons dans la langue moderne un cas bien net d'une distinction toute semblable, bien qu'elle traduise ici un fait de syntaxe d'un autre ordre : nous marquons une nuance entre « cours le porter là-bas » (kurlə porte) et « fais-le porter là-bas » (fɛlø porte). Les autres formes faibles de la troisième personne, en particulier *la* et *les*, suivirent un jour ou l'autre l'exemple de *le*. Au début également il y eut une différence de prononciation entre *la* ou *les* articles et *la* ou *les* pronoms, analogue à la distinction que nous observons aujourd'hui entre « cours la prévenir » (*cours* la préve*nir*) et « fais-la prévenir » (fais *la* préven*ir*) ou entre « cours les attacher » (kur lezataʃe) et « fais-les entrer » (fɛle âtre).

Nous croyons que ce mouvement, commencé peut-être dès le milieu du XIIIe siècle, est achevé vers le troisième quart du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

siècle suivant. La tournure *pour le prendre, pour la prendre, pour les prendre* est devenue courante. Mais on dit encore en pareil cas *moi, toi, soi,* et « pour *eux* prendre » est toujours employé quand il s'agit d'exprimer l'idée du réfléchi. Tel est au moins, selon toute vraisemblance, l'état de la langue parlée : dans la littérature, on rencontre encore à l'occasion les formes traditionnelles de la troisième personne, surtout au féminin singulier et au pluriel ; *le* (au lieu de *lui*) est, comme on pouvait s'y attendre, très en avance sur son groupe. Plus le style est recherché ou soutenu, plus les anciennes formes ont tendance à se maintenir ; plus la langue se rapproche de celle de la conversation, moins ces formes ont de chance d'apparaître. Machaut, le poète de cour, est plus fidèle aux formes fortes du passé que Jean Le Fèvre, le traducteur des diatribes de Matheolus.

Dès le courant du XIVe siècle, et peut-être avant, *le* placé en position forte entre la préposition et le verbe exerce une très sensible attraction sur les pronoms de la première, de la deuxième personne et du réfléchi. Ces pronoms avaient tous trois une forme faible de structure analogue à celle de *le*, c'est-à-dire composée d'une consonne et de la voyelle *e*. Et depuis longtemps déjà, comme nous savons, *me te se* avaient appris, fréquemment dans certains dialectes, plus rarement dans le cas de la langue commune, à supporter un accent d'intensité dans certains cas bien définis où ils suivaient immédiatement le verbe. A l'exemple de *le*, et accessoirement de *la* et de *les*, *me te se* vont maintenant se couler entre la préposition et le verbe, bien entendu avec une valeur nettement tonique. « Pour me prendre » (purmø prãdr) fait désormais pendant à « pour le prendre » (purlø prãdr). Cette évolution se dessine dès la fin du XIVe siècle, et vers le milieu du siècle suivant elle est déjà très avancée. Pourtant des écrivains lettrés et puristes comme Gréban prétèrent encore, en règle générale, les formes *moi toi soi*. Charles d'Orléans, poète mais homme du monde, penche décidément pour les formes nouvelles. Ces formes ne triompheront sur toute la ligne que vers les premières années du XVIe siècle [1].

A quel moment la voyelle accentuée de *le la les lui leur, me*

1. Nous nous appuyons ici sur les recherches de Tobler, *ouvr. cité*, II, 1894, pp. 82 ss., de Rydberg, *ouvr. cité*, pp. 607 ss. et sur nos propres observations.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

te se dans les tournures « pour le prendre, pour me prendre, etc. » est-elle devenue atone, il est bien difficile de le déterminer. En tout cas, à un moment ou à l'autre, ce changement s'est accompli. Et nous arrivons ainsi à l'état de la langue moderne. De toute la complexe évolution dont nous venons d'indiquer les grandes lignes il ne reste plus trace aujourd'hui. Tout se passe comme si *le, me*, etc., formes faibles, avaient, un beau jour et en bloc, pris entre la préposition et le verbe la place de *lui, moi*, etc., formes fortes. Mais, de toute façon, le résultat apparaît bien nettement. C'est une victoire à l'actif des formes faibles. Elles en comptent d'autres.

VI

L'infinitif régime d'un autre verbe accepte très bien aujourd'hui d'être précédé d'un pronom complément à la forme faible : on devrait *te blamer*, il vient *le visiter*. Au XIIIe siècle il fallait dire : on *te devroit* blasmer, il *le vient* visiter. L'infinitif n'admettait alors devant lui que des formes fortes. L'évolution a été très analogue à celle que nous venons de décrire. *Le la les li lor* ont pénétré les premiers dans la place, puis *me te se* se sont glissés à leur suite. La chronologie de ces changements demanderait à être étudiée de près [1] : elle se traduirait sans doute par une courbe assez semblable à celle que nous avons observée dans le cas précédent. Il nous suffira ici de dire que dès le premier quart du XIIIe siècle nous trouvons quelques rares exemples de *le* devant un infinitif. Il ne s'agit pas du cas de l'impératif où la construction est courante depuis les origines : alons *les* prendre (Béroul, 4065), va *li* cheeir al pié (*Couronnement de Louis*, 1726). En pareille circonstance le rejet du pronom est forcé. Il ne l'est pas dans l'exemple suivant de Gerbert de Montreuil :

> Il vit une hache pendre
> a un croc, s'est alez *le* prendre. *Perceval*, 699-700.

Rien n'empêchait Gerbert d'écrire « si l'est alez prendre ». Le passage suivant du *Lancelot* en prose est moins significatif : « Li chevaliers est moult angoisseux qu'il n'a lieu et aise de

1. Voir Tobler, *ouvr. cité*, V, 403.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lui faire *le* savoir » (p. 169, 11-2). Il est possible que *lui*, commandé ici par la préposition antécédente, n'ait pas la même souplesse que *li* et qu'on ne puisse pas lui faire signifier aussi aisément *le li* ; *le* doit donc reparaître, et où le mettre, sinon devant l'infinitif ? Philippe de Novare écrit : « Tout avant, por la grant lëauté que il savoit en eaus, osa il bien entrer en champ et *se y* combatre » (*Mémoires*, II, xi). On attendrait, suivant toutes les analogies « et combatre *s'i* ». *M'i* après le verbe est fréquent, quand ce ne serait qu'à l'impératif affirmatif [1] ; de par la nature des choses, *s'i* en pareille position est une forme rare, et peut-être, quoique correcte, impressionnait-elle désagréablement l'oreille. Il est possible aussi que le texte de Philippe de Novare ait été modernisé ici, comme il l'a sûrement été ailleurs. Seul l'exemple de Gerbert est véritablement probant. Si le texte de Philippe est assuré, il faut du reste admettre que *me te se* ont subi ici la contagion de *le* plus tôt que dans le cas de l'infinitif précédé d'une préposition.

Quel est le rythme du vers de Gerbert, « s'est a*lez* le *prendre* » ou « s'est alez *le prendre* » ? Il n'est pas douteux qu'à l'impératif le pronom n'ait porté l'accent du groupe verbe-pronom. Il est probable qu'il en est de même dans tous les autres cas. Quelle qu'en soit notre surprise, le passage du *Lancelot* doit, selon la vraisemblance, se rythmer ainsi : « il n'a *lieu* et *aise* de lui faire *le* sa*voir*. » Plus tard, le pronom a cessé de porter l'accent, et on a eu « je *vais* le *voir* », comme on avait « *pour* le *voir* ». Seulement ici toutes les étapes intermédiaires de l'évolution n'ont pas disparu. Par un archaïsme singulier et qui reste à expliquer [2], une dizaine de verbes ont conservé la construction du moyen âge. On disait autrefois : « je *le* vais chercher » et « je *le* fais chercher » : nous avons appris à dire « je vais *le chercher* », mais nous disons toujours « je *le fais* chercher ». A l'impératif la différence apparaît plus curieuse encore. D'un côté on a :

Va le chercher	(va l *ʃɛrʃe*)
Va l'attendre	
Va les attendre	(va lezatàdr)

1. Sire, fet Boorz, por Dieu menez *m'i*. *Queste del S. Graal*, 183, 3-4.

2. Voyez toutefois Clédat, *Grammaire raisonnée de la langue française*, 6e éd., 1896, pp. 149 ss.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et de l'autre :

Fais-le chercher	(fɛlə ʃɛrʃe)
Fais-le attendre	
Fais-la attendre	
Fais-les attendre	(ʃɛle atãdr)

Bien mieux : alors qu'on dit .

Viens me chercher	(vjɛ̃ m ʃerʃe -anc. fr. vien moi chercher.
Viens m'attendre	(anc. fr. vien moi attendre)

on continue à dire :

Fais-moi chercher
Fais-moi attendre.

Nous avons ici, par exception, le point de départ et le point d'arrivée de l'évolution. Et c'est un des rares cas où la forme forte du pronom ait résisté, sur quelques points, à l'envahissement de la forme faible.

VII

Voici le dernier triomphe de la forme faible. Elle apprendra à se maintenir en tête de la phrase, d'où pendant longtemps il a été de règle de la rejeter après le verbe. « *Seras me tu* de bone foi ? » (*Renart*, br. XII, 603) est la construction traditionnelle, mais qui fera bientôt place à « *me seras tu* de bone foi ? » La forme moderne apparaît vraisemblablement dès la fin du XIIe siècle, elle est déjà fréquente dans le premier quart du XIIIe siècle, et elle se consolide pendant le reste du même siècle. Dans le passage suivant du *Lancelot* en prose, les deux tournures voisinent sans embarras : « Je ne sai riens del covine de laiens. — Sire, fait li chevaliers, *vaudriez le vous* savoir ? — Sire, fait il, nous en avons bien le pooir se nous quidiens bien faire. — Et por coi, fait li rois, me crient ches gens que je vous preigne ? — *Le vaudriez vous* oïr, fait li chevaliers ? » (p. 169, 7-10).

Ici, on le notera, la transformation s'est opérée de très bonne heure, et le mécanisme en est moins facile à pénétrer que dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les cas précédents. En tout cas, il est clair que l'initiative n'appartient pas seulement aux formes de la troisième personne. *Me* et *te* apparaissent en position initiale aussi tôt que *le*, *la* ou *les*.

Ha ! mesire Galaad, *me* lairez vos dont ci ?

Queste del S. Graal, 44, 12-3.

Car les cuers n'as tu mie, anchois les a perdus. *Te samble il* que je te die voir ? *Lancelot*, p. 218, 6-7.

Quelle est la valeur de *le me te* placés ainsi en tête de la phrase ? Sont-ce des formes pleinement atones, comme elles le sont aujourd'hui en pareil cas, ou comme elles le sont et l'étaient dès cette époque dans « il *le* voit, il *me* fait parler, il *te* semble » ? Faut-il y voir, au contraire, des formes semi-toniques ? La première hypothèse nous semble plus probable.

Dans un cas seulement l'interdiction de commencer la phrase par une forme faible a persisté jusqu'à nos jours. C'est à l'impératif. Nous disons encore : préviens-*moi*, écris-*moi*, prends-*le*, écris-*leur*. Ici non plus on n'entrevoit pas la raison de cette survivance. Pourquoi pas « me préviens » comme « me préviens-tu » ? Il est vrai que de *voi moi ci* on est passé à *me voici*, mais cette interversion du pronom ne s'est effectuée qu'au moment où on a cessé de sentir en *voi* un impératif. L'impératif est en lui-même un mode extrêmement stable, et il semble que tout ce qui dépend de lui participe de cette stabilité. Toutefois cette observation ne s'applique qu'aux types de phrase réellement employés dans la conversation courante. Ces types sont au nombre de deux : dites-le, ne le dites pas. Dans la phrase négative *ne* précède et à l'abri de cette particule la forme faible du pronom a pu se maintenir devant le verbe dès les débuts de la langue et elle y est restée. Dans les œuvres du moyen âge on trouve souvent un régime ou un adverbe placé en tête de la phrase impérative : dans ce cas la forme faible du pronom restait devant le verbe, aussi bien que si la phrase avait débuté par la particule *ne* :

Se le bacon ne vous puis rendre,
a une hart me faites pendre.

Renart, V, 89-90.

Biax amis, fet la roïne au vallet, se Diex t'ait, *or me* di de quelle façon il est. *Queste del S. Graal*, 10, 16-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce type de phrase a disparu. Nous dirions : « faites-moi pendre à une hart », « maintenant dites-moi » ou « dites-moi maintenant [1] ». Ainsi il ne reste plus aujourd'hui que les deux types définis plus haut. Cette dualité se maintiendra-t-elle ?

On entrevoit qu'un jour l'un des types pourrait bien disparaître devant l'autre. Dans la conversation très familière on se permet à l'occasion des tours comme le suivant : *le* met pas là-dessus, *te* fais pas de bile. Ainsi on supprime la particule *ne* et on n'hésite pas à laisser la forme faible du pronom en tête de la phrase, même à l'impératif. De cette façon on rentre dans le droit commun, et il y a en effet identité de structure phonétique entre « le veux-tu » ? et « le met pas ». Toutefois cette tendance n'est pas la seule qu'on puisse observer à l'heure présente. La langue populaire, qui connaît bien la tournure « le met pas là-dessus », en emploie encore une autre, qu'elle préfère peut-être : *met-le pas* là-dessus, *fais-toi pas* de bile. C'est l'influence de l'impératif affirmatif qui se fait sentir ici. Quand un archaïsme est bien vivant, il n'est pas rare qu'il donne ainsi naissance à un développement nouveau. C'est un peu de terrain gagné tardivement à la forme forte.

Quand l'impératif est suivi de deux pronoms, la situation est plus trouble, car plusieurs tendances sont à l'œuvre, même dans la langue cultivée, et aucune ne semble avoir triomphé encore. « Donnez-le-*moi* » est, pour le pronom de la 1re personne du singulier et pour le masculin, la forme normale. Au premier abord, elle semble aller curieusement à l'encontre de la tradition. « Il *le me* donne » a depuis des siècles cédé la place à « Il *me le* donne ». Pourquoi conserver à l'impératif seulement la construction du moyen âge ? La langue populaire n'est-elle pas plus conséquente en préférant « donne-*moi-le* » ? On s'explique pourtant cette exception au premier abord si singulière. Pendant des siècles *moi* placé après le verbe a porté l'accent du groupe verbe-pronom. Si le pronom régime de la première personne était lui-même suivi d'un pronom sujet, qui de par sa position devait de toute nécessité porter l'accent du

1. Les phrases du type « Écrivez-moi *et me* faites savoir ce qu'il en est » qui relèvent de la même tradition, ont survécu presque jusqu'à notre époque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

groupe, *moi*, nous l'avons vu, faisait place à *me*. Par conséquent, « donne *moi le* » au lieu de « donne *le moi* » constitue une innovation bien plus radicale que « il me le donne » au lieu de « il le me donne » : il n'y a de changé dans ce second cas que l'ordre des mots, dans le premier cas il y a en outre un bouleversement des lois traditionnelles de l'accentuation. La langue populaire, qui n'a ni lecture, ni souvenirs, s'arrête rarement avant d'avoir atteint le terme logique d'une évolution commencée. Elle rompt ici avec une double tradition, la langue cultivée n'en a abandonné qu'une, et elle maintient « donne-*le-moi* » au prix d'une inconséquence. Toutefois, c'est peut-être le peuple qui aura raison en fin de compte. « Donne-moi-*le* » passe encore pour un vulgarisme [1], mais « donne-moi-*la* » où l'accentuation du pronom de la troisième personne est moins remarquée, parce qu'elle tombe sur une syllabe de pleine sonorité, choquerait sans doute beaucoup moins de gens. M. Clédat admet « donne-*moi-la* » et « donne-*la-moi* [2] ». Il accueille avec le même éclectisme « apporte-les-nous » et « apporte-nous-les ». Il est certain que « Tenez-*vous-le* pour dit » sonne mieux à l'oreille que » tenez-*le-vous* pour dit ». Est-ce parce qu'il est désagréable, dans ce second cas, de prononcer les deux « ou » en succession ? Pourtant « Tiens-*le-toi* pour dit » ne présente pas cet inconvénient et n'en sonne guère mieux. Nous croyons que ceux qui disent « tiens-*le-toi* pour dit, tenez-*le-vous* pour dit » se règlent, consciemment ou inconsciemment, sur « donne-*le-moi* », forme fréquente, qui est enseignée expressément aux enfants et qui a ainsi acquis valeur de norme. Mais la forme naturelle, spontanée — celle qui survivra sans doute — est, à notre avis « tiens-*toi-le*, tenez-*vous-le* pour dit ». Il y a plus : ajoutez un monosyllabe comme *donc* à toutes les formes précé-

1. M. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, 2e éd., 1923, pp. 651-5, signale un exemple de « donne-*moi-le* » dans Molière (*Fourberies de Scapin*, III, 2). Il est vrai que la locution se trouve dans un passage en jargon, et il est probable que Molière n'entendait pas la prendre à son compte.

2. *Ouvr. cité*, p. 155. M. Clédat va même plus loin, car il dit : « Les deux tendances s'équilibrent, et on dit tantôt *le moi*, tantôt *moi le*... », mais comme exemple de cette seconde tournure il ne mentionne que « donne-moi-*la* ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dentes, et l'ordre de la langue populaire cesse d'être choquant. On peut hésiter sur « apporte-les-nous » et « apporte-nous-les », mais « apporte-nous-les donc » n'éveille guère de scrupule. « Donne-moi-la donc » a un petit air naturel qui fait passer aisément le tour insolite. Même le vulgarisme « donne-moi-le », affublé d'un *donc* (dɔn mwal dõ), devient presque inoffensif. D'où ce monosyllabe tient-il la vertu de désarmer ainsi les puristes ? C'est, croyons-nous, que placé à la fin de la phrase il en change la cadence. « Donne-moi-le » forme un seul groupe rythmique, où le pronom de la troisième personne est accentué après une forme pleine de la première, contrairement à toutes les traditions de la langue : d'où la défiance et la résistance de ceux qui sont encore influencés par ces traditions. « Donne-moi-le donc » forme au contraire deux groupes rythmiques très nets, « donne-*moi*-le *donc* », qui dissocient les deux formes de pronom : *le* s'efface devant *donc* qui prend l'accent du second groupe et l'oreille retrouve dans le premier une combinaison qui lui est familière. Mais on s'habitue tout de même ainsi à accepter un ordre de mots qui a besoin d'un artifice de ce genre pour s'imposer. Le pronom de la troisième personne pourrait bien passer un jour après celui de la première et de la deuxième, à l'impératif comme aux autres modes.

*
* *

Que reste-t-il donc aujourd'hui de tout ce système compliqué du moyen âge dont nous avons exposé le fonctionnement dans la première partie de de ce travail ? Nous écarterons les phrases du type « vient-il ? que dis-tu ? », où le pronom porte l'accent du groupe. Il ne s'agit ici que de pronoms sujets qui rentrent dans une catégorie à part. Si nous nous en tenons au cas du pronom régime placé après le verbe, nous dirons que l'évolution qui a transformé ce système a abouti à deux résultats importants : 1. Elle a donné à la forme faible du pronom une souplesse ou une indépendance qui lui permet d'occuper avant le verbe toutes les positions dont elle était autrefois exclue ; 2. Elle a éliminé en très grande partie l'emploi de la forme forte après le verbe. Écartons le cas où *moi* et *toi* sont sujets, « tu l'as vu, *toi* », et le cas où ces pronoms reprennent pour la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compléter ou l'éclairer une forme faible antécédente : « il vous a prévenus, *toi* et ton frère ». Dans les deux cas, les pronoms à forme pleine constituent à eux seuls une seconde phrase que ni la grammaire ni le rythme ne relient très étroitement à la première. En dehors de ces deux types de phrase, *moi* et *toi* tendent à devenir essentiellement des compléments de préposition. Certains dialectes — ceux qui disent « baille *me* le » — sont allés jusqu'au bout de ce développement. La langue commune ne conserve plus *moi* et *toi*, après le verbe, que dans deux constructions, qui ont toutes deux leur verbe à l'impératif.

1° Une dizaine de verbes, nous l'avons vu, maintiennent la forme pleine entre l'impératif et un infinitif qui dépend de cet impératif : fais-*moi* prévenir. Cette construction, exceptionnelle ici puisqu'elle ne s'applique qu'à un petit nombre de verbes, est-elle durable ? Il le semble bien, et pourtant il y a dans ce petit groupe aussi des signes de désintégration. Un verbe au moins admet les deux constructions, celle d'autrefois et celle d'aujourd'hui, c'est *envoyer*. On dit encore « il faut l'envoyer chercher », « envoie-le chercher » (lø) « envoie-moi chercher», et ce sont sans doute les formes que préféreraient les gens qui parlent avec soin ; mais « il faut envoyer le chercher » (l), « envoie le chercher » (āvwal ʃɛrʃe), « envoie me chercher » (āvwam ʃɛrʃe) sont des formes correctes et qui gagnent du terrain. On saisit ici sur le vif un des procédés favoris de la langue au cours d'un développement. Elle prend son temps. Elle ne cherche pas à emporter la position de vive force. Elle en effrite les défenses, morceau par morceau. Quand elle aura réglé le compte de *envoyer*, ce sera peut-être le tour d'un autre verbe ;

2° L'impératif affirmatif se fait suivre de la forme pleine : préviens-*moi*. Ici la construction est très solide, et nous avons vu que dans la langue populaire elle gagne même sur le domaine de l'impératif négatif. Les phrases du type « donne-*moi* » conserveront encore pendant des siècles un tour qui appartient proprement à une époque disparue de la langue.

A négliger la double exception de l'impératif, nous constatons que *me te se* et *moi toi soi* ont divergé de plus en plus. Il y avait là autrefois deux groupes de formes équivalentes dont l'une était toujours prête à intervenir ou à disparaître devant

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'autre selon que le requérait le jeu de l'accentuation. Aujourd'hui ces deux séries sont devenues presque étrangères l'une à l'autre, et en tout cas leurs emplois ne coïncident plus : *me te se* sont des régimes du verbe, *moi toi soi* sont des régimes de préposition. Quel est le sens de cette évolution ?

Il est visible qu'à un état de la langue où le pronom personnel se mouvait dans la phrase au gré des variations du rythme, a succédé un état où la place de ce pronom est arrêtée une fois pour toutes : *me* ne peut plus passer après le verbe, *moi* ne peut plus qu'accompagner la préposition. C'est donc là une des étapes de l'évolution qui a abouti à l'établissement d'un ordre des mots fixe en français. Quel est ici le facteur déterminant ? Est-ce, comme ailleurs, la chute de la déclinaison ? Mais justement, dans le domaine du pronom personnel, la déclinaison a subsisté, et des oppositions comme *je : moi* et surtout *le : lui*, *les : leur* ont conservé jusqu'à nos jours le souvenir et la valeur même des anciens cas. On peut concevoir, pourtant, que dans une phrase où la place du substantif, celle du verbe, de l'adverbe et du pronom sujet sont désormais rigoureusement déterminées, une fixation de la place du pronom régime devait suivre comme une conséquence presque nécessaire. D'autant plus que l'obligation, qui s'est imposée peu à peu, d'employer toujours le sujet avec le verbe — que ce sujet soit nom ou pronom — faisait par là-même disparaître toute une partie de la liberté antérieure : des types de phrase comme « respondras moi »? , « porpense soi », « arment soi » (pp. 61-2), ainsi que « moi est avis », dont nous n'avons pas eu occasion de parler, sont dès lors condamnés, et on ne peut plus dire que « me répondras-tu ? » « il se porpense » « qu'ils s'arment », « il m'est avis ». De même l'inversion, qui se fait de plus en plus rare, transforme une phrase comme « consente moi li Dieux d'amour» en « que le Dieu d'amour me consente ». Voilà bien des développements concordants, et il semble qu'il y ait là suffisamment de quoi expliquer les résultats que nous avons cherché à mettre en lumière. Ou faut-il faire intervenir, à titre accessoire ou même principal, le rôle de l'accent ? C'est le jeu d'un rythme marqué qui a créé les doublets *me* et *moi*, *le* et *lui*, c'est la présence d'un net accent d'intensité qui a groupé les pronoms autour du verbe et les a retenus dans son orbite, tout en leur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

assignant des positions variables selon les modifications du rythme. Faut-il croire que, si les pronoms régimes ont enfin relâché les liens de cette sujétion, c'est parce que l'accent du verbe est devenu moins impérieux ? En ce cas, on conclurait sans doute du verbe aux autres parties du discours, et finalement on en viendrait à admettre que, depuis les temps lointains du latin, l'accent tonique de notre langue a perdu une partie de sa force. En même temps qu'un ordre de mots fixe, il se serait établi un rythme nouveau, caractérisé par des temps forts moins marqués. Quelle hypothèse est la bonne ? Entre les deux nous n'entreprendrons pas de décider. Nous dirons toutefois que la première nous semble plus probable.

Lucien FOULET.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉLANGES

FRANÇ. *GARS*, *GARÇON* ; PROV. *GARTZ*, *GARSON* (> ITAL. *GARZONE*, ESPAGN. *GARZON*, PORTUG. *GARÇÃO*).

Étymologies à rejeter.

1) Lat. carduus « chardon » : Diez, *Etym. Wb.*, p. 157.

2) Bret. *gwerc'h* « jeune fille » : Littré. *Gwerc'h* est une importation française. Cf. le picard *guerchon* « garçon ».

3) Germ. *Garsindis*, nom de femme, dont *garce* serait une forme caressante : Suchier, *Zeitschrift für rom. Phil.*, XVIII, 281.

4) Anc. haut-allem. *gartea* « verge » > franç. *garce* : Herzog, *Zeitschrift für rom. Phil.*, XXVII, 124. Cette étymologie et toutes les autres précédentes sont inadmissibles pour la forme.

5) Germ. **wartja* « verrue » > franç. *garce* : Körting, *Wb.* 1928. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.* 9510) préfère cette étymologie, mais la qualifie de douteuse pour la forme. Elle me paraît inadmissible pour le sens.

Étymologie proposée.

Il est curieux de remarquer comment on a fermé les yeux sur l'origine du français *gars*, *garçon*. C'est d'abord Diez qui écrit : « Le *g* initial ne peut répondre au *w* allemand, puisque l'italien *garzone* n'est jamais écrit *guarzone* ; la graphie provençale *guarso*, qu'on rencontre de temps en temps, est due à l'inexactitude. » Cela est d'autant plus surprenant que Diez admet que le gaélique *garsan* est emprunté du français et qu'il tire de l'anc. haut-allem. *warôn*, par l'intermédiaire du fran-

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

çais *gare*, l'italien *gara* qui ne prend jamais la forme *guara*. Après Diez, c'est Littré qui, lui, hésite à voir dans le provençal *guarz* une graphie fautive pour *garz*, mais qui, au lieu de chercher dans le germanique le primitif régulier de *guarz*, rapporte ce mot au celtique *gwerc'h* proposé par Pott. C'est ensuite Körting, qui voit bien qu'il faut mettre un peu d'ordre dans l'étymologie de *garçon*, qui s'adresse sérieusement au germanique.... et prend comme souche de la famille non seulement une forme féminine, mais bien un mot qui signifie « excroissance ». Pour trouver la vraie étymologie, il aurait suffi à M. Meyer-Lübke de penser au mot *garçon* en décrivant, dans sa *Grammaire des langues romanes*, l'origine du suffixe français *-çon*, mais il ne paraît pas y avoir songé, bien qu'il consigne *enfançon* et toute une série d'autres mots moins usités que *garçon*. Enfin, tout récemment, M. Meyer-Lübke enregistre dans son *Dictionnaire étymologique* l'étymologie **wartja* « excroissance » et la seule chose qu'il y trouve à redire, c'est qu'on ne rencontre pas de formes à *w* initial. Cependant Roquefort cite la forme *warçon* et il y a le provençal *guarz*.

On devine que je vais proposer le primitif *wartio, *wartionem, formé sur l'ancien haut-allemand *wart*, à l'aide du suffixe latin -io, -ionem. Me dira-t-on que ces formes auraient donné tout d'abord en français et en provençal *guarz* et *guarçon*; que, le français ne présentant presque jamais *gu* dans ces mots, Diez a pu, après tout, avoir raison de mettre en doute l'exactitude de la graphie *gu*; et que la forme *garçun* se trouve dès la *Chanson de Roland* qui conserve toujours *gu* dans les mots *guarde, guarder, guarant, guarir, guarni*? A cette objection je réponds d'abord que la *Chanson de Roland* hésite entre *Gascuigne* et *Guascuigne*, et ensuite que dans *garçun* nous sommes en présence de la loi suivante qu'on n'a pas encore observée : *En syllabe protonique* (*initiale ou non initiale*), gw *se réduit à* g *dès la période prélittéraire*. Comme j'ai déjà établi, au § XI de mes *Recherches philologiques romanes*, que *kw* se réduit à *k* dans les mêmes conditions, la loi que je viens d'énoncer n'a rien d'étonnant; au contraire, on peut la regarder comme un corollaire. C'est donc à tort que M. Meyer-Lübke (*Dict. étym.* 9502) traite de surprenant *g* au lieu de *gu*, dans l'espagnol *garduño*, portugais *gardunho*, galicien *garridunha* « martre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

domestique ». Je n'ai guère besoin d'ajouter que c'est par l'analogie du radical *guar* que *gu* subsiste dans *guarder*, *guarant*, *guarir*, *guarni*. On aurait dit de même *guarçon* pour *garçon*, si ce mot n'avait cessé de rappeler son origine.

Il faut voir dans l'italien *garzone*, l'espagnol *garzon* et le portugais *garção* des importations françaises. Pour le mot italien, M. Meyer-Lübke (*Dict. étym.* 9510) admet expressément l'emprunt ; pour les mots hispano-portugais, il l'admet implicitement, en écrivant au § 459 de sa *Grammaire des langues romanes* (trad. franç.) ce qui suit :

Il est remarquable que le français, avec des radicaux en *c* et *t*, présente des dérivés en *-çon* : *arçon*, *clerçon*, *limaçon*, *hameçon*, *poinçon*, *tronçon*, aussi en ancien français *oresson* (bord) ; *courçon*, *écusson*, *enfançon*, *poçon*, *tesson*, en ancien français *lisson* (lit), *nevesson* (petit-fils). Ces formations sont circonscrites en France, car l'ital. *arcione*, esp. *arzon* doivent provenir du français, l'esp. *clerizon*, *infanzon* du moyen-latin, qui repose à son tour sur le français.

Mais M. Meyer-Lübke ajoute :

On n'est donc pas fondé à reconstituer des prototypes latins en *-cio* et *-tio*. D'ailleurs, des primitifs *nepotio*, *scutio*, *testio* seraient insuffisants, du moins pour les formes françaises. Il vaut mieux admettre, avec les mots en *t*, un suffixe *-çon*, dont la consonne aura été empruntée à des cas comme *mon-c-eau* (*monticellu*), *lai-c-elle* (*lacticella*), *ar-c-eau* (*arcellu*) etc.

C'est ce que je n'admets point ; comme l'analogie des formes *nevot*, *escut*, *test* aurait empêché la création des formes *nevoiz*, *escuiz*, *teis*, il me semble bien préférable de supposer des prototypes latins en -io.

L'étymologie que je propose nous apporterait un nouvel exemple de l'existence de cette terminaison dans le domaine français. Comme le suffixe latin -io, -ionem a pour synonyme en ancien haut-allemand le suffixe *-ari*, le primitif *wartio répond à l'anc. haut-allem. *wartari*, nouv. haut-allem. *Wärter* et désigne la personne qui accomplit l'action marquée par le verbe *wartên*. Ce verbe partage avec l'anc. haut-allem. *warôn* la signification fondamentale de « avoir l'œil sur, appliquer son attention, ses soins, à ». Aussi *wartio, comme *wartari*, signifie-t-il proprement « celui qui a l'œil sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelque chose ; qui a le soin, la garde, de quelque chose ; qui est de service auprès de quelqu'un ». Le nouveau haut-allemand *Wärter* et son composé *Aufwärter* gardent encore aujourd'hui ce sens primitif et pour montrer qu'il appartient également au français *garçon*, je n'ai qu'à tirer du dictionnaire de Sachs ces définitions : *Aufwärter* « garçon, domestique » ; *Aufwartebursche* « garçon (qui sert en qualité de domestique) ». Remarquons aussi que l'anc. haut-allem. *wartên* est synonyme du latin attendere, que le nouv. haut-allem. *warten* se traduit ordinairement par *attendre*, que l'anglais *attendant* possède tous les sens que je viens d'attribuer à *wartio, qu'il traduit *Aufwärter*, *Aufwartebursche*, et qu'on lit dans Ingulfus : *Habeatque clericum seu garcionem suo servitio semper attendentes*. (Du Cange, *s. v. garcio*.) Les auteurs du *Dictionnaire général*, et même tous les étymologistes, attribuent aux sens du mot *garçon* l'évolution suivante : « enfant du sexe masculin » > « personne du sexe masculin non mariée » > « jeune ouvrier travaillant pour le compte de son maître » (*garçon tailleur*, *garçon serrurier*) > employé subalterne » (*garçon de bain*, *garçon de café*, *garçon de bureau*). Il faut intervertir cette série. Dans le dernier sens, qui est le sens primitif, *garçon* est synonyme de *Aufwärter* ; à côté de *garçon de bain*, qui répond exactement à l'allemand *Badewärter*, on disait autrefois *gardeur de bain*. L'idée primitive de « garde » perce également dans le sens unique que Salva donne à l'espagnol *garzon* « adjudant major dans la garde impériale » et qui rappelle l'ancien français *garçon-major* ; cf. *gardien-major*. Les *garçons de la garde-robe* étaient *custodes corporis regis*. Si le bas-latin employait *garcinae* pour dire « impedimenta castrorum », c'est que les *garçons d'armée* étaient proprement « custodes impedimentorum » : il est probable que chaque officier avait un *garçon* à qui il confiait le soin de ses armes et de son bagage personnel. Comme ces *garçons* n'étaient pas armés et ne combattaient pas, il est naturel que, par opposition aux mots *chevalier*, *baron*, *bachelier*, le mot *garçon* ait pris au moyen âge une acceptation très défavorable et qu'il soit devenu une grosse injure signifiant « lâche, coquin ». Il a perdu entièrement ce mauvais sens en même temps que le sens de « valet d'armée ».

Dans les expressions *garçon tailleur*, *garçon boulanger*, *garçon*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

serrurier, le mot *garçon* garde le sens primitif indiqué par Ingulfus et reste équivalent à l'anglais *attendant*.

C'est Diez lui-même qui fait remarquer que, dans l'ancienne langue, on emploie ordinairement *danzel* ou *valet* pour dire « enfant mâle » et que le mot *garçon* signifie la plupart du temps « serviteur, aide-manœuvre, goujat ». Il y a là une preuve importante de l'étymologie *wartione car si *garçon* avait commencé par signifier « enfant mâle » et que, dans ce sens, il eût cédé la place à *valet* pendant plusieurs siècles, il est impossible de croire qu'il eût repris ce sens dans les temps modernes. D'un autre côté, si *garçon* vient de *wartione, il a suivi pour le sens la même marche que le mot anglais *lad*.

G. G. NICHOLSON.

SUR SAVARIC DE MAULÉON

M. Jean Audiau, auteur d'un mémoire sur *Les Troubadours et l'Angleterre* [1], m'a communiqué deux notices qu'il a copiées dans des manuscrits du British Museum, et qui se rapportent au troubadour Savaric de Mauléon. Voici ces deux textes, tels qu'ils me sont communiqués [2]. Le premier n'est pas daté ; le second, si on s'en tenait à la mention *a° 3° reg. Joh.* (= *anno tertio regis Johannis* [3]) serait de 1202. Savaric y est qualifié de vicomte de Southampton. Mais, d'autre part, les mots *XVIII° Regis* indiquent une autre date, qui est celle de 1216, date de la mort de Jean sans Terre.

1° Harl. 311, f° 130 recto (S. d'Ewesii collectanea plerumque historica) : « 47. Rex confirmavit Radulpho de Maleon et Willielmo de Maleon et Savarico filius ejusdem Radolphi totum

1. Extrait du *Bulletin de la Société des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, Tulle, 1920.

2. La présente notice était imprimée depuis quelque temps, lorsque, en lisant le livre récent de Chaytor, *The Troubadours and England* (Cambridge, 1923), j'ai trouvé ces mêmes documents cités aux pages 69, note, et 72, n. 3. M. Chaytor, d'après ce qu'il dit dans sa *Préface*, les a connus de la même manière que moi.

3. Jean sans Terre, 1199-1216. En 1202, Savaric était encore partisan d'Arthur de Bretagne, frère de Jean sans Terre, avec lequel il fut fait prisonnier à Mirebeau (Diez, *Leben und Werke*, 1re éd., p. 402).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Talemondeis [1] et les Mostiers [2] des Mafels et Curson [3] cum omnibus pertinentibus de Talemondeis... ac etiam rex concessit praefato Radulpho et Willielmo et Savarico [4] decem millia solidorum monetae annuatim percipienda in praepositum de Rupella... »

2° Harl. 86, f° 48. (Collectanea ex rotulis in Archivis Turris London. temp. Joh. et H. III : membrana 7ª, a° 3° reg. Joh.) : « Savaricus de Malo Leone vicecomes Suthantonensis Testis VII° Junii XVIII° Regis. Et habuit castrum Portestrum [5] custodiendum. » [6]

J. ANGLADE.

L'ÉPÉE DE LANCELOT DU LAC

Les rois de France de la branche des Valois-Orléans ont cru posséder l'épée de Lancelot du Lac. Un inventaire des vieilles armes conservées au château d'Amboise, exécuté en septembre 1499, porte au début : « Une espée enmanchée de fer, garnie en façon de clef, nommée l'espée de Lancelot du Lac, et *dit on qu'elle est fée* [7]. » Ces armes ont dû être transférées entre 1501 et 1506 au château de Blois. J'ignore leur destinée ultérieure.

F. LOT.

---

1. Talamon (auj. Talmont, Vendée) de la Bibliographie provençale (*Ms.* Talarnon, Chabaneau *corr.*). La forme *Talamondeis* indique d'ailleurs le territoire, le *Talmondois*.

2. Moutiers-les-Maufaits (Vendée).

3. Sans doute Courçon (Charente-Inférieure).

4. *Ms.* de Sauarico.

5. Porchester.

6. Je signale à titre de curiosité et sans y insister, pour diverses raisons, la brochure suivante : *Savary* III *de Mauléon, comte d'Essex, prince de Talmond, sénéchal d'Aquitaine* (1172-1233), par le vicomte Henri de Mauléon de Mazières..., avec 3 illustrations par MM. Ed. des Robert et le vicomte de Balzesme ; à Paris, aux bureaux de la *Revue héraldique* et de la *Revue des Questions héraldiques*, 1905 ; in-8, 24 p. (tiré à 50 exemplaires). On y trouve, comme illustration la reproduction des monnaies et des sceaux de Savary de Mauléon. L'auteur ne donne d'ailleurs que des références déjà connues.

7. Publié par Le Roux de Lincy dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. IV, 1847-48, p. 420 ; cf. p. 416.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

FLOUDEHVEG

Tel est le nom du port de Grande-Bretagne où la dame du Lac débarque avec Lancelot qu'elle amène à la cour du roi Arthur [1]. Je propose comme identification HUDAN-FLEOT, qui existait non loin de West-Hythe. Ce nom est attesté dès une époque très ancienne. On lit dans des actes du roi du Kent Aethelbert, du 20 février 732, et d'Egbert un siècle plus tard : « termini vero terrae illius haec sunt : ab oriente terra regis, ab austro fluvius qui dicitur Limenau, ab oriente et in septentrione Hudan fleot [2] ».

F. LOT.

NOTE SUR UN LÉGENDIER FRANÇAIS CONSERVÉ DANS LA BIBLIOTHÈQUE DU CHAPITRE DE CARLISLE

La Bibliothèque du Chapitre de Carlisle (Co. Cumberland, Angleterre) contient un manuscrit, sans cote, intéressant pour les études romanes. Ce n'est d'ailleurs pas un ms. inconnu. G. Paris et P. Meyer l'ont utilisé [3] mais sans en avoir directement connaissance et la description annoncée dans la *Romania* en 1888 n'a jamais paru [4].

C'est un recueil de 193 feuillets, de 169 sur 125 millimètres, dont quelques-uns en fort mauvais état, réunis sous une reliure

1. *Lancelot*, éd. O. Sommer, III, 118-119.

2. J'emprunte ces exemples à Rice Holmes, *Ancient Britain*, p. 541 et 542, note 1 ; cf. les cartes du rivage du Kent des pp. 304-305, 312-313, 530-531.

3. G. Paris, *Un second manuscrit de la rédaction rimée (M) de la vie de saint Alexis*, dans *Romania*, XVII, 1888, pp. 106-120. P. Meyer dans *Histoire Littéraire de la France*, t. XXXIII, p. 338, n. 1, et p. 343 où il renvoie à *Notices et Extraits*, XXXIII, 1, p. 60.

4. Cf. G. Paris. P. Meyer ignore notre manuscrit en ce qui concerne la vie de St Jean Bouche d'Or (*Hist. Litt.*, XXXIII, p. 354) et surtout dans sa liste des manuscrits contenant des légendiers en prose (*ibid.*, p. 457). T. W. Jackson, de Worcester College, Oxford, qui signala le manuscrit à G. Paris et sans doute, en ce qui concerne la vie de sainte Catherine, à P. Meyer, annonçait en 1888 l'intention d'en publier une description.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelque peu détériorée, qui remonte probablement au xve ou au xvie siècle [1].

Ce recueil se compose en réalité de trois manuscrits, ayant pour origine le nord de la France si l'on en juge par la langue des scribes, qui est incontestablement le picard. Ces trois manuscrits ont été réunis anciennement puisqu'une table pour l'ensemble du recueil, dont l'écriture ne saurait être abaissée au delà du xve siècle, figure au f° 4 v°.

Cette table donne, alternativement en noir et en rouge, les titres des différents ouvrages contenus dans le manuscrit :

Disputacio sanctorum Petri et Pauli contra Symonem magum.
Passio sancti Petri apostoli.
Decollatio sancti Pauli apostoli.
Vita sancti Johannis apostoli et evangeliste.
Vita sancti Jacobi apostoli.
Vita sancti Mathei evangeliste.
Vita sanctorum apostolorum Symonis et Jude.
Vita sancti Thome apostoli.
Vita sancti Andree apostoli.
Vita sancti Philippi apostoli.
Vita sancti Marci evangeliste.
Vita sancte Agnetis.
Causa quare festum sancti Petri ad vincula celebratur [en marge : *Nota*].
Vita sancti Alexii.
De cupiditate que est in mundo.
De natura leonis per quem Christus designatur.
De quadam bestia quae dicitur aptolos bicornis per quam magni clerici designantur.
De duodecim lapidibus per quos designantur omnes virtutes in mundo tam hominis quam femine.
Quod bonum est alta voce in diebus sollempnibus in ecclesia decantare [en marge : *Nota*].
De sancto Johannis lingua aurea.
Vita sancte Katerine virginis.

Comme on le verra la table présente quelques omissions.

1. Nous tenons à exprimer notre gratitude au Doyen et au Chapitre de Carlisle qui ont bien voulu déposer leur précieux manuscrit à la John Rylands Library à Manchester pour nous en faciliter l'examen, comme aussi au directeur de cette bibliothèque (Dr Guppy) pour avoir accepté la responsabilité de ce dépôt.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il n'y a pas de titre général pour le recueil, sauf une courte inscription en anglais d'une main moderne : « This vol. chiefly consists of ancient legends and lives of the saints — In old French. — The writing is of different ages but all very ancient » (f° 1).

Voici les caractéristiques des trois manuscrits :

A = ff° 1-111. Écrit dans son ensemble, à raison de 23 à 28 lignes à la colonne, sur deux colonnes, par une seule main de la première moitié du XIIIe siècle, avec de grossières initiales rouges et des rubriques; dialecte picard. Quelques feuillets ont été arrachés comme on peut s'en rendre compte par l'examen des signatures tracées, les deux premières à l'encre rouge, et les autres en noir :

I^7, II^8, [III manque], IIII^8, IIIII^8, VI^8, VII^8, IX^8, X^8, XI^8, XII^8, XIII^7, XIIII^8.

Il est possible que le feuillet 3 ait été ajouté lors de la reliure du recueil, et il semble bien que le feuillet 111, dont il ne reste plus qu'un fragment, ait servi de couverture.

B = ff° 112-164. 24 à 25 lignes (ff° 112-133), puis 26 à 27 lignes (ff° 134-164) à la page, seconde moitié du XIIIe siècle, initiales rouges et bleues ornées de traits à l'encre rouge; dialecte picard. Le manuscrit est complet et l'examen des signatures ne révèle aucune mutilation : I^{10}, II^8, III^8, $IIII^{or\ 8}$, V^8, VI^8.

C = ff° 165-189. 28 lignes à la page, début du XIVe siècle, initiales en rouge ornées de traits à l'encre noire; dialecte picard; ni signatures ni réclames; le manuscrit est incomplet à la fin.

Ces trois manuscrits ont-ils été réunis en un volume en Angleterre ou en France ? Comment le recueil est-il arrivé à Carlisle ? Autant de questions sans solution, le manuscrit ne fournissant aucune indication et la bibliothèque du chapitre de Carlisle n'ayant fait l'objet d'aucune étude.

Il nous faut examiner maintenant au point de vue de leur contenu les trois manuscrits qui composent le recueil.

I. — Un des feuillets de garde du manuscrit *A*, le feuillet 3, provient d'un autre manuscrit de la fin du XIIIe siècle et a été inséré, sans doute, au moment de la reliure du recueil. Il contient un fragment de « conte d'aventure » dont la langue pré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sente des traces très nettes de dialecte picard. C'est le début du récit des aventures d'un personnage dont le nom n'est pas donné dans notre fragment, fils du roi de Galles,. Yolens, et de la femme de celui-ci, Andelise, fille du roi de Danemark. Le poème est écrit en vers de huit syllabes rimant deux à deux. Yolens et sa femmé semblent inconnus de l'histoire littéraire, c'est pourquoi nous avons cru utile de publier le fragment.

Ki biaus mos set dire et reprendr e
Bien les doit conter et aprendre
A chiaus qui les veulent oïr
Dont biens et honours poet venir.
Je ne dis pas c'a toutes gens 5
Doive li hons moustrer son sens ;
Car maintes gens sevent blasmer
Que reprendre sans amender,
Et on blasme bien sans raison ;
Teus cose n'est se anois non. 10
Pour çou me plaist c'a çou entende
Ki bien reprent et bien amende.
J'ai mis me pensee et ma cure
D'un roial conte d'aventure
Commencier et dire briement 15
Sans anui et alongement.
Pour çou est li contes roiaus
Que fieus de roi est li vassaus
Dont li contes est devisés
Qui bien doit estre racontés. 20
Jadis ot en Gales .I. roi
Qui mist grant paine et grant desroi
Au siecle amer et maintenir
Et molt le sot bien chier tenir.
Plains fu de valour et de sens 25
Si ot a non rois Yolens.
Molt par estoit de grant hautece
Et chevalliers de grant prouece.
Joie maintint tout son jouvent
Et venqui maint tournoiement, 30
Maint voiances et mainte guierre.
Contre tous homes tint bien terre.
Moils (*corr* : molier ?) ot boine, sage [et bele,
Qui toutans li sanle nouvele,
Car i l'avoit par amour prise. 35
Non ot li roïne Andelise.
Fille ert au roi de Danemarce.
Mais tres puis ke Noué fist l'Arce
Ne fu dame de se valour,
Onques nus ne vit bielissour. 40
Li rois l'avoit molt desiree ;
Liés fu quant il l'ot espousee.
Et a li n'en pesa de rien,
Ele l'amoit de fin cuer bien.
Quant par amour vinrent ensanle 45
Ne lor faloit riens, ce me sanle.
Trop plaisant vie demenoient
Toudis par amour s'entr'enjoient.
Li rois pour se tredouce amie
Faisoit mainte chevalerie. 50
Pour li portoit guiple de soie
Et chinturetes et coroie.
Li rois avoit .I. fil molt gent
Qui molt plaisoit a toute gent,
Que si estoit molt biaus parliers, 55
De cors estoit si bien taillés,
K'en lui nule riens ne faloit.
Lons bras et gentes mains avoit,
Lons col et droit et gros et blanc ;
Si n'estoit mie mors dou sanc, 60
Car sour son blanc visage estoit
Li coulours ki l'enluminoit. 62

II. — Au feuillet 5 commence un Légendier dont la pre-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mière page manque. C'est un petit recueil de 15 textes, traduction plus ou moins littérale du latin en picard. Quoique ne rentrant exactement dans aucune des catégories établies par P. Meyer [1], on peut dire qu'il se rapproche beaucoup du légendier que P. Meyer désigne par la lettre *A*. En effet, exception faite pour sainte Agnès, tous les textes qu'il contient concernent les Apôtres. Il est même à remarquer que la seule légende de *A* qu'ignore le manuscrit de Carlisle est celle de saint Longin qui n'est justement pas un apôtre. Mais il n'y a que six légendes qui se retrouvent avec la même forme dans *A* et dans le légendier de Carlisle. Ce dernier se rapproche davantage encore d'un manuscrit isolé, signalé par P. Meyer, le manuscrit *Français 686* de la Bibliothèque Nationale [2], qui contient un légendier du type *A*, mais dont seuls les six premiers articles sont identiques aux articles correspondants de *A*. En effet les légendes communes au manuscrit de Carlisle et au ms. *Français 686* sont probablement au nombre de dix, mais il y a trop de divergences, pour que l'on puisse même dire que les deux légendiers dérivent directement d'une source commune.

Nous donnons ci-dessous les premiers mots et la fin de chacune des légendes contenues dans le manuscrit de Carlisle, en indiquant soit le plus ancien légendier, soit les manuscrits où elles se retrouvent :

[1] [*Dispute de saint Pierre et de saint Paul contre Simon le magicien*].

f° 5, c. 1..... vous estes des gens, c'est à dire des paiiens, et vos lignaiges n'a nule cose se de chou non, ke vous aves esté ort et malvais et de malvaise creänche.....

f° 17 v°, c. 1..... S. Pol fu mis en le voie toiste [3] en le seconde mille de le cité de Rome la où il a biens fais et orisons et avera tous siecles.

[*A. 1*, B. N. *Fr. 686*, ff° 449-456 v°.]

1. Il est naturellement indispensable pour toute étude des légendiers français de se reporter à la magistrale étude de P. Meyer dans l'*Histoire Littéraire*, t. XXXIII, pp. 393-457. Nous y renvoyons le lecteur une fois pour toutes.

2. Nous remercions M. P. Lauer, du département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale, qui a bien voulu collationner notre description du manuscrit de Carlisle avec le manuscrit *Français 686*.

3. C'est évidemment une cacographie pour la « voie d'Ostie », la *Via ostiensis* où se trouve en effet la basilique de St-Paul.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

[2] *Chi est escrit comment sains Pieres fu crucifiiés.*

D'entendre le glorieuse passion S. Piere et de son martire k'il rechut pour Nostre Signeur.....

f° 21, c. 2..... et souvent avoient comfort de S. P. l'apostre par avision. Et glorefioient Dieu le pere omnipotent a cui glore est et vertus et loenge es siecles des siecles. Amen.

[*A.* 2, B. N. *Fr.* 686, ff° 457-463 v°.]

[3] *Chi comence comment S. Pauls fut decolés.*

De la passion S. Paul sacent tout creant en Nostre Signeur, car quant sains Luc li evangelistes fu venus.....

f° 30 v°, c. 2..... Et quant il eurent jeuné dusques en vespre si les baptisierent el non Nostre Signeur JhesuCrist.

[*A.* 3, B. N. *Fr.* 686, ff° 463 v°-469 v°.]

[4] *Chi comence li vie S. Jehan l'evangeliste mi[nim]e.*

A tans Domissiien l'empereur de Rome, estoit sains Jehans li evangelistes li frere(s) S. Jakeme l'apostre[s] en Ephese.....

f° 39 c. 1..... et warist de toutes maladies et de tous priex cheuls ki lavent el non de Jhesucrist ki vit avec le pere et le fi et le esperit. Amen.

[*B.* 4.]

[5] c. 2. *Chi comence le vie monsigneur S. Jake de Galisse.*

Chou sacent tout crestiien ke aprés le jour de le sainte pentecouste que li sains espris fu descendus.....

f° 48 v°, c. 2..... et furent en pardurable joie aveuc le benoit apostre ou Dix nous laist parvenir par se misericorde. Amen.

[*A.* 9, B. N. *Fr.* 686, ff° 494 v°-516.]

[6] f° 49, c. 1. *Chi comence li vie de saint Mathieu l'apostre et le benoit evangeliste k'il nous amaint a boine fin. Amen.*

Il est drois que Dieu ait cure de ses homes, mais plus a il soign des ames ke des cors. Si avient....

f° 62 v°, c. 1..... si les sormonterent et venquirent si com li vrais tesmoins le dist de leur vies si comme vous orrez chi aprés.

[*A.* 5, B. N. *Fr.* 686, ff° 476-484.]

[7] *Chi comence li vie des benois apostres nostre signeur saint Symon et saint Jude. Prions leur k'il prient por nous a Nostre Signeur et k'il nous puissent semonere a venir a le goie de paradis. Amen.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aprés le haut jour de l'Ascension Nostre Signer, et aprés le venue del sainst esprit se departirent li apostres.....

f° 77 v° c. 1..... Ensi finerent li doi apostre en parduraule goie ke Dix nous otroit par se misericorde. Amen.

[*A. 6.*]

[8] *Chi comence li vie au benoit apostre monsigneur saint Thumas.*

Nostre sire Jesucris s'aparut a saint Tumas l'apostre en ce tans k'il estoit a Cesaire le cité et li dist : Godefrois .I. roys envoie son prevost d'Inde en Ensurie....

f° 92, c. 1..... dist ke tant et plus avoit Nostre Sires pooir et faire plus grant merite pour monsigneur saint Thumas l'apostre.

[*F. 22*, B. N. ff° 528-536.]

[9] *Chi comence li vie Monsigneur saint Andrieu l'apostre Nostre Signeur Jhesucrist.*

Au tans ke sains Andrieus proeçoit a Patras le cité, si vint Egeas uns haus hom et riches pour.....

f° 94, c. 2..... Et Maximile une femme prist le cors de l'apostre et si l'oinst de riche onguement e puis ensevelis en convenaule lieu.

[B. N. *Fr. 987*, ff° 102 v°-106.]

[10] v°, c. 1. *Chi comence li vie saint Phlippe l'apostre nostre signeur Jhesucrist.*

Aprés l'ascension Nostre Signeur Jhesucrist, preecha sains Phlippes en Sice, ki est une partie de Grece, le non Jhesucrist vint ans.....

f° 95, c. 2.... Quant il ot chou fait et il ot ceus du pais confermés en vraie creānce.

[*F. 23*, B. N. *Fr. 686*, ff° 524-524 v°.]

[11] *Chi comence le vie Monsigneur S. Jake.*

Sains Jake dont vos aves ouï ki fu cousins Nostre Signeur Jhesucrist ,il fu vesques de Jherusalem et fu apelés justes par son non.....

f° 97 v°, c. 2..... XIII ans aprés le mort Jhesucrist ki vit et regne par tout les siecles.

[*B². 23*, B. N. *Fr. 686*, f° 494 v°.]

[12] *Chi comence li vie monsigneur saint Bethremeul l'apostre Nostre Signeur Jhesucrist.*

Or dirons de monsigneur saint Bethremeul l'apostre. Aprés le haut jour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de l'ascension nostre signeur fu envoiies en Ynde le daarnine partie par l'anonchement.....

f° 102 v°, c. 2..... li apostres mors, si fist puis maint miracle. Et ala en vie parduraule.

[*B.11*, B. N. *Fr. 686*, ff° 516 v°-521.]

[13] *C'est li vie saint Marc le benoit evangeliste Nostre Signeur.*

A cel tans ke sains Pieres l'apostres eut preciet en Antioche et il ot grant partie de gent convertie.....

f° 104, c. 2..... Ensi fu sains Marc ensevelis vesques et pretres et premiers martir en Alixandre en le septime kalende de may en l'oneur et a le glore Jhesucrist.

[*F. 27*, B. N. *Fr. 686*, f° 525 v°-528.]

[14] *Chi comence le vie sainte Agnes.*

Sains Ambroses nous raconte ke quant sainte Agnes fu de l'aage de XIII ans.....

f° 109 v°, c. 1..... et le vertu du sains esprit par coi tout crestien puissent venir a counissance de le sainte trinité de le goie ki sans fin dure. Amen.

[Queen's Coll. Oxford. 305, f° 279 v°; B. N. *Fr. 23112*, f° 52.]

[15] c. 2. *Che sont li liien saint Piere l'apostre.*

Chi raconte pour coi on celebre le fes sains Piere as liiens. Uns dus fu a Romme ki avoit non Quirinus.....

f° 110.... en l'oneur sains P. et en son non edefia l'eglis c'on apele as liiens et en cele solemnités ces kaienes sont doucement baisiés du pule.

[*F. 26.*]

Amen boin ami mon [*addition postérieure*].

III. — Le manuscrit B, qui commence au f° 112, contient un mélange de textes en vers, tous plus ou moins d'inspiration religieuse, sans qu'il soit possible de déterminer quelle règle a présidé à leur choix.

[16] f° 112 *Vita S. Alexii*

Cha en ariere au tans anchiseour
Foys fu en tere et justise et amor
f° 133 v° Avec le nostre et de tous nos amis
Pour le provere au boin saint Alesin.
Amen.

Cf. G. Paris, *Un second manuscrit de la rédaction rimée* (*M*)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de la vie de saint-Alexis, dans *Romania*, XVII, 1888, pp. 106-120, qui publie les variantes du manuscrit de Carlisle.

[17] f° 134 Mout par est faus chieus ki s'entent
S'il le bien voit et le mal prent.....
f° 139 v° Et Dieus ceus oevres nous doint faire
Ke Deus nous mette a son boin faire
Et doint vrai confession.
Amen.

C'est le *Dit de l'Unicorne*, mais le texte fourni par le manuscrit de Carlisle est sensiblement différent de celui du ms. *Français 837*, utilisé par Jubinal, *Nouveau Recueil de contes*, Paris, 1842, in-8, t. II, pp. 113-123.

[18] Ore est drois ke nous vous dïons
De la nature au Lion
Trois natures a principaux
Li lion ki si est vassaus
f° 141 v°... Escroissement de roues crient,
Si me mervel dont chou li vient
Ke de blanc cok grant paor a
Ja qu'il puisse ne l'atendra.

C'est le passage concernant le lion dans le *Bestiaire Divin* de Guillaume le Clerc, éd. C. Hippeau dans *Mém. Soc. des Antiquaires de Normandie*, t. XIX, 1852, pp. 423-476, vers 125-226.

[19] Or vous dirai d'une grant beste
Ki a deus cornes en la tete
Aussi trenchans come alemele
Et teus bestes sont si ineles
f° 143 v°... Nostre matere est moult estrange
Car souvent se diverse et cange
Et nepourtant si est toute une
Kar les materes k'ele aüne
Sont toutes pour l'amendement
D'ame ki erre solement.

[20] En oriant lassus a mont
XII [*corr.* II] pieres en un haut mont
Ki mout sont d'estrange nature

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

f° 144 v° . . . L'uns fu vencus l'autres venqui,
Ains li flaube nel corronpi.
Or nous doinst Dieus li glorious
K'ainsi ne corompe ele nous.

Nous avons là encore deux autres fragments du *Bestiaire Divin*, vv. 227-332 (*De aptalos*) = [19] et 333-386 (de deux pierres) = [20]. Il est à remarquer que les quatre premiers vers du dernier morceau ont été transcrits par le scribe comme s'ils faisaient partie de la description de l'*aptalos*. A noter aussi que les deux derniers vers manquent dans les manuscrits utilisés pour l'édition C. Hippeau.

[21] En l'ordre de Chistiaus estoit
Un moines ki grant non avoit
O les autres ki Dieu servoient
A Dieu devotement servoit
f° 147 v° . . . Tous li convent s'en esjoist
El serviche ki tant est dous
De le dame se resbaudist
Et chieus a chanter haut se prist
Ki soloient canter desous.
Lor li prions au desvier
Que si puissions de li canter
Ke quant deverommes fenir
K'en paradis puissions aler.

Je n'ai pu parvenir à identifier ce petit poème auquel la table du manuscrit donne le titre suivant : *Quod bonum est alta voce in diebus sollempnibus in ecclesia decantare*.

[22] *De S. Jehan bouche d'or*
Se chil ki les roumans ont fais
Des outraiges et des fourfais. . .
f° 164 v° . . . Et otrait droite connissance
De son cors ki a poissanche
De donner pardurable vie
Amen Amen cascuns en die.

Éd. Weber, *Romania*, VI, 1877, pp. 330-340, d'après le manuscrit 3516 de l'Arsenal. Cf. P. Meyer, *Hist. Litt.*, XXXIII, p. 354, qui n'a pas connu pour ce texte le manuscrit de Carlisle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IV. — Le manuscrit *C* ne contient qu'un fragment d'un seul poème :

[23] f° 165 *De sainte Katerine*
Nous trouvoumes en nos escris
K'uns empereres fu jadis
Qui Coustentins fu apelés
Cil eut .I. fil vaillant assés...
f° 189 v° ...Porfires voit ses houmes traire
Tel peur a ne set que faire...

Ce sont les 1404 premiers vers d'une vie de sainte Catherine connue par un certain nombre de manuscrits (Cf. P. Meyer, *op. cit.*, p. 343) et dont nous espérons donner assez prochainement une édition.

TABLE DES VIES DE SAINTS
CONTENUES DANS LE MANUSCRIT DE CARLISLE

Ste. Agnès. 14.
St. Alexis. 16.
St. André. 9.
St. Barthélémy. 12.
Ste. Catherine. 23.
St. Jacques le Majeur. 5.
St. Jacques le Mineur. 11.
St. Jean-Baptiste. 4.
St. Jean Chrisostome. 22.
St. Marc. 13.
St. Mathieu. 6.
St. Paul. 3.
St. Philippe. 10.
St. Pierre. 2.
St. Pierre et St. Paul (Dispute contre Simon le Magicien). 1.
St. Pierre és Liens. 15.
St. Simon et St. Jude. 7.
St. Thomas. 8.

R. Fawtier et E. C. Fawtier-Jones.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

PAOLO D'ANCONA, **L'Uomo e le sue Opere nelle figurazioni italiane del medioevo (Miti, Allegorie, Leggende)**; Firenze, Società editrice « La Voce », 1923, in-8.

Paolo d'Ancona, autore di un' opera monumentale sulla Miniatura fiorentina uscita undici anni fa [1], pubblica ora, col titolo che s'è letto qui sopra, un libro destinato a ben più larga divulgazione. Consta di sei capitoli di testo, che, insieme cogli Indici ci portano fino alla pagina 207, e di 76 tavole; ed è piamente dedicato « Alla cara e grande memoria » del Padre : di quell'Alessandro, che la *Romania* ebbe collaboratore già nel secondo volume, e che fu tra i più apprezzati e fidi amici dei due fondatori della rivista. E Alessandro D'Ancona, se fosse ancora fra i vivi, avrebbe gradito molto l'offerta anche all'infuori della ragione familiare; e da uno storico dell'arte si sarebbe lasciato guidare assai volontieri attraverso a un mondo, che, guardato altrimenti, era per non piccola parte a lui familiare.

« Dal titolo stesso del volume risulta chiaro quello che ci siamo proposti », dice l'autore nell'Avvertenza preliminare; e se con ciò si vuole intendere, quale sia stato il pensiero ispiratore, egli ha ragione. Vuol contrapporsi ad altri, e segnatamente a Émile Mâle, secondo il quale « l'art du moyen âge semble tout à fait étranger aux vicissitudes de la politique, indifférent aux défaites comme aux victoires : il ne connaît d'autres événements que les spéculations des théologiens et les aspects successifs du christianisme [2] »; è insomma, in altre parole, non curante della terra, volto unicamente al cielo; sicchè tutta quanta l'arte sarebbe stata allora religiosa d'intento e d'impronta.

Troppo giusta la reazione contro questo modo di vedere unilaterale, e verissimo che « Chi voglia intendere l'età medievale non può dividere con taglio

1. *La Miniatura fiorentina (secoli XI-XVI)* : *Vol. I, Testo e Tavole*, pp. VIII, 109, 7, e CIX tavole; *Vol. II, Catalogo descrittivo*, pp. 943; Firenze, Leo S. Olschki, 1914; in-folio.

2. Secondo capoverso della « Préface » al volume *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*; 1ª ed. 1908; 2ª ed. 1922.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

netto il pensiero sacro da quello profano, e i generi d'arte che questo pensiero rispecchiano. Tutto è intimamente e profondamente connesso nel pensiero medievale : la fede, la morale, il senso della necessità dell'opera umana. » Ma se a questa idea ben risponde il titolo, non credo che faccia capire abbastanza quale sia il contenuto del libro. Dal titolo, s'immaginerebbe di trovarvi più assai di ciò che vi si contiene e di trovarvelo in una forma più concreta che realmente non segua. Piuttosto che *L'uomo e le sue opere*, io avrei detto *La vita umana operosa e il suo simbolismo*. Che se con tale espressione si peccherebbe forse un poco in senso opposto, il guaio viene dal fatto che nella mente stessa dell'autore i limiti della trattazione non rimasero via via segnati in modo propriamente netto.

I sei capitoli di testo hanno per argomento, I, « La Vita umana : La Fortuna — L'età dell'Uomo — La Fontana di Gioventù » ; II, « Le Virtù e i Vizi » ; III, « I Pianeti » ; IV, « Le Stagioni — L'anno — I Mesi » ; V, « Le Arti Liberali e le Arti Meccaniche » ; VI, « I grandi esempi : Cicli degli Eroi e loro leggende » ; e, quale « Conclusione », abbiamo alla fine tre pagine intitolate « L'Apoteosi della Vita ».

Bello nella concezione fondamentale il disegno ; attraenti tutti i soggetti, ben noti isolatamente al più di coloro che si occupano comunque di medioevo ; e intorno a ciascuno s'ha qui una trattazione letteraria istruttiva, con riferimento continuo alle arti grafiche, le quali forniscono il materiale alle tavole, copiose e di esecuzione eccellente. Io non ho qui da esaminare l'opera come contributo alla storia dell'arte. E neppure sarebbe stato questo il luogo di parlarne in quanto sia, come è portato a considerarla preferibilmente l'autore, « un libro di coltura medievale » ; poichè sotto tale rispetto ha carattere divulgativo. Ma torna opportuno segnalarla ai cultori delle letterature per la ricca informazione artistica che essa loro fornisce con disposizione non consueta e particolarmente adatta ai loro bisogni. Arte e letteratura furono nel medioevo, com'erano state nell'antichità e più assai di ciò che avviene nell'età moderna, strettissimamente connesse.

Che nelle trattazioni letterarie l'occhio di chi, al contrario del D'Ancona, è a casa sua nelle letterature e meramente ospite nel dominio dell'arte, rilevi qua e là deficienze, ben si capisce. Varie volte esse derivano certo dall'essersi l'autore fidato di ciò che altri gli offrivano. Tale è il caso, per esempio, quanto all'aver creduto tuttora (p. 117, e v. poi ancora p. 137) che lo *Speculum Morale* appartenga a Vincenzo di Beauvais, mentre da un pezzo è stato riconosciuto come una giunta d'altri e notevolmente posteriore. E sarà dietro la scorta di non so chi, che (a p. 40) *Il libro dei Vizi e delle Virtù* in siciliano pubblicato nel 1883 da Giacomo de Gregorio è citato come scrittura originale, mentre allora subito, e dal Monaci, e da Wendelin Foerster (v. qui stesso, XXII, 344), fu rilevato e mostrato che esso non era se non una traduzione della notissima *Somme le Roi* di « Frere Laurent » ; traduzione per di più neppure diretta ; bensì eseguita sulla versione fiorentina di Zucchero Bencivenni.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ma si è costretti a notare che l'esecuzione fu in genere un po' troppo frettolosa; e la fretta è sempre immancabilmente generatrice di imperfezioni. Così solo ricorrendo alle trattazioni diffuse di A. Muñoz, che dichiaratamente si mettono a profitto, mi è accaduto di rendermi ben conto di ciò che a p. 6 è detto di un bassorilievo dell'ambone di Torcello, di derivazione manifestamente greca, con una rappresentazione da cui in origine fu significato ὁ καιρός, e che in menti bizantine diventò ὁ βίος. Questa seconda interpretazione propugna con risolutezza il Muñoz: in ciò che scrive il D'Ancona si frammischia, se non erro, anche l'altra; poichè ad essa soltanto mi sembra convenir bene il modo come sono intese le due figure alla destra.

La scena è costituita nella parte essenziale da una figura maschile corrente su ruote alate, con una bilancia in bilico nella mano sinistra, che è acciuffata da un uomo in posa. Se qui fosse ancora da vedere, come ben si potrebbe, nonostante l'accordo con un breve carme (non « poemetto ») di Teodoro Prodromo, ὁ καιρός, il bassorilievo dovrebbe essere trasposto nel paragrafo successivo in cui si discorre della Fortuna. Ed ivi non era da passare sotto silenzio una ben notevole narrazione dell'*Orlando Innamorato* (II, VIII, 39-IX, 26), che ci mostra il paladino trascurar prima di acchiappar la « Fortuna » o « Ventura », identificata con Morgana, che trova dormente, e doverla poi inseguire a lungo per cammini indicibilmente aspri e attraverso all'infuriar degli elementi, acerbamente flagellato dietro dalla « Penitenzia », avanti che gli riesca di afferrarla per il ciuffo che ha sopra la fronte, calva nel resto del capo. Sulla fantasia del poeta agirono solo letture, od anche opere di scalpello o di pennello?

Inesattezze da attribuire a frettolosità occorrono in non pochi luoghi; ma una sbadataggine addirittura fenomenale è stata commessa alla p. 157. Il D'Ancona stesso ha illustrato, e illustrato molto bene, nel vol. VIII della rivista *L'Arte* di Ad. Venturi « Gli affreschi del castello di Manta nel Saluzzese », dove si vedono rappresentati « I nove Prodi », con sotto, posti loro in bocca, versi francesi illustrativi. Ebbene: a proposito di Alessandro, egli riporta dal lavoro suo proprio la scritta... concernente Carlomagno.

Ma a tutte le mende minute sarà facile metter rimedio in una nuova edizione, della quale è presumibile che non deva tardar troppo a farsi sentire il bisogno. Ed essa sarà agevolata dal fatto, che la parte più costosa — le tavole — potrà rimanere suppergiù tale e quale.

Pio RAJNA.

Le troubadour Raimon-Jordan, vicomte de Saint-Antonin, par Hilding KJELLMAN; Upsal et Paris, 1922; petit in-8, 142 pages.

Dans ce volume d'une jolie impression et d'une présentation élégante nous trouvons, outre les textes, une introduction historique et philologique, une traduction et un commentaire des passages difficiles.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans l'Introduction M. Kjellman résume d'abord (p. 7-15), d'après des sources imprimées et quelques documents inédits (qu'il eût été utile de reproduire in-extenso), ce qu'il nous est utile de savoir au sujet des vicomtes de Saint-Antonin aux XIIe et XIIIe siècles, et identifie, avec toute vraisemblance, le troubadour à un Raimon Jordan, qui figure comme témoin dans un acte de 1178 [1]. La critique de l'ancienne Biographie, dont il y a deux rédactions, fait l'objet du chapitre II (p. 16-26) qui aboutit, selon moi, à des conclusions trop affirmatives ; en réalité rien dans le texte des poésies ne confirme ni la retraite de la dame du poète dans une confrérie d'hérétiques (*en l'orden dels eretges*), survenue à la suite de la fausse nouvelle de la mort de celui-ci (retraite mentionnée dans les deux rédactions), ni les flatteuses avances qui (d'après l'une seulement des rédactions) auraient été faites au troubadour par Aélis de Montfort, l'une des « trois dames de Turenne » citées par Bertran de Born. L'allusion même à ces trois dames que M. Kjellman croit retrouver dans un passage des poésies (X, 28) disparaît, si on y regarde de près. Ce n'est évidemment pas en s'adressant à l'une des trois sœurs que le poète a pu dire : *Car de las tres melhors etz plus valens* ; cela signifie, non « vous êtes supérieure à vos deux sœurs » (il faudrait *la plus v.*), mais, « vous valez mieux que les trois meilleures » (du monde [2]). Si l'on s'obstine à appliquer cette expression à *las tres de Torena*, en dépit du caractère discourtois qu'elle revêtirait, il faut renoncer à voir dans l'une d'entre elles la destinataire de la chanson. Je ne vois donc, en somme, aucun point d'attache entre les poésies et la Biographie : celle-ci ne mentionne même pas le seul personnage historique nommé dans les chansons, comme protecteur du troubadour, à savoir le *pro marques*, que le poète appelle son *senhor* (VII, 43-4) et qui est l'un des trois Raimon de Toulouse [3]. — Le chapitre III (p. 27-33) est consacré à l'analyse et à l'appréciation (trop indulgente, à mon avis) des poésies [4]. On s'étonne de n'y pas trouver aussi une discussion quelque peu serrée de leur authenticité. Ici encore la critique de M. K. me paraît un peu timide. Il est évident d'abord qu'il fallait écarter le sirventés (n° I), qui se révèle comme l'œuvre d'une femme (voir ci-dessous). Il y avait lieu aussi de discuter l'authenticité des quatre pièces propres au ms. *C*, authenticité que plusieurs raisons amènent à suspecter [5].

---

1. Ce Raimon-Jordan appartenant à une branche cadette, il y avait lieu de se demander comment il avait pu porter, du vivant de son oncle et de ses cousins, dont l'un vécut au moins jusqu'en 1212, le titre de vicomte, que les manuscrits attribuent au troubadour.

2. J'ai rencontré des exemples analogues, que je ne retrouve pas.

3. L'épithète *marques* ne désigne pas nécessairement, comme le croit M. K. (p. 14), Raimon V ; il suffit de parcourir les actes analysés ou cités par l'*Histoire de Languedoc* pour voir que le titre de *marchio Provinciæ*, a été porté aussi par ses deux successeurs (voir VI, 503, VIII, 791, etc.).

4. Il est complété par deux planches reproduisant deux pages du ms. *W* où sont conservées les mélodies des chansons IV et XIII.

5. Les pièces XI et XII présentent une structure strophique archaïque,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La dernière partie de cette Introduction (p. 36-57) consiste en une étude de la langue parlée à la fin du XIIe siècle dans la vallée de l'Aveyron, d'après des documents d'archives inédits et quelques autres imprimés (dont il aurait fallu exclure les *Coutumes de Saint-Antonin*, dont l'édition est très peu digne de confiance). Ces sortes de dépouillements sont, je le reconnais, d'une très grande utilité, mais celui-ci n'est vraiment pas ici à sa place, puisque le troubadour n'écrivait sûrement pas, comme M. K. le dit lui-même à deux reprises (p. 56-7), son dialecte natal. Il est donc peu logique de tenir compte des résultats de cette étude, même dans une mesure restreinte, pour l'établissement du texte [1].

Les notes qui terminent le volume (p. 116-36) sont d'un grammairien éprouvé et seront consultées avec profit. Les traductions sont d'un style aisé, mais d'un tour un peu libre, qui s'écarte trop du mouvement de l'original. Elles ne me paraissent pas exemptes de faux sens ou inexactitudes, que je vais relever ; j'y joindrai la discussion de quelques leçons contestables [2].

I. Des vers 34, 39-40, il me paraît ressortir avec évidence que cette diatribe contre Marcabru a une femme pour auteur ; on comprend qu'une femme ait été particulièrement choquée de l'insistance que met le misogyne gascon à parler de cet organe qu'elle désigne par une périphrase bien claire (*aisso don nais enfansa*), que l'éditeur n'a pas comprise. — *Ab lor* (v. 24) doit se traduire par « avec eux », non par « avec les leurs » ; 29, la leçon du ms. *les* (= *li es*) doit être conservée.

II, Les v. 42-4 n'ont pas été compris ; le sens est : « Nul homme ne vous va voir sans que, votre honneur restant intact, sa tristesse, s'il est affligé, ne se change en joie, dans la mesure où il le mérite ». Au v. 43, au lieu de *torne*, lire *tornetz*, avec 3 mss. ; *tornar* a le sens actif de « restituer, transformer ».

III, 32 : *sol tan*, non « pour que », mais « seulement assez pour que ». — Le v. 40, trop long, doit être corrigé, comme le v. 29, en *qual mal trai*.

---

sans tripartition ; dans XII apparaissent des rimes rares avec une variation mélodique de deux en deux strophes (*ert, art, ort*) ; dans III et VI est nommé le même jongleur Garin que dans la pièce suspecte XI ; toutes ces pièces forment la fin de la liste.

1. La forme *quer* (quaerit) par ex., inconnue au dialecte, qui ne diphtongue pas *e* bref tonique, et écartée en général, est attestée par la rime (et par conséquent admise) dans X, 25, qui est au reste une pièce d'authenticité douteuse. On ne voit pas pourquoi M. K. maintient çà et là *n* instable à la finale, alors que la chute est normale, dans toute la région et à peu près constante dans les meilleurs manuscrits.

2. L'édition est fondée sur tous les mss. connus et l'apparat critique largement suffisant ; on regrette toutefois que M. K. n'indique pas la leçon du manuscrit base quand il la remplace par une graphie de son cru. Il a cru devoir figurer les relations probables des mss. par des tableaux de filiation que je ne discuterai pas ; lui-même, au reste, en fait assez bon marché dans l'établissement de son texte.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IV, 12 : lire avec *Ua*, appuyés par *MW*, *que de nul'autr'aver mon maudamen*. — 19 *non*, l. *no'n*. — 40 : texte et sens douteux. — 55 : lire *de paubr'e manen*, « en qualité de pauvre et de riche », c.-à-d. « que je sois repoussé ou accueilli ».

V, 25-7 : effacer les deux points à la fin du second de ces vers : « plus je souffre, plus je m'enflamme. » — 29 : *e non temetz pechat aver*, « vous ne craignez pas (ou : ne craignez-vous pas ?) d'encourir de ce fait un péché ». — 53-4 : l'invitation à apprendre la chanson et à la chanter s'adresse plus naturellement à la dame qu'au jongleur.

VI, 8 : *ses ocaizos*, « sans reproches » (que j'aie encourus). — 62 : *m'ave*, non « il m'arrive », mais « il me faut ».

VII, 1 : l'accord des meilleurs mss. suggère la leçon, admise par Bartsch, *D'amor no·m posc departir ni sebrar*. — 9 : lire *Aital astre ai* (même expression II, 41) ; la légende de « Cola Pesce », ici rappelée, n'a naturellement rien de commun, avec celle de l'évêque de Myrrhe ; il fallait relever la confusion faite par le poète. — 24 : la leçon adoptée, au reste peu appuyée, ne donne pas de sens. — 42 : au lieu de *non* l. *no'n* : « je ne crois pas que de cela (de ma mort) se réjouisse mon seigneur ».

VIII, 6 : la leçon du ms. (*fenitz es*) est correcte. — 29 : restitution heureuse, sauf un détail : lire *que'us volhatz*. — 32, 33 : *donero*, *feira* sont des premières personnes ; *aman* est un gérondif. — 40 : lire *en cor m'ave*, « je me détermine ».

IX, 7 : *esforsar*, transitif, a ici son sens ordinaire de « violenter ». — 11 : *traïr* est pris ici au sens de *traire*, « arracher » ; sur la confusion fréquente entre les deux verbes, voir Levy, sous ces deux mots.

— 14 et 42 : *pregara* et *fadiaratz* sont des secondes formes d'imp. subj. — 16 : *neis* a ici, comme souvent, un sens négatif, qui retombe sur *tem*.

48 : *be leu fora*, « il arriverait peut-être » — 50 : *mon cor l'ai dit*, « je lui ai révélé mes sentiments », non « offert mon cœur ».

X, 29 : *Per que no·m part de vos, mon Bon Esper*, est traduit par : « c'est pourquoi je ne vous quitte pas, mon *Bon Espoir* ». *Nom* n'est qu'une simple graphie pour *non*, l'*m* étant amenée par le *p* qui suit ; le sens est simplement : « je ne sépare pas de vous mon bon espoir » ; s'il s'agissait d'un vocatif, il faudrait *mos*. — 34 : *fi* de finem, non de fidem, avec le sens connu de « accord, paix » ; cf. Levy *fin*, 1. — Les deux vers suivants sont aussi très clairs : « je guerroie (malgré moi) contre vous, que je n'ose attaquer, que je ne sais ni fuir ni poursuivre » ; *pro* est adverbe ; sur ce sens, voir Levy, *tornar*, 14. — 41 : M. K. n'a pas essayé d'identifier le texte de saint Jean dont il est ici question. S'agirait-il du verset fameux : *Pulsate et aperietur vobis ?* Mais il n'est pas de saint Jean, et c'est à Mathieu (VII, 7) que le poète devait renvoyer.

XI, 19, *escan*, de *escantir*, éteindre. — 28 : *lo fraire Ector*, non « son frère Hector », mais « le frère d'Hector », c.-à-d. Pâris (aimé par Hélène).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XII, 7 et note, p. 135 : *revert* est rattaché, sûrement à tort, à la racine viridem ; il faudrait *reverdezis* ; c'est la 3e p. sing. ind. pr. de *revertir*. — 12 : *carta*, « charte », non « carte.

XIII, 28-9 : *qual destreita·m fai — De leis vezer tors e mur*, probablement : « Quel supplice m'infligent, en m'empêchant de la voir, la tour et les murs »... ; ce sens est appuyé par les vers suivants : « ce qui me rassure, c'est que mon cœur y pénètre en messager ». — 35 ; le sens serait meilleur en faisant de *au* et *enten* des 3es personnes ; « en ce qui me concerne, elle (ma dame) est rebelle aux prières des siens ».

A. JEANROY.

Gautier de Coincy's Christinenleben, nach den beiden Handschriften zu Carpentras und Paris zum ersten Male mit Einleitung, dem lateinischen Texte der *Acta Urbevetana*, Anmerkungen und Glossar herausgegeben von Andreas C. OTT (*Beiträge zur Kenntnis der altfranzösischen hagiographischen Literatur*, I. Mit Unterstützung der Württembergischen Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften) ; Erlangen, Junge et Sohn, 1922 ; in-8, CLXXVI-352 pages.

A. Stimming avait, peu de temps avant sa mort, soumis cette édition, méritoire en somme, à un examen détaillé, où il faisait preuve d'une rare compétence, et que M. Roques a signalé ici même brièvement (*Romania*, XLIX, 622). Il y relevait un certain manque de méthode dans l'établissement du texte, le manuscrit base (Carpentras) [1], qui est du XIIIe siècle, ayant été parfois retouché indûment sur la foi de l'autre manuscrit (Paris), qui est daté de 1465, relevait diverses erreurs dans l'étude linguistique, rectifiait l'emploi des signes diacritiques et complétait le glossaire. Je puis donc m'exprimer brièvement.

Je ne crois pas qu'on puisse compter la *Vie de sainte Christine* parmi les meilleurs poèmes de Gautier de Coinci. Lorsqu'il traduisit d'un texte latin qui, des textes parvenus jusqu'à nos jours, ressemblait le plus à celui des *Acta Urbevetana* (ainsi appelés parce qu'ils nous sont connus par une copie qui se trouvait, au XVIIIe siècle) à la chancellerie épiscopale d'Orvieto, la légende de cette vierge de Tyr qui, presque une enfant, subit le martyre pour sa foi, il y introduisit de longs développements d'un fanatisme extrême — le côté déplaisant de certains passages n'a pas échappé à l'éditeur. On ne trouve dans ce long poème en alexandrins rimés richement, ni cette extraordinaire richesse verbale, ni ces « queues » à réflexions morales sur les hommes de son temps qui donnent tant de saveur à certaines autres de ses compositions. Malgré les longueurs et quelques défaillances de goût, cer-

1. Voir une note sur les manuscrits, par Jean Druon, publiée dans la *Romania*, XLIII, 95.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

taines parties du poème ne manquent pas d'allure. On appréciera, par exemple, dans un passage du début, où il présente le père païen et la fille chrétienne, quelques vers bien frappés, dont deux font penser à un poème célèbre du XVIe siècle :

Molt fu Dius merveilleus, souffrans et deboinaire
Quant soffri k'engenra tyrans si demalaire 108
Si tres saintisme enfant ne si tres douce chose.
Mais il fait bien iscir de l'espine le rose [1].
Rose fu çou noviele, de noviel espanie,
Dont toute mauvestiés fu forsclose et banie. 112
Tant par fu bielle et gente c'onkes en sa faiture,
Par le plaisir de Diu, rien n'oblia Nature.
Nature i mist biauté et Dius i mist savoir [2]...

Dans l'introduction (p. CXXXIX), l'éditeur rend probable que Gautier a composé la *Vie de sainte Christine* entre août 1214 — date de son installation comme prieur de Vic-sur-Aisne — et 1219. Il reprend (p. CXXXVI) une hypothèse ancienne qui, contrairement à l'opinion courante, explique le surnom du poète, non par Coinci dans le canton de Fère-en-Tardenois, mais par la ville de Coinci dans l'arrondissement de Douai. Cette hypothèse, qui semble appuyée par le caractère picard de la *Vie de sainte Christine*, est certainement très séduisante : cette provenance expliquerait mieux, semble-t-il, l'extraordinaire abondance du vocabulaire du poète, où les mots rares d'origine germanique constituent un élément considérable. Mais on ne pourrait se prononcer définitivement sur cette question qu'après un examen minutieux de toute l'œuvre de Gautier, et cet examen reste à faire.

Je voudrais ajouter quelques remarques critiques à celles que Stimming a communiquées dans l'article précité.

P. LXXXIX. L'éditeur signale l'équivalent de judaeus dans les rimes suivantes : *juieus : gieus* (jocos), *leus* (c'est-à-dire *lieus*) : *gieus*, et *juis : infelix*. De cette dernière rime il tire la conclusion que « Gautier a donc sûrement employé la forme *juis* ». Je crois que cette conclusion est fausse. Si l'on note que *x* a souvent la valeur de *us* dans l'écriture du moyen âge et que le nom de cette lettre était *ieus* ou *ius* [3], il devient tout à fait probable,

1. Je ne vois pas de ressemblance avec le verset II, 2 du *Cantique des Cantiques*, auquel renvoie M. Ott (p. XLVI) : « Comme le lis au milieu des épines, telle est ma bien-aimée parmi les jeunes filles. »

2. Cette idée que la « Nature » pouvait donner à l'homme des qualités physiques, mais que l'intelligence était un don divin, idée qui semble venir de Platon, était assez répandue au moyen âge. Elle a été longuement développée par Jehan de Meun (*Le Roman de la Rose*, éd. Langlois, t. IV, v. 19055 et suiv.).

3. Voir mon édition de l'*Abecé par ekivoche et la signification des lettres* de Huon le Roi de Cambrai (dans *Classiques français du moyen âge*, n° 13, p. VIII).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'autant que les autres rimes citées ci-dessus confirment cette conclusion, que, pour les gens du moyen âge, la valeur phonétique de *infelix* était *infelius* et que ce mot rime avec un *jius* bisyllabique, soit *Gīius* ou *juius*. Je suis, d'autre part, très sceptique au sujet des « métathèses » (p. CXLIV et CXLVI) comme *lui* 3306, *luis* 2744, *soltuiment* 2907, *conçuit* 2912, *reçuit* : *deçuit* 2926, 3025, *aviullee* 3093. Le fait que le copiste (ou le reviseur) a parfois placé le filament indiquant l'*i* sur le troisième jambage au lieu du premier, et *vice versa*, ne prouve pas grand'chose, et je crois qu'il aurait mieux valu imprimer *lius*, *soutiument*, *conciut*, *avuillee*, etc.

Texte, v. 144 :

> En sen boin cuer li a un *tel* coraige enté
> *Ki* a tous biens l'avoie et *ki* a ce le maine...

Si on lit *tel*, on s'attendait à *k'il* au vers suivant. Mais, en réalité, *tel* provient du manuscrit secondaire *P*, et le manuscrit base *C* lit *boin*, qui est sans doute la bonne leçon ; la répétition de *boin* est probablement intentionnelle, étant conforme au style de Gautier. — V. 169. Remplacer la virgule par un point. — V. 431-2 :

> Trop mar fu tes biaus cors et ta face jovente !
> Ses deduis de cest siecle ne rapeis ta jovente.

Supprimer le point d'exclamation et lire *S'es* au lieu de *Ses*. — 763. Remplacer la virgule par un point. — V. 1660. Ajouter un point final, de même au v. 1708. — V. 2103. *Tant i a joint et mesle*, lire *ajoint* et supprimer la remarque. — 3053. Supprimer les deux virgules. — 3055. Mettre un point d'interrogation après *oī*.

Notes. V. 9 et suiv. :

> Mius aiment a oïr çou ke l'arme compere :
> Si con Renars traï Ysengrin son compere,
> U une grant huiseuse, s'uns manestreus lor dist,
> Ke de saint ne de sainte exemple ne boin dit. 12

La préférence que leur auditoire accorde aux sujets profanes, est chez les auteurs pieux un fréquent sujet de plainte et les témoignages se laisseraient facilement multiplier. On en retrouve d'abord chez Gautier lui-même :

> Sachiez que Diex a vous s'aïre
> Quant les bourdes [qui] vous font rire
> Faites escrivre et escrisiez
> Et les bons livres despisiez 196
> Qui le voir dient et retraient. (Poquet, col. 379) [1]

1. Un passage qui précède celui-ci dans l'édition de l'abbé Poquet (col. 378) a été cité par M. Ott, p. 247.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ne nus nul bien n'i puet noter
Qui roteries ot router 220
Plus volentiers un routeeur
Que de la mere au Sauveeur
Un biau miracle reciter. (Poquet, col. 380)

Soions ardanz, soions espris
De la pucele de haut pris
Loer adés soir et matin
Et en romans et en latin.
Chantons de l(u)i sonz et sonnez. 320
Ne soit clerçons ne clerçonnez
Qui ne la serve et aint et lot.
De Tibergon et d'Amelot
Lessiez ester les chançonnettes,
Quar ne sont pas leur chançons netes. (Poquet, col. 382)

Clerc bien a Dieu bouté arriere,
Bien est entrez en la charriere
Qui en enfer droit le charoie
Qui de Maret et de Maroie,
Qui le guile, qui le souprent,
Qui en enfer la voie aprent, 332
Chante et deduit plus volentiers
Que de celi qui les sentiers
Du ciel aprent a ses amis. . . .
Deable saut, deable trape
Et trop demaine grant baudoire
Quant puet un clerc ou un provoire, 344
Qui dire doit les Dieu paroles,
Faire chanter chant de karoles,
Dire gabois et lecheries. . . (Poquet, col. 382)

Miex leur venroit chanter d'Ogier, 112
A tex y a, que chanter messe ;
Quar deables si les apresse
Qu'en la messe peu se deportent. (Poquet, col. 508)

Passages analogues, col. 376 (*Renart, Romer, Tardiu le limeçon*), 565 (*pastoreles, Olivier, Roulant*) et 662-3 (*Renouart au grant tinel*).

Puis chez d'autres auteurs :

Leissiez Cligés et Perceval,
Qui les cuers tue et met a mal,
Et les romanz de vanité ;
Assez trouverez verité.
Jeroimes dit que cuers entiers
N'ot pas mençonge volentiers.

(Prologue d'une traduction en prose des *Vies des Pères*, faite pour Blanche, comtesse de Champagne, la mère du chansonnier ; voir *Hist. litt.*, XXXIII, 293).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Par ces quareles vont chantant
Et de Rolier et d'Olivant.

(*L'histoire sainte*. Voir mes *Incipit*, p. 268.)

Car ja par moi n'ert chouse dite
Si ce n'est verité escrite.
Ensivre voill les escritures :
Ge ne cont pas les aventures [1]
De Gauvain ne de Perveval.

(*D'un miracle qui avint aus gens de Boneval*, éd. Gratet-Duplessis, *Miracles de Chartres*, nº XII, p. 80.)

Les fables d'Artur de Bretaigne
E les chansons de Charlemaigne
Plus sont cheries e meins viles
Que ne soient les Evangiles :
Plus est escouté li jugliere
Que ne soit saint Pol ou saint Piere.

(Traduction en vers du *Dialogue* de saint Grégoire, citée par Édélestand du Méril, *Mélanges archéologiques et littéraires*, Paris, 1850, p. 312.)

Retournon a la haut assize
Et de li faison no(st) devise.
Trop miex vaut de l(u)i deviser
Que de Roulant ne d'Olivier.
(B.N. fr. 12483, fol. 237b.)

V. 319-20 (cf. 885). Tandis que le texte porte, avec *C*, la leçon *esmarie : Marie*, *P* présente la variante *esbarie*. Ce mot, que Godefroy considère, peut-être à tort, comme une variante de *esbahir*, semble avoir été très répandu dans le Soissonnais. Non seulement il se rencontre au moins six fois dans l'édition de Gautier de Coinci par l'abbé Poquet [2], mais aussi au moins

1. Il est curieux de constater que Grégoire de Tours, dans le préambule de son *De gloria martyrum*, se sert d'une tournure tout à fait analogue pour déclarer qu'il renonce aux sujets profanes : « Non ego Saturni fugam, non Iunonis iram, non Iovis stupra, non Neptuni iniuriam, non Aeoli sceptra, non Aenada bella, naufragia vel regna commemoro ; taceo Cupidinis emissionem ; non Ascanii referam dilectionem hymeneosque lacrimas vel exitia saeva Didonis... non reliquarum fabularum commenta quae hic auctor [*Virgile*] aut finxit mendacio aut versu depinxit heroico » (Manitius, *Geschichte der lateinischen Literatur des Mittelalters*, I, 219).

2. Col. 267 (v. 253), 410, 483 (v. 57), 659 (v. 428), et encore dans deux passages dont je n'ai pas la référence exacte :

De croire fussent esbari, 190
Més ce leur fait croire par force...
Il meïsmes fu esbaris
De ce que si sanez estoit... 196

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

deux fois chez le compatriote de Gautier, le frère prêcheur anonyme qui a compilé le recueil du ms. fr. 12483 de la Bibliothèque Nationale :

Et qui est l'oile ? C'est Marie, (f° 114 v° b)
Qui les humeurs, c'est maladie
De pechié, cure et guarit [1].
Or est folz qui ne s'esbarit
Quant il a tel phisicienne...

Li autre de la dame monde (fol. 119)
Qui ceste parole ont oïe
De la glorïeuse Marie
Effraié sont et esbari.

V. 1157. La forme *laste*, accentuée sur la première syllabe et équivalant à *lasté*, se retrouve chez Gautier :

Ne por peresce ne por laste,
Ne por essoine ne sor haste. 16
(*De Nostre Dame qui guari un clerc de son let*, éd. Poquet, col. 341.)

D'autres exemples ont été signalés par moi-même, *Li Regrès Nostre Dame*, p. 211 (Additions), et par M. Ant. Thomas, *Romania*, XXXVI, 449.

V. 2353. *Senekier*. On s'étonne que M. Ott ne renvoie pas, par exemple, au dictionnaire étymologique de Meyer-Lübke (n° 7907), où l'on trouve la référence à l'article de M. Thomas. On peut ajouter que ce mot rare se retrouve dans un texte que j'ai publié ici même (XL, 360).

V. 2424. *Keuwe de more*. Puisque M. Ott mentionne des expressions analogues de « chose de peu de valeur », *keue d'un mastin*, *queue d'un mouton*, il aurait été utile de relever *queue d'une poire*, qui se trouve deux fois chez Gautier :

Vous savez bien sans nule faille
Que cist vilz monde[s] et sa gloire
Ne vaut la queue d'une poire. (Poquet, p. LII)

Ne prisoit voisin qu'il eüst 44
Vaillant la queue d'une poire. (Poquet, col. 430)

La table des matières de ce gros volume est un peu sommaire et les titres courants, étant les mêmes pour tout le volume, ne sont malheureusement d'aucun secours.

Arthur LÅNGFORS.

---

1. Il ne faut pas s'émouvoir de la versification de notre frère prêcheur : il fait ce qu'il peut.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TILANDER G., **Remarques sur le roman de Renart** ; Göteborg, Wettergren & Kerbers Förlag, 1923 ; in-8, 197 pages.

L'auteur, élève de M. Vising et de MM. Bédier, Jeanroy et Thomas, s'est proposé d'étudier la formation du lexique du roman de *Renart*. Il a recueilli le vocabulaire de presque toutes les branches et il faut vivement l'encourager à réaliser son dessein de publier ce *Lexique de Renart* qui, par son caractère populaire, serait infiniment précieux pour la connaissance de l'ancien français. En attendant M. Tilander nous donne une série de notes lexicographiques et étymologiques sur un certain nombre de mots intéressants et nous fournit des spécimens qui font bien augurer de sa méthode et de son sens critique. C'est que M. Tilander ne s'est pas borné à étudier la forme du mot ; il s'est adressé à des sources d'information que les philologues sont souvent obligés de négliger faute de documents : ainsi, à propos des engins pour capturer des animaux (« trébuchet »), il recourt aux miniatures qui accompagnent dans certains manuscrits le récit des exploits de Renart et, en reproduisant ces dessins intéressants qui illustrent certains passages peu clairs du texte, il nous donne une excellente étude des mots et des choses. Dès maintenant, le commentaire de M. Tilander sera très précieux à quiconque lira l'œuvre dans l'édition du texte due à Martin. Je n'ai pas le loisir de discuter à fond avec M. Tilander certains problèmes qui dépasseraient le cadre d'un compte rendu ; je m'arrête là où ses solutions méritent d'être complétées ou rectifiées.

P. 1. L'explication donnée pour *couvreture* « abri » pourrait se fonder aussi sur l'anc. prov. *cobertura* « toit », Morvan *couvarteure* « toiture en chaume », La Poutroye (Alsace) *lè rcwètchurre* « toiture », etc. et l'Atlas linguistique, c. TOIT [1]. Resterait à savoir pourquoi les autres manuscrits ont changé un mot aussi clair que *couvreture* en *costure* (< cultura). — P. 12-17. Excellent exposé sur la famille des mots qui se groupent autour du lat. buteo : *buse*, *busnart*, *busoquer* : pour les dérivés tels que *abuisoner* « tromper » la proximité d'un verbe tel que *boisier* ne fut pas peut-être sans produire certains contacts sémantiques. La famille de buteo vivant dans les patois modernes mériterait une monographie particulière. — P. 21. M. T. est porté à traduire *el braion enbraier* (I, 1047-49) par « enfoncer dans le piège » en identifiant *braion* et *embraier* avec *broion embroier* : on aurait aimé à voir d'autres exemples de ce flottement entre *ai* et *oi* dans des mots figurant dans cette même branche. — P. 35, pour les formes *essombre*, *sombre*, *eschenal*, *chenal*, *estreu*, *treu*, M. T. aurait dû consulter l'étude de M. Tappolet, *Die Prothese*

1. Dans l'interprétation des mots rares du moyen âge, les patois de la France pourraient être d'un secours encore plus efficace et on est un peu étonné de voir que M. Tilander ne tient pas toujours assez compte de la source d'informations de premier ordre qu'est l'*Atlas linguistique de la France*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

in den französischen Mundarten (*Festschrift zum 14. Neuphilologentage in Zürich*, 1910, p. 158 ss.).

P. 52-60. Essai intéressant pour expliquer l'ital. *stanco*, le fr. *estanc* « fatigué, las » : selon M. Tilander, il faudrait partir de aqua stante : ce serait l'eau pourrie, stagnante (cf. ital. *stantio* « croupi, rance » < *stantivu) ; du participe stante, employé comme adjectif, on aurait formé un verbe en *-icare* (cf. *amarus* : *amaricare* = rendre amer) ; stanticare, ce serait « rendre *stante* », « arrêter », *stanticare aquam*, ce serait faire arrêter l'eau, ou le sang (cf. anc. fr. : *estanchier le sanc*) ; *s'estanchier*, ce serait s'arrêter (par fatigue) : *cheval s'estanche*, « le cheval s'arrête par fatigue, est fatigué » ; de là l'adjectif verbal *estanc* « fatigué » (cf. les adjectifs verbaux en anc. frc. *dompte*, *gaste*, *gonfle*, sur *dompter*, *gaster*, *gonfler*). Tout le raisonnement que je viens de résumer est très ingénieux et pourrait entraîner la conviction ; cependant, il subsiste plus d'une difficulté. L'ital. *stancare* < *stanticare est en contradiction avec it. *dimenticare* < *dementicare ; M. T. s'en tire en alléguant le § 577 de la *Roman. Grammatik* : mais est-il probable que toutes ces nombreuses formes de dismenticare de l'Italie, de la Haute-Italie et des parlers rétiques (cf. aussi haut engad. *smancher*) soient de date relativement récente ? Mais voici qu'en regard de stanticare il y a un verbe expanticare qui donne en roum. *spîntec* (en regard de *sting* < *stanticus, étymologie proposée par M. T.) ; italien mérid. *spandecare* [cf. Agnone *spandekeare* « spasimare, soffrire », napolit. *spandecà* « patire di svenimenti (per cagion d'amore »)] en regard de *stancare* « fatiguer » ; anc. mil., anc. gén. *spantegar*, berg. bresc. *spantegà*, piém. *spantiè* « spargere », en regard du verbe *stancà* : comment mettre d'accord l'absence de la syncope dans les représentants d'expanticare qui remonte certainement à l'époque latine et la chute constante de l'i atone dans stanticare ? M. T. reprendra sans doute le problème, mais la difficulté reste assez sérieuse.

P. 48. L'anc. frç. possède un verbe *enluer*, *luer* « enduire, oindre » (à côté d'*enloer*) : M. T. y voit un reflet du lat. lutu qui, cependant offre en latin et dans les langues romanes un ŭ bref : *luer* exige lūtare « oindre, enduire » qui ne doit pas avoir à faire avec lŭtum, mais avec le participe passé d'un verbe tel que ablutare < abluere : cf. *corpora nitro vel aliiscemodi lenimentis abluuntur a sordibus*, *abluere vulnus curatione* (*Thes. l. lat. s. v.*) ; *ablutare vulnus unguento*, c'est donc purger la blessure par l'onguent.

P. 63-67. M. T. attaque ici avec un grand courage des problèmes qui, en effet, méritent d'être discutés à fond : il s'agit de la famille du vfrç. *esquatir* « briser », lyonn. *s'acatto* « s'accroupir », ital. *acquattare* « cacher », vfrç. *quatir* « frapper, heurter », *soi quatir* s'accroupir ». La méthode de M. T. est excellente, mais son information est encore souvent insuffisante là où il aborde des problèmes qui dépassent les limites du Nord de la France ; on est bien obligé de consulter les glossaires patois non seulement du Nord de la France, mais aussi ceux du Nord et du Sud de l'Italie ou du Midi de la

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France. Ainsi l'ital. *quatto* « chinato e basso per celarsi e nascondersi all' altrui vista » peut bien remonter — en théorie — à coactu ou à quattu < *quatitare, mais dès qu'on consulte ceux des dialectes de l'Italie septentrionale où le lat. -tt- aboutit à *-t-*, mais le lat. -ct- à *-č-*, le doute n'est guère permis : le gén. *quaccio* « quatto, chinato e basso per celarsi e nascondersi » (Casaccia), l'anc. piém. *quačč* « quieto, tranquillo » (*Gelindo*, éd. Renier), mil. berg. *quač* « quatto » remontent donc tous à coactus [1]. M. T. part du prov. mod. *acata*, *cata* (limous.) « couvrir, celer, cacher » (Mistral) pour les ramener à un verbe quatitare (< quatere « secouer, agiter, frapper, pousser ») : quatitare aurait signifié « frapper un corps, aplatir un corps afin de le cacher » : tout cela n'a rien d'invraisemblable au point de vue sémantique ; mais en consultant les exemples de Mistral : *acata lou fiò* « couvrir le feu », *acata 'no fauto* « cacher une faute » ; *acato-me bèn* « couvre-moi, couvre-moi bien », *acata lou cap* « baisser la tête », *s'acata* « se couvrir, se tapir sous ses couvertures, se baisser, se courber, se taire, s'humilier », on se demande s'il ne faut pas plutôt partir de captare « avoir soin, soigner, conserver, garder » (cf. le sens de l'esp. *catar* et Schuchardt, *ZRPh.*, XXVIII, 38 ss., ou le portg. *guardar* « avoir soin, conserver, cacher » : *guardar a cara* « couvrir le visage ») : *acata lou fiò* « couvrir le feu » n'est-ce pas « avoir soin du feu » pour l'empêcher de s'éteindre ? De plus, il y a en Gascogne des régions où le lat. qu- s'est conservé, cf. *ALF*, c. QUAND : or si nous partons de quatitare pour le prov. mod. *catar*, il reste bien étrange que le béarnais où l'on dit *cuan* « quand », *cuartié* « quartier » n'ait pas *cuata*, mais *catà-s* « s'humilier, se coucher », *acata* « baisser, caler, couvrir, cacher » [2]). — Le verbe latin quatere ou plutôt son composé quatitare se serait conservé, selon M. T., dans l'anc. frç. *esquatter*, *escatir* : (angl. *squat*) avec le double sens de « briser, frapper » et de « s'accroupir, se cacher ». M. T. explique le changement de *esquatter* en *esquattir*, *escatir* par l'influence des mots synonymes *soi tapir*, *soi blotir*, *soi acroupir*. Mais l'anc. frç. *esquatter*, *quatir* « s'accroupir » peut-il être séparé du gasc., du bas engad. *cuatar* « enterrer », paves. berg. *quatà* « coprire », piem. *aquačèse* « abbassarsi, accocolarsi, accovacciarsi sotto la lenzuola », qui semblent refléter un coactare ? Je crois que M. T. a eu raison de signaler quatere, quatitare pour discuter la grande famille de mots se groupant autour du frç. *cacher*, vfrç. *esquater* : seulement le problème est plus compliqué qu'il ne l'a cru en se limitant au lexique des parlers français.

P. 70-77. M. T. réussit à démontrer, à mon avis, définitivement que l'adj. anc. frç. *seri* « serein, paisible, doux, calme » remonte à un adjectif en -itu

---

1. Sur l'anc. lomb. *quato* « tranquille », cf. l'explication tentée par Salvioni, *Arch. glott.*, XII, 424.

2. L'idée de ramener le gasc. *acatà* à l'esp. *acacharse*, *agacharse* « s'accroupir » se heurte au fait que l'esp. remonte à coactu, tandis que pour le gascon coactu devrait aboutir à *caità* (cf. *layt* < lacte).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dérivé de *seru* « soir » ; comme mellitu « doux » se rapporte au miel, *seritu* se rapporte au « calme du soir ». De même qu'on a formé de acutus un verbe acutiare, il y a de seritus un adseritiare : anc. frç. *asserisier* « faire soir, rendre calme » : tout cela s'enchaîne par un raisonnement où il n'y a rien à reprendre. Ce qu'il dit sur le rapport du vfrç. *assegrisier* avec *asserisier* est moins convaincant : il voudrait ramener *assegrisier* à une confusion entre seritiare et secretu « secret » qui, sous la forme de secritu, est attesté dans Schuchardt, *Vocalismus des Vulgärlateins*, I, 268 : mais cette graphie (*i* pour *e*), fréquente dans les textes mérovingiens, n'a pas laissé de traces dans les langues romanes. Tout en repoussant avec raison l'idée de Tobler, reprise par MM. Thomas (*Romania*, XL, 109) et v. Wartburg (*Frz. Et. Wb.*, s *assecretiare* [1]) qui ne distinguait pas suffisamment *asserisier* et *assegrisier*, M. T. aurait dû commencer par compléter le dossier en se reportant aux glossaires patois, car l'article de M. v. Wartburg n'est ni définitif ni complet ; le verbe *assegrisier* couvre l'aire suivante : Dauphiné *assegresié* « séparer, écarter ce qui est incommode » (Charbot), Grenoble *assegrézié* « adoucir, apaiser, calmer », *asségrégié* « arranger, mettre en ordre », *assegrézi* « régalé, réjoui » (Ravanat), *se régrézer*, *ségréser*, *s'egréser* « se radoucir, se calmer, se rasseoir » (Jaubert et Suppl.), Yonne (Sommecaise), *egréger* (avec *z* > *j*, cf. *Arch. rom.*, VI, 319) « témoigner par des caresses, par des gâteries la préférence qu'on a pour tel ou pour tel enfant » (Jossier), Anjou *se racégraiser* « se remettre après une maladie, un accident » (Verrier et Onillon), Bas-Maine *raségreze* (*sé*) « boire une goutte pour sécher la sueur » (Dottin). Il est évident qu'il faut rattacher ici Pont-Audemer *assegrir* « rester calme, se tenir en repos » ; norm. *assegrir* « tranquilliser, assurer » (Moisy), Eure *s'assecrir* (« il n'*assegrit* point », ou quelquefois en supprimant le pronom *assecrir*, on prononce *ascrir*) « rester paisible » (ainsi on dira à un enfant turbulent : « est-ce que tu ne peux pas t'*assecrir* ? », une personne qui a mal dormi, se plaindra de n'avoir pas *assecrit* de la nuit, d'après Robin, Le Prevost, A. Passy et de Blosseville) [2] ; Vire : *rasséguérié* « rasséréné, tranquillisé » (*Revue des parlers pop.*, I, 81), Bas-Gâtinais *asségrer* « déposer, en parlant d'un liquide qui se sépare de la lie, un mélange « assègre », s'emploie le plus souvent avec *faire asségrer* du vin » (*Revue de phil.*, fr., VII, 23), savoy. *assègri* « assidu, tranquille » (Constantin et Désormaux). Les sens primitifs me semblent être ceux qui font partie du vocabulaire agricole : Bas-Gâtinais *asségrer* « déposer d'un liquide », dauph. *assegresié* « séparer,

1. M. v. Wartburg a rattaché avec raison au vfrç. *assegrisier* : Doubs *assegresi* « consolider, affermir », *rassegresi* « consolider, affirmer », Vaudioux *assegresi* « mettre une chose en état d'équilibre stable, tranquilliser, en parlant d'une personne », *rassegresi* « s'établir en état de paix et de tranquillité, d'équilibre » (cf. aussi *desagrési* « le contraire d'*assegresi* »).

2. Les auteurs ajoutent : « L. Dubois donne la forme un peu plus douce *assegrir* que M. Alfred Canel m'a dit avoir recueillie aussi à Pont-Audemer. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

écarter ce qui est incommode » ; le liquide devient clair, tranquille, à mesure que la lie se dépose ; l'enfant s'asségrit, après que ses caprices se sont apaisés ; l'homme, en se débarrassant de tout ce qu'il y a en lui de turbulent, de trouble et de maladif se calme, se tranquillise, se remet. En d'autres mots il faut bien partir de secretus, mais non pas de secretu « secret », mais du participe passé de secernere « séparer, trier » : le dauph. *assegresié* « séparer, écarter ce qui est incommode », Bas-Gâtinais *faire assegrer* le vin c'est-à-dire « séparer la lie du vin » rendent bien le sens étymologique de secretu, dont a formé un verbe en -are ou en -ire (cf. anc. frç. *assoter*, *assotir*, *laider*, *laidir*, *ameillorer*, *ameillorir*, *amater*, *amatir*) ou en *-iare* (cf. acutiare, delicatiare, altiare) : c'est de secretiare et de secretare, -ire, successeurs de secernere « séparer » que dérivent, si je ne me trompe, les verbes *assegrir*, *assegrier*, *assegrisier*.

P. 77-82. J'admire le courage de M. T., disposé à expliquer la variante *cocengle*, qui se trouve dans un ms. pour l'anc. frç. *conjongle* « courroie du joug » comme un latin *cocingula sur la base d'un mot *cocingia*, enregistré dans Du Cange et qui me semble de sens plutôt obscur : en tout cas, tant qu'on n'aura pas trouvé en France cingula comme partie du joug du bœuf [1], je reste sceptique. Et pour expliquer *coiongle* où M. T. est porté à retrouver con-ungula « cheville qu'on met au bout du timon », il vaudrait peut-être mieux examiner préalablement les types de joug existant en France, en étudier la terminologie [2] plutôt que de recourir à ceux de la Sardaigne ; dans tous mes matériaux, je ne trouve nulle trace qu'en latin ou en Gaule ungula ait jamais désigné « le crochet attaché au bout du timon » et coungula « la cheville du timon pour le joug ». L'étude des parties du joug ne doit pas être basée sur les variantes d'un manuscrit, à moins qu'elles ne soient étayées sur la connaissance préalable de la terminologie patoise.

P. 84-95. Longue discussion sur le vfrç. *boel* « conduit », *bulbot* « tuyau », *bouete* « trou », anc. frç. *aboeter* « regarder par un boet », *baater* « regarder », etc. : M. T. sera sans doute le premier à reconnaître que, malgré son ingéniosité et sa pénétration, la lumière n'est pas encore faite dans tout l'enchevêtrement des mots qu'il discute. — P. 101-103. M. Tilander essaye de

---

1. Le texte de Raschi 54, 24 (allégué p. 80) nous montre clairement que le glossateur mêlait à tort et à travers les termes techniques du joug *coiongle*, *joskle* avec des termes généraux et vagues : *colirs* (= colliers), *cordes*, *courroies* et *sangles*.

2. Ainsi *reonges* qui apparaît dans le ms. *C* pour remplacer le mot *coiongles*, *corroies*, *moufles* (V, 117 : *jure dou cuir* (de l'ours) *fera reonges*) n'a rien à faire avec rotundellus « vestis species » de Du Cange, il s'agit plutôt du mot qui se retrouve à Pléchâtel *rôde* (< *reonde*) « anneau fait d'une branche tordue pour attacher le joug des bœufs », angev. *ronde* « objet formé d'une boucle tressée pour fixer le joug et le court bâton à l'attelage des bœufs » : cet anneau est fait en osier ou en cuir ou en fer selon les régions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rendre vraisemblable l'existence en ancien français d'un innodicare avec le sens de s' « étouffer en mangeant trop vite » (cf. Flandre *eneucher*) : il fait appel au molfett. *nedecuà* « far nodo nella gola » : L'hypothèse est tentante et mérite d'être examinée de près. Pour « avaler de travers », les patois français disent *enosser* (Fourgs *énouossi*, Bourber. *enosser*, Demuin *ennosser*, etc.); il y a aussi en Flandre *éneucher* « s'étouffer en mangeant trop vite » (Vermesse), pic. *éneucher* « s'étrangler en mangeant » (Jouancoux), mais ne faut-il pas tenir compte de ce que l' « os » se dit dans la région wallonne-picarde *oša*, *oše*, *oš* ? M. T. pourra appeler au secours de *éneucher* (avec une diphtongue qui semble parler en faveur de *neu* < nodu, l'artés. *énoquer* ou *énocher* « s'étouffer » (Lecesne) et Saint-Pôl *s'énoké* [1] « s'étouffer en mangeant » ; mais comme à Saint-Pôl on dit à côté *d'enoké* « engouer » aussi « *étoké* » [2], n'y a-t-il pas lieu de croire que *énoker* a été influencé par *étoké* ? Cependant il n'est pas permis de douter que *enosser* soit une déformation par étymologie populaire d'un plus ancien *ennouer* vivant dans plus d'une région française : Centre *ennouer* « ne pas avaler comme il faut la nourriture solide et liquide, ce qui entrave la respiration et fait tousser », meusien *anouer* « étouffer, étrangler en fermant le passage du gosier », Mortagne *s'ennouer* « s'engouer » ; or *ennouer* est un dérivé de nodare (cf. béarn. *anouda* « s'engouer »). Faudra-t-il admettre un innodare qui aurait abouti à **aneuer* en pic. et de là, par influence de *oš* « os » ou d'*étoké*, *eneucher*, *anoker* ? ou vaudra-t-il mieux admettre avec M. T. un nodicare [3] ? Quant à un verbe *dénoker* avec le sens de « démentir » trouvé dans Corblet (dont le lexique inspire une confiance très médiocre à quiconque s'en sert fréquemment), il faut en attendre confirmation. Enfin pour *desnoquer* « lâcher la noix d'une arbalète » il faudrait commencer par prouver que le texte où *desnoquer* est attesté appartient au domaine picard, puisque, en français, cette forme est irrégulière ; a-t-on jamais dit en vieux français « *dénouer* une arbalète » ? — L'anc. verbe *luire* « saillir (du bélier) » accompagné du verbe synonyme de *luitier* (< luctare) est considéré par M. T. comme le représentant d'un verbe simple *lugere, dont le latin luctare est le fréquentatif (affligere-afflictare). J'avoue que l'hypothèse de l'existence de ce verbe (dont le latin n'a conservé aucune trace) dans le Nord de la France a quelque chose d'étonnant : en prenant pour base le verbe *luire* « sauter (du bélier) », comment arrive-t-on à former de *luire* (< *lugere) le substantif *luró* « bélier » (< *luir-el*) ? Le dérivé *luisoire* (et *luissoire*) « brebis » (Godefroy) est confirmé par le boulonn. *luijoire* « brebis qui est en chaleur »

1. Flandre *Neuche* « morceau de pain ou tout autre aliment » se retrouve en wallon sous la forme *nosque* et ne peut donc guère remonter à nodicare.
2. En wallon c'est *s'écrouki* « engouer ».
3. L'existence du type *nodicare* « nouer » ne peut être douteuse pour le domaine wallon : cf. *nuk* « nœud » *ALF.*, c. NŒUD, et wallon *nouki* « nouer », *rnouki* « renouer », *d'nouki* « dénouer ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Haigneré) et aussi par le poitev. *lidoire* [1] « se dit d'une chèvre en rut » (Bauchet, Levrier, Lalanne [2], Jaubert). C'est d'un *luis-* qu'il faut sans doute partir pour *luisoire* et ce *luis-* remonte à un radical *luc-*. D'autre part, il reste à examiner le rapport qui existe sans doute [3] entre *lureau* « bélier » (Morvan *luriâ*, *luron*, *leuron*, *luhiar*, *lureai*, *lüreau*, *luriau*, *leuhiau* « bélier » Chambure) et le frç. *luron* [4] « fort, dégourdi, galant auprès des femmes » qui jouit d'une grande vitalité dans les patois romans. Le radical de tous ces mots — et là je suis d'accord avec M. T. — doit être cherché dans un mot faisant partie de la terminologie de l'éleveur de bétail ; mais le fait que le mot est exclusivement attesté dans l'ancien territoire gaulois ne peut pas être fortuit, et, jusqu'à preuve du contraire, je pense que le problème du vfrç, *luire* « sauter » (du bélier) n'est pas encore résolu. — P. 128-49. Excellent exposé sur les noms et la construction des pièges dont on se servait au Nord de la France au moment où le *Roman de Renart* a été composé [5].

P. 152-69. M. T. réussit à découvrir l'étymologie du vfrç. *laris* « lande » (cf. *Roland*, 1851 : *Rollanz reguardet es munz e es lariz*) grâce à une documentation très riche et qui me semble parfaitement convaincante. *Larris* s'applique à l'origine aux inclinaisons, aux pentes des montagnes ; ce sont les flancs des montagnes qui bordent la vallée ; c'est un dérivé de latus, -eris « côté » : latericiu (montis). Cette étymologie est appuyée par d'autres témoignages que ceux que M. T. a allégués : à Dijon *larrey*, « c'est le coteau, soit le coteau tout entier, soit la partie moyenne du coteau » (Cunisset-Carnot), pic. *larrisser* « marcher sur un terrain en pente » (cf. Jouancoux et Devauchelle « les larris se trouvent sur les pentes incultes »). En outre, il existe dans le canton de Fribourg un village, appelé en français *Dirlaret* [6]

1. Le passage *-d-* < *-z-* est fréquent en poitev. (Gamilscheg, *ZRPh.*, XL, 338).
2. Lalanne cite aussi *luque* « chèvre en chaleur ».
3. Ce raisonnement est esquissé déjà dans Chambure, *s. v.*
4. Remontant à *luiron* < *lugron* < *luc-ron* ?
5. P. 131, n. 2, norm. *penchet* « coquelicot » n'est évidemment autre chose qu'une graphie de *ponceau paoncel* ; cf. V. Schroefl, *Die Ausdrücke für den Mohn im Galloromanischen* ; Graz, 1915 ; p. 47. — P. 142. Pour l'origine du frç. *brezador* « oiseleur, pipeur », M. T. aurait pu tenir compte du fait que *bret(a)re (< germ. *bret*) devrait donner en provençal *bredador* et non *brezador* : de plus il n'y a pas de *bret* en anc. prov., mais *bretz*, *bres* (cf. Raynouard, II, 256) et c'est ce mot qui est attesté dans Mistral s. *bres* « pincette de bois sur laquelle viennent se poser les petits oiseaux, a la chasse à la chouette », de là le verbe *bresà* « chasser à la chouette, fredonner comme les petits oiseaux qui se posent sur les pipeaux », *breziha* « gazouiller ». Il faut donc sans doute séparer le vfrç. *broi* du prov. *bretz* qui désigne d'ailleurs, si je vois bien, un autre genre d'engin que le vfrç. *broi*.
6. Cf. latus-ere « costa, cantone » dans la toponomastique toscane, Pieri, *Toponomastica della valle dell'Arno*, 1919, p. 316, Lavedan *lat* m., *lade* f. « plateau dans les montagnes », béarn. *lat*, *lade* « flanc de montagne » (Lespy-Reymond), astur. *lladera* « pente d'une montagne ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(*Recto Clivo* 1173, *Dreitlaris* 1189, *Dretlaris* 1217 [1] < directo latericiu : les Alémans, qui se sont établis sur ce sol autrefois roman, ont traduit ce *dreit larris* par *Rechthalten* : c'est-à-dire « *rechte Halde*, la pente droite ». Enfin, si Mistral a raison de rattacher les noms de montagne tels que *Leiris* au vfrç. *laris*, il ne peut subsister de doute, que nous avons affaire en effet à un lat. latericiu, qui, en France, occupe une place très marquée dans la toponomastique [2]. — P. 164. Discussion sur le frç. *brouiller*, qui remonte à *brooillier* < brod-uculare (< brod « pain ») : *brooillier* ce serait « trancher le pain à la soupe » ; je reviendrai prochainement sur cette famille de mots. — P. 176. Il eût été bon que l'auteur s'exprimât un peu plus clairement sur le mot *coche* « broussailles » qu'il identifie avec le mot frç. *souche*. Sans doute M. T. veut-il dire que *coche* est une mauvaise graphie pour *çoche*, c'est-à-dire le français *souche* qui remonte, comme on peut le voir par l'engad. *tschücha*, à un type *ciucca : le ci- fut traité différemment en picard (*cē* < centu) et en français (*sã* « cent »), cf. aussi anc. frç. *çoule* en regard du pic. *choule* (Thomas, *Romania*, XXVIII, 178). — P. 184. Il ne faudrait pas oublier que fodiente vit en effet comme nom de la taupe (*ZRPh.*, XXXVIII, 64) et quant au mot « ladin » *cargena* n'est-il pas plutôt confiné au seul patois ladin de Ennetberg (Abbadia) ?

La lecture de l'ouvrage de M. Tilander m'a rappelé plus d'une fois, par sa structure et son esprit, le fameux commentaire de la *Peregrinatio Aetheriae Silviae* que nous devons à son compatriote M. Löfstedt ; il faut souhaiter vivement que M. Tilander continue à suivre la voie où il s'est engagé avec tant de succès.

J. Jud.

Le Mystère de Griselidis. Édition du manuscrit unique avec notes et glossaire par M.-A. Glomeau ; 37 illustrations et lettres ornées adaptées du manuscrit original par G. Ripart ; Paris, Glomeau, 1923 ; in-8, XXII-152 pages.

Cette édition de bibliophile n'est pas à proprement parler un travail d'érudition [3]. Mlle G. y reproduit l'unique manuscrit connu (Bibl. nat., fr. 2203).

---

1. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, II, 1895, p. 64. Sur la forme *halte* pour *Halde*, *Schw. Idiot.*, II, 1174.

2. Pour laterariu, que M. T. discute à la page 158, cf. aprov. *ladrier lairier* « côté », Saint-Étienne *larei* (Vev), Forez *lárè* « côté » et le verbe dauph. *aleirié*, s'*aleirié* « pencher de côté, se dit particul. des tiges des blés lorsqu'ils versent et penchent de côté ». La *Romania* publiera prochainement un article complémentaire sur latericiu.

3. [Elle est cependant établie avec plus de soin qu'on n'en rencontre souvent dans les éditions de ce genre, mais quelques menues erreurs auraient pu être facilement évitées dans l'introduction : p. IX, *Perrault* et non *Perraut* ; p. X, Chrétien de Troyes, et non *de Troie* ; p. XIII, pourquoi parler des « puys » ; p. XIV, il semble évident que le chevalier de Mouhy a connu le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Elle a pourtant connu de ce mystère une édition imprimée vers 1550 et dont on a fait, en 1832, une reproduction figurée, tirée à 42 exemplaires (Bibl. nat., Réserve Yf 1.610). L'ancienne impression présente, conformément aux habitudes de l'époque, un texte sensiblement remanié que Mlle G. n'a mis à profit que quatre fois. Il y aurait sans doute eu mieux à tirer d'une comparaison minutieuse entre l'incunable et le manuscrit, car le texte de celui-ci pose plusieurs problèmes dont on ne trouve pas la solution dans le commentaire très succinct du nouvel éditeur. Son introduction résume sommairement, mais d'une manière assez exacte, les travaux nombreux consacrés à la question littéraire. La partie technique laisse plus à désirer.

Le manuscrit donne à la fin une note ainsi conçue : « Ci fine le livre de l'estoire de la marquise de Saluce miz par personnaiges et rigmé l'an mil CCCIIIIxx et quinze. » On a discuté la question de savoir si cette date de 1395 indique celle de la composition du mystère ou celle de l'exécution du manuscrit. Évidemment, la teneur même de la note parle en faveur de la première alternative. Mais rien n'empêche que le copiste n'ait inscrit l'année où il écrivait à la place de celle qu'il avait pu trouver dans son modèle. La langue présente certains archaïsmes, et permettrait de faire remonter la composition du Mystère à quelques décades avant la date indiquée.

Si l'on supprime à quatre endroits un vers ou trois vers consécutifs rimant ensemble et que l'on compte, après le v. 583 (p. 29), un vers omis par inadvertance (voir ci-dessous), on obtient le chiffre de 2606 vers [1] dont se compose le Mystère. Sans entreprendre, pour des raisons qui ressortent de ce que je viens de dire, un examen détaillé du texte, je présenterai un petit nombre d'observations au cours desquelles j'aurai l'occasion de rectifier quelques inexactitudes dans l'introduction et le glossaire. Pour les erreurs de ponctuation, je n'en signalerai que les plus choquantes.

V. 80 (p. 4). *Et pou le veit on meller*, corr. [*se*] *meller*. — V. 150 (p. 9). *S'on ne me pende par le col*, corr. *S'on le me p.* — V. 203 (p. 12). Après *soussi*, remplacer le point par une virgule. — V. 312 (p. 17). Après *se rapporte*, remplacer la virgule par deux points, et après le vers suivant, la virgule par un point. — V. 488 (p. 25). *Qu'a vray marquise tendrons* ; *vray* est sans doute une faute d'impression pour *vraye*. — V. 531 (p. 27). *Ne pas de ce me merveil*, corr. *de ce ne me m.* — Le vers qui manque après le v. 583 (p. 29, *Ou quel les noces estre doient*) est bien dans le manuscrit : *Et pour ce que je vueil qu'i soient*. Il est aussi dans l'incunable. — Le vers bizarre 617 (p. 31), *A ceste prouchain* (sic) *Penthecouste*, est dans l'incunable remplacé par celui-ci, qui est parfaitement normal : *A la prochaine Penthecouste*. — Aux v. 671 et 672,

---

ms. 2203 et son témoignage n'apporte rien de nouveau ; p. XXI, *moyen-âgeux* ne devrait plus être employé pour qualifier un auteur *du moyen âge*. — *N. d. l. R.*].

1. Je crois avoir bien compté et ne sais comment Mlle G. est arrivée au chiffre de 2608.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Melencassès et *Inobatès* doivent évidemment être accentués sur la dernière syllabe. — V. 756 (p. 41). *Grand*, ms. *grant*. — Après le v. 764 (p. 41), ajouter une virgule après *vait*, et remplacer, à la fin du vers suivant, le point et virgule par une virgule. — Le v. 785 (p. 42) est imprimé ainsi par Mlle G. : *Car (est) simple et sanz orgueil* ; le manuscrit et l'incunable lisent *Car simple semble et sans orgueil* ; c'est évidemment la bonne leçon. — Après le v. 865 (p. 47), remplacer le point par une virgule ; *maiz que*, qui suit, signifie « pourvu que » (voir au glossaire). — Le dernier des trois vers rimant en *oir* (p. 51) manque dans l'incunable et doit être supprimé. — V. 1067 (p. 58). La virgule doit se placer avant et non après *sy*. — V. 1121 (p. 60). Remplacer le point après *aler* par une virgule. — Le premier des trois vers en *ains* (p. 62), *Foy que je doy a tous les sains*, doit être supprimé ; il manque en effet dans l'incunable. — V. 1151 (p. 63). *Ou hermite ou quelque hermitaige*, la bonne leçon *en q. h.* se trouve dans l'incunable. — P. 64 :

PREMIER BERGIER

. . . . . .
Et autant de beaux faiz feray
Com vous, partout ou je seray,
N'a voz diz goute ne *m'aioque*.

SECONT BERGIER

Tu diz trop bien, maiz je me moque... 1176

Qu'est-ce que c'est que ce mot que Mlle G. imprime *m'aioque* et qu'il vaudrait sans doute mieux transcrire par *m'ajoque* ? L'incunable l'a supprimé et l'a remplacé par *m'aborde*, ce qui détruit la rime. *Ajoquier* est inconnu des lexicographes — ce n'était pas une raison pour que Mlle G. l'omît dans son glossaire —, et je me demande si l'original ne portait pas *m'ahoque*, de *ahoquier*, *ahochier*. Il faudrait alors traduire : « Je n'attache aucune importance à ce que vous dites », sens qui semble appuyé par la leçon retouchée de l'incunable. — V. 1251 (p. 67). Lire *envoïe* au lieu de *envoié*. — V. 1313 (p. 71). Remplacer le point d'interrogation par un point après *sevrer* et ajouter un point après *chiere*, v. 1321, à la même page. — Deux vers plus bas, il faut sans doute rétablir la forme ancienne *aaysiez*. — V. 1568 (p. 85). Au lieu de *amendé*, imprimer *amende*. — V. 1679 (p.90). Au lieu de *avenir*, imprimer *a venir*. — V. 1798 (p. 97). Au lieu de *sont*, imprimer *s'ont*. — V. 1820 (p. 98). Au lieu de *per coy*, imprimer *perçoy* ; c'est la 1re pers. de *perçoivre* ou *percevoir*. — V. 1885 (p. 101). *Laissié*, corr. *laissier*. — V. 1916 (p. 102). Au lieu de *en soigne*, imprimer *ensoigne*. — V. 1961 (p. 105). Au lieu de *messagé*, imprimer *message*, qui signifie « messager » et aurait dû figurer au glossaire. — V. 1992. Au lieu de *de vin*, imprimer *devin*. — A la rime des v. 2113 et 2114 (p. 113), au lieu de *regracié* et *appareillié*, imprimer *regracie* et *appareillie*. — V. 2016 (p. 108). *Siques au moins or saray je*. « Nous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rencontrons également, écrit Mlle G. dans l'introduction (p. VI), des rimes défectueuses telles que cette rime féminine *ordennance* ou *reverence* rimant avec la rime masculine *en ce* ». Ces rimes ne sont pas « défectueuses » à proprement parler, mais témoignent d'une manière de versifier assez répandue dont j'ai longuement parlé dans l'introduction à mon édition du *Roman de Fauvel*, p. XLVIII-LIV. — V. 2116. *Mesté* est sans doute une faute d'impression pour *esté* ; même remarque, v. 2187 (p. 117), pour *Oucques* au lieu de *Oncques*. — La ponctuation des v. 2213-19 doit être corrigée ainsi : mettre un point après le v. 2213 (*entees*), supprimer les trois virgules du v. suivant, mettre une virgule à la fin du v. 2216 (*estables*), un point d'exclamation au v. 2218 (après *paine*) et un point d'interrogation à la fin du v. suivant. — V. 2260 (p. 120). Au lieu de *devoir*, imprimer *de voir*. — V. 2495 (p. 132). Corriger le vers ainsi : *Grant temps* [*a*] *que je ne vous vy*. — Je ne m'arrêterai pas à commenter le dialogue assez curieux des bergers (p. 135), mais je reproduirai ici six lignes de l'incunable qui permettent de corriger au moins quelques-uns des vers altérés dans la nouvelle édition [1] :

PREMIER BERGIER

Entens cy, Rifflart dou Saussoy.
Tu ne scez que j'ay entendu.

SECOND BERGIER

Ha ! malheureux, qu'as entendu (*sic*) ?
Et n'est il mye temps de tondre ?

PREMIER BERGIER

Et je ne parle pas de tondre,
Que bon gré en ait ores Dieu...

— V. 2577 (p. 136). Au lieu de *aloer* imprimer *a loer*. — V. 2591 et 92 (p. 137). Au lieu de *conjoyé* et *prisié*, imprimer *conjoïe* et *prisie*. — Dans le glossaire je trouve *entalente* pour *entalenté*, *croissé* pour *croisse* (s. v. Los), etc. *Faire semblant* est traduit bizarrement pas « faire confidence ».

Arthur LÅNGFORS.

1. Je vois après coup que le manuscrit a au v. 2551 correctement *pas de tendre* (et non *pas tendre*) et au vers suivant *en ait* (et non *on ait*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PÉRIODIQUES

ARCHIV FUR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN UND LITERATUREN, t. CXLV (1923). — P. 102-3. A. Risop, *Pluto oder Plutos* (*Inferno*, 7, 1) ? — P. 103-4. J. Brüch, *Frz. étuve « Badestube » und écrou « Schraubenmutter »*. — P. 104-6. O. Schultz-Gora, *Prov. nei « Weigerung, Widersprach »* ; — *Vestre im Provenzalischen* ; — *Zu prov. locor al talo*. — P. 106-7. R. Riegler, *Romagn. starlaca « Feldlerche »*.

Comptes rendus. — P. 119-22. W. Meyer-Lübke, *Historische Grammatik der französischen Sprache*. Deuxième partie : formation des mots (O. Schultz-Gora). —P. 122-4. O. Schultz-Gora, *Provenzalische Studien*, I-II (A. Pillet : éloges ; cf. ci-dessous, p. 156). — P. 128. A. Farinelli, *Viajes por España y Portugal desde la edad media hasta al siglo XX* (M.-L.-Wagner ; cf. *Romania*, XLVII, 464). — P. 128-30. R. Menéndez Pidal, *Manual de gramática histórica española*, 4e éd. (F. Krüger ; cf. *Romania*, XLVIII, 137). — P. 130-33. J. Jordan, *Diftongarea lui* e *şi* o *accentuaţi in poziţiile* ă, e (M. Friedwagner). — P. 134-7. *Hugo Schuchardt-Brevier* (E. Lerch ; cf. *Romania*, XLVIII, 626). — P. 137. Fr. Strohmeyer, *Französische Grammatik auf sprachhistorisch psychologischer Grundlage* (O. Schultz : nouvelle édition d'un ouvrage bien connu, mais qui offre bien des points contestables).

P. 239-49. M. L. Wagner, *Zur Stellung des Galluresisch-Sassaresischen* (à suivre). Dans cette étude qui se fonde sur l'ouvrage de G. Bottiglioni, *Saggio di fonetica sarda*, l'auteur apporte quelques modifications aux résultats de M. B., tout en louant la méthode et les conclusions de celui-ci. — P. 262-3. G. Rohlfs, *Zu nordfranz. malot « Hummel »*. Dans l'*Archiv* (1922), M. Brüch a voulu dériver fr. *malot* d'une famille germanique *mal*. M. R. signale les difficultés phonétiques de cette explication et rattache *malot* à **masloz* < *masculottus. Les faits relevés par G. Bottiglioni, *L'ape e l'alveare nelle lingue romanze* (p. 52), montrent que dans le Nord de la Sardaigne, *masciottu* < *masculottus est toujours vivant au sens de « abeille mâle » ; la ressemblance de l'abeille mâle et du bourdon en ceci qu'ils n'ont pas d'aiguillon et qu'ils ne font aucun travail a fait disparaître la distinction des deux espèces, s'il y a eu distinction, et c'est ainsi qu'il faut expliquer la confusion complète de ces deux significations dans d'autres parties du domaine roman.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

— P. 263-4. R. Riegler, *Franz. coquecigrue*. Dans la *Revue du XVIe siècle*, tome IV, M. Sainéan a expliqué *coquegrue* par *coq* + *grue*, formation analogue à *coq-basile* et *coq-héron*. *Coquecigrue*, dont le premier exemple est dans Rabelais, est, selon M. Sainéan, une amplification de *coquegrue* ; mais le *ci* est resté inexpliqué. M. R. voit dans *cigrue* le résultat d'un croisement de *cigogne* + *grue*, la cigogne et la grue étant des oiseaux proches parents. Le même croisement — mais dans l'ordre inverse — se trouve en roumain ; *cocorstirc* (de *cocor* « grue »). — P. 264-7. O. Schultz-Gora, *Die Bedeutung von afrz. peestre*. Gaston Paris (*Romania*, VI, 156), Tobler, d'autres encore se sont occupés du mot *peestre*, dont la signification n'est pas tout à fait claire. M. S.-G. attire l'attention sur le fait que les sens exigés par les divers contextes sont « déplorable, malheureux », peut-être « désolé », mais aussi « vulgaire, vil, infâme ». Les deux sens s'expliquent facilement par l'étymon pedester : l'idée d' « aller à pied » pouvait donner naissance au sens de « déplorable, malheureux », et à celui de « vulgaire, vil, infâme ». — P. 267-70. *Flamenca*, *v. 1095-9*. — P. 270-1. *Frz. ramberge* « *Bingelkraut* ».

Comptes rendus. — P. 299-308. La *Vie de sainte Catherine*, par Gautier de Coinci, publiée par A. C. Ott (O. Schultz-Gora : le compte rendu porte sur le texte, la tradition, les notes et le glossaire (cf. ci-dessus, p. 117). — P. 310-13. H. E. Ford, *Modern Provençal Phonology and Morphology, studied in the language of Frederic Mistral* (F. Krüger : l'ouvrage ne satisfait pas les exigences scientifiques ; l'auteur ne semble pas connaître les travaux de Voretzsch, Meyer-Lübke, P. Meyer, Millardet, Arnaud et Morin, etc.). — P. 316-8. *Romanische Bücherei, Band I : Das Rolandslied*, publ. par Eugen Lerch (édition à l'usage des étudiants, destinée à remplacer les éditions antérieures inaccessibles à cause de leur prix). — P. 318. G. Brockstedt, *Benoît de Sainte-More und seine Quellen* (laisse à désirer). — G. G. Laubscher, *The syntactical causes of case reduction in old French* (cf. *Romania*, XLVII, 453). — P. 319. *The French metrical versions of Barlaam and Josaphat, with especial reference to the termination in Gui de Cambrai* by Edward C. Armstrong (cf. *Romania*, XLIX, 151). — A. Nelson, *Gallimatias, ett försok till ny tolkning*, dans *Strena philologica Upsaliensis, Festskrift tillägnad prof. Per Persson*. — E. Welck, *Lat.* cadere *im Französischen*. — P. 320-1. H. Hatzfeld, *Einführung in die Interpretation neufranzösischer Texte*. — P. 323-4. H. Kjellman, *Le troubadour Raimon-Jordan, vicomte de Saint-Antonin* (cf. ci-dessus, p. 113). — P. 326. T. Navarro Tomás, *Handbuch der spanischen Aussprache*, traduction allemande par F. Krüger.

A. Chr. THORN.

LITERATURBLATT FÜR GERMANISCHE UND ROMANISCHE PHILOLOGIE, XLIV (1923). — C. 23. M. Esposito, *Mélanges philologiques* (Hilka : textes latins et textes romans inédits). — C. 24. *Aucassin et Nicolette*, Kritischer Text... von H. Suchier, 9 Aufl. bearbeitet von Walther Suchier (Lerch : l'introduction du nouvel éditeur développe l'hypothèse mal fondée d'une source byzantino-arabe).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C. 81. Fr. Schürr, *Sprachwissenschaft und Zeitgeist* (Spitzer). — C. 104. *Zwei anglonormannische Texteditionen* : *Les Proverbes de bon enseignement* de Nicole Bozon, publiés pour la première fois par A. Chr. Thorn ; *La deuxième collection anglo-normande des Miracles de la sainte Vierge et son original latin*, avec les miracles correspondants des mss. fr. 375 et 818 de la Bibliothèque Nationale, par Hilding Kjellman (Vising : corrections ; cf. *Romania*, XLVIII, p. 158, et XLIX, p. 292). — C. 119. L. Olschki, *Geschichte der neusprachlichen wissenschaftlichen Literatur*. Erster Band : *Die Literatur der Technik und der angewandten Wissenschaften vom Mittelalter bis zur Renaissance*. Zweiter Band : *Bildung und Wissenschaft im Zeitalter der Renaissance in Italien* (H. Hatzfeld). — C. 120. Merlo (Clemente), *Fonologia del dialetto di Sora* (G. Rohlfs : important pour la connaissance des dialectes de l'Italie méridionale).

C. 153. L. Lorck, *Die « Erlebte Rede »* (Lerch : explication d'une particularité de la syntaxe française moderne déjà étudiée auparavant par Tobler, MM. Kalepky et Bally et l'auteur de ce compte rendu). — C. 175. K. Glaser, *Zum Bedeutungswandel im Französischen* (R. Riegler : éloges). — C. 179. *Ysopet-Avionnet, The Latin and French Texts*, by Kenneth Mac Kenzie and William A. Oldfather (Hilka ; cf. *Romania*, XLVIII, p. 603). — C. 181. G. Bottiglioni, *Fonologia del dialetto imolese* (Fr. Schürr : appréciation sévère).

C. 225. Bertoni, *Programma di filologia come scienza idealistica* (Vossler : programme par trop simpliste et éclectique). — C. 257. Schultz-Gora, *Provenzalische Studien*, II (K. Lewent ; cf. ci-dessous, p. 156). — C. 265. C. Vignoli, *Vernacolo e canti di Amaseno* (G. Rohlfs : étude faite avec beaucoup de soin sur le dialecte d'une petite localité romaine située aux confins de la province de Caserte). — C. 267. Meyer-Lübke, *La evolución de la* c *latina delante de* e *é* i *en la peninsula ibérica* (Zauner : oppose aux opinions de l'auteur une fin de non recevoir).

C. 297. Meillet, *Ce que la linguistique doit aux Allemands* (Spitzer). — C. 304. Jespersen, *Language, its nature, development and origin* (Spitzer ; cf. *Romania*, XLVIII, p. 625). — C. 316. Brunot, *La pensée et la langue* (Spitzer : l'auteur ne connaît pas suffisamment les travaux récents des Allemands sur la syntaxe française et s'exagère la nouveauté de son entreprise). — C. 354. Kocher (Frieda), *Reduplikationsbildungen im Französischen und Italienischen* (Wartburg : éloges). — C. 356. Brügger (Alice), *Les noms du roitelet en France* (R. Riegler : contribution précieuse à la connaissance des noms d'animaux ; cf. *Romania*, XLVIII, p. 629). — C. 356. *La Vie de saint Thomas le Martyr*, par Guernes de Pont-Sainte-Maxence, p. p. E. Walberg (H. Breuer : éloges et discussions). — C. 386. Juan Hurtado y G. de la Serna y Angel González Palencia, *Historia de la Literatura Española*, I (J. Richert : très bonne histoire de la littérature latine et arabe d'Espagne et de la littérature castillane jusqu'à la fin du XVIe siècle). — C. 390. Procopovici (Alexe), *Introducere în studiul literaturii vechi* ; Pascu (Giorge), *Istoria*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

literaturii romine din secolul XVII (Friedwagner ; cf. *Romania*, XLVIII, p. 474).

E. M.

MODERN PHILOLOGY, XIX (1921-22). — Avec ce volume, la revue est revenue à l'ancien mode de publication en 4 fascicules trimestriels qu'elle avait abandonné en 1914 (cf. *Romania*, XLVII, 440). — P. 287-96. J. L. Deister, *Bernart de Ventadour's reference to the Tristan story*. La pièce 44 de B. de V., *Tant ai mo cor plen de joya*, où le troubadour parle de Tristan et d'Iseut la blonde, pourrait être placée à une date postérieure à 1154, si l'on admet qu'elle est adressée à Aliénor d'Aquitaine, alors que celle-ci était partie en Angleterre, tandis que Bernart restait en Normandie ; mais cela ne modifierait guère en somme la chronologie de l'*estoire* de Tristan. — P. 424-6. T. A. Jenkins, Compte rendu de l'édition du *Roman de la Rose* par E. Langlois, t. I et II.

XX (1922-23). — P. 35-44. F. A. G. Cowper, *The sources of* Ille et Galeron. M. C. admet que la source principale et directe de Gautier d'Arras pour *Ille et Galeron* a été le lai d'*Eliduc* de Marie de France ; il signale d'autre part les ressemblances entre l'histoire d'Ille et celle de Frédéric Barberousse. — P. 45-8. W. S. Hendrix, *Military tactics in the Poem of the Cid*. — P. 95-7. M. T. Holmes, *Some provençal etimologies*. 1. *Enclutge* « enclume », expliqué par *incudicum, dérivé de incus, désignant une petite enclume, p. ex. celle des orfèvres ; les orfèvres, sertissant des pierres précieuses, ont été appelés inclusores, d'où une contamination possible de ce dernier nom avec *incudicum, devenu ainsi *includicum ; — 2. *soanar*, « mépriser », de *soan*, que l'on tient d'ordinaire pour un diverbal de *soanar*, mais qui peut être *subanus, formation parallèle à *superanus ; — 3. *Olifan*, d'une combinaison gallo-romane **aurielephant* (cf. auriflamma), exprimant la combinaison « chryseléphantine* ». Il n'était vraiment pas indispensable de publier ces notules. — P. 101-4. W. A. Nitze, Compte rendu de R. Zenker, *Forschungen zur Artusepik : I, Ivainstudien*. — P. 309-29. E. C. Knowlton, *Nature in old french*. Personnification et utilisation allégorique de la nature dans les œuvres latines et françaises du moyen âge ; sur ce sujet, voir *Romania*, XLIX, 285. — P. 339-46. J. D. Bruce, *Desiderata in the investigation of the old french prose romances of the Arthurian cycle*. L'article est précédé d'une courte notice nécrologique sur James Douglas Bruce (1862-1923), mort peu de temps après avoir achevé son grand travail, *The Evolution of Arthurian romance*, dont nous souhaitons de pouvoir bientôt rendre compte. Dans le présent article il indiquait, malheureusement de façon très rapide, les publications qui lui paraîtraient le plus souhaitables pour le progrès des études arthuriennes : classements de mss., éditions de textes, recherches de sources, tables de noms, etc. Ces désirs sont ceux de beaucoup de travailleurs et nous nous réjouirions de les voir réaliser. — P. 379-89. J. L. Weston, *The* Perlesvaus *and the story of the coward Knight*.

M. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PUBLICATIONS OF THE MODERN LANGUAGE ASSOCIATION OF AMERICA. Cambridge, Mass. — T. XXXIII (nouv. série XXVI), 1918. — P. 302-35. John Livingston Lowes, *Chaucer and the* Ovide moralisé. Chaucer a connu et utilisé l'*Ovide moralisé*. En particulier, pour écrire l'histoire de Philomèle dans la *Légende des femmes vertueuses*, il n'a pas eu recours seulement aux *Métamorphoses* du poète latin, mais il s'est aidé des indications que lui fournissait la version du poème français du XIVe siècle : c'est le passage qui a été identifié de nos jours avec la *Muance de la hupe et de l'aronde et del rossignol* de Chrétien de Troyes — P. 601-43. Howard Rollin Patch, *Some Elements in medieval Descriptions of the Otherworld*. Influence de la mythologie orientale et, en certains cas plus rares, de la mythologie scandinave.

T. XXXIV (nouv. série XXVII), 1919. — P. 114-29. Karl Young, *A new version of the* Peregrinus. M. Young publie, d'après un ms. de la Bibliothèque Nationale de Madrid, un nouveau texte du *Peregrinus*, drame liturgique qui met en scène l'apparition du Christ aux pèlerins d'Emmaüs. Cette version est plus détaillée que celles qui étaient déjà connues : le *Peregrinus* original joué le lundi de Pâques, y a été augmenté de deux scènes appartenant en propre à la *Visitatio Sepulchri* qu'on représentait aux matines du jour de Pâques. — P. 360-400. Louise Pond, *The Ballad and the Dance*, Mlle Pond montre que, si le mot *ballad* suggère la danse, ce n'est que dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle que le terme a fini, tout accidentellement, par s'appliquer en Angleterre aux chansons populaires ayant un caractère narratif. On ne saurait donc s'appuyer sur ce mot, comme on l'a fait consciemment ou inconsciemment, pour établir une relation étroite entre *ballad* et *dance*. D'autre part, les chansons qui en fait ont servi à la danse en France et en Angleterre ont un caractère lyrique très marqué : on ne voit pas, pour autant qu'elles se sont conservées et transmises par la tradition, que l'élément narratif s'y soit jamais introduit. Inversement, les quelques ballades narratives qui au cours des temps ont pu accompagner la danse ont une tendance à perdre peu à peu de ce fait leur contenu narratif pour ne retenir que le refrain et les éléments qui suggèrent un rythme marqué et invitent au mouvement. C'est tout le contraire de ce que réclamerait la théorie « communaliste » de la ballade. — P. 523-79. Paull Franklin Baum, *The Young Man Betrothed to a Statue*. Il s'agit de la légende qui a fourni le thème de la *Vénus d'Ile* de Mérimée. M. Baum en fait l'histoire depuis les premiers textes où elle apparait, le *De Gestis Regum Anglorum* de William de Malmesbury, les *Miracles de la Vierge* de Gautier de Coincy, etc., jusqu'aux versions bien autrement parfaites de Eichendorff, Morris et surtout Mérimée. « Un par un les contes médiévaux qui n'ont qu'été ébauchés par le moyen âge finissent par trouver la fortune qu'ils méritent. Le conte de la statue à l'anneau est un de ceux qui ont réussi sur le tard. » — Signalons comme supplément au t. XXXIV un fascicule de 99 pages qui rendra des services : Index to volumes I-XXXIII, compiled by William Kurrelmeyer, 1919.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

T. XXXV (nouv. série XXVIII), 1920. — P. 60-62. Paull Franklin Baum, *The Young Man Betrothed to a Statue.* Note additionnelle. — P. 161-88. Louise Pond, *The English Ballads and the Church.* Si l'on examine la collection des ballades anglaises et écossaises du type des pièces publiées par Child, on s'aperçoit : 1° que le moment de la plus considérable diffusion de la « ballade » en Angleterre a été le XVIe et le XVIIe siècle et que la grande popularité du genre ne remonte peut-être pas beaucoup plus haut ; 2° qu'avant cette date on trouve au XVe siècle un petit groupe de pièces mettant en scène les aventures de Robin Hood, et antérieurement quelques ballades qui ont sans exception un caractère religieux. Pourquoi ne pas tenir ici plus de compte de la chronologie qu'on ne l'a fait jusqu'à présent ? Et Mlle Pond qui a démontré, croyons-nous, que la ballade de contenu narratif ne saurait venir des chants de danse, se demande si la ballade ne serait pas due dans sa plus lointaine origine à des clercs ou à des jongleurs qui, tout en cherchant à intéresser leur public, auraient travaillé directement ou indirectement pour l'Église : plus tard, et le genre une fois fermement constitué, la ballade se serait peu à peu sécularisée dans le choix de ses sujets. Ce serait là une histoire assez semblable à celle du drame, et il y a des points de contact entre les deux genres : la ballade n'accueille volontiers que les « narrations » qui se prêtent à une présentation dramatique. Notons que Mlle Pond voit dans les quelques « ballades » anglaises du XIIIe siècle les plus anciens spécimens du genre en Europe. Mais les « romances » françaises (*Gaiete et Oriour*, *Bele Doete*, etc.), qu'on peut dater de la fin du XIIe siècle, ne sont-elles pas des « ballades » aussi authentiques que celles que fournit la collection de nos « chansons populaires » du XVe siècle ? — P. 464-83. Grace Frank, *The* Palatine Passion *and the Development of the Passion Play.* D'une comparaison entre la *Passion du Palatinus*, le plus ancien mystère français que nous ayons en son entier (et dont Mme Frank a depuis publié elle-même une nouvelle édition dans les Classiques français du moyen âge, 1922), avec le fragment de *Sion* et la *Passion d'Autun*, il résulte que ces trois textes sont étroitement apparentés. La *Passion du Palatinus* et la *Passion d'Autun* dérivent d'un texte représenté par le fragment de Sion, à moins que le fragment ne soit un reste d'un troisième dérivé du même original. Cet original repose à son tour en grande partie sur le vieux poème narratif de la *Passion des Jongleurs*. Cette parenté, avec les ressemblances et les différences qu'elle comporte, s'explique par le fait qu'on ne se croyait pas tenu, à chacune des innombrables représentations des scènes de la Passion qui avaient lieu périodiquement au XIVe et au XVe siècle, de constituer un texte de tout point original. On empruntait au voisin un texte déjà éprouvé par le succès, on le modifiait au gré des circonstances ou des inspirations diverses, et on le transmettait à son tour à d'autres qui procédaient de même. Ce développement finira par aboutir à Gréban et aux grandes Passions de la fin du moyen âge. Notons que, suivant Mme Frank, il n'y a pas d'autres points de contact que

Digitized by Google · Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ceux qui résultent naturellement du sujet entre la *Passion du Palatinus* d'une part et la *Résurrection* anglo-normande, la *Passion d'Amboise* et la *Passion Sainte Geneviève* d'autre part ; au contraire la *Passion de Semur*, bien qu'elle puise ici ou là à la *Passion Sainte Geneviève* se rattache dans l'ensemble au même groupe que la *Passion du Palatinus*. — Signalons qu'au cours de l'année 1920 M. Carleton Brown, professeur à Bryn Mawr College, est devenu secrétaire de la « Modern Language Association of America », en remplacement de M. William Guild Howard, et que c'est lui qui est désormais chargé de la direction des *Publications*.

T. XXXVI [L'indication « nouvelle série » n'apparait plus], 1921. — P. 35-59. Archer Taylor, *The Devil and the Advocate*. Étude d'un conte qui a été très populaire au moyen âge et plus tard et où l'on voit un diable emporter un mauvais juge ; il est surtout connu par le *Friar's Tale* de Chaucer. Dans les nombreuses versions de ce conte, le français n'est représenté que par une variante du folklore moderne. — P. 119-33. T. Atkinson Jenkins, *Why did Ganelon hate Roland ?* Si Ganelon hait Roland, selon M. Jenkins, ce n'est pas parce que Roland en désignant son beau-père pour l'ambassade de Saragosse l'envoyait à une mort presque certaine, c'est parce que, bien avant cet épisode, Roland l'a écrasé de ses richesses et de son insolence : la trahison est née en premier lieu d'un orgueil blessé. C'est ce qui résulte du v. 3758 *Roll' me forfist en or e en aveir* qui, sous cette forme transmise par le ms. d'Oxford, présente une mesure défectueuse, une construction louche et un sens obscur, et que suivant M. Jenkins il faut corriger ainsi : *R. sorfist en or e en aveir*. Paléographiquement la correction est très justifiée, mais psychologiquement le motif ainsi resserré en trois mots semble un peu faible pour expliquer le vers violent qui suit. Toutefois on peut faire le même reproche à la leçon du ms. M. Jenkins croit que dans l'emploi de *parrastre* au v. 277 il y a peut-être une intention dénigrante. Cette interprétation s'accorderait-elle bien avec les v. 287-88 « Je suis ton parâtre, comme on sait (pour ce sens de *ço set hom ben que* voir v. 293), et *pourtant* tu as jugé que je devais aller à Marsilie » ? — P. 134-41. Alexander Haggerty Krappe, *The Dreams of Charlemagne in the* Chanson de Roland. Sans se prononcer sur l'origine des rêves allégoriques qu'on trouve dans le *Roland*, M. Krappe montre qu'en tout cas il n'est pas nécessaire, pour les expliquer, de faire appel à la vieille mythologie scandinave et qu'on en trouve d'analogues dans l'antiquité classique, d'où l'idée a pu arriver par une voie ou par l'autre à l'auteur du *Roland*. — P. 401-28. J. W. Rankin, *Rhythm and Rime before the Norman Conquest*. A côté des pièces écrites dans le vers allitératif de la poésie anglo-saxonne, il a existé, semble-t-il, une poésie plus humble, de caractère nettement populaire, qui a employé des vers fortement rythmés et pourvus de la rime, et ces chants populaires ont joué le même rôle par rapport à la poésie classique anglo-saxonne que les vers accentués latins ont joué par rapport aux mètres savants fondés sur la quantité des syllabes. C'est par cette poésie

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

populaire, longtemps reléguée au second plan mais qui émergera après la conversion au christianisme, que la rime s'est établie en Angleterre : elle ne résulterait donc pas, comme on le dit, d'une imitation des hymnes latines ou de la poésie lyrique française. — P. 492-507. Ruth Lansing, *The Thirteenth Century Legal Attitude towards Woman in Spain.* — P. 565-614. Charles Read Baskervill, *English Songs on the Night Visit.* Sous ce titre, M. Baskervill étudie tout un ensemble de formes poétiques apparentées qui ont été très populaires en Angleterre et sur le continent et dont la plus connue est l'*aube.*

T. XXXVII (1922). — P. 1-29. Albert C. Baugh, George L. Hamilton and Daniel B. Shumway, *American Bibliography for 1921.* Revue commode et bien ordonnée de tout ce qui a paru en Amérique pendant l'année 1921 en fait d'études relatives aux langues et aux littératures modernes. — P. 141-81. Charles Bertram Lewis, *The Origin of the Weaving Songs and the Theme of the Girl at the Fountain.* Les chansons de toile et celles qui nous montrent une jeune fille venant puiser de l'eau à la fontaine sont des adaptations laïques du récit de l'Annonciation et de la Conception de la Vierge, tel que nous le trouvons, en deux versions différentes, dans certains évangiles apocryphes. Cette thèse, qui surprend au premier abord, est présentée d'une façon qui la rend très séduisante. M. Lewis prend comme types du genre « chanson de toile » *Raynaut* (Bartsch I), *Bele Aiglentine* (II) et *Bele Yolanz* (VII). Il met à part *Bele Doette* (III) et *Gaiete et Oriour* (V), où il voit des « romances » proprement dites ou « ballades » au sens anglais du mot. Et il établirait volontiers un rapport entre *Gaiete et Oriour* et le passage de la *Genèse*, XXIV, 1-14, où il est conté comment, près du puits qui est à l'entrée d'une ville, le serviteur d'Abraham trouve une femme pour Isaac, le fils de son maître. — P. 182-86. Maud Elizabeth Temple. *Paraphrasing in the* Livre de Paix *of Christine de Pisan of the* Paradiso, III-V. — P. 566-73. Charles Goggio, *The Use of the Conditional Perfect for the Conditional Present in Italian.* — P. 707-21. Henry Dexter Learned, *The Accentuation of Old French loanwords in English.* On enseigne souvent que les mots français qui ont passé en si grande abondance en anglais à partir du milieu du XIIIe siècle ont déplacé leur accent vers la première syllabe du mot sous l'influence du système d'accentuation germanique. L'auteur s'inscrit en faux contre cette thèse, et il n'admet pas non plus les autres explications qu'on a proposées pour rendre compte de ce déplacement. Il remarque que les mots d'emprunt en question se divisent en deux catégories, ceux qui commencent par une consonne et où l'accent est en effet sur la première syllabe, et ceux qui commencent par une voyelle et où l'accent, dans la majorité des cas, est sur la deuxième syllabe (type *abandon*, *abound*, *achieve*, *affair*). Or on trouve une alternance de ce genre en français moderne quand il s'agit de l'accent d'insistance (*co*quin ! im*bé*cile !) Comment les Anglais du XIIIe siècle ont-ils appris les mots français qu'ils ont ajoutés à leur vocabulaire traditionnel ? En

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

se les faisant répéter, ou en les recueillant dans une phrase où ils avaient une valeur affective, c'est-à-dire quand ils portaient l'accent d'insistance. Voila qui a bien l'air d'expliquer les choses : c'est l'accent d'insistance des mots français, et non pas leur accent rythmique, qui a passé dans l'anglais du XIIIe et du XIVe siècle. M. Dexter se fonde sur une distinction qui semble assurée et significative, et sa thèse demande à être prise en sérieuse considération. Si elle est acceptée, elle jette un jour curieux sur la façon dont s'opèrent les emprunts de mots entre deux langues coexistant dans le même pays, et elle nous permet de faire remonter en France au moins jusqu'au XIIe siècle le jeu de l'accent d'insistance dont M. Grammont nous a si bien montré le mécanisme dans son *Traité pratique de prononciation française*.

E. S.

REVUE DE PHILOLOGIE FRANÇAISE ET DE LITTÉRATURE, XXVIII (1914). — P. 1-61. M. Křepinský. *Le changement d'accent dans les patois gallo-romans*. Étude fondée sur les cartes de l'*Atlas linguistique de la France*. — P. 63-6. L. Clédat, *Contribution à un nouveau dictionnaire historique et « de l'usage »* (suite) : *le verbe « pouvoir »*. — P. 66-8. L. Clédat, *De l'emploi dit explétif du pronom personnel régime indirect*. — P. 81. A. Dauzat, *Essais de géografie linguistique, I, Animaus d'élevage, Noms de mâles* (à suivre). Cette première partie est consacrée aux noms du taureau, du jars et du bélier dans les parlers du Sud-Ouest et du Centre. — P. 100-16. G. Esnault, *Lois de l'argot* (suite et à suivre). Controverse avec M. Sainéan ; notes sur P. de Ruby. — P. 120-31. L. Sainéan, *Jargon et bas-langage ; question de méthode*. Discussion sur l'origine et le caractère du petit glossaire tiré des papiers de Rasse de Nœux et publié par M. Philipot au t. précédent de *la Revue* (cf. *Romania*, XLIII, 613) et nouvelles observations sur la distinction à faire entre le *jargon* et le *bas-langage*. — P. 132-46. A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). Mots modernes, de *daguerrien* à *se départir* (à suivre). — P. 152-6. A. Dauzat, Compte rendu des fasc. 7-8 du *Roman. etymol. Wörterbuch* de W. Meyer-Lübke (nos 6590-8484). — P. 161-85. A. Dauzat, *Essais de géografie linguistique, I, Animaus d'élevage* (suite), *Noms de femelles*. Dénominations de la jument, de la truie: de la brebis, de l'agnelle, de la poule dans diverses régions de la France, notamment dans le Centre. — P. 186. L. Clédat, *Pourquoi le participe présent est-il invariable?* — P. 200-9. F. Baldensperger, *Notes lexicologiques* (suite). Mots modernes, de *absolutisme* à *vénusté*. — P. 210-42. G. Esnault, *Lois de l'argot* (suite). On trouvera à la fin de cet article, sur O. Chereau et le *Jargon de l'argot réformé*, des observations qui vont dans le même sens que celles qui ont été présentées ici (XLIII, 612-13). — P. 243-300. A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). Mots modernes, de *dépecer* à *épistolographique* (à suivre).

XXIX (1915-16). — P. 61-73. A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). Mots modernes, de *épithèse* à *exact* (à suivre). — P. 81-97. A. Dau-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

zat, *Essais de géografie linguistique, II, Animaus sauvages*. Le « lézard gris » et le « têtard de grenouille » dans la Basse-Auvergne. — P. 98-146. Ed. Portier, *Essai de sémantique : esprit*. — P. 147-50. A. Jourjon *Remarques lexicografiques* (suite). De *exagérateur* à *exorbitance* (à suivre). — P. 161-82. L. Clédat, *Contribution à un nouveau dictionnaire historique et « de l'usage » : le verbe « mettre » et ses composés*. — P. 183-201. E. Portier, *Essai de sémantique : feindre, figurer, feinte, figure, fiction*. — P. 202-39. A Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). De *examiner* à *gastrosophe* (à suivre). — P. 241-9. J. Bastin, *Remarques sur l'emploi de quelques verbes*. Publication posthume : échanges entre emplois transitifs et intransitifs, réfléchis et non réfléchis. — P. 250-9. L. Clédat, *Les locutions verbales où entre un nom sans article*. — P. 260-308. A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). De *gastrosophique* à *honoration* (à suivre). — P. 309-11. [L. Clédat], C. r. de L. Foulet, *Le Roman de Renard*.

XXX (1917-18). — P. 32-40. D. Zévaco, *Essai de sémantique : malice, querelle*. Avec des additions de L. Clédat. — P. 41-77. A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). De *hoor* à *incontradiction* (à suivre). — P. 81-96. L. Clédat, *Les verbes pronominaus*. — P. 130-56. A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). De *inconvertissable* à *irréalité* (à suivre). — P. 157-8. *« Navigare » et « navem » au XVIe siècle*.

XXXI (1919). — P. 1-42. L. Clédat, *Quelques emplois pronominaus de verbes français*. — P. 81-110. A. Dauzat, *Essais de géografie linguistique, II, Animaus sauvages* : guêpe et fourmi. — P. 111-14. F. Baldensperger, *Notes lexicologiques* (suite). Mots modernes, de *adéquat* à *zigzaguer*. — P. 115-26. P. M. Haskovec, *L'auteur des « Quinze joies de mariage »*. Nouvel essai pour déchiffrer l'énigme où se cacherait, d'après le ms. de Rouen, le nom de l'ingénieux auteur de *Quinze joies*. Cette fois l'on aboutirait, par un chemin où je doute qu'on veuille suivre M. H., à retrouver le nom de (Jean) Wauquelin de Mons. — P. 127-37. A. Jourjon, *Remarques lexicografiques* (suite). De *irréceptivité* à *joli* : il s'agit pour ce dernier mot d'un sens bien connu au XVIIe s. et pour lequel on pourra voir, p. ex., Schenk, *Table comparée des observations de Callières...*, p. 105. — P. 140. L. C., Note sur l'emploi de *avorter* comme transitif direct. — Ce volume se termine, pp. 152-60, par une table alphabétique des t. XXI-XXXI de la *Revue*.

XXXII (1920). — A partir de ce volume la *Revue* est publiée par L. Clédat et J. Gilliéron. — P. 1-65. J. Gilliéron, *Patologie et térapeutique verbales* : 1. *Pourquoi « ferai » n'est pas devenu « fairai »*. M. G. pense qu'il s'est produit entre *faire* et *ferir*, que le voisinage phonétique amenait dans la zone d'influence de *fer*, une sorte de partage d'attributions sémantiques : *ferir* est passé à *férir* (en rapport avec *fer*), et *ferai* s'est maintenu au lieu de passer à *fairai*, pour se bien distinguer de *férir* ; — 2. *« heur » dans son atrofie sémantique actuelle* ; — 3. *« dégoût » vient de « goutte »* ; — 4. *oiseleur « apiculteur »* : *ézeleux* à Lavantie (Pas-de-Calais), c'est-à-dire dans l'aire où apis

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s'est conservé sous la forme d'*é*, désigne les « possesseurs d'abeilles », confirmation sur ce point de la confusion d'apis et d'aucellum (cf. *Abeille*) ; — 5. *L'analogie réparatrice.* Je signale tout particulièrement les réflexions sur le sens et la cause de certaines formations analogiques : elles sont de nature à faire poser le problème de l'analogie dans des conditions nouvelles et où le travail du parlant cesserait d'apparaître mécanique et aveugle. — P. 81-2. L. C., *Une inscription en dialecte lyonnais du XIVe siècle.* Inscription datée de 1352-55, au Musée épigraphique de Lyon. — P. 85-8. A Dauzat, Compte rendu des fasc. 9-12 du *Roman. etym. Wtb.* de Meyer-Lübke. — P. 97-123. J. Gilliéron, *La fonétique artificielle* : 1. *Français « vierge »* ; — 2. *Suffixe ordinal « -ième »* ; — 3. *La fonétique artificielle dans le Midi.* Il faut joindre à cet important article cinq appendices qui en ont été détachés pour paraître au début du tome suivant de la *Revue*, pp. 1-19. Les phénomènes étudiés par M. G. sont de ceux qu'on appelle quelquefois « contaminations », mais le grand intérêt de l'étude est de montrer que ces contaminations ne sont pas dues au hasard des rencontres, qu'elles ont servi à remédier à quelque difficulté sémantique ou à mettre fin à des conflits de formes. C'est ainsi que *vierge* est expliqué comme une modification artificielle de *verge* rapproché de virgo pour éviter une homonymie intolérable, que le suffixe ordinal *-ième* se présente comme un compromis entre deux formes alternantes, *-esme* de -esimum et *-isme* représentant savant de -issimum introduit dans la série ordinale grâce à son identité fortuite avec la finale de *disme* < decimum, ainsi enfin que *urlo* « marmite » dans l'Aveyron est un compromis artificiel imaginé par un parler pris entre des types régionaux *uro* et *ulo*, etc. L'exposé de cette thèse générale se complique dans l'article de M. G. d'une étude particulière, renforcée de nombreuses notes accessoires, sur les conditions où s'est créé en français le suffixe ordinal né de cette conception (brusquement apparue au choc de *disme* et du suffixe superlatif *-isme*) que l'ordinalité pouvait être une superlativité. Enfin M. G. insiste sur l'extension dans le provençal moderne d'après Mistral, de formes artificielles dont la naissance n'est intelligible qu'en français et qui ne répondent dans le Midi à aucun besoin, et aussi sur la création par le provençal moderne de formes artificielles qui ne sont que des emprunts au français altérés suffisamment pour prendre une couleur provençale, mais non pas assez pour venir en conflit avec les paronymes provençaux : ainsi *affirmer* emprunté non pas sous la forme *affirma*, trop française, ni *afferma*, à cause de l'existence d'un plus ancien *afferma* « affermer », mais *affierma*. — P. 124-53. P. Barbier, *Les noms des poissons d'eau douce dans les textes latins.* Inventaire classé par groupes chronologiques, complété par une liste de poissons d'eau douce non attestés avant l'an 1000. — P. 159. L. C., *Le verbe « soubaster » dans le Loiret.* Le mot signifie « faire annoncer une vente publique, etc. » ; c'est le mot savant, déjà connu du moyen français, *subhaster*.

XXXIII (1921). — P. 1-19. Appendice à l'art. de J. Gilliéron, *La fonétique*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

artificielle, signalé ci-dessus. — P. 20-38. K.-J. Riemens, *Les débuts de la lexicografie franco-néerlandaise*. Quelques indications pour la période antérieure au *Dictionaire* de Gabriel Meurier, mais l'article est surtout consacré aux lexiques de la deuxième moitié du XVIe siècle. — P. 39-66. J. Gilliéron, « *Essette-mouchette* » *dans l'Est du domaine gallo-roman*. Dans son important compte rendu du livre de M. Gilliéron, *Généalogie des mots qui désignent l'abeille*, M. Jaberg a discuté (*Romania*, XLVI, 130 sq.) les opinions de l'auteur sur *essette-mouchette* dans l'Est du domaine gallo-roman : il tient, contre M. G., que *mouchette* « abeille » est dans cette région une création spontanée, déjà attestée au XIVe siècle, un diminutif caritatif de *mouche* « abeille ». C'est cette question que reprend M. G. : il montre que *mouchette* ne désigne pas l'abeille, mais les « jeunes d'abeilles » ou l'essaim, et n'est donc pas une dénomination caritative de l'abeille. — P. 67-70. A. Dauzat, *Une inscription du XVe siècle en français dans la vallée de Suse* (*Piémont*). — P. 73-6. A. Dauzat, Compte rendu de A. Longnon, *Les noms de lieu de la France...*, I (cf. *Romania*, XLVI, 631). — P. 81-107. A. Dauzat, *Essais de geografie linguistique*, *II*, *Animaus sauvages* (suite) : le hanneton, le ver luisant. — P. 108-28. G. Esnault, *Lois de l'argot* (suite). Note sur un *Supplément au dictionnaire argotique*, livret de colportage imprimé vers 1821 et sur les éditions Pellerin (1724) et Deckherr (1836) du *Jargon* ; M. E. réimprime dans cet article le contenu du *Supplément*. — P. 129-60. J. Gilliéron, *Leurs étimologies*. Réflexions sur la valeur et l'histoire sémantiques de *tourbillon*, *tourment* et *tourmente*, *entourer*, *ajourer*, etc. ; M. G. s'efforce par là de mettre en lumiére l'idée que le travail d'interprétation des sujets parlants sur les mots français rompt la chaîne qui paraît relier historiquement les mots français aux mots latins auxquels ils correspondent, de façon plus ou moins exacte, par leur contexture phonétique. A partir d'un certain moment c'est une étymologie française et non plus latine qui rend compte de leur histoire sémantique et éventuellement de leurs modifications phonétiques.

XXXIV (1922). — P. 1-21. L. Clédat, *Verbes défectifs*. Observations sur quelques opinions émises par M. J. Gilliéron dans son étude *La faillite de l'étymologie phonétique*. — P. 22-38. G. Esnault, *Lois de l'argot* (suite). Rectifications aux *Sources de l'argot* de M. L. Sainéan. — P. 39-55. P. Barbier, *Le latin quinque cornua et ses dérivés*. M. B. propose, sans grande chance de succès, d'expliquer par une formation latine quinque cornua un certain nombre de noms du hanneton dans les patois français, puis, en partant de ce sens, les mots *cancrelat*, *cancan* et *cancaner*, *de guingois* et pic. *guinguerlot* « grelot de cheval ». — P. 71-7. L. Clédat, Compte rendu de E. Bourciez, *Précis de phonétique française*, 5e édition. — P. 81-95. S. Eringa, *L'infinitif pur après un verbe impersonnel*. — P. 96-128. W. v. Wartburg, *Notes lexicologiques*. Mots employés dans la *Nouvelle maison rustique* de Liger (4e éd., 1732). — P. 129-32. L. Clédat, *Le genre de « gens » et de « personne »*. — P. 132. L. C., *Questions de phonétique*. Jam aurait perdu sa consonne finale (>

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ja) dans la combinaison jam-magis, où s'expliquerait ainsi le maintien de l'*a*, puis la forme prise dans le composé se serait généralisée ; — -aco > *ai* serait dû à l'influence de *lai*, *çai* < illac, eccehac. — P. 133-4. A. Dauzat, Compte rendu de W. Meyer-Lübke, *Roman. etym. Wtb.*, fasc. 13-14. — P. 144-61. L. Clédat, Compte rendu de J. Vendryes, *Le langage* (cf. *Romania*, XLVIII, 625). — P. 162-4. L. C., Compte rendu de J. Bédier, *La chanson de Roland* (cf. *Romania*, XLIX, 319). — P. 164-7. A. Dauzat, Compte rendu de A. Longnon, *Les noms de lieu de la France*, fasc. 2 (cf. *Romania*, XLVIII, 629).

XXXV (1923). — P. 1-22. H. Yvon, *A propos du futur antérieur*. — P. 23-6. L. C., *La proximité dans le tens rendue par l'emploi du présent au lieu du passé et du futur*. — P. 26-9. L. C., « *Ce suis-je* » *et* « *c'est moi* ». — P. 29 30. L. C., *Formule interrogative d'assentiment*. — P. 30. L. C., *Notable et notoire* — P. 31-64. L. C., Compte rendu de F. Brunot, *La pensée et la langue*. — P. 68-70. L. C., Compte rendu de G. Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes*. — P. 70-75. E. Faral, Compte rendu de A. Pauphilet. *Études sur la Queste del saint Graal* (cf. *Romania*, XLIX, 433). — P. 81-124. L. Clédat, *En marge des grammaires : I, Les modes et particulièrement le subjonctif*. — P. 125-51. A. Dauzat, *Essais de géografie linguistique, deusième série* ; *I, Régressions et fausses régressions en moyen français*. M. D. étudie dans cet article : 1° la *scission entre les séries fonétiques* wè *et* è (*ancien* oi) ; 2° le *flottement entre* a *et* e *devant* r + *consonne* ; 3° le *flottement entre* o *et* ou *protonique* ; tous ces phénomènes sont les résultats de luttes entre une tendance phonétique populaire et une réaction conservatrice. — P. 152-64. L. Roger, *Un texte inédit de 1302 en langage de Grenoble*. Il s'agit d'une consultation juridique rédigée le 27 mai 1302 à Grenoble, conservée par une copie de Lancelot, et dont le texte est imprimé ici in extenso ; la rareté des pièces du moyen âge en dialecte grenoblois donne à celle-ci un réel intérêt. — P. 165-8. L. Clédat, *Le* « *que* » *interrogatif et le sujet logique*. A propos de la controverse entre MM. Foulet et Yvon, cf. *Romania*, XLIX, 118.

M. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE

Les difficultés présentes de l'édition ne refroidissent pas, le zèle des fondateurs de revues : voici une série de publications périodiques, nées en 1923 ou 1924, qui toutes nous intéressent par quelque côté ; nous en ferons connaître à nos lecteurs le développement, que nous souhaitons régulier et sûr :

Revue des Études latines publiée par la Société des Études latines ; rédacteur en chef : J. Marouzeau ; première année, oct.-déc. 1923 (2 fasc.) ; Paris, Champion, in-8 ;

Revue d'histoire franciscaine, recueil d'histoire, de littérature, d'archéologie et d'art ; directeur : H. Lemaître ; 4 numéros par an ; première année, 1924 ; Paris, Picard, in-8 ;

Ayuntamiento de Madrid, *Revista de la Biblioteca, Archivo y Museo* ; 4 numéros par an ; première année, 1924 ; Madrid, Archivo de Villa, in-8 ;

Nuovi Studi medievali, rivista di filologia e di storia ; un volume annuel de 320 pages ; sous ce titre, et avec M. Ezio Levi comme secrétaire de rédaction, un comité composé de MM. V. Crescini, F. Ermini, P. S. Leicht, L. Suttina, P. Fedele, E. Levi et V. Ussani s'est proposé de continuer les *Studi Medievali* dirigés par Fr. Novati de 1904 à 1913 ; premier volume, première partie, 1923 ; Bologne, Zanichelli, in-8 ;

Archiv za arbanasky stariny, jezik ij etnologijy, publ. par H. Barič ; première année, 1923 ; Belgrade, Université, Séminaire ethnologique, in-8. — Cette revue d'albanologie sera la très bien venue, mais il est à craindre que bien des lecteurs soient gênés par les articles en serbe, qui sont les plus nombreux ; il serait au moins utile de joindre à ces articles un résumé en une langue plus accessible aux romanistes, comme l'a fait M. Skok pour l'article qui ouvre la revue.

Revista de filologia portuguesa ; directeur : Silvio de Almeida ; publication mensuelle, première année, 1924 ; Sao Paulo, P. Vieira, in-8.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Les Enfances Guillaume, éd. par miss Patty Gurd ;

Le Charroi de Nimes, éd. par J. C. Palamountain ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Le Charroi de Nimes, rédaction du ms. 1448, éd. diplomatique par L. Salles;

La Prise d'Orange, éd. par miss K. G. M. Smith;

Le Siège de Barbastre, éd. par J. L. Perrier ;

Le roman d'Eneas, nouvelle éd. par J. J. Salverda de Grave ;

Amadas et Idoine, éd. par J. R. Reinhard;

Proverbes français antérieurs au XVe siècle, éd. par J. Morawski ;

Jean Sarrasjn, *Lettre à Nicolas Arrode*, éd. par A. L. Foulet ;

Gerson, *Harangues politiques*, éd. par L. Sorrento ;

— *Sermons*, éd. par A. Liebermann ;

Jausbert de Puycibot, *Poésies*, éd. par W. P. Shepard.

Collections et publications en cours.

Dans les *Classiques français du moyen âge* :

34. Charles d'Orléans, *Poésies* éditées par Pierre Champion, I : La Retenue d'Amours, Ballades, Chansons, Complaintes et Caroles; 1923, xxxv-291 pages;

39. *Jongleurs et troubadours gascons des XIIe et XIIIe siècles* ; matériaux édités par Alfred Jeanroy ; 1923, viii-79 pages ; contient les poésies de Peire de Valeria, Alegret, Marcoat, Bernart-Arnaut d'Armagnac et dame Lombarda, Gausbert Amiel, Amanieu de la Broqueira, Guiraut de Calanson, Arnaut de Comminges;

et 11* *Les poésies de* Peire Vidal éditées par Joseph Anglade, deuxième édition revue ; 1923, xii-191 pages.

— Nous avons reçu tardivement le fascicule 2 du volume II des *Studies in language and literature* de l'Université d'Ilinois (mai 1916). Il contient une très intéressante étude de M. R. S. Loomis sur les *Illustrations of medieval romance on tiles from Chertsey abbey*. M. L. conclut que ces carreaux décorés ont été exécutés avant 1270 et comportent deux séries d'illustrations, l'une, avec légendes en anglo-normand, se rattache au *Tristan* de Thomas, l'autre, avec légendes latines, aux aventures du roi Richard telles qu'elles seront racontées plus tard dans le roman moyen anglais de *Richard Cœur de Lion*. En tête de ce mémoire M. L. a placé un utile inventaire des représentations figurées relatives à la légende de Tristan.

— Des *Elliott monographs in the romance languages and literatures*, nous avons reçu les numéros :

13. « *Gérard de Nevers* », *a study of the prose version of the* « *Roman de la Violette* » by Lawrence F. H. Lowe ; 1923, viii-72 pages. — Étude des deux mss. de ce roman en prose, qui remontent à un ms. perdu écrit entre 1435 et 1464 ; rapports avec le poème; examen de deux points particuliers: l'itinéraire de Gérard de Nevers dans le poème et dans le roman en prose, l'épisode de Denise de la Lande et de Baudrain d'Appremont ajouté par le roman en prose.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

14. *Le Roman des Romans, an old french poem* edited by Irville C. LECOMPTE ; 1923, XXXI-67 pages et 4 facsimilés. — M. L. avait entrepris cette édition dès 1916, et l'avait annoncée en 1921. L'édition du *Roman* donnée en 1922 par M. Tanquerey (cf. *Romania*, XLIX, 444) ne lui a pas paru enlever tout intérêt à son propre travail. De fait, les conclusions de M. L. sur l'auteur du poème ne sont pas absolument identiques à celles de M. Tanquerey. Si les éditeurs s'accordent pour ne pas donner à Guillaume le Clerc, comme G. Paris avait proposé de le faire, la paternité du *Roman des Romans*, M. L. pense que l'auteur était un clerc normand, originaire peut-être de l'Est de la Normandie et non un Anglo-français. Mais les textes établis par les deux éditeurs ne paraissent pas en somme différer beaucoup, encore que le texte de M. L. n'exige pas toutes les corrections que notre collaborateur M. Långfors a proposées à celui de M. Tanquerey. On me permettra de dire que, selon moi, le *Roman* ne méritait pas l'honneur de deux éditions en deux années et d'exprimer le vœu qu'une organisation du travail des romanistes évite à l'avenir ces doubles emplois. La *Romania* accueillera toujours les indications qu'on voudra lui adresser sur les projets de publications ; je demande à tous nos confrères de me signaler les projets en cours d'exécution.

15. *A Marshall Elliott, a retrospect by* E. C. ARMSTRONG ; 1923, 14 pages, avec un portrait.

— Dans la *Bibliothèque du XVe siècle* nous signalons, outre le tome XXV, constitué par les *Mystères et moralités du ms. 617 de Chantilly* éd. par M. G. COHEN (cf. *Romania*, XLVII, 607) :

XXVII-XXVIII. P. CHAMPION, *Histoire poétique du XVe siècle* ; 1923, 2 vol., XII-396 et 474 pages avec nombreuses illustrations.

XXIX. *Sermons choisis* de Michel MENOT (*1508-1518*), nouvelle édition par Joseph NÈVE ; 1924, LXXVI-534 pages. Dans son introduction, M. N. étudie, entre autres, la question de savoir si les sermons de Menot ont été publiés en latin farci de français, comme on l'a cru, ou, comme il le pense, en français (peut-être très « lardé » de latin), la forme latine sous laquelle ils ont été édités (avec de forts raccourcissements) leur ayant été donnée justement en vue de l'édition et peut-être pour en rendre la lecture possible hors de France ; il décrit les éditions qui nous ont conservé les sermons, il donne enfin des listes des proverbes abondamment cités par Menot et des néologismes latins et français qui apparaissent dans les sermons, ce qui ne veut pas dire que Menot en soit l'inventeur. M. N. n'a pas dans son édition réimprimé intégralement les trois *Carêmes* (Tours 1508, Paris 1517 et 1518) qui constituent l'œuvre conservée de Menot : mais il a donné trente-huit sermons complets et dix-sept premières ou secondes parties de sermons, dans l'ensemble environ la moitié de ce que les éditions de Menot nous ont transmis, en faisant une place aux sermons théologiques aussi bien qu'aux sermons moraux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— La collection des *Cambridge anglo-norman texts*, publiée par la *Cambridge anglo-norman society*, dont nous avons annoncé la création (*Romania*, XLVIII, 311) et dont notre collaborateur, M. O. H. Prior est le *general editor*, a débuté par un élégant petit recueil de XXVIII-66 pages in-8, Cambridge, at the University Press, 1924. Ce volume contient une préface générale de M. Prior sur l'anglo-normand où le lecteur retrouvera les idées exprimées ici-même (XLIX, 161 sq.), une étude de M. Prior sur les particularités graphiques ou phonétiques des textes publiés dans le recueil, puis ces textes eux-mêmes dont chacun est précédé d'une introduction particulière, enfin un index des noms propres et un glossaire communs. Les textes, peu étendus, sont au nombre de trois : 1. *Poème sur l'Assomption*, édité par J. P. STRACHEY, d'après le ms. 112 de Pembroke College à Cambridge, XIIIe s. : 346 octosyllabes répartis en 14 laisses monorimes inégales, traduits des chap. 31 et 32 du l. II des *Visions* de sainte Élisabeth de Schönau ; *inc.* : *Parfunde questiun e grant* ; — 2. *Poème sur le jour du jugement*, éd. par H. J. CHAYTOR d'après le ms. 111 de S. John's College, XIIIe s. : 138 octosyllabes ; *inc.* : *Amur et pour ad Deu mis* ; — 3. *Divisiones mundi*, éd. par O. H. PRIOR, d'après le ms. 405 de Corpus Christi College : 935 vers de six syllabes (ou plus exactement à 3 accents) ; l'auteur se nomme Perot de Garbelei, il a rédigé son petit traité de géographie à l'aide de deux traités d'Honorius d'Augsbourg, *De Philosophia mundi* et *De Imagine mundi*, dont M. P. donne des extraits utiles en regard du texte de Perot. M. P. pense que le dialecte est celui du sud et probablement du sud-ouest de l'Angleterre ; il annonce une étude ultérieure sur ce point ; il place la composition du traité au début du XIVe siècle ; *inc.* : *Un livre de haut evre Ki descrist e deskevre*. Les trois textes sont imprimés sans correction et avec résolution en italique des abréviations, mais avec distinction de *i-j*, *u-v*, ponctuation et accentuation sur *e* tonique en syllabe finale ; des corrections sont proposées en note. Quelques corrections supplémentaires ont été indiquées par M. E. Braunholtz (*The Cambridge Review*, XLV, 276-7). — Nous souhaitons que la collection si heureusement commencée par la *Cambridge anglo-norman Society* s'enrichisse rapidement de volumes du même intérêt.

— Les traductions et adaptations d'œuvres du moyen âge continuent à avoir la faveur des éditeurs, et sans doute du public. Voici une collection, dont je ne connais encore que deux volumes, la *Collection médiévale* publiée sous la direction de Maurice Lalau, à la librairie Boivin à Paris. Le début de cette collection est d'ailleurs excellent tant par la présentation des deux volumes que par le choix des œuvres adaptées et les qualités de l'adaptateur, M. André Mary, dont nous avons déjà signalé ici avec les éloges qu'ils méritent (XLVII, 158, et XLIX, 319) des travaux analogues. Le premier volume emprunte son titre à un récit bien connu de Joinville : André MARY, *La Chambre des Dames où il est devisé de la Pucelle à la Rose, de Guillaume de Dole, de Pyrame et Thisbé, d'Amadas et Idoine, de la Châtelaine de Vergy et du*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lai de l'Ombre ; [1922], pet. in-8 carré, 264 pages. Le titre indique suffisamment le contenu ; les traductions ou réductions, soigneuses et prudentes, me paraissent toujours d'un ton excellent ; à la fin quelques notes sommaires donnent les renseignements essentiels sur les œuvres traduites et expliquent les rares archaïsmes conservés dans le texte. En traduisant *Guillaume de Dole* M. M. a gardé la forme métrique des diverses chansons insérées dans l'original, et, sans doute, cela était utile, mais les transpositions en vers modernes sont toujours difficiles et c'est peut-être là que l'on serait tenté de présenter à M. M. quelques menues critiques, si l'on n'était pas sûr qu'il a dû déjà se les faire lui-même : j'imagine par exemple que M. M. doit faire les mêmes réserves que nous sur le ton de sa version pour le refrain de *Belle Aiglentine*. — Le deuxième volume est consacré à Chrétien de Troyes : André MARY, *Erec et Enide, Le Chevalier au lion, traduits de Chrétien de Troyes* ; [1923], 323 pages. Le volume commence par une introduction assez développée où l'on trouve, avec des indications utiles sur l'œuvre de Chrétien, un essai d'interprétation d'*Erec* et d'*Ivain* et notamment de la signification originelle du thème de la fontaine dans *Ivain*, que M.M. rapproche du mythe du Prêtre de Némi. A la fin du volume les notes fournissent encore des explications folkloriques. La traduction de Chrétien de Troyes est une entreprise difficile : il me paraît que M. M. a assez heureusement gardé l'équilibre entre l'exactitude souhaitable et les nécessités d'allégement ou d'éclaircissement pour le lecteur moderne. Les deux volumes sont illustrés, d'ailleurs avec goût, mais d'illustrations un peu superficielles et qui ne me paraissent ni préciser ni enrichir l'interprétation du texte.

La maison Piazza continue d'autre part sa série de transpositions, *Épopées et Légendes*, par *Les lais de Marie de France transposés en français moderne par* Paul TUFFRAU ; [1923] in-12, XII-179 pages. La transposition est beaucoup plus fidèle que celle que nous devions à Jean Moréas (*Contes de la Vieille France*), malgré des réductions dont la plus grave est la suppression, à mon sens regrettable, du *Chaitivel* et d'*Equitan*.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

J. CALMETTE, *La Société féodale* ; Paris, Armand Colin, 1923 ; in-16, VI-217 pages. — C'est un très utile manuel dont la lecture rendra grand service aux étudiants en littérature médiévale, notamment pour les origines et l'organisation féodale : beaucoup de notions, que la lecture des textes littéraires laisse dans le vague, s'y trouvent précisées et groupées méthodiquement ; la description de la vie féodale, un peu écourtée, sera d'un moindre secours, et il serait souhaitable qu'un historien aussi bien informé que M. Calmette prît la peine d'écrire sur ce sujet un autre petit livre. Dans celui-ci on regrettera l'absence d'un bref index qui aurait permis de retrouver les définitions, données en nombre d'endroits, de mots latins ou français médiévaux difficiles à interpréter. — M. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Hjalmar KALLIN, *Étude sur l'expression syntactique du rapport d'agent dans les langues romanes* ; Paris, Champion, 1923 ; in-8, IV-296 pages. — M. K. étudie l'emploi en français, provençal, catalan, espagnol et italien, des prépositions latines *de* et *per* pour introduire le complément qui désigne l'auteur ou l'agent de l'action exprimée par le verbe. Son livre est surtout un recueil d'exemples, copieux pour le français (97 pages alors que le provençal en occupe 20, l'espagnol 28 et l'italien 18), classés d'abord par ordre alphabétique des verbes, puis chronologiquement. Dans de brèves explications M. K. précise le fait connu que *de* est devenu la préposition usuelle en italien, tandis que *per* l'a emporté dans les autres langues, et qu'en outre *de* a persisté en espagnol et en français plus qu'en provençal et en catalan. Il se borne d'ailleurs à constater le fait sans en proposer d'explication. — H. YVON.

E. GAMILLSCHEG, *Oltenische Mundarten* ; Vienne, Holder, 1919 ; in-8, 116 pages (Sitzungsberichte der Akademie der Wissenschaften in Wien, CXC, 3). — Etude méthodique de quelques parlers roumains du district de Gorj, en Valachie, entre l'Olt et le Danube.

— M. Édouard BOURCIEZ nous a donné en 1923 une deuxième édition refondue et complétée de ses *Éléments de linguistique romane* (Paris, Klincksieck, pet. in-8, 722 pages). Outre de nombreuses additions et améliorations de détail, M. B. a sensiblement remanié la troisième partie de son livre consacrée à la description particulière des langues romanes. Je constate avec regret que la *Romania* n'a pas rendu compte de la première édition du livre (Paris, 1910). Je tiens d'autant plus à dire ici quel précieux instrument d'éducation linguistique il fournit aux romanistes. Une nouvelle édition permettra la correction de quelques détails : p. ex. § 455, il vaudrait mieux ne pas parler de l'*œuvre* de Coresi, si l'on ne précise pas que celui-ci n'a sans doute pas fait autre chose que d'imprimer des traductions dont il n'était pas l'auteur ; — je crains que le maintien des prépositions roumaines dans le titre de la *Pravila de la Govora* ne trompe des lecteurs novices ; — faut-il entendre que Dosofteiu écrit en dialecte de Valachie ? — le choix du seul Michel Sadoveanu pour représenter les conteurs roumains est surprenant ; — les indications relatives à l'alphabet roumain sont trop sommaires ; — § 462, ce qui est dit de *ĭ* et *ŭ* roumains est exact historiquement mais n'est plus conforme aux règles orthographiques nouvelles ; — § 483 et 485, je crois qu'il eût été bon de signaler le type de déclinaison *țară-țări*, *cale-căi* avec altération morphologique de l'*a* tonique dans les féminins (sauf quelques exceptions) à pluriel en *-i*. — M. R.

— Les deux premiers volumes de la *Grammaire historique de la langue française* de M. Kr. NYROP ont dû être réimprimés, le premier en troisième édition

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en 1914, le second en deuxième édition en 1924 ; dans les deux cas il s'agit d'éditions revues et sensiblement augmentées. L'ouvrage garde le caractère pédagogique que l'auteur a voulu lui donner et la belle clarté qui en fait un guide si utile pour les étudiants et il faut d'autant plus se réjouir que M. N. ne le laisse pas se périmer comme il arrive à trop de manuels.

J. Jud, *Zur Geschichte zweier französischer Rechtsausdrücke* (extrait de *Zeitschrift für Schweizerische Geschichte*, IIe année, fasc. 4, pp. 412-59). — Ce mémoire a été rédigé pour une lecture publique et imprimé tel quel, mais l'auteur y a ajouté pour l'impression des notes nombreuses et étendues qui mettent à la disposition des lecteurs une documentation précise et variée. Les deux expressions étudiées sont *corvée* et *verchère*, mais beaucoup d'autres mots, romans ou non, sont passés en revue au cours de ce mémoire auquel l'auteur a eu l'heureuse idée de joindre un index des mots cités. Parmi ceux-ci je signale en particulier les représentants de rogita « corvée » dans la Suisse occidentale et l'Italie du Nord et l'abondante famille des mots qui, dans la France du Nord, se rattachent à socius, societas, pour désigner des travaux faits en association par des cultivateurs. Pour les deux expressions qui font l'objet principal de son étude, M. Jud les a réunies parce qu'elles proviennent de deux sources différentes du vocabulaire juridique gallo-roman : *corvée* < corrogata est d'origine latine ; *verchère*, au contraire, malgré son suffixe latin, provient du celt. verc-, apparenté au grec ἔργον, allem. *Werk*, etc., et passé du sens de « puissance, efficacité » à celui de « bien, possession » ; *verchère* peut ainsi désigner, entre autres, le terrain constituant la dot d'une épouse, de là sa fréquence dans la toponymie, et aussi sa répartition territoriale : *verchère* est du Sud et du Sud-Est de la Gaule, pays de droit écrit et de régime dotal qui a conservé, dans l'organisation gallo-romaine, la dot, connue des Celtes, et le nom celtique qui la désignait, tandis que le Nord, pays de droit coutumier et de régime de communauté, abandonnait sur ce point le système et le vocabulaire gaulois. Toute cette partie du mémoire de M. Jud est très bien conduite et très frappante. Il y a, me semble-t-il, moins de netteté dans l'explication sémantique proposée pour *corvée* < corrogata : M. Jud voit bien une difficulté à passer de l'idée de « prière » qui est à la base de corrogata à l'idée d' « obligation » qui est dans *corvée*, il la résout en s'aidant des travaux de Karl Bücher sur le travail fait en commun par des paysans voisins, à certaines époques de l'année où il est nécessaire de réunir une masse de main-d'œuvre ou d'outillage qui dépasse les facult s de chaque cultivateur isolé : cette aide, cet emprunt réciproque de travail (*Bittarbeit* dans la terminologie de K. Bücher) serait justement ce qui a été nommé corrogata (s.-ent. opera), mais il reste toujours un hiatus entre la notion d' « aide volontaire entre cultivateurs » et celle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d' « obligation de travail du paysan envers le propriétaire foncier » ; n'est-il pas possible d'admettre que cette « aide de travail » serait ce que le propriétaire foncier avait le droit de demander en échange d'une concession de précaire ? en d'autres termes ne peut-on passer de l'idée d' « invite » du propriétaire à l'idée d' « obligation » du tenancier sans faire intervenir l'association paysanne ? Je ne doute pas que M. Jud ait des raisons d'avoir préféré ce détour à l'explication directe, mais son excellent mémoire aurait gagné à plus de précision sur ce point. Je n'ai plus besoin de louer la richesse d'information qui fait de M. Jud un des meilleurs connaisseurs du lexique roman, mais je voudrais dire combien chacun de ses travaux donne la réconfortante impression du contact avec la réalité, en même temps qu'il nous montre la complexité des problèmes lexicologiques en apparence les plus simples et les enseignements historiques que nous pouvons tirer de cette complexité même. — M. R.

Ernest Jovy, *Pascal n'a point inventé le haquet ; démonstration lexicographique* ; Paris, Champion, 1923 ; in-8, 14 pages. — M. Jovy veut que l'invention du haquet par Pascal ne soit qu'une légende ; je n'y contredis point. Mais il prétend le démontrer par le fait que le mot *haquet* se trouve dans des dictionnaires antérieurs à Pascal, ceux de Jean Thierry (1564), de Nicot (1606), de Cotgrave (1611), avec des définitions correspondant au sens moderne de *haquet* (par exemple dans Nicot : « espèce de charrete qui est faicte de deux longs brancars et deux roues sans plus ayant sur le devant un molinet pour charger les fardeaux trop pesants, etc... »), et je tiens qu'il ne démontre rien. Il y a, en effet, une différence importante entre les définitions des dictionnaires antérieurs à Pascal et celles des dictionnaires plus récents depuis Furetière ; ceux-ci disent : « espèce de charrette *qui fait la bascule quand on veut...* », et c'est là tout le point. Il y a de nos jours encore des haquets à bras munis de moulinets ; on peut les basculer, comme toute voiture à deux roues, mais alors les brancards, qui sont *fixes* dans le prolongement des longerons, montent en l'air ; il y en a d'autres, faits pour être attelés, dont les brancards sont *articulés* à leur jonction avec les longerons : quand on fait basculer ces haquets, les brancards peuvent garder une position voisine de l'horizontale et le véhicule rester attelé tout comme nos tombereaux à bascule ; les câbles actionnés par le moulinet, fixé sur les brancards, ne servent pas seulement à faciliter l'ascension ou la descente des fardeaux : quand on les tend, ils redressent la partie basculante du haquet et font de cette partie et des brancards un ensemble rigide. C'est là un dispositif mécanique nouveau et autrement compliqué et ingénieux que celui du haquet d'une seule pièce, et celui qui a trouvé ce dispositif, que ce soit Pascal ou un autre, a bien inventé quelque chose. Le texte même des lexicographes qu'il cite devait mettre en éveil M. Jovy ; l'examen de l'objet dont il traitait l'aurait fait douter de la valeur de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

démonstration : on ne peut échapper à la nécessité d'étudier les choses en même temps que les mots qui les désignent. — M. R.

Le roman d'Amadis de Gaule, reconstitution du roman portugais du XIIIe siècle par Affonso LOPES-VIEIRA, traduite en français par Philéas LEBESGUE ; Paris, Cl. Aveline, 1923 ; in-12, XLIV-222 pages. — Le titre est quelque peu trompeur : il ne peut être question de reconstituer l'*Amadis* portugais ; mais on peut, admettant que l'*Amadis* castillan de la fin du XVe siècle n'est qu'un remaniement d'une œuvre portugaise plus vieille de deux siècles, essayer de dégager les traits essentiels de la narration et l'idéalisme amoureux de l'œuvre attribué à João Lobeira, et c'est ce qu'a fait M. Lopes-Vieira. Il a abouti ainsi à un récit simple, nuancé, tout pénétré d'adoration, que M. Ph. L. a revêtu d'une forme agréable et facile. Le traducteur a eu l'heureuse idée de nous donner aussi la préface ardente et riche d'idées que Mme C. Michaelis de Vasconcellos a écrite pour l'édition portugaise. Cela rendait bien inutile l'avant-propos de M. Ph. L., où Amadis, Erotocritos, Rama, Jeanne d'Arc, saint Thomas d'Aquin et tant d'autres se rencontrent à notre grand étonnement. *Amadis et Ydoine*, à la p. XIII, n'est, à coup sûr, qu'une faute typographique, mais elle est ici assez fâcheuse. — M. R.

Provenzalische Studien, von Oskar SCHULTZ-GORA, I ; Strassburg, Trübner, 1919 ; gr. in-8, 103 pages (*Schriften der wissenschaftlichen Gesellschaft in Strassburg*, 37 r. Heft. ;— II ; Berlin et Leipzig, 1921 ; gr. in-8, pages 105 à 153 (*Schriften der Strassburger wissenschaftlichen Gesellschaft in Heidelberg, Neue Folge*, 2 Heft). — Un avant-propos, daté d'octobre 1918, nous avertit que la publication comptera trois fascicules, que le second comprendra la suite des textes et une assez longue liste de remarques critiques sur des éditions de troubadours, le troisième des notes isolées relatives à l'étymologie, à la grammaire, à la stylistique. Voici comment ces promesses ont été tenues.

Les textes, qui remplissent presque complètement ces deux fascicules (les seuls qui, à ma connaissance, aient paru), sont les suivants :

1° : La lettre amoureuse d'Amanieu de Sescas, *Dona per cui*, dont une cinquantaine de vers étaient encore inédits ;

2° (p. 24) : Les *coblas triadas* de Guilhem (et non Guiraut, comme a écrit Bartsch) del Olivier d'Arle, d'après le ms. unique (pour 72 d'entre elles) déjà publié par Bartsch ; le ms. *f*, signalé et publié par P. Meyer, a fourni deux couplets de plus, et de nouvelles leçons pour trois autres ;

3° (p. 83) : le *planh* de B. Zorzi sur la mort de Conradin (Gr. 74, 16) publié en dernier lieu par G. Bertoni ;

4° (p. 94) : le *partimen* entre Guigo et Jori (Gr. 196, 2) d'après les trois manuscrits connus ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5° (p. 105) (ici commence le 2e fascicule) : trois *unica* du ms. Campori ;
a : la chanson d'Albert de Sisteron, *Pos en ben amar m'esmer* ;
b : les deux chansons de Bermon Rascas, *Dieus et amors e merce*, *Lancan lo douz temps s'esclaire* ;
c : le sirventés d'Amoros del Luc, *En chantarel sirventes ab motz plans*.

La deuxième partie (p. 140-53) consiste uniquement en une série de remarques critiques sur l'édition de Folquet de Marseille par S. Stronski, avec discussion de quelques conjectures antérieurement proposées.

Les textes, qui sont, comme on le voit, d'un intérêt très inégal, sont suivis de notes, où s'étale une érudition grammaticale dont on ne peut s'empêcher d'admirer l'abondance et la variété ; mais on reconnaîtra aussi qu'il y a là quelque surabondance et que de ces copieuses discussions la lumière ne jaillit pas toujours. Certaines difficultés et non des moindres ne sont pas même abordées : une traduction aurait au moins cet avantage qu'aucune ne serait éludée et que nous serions toujours renseignés sur le sentiment de l'éditeur.

Autant qu'un très rapide examen me permet d'en juger, les textes publiés à nouveau marquent un réel progrès, mais il reste dans ceux-là et dans ceux dont nous avons ici la première élaboration critique de sérieuses difficultés. Je me bornerai à quelques remarques de détail. Dans la dernière *cobla* (v. 8) de G. del Olivier (p. 58), il faut lire, non *preguada*, mais *pregnada* : « C'est une sottise, pour une femme, de reprocher à son mari de l'avoir engrossée. » — *Va*. v. 17 (p. 106), il est étonnant que M. Sch.-G. n'ait pas reconnu le verbe *trevar* « fréquenter, hanter » très vivant encore dans tout le Sud-Ouest (voy. Mistral, *treva*) et enregistré depuis longtemps dans le *Petit Dictionnaire* de Levy. — *Ibid*. v. 28, l'éditeur n'explique pas ce *perdon* qu'il faut évidemment couper en *per don*. — Le sirventés d'Amoros del Luc est certainement de tous ces morceaux le plus intéressant, mais celui aussi dont le commentaire laisse le plus à désirer, quoiqu'il ne remplisse pas moins de 4 pages de notice et 14 pages de notes en petits caractères. La difficulté consiste dans l'identification des localités dont les noms remplissent le premier couplet. M. Sch.-G. ne s'est pas aperçu que toutes devaient être cherchées entre Poitiers et l'Océan : c'est uniquement en effet des affaires du Poitou et de la Saintonge que s'occupe l'auteur et c'est la soumission immédiate des seigneurs de ce pays qu'il promet à Henri III dès que celui-ci se décidera à se montrer à eux à la tête d'une armée. La pièce doit être datée, non de 1228, mais de la fin de 1229 ou des premiers mois de 1230. M. Sch.-G. se lance avec une belle assurance dans une série d'identifications qui font entrer en ligne de compte des bicoques ou des bourgades placées à des distances énormes de la région convoitée : ainsi, Soueix (Ariège, Haute-Garonne), Bar (près de Tulle), Sousceyrac (Lot). Il n'y a aucun doute que *Maurestain* soit Mortagne-sur-Gironde, *Malos* Mauléon (et non St-Malo), *Roains* Royan et non Rouen ; le nom de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cette dernière ville est correctement *Roam* ou *Roan* avec *n* stable (voy. B. de Born, *Anc no poc*, v. 57). — A. JEANROY.

Der Trobador Elias Cairel. Kritische Textausgabe mit Uebersetzungen und Anmerkungen, sowie einer historischen Einleitung, an der sich metrische und stylistiche Untersuchungen anschliessen, von Dr Hilde JÆSCHKE ; Berlin, Ebering, 1921 ; in 8, 224 pages (*Romanische Studien hgg. v. E. Ebering*, Heft 20.) — Ce long titre me dispense d'une analyse. Il suffira de dire que ces tâches diverses ont été accomplies avec zèle et succès et que l'édition est des plus satisfaisantes. L'éditrice a opéré sur les reproductions diplomatiques et normalisé la graphie. Plusieurs index permettent de retrouver aisément le passage cherché dans l'Introduction et les Notes. Mlle J. se plaint que dès le début des hostilités les relations scientifiques furent coupées, et que, dans la suite, il ait été impossible de se procurer « même par des interventions neutres » des photographies des mss. de Paris. Ignorerait-elle que, dès août 1914, Paris fut soumis à des bombardements ? En septembre, nos mss. les plus précieux furent mis à l'abri loin de Paris et ils restèrent inaccessibles jusqu'à la fin de 1919, même aux savants français. — A. JEANROY.

Dott. Ida DEL VALLE DE PAZ, *La leggenda di S. Nicola nella tradizione poetica medioevale in Francia ;* Firenze, Pisa e Lamproni, 1921 ; in-8, VIII-141 pages. — La légende de saint Nicolas est étudiée successivement dans les textes hagiographiques, les légendes populaires, les « vies » en vers français des XIIe-XIIIe siècles et les miracles dramatiques en latin et en français. Parfaitement informée, Mlle Del Valle fournit sur tous ces sujets des renseignements exacts, puisés aux meilleures sources, et qu'on sera heureux de trouver ici rassemblés ; sur quelques points elle apporte même des résultats nouveaux. Sur les origines et l'évolution du miracle dramatique elle présente sous une forme très agréable, quoique un peu diffuse, de judicieuses et fines observations. On regrette l'absence de quelques chapitres, qui eussent heureusement complété ce travail distingué, sur les mentions de représentations, sur les poèmes lyriques en latin et en français, et celle d'une Bibliographie. — C'est une heureuse idée que d'avoir imprimé en Appendice le texte inédit du Miracle conservé dans un manuscrit de la Laurentienne (Ashb. 115) ; mais pour mener à bien cette tâche délicate il eût fallu une préparation paléographique et philologique que l'autrice ne possède pas encore. La ponctuation est presque inexistante, des passages évidemment corrompus sont imprimés sans remarques ni conjectures ; d'autres enfin sont sûrement mal lus. Il faut lire par exemple : *saint Avoye* pour *Saint a noye* (55), *recort* pour *je cort* (94), *clamé* pour *dame* (127), *sayson* pour *fayson* (182), *foyr* pour *soyr* (262), *ambaras* pour *aroiboras* (496) ; ce serait là, si cette dernière lecture est exacte, le plus ancien

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

exemple connu du mot et de la locution *faire des embarras*. Ce texte, malgré son extrême médiocrité, mériterait une nouvelle édition. — A. JEANROY.

Anglo-Norman Language and Literature by Johan VISING; London, Oxford University Press, 1923; pet. in-8, III pages. — Ce petit volume, qui fait partie de la collection *The Oxford Language and Literature Series*, est une manifestation nouvelle de l'activité scientifique dans le domaine anglo-normand à laquelle nous devons entre autres les travaux de M. Tanquerey et les publications de la Cambridge Anglo-norman Society. M. V. s'est proposé de traiter la langue et la littérature anglo-normandes, non plus comme un aspect des langues et des littératures anglaises ou françaises, mais comme une matière indépendante, ayant son existence propre. A la vérité nul ne peut songer à ne pas tenir compte de la coexistence dans le même pays de l'anglo-normand et de l'anglais, non plus que des rapports de l'anglo-normand et du français continental, mais le français importé en Angleterre a pris des caractères assez particuliers et a servi de moyen d'expression à une littérature assez nettement distincte sur bien des points de la littérature continentale pour qu'on en fasse l'objet d'une étude spéciale et surtout qu'on essaye d'y tenir compte de la chronologie, des variations locales et des rapports avec l'histoire et la civilisation de l'Angleterre au moyen âge. A ce point de vue le livre de M. V. fournira un premier guide fort utile et qu'il est souhaitable de voir tenir au courant, dans des éditions nouvelles, des travaux qui se poursuivent en Angleterre et ailleurs. Dans cette première édition, M. V. nous donne tout d'abord une histoire externe de l'anglo-normand (importation et diffusion du français, déclin de l'anglo-normand), et un tableau sommaire des caractères de l'a.-n., auquel on reprochera peut-être de ne pas préciser suffisamment ce qui est graphique et ce qui est vraiment fait de langue. La deuxième partie est un catalogue, par siècles et par genres, des œuvres anglo-normandes ou que l'on a supposeés telles, avec indications bibliographiques précises ; cette partie est complétée par un chapitre sur la versification anglo-normande où M. V. rejette l'hypothèse d'un système de versification particulier, et par une liste, par bibliothèques et par fonds, des mss. contenant les œuvres citées dans le catalogue ; suivent des indications bibliographiques générales. M. V. aurait ajouté beaucoup à l'utilité de son manuel s'il avait pu y donner une table des incipits des œuvres cataloguées comme anglo-normandes. — M. R.

Maurice JUSSELIN, *La Prière Nostre-Dame*, publiée d'après un manuscrit du XIIIe siècle de la Bibliothèque de Chartres (extrait des *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XIV) ; Chartres, 1914 ; in-8, 36 pages et 4 planches hors texte. — Pour réparer autant que possible les oublis commis pendant la guerre, je signale ici tardivement une élégante plaquette où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Jusselin, archiviste d'Eure-et-Loir, publie d'après le manuscrit 620 de la Bibliothèque municipale de Chartres, décrit naguère par Paul Meyer (*Bulletin de la Société des anciens textes français*, XX), en y joignant la reproduction d'une demi-page du ms. et trois autres illustrations appropriées au sujet, trois prières à la Vierge ; les deux premières — ou tout au moins la première — sont attribuables à Gautier de Coinci ; on trouvera sur toutes trois des renseignements bibliographiques plus complets dans mes *Incipit*. La première est la *Prière de Théophilus*, incomplète dans le ms. de Chartres, et qui commence ordinairement par *Dame* (ou *Gemme*) *resplandissans, roïne glorieuse* (*Incipit*, I, p. 78 et 146) ; elle a déjà été publiée. Les deux autres sont inédites : l'une est en sixains à rimes équivoques et léonines (*Incipit*, I, p. 215 : *Marie, mere de concorde*) et l'autre en vers décasyllabiques accouplés deux à deux (*Incipit*, I, p. 42 et 236 : *O bele dame, tres pie empereis*). — I, v. 23 : *N'egart lorc* doit être lu *Ne garl l'ore* (cf. *Romania*, XLIV, 586) ; — v. 57 : *esvarie* doit sans doute être lu *esbarie*. — Dans la bibliographie de la pièce II, ms. 1133 est une erreur pour 1533. — III, v. 237 : la phrase qui commence ici est interrogative (*Et quel merveille*) ; il faut par conséquent mettre un point à la fin du v. précédent et terminer par un point d'interrogation le v. 239 ; — v. 250 : le verbe *despirer*, supposé au glossaire, n'existe pas ; *despire* n'est pas un indicatif, mais un infinitif (avec négation) avec valeur d'optatif : il faut par conséquent imprimer : *Dex, ne despire en moi ta creature !* — v. 257 : il ne s'agit pas de *noire repentance*, mais de *voire repentance*. Dans la note 3 de la p. 9, ms. 12.487 est une erreur pour 12.483. — P. 33. Au glossaire, à la lettre *D*, il y a une fâcheuse confusion, quelques articles sont imprimés deux fois et l'ordre alphabétique est bouleversé. — A. Långfors.

Recueil de pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI, reproduites en fac-similé avec des commentaires historiques et bibliographiques par Émile Picot et Henri Stein ; Paris, pour la Société des Bibliophiles français (Lefrançois, libraire), 1923 ; in-4, VIII-372 pages pour le texte, avec nombreuses figures, et IV-310 pages pour les fac-similés. — Émile Picot avait eu l'idée de ce recueil de reproductions de volumes rarissimes ; après sa mort le travail fut continué par Paul Lacombe, puis à la mort de ce dernier par M. H. Stein. Il est superflu de louer l'exécution matérielle de ce volume digne en tous points de la Société qui en a assuré la publication. On y trouvera, outre trois pièces allemandes relatives aux guerres de Bourgogne (1477) et une pièce anglaise : un poème latin de Guilaume Fichet en l'honneur du cardinal Philippe de Lévis (Rome, 1473) ; — *Le Temple de Mars* de Jean Molinet (impression de 1476, et en outre transcription de l'édition de 1531 dans *Les faictz et dictz de M. Jehan Molinet*) ; — *La Deffense de monseigneur le Duc et madame la Duchesse d'Austriche et de Bourgogne* (Bruges, 1477 ou 78) ; le ms. de cette plaquette devait donner

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des indications pour l'illustration, et le typographe a reproduit ces notes pour l'enlumineur qu'il faut joindre aux quelques documents du même genre que nous possédons déjà (cf. entre autres *Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1893, p. 1) ; — un poème latin de Lodovico Bruni, d'Asti en Piémont, adressé à Maximilien d'Autriche, duc de Bourgogne, à l'occasion de la bataille de Guinegate (Louvain, vers 1479) ; — le traité d'Arras du 23 décembre 1482 (Paris, 1483) ; — *Le Chevalier délibéré* d'Olivier de la Marche (d'après une édition de Schiedam, vers 1498) ; le commentaire donne une bibliographie étendue des mss. et éditions du *Chevalier délibéré* et reproduit les instructions pour l'illustration conservées dans le ms. fr. 1606 de la Bibl. Nat. — M. R.

Comte A. de LABORDE, *La Mort chevauchant un bœuf ; origine de cette illustration de l'office des morts dans certains livres d'heures de la fin du XVe siècle* : Paris, Lefrançois, 1923 ; in-4, 22 pages et 14 planches. — Cette illustration ne paraît se rencontrer nulle part avant la deuxième moitié du XVe siècle et à partir de ce moment on la trouve dans plusieurs mss., dans des *Heures* imprimées, etc. M. de Laborde en trouve l'origine dans un dizain de la *Danse aux Aveugles* de Pierre Michault :

Sur ce beuf cy, qui s'en va pas a pas,
Assise suis et ne le haste point,...

L'indication de ce dizain a été suivie par les illustrateurs de la *Danse aux Aveugles* dans certains des mss. qui nous ont conservé ce poème, et il est vraisemblable qu'elle est ainsi devenue un thème familier aux miniaturistes et aux graveurs chargés d'illustrer l'office des morts. L'idée même de la Mort « boef chevauchant moult lent » est plus ancienne, puisqu'elle se trouve déjà dans la *Voie d'enfer et de paradis* de Jean de la Mote, en 1340 mais il ne semble pas qu'elle ait, avant Pierre Michault, donné lieu à des représentations figurées. — M. R.

Le Propriétaire-Gérant, É. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SERIALS ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

SEP 15 1924

N° 198 Avril 1924

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉ EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉ PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs
WACE

Tome L

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5
TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 40 fr. — Départements..... 42 fr.
Etranger..... 42 fr. et 52 fr. (suivant change).
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 75 fr.

Aucun numéro n'est vendu séparément.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

A. PAUPHILET, Sur la *Chanson d'Isembart* 161
P. SKOK, Notes d'étymologie romane 195
P. RAJNA, Varietà provenzali (*suite*) 233

MÉLANGES

J. JUD, Vfrç. *larece* 266
A. LÅNGFORS, Couplets sur le mariage 267

COMPTES RENDUS

A. GRIERA, Atlas lingüístic de Catalunya (K. Jaberg) 278
M. LÖPELMANN, Die Liederhandschrift des Cardinals de Rohan (A. Långfors) 295

PÉRIODIQUES 300

CHRONIQUE 307

Les prochains numéros contiendront :

E. FARAL, Le fabliau latin au moyen âge.
R. FAWTIER et E. C. FAWTIER-JONES, *La vie de sainte Catherine d'Alexandrie*.
L. FOULET, Etudes de syntaxe française (*suite*).
E. HOEPFFNER, Sur une ballade d'Eustache Deschamps.
J. JUD, Mots d'origine gauloise (4e série).
J. MORAWSKI, Proverbes et locutions obscurs.
H. PETERSEN, Trois versions inédites de la *Vie de saint Eustache* (*suite*).
E. PHILIPON, *O* et *o* + *i* accentués dans les parlers d'oïl.
A. THOMAS, Opuscules latins inédits d'Alain Chartier.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SUR LA

CHANSON D'ISEMBART

Il y a sans doute quelque témérité à aborder ce difficile sujet après la belle étude de M. J. Bédier [1], surtout lorsqu'on n'a pas le prétexte de quelque pièce inédite à verser au débat. En fait, depuis vingt-sept ans, personne n'a rien ajouté d'essentiel aux documents réunis par MM. Fluri et Zenker ; l'interprétation seule a varié, et il semble d'abord bien impossible d'en trouver une préférable à celle que M. Bédier a substituée aux hypothèses de ses devanciers. Construite uniquement pour elle-même et se défendant de toute préoccupation systématique, son explication de *Gormond et Isembart* se présente néanmoins appuyée sur les explications analogues qu'il propose des autres chansons de geste ; elle participe à la majesté solide d'une doctrine générale [2]. Pourtant il y a dans ce bel édifice logique quelques faiblesses, des « porte-à-faux » dont certains n'ont pas échappé à l'auteur lui-même. Dans des parenthèses, dans des notes, qui sont comme des *aparte* à mi-voix parmi le discours, il nous avoue des doutes assez graves. Voilà l'origine et l'excuse des observations qu'on va lire.

*
* *

Le problème de *Gormond et Isembart*, réduit à ses données essentielles, peut se poser à peu près de la manière suivante.

1. *Légendes épiques*, t. IV, pp. 21-91.

2. Cf. notamment le raisonnement des pp. 85-86, où M. Bédier, pour répondre à une objection possible, allègue simplement d'autres chansons de geste étudiées par lui. Il ne démontre d'ailleurs point que le cas de *Gormond* soit nécessairement lié à ceux qu'il cite.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un poème de la fin du XIe siècle raconte, avec des épisodes romanesques, qu'au temps du roi Louis une armée de païens venus d'Angleterre incendia l'abbaye de Saint-Riquier, ravagea le Ponthieu et s'y fit battre par l'armée royale. Les chefs des païens étaient le roi Gormond et un seigneur franc renégat du nom d'Isembart. Ils furent tués, mais le roi Louis survécut de peu à sa victoire.

Or l'année 881 présente un ensemble de faits historiques singulièrement analogue à ce récit. Le roi de France est Louis III, une armée de pirates normands incendie l'abbaye de Saint-Riquier, ravage le Ponthieu, le Vimeu, et s'y fait battre à Saucourt. Le roi Louis, vainqueur, meurt l'année suivante.

On ne peut sérieusement mettre en doute l'identité des événements de 881 et de ceux que rapporte le poème, mais il y a des divergences de détail. Il manque notamment Gormond et Isembart, qui à vrai dire sont les personnages principaux du poème ; sur eux le silence des documents est complet, du moins en ce qui concerne la campagne de Saucourt. Mais il ne s'ensuit pas nécessairement qu'ils soient tout à fait étrangers à l'histoire. La chanson de *Gormond* repose donc sur des faits historiques, auxquels elle semble mêler des fictions. Où l'histoire finit-elle, laissant la place à la fiction ? D'où le poète du XIe siècle tient-il les faits historiques qu'il utilise ? Et de quoi sont faites ses fictions ? Telle est en résumé la question. Nous allons voir comment M. Bédier y répond.

Le chapitre des *Légendes épiques* consacré à *Gormond* se compose, comme on sait, de deux parties, l'une négative et l'autre positive. Dans la première, l'auteur réfute avec une grande force les opinions de ses prédécesseurs, qui voyaient dans l'élément historique du poème le résultat d'une tradition épique remontant jusqu'aux événements eux-mêmes. Il montre notamment avec une parfaite clarté qu'une telle hypothèse rend le personnage de Gormond tout à fait inexplicable. Je n'insisterai pas sur cette partie, véritable modèle de discussion scientifique.

S'étant ainsi débarrassé des théories antérieures, M. Bédier expose la sienne. C'est l'application à un cas particulier de sa doctrine générale. « Il n'est pas nécessaire, écrit-il (IV, 51), que les données historiques de *Gormond et Isembart* proviennent d'un poème contemporain de la bataille de Saucourt. Ici

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

comme pour les autres poèmes épiques, le romancier peut les avoir recueillies, à une longue distance des événements, dans la tradition orale. » C'est-à-dire dans la tradition du pays de Ponthieu et Vimeu, et plus exactement à Saint-Riquier même, où ces souvenirs sont restés vivants jusqu'à nos jours.

C'est là l'idée générale, le principe d'explication. M. Bédier, pour en éprouver la valeur, ne l'applique pas seulement aux quelques données historiques fort simples que j'ai citées plus haut, mais aussi au personnage de Gormond. Personnage essentiel, et des plus embarrassants.

On peut à peu près tenir pour assuré qu'il n'y avait point de Gormond à la bataille de Saucourt. Si quelque obscur chef normand y portait un nom vaguement analogue, Vurm ou Vurmo [1], d'abord les documents n'en disent rien, et en outre il n'avait rien de commun avec le puissant empereur païen du poème. Mais à la même époque les *Annales* d'Asser nous apprennent l'existence d'un certain pirate Godrum qui, après plusieurs années de campagne en Angleterre, fut battu en 878 par Alfred le Grand, se convertit au christianisme et, en vertu d'un traité, alla s'établir en Est-Anglie où il était encore en 884. Il ne semble pas, jusqu'ici, y avoir grande ressemblance entre ce Godrum et notre Gormond. Mais on assure que *Godrum* est la transcription d'un nom scandinave *Guthormr* (dragon de bataille), dont une forme contractée, *Gorm, a pu* se décliner *Gormo, Gormonem,* et donner *Gormond*. En outre ce Godrum, avant de partir pour l'Est-Anglie, séjourna un an, dit Asser, à Cirencestre, et y entra en communication avec une armée païenne, celle même qui, deux ans plus tard, devait se faire battre à Saucourt. Or notre poème cite la même obscure petite ville de Cirencestre comme une possession de Gormond et raconte même, dans certaines versions, l'étrange manière dont ce roi s'en empara. La ressemblance — peut-être l'identité originelle — des deux noms ; l'apparition, dans l'histoire de Godrum, de l'armée païenne de Saucourt ; enfin et surtout le fait que Godrum et Gormond ont tous deux séjourné à Ciren-

1. En 882, l'un des chefs normands qui traitèrent avec Charles le Gros est appelé *Vurm* (*Ann. Fuld.*), ou *Vurmo* (*Ann. Bertin.*) ; textes cités par M. F. Lot, qui remarque que cette armée normande était, en partie au moins, celle qui avait combattu à Saucourt (*Romania*, XIX, et XXVII, 18).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cestre : ce sont là des coïncidences telles que M. Bédier se refuse, après M. F. Lot [1], à y voir « un simple effet du hasard ». Godrum est donc le prototype historique de Gormond.

Mais les « coïncidences » ci-dessus rapportées sont les seules ressemblances des deux personnages ; le reste de leurs biographies, on l'a vu, demeure complètement différent. Leur réunion en un seul homme n'a donc pu être faite qu'à longue distance des événements. De quelle façon ? En deux opérations successives.

1° Avant toute chanson de geste française, « dès une haute époque » (noter ces mots), « les clercs anglais » ont donné à Godrum, au vrai Godrum d'Asser, le nom de Gormond.

2° Les moines de Saint-Riquier, qui avaient des possessions en Angleterre, ont connu l'équation anglaise Godrum = Gormond. Ils l'ont transportée dans les vieilles chroniques qui relataient l'histoire de Godrum, puis, trompés par l'identité des dates, par la mention de l'armée de Saucourt, ils ont compris tout de travers ces mêmes chroniques et ont attribué à Godrum-Gormond l'invasion de 881, l'incendie de leur église et la défaite de Saucourt. Enfin, un jour, ils ont passé cette biographie de Gormond, fausse mais faite de lambeaux d'histoire vraie, à un poète qui n'a plus eu qu'à la « romancer ».

Voilà le raisonnement, fidèlement résumé. L'auteur reconnaît que le deuxième point, le rôle des moines de Saint-Riquier, est une « conjecture indémontrée », vraisemblable cependant et naturelle. Mais quant au premier point, il le déclare « un fait établi ». Admettons, pour l'instant, ce premier point et examinons le deuxième.

Il y aurait bien à dire sur les opérations prêtées ici aux moines de Saint-Riquier. Godrum = Gormond, dit-on ? Soit. Les moines de Saint-Riquier peuvent tirer de là tout juste cette notion, que le viking de 878 portait deux noms différents, l'un Godrum et l'autre Gormond. C'était Godrum qu'ils lisaient dans les *Annales* d'Asser et dans les Chroniques qui en dérivent. Néanmoins c'est Gormond qu'ils préfèrent ; et ils ont pour ce deuxième nom une si exclusive prédilection qu'ils le substituent partout à l'autre, au point que, le jour où ils transmet-

1. *Romania*, XXVII, 21.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tront à un poète leurs données historiques, ils ne se souviendront même plus de Godrum : ils ne lui parleront que de Gormond ! Préférence et substitution en vérité bien étranges. Elles ne pourraient s'expliquer que si l'un des deux noms était, déjà alors, beaucoup plus célèbre que l'autre. Or comment l'eût-il été, à moins que ce personnage n'eût été, sous le nom de Gormond, le héros d'aventures plus remarquables que celles où les documents historiques faisaient paraître le nom de Godrum ? Mais alors, si la biographie de Gormond n'est déjà plus exactement celle de Godrum, s'il s'y ajoute des éléments que l'histoire de Godrum ignore, la « légende » de Gormond est créée. Et que devient dans ce cas le rôle des moines de Saint-Riquier ? Simples intermédiaires dans la transmission d'une légende où ils ne sont pour rien, — intermédiaires inutiles. Et le problème reste entier : il faut en chercher la solution ailleurs qu'à Saint-Riquier.

Poursuivons néanmoins l'examen de l'argumentation. Les moines de Saint-Riquier ont eu connaissance de ce que les livres anglais rapportaient de Godrum-Gormond, qu'ils n'appellent plus, eux, que Gormond. En quelques lignes (en haut de la p. 77) M. Bédier nous les montre trompés par les dates et attribuant à ce Godrum-Gormond l'expédition de Saucourt. C'est ici le grand fait de la vie poétique de Gormond, ce doit donc être le point capital de la démonstration ; il peut paraître, de cette façon, un peu rapidement enlevé. M. Bédier l'a senti, puisqu'en note il rajoute les détails que voici. Un clerc, dit-il, lisant Asser ou quelque autre chronique, a pu prendre une « note », puis, la relisant plus tard, y trouver... exactement le contraire de ce que disait son texte. Le texte en effet lui apprenait, répétons-le, que Godrum-Gormond, après une défaite, s'était soumis à Alfred le Grand, s'était converti en 878, et avait pacifiquement séjourné à Cirencestre, avant de gagner l'Est-Anglie, où il était encore en 884. Dans le même temps une *autre* armée, campée en un *autre* lieu, allait envahir la France. Et le clerc de Saint-Riquier comprend, en relisant sa « fiche », que Gormond était un puissant roi païen qui, après avoir conquis l'Angleterre et notamment Cirencestre, vint envahir la France et s'y faire tuer en 881 ! Tout est sens dessus dessous. Dans ce bouleversement général, il n'y a

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'une chose qui ait miraculeusement échappé, c'est la mention de Cirencestre : on avouera que c'est bien étrange.

Et certes il serait à propos de reprendre ici l'argument dont j'usais plus haut, et de se demander pourquoi le clerc de Saint-Riquier aurait ainsi bousculé l'histoire au seul profit du Godrum d'Asser. Était-ce donc un personnage si remarquable, ce Godrum, pour qu'un beau jour on lui attribuât tant d'exploits ignorés ou démentis par les textes, la conquête de l'Angleterre, la guerre contre le roi de France, et, ce qui aux yeux d'un moine devait passer tout le reste, l'incendie du monastère de Saint-Riquier ? Loin de là. Aux yeux d'un clerc du XIe siècle, comme aux nôtres, ce Godrum ne pouvait être qu'un aventurier habile qui, somme toute, avait réussi par la défaite et par l'apostasie. A se faire battre ce Normand avait gagné plus que d'autres à être vainqueurs : châteaux nombreux et excellents, dit Asser, toute une belle province. Pratique, mais non pas épique, ni fait pour attirer à soi les grands événements anonymes de l'histoire. Vraiment, ni confusions de notes ni contresens fortuits ne suffiraient à expliquer cet agrandissement énorme de la figure médiocre de Godrum : en histoire, et surtout en « pseudo-histoire », on ne prête qu'aux riches.

Je viens d'exposer les raisons directes qui m'empêchent d'accepter la « conjecture » qui forme le deuxième point de l'argumentation de M. Bédier. J'aurais pu m'en dispenser ; car ce deuxième point, l'utilisation par les moines de Saint-Riquier de l'équation Godrum = Gormond, dépend étroitement du premier, la préexistence de cette équation. Si par hasard ce premier point n'était pas aussi solidement établi que le dit l'auteur, le deuxième tomberait de soi-même, sans qu'il y ait lieu d'en discuter. Revenons donc à ce premier point.

Il s'agit de démontrer que les clercs anglais donnaient le nom de Gormond au Godrum d'Asser antérieurement à toute chanson de geste française. Pour qu'un témoignage soit probant en cette affaire, il est évidemment indispensable qu'il ne doive rien à la chanson de geste : ou bien qu'il soit certainement plus ancien qu'elle, ou bien qu'il émane d'un auteur qui ignorait certainement et la chanson et les documents divers qui en font mention. M. Bédier a lui-même posé nettement ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

conditions. Or quel est le texte décisif que là-dessus il nous propose ? Une phrase de Guillaume de Malmesbury. Antérieure à la chanson ? Non certes, car elle est d'environ 1125, c'est-à-dire de vingt ou trente ans postérieure à la chronique d'Hariulf qui atteste, comme on sait, l'existence de ladite chanson. Indépendante de la chronique d'Hariulf ? Non, car Guillaume en copie des passages entiers, comme l'a montré M. F. Lot. Indépendante du poème lui-même ? Pas davantage, car Guillaume le connaît et le résume. Il est vrai que c'est en un autre endroit de son livre, — quelques pages plus loin, — et que tandis que Guillaume place correctement le Godrum d'Asser, qu'il appelle aussi Gormond, au IXe siècle, il reporte au Xe, juste cent ans plus tard, les aventures contées par le poète. M. Bédier a estimé que ce fait assurait la valeur du témoignage de Guillaume. J'en tirerai, pour ma part, une conclusion tout opposée, et voici pourquoi.

Parlant du Godrum d'Asser, et reproduisant d'ailleurs ce qu'en dit Asser, Guillaume de Malmesbury ajoute la phrase en question : *Rex eorum Gudram, quem nostri Gurmundum vocant, cum triginta proceribus... baptizatus*...etc... » (éd. Stubbs, I, 136). Plus loin il raconte les événements du poème, en les plaçant cent ans plus tard (*Ibid.*, I, 139). A prendre ce témoignage tel quel, il en résulte évidemment que pour Guillaume le Gormond qui est Godrum est un autre personnage que l'allié d'Isembart ; autrement dit, qu'il y a ici deux Gormond : l'un qui est Godrum mais qui n'est pas *notre* Gormond et dont nous n'avons que faire, l'autre, postérieur d'un siècle, qui est le vrai Gormond, le complice d'Isembart, mais qui n'est pas Godrum. Alors? Peut-on vraiment faire d'un pareil texte la pierre angulaire d'une démonstration ? Et n'est-il pas de toute évidence que loin de nous révéler l'origine de la légende, ceci n'en est qu'un essai maladroit d'utilisation double, qu'un démembrement ?

J'oserai donc ce jugement. Non seulement Guillaume de Malmesbury, de par l'époque où il écrit et sa connaissance du poème, est un témoin irrecevable, mais son témoignage ne saurait, en tout cas, avoir la signification qu'on lui attribue. Ce qui ne l'empêche pas, d'ailleurs, de présenter un certain intérêt, comme on le verra plus loin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En résumé il n'est nullement établi que « les clercs anglais » aient, *indépendamment du poème*, appelé Gormond le Godrum d'Asser. Par suite il nous est interdit d'avancer que les moines de Saint Riquier aient utilisé « dès une haute époque » cette équation Godrum = Gormond dont nous ne trouvons pas trace avant le poème. Et le personnage de Gormond reste inexpliqué.

Mais si elle est impuissante à résoudre cette énigme de Gormond, l'ingénieuse hypothèse de M. Bédier perd du coup tout son intérêt : car ce n'est pas le reste du problème qui peut la justifier. Hormis le personnage de Gormond en effet, qu'y a-t-il à expliquer dans le poème ? Ceci, au compte de M. Bédier lui-même : le souvenir des ravages des Normands en Ponthieu et de leur défaite à Saucourt, le nom du roi Louis et sa mort prématurée. Or ce sont là des faits d'histoire générale, que les moines de Saint Riquier ne sauraient avoir été seuls à connaître. N'importe qui, ainsi que le remarque fort justement M. Bédier a pu les apprendre par les textes, « à longue distance des événements ». Ajoutons : à longue distance aussi du théâtre des événements. Car ce qui est vrai de l'éloignement dans le temps l'est encore de l'éloignement dans l'espace. Les incursions des Normands étaient la terreur commune de toute l'Europe occidentale ; et ni la bataille de Saucourt ni les ravages même du Ponthieu n'eurent pour seul historien le moine Hariulf, on le sait de reste.

Au reste M. Bédier donne, de l'existence ancienne d'une tradition locale au pays de Saint-Riquier, une preuve assez surprenante. C'est le nom, usité dès le XIIIe siècle et jusqu'à nos jours, d'un lieu dit « la Tombe Isembart », tout près de Saint-Riquier. Or s'il y a un personnage du poème à qui M. Bédier dénie toute origine historique, c'est bien Isembart. Il a justement reconnu dans ce héros pathétique le type même des créatures littéraires : caractère tracé à grands traits puissants, destinée orientée dès le premier jour vers une fin inéluctable et tragique. Une si émouvante simplification de la réalité est la marque la plus certaine des maîtres d'autrefois. Voilà pourtant le seul personnage de l'aventure qui survive vraiment dans les « traditions locales » du Ponthieu. Où campa le roi Louis ? nul lieu-dit ne le révèle ; mais on montre toujours la tombe d'Isembart, farouchement isolée, digne de lui, ... et c'est un pur héros de roman !

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La faveur populaire s'est attachée à ce révolté douloureux, elle l'a tiré du poème pour l'établir parmi les choses réelles, pour lui donner enfin asile dans cette terre du Ponthieu que d'un pied mortel il ne foula jamais. Tel est le sort des belles inventions des poètes : le temps les fait plus vraies que ce qui fut vraiment. *Vera volant, ficta manent.*

Ainsi, qu'on explore la contrée de Saint-Riquier ou les écrits des vieux chroniqueurs, le résultat est le même : tout ce qu'on trouve de *Gormond et Isembart* est postérieur au poème et en dérive ; le *fait* le plus ancien auquel on atteigne est un fait *littéraire*. Acceptons-le donc pour tel, et essayons de recourir à des observations d'ordre littéraire pour voir si elles ne nous apporteront pas les clartés que l'histoire nous refuse.

*
* *

Tout d'abord, qu'est-ce, essentiellement, que notre poème, où en est le centre, la partie vitale ? On n'a peut-être pas suffisamment noté, jusqu'ici, l'incomparable prépondérance de ce personnage d'Isembart, et la puissance créatrice qui est en lui. Tout émane de lui. Les malheurs de sa trop fière jeunesse et l'excessive dureté du roi à son égard forment, dans toutes les versions, le début du récit et comme la « semence » d'où sortira tout le drame. Son exil, son alliance avec le chef païen, son reniement, sa guerre criminelle contre la mère-patrie, et jusqu'à cette admirable indulgence dont l'auteur adoucit sa mort expiatoire, ce ne sont que les conséquences, déduites avec une ferme logique, de la donnée première. Et c'est là tout le poème : poème biographique s'il en fut, histoire d'une âme hautaine et « desmesurée », dont le vrai titre doit être la *Chanson d'Isembart*, comme nous disons la *Chanson de Roland*. Une raison psychologique anime et ordonne cette œuvre, en marque le début et la fin, en dirige tout le progrès. L'intérêt essentiel en est moins dans les événements, quelque grands qu'ils soient, que dans les causes morales, dans les passions humaines qui les ont provoqués. Il n'y a pas là de place pour l'histoire.

Sans doute le plus considérable de ces événements, celui qui marque la péripétie du drame, — la bataille, — est emprunté à l'histoire. Le vieux poète d'*Isembart* n'ignorait pas le désir

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'ont les hommes de croire véridiques les beaux récits qu'on leur fait, d'y retrouver des bribes de réalité notoire. C'est l'habitude constante des romanciers d'accrocher leurs fictions à l'histoire authentique, d'expliquer de grands faits par l'action secrète de personnages imaginaires. Ainsi procéda l'auteur du *Roland*, qui fit sortir le désastre historique de Roncevaux de la trahison fictive de Ganelon : ainsi ont fait Shakespeare, Walter Scott, Alexandre Dumas et bien d'autres. N'est-ce pas une règle du roman historique ? Notre poète a pris un événement assez ancien pour être devenu vague et permettre les fictions, mais célèbre et attesté par des témoignages irrécusables : les chroniques, peut-être (et il ne nous coûte rien de l'admettre) quelques ruines de Saint-Riquier, pans de murs noircis, piliers renversés, bien connus des pèlerins. Ce qu'il lui fallait, c'était la garantie historique du *fait* même, et rien de plus ; il ne se souciait guère d'exactitude minutieuse : qu'eût-il fait, dans son drame d'orgueil et de passion, des précisions inertes des chroniqueurs ?

Il ne dit même pas où s'est vraiment livrée sa bataille : vainement on chercherait dans son poème le nom de Saucourt. Il la situe très généralement soit « desus » Cayeux (v. 41, 65), soit en Ponthieu (v. 588), soit « par mi Vimeu et par Pontif » (v. 434), du côté de Saint-Valery, sans paraître se souvenir qu'entre Ponthieu et Vimeu s'étale la vaste baie de Somme, avec ses sables et ses marais impraticables. Mais, littérairement, cette localisation un peu incertaine est suffisante, puisqu'elle authentique le récit ; et elle est belle. Par son vague même elle agrandit l'action à la mesure de tout un large pays, au lieu de la restreindre à l'étroitesse d'un hameau obscur. Quelque part au delà des longues plages de Cayeux et de Saint-Valery, dans les campagnes maritimes qui entourent l'estuaire de la Somme, une bataille gigantesque se déroule, voulue, préparée, dirigée par un seul homme, soutenue jusqu'au dernier moment par les seules énergies de sa haine. Même dans l'amoncellement des épisodes guerriers, le drame moral doit rester évident : ce sont des puissances spirituelles qui mènent la lutte ; tout le reste, lieux, actes, comparses, n'en est que le signe extérieur.

Isembart jette sur les côtes de France des envahisseurs terribles. Quels ? Ceux même qui ravagèrent vraiment le Ponthieu,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les Normands ? Non. Pas plus que la bataille du vieux poète n'est exactement celle de Saucourt, ses combattants ne sont exactement ceux de Saucourt : malgré leur horrible renommée ils seraient trop petits. Parce qu'Isembart est poussé, par son génie et sa destinée, jusqu'aux extrémités du crime, parce qu'il a fait un pacte avec les païens, c'est toute la « paienie » qu'il déchaîne sur sa patrie. On retrouve là les noms des peuples les plus divers, ceux que les pèlerinages, les navigations ou les récits populaires avaient pu apprendre aux Français du XIe siècle. Comme il est naturel, le monde de l'Islam y domine, et les appellations orientales. C'est la pire des méprises que de chercher dans cette énumération autre chose qu'une espèce de somme des peuples alors légendaires ou connus seulement comme ennemis du Christ. Que les Irois, les Leutices y voisinent avec les Turcs, Persans et Arabis, cela ne regarde point l'historien : les seuls barbares qui auraient dû être nommés, les Normands, ne le sont justement pas. Sans doute, depuis leur installation en Neustrie, faisaient-ils assez bonne figure de chrétiens pour que leur nom n'évoquât plus rien, au XIe siècle, des terreurs du IXe. Il ne s'agit point ici de vérité historique, mais de vérité épique ; et l'effet sera d'autant plus beau, la scène sera d'autant plus juste et émouvante qu'elle évoquera dans les âmes populaires plus de souvenirs effrayants, qu'elle mêlera plus de noms étranges et prestigieux.

Le chef de cette invraisemblable armée ne peut être, lui aussi, qu'une manière de symbole. « Li Satenas » dit de lui le poète (v. 587), et cette appellation, qui le tire hors de l'humanité, est bien celle qui définit le mieux le personnage. Il est tous ceux qui ont conduit contre la chrétienté quelque grand assaut ; pirate sarrasin ou scandinave, roi de la mer, émir du désert, à la fois seigneur et aventurier. Il est celui qui surgit du fond des lointains, le maître des cavaliers hideux ou des noirs vaisseaux, l'Attila des Champs Catalauniques, l'Abdérame de Poitiers, Hasting ou Rollon : un prince de l'épouvante. Pour dessiner ce type saisissant, le poète a utilisé les ressouvenances les plus disparates. Comme les Normands, Gormond est venu d'outre-mer, avec une flotte innombrable, parmi les tempêtes (voir sa navigation dans Philippe Mousket) ; mais il est aussi « cil d'Oriente » aux armes dorées, guerrier magnifique à la façon

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des princes arabes. Souverainement il domine la bataille, abat les meilleurs champions et ne succombe que devant le roi de France en personne. C'est vraiment l'Empereur des païens, une transposition de nos plus beaux héros épiques.

Ce personnage de Gormond, comme celui d'Isembart, est une pure création de poète. D'autres poètes ont pu, comme on le verra, y ajouter par la suite des temps quelques traits, mais sans en modifier le caractère, qui d'abord fut fixé pour toujours. De pareils héros ne sauraient être produits ni par la lente transformation de quelque vague « prototype » historique, ni par une hasardeuse série de bévues monastiques : ils naissent d'un coup, par la grâce souveraine de l'art. Il n'est guère vraisemblable non plus que le poète d'*Isembart* ait nulle part trouvé toute faite, si l'on peut dire, cette synthèse à la fois puissante et simple qu'est le personnage de Gormond. Isolé de l'action dramatique où nous le voyons, réduit à soi-même, il serait sans consistance, moins un être vivant qu'une collection de traits et d'aventures, bref une manière de Croquemitaine épique, de pantin à faire peur dont il faut qu'une âme étrangère dirige les gestes. Il n'a de raison d'être que comme comparse, comme instrument d'un Isembart. Et de même qu'Isembart, qu'il complète en quelque sorte, il ne saurait avoir une origine historique. Il n'en a point, et il en a vingt. Car il est, lui aussi, un héros de roman, un être purement imaginaire mais pourtant composé, comme toute fiction humaine, d'éléments empruntés aux plus diverses réalités. Le poète prend son bien où il le trouve et le dispose à son gré. Les disparates, les ressemblances divergentes, si embarrassantes pour quiconque cherche à Gormond un prototype historique, nous apparaissent dès lors explicables, naturelles. Les origines de Gormond sont variées comme pouvait l'être l'expérience du poète, et son savoir, et sa fantaisie. Mais aucune ne doit nous faire oublier les autres, ou prendre à nos yeux une valeur générale.

Des éléments dont se compose le personnage de Gormond, deux ont pourtant reçu de la critique une importance prépondérante et ont, en fait, déterminé presque à eux seuls les explications qu'on a proposées de la légende. C'est le nom même de Gormond et l'épisode de Cirencestre.

Le nom d'abord. Avec un rare ensemble les critiques ont

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

admis que *Gormond* n'était autre chose que le nom scandinave *Guthormr*, celui-là même qu'Asser transcrit en *Godrum*. Le seul qui ait émis un doute là-dessus est M. Bédier[1]. En fait, cette étymologie ne me paraît plus soutenable. Les philologues nous disent qu'il existe de ce mot de *Guthormr* une forme contracte, *Gorm*, laquelle, latinisée en *Gormo*, *Gormonem*, a pu, sous l'influence des nombreux noms germaniques terminés en *mund*, donner le français *Gormond*. Mais, à supposer que ce soit cette forme contracte qui apparaisse dans les noms de *Vurm*, *Vurmo*, portés par d'autres chefs scandinaves du IXe siècle, il n'en est pas moins vrai que l'homme d'Asser, celui dont on fait notre Gormond, ne s'appelait pas ainsi. Au dire du seul témoin qui nous parle de lui, son nom sonnait *Godrum* et non pas *Gorm*.

Au temps où l'on croyait à la transmission purement orale des chants épiques depuis les événements mêmes jusqu'aux poèmes écrits, on pouvait admettre que d'un même nom originaire sortissent à la fois des formes attestées par les textes et d'autres, que la phonétique autorisait mais que les textes ignoraient. Les unes étaient écrites, savantes, et les autres orales, épiques. On pouvait admettre, comme firent M. F. Lot, M. Zenker, que *Guthormr* devînt *Godrum* sous la plume d'un clerc, cependant que la tradition populaire le contractait en *Gorm*, le latinisait en *Gormonem*, le germanisait en *Gormund*. Il n'y avait rien là que de naturel, de logique : pourquoi la tradition orale n'eût-elle pas traité les noms de ses héros avec la même fantaisie confuse que leurs personnes et leurs vies mêmes ? Mais aujourd'hui où nous ne croyons plus aux « cantilènes » — et ce sera le durable honneur de M. Bédier de nous en avoir débarrassés —, il nous faut renoncer aussi à ces déformations de noms que seules les cantilènes rendaient possibles. S'il n'y a pas eu de tradition épique ininterrompue entre le Guthormr du IXe siècle et nos poèmes des XI-XIIe, qui donc aurait contracté, latinisé, décliné, germanisé, défiguré son nom ? Et si, comme le dit M. Bédier, l'élaboration du poème s'est faite seulement aux XIe et XIIe siècles, si les lambeaux d'histoire qu'on y

1. « —(car l'étymologie *Gormond* > *Guthormr* n'est peut-être pas des plus sûres) — » (*Op. cit.*, p. 76).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trouve ont été « à longue distance des événements » tirés « d'un livre latin » avec l'aide de clercs, comment ces clercs, qu'ils soient anglais ou picards, auraient-ils tiré *Gormond* d'un livre qu disait *Godrum* ? En vérité cette étymologie pénible n'est qu'une application de la théorie des cantilènes [1], elle doit en suivre le sort : laissons les morts ensevelir les morts.

Au reste ce nom de Gormond, ou Guermont, comme l'écrit Wace, n'est peut-être pas tel qu'on n'en puisse trouver que cette fallacieuse explication. Il n'est pas unique.

A nous en tenir seulement à l'époque où le poète a placé l'action finale de son poème, on en relève des exemples. Une charte de Charles le Gros, datée de 886, confirme une donation faite par Charles le Chauve à un certain *Germundus*, qui habitait dans le pays chartrain [2]. Celui-là n'était pas, sans doute, un *Guthormr* à forme contracte. Son nom n'en paraît pas moins exactement celui de notre héros. Philologiquement, on ne peut guère hésiter entre cette étymologie toute simple et l'autre, échafaudée sur tant d'hypothèses.

A nous, qui cherchons l'origine d'un nom, et non pas d'un personnage, ce seul témoignage donnerait déjà le droit de conclure. Ce *Germundus* de 886, dirions-nous, ne fut sans doute pas seul de son temps ni de sa race à porter ce nom à conson-

1. Cela est si vrai que M. Bédier lui-même, l'ennemi des cantilènes, en arrive à les réintroduire tant soit peu dans sa théorie, pour sauver cette étymologie à laquelle il ne croit qu'à demi. Il donne à entendre qu'une légende a pu vivre en Angleterre (oralement n'est-ce pas ?) où le Godrum d'Asser était devenu Gormond. Cette légende épique célébrant « dès une haute époque » le Godrum d'Asser (!) sous un nom qu'il n'a pas porté, pour des exploits qu'il n'a pas accomplis, et cela sans qu'un seul mot écrit nous l'ait relaté, c'est à peu près l'équivalent des « poèmes primitifs » de MM. Zenker et autres, dont M. Bédier a si bien montré l'inanité.

2. « In nomine.. etc... Karolus divina favente clementia imperator augustus. Noverit igitur omnium fidelium nostrorum, praesentium scilicet et futurorum, industria, qualiter quidam homo, *Germundus* nomine, nostram adiit excellentiam, ostendens praeceptum Karoli imperatoris, in quo continebatur quemadmodum idem Karolus quamdam villam, quae Nideis vocatur, in pago Carnotino consistentem, cum omnibus juste et rationabiliter ad eamdem aspicientibus villam, illi in proprietatem condonasset.... Data. VIIII. Calendas novembris, anno Inc. Dom. DCCCLXXXVI, etc...

(Bouquet, *Rec. Hist. Fr.*, IX, 351.)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nance franque. Il exista pareillement, au IXe siècle, plusieurs personnages notoires, et sans doute beaucoup d'inconnus, qui s'appelèrent Isembart. Mais comme aucun d'eux n'a dans sa vie de ressemblance avec le héros du poème, on se résigne à ne pas voir dans le nom le signe de l'origine du personnage ; on le range, ce nom d'Isembart, dans la catégorie des « noms historiques appliqués par fantaisie à des personnages de fantaisie [1] ». Le même raisonnement est valable pour le cas de Gormond. L'un et l'autre sont des appellations quelconques, des « noms comme ça ». Le poète qui a créé les personnages leur a donné ces noms-là, comme tous les romanciers, parce qu'il lui plaisait ainsi,

Une telle explication pourrait suffire. Mais la charte de 886 n'est pas notre seul document. Un autre texte nous permet peut-être de compléter cette conclusion et d'apercevoir l'origine exacte du nom de notre Gormond. Il vaut la peine d'être cité, d'autant plus que M. Bédier n'en a point parlé.

Ann. 882. Hludovicus vero rex Ligerem petiit, Nortmannos volens e regno suo eicire atque Alstingum in amicitiam recipere ; quod et fecit. Sed quia juvenis erat, quandam puellam, filiam *cujusdam Germundi*, insecutus est ; illa in domum paternum fugiens, rex equo sedens jocundo eam insecutus, scapulas superliminare et pectus scella equi attrivit, eumque valide confregit...
(*Ann. Vedast.*, Pertz, *Script.*, II, 199.)

Ce texte négligé des critiques présente quelque intérêt. D'abord il se rapporte au vainqueur même de Saucourt, c'est-à-dire à un personnage incontesté du poème. En outre le récit de la mort de Louis III y est, dans sa brièveté, d'une extrême précision : l'accident et la blessure que *se fait le roi*, la poitrine brisée, la rupture des organes internes y sont notés en quelques mots frappants. Enfin à cette aventure est associé un inconnu du nom de Guermond, *quidam Germundus*. Son nom est le seul qui figure dans le récit, le seul que puisse répéter un narrateur qui, ayant lu la chronique, raconterait à son tour la mort du roi Louis. Or que trouvons-nous dans le poème ? Le roi Louis y meurt aussi de la rupture de ses organes internes — « sua interiora ruperit », dit Hariulf — et *il s'est fait* lui-même cette

1. *Lég. ép.*, IV, note.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

blessure, en combattant contre un étranger nommé Gormond. Même origine accidentelle de la mort, même genre de blessure, même nom de personne mêlé au récit. Parlait-on de coïncidences à propos de l'origine de ce poème ? En voilà d'assez singulières et qui, pour n'avoir pas été relevées jusqu'ici, n'en paraîtront pas moins décisives. Si quelqu'un persistait à voir dans *Gormond* une altération de *Guthormr*, pourrait-on assez admirer le malicieux hasard qui, par le douteux dédale des dérivations phonétiques, eût ramené d'Angleterre, dans l'histoire de Louis III, précisément le même nom que les *Annales* y offraient spontanément ? Concluons donc. Puisque le poème connaît évidemment, de la mort de Louis III, les détails que donne un certain texte historique ; puisque ce texte mêle à son récit le nom de Gormond, il est raisonnable d'admettre que c'est cette même source qui a fourni au poète aussi bien le nom de Gormond que les détails touchant Louis III. Autrement dit le nom que porte notre héros, qu'il ait été en soi banal ou rare, lui vient de ce Germundus de 882, qui fut la cause indirecte de la mort de Louis III.

Reste l'épisode de Cirencestre. Des exploits de Gormond antérieurs à l'invasion de France, nous ne savons malheureusement pas ce que disait le poème dont un fragment nous reste, ni ce que disait le poème plus ancien qu'Hariulf entendait réciter. Mais il est à peu près certain que, comme dans les rédactions postérieures, c'était un conte purement fantaisiste, et plus ou moins rehaussé d'aventures recueillies çà et là, pour leur valeur épique. Parmi les épisodes probables de cette partie un peu accessoire du poème, il en est un auquel M. Bédier attribue une valeur telle qu'il en fait la clef de voûte de sa démonstration : c'est la prise de Cirencestre. « Cet épisode, dit-il, la mention de Cirencestre dans le poème français le plus ancien (*sic*), ce n'est là qu'un détail. Mais, comme il apparaîtra tantôt, ce détail minuscule, sans intérêt poétique, est d'un grand prix pour la critique de la légende » (*op. cit.*, p. 38). En fait, c'est uniquement en considération de ce précieux épisode que M. Bédier maintient l'étymologie *Guthormr* > *Gormond*, à laquelle il ne croit guère. C'est beaucoup d'honneur. A nos yeux cet épisode, pour les raisons qu'on a vues plus haut, ne saurait avoir la même importance générale, et nous pouvons en recher-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cher l'origine en toute liberté d'esprit, sans l'arrière-pensée de tirer de là une explication d'ensemble.

A Cirencestre, a voz cuntrees

dit le fragment de Bruxelles (v. 472) : cette allusion devait se rapporter à une aventure précédemment racontée et digne de mémoire. Elle était probablement très analogue à celle que Wace et le *Brut Tysylio*, version galloise de Gaufrei de Monmouth, introduisent parmi leurs allusions à notre poème. C'était le conte des « oiseaux incendiaires », trop connu pour qu'il en faille ici répéter le résumé. Comment a-t-il pris place dans le poème ? Une explication se présente d'abord naturellement à l'esprit. Puisque le poète a composé le personnage de Gormond de traits expressifs librement choisis çà et là, n'a-t-il pas pu, colligeant les hauts faits des pirates, recueillir quelque légende locale et l'appliquer à Gormond ?

L'hypothèse de l'existence d'une semblable tradition à Cirencestre a déjà été proposée par M. Bédier (*op. cit.*, p. 76). Et certes elle paraît bien appuyée par le passage du *Roman de Brut* où Wace, après avoir résumé le poème d'*Isembart* et raconté la prise de Cirencestre, écrit les vers suivants :

Por ce que par moissons fu prise
Et en tel maniere conquise,
La soloient jadis alquant,
Et encor font li païsant,
La cité as moissons nommer...
(*Brut*, éd. Leroux de Lincy, t. II, v. 14.029 sqq.)

Wace, ainsi que son modèle Gaufrei de Monmouth, a incontestablement connu notre poème. Néanmoins ces vers, qu'ils proviennent ou non d'une version du poème, ne laissent-ils pas supposer qu'il exista à Cirencestre une de ces « légendes étymologiques » si fréquentes au moyen âge ? Le nom ancien de la ville, au dire de Wace, nom encore usité des paysans (c'est donc le nom celtique), passait pour signifier « la ville aux moineaux » ; et soit que cette appellation eût pour origine un fait historique embelli par l'imagination populaire, soit plutôt que la légende eût été inventée de toutes pièces pour expliquer le nom, en tout cas nom et légende se seraient mutuellement aidés

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à survivre. L'auteur de la *Chanson d'Isembart* aurait pu un jour entendre raconter que Cirencestre avait été jadis prise grâce au stratagème des oiseaux, et que de là était venu son nom. Le trait lui aurait paru singulier, et il l'aurait replacé dans son roman.

L'explication ne manque pas de naturel, et l'on pourrait s'y tenir... si les documents rendaient vraisemblable l'existence de cette légende de Cirencestre. Malheureusement il n'en est rien. D'abord on ne voit pas que cette ville ait jamais porté un nom qui signifiât « la cité aux moineaux ». Le plus antique est *Corinium* d'où proviennent également l'anglo-saxon *Cirencester* et, moins directement peut-être, le gallois *Caer-Ceri*, qui *semble* désigner cette même ville [1]. *Ceri* veut dire « néfliers » et non « moineaux ». En outre les vers « étymologiques » de Wace, ci-dessus rapportés, n'ont d'équivalent ni dans son modèle, le latin de Gaufrei de Monmouth, ni dans la version galloise de cet ouvrage, l'*Ystorya Brenhinedd y Brytanyeit*. Ces deux textes, après avoir noté la rencontre de Gormond et d'Isembart sous les murs de Cirencestre, puis la prise de cette ville (sans faire d'ailleurs allusion au stratagème des oiseaux), racontent immédiatement la suite de la campagne de Gormond contre les Bretons [2]. « Capta tandem praedicta civitate et succensa, commisit praelium cum Caretico et fugavit eum ultra Sabrinam in Guallias. » Le *Brut Tysylio*, plus voisin pourtant de Wace (puisqu'on y trouve l'épisode des oiseaux qui manque à Gaufrei et à l'*Ystorya*), ne parle pas non plus de ce surnom significatif [3]. Bien plus, l'*Ystorya* et le *Brut Tysylio* donnent à la ville où Gormond rencontre Isembart un nom dont on n'a pas d'autre indice qu'il ait jamais désigné Cirencestre ; c'est *Caer Vuddei* dans l'*Ystorya*, et *Caer Vydau* dans le *Brut Tysylio*. Enfin on ne connaît pas de ville dont le nom puisse traduire en gallois, même approximativement, « la cité aux moineaux ».

---

1. N'étant pas celtiste, à mon grand regret, je dois ces renseignements à l'obligeance de mon savant ami J. Vendryes, professeur à la Sorbonne, et je lui en exprime ici mes vifs remerciments.

2. Gaufrei, lib. XI, cap. VIII et X (le chap. IX est une courte déploration lyrique des malheurs de la Bretagne sous Gormond). — *Ystorya* ap. *Red Book*, t. II, p. 234.

3. *Myfyrian Archaiology*, 2e éd., p. 471, 1re col., l. 28 à 42.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De la comparaison de ces données il ressort, ce me semble, d'abord que les vers étymologiques de Wace, seul témoignage pouvant faire croire à la préexistence d'une légende de Cirencestre, ne se trouvent que chez l'écrivain de langue française Wace et chez son traducteur anglo-saxon Layamon : c'est-à-dire justement chez ceux qui ignorent les langues celtiques. Quant aux Gallois, ils ne soufflent mot de cette étymologie et emploient des noms qui l'excluent. Ce passage de Wace apparaît donc comme une adjonction fantaisiste et qui ne répond à rien de réel. C'est une de ces fausses étymologies, assez communes, imaginées après coup pour accréditer une légende. Au nom celtique de Cirencestre, qu'il ne comprenait pas, Wace aura attribué un sens qui s'accordât avec l'aventure qu'il racontait. Il ressort en outre que les auteurs gallois du XIIe siècle, même après avoir lu notre poème ou le résumé de Gaufrei, ne tenaient pas beaucoup à lier ostensiblement l'épisode en question à la ville de Cirencestre : car à supposer que *Caer Vuddei* ou *Vydau* ait été un des noms de Cirencestre — ce dont on n'a pas d'autre preuve — ce n'en était pas du moins le plus reconnaissable. Il n'en fût évidemment pas allé de même, si le poème n'avait fait là que reproduire une légende locale. Enfin, comme on ne trouve pas d'autre ville celtique d'où cette légende ait pu être déplacée au profit de Cirencestre, il est permis de conclure que ni le conte de la ville incendiée par des oiseaux ni la localisation de ce conte à Cirencestre, ne paraissent reposer sur une tradition ancienne quelconque. L'existence, antérieure à notre poème, d'une légende locale de Cirencestre, affirmée par certains sans restriction [1], doit être, en bonne méthode, tenue pour une simple vue de l'esprit, pour une hypothèse absolument gratuite et fort peu vraisemblable.

Mais d'où vient alors l'épisode du poème ? Et d'abord, quel est-il donc, et appartient-il vraiment au poème ? En réalité, rien n'est plus obscur que cette question. Une incertitude capitale réside dans la donnée même du problème. Hariulf, notre plus ancien témoin, ne parle pas de Cirencestre ; il ne dit même pas que les envahisseurs viennent d'Angleterre. Il les appelle du mot le plus général, *Barbari*, et les laisse, eux, leur patrie, leur

1. Cf. notamment Bayot, *Gormont*, éd. des Classiques fr. du moyen âge, p. 62, au mot *Cirencestre*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

race et la résidence de leur roi, dans une indétermination assez poétique, où il nous plaît de reconnaître la conception primitive du créateur. Dans le fragment de Bruxelles un seul vers, celui que j'ai cité plus haut, indique que Cirencestre est la « cuntree » de Gormond, qu'Isembart l'a rencontré là ; pas une allusion à la prise de la ville, ni aux oiseaux. Le résumé d'Hariulf est bien bref, et le fragment de Bruxelles très mutilé, dira-t-on : leur silence n'est pas un argument. Il est vrai ; et notre ignorance vient justement de là. C'est une conjecture vraisemblable, que le vers du fragment se référait à l'épisode en question, mais ce n'est malgré tout qu'une conjecture ; et elle est, naturellement, muette sur la façon dont cet épisode y pouvait être rédigé, sur son homogénéité avec le reste du poème. Circonstance d'autant plus inquiétante que le copiste du fragment a fait à son modèle une adjonction, philologiquement reconnaissable (v. 418 et 419) et dont nous reparlerons : qui peut dire si ce fut la seule ? Quoi qu'il en soit, l'épisode en question figurait certainement dans le poème que connurent Wace et le *Brut Tysylio*, ou, ce qui revient au même, dans celui que connut leur modèle commun, Gaufrei. Par contre, dans le résumé fait par Philippe Mousket « avec sa sécheresse, mais aussi, selon toute apparence, avec sa fidélité coutumière » (le jugement est de M. Bédier lui-même [1]), il n'est pas question de Cirencestre, ni de la prise d'aucune ville grâce au stratagème des oiseaux. Bien plus, Gormond n'est pas en Angleterre et n'y va pas ; il règne en une contrée vague au fond de l'Orient. Enfin le *Loher und Maller* rapporte bien la prise d'une ville anglaise par Gormond à l'aide des oiseaux, mais ce n'est pas Cirencestre, c'est Gloucester.

De ces faits précis, un observateur impartial est en droit de conclure que la liaison de cet épisode avec le poème est étrangement précaire et incertaine, qu'il existe en même temps des versions du poème où l'épisode figure, d'autres où il ne figure pas. Le *Loher und Maller*, qui est la plus récente rédaction de la légende et paraît en avoir voulu recueillir toutes les variantes, ne concilie les deux versions que grâce à un artifice manifeste : Gormond, qui vient d'Orient (comme dans Mousket) exprès

1. *Op. cit.*, p. 26.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pour envahir le Ponthieu, fait vers l'Angleterre un petit crochet qui lui permet de lâcher ses oiseaux sur... Gloucester. (Et l'on notera ici la substitution instructive du chef-lieu du comté à la petite ville sans gloire et sans traditions). Bâtir toute l'explication du poème sur un accessoire aussi peu sûr était, on en conviendra, à tout le moins hasardeux. En somme, tout se passe comme si cet épisode de Cirencestre était une adjonction particulière à certaine version du poème.

D'ailleurs, à qui l'examine en soi, cet épisode se révèle comme une construction artificielle, faite après coup, et, si l'on peut dire, en marge du poème primitif. Ce conte des oiseaux incendiaires n'est pas particulier à notre chanson. Nous savons, par les recherches de M. Zenker, que pareil exploit fut, en des lieux très différents, attribué à divers personnages. La Chronique de Nestor le raconte de la reine russe Olga ; Saxo Grammaticus du viking Hasting, et aussi de son émule le roi Fridleif ; Snorre, enfin, de Harald Haardraede, chef des Varègues de Byzance. En soi cette histoire de ruse de guerre a un tour folklorique très accusé. On remarquera en outre qu'elle est toujours attribuée à un Normand ; la Chronique de Nestor, malgré l'apparence, ne fait pas exception, car on a des preuves, paraît-il, que le moine de Kiev qui la rédigea utilisa souvent des légendes scandinaves. Comme on ne peut guère supposer que des auteurs si divers et lointains aient tous fait le même emprunt au même poème français, il est permis de voir dans ce conte des oiseaux incendiaires un thème folklorique des Scandinaves, un exploit passe-partout, attribut traditionnel des vikings.

Comment ce thème a-t-il été localisé à Cirencestre ? Cette petite ville, bien que située en une région que les pirates normands visitèrent maintes fois, ne fait pas figure dans l'histoire de leurs incursions. Elle est citée dans les *Annales* d'Asser, mais comme la résidence temporaire et paisible d'un viking converti. Cette mention, répétée à peu près telle quelle par les chroniques anglaises jusqu'au XIIe siècle [1], ne pouvait à elle seule fournir la matière d'un conte épique. Car à ce séjour d'un

1. « Venit enim Godrun princeps regum eorum ad Alfredum regem, et baptizatus est... Ivit exercitus praedictus a Chipenham ad Cyrencestre, et ibi hiemavit in pace. » (*Ann.* 878) Henri de Huntingdon, *Hist. Angl.*, V, p. 147 (éd. du Master of the Rolls).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

inconnu en une petite ville sans traditions, quel faiseur de romans eût pu s'aviser de trouver un intérêt quelconque ? Pourtant c'était là la seule circonstance où dans les chroniques le nom de Cirencestre parût associé à celui d'un roi de la mer. Il fallut que quelque circonstance nouvelle, quelque influence extérieure vînt changer les proportions de ce tout petit fait, transfigurât sinon la ville, du moins l'occupant, et permît de voir, dans l'infime détail de l'annaliste, un épisode d'une vie illustre. Le vrai Godrum d'Asser était bien incapable, à lui seul, de faire jamais entrer Cirencestre dans l'épopée. Mais il en allait tout autrement, si l'on s'imaginait un jour reconnaître en lui le légendaire Gormond.

Or, c'est ici que le témoignage de Guillaume de Malmesbury reprend un réel intérêt. Sans valeur si l'on y cherche l'origine première de la légende, il en éclaire du moins le développement. Il nous apprend qu'en effet on a pu, au XIIe siècle, croire que le Gormond du poème et le Godrum des *Annales* étaient un seul et même personnage [1]. Que Guillaume de Malmesbury ait été le premier à faire cette confusion ou qu'il l'ait reçue d'autrui, peu importe : l'identification est nettement posée dans son livre, et son livre a été lu. Dès lors le séjour du viking à Cirencestre prend un tout autre caractère : Gormond, le roi Gormond, a occupé Cirencestre ! Dans le rayonnement du héros épique, les détails particuliers à la figure falote de Godrum disparaissent : on oublie que ce « dragon de bataille » n'est entré à Cirencestre que dompté, vaincu et baptisé. La logique créatrice du personnage de Gormond emporte tout. Gormond, c'est la conquête, les ruses infernales, le pillage et l'incendie. Et l'on se représente ainsi, assez facilement, la réunion de ces trois données, constitutives de notre épisode, Gormond, Cirencestre, et le vieux thème des oiseaux incendiaires.

Je suis donc porté à voir dans la prise de Cirencestre, plutôt qu'un épisode primitif, emprunté à des traditions locales hypothétiques, une addition ultérieure au poème, provoquée par l'identification, attestée dès 1125 environ, du Gormond de la légende au Godrum de l'histoire. Comme cette fabrication litté-

1. On trouvera plus loin l'explication critique de ce témoignage, jointe à celle des autres interprétations historiques du poème.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raire a pour base des Annales anglo-saxonnes, il est naturel de la supposer spécifiquement anglaise. Si l'on veut bien considérer que le fragment de Bruxelles est précisément une copie de provenance anglaise, qu'on s'accorde à dater d'environ 1130, et que les autres textes anciens qui contiennent l'épisode, Wace, le *Brut Tysylio* — adaptateurs de Gaufrei — ont une commune origine, qui est également anglaise et se place vers 1145, cette supposition atteindra un degré remarquable de probabilité.

*
* *

Rien ni du nom ni du rôle primitif de Gormond ne me paraît donc se rapporter à aucun « prototype » historique. Le « détail » même de Cirencestre, loin d'être le noyau originel de la légende, en présuppose l'existence. Gormond n'est pas né de Guthormr ; ce n'est que plus tard qu'on les a confondus. Il est, comme son inséparable complice Isembart, tout fictif ; et l'on peut presque en dire autant du roi Louis, le troisième protagoniste du drame. Puisque le poète se servait de la bataille de Saucourt comme d'une sorte de témoignage indiscutable et grandiose, il fallait bien qu'il y conservât quelque chose de l'histoire, et notamment ce trait essentiel d'avoir été une victoire du roi des Francs. Mais on a vu qu'il stylisa, si l'on peut dire, le récit de cette bataille pour l'adapter à sa fable. Il stylisa aussi le personnage du roi, et de la même manière. De l'histoire il garda le nom de Louis et le souvenir des circonstances de sa mort prématurée ; le reste, c'est-à-dire l'homme moral, il le créa selon les besoins de son drame.

Dans tous ses traits le caractère du roi est ici déterminé par le sujet essentiel du poème : la vie émouvante d'Isembart. Il est d'abord vindicatif, impitoyable, afin que le grand crime d'Isembart ne soit pas sans excuse ; et comment un immonde renégat serait-il un objet de poème, s'il n'avait été poussé jusque là par quelque infortune imméritée ? Mais puisqu'aux plaines de Cayeux Isembart doit rencontrer le châtiment, il faut que le roi vainqueur soit digne, à ce moment, de ce rôle de justicier, digne de commander aux Francs, « la gentil gent et l'onuree » : *gesta Dei per Francos*. Et l'orgueil national, si haut chez nos vieux chanteurs de geste, se joint ici au sens artistique pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

donner au roi de France, sur le champ de bataille magnifié, le grand air des empereurs de légende. Après que Gormond a tué ses meilleurs champions, il réclame, de par son titre de roi, le droit d'affronter le même sort ; un noble regret lui vient : que ne s'est-il mis plus tôt en péril pour sauver ses hommes ! Et au terme de la longue série des exploits de Gormond, impressionnante par la monotonie systématique de ses répétitions, le dénouement lui appartient. Il tue de sa main l'invincible Gormond, et puis il rend à son cadavre de beaux honneurs funéraires : il est preux et chevaleresque.

Après sa magnifique victoire, retournera-t-il glorieux vers un long règne, cependant qu'Isembart agonise misérable au pied d'un buisson ? Non, car le roi fut jadis, par l'outrance de sa dureté, la cause de la perversion d'Isembart. C'est lui qui, en le chassant du royaume et de toute chrétienté, l'a poussé vers les mécréants : lui aussi il doit payer sa « desmesure ». Et, par un retournement d'une beauté, d'une puissance pathétique singulières, le poème s'achève en cette double antithèse : sur le renégat qui en expirant se repent, qui admire la victoire des Francs dont il meurt, l'indulgence du poète et le pardon divin descendent, tandis que le roi dans son triomphe emporte une blessure expiatoire, et qu'avant trente jours il aura rejoint Isembart et Gormond dans la mort.

Où est ici la mort authentique, l'accident vulgaire de Louis III survenu plus d'un an après Saucourt? La blessure est la même, mais la cause ? Une telle utilisation d'une mince donnée historique n'est-elle pas proprement de l'invention, et de la plus belle ?

*
* *

Il y avait dans ce beau conte quelque chose de la riche simplicité des tragédies grecques. Les caractères, les sentiments, les emprunts à l'histoire même, tout y était indiqué en traits sûrs, mais un peu secs et comme schématiques. C'était une manière d'esquisse suggestive et faite pour exciter indéfiniment les imaginations : le Moyen Age s'ingénia à la compléter diversement. Conteurs et romanciers cherchèrent à corser, à compliquer le drame. C'est ainsi, par exemple, qu'ils firent

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Isembart le propre neveu du roi de France. Sa révolte prenait par là un caractère plus effréné encore, mais aussi la dureté première du souverain en devenait plus inhumaine, plus criminelle, et elle préparait à l'égarement d'Isembart une nouvelle excuse. Peut-être le meurtre, ordonné par le roi, du frère d'Isembart, est-il aussi une de ces adjonctions postérieures : car les termes dont se sert Hariulf ne permettent guère d'attribuer au roi une action si sanguinaire. *Regis Hludogvici animos offenderat*, dit simplement le chroniqueur ; et entre deux hommes violents le choc des volontés suffisait bien, sans morts, à faire naître une haine inexpiable. Je crains qu'à noircir ainsi le personnage du roi Louis, les remanieurs n'aient finalement trop excusé leur farouche héros.

On peut faire les mêmes réserves sur les scènes où le poème que résume Philippe Mousket et le *Loher und Maller* mettent Isembart en présence de son père, qui le supplie en vain de se soumettre. Cette rencontre, d'un pathétique un peu gros et, dirai-je, mélodramatique, est, ce me semble, le développement d'un épisode rapide du fragment de Bruxelles : là Isembart, sur le champ de bataille, se trouvait face à face avec son père et levait l'épée sur lui, mais *sans le reconnaître*. Le crime était horrible, mais atténué par l'ignorance ; et cela était tout à fait dans la manière nuancée, équilibrée et sobre du vieux poète. Dans leur maladroite exagération ces embellissements ont du moins cet intérêt, de marquer avec exactitude les points essentiels du poème, ceux par où il plaisait au plus grand nombre.

Quant au personnage de Gormond, étant pour ainsi dire synthétique par définition, il a pu s'enrichir de bon nombre de nouveautés sans perdre son caractère originel. Dès le milieu du XIIe siècle, à en juger d'après Wace, Thomas, Gottfried de Strasbourg, il était pourvu d'une biographie détaillée, abondante en conquêtes et en dévastations, et qui dépassait de beaucoup le cadre limité de la *Chanson d'Isembart*. L'épisode de Cirencestre n'est qu'un point de ce vaste développement. Et, comme dans notre fragment, Gormond continuait d'être à la fois sarrasin et scandinave. Fils d'un roi d'Afrique, il avait, disait-on, conquis l'Irlande (n'est-ce pas à cause des « Irois » du poème [1] ?), la Cornouaille, toute l'Angleterre, et

1. Je préfère cette explication, toute littéraire, à celle qui voudrait voir là

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'on y montrait encore les ruines qu'il avait faites. A la fin du même siècle Giraud de Barry notait que la légende de Gormond conquérant des Iles Britanniques était répandue dans toute l'Angleterre, et qu'on attribuait à ce roi tous les châteaux et fortifications qui couvraient l'Irlande, bien que les traditions irlandaises ignorassent jusqu'à son nom. Évidemment les souvenirs laissés en Bretagne par les invasions et les guerres saxonnes ou scandinaves se cristallisaient de plus en plus autour de ce personnage typique. Rien de plus naturel ni, au fond, de plus conforme à la conception primitive du personnage. Avec des matériaux plus variés, et moins de mesure, ces conteurs insulaires faisaient ce qu'avait fait le premier inventeur ; en altérant son œuvre, ils la respectaient en esprit.

Et ils étaient pareillement fidèles à leur modèle, malgré leur apparente liberté, ceux qui d'une verve indiscrète développèrent ce qu'il y avait déjà d'oriental dans la personne de Gormond. L'Orient n'offrait-il pas l'exotisme prestigieux qui convenait à ce héros de conte ? Que dans le poème de Philippe Mousket et dans le *Loher und Maller* Gormond soit devenu une manière de calife ou de sultan magnifique ; qu'autour de lui paraissent un « aumaçour », un empereur de Constantinople, un roi des Indes ; qu'en sa fille, Margot ou Margeli, brille la beauté séductrice des « princesses lointaines », quoi de plus naturel, quoi de plus conforme à la pensée de celui qui le premier créa Gormond empereur « d'Oriente, » tout vêtu d'or ? Il était dans la destinée de Gormond d'unir en soi toutes les puissances de la « paienie » sompteuse, charmeuse, féroce.

Thomas, en son *Tristan*, ajoute à l'histoire de Gormond un détail assez curieux : il lui fait épouser, en Irlande, la sœur du Morholt. Par là il l'introduit dans la légende de Tristan. On connaît bien la tendance « cyclique » des romanciers du XIIIe siècle, qui s'ingénièrent à mêler, à apparenter entre elles les légendes des héros bretons : l'incertaine et variable compilation qu'on appelle, faute de mieux, le *Tristan* en prose, en

---

un souvenir des établissements normands en Irlande. Elle concorde mieux avec le fait, mis en lumière par M. Bédier, que l'Irlande est, *littérairement*, un pays d'infidèles, et est citée comme telle dans plusieurs chansons de geste (*Lég. ép.*, IV, 47). Elle rend aussi plus explicable la remarque de Giraud de Barry (ci-après).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est un bel exemple. Mais il est particulièrement intéressant de voir cette tendance s'excercer dès le milieu du XIIe siècle et tâcher d'associer la « matière de Bretagne » à celle de France. Argument de valeur pour ceux qui, avec M. Wilmotte, se refusent à établir *a priori* une différence de nature, — et d'origine littéraire — entre les romans et les chansons de geste.

On pourrait encore citer, comme exemple de ces contaminations, le résumé que Gautier Map donne du poème dans son *De nugis curialium*. La guerre d'Isembart y devient une révolte générale, à laquelle prend part Raoul de Cambrai. Et le roi Louis y est appelé *filius Karoli Magni*, ce qui nous ramène à des considérations historiques.

Le plus curieux travail qu'ait subi la légende et, à notre point de vue, le plus instructif, est en effet celui qui eut pour objet de la concilier avec l'histoire. On sait que le Moyen Age, en général, attribuait à peu près la même autorité à tous les récits des temps passés, qu'ils fussent de chroniqueurs ou de poètes. Comme les autres chansons de geste, la nôtre fut prise pour un document historique ; de là un désir, dont nous avons mainte preuve, d'en accorder les données particulières avec ce qu'on savait par ailleurs.

Naturellement la bataille de Saucourt, reconnaissable dans le poème, ainsi que la ruine de Saint-Riquier, servirent à plusieurs de point de repère. Ainsi Hariulf, le premier, n'hésita pas à incorporer le résumé du poème dans la chronique du règne de Louis III, sans chercher d'ailleurs si ce récit concordait toujours avec la véritable histoire. Peu d'années après, dès le début du XIIe siècle, Hugues de Fleury, reconnaissant aussi dans la célèbre chanson la bataille de 881 et le roi Louis III, chercha quel chef païen de ce temps pouvait y être désigné sous le nom de Gormond. Il trouva Hasting, dont les exploits lui parurent sans doute analogues à ceux de Gormond. Rien de plus explicable à nos yeux : Gormond devait, par son essence même, ressembler à tous les bandits de cette sorte, il les contenait tous. Et Hugues de conclure : c'est ce Hasting qu'on appelle communément Gormond. « *Verum iste Alstagnus vulgo Gurmundus solet nominari* [1]. »

1. Pertz, *Script.*, IX, 377.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vingt ans après, Guillaume de Malmesbury, écrivant d'après la chronique d'Asser la vie d'Alfred le Grand, y rencontre le nom du chef normand Godrum. Comme Hugues de Fleury, il connaît la *Chanson d'Isembart* ; il connaît aussi la chronique d'Hariulf [1], qui présente cette chanson comme une relation digne de foi du règne de Louis III. Guidé, comme Hugues de Fleury, par la concordance des temps, séduit par la vague ressemblance des noms, comme Hugues l'avait été par la vague ressemblance des exploits, il écrit à son tour : c'est ce Godrum que les gens de notre époque appellent Gormond. « *Rex eorum Gudram, quem nostri Gurmundum vocant.* » Peut-être avait-il connaissance du texte et de l'identification de Hugues de Fleury, qui eut en effet des relations avec l'Angleterre et le roi Henri. Quoi qu'il en soit, sa phrase est littéralement la réplique de celle de son devancier, au point qu'on aurait peine à trouver une autre tournure plus exactement équivalente. Il est logiquement obligatoire de leur attribuer à toutes deux la même valeur ; mais celle de Guillaume avait un faux air d'étymologie qui lui a assuré, jusqu'à nos jours, la surprenante fortune qu'on a vue. Après cette phrase remarquable, Guillaume n'en continue d'ailleurs pas moins à suivre son modèle Asser, et notamment à relater le baptême de Godrum, comme si ce détail concordait avec l'histoire poétique de Gormond !

Mais il ne s'en est pas tenu là. Le roi Louis du poème, bien qu'il fût avec une quasi-évidence une personne historique déterminée, excita aussi l'ingéniosité des interprétateurs. On ne saurait dire à quel moment précis il fut confondu avec le fils de Charlemagne, qui joue un rôle si considérable dans notre littérature épique ; mais il est possible que cette confusion apparaisse déjà dans deux vers du fragment de Bruxelles [2], avant d'être recueillie par Gautier Map, comme on l'a vu plus haut. Une autre identification encore fut proposée, et celle-ci plus intéressante, plus riche d'effets littéraires. Il y avait dans le poème, parmi les Francs, un personnage de

1. V. ci-dessus, p. 167.

2. V. 276 et 289 : « Lowis, le fiz Charlun. » Il est à remarquer que chez les Carolingiens cette succession, Louis fils de Charles, se reproduit trois fois.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

second plan, mais vaillant et audacieux, qui s'appelait Huon, Hugues. La mort prématurée du roi Louis, descendant de Charlemagne, et la valeur entreprenante du jeune Hugues, firent penser à la fin de la dynastie carolingienne, dont le dernier roi s'appela en effet Louis, et à l'avènement de la capétienne, dont les deux fondateurs portèrent le nom de Hugues. D'aucuns identifièrent donc notre roi Louis avec le dernier des Carolingiens, et Huon avec Hugues Capet. Déjà, dans le fragment de Bruxelles, deux vers, manifestement interpolés par le copiste, indiquent cette interprétation [1]. Elle représentait un fait historique, très sommairement connu de tous, en une espèce de raccourci antithétique et saisissant, bien fait pour plaire à la multitude.

Guillaume de Malmesbury n'eut garde de négliger ce beau conte. Bien que trois pages plus haut, dans son livre, il eût fait de Gormond, ainsi qu'on l'a vu, un contemporain d'Alfred le Grand, il reporta son complice Isembart et toute la campagne du Ponthieu au temps de Hugues Capet. Après la confusion de Gormond et Godrum, qu'implique la mention de Cirencestre, il est curieux de constater ici une nouvelle similitude entre les interprétations « historiques » de Guillaume de Malmesbury et celles du fragment de Bruxelles. Encore une *coïncidence* qu'il vaut mieux ne pas attribuer au hasard. Mais Guillaume de Malmesbury semble s'être aperçu de l'incohérence où il tombait ; il a en effet essayé de la pallier : il ne nomme pas à nouveau le roi Gormond à propos d'Isembart. Précaution illusoire, est-il besoin de le dire ? puisque dans ce récit reparaît, clairement reconnaissable, toute la fable du poète, et l'armée des barbares, et la victoire mortelle du roi Louis. Il a beau ne pas nommer Gormond, Gormond quand même est là : cette armée barbare est la sienne, et la blessure dont mourra le roi de France, lui seul a pu en être cause.

Mais Guillaume a, dans ce récit, commis d'autres erreurs encore dont il ne s'est pas aperçu. Son roi Louis, dernier des Carolingiens, est en même temps, dit-il, fils de Charles le

---

1. Ceo dit la geste e il est veir,
puis n'ot en France nul dreit eir (v. 418-9.)

(Il s'agit du roi Louis.) Ces vers s'isolent en effet de la laisse où ils figurent par leur assonnance fautive.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Simple : il est donc à la fois Louis IV et Louis V. Pareillement son Hugues est à la fois roi de France et fils du comte Robert : c'est Hugues le Grand et Hugues Capet réunis. Confusions accumulées, chronologie en déroute : cet historiographe n'était vraiment pas fort en histoire. Mais il était curieux de légendes, et par là son témoignage est malgré tout intéressant : il nous apprend que de son temps déjà la *Chanson d'Isembart* était l'objet d'interprétations historiques diverses, inconciliables, et qu'il eut le tort de vouloir concilier.

Avec Gaufrei de Monmouth, audacieux inventeur, Gormond sert à de nouvelles fabrications. Il devient l'allié des Saxons dans leur lutte contre les Bretons, au VIe siècle, et, bien entendu, c'est à lui que Gaufrei attribue la dévastation totale de l'île de Bretagne. La raison de cette interprétation me paraît être la mention de Cirencestre incorporée à ce moment dans le poème. En effet la Chronique anglo-saxonne, à l'année 577, rapportait que les rois saxons Ceavlin et Cuthvinc, après avoir battu les Bretons et tué leurs trois rois à Deorham (Derham, Gloucestershire), s'étaient emparés de trois bonnes villes, dont l'une était Cirencestre. A l'époque même où écrivait Gaufrei, un historien anglais, Henri de Huntingdon, redonnait à ce récit de la notoriété en le reproduisant dans son *Histoire d'Angleterre* : « *Saxones vero horribiles eis facti, inter sequendum eos tres urbes excellentissimas sibi ceperunt, Gloucestre, et Cirecestre, et Badecestre* [1]. » C'était la seule prise de Cirencestre que l'histoire eût enregistrée : on s'explique par là qu'elle ait entraîné Gaufrei à son innovation chronologique. D'ailleurs Gormond, malgré un si grand changement de temps, garde dans cet avatar les traits essentiels dont le poète l'avait marqué : il est toujours une personnification synthétique, un symbole étranger à toute réalité, et plus éloigné que jamais de toute vraisemblance : à la fois oriental et hyperboréen, il règne en Irlande sur des Africains ! « *Iverunt ad Gormundum, regem Africanorum in Hyberniam* » (XI, VIII). Et il a toujours pour complice, pour excitateur, le renégat Isembart, ennemi juré — et neveu — du roi Louis de France. Au VIe siècle ! La seule partie du poème dont Gaufrei ne parle pas, c'est le dénouement, l'invasion de la

1. *Hist. Angl.*, éd. Master of the Rolls, II, 53.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France et la mort du héros du drame : là, évidemment, son entreprise de démarquage devenait un peu plus difficile.

Guillaume de Malmesbury et Gaufrei de Monmouth firent longtemps autorité. L'interprétation que donnait Gaufrei de notre chanson fut répandue, avec le reste de son œuvre, par ses traducteurs ou adaptateurs Wace, Layamon, Geoffroi Gaimar. Au début de XIIIe siècle pourtant Aubry de Trois-Fontaines, tout en s'inspirant de Guillaume de Malmesbury, tente de le corriger. Il admet son identification de Gormond avec Godrum, mais, parce que Guillaume a relaté le baptême de Godrum, il introduit la jolie glose que voici : Isembart se réfugia auprès du roi Gormond *quand il était encore païen*, « *ad regem Guormundum, quando erat paganus, fugere compulsus* » [1]. Scrupule bien inutile, car ce baptême de Gormond, si c'est celui de Godrum, est antérieur de trois ans à l'invasion du Ponthieu, et le récit d'Aubry ne tient debout que si on oublie les dates. Tant il est vrai que ce texte de Guillaume de Malmesbury n'a jamais pu être réconcilié avec l'histoire. Quant à l'autre identification proposée par Guillaume, du roi Louis avec le dernier des Carolingiens, Aubry s'aperçoit qu'elle est incompatible avec la première ; aussi la repousse-t-il, en déclarant que l'erreur sur les temps est ici un peu forte : « *Nimis decipitur in temporis circumstantia predictus Guillelmus.* »

Isembart, avec son rôle tout moral, donnait moins de prise aux chercheurs d'identifications que des rois comme Louis ou Gormond, qu'il fallait bien retrouver dans les annales. Il ne leur échappa pas cependant. Dans le fragment de Bruxelles, le père d'Isembart a nom Bernard et il n'est pas comte. Chez Philippe Mousket, dans *Loher und Maller*, il est comte du Ponthieu et s'appelle Garin. Pourquoi ? Personne jusqu'ici, je crois, n'a expliqué cela. C'est qu'un jour quelque clerc découvrit, dans les textes carolingiens, un certain *Isembardus* filius [*comitis*] *Warini* ». Il est mentionné dans la chronique de Fontenay. (ann. 849) [2] et dans les *Annales* de Prudentius (ann. 850) [3]. Le moine de Saint-Gall, d'autre part, raconte l'histoire — dont Eginhard ne dit rien — d'un Isembart, fils d'un comte Garin,

1. Pertz, *Script.*, XXIII, 743.
2. *Ibid.*, II, 302.
3. *Ibid.*, I, 444.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui, dépouillé par Charlemagne de tous ses biens, finit par rentrer en grâce [1]. Puisqu'on retrouvait, parmi les personnages historiques, le roi Louis et le roi Gormond, Isembart devait y être aussi. La plus légère analogie de détail, comme cette disgrâce par exemple, s'ajoutant à l'identité des noms, pouvait suffire à faire reconnaître le renégat légendaire dans le fils de comte authentique. Et, pour mieux établir cette identification, le remanieur érudit substitua dans le poème le nom historique du comte Garin à l'ancien nom banal de Bernard. Ainsi Isembart, le plus indépendant de toute réalité, le plus fictif des héros de cette fiction, entrait à son tour dans l'histoire.

Et le mouvement continua. Nicolas d'Amiens, au XIIIe siècle, attribua à Gormond un siège d'Amiens de l'an 902, où ce furent les femmes qui repoussèrent les envahisseurs. La version de Philippe Mousket, le *Loher und Maller* accrochent à la *Chanson d'Isembart* cet épisode, légende locale et étymologique de Molleronval. Alexandre Neckam donne au siège de Cirencestre par Gormond des proportions épiques et le fait durer sept ans. La *Généalogie* des comtes de Boulogne relate la prise de Boulogne par Gormond (qu'elle appelle *Wermundus*) et Isembart, à la tête d'une armée de « *Saraceni de Anglia venientes* » [2]. Toujours l'islam mêlé au scandinave, toujours « cil d'Oriente » ! La marque originale du vieux poète reste visible jusque dans les plus fantaisistes utilisations. Et puis ce furent les croyances locales, les traditions arbitrairement rattachées à la légende, comme celles que M. F. Lot a signalées [3]. Il est naturel que les choses se soient passées en France occidentale comme nous voyons qu'elles se passèrent en Angleterre, où Gormond *devint* l'auteur de toutes les ruines et de tous les travaux militaires laissés par des envahisseurs.

Que ce nom symbolique, et la dramatique légende qui y était attachée, aient été particulièrement connus dans le Ponthieu où le poète avait situé l'action capitale, que la tradition populaire y ait entretenu ces souvenirs avec prédilection, au point de les naturaliser en cette région, d'inventer pour eux des localisations précises ignorées du premier poète, une « Tombe

1. « *Isembart*, filius Warini. » Pertz, *Script.*, II, 752.
2. V. ces divers textes dans l'ouvrage de M. Zenker.
3. *Romania*, XXVII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Isembart », une « Tour Margot », quoi de plus explicable ? Et les moines de Saint Riquier auraient eu bien tort de ne pas accueillir une légende qui ne leur devait rien, mais qui citait leur saint patron comme le plus célèbre de la contrée, et par là les faisait, tant soit peu, entrer dans l'épopée. Ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls, et nous voyons par la version de Philippe Mousket qu'à Amiens aussi des clercs s'efforçaient, sans plus d'invraisemblance que les autres, d'annexer à leur pays la tragique bataille, et par suite toute la légende du roi Gormond. Réintégrés dans la longue série des utilisations de la *Chanson*, ces petits faits régionaux, de Saint-Riquier ou d'ailleurs, reprennent leur véritable aspect, qui n'est point exceptionnel et leur véritable intérêt, qui est secondaire.

*
* *

Ce ne sont pas des textes historiques mal compris qui ont fini par produire la belle *Chanson d'Isembart* : c'est la chanson, interprétée par des clercs trop ingénieux, qui a produit des textes pseudo-historiques. Au commencement était le poète. Un homme d'un génie fruste et fort eut un jour l'idée de mêler au souvenir des incursions barbares en France la peinture d'un caractère héroïque et criminel. Faire de quelqu'une de ces ruées sauvages, non plus un coup aveugle du destin, mais l'action consciente, longuement préparée, d'une volonté humaine, l'aboutissement fatal des agitations d'une grande âme, quelle admirable trouvaille littéraire ! Tout le poème est sorti de là, par le seul jeu, indépendant et sûr, d'une imagination logiquement créatrice. La *Chanson d'Isembart* est l'œuvre cohérente, équilibrée, d'un bel artiste inventif, et non la mise en vers d'une légende épique composée par mégarde. A l'origine, elle ne prit à l'histoire qu'un point de départ, un fait, un lieu, quelques noms, bref une apparence de véracité. Mais parce qu'il la trouva belle, le Moyen Age s'évertua à la rendre véridique. Il en inséra les fictions parmi ses chroniques, au gré des correspondances, souvent contradictoires, qu'il entrevoyait, car il crut en reconnaître les héros dans maints personnages, retrouver en maints lieux la trace de leurs exploits. Et plus d'une fois il corrigea le poème comme il corrigeait l'histoire, pour parfaire

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leur accord mutuel. La vérité et la fiction se mêlèrent, se pénétrèrent, au point d'avoir pu jusqu'aujourd'hui faire illusion. Là où l'on croyait trouver de l'histoire qui s'était peu à peu transformée en roman, reconnaissons au contraire un roman que le Moyen Age a tenté diversement de transformer en histoire. Les contradictions mêmes des interprétateurs en sont un élogieux témoignage : elles prouvent qu'il y avait dans cet ouvrage d'imagination une sorte de vérité plus large qu'en une aventure authentique, prisonnière d'une réalité limitée : il portait la ressemblance multiple, permanente, de l'homme même.

Je ne me dissimule pas que cette manière d'expliquer une chanson de geste est assez insolite. Celle de M. Bédier, malgré sa nouveauté, restait plus voisine de l'ancienne école, puisqu'elle admettait l'existence de traditions locales, et l'intervention préalable de clercs qui, en façonnant l'histoire avant de la livrer au poète, en avaient peu à peu tiré la légende, et fait de l'épopée sans le savoir. La *Chanson d'Isembart* n'était encore au fond, pour M. Bédier, que le résultat d'un long travail légendaire, collectif et inconscient. Et peut-être sera-t-on tenté de soupçonner dans la présente étude une arrière-pensée systématique : ne serait-ce pas là l'essai d'une théorie générale ? A vrai dire, je ne vois pas pourquoi les chansons de geste s'expliqueraient toutes de la même manière. En un problème aussi complexe que celui des origines de nos poèmes épiques, je tiendrais plutôt la diversité des solutions particulières pour un indice de vérité. La *Chanson d'Isembart* peut fort bien être la seule qui soit née — sauf erreur — dans les conditions que j'ai essayé de démêler. Je serais satisfait, si j'avais rendu à un beau romancier d'autrefois ses droits à notre admiration.

Albert PAUPHILET.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NOTES D'ÉTYMOLOGIE ROMANE

1. ITAL. *ANZI*, A. FRANÇ. *AINS*, etc.

L'ital. *anzi*, l'a. fr. *ans* (Godefroy, *Dict.*, I, 159, exemples tirés de la *Vie de saint Léger* et de la *Passion du Christ*), *ainz*, le prov. catal. *ans* sont expliqués par M. Meyer-Lübke, *REW* 494, comme venant de *anti* < ante devant les mots commençant par une voyelle. Cette explication devient fort sujette à caution, si l'on prend en considération les composés de ante avec les mots commençant par une voyelle : ante annum > fr. prov. *antan*, esp. *antaño*, d'où a. fr. *antenois* < *anteanniscu[1] ; *ante obviare > esp. *entuviar* ; *ante oculare > m. fr. *antoillier*, v. *REW*, 495, 499, 500. Partout on trouve l'élision de *-e*, et jamais *-ti*. L'explication juste se présente cependant tout de suite, dès qu'on compare, suivant l'idée exprimée déjà par E. Richter[2], avec le lat. prius, l'ital. *pria* où *-a* final est évidemment dû à postea > *poscia* (v. *REW*, 6757). Il y a lieu d'y ajouter aussi la possibilité d'une influence du côté de antea. D'un autre côté, le fr. *puis*, prov. *puois*, *pueis*, *pus*, cat. *puis*, esp. *pues*, port. *pois* ne peuvent être expliqués autrement qu'en admettant une forme *postius, créée analogiquement d'après prius, potius, etc. Une déformation semblable de antea est tout à fait compréhensible. *ántius, proposé par Ménage et, sous la forme de *antius, défendu par M. A. Thomas[3], ne suppose l'existence

1. Cf. pour le suffixe le prov. *anhesca* de agnus. L'étymologie déjà très répandue qui fait dériver ce mot de annotinus au moyen du suffixe -ensis (cf. maintenant v. Wartburg, *Franz. etym. Wbch*, p. 99) est, cela va sans dire, irréprochable pour ce qui est du sens, mais le suffixe -ensis n'y convient absolument pas, sans parler des difficultés phonétiques.

2. *ZfrPh.*, XXXII, 671.

3. *Romania*, XIV, 572.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ni d'un positif, ni d'un adjectif, qu'on ne pourrait d'ailleurs pas justifier, suivant la remarque de M. Meyer-Lübke (*loc. cit.*). C'est simplement antea déformé sous l'influence de prius. L'influence réciproque dans cette famille de mots liés étroitement par les lois d'association est prouvée par les langues romanes. Que *antius, à son tour, ait subi l'influence de *anti*, < antes (cf. esp. *antes*) comme le veut E. Richter, c'est tout à fait possible. *Anti* et *anzi* s'emploient concurremment en a. ital. La forme *anzo*, qui se trouve chez Uguçon de Laodho, peut provenir il est vrai, de *antius, mais elle peut aussi bien remonter à *anzi*; elle ne nous dit, par conséquent, rien sur la possibilité d'une telle forme en toscan [1].

Ains s'emploie en a. fr., on le sait, en fonction adverbiale, comme conjonction et comme préposition [2] : *ainz soleil levé*, d'où la fonction préfixale : *ainzjornal*, *ainzjornée*, *ainzné* > *aîné*, *-eage*, *-ece*. En italien et en a. fr., les prépositions ital. *con*, *lungo*, *sovra*, a. fr. *en*, se renforcent avec *esso*, *es* < ipsu; il en est de même de *ans*, *ains*, et le prov. *anceis*, a. fr. *anceis*, *ançois* (employé aussi comme préposition : *ançois les cos chantant*) peut reposer sur -ipsum. Cette explication a éte déjà donnée par Diez, mais elle n'a pas été acceptée par M. Meyer-Lübke [3] qui y voit plutôt un comparatif formé d'après *sordeis* < sordidius de même que *ampleis*, *genceis*, *longeis*, *forceis* [4]. Il y a cependant différents faits du français et du provençal qui infirment cette manière de voir : 1). Pour le provençal, l'action analogique de *sordeis* ne s'est pas partout imposée : on a *sordeis* à côté de *genses* *longez* et par conséquent, on ne peut pas prouver que le prov. *anceys* (*Évangile de saint Jean*) soit dû à l'analogie de *sordeis*. — 2) Tous les comparatifs neutres provençaux et français d'origine synthétique sont accompagnés de formes de masculin et de féminin. En a. fr. on trouve, il est vrai, une fois seule-

1. Cfr. Gröber, *ZfrPh.*, X, 175 sq.

2. V. maintenant Tobler's *Wbch*, p. 243, 249. L'explication de Meyer-Lübke est adoptée maintenant par v. Wartburg, *loc. cit.*, p. 100, qui donne, en outre, des indications judicieuses sur le développement sémantique et l'emploi ultérieur de cet adverbe.

3. *ZfrPh.*, XI, 251, XII, 560.

4. V. aussi Nyrop, *Gr. hist. de la langue fr.*, v. II, p. 313, et Suchier, *Gröber's Grundriss*, I, p. 625, I, 2e éd., 790.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment *ancior* [1] « ancêtre », mais cette forme peut être une dérivation secondaire tirée de *ans* comme *ancien* (qui est trissyllabique en a. fr.) < *ans* + *ien* [2]. Le masculin de *anceis* n'existe pas. — 3) Entre *ains* et *anceis* il n'y a pas cette différence qui existe entre le positif et le comparatif. — 4) La terminaison *-ois* se rencontre aussi dans l'adverbe *demanois*, prov. *demanes* < de mane ipso (*REW* 5294) « tout de suite ». — 5) A côté de *ançois*, *anchois*, on trouve encore *ancis* (lyonnais), *anchies* (picard), *ancies* [3] (au nord-ouest) et *ancees*. Ces formes nous prouvent qu'il faut supposer une triphthongue *iei* qui a donné suivant les contrées d'une part *i* [4] comme dans lectu > *lit*, cera > *cire*, de l'autre *ie* comme dans *Dottignies* (Flandre) : *-iacu > **iei* > *ie* au nord-est de la France. Cette triphtongue s'explique parfaitement par *anç* + *eis*, *ois* < ipsu.

Ipsu a donné sur le sol galloroman deux résultats : 1) *es* en, a.fr. *en es*, *entrues*, *ades*, prov. *demanes*, *medeps* (*Passion du Christ*) *medesme*, *meesme* > *même*, prov. *eps*, *medesme*, *mezesme* [5] ; 2) prov. *eis*, *medeis*, *yschamen*, *meteych*, *mezeisme*, a. fr. *-eis*, *-ois*. Ce dualisme de résultats remonte au latin vulgaire. A côté de ipse qui s'est conservée dans toutes les langues romanes, il existait encore une forme pseudoclassique icse attestée par Suétone et Martial [6]. Cette forme au premier abord très curieuse doit son existence au fait que, dans le latin vulgaire, *ps* > *ss* (*isse* est aussi attesté) et *x* > *ss* ont déjà donné le même résultat, ce qui a entraîné ceux qui voulaient parler la langue litté-

1. Tobler's *Wbch*, p. 372. Il y a lieu de comparer l'influence de *anceis* sur *anceissour* (*Alexis*) *REW* 496 et v. Wartburg, *op. cit.*, p. 101, d'où la possibilité d'expliquer le suffixe de *ancior*, la racine *anceis-* de *anceissor* ayant été remplacée par *anci-* de *anci-en*. On obtint par ce procédé un mot qui correspondait à lat. *prior*.

2. V. Thomas, *Mélanges d'étymologie fr.*, p. 16. Cf. ital. *anziano*.

3. A cela correspond en partie l'a. fr. *neis*, *nis*, *nes*, prov. *neis*, *negueis*, frioul. *ñes* < nec ipsu, *REW* 5868.

4. Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, I, § 105.

5. *meisme* est dû à l'influence de *is* < ĭpsī d'après illī, qui. Pour *is* v. Richter, *ZfrPh.*, XXXII, p. 668 et Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes*, p. 10.

6. V. Grandgent, *An introduction to lat. vulg.*, traduction italienne, § 313, Meyer-Lübke, *Grundriss*, 2e éd., I, 451, Appel, *Prov. Lautlehre*, p. 81, Anglade, *Grammaire de l'ancien prov.*, p. 137.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

raire à créer des formes fausses au point de vue du latin littéraire.

Nous trouvons des preuves innombrables du fait que l'assimilation des deux éléments du groupe *cs* s'était déjà produite dans le latin vulgaire. Pour *vixit* nous avons *vissi* CIL III 2564, *vissit* III 6424, *visit* III 14333 [1], VI 34026, 2662, 32657, X 4113, 270, XIV 2170, *vist* VIII 18450, *bisit* X 2079, *Masimile* III 6353 = 8324. Il en est de même pour *x* final : *coius* III 9713 etc., ou semilittéraire *conius* XI 1016 etc. Les gens qui s'appliquaient à s'exprimer correctement, induits en erreur par cette assimilation, substituaient *-x* à *-ss* même là où il n'était pas à sa place. On était entraîné à la prononciation inverse blâmée très souvent par l'*Appendix Probi : miles non milex, aries non ariex, meretrix non menetris, obstetrix non opsetris, poples non poplex, locuples non locuplex*. Nous ignorons aujourd'hui les facteurs sociaux qui ont fait triompher dans beaucoup de pays la prononciation littéraire ; mais qu'une lutte continuelle entre le *x* littéraire et le *ss* vulgaire ait existé, cela me paraît hors de doute.

Le même phénomène pseudoclassique s'observe aussi dans la forme *Crexi* qu'écrit Pline, *H. n.*, III, 140 pour Κρέψα de Ptol., III, 16, 13, aujourd'hui ital. *Cherso*, serbo-croate *Cres*, *Cris* (prononcer *c* comme *ts*). Les formes modernes du nom de cette île adriatique remontent à une forme vulgaire **Cressum* [1]. La métathèse *re* > *er* en ital. s'explique par **Cressano* < *Chersano*, cf. *farnetico*, *Girgenti*, *tartufo* < terrae tuber, *tremuoto*, etc. vegliote *bertain* < **brūtēnem* de *brūtis* (d'après la declinatio semigraeca).

Le changement pseudoclassique *icse* pour *ipse* se constate sur le territoire où ce pronom ne s'emploie plus dans sa fonction primitive de pronom démonstratif, mais comme particule de renforcement. Il se trouvait en voie de disparition peut-être aussi dans le gallo-roman. Cette situation précaire fut peut-être une des causes qui firent qu'on lui donna l'aspect pseudoclassique et qu'on créa ainsi le faux sentiment linguistique qui mettait sans doute en rapport *hic* et *icse*.

---

1. V. mon article sur la toponymie illyrique (en serbocroate avec le résumé en français), *Glasnik zem. muzeja za Bos. i Herc.*, XXIX, p. 126, 139 notes 99, 101. Ma manière de voir a été contestée à tort par M. Barić, *Južnoslov. Filolog*, II, p. 50 sq.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dans *ains*, introduit aussi en position inaccentuée dans *ainçois*, à côté du plus régulier *ans*, je vois le même phénomène que dans *cumpainz*,. *-aige* pour *-age*, *montaigne*, *pièce*, *tiers*, *tierce*, *cierge*, *concierge*, *vierge*, *nice* [1] < *nesciu*, c.-à-d. l'attraction de la voyelle palatale causée par l'articulation d'une consonne palatale de la syllabe suivante. *Ains*, à son tour, a donné son *i* à *ainc*, *ainkes*, *ainques* de **anque* (*REW* 488), ou de hancque (sous-entendu *horam*) d'après Holzhausen, ou de *ānique d'après l'étymologie récente de Brüch [2].

2. **BALMA*

La question posée par M. Meyer-Lübke, *REW* 912, relativement à l'origine ligure ou celtique du mot **balma*, « grotte, caverne », n'est pas tranchée définitivement par Scheuermeyer, *Einige Bezeichnungen für den Begriff Höhle in den romanischen Alpendialekten*, 1920. Ce qui résulte de ses recherches, suivant le compte rendu donné par M. Meyer-Lübke, *LbfrgPh.*, XLII, p. 244, c'est que l'origine rhétique doit être écartée.

Nos connaissances sur ce mot sont aujourd'hui assez précises. Nous en savons les nuances sémantiques et l'étendue géographique, grâce à l'*Atlas linguistique de la France*, n° 204 et au

---

1. *nièce* < neptia peut s'expliquer aussi par *li nies* < nepos. La même diphtongue n'apparaît pas dans le nom de rivière *Nièvre* comme on serait tenté de le croire d'après la mention la plus ancienne du XIIIe siècle : *super Nervium fluvium*, etc. (v. *Dict. topogr. de la Nièvre*). *Nervium* n'est que la latinisation de la forme romane du celtique **Néver(a)* qui est le substantif de l'adjectif gaulois *Nevirnum* (*Itin. d'Antonin*), *Nevernum* a. 887 conservé au nominatif *Nevers*. Le rapport entre **Néver(a)* (rivière) et *Nevernum* (cité) est le même qu'entre *Avara* (rivière) et *Avaricum* (cité) ; cf. pour les dénominations des cités d'après l'adjectif tiré du nom de fleuve p. ex. *Wilno* de *Wilia* en polonais ou *Brčko* (ville) de *Brka* (fleuve, sur laquelle la ville est située) en serbo-croate. V. aussi l'étude de M. l'abbé J.-M. Meunier, *L'emplacement de Noviodunum Aeduorum de César et le nom de Nevers*, p. 13-14 (Extrait de la *Revue du Nivernais*.)

2. *ZfrPh.*, XLI, p. 581. Cette étymologie ne suffit pas à expliquer le roum. *încă* (cf. ital. *anco*) qui aurait maintenu la voyelle pénultième, cf. *mîneca*. L'idée de Brüch d'expliquer *i* comme dans *main* < manu est tout à fait fausse, cf. manicu > *manche*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REW (*loc. cit.*) [1], cfr. aussi Jud, *ZfrPh.*, XXXVIII, 4. Mais ce qui nous fait encore défaut, c'est la connaissance de la parenté de ce mot. Cette question une fois tranchée, l'autre question, celle de la langue à laquelle il faut l'attribuer, se résout d'elle-même.

La comparaison avec le mot *bormo* qui se trouve souvent dans la toponymie française et dont la parenté i.-e. et l'origine ligure sont aujourd'hui hors de discussion [2], nous permettra peut-être aussi de dépister la langue qui a donné *balma*. **Bormo* remonte à l'i.-e. **gʷhormo* ; *balma* peut donc remonter à **gʷḷma*, qui se rattacherait à la racine **gʷel*, représentée par le lituanien *gelmẽ*, « profondeur », et l'adjectif dénominatif *gilùs* « profond » [3], le vieux prussien [4] *gilliu* « profond », le lette *dſêlme*, « profondeur »; *dſelwe* « tourbillon, tournant ». A la même racine appartient aussi le lat. *gula*, *glūtus*, *ingluvies*, et avec le degré d'alternance **gʷer-*, *voro*, *gurges* [5].

Ce qui me fait penser à cette racine, c'est le serbo-croate *dùmača*, s. fém. très répandu comme nom de lieu, et dont la signification est « vallée profonde » [6]. En s.-cr. *u* remonte à *ḷ*.

---

1. Cet article ayant été écrit longtemps avant la publication du 3e et 4e fascicule du *Franz. etym. Wbch*, je n'ai pu utiliser les renseignements que M. v. Wartburg a réunis sur ce mot, p. 233. Il le rattache à la racine celtique *bal-* (+ le suffixe *-ma*), dont le sens recouvre à peu près les acceptions de *balma* dans les dialectes romans. Quoi qu'il en soit, les parallèles serbo-croates que j'apporte maintenant, seront sans doute de quelque utilité à la solution définitive des origines de ce mot.

2. Cf. Boisacq, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, p. 341 s. v. θερμός.

3. Cf. *tamsùs* « obscur » de *tamsù*, *tylus*, « taciturne » de *tylà*. Cf. Brugmann, *Grundriss*, II, 1, p. 179. Je dois ces communications à l'obligeance de M. Jokl, professeur de linguistique i.-e. de l'Université de Vienne.

4. Trautmann, *Altpreussische Sprachdenkmäler*, p. 338.

5. Walde, *Lat. etymol. Wörterbuch*, 2e éd., p. 355 et 858.

6. Dans les exemples qu'en donne le dictionnaire de l'Académie yougoslave (*Rječnik hrv. ili srp. jezika*) on distingue *spiḷe* (= cavernes) de *dumače* (= trous). On peut y enfouir un cheval (*zakopati koňa u dumaču*). La terre appelée *dumača*, étant pleine de ravins et de trous (*jarugast*) et ravagée par l'eau ne peut être labourée. Il sort de ces exemples que le sens de *dumača* se rapproche de celui de *balma* des langues romanes, cf. en wallon *bomé* < *balmare « faire des trous ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cf. *vuk* < *vlk*. La consonne initiale a été altérée sous l'influence de *dubok* < *glǫbokŭ* + *dĭlbǫ* [1]). Il en est de même d'un autre dérivé tiré de la même racine : *dùmān* s. masc. « vallée ou vallon très profond dans une montagne ». Suivant les exemples qu'en cite le dictionnaire de l'Académie Yougoslave, il s'agit d'une grotte dans laquelle on peut aisément entrer, mais d'où l'on sort difficilement. Ce qui est significatif au point de vue sémantique, c'est que les ruisseaux et les sources sont appelés *Dumača* ou *Duman*. Cela nous ramène aussi à la signification de « grotte ».

L'évolution sémantique de *balma* en roman : « grotte, caverne », > « rocher saillant qui peut servir d'abri aux pâtres » > « rocher » en général > « lieu escarpé » ; nous permet cependant de rattacher au serbo-croate **dlma* le roum. *dâlma*, fém. « colline », *dâlmos* adj. : « montueux, mamelonné ».

Sur le littoral dalmate on trouve usuellement le mot *gärma* s. fém. « trou dans les côtes, rochers, grottes, cavernes du littoral » (dans la région de Zadar), *gârma* [2] (dans l'île de Brač) « ravin naturel entre deux rochers de la côte » d'où *garmeńak* [2] masc. « espèce d'écrevisse ». Il serait peut-être possible de revendiquer au moyen de ces mots l'existence d'un illyrien **gurma*. La racine **gur* serait la même que celle du latin *gurges*. Quant à *gu* > illyr. *g*, cf. *guh* > *g* dans *Germisara* dont le premier élément correspond à *bormo* du ligure. Mais *r* dans ce mot pourrait reposer sur *l*, cf. le serbo-croate *piškur* < *pisculus*, *mrkatuńa* à Raguse < *mela cotonea*. *Garma*, d'ailleurs, ne suppose pas déjà en illyrien *ar*, parce que *ar* de l'illyrien aurait donné *ra*, cf. Scardona > *Skradin* : *ar* dans les contrées où se rencontre ce mot correspond à *r* des autres contrées serbo-croates. Il faut en conclure que les formes serbo-croates ne nous permettent pas d'établir la voyelle qui, dans le mot illyrien, précédait *r*.

D'après le traitement *gu* > *b*, *balma* pourrait être aussi celtique, cf. **bivos* en celtique, mais le traitement *l* > *al* et la géographie linguistique nous disent qu'il faut l'attribuer au ligure.

---

1. Berneker, *Slav. etym. Wbch.*, p. 307.
2. *Rječnik de l'Ac. Yougoslave*, v. III, p. 108.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3. *BORDEAUX*

Bordeaux comparé au type ancien Bŭrdĭgala[1] montre le changement de suffixe attesté déjà dans la *Chanson de Roland* (ms. d'Oxford), v. 1290, *Et Engelers li Gascuinz de Bordęle*[2]. Il en est de même en prov. : nom. *Bordęus*, *senher de Bordęl* (Guiraut de Bornelh, *Appel*, *Chrest.*, 22, 18 ; 63, 106 ; Bertrand de Born, *o. c.*, 67, 23), d'où adj. *bordeleṣ* (Chanson d'Antioche, *o.c.* 29), francisé en *bordelais*. Le changement de suffixe et de genre a été causé par le locatif latin **Bordégalae*[3], qui avec chute du *g* comme dans *Albīgae > *Albi*, *Audiart* < Aldegart[4] et sēcale > *sĭăl*[5], a donné d'abord régulièrement **Bordęl* ; puis

1. *ĭ* est attesté par les graphies : *civitas Burdegala* a. 587, *It. Hieros.*,*Not. Gall.* XIII, 2 (v. Longnon, *Géogr. de la Gaule*, p. 544), monnaies mérovingiennes, Ausone, Grég. de Tours. Cf. Holder, *Altcelt Sprachschatz*, I, 636. L'accent nous est assuré par les graphies grecques : Βουρδίγαλα, Strabon IV, 190 et 2, 7, 7, également par Βουράταλα, Marcian, Peripl., II, 21 et par les formes modernes *Bourdeilles*, *Bordęl* etc. Quand Meyer-Lübke, *Rom. Gr.*, I, § 606, p. 499 dit que l'accent *Burdigala* nous est assuré par l'a. fr. *Bordele*, *Bordeaux*, il se trompe, car cet accent aurait amené la chute de la voyelle intervocalique et le maintien de *g*.

2. C'est le seul exemple que je connaisse d'une finale *-a* > *-e*. N'était-elle pas amenée par le besoin des assonances ?

3. Les formes modernes pourraient s'expliquer aussi par les formes *Burdigalo*, *Tab. Peut.*, *Bordicalon*, *Geogr. Rav.*, IV, 40 p. 298, et de là le locatif *Burdegali*, attesté deux fois, BVRDECALIAO (une fois) sur les monnaies mérovingiennes. Sur ces mêmes monnaies on trouve deux fois *Burdigale* au locatif. Haberl, *ZfrPh.*, XXXIV, 136, suppose pour la forme française précisément *Burdigalu* avec l'affaiblissement de *-a-* > *e* comme dans *chanvre*, etc. Isidore, *Or.*, 15, 1, 64, écrit *Burdicalem*. La forme d'où je pars est cependant la forme la plus attestée. *-i* pour *-ae* peut être le même cas qu'on rencontre dans *legionis Italici* CIL, III 2008, a. 348, *miri bonitatis* (De Rossi, *Inscr. christ.* I), *Methri* pour *Mithrae*, cf. mon livre : *Pojave vulg. lat. jezika*, p. 15 (en serbocroate), 31. Il s'agit là de la représentation graphique de la prononciation fermée des voyelles inaccentuées, ce qui a donné naissance à la fausse analogie qui a formé le nom de *Burdigalum*.

4. Schultz-Gora dans le *Tobler-Band*, p. 199.

5. *Atlas ling. de la France*, nº 1211. Cette forme se trouve aujourd'hui dans les dép. du Tarn, Aveyron, Hérault, Aude, Lot, Haute-Garonne sur un territoire assez compact. Cf. aussi Anglade, *Gram. de l'ancien prov.*, p. 127.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le mot a été assimilé au grand nombre des mots en -ĕllus > ęl : *Bordęl*, d'où le nom. *Bordęus* (Guiraut de Bornelh) comme *Cantalops*, *Cantecorps* [1].

Bourdeaux [2] (Drôme) présente les mêmes changements : a. 1214 *Bordel*, a. 1193 *Bordeuz*. La forme sûrement latinisée de a. 1032 *Burdegalis* nous permet de le rapprocher de *Bŭrdĭgala*.

La forme du nominatif y a été francisée en *Bordeaux* resp: *Bourdeaux*.

A ce groupe appartient peut-être aussi, avec la même chute du *g*, *Burdiale* [3], également au locatif, sur les monnaies mérovingiennes, aujourd'hui *Bourdeilles* (Dordogne). Ici il n'y a pas de changement de suffixe, puisque le prov. mod. *sel'*, *sel'o*, *seyo* [4] < sēcale prouve que *-eille* représente l'évolution régulière. La graphie *burdillensis pagus* [3] montre la latinisation de la prononciation provençale.

Suivant Elise Richter [5] on peut penser à la possibilité d'un rapport entre Bŭrdĭgala et les appellatifs bordig(c)ala, d'où *bordigalarius*, *bordigalum*, *bordigolum* (Du Cange, a. 1225), du latin médiéval > prov. mod. *bourdigue* « étang, vivier », où la chute de *-l* final a son pendant dans būfalu > prov. *brufe*, *sĕgè* < sēcale [6], angelu > prov. *ange*, *-ĭalum* dans les noms de lieu > *-euges* [7]. Dans ce mot, on est forcé d'admettre une variante du suffixe avec *i* long (cf. plus loin, § 4, le suffixe gaulois *-īca*). L'accent de ces noms de lieu [8] et de cet appel-

1. Cf. mon article *ZfrPh.*, XXXII, 562.

2. *Dict. topogr. du dép. de la Drôme*, s.v. et Gröhler, *Ueber Urspr. und Bedeutung frz. Ortsn.*, p. 65.

3. Holder, *op. cit.*, I, 638.

4. *ALF.*, *loc. cit.*, Appel, *Prov. Lautlehre*, p. 66. La frontière septentrionale de ce traitement passe par les dép. de la Loire-Inf., Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Indre, Cher, Allier, Loire, Rhône. Au dép. de la Dordogne, appartiennent les nos 611. 612.

5. *Die Bedeutungsgeschichte der romanischen Wortsippe « bur(d) » (Sitzungsberichte de l'Académie de Vienne, Ph.-hist. Kl.*, 156, 5 *Abh.*, p. 65).

6. *ALF.*, *loc.cit.* Ce traitement se rencontre dans les dép. des Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes, Basses-Alpes, Vaucluse.

7. V. les exemples chez Gröhler, *op. cit.*, p. 118 sq.

8. Le même qu'en *-ŏmagus* v. Meyer-Lübke, *Die Betonung im Gallischen*, p. 40 sq. (*Sitzungsberichte de Vienne, Ph.-hist. Kl.*, 143).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

latif nous fait penser que Burdigala n'est nullement un nom ibérique comme on le voulait [1], mais un mot gaulois. Cette supposition trouve un appui : 1° dans le fait que c'était une ville des Bituriges Vivisci, seule peuplade gauloise qui se fût établie parmi les Aquitani ibériques ; 2° dans cet autre fait, que d'autres Burdigala se trouvent sur un territoire (dép. de la Drôme et de la Dordogne) où la présence des Ibères n'a pas été constatée. Ensuite, le rapprochement de *Bordeaux* et *bourdigue* est suggéré également par le fait que l'ancienne *Burdigala* était célèbre par ses huîtres. C'était donc un lieu où la pisciculture florissait.

Je profite de cette occasion pour signaler la survivance du locatif latin dans d'autres noms de lieu français. 1° *Albi* (Tarn) < Albiga ne s'explique que par Albigae [2] ; 2° *Chabris* (Cher) < Carobriae [3]. Le rapport avec *brīva* « pont » est fort possible. La chute de *v* est celle qu'on observe dans *failla REW* 3226, *viande, le Velay* < *Vellavīnus (s.e. *pagus*), cf. Vellavicus [4]. La disparition de *v* dans tous ces cas est due à la dissimilation de deux labiales. Il en est de même de la chute de *r* dans *Chabris*. 3° *Salbris* sur la Sauldre < Salera (dép. Loir-et-Cher), par conséquent, < Salerobrivae > **Salbriae* avec la chute du premier *r* comme dans *Chabris* [5] ; *-s* dans ces deux noms de lieu a sans doute la même origine que *Bordeuz*, *Bordeaux* ou *Chablis*, a. 860 *Capleia*, c.-à-d. qu'il est un indice de nominatif. 4° *Uzès* (a. 1157 *Uzez*) repose sans doute sur Ucetiae de Ucetia attestée dans une inscription (v. *Dict. topogr. du Gard*).

En Italie le locatif est extraordinairement répandu, v. Bianchi, *Arch. gl. it.*, IX 378. J'ajoute aux exemples qu'il donne : Anagnia, chez Dante P. xx, 86 *Alagna* avec la même dissimilation que dans Bononia > *Bologna*, aujourd'hui *Anagni* < *Anagniae, avec *e* > *-i* comme dans *ante-anti*, *avante-avanti*. Il faut cependant remarquer qu'*Anagni* s'accorde aussi avec la

1. Gröhler, *op. cit.*, p. 64 sq. ; Holder, *loc. cit.*

2. Les anciennes formes chez Holder, *op. cit.*, *s.v.* ; Gröhler, *op. cit.*, p. 48.

3. Gröhler, *op, cit.*, p. 142.

4. V. mon étude *Die -ācum etc. Suffixe in südfrz. Ortsnamen*, p. 63. La forme moderne demande le même suffixe que *lemozi*, *Limousin* < *lemovicinu*.

5. Gröhler, *op. cit.*, p. 142, et mon compte rendu, *ZfrPh.*, XXXIX, 113.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

forme *Anagnis* qu'on lit chez Paulus Diaconus. *-ae* > *i* s'observe aussi dans Segesta (Tigulliorum) > *Sestri di Levante*, avec *r* intercalé après la dentale sourde comme en *Spalatro* < Aspalatum > serbo-croate *Split*, *anitra*, *balestra*, *inchiostro*, *scheletro*, *genistra* = vegliote *ginastra*, serbo-cr. *banistra*, etc.

Pour l'évolution phonétique, il est donc établi qu'il faut partir du locatif latin *Bŭrdĭgălae* (cfr. *Ipse ego Burdĭgălae genitus*, chez Ausone) proparoxyton. C'est ce qu'avait déjà très bien vu M. Antoine Thomas, *Essais*, p. 216, note 4, en proposant *Burdĕgăle, forme qui ne peut s'expliquer que par le locatif latin [1].

Si Isidore de Séville fait le nom de la troisième déclinaison [2], il ne faut sans doute pas en tenir grand compte. Un auteur qui se plaît, comme lui, à donner des étymologies fantaisistes, (« *Burdicalem* » dit-il, « *quia Burgus gallos primum colonos habuerit* »), sera facilement tenté de faire des déclinaisons bizarres, plus savantes à son avis, en se basant sur la prononciation fermée des finales latines de la basse époque. Or, comme *-e* final était un son fermé, il pouvait y voir l'ablatif de la troisième déclinaison aussi bien que *-i* locatif de la deuxième, ce qui a

1. Il en est de même de deux *Burdiale* des monnaies mérovingiennes (Prou, *Les mon. mér. de la Bibliothèque nat.*, p. 518) que Holder, *loc. cit.*, identifie avec *Bourdeilles* dans le département de la Dordogne et M. Thomas, *loc. cit.*, avec *Bordeaux* = *Bourdèus* (Mistral). Si l'identification de Holder est juste, il faudra considérer la graphie de 670 *Burdillensis pagus* comme erronée. Le même nom se rencontre quatre fois dans le département de la Dordogne et, une fois dans celui du Gard, une fois aussi dans ce dernier élargi au moyen de *-anum* : *Bourdeliac*, a. 878 Bordelianum. En 1548, ce nom présente la disparition de ce suffixe, *Bourdeille*, comme beaucoup de noms analogues dans les départements de l'Aude et de l'Hérault, cf. Anglade, *Sur le traitement du suffixe latin « -anum »*, *Annales du Midi*, XIX, p. 495 ; cf. dans le même département encore *Bourdillan*. On ne sait pas si tous ces mots doivent être rapprochés de l'a. prov. *bordil*, prov. mod. *bourdiéu*, *bourdilh* « métairie, ferme » (Raynouard, Mistral), dérivé d'une racine d'origine inconnue *borda* + *īle REW* 1216, répandu aussi dans les noms de lieu *Le Bordis* (Isère), *Bourdials* (Aude, Tarn), *Le Bourdil* (Aude), cf. *La Bourdillière* (trois fois, Vienne) ; cf. aussi Beszard, *Étude sur l'origine des noms de lieu habités du Maine*, p. 189, n° 650.

2. Cf. aussi *Burdegalis*, légende incertaine sur une monnaie mérovingienne, Prou, *loc. cit.*, p. 450.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans doute amené l'auteur de la *Table de Peutinger* à faire l'ablatif *Burdigalo* pour indiquer (à la question *jusqu'où ?*) la station finale d'une route romaine, d'où *Burdicalon* chez le géographe de Ravenne qui reproduit la *Table*.

Quant à *c* pour *g* chez Isidore et le géographe de Ravenne, et quelquefois aussi dans les monnaies mérovingiennes, cette graphie paraît correspondre à une tradition des inscriptions latines qui, dans beaucoup de cas, ne distinguent pas nettement *C* de *G*. Cela n'a aucune importance pour la phonétique et n'a rien à faire avec l'échange entre sourde et sonore à l'initiale ou après consonne, que l'on constate, quand on confronte l'orthographe ibérique des noms propres avec leur transcription latine (cf. Carnoy, *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, 2e éd., p. 168). Il est, par conséquent, tout à fait inexact de vouloir comparer [1] -gala de Burdigala au premier élément de l'ibé-

1. Holder, *loc. cit.* ; Jullian, *Histoire de la Gaule*, v. I, p. 264, note 4. — D'autres rapprochements de Holder, tels que *Burdoga* en Hispania Baetica du géographe de Ravenne, *Burdua* ou *Budua* dans d'autres documents, etc., v. *PW*, V, p. 1062, aujourd'hui *Bṓtoa* sont sans valeur scientifique. Ce dernier rapprochement est donné aussi par Philipon, *Les Ibères*, p. 79 sq. Tant qu'on n'est pas fixé sur le rapport entre les anciennes formes et la forme moderne, où l'influence de la phonétique arabe n'est cependant pas exclue, on ne peut rien faire de ce mot dans la question de l'origine de Burdigala. L'autre rapprochement qu'on fait avec *Arbu-cala* de Polybe (cf. Carnoy, *Le latin d'Espagne* ,2e éd. p. 99), est tout à fait arbitraire. Ce nom de lieu est aussi trop diversement écrit pour qu'il puisse servir de comparaison avant un examen rigoureux. A côté de *Arbocala* (Tite-Live) on trouve p. e. aussi l'adjectif *Albocolensi* qui paraît être plus sûr parce qu'il se trouve deux fois sur les inscriptions. Cf. Carnoy, *loc. cit.*, p. 99, qui y voit l'assimilation de l'intertonique à la contretonique. L'accent semble en avoir été *Albócola*, parce qu'on trouve l'affaiblissement de la pénultième *Albocela* (Ptol., Is. Ant., cf. *Albeceia* du géogr. de Rav.). Dans *a* pour *e-o* en *Arbocala* qu'on compare avec *Burdigala*, il peut s'agir d'une fausse régression d'après *Caeseris* pour *Caesaris*, *comperat*, *seperat*, etc., v. Schuchardt, Vocalismus, I, p. 195, roum. *cinepă*, frc. *chanvre*. Tant que ce phénomène phonétique n'est pas péremptoirement établi, on ne sait s'il ne faut pas plutôt comparer ce nom avec d'autres noms de lieu ibériques : *Ocelum Duri* (*Duri*, c'est le génitif de Durius < *Duero*) ou *Ocilis* p. e. En tout cas ce qui semble certain, c'est que nous avons en *r* pour *l* de *Arbucala* la dissimilation bien connue. Quant au troisième rapprochement avec *Turgala*, latinisé en *Turgalium*, *Turcalium* d'après le locatif *Tur-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rique Calagurris, dont *c* est mis hors de doute par la forme moderne *Calahorra* [1] (trois fois en Espagne).

On fera peut-être plusieurs objections à ma proposition de voir dans *Bŭrdĭgăla* un mot d'origine celtique à rattacher à bordigala(-*um*) de la latinité médiévale > prov. mod. *la bourdiga* (Mistral, *Trésor*, v. I, p. 335). Et en effet M. Jullian, dans son excellente *Histoire de la Gaule*, I, p. 264, note 4, avait déjà signalé trois motifs qui lui faisaient admettre l'installation des Ibères à Bordeaux. Mais aux deux premiers de ces motifs il paraît lui-même ne pas attacher une grande importance, puisqu'il ajoute que les deux termes de *Burdi-cala* — dont *c* pour *g*, suivant ce qui a été dit plus haut, est sans fondement, dans la bonne tradition — se rencontrent en dehors de la toponomastique ibérique, et que les vestiges de l'influence ibérique au nord de la Garonne sont d'ailleurs assez vagues. Son troisième motif semble avoir plus d'importance pour la provenance ibérique de Bordeaux. Strabon, IV, 2, 1 compte cette ville comme un lieu primitivement étranger à la Gaule celtique, par conséquent ibérique. Si je relis le passage de Strabon invoqué par le savant historien, j'ai peine à y trouver son interprétation : c'est que ce géographe dit clairement que les Bituriges

---

galae probablement, aujourd'hui *Trujillo*, il faut d'abord relever le fait que, dans l'état actuel de la science, nous ne pouvons rien savoir sur l'accent primitif de la forme ancienne, bien qu'elle se soit conservée jusqu'à nos jours, car la forme espagnole actuelle me semble une création postérieure provenant de l'adjectif attesté Turgaliénsis (cf. en Italie *Palermo* de *Panormitanus*, suivant d'Ovidio) > **Trugeliesis* (avec l'affaiblissement de *a* > *e* intertonique qui a dû se produire quelquefois déjà dans le latin vulgaire) > **Truejés* d'où **Truejo*. Dans cette nouvelle forme, on a vraisemblablement flairé la présence du suffixe diminutif *-ejo* < -iculus et on l'a remplacé par un autre suffixe diminutif -illo < -ęllu. Tous les rapprochements de Holder et d'autres reposent d'ailleurs sur des coupures des mots plus ou moins arbitraires et ne prouvent rien dans la question qui nous intéresse. Il en est de même du rapprochement avec le mot basque *burdin* « fer », que donne Schuchardt, avec un point d'interrogation bien entendu, *Baskisch u. Romanisch*, *Beihefte zur Zfr. Ph.*, fasc. VI, p. 57.

1. *h* pour *g* est comme en a. esp. *agora*, esp. mod. *ahora*. Je ne comprends pas comment on peut prétendre que la forme de l'esp. moderne montre l'influence de la phonétique arabe, cf. Gröber, *Grundriss*, 2e éd., I, p. 522. L'*a* final correspond à *-a* de *Narbona*, *Barcelona*, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Vivisci sont un peuple foncièrement différent des Aquitani et que leur ville Βουρδίγαλα est située dans un marais formé par l'embouchure de la Garonne [1]. Rien de plus (v. Strabon, *Géogr.*, éd. Müller et Dübner, p. 157, IV, chap. II, 44-50).

Pour la probabilité de l'origine celtique il y a, outre la position géographique des homonymes de Bordeaux, deux indices d'ordre linguistique. C'est d'abord la place de l'accent de Burdígăla, qui correspond exactement aux nombreux proparoxytons [2] celtiques tels que Tŕicasses > *Troyes*, Bĭtûriges > *Bourges*, tels noms de lieu en -ómagus, p. e. Carantómagus > *Cranton*, en -odurum, p. e. Isarnódurum > *Izernore*, en -óialum, p. e. Maróialum etc. Ensuite la désinence gauloise non accentuée *-ălo* [3] qui correspond au latin *-ŭlu* : Gábăli, Mágalus, Teutalus, Samalus (cf. irl. *amal*), irl.

1. Ce n'est pas sans doute un effet du hasard que *Bourdeilles* (Dordogne) de même que *Bourdeaux* (Drôme) sont également situés sur les rivières.

2. Nous n'avons malheureusement pas jusqu'à présent, pour l'accent des noms ibériques conservés en roman d'étude analogue à celle qu'a donnée Meyer-Lübke pour les noms gaulois (*Betonung im Gallischen*). Je signale cependant quelques cas qui semblent montrer que l'accent ibérique des noms à l'aspect composé n'était pas identique à celui des composés gaulois : Calagûrris > *Calahorra* a le même accent que Begerri ou Begorra > *Bigorre*. Le même accent se retrouve ensuite dans Illibérris > *Elvire*, *Liberri* (Philipon, *Les Ibères*, p. 20), tandis que *Collioure* (*kuljura*, *ALF* n° 2 ou mieux *kuljure* d'après la communication que je dois à l'obligeance de M. l'amiral Arago, originaire d'Estagel, Pyr.-Or.) < Caucolíberis présente un proparoxyton. Si *-liberis* dans ce composé est identique aux nombreux *Illiberris* suivant l'explication courante des basquisants (*iri* + *berri* avec la dissimilation bien connue *r-r* > *l-r*) « ville neuve », il faut admettre, en ibérique, un accent extrêmement flottant pour les composés.

3. Il est vrai que Philipon, *Romania*, XLVIII, p. 8 sq., signale l'existence de *-ăla* en Espagne dont un exemple a même été latinisé en *-ula*. Mais il est certain qu'il faut écarter de sa liste *carvallo* qui doit être expliqué autrement (v. plus bas). Le rapprochement qui pourrait se faire pour la désinence de *Burdigala* avec *Cartala*, etc. ne saurait infirmer l'origine gauloise possible de la cité de Bituriges Vivisci, parce que cette origine est appuyée par deux faits incontestables : 1° par l'emplacement de *Burdigala* dans le territoire d'une peuplade essentiellement celtique ; 2° par l'existence de ce nom dans l'arrondissement de Die où l'on n'a jamais signalé la présence des Ibères. Jullian, *loc. cit.*, p. 266, affirme même qu'ils touchèrent le Rhône, mais qu'ils ne le traversèrent pas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trochal = lat. *torculum*, fr. *sparaillon* < sparus + alo + ione, etc. Si nous avons dans le nom de lieu *-ĭgăla* en place de *-ĭgălu*, dans le nom commun bordīgalum à côté de bordīgala > *bourdigue*, cela peut être dû à la différence qu'on devait faire entre le nom de lieu et le nom commun pour éviter l'homophonie. Dans la France méridionale et en Espagne il s'est souvent produit au cours de l'évolution du latin au roman, que les noms de lieu importants ont été faits de la première déclinaison, parce que la capitale de l'Empire, Roma, en donnait le modèle. Ainsi nous avons pour Narbo-Narbona > *Narbonne*, Barcino-Barcinona > *Barcelona*, Tarraco > *Tarragona*, Olisipo > *Lisboa* [1] etc. Ce phénomène tardif nous aide à comprendre la différence entre *Burdĭgăla* et *bordĭgalum* qu'on avait sans doute fait bien tardivement, puisque la latinité médiévale connaissait encore pour le nom commun *bordĭgala*. Mais la différence essentielle entre le nom de lieu et le nom commun n'est ni dans la voyelle finale, ni dans la consonne, mais dans la voyelle accentuée. Elle est dans Burdĭgăla brève, et dans bordīgalu > *bourdigue* longue. Il se pourrait que ce fût un fait secondaire dû peut-être au changement du suffixe : *igue* pour **egue* [2].

---

1. *O* initial a disparu, parce qu'il a été identifié avec l'article masculin portugais qui n'avait aucune raison ici, le mot n'étant pas, comme *Oporto* p. e., un nom commun.

2. Le changement du suffixe est probable parce que, phonétiquement, *bourdigo* s. f. ne peut provenir directement de burdigala, mais de burdigalu, où -alu a été d'abord traité comme dans bŭfalu > a. prov. *brufe* à côté de *bufol* (en passant par *bufle* > **blufe* > *brufe*). Le changement du suffixe a entraîné après lui celui du genre. De ce féminin, il semble qu'on avait formé un nouveau masculin **bordic* d'après le type prov. mod. *garrik* s. m. « chêne blanc » (à distinguer de *casse*, cf. Mistral, *loc. cit* , II, p. 30) à côté de *garrigo* s. f. « lieu planté de chênes blancs ». Ce **bordic* (= *burdik*, « écurie » dans *ALF*, nº 451, à Vabre, Tarn) se rencontre comme nom de lieu et semble être en rapport avec *bordo* « métairie, écurie (Tarn, Haute-Garonne, cf. Gilliéron, *ALF*, nº 451), immondices » : *Le Bourdic* (quatre fois dans le dép. de l'Aude), *Bourdic* ou *Bourdiquet* (Gard, a. 1208 *de Bordico*), d'où d'autres dérivés : 1. en -olus, a) avec la conservation de la sourde : *Bourdicot* (deux fois, Aude), *Bourdicou* (trois fois, Aude), *Bourdiquot* (Aude) et *Le Bourdiquié* (Aude), correspondant à *bourdicou* « petite métairie », dans l'Aude (Mistral) ; b) avec la sonore régulière : Etang de *Bourdigou(l)* (Pyré-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Tout ce qui vient d'être exposé, repose sur des observations qu'on peut facilement vérifier. La question qui se pose ensuite de savoir si Burdigala etc. contient des suffixes gaulois *-ĭcu*, *-ĭca* ou *-ĭgu*, *-ĭga* [1] élargis au moyen de -ăla, doit rester sans solution définitive, jusqu'à ce que l'étymologie en soit suffisamment établie.

4. **CARR-*, **CARV-*

*Carr- « diverses espèces de chêne », d'origine ibérique suivant Schuchardt [2] ou gauloise d'après *REW* 1716, a donné en esp. et port., avec le suffixe -asca qu'on trouve quelquefois dans les dérivés désignant des plantes [3], le mot *carasco*, *-a*. D'autres dérivés français et provençaux y ajoutent divers suffixes 1° gaulois a) -ĭcu > *ik* [4], -ĭca [5] > *iga* : *garrik*, *garriga*

---

nées-Orientales) et Canal de *Bourdigou* (Aude) ; 2. en -ale, cf. *bourdigau*, « immondices » (Mistral) : *Bourdigal* (deux fois, Vienne) d'où *La Bourdigalière*, *Les Bourdigaux* (Vienne). Un dérivé de bordigalum au moyen du suffixe *eus*, comme en a. fr. *jarris*, prov. mod. *garriço* (Rouergue, Mistral), d'où basque *aritz* (cf. aussi *abaritz*) et prov. *garriçado*, < **garriceu-a*, est sans doute prov. mod. *bourdigaio*, *broundigaio* (rh.), *bourdigalho* (l.) « touffes d'herbes et de broussailles qui croissent au bord des eaux » (Mistral).

1. Sur les suffixes celtiques conlenant *k*, *g*, et *l*, v. Pedersen, *Vergl. Gramm. der kelt. Sprachen*, v. II, § 370 sq. et § 377, 397 et Dottin, *La langue gauloise*, p. 108 sq.

2. *ZfrPh.*, XXIII, 198.

3. V. mon étude sur les suffixes -ascu, p. 2, note 2.

4. Pour cette forme, v. *ALF.* n° 265 (*chêne*) ; *garrĭcum se trouve aujourd'hui sur le territoire de cassanus dans les dép. de la Dordogne, Corrèze, Lot, Cantal, Aveyron, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Aude, Ariège jusqu'aux Pyrénées. A l'ouest de la zone qu'il occupe, règne exclusivement cassanus ; à l'est et au nord on a aussi à côté de cassanus des reflets de robur et çà et là de ilex. En espagnol, la désinence -ănus (la même que dans fraxinus, castanus) de cassanus a été remplacée par le gaulois -ĭcu : le *-ss-* de cass a été remplacé par *x*, soit sous l'influence de fraxinu (cf. a. fr. *chaisne*) soit comme dans icse pour ipse (v. l'article *anzi*, etc.), et on a eu *cax + ĭcu d'où régulièrement *quejigo* « chêne ».

5. V. aussi Gamillscheg, *ZfrPh.*, XLI, 505. Cf. *artigue* méridional, *esmarrigo* de *marro*, en bergamasque *casnic* = *Casnigo* (nom de lieu) < *castanĭcu (cf. Salvioni, *ZfrPh.*, XXX, 50). Schuchardt fait venir *artica de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(très fréquent dans la toponymie méridionale), b) -ulleu [1] (cf. *betulla* et **betullea* en roman *REW* 1069, 1070) : *garroulho*, *jarroulho* ; 2° latin -eus (cf. ital. *faggio* < fageu) ajouté au gaulois -īcu : īceu > *is* : *jarris*.

Mais ce qui nous surprend, c'est de trouver à côté de *carr- une racine *carv- qui ne reçoit que des suffixes latins : 1° -eus : languedoc. *gràubio* < *carvea (cf. prov. *cassanha* < *cassanea); 2° -aceus : *garbasso* s. fém. dans le même dialecte ; 3° -alis + eus : esp. *carvalho*, et port. astur. *carbayu*, gal. *carballo* ; 4° au lieu de -eus, c'est -īnu qui s'ajoute à -alis : fr. *gravelin* (d'un dialecte méridional à coup sûr).

On se demande d'où vient cette différence dans la racine ? Elle ressemble beaucoup, — et c'est ce qu'il faut mettre en relief tout de suite —, aux dérivés de quercus en latin et en roman. Quercus décliné d'après la flexion en *ŭ* a donné des dérivés querquētum, querqueus ; décliné d'après quercus-ci, -corum, il donne querceus (d'où l'ital. *quercio*), quercētum, quercīnus. Cette différence déjà latine, comme on le voit, a laissé des traces en roman : *cerqua* dans les dialectes ombrien, aquilin et napolitain *čerquę čerkolę* remonte à *quercua (*REW* 6951), c.-à-d. que le genre de quercus,-ūs fém. et le thème de déclinaison ont été maintenus, mais avec assimilation aux féminins en *-a* (cf. *mana* à côté de *mano* en ital.). En ce qui concerne manus, l'état des choses est le même. Il y a des dérivés romans qui nous attestent une flexion *manus-i : c'est l'a. fr. prov. *manier* à côté de l'ital. *mannajo*. La première forme remonte à *manariu (cf. *janvier* > januariu), le second à manuariu (cfr. *gennajo*).

La parenté sémantique de quercus et de carr- a amené le même type de déclinaison pour les deux mots : *carrus, -ūs d'où la racine *carv- que nous avons signalé dans les dérivés.

---

exarticare, mais cela est impossible pour plusieurs raisons : 1° -icare a un *ĭ*, tandis que -ica a *ī* ; 2° dans ces dérivés on attend la syncope ; 3° on attend l'accent sur la racine (*càrricàre-càrrico*). Meyer-Lübke (*REW* 3066) raison de considérer *artica* comme d'origine gauloise. Il y a lieu de noter l'alternance entre -ūca (cf. lactūca) et -īca dans l'ital. *marruca* et le prov. *marrigo*.

1. Cf. cornulia chez Oribasius de cornus et le fr. *cornouiller*. Ce suffixe a remplacé -ŭbium dans marrŭbium d'où le prov. *mairolh*, prov. m. *maruio*, serbo-croate *maru,a*, *cf.* *REW* 5376.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Pour la parenté indo-européenne de ce mot, je le rapproche de l'italo-celtique *cerrus* : *carr- remonterait à **kr̥-s* (pour *r̥* > *ar*[1] en ligure cf. l'article sur *balma*), et cerrus[2] à **ker-s*. Comme autres mots i.-e. qui se rattachent à la même racine, on a :

1° avec *-n* : **kr̥nos* > lat. cornus, gr. κράνος « cornouiller », lit. **kirnas* « cerassus » ; 2° avec *-s* : cerasus, ceresus etc. Si ces rapprochements sont exacts, *carr- ne serait d'origine ni celtique ni ibérique, mais ligure. Cette conclusion serait appuyée aussi par le fait que l'espagnol possède de *carr- un dérivé en -ascu, suffixe dont on admet maintenant généralement l'origine ligure : ce qui d'ailleurs ne me paraît pas absolument prouvé[3].

Il ne nous reste qu'à expliquer *g* pour *c*[4] sur le sol gallo-roman. Il s'est produit ici le même phénomène qu'en toscan où on trouve des mots celtiques avec *c-* > *g-* : *gatto sgomberare*. Sporadiquement, cela s'est produit aussi en Gaule : *cambica > *žās* (*REW* 1541), cambita > *jante* à côté de *šāt*, camox > esp. *gamuza* (*REW* 1555).

---

1. Pour *rs* > *rr* cf. gaul. *carros* à côté de cursus. Si Bezzenberger (dans Holder, I, 1984) a raison d'affirmer que le lett. *gurni* correspond au gaulois **garris*, fr. *jarret*, **carros* du ligure ou du celtique serait le lat. cornus.

2. *Cerredum*, aujourd'hui *Serres* (Hautes-Alpes) n'est sûrement pas celtique (Holder, *op. cit.*, I, 994), c'est *cerretum.

3. Cf. mon étude sur le suffixe -ascu, p. 2, à quoi j'ajoute maintenant de nouveaux exemples : ital. *falasco* « espèce de jonc », *grandinasc* (*REW* 3843), esp. *peñasco* « rocher » de *peña*, *chabasca* < *clav* + *asca* (*REW* 1975), *pedrusco* (*REW* 6445), **botusca* dans les patois méridionaux (*REW* 1242), prov. *cadasca* « pierre posée à plat » (Levy), esp. *chuvasco* « gros temps », *churrusco* adj. d'où *churruscarse* vb., *chavasca* « cheville », *madask* (*REW* 5548). Cf. aussi mon compte rendu du livre de Gröhler, *ZfrPh.*, XXIX, 112.

4. Cf. le nom de la montagne *Gar* (Haute-Garonne) avec le nom de dieu pyrénéen *Carrus*, qui s'écrit aussi *Garrus*, *Garra* (Holder, *op. cit.*, I, p. 809, 1984) ; puis *Carronenses* à côté de *Garronenses* (*op. cit.*, I, p. 810). — Il est hors de doute que la forme primitive est **carr-* conservée dans la péninsule ibérique, tandis que *garr-* conservé dans la France méridionale est secondaire, ce qui exclut tout rapport avec le serbo-croate *gòrūn* = roum. *gorun*, « espèce de chêne », rapport proposé récemment par M. Barić, *Južnoslov. filolog*, II, 58 ; v. maintenant aussi *Revue des Études slaves*, III, p. 68 sq., 29.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

5. TOSCAN *COTESTO*

A côté de *codesto*, on emploie aussi en toscan la forme *cotesto* contre la règle $^{v}t^{v}$ > *d* [1] et, si l'on considère comme base eccu' id + istu [2], *t* pour *d* devient encore plus déconcertant.

Il faut penser ici, semble-t-il, à l'assourdissement de la dentale sonore en fin de mot. Des graphies inverses dans les inscriptions de toutes les provinces romaines nous prouvent suffisamment son existence : *quot*, *cot* pour *quod*, *at* pour *ad*, *ad* pour *at*, etc. [3]. Il faut donc supposer *eccu'it* + *istu* qui a donné régulièrement *cotesto*, la règle $t^{\perp}$ > *d* n'allant pas sans exceptions nombreuses qui ne s'expliquent pas par l'analogie, tels *matassa*, *catena*, *catino*, *maturo*, *cotenna*, *fatiga*, *metà*.

6. *GOURMER*, *GOURMAND*, etc...

Pour expliquer le fr. *gourmer* « mettre la gourmette à un cheval », « frapper à coup de poing », et ses dérivés : *gourmander* [4] (cf. pour le suffixe *réprimander*), *gourmade* pour *gourmande*, a. fr. *gourme* « lutte à coup de poing », *gourmette* = a. fr. *gournel*, j'ai proposé [5] gubernare, qui convient bien au point de vue sémantique. Pour *n* > *m*, j'ai pensé à une assimilation semblable à celle qu'on trouve dans carpinus > **carp'nus* > *charme* [6] et pour la chute de $^{v}v^{v}$ après la voyelle vélaire, j'ai renvoyé à *ouaille*, *nue*, *luette*.

---

1. Cf. Meyer-Lübke, *Gramm. storico-comp. della lingua it.*, trad. M. Bartoli et Braun, p. 102.

2. Suivant Diez, ecco ti istum accepté par *REW* 4553; mais pourquoi alors *d* ? et quelles autres formations analogues peut-on citer ? *id* sert dans cette composition à renforcer le sens démonstratif; à rapprocher du tchèque *tento* « celui-ci », proprement *ten* « celui-ci » + *to* « cela ».

3. Cf. pour la Dalmatie mon étude sur le latin vulgaire de cette province (en serbo-croate) § 70, pour la Gaule Pirson, *La langue des inscriptions latines de la Gaule*, 2e éd., p. 65 ; voir aussi Densusianu, *Hist. de la langue roum.*, I, p. 123.

4. *Gourmandiller* « faire une petite mercuriale, de légers reproches » (Littré).

5. *Časopis pro moderni filologii a literatury* (Prague), VII, p. 160.

6. Meyer-Lübke, *Hist. frz. Gramm.*, 1re éd., § 176. Dans les 2e et 3e éditions cette explication a été omise pour des raisons que j'ignore.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'assimilation *b(v)-n* > *v-m* ressemble beaucoup à l'assimilation *m-t(d)* > *n-t(d)* : matta > natta, medulla > nedulla (*REW* 5274), qu'on trouve aussi dans les langues slaves : *nedvĕd* pour *medvĕd*, *netopir* pour *metopir*, *nito* > *nito*, *nestve* pour *mestve* (du turc), roum. *năstrapă* = bulg. *naštrapa* < turc *mešrebe*, ou à la dissimilation des labiales : mappa > nappa, malva > nalba (*REW* 5274), marmor > nalbare (*REW* 5368), furmica > roum. *furnică*, rum. *naframă* à côté du serbo-croate *màrama* < turc *mahrama*.

Quelque chose de semblable s'est produit peut-être aussi dans *carme* < quaterna > **caďerne* > **caďarne* (cf. *lerme* et *larme*) avec la dissimilation *d-n* > *d-m*[1] (cf. -ūdine > **uď'ne* > *-ume*, Druna < *Drôme*, Balatedine > *Balesme*, Vindocinu > *Vendôme*) et ensuite la disparition de la dentale intervocalique.

Pour *oe* > *ou*, cfr. *roeler* > *rouler* (*REW* 7389), *roeillier* > *rouiller* (*REW* 7392).

Gubernare est aussi un terme culinaire dans le latin médiéval et en a. fr. : *governance* (Godefroy, IV) « alimentation, régime » ; *gubernare* « providere, curare necessaria ministrando » (Du Cange) = a. fr. *governer* « nourrir, pourvoir à », d'où *governement* « aliment », *governe* « auberge » (Godefroy, IV).

En prenant pour point de départ cette acception, et en admettant les changements phonétiques ci-dessus mentionnés, on pourrait y rattacher aussi *gourmand*, *gourmander*, *gourmandise*. Le développement de sens y est absolument le même qu'en *friand*, *friandise*, du vb. *frire*. Le suffixe y est aussi le même. La latinité médiévale connaît, en outre, une forme raccourcie *guber*, *-ius* (Du Cange) pour *gubernator* « gouverneur de noces, is nuncupabatur qui convivio nuptiali parando atque uniuscuiusquam symbolae colligendae praeerat ». On pourrait rapprocher de la même racine *groume*, *gourmet* « garçon », si l'on ne veut pas penser à un emprunt à l'anglais *groom*[2].

Que *gourmand* ait appartenu originairement à la langue de la cuisine, cela est prouvé par l'expression de Molière, *Bourgeois gentilhomme*, IV, 1, *gourmander de persil* ; cf. encore *gourmelle*

1. Le *Dict. gén.* en donne une autre explication. L'ital. *caserma* doit son *m* à *armi*.

2. *Dict. gén.* s. v.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(Vosges) « oronge, sorte de champignon comestible », *gourmandine* « espèce de poires » (Littré, *Suppl.*).

Le vb. est conservé dans le Hainaut : *gourmer* « humer, siroter », d'où *gourmet* « gourmand (Littré), celui qui se connaît en vin, fin gourmand ». *Gourmand* dans la signification d' « ivrogne » figure sur la carte n° 707 de l'*ALF*. *Gourmeur* = « dégustateur » (Littré).

Schuchardt[1] considère prov. m. *goulamas*, *gourimand*, *goulimand*, norm. *gouliban*, *goulimand*, comme des créations onomatopéiques, et semble y rattacher aussi le fr. *gourmand* en s'étonnant de l'expression « origine inconnue » du Dict. général, mais il faut bien reconnaître que *gourmand* présente, au point de vue morphologique et sémantique, la même histoire que *friand* et qu'il convient de les traiter de même au point de vue étymologique.

7. ITAL. *IDDIO*

La gémination dans *iddio* a été expliquée par Meyer-Lübke, *Gröbers Grundriss*, 2e éd., I, p. 680, § 75, *REW* 2610, par **il dio*, c.-à-d. par l'assimilation du groupe *ld* comme dans *mattone*, *attricarsi*, *soggo*, *abbergo*. Cette explication, d'ailleurs ancienne, a été contestée par Attilio Levi[2]. Körting n° 2930 y a mis un point d'interrogation. Elle est fort douteuse, comme l'observe fort bien M. Levi, puisqu'elle suppose l'emploi de l'article avec un mot qui est généralement sans article.

Pour arriver à une juste explication, il faut rapprocher la gémination dans ce mot de celle de *domeneddio*, expression souvent usitée dans les poèmes de chevalerie. La gémination n'est pas justifiée ici ; on ne l'attendrait pas. A mon avis, il n'y a pas d'autre moyen pour l'expliquer que d'admettre qu'elle y a été introduite analogiquement, c.-à-d. d'après les locutions où elle était de règle. Le mot *dio* s'emploie dans le langage populaire le plus souvent au vocatif après les interjections *ma*, *o*, *ah*, *e* et très souvent avec les prépositions *a*, *da* (cf. *addio*) : *dd* est ici justifié ; *ddio* du vocatif après l'interjection *oh* avait été lié

1. *ZfrPh.*, XXXI, p. 22.
2. *ZfrPh.*, XXXVII, p. 354.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec un autre vocatif : *domene* ; de là, il a été introduit dans le langage soutenu après *di* : *di ddio*. Une fois établi là, on en tirait une forme normale qui, débutant par une consonne double, avait besoin d'une voyelle d'appui [1]. C'est la même voyelle que celle qu'on a dans *ispero* etc., en a. ital. *ignuno* < *niuno* [2] où *gn* inusité à l'initiale était précédé de *i*, en *ignucca* à côté de *gnucca* < arab. *nuḫâ'a* (*REW* 5991), en *ignudo* à côté de *gnudo* < *nud* + *io* d'après Pieri [3].

Il faut expliquer de la même manière *il*, n. sg. de l'article masc. et acc. sg. du pron. pers. m. pour *lo*, devant les consonnes simples et après les voyelles finales des mots précédents. L'opinion de Meyer-Lübke [4] qui l'explique par l'enclise dans *è il padre* au lieu de *el* ne me paraît pas tenir compte de l'origine de l'article toscan en général. Les articles du toscan et du français n'ont point conservé la voyelle initiale. Leur point de départ est la forme enclitique *ámat illùm pátrem* ou *illàm mátrem* du latin vulgaire, tandis que l'espagnol et d'autres langues romanes ont pris la proclise : *ìllum pátrem ámat* au moins pour le masc. L'explication de Meyer-Lübke supposerait l'enclise pour *lo* et la proclise pour *il*, et ce n'est pas nécessaire suivant moi. Illu en latin vulgaire pouvait être, suivant la position, proclitique (au commencement de la phrase) ou enclitique (dans le corps de la phrase). Les langues romanes ont généralisé pour le féminin ordinairement l'enclise et pour le masc. elles se sont divisées. Le double usage du latin vulgaire s'est renouvelé plus tard en italien. On disait au commencement de la phrase ou du vers ou après les consonnes *lo*, mais *del*, *al passo*, pour *àllo*, *dèllo pásso*, où *o* a disparu comme dans d'autres cas à l'intertonique : *bontà*, *orrato*, *disnore* etc. Mais si l'on faisait de *l'*, régulier dans ces cas, la forme normale, où si l'on voulait commencer la phrase, on obtenait à l'initiale un groupe de consonnes *'l pàsso* qui ne

1. M. Levi a tort de dire que *iddio* est résulté d'une fausse coupure de *d'iddio*. Il n'y a pas d'autres cas semblables où la gémination avec la voyelle *i* serait due à ce procédé.

2. Pour *ni* voy. > *gn* .cf. le lomb. *ñola* < *medulla*, *ZfrPh.*, XXIII, 523 (Salvioni), par l'intermédiaire **niola*, romagnol *gnit* < *niente*, *gnaca* < *neanche*.

3. *ZfrPh.*, XXX, p. 300.

4. *Gramm. stor. compar.*, p. 182.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pouvait pas se prononcer sans voyelle d'appui. Voilà donc ce qui a amené à former *il passo*. Que d'après la loi de Gröber [1] *il* se trouve après les mots se terminant par une voyelle et devant les consonnes simples et *lo* indépendamment de la finale et de l'initiale, c'est tout à fait compréhensible : *rimirar lo passo, paura il cor*. Le premier usage correspond à *caldo*, le second à *secol*, etc. devant les consonnes. Qu'on écrive cet *i* ou non (dans les anciens textes on ne l'écrivait point), cela est tout à fait indifférent : il ne comptait pas pour une syllabe.

Domeneddio prouve, en outre, avec évidence que la gémination peut être introduite analogiquement dans des cas où elle n'est pas le résultat d'une assimilation (*à mme* < ad me) et où elle ne suit pas un oxyton (*amòmmi*). Cette vérité nous aide à l'expliquer après *come, dove, qualche, contra, sopra*. Pour le cas de *come*, l'explication satisfaisante a été déjà donnée par Meyer-Lübke [2]. *come*, suivant lui, remonte à *com'e* < *et* et puisque *et* demande la gémination, elle a été introduite ici. Le cas est tout à fait analogue pour *qualche*. C'est que *che* < quid demande régulièrement la gémination. Pour *dove*, elle y a été amenée par *dov'è* < *est*. Puisque la langue a créé *contro* de *contr'a* d'après *vers'a* : *verso*, il est tout naturel que dans *contra*, *a* final ait été senti comme *ad* latin qui provoque régulièrement la gémination. *Contra*, à son tour, entraîne *sopra*.

8. ROUM. *ÎNTÎIU*

Le roum. *întîiu* « premier » est curieux aux points de vue syntaxique et étymologique. Pour la syntaxe, ce qui nous surprend c'est l'absence d'accord et de déclinaison, si cet adjectif suit le nom : *clasa întîiu, podoabă cea dîntîiu*. S'il précède, il s'accorde : *întîiul bărbat, pentru întîiași dată* [3]. Comment expliquer cet usage surprenant, si le mot vient d'un adjectif **antaneus,-a*, ? Si c'est là vraiment sa base, comment expliquer la forme tout à fait inattendue du roumain de Transylvanie *dîntîe* pour les deux genres ?

1. *ZfrPh.*, I, 108-110.
2. *Gramm. stor. comp.*, p. 58, note 1.
3. Tiktin, *Rum.-deutsches Wbch*, I, 69 ; *Elementarbuch*, § 228.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quant à la critique de l'étymologie proposée depuis longtemps, Meyer-Lübke (*REW* 493) a déjà très bien vu que, d'après *propeanus de *prope*, on n'attendrait pas *antaneus de *ante*.

Mais d'un côté Densusianu a montré [1] que *întîiŭ* correspond parfaitement à alb. *pārë*, guègue *śpar* « premier » de l'adverbe *para* « devant, par devant, sur le devant » ; *întîiu* serait, d'après cela, un calque linguistique fait par la latinité balcanique sur l'illyrique. Cette idée, il est vrai, ne s'impose pas nécessairement suivant *REW* 493 et Puşcariu, *Et. Wbch*, 885, mais elle est fort séduisante vu d'autres cas semblables [2]. Mais ce rapprochement nous indique qu'on peut voir au moins dans *int-* le même élément que dans *ainte*, *înainte*, *adinte*.

Qu'est-ce que c'est que *-îiu*? D'après *călcîiu* < calcaneu, *căpătîiu* < *capitaneu, cela peut être *-aneu*. Mais ce suffixe ne nous explique ni les irrégularités syntaxiques ni la particularité transylvaine. De plus cette formation n'est pas du tout vraisemblable au point de vue de la création des mots.

D'après *iie* < linea et recens > *rece*, *-îe* transylvain peut remonter à iniens, part. prés. du vb. ineo, inire. Ante iniens nous débarrasse de toutes les difficultés que nous avons signalées. Il explique *întîe* et l'égalité pour le masc. et le fém. après le nom. Devant le nom, *întîe* s'est accommodé aux adjectifs en *-ŭ*, *-ă* pour deux raisons : 1° sous l'influence peut-être de primus qui existait encore en roumain primitif, comme l'attestent megl. *prima* [3] masc., *primă* fém., adv. *din primă* < primo (pour *-o* > *ă* cf. *după* < depost, slave sŭto > *sută*), *primar*, *primăvară* ; 2° parce que *întîe* était senti de même que alter > *alte* (v. l'article sur *R* caduc) comme le plur. fém. ou neutre, voilà pourquoi on lui a fabriqué un singulier nouveau *întîiu* comme on a fait pour *alte-alt*. Après le nom, il est resté invariable et a fini par prendre la préposition *de* comme beaucoup d'autres adverbes, d'où *dîntîe* ou *dintîiu*.

Quant à ante iniens « le précédent », dans la fonction de l'adjectif numéral ordinal, sa naissance peut s'expliquer par

1. *Romania*, XXX, p. 113.
2. Voir là-dessus Sanfeld-Jensen, *Gröber's Grundriss*, 2e éd., I, p. 527 sq.
3. *-a* au masc. est *-a* < hac.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

secundus (en usage[1] encore dans le latin vulgaire dans cette fonction), participe de sequor, qui veut dire proprement « le suivant »[2].

D'autres séries d'adjectifs numéraux ordinaux sont formées en roumain d'une manière tout à fait opposée à celle qu'on trouve dans d'autres langues romanes. Il faut, par conséquent, y voir quelque chose de non-roman, un calque linguistique où les mots sont romans, mais où l'idée est empruntée à une langue étrangère. On prend, comme on sait, l'article *al a*, et le nombre cardinal auquel on ajoute l'article enclitique suivi facultativement par la particule renforçante *a* < hac : *al treilea*, *a treia* « le troisième », etc. J'y vois un calque linguistique fait sur le slave, l'albanais ou le néogrec. A partir du nombre 5, en slave, on forme généralement les adjectifs numéraux ordinaux d'après le nombre cardinal avec l'adjonction de la terminaison de l'adjectif à la forme pronominale. Cet adjectif se décline selon la flexion pronominale : 5 *pet* : bulg. *péti*, serbo-cr. *pêtī* « cinquième », 6 *šest* : bulg. *šesti*, serbo-cr. *šêstī* « sixième », où *-ī* remonte au pronom démonstratif *ĭj* = lat. *ille*. Le roumain procède de la même manière avec la seule différence qu'il étend l'usage slave jusqu'aux nombres qui précèdent 5, à 2, 3, 4, pour lequel, en slave, l'usage est différent. Avec le roumain, c'est l'albanais qui s'accorde le plus. Il forme des adjectifs ordinaux en ajoutant *-të* d'origine pronominale lui-aussi au nombre cardinal à partir de 2 : *dy*, *tre*, *katër*, *pesë* : *i dysë*, *i tretë*, *i kátërtë*, *i pésëtë*, etc. L'analogie des deux systèmes est ici complète. En néogrec, à partir de 5, on prend simplement le nombre cardinal en le faisant précéder de l'article : ὁ πεντε etc., ὁ τριάντα etc., ὁ ἑκατό etc. C'est donc un trait balcanique.

9. ITAL. *CUCCHIAIO*

Nucleu, *nuclea > *nocciolo*, *nocciola*, cochlea > coclia (*Appendix Probi*) > sic. *kóttsula*, etc., napol. *koččolę* (*REW* 2011), trochlea > napol. *t(e)rócciolę* (*REW* 8929), trublium

1. *Archiv für lat. Lexicographie*, V, p. 463.
2. Walde, *op. cit.*, 2e éd., p. 694.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

τρύβλιον) > ital. mérid. *trufolo* (*REW* 8940) ne s'accordent pas[1] avec cochlearium > *cocliarium* (*Appendix Probi*) > *cucchiaio* et biblia > *bibbia*. *Cucchiaio* montre, au premier abord, un traitement de *cl̥i* identique à celui *ᵛclᵛ*, tandis que nucleu, etc. supposent la métathèse de l̥i > il : *nucila, *cocila, *trocila, *trufilu. La pénultième y a été traitée après comme dans angelus > *agnolo*.

Pour ce qui est de *cucchiaio*, on l'explique le plus aisément en admettant la disparition du premier *i* causée par le second *i* : *coclariu qui s'est ensuite développé régulièrement. Que cette explication soit juste, cela est prouvé par les formes du dialecte de Bologne *cuslir*, de Sienne[2] *cusliere* ou *cousdiere*[3], vegliote *scoler*, *sculiera*[4] (avec la métathèse de *s*) où il faut voir la même métathèse de *li* que dans nocila etc. ; *cocilariu a eu le même traitement *ci*[1] que amicitate > *amistà*[5].

A ces cas de métathèse, Schuchardt compare très justement en français Confluentium > *Confolens*, *Coufoulens*, à quoi j'ajoute Drūentia > *Durence*.

10. CHUTE DE *R* FINAL

La caducité de *-r* final dans les polysyllabes peut être constatée dans les inscriptions de beaucoup de provinces de l'empire romain : *frate* au nominatif est attesté en Dalmatie (*CIL* III

1. Ce désaccord a été déjà examiné en partie par Schuchardt, *ZfrPh.*, XXII, 398, et XXIII, 332 sq., qui en a donné l'explication juste. Si je reprend encore une fois la question, c'est qu'il y a quelques petites différences entre ma pensée et celle de Schuchardt.

2. Cf. Hirsch, *ZfrPh.*, IX, 521.

3. *sl* étant un groupe de consonnes peu usuel dans le corps du mot, la langue s'en est débarrassée en lui substituant un autre groupe, cf. la substitution de *rl* à *sl* dans le fr. *berlue* < *bisluca, ital. *berlusco* < bisluscu, fr. *feslon* > *frelon* par l'intermédiaire de **ferlon* (Settegast, *ZfrPh.*, XVI, 388 sq., *REW* 9422) < vizzeloch. Le toscan évite ce groupe en y introduisant une voyelle svarabhactique : *cusoliere* chez un Florentin du XIVᵉ siècle (Schuchardt, *loc. cit.*).

4. Bartoli, *Dalmatische*, v. II, 244. La métathèse y a été causée par le groupe inusuel *sl*.

5. C'est avec raison que Schuchardt rejette l'explication d'Ascoli, *Arch. gl. it.*, XIV, 469 qui voit en -cil- > *sl* une trace de l'ancien ombrien.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

9029) de même qu'en Gaule [1]. On lit ce même mot sans *r* dans les inscriptions d'Afrique, non seulement au nominatif, mais dans la flexion : *frati*, *frates* de même qu'en Dalmatie *fratibus* (*CIL* III 2582). Meyer-Lübke [2] en conclut que les formes *frati*, *frates* donnent raison à ceux qui sont disposés à voir dans ce *frate* non pas un nominatif, mais plutôt un produit de dissimilation. Ce serait, par conséquent, la chute de *-r* causée par la dissimilation. Dans mon étude sur le latin vulgaire de Dalmatie (p. 42, § 75), j'expliquais moi aussi *fratibus* comme dû à la dissimilation.

Il y a cependant des inscriptions qui présentent des exemples où la disparition de *-r* final n'est pas due à la dissimilation. En Dalmatie par ex. *pue* pour *puer* (III 3107), *Plato* (III 12772) pour le nom de personne illyrique *Plator*, ensuite *mate* (III 7465). Le roumain et les restes latins en albanais qui sont issus de la latinité balcanique possèdent de même à côté de nombreuses formes où la disparition de *-r* final peut avoir été provoquée par la dissimilation, telles le roum. *frate* [3], imperator > roum. *împărat*, alb. *mbret*, soror > roum. *soru*, praebyter > roum. *preot* [4], alb. *prift*, vegliote *prat* [5], deux cas où il faut

---

1. Pirson, *op. cit.*, p. 106.

2. *LbfrgPh.*, XXXVII, 16, dans son compte rendu sur Pieske, *De titulorum Africae latinorum sermone questiones morphologicae*, 1913.

3. Le roumain en possède aussi un dérivé qui ne peut être considéré comme une création roumaine : *fîrtat*. Ce mot a le même suffixe que pateratus « père adoptif » (*CIL* XIII 1829, cf. Pirson, p. 243). Ce suffixe n'étant pas très vivant en roumain, il faut en conclure que le mot a été créé par le latin vulgaire. D'après *fratibus* on peut supposer *fratátu.

4. *o* ne remonte pas à *b*, mais à *y* grec > lat. vulg. *u*, *o* cf. *martores* (cf. *Pojave* p. 35 § 55), *vbv* étant tombé en roumain. L'accent primitif était *préot* qui s'est conservé dans le nom de lieu serbe *Pirot*. La même dénomination se trouve aussi chez les Albanais. *Prift* est le nom d'un village sur le fleuve Semeni (prononcé dans cette contrée Sěm) = serbo-cr. Cijevna.

5. A côté de *pratro* ou *pretro* (Bartoli, *op. cit.*, II, 373 et § 501) : le vegliote a conservé les deux cas comme en *saur*, *seraur* < soror. La forme serbo-croate de ces contrées *prvad* (v. sur ce mot maintenant quelques preuves malheureusement fort incomplètes chez Mažuranić, *Prinosi za hrv. prav. povj. rječnik*, p. 1187 sq., s. v.) ne remontant pas au latin balcanique, mais au vénitien *prevede* (*bre* > *pr* comme dans breviarium > *brvijal*, pri

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'attribuer à une autre cause : auceptor > alb. *kift* cf. *REW* 68, alter > roum. *alt*, *-ă*. Cette dernière forme semble à première vue bien curieuse. Elle est cependant très claire, si l'on admet la chute de *-r* comme dans *pue* de l'inscription de Dalmatie. Alter s'est changé en *alte qui, ayant la même désinence que le nom. pl. fém. ou neutre, a dû nécessairement être compris comme pluriel. Cette forme alte a engendré à son tour un fém. sing. *alta > roum. *altă*, un plur. masc. *alti > roum. *alți*, d'où le sing. *alt*, *altul* [1].

Voici d'autres preuves de la chute de *-r* final dans les inscriptions : *marma* à côté de *marmar* dans le *Carmen arvale* (*CIL* I 28), *inclinabilite* IV 5406, *sempe* XII 2085 (l'exemple prouve peu, inscription métrique), ensuite les exemples qu'en donne Schuchardt (*Voc. d. Vulgärlat.* II 390–3) : *Maio* [2], *Mino* (deux fois, cf. *CIL* I 78), *Juneo*, *mate*, *frate*, *Alexande*, *soro*, *uxso*, *pisto*, etc. à quoi il faut ajouter *censento* de la *Lex repetundarum* (*CIL* III 198, 77).

L'italien lui aussi possède des exemples du même fait a) avec dissimilation : Farfar (fleuve) > aujourd'hui *Farfa*, *frate*, *prete*, *suoro-suora*, *marmo* ; b) sans dissimilation : *cece*,

---

vilegium > *brvelež*, *e* > *ə* > *a* comme dans missa > *maša*) ne prouve malheureusement rien pour cette latinité.

1. V. l'article VIII sur *Intîiŭ*. Cf. aussi le serbo-cr. *frŭla* < roum. *fluer* > *frule* qui a été considéré comme plur. en serbo-cr., d'où le sing. *frula*.

2. Le vegliote conserve *-r* final en *mauro* à côté de *majuor* (Bartoli 203, III, § 431). Il semble qu'il ait existé aussi un accusatif **maor*, si j'interprète bien le nom de lieu *Zermaor* dans l'île d'Arbe (*Monumenta histor. Slavorum merid.*, V, p. 231, a. 1334) en posant **Cerrum maiorem*. Bartoli (II, 204) donne aussi *mdur*, *maúr*, pl. *mauri*, fém. *maura*. Il est tout à fait possible que *mauro* ne soit que le nominatif maior avec la métathèse *-or* > *ro* comme dans *quattro* des langues romanes. En tout cas le vegliote a conservé le *-r* final suivi d'une voyelle. Meyer-Lübke (*REW*' 6365) dit du vegl. *pauper* qu'il représente pauper ou pauperu. D'après *prat*, il faut se décider pour la seconde possibilité. En vieux dalmate, on a eu cependant la chute de *-r* par dissimilation, lorsque ce *-r* devenait final dans le développement roman. Cela est prouvé par Tragūrium > régulièrement en serbo-croate *Trȍgīr*, tandis qu'en dalmate, avec la chute de *g* devant la voyelle vélaire comme dans *Lausta* pour *Lagosta* (serbo-cr. *Lastovo*), *Rausa*, *Raugia* (forme toscanisée), Ραύσιον chez Porphyrogénète etc., on a *Traorensis urbs* chez Dandolo, aujourd'hui *Traù* sans *-r* final. Voir là-dessus mes études sur la toponymie illyrique, *Glasnik h. h. zem. muzeja*, XXXII, 30, 43.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pepe [1], *maggio* d'où dans la toponymie *Valmaggia*, *pate* chez Ristoro d'Arezzo et dans la *Lauda dei disciplinati di Urbino*, *mate* (Monaci, *Chrest.*, n° 177[2]52), *moglie*, *erro* chez Lambertuccio Frescobaldi.

La disparition de *-r* final n'est cependant générale ni en roumain ni en italien. On y trouve au lieu de ce phénomène la métathèse qui, limitée aux mots typiques, s'observe dans toutes les langues romanes : ital. *sempre*, *quattro*, roum. *patru* [2], *între*, *spre*. Suivant la manière de voir acceptée généralement aujourd'hui, la métathèse s'est produite ici dès le latin vulgaire pour des raisons que j'ignore. La métathèse de *între*, *spre* est peut-être due à intra, supra. Mais pourquoi *quattro*, *sempre* ? Y a-t-il lieu de penser que dans *quattro* elle était suggérée par quadraginta > *quarranta* ? Mais quel pouvait être le motif de la métathèse et de la conservation de *-r* en *sempre* ? Peut-être la tendance à finir tous les mots par voyelle, qui s'accentuait en latin vulgaire de plus en plus, a-t-elle été le plus fort agent de ce phénomène. Mais sans doute aussi la flexion entrait en jeu pour la conservation de *-r* final, et la langue, poussée par le désir de la fin vocalique, a préféré la métathèse. C'est ainsi que s'explique le plus facilement le vegliote *mauro* à côté de *maiuor*, *maor* (v. la remarque n° 7) et le roumain *mare* qui reproduisent d'ailleurs exactement maior > *mairo. La diphtongue *ai* étant inusitée en latin vulgaire, la langue s'en débarrassa de la même manière que l'ital. magiďa > **maida* > *madia*, en rejetant *i* dans la syllabe suivante. Le nominatif *mariо > *mariu, après avoir donné le pluriel régulier *mari*, fut réformé, d'après *care-cari* < qualis et *tare-tari* < talis, en *mare*. Le vegliote, par contre, préféra remplacer *ai* par *au*.

On peut cependant poser pour règle que *-r* caduc final, dans le latin vulgaire, était limité sporadiquement aux polysyllabes

1. Le vegl. *pepro* de même que le serbo-croate *pàpar* gen. *pàpra* et l'a. ital. *pevere* remontent à *peperem après passage à la catégorie des masculins.

2. Pour le vieux ragusain, il faut supposer peut-être la même forme. Je lis dans l'office slave conservé dans la bibliothèque du musée de Sarajevo et qui date de 1531 *patro tempora* pour le 28 février. Cet office avait pour origine sûrement le diocèse de Raguse, puisqu'il indique qu'on célèbre au mois de juillet (ici *lul* < juliu) la main de saint Blaise, patron de Raguse (*ruka od Vlasij*).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

où la métathèse ne s'était pas produite. La chute de *r* dans per > roum. *pe* doit par conséquent être expliquée de la même manière que *brez* > *bez*, *crez* > *cez* en serbo-croate, c.-à-d. par la dissimilation qui s'est produite dans des cas où le mot suivant renfermait un ou plusieurs *r* : *pe gură*, *pe iarbă*, *pe însărate*.

11. *SALVATICUS, DALMATICUS*, etc...

De l'assimilation progressive silvaticus > salvaticus [1] du latin vulgaire on ne donne pas d'autres exemples [2]. Un cas tout à fait identique est cependant delmaticus, Delmates, Delmatia, formes originaires du pays illyrique, puisqu'elles sont tirées à l'aide d'un suffixe illyrique de la ville Delminium > en serbo-croate *Duvno* [3]. On trouve de même le nom de personne Delmatius. Grâce à l'assimilation *e-á* > *a-á*, on rencontre partout dans l'empire romain dalmaticus, Dalmatae, Dalmatia, Dalmatius [4]. Il n'y faut pas voir une particularité due à la prononciation illyrique, comme je l'ai cru à tort dans mon étude sur le latin vulgaire de Dalmatie (p. 26 § 29).

D'autres exemples de l'assimilation vocalique dans les inscriptions de cette province sont : *stilibatam* < στιλεβάτην *CIL* III 9302 [5] pour *i-o* > *i-i*, *Sucundus* < Secundus III 8552 pour *e-ú* > *u-ú*, cf. *cucuta* pour *cicuta* en roumain, en albanais et en serbo-croate.

---

1. Cf. en serbo-croate *Salbestar* < Silvester. *Salbe* à Zadar, Rab, etc. que Jireček, *Romanen*, I, p. 56 et III, p. 57 considère comme appartenant à *Salvius*, pourrait bien être un hypocoristique de *Salbestar*.

2. Cf. Meyer-Lübke, *Einführung*., 3e éd., § 139.

3. Cf. là-dessus mon étude sur la toponymie illyrique, *Glasnik b. h. zemalj. muzeja*, XXIX, p. 128, 141 sq.

4. Dans les noms de lieu méridionaux seule la forme Dalmatius a laissé des traces. Cf. mon étude sur -acum, -ascum etc., p. 80, nº 105. La France septentrionale et la Prusse rhénane ne présentent rien, cf. Kaspers, *Etymologische Untersuchungen* etc., p. 71, nº 113 ; *Die -acum Ortsnamen des Rheinlandes*, p. 13. Faut-il y voir un simple hasard ?

5. Diehl, *Vulgärlat. Inschriften*, *Kleine Texte*, nº 62, nº 1319.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

12. *M* ET *N* FINAUX

En toscan il y a alternance entre *spene* et *speme* > spem, mais toujours *sono* et jamais **sono*. *Spene* et *sono* ne doivent pas cependant être traités sur le même plan que les pluriels en *-iano*, *-ano*, *-eno* pour *-iamo*, *-amo*, *-emo* qu'emploient les anciens écrivains toscans et ceux qui imitent les romans de chevalerie toscans, tels Boiardo et l'Arioste. Nous sommes là plutôt en présence d'un phénomène purement toscan. Les terminaisons en *-n* sont des formes antéconsonantiques, celles en *m* antévocaliques. Du mélange de ces deux formes sont issus *-iano* etc. [1]. *Spene* et *sono* sont, au contraire, des phénomènes romans communs : cf. frç. *rien* < rem, quem > esp. *quien*, roum. *cine* etc. ; ils remontent, par conséquent, au latin vulgaire.

La latinité des inscriptions de toutes les provinces montre le traitement *-m* > *-n* devant toutes les consonnes, devant les voyelles et même à la fin des phrases, dans les polysyllabes aussi bien que dans les monosyllabes. Voyons d'abord les monosyllabes : *con coniuge CIL* III 9002, *con q(ua)* 2436, *con qua* 2385, *con qua* 12973, *cun suis* 8544 = 12788, *spenque* III 1854, *quan nunc* VI 28695, *quen tumulant* CE 1599, *quen ratio* III 8836, *cun coniugi* VI 11645, *cun quem* IX 2657, *cun cuo* VI 18744, *cun quen bixit* VI 26601, *cun c(o)* IX 2891, *cun cenaculis* V 4488, *cun qua* XI 84, *tan cito* VI 6182, *qun quen vixit* XIV 2555, *cun caris* VIII 7156, *con quen vixit* XIV 2346, *cun fratribus* VI 377, *cun filia* III 70, *com quen bixit* III 13271, *cun munimento* VI 10273, *cun Incenuo* VI 2774, *quen omnes* VI 34025, *at die tun* (en fin de phrase) VI 13075, *con alumis* III 8921 [2]. Il ne s'agit pas ici, on le voit, d'un cas de phonétique syntaxique, mais de l'affaiblissement général de l'articulation de *-m* final. Voilà pourquoi le phénomène se présente avec la même force dans les polysyllabes : *numquan nemine* VI 17677, *ad domun Theodotenis* V 7176, *iden Claudia* (trois fois) VI 15282, *eorun. Hoc* (en fin de phrase) X 2244, *salvon et* VI 2120, *curan*

1. V. Meyer-Lübke, *Gramm. stor.-comp.*, p. 197, *Ital. Gramm.*, p. 221.

2. Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, I, § 549, dit que *cum* est devenu *con* devant les dentales, *f*, *v*, et que, de ce cas, il a été ensuite généralisé. Cette explication ne convient pas à la langue des inscriptions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(en fin de phrase) III 9623, *Epetinorun v(otum)* III 12815, *obitun ol[...* III 9667 (avec lettres grecques), *filioruu triun pater* III 10055, *buotun lebη solbet* III 7995, *mimor(i)an posiut* III 1966, *miseran [...* III 9634. Il serait facile d'étendre la liste à l'infini en parcourant tous les volumes du *CIL*.

Le résultat roman est connu suffisamment : *-n* pour *-m* dans les monosyllabes s'est conservé, il a disparu sans laisser de trace dans les polysyllabes. La disparition de *-m* final dans les polysyllabes se constate dès la latinité la plus ancienne [1], si bien qu'on pourrait voir dans le résultat roman un trait de latinité archaïque. Nous ne voulons pas citer ici les exemples des inscriptions, d'ailleurs innombrables, de l'omission de *-m* final dans les polysyllabes, puisque nous n'avons pas l'intention de traiter ici la question de *-m* final. Nous voulons seulement mettre en relief deux faits : 1° que la tendance de la latinité archaïque de faire disparaître *-m* a été suivie par le latin vulgaire et par les langues romanes ; 2° que *-m* final se trouve bien des fois restitué sous forme de *-n* en latin vulgaire dans les polysyllabes. Or, si l'on se pose la question de savoir quel est le facteur qui a aidé à la restitution de *-m* final, la réponse ne peut être que la langue littéraire. C'était elle qui se trouvait aux prises continuelles avec les tendances vulgaires. Pour *-m* final, cette lutte se termine par un compromis bilatéral. La langue littéraire prêta à la langue parlée sa nasale dans les polysyllabes et la langue vulgaire lui donna sa prononciation, l'affaiblissement de la nasale finale. Des graphies comme *domun* sont donc semi-littéraires ou semi-vulgaires. L'affaiblissement est prouvé par les graphies inverses ; *-m* au lieu de *-n* : cf. *posuaerum CIL* III 8971, *posuerum* III 14333 [1], *requiescum* (*Bullettino dalmato*, XXVI, 107), etc. dans toutes les provinces.

Ce fait nous aide à comprendre l'alternance *spene-speme*. Dans *speme*, la langue littéraire a restitué *-m* au lieu de *-n*, la langue vulgaire a favorisé la conservation de *-n*.

Il y a cependant deux cas en roman et dans le latin vulgaire où *-m*, *-n* final a disparu même dans les monosyllabes. C'est le roum. *cu* qui répond à *co ea CIL* III 2708, *co suis* III 10833 (cf. *co speres* X 4915), c.-à-d. que *-m* y a été traité de la même

1. Lindsay-Nohl, *Lat. Sprache*, p. 78, § 65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manière que dans *coeo*, *coire*, *coicio*. D'après ce dernier type on a dans la langue des inscriptions *coius*, *coiux*, *coiugi* [1] pour *coniux* de la langue littéraire. Ce *coiugi* a été conservé en roman par le dialecte de Logudoro : *kojuju* < conjugium, mieux *coiugium (*REW* 2149), *koju(v)are* < *coiugare pour conjugare (*REW* 2148), d'où *koju*, *kojandza*. L'inscription *co ea* nous permet de conclure que le roumain [2] a généralisé, à l'exception de *cu nusul*, la forme antévocalique *co* du préfixe *cum*.

L'autre cas concerne la négation *non*. On a en Dalmatie *no iussa* (?) *CIL* III 13096, en Gaule *no pote CIL* XII 915, ce qui correspond parfaitement à *nu* du roumain, à *no* de l'italien etc. Il y a malheureusement peu d'exemples pour *no*, de même que pour *co* dans les inscriptions. En voici cependant d'autres : *CIL* VI 36377, *no esse bictu*, *no mereti* X 2728, *no dolui*, *no est* XI 932 qui nous attestent l'amuissement dès le latin vulgaire. Le phénomène est déjà très ancien, puisqu'il se trouve sur les inscriptions de Pompéi [3] : *no mala CIL* IV 4398, *no belle faces* IV 4185.

Quant à l'explication de *no* à côté de *non*, je n'ose pas émettre de nouvelles théories. Je renvoie à ce qu'en ont écrit Meyer-Lübke [4], Rydberg [5], Candrea et Densusianu [6]. Je voudrais simplement prouver que les doublets *cun* et *co(n)*, *non* et *no* se trouvaient déjà dans le latin vulgaire. Toute explication scientifique doit en tenir compte et ne doit pas envisager le problème du point de vue d'une seule langue romane.

---

1. Cf. Stolz, *Hist. Gramm.*, v. I, p. 246, § 238.

2. Candrea et Densusianu, *Dict. etim. al limbii romîne, el. lat.* p. 66 disent que *cum* a perdu *-m*, lorsqu'il était atone, et, qu'en position accentuée, il se conservait sous la forme *cun* dans *cu nusul* < cun ipso illo. Mais, étant préposition, il était toujours atone. L'accent n'explique rien. *Cu nusul* prouve que *cun* s'est conservé en position intervocalique. Il y a le même rapport entre *cu* et *cun* qu'en a. fr. entre *nen* (antévocalique) et *ne*, cf. Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, I, § 550.

3. Il faut corriger l'indication de Meyer-Lübke, *Hist. franz. Gramm.*, 2e et 3e éd., v. I, p. 45 que *no* à côté de *non* se présente depuis le VIIe siècle.

4. *Rom. Gramm.*, I, § 550, *Hist. franz. Gramm.*, 2e et 3e éd., § 38.

5. *Zur Geschichte des franz.* 2, 212, 875 sq.

6. *Dict. etim.* etc., p. 186 *s. v. nu*. Leur explication n'est pas juste : *ne* dans les composés est sans doute slave. L'assertion que *nun* a perdu *n* devant les consonnes ne tient pas compte du fait qu'on a déjà dans les inscriptions *no est*, *no esse*, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

13. ITAL. *TESTÈ, TESTESO*

L'ital. *testè, teste(s)so* « nuper, naguère » attend toujours une explication définitive. Qu'il s'agisse en **estesso* de ce mot istum + ipsum (sous-entendu tempus, cf. *adesso* < ad id ipsum) c'est ce qu'on paraît admettre aujourd'hui généralement [1]. La disparition de *-so* en **estesso* ne fait pas de difficulté, car elle trouve sa complète analogie en *giù, sù* à côté de *giuso, suso* et s'explique aisément par une haplologie syntaxique, dans des tournures telles que *testesso sono, giuso sono, suso sono* etc. [2]. Ce n'est que la consonne initiale qui nous embarrasse sérieusement. Ce *t-* trouve cependant son explication dans les adverbes de temps formés dans les dialectes italiens au moyen de la préposition intus, p. e. à Vicence *tei tempi* [3]. On n'a qu'à admettre la disparition de *in-* comme dans *fra* et *tra* > infra, intra.

14. *IPSAIUS* [4]

Le cas régime féminin du pronom personnel accentué pour la 3e pers. sg. en prov. *leis, lieis* à côté de *lei, liei* est isolé dans les langues romanes. Cet *-s* final est fort déconcertant. M. Anglade [5] se contente de déclarer que l'adjonction de *-s* est obscure. En prov., il apparaît encore dans *celeis, celieys* à côté de *celey, celiey* [5].

Une inscription de la province de Dalmatie nous aide cependant à comprendre cet *-s*. Ce *leis* n'est que le génitif illaeius[6] formé d'après queius, dont on a assez d'exemples, et employé dans la fonction de datif de même que le génitif pluriel illorum dans les langues romanes.

---

1. Diez, *Etym. Wörterbuch der rom. Sprachen*, 4e éd., p. 406. Quant à *-so* pour *-sso*, j'adopte l'explication de Diez, *op. cit.*, et en partie celle de Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, III, § 488.

2. Cf. *piede* + la préposition *di* > *piè di*.

3. Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.*, III, § 206.

4. Je reprends ici en précisant ce que j'ai dit en serbo-croate dans mes *Pojave vulgarnoga at. jezika* p. 17, 69 et 103 et dans le dernier fascicule de *Starinar* de Belgrade.

5. *Gram. de l'ancien prov.*, p. 247, 242.

6. Cf. Thomas, *Essais de philologie fr.*, p. 336.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Voici cette inscription (*CIL*, III, 14014) qui est à même de jeter un jour décisif sur la forme *leis* et l'emploi du génitif singulier au lieu du datif :

D M
Aureliis Fortunioni et Felicissime, qui vixserunt anus XC ;
fecit en emmimoriam Aurelia
Quarta Aurelio Procino, carissimo marito, et sibi ipsaius,
Qui vixserun in uno annos
..XIX. Procinus vix(it) anos LXXX.

Sibi ipsaius est sans aucun doute pour *sibi ipsi*. Ce curieux datif nous aide à expliquer, en outre, la formation de queius et de illaeius. Il nous montre que ipsaius provient évidemment du nominatif féminin ipsa avec adjonction de la terminaison -ius d'après le modèle de qui-cuius[1]. Le classique ille ayant été changé, sous l'influence de qui, en *illī, il était naturel que *illī suivît son modèle aussi au génitif et au datif : illuius, illui. Qui-cuius créa, à son tour, l'illusion que le génitif n'est que le nominatif élargi au moyen de l'adjonction de la terminaison -ius[2]. D'après le nominatif fém. quae on forma le génitif queius ce qui entraîna *illī à faire au génitif fém. illaeius. Le nominatif fém. ipsa en fit autant : ipsaius.

L'inscription montre encore le génitif ipsaius employé pour le datif féminin, ce qui n'a rien de surprenant : la confusion de ces deux cas dans la langue des inscriptions et illorum[3] pour illīs dans les langues romanes, le justifient suffisamment.

---

1. D'après *ipsaius*, on s'attendrait aussi à **illaius*. Cette forme n'est pas du tout imaginaire, puisqu'on a en Macédoine le méglénite *laĭ* pour *luĭ*, p. e. *laĭ popădia*, cf. *ZfrPh.* XLI, p. 81. Il en est peut-être de même pour le dat. fem. de *qui*. Dans les inscriptions d'Espagne, M. Carnoy, *Le latin d'Espagne d'après les inscriptions*, 2e éd., p. 245, a constaté pour ce cas *quai*, forgé d'après le nom. *qua*. L'introduction de la voyelle du nom. est prouvée aussi par *heius* pour *huius* se rattachant à uxor, *CIL*, III, 3917 et par l'acc. *henc* (s. e. memoriam) pour *hanc*, *CIL*, III, 12484, évidemment d'après le nom. *haec*.

2. Cf. la graphie *quius* pour *cuius*, *CIL*, III, 8935 (douteux).

3. *Ipsorum* est attesté aussi dans la fonction du datif pluriel. Voici le texte entier de l'inscription (en Bosnie, *CIL*, III, 14614) : *D(is) M(anibus)*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

15. LAT. VULG. *INPSUIUS*

M. Mario Roques, dans son compte rendu très détaillé du livre extrêmement riche d'idées de G. Mohl, *Romania*, XXIX, p. 287, et M. Antoine Thomas, *Essais*, p. 337, note 2, étaient disposés à adopter l'explication de M. Hula, *Arch.-epigr. Mittheilungen*, XIII, p. 94, en ce qui concerne INPSVIV de l'inscription de Salone, *CIL*, III 2377 + 8626, qui se trouve actuellement au Musée de Spalato, et à ne pas compter cette forme parmi les vulgarismes latins. Au contraire, dans mon étude sur le latin vulgaire des inscriptions de Dalmatie, je ne partageais pas cet avis. Je suivais plutôt Mommsen et Hirschfeld qui y voyaient un représentant du classique ipsius. Cet *inpsuius*, je l'avais comparé, de même que Mohl, au roum. *însu* dont *n* s'explique par une fausse régression remontant peut-être déjà au latin vulgaire où *ns* donnait régulièrement *s* (prononcé aussi *ss*). Or, dans isse pour ipse qui nous est suffisamment attesté, il a pu se produire le même phénomène. Un cas tout à fait semblable nous est fourni par *uxorare > roum. *însura* où le représentant vulgaire de *x* > *ss* est également remplacé par *ns*. *Inpsuius* épigraphique serait, par conséquent, une formation hybride, semi-vulgaire et semi-littéraire.

Cependant les doutes d'autorités si compétentes dans ces questions m'ont fait faire des recherches nouvelles sur la manière de voir de M. Hula, suivant lequel il faudrait interpréter ce groupe de lettres comme une abréviation de *inp(ensis) s(uis) viv(ae) f(ecerunt)*. Je me suis procuré un calque de l'inscription et, j'ai consulté là-dessus une autorité dans le domaine de l'épigraphie latine, M. Cagnat.

Voici le résultat auquel j'ai abouti. L'inscription, aux caractères très nets, est très lisible. Il n'y a, du reste, que la première lettre de la sixième ligne qui prête à discussion. M. Hula, *o.c.*, a très bien vu que malgré la fêlure qui s'est produite à cet

---

Aurelia Marcellina vixit an(nos) XLV, *pia mater. Et Bonus et Urbanus Marcelline infelic[i]ssime et sibi ipsorum superviventibus titul[um] posierunt*. C'est à dire : « Bonus et Urbanus, ayant survécu à leur mère Marcelline, ont érigé le monument funéraire à elle et à eux-mêmes (*sibi ipsorum*). »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

endroit de l'inscription, la première lettre n'est pas, comme le croyaient Mommsen et d'autres, *S*, mais la partie supérieure de *F*. Le calque que M. Bulič, directeur du Musée de Spalato, a eu l'obligeance de me faire parvenir, permet aussi, suivant M. Cagnat et d'après mon opinion personnelle, d'y reconnaître la partie supérieure d'un *P*. C'est sûrement cette lettre qui a induit en erreur M. Hula et l'a amené à penser que le groupe mentionné ci-dessus était constitué par une série d'abréviations, qu'il s'efforçait de résoudre. Il voyait dans cet *F* comme l'abréviation très connue de *fecerunt*, ce en quoi il avait évidemment raison. Si c'est un *P* et non un *F*, il faut le lire sans doute *posuerunt*.

Mais la syntaxe de l'inscription et son sens intrinsèque s'opposent impérieusement à l'abréviation prétendue en *inpsuiu* qui, d'ailleurs, embrouillerait le sens plus qu'elle ne l'éclairerait. Voici en effet le texte de l'inscription :

D(is) M(anibus)|Iulio Va[le]ntino nutrix. et. Fla|via. Iustina vi|rginia. inpsuiu [f(ecerunt) ou *p(osuerunt]* *pientissimo d|efuncto anno|run plus minus|XXV.*

Le sens est clair. Il s'agit d'un jeune homme, âgé de vingt-cinq ans à peu près, nommé Julius Valentinus, auquel sa nourrice et sa femme du nom Flavia Justina, qu'il avait épousée comme vierge (= *virginia*), ont élevé le monument.

Si l'on adopte l'interprétation de M. Hula, on comprend mal, pourquoi ces deux femmes notent tout particulièrement une circonstance superflue, étant à priori évident qu'elles agissaient de leur vivant, et sans doute à leurs propres frais, tandis qu'elles oublient d'indiquer un point essentiel à savoir la personne dont elles étaient la nourrice ou l'épouse. Si l'on ne veut pas admettre le premier argument, il est impossible d'écarter le suivant qui est de nature syntaxique. Le mot *virginia*, si souvent employé dans la langue épigraphique, resterait dans l'interprétation de Hula, sans un complément qui est cependant nécessaire. Or, comme ce complément ne peut être que eius ou, dans le latin postérieur, ipsius, qu'on pouvait décliner aussi d'après cuius, illuius, il n'y a en somme aucune nécessité à chercher dans ce groupe de lettres autre chose que *inpsuius* même dans le cas où, au commencement de la sixième ligne,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il faut lire *F* ou *P* au lieu de *S*. Dans ce cas, *inpsuiu* de la cinquième ligne serait simplement sans *s* final, comme il arrive souvent à la fin des lignes, probablement à cause du manque de place ou de la caducité de *s* final.

Mon raisonnement a été approuvé par M. Cagnat et j'espère avoir restitué INPSVIV à la latinité vulgaire.

P. Skok.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VARIETÀ PROVENZALI

(*Suite* [1]).

IV

Bertran de Born
NELLE BRICCICHE DI UN CANZIONERE PROVENZALE

Fra il materiale storico e letterario rimasto in Sondrio proprietà indivisa di tre fratelli Romegialli dalla morte del padre prof. Francesco, avvenuta nel 1893, a quella del figlio Fabio, custode e solo abitatore della casa paterna, mancato nel gennaio del 1915, era compresa, e mi fu messa nelle mani nell'agosto successivo, una quarantina di frammenti membranacei, diversissimi di dimensioni e provenienza, ed anche di materia. Aveva servito un tempo a racchiuderli, dopo aver fatto ufficio di coperta per non so qual volume, un breve di Papa Alessandro VI, del 27 febbraio 1499 ; e allora, sulla faccia esterna anteriore, il prof. Francesco, dal quale certamente furono raccolti [2], aveva scritto « PP [3] Studii di iniziali antiche ». Non bene applicabili a tutto il contenuto attuale, queste parole sono ribadite da un « Raccolta di iniziali antiche a mano », riscritto sopra una camicia di grossa carta, sostituita quale involucro al breve pontificio, convertito in contenuto esso stesso. Noto questi particolari, perchè ci danno a conoscere a che cosa si deva la

1. V. *Romania*, XLIX, 63.

2. Non so pensare che ciò avvenisse per opera del padre suo Giuseppe, noto quale autore della copiosa *Storia della Valtellina* pubblicata a Sondrio in cinque volumi dal 1834 al 1844. Bensì il figliuolo avrà tratto almeno in parte i frammenti da roba già posseduta dal padre. Questi mancò improvvisamente (del fatto serbo vivo il ricordo) il 29 gennaio del 1861.

3. « Pergamene » ?? O « Pergamene P. », sicchè il secondo P indicasse una provenienza, un casato ? « Paravicini » ?

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

conservazione di ciò che qui mi faccio a illustrare, e che, concesso a me con questo scopo dal fratello superstite al tempo del ritrovamento, è ora di spettanza del Comune di Sondrio. Poichè la « Raccolta storica Romegialli » fu nel 1917 acquistata e donata a quel Comune dall'Ing. nob. Giuseppe Paribelli, in memoria del figlio Giacinto, caduto nobilmente sul Tonale nell'agosto del 1916.

Con ben grata meraviglia, in mezzo alla massa di roba latina d'interesse men che mediocre, mi apparvero due frammenti volgari, di cui subito un « Bertrans de born » e un « Bertrans », evidentissimi per essere scritti in minio [1], determinavano la natura. Essi ci furono salvati da due iniziali di diversa grandezza con figure umane, alle quali se ne aggiungono tre — due minori, una maggiore — rabescate. Poco ci volle per vedere che s'aveva a fare con residui di poesie del più accanitamente bellicoso fra i trovatori, e delle « razos » loro date a corredo. E presto fu chiaro altresì anche per semplici osservazioni materiali che i due frammenti si facevano seguito senza intervallo, e ne avevano costituito uno solo, colle due iniziali figurate da una stessa faccia, colle rabescate dall'altra: superiore il frammento dove s'ha l'iniziale minore, inferiore l'altro. Con forbici fu eseguita la divisione, che dovette avere per scopo l'isolamento di ciascuna delle due iniziali. Ma il taglio fu fatto in modo, che una piccola coda del rabesco dell'iniziale superiore rimase nel frammento inferiore, producendo il vantaggio di indicare subito a noi il punto preciso in cui, per la reintegrazione, i lembi dovevano essere fatti combaciare [2]. Ed anche il nesso di *st* con cui principia la scrittura del rigo inferiore, ha subìto scissione. Solo la conoscenza e l'esame dei testi permettono invece di stabilire che la faccia figurata costituisce il *recto*, e che l'altra — quella che, in condizione di pelle, portò il pelo — è il *verso*.

La scrittura era a due colonne; e di esse il frammento supe-

1. Si avverta che il minio, alla vivacità del colore, aggiunge un'aderenza tenace alla pergamena, tale da far sì che quanto è scritto con esso rimanga intatto in pagine dove le parti nere sono cadute e devono essere faticosamente ricavate da semplici tracce.

2. Attualmente, per cura dell'esimio e cortesissimo Prefetto della Biblioteca Vaticana Monsignor Giovanni Mercati, i due frammenti sono anche stati mirabilmente ricongiunti.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

riore, che chiamerò *A*, ci serba intere nel *recto* le linee della prima e principii della seconda. Nel *verso* avviene, naturalmente, che s'abbian per contro le fini della colonna prima e per intero le linee dell'altra. Ma tanto al *recto* quanto al *verso* i moncherini presentano anche questa particolarità, che la parte di pergamena su cui essi sono scritti è annerita. Ciò ripete indubbiamente il perchè da un uso, ben remoto dalla mente di chi trascriveva e faceva trascrivere, a cui dovette servire il nostro lambello per un tempo più o meno lungo. Di uno stato intermedio s'hanno nel *verso* altri segni. Si vede che esso fu staccato da una superficie a cui era ben aderente, sicchè il distacco non avvenne senza sbucciatura ; e due piccoli brani, il secondo di grandezza doppia, che ricoprivan lo scritto negli angoli superiore e inferiore di sinistra di *B* e che io, bagnando, potei invece togliere innocuamente [1], indicano che l'aderenza, almeno in parte, era con altra pergamena, sottile e immacolata. Quale propriamente l'uso a cui alludo, non so stabilire. Le circostanze paiono escludere quello a cui anzitutto si penserebbe : copertura di libro o fascicolo. Se mai, guardia interna ; ma neppure questa ipotesi appaga. E nemmeno appaga la congettura che il brano entrasse a far parte del riempitivo, così ricco di sorprese, di qualche rilegatura pergamenacea floscia. Forse esso, con altre parti perdute, servì a ricoprire, internamente o esternamente, una scatola o che altro si voglia. Da « une ancienne boîte en carton recouverte de feuilles de parchemin », provengono i frammenti del *Mainet* in alessandrini, pubblicati e illustrati da Gaston Paris nel volume IV della *Romania*, pp. 305-37. Nè con ciò sono punto esaurite le ipotesi [2].

Ciò che sono venuto esponendo riceverà evidenza e complementi dall' osservazione del facsimile fotografico ; il quale alla sua volta non può fare a meno di una trascrizione, che, aiutata dal ravvivamento che i caratteri ottengono quando siano inumiditi [3] e dal raffronto di testi integri, se non va esente da lacune,

1. Del resto anche prima di togliere ero riuscito a leggere, bastando l'inumidire per ottenere la trasparenza. La nettezza, dal lato interno, del taglio di questi brani, dà da riflettere.

2. Qualcuna me ne ha affacciato, senza osar di risolversi, l'espertissimo bibliotecario della Vaticana.

3. All'inumidimento si è ricorso anche per la fotografia parigina da cui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

troppe non ne lascia sussistere [1]. Metto in corsivo le lettere semisvanite; tra parentesi quadre, di norma, ciò che è svanito del tutto. Sciolgo i compendi usuali; ma conservo la grafia *dōna*, d'intenzioni non sicure, e parimenti *cōlausel*. Segnalo qui certe lettere rosse mal discernibili (TES.FES con TE.FE in forma di nesso ??) a misteriosa nel margine esterno accanto al Q miniato e figurato; e un'asta, ben chiara, pure di minio, accanto al gran G sottoposto. In quest'asta, nonostante la mancanra di punti fiancheggianti, sono portato a vedere la cifra « I ».

(*Trascrizione diplomatica*).

A r°.

de grans bens e de grans mals.

Bertrans de born [2].

QAn lo reis Enrics ac renduda gracia
a Bertram de born elac laisat della
preison. elac rendut autafort [e] ac
dich que ben deuia estre seiner. el reis Ri*charts* [3] per abri
qe adons era coms de piteus lac perdonat so mal couenga
talan. el si fo mout alegres e gais e *co*[mense]t *a* iab mi per
des a gereiar Naseimar [4] lo uesco[nt delemotges] dun c[orr]e
en talairan lo seingnor de monteignac *en am* NOm ca
blart lo fraire del conte de pereguors. etot cels ni tor

proviene il facsimile. Il quale di ben poco si sarebbe avvantaggiato, se la fotografia fosse stata eseguita dopo che alla Vaticana l'originale, oltre che ricongiunto, era stato ripulito e spianato.

1. Eseguii la trascrizione in condizioni mie visive notevolmente migliori delle attuali; il che non toglie che qualche cosa abbia potuto correggere anche ora. Nè sono state senza frutto (oltre a rassicurarmi) le revisioni a cui volonterosamente si sono sottoposti quegli acuti decifratori e consumati paleografi che sono Luigi Schiaparelli ed Enrico Rostagno.

2. Oltre a un punto rosso (com'è in rosso il nome) situato alquanto in alto, ce ne sono tre altri neri meno spiccati, che forman con esso un rombo.

3. La lettera finale non sembrerebbe *s*; eppure dev'essere.

4. Alla prima asta della *N* l'essere apposto un poco in basso il trattino rasversale dà un aspetto fallace.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

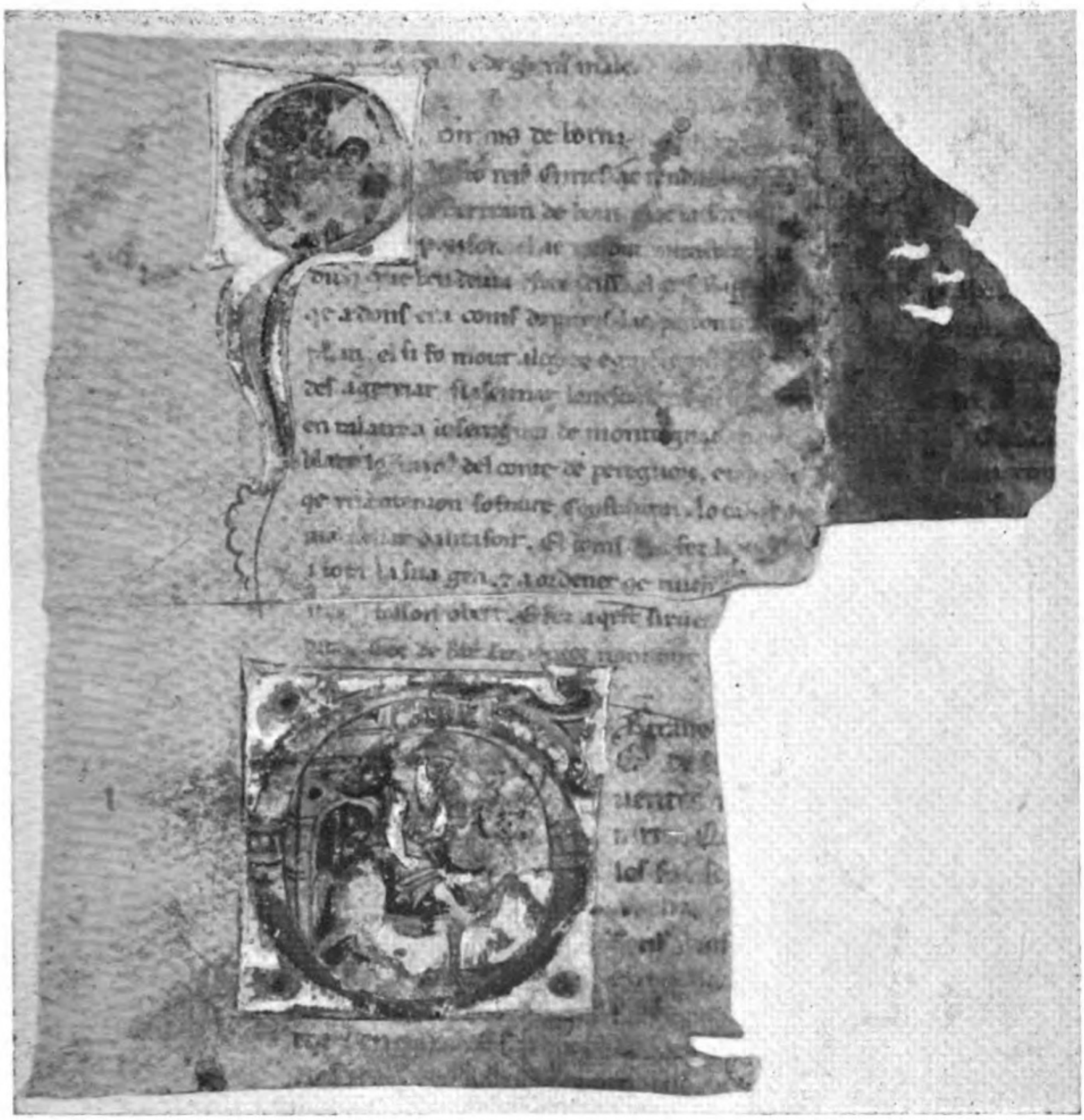

Fragmento Romegialli (*recto*).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

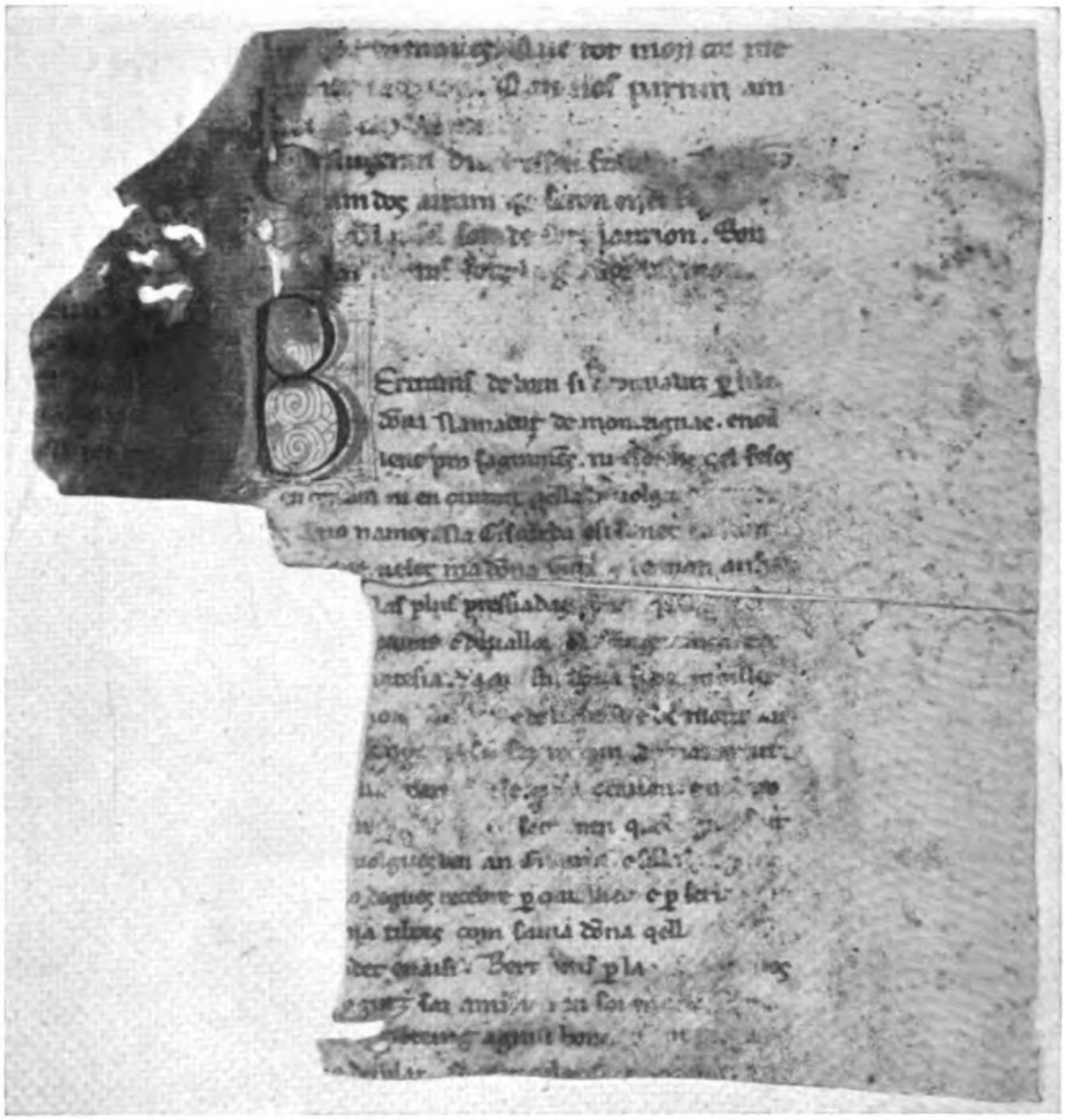

Fragmento Romegialli (*verso*).

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

qe mantenion so fraire Constantin. lo ca*l el* a mon sei
uia cassat dautafort. El coms, .*R*. [1] fez li a[ida]
a tota la sua gen. e [2] a ordenet qe tuich [3]

*B r*o.

stel [4] [li] fosson obert. E fez aqest siru*en*
dit*z*. Ges de far siruentes nom tart*z*

Bertrans
Es def*a*
uentes n [5]
tartz, Q*e* [6]
los fa*s* [7] se*s* [8]
*a*fanz. T
sotils mos
e m[a]*rtz qe*
sa*i guard*
tot*z* eng*ans*. E sai tant de sor
... es..... [9] *co*nte nil rei. No

G

*A v*o

. ioi *que manq*ues[10] Que tot mon cor me
*tor*net iauzion. Qan nos partim am
doi al cap del *p*on.

G Auçeran durt esson frairen R[aim] on
amdos aitam qe seron mei se[gon][11]

---

1. Che s'abbia qui *R*, non so dubitare.

2. In forma di sigla.

3. Il rigo fu mutilato insieme con tutti quelli del secondo frammento. Senso e spazio domandano quale complemento *li uis del ca*.

4. Dello *st* in forma di nesso s'ha in *A* il coronamento.

5. Di questa *n* rimane la metà.

6. Il medesimo è a dire dell'*e*, od *u* che fosse.

7. Che la lettera finale sia *s* anzichè *z*, è assai probabile, sebbene non sicuro.

8. E qui pure l'*s*, d'altra forma, è probabilissima.

9. È recisa fino a questo punto la parte inferiore del rigo ; e non essendo questo il solo guaio, non mi riesce di rilevar nulla con sicurezza, a eccezione della seconda lettera. Spiace, perchè gl'indizi sono di una lezione non consueta.

10. Nonostante le apparenze, che porterebbero a leggere altrimenti (*insnaues* o *insnoues*), finisco per persuadermi che non s'abbia qui una lezione nuova.

11. Del *g* non v'è che un residuo ; dell'-*on*, nulla.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lo
de
autre
mantas
el mon
lon Mas
El rescon

SI còlausel son de sotz laurion. Son
las autras sotz la gensor del mon.

BErtrams de born si fo [1] acomiadaz per sua [2].
dōna Namaeutz [3] de montaignac. e noil
tenc pro sagramens. ni esdichs qel feses
en contan ni en cantan. qella lo uolgues [cre]ire.
qil nonames. Na Giscarda esisanet *en* sai*n*
[ton]ge ueser madoña Gicho[r]s de mon ausier

B vo

las plus pressiadas dōnas que fose*n* el
*b*euta*t* e de uallor e deseingnamen e de
ortesia e [4] a q*ue*sta dōna *s*i era moiller
*n*or *de chalez* [5] e de berbesil e de mont au
[bertrans] sil fez reclam de *N*amaeut.
uia [6] *p*art[it d]ese. per tal ocaison. e nol us
re [per esdich ni per] sag*ra*men quel *a*gues fait
uolgues ben an Giscarda. e silla [pre]guet
o degues recebre per cauallier e per seru*i*dor
na tibors com sauia dōna qell*a* [era sil re]
det enaisi. Bert[r]*a*ms per la [ra]s[on que] uos
ngutz sai ami *ieu* en soi mout [ale]*g*[ra]
*m*oteing agran honor *e dau*[tra part]
me desplaz [7] ad onor l

Il compito mio di trascrittore sarebbe stato quanto mai agevole, se il nostro frammento ci desse con semplici varianti una

1. Il *fo* è supplito sopra il rigo.
2. Non escludo che si sia voluto convertire *sua* in *ma*.
3. Ciò che rendo con *tz* è *ʿt* con « cédille ».
4. Sigla.
5. Qui l'unico resto sicuro ci è lasciato dall'*l* ; ma è sicuro il numero delle lettere. I guai maggiori, e in questo rigo e nei seguenti, sono effetto delle sbucciature prodotte nel distaccare la pergamena dalla superficie su cui era stata incollata.
6. L'occhio non vorrebbe questa lettura, che pur viene ad imporsi.
7. Mancano le parti inferiori alla linea. La mntilazione è anche maggiore proseguendo, e mette ostacolo all'integrazione di parole che esattamente non convenivano colle altre lezioni di cui siamo in possesso.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

parte di quella raccolta di una ventina di poesie di Bertran accompagnate da *razos*, che dopo aver costituito sicuramente un' operetta distinta, fu introdotta in canzonieri complessi. Io mi meraviglio che l'operetta non abbia ancora avuto un editore che la riproducesse nella sua condizione vera e caratteristica; quella condizione per cui resulta manifesta l'affinità di struttura che ha con essa la *Vita Nuova* di Dante [1]. Invece il complesso fu smembrato; dei singoli elementi si fece uso isolatamente; la prosa, o di seguito o a brani, fu stampata con disposizione indipendente affatto dai manoscritti.

Nella tradizione di questa raccolta sono da distinguere due tipi, l'uno rappresentato da *F*, l'altro da *I* e *K*. Nel primo le *razos* precedono le poesie; nel secondo le seguono. Rimetto ad altro tempo la questione della priorità. Qui mi preme solo di rilevare che il frammento dà un compagno al codice chigiano, e non viene già ad aggiungersi alla coppia parigina.

Le prime nostre parole, « de grans bens e de grans mals », rispondono alla fine di ciò che gli editori e studiosi delle liriche di Bertran sogliono chamare « Prima biografia », e che io, pur riserbando il giudizio definitivo, sono portato a credere prologo alla raccolta di poesie con *razos*. Ma sia poi così o non sia, ci s'aspetterebbe che a quelle parole seguitasse, come in *F*, la prima *razo* consueta « Al temps qu'en Richatz era coms de Piteus, anz qe fos reis... », preludiando con essa a *Ges eu nom desconort*. Ma no: troviamo una breve prosa quale proemio a *Ges de far sirventes nom tarz*, cioè alla poesia che in *F* tiene il penultimo luogo, in *I* et *K* il terzultimo. Il proemio non conviene con nessuna delle *razos* degli altri manoscritti, pur avendo stretti rapporti tanto con quella da cui *Ges de far* è preceduto normalmente, quanto colla *razo* iniziale indicata dianzi.

I primi resti di *Ges de far* arrivano fin quasi al termine della prima stanza. Di lì, coi residui della seconda colonna, si balza a versi, che, stando a *F*, appartengono alla terza stanza, ma che in *DIK*, ossia in codici di cui due hanno anch'essi le *razos*,

1. Per riparare al difetto, dopo aver esaminato i manoscritti, mi sono procurato il materiale sotto forma di riproduzioni fotografiche in bianco su nero. Ciò che la vista non mi consentirà di eseguire personalmente senza pericolo, sarà eseguito da altri sotto la mia direzione.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

spettano alla sesta, e si trovano così, non altrimenti che nel caso nostro, precedere immediatamente la *tornada* [1].

Voltiam pagina. Ci si presentano anzitutto i miseri avanzi della colonna quasi per intero perduta. Bastano pur sempre a rivelarci la prima stanza di *Quan la novela flors par e·l vergan*, che occupa l'undicesimo posto in *F*, il penultimo in *IK*. La colonna fortunata ci dà un verso acefalo e due integri dell' ultima stanza, e ambedue le *tornadas* di cui s'ha conoscenza ; privilegio che, su nove manoscritti, ha comune col nostro unicamente *C* [2].

Ciò che tien dietro è di natura piana. Abbiamo, con qualche errore [3] e varianti di poco conto, un buon tratto della *razo* destinata a motivare la poesia *S'abrils e foillas e flors*, sedicesima in *F*, tredicesima in *IK*.

Che cosa penserem noi dell' insieme ? — Il codice rappresentatoci dal frammento, anzichè una redazione diversa della raccolta di poesie di Bertran accompagnata da *razos*, come poteva far supporre la prima *razo*, ne dovette contenere semplicemente degli estratti. L'idea ebbe ad essere di accorciare. Con essa ben s'accorda anche la peculiarità di quella prima *razo*, più breve assai della consueta, sebbene, come s'è accennato. contenga anche elementi che convengono colla *razo* di *Ges eu nom descornort* [4]. E che vi s'abbia a fare con un raffazzonamento, e non con un testo autonomo, è confermato altresì dal disordine che vi si nota. Come mai si termina col parlare delle porte del castello fatte aprire a Bertran e ai suoi (nonostante la lacuna il senso resulta chiaro), mentre già principiando s'era detto della restituzione come di cosa avvenuta ?

Altro problema che si deve cercar di risolvere, le dimensioni delle pagine, e più propriamente del parallelogramma occupato dalla scrittura. I miserabili avanzi della seconda colonna nel *recto*,

---

1. Si vedano i ragguagli forniti dallo Stimming nella pagina 162 della sua prima edizione. Halle, 1879. Che rispondano all'esatta verità, non ho mancato di accertare.

2. Stimming, 1ª ed., p. 104.

3. « Gicho[r]s », nel settimo rigo ; ma poi nel diciassettesimo correttamente « tibors ».

4. Che ambedue la poesie comincino con « Ges », sarà probabilmente caso.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

della prima nel *verso*, ci forniscono a questo fine elementi preziosi. Essi danno modo di determinare distanze, e quindi di prendere misure. Cominciamo dal *recto*.

Le lezioni che si conoscono di *Ges de far sirventes* hanno tutte sei stanze e una *tornada* [1]; e non è da dubitare che con loro s'accordasse anche la nostra, colla peculiarità già additata di convenire, quanto all'ordine, col gruppo *DIK*. A noi mancano quasi tutto l'ultimo verso della prima stanza, quattro stanze intere, due versi e parte del terzo della successiva, mentre di ciò che segue i mozziconi iniziali ci permettono di vedere la ripartizione nei righi. Da essi si può ricavare con sicurezza che di norma ogni stanza — costituita di quattro ottosillabi e quattro pentasillabi — doveva ocupare sei righi, e solo, se mai, in qualche caso essere contenuta in cinque. La lacuna vuole così essere stimata di ventisette, o perlomeno ventisei righi. Ora, per una curiosa combinazione, due righi corrispondono in altezza quasi esattamente a un centimetro; e ciò tanto se si tratta di versi quanto di prosa, sebbene i primi siano scritti in carattere più grande; cosa che forse sorprenderà, e che invece è naturale, essendo stata indubbiamente uniforme la rigatura a secco, non più discernibile nel frammento, ma certamente esistita. Ventisette righi danno dunque tredici centimetri e mezzo; ventisei ne darebbero tredici. A questi, per avere l'altezza intera di una colonna, va aggiunta l'altezza della parte conservata della prima nostra colonna dal piede al punto che aveva accanto le parole precedenti a « per abri », ossia fino a toccare il terzo rigo della *razo*; e sono undici centimetri. Il tutto dunque è da valutare di ventiquattro, o ventiquattro centimetri e mezzo. Quanto a determinare qual parte della lacuna cadesse nella prima colonna e quale nella seconda, non se n'ha il modo. Il frammento poteva stare e più in alto e più in basso nella pagina.

Un' operazione analoga può essere ripetuta sul *verso*, col vantaggio che ivi, essendo tutti decasillabi i versi della poesia *Quan la novella flors*, si può tenersi sicuri che ogni stanza di otto versi richiedeva otto righi, e collo svantaggio che il

1. Ciò si ricava da quanto lo Stimming dice nel luogo che ho indicato dianzi, p. 240, n. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

numero delle stanze varia nei manoscritti. *Quan la novella flors* novera, lasciando stare la divergenza, rilevata di già, nelle *tornadas*, sette stanze in *C*, sei in *ADIK*, cinque in *F*, e quattro sole in *M*. Il legame che stabilisce con *C* l'esistenza di ambedue le *tornadas*, domanda che si consideri anzitutto l'ipotesi che le stanze fossero sette. Mancherebbero allora cinque stanze intere (2-6) e cinque righi della settima, e però quarantacinque righi, pari a venditue centimetri e mezzo. Coi dodici righi che sono da aggiungere per lo spazio occupato dalla stanza prima (nove righi invece che otto per via dell'iniziale indubbiamente miniata) e tre altri righi al di sopra, i righi salirebbero a cinquantasette e i centimetri a ventotto e mezzo; e che i centimetri sommino per questa parte a sei, è confermato anche dalla misurazione materiale. In confronto col resultato ottenuto per il *recto*, avremmo dunque un'eccedenza. Ma l'accordo si ristabilisce in modo mirabile, se le stanze si suppongono sei, come nel gruppo *ADIK*. Dedotti quattro centimetri, otteniamo ventiquattro centimetri e mezzo. Tale è dunque da stimare l'altezza di ogni colonna, e quarantanove dovevano presumibilmente esserne i righi. Se mai ci fosse errore, esso non potrebb' essere che di una unità.

Completiamo questi resultati dedotti per via del calcolo, con quelli che fornisce l'osservazione diretta. La larghezza normale di ogni rigo di colonna è di sette centimetri; e fra la prima e la seconda colonna c'è uno spazio di circa un centimetro e mezzo. Si componga una pagina con questi dati, le si diano i margini esterni che sono richiesti dalla proporzione con quelli interni, di almeno tre centimetri, che il frammento ci attesta, e ci troveremo in cospetto di un codice di dimensioni ragguardevoli, al quale non si potrebbero attribuire meno di cento fogli e che probabilmente ne avrà avuto un numero considerevolmente maggiore.

E di notevole ricchezza ne era l'ornamentazione, pur non essendo di qualità sopraffina la pergamena. Che con iniziali rabescate alternativamente blu e rosse principiasse sicuramente ogni stanza una volta che ciò avviene per le due *tarnadas* di *Quan la novella flors*, e che le iniziali diventassero più che doppie di misura in posizioni segnalate, come si vede da quella della *razo* « Bertrans de born si fo acomiadatz », non son cose

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

che escano dal comune. Ma oltre alle iniziali rabescate il codice aveva iniziali miniate ; e miniate con figurazioni umane. E poichè a due di esse noi dobbiamo la conservazione del duplice frammento, non parrà fuor di luogo che su questo argomento io mi fermi alquanto, con desiderio che altri lo illustri di proposito a fondo.

Figurazioni umane associate con iniziali fregiano dunque vari canzonieri provenzali. Segnalerò *A*, *I*, *K*. Esse accompagnano l'iniziale del primo verso della prima poesia di ciascun trovatore. Le figure sono parte a piedi e parte a cavallo; e le figure pedestri possono in certi casi essere più d'una. Nessun dubbio che s'ha l'idea di rappresentare il trovatore. Il cavallo è dato pertanto a coloro (beninteso, d'assai i meno) che dalle notizie biografiche resultano di schiatta nobile, quali Raimon de Miraval, Gui d'Uisel, Ponz de Capduoill, Rambaut de Vaqueiras. Analogamente ci si presentano in abito monastico Gaubert de Poicibot e il Monaco di Montaudo ; e con attributi più o men vescovili appare Folquet de Marseilla. Però intendiamo come abbia in *K* due compagni Guiraut de Borneill, di cui la biografia dice che « menava ab se dos cantadors que cantavan las soas cansos ». Degni di segnalazione nel medesimo codice, e propriamente al principio, i capelli, la barba, i baffi bianchi di Peire d'Alvernhe, a cui inclino a chiedere conto del « *vecchio* Pier d'Alvernia » dei *Trionfi* petrarcheschi [1]; donde viene un indizio che, contro l'opinione ora prevalente, il codice, anche se non postillato dal Petrarca, possa essergli appartenuto [2]. Si avverta che nel Peire d'Alvernhe di *I* la vecchiaia è meno evidente; si noti che ogni apparenza di vecchiaia manca in *A*, e che non ne è cenno nella postilla marginale ivi apposta perchè vi si conformasse il miniatore [3], la quale certo

1. *Trionfo d'Amore*, III, 48.

2. Cfr. de Nolhac, *La Bibliothèque de Fulvio Orsini*, p. 314; Bertoni, « Le postille del Bembo sul cod. provenzale *K* », in *Studj. romanzi editi a cura di* E Monaci, I, 1903, pp. 11-12. Poco si è badato che il Petrarca potè non postillare, e nondimeno aver posseduto. Alla credenza dell'Orsini propendo ad attribuire miglior fondamento che un semplice scambio tra la scrittura di Messer Francesco e quella del Bembo, entrambe a lui ben note.

3. « .j. maistre cum capa que canta ». Tutta la serie di queste postille, singolarmente e in più maniere istruttive, fu pubblicata dal Bartsch nel

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rispecchia l'esemplare da cui si trascriveva [1]; si consideri che la canizie potrà esser fatta supporre, ma non resulta, dalle parole del biografo « longamen estet el mon ad honor », dove l' « ad honor », attenua il valore del resto della frase, la quale d'altronde è attenuata tutta insieme dall'esser detta in contrapposto coll' « e poisa el fetz penedensa e mori » che tien dietro [2]. Al « vecchio » dei *Trionfi*, nonostante l' « ut puta Petrus de Alvernia et alii antiquiores doctores » di Dante (*De vulg. El.*, I, x, 3), convien meno il valore di « antico », che si potrebbe essere tentati di ripetere dall' affermazione biografica, che Pietro « fo lo premiers bons trobaire que fo outra mon ».

Rappresentazione di Bertran de Born vuole indubbiamente essere la figurazione che nel nostro frammento riempie la parte interna del gran *G* iniziale di *Ges de far sirventes*. Essa rassomiglia a quelle che in *K* ed *A* fregiano il principio della prima poesia di Bertran, che è *Lo coms m'a mandat e mogut* in *K*, e *Ges nom desconort* in *A* [3]. Il miniatore di *A* ha eseguito con libertà ciò

Jahrbuch für roman. und engl. Liter., XI, 20-21, certo non senza errori, come « incaroga », « in caroga », per « in carega », cioè « in sedia » : onore dato a Guiraut de Bornelh e a Uc Brunenc, per essere stato il primo « savis hom de letras » e aver avuto il nome di « maestre dels trobadors »; e per essere stato l'altro « clergues », esperto di « letras » lui pure. Le postille non sono riferite che a cominciare dalla carta 39 (p. 104), ossia dal punto in cui assunse il lavoro il de Lollis, nell'edizione che del *Canzoniere provenzale A* fu data fuori dal Monaci quale vol. III (1891) de' suoi *Studj di Filologia romanza*. Tre tuttavia furono inavvertitamente omesse : quelle concernenti « Folquet de Marseilla », c^te 61 *v*^o (p. 180); « Bernart de Ventedorn », c. 86 *r*^o (p. 261); e « Sordel », c. 126 *v*^o (p. 390).

1. Questa per me la sola spiegazione verosimile delle postille, che conseguentemente saranno da attribuire al trascrittore, non altrimenti che le solite letterine indicatrici delle minuscole da rabescare o miniare. E siccome sotto il rispetto linguistico esse rivelano la regione settentrionale dell'Italia e specificamente il territorio veneto (a notevolissimi *ka* con altro valore che di « quam » ho cercato invano di chiedere una determinazione ulteriore), ne viene che il codice deva essere stato trascritto, o da un nativo di quelle parti, o da chi perlomeno vi avesse fatto assai lunga dimora.

2. Una poesia che aveva indotto il Diez a far poetare Peire d'Alvernhe ancora nel 1214, quando, se vivo, sarebbe stato vecchissimo, è a lui negata dallo Zenker, *Die Lieder Peires von Auvergne*, a parte e nel t. XII delle *Romanische Forschungen*, p. 150 667.

3. In *I* s'ha, di color rosso, la testa e il collo di un cavallo, forse con ala. Cimiero ? Stemma ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

che gli era indicato dalla postilla nel margine superiore della pagina e che doveva aversi nell' esemplare : « .j. bel caualler ben armado a cauall cū.j. scudo a collo ȝ la lança soto braço » ; la lancia è impugnata e lo scudo imbracciato. Imbracciato esso è anche in *K*. Nel frammento non si vede scudo nè lancia, ma le braccia e il contorno del viso sono protetti da una maglia di ferro, che proteggerà anche il busto, sotto una casacca, e la parte superiore del capo sotto una copertura, che, essendo di color rosso, dovrebb' esser cappello, e che forse nell'intenzione originaria fu bacinetto [1]. E qui il cavaliere ha dietro di sè una porta da cui è da supporre uscito, che diremmo essere specificamente quella di Autafort, se non fosse che un riscontro da potersi dire esatto ci è dato, a buon conto, da *K*, 52 *v°*, per Raimon de Miraval, 73 *r°* per Gui d'Uisel, mentre ivi l'edificio manca per Bertran.

Ma al di sopra di questa miniatura di specie consueta, il frammento ne ha, dentro all'iniziale della *razo* introduttoria di *Ges de far*, una più piccola e nondimeno più rilevante, perchè peculiare. Nulla vi corrisponde negli altri codici del *Bertran* con *razos*. Abbiamo una scena animata. Attraverso a deplorevoli guasti, si discerne pur sempre un personaggio seduto e pressochè di sicuro incoronato [2], che intima col braccio destro levato e l'indice teso nella mano chiusa; e in basso, davanti a lui, certo in ginocchio, un'altra figura. Chi rifiuterà qui di ravvisare Bertran de Born in cospetto di Re Enrico II ? Si vorrebbe sapere, e bisogna rassegnarsi a ignorare, se altre rappresentazioni di questa natura abbellissero il *Bertran* con *razo* nella condizione sua schietta di operetta autonoma. Che nel frammento si contenti dei rabeschi l'iniziale della *razo* « Bertrans de Born si fo acomiadaz », non basta ad escluderlo.

Non manca certo di efficacia rappresentativa la miniatura minore ; e anche nell'altra, meno guasta dal tempo, c'è una notevole vivacità di movimento. Pregevoli per l'esecuzione son parse

1. V. Viollet-le-Duc, *Dictionn. rais. du mobil. fr.*, V, 157 ; e cfr. le figure VI, 136, 176, 215, ecc. Forse l'apparire che in questo caso il cavaliere non era in procinto di combattere, portò a convertire un bacinetto in cappello.

2. La corona, in forma di cerchio, del tipo della corona ferrea, e a quanto par bene, con gemme, mi fu fatta notare, a conferma dell'interpretazione mia, da Corrado Ricci, scevro di ogni dubbiezza.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

entrambe a Paolo D'Ancona, massimo nostro conoscitore di questo ramo d'arte. E subito egli le dichiarò di mano italiana, spettante ai territori di là dal Po, o in ogni caso a paese limitrofo. Bologna vuol essere esclusa. Ma non c'è bisogno di questo dato per affermare italiano il codice. Tale lo manifesta il tipo della scrittura, quanto all'età, assegnabile al declinare del dugento; tale lo conferma la peculiarità della sigla usuale di *et*, priva di taglio trasversale. Ne occorrono due esempi : uno nell'ultima linea della sezione superiore del *recto*; l'altro nella terza della sezione inferiore del *verso*.

Chiaro che un codice come il nostro non potè essere eseguito che per qualche gran signore; certamente, o poco meno, della regione settentrionale. A noi non l'eleganza soltanto ne fa rimpiangere la perdita ; basterebbe la doppia *tornada* di *Quan la novella flors* ad attestarci che avremmo avuto in esso una voce autonoma per la tradizione della poesia de' trovatori, e non semplicemente l'aggiunta di una voce ad un coro. Può darsi che lo smembramento e la distruzione risalgano fino al secolo decimoquinto, ossia all'età in cui la poesia provenzale aveva cessato di suscitare interesse come cosa viva, e non aveva ancora cominciato a esercitarlo come parte di erudizione. E anche rispetto all'arte del pennello parve allora brutto ciò che centocinquanta e dugento anni prima era sembrato bello. Sicuramente il fatto deplorevole non è da reputare recente. Ce lo attesta l'uso a cui il frammento nostro era stato ridotto a servire, quando lo raccolse la mano per cui è giusto che esso assuma per gli studiosi il titolo di « Frammento Romegialli ». Qual sigla, gli spetta una lettera greca di determinazione incerta [1]. Si potrebbe mai concedergli il ρ ?

V

Bertran de Born e una favola esopica

L'orgoglioso e spavaldo *Un sirventes on motz no falh* [2], ritenuto da Léon Clédat la composizione più antica che abbiamo di Ber-

1. Si veda la *Bibl. somm. des Chans. prov.* dello Jeanroy, alla p. 33.
2. Pag. 216 nella prima ed. dello Stimming; 61 nella seconda; 8 in quella del Thomas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tran de Born e assegnato al 1176, ma per concorde parere del Diez, dello Stimming, del Thomas lanciato da lui sei anni più tardi, si chiude con una *tornada*, su cui mette conto di fermar l'attenzione più che non sia stato fatto finora [1] :

Baro, dieus vos salf e vos guart
E vos aiut e vos valha,
E·us do que digatz a·n Richart
So que·l paus dis a la gralha.

1. Porrò qui alcune osservazioni sul resto della poesia. *Serralh*, v. 8, piuttosto che « Verschluss », come traduce lo Stimming, « endroit où l'on renferme les grains, les provisions, et au figuré, réserve », come spiega il Thomas, significherà qui « forziere » ; e il medesimo senso è bene da assegnare al vocabolo anche nel v. 15 di *Mos Cominals fai ben parer* (Garin d'Apchier ?). Analogamente il nostro *Serrame*, insieme col significato di « serratura », ebbe in antico quello che io qui suppongo, e che a *serralh* non è stato riconosciuto nemmeno dal Levy, *Suppl. Wört.* e *Pet. dict.* — La tradizione diplomatica garantisce, v. 15, la lezione « fol », di fronte al « fort », adottato dal Thomas; e la domanda anche il senso. « Fol » sarà detto un battaglio che quasi non dà suono. Riesce pertanto gradito a Bertran ; mentre l'indecisione di Guillem de Gordo (« de la fermalha » = quanto alla lega) spiace ai due Visconti, che aspettano di averlo con sè. Che « Li dui vescomte » siano, come annota (p. 155) lo Stimming, « die in v. 10 gennanten Ademar und Richard », non può stare : Riccardo era Conte, non già Visconte. — Fra il « tartalhar », balbettare e peggio, largamente romanzo e ben verosimilmente onomatopeico, e il « tartalhar-se » del v. 23, da intendersi « armeggiare », non manca una certa analogia. In un caso s'agita la lingua ; nell'altro una spada, o qualche cosa di simile ; e potrebbe darsi che il secondo significato fosse stato dedotto dal primo, sotto l'azione di « talhar ». Si noti come, con evoluzione inversa, il secondo ed uno affine al primo si trovino congiunti nell' « armeggiare » nostro : « Maneggiare armi... Confondersi, Avvilupparsi nel discorso » (Rigutini e Fanfani, *Vocabolario italiano della lingua parlata*). — Al contrario di ciò che pare allo Stimming, credo indispensabile nel v. 31 l'aggiunta, proposta dallo Chabaneau, del pronome di prima persona in caso obliquo, solo rimanendo incerto quanto al preporlo o posporlo a « cujava[n] » : « Io faccio strazio dei baroni che credevano di distruggermi. Ma ho ben torto di darmene pensiero, perchè valgono meno del ferro di S. Leonardo. » Quanto ai dubbi sul modo d'intendere questo ferro, l'ultimo volume dei Bollandisti (Novembre, III, 139-209), mette a comoda disposizione parecchio materiale per discutere, senza dar modo di risolvere. Bisogna tuttavia riconoscere che se l'« obralha » favorisce l'interpretazione che lo Chabaneau volle surrogare a quella del Diez, si dura fatica a svincolarsi

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A che cosa in genere si alluda, non è chi non veda. Diciamolo colle parole del Thomas : « Allusion à la fable bien connue : *le Geai paré des plumes du Paon*, qui, sous ce titre : *De graculo et pavone*, occupe le n° 35 dans le recueil dit *Ysopus*, très répandu au moyen âge. » E soggiunge come appunto di questa favola sia stata trovata da me una versione in versi provenzali. Precisiamo dicendo che un foglietto isolato, originariamente « xxx », postomi davanti dallo studio sul poemetto *L'intelligenza* nel codice magliabechiano 1035 della Classe VII, mi diede acefala questa favola e dopo di essa i primi nove versi di quella pur nota della Mula e della Mosca. Inviati i due frammenti con brevi preliminari alla *Romania*, dove videro la luce, III, 291-94, Paul Meyer, dall'ordine in cui si succedevano, non ebbe fatica a ravvisarvi determinatamente ciò chè io, tuttora poco esperto, non vi avevo riconosciuto : parte di una traduzione integrale dell'*Ysopus* in distici menzionato di sopra, che ora, smessa la vecchia designazione di « Anonymus Neveleti », possiamo fiduciosamente assegnare a un Gualtiero Inglese.

Vediamo se ci sia luogo a pensare per l'allusione di Bertran a una fonte specifica, o se invece s'abbia da rimanere nel vago. La ricchissima raccolta dell'Hervieux, *Les fabulistes latins*, 1ª ed. 1884 sgg., 2ª ed. 1893 sgg., permette di tentare con fiducia un'indagine, che senza di essa sarebbe da considerare come disperata.

Lo stolto protagonista della favola appartiene costantemente alla razza corvina ; ma ci sono divergenze di particolari. In Fedro (I, III) abbiamo il « graculus » o « gragulus » ; « grac-

---

da tutte quelle ferramenta che pendevano dalle pareti di una chiesa ben nota a Bertran (v. particolarmente Boll., p. 154 e 156). Può darsi che il poeta si sia espresso male; forse per ragion della rima. — Anche a costo di parer temerario al Thomas, manifesto la convinzione che chiamando « Baiart » il proprio cavallo (v. 45), Bertran pensi a Rinaldo e venga come a equipararsi a lui. — Per ultimo, il « si compart » del v. 41 vorrà bene ritenersi, come fa lo Stimming nella 2ª ed., la lezione genuina. Ma esso non può essere interpretato con lui (cfr. Levy, *Petit Dict.*, « compartir *v. refl.* partir ? ») « gemeinsam aufbrechen ». Il « compartire » e « scompartire » italiano suggerisce agevole la spiegazione « si divide in ischiere », « si ordina a battaglia » ; e ne resulta un senso quanto mai opportuno ed efficace. Le alterazioni a cui la lezione andò soggetta, indicano che anche in antico il passo riuscostico.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chio » in italiano; ed esso si mantiene per solito nella numerosa discendenza prosaica, di cui dopo l'opera di Giorgio Thiele [1], pur non accettandone, come in generale si è fatto, senza limitazioni e riserve le conclusioni, non è più lecito di parlare alla maniera di prima. Talora subentra propriamente il corvo [2]. Lo troviamo in Marie de France, fav. LXVII dell'edizione Warnke (p. 217); lo troviamo in una raccolta latina strettissimamente connessa con quella di Maria, fav. LVIII (Hervieux, 1ª ed., II, 538, 2ª ed., II, 603), dalla quale assai probabilmente è in parte emanata. Ma esso è penetrato anche nella discendenza di Gualtiero, sicchè, a buon conto, lo abbiamo nel frammento provenzale magliabechiano e in uno almeno degli *Esopi* italiani [3]. Quello invece che è noto sotto il titolo di *Isopo volgarizzato per uno da Siena* ci dà la cornacchia [4]; la quale può allegare in suo favore nientemeno che l'autorità di Orazio, là dove (*Epist.*, I, III, 15-20) ammonisce Celso Albinovano di astenersi dalle imitazioni,

> Ne, si forte suas repetitum venerit olim
> Grex avium plumas, moveat cornicula risum
> Furtivis nudata coloribus [5].

E Orazio sarà bene la causa di quella e di altre apparizioni [6].

Non sarà tuttavia di quella che proprio ci concerne. Afferma, annotando, il Thomas, che il *gralha* di Bertran dice « cornac-

1. *Der Lateinische Äsop des Romulus und die Prosa-Fassungen des Phädrus*; Heidelberg, 1910.

2. Su che si fondi il Warnke (Introd., p. XLVII, nota) per dire il corvo « Träger der Handlung » anche « im Griechischen », non so; ed espresso in forma generale, ciò è assolutamente erroneo. Mi domando s'egli sia forse stato fuorviato dalla favola affine Κολοιὸς καὶ κόραξ, n. 201 nella raccolta teubneriana di C. Halm, ancorchè ivi i corvi adempiano tutt'altro ufficio.

3. Ghivizzani, *Il volgarizzamento delle favole di Galfredo dette di Esopo*, Bologna, 1866, II, 87 (*Scelta di Curiosità letteraria*, disp. LXXVI).

4. Pag. 94 nell'ed. Le Monnier del 1864.

5. Il riscontro greco per il racconto quale stava nella mente di Orazio, è dato dal n. 200b della raccolta esopica teubneriana, Κολοιὸς καὶ Ὄρνεις. Appaga meno la lezione antecedente.

6. Non saprei dubitare dell'origine oraziana del « cornicula » nel titolo della favola di Gualtiero quale sta nel cod. lat. 14381 della Nazionale di Parigi, Hervieux, 2ª ed., p. 332.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

chia », mentre il « graculus » latino è il « geai » dei francesi; s'accorda con lui il Levy, *Petit Dictionn.*; e le parlate moderne, fiancheggiate dal catalano, e non solo da esso, accertano essere tale realmente il significato del vocabolo. Ma a servirsene Bertran dovett'essere indotto, anzichè dal senso, dalla convenienza fonetica col « graculus », che secondo ogni probabilità aveva presente al pensiero; convenienza del resto che aveva la sua ragion d'essere nella somiglianza degli uccelli designati. Un « gralh » maschile in provenzale non c'è; e probabilmente Bertran ignorava che il « graculus » latino equivalesse a ciò ch'egli era solito chiamare *gai* o *jai*, *gaiet* o *jaiet*; come parrebbe averlo ignorato chi nell'antico glossario provenzale-latino che porta il titolo di *Floretus*, assegnabile al secolo XV, pose l'equivalenza « gralha : graculus » [1]; e sarà dovuto a un' azione correttrice se nell'altro manoscritto, generalmente inferiore, del glossario medesimo, al posto di « gralha » si ha « guaiet » [2].

Nulla c'è dunque a ricavare dal « gralha » per la determinazione dell'esemplare a cui voglia riportarsi l'allusione di Bertran. Ma essa contiene un tratto assolutamente specifico, che parrebbe dover servire ottimamente allo scopo: l'ammonimento che esce dalla favola (ad esso è certamente da riferire il « so que... dis ») è messo in bocca al pavone, invece che a un uccello della stessa specie di quello che così meritamente ha il danno e le beffe.

1. *Revue des langues romanes*, XXXV, 69, 2ª col.

2. Una voce corrispondente ci fu bensì nell'antico francese, e ne fornisce particolarmente gli esempi la favola nostra stessa quale s'ha nell'*Ysopet* del codice di Lione, vv. 1687, 1692, 1729. Nel *raicles* che ivi ci è offerto, l'*ai* è peculiarità dialettale di questo testo (Foerster, *Einl.*, p. XXVII-VIII). Il *-cle* attesta una tradizione erudita; e simultaneamente l'ammutimento del *g* davanti a *r* parla in senso opposto. Sarà da argomentarne un *raculus* di latinità non propriamente popolare; e colla scarsa popolarità del vocabolo s'accorda l'aver ceduto il campo a *geai*. Esso viveva tuttavia ancora nella stessa « Ile de France » alla metà del secolo XIV, secondo è dimostrato da un esempio di Jehan Le Fèvre nella *Vieille*, citato dal Godefroy; « Racles, faisans et estourneaulx ». Cadde in un grosso abbaglio il Foerster, p. XXXVIII, se, come pare, credette che nel v. 1729 dell'*Ysopet* « Tu fus raicles, or es raclet », *raclet* fosse da accomunare con *raicle*. *Raclet* equivale invece a *racloir* (v. Godefroy); e ha il valore figurato di « homme pelé », « chauve ». Evidente ed efficace il giuoco di parole.

3. *Revue des langues romanes*, XXXV, 69, 2ª col.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Sennonchè fra le tante versioni medievali della favola a me non è accaduto d'incontrarne nessuna a cui la caratteristica fosse comune; e sono portato a credere che invano si seguiterebbe a cercare. Quale sarà allora la spiegazione? — Può essere che la memoria abbia ingannato Bertran; scommetterei che se, narrata la favola a un numero considerevole di persone, la si facesse poi loro ripetere, più d'uno cadrebbe nel medesimo abbaglio.

Ma a questa spiegazione non dubito di preferirne un'altra. Si legga Gualtiero:

Graculus invento picti [1] pavonis amictu,
  Se polit et socias ferre superbit aves.
Quem fore pavonem pavonis penna fatetur,
  Pavonum generi non timet ire comes.
Pavo dolum sentit; falsi pavonis honorem
  Increpat, et domitam verbere nudat avem.
Nuda latet, sociosque fugit, minuique pudorem
  Sic putat. Hanc diro [2] corripit ore comes:
Ascensor nimius.....

Mentre nelle altre lezioni il prendere abbaglio, o non è possibile, o richiede sbadataggine, qui l'ammonitore si presta molto ad equivoco. È detto « comes »; e nel verso precedente s'è avvertito che il « graculus » denudato fugge « socios », cioè gli altri « graculi ». Per contro la parola « comes » è stata usata nel v. 4 a proposito del « graculus » andatosi a mettere tra i pavoni, il che, poco o tanto, viene a implicare anche la relazione reciproca. E non basta. La versione di Gualtiero è la sola fra tante in cui figuri quale attore un « pavo » singolo. Questo « pavo » avverte l'inganno; questo « pavo » sgrida; questo « pavo » strappa le penne al vanitoso.

Pare quindi a me probabilissimo che l'allusione di Bertran voglia esser posta in diretto rapporto con Gualtiero; e allora noi non abbiamo che da volgerci a Gualtiero per sapere ciò che fu detto alla « gralha » e che Bertran augura possa esser detto similmente dai baroni amici suoi « a·n Richart »:

1. Herv., 2ª ed., II, 332, *nitidi*.
2. Le varianti *duro* (volgata) e *curvo* (Herv., *loc. cit.*) a me sembrano indebite correzioni.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ascensor nimius nimium ruit.....
Qui plus posse putat sua quam natura ministrat,
Posse suum superans, se minus esse potest.

E Bertran avrà assai probabilmente inteso come detto alla « gralha » anche il distico finale,

Cui sua non sapiunt, alieni sedulus auceps
Quod non est rapiens, desinit esse quod est,

sebbene questo sia l'ἐπιμύθιον, cioè la sentenza che l'autore spreme dall'apologo, e colla quale egli si rivolge a quanti in genere lo ascoltino o leggano. Certo Bertran fa voti che Riccardo, voltosi a far suo colle armi l'altrui, perda invece del proprio, e col suo troppo volere venga ad essere abbassato.

Un altro frutto si ricava dalla conclusione sommamente verosimile a cui ci siamo condotti : ne resulta cioè un dato assai apprezzabile per l'opera poco meritamente fortunatissima di Gualtiero. Quello che diventò l'*Esopo* per antonomasia esisteva dunque già nel 1182 : cosa che era da supporre, ma finora, ch'io sappia, non dimostrata. E non sarà stata composta giusto allora ; sebbene l'essere inglese l'autore e la strettezza delle relazioni del paese in cui Bertran poetava con Inghilterra, permettano di pensare che ivi un prodotto inglese ottenesse rapida divulgazione.

Fra la composizione e l'allusione nostra l'intervallo dovrebbe bensì essere accresciuto di parecchio, se, al contrario di ciò che a me è sembrato verosimile, il rapporto dell'allusione di Bertran con Gualtiero, invece che immediato, si ritenesse avvenuto attraverso a un volgarizzamento.

Un appiglio all'ipotesi è offerto da un'altra allusione alla favola del falso pavone, indicata dallo Stimming nelle note [1]. Nella poesia *S'es chantars ben entendutz* Guiraut de Bornelh addita i canti che, accolti dapprima con plauso, venivano poi ad essere riconosciuti di nessun merito :

Qu'us sen fasia clamaire
Dels ditz don autr'era laire,
Com fes de la gralha paus.

1. 1ª ed., p. 299 ; 2ª ed., p. 156

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Qui pure, come si vede, il « graculus » è diventato « gralha »; il gracchio cornacchia; e ne rampolla l'idea che tanto Bertran quanto Guiraut abbian la mente a un medesimo esemplare provenzale, che non vorrà già immaginarsi favola isolata, ma bensì elemento di una raccolta, e precisamente — per ragione di Bertran — di un volgarizzamento dell'*Esopo* di Gualtiero. Laonde alla scomparsa pressochè totale di quello rivelatoci dal foglietto magliabechiano, verrebbe ad aggiungersi la perdita completa di una versione da reputar di sicuro considerevolmente più antica. Nè sarebbe da meravigliarsene. Certo una parte assai considerevole della letteratura provenzale ha fatto naufragio.

Ma le due allusioni possono anche essere indipendenti, oppure collegarsi fra loro in maniera diversa. Può darsi benissimo che il « graculus » latino fosse reso indipendentemente con « gralha » da Guiraut e Bertran; le spinte a cui s'è chiesto ragione del procedere dell'uno, possono aver agito allo stesso modo sull'altro. E nemmeno è escluso che Bertran possa essersi ricordato delle parole di Guiraut.

Dico cosí, perchè sono portato a credere il *vers* di Guiraut anteriore al *sirventes* di Bertran. Esso mi sembra appartenere a una fase antica dell'operosità del trovatore di Essiduelh; per esser stimato, egli fa assegnamento sul merito dei suoi canti; e il re al quale viene, attratto dalla fama, sarà assai verosimilmente Alfonso II d'Aragona, da ritenersi non ancora da gran tempo sul trono, conseguito nel 1162. Porrei così la composizione intorno al 1170.

Non mi fo lecito di cavar deduzioni da questa data anche per l'*Esopo* di Gualtiero. Se per i motivi esposti, e più specialmente per il probabile frantendimento del « comes », riporto a questo *Esopo* l'allusione di Bertran, quella di Guiraut non contien nulla che conduca a fare il medesimo per essa. Il « graculus », come già s'è rilevato, è nelle risoluzioni prosaiche che tennero viva nel medioevo la materia, e in parte anche la parola di Fedro.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VI

I due Pianti per la morte del Re Giovane.

I

La raccolta di poesie di Bertran de Born corredate di *razos* si chiude in *F* con un *Planh* [1] per la morte, seguita in modo fulmineo nella notte dall' 11 al 12 giugno 1183, del principe a cui il trovatore s'era principalmente legato, in cui aveva posto le sue maggiori speranze. Che così si termini, ben si capisce. Colpito da quella tremenda sciagura, il poeta dichiara che non canterà più oltre :

> Mon chan fenisc ab dol e ab mal traire
> Per totz temps mais e·l tenh per remasut.

Il proposito non sarà poi mantenuto; e non ce ne meraviglieremo, anche se disposti a credere che in quel momento fosse propriamente sincero.

Il *Planh* è caldo, e merita un posto notevole tra le composizioni di Bertran. Sorprende in un argomento siffatto la struttura della stanza, di andamento per sè stessa tutt'altro che grave e solenne. Possiamo tenerci sicuri che Bertran non inventò già questo ritmo, ma solo se lo appropriò. Lo prese, come senza bisogno di ricerche si ricava dal *Peire Cardenals Strophenbau* del Maus [2], p. 24 e p. 89 (n. 43), da una canzone amorosa di Peire Raimon, *Nom puesc sofrir d'una leu chanso faire*, della quale sono serbate le rime, e della quale è ripetuto con lieve modificazione anche un verso. Dal re d'Aragona — Alfonso II — sono, al dire di Peire Raimon, che gli manda la canzone sua,

> tug bon fach mantengut
> Plus que per rei que anc nasquet de maire ;

e Bertrando smette di cantare

---

1. In *I* e nel suo strettisssimo parente *K* il *Planh* occupa invece il posto quindicesimo ed è seguito da tre altre poesie.

2. Nelle *Ausg. u. Abh.* dello Stengel, n. V, 1884.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Quar ma razo e mon gauch ai perdut
E·l melhor rei que anc nasquet de maire.

All'esemplare il *Planh* rende àlla sua volta il servigio di fornire un esatto termine *ad quem* per la data della composizione, a cui vengono così sottratti in modo positivo gli ultimi tredici anni del lungo regno di Alfonso (1162-1196). Il servigio sarebbe tuttavia maggiore, se il parlarsi del re aragonese come di tale il cui pregio si va segnalando,

e s'espan
sobr'autres que so,
com sobre·l vergan
fai la blanca flors,

non portasse di già a rappresentarcelo nella pienezza della gioventù. Rimasto erede della corona appena decenne [1], giovane egli era anche quando morì colui che, in contrapposizione col padre, era detto antonomasticamente « il Re Giovane ». Da questo punto converrà arretrarsi alquanto per toglierci dal periodo in cui Alfonso si trovò a guerreggiare attivamente nell'Aquitania; non di troppo peraltro, acciocchè il modello scelto da Bertran non avesse perduto il pregio della freschezza. Assegnerei la poesia di Peire Raimon al 1180 all'incirca..

Ma un fatto attira l'attenzione e fortemente colpisce. Tra la voce e l'eco c'è opposizione diretta. Chè, se nella poesia di Peire Raimon non mancano neppure i sospiri (quando non sospirano gl'innamorati e quelli che tali si dicono?), l'intonazione è di allegrezza :

Qu'apres lo dan e·l mal qu'ieu n'ai agut
Coven qu'ab joi m'esbaudei e m'esclaire.

A questo sentimento s'è ispirato certamente il trovatore nella costruzione della sua stanza, che a quattro decasillabi fa seguire cinque saltellanti pentasillabi, terminando con un ettasillabo; e a un disegno ritmico siffatto deve bene aver corrisposto una melodia vivace. Però Peire Ramon ha chiamato, come s'è udito, già nelle prime parole « leu chanso » la composizione sua;

1. Era nato il 4 aprile 1152 (Milá y Fontanals, *De los trovadores en España*, ediz. orig., p. 261).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

espressione ribadita nell'ultimo verso della medesima stanza coll'altra,

Un nou chantaret prezan ;

e che ancora riceve un rincalzo, con esplicito riferimento all' esecuzione musicale, dall'

E vuelh que l'apregna
Cobletas viulan

della « tornada » [1].

Che per dar sfogo a una condizione d'animo di tristezza profonda si sia ricorso a uno strumento quale è questo, sembra veramente strano. Non basta di certo che tristi siano le parole: la musica ha non poca importanza. Io non so se forse Brertran abbia provveduto valendosi di quel gran fattore dell'impressione auditiva, che è il « tempo » ; surrogando cioè, secondo la terminologia nostra, a un « allegretto » o a un « andante », un « adagio » od un « grave ». Ma forse no. Forse appunto dal cozzo fra modulazioni gaie e associate con parole gaie, e un nuovo testo angoscioso, egli trovò che resultasse un effetto corrispondente alle sue mire. Ebbero come a strider le corde, e dovettero stridere le fibre nell'intimo dei cuori. Sia quel che si vuole, Bertran non potè agire altro che deliberatamente. Nonchè a lui, si farebbe oltraggio alla musica, se s'immaginasse che nel linguaggio musicale dolore e gioia potessero essere espressi alla stessa maniera. L'esempio riesce assai istruttivo perchè si veda anche sotto un altro rispetto che il consueto, quanto sia manchevole una nostra considerazione e valutazione delle liriche provenzali limitata ai soli testi. Essi molto ci dicono ; ma molto altresì si nascondono senza che ci sia luogo a sperare che il velo possa mai esser tolto.

Nulla di recondito invece e di men che semplice offre all' osservazione e alla riflessione nostra la terza poesia in cui, come abbiamo dal Maus, fu usato il congegno inventato da Peire Raimon. Appartiene a Peire Cardinal, cioè al trovatore a cui

1. La « tornada » manca in certi codici ed è in altri scorretta. Soggetto di « apregna » dovrebb'essere Alfonso medesimo, non ignaro dell'esercizio dell'arte trovadorica. V. Milá, *op. cit.*, p. 261-65.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

propriamente era volta l'indagine ritmica dello studioso tedesco. Priva di qualsivoglia accenno da poter servire a una determinazione cronologica [1], essa apparterrà nondimeno di sicuro al secolo XIII, al quale è da assegnare tutta l'attività letteraria di questo rimatore, morto, al dire del suo biografo « Miquel de la Tor », suppergiù centenario. La poesia ha comuni ancor essa le rime colle due sorelle maggiori. Principia,

Aissi com hom planh son filh o son paire,
o son amic, quan mortz lo l'a tolgut,
planh ieu los vius que sai son remazut,
fals, desleials, fellons e de mal aire ;

e con ciò viene subito a dichiararcisi « Planh » in modo aperto, e a professare la propria dipendenza dal « Planh » di Bertran de Born. E la parola « planh » o « planc » vi ritorna altre sette volte, e costituisce la nota dominante. Ma mentre Bertran pianse un uomo, qui si piange una moltitudine : la grande moltitudine dei malvagi. Abbiamo dunque un serventese morale ; il quale serve nondimeno a mostrarci come il serventese storico su cui fu foggiato rimanesse a lungo vivo nelle memorie e seguitasse di certo a essere cantato.

Con ragione il Maus pensa che Peire Cardinal abbia preso da Bertran de Born anche la struttura ritmica di un altro serventese — *Per folhs tenc Polles e Lombartz* » — : questo d'ispirazione politica e databile pressochè con esattezza. Che questa poesia movesse dall'alleanza stretta fra il giovane Federico II di Svevia e Filippo Augusto ai danni di Ottone IV, fu visto assai bene dal Diez [2] ; e ne dedusse che fosse da assegnare al 1212. Non solo lo schema, ma anche le rime, convengono col *Ges de far sirventes nom tarz* di Bertran. A Bertran tuttavia sono ben convinto non spettar l'invenzione ; e a persuaderemene basta oramai la designazione di « serventese » usata dall'autore medesimo ; poichè, quanto alla sostanza, io sono sempre fermo nelle idee manifestate quarantacinque e quarantaquattro anni sono nel *Giornale di Filologia romanza* del

1. Non si creda di scorgere un'allusione a una Crociata nel « que sai son remazut » (v. sotto) del verso 3, « Sai » vuol dire « nel mondo ».

2. *Leben und Werke der Troubadours*, p. 460.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Monaci [1]; credo cioè che i Serventesi avessero di norma schema ritmico e melodia d'accatto [2]. Che in molti casi gli esemplari si siano perduti, è forse cosa da meravigliarsene? In questo nostro me ne dolgo bensì in modo speciale per la parentela che vedo fra lo schema di questa coppia e quello della triade studiata prima, e che particolarmente mi sta a cuore. Una stanza di quattro ottosillabi a rime alterne seguiti da due coppie di pentasillabi a rima baciata, potrebbe molto bene essere la forma embrionale, da cui, forse passando per qualche grado intermedio, si sia venuti al congegno più ricco, ma affine, della canzone di Peire Raimon e dei due « Planhs ». Al posto degli ottosillabi sono venuti a mettersi dei decasillabi; i quattro pentasillabi sono diventati nove, e loro si è aggiunto un ettasillabo, grazia al quale la lunga sfilata trova riposo e compiutezza; e la disposizione delle rime si è fatta più ricercata. Ma a chi risalirà mai il merito dell'embrione? Quanto alle melodie, sarebbe vano affatto almanaccarvi dattorno, privi come siamo dei termini del paragone.

2

Il canto di cui sono venuto discorrendo non dovrebb'essere il solo in cui Bertran de Born piangesse la morte, di cui nessuna poteva essere per lui più dolorosa e funesta.

A prima giunta ciò non fa meraviglia: a un lutto così smisurato un solo sfogo non bastò. Ma considerando bene, le cose prendono altro aspetto. In questo genere di composizioni provenzali il caso non ha riscontro. E poichè ambedue le poesie appaiono effetto immediato o ben prossimo della gran perdita, è mai facile concepire che poco dopo aver tessuto l'una, l'autore ne mettesse sul telaio una seconda, di tutt'altra struttura ritmica e musicale, ma sostanzialmente concorde? Si badi che le due, ben lungi dal rafforzarsi, si dovevano danneggiare a vicenda. Diventavano competitrici; ed è una competizione ben curiosa quella che alcuno faccia a sè medesimo. Assai

1. T. I, pp. 84-91; t. II, pp. 73-74.

2. La materia è stata da me ristudiata in un lungo lavoro, che, steso per intero in una prima forma, aspetta sempre di essere condotto a termine in una metamorfosi a cui mi parve necessario sottometterlo.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

diverse per questo rispetto le condizioni della letteratura recitata e cantata, e della letteratura destinata a propagarsi semplicemente per via di trascrizioni.

Che Bertran, oltre al *planh* allogato nella raccolta ne componesse per il « Rei jove » anche un altro, mostra d'ignorare affatto l'autore delle « razos » [1]. Eppure esso non rimase tanto nell'ombra come sembrava un tempo. Si credeva pervenuto a noi in due soli manoscritti : *T* (Parigi, Bibl. Nat., Fr., 15211) e *c* (Firenze, Laur., XC inf. 26). Un terzo è venuto ad aggiungersi colla scoperta della sezione modenese del codice *a* [2]. E se si considerano attentamente le cose, questi tre manoscritti, ben distinti un dall'altro, nonostante la parentela che vuol essere riconosciuta fra *a* e *T* [3], possono tener testa agli otto di *Mon chan fenisc*, che in fondo si riducono ancor essi a tre sole voci : *C*, *E*, e un gruppo costituito dagli altri sei codici [4]. Orbene : dei tre manoscritti in cui troviamo *Si tuit li dol*, unicamente *T* lo assegna a Bertran. E all'assegnazione scema di molto il valore una riflessione più che ovvia. Essendo divulgatissima la conoscenza degli stretti legami di Bertran de Born col Re Giovane e certo assai diffusa anche la notizia di un canto del trovatore in morte del principe, era naturale che chi trovasse anonimo un *planh* che dichiaratamente fino dalla prima stanza ha per oggetto tale morte, lo attribuisse a Bertran.

---

1. « Lo plaintz qu'en Bertrans de Born fetz del rei jove no porta autra razo, si no... »

2. Fa meraviglia che lo Stimming nella seconda edizione del suo Bertran de Born, uscita nel 1913, abbia seguitato a ignorare l'incremento. Si capisce che gli sfuggisse l'indicazione del capoverso tra le poesie di tutt'altro poeta nel *Giornale storico della Letteratura italiana*, XXXIV (1899, 2° sem.), p. 128, n° 170. Ma fino dal 1911 il *Complemento Campori* del *Canzoniere provenzale di Bernart Amoros* era stato pubblicato per intero a Friburgo dal suo scopritore Giulio Bertoni, come parte della Collezione Accademica intitolata *Collectanea Friburgensia*. Ivi la poesia sta nelle pp. 240-42. E già nel numero di aprile delle *Annales du Midi* di quell'anno aveva visto la luce un articoletto speciale del Bertoni sul secondo *planh*, suggerito appunto dalla nuova lezione.

3. Già l'ha riconosciuta il Bertoni, scritto cit., p. 207.

4. V. Stimming, *Bertran de Born*, 1ª ed. (1879). p. 174. Unificata anche solo per il fatto delle *razos* la triade *FIK* ; pressochè identici *I* e *K* ; ben prossimo a loro *D* ; poco men che fratelli *A* e *B*, strettamente legati d'altronde con tutto il gruppo *DIKF*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Non so dunque convenire in questo caso col Thomas, al quale nel 1888 parve non esserci « aucune raison sérieuse pour contester à Bertran de Born la paternité » della poesia [1]. Direi che la verità sia precisamente l'opposto: sospesa ad un filo l'attribuzione; parecchie e forti le ragioni contrarie. Pertanto, pur giudicando assai difettosa, e giustamente oppugnata dallo Stimming [2], l'argomentazione, sono d'accordo collo Stroński nel rifiutare a Bertran il *planh* estravagante [3].

D'accordo non sono invece punto nella sostituzione. Dando piena fede a *c*, egli tiene per fermo che la poesia spetti a Peire Vidal, l'assegnazione al quale era sembrata al Thomas affatto vana e trascurabile [4]. Vano ed erroneo è ciò che a questo proposito dice, principiando e opponendosi, lo Stroński: « Si cette pièce avait été de Bertran de Born, personne, au XIIIe siècle, n'aurait songé à l'attribuer à Peire Vidal. » Ma dove ha mai trovato lo Stroński che il codice *c* appartenga al secolo decimoterzo? Lungi da ciò, nessuno lo fa anteriore al decimoquinto, in cui, determinando, sarebbe da portarsi molto innanzi; e in me non è ancora dissipato un antico dubbio, che forse non basti neppur ciò. E ancora si badi bene. Il codice non fu a quel tempo semplicemente trascritto, ma propriamente compilato [5]; e quanto facile fosse allora il lasciarsi trarre in inganno in un lavoro di cotale natura, non è chi non veda. Sicchè l'essere ivi solo il *planh* inserito fra le numerosissime poesie che vi s'hanno di Peire Vidal [6], dice pochissimo. L'autonomia che contraddistingue *c* [7], è un'autonomia di natura affatto speciale, che obbliga a sbarrare, e non solo a tenere aperti gli occhi. Un trascrittore erudito e un compilatore ci affidano di regola meno di un amanuense che non bada se non a rendere materialmente, e, se occorre, sbadatamente, ciò che gli è posto innanzi.

---

1. P. 28 dell'edizione sua.
2. Nella seconda edizione, pp. 22-23.
3. *Le troubadour Folquet de Marseille*, Cracovia, 1910, « Avant-propos », pp. XII-XIII.
4. « Personne cependant n'a songé à accepter cette dernière attribution ».
5. Si veda nel vol. VII degli *Studj di Filol. rom.* del Monaci la « Prefazione » all'edizione diplomatica curata da Mario Pelaez, pp. 244-48.
6. Nell'edizione sta nelle pp. 366-67.
7. V. Gröber, *Die Liedersammlungen der Troubadours*, pp. 541-44.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lo Stroński ha peccato d'irriflessione anche soggiungendo che Peire Vidal « fut, lui aussi, lié avec les jeunes Plantagenets » ; e l'affermazione non é attenuata da parole che tengono dietro. Con chi di loro ebbe egli rapporti ? Se mai, con Riccardo Cuor di Leone, col quale, stando alla narrazione provenzale della sua vita, egli sarebbe andato in oriente. Riccardo apparisce più volte nelle sue poesie ; e in un caso (*Plus que·l paubres*, v. 48) gli è appaiato il fratello « Jaufre ». Ma ad Enrico, al Re Giovane, non s'allude menomamente ; e tutto induce a credere che relazioni personali con quella stirpe non si siano prodotte se non quando da più anni egli era morto. Quanto alla pretesa fondata sullo stile, che basti « lire cette magnifique pièce... pour voir lequel des deux troubadours », Bertran e Peire, « en est l'auteur », non so davvero da chi potrebb'essere accolta. Avrà perlomeno altrettanta ragione la repugnanza mia ad aggiungere una composizione dai moderni portata alle stelle [1], al patrimonio d'un rimatore, la cui fama è, secondo me, superiore al merito ; poichè se alcune sue poesie sono certamente notevoli, le più sanno di convenzionalismo e non si elevano sopra la mediocrità. Penso che alla grande reputazione abbia durante la sua vita contribuito la valentia nel canto e probabilmente anche nel trovar melodie : « E cantava mielhs d'ome del mon », dice il biografo provenzale.

Col rintracciamento della seconda parte di *a* è entrato in gara un terzo competitore : « Ricartz de Barbeziu » ; e la sua causa è stata abbracciata dal benemerito scovatore del codice, Giulio Bertoni [2]. Nessuno di certo avrebbe pensato a questo rimatore, assai più che per una decina di poesie d'amore, noto per ciò che si raccontava a proposito di una di esse, cioè per il perdono che gli avrebbero ottenuto dalla sua donna offesa cento donne e cento cavalieri, implorando per lui [3].

Al Bertoni pare tuttavia che, a differenza dell'altro *planh*,

1. Se il Thomas, pp. XXVIIJ-XXIX, mette un poco la sordina all'ammirazione eccessiva, egli stesso, altrove la dice, p. 28 « un des plus beaux *planhz* que nous ait laissés la littérature provençale ».

2. Questo l'assunto dell'articoletto nelle *Annales du Midi*, che s'intitola « Bertran de Born ou Rigaut de Barbezieux ? »

3. V. particolarmente Thomas, *Richard de Barbezieux et le* « Novellino », nel vol. III[a] del *Giorn. di Filol. rom.* del Monaci, pp. 12-17.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

questo risponda realmente alla maniera di « Richart », o « Rigaut » che s'abbia a dire. « La forme, plus douce et plus simple, est douée de cette grâce charmante qu'ont d'ordinaire les compositions de Rigaut. » Non sarà facile mettere d'accordo questo giudizio del Bertoni con quello dei tanti esaltatori della poesia, e neppure dei più temperati fra i suoi estimatori, come il Thomas, il quale trova che da essa emani una « impression de profonde tristesse » che nessuna traduzione riuscirebbe a rendere [1]. E le traduzioni sono tante, che « nous ne les comptons pas » [2].

A rafforzare la tesi parrà argomento efficace un altro *planh* sul quale a proposito di *Si tuit li dol* il Bertoni non insiste [3], ma che, dalla stessa fonte, rispetto ad essa unica, del codice Campori, egli pubblicò e illustrò poco dopo in una raccolta a me dedicata [4]. Si tratta di un epicedio per un Conte di Provenza, che stima essere Alfonso II Beringieri, morto nel 1209. La poesia, eccezionalmente, non porta nome d'autore ; ma siccome tiene dietro a nove poesie di Rigaut, il Bertoni la dà risolutamente a lui. Ed io ammetterò come provato che il principe pianto sia Alfonso II e che chi lo piange sia Rigaut. Non credo peraltro che se ne avvantaggino le pretensioni del trovatore a far proprio *Tuit li dol* : tanto mi paiono diverse le due composizioni. Aggrava le cose il fatto che Rigaut dovrebbe aver poetato quella che vale assai più nella prima giovinezza, l'altra nella maturità perfetta. Nè basta forse ancora una tale supposizione a rendere cronologicamente plausible la supposizione che Rigaut piangesse il Re Giovane. Peccato che della sua vita noi si sia tanto al buio. Ma se nel buio si può scapricciarsi liberamente allorchè in esso non è nulla in cui si corra rischio di urtare, usciamo alla luce se ci facciamo a considerare lo stato della tradizione : tre codici : tre attribuzioni diversissime. A me par resultarne che l'autore di *Tuit li dol* era generalmente ignoto.

---

1. P. XXIX.

2. P. 28. Tre stanze ne tradusse in versi anche il Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, p. 204, mostrando con ciò di farne molto conto. Menziona invece appena l'altro *planh*.

3. Ultime parole della p. 205 e prime della successiva.

4. *Studi letterari e linguistici*, Firenze, 1911, pp. 593-604.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Eppure io non me ne voglio stare a questa agnosia, e mi lascio andare a un'ipotesi non suffragata in alcun modo dalla tradizione. Me la suggerisce l'osservazione della forma.

Non sotto il rispetto ritmico. Una stanza di otto decasillabi, che si ripartono in due quadernari, è ciò che di più comune, da un certo tempo in qua, si possa incontrare. Ma è invece particolarità rara che degli otto versi due non abbiano nella strofa rispondenza di rima e la devano cercare nelle altre stanze. Che se l'artifizio del rimare fuori della stanza era stato immaginato assai prima del 1184 [1] ed era piaciuto in particolare a Marcabruno, fiorito verso la metà del secolo, che potrebbe fors'anche esserne stato l'inventore [2], e a Rambaldo d'Orange, morto circa il 1173, un riscontro esatto [3], con stanze di decasillabi di cui non rimati il primo e l'ultimo verso del secondo quadernario, mi è dato soltanto dal *Non pot esser suffert ni atendut* di Guilhem Ademar [4]. Questa tuttavia non è la maggiore peculiarità del nostro *Planh*. Ben altrimenti notevoli, per il tempo a cui esso appartiene, le parole-rima, e perfino frasi-rima, accoppiate o non accoppiate coll'altra caratteristica. Il quinto verso ripete sempre, in vario atteggiamento, *jove rei ingles*; l'ottavo *ira* preceduto da un'altra parola addolorata (*tristor, plors, dol, desconortz*), disgiunta nell'ultima stanza (*Lai on anc dol non ac ni aura ira*), con acuto intuito della convenienza che la fine della poesia si distingua da tutto il resto. Vede ognuno che profondo significato abbiano nel caso attuale le ripetizioni e quanto devano

1. V. Bartsch, « Die Reimkunst der Troubadours », nel *Jahrbuch für roman. und engl. Liter.*, I, 175-78; Canello, *La Vita e le opere del trovatore* Arnaldo Daniello, pp. 19-20.

2. Meritevole di attenzione speciale il fatto che manchino di rispondenza in lui due versi su sette — il quarto e il settimo — di una composizione così semplice e popolareggiante quale è *A la fontana del vergier*, della primavera del 1146, o piuttosto del 1147.

3. Mi è indicato dal Maus, *op. cit.* (v. p.), p. 111, n. 403.

4. Raynouard, *Choix*, III, 196; Mahn, *Werke*, III, 186. Sola distinzione la somiglianza dell' *-atz* isolato del v. 8 coll' *-at* v. 1 e 4; somiglianza che si è portati a ritenere voluta da quella che c'è fra *-en* ed *-enc*, isolati entrambi, in un'altra poesia del medesimo trovatore: *Chantan dissera, si pogues* (Appel, *Provenz. ined. aus Paris. Handschr.*, p. 114). E cfr. Bartsch, « Reimkunst », p. 178.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contribuire all'effetto che si mira a produrre. E allo stesso intento serve in modo mirabile il vocabolo-rima di ogni primo verso, con risonanza di uscita nel terzo : *marrimen*.

Quando si osservano i tratti caratteristici della poesia e si considera che qui essi sono messi in opera da un artifice di valore sicuramente elevato, un nome viene inevitabilmente alla bocca : Arnaldo Daniello [1]. A lui non si potrebbe a meno di pensare a preferenza di ogni altro trovatore se la tradizione non ci avesse tramandato il canto sotto altri nomi. Ma poichè nessuno di essi è tale da appagare, noi siamo in diritto e in dovere di cercarne uno diverso. Conviene, o repugna, quello che s'è profferito, ai dati di fatto che noi conosciamo ?

Regione e tempo tornano ottimamente. Arnaldo era nativo di Riberac nel Perigord, ossia di un paese che faceva parte dei dominii di Alienor di Poitiers e dei figliuoli ; e vi nacque probabilmente intorno al 1160. In corte di uno di questi figliuoli — di Riccardo — ce lo addita una narrazione provenzale ; a quegli che il narratore chiama « rey Richart d'Englaterra », io penso che allora si addicesse semplicemente il titolo di Conte o Duca ; e la corte noi ce la dovremo figurare di qua, non di là dal mare. Che al pari di Riccardo Arnaldo deva aver conosciuto il fratello Enrico, il Re Giovane, non so come si potrebbe dubitare ; che ne piangesse poeticamente la morte, è supposizione per sè stessa molto verosimile.

A questi dati uno se ne aggiunge, che potrebbe forse spiegarci come il *Planh* che a questo modo suppongo, non figuri tra le poesie di Arnaldo. Ci è affermato, e pare verità, che Arnaldo Daniello e Bertran de Born fossero uniti di stretta amicizia [2]. Stando ciò, potrebb'essere, e farebbe non poco onore ad Arnaldo, che questi, composta la poesia, non si desse pensiero di divulgarla come cosa propria, stimando che l'ufficio di piangere il Re Giovane competesse propriamente a Bertran. Il quale può anche esser supposto con verosimiglianza alquanto maggiore di età ; e superiore egli era di certo per condizione sociale ; poichè, se di Arnaldo ci è detto che era « gentils hom », ci è detto altresì che, dopo essersi dato agli studi, « fetz se joglars ».

1. Si leggano nell'Arnaldo Daniello del Canello le pp. 16 et sgg.
2. Canello, *op. cit.*, pp. 2-3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

E giullareschi dovettero essere i suoi inizi; e c'è il caso che quale giullare abbia servito Bertran. Lo pensa il Canello, inclinato a credere che sia lui l' « Arnautz joglars », cui è commesso di portare « a Richart », vale dire al futuro Riccardo Cuor di Leone, il suo « sirventesc » di « vielh e novel »,

Bel m'es quan vei chamjar lo senhoratge.

Il rapporti fra i due sarebbero così stati quali di un inferiore verso il suo maggiore; improntati per conseguenza da parte del primo, se era d'animo nobile, a gratitudine e rispetto. Presto forse, grazie alle ottime doti, Arnaldo si elevò; e a questo periodo appartiene — assegnabile al 1188 — il serventese di Bertran,

No puosc mudar un chantar non esparga,

che riecheggiando nelle rime, « caras » e dalla prima all'ultima isolate in ogni singola stanza, la canzone di Arnaldo

Sim fos Amors de joi donar tan larga,

ci mostra l'arte di Bertran fattasi seguace di quella dell'antico discepolo o subordinato. Assegnato ad Arnaldo, *Si tuit li dol* vorrebbe avere cronologicamente fra le composizioni che possediamo di lui il primo posto. E con ciò ben si capisce che in esso le note caratteristiche che si sono rilevate vadano congiunte con una insolita semplicità di stile e linguaggio. E qui alcuno potrebbe cercare una spiegazione diversa da quella proposta dianzi dell'essersi la poesia perpetuata senza il nome dell' autore suo vero.

Ipotesi questa mia; ma ipotesi, mi pare, non campata in aria.

Pio Rajna.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉLANGES

VFRÇ. *LARECE.*

M. Ant. Thomas (*Romania*, XLII, 408) a étudié l'anc. frç. *larece* qu'il traduit par « mur ou partie d'un mur joignant le pignon d'un édifice » : ce mot est encore vivant aujourd'hui dans le meusien *larace* « façade d'une maison ». C'est encore un dérivé de latus -eris qui continue à vivre dans le morvan *lareigne* « espace vide qui se trouve le long des murs, sous le toit » : lorsqu'on remplit de fourrage un plancher, on recommande aux ouvriers de bien « chouacher » dans les « lareignes », c'est-à-dire : de presser, d'enfoncer le foin le long des murailles sous la toiture en chaume ; *lareigner* « longer les murs en se dérobant, se faufiler le long des murailles » ; *enlareigner* « entasser dans les lareignes ou espaces vides qui se trouvent le long des murailles, sous les toits ». Il n'est pas possible de savoir si *lareigne* remonte à lateranea ou laterinea : mais que les *lareignes* « espaces vides le long des murailles, sans doute placés des deux côtés de l'aire, couverte à l'intérieur de la grange » sont en effet des dérivés de latus-ere, cela ressort des faits suivants. A la *lareigne* de la grange où l'on entasse le foin correspond en Engadine, *ladritsch*, « tas de foin engrangé dans un compartiment de la grange », *ladritscher* « clou des ridelles [1] du char où l'on attache les cordes pour retenir le ladritsch », mais dans le Val de Münster et dans la Surselva on désigne par *ladritsch ladretsch* [2] « le compartiment où est entassé le foin dans la grange » : c'est donc exactement « la lareigne » : c'est lateri-

1. Cf. astur. *lladrales* « ridelles du char », portg. *ladriço* « Spannseil der Pferde » Cornu, *Grundriss* [2], 929.

2. J. Hunziker, *Das Schweizerhaus*, III, Aarau, 1905, p. 259.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciu [1] en regard du vfrç. *larece* < latericia. On serait également tenté de ramener à latus-ere « côté » ou plutôt au vfrç. *lez* « côté » (= *letz*, *les*) les mots du Centre *lassée*, *lassie*, *lassure* « quartier, division d'une grange, bas-côtés de la grange, attenant à l'aire » (Jaubert et Supplément), qui se retrouvent sous les formes *lesi*, *lasi*, *lasé* f. dans la carte FENIL de l'ALF (dép. Nièvre, Cher, points 102, 103, 104, 105, 1, 3). Le même mot serait aussi vivant en Champagne : *lassière* « partie de la grange où on entasse les gerbes », s'il est permis d'ajouter foi aux indications de Tarbé. Mais à Courtisols, *lâ* « quartier, division d'une grange marquée par des poteaux et réservée à chaque espèce de grain » (Guessard) postule nettement un lat. laqueu, lat. vulg. laceu : cette vérité fut déjà entrevue par Du Cange dans l'article LAQUEARII « tectorum tignarii » auquel il rattache *lascure* [2], *lassière* « intertignium, manipulorum locus in horreo ». En effet, le verbe latin *laqueare* s'applique au travail du plafonnage », le substantif *laqueare* c'est le plafond, c'est, pour parler avec les gloses (Corp. gloss. lat. s. *laque*, *laquearii*) « caelum in domo domorum tignaria, tabulae sub trabibus [3] ».

J. JUD.

COUPLETS SUR LE MARIAGE
(Cf. *Romania*, XXVI, 91)

En 1897, Paul Meyer publia ici même, d'après un fragment, conservé aux Archives du Puy-de-Dôme, d'un manuscrit exé-

1. L'idée de ramener l'engad. *ladritsch* à latericiu (< later « tuile ») (W. Meyer-Lübke, *Wiener Studien*, XVI, 317, et M. Leumann, *Glotta*, IX, 166) au lieu de latus-ere n'est pas satisfaisante : jamais les *ladritsch* « compartiments pour le tas de foin » ne sont construits en tuiles ou en briques et les mots *larece*, *lareigne* parlent en faveur de latus.

2. Cf. aussi les exemples du mot dans Godefroy : *laceure* « lambris, travée ».

3. On pourrait aussi partir du verbe *lacier* qui dans les patois vosgiens fait partie de la terminologie du charpentier (cf. le suisse all. *stricken* « lacer », employé dans la construction, Hunziker, *Das Schweizerhaus*, II, 265) : Belmont *loesi lo bateimd*, La Baroche *lesi* « ajuster les poutres, la charpente d'un bâtiment » (Horning), Bresse (Vosges) *laicié* « lacer, lier, se dit en particulier pour assembler et lier la charpente d'une maison » *laicemò* « assemblage

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cuté à la fin du XIIIe siècle en Angleterre, et à la suite d'un fabliau qu'il a intitulé *La fille mal gardée*, transcrit dans le même fragment [1], quatorze couplets sur le mariage. « Selon ma coutume, écrit-il, je ne me suis point hâté de mettre au jour ces deux petites pièces..., parce qu'il ne m'était pas interdit d'espérer que le hasard me ferait rencontrer une nouvelle copie de l'une ou de l'autre. Mais cette éventualité ne s'est pas produite... » La découverte d'une nouvelle copie que P. Meyer espérait s'est réalisée pour l'une des pièces : les couplets sur le mariage se retrouvent [2], en une rédaction lorraine, considérablement différente, dans le manuscrit bien connu 354 de la Bibliothèque de Berne [3]. Ils ont été transcrits, sans titre ni explicit (fol. 159b-160b), entre deux fabliaux, *De Connebert*, par Gautier Le Leu [4], et *Le revenant* [5].

Cette nouvelle rédaction (*B*), si utile qu'elle soit pour la critique du texte, est bien loin d'en éclaircir toutes les difficultés. Elle est un peu plus longue : sur les dix-sept couplets qu'elle contient, dix seulement se retrouvent dans l'autre rédaction (*P*). *B* donne ainsi sept couplets qui ne se rencontrent pas dans *P*, et celui-ci en a quatre autres qui ne sont pas dans *B*, et on ne saurait déterminer avec certitude la place qui leur revient dans le contexte, d'autant que, dans les deux manuscrits, les couplets XVI et XVII n'occupent pas la même place. En combinant les deux rédactions on arrive au résultat que la pièce contenait originairement vingt et un couplets, en supposant que tous les couplets des deux manuscrits sont authentiques — supposition quelque peu téméraire, car tous les éditeurs de fabliaux connaissent la manie de retoucher du copiste de *B*, et quelques passages de *P* ne laissent pas que d'inspirer, eux aussi, des doutes. Ceux-ci se portent naturellement en premier lieu sur les couplets dont la longueur n'est pas la même que celle de la

---

d'une charpente de bâtiment, charpente assemblée et liée », *laiciou de muŝhon* « charpentier qui sait faire et assembler une charpente de maison » (Hingre).

1. Il contient aussi un passage du roman d'*Aspremont*.

2. J'en dois la copie à l'obligeance de M. G. Bertoni.

3. Voir H. Hagen, *Catalogus codicum Bernensium* (*Bibliotheca Bongarsiana*), Bernae, MDCCCLXXV, p. 343.

4. Voir mes *Incipit des poèmes français antérieurs au XVIe siècle*, p. 146.

5. *Incipit*, p. 362.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

majorité. « La pièce, écrit P. Meyer, est en couplets de huit vers octosyllabiques et monorimes, forme assez rare. L'auteur ne paraît pas s'être astreint à une extrême régularité. Le premier couplet a dix vers, le deuxième [lisez : le dixième] onze et le troisième [lisez : le treizième du texte de *P*, qui est le dix-neuvième dans le texte imprimé ci-dessous] en a sept. Il se peut, du reste, que dans ce dernier un vers ait été omis. » Au lieu de parler de « forme assez rare », P. Meyer aurait pu dire qu'on n'en connaît point d'autre exemple [1]. Quant à la régularité des couplets, je crois, à l'encontre de P. Meyer, qu'elle était complète. Il est permis de l'inférer non seulement des faits qui ressortent du tableau imprimé ci-dessous (qui suit l'ordre de *B*), mais aussi du fait que les couplets où le nombre des vers est supérieur à huit présentent, au point de vue de la forme et du sens, toutes sortes de difficultés.

		B	*P*
I	En un porpans sui de l'autrier	8	10
II	Li patriarches me fu mos	4	8
III	E or si nus a pardunez	—	8
IV	Et qant ver Deu quite me sant	8	8
V	Aprés me vient autre corage	9	8
VI	En l'autre foil ce dit la glose	7	8
VII	Mout devroit estre d'une cert	8	8
VIII	Por avoir prandre qui me faut	8	8
IX	Por tot l'or qui est en Escoce	4	8
X	Trestuit li meudre humme ke sunt	—	11
XI	Mal maindre fait en avotire	8	—
XII	Ce est granz san que je l'apranje	8	—
XIII	Au mostier l'ot l'an amantoivre	6	—
XIV	Li clerc qui toz nos cuident vandre	8	—
XV	Que ai je dit de mes enfanz	4	—
XVI	Or voil je aeser mon cors [2]	7	8
XVII	Prandré en nule, c'est la fin [3]	8	8

1. Ce type ne figure pas dans le livre bien connu de M. G. Naetebus, *Die nicht-lyrischen Strophenformen des Altfranzösischen* (Leipzig, 1891). [Mais voir *Romania*, XLVIII, 48 sq., pour les huitains d'octosyllabes à rime plate dans la *Vie de saint Grégoire*. — M. R.]

2. Dans *P*, le couplet XVI est placé comme dernier, à la suite des couplets XVIII et XIX.

3. Dans *P*, le couplet XVII est placé après le couplet X et avant les couplets XVIII, XIX et XVI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVIII	Or m'est avis ke jo foloi	—	8
XIX	Meuz vaut le suffrir et attendre	—	7
XX	Qui maint en fornication	7	—
XXI	Fame a prandre m'est a contraire	8	—

Cette petite pièce appartient à un genre littéraire assez abondamment représenté [1] qui a pour sujet des plaisanteries plus ou moins faciles sur les femmes et le mariage. « Le sujet de ces couplets, écrit P. Meyer, est un peu celui de la célèbre pièce *De conjuge non ducenda* ; seulement la conclusion est toute différente, puisque l'auteur français, après avoir pesé le pour et le contre, se décide finalement à se marier, se fondant, il faut le dire, sur des motifs peu élevés. » La conclusion est différente, mais dans *P* seulement, où elle a pu être amenée par une transposition — voulue ou accidentelle — de couplets, qui fait se terminer le poème par le couplet XVI :

Or voil je aeser mon cors
De fame o je me sui amors...

Mais la véritable conclusion est peut-être celle de *B*, d'autant qu'elle est, comme l'a bien vu P. Meyer, conforme à la tradition :

Fame a prandre m'est a contraire...

Une autre différence importante entre les deux rédactions se trouve au début du poème. Tandis que le premier couplet a la longueur régulière de huit vers dans *B*, il en compte douze dans *P*, parmi lesquels ceux-ci :

Jo sui nuvel Gerusalemer,
Cunfés et ben asous paumer.

Le premier vers est trop long. Mais ce n'est pas nécessairement une preuve d'inauthenticité, car il est facile de le corriger, puisqu'à côté de la forme *Jherusalem* il existe des formes trisyllabiques : *Jhersalem*, *Jhursalem*, etc. L'auteur aurait fait, selon *P*, le pèlerinage de Jérusalem et il aurait entendu le patriarche prêcher sur le mont Calvaire. Ce dernier nom manque dans *B*, à la suite d'une lacune dans le couplet II, mais la

1. Voir mes *Incipit*, p. 156, 309, 325, 369, 384, 441, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mention du patriarche s'y trouve, d'une manière un peu inattendue, puisqu'il n'y est pas précédemment question de pèlerinage, comme dans *P*. Si les deux vers auxquels je fais allusion et que j'ai cités ci-dessus sont authentiques, il s'en suit — à condition d'admettre, bien entendu, que le poème a été composé en huitains réguliers — qu'il faut supprimer deux vers dans le texte de *B* pour faire place aux deux vers susmentionnés de *P*. Je ne me lancerai pas dans des hypothèses qui pourraient m'entraîner trop loin. Je me borne à signaler que P. Meyer, qui ne voyait « pas de raison de révoquer en doute la parole de l'auteur » (mais P. Meyer ne connaissait pas l'autre manuscrit) a examiné à ce propos la question de savoir à quel moment un patriarche a pu prêcher à Jérusalem. « Cet événement ne peut être placé qu'à deux époques, avant 1187, date de la prise de Jérusalem par Saladin, ou entre 1229 et 1244, période pendant laquelle cette ville fut occupée par les chrétiens... A partir de 1244, la ville sainte ayant été prise et ravagée par les Khorasmiens, il ne paraît pas qu'aucun patriarche y ait jamais mis les pieds. Au point de vue strictement historique, les probabilités semblent en faveur de la première de ces deux périodes, et je ne vois rien dans le poème qui empêche d'en placer la composition avant 1187. Toutefois la certitude nous manque. »

On notera que l'ancienne déclinaison n'est plus observée, ce qui pourrait être un argument contre la date de 1187. Signalons en même temps, comme trait linguistique, la rime mixte, fréquente dans les textes picards, *cloche* : *Escoce*, etc. A la rime de ce couplet IX se rencontre aussi le nom de *Robert Joce*. Qui est cet homme, qui semble avoir été célèbre pour sa richesse ? P. Meyer n'a su l'identifier et je ne le connais pas non plus. Dans ces conditions, la présence de ce nom dans notre texte n'est d'aucune utilité pour la datation.

Dans le texte qui va suivre, je suis l'ordre de *B* et j'y intercale les couplets et les vers qui ne se trouvent que dans *P*, en les marquant par des crochets. Il est bien entendu que la place des couplets pris dans *P* n'est pas entièrement assurée. Mais à l'aide du texte de P. Meyer le lecteur pourra, j'espère, se rendre un compte exact des deux rédactions.

Je signale dans un court glossaire les principaux passages qui demandent des éclaircissements.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

[*fol.* 159 b] I En un porpans sui de l'autrier
Don je ne me sai conseillier.
Car or m'estuet estroit gaitier.
[*fol.* 159 v°]
Chois de..ij. max n'est pas legier, 4
Tot mon corage voil cerchier :
De fame prandre o de laissier.
Confés sui, n'ai mais nul mestier
De rancheoir ne de pechier. 8

II Li patriarches me fu mos :
Des deceplines et des cos
[Sarmuna moi et autres fous
Ke ont juré plaies et clous 12
El munt de Cauveire en ce...ous,
U chaunta messe en ses... ous.]
La nos espont ke dit sains Pos,
Del tot en tot nos a asox. 16

III [E or si nus a pardunez
Tuz nos pechez e ublïez,
Dunt n'estoie gere membrez,
Einz en i ubliai assez. 20
Mes taunt fis duns as punz sur guez
E as chimins juste fossez,
U l'en crie : « Dunez, dunez ! »
Ke mut m'i sui ben aquittez.] 24

IV Et qant ver Deu quite me sant,
Donc m'estuet mener chastement.
Sauver se puet qui fame prant
Envers Deu et envers la gent, 28
Car sainte Eglise lo consant
Ne la lois pas ne lo desfant ;
Et por ce, au mien esciant,
Fame voil prandre a mon talant.
[32

I. — 1 *Dans P le premier vers a été coupé.* — 2 Dunt pru ne *P* — 3 Ore m'estot estroit gaiter *P*, Car or m'estuet pansier pansier pansier (*sic*) *B* — 5 cercher *P*, changier *B* — 7 nul pechié *B* — *A la place des v.* 7 *et* 8, *P lit* :

Je sui nuvel Gerusalemer, (*vers trop long*)
Cunfés et ben asous paumer ;
Je ne averoie mes mester
De recheïr ne pecher.

II. — 9 La patriarche nus f. mous *P* — 10 De descepline et de cous *P* — *Les v.* 11-14 *manquent à B* — 12 plais *P* — 13 « *Je ne puis lire que* ce . -ous » (*P. Meyer*) — 13 « *Le vers... se termine par* eruus *ou* oruus, *que je ne sais comment expliquer* » (P. M.). — 15 e. ce dit sa'n Pos *B* — 16 Ke del tut (*vers faux*) *P*.

III. — *Ce couplet est dans P seul* — 17 E ore *P* — 18 e *manque à P* — 19 Dunt jo *P* — 20 i *manque à P* — 21 Mes taunt oi parduns *P* (*correction de P. Meyer*) — 24 me i *P*.

IV. — 25 Quant jo vers d. q. m'en sent *P* — 26 vivre ch. *P* — 28 E aime deu et bone g. *P* — 30 E nule letre nel d. *P* — *Les v.* 31 *et* 32 *se lisent ainsi dans P* :

Pur ce veu jo, men escient,
Fanme prendre a mun talent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

V Aprés me vient autre corage
Qui desfant tot del mariage,
Car ce me dit mes cuers volaje
Que je sui espris tot de rage ; 36
Gart moi de mal, si seré saje,
Et d'ancombrier et de domage :
Com plus sera de haut parage
Et el plus tost fera hontage. 40

VI En l'autre foil ce dit la glose
Q'an prodefame a mout grant [chose.
Qui bone l'a, cil ce repose,
Son bien li croist ele et l'alose, 44
Si querrai une flor de rose
[*fol. 159 vo b*]
[Ainz k'alleluie soit enclose].
Je ai talant que je l'espose,
Mais mes mauvais cuer ne parose. [48

VII Mout devroit estre d'une cert
Qui totes autres en depert.
Se cele sole me messert
Por cui tot me gaste et desert, [52
Fame que fame a ce revert,
Ce est uns mal qui mout aert.
Por ice me tient a cuivert
Que maint mal jor en ai sofert. [56

VIII Por avoir prandre qui me faut,
O por terre en bois o en gaut,

V. — 33 A. me mot un a. ovrage *P* — 34 Ke tut desfet ceu m. *P* — 35 Car *manque à P* — 36 sui enpreiné de *P* — 37 si frai ke s. *P* — *Les v.* 39 *et* 40 *se lisent ainsi dans P* :

Kar cumme plus la tendreie en parage
Ele plus tost me fera untage.

— 40 f. domage *B* — *Après ce vers, B a un vers adventice* : Et metra son cors en putaje.

VI. — 41 f. me dist *P* — 42 mout *manque* à *B* ; Ke en femme prendre a mut graunt ch. *P* — 43 l'a si s'en r. *P* — 44 Se ele est boene ele s'alose *B* — 45 Si querra *B* — *Le v.* 46 *manque à B.*

Les v. 44-48 *se lisent ainsi dans P* :

Sun ben li crest e ele l'alose. 44
Ore ceudrai une fleur de rose
Ainz ke alleluie soit enclose.
Jo en oi en talant grant pose,
Mes mis maes quors ne parose. 48

VII. — 49 e. disne et cert *B* ; Deus taunt devroit estre de une c. *P* — 52 Pur qui me gast et desert *P*. *P. Meyer termine le vers par un point d'interrogation.* — 55 *Il faut probablement entendre* me tien. — *Les v.* 55 *et* 56 *se lisent ainsi dans P.*

Plus encumbre ke hauberth (?),
Pur ce m'en sui lung tens suffert.

VIII. — 57 Mes pu... (*le vers est en partie coupé*) *P* — 58 E pur t. et bois et g. *P*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et por ma chose que bien aut,
C'est tot sauvé que fame espaut. [60
Cors de prodefame mout valt,
Car ostel en devient plus chaut
Et plus joieus et mout plus baut
Qant ostes vienent en sorsaut. [64

IX Por tot l'or qui est en Escoce
[Ne pur tut l'argent Robert Joce]
Ne tendoie de femme noce,
Tant sai de quel pié ele cloche : [68
Toz tans i a et guile et boce.
[Ke sages fet ki s'en esloce,
Car nul sarmun d'esvesche od [croce
N'i pot valoir une buloce.] 72

X [Trestuit li meudre humme ke [sunt
E k'unkes furent en ceu munt
Eurent lur espuses et unt.
E jo ke sui devers le munt, 76
Prendrai sur moi ce k'eles funt ?
Ja ne m'en ruvira le frunt ;
Mes, si jo truis ke la me dunst,
Jo l'enclinerei mut parfunt.] 80

XI Mal maindre fait en avotire,
As sarmoniers l'ai oï dire.
Por ce en voil je une eslire,
Franche, debonaire, sanz ire, 84
Et qui me voille comme sire
Baisier et acoler et rire
Et, la ou je li serai pire,
Fera qanque mon cuer desire. 88
[*fol. 160*]

XII Ce est granz san que je l'apranje :
Qui son duel croist mout mal se [vanje.
J'ai oï tant mainte chalonge ;
Chascune vialt que ele prange : [92
Anel, fermoil, ceinture o frange
Aiment plus c'autre rotruange.
Engin de mal et de losange,
Ice lor fu doné en ange. 96

XIII Au mostier l'ot l'an amantoivre :
« Ce que Dex joinst hom ne [dessoivre. »

---

59 ma terre qui b. *B* — 60 M'estot saveir ke femme espeaut *P* — 61 Kar cors *P* — 62 Kar li osteus en d. pl. chauz *P* — 63 E plus asseür et pl. b. *P* — 64 a s. *P*.

IX. — 65 Pur trestut l'or ke *P* — 66 Ne pur trestut l'argent Roberte Joce *P*. *Ce vers manque à B* — 67 Ne tentroie *P* ; N'antandroie a faire n. *B* — 69 *Le premier* et *manque à B* ; u gille u b. *P* — *Les v.* 70-72 *manquent à B* — 72 Ne i *P*.

X. — *Ce couplet est dans P seul, où il a onze vers.* — 74 E ke u. f. en iceu m. *P* — *Après le v.* 75, *P lit* : E tant cumme li secles ert averunt. — *Après le v.* 76, *P lit ces deux vers* :

Quaunt ces sunt enginé
E jo ke a pecheur m'acunt.

— 77 ke eles *P* — 80 Mut l'enclinerei parfunt *P*.

XI. — *Ce couplet est dans B seul.*

XII. — *Ce couplet est dans B seul.* — 91 *La rime exige la forme* chalange.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je ne quier onques autre toivre
Fors biau cors et boen, san de-
[çoivre. 100
. . . . . .
. . . . . .
Or vossisse estre as noces boivre
Et au daintiez mangier au poivre.
[104

XIV Li clerc qui toz nos cuident
[vandre,
Icil en sont plus fol que jandre,
Car volantiers les i voi prandre.
Evesques ne lo puet desfandre,
[108
Totes ores les i voi prandre.
Je cuit a Deu une ame randre ;
Des mes enfanz amer lo manbre.
Ice fait chascuns qui engendre.
[112

XV Que ai je dit de mes enfanz ?
Tex les norrist petiz et granz
Qui ainz n'i hocha les pandanz.
. 116
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
N'ai cure de tel convenanz. 120

XVI Or voil je aeser mon cors
De fame o je me sui amors,
Que ne m'estuisse querre hors,
Ceianz par fossez con un ors ;
[*fol. 160 b*] 124
Norriré moi com un gras
[pors,
[Bevrai de anas e de cors].
Aseür porré dire lors
Que de grant poine sui estors.
[128

XVII Prandré en nule, c'est la fin,
Q'ainz n'i valut Sanson Fortin
Ne Asalon, lo bel meschin,
Ne Salemon, au soen devin,
[132
Ne l'emperere Costantin
Qui trova lo nain sor l'ermin.
Por ce ne lor voil estre en-
[clin,
Que bien n'anor ne m'i destin.
[136

XIII. — *Ce couplet est dans B seul.* — 99 toivre *est sans doute pour* atoivre — 100 decoure *B*.

XIV. — *Ce couplet est dans B seul. — Les v.* 107 *et* 109 *sont à peu près identiques ; le texte est probablement corrompu.* — 111 *Il faut sans doute entendre* De mes ; *mais le vers paraît corrompu.*

XV. — *Ce couplet incomplet est dans B seul.*

XVI. — *Ce couplet est dans P le dernier ; il est précédé des couplets XVIII et XIX.* — 121 v. je essaier *B*, v. eser *P* — 122 *B omet* me ; De femme dunt jo mi s. a. *P* — 123 Ke il ne me estoce q. ors *P* — 124 Chaaunt p. f. cum uns orbs *P* — 125 Nurrirai moi plus gras ke un pors *P* (*c'est peut-être la bonne leçon*). — 126 *Ce vers manque à B.*

XVII. — *Dans P ce couplet précède les couplets XVIII, XIX et XVI.* — 129 Ne prendrei nule ço est *P* — 130 Quant ni *P* — 132 ôd sun devin *P* — 133 Ne li empereres C. *P* — 134 Kel naim truva desuz l'e. *P* — 136 ne nul (?) destin *B* ; Car nul ben ni me destin *P*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

XVIII [Or m'est avis ke jo foloi,
Si ai .ij. euz et preuz ne voi,
Car cil serrunt mustré au doi
Ke ne tenent lur droite lei.
[140
Mun pastur m'estot sivre, ço
[croi,
Cum mes auncestres devant
[moi.
Mut par m'est tart, la moie
[foi,
Ke jo l'anel li met au doi.]
[144

XIX [Meuz vaut le suffrir et attendre
E par mes bons voisins en-
[tendre
Si en la pot chaunger u vendre.
..... 148
Ke Damnedeu ne voil offendre
Ne folement le men despendre.
N'ai soin d'emprenter ne de
[rendre
Ne de trop crupir lez la
[cendre.] 152

XX Qui maint en fornication
Nus nel jugera se Dex non.
Espouse avrai en ma maison,
Por ordre et por relegion 156
.....
En merai la, ce est raison,
En aumosne et en oroison
Et en maindre confession. 160

XXI Fame a prandre m'est a con-
[traire
Plus que l'estamin ou la aire,
Car sele a sinple lo viaire
Qui en son cuer est de mal
[aire: 164
N'a soz ciel tor ne fort repaire
Qui tenist une de forfaire.
Grant mal i notent cil gra-
[maire ;
Ne sai c'Ovide lor esclaire.
[168

GLOSSAIRE

aire (*pour* haire), XXI, 162, *cilice*.
alleluie (Ainz k'— soit enclose), VI, 46, *avant le dimanche de la Septuagésime, à partir duquel les mariages étaient interdits jusqu'à Pâques*.
ange (doner en), XII, 96, *en abondance* (*cf.* aengier).
atoivre (*ms.* toivre), XIII, 99, *appareil, agrès*.
ASALON, XVII, 131.

XVIII. — *Ce couplet est dans P seul.* — 137 Ore *P* — 139 Car tuit cil *P* — 141 « pastur *est assez inattendu et le vers est trop long* » (P. Meyer). — 142 Cume *P* — 144 *Il faut probablement entendre* mete.

XIX. — *Ce couplet est dans P seul.* — 146 attendre *P* — 151 de emprenter *P* — 152 de *manque P*.

XX. — *Ce couplet est dans B seul.* — 158 *Faut-il entendre* En menrai *ou* Aimerai ? — 160 *Qu'est-ce que c'est que* maindre (= moindre, *ou verbe ?*) confession ?

XXI. — *Ce couplet est dans B seul.* — 164 cuer *manque à B*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

boce, IX, 69, *bosse*.
buloce, IX, 72, *beloce, chose de peu de valeur*.
Cauveire (munt de), II, 13, *mont Calvaire*.
ceianz, XVI, 124, *probablement pour* cheant, *tombant*.
cert, VII, 49, *certain. Le sens est : « Celui-là devrait être bien sûr d'une femme qui abandonne toutes les autres pour l'épouser. »*
cors, XVI, 126, *de* cor, *corne*.
COSTANTIN (l'emperere), XVII, 133. *Sur la légende selon laquelle la femme de l'empereur Constantin le trompait avec un nain, voir A. Graf,* Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo (*Turin*, 1883), *II, 108 et suiv. ; et Birch-Hirschfeld,* Epische Stoffe, *p. 26*.
daintiez, XIII, 104, *bons morseaux*.
decepline, II, 10, *discipline, au sens théologique, pénitence corporelle*.
destin, XVII, 136, *de* destiner, *s'attendre à (?)*.
devin, XVII, 132, *théologien (il faut peut-être corriger* soen *en* soeu, soef).
Escoce, IX, 65, *Écosse*.
espaut, VIII, 60. *Est-ce le verbe* espautrer *? Ou plutôt un subjonctif bizarre de* esposer ?
estamin, XXI, 162 (*ou plutôt* estamine), *chemise de laine portée par les moines. Voir Ducange*, s. v. STAMINEA, *et Walberg*, Vie de saint Thomas, par Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *note sur le v.* 5796.
foil (en l'autre), VI, 41, *d'autre part*.
FORTIN. *Voir* Sanson.
Gerusalemer, I, 7 (*var. P*), *pèlerin de Jérusalem*.
hochier les pandanz, XV, 115, *ériger (sens obscène)*.
jandre, XIV, 106, *enfants (?)*.
JOCE. *Voir* Robert.
mos, II, 9, *tendre (?)*.
ors (orbs *P*), XVI, 124, *aveugle*.
OVIDE, XXI, 168.
pandanz (les). *Voir* hochier.
paroser, VI, 48, *oser*.
paumer, I, 8 (*var. P*), *pèlerin*.
Pos (sains), II, 15, *saint Paul*.
putage, V, 40 (*var. B*), *débauche*.
revert, VII, 53. *Le passage est obscur*.
Robert JOSSE, IX, 66, *homme réputé pour sa richesse. M. Ch.-V. Langlois me signale que* Josse *est un nom fréquent parmi les Juifs au moyen âge*.
rotruange, XII, 94, *au figuré, plaisir*.
ruvir, X, 78, *rougir*.
SALEMON, XVII, 132.
SANSON FORTIN, XVII, 130.
sorsaut (en), VIII, 64, *en surprise, inopinément*.
toivre. *Voir* atoivre.

Arthur LANGFORS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

A. Griera, **Atlas lingüistic de Catalunya**, vol. I *abans-avui* ; Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, Palau de la Generalitat, 1923 ; in-fol., — **Atlas lingüistic de Catalunya, Introducció explicativa**, ib., 1923 (tirage à part de l'introduction de l'ouvrage précédent).

I. — Une idée ne vaut pas seulement par sa profondeur et sa nouveauté, mais aussi par son rayonnement et la richesse de ses conséquences. Aussitôt qu'ils eurent compris l'importance de l'*Atlas linguistique de la France*, divers savants pensèrent faire pour d'autres langues, et particulièrement pour les langues romanes, ce que M. Gilliéron avait fait pour la France. M. Gilliéron lui-même, toujours avec la collaboration de M. Edmont, réunit les matériaux d'un *Atlas de la Corse*, dont quelques fascicules ont été publiés avant la guerre, et dont nous espérons l'achèvement. Le premier fascicule de l'*Atlas de la Basse-Bretagne* par M. P. Le Roux vient de paraître. Nous préparons, M. Jud, M. Scheuermeier et moi-même, un *Atlas linguistique et ethnographique suisse-italien* qui comprendra le domaine rétoroman, la Haute Italie et l'Italie centrale jusqu'à Florence (voir *Romania*, XLVIII, 622-623), les matériaux de cet Atlas sont prêts. M. Puşcariu nous donnera peut-être un jour un Atlas linguistique de la Roumanie qui ira au delà des buts que s'était proposés M. Weigand ; on parle d'un Atlas basque et d'un Atlas de l'Espagne et du Portugal. Voici enfin le premier fascicule de l'*Atlas linguistique de la Catalogne*.

C'est un travail long et ingrat que de préparer et de publier un atlas linguistique ; il faut d'autant plus admirer l'initiative, le courage et la persévérance de M. Griera qui a fait seul les préparatifs de l'Atlas catalan, qui en a recueilli lui-même les matériaux pendant ses vacances (de 1912-1921) et qui en dirige à présent la publication. Il a puisé la force de mener à bout l'entreprise dans l'enthousiasme qu'il a pour la linguistique, dans l'amour pour son pays et sans doute aussi dans les encouragements et les conseils de celui qui a été son maître et dont il a voulu, dans sa dédicace, joindre le nom à ceux de ses protecteurs catalans, M. Jakob Jud de l'Université de Zurich.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

II. — *Que veut être un Atlas linguistique ?* Les critiques qu'a suscitées et que suscite encore l'*Atlas linguistique de la France* et que les nouveaux atlas ne manqueront pas de susciter justifient la question. Tâchons avant tout de nous rendre compte des différences qu'il y a entre un atlas et un dictionnaire. Un dictionnaire idéal, je ne parle que des dictionnaires descriptifs, cherche à réunir tout ce qui, à un moment de l'évolution linguistique, constitue le patrimoine lexicologique et sémasiologique d'une communauté linguistique, que cette communauté soit toute une nation (dictionnaire d'une langue littéraire) ou seulement un petit groupe d'individus parlants (dictionnaire patois). Ce sont les dictionnaires patois qui nous intéressent particulièrement.

La plupart renoncent d'emblée à être complets : ils négligent de parti pris tout ce que le patois a en commun avec la langue littéraire. Mais même ceux qui ont la prétention d'enregistrer tout ce qui appartient à l'usage atteignent très rarement cet idéal. Le lexicologue, qui est un collectionneur, est nécessairement entraîné par sa passion, qui est de réunir des raretés et de leur attribuer plus de prix qu'aux objets de tous les jours. En veut-on un exemple ? Je le trouve près de moi. Il y a quelques années, j'ai cherché à me renseigner sur les noms alémaniques de *l'oeil de la pomme* (restes du stigmate, partie opposée à la queue) en me servant du répertoire unique qu'est le *Schweizerisches Idiotikon*. J'y ai trouvé *Butz*, *Butze*, *Buze*, *Buzi*, *Grübschi*, *Gürbsi*, *Ürbschi*, *Görbsi*, *Cäggi*, *Bätzi*, *Bäxi*, *Bütschgi*, *Bitzgi*, *Bitschgi*, *Müeggi*, *Gmüegi*, *Aug* et enfin quelques très rares formes du type lexicologique *Fliege* « mouche » dans les cantons de Bâle-Campagne, Argovie, Zurich et Saint-Gall (notez l'absence d'exemples pour le canton de Berne). J'ai ensuite fait faire des enquêtes dans les écoles normales des cantons de Berne et de Zurich et à l'école cantonale d'Aarau. Résultat : sur 70 réponses obtenues il y a eu 10 *Gürbsi*, *Butze* et *Cäggi*, le reste c'étaient des *Fliege*. Peut-on mieux démontrer l'insuffisance d'un dictionnaire patois, fût-il aussi extraordinairement riche que le dictionnaire des patois de la Suisse allemande ?

Or un atlas ne se propose pas d'être un inventaire complet du vocabulaire d'une langue. Ce n'est qu'un choix de mots qu'il présente ; mais ce choix doit permettre de saisir les traits essentiels du vocabulaire, de sa répartition géographique et de la vitalité des éléments qui ont été choisis pour en démontrer les différents aspects. Un atlas suisse-allemand, dont personne ne parle encore, ne ferait pas naître l'idée fausse que le plateau suisse emploie journellement un grand nombre d'expressions fort originales pour désigner l'œil de la pomme ; il avouerait que la marée unificatrice, qui ne l'a pas épargné, a fait adopter à la plupart de ses habitants le mot *Fliege*, employé par les maîtres d'école.

Est-ce à dire que les dictionnaires, patois ou autres, soient inutiles ? Certainement non : on y trouve une multitude de renseignements qu'aucun atlas n'est capable de donner, fût-il de dimensions supérieures encore à celles de l'*ALF*. L'enquêteur d'un atlas n'atteindra pas les mots qui dorment dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

replis de la conscience linguistique et qui ne se réveillent que grâce à une situation spéciale ou à un état d'esprit particulier de l'individu parlant. Il ne sera pas capable de nous rendre compte des différentes possibilités d'expression et des nuances affectives et pittoresques des mots. Pour cela le procédé qu'il emploie dans ses investigations est bien trop brutal. Qui trahirait la délicatesse de ses sentiments à un examinateur ? Les cartes d'un atlas ne nous disent pas comment un certain nombre d'individus choisis dans différentes communes d'un domaine linguistique *parlent*, elles nous font savoir comment ces personnes *réagissent* en entendant certaines questions rédigées dans une langue littéraire ou en voyant certains gestes (M. Griera nous dit s'être souvent servi de ce dernier moyen d'enquête). La carte RESPIRER de l'*ALF* et la carte ALENAR de l'*ALC* (Atlas linguistique catalan) ne nous renseignent pas, à proprement parler, sur les mots qu'on emploie en France et en Catalogne pour désigner l'action d'« attirer l'air dans sa poitrine et de le repousser dehors », mais bien sur les mots patois évoqués par le mot français *respirer* et le mot catalan *alenar* (ou le geste que M. Griera a peut-être substitué au mot de son questionnaire). Une comparaison entre les deux atlas qui se superposent dans les Pyrénées-Orientales nous en fournit la preuve : les cinq points visités par M. Edmont ont répondu par *raspira* (*rāspira*), les cinq points visités par M. Griera par *èlèna*. L'*ALC* ne trahit pas l'existence du mot français, l'*ALF* ignore l'existence du mot catalan. Le fait que la réponse patoise est conditionnée par la langue employée dans le questionnaire de l'enquêteur constitue évidemment une infériorité de l'atlas vis-à-vis du dictionnaire. Cette infériorité cependant ne va pas aussi loin et n'est pas aussi grave qu'on pourrait le croire : elle ne concerne en général que les concepts dont l'énonciation linguistique se fait souvent sous l'influence de l'école, de l'église, du commerce, du journalisme ou d'un milieu social supérieur. D'autre part les mots empruntés à une langue littéraire sont les mots de demain ; s'ils apparaissent sur les cartes d'un atlas, nous pouvons être à peu près sûrs qu'ils sont en train de pénétrer dans le vocabulaire patois ; une longue expérience me permet de l'affirmer. Les cas de réponses littéraires en contradiction évidente avec l'usage patois sont relativement rares. L'infériorité indéniable de l'atlas à ce sujet est compensée par le fait que les matériaux ont été recueillis partout selon le même procédé, ce qui nous permet de les comparer sans nous exposer à des erreurs provenant de la diversité des méthodes d'investigation.

III. — Dans son *Cours de linguistique générale*, Ferdinand de Saussure distingue dans l'ensemble des manifestations qui constituent le langage ce qu'il appelle « la langue » et ce qu'il appelle « la parole » : *la parole* est l'acte individuel du sujet parlant ; *la langue* est l'ensemble des conventions linguistiques passées entre les sujets parlants ; or ce qu'un dictionnaire (ou une grammaire) cherche à fixer, c'est *la langue*, ce que l'atlas nous donne, c'est *la parole*. Le dictionnaire établit, sous son aspect lexicologique, le côté

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

social du langage, l'atlas n'en enregistre que les manifestations individuelles. Faut-il s'étonner que les deux n'aboutissent pas au même résultat ?

On n'a pas assez insisté sur le fait que la langue constitue pour le sujet parlant un idéal que la parole, réalité linguistique, n'atteint que partiellement. Il est naturel qu'il y ait souvent opposition entre cet idéal et sa réalisation pratique et individuelle ; ce qui est plus étonnant, c'est que parfois les individus parlants ne s'en rendent pas compte. J'ai plus d'une fois constaté que certaines personnes prétendaient ne jamais employer des mots ou des formes que je venais de leur entendre prononcer dans la conversation. L'observation s'applique particulièrement à certains phonèmes qui varient selon la rapidité, l'emphase, la couleur affective du discours. Voici quelques exemples. Il y a quelque vingt ans, je me faisais dicter par un patoisant de l'Etivaz (près de Château d'Oex, dans le canton de Vaud) un petit récit patois ; il s'y trouvait la forme *ehai* « était ». J'étais parfaitement sûr d'avoir bien entendu l'*h* (le fait est confirmé par l'étude de M. Gauchat sur l'unité phonétique dans le patois voisin de Charmey) ; cela n'empêchait pas le patoisant en question auquel je lus ma transcription, un vénérable vieillard qui avait une certaine instruction, d'affirmer que ce son n'existait pas dans son patois, qu'il ne prononçait jamais ainsi et qu'il fallait dire *eθai*. — Il y a trois ans, lors d'un séjour à la cure de Montegonzi, j'ai constaté que le curé, originaire de l'Incisa, dans le Valdarno inférieur, en parlant rapidement, prononçait le *p* intervocalique comme *f* bilabial (*cupola* > *cufola*), prononciation habituelle dans une partie de la Toscane qui n'a pas encore été déterminée [1] ; il ne se rendait aucunement compte de cette prononciation, et de fait, quand je lui faisais répéter les mots en question, il ne manquait pas de prononcer un *p* normal. Salvioni n'a jamais constaté, que je sache, que dans certains patois lombards alpins on prononçait le *d* intervocalique avec une position tellement avancée de la pointe de la langue et avec une articulation si relâchée que le son se rapproche fort sensiblement de l'interdentale. Est-ce qu'il ne s'en est pas aperçu parce qu'il était originaire de la région ?

Plus un dialectologue se familiarise avec un patois, plus il est porté à substituer à la réalité des impressions acoustiques le type idéal de prononciation qui n'a qu'une réalité potentielle. Cela est presque inévitable, non pas seulement parce que les personnes qu'il interroge lui indiquent de préférence des formes correspondant au type idéal et parce que l'acuité de la perception s'émousse à entendre répéter les mêmes mots, mais aussi parce que, voulant codifier l'usage, il fait un triage entre ce qu'il considère comme régulier et ce qu'il considère comme irrégulier. Plus il aura de flair linguistique, plus sa conception du type idéal d'un patois se rapprochera de

1. On peut l'entendre à Florence même. Josselyn, *Étude sur la phonétique italienne*, p. 45 note — d'une façon un peu vague il est vrai — « la tendance à l'affaiblissement des occlusions » en Toscane.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

celui du patoisant lui-même. Cela n'arrive pas seulement au linguiste qui aborde l'étude d'un patois avec l'idée préconçue, combattue avec tant de vigueur et avec de si bonnes raisons par M. Gilliéron, à savoir qu'il y trouvera une belle régularité phonétique, cela arrive à tout le monde. Nous ne réussissons à saisir et à dominer la multiplicité des faits phonétiques qu'en les classant, et qui étudie la phonétique d'un parler quelconque, tend tout naturellement à la classification qui lui en facilite l'étude et qui existe dans le cerveau même du parlant.

J'ai fait au point 969 de l'*ALF* (L'Etivaz) un relevé dialectologique d'après un questionnaire en partie identique à celui de M. Gilliéron. En comparant les notations de M. Edmont et les miennes pour un certain nombre de mots contenant la diphtongue *ai* (résultant de *ē* et *ĕ* latins toniques, libres ou suivis de *ct*, ou du suffixe *-ariu*, *-a*) je constate des différences assez considérables ; ma notation est bien plus régulière, j'ai noté presque toujours *ài* à l'intérieur du mot, *àé* à la finale : M. Edmont a noté plusieurs fois *àè* à l'intérieur ; la monophtongue *è* figure très rarement dans mes matériaux, parfois je l'ai notée d'abord pour la corriger ensuite d'après une seconde réponse : elle est très fréquente à la finale dans les notations de M. Edmont.

Qui a raison, M. Edmont ou moi ? Après avoir fait la part de ce qu'il y a d'arbitraire dans toutes les notations phonétiques, de ce qui est dû à l'insuffisance de notre oreille ou à l'autosuggestion (qui sans doute a été plus forte chez moi que chez M. Edmont), je crois pouvoir affirmer que nous avons raison tous les deux : ce que donne M. Edmont, c'est la prononciation accidentelle de la « parole », un peu exagérée peut-être, tandis que ma notation, grâce à un séjour plus prolongé dans la région et grâce aux retouches des sujets que j'ai provoquées, se rapproche de l'idéal phonétique de la « langue ». Je crois pouvoir affirmer qu'un patoisant invité à transcrire son patois n'hésiterait pas un moment à rendre partout le son en question par le même signe (*ai* probablement) dans les mots où je l'ai noté par *ai* ou par *àé*, ne se rendant pas compte de la différence notée par moi, et qu'il renierait énergiquement les *è* de M. Edmont dont je ne conteste aucunement l'authenticité.

Comparons les notations de M. Edmont et de M. Griera dans les Pyrénées-Orientales. Dans chacun des atlas, ce département est représenté par cinq points, qui ne sont pas les mêmes dans l'un et l'autre, dont trois cependant se correspondent à peu près : 101 *ALC* et 794 *ALF*, 103 et 796, 104 et 798. Voici quelques matériaux qui concernent ces points :

	EDMONT	GRIERA
ALC carte 128 L'APRENEN = *ALF* carte B 1438 APPRENTI		
Point 101 *ALC* — 794 *ALF*	*ăprănĕn*	*èprènẹn*
» 103 — 796	*ăprĕnĕn*	*èprènẹn*
» 104 — 798	*ăprănĕn*	*èprènẹn*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

		EDMONT	GRIERA
ALC carte nº 137 ARANYA = *ALF* 50 ARAIGNÉE			
Point 101	— 794	*ǎrạ̃ỵé*	*l èrạ̃ỵe*
» 103	— 796	*ǎrạ̃ỵá*	*l èrạ̃ỵe*
» 104	— 798	*ǎrạ̃ỵá*	*l èrạ̃ỵă*
ALC carte 31 AGULLADA = *ALF* 1426 AIGUILLON (de bouvier)			
Point 101	— 794	*ǎgŭḷạ̀ḍé*	*l èguḷạ̃ḍe*
» 103	— 796	*ǎgŭḷạ̀ḍá*	*l ègŭḷạ̃ḍe*
» 104	— 798	*ǎgŭḷạ̀ḍá*	*l ègŭḷạ̃ḍe ; mèntị*
ALC carte 134 ARA = *ALF* carte 798 MAINTENANT [1]			
Point 101	— 794	*ạ̀rĕ ; ạ̀rĕ*	*ạ̃re*
» 103	— 796	*ạ̀rĕ ; ạ̀rĕ*	*ạ̃re*
» 104	— 798	*ạ̀rá ; ạ̀rĕ*	*ạ̃re*

J'attire d'abord l'attention sur la notation de la deuxième voyelle protonique dans **aprenen**, absolument identique chez M. Griera, variant entre *ạ́*, *ẹ́* et *ạ̀* chez M. Edmont. Quant à la voyelle protonique initiale *a*, M. Griera l'a notée avec une régularité presque absolue comme *ẹ*, tandis que chez M. Edmont nous trouvons non moins régulièrement *ạ̀*. L'observation ne s'applique pas seulement aux formes que je cite, mais à toutes les formes que j'ai contrôlées [2].

Quant à l'*a* atone final, on constatera que M. Griera l'a noté par *ẹ* dans tous les points des Pyrénées-Orientales, y compris ceux qui ne figurent pas sur ma liste; il ne faut excepter que le point 104 qui a quelquefois *ạ*. L'*ALF* par contre, attribue *ẹ* au point 794, *ạ* aux points 796, 798 et 795, *ẹ* au point 797 : la notation est uniforme pour un seul et même point, mais elle varie de point à point. — La différence entre les notations de M. Edmont et celles de

1. *ara* a été demandé dans la phrase *Ara em toca a mi*, *maintenant* dans les deux phrases *Ma grand'mère cousait à cette fenêtre où tu couds maintenant* et dans *Le médecin l'a saigné et il est guéri maintenant*. Tous les points catalans de l'*ALF* excepté 794 ont rendu la seconde phrase par la tournure *et maintenant il est guéri*. M. Gilliéron note les réponses obtenues dans les deux phrases.

2. Si j'ai bien observé, M. Griera ne note qu'une seule fois dans tout le premier fascicule de l'*ALC* l'*a* initial protonique des Pyrénées-Orient. autrement que comme *ẹ*; c'est dans la forme *ạ̀brikŭtié* « abricotier » du point 100 de la carte 57.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Griera devient particulièrement frappante dans les groupes syntaxiques. D'après les quelques cartes qui permettent d'en juger, l'ensemble syntaxique n'exerce aucune influence sur la notation de *a* final atone par M. Griera, tandis que les notations de M. Edmont (cf. maintenant-ara) s'en ressentent fortement.

Bien que le choix des points par les deux explorateurs ne permette pas de comparer des parlers locaux absolument identiques, il est évident que les notations de M. Griera ont un autre caractère que celles de M. Edmont. M. Griera, plus familiarisé que M. Edmont avec les patois catalans, a uniformisé ou, si l'on aime mieux, idéalisé plus que lui. En procédant ainsi, il a certainement laissé se perdre des nuances précieuses pour celui qui étudie les variations de la « parole » ; d'autre part on ne rencontre pas chez lui des tâtonnements tels qu'on les constate quelquefois dans l'*ALF*.

Une transcription telle que celle de M. Griera est un tableau qui efface les nuances et ne donne que la vérité moyenne ; la transcription de M. Edmont peut se comparer à une esquisse qui grossit des nuances réelles, mais quelquefois presque insensibles. Les deux procédés ont leurs avantages et leurs dangers ; le premier ne peut être appliqué qu'à un groupe restreint de patois assez uniformes, tels les patois catalans, et par quelqu'un qui les connait intimement ; on doit nécessairement, je crois, en venir au second quand il s'agit d'explorer sur un territoire étendu des parlers fort variés.

Il eût été bon que M. Griera dit ces choses, et d'autres encore, dans l'introduction trop sommaire dont il accompagne son Atlas. Son tableau des signes phonétiques est trop laconique. Il ne fallait pas en cela imiter la Notice de l'*ALF*. On aurait aussi aimé savoir selon quels principes l'auteur a résolu le problème fort délicat de la séparation des mots, sur laquelle M. Gilliéron a écrit dans sa Notice une page suggestive. Pourquoi l'auteur écrit-il *lala* aux points 1 et 2 de la carte 51 L'ALA et *l ala*, *l alè* etc., à tous les autres points ? Pourquoi y a-t-il *l albarda* au point 6 et *lalbarda* au point 9 (carte 54) ? Pourquoi sur la carte 141 y a-t-il *èdzabrèss* au point 87 et *èdz abrèss* non loin de là ? On a l'impression que M. Griera a quelquefois attribué tout à fait arbitrairement au substantif ou à l'article l'*a* initial des substantifs féminins. Sur la carte 29 *l'agulla*, *les agulles* on trouve successivement au point 1 *agula*, *las agulas* [1], au point 17 *la gula*, *las agulas*, au point 20 *agula*, *las agulas* (sans doute faute d'impression pour *las agulas*), au point 15 *la gula*, *las agulas*, au point 16 *la ũga*, *las aũgas* et ainsi de suite.

IV. — M. Griera présente son œuvre comme une continuation de l'*ALF*. Est-ce parce que le domaine catalan continue géographiquement le domaine français ? Le fait est évident et n'a pas besoin d'être discuté. Veut-il dire que son Atlas est conçu selon les mêmes principes que celui de M. Gilliéron ? Ici encore il n'y a pas de doute : il suffit de parcourir l'introduction et de feuil-

1. Je simplifie la transcription.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leter les cartes pour se persuader que M. Griera a suivi fidèlement l'exemple de M. Gilliéron dans l'organisation de son enquête, dans la façon de publier ses matériaux et même, ce qui est excellent, dans le choix de son système de transcription, qui n'a été changé et complété que là où c'était absolument nécessaire.

L'auteur est-il allé jusqu'à adopter pour son enquête le questionnaire de M. Gilliéron ? Cela aurait grandement facilité les recherches de ceux qui s'occupent de problèmes linguistiques français ou interromans ; mais cela aurait eu le grand désavantage de négliger, pour ainsi dire, la couleur locale catalane, d'écarter tout ce qui est particulier à la civilisation, à la mentalité et au système linguistique catalans. Il n'est peut-être pas inutile d'insister sur le fait que toute langue possède non pas seulement un certain nombre de particularités syntaxiques et morphologiques, mais aussi certains moules lexicologiques et phraséologiques auxquels rien ne correspond exactement dans les autres langues. Les langues littéraires imposent ces moules aux patois qui sont sous leur dépendance et on n'a pas encore dit combien puissamment ces formules de la pensée contribuent à constituer les unités linguistiques embrassant un grand nombre de patois. Un questionnaire qui tend à établir quelques-uns des traits caractéristiques d'un groupe dialectologique doit tenir compte de ce fait. Il est inutile, pour parler de mes propres expériences, de demander le mot correspondant à l'idée d' « éclore » dans l'Italie du Nord, parce qu'il n'y a pas de mot spécifique pour exprimer cette idée : les patoisants répondront par les types idéologiques « sortir de l'œuf », « sortir de la coquille, « rompre la coquille », « naître », etc. Mais aussitôt qu'on entre dans les Alpes occidentales, qui autrefois ont été sous la dépendance française, voici apparaître *dəšcǫdər*, *ęyklūre*, *šcurī*. — Un mot qui rendrait l'idée de « se réjouir du bien ou du mal arrivé à son prochain » n'existe ni dans les patois français de France ni dans les patois italiens ; par contre elle est exprimée par des mots fort usuels dans la Suisse romande et dans les patois rétoromans des Grisons : *cordre* et *covir*, qui, sans doute, reproduisent le moule idéologique de l'allemand *gönnen*. Dans la France du Nord, on demanderait, je suppose, sans succès le mot pour désigner un enfant mort-né, tandis que cette idée semble être tout à fait familière aux dialectes explorés par M. Griera (voir la carte 55 UN ALBAT de l'*ALC*).

Le questionnaire de M. Gilliéron, qui connaît si intimement la vie et la mentalité du paysan français, s'adapte admirablement aux conditions linguistiques du domaine galloroman. M. Griera devait-il se borner à le traduire en catalan ? Non, parce que ce qui est excellent pour la France ne l'est pas nécessairement pour la Catalogne. M. Griera a fait sagement en combinant les deux points de vue que j'ai esquissés plus haut : il a gardé du questionnaire français ce qui convenait au domaine catalan et il l'a complété par des questions qui font ressortir le caractère particulier de ce domaine. S'il a péché, c'est plutôt par innovation que par conservation. On est un peu étonné de cons-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tater que, sur les 183 cartes que contient le premier volume de l'*ALC*, à peu près la moitié n'ont pas d'équivalent dans l'*ALF*. Est-ce un hasard si la proportion des cartes nouvelles est si grande dans ce premier volume ? La suite permettra de juger plus nettement ce que M. Griera a abandonné et s'il a eu raison de le faire. Notons du reste que le questionnaire dont il s'est servi, et qu'il a eu l'amabilité de mettre à ma disposition, contient près de 3000 questions, un millier de plus que celui de M. Gilliéron. Comme l'*ALC* ne comptera que 2000 cartes, il faut en conclure que l'auteur ne publiera pas tous ses matériaux sous forme de cartes. En faisant le choix des cartes qu'il allait reproduire, il a sans doute laissé de côté ce qui lui paraissait peu intéressant et le verdict semble avoir frappé un certain nombre de mots figurant dans l'*ALF*. Espérons qu'on trouvera dans un supplément au moins les matériaux qui correspondent à ceux de l'*ALF*.

On regrettera que M. Griera, pas plus que M. Gilliéron, n'ait pas publié son questionnaire dans son introduction en y ajoutant un commentaire indiquant les expériences qu'il a faites en s'en servant. Cela aurait épargné bien des peines au lecteur qui, moins familiarisé avec les conditions de l'enquête, doit trouver par induction et après bien des tâtonnements ce qui est clair pour l'auteur.

En formulant les en-têtes des cartes, M. Griera a sans doute pensé à ses compatriotes, qui n'auront en général aucune peine à les comprendre, mais il ne s'est pas rendu compte des difficultés que rencontrera l'étranger. Qu'il me permette de lui en signaler quelques-unes.

Qu'est-ce exactement que l'AGUTZIL (carte 32) ? Labernia le définit « ministre inferior de justicia. *Alguacil, esbirro, corchete* ». Cette définition vise sans doute un agent de police ; mais plusieurs réponses consignées dans l'*ALC* (*núnsi*, *kurrèdó*, *prèguné*, *porté*, *gréfè*, *fúrru*) font supposer que c'est un employé municipal qui a toutes sortes de fonctions.

AIXOVAR (carte 48). Est-ce le mobilier, le trousseau ou la dot ? Ou bien le mot a-t-il cette signification particulière qu'indique Labernia : « La cantitat que' l marit que no es heréu dòna á sa muller si aquésta es pubilla » ?

Que veut dire L'ANDANA (carte 106) ? Le mot ne figure dans Labernia qu'avec la signification « rengla. *Andana*. », qui ne peut pas être celle visée par M. Griera. Les dictionnaires espagnols ne nous renseignent guère davantage. S'agit-il du bout du champ labouré sur lequel on retourne la charrue, ce qu'on appelle en italien la *capitagna* ? Est-ce le billon (« bande de terre, crête formée par la terre amoncelée de deux sillons adossés »), ce que feraient croire des réponses telles que *lom* (point 23) et *pórkè* (point 100) ? Ou bien enfin la question n'a-t-elle pas été comprise de la même façon par tous les sujets ?

Qu'est-ce exactement que les *argues* et quelle est la différence entre les *argues* et les *arguenells* ?

Que faut-il entendre par *àrpies* ? etc. etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Certes, en analysant la carte et à force de feuilleter des dictionnaires, on réussit à l'ordinaire à savoir ce que M. Griera a visé par sa question ; mais il aurait singulièrement facilité la tâche du lecteur en ajoutant une courte explication aux en-têtes dont le sens ne va pas de soi. Quelquefois il aurait suffi d'ajouter ce qui se trouve dans le questionnaire. Ainsi M. Griera a été mal inspiré en laissant de côté sur la carte la parenthèse *quan se muny* qui explique dans le questionnaire *L'atuell per la llet* ; *afluixar* (*una corda*) du questionnaire est bien plus clair qu'*afluixar* (carte 20) ; *les antipares* (carte 117) « œillères » est déterminé dans le questionnaire par *quan van al bogit*, etc. Il n'est pas rare qu'un mot soit déterminé par la place même qu'il occupe dans le questionnaire, et c'est encore une raison pour publier celui-ci.

J'exprimerai encore un vœu : le lecteur de l'*ALC*, qui à l'ordinaire ne s'occupe pas seulement de problèmes catalans, serait heureux de trouver à côté de l'en-tête catalan la traduction française de la question et le cas échéant l'indication que celle-ci figure en même temps dans l'*ALF*. Cela aurait le triple avantage de lui épargner la peine de feuilleter la table de l'*ALF*, de le renseigner sur la façon dont M. Griera a traduit les parties du questionnaire de M. Gilliéron qu'il a incorporées dans le sien et de préciser le sens de certaines questions catalanes.

Comme il ne s'agit pas ici de questions de principe, il sera facile à M. Griera de tenir compte de ces observations dans les volumes à paraître, Il n'en est pas de même en ce qui concerne une dernière critique que je voudrais adresser à l'auteur.

Çà et là M. Gilliéron ajoute aux cartes des observations, très brèves, il est vrai, mais quelquefois très précieuses, qu'il tient de ses sujets ; M. Griera donne les réponses de ses sujets sans aucun commentaire. Ne fallait-il pas, sous ce rapport, aller au delà de ce qu'a fait le maître ? Voici la carte 46 AIXETA. On y trouve *aixeta* et *canella*. Est-ce la même chose ? L'*aixeta* n'est-elle pas plutôt le robinet à clef moderne, *canella* l'ancienne cannelle à tampon de bois (*la cannella collo zaffo* en italien) ? Le *grifó* de Majorque a-t-il une forme particulière ? Plusieurs points donnent *aixeta* à côté de *boixa* ; les deux mots sont-ils synonymes? *boixa* désigne-t-il une forme particulière de robinet, est-ce le boisseau dans lequel tourne la clef du robinet ou est-ce la cannelle dans laquelle entre le tampon de bois ? — Prenez la carte 155 ARNA. Quels sont les mots qui se rapportent à des troncs d'arbre creux ? lesquels désignent des ruches faites d'écorce ? où se sert-on d'une caisse de bois ? — Les conceptions juridiques qui se rattachent à *aixovar*, *dot*, *nuviatge* (voir carte 48) sont-elles partout les mêmes ? Inutile de multiplier les exemples. M. Griera nous dit, il est vrai, qu'on trouvera tous ces renseignements dans le dictionnaire des dialectes catalans qu'il dirige. C'est très bien et je suis à même d'apprécier la valeur des matériaux recueillis pour cette entreprise, puisque M. Griera a eu la grande amabilité de m'adresser d'instructifs dessins de la charrue catalane (voir carte 135 ARADA) ; mais quand paraîtra le dictionnaire catalan ? La

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

publication du dictionnaire des patois de la Suisse allemande a commencé il y a quarante ans et n'est pas encore terminée. N'est-ce pas un des avantages des atlas linguistiques de pouvoir être publiés rapidement une fois l'enquête terminée, puisqu'on ne présente au lecteur que la matière brute ? D'autre part, il est fort agréable de puiser à la même source les renseignements dont on a besoin. Les explications des sujets, si elles sont souvent incomplètes, ont l'avantage d'être spontanées, localisées et déterminées chronologiquement. Enfin combien d'observations précieuses faites par M. Griera au cours de ses pérégrinations risquent d'être à jamais perdues pour la science !

V. —La superficie du territoire exploré par M. Griera est à peu près égale à celle de la Gascogne, plus exactement à celle des départements de la Gironde, des Landes, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Gers, Lot-et-Garonne, H.-Garonne et Ariège. Si nous constatons que ces huit départements sont représentés dans l'*ALF* par 62 points, tandis que l'*ALC* en compte 101, nous nous ferons une idée juste de la densité du réseau de M. Griera par rapport au réseau de M. Gilliéron. L'*ALF* compte approximativement 1 point par 900 km. carrés, l'*ALC* par 500 km. carrés. Les mailles du réseau de M. Griera sont donc sensiblement plus serrées que celles du réseau français ; mais n'oublions pas que la France est dix fois plus grande que le territoire catalan.

La densité choisie par M. Griera semble suffisante. Le but d'un atlas linguistique n'est pas de renseigner sur tous les détails de la répartition des phénomènes linguistiques ; il ne veut en donner qu'une esquisse, laissant à des enquêtes particulières, telles celles que MM. Dauzat, Millardet, Bruneau et Bloch ont entreprises pour certaines régions de la France, le soin de remplir les lacunes. L'auteur a particulièrement tenu compte des centres d'expansion linguistique : sièges épiscopaux, grandes villes et chefs-lieux de district (« centres comarcals ») ; je ne connais pas assez le domaine linguistique catalan pour juger si le choix des localités a été heureux, mais je n'ai aucune raison d'en douter.

Les localités explorées sont plus rapprochées dans la Catalogne orientale que dans la Catalogne occidentale et méridionale et dans les provinces valenciennes. Peut-être le contraire aurait-il été désirable, puisque la variété des parlers semble devenir d'autant plus grande qu'on s'éloigne du centre de Barcelone. Le sud de la province de Tarragone[1] et le nord de la province de Castellon constituent une zone intermédiaire entre le catalan proprement dit et le valencien, et on sait que les zones de transition sont toujours fort intéressantes. Les provinces valenciennes elles-mêmes nous intéressent parce qu'on peut y étudier particulièrement bien la pénétration de l'espagnol. La Catalogne occidentale, certes, est bien moins peuplée que les provinces du

1. Cette région est particulièrement mal représentée parce que Tortosa étant un centre citadin n'a pas su répondre à un assez grand nombre de questions.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

littoral et c'est pourquoi, probablement, il y a moins de centres comarcaux, mais la variété des parlers ne dépend pas du nombre des habitants ; d'après les cartes que nous avons devant nous, la province de Lérida, justement parce qu'elle se soustrait plus ou moins à l'influence du catalan littéraire, a plus de variété que les trois autres provinces catalanes. On est fort content de retrouver un réseau plus dense dans la région au delà du Ribagorçana où se rencontrent le catalan et l'aragonais, région qui a été plus particulièrement étudiée par M. Griera dans sa thèse de Zurich sur *La Frontera Catalano-Aragonesa* (Barcelone, 1914). Il aurait été évidemment d'un haut intérêt que M. Griera accompagnât toute la frontière occidentale du domaine catalan d'une série de points aragonais et castillans ; il aura eu ses raisons pour ne pas le faire ; une enquête du genre de celle qu'il a entreprise dépend de bien des circonstances extérieures et exige tant de sacrifices de la part de l'auteur qu'on n'est pas en droit de trop demander.

Parlons plutôt de ce qu'on trouve dans l'*ALC*. Si l'on fait abstraction des problèmes particuliers que pose toute carte linguistique, deux questions générales préoccuperont avant tout le lecteur : 1° Le domaine exploré montre-t-il une grande variété de types lexicologiques, phonétiques, morphologiques et syntaxiques ? 2° Quels sont les rapports de ces types avec les faits linguistiques des domaines limitrophes, en l'espèce l'Espagne et la France ?

On sait que le domaine catalan forme une unité nettement caractérisée, dominée par un centre littéraire. Il ne faut donc pas s'étonner que les différences phonétiques, morphologiques et syntaxiques (le premier fascicule ne permet du reste pas de juger en connaissance de cause ces deux dernières), ne soient pas fort prononcées, bien moins grandes par exemple que dans un territoire picard-wallon, franco-provençal, lombard-alpin ou rétoroman, de même étendue. Il y a même autour de Barcelone une zone assez large, comprenant peut-être un tiers des points explorés par M. Griera, qui au point de vue phonétique ne montre presque aucune variété. Certaines cartes, telle par exemple la carte 144 *l'arc de Sant Marti*, font apparaître très clairement la puissante influence que la langue littéraire et les centres citadins exercent même au point de vue lexicologique. C'est de ce côté, cependant, qu'il faut chercher la variété.

Notons d'abord que les régions qui s'éloignent le plus, au point de vue lexicologique, du catalan des environs de Barcelone sont Iviça, les Baléares, les provinces valenciennes et les points en contact avec l'aragonais. On peut dire qu'à peu près un tiers des mots obtenus dans ces régions ne coïncident pas avec les mots des environs de Barcelone. Les différences entre ceux-ci et les Pyrénées-Orientales, entre la Catalogne orientale et la Catalogne occidentale, sont un peu moindres. On se fera une idée de l'état lexicologique de la Catalogne proprement dite quand on constatera que sur 183 cartes il y en a environ 60, un peu moins du tiers, qui présentent plus de deux types lexico-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

logiques. La variété lexicologique des quatre provinces de Girone, Barcelone, Tarragone et Lérida n'est pas inférieure à celle des départements de la Gironde, des Landes, des H.-Pyrénées et des B.-Pyrénées, qui ont la même superficie totale.

Quels sont, d'autre part, les rapports linguistiques de la Catalogne avec les pays limitrophes et comment se reflètent-ils dans l'*Atlas catalan* ? Le domaine catalan partage avec le domaine réto-roman des Grisons l'avantage — et le danger — d'être placé entre deux puissantes civilisations : ici italienne et allemande, là espagnole et française. Jusqu'où va l'indépendance linguistique que la Catalogne, semblable en cela encore aux Grisons, a su garder ? Quelle est la part des affinités et des influences espagnoles et françaises ? On ne s'attendra pas à trouver dans un compte rendu une réponse nette et définitive. Je n'entends nullement aborder les problèmes ardus discutés par M. Griera dans son article *Afro-romànic o ibero-romànic* du *Buttlletí de Dialectologia Catalana*, X (1922), p. 34 suiv., je me borne à noter, en restant dans le domaine des faits, quelques observations que suggère l'étude lexicologique des 183 cartes que j'ai devant moi.

Il est évident que la part du vocabulaire pyrénéen est considérable. Voici une liste de mots appartenant aux trois langues pyrénéennes ou à deux d'entre elles (auxquelles se joint quelquefois le béarnais) et qui ne se retrouvent pas dans d'autres langues romanes, liste qui est loin d'être complète :

afaitar dans le sens particulier de « faire la barbe », que l'espagnol semble tenir du catalan ; — *afluixar* « relâcher (une corde etc.) » ; — *arrabal* « banlieue », mot fort répandu en Catalogne d'après la carte 21 *afores* ; — *agarrar* « empoigner », qui semble prêt à prendre la place d'*agafar* (carte 22 *agafar*), qui se retrouve dans le Midi de la France ; — *agutzil* « alguazil » ; — *aixovar* « dot » ; — *acocharse* « s'accroupir » (carte 50 *ajupirse*) ; — *alabarse* « se vanter » ; — *alcalde* « juge, maire » ; — *alfals* « luzerne » ; — *alforges* « besace » ; — *tafona* « moulin à huile », mot d'origine arabe, qui, d'après la carte 68 *almàssera*, apparaît aux Baléares et que Labernia donne sous la forme *tahona* (esp. *tahona*, port. *atafona*) ; il semble désigner plus particulièrement le moulin mû par un cheval ; — *amarch* « amer » ; — *amo* « maître » ; — *apagar* « éteindre »[1] ; — *argues* « paniers servant au transport à dos de bête » ; — *arracadas* « pendants d'oreille » ; — *arremangar-se* « se retrousser » (se retrouve en béarnais) ; — *avorrir el niu* « quitter le nid » en parlant des oiseaux, signification que le catalan partage avec l'esp. *aborrecer*.

Ces mots, en Catalogne, ne sont évidemment pas tous du même âge. Il y en a, comme *alabarse* (?), *amarch*, *apagar*, *arremangarse*, qui semblent appartenir à l'ancien fonds commun des langues pyrénéennes ; d'autres, tels

1. Mistral note cette signification sous *apaga* sans indication de provenance. Elle doit appartenir à un domaine limitrophe de l'Espagne. Je ne la trouve pas dans Lespy et Raymond. Il est fort à regretter que l'*ALF* ne contienne pas de carte *éteindre*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plusieurs mots d'origine arabe, sont entrés de bonne heure dans la langue ; il y en a enfin (*alcalde*, *aixovar*) qui coexistent depuis des siècles avec des mots apparentés au vocabulaire galloroman (*batlle*, *dot*).

Je n'ai pas tenu compte, dans ma liste, d'un quatrième groupe de mots d'introduction toute récente.

La liste des mots qui attestent une affinité particulière du vocabulaire catalan avec le vocabulaire galloroman, particulièrement avec celui du Midi de la France, ne serait pas moins longue. Notons sans approfondir [1] : *abocar*, *agullada*, *aiguamoll*, *alçada*, *alè*, *alicates*, *amansir*, *apedaçar*, *apilotar*, *aplanar*, *arrendar*, *arrossegar-se*, *assedegat*, plusieurs types lexicologiques de la carte 174 *atuell de la llet*, enfin *avi* et *dvia* ; j'ai laissé de côté les mots qui se retrouvent en dehors du domaine gallo-roman, en Italie, par exemple.

La Catalogne et l'Italie du Nord, plus particulièrement le Piémont, constituent dans un certain sens les boulevards de la France, qui a été depuis le haut moyen-âge le principal centre lexical novateur de la Romania [2]. Cela apparaîtra très clairement quand on aura l'Atlas linguistique italien. La Catalogne a subi avant tout l'influence de la France méridionale, tandis que l'Italie septentrionale a été atteinte assez souvent par les ondes linguistiques venant du nord de la France. C'est une observation que suggère par exemple l'étude des cartes 38 *aiguardent* de l'*ALC*, 433 *eau-de-vie* de l'*ALF*, et des matériaux de l'*ALSI* (Atlas linguistique suisse-italien). Le type *aquam ardentem* des langues pyrénéennes et de la France méridionale [3] s'oppose nettement au type *eau-de-vie* (*acquavita*, *acqua di vita*) de la France septentrionale et de l'Italie [4], tandis que les dialectes ladins des Grisons ont imité l'allemand *Branntwein* par *vinars*, mot qui est aussi celui de la Transylvanie.

Souvent l'influence française a brisé une ancienne unité lexicologique interromane ou simplement pyrénéenne-galloromane-italienne : les ailes de l'édifice restent intactes tandis que le corps s'est écroulé. C'est le cas d'arena tel que le font apparaître les Atlas catalan, français et suisse-italien combinés : arena « sable » a appartenu autrefois à toute la Romania [5]. C'est

1. Je n'ai parcouru que les en-têtes des cartes.

2. Cf. à ce propos M. G. Bartoli, *Alle Fonti del Neolatino* (estr. dalla *Miscellanea di studi in onore di Attilio Hortis*; Trieste, 1910). Des faits analogues se constatent dans le domaine de la syntaxe. Cf. Gamillscheg, *Studien zur Vorgeschichte einer romanischen Tempuslehre* (*Sitzungsberichte der Wiener Akad.*, Phil.-Hist. Kl., 172. Band, 6. Abhandlung; Wien, 1913).

3. Le domaine franco-provençal a appartenu et appartient en partie encore aujourd'hui à l'aire d'*aquam ardentem*. La Sardaigne aussi possède ce type.

4. Je néglige un certain nombre de types régionaux et les emprunts à l'allemand dans les régions de frontière.

5. L'histoire des mots désignant le sable reste encore à écrire. Le mot qui fait concurrence à arena dès l'époque latine est sabulo. Il apparaît dans les gloses de Reichenau ; il est attesté de bonne heure dans le Nord et dans le Midi de la France, dans l'Italie septentrionale et centrale (Dante ne connaît qu'(*a*)*rena* e *sabbione*) et il se retrouve dans la toponomastique de ces pays.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

encore le mot courant en Espagne, en Portugal et dans la partie occidentale du domaine catalan (la partie orientale dit *sorra* < saburra). La carte 1176 DU SABLE FIN de l'*ALF* ne le donne que dans les Alpes-Maritimes ; l'aire du mot se continue le long de la côte ligurienne : arena devient le mot usuel en Toscane, dans l'Italie centrale et méridionale et c'est aussi celui de la Sardaigne, de l'Albanie et de la Roumanie. Je n'ignore pas qu'il est encore attesté dans le Midi et, avec des significations particulières, dans le Nord de la France (voir v. Wartburg, *Franz. Etymol. Wörterbuch* s. v. ARENA) ; l'*ALF* nous prouve cependant qu'il y a perdu toute sa vitalité. L'impulsion qui a conduit à l'abandon d'arena est partie du Nord de la France et s'est communiquée au Midi et à l'Italie septentrionale : le pont qui reliait autrefois la Catalogne à la Ligurie a été détruit.

La carte 119 AQUEST ANY de l'*ALC* appelle des observations analogues à celles que nous venons de faire sur arena. Ici encore la Catalogne et une partie des régions limitrophes présentent une aire cohérente d'un ancien type lexicologique *ho(n)c(que) anno que l'*ALF* (carte 44 CETTE ANNÉE) ne donne plus que sur de petites aires déchiquetées. Contrairement à ce que nous avons constaté pour arena, l'Italie du Nord, selon les matériaux de l'*ALSI*, a presque complètement abandonné ce mot, dont Mussafia, *Beitrag*, 123-124, donne encore quelques exemples tant anciens que modernes pro-

---

C'est aujourd'hui le mot unique dans le domaine rétoroman, il est usité seul ou en concurrence avec *sabbia* dans la partie orientale de la Haute-Italie et n'est pas inconnu dans l'Italie centrale, où *rena* prend quelquefois la signification de « gros sable » ou de « gravier ». Il est fort curieux que malgré le sabulum employé par des auteurs latins (Pline, Q. Curce) et malgré certains dérivés gallo-romans anciens qui ne peuvent se ramener qu'à sabulum, le français *sable* ne soit attesté qu'à partir du XVe siècle (voir Littré, Godefroy Compl. et Lévy), à l'exception d'un exemple de *semer en sable* du *Roman de Thèbes* 7937, que cite le *Complément* de Godefroy. Les deux exemples que donne le glossaire de la *Chanson de Guillaume* (éd. Suchier) ne comptent pas, puisque ce sont des conjectures contredites par l'emploi de *sablon* dans trois autres passages du même texte et par la fréquence de ce mot dans les chansons de geste. Même constatation pour l'Italie : je ne connais aucun exemple de *sabbia* antérieur au XVIe siècle. On en arrive à penser que *sable* est un dérivé régressif de *sablon*. Pareille dérivation se fait tout naturellement aussi longtemps que le suffixe -onem a un sens bien déterminé, ce qui est le cas en France et en Italie.

Si la répartition de arena et de sabulo peut fort bien remonter à l'époque du latin vulgaire, celle de sabulum sabula trahit l'influence galloromane : le mot ne se trouve sur une aire étendue et uniforme que dans la partie occidentale de l'Italie du Nord ; il réapparaît dans le Nord-Ouest de la péninsule ibérique : à Santander (voir García-Lomas, *Estudio del dialecto popular montañés*, p. 313 : *sable*), en Asturie (voir Rato de Argüelles, *Palabres y frases bables*, 109 : *sable*, *sabla*), en Galice *jebra* d'après *REW* 7486 et en Portugal (anc. port. *sabro*, port. mod. *saibro* d'après Cornu, *Grdr.*, 2e éd., p. 974).

On trouve des observations fort intéressantes sur les vicissitudes de sabulum, sabulonem et saponem, en France dans Gilliéron, *Abeille*, 219 s.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

venant de cette région [1]. M. Scheuermeier ne l'a recueilli que dans deux points du bassin de la Toce, à Trasquera, non loin de la sortie du tunnel du Simplon (*awin*) et à Antronapiana, à quelques lieues de Domodossola (même forme). Par contre le mot a bien gardé sa vitalité dans les patois ladins des Grisons (bas engad. *iṅgǫ́n*, surselv. *uǫ́n* etc.) et n'est pas inconnu des parlers du groupe oriental du ladin central. *U(n)guanno* n'apparait, toujours selon les matériaux de l'*ALSI*, que comme mot vieilli au Nord de l'Arno ; il ne regagne sa vitalité, à en juger par des relevés personnels et d'après d'autres sources, qu'au sud de l'Arno et semble être populaire dans presque toute l'Italie centrale et méridionale. On dirait que les grandes capitales de l'Europe romane se sont donné le mot pour abandonner ce joli adverbe. En portugais il est vieilli (Michaelis) ; le dictionnaire de l'Académie espagnole le donne comme familier ; Paris, Florence et les grandes villes de la Haute Italie l'ont abandonné et la province de suivre. Ce ne sont, dans la Romania centrale, que les pays relativement ou complètement indépendants qui le gardent. Remarquez que Barcelone, qui, sur la carte de l'*ALC* fait tache d'huile avec *aquest any*, a emboîté le pas [2].

On verra souvent, en Catalogne, dans les Grisons et dans l'Italie septentrionale, affleurer des couches linguistiques qui, en France, ont été recouvertes depuis longtemps ; c'est l'intérêt particulier qu'auront pour la France les Atlas de ces trois domaines. Ainsi *amanir* « préparer » (carte 79 *amanir la verdura* de l'*ALC*) que le Nord de la France (*amanevir*) a possédé aussi bien que le Midi (voir Mistral *amarvi* etc.) s'est bien mieux conservé en Catalogne qu'en France. — Le Piémont seul a gardé sur une large zone cohérente la signification primitive de *borgne* « aveugle » presque complètement abandonnée par les parlers galloromans. — Le cas d'alauda se présente un peu différemment. Le

1. La Valle Anzasca, pour laquelle Mussafia donne la forme *auann*, se trouve immédiatement au sud de la Valle d'Antrona. Ces formes sont particulièrement intéressantes à plusieurs points de vue : d'un côté elles continuent la petite aire de *oyãn*, *oyã̃n*, que M. Edmont a établie dans le haut Valais ; d'un autre côté elles se rattachent à l'aire rétoromane de *uǫ́n* etc. qui comprend la Sopraselva et une partie de la Sottoselva, tandis que l'Engadine et le ladin central ont des formes avec *n* intercalé. Le bassin supérieur de la Toce a conservé bien des traits, lexicologiques et phonétiques, qu'on est convenu d'appeler rétoromans ; c'est ce qui fera l'intérêt de deux thèses qui se préparent à Zurich et à Berne sur les parlers très conservateurs de la Valle Anzasca (assez menacés aujourd'hui) et de la Valle d'Antrona.

2. L'allemand *heuer* (< *hiu jâru*), qui correspond exactement à hoc anno, fort bien conservé dans l'Allemagne du Sud et en Suisse, a subi le même sort que le mot roman dans l'allemand littéraire. Il faut sans doute chercher la raison de cette coïncidence dans le fait que le pronom démonstratif latin hic a été abandonné aussi bien que le radical pronominal germanique hi. *Ouan* a été remplacé par [cette année] pour la même raison pour laquelle on a abandonné *hui* en faveur d'*aujourd'hui*. Le besoin de ranimer la démonstrativité perdue a été particulièrement fort dans les centres où s'élaborent les langues littéraires.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

primitif a presque partout en France cédé la place au dérivé [*alouette*]. Il ne se trouve, selon la carte 36 de l'*ALF*, que dans deux points périphériques du Nord (193 en Wallonie et 479 dans l'Ile d'Yeu) et sur deux aires séparées du Midi (Landes, Auvergne). M. v. Wartburg donne de plus amples informations dans son *Dict. Etymol.* s. v. ALAUDA [1]. C'est bien ce primitif qu'a conservé, d'après la carte 69 ALOSA de l'*ALC*, la plus grande partie du domaine catalan [2]. Il s'y trouve cependant sous des formes qui représentent des couches superposées : la forme plus ancienne, *aloba*, *alova* à Minorque, sur un point des Baléares et dans la Catalogne orientale (plus exactement dans la province de Girone et dans la partie septentrionale de la province de Barcelone), la forme plus moderne *(a)losa* dans la Catalogne occidentale et méridionale. La répartition de cette dernière forme, qui vient de la Provence où, depuis, elle a vieilli, frappe au premier abord ; elle s'explique sans doute par le fait que le mot *alosa* a été emprunté par la voie littéraire et répandu par le centre linguistique qu'est Barcelone. Ce n'est du reste pas le seul cas où nous voyons la province de Girone, plus voisine de la France que la province de Barcelone, s'en détacher davantage au point de vue de la langue.

Les affinités du catalan avec d'autres langues romanes et les emprunts que nous venons de constater n'excluent évidemment pas une forte originalité. Il y aurait une liste fort longue de mots uniquement catalans à opposer aux concordances pyrénéennes et galloromanes citées plus haut. On me permettra de négliger ce côté de la question dans un compte rendu déjà trop long. Il faudrait, du reste, avoir un Atlas linguistique espagnol-portugais pour juger en connaissance de cause.

J'ai tâché de montrer par quelques exemples ce que la philologie romane en général gagnera à se servir du nouvel instrument de travail que M. Griera met à sa disposition ; les catalanisants nous diront jusqu'à quel point la

---

1. Ajouter Skok, *Zs. f. rom. Phil.*, XXXII (1908), 555.

2. Alauda est attesté en ancien espagnol sous la forme *aloa* (remplacée aujourd'hui par *alondra*). Il s'est conservé dans les dialectes du Nord de la Péninsule (Aragon, Alava, Galice). Voir *Rev. de fil. esp.*, VII, 33, Piñol, *Dicc. gallego* s. v. ALAUDA, Baráibar et Zumárraga, *Vocabulario de palabras usadas en Alava* s. v. ALOYA. Le mot est peu attesté en ancien italien : Mussafia, *Beitrag*, 74 : *loa loato* ; Monaci, *Crestomazia*, n° 41[3], 15, Rinaldo d'Aquino *aloda* (où il s'agit sans doute d'un emprunt littéraire au provençal).

La forme *lauda* citée par Garlanda, *Valle di Strona* (*Miscellanea Ascoli*, p. 330) est-elle authentique ?

Le bas-engadinois *alauda*, que M. Meyer-Lübke (*REW* 313, corr. l'indication haut-engadinois) cite d'après Pallioppi, ne doit pas être fort répandu, puisque les matériaux de l'*ALSI* ne donnent que *lausdinella*, *lodinella* pour la Basse-Engadine et pour la Vallée de Müstair. *Alaudes* est donné comme surselvan par De Sale, *Fundamenti di lingua retica*, p. 184.

La forme *sarloda* (Brescia) ne peut pas être rangée sans autre explication sous alauda.

Je dois à M. Jud une parrie des renseignements sur alauda, ainsi que sur arena, sabulonem et sabulum.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

philologie catalane en profitera en particulier. Il y aura certes bien des problèmes qui se présenteront sous un jour nouveau, et de nouvelles solutions jailliront d'une connaissance plus approfondie et plus complète d'un domaine dont MM. Morel-Fatio et Saroïhandy écrivaient en 1906 dans le *Grundriss d. rom. Phil.*, I², 876 : « Nous manquons encore de bien des renseignements sur la langue catalane. La partie montagneuse du domaine avec ses nombreuses vallées est un champ qui promet encore une riche récolte. »

Il y a des touristes linguistiques qui ne s'arrêtent que dans les grandes capitales où se concentre la vie intellectuelle d'un peuple, où la matière d'étude est abondante et facile à atteindre. Un nouvel atlas linguistique est comme une invite à quitter les métropoles, à parcourir un pays dans tous les sens, à séjourner dans la rase campagne et dans la haute montagne, à prendre contact avec la population rurale, à en étudier l'âme et les ressources.

Espérons que beaucoup de romanistes accepteront cette invite et feront connaître mieux la langue si intéressante qui fait le pont entre la France et la péninsule ibérique.

M. Griera qui a ouvert de nouvelles voies à la science a droit à la reconnaissance de tous les chercheurs.

K. JABERG.

Die Liederhandschrift des Cardinals de Rohan (XV. Jahrh.), nach der Berliner Hs. Hamilton 674 herausgegeben von Martin LÖPELMANN (Gesellschaft für romanische Literatur, Band 44); Göttingen, 1923; in-8, XXII-428 pages.

Les vicissitudes de l'élégant manuscrit connu — jusqu'à présent sans précision — sous le nom de chansonnier du cardinal de Rohan sont assez remarquables. La première page, que l'éditeur donne en reproduction, porte, au-dessous de l'unique miniature du volume, les armes de la famille Malet de Graville. Comme le contenu du volume permet de conclure qu'il a été commencé après le mois de juillet 1463, date du siège de Paris par les Bourguignons, auquel se rapportent deux ballades transcrites presque en tête du volume (nos 9 et 11), comme d'autre part on lit à la fin du manuscrit une pièce de Boucicaut, dont l'activité poétique ne remonte pas au delà de 1475, il est permis d'inférer qu'il a été exécuté pour Louis Malet de Graville, un des plus hauts dignitaires de Louis XI, amiral de France, grand maître des eaux et forêts, grand veneur, lieutenant général en Normandie, gouverneur de Paris, etc... Il n'est pas certain qu'il ait passé ensuite à sa fille Anne de Graville, elle aussi, comme son père, bien connue des historiens de la littérature. Mais au XVIIIe siècle on le retrouve dans la possession de Armand-Gaston-Maximilien de Rohan, évêque de Strasbourg, membre de l'Académie française, cardinal, mort à Paris en 1749. Depuis on ne sait rien de précis sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le manuscrit, sauf qu'une main du XVIIIe siècle en a tracé une description sommaire sur l'exemplaire du *Jardin de Plaisance* appartenant à la Bibliothèque nationale [1], jusqu'à ce qu'il figure, en 1882, à la vente de la collection Hamilton à Londres. Il fut acquis par la Bibliothèque royale de Berlin, qui le céda au Cabinet des Estampes, où toutefois on ne semble pas s'être rendu compte de sa valeur. Ce n'est qu'en 1913 que feu S. Lemm, qui avait été chargé de dresser un catalogue des manuscrits romans de Berlin, en fit pour ainsi dire la découverte [2]. L'édition commencée par lui vient d'être terminée par les soins diligents de M. Löpelmann. Il importe de signaler ici brièvement l'intérêt exceptionnel de ce recueil.

Il se divise en deux parties, dont la première comprend principalement des ballades et la seconde des rondeaux et des chansons, sans que la séparation soit rigoureusement observée. Des rondeaux *senglés* se trouvent dans les deux parties. Sur les 663 numéros du recueil, l'éditeur a pu donner le nom d'auteur pour 91 pièces, soit qu'il se trouve inscrit dans le manuscrit, soit qu'il ait été fourni par d'autres recueils que l'éditeur a soigneusement dépouillés. Voici ces auteurs, par ordre alphabétique : Pierre d'Ailly, Guillaume Alexis, Benoist d'Amiens, Louise de Beauchastel, Hugues de Blosseville, Louis de Boucicault, Alain Chartier, Tanneguy du Chastel, Georges Chastellain, Jehanne de Cleremont, Eustache Deschamps, Bertrand Desmarins de Masan, Jehanne Filleul, Guillaume Fredet, Anthoine de Guise, Le Rousselet, Jehan de Lorraine, Jehan Meschinot, Jehan Molinet, Montbreton, Charles d'Orléans, Marie d'Orléans, Gilles des Ormes, Mgr d'Orvilier, Christine de Pisan, Jehan Robertet, Jacques de La Trémoïlle, Pierre Chastelain dit Vaillant, Huet de Vigne, François Villon, Philippe de Vitri.

Des recherches ultérieures, faites dans des conditions plus favorables que celles dans lesquelles a travaillé M. Löpelmann, contribueront sans doute à allonger cette liste ainsi qu'à découvrir d'autres copies de textes qu'il faut provisoirement considérer comme des *unica* du chansonnier du cardinal de Rohan.

Je ne puis pour le moment signaler qu'un seul recueil que M. L. aurait pu consulter avec profit. C'est une suite de *Pièces joyeuses du XVe siècle* que M. P. Champion [3] a réimprimées d'après une impression du XVIe siècle [4]. J'y ai retrouvé cinq pièces de l'édition de M. L. Ce sont les nos 42 : *Se je porte*

---

1. Voir *Romania*, XXI, 428, et XXVII, 61.
2. Voir *Romania*, XLIV, 136.
3. *Revue de philologie française*, XXI (1907), p. 161-196. Cf. A. Jeanroy, *ib.*, XXII, p. 68.
4. *La Chasse et le Depart d'Amours, faict et composé par reverend pere en Dieu, messire Octovien de Sainct Gelaiz, evesque d'Angoulesme, et par noble homme Blaise d'Auriol, bachelier en chascun droit, demourant à Thoulouze.* Cum privilegio. Paris, Anthoine Verard (14 avril 1509) ; in-fol. goth. de 150 ff. à 2 col.(Bibl. nat., Réserve, Vélins, 583).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en ma devise cobac (Champion, p. 186, nº XLVI, où il y a de nouvelles références bibliographiques) ; 300 : *Bonnes gens, j'ay perdu ma dame*, par Vaillant (Champion, p. 175, nº XXIII) ; 490 : *Pour reverdir je l'ay plantee* (Champion, p. 170, nº XII) ; 618 : *Je ne suis point de ces gens la* (Champion, p. 173, nº XIX) ; et 626 : *J'en sçay plus que je ne voulsisse* (Champion, p. 179, nº XXXVI).

Si le chansonnier du cardinal, dont le texte est d'une rare correction, est très précieux pour l'étude des poésies déjà connues par ailleurs — il suffit de signaler, dans cet ordre d'idées, qu'on y retrouve 117 numéros du *Jardin de Plaisance* — il est autrement intéressant pour le grand nombre de pièces que l'on lit ici pour la première fois et qui représentent un peu tous les genres. Il va de soi que les pièces amoureuses, qui s'y trouvent en grande majorité, sont généralement un peu banales.

Que de fatras, que de redictes !

dit fort à propos un anonyme (nº 457). Mais il y en a qui sont jolies. On me permettra de citer, à titre d'échantillon, ce rondeau composé par, ou tout au moins mis dans la bouche d'une femme (nº 238) :

Seray je vostre mieulx amee,
Mon reconfort et mon seul bien,
Puys que le cueur qui estoit mien,
Pour estre vostre, m'a laissee ?

Se c'est du veil de ma pensee,
Sans le changier jamaiz pour rien,
Seray je vostre mieulx amee ?

M'en tendray je pour asseuree
Qu'a nulle ne vous donrés rien
Fors a moy, qui tant cher vous tien ?
Se je suys loialle trouvee,
Seray je vostre mieulx amee ?

Parmi les autres genres, on peut mentionner quelques pièces religieuses (460 : *Home pour qui mon sang j'espens* ; 597 : *Montés sur moy qui ay le bruit du monde*) ; des pièces se rapportant à des personnages historiques (nº 444, concernant une mésaventure galante du cardinal La Balue, ministre de Louis XI ; nº 495, avec la mention d'un comte de Foix, d'un vicomte de Narbonne et d'une certaine Estiennette) ; les adieux à Paris d'un vieil étudiant (nº 612 : *Adieu, Paris, adieu, ville souvraine !*) ; une pièce mêlant latin et français (nº 603 : *In manus tuas, ma maistresse*) ; un curieux rondeau de cuisine (nº 251 : *Alarme, alarme ! cameline*) ; et le genre grivois ne fait pas défaut (nºs 46, 75, 102, 273, 305, 351, 424, 448, 453, 463, 504, 581, 586, 599, 609, 610, 627).

L'éditeur a scrupuleusement conservé dans sa transcription la leçon du

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

manuscrit, même les abréviations — ce qui était peut-être excessif, car celles-ci ne présentent en général rien qui ne puisse se résoudre facilement. Il s'est abstenu de corriger aucune faute, même dans les notes. L'édition parait en général très digne de confiance, toutefois l'éditeur semble s'être trompé parfois : dans quelques cas où il imprime *n*, *m*, etc., il faut sûrement lire *u*, *in*, etc. Les remarques qui vont suivre, et qui se rapportent exclusivement aux *unica*, donnent principalement des corrections de ce genre; elles signalent aussi quelques cas où la ponctuation de l'éditeur ne me semble pas rendre le vrai sens du texte. — N° 21, v. 38. *Prop* est peut-être une faute d'impression pour *Trop*. — N° 23, v. 7. Je crois qu'il faut supprimer *et*. — N° 27. L'éditeur, en supposant que le refrain de cette ballade macaronique, mise dans la bouche d'un Anglais (*Feury carten carth ly son visach !*), est à moitié anglais, l'interprète ainsi : *Fiery cartridges scratch lui son visage*. Je crois qu'il est entièrement en français :

Fievre quartaine li arde son visage !

— N° 33, v. 13. Au lieu de *pareceux*, le mètre demande la forme contractée *preceux*, sur laquelle voir mon article *Le Miroir de Vie et de Mort*, deuxième partie, dans *Romania*, L, 26. — N° 94, v. 8. Corr. [*en*] *tel presse*. — N° 103, v. 7. Mettre deux points à la fin. — N° 111, v. 2. Supprimer la virgule après *alé*. — N° 117, v. 6. Supprimer le point et virgule. — N° 189, v. 9. *Je* est peut-être une faute d'impression pour *Se*; même remarque, n° 196, v. 13, pour *de jour* au lieu de *le jour*. — N° 208, v. 6. *Genant*, lire *grevant*. — N° 214, v. 6. Mettre une virgule après *Helas* et la supprimer après *vous*. — N° 225, v. 11. *Da* doit être une faute d'impression pour *la*, de même, n° 247, v. 5, *les* pour *le*. — N° 269, v. 13. *Preues*, lire *prenés*. — N° 272, v. 3. *Demendra*, lire *deviendra*. — N° 288, v. 10. *Cōment*, lire *convient*. — N° 303, v. 12. *Coy*. Le ms. ne porte-t-il pas *coq* ? — N° 311, v. 1. Remplacer le point d'interrogation par une virgule et mettre un point d'interrogation après le v. 4. — N° 313, v. 2. Supprimer le point et virgule. — N° 317, v. 8. Corr. [*je*] *vueil servir*. — N° 318, v. 17. *Jar son*, imprimer *Jarson* (Gerson). — N° 329. Supprimer la première virgule au v. 10 et le point et virgule au v. 11. — N° 350, v. 8. *Bite* est sûrement une transcription erronée pour *v'ite*, c'est-à-dire *verité*. — N° 364, v. 9. *Veuly*, probablement faute d'impression, pour *veulx*. — N° 381, v. 7. *En en*, corr. *Et en*. — N° 385, v. 11. *Noser*, corr. *n'ose*. — N° 391, v. 10. *On*, lire *ou*. — N° 419, v. 10. Supprimer le point et virgule ; *il tient car* signifie « cela tient à ce que... ». Les v. 15 et 16 (ce dernier est formé par les mots *Mon cueur*) sont imprimés erronément comme un seul. — N° 420, v. 11. *Faire telz aneaux*, le ms. porte sûrement la leçon correcte *aveaux*. — N° 429, v. 14. Il faut ponctuer ainsi : *Qui soit point ; pour ce...* — N° 431, v. 2, ajouter une virgule à la fin. — N° 434, v. 5. Le mètre exige *ce est*. — N° 436, v. 13. *Estraindre*, corr. *estaindre*. — N° 437, v. 8. Remplacer le point par une vir-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gule. — N° 440, v. 11. *Revoie*, lire *renoie*, qui est probablement dans le manuscrit. — N° 480, v. 4. *Deumes* est une erreur de transcription pour *devines*. — N° 497, v. 2. *Desirer*, il faut probablement lire *desirez*. Je ne comprends pas bien le v. 6. Faut-il lire, au lieu de *ames et scaulx*, *armes et sëaulx* ? — N° 498, v. 8. *Quanmoings*, probablement faute d'impression pour *qu'au moings*. — N° 528, v. 9. *Doncy* est-il une faute d'impression pour *doncq* ? — N° 534, v. 6. Au lieu de *enantelle*, il faut sans doute lire *evantelle*. — N° 538, v. 9 et 15. Mettre une virgule au milieu du refrain, après *quel*. — N° 550, v. 14. Remplacer le point par un point d'interrogation. — N° 590, v. 2. Il faut corriger *Long temps y* [*a*] *que m'y pourmaine*. — N° 594, v. 7. *Mil mal*, le ms. a évidemment *nul mal*. — N° 607. L'éditeur n'a pas compris la construction des v. 6-8 qui est celle-ci : *Celuy qui peust tout deffaire et reffaire* [c'est-à-dire Dieu] *a compris en femmes toute valeur : honneur, doulceur, grace, bonté, los, pris*. Il faut par conséquent supprimer la virgule, au v. 6, après *a*, et remplacer, au vers suivant, le point et virgule par une virgule. — N° 639, v. 1. *Fritatis*, il faut lire *fricatis* (fricativus). — N° 644, v. 5. Supprimer la virgule.

J'ai noté, au cours de la lecture, plusieurs faits linguistiques intéressants. Mais je ne les signalerai pas ici. Je préfère attendre les nombreux commentaires, linguistiques, historiques et littéraires, que cet important recueil ne manquera pas de susciter.

Arthur LÅNGFORS.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PÉRIODIQUES

ARCHIV FÜR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN UND LITERATUREN, t. CXLVI (1924).— P. 98-112. M. L. Wagner, *Zur Stellung des Galluresisch-Sassaresischen* (suite). — P. 119-22. Ludwig Pfandl, *Zur Bibliographie des voyages en Espagne* (suite). — P. 122-3. Ludwig Pfandl, *Eine angeblich unbekannte spanische Romanze.* M. A.L. Stiefel a publié dans le tome XV de la *Revue hispanique* une romance de 31 strophes *Oyd pastores de Henares*, qu'il croyait inconnue et qu'il attribuait à Lope de Vega. M. Pfandl montre que ce poème — bien connu, du reste — est de Juan Perez de Montalván et a été publié à Madrid en 1624. — P. 223-5. R. Riegler, *Vogelnamen italienischen Herkunft in Niederösterreich.* On trouve dans les patois de la Basse-Autriche une demi-douzaine de noms d'oiseau d'origine italienne. Ce sont des mots d'emprunt évidemment populaires, et pourtant dans les pays limitrophes de l'Italie, Tyrol et Corinthie, de tels emprunts sont rares. On peut supposer que des marchands d'oiseaux italiens, allant à Vienne avec leur marchandise, ont introduit dans le domaine autrichien, avec les oiseaux, les noms italiens de ceux-ci. C'est ainsi que *ciovetta* (*civetta*) se retrouve dans *Schafitl*, *scricciolo* dans *Zaunkirtscherl*, *merlo* dans *merl*, *fiddecula* (probablement) dans *Fidechel*, *storno* dans *Staar* ; *prunellerl* (*Braunellerl*) est la forme basse-autrichienne de *bruneta* — P. 125. R. Riegler, Lat. titus « *Feldtaube* » *im Romanischen.*— P. 125-6. O. Schultz-Gora, Prov. *cal que cal* und *can que can.* — P. 126-8. Gerhard Rohlfs, *Phallische Vergleiche bei technischen Ausdrücken.* L'auteur renvoie à son article dans *Archivum romanicum*, IV (1920), p. 382 ss. et il complète ses matériaux. Pour désigner l'*écrou* les langues romanes se servent d'un très grand nombre d'expressions renfermant l'idée de « truie » : fr. *écrou*, rhéto-rom. *skrua* lat. scrofa (scroba) ; sicil., calabr. *scrufina*, napl., abruzz. *skrófula* (< scrof-ina, scrof-ula); esp. *puerca*, port. *porca* (*do parafuso*) de porca; piémont. *troja*, Cuneo *trujássa* de troia. Le nom de la femelle du porc se trouve aussi, dans un emploi figuré, dans les mots suivants : catal. *truja* « moyeu » lat. sucula, « guindeau, treuil » qui a aussi son sens propre ; à Crémone on a *troja* « palatre où entre le verrou de la serrure »; prov. mod. *caio* (fém.) « truie ; pièce d'un pressoir » (Mistral) ; fr. *laie*, « femelle du sanglier ; marteau de tailleur de pierre, etc.,

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

auge sur laquelle on met le marc (de vin, d'huile) qu'on veut presser (Hatzfeld-Darmesteter) ». Notons aussi le langued. *mauro* « vieille truie, espace de terre qu'on oublie de cultiver » (Mistral), prov. mod. *trueio* « truie, coussinet de terre omis par la charrue d'un laboureur maladroit », abruzz. *purcelle*, « cuve d'un moulin à huile » (Sainéan, *Beiheft* 10 de la *Zeitschr. für. rom. Philol.*, p. 99). Pour désigner la *vis* nous avons des termes comme piem. *pork*, it. *maschio*, qui a aussi le sens de « sanglier ». Ainsi, le nom du « porc mâle ou femelle », a dans divers parlers romans un emploi technique qui s'explique par l'idée « phallique ». — *Comptes rendus* : p. 142-45. Karl Voretzsch, *Altfranzösisches Lesebuch* (G. Ebeling) ; — p. 147-50. Dernehl-Landau, *Spanisches Unterrichtswerk für höhere Schulen* (M.-L. Wagner).

P. 223-8. M.L. Wagner, *Zur Stellung des Galluresisch-Sassaresischen*, III (fin). — P. 229-241. Leo Jordan, *Französische Mundarstudien*. M. J. attire l'attention sur le fait que souvent les conclusions que l'on tire sur le dialecte des anciens monuments sont fautives. Les textes dialectaux sans transcription phonétique exacte ne valent pas grand'chose pour les recherches de cet ordre. Les ouvrages en vers offrent grâce à l'assonance, au mètre et aux rimes, des matériaux d'une importance beaucoup plus grande que les pièces en prose. L'auteur cite divers exemples à l'appui de sa thèse. — P. 247-8. O. Schultz-Gora, *Ille und Galleron*, v. 2015. — P. 248-9. C. Appel, Prov. *nei*. — P. 249-52. O. Schultz-Gora, *Zu Gaucelm Faidit*, *Gr.* 167, 50. — Afz. *receer*. — P. 252-54. Richard Riegler, *Venez. tarabuso « Rohrdommel » und Verwandtes*. — *Comptes rendus* : p. 261-5. Gunnar Tilander, *Remarques sur le Roman de Renart* (O. Schultz-Gora : ouvrage soigneux qui montre clairement combien de faits linguistiques ou philologiques restent à expliquer) ; — p. 268-71. Alice Brügger, *Les noms du roitelet en France* (Ernst Gamillscheg) ; — p. 274-7. F. Melsheimer et A. Günther, *Lehrbuch des Spanischen* (M. L. Wagner). — Dans la chronique : p. 294-5. H. Morf, *Aus Dichtung und Sprache der Romanen*, III, p. Eva Seifert; — p. 245. J. Jud, *Zur Geschichte zweier französischer Rechtsausdrücke* (cf. ci-dessus, p. 156) ; — p. 297, K. Glaser, *Frankreich und seine Einrichtungen* ; — p. 298. Eva Seifert, *Die Proparoxytona im Galloromanischen* (ouvrage bien documenté : bien des proparoxytons qui ne figurent pas dans les monuments littéraires sont conservés dans les dialectes); — p. 300. Karin Ringenson, *Étude sur la palatalisation de k devant une voyelle antérieure en français* ; — p. 302, G. Rohlfs, *Scavi linguistici in Calabria* ; — A. Scanferlato, *Letture italiane*.

A. Chr. THORN.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ NÉO-PHILOLOGIQUE A HELSINGFORS. — G. Paris a donné des deux premiers volumes des *Mémoires* un compte rendu détaillé aux t. XXII, p. 565, et XXVII, p. 300, de la *Romania* ; les volumes suivants ont été signalés de façon plus irrégulière ou incomplète, et il nous a paru utile d'en donner ici au moins le sommaire.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

III (1901). — P. 75-204. H. Palander, *Der französische Einfluss auf die deutsche Sprache im zwölften Jahrhundert*. En reprenant ce sujet déjà souvent abordé avant lui, l'auteur s'est proposé de réunir des matériaux complets et classés exactement d'après leur date et la provenance régionale des textes où apparaissent les emprunts au français ; il a donc dépouillé tous les textes allemands de la seconde moitié du XIe et du XIIe siècle, et il donne, des emprunts qu'il a reconnus, deux listes, l'une générale par ordre alphabétique, l'autre par auteurs, ceux-ci étant eux-mêmes classés par régions et par ordre chronologique. — P. 205-320. U. Lindelöf et A. Wallensköld, *Les chansons de Gautier d'Épinal, édition critique*. Voir le compte rendu de ce travail par A. Jeanroy, *Romania*, XXX, 436 sq. — P. 343-95. J. Runeberg, *Le conte de l'Ile-Poisson*. Il s'agit du conte que l'on retrouve dans les *Mille et une Nuits* et dans la *Navigatio Brendani* et dans un grand nombre de récits des pays et des temps les plus divers; M. R. s'est efforcé de classer les versions de ce conte et d'en déterminer les rapports généraux. — P. 443-526. W. Söderhjelm. *Une vie de saint Quentin en vers français du moyen âge publiée et annotée*. Ce poème de 676 alexandrins en quatrains monorimes est conservé dans un recueil de vies de saints en prose, le ms. fr. 23117 de la Bibl. Nat. (cf. *Romania*, XXV, 451, n. 5). M. S. a joint à son édition la copie de la Vie de saint Quentin en prose du ms. 35 de la Bibliothèque de Saint-Pétersbourg.

IV (1906). — P. 1-50 et 397-401. O. J. Tallgren, *Las z y ç del antiguo castellano iniciales de sílaba, estudiadas en la inédita* Gaya de Segovia. — P. 51-233. Torsten Söderhjelm, *Die Sprache in dem altfranzösischen Martinsleben des Péan Gatineau aus Tours*. — P. 318-62. A. Långfors, *Li* Ave Maria en roumans *par Huon le Roi de Cambrai publié pour la première fois*. Voir *Romania*, XXXVI, 148, le compte rendu de cette édition par Ant. Thomas et la nouvelle édition de M. Långfors, Classiques français du moyen âge, 13.

V (1909). — Voir *Romania*, XXXIX, 626, l'analyse sommaire de ce volume.

VI (1917). — P. 1-40. A. Wallensköld, *Le ms. Londres, Bibliothèque de Lambeth Palace, Misc. Rolls 1435*. Ce ms. est le rôle dont le recto constitue le chansonnier français *G*; M. W. en donne la description et l'édition complète avec variantes et notes. [Comme les cinq jeux-partis publiés par M. W. sur la base du ms. de Lambeth Palace et avec les variantes des manuscrits imprimés antérieurement seront republiés dans le recueil général des jeux-partis que j'imprime avec M. Jeanroy pour la Société des anciens textes, on peut se dispenser d'examiner ici en détail le texte et le commentaire de M. Wallensköld ; nous sommes parfois en désaccord avec lui. Je me borne à un petit nombre de remarques. — Le no I a été publié par A. Héron, non comme il est dit p. 32, dans *Œuvres de Henri d'Andeli*, Rouen, 1883, mais dans *Roger d'Andeli, seigneur normand des XIIe et XIIIe siècles*, Rouen, 1883, p. 5. M. W. a été induit en erreur par un renvoi de M. G. Raynaud (sous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le n° 1872) qui a oublié de mentionner dans sa liste des éditions celle qui se rapporte à Roger d'Andeli. — III, 9. La rime et la grammaire demandent, non *servi*, comme il est dit en note, mais *servie*. — 39. Le mot difficile à lire est *einredie* ou quelque autre variante de *enresdie*. — Au commentaire du n° V, v. 47, *comparez* est traduit à tort « vous faites de telles acquisitions », au lieu de « comparez » ; il faut supprimer la virgule, et le passage devient clair : « Il n'y a en vous aucune bonté puisque vovs comparez ainsi Amour. » Même commentaire, v. 55 : « Le trouvère Jehan *de* Cuvelier (ou Cunelier) », lire *le* Cuvelier ; *Cunelier* est exclu et il n'était pas utile de rappeler cette erreur de Louis Passy. — A. LANGFORS.] — P. 41-87. A. Långfors, *Les chansons attribuées aux seigneurs de Craon, édition critique*. Voir *Romania*, XLV, 320, le compte rendu de cette édition par G. Huet. — P. 88-108. W. O. Streng, *Zur Namengebung des Schweines in einigen französischen Mundarten*. Quelques compléments et rectifications à l'étude de M. Sainéan sur les noms du porc. — P. 173-303. O. J. Tallgren, *Les poésies de Rinaldo d'Aquino, rimeur de l'école sicilienne du XIIIe siècle, édition critique*. Cette édition très minutieuse des onze pièces attribuables à Rinaldo d'Aquino est accompagnée de traductions et de notes critiques et explicatives abondantes ; on lira avec intérêt les observations de M. T. sur les manières diverses d'éditer un texte d'origine sicilienne conservé dans des mss. toscans. — P. 305-33. W. Söderhjelm, *Notice et extraits du ms. fr. 51 de la Bibliothèque royale de Stockholm*. Ce ms. contient la version française de l'*Historia de praeliis* ; sur les particularités de cette version voir en outre A. Hilka, *Der altfranzösische Prosa-Alexanderroman*.

M. R.

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, XXXIII (1923), I. — P. 1. M. Regula, *Etymologische Studien an des Hand des REW*. Observations sur divers articles du Dictionnaire étymologique de M. Meyer-Lübke compris entre les n°s 68 et 6029, à suivre ; l'auteur recourt volontiers à l'explication par des contaminations : c'est un jeu illusoire si l'on se contente d'équations comme celle-ci : *cima* + *pinnio* > afrz. *cignon*. — P. 9. H. J. Muller, *On the use of the expression* lingua romana *from the first to the ninth century*. M. M. conclut des exemples qu'il rassemble que jusqu'à la fin du VIIIe s. le nom de *lingua romana* n'est que le nom le plus populaire du latin même en dehors de toute idée d'altération. — P. 20. E. Lommatzsch, *Darstellung von Trauer und Schmerz in der altfranzösischen Literatur*. [M. L. donne un nouveau chapitre d'un ouvrage en préparation sur le système des gestes d'après l'ancienne littérature française, dont l'introduction et le premier chapitre ont paru en 1910 comme thèse de l'Université de Berlin. Il cite ici et commente de nombreux passages où les personnages, sous l'empire de l'émotion, baissent la tête, appuient la joue contre la main, se couvrent la tête, se tordent les mains, s'égratignent le visage, se tirent les cheveux,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

déchirent leurs vêtements — gestes qui se retrouvent souvent dans la littérature antique et les représentations figurées. Sur le rôle des larmes, l'auteur pouvait passer plus vite, le sujet ayant déjà été traité, d'ailleurs médiocrement, par L. Beszard (*Zeitschrift*, XXVII, 385 ; cf. *Romania*, XXXIII, 131). — A. LÅNGFORS].

Mélanges. — H. Kuen, *Zur Chronologie des Uebergangs von* a e *im Grödnischen.* — P. 78. H. Kuen, *Ueber einige dünkle Wörter des Grödnischen*. L'adj. *abrd*, f. *abréda* « avare », malgré sa forme de participe passé n'est que la forme italienne du nord et du nord-est *abreo* pour *ebreo* « juif » ; — *abrami* « engourdi par le froid », rattaché à bruma ; — *aba* « chevalet » all. *Arche* ; — *antlaries* « farce » de l'all. tyrolien *Tantlerei* m. s. — P. 81. G. Baist, *Brande, busette, bure, cagnard, cochon, cognée, loriot, pétrel.* Observations étymologiques le plus souvent à propos de notes de M. Gamillscheg. — P. 92. A. Lenz, *Zu einer Neuausgabe der* Estrella de Sevilla.

Comptes rendus. — P. 109. Gamillscheg u. Spitzer, *Beiträge zur romanischen Wortbildungslehre* (W. v. Wartburg). — P. 115. H. Schuster, *Die Ausdrücke für das Löwenzahn im Galloromanischen* (W. v. Wartburg). — P. 121. L. Spitzer, *Ueber Ausbildung von Gegensinn in der Wortbildung* (M. L. Wagner).

2. — P. 129. M. Regula, *Etymologische Studien an der Hand des REW.* Suite et fin. — P. 134. A. Hämel, *Juan de la Cueva und die Erstausgabe seiner* Comedias y Tragedias. — P. 154. L. Jordan, *Zum altfranz. Fergusroman.* M. J. note le peu d'intérêt que les romanistes ont montré pour le *Fergus* de Guillaume le Clerc et montre brièvement quelle est la place et l'intérêt de cette œuvre dans l'histoire du roman français ; une étude sommaire de la langue l'amène à placer Guillaume le Clerc, comme l'avait fait Ernest Martin dans son édition, dans la région de Namur ou de Dinant ; suivent des notes et des propositions de corrections.

Mélanges. — P. 187. P. Skok, *Gibt es altgermanische Bestandteile im Rumänischen ?* Critique justement sévère des hypothèses de M. Diculescu (cf. *Romania*, XLIX, 144). — P. 194. I. Iordan, *Rumänische Ortsnamen.* Particularités de morphologie, de syntaxe et de formation des mots dans la toponomastique roumaine. — P. 203. L. Jordan, *Zu Schürr, Sprachgeographische Studien.* — P. 205. O. Schultz Gora, *Nachlese zum Texte der « Flamenca ».* Nombreuses propositions d'interprétation ou de correction, qui devront être examinées de près par les futurs éditeurs de *Flamenca.* — P. 221. S. Hofer, *Wace und die höfische Kunst.* Comparaison de Gaufrei de Monmouth et de Wace marquant dans les additions de celui-ci des linéaments d'art courtois.

Comptes rendus. — P. 228. *Dacoromania*, I-II (W. Meyer-Lübke ; cf. *Romania*, XLVIII, 616). — P. 231. *Arhiva*, XXVIII ; *Dacoromania*, I (E. Gamillscheg ; voir ci-dessus). — P. 247. C. Battisti, *Studi di storia linguistica e nazionale del Trentino* ; *Questioni linguistiche ladine* (E. Gamillscheg). — P. 252. K. Glaser, *Zum Bedeutungswandel im Französischen* (L. Spitzer). — P. 254. C. Appel, *Der Trobador Cadenet* (A. Pillet).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3. — P. 257. G. Ebeling, *Zu Voretzsch's Alfranzösischen Lesebuch*. Nombreuses corrections, parfois d'importance médiocre. — P. 292. R. Ortiz, *Per la « medievalizzazione » di Dante, noterelle di retorica medievale e dantesca*. Qu'il faille étudier la rhétorique de Dante dans l'ensemble de la rhétorique de son temps, c'est ce dont tout le monde tombera facilement d'accord avec M. O., et peut-être n'était-il pas besoin pour le prouver de dresser des listes d'expressions parallèles parfois banales.

Mélanges. — P. 320. L. Spitzer, *Französische Etymologien*. 1. fr. *antenois*, de *antannensis ; — 2. afr. *ataïner*, du got. *tahjan* « tirer » ; — 3. fr. *cartable*, de *chartabulum ; — 4. *chasse au daru*, cf. *Romania*, XLVI, 208, et XLVII, 421 : observations sur les expressions dialectales allemandes signalées par M. Horning ; — 5. fr. *dèche*, rapproché de l'a. prov. *decha* « défaut » ; — 6. fr. *flasque*, expliqué, sans vraisemblance sémantique, par une onomatopée exprimant le clapotis de l'eau ; — 7. fr. *flûte*, expliqué par la combinaison de flare, flatare ou mot semblable, avec les voyelles *a-u* expressives du son de l'instrument ; — 8. fr. *galoche-calotte* : je ne puis songer à résumer cette note où M. Sp. a entassé comme à plaisir et, il me semble bien, un peu à l'aventure, des formes qui ne s'éclairent guère l'une l'autre ; mais le principe même de la note est intéressant : quand un mot se présente avec un suffixe connu, il peut être de bonne méthode d'en dégager le primitif (*gal* de *galoche*, *cale* de *calotte*) pour en chercher l'étymologie, au lieu de traiter le mot comme un bloc ; — 9. fr. *liane* « liseron », serait un féminin refait à *lian(t)* mais quelle est donc l'histoire du mot et n'a-t-il rien à faire avec la *liane* exotique ? — 10. fr. *rigodon* ; — 11. fr. *riquiqui-ricochet*, auraient pour base des désignations onomatopéiques du roitelet. — P. 332. I. Ţicĕloïu, *Zum Rumänischen* (*Etimologii populare*). Une cinquantaine d'étymologies populaires roumaines déformant des mots étrangers ou savants : aucun renseignement sur les témoins qui ont fourni ces formes. — P. 355. H. Breuer, *Zu Guernes' von Pont-Sainte-Maxence Vie saint Thomas le martyr*. Collation du ms. de Cheltenham pour les parties que n'a pas pu utiliser M. Walberg (v. 3181-4485 et 4656-5160).

Comptes rendus. — P. 364. *Danteliteratur* (Fr. Beck). — P. 374. *Studi danteschi*, II (Fr. Beck).— P. 377. M. de Toro y Gisbert, *Los nuevos derroteros del idioma* (P. de Mugica).

4. — P. 385. R. Thurneysen, *Eine irische Parallele zur Tristan-Sage*. Il s'agit de l'*Histoire de Cano mac Gartnāin*, publiée par Kuno Meyer en tête du premier volume des *Anecdota from Irish Manuscripts*, d'après un ms. du XIVe s., qui nous aurait conservé (peut-être) une version originairement du Xe s. L'histoire raconte, entre autres, l'amour de Cano et de Cred, femme du vieux Marcān (cf. le roi Marc) ; Cred meurt parce qu'elle a cru que Cano avait lui-même péri en revenant vers elle par mer (deuxième ressemblance avec l'histoire d'Iseut). M. Th. donne la traduction du texte irlandais. — P. 403. C. Appel, *Zu Marcabru*. Étude considérable sur la vie et les œuvres

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Marcabru. La chronologie indiquée par M. A. pour les chansons de Marcabru se rapproche sur certains points de celle que M. Boissonnade a indiquée ici-même (XLVIII, 207 sq), elle en diffère sensiblement sur d'autres ; mais M. A., dont l'article est cependant daté du 16 septembre 1923, ne parait pas avoir connu l'article de la *Romania* paru dans un numéro distribué au milieu de 1922 ; il faut souhaiter que les deux auteurs, mis au courant de leurs arguments respectifs, en reprennent maintenant la discussion.

Mélanges. — P. 470. M. L. Wagner, *Süditalienische Wörter für « Schweinestall »*. Cal. *gruḍḍa*, Basilicate *roḍḍe*,expliqués par τρούλλα + *grotta*. — P. 471. W. Benary, *Germanisch* Marcolf *und Verwandtes im Romanischen.* — P. 471. W. Benary, *Altspan.* tañer « *berühren* ». Exemple de ce sens au XIVe s. — P. 472. E Richter, *Linguaglossa.* Explication de ce nom de lieu, à l'occasion d'une catastrophe récente, par « langue de lave ». — P. 472. E. Richter, *Lat.* fragrare, *frz.* flairer. Fragrare se serait croisé avec flagrare, parce que, dans les sacrifices, les deux idées d' « offrande brûlée » et d' « odeur de l'offrande » se seraient trouvées réunies. — P. 472. H. Enz, *Zum Versuch einer neuen Erklärung* Galimatias. Exposé des hypothèses étymologiques sur ce mot à propos d'une étude récente de M. Nelson. — P. 474. A. Camilli, *La cosiddetta « metafonesi italiana centro-meridionale »*. Il n'y aurait pas fermeture de la tonique sous l'influence de *-i*, *-u* finaux, mais, d'une part, traitement régulier de la tonique, et, d'autre part, influence de prononciation italique. — P. 477. A. Camilli, *Quisquilie di latino volgare.* Dans le traitemement vulgaire de abiete, pariete, il n'y aurait pas déplacement d'accent, mais influence des nominatifs abies, paries, où la chute de l'*i* en hiatus était facile, de là abète, etc., et, par analogie du couple ábies-abéte, mólyer molyére, puis filyólo, etc. — P. 481. A. Hilka, *Zwei spanische Miszellen.* Notes sur deux impressions espagnoles du XVIe s. — P. 483. Th. Zachariae, *Zu Jakob von Vitry.* Citations de vers classiques identifiées, ce qui permet d'améliorer le texte de Jacques de Vitry : de plus dans deux cas au moins J. de V. cite des vers de l'*Anonymus Neveleti* qu'il connaissait donc, comme le connaissait d'ailleurs Eudes de Cheriton.

Comptes rendus. — P. 486. M. L. Wagner, *Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache* (L. Spitzer).— P. 489. G. Borghezio, *Poesie musicale latine e francesi in un codice ignorato della Bibl. capitolare d'Ivrea* (F. Ludwig). — P. 489. A. H., Compte rendu sommaire de livres nouveaux : voir pp. 502-4 des renseignements, fournis par M. F. Ludwig, sur la musique de deux chansons de Raimon-Jordan, à propos de l'édition de M. Kjellman (cf. ci-dessus, p. 113).

M. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE

Nous nous excusons d'avoir laissé passer plusieurs numéros de la *Romania* sans annoncer le décès, survenu le 16 juin 1923, de notre très dévoué imprimeur, Georges PROTAT. Né à Mâcon en 1857, G. Protat avait, en 1878, pris avec son frère Jules la direction de la très ancienne imprimerie (elle remonte en partie à 1654) qu'avait largement développée leur père Émile Protat. A la mort de son frère (voir *Romania*, XXXV, 330), G. Protat continua la lourde tâche commune : c'est surtout à partir de ce moment qu'il eut à s'occuper de notre revue et c'est avec une profonde reconnaissance que je songe à ces douze années de collaboration confiante où j'ai dû, pour ma part, si souvent recourir à la sûre expérience, à l'inépuisable bonne volonté, à la conscience professionnelle de Georges Protat et à son dévouement à l'œuvre scientifique. Voici qu'une troisième génération va continuer le bon renom des Protat maîtres imprimeurs : je suis sûr que notre cordiale collaboration se poursuivra à travers toutes les difficultés de l'heure [1].

— Nous avons reçu de nos collaborateurs MM. O. Bloch et A. Terracher la circulaire que nous reproduisons ci-dessous :

Strasbourg, février 1924.

Monsieur et cher Collègue,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous nous proposons de fonder une *Société de Linguistique romane*.

Dans notre pensée, cette Société doit être un centre de ralliement pour tous les romanistes : linguistes ou philologues étudiant les langues romanes dans le passé, dialectologues attachés plus particulièrement aux parlers contemporains.

Elle aura pour buts immédiats la publication d'une *Bibliographie* annuelle et celle d'une *Revue*.

La *Revue* contiendra des articles de fond portant sur l'ensemble du domaine roman, et — sans empiéter sur le terrain des autres revues consacrées plus spécialement à la philologie romane — elle comprendra des travaux de

1. L'on trouvera des renseignements sur les Protat et leur imprimerie dans une brochure de M. G. LEQUIN, *Georges Protat* (1857-1923), Mâcon, 1924.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

géographie linguistique (qui seront provoqués par les différents *Atlas* déjà parus ou en cours de publication) et des articles de documentation, descriptions de parlers ou de dialectes, études de vocabulaire, etc. Elle fera une place régulière à des chroniques régionales destinées à présenter brièvement mais le plus complètement possible, l'état des études linguistiques sur les différents groupes de parlers romans.

Dès maintenant, nous avons l'intention de solliciter et nous croyons pouvoir espérer une subvention annuelle destinée à la publication de la *Bibliographie*.

Le prix de la *cotisation annuelle* donnant droit à la fois à la *Bibliographie* et à la *Revue* sera de *cinquante francs* (français).

Si, comme nous l'espérons, notre projet vous paraît intéressant et digne d'être soutenu, nous vous prions de nous envoyer votre adhésion provisoire [1] et de nous indiquer en même temps, concernant la rédaction de la *Revue* et de la *Bibliographie*, vos desiderata dont nous nous efforcerons de tenir compte.

O. Bloch. A. Terracher.

— L'*Institut d'Estudis catalans* à Barcelone a chargé M. Joseph de Casacuberta de recueillir les noms de lieu et de personnes sur tout le domaine de langue catalane. Le chef de l'*Oficina de toponomia onomastica* publie un excellent rapport [2] sur les travaux accomplis par lui dans les années 1922/23 pour préparer le *Thesaurus onomasticus* de la Catalogne. Grâce à des relevés sur place dans lesquels M. C. note avec une précision remarquable la forme des noms telle qu'elle vit dans le parler actuel, grâce à des dépouillements méthodiques des anciens plans, cadastres et documents, il a réussi à former un fonds considérable de matériaux toponomastiques qui serviront de base à des recherches doublement intéressantes au point de vue de l'histoire ethnographique et linguistique du pays. La *Romania* tiendra ses lecteurs au courant des progrès ultérieurs de cette grande enquête.

On sait que l'Institut d'Estudis catalans réunit depuis longtemps des matériaux pour un dictionnaire vieux-catalan. Cette tâche a été confiée à M. de Montoliu qui dépouille patiemment les chartes et les textes de l'ancienne littérature catalane. Chemin faisant, il publie depuis 1914 le grand *Diccionari Aguiló, materials lexicografics aplegats per Mariàn Aguilò, i Fuster* [3] : c'est la mise au net d'un manuscrit que le philologue Aguilò avait laissé inachevé et qui consiste en un grand recueil d'exemples de mots rares tirés des chartes et des parlers vivants de certaines régions de la Catalogne. M. de Montoliu, tout en contrôlant autant que possible les passages, cités d'après des sources souvent manuscrites, s'est proposé de mettre à la disposition du

1. Les adhésions sont reçues par M. Terracher, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg (Bas-Rhin).

2. *Report dels traballs fets per l'oficina de toponomia i onomastica durant el bienni de 1922-23* : Barcelona, Institut d'Estudis catalans, Palau de la deputació, 1924 ; in-4, 13 pages.

3. Barcelona, Institut d'Estudis catalans, Palau de la deputació, 1914-1921.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

travailleur un instrument de travail qui rendra de grands services non seulement aux provençalistes, mais aussi aux linguistes curieux de l'histoire des langues parlées de la péninsule ibérique. Le dernier fascicule publié en 1923 va de GALLA à LUZENT : la moitié de l'ouvrage est donc imprimée.

— L'*Institut d'Estudis catalans* a désigné comme son correspondant à Paris M. Édouard Champion.

PUBLICATIONS ANNONCÉES.

Jean Bodel, *Le Jeu de Saint-Nicolas*, éd. par Alfred Jeanroy ;
Rutebeuf, *Le Miracle de Théophile*, éd. par Grace Frank ;
Recueil général des Ysopets, éd. par Julia Bastin.

— M. Gordon La Fayette Cram, professeur à Baltimore, avait en préparation depuis plusieurs années une édition de *Tristan de Nanteuil* d'après le ms. de la Bibliothèque nationale. M. Blondheim nous fait savoir que M. Cram, mort tout récemment, a laissé les matériaux de son édition dans un état d'élaboration suffisamment avancé pour que nous puissions espérer la publication assez prochaine de son travail par les soins de sa fille, Mlle Marcelle La Fayette Cram.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

— Le *Provenzalisches Supplement-Wörterbuch* de E. Levy, continué par C. Appel, s'achève avec les fascicules 40 (1923) et 41 (1924) de VENIR à ZYRT.

— L'on sait qu'Adolf Tobler avait préparé depuis de longues années un Dictionnaire de l'ancien français dont la *Romania* croyait pouvoir, dès 1872, annoncer la publication prochaine (cf. *Romania*, I, 271). Tobler est mort sans avoir rien imprimé des nombreuses fiches qu'il avait rassemblées ; le soin de les publier a été confié à M. E. Lommatzsch, privatdocent puis professeur à Berlin, actuellement professeur à Greifswald. La publication a commencé, à la librairie Weidmann, avec l'aide de l'Académie prussienne des Sciences, en 1915 : il a paru jusqu'ici 7 fascicules in-4 à 2 colonnes allant jusqu'au mot *bobee* ; un huitième fascicule doit terminer le premier volume et la lettre *B*. Les fascicules nous sont arrivés jusqu'à ces derniers temps de façon si irrégulière que l'on nous excusera de ne pas les avoir annoncés plus tôt.

— Dans les *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg* :

12. L. ZÉLIQZON, *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, troisième partie : N-Z ; 1924, pages 466-718.

— La *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de l'Université de Paris*, dont une première série avait été publiée de 1896 à 1915 (32 fascicules, à la librairie Alcan), a commencé une deuxième série (aux Presses Universitaires de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France) ; nous en signalerons les fascicules qui intéressent nos études, et dès maintenant le fascicule II :

Les diz et proverbes des sages (*Proverbes as philosophes*) publiés avec introduction, notes et tables par J. MORAWSKI ; 1924, in-8, LXXII-170 pages.

— La Société des Anciens textes français a mis en distribution au titre de l'exercice 1922 le tome IV du *Roman de la Rose*, publié par Ernest LANGLOIS (vers 12977-19438 et notes) ; 1922, 324 pages.

— La Gesellschaft für romanische Literatur a distribué son 45e volume : HUE DE ROTELANDE, *Protheselaus, ein altfranzösischer Abenteuerroman...* hgg. v. Franz KLUCKOW ; ce volume, qui contient introduction, texte, variantes, index des noms, glossaire et table, paraît complet, cependant le titre et la couverture portent la mention *Band I* que je ne comprends pas ; il m'est aussi impossible de comprendre l'indication du faux titre d'après laquelle ce 45e volume correspondrait au 17e exercice, année 1924, de la Société, alors que le 44e correspondait au 19e exercice, année 1920.

— Dans les *Classiques français du moyen âge* :

35. *Maistre Pierre Pathelin*, farce du XVe siècle éditée par Richard T. HOLBROOK ; 1924, X-132 pages ;

36. ADAM LE BOSSU, *Le Jeu de Robin et Marion*, suivi du *Jeu du Pelerin*, édité par Ernest LANGLOIS ; 1924, X-94 pages ;

et 25*. *La Chanson d'Aspremont*, t. II, deuxième édition revue par Louis BRANDIN ; 1924, 211 pages.

— Dans les *Poèmes et récits de la vieille France* :

III. *Le théâtre religieux en France du XIe au XIIIe siècle*, introduction et traduction par Alfred JEANROY ; 1924, XXX-159 pages ; contient les traductions des offices latins du Sépulcre, des Bergers et des Mages, du *Sponsus*, du *Jeu d'Adam*, du *Mystère de la Résurrection*, du *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel et du *Miracle de Théophile* de Rutebeuf ;

IV. CHRÉTIEN DE TROYES, *Erec et Enide, roman d'aventure du XIIe siècle*, traduit par Mme LOT-BORODINE ; 1924, XVI-175 pages.

— Nous rendrons très prochainement compte de l'*Histoire de la littérature française illustrée*, publiée à la librairie Larousse, par MM. J. BÉDIER et P. HAZARD ; la publication par fascicules du deuxième et dernier volume de cette histoire vient de se terminer.

— Nous avons reçu très tardivement le volume qui termine l'importante édition de M. H. O. SOMMER, *The Vulgate Version of the Arthurian Romances edited from manuscripts in the British Museum*. Ce volume, publié à Washington en 1916 et, comme les précédents, aux frais de l'Institution Carnegie, contient, en 85 pages à deux colonnes, l'Index des noms de personnes et de lieux des sept volumes de l'édition ; en l'absence d'une Table des noms propres des romans d'aventure, cet Index constituera un précieux instrument de travail.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

OSLER (Sir William), *Incunabula medica. A study of the earliest printed medical books 1467-1480*. Avec une préface par A. W. P[ollard] et une liste bibliographique par V. Scholderer (Illustrated monographs Bibliographical Society, No. XIX) ; Oxford, University Press, 1923 ; in-4, v-137 pages, avec nombreux fac-similés. — Lors du Congrès des historiens de la médecine, tenu à Paris en 1921, le directeur de la *Romania* exprimait le vœu que les manuscrits et les incunables médicaux fussent bientôt catalogués ; une partie de ce vœu vient de se réaliser. Il y a dix ans déjà que ce travail fut conçu et préparé pour le congrès international tenu à Londres en 1923, mais, par suite de circonstances extérieures, ce n'est qu'en janvier 1924 que l'auteur le présenta lors de sa nomination à la présidence de la Bibliographical Society. William Osler est mort depuis quatre ans ; peu d'hommes ont su aussi bien que lui allier, selon l'idéal des humanistes, les qualités du praticien à celles du savant. Son essai, qui ne remplit que le quart du livre, mérite l'attention à cause de la largeur de vue de l'auteur ; le livre est pour lui un être vivant dont la biographie fournit d'importantes connaissances. La question de l'influence de l'imprimerie sur la médecine était capitale pour Osler ; pour pouvoir la résoudre, il restreignit le champ de ses recherches aux toutes premières impressions, à l'époque (avant 1480) où les lecteurs se servaient à la fois du livre manuscrit et de l'imprimé. Une telle étude pose des problèmes d'histoire typographique difficiles et souvent insolubles, et Osler, absorbé par des occupations multiples, n'avait pas le temps de les approfondir. Sur le conseil de son ami Pollard, il chargea Scholderer de cette besogne ardue. La liste dressée par ce savant bibliographe confère à l'ouvrage d'Osler une valeur durable. Il ne semble pas qu'il existe un livre vraiment médical imprimé avant 1471. Les six premiers numéros mentionnés dans cette bibliographie : l'encyclopédie de Raban Maur (1467 ?), l'édition romaine du *Speculum vitae humanae* (1468,) les deux éditions de l'*Historia naturalis* de Pline (Venise 1469 et Rome 1470) et les éditions probablement hollandaises de Guill. de Saliceto renferment une part intéressant la médecine, mais les premiers ouvrages spécialement consacrés à cet art semblent être le *Mesue* paru à Venise en 1471, le *Liber servitoris* d'Albucasis, l'*Antidotarium* de Nicolas Salernitanus et le *Clavis sanationis* de Simon Januensis, ces trois derniers auteurs, du reste, ont prétendu pendant longtemps n'être qu'un complément du *Mesue*. Il est assez étonnant qu'avant 1471 les presses allemandes n'aient imprimé aucun ouvrage médical, peut-être en découvrira-t-on. Parmi les volumes décrits par Scholderer on ne trouve point de textes classiques, la plupart ne sont que des traductions latines d'ouvrages arabes. La pharmacologie remplit la plus grande partie de ces livres, les autres sont des manuels d'étude, l'anato-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mie et la physiologie n'étant presque pas représentées. Les ouvrages en langue vulgaire sont tout particulièrement intéressants, les livres allemands à eux seuls sont trois fois aussi nombreux que les français, les italiens et les espagnols ensemble. Le premier livre de médecine paru en France est un *Mesue* latin imprimé en 1478 à Lyon à peu près à la même époque qu'une *Chirurgie* française de Guy de Chauliac, cette dernière est une fort belle édition sortie probablement des presses de Nicolas Philippi et Marc Reinhart « à la requeste » de Me. Barthélemy Buyer (voir Claudin, *Histoire de l'imprimerie*, t. III, p. 10-18) ; le texte a été « corrigé sur le latin » par Nicolas Panis, médecin, natif de Carentan et établi à Lyon, mais son remaniement est très semblable au texte donné par les mss. du xve siècle et, en particulier, à celui du ms. fr. 24249 de la Bibl. nat. Le volume est illustré de bois représentant des instruments de chirurgie. Peu après, un imprimeur, probablement lyonnais, imprima le *Régime du corps* écrit en 1256, en langue vulgaire, par Aldebrandin de Sienne ; ici aussi le texte lyonnais est très voisin de celui des manuscrits et surtout de celui reproduit par Landouzy et Pépin (Paris, 1911). Un troisième volume parut encore à Lyon avant l'année 1480, c'est la *Chirurgie* de Lanfranc de Milan que Me Guillaume Yvoire, médecin lyonnais, revit sur le texte latin, bien qu'il existât déjà, depuis cinquante ans au moins, une traduction française (Bibl. nat., fonds franç. 628, 629, etc.) qu'il suivit de très près. On le voit, la liste dressée par Scholderer comprend ce qu'on pourrait appeler la littérature embryonnaire de la médecine ; ce n'est qu'après 1480 que cette science occupa une large place dans les productions des imprimeurs. Il est d'un intérêt incontestable d'avoir un travail bibliographique semblable ; grâce à cette belle publication, l'étude des incunables médicaux pourra prendre un nouvel essor. — A. C. Klebs.

Encyclopédie de la philologie slave publiée sous la direction de V. Jagić, fascicule IV, 2 : E. Kalujniacki, *L'alphabet cyrillique chez les Roumains* ; Pétrograd, Impr. de l'Académie, 1915 ; in-4, 22 pages (en russe). — En attendant le traité de paléographie roumaine qui nous manque encore, l'article de M. K., bien que sommaire, pourra rendre service par ses indications bibliographiques et par ses fac-similés ; mais il ne se suffit pas à lui-même : M. K. estime en effet que la graphie cyrillique roumaine, dans les monuments en roumain comme dans les monuments en slavon, ne diffère pas de façon sensible de la graphie cyrillique des monuments slaves méridionaux, et son article n'est qu'un complément à l'*Exposé de la paléographie cyrillique* de A. Lavrov, qui forme le fascicule IV 1 de la même Encyclopédie (342 pages) et avec lequel il est réuni en un seul volume. On a groupé de même en un seul volume les albums de fac-similés correspondant aux deux articles (1916 ; in-fol., 130 planches dont 33 pour la partie roumaine : celle-ci est due à la collaboration de M. K. et de M. Sobolevski). — M. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ov. DENSUSIANU, *Vieaţa păstorească în poesia noastră populară*, II ; Casa Scoalelor, Bucarest, 1923 ; in-8, 161 pages. — M. Densusianu continue les recherches commencées dans le volume précédent (cf. *Romania*, XLIX, 283-85). Le premier chapitre (pp. 9-36) traite des parallélismes entre les ballades qui chantent les exploits des brigands (*haiduci*), dont la mission était de punir les Grecs oppresseurs, et les ballades issues d'un milieu pastoral. La belle saison ramenait les haidouks dans la montagne, qui leur offrait un excellent refuge. Ils en descendaient, l'automne venu, en même temps que les pâtres transhumants. C'est pourquoi on retrouve dans ces ballades des motifs qui caractérisent la poésie des pâtres, et qu'il est difficile de discerner ce qui leur appartient en propre (sentiments de joie produits par le renouveau, regrets de quitter la montagne, etc.) (pp. 9-15). — L'analyse de la célèbre ballade de *Miorița* (*mioară*= petite brebis) occupe la plus grande partie du volume (pp. 39-103). L'attention toute particulière qui lui est accordée est entièrement justifiée par la valeur artistique de cette ballade. Le motif fondamental de *Miorița* est épique : un pâtre plus robuste et qui possédait un plus grand nombre de moutons que ses camarades est tué par ceux-ci (pp. 44-6). Des conflits pareils sont attestés très souvent dans les pays où l'élevage des moutons a une grande importance. M. D. cite des exemples provenant du Midi de la France, de la Sardaigne et de l'Albanie. Au Nord du Danube, les documents en témoignent dès le XVIe siècle (pp. 46-50). L'action se passe au moment des mouvements de transhumance, quand les pâtres transylvains se réunissaient aux pâtres moldaves pour quitter ensemble la montagne. Les variantes ne précisent pas si le crime a été commis avant ou pendant la descente. Cette seconde hypothèse est tout aussi plausible (p. 59, n. 1 et 80, n. 2) (pp. 55-9). Le pâtre qui a été tué venait de Transylvanie. On sait que pendant le XVIe et le XVIIe siècles les bergers valaques et moldaves furent frappés de lourds impôts et que l'élevage des moutons en souffrit (pp. 57-61). Il est possible que la ballade ait été composée à cette époque, avec des éléments très anciens, qui circulaient auparavant dans le folklore du Nord du Danube (p. 62, n. 1). L'origine de *Miorița* peut être localisée sur les voies de transhumance qui unissaient la Transylvanie à la Moldavie, et spécialement dans le Sud de cette province. C'est en Moldavie que la ballade a été le mieux conservée et c'est là qu'elle montre le plus de vitalité, certains de ses éléments ayant passé dans d'autres productions populaires. Elle a été ensuite répandue en Valachie, en Bucovine et dans le Maramureş. Si, dans certaines variantes, le héros de la ballade est moldave, il faut y voir une substitution qui s'explique justement par la circulation de *Miorița* en Moldavie (pp. 63-7). Dans sa forme originelle la ballade présentait le conflit entre un pâtre moldave et un pâtre transylvain, qui est tué (pp. 67-74). La seconde partie contient la narration de l'intervention d'une brebis qui avait prévu la mort prochaine de son maître

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et lui fait part de son pressentiment. M. D. met en relief cette qualité divinatrice attribuée aux brebis, tant au Nord qu'au Sud du Danube. Chez les Macédo-Roumains, dont l'occupation fondamentale est l'élevage des moutons, il est admis que des événements ont été annoncés par les bêlements plaintifs d'une brebis (p. 78, n. 1). C'est pourquoi les brebis sont considérées comme des animaux sacrés. Il y a là un fond de mysticisme d'origine païenne qui s'est conservé à travers les âges (pp. 75-9). Le pâtre, à l'annonce de samort prochaine, exprime le désir d'être enterré près de sa hutte (*stînă*) : il sera pleuré par ses brebis et par toute la nature. C'est ici que commence la partie lyrique de *Miorița*. Cette vision de la mort du pâtre à la montagne, qu'il envisage avec sérénité, est exprimée avec plus d'ampleur dans une autre ballade, analysée par l'auteur aux pp. 40-42 (cf. pp. 100-01). M. D. montre que l'on retrouve très souvent ce motif, passé à l'état de lieu commun, dans le folklore roumain et italien. Cet élément circulait indépendamment dans le folklore daco-roumain. Il a été adapté et réuni à la ballade (pp. 79-83). Il est à supposer que la ballade, dans sa forme primitive, finissait là. Dans sa forme actuelle la ballade finit de la façon suivante : le pâtre ayant appris sa mort prochaine, pense à sa mère. Il désire qu'on ne lui annonce pas sa mort brusquement, mais qu'on lui cache la vérité sous des images qui ne lui laisseront toutefois aucun doute sur le sort de son fils. M. D. résume ses conclusions aux pp. 101-03 : la ballade de *Miorița* a été créée sous l'impression d'un événement caractéristique et rien ne nous porte à croire qu'elle soit un fragment d'une grande épopée pastorale, qui n'a jamais existé. — Aux pp. 107-13 l'auteur a groupé des images poétiques de caractère pastoral que l'on retrouve dans différentes productions populaires. Dans la conclusion de son étude (pp. 117-119), M. D. met en lumière la méthode qu'il a suivie et les résultats auxquels il est arrivé : dans les études de folklore on doit partir de la réalité des faits et approfondir l'état passé et présent de la vie du peuple dont on étudie les productions. L'étude comparative permet de fixer les éléments qui caractérisent le folklore d'une région déterminée. Ainsi, les éléments communs au folklore daco- et macédo-roumain permettent de constater une identité de vie pastorale dans les deux groupes, qui remonte à une époque très ancienne. La vie pastorale a laissé des traces profondes dans la poésie populaire du Nord et du Sud du Danube. — Appuyée sur des éléments comparatifs riches et variés, claire et sûre dans le détail des faits et prudente dans ses conclusions, l'étude de M. D. sera lue d'un bout à l'autre avec un vif intérêt. — Alexandre ROSETTI.

Grammatica della lingua rumena di Carlo TAGLIAVINI ; Heidelberg, Groos, 1923 ; in-8, XX-410 pages ; — *Rumänisches Lesebuch* v. Karl TAGLIAVINI ; Heidelberg, Groos, 1923 ; in-8, XLIX-302 pages. — Ces deux volumes font partie de la collection Gaspey-Otto-Sauer pour l'étude des langues

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

modernes, et nous n'avons pas d'ordinaire l'occasion de signaler à nos lecteurs ces publications de caractère purement pratique. Nous sommes heureux d'avoir à faire exception pour les deux ouvrages de M. Tagliavini. Celui-ci, jeune linguiste qui s'est fait une compétence très précise de roumanisant, nous donne en effet, dans le cadre de grammaire polyglotte qui lui était imposé, un exposé élémentaire de la grammaire roumaine qui est à mon sens le plus clair de tous ceux que nous avons jusqu'ici ; la syntaxe y est très heureusement traitée et l'on y trouvera aussi quelques indications historiques utiles, notamment sur l'alphabet cyrillique. Quant à l'anthologie roumaine elle fait à la littérature contemporaine une assez large place, ce qui le rendra commode pour les lecteurs étrangers, elle est précédée d'un tableau de l'histoire de la littérature roumaine intéressant surtout pour la période moderne et accompagnée de notes interprétatives. Dans l'ensemble deux utiles manuels pour les étudiants ; mais surtout la grammaire de M. T. mérite l'attention de tous les roumanisants. — M. R.

G. CAHANNES, *Grammatica romontscha per Surselva e Sutselva* ; Ediziun della ligia romontscha, Stampa da Giusep Condrau, Muster (Disentis, Grisons), 1924 ; in-4, 236 pages. — Les linguistes qui s'occupent du rétoroman ou en citent des formes dialectales désireraient souvent mieux connaître la structure actuelle des parlers surselvans qui sont surtout intéressants parmi les variétés dialectales des Grisons. Voici une grammaire écrite dans une langue claire qui renseigne le lecteur sur la morphologie, la syntaxe, les traits particuliers du lexique du surselvan. Cette grammaire descriptive est la bienvenue d'autant plus que les travaux sur le surselvan dus à Ascoli (*Arch. glott.*, I, 1-113 ; VII, 406-602) se basent en premier lieu sur les anciens textes : or il importe de connaître l'étape présente de la langue pour bien juger l'évolution du surselvan durant les trois derniers siècles. Notamment certains chapitres, traitant de la formation des mots ou de la syntaxe, nous permettent de nous rendre compte des difficultés qu'une langue doit surmonter pour exprimer l'ensemble des idées d'un petit peuple résolu à ne pas abandonner le parler vénérable de ses ancêtres. — J. JUD.

Auguste BRUN, *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi* ; Paris, Champion, 1923 ; in-8, xv-505 pages ; — *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon* ; Paris, Champion, 1923 ; in-8, 95 pages. — Ces deux volumes sont des thèses présentées à la Faculté des lettres de l'Université de Paris et ils font honneur autant à la Faculté qu'à leur auteur. Ils sont fondés sur un immense travail de dépouillement d'archives départementales, municipales, paroissiales, notariales, etc., qui n'avait pas été tenté jusqu'ici et qui mérite tous les éloges.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Peut-être M. Brun a-t-il voulu embrasser un sujet trop vaste et la partie moderne de son étude ne dégage qu'imparfaitement les causes multiples et les modes variés de propagation du français ; je pense aussi que ses recherches sur le bilinguisme et ses idées mêmes sur cet état restent un peu superficielles ; mais la partie ancienne, la plus considérable, de son œuvre, son étude diplomatique, aboutit à des conclusions très fermes : l'infiltration du français a été beaucoup plus tardive qu'on ne l'a prétendu, ce n'est pas la croisade des Albigeois qui marque le recul des parlers du Midi, et la conquête française n'a pas été le résultat d'une lente pénétration ; jusqu'à la fin du moyen âge, au moins jusqu'au milieu du XVe siècle, les parlers méridionaux gardent leur place ; c'est le XVIe siècle qui assure à peu près uniformément le triomphe du français, et l'unification du langage n'est qu'un aspect de l'unification de la monarchie. On pourra faire des réserves sur la valeur représentative des documents d'archives, qui servent à fonder ces conclusions, et il se peut bien que l'usage parlé ait été sensiblement en avance sur les habitudes ou les règles des administrations ou des scribes, mais, avec cette limitation nécessaire, la masse des faits concordants apportés par M. Brun assure à ses conclusions une réelle valeur. — M. R.

Ernest MURET, *Noms et surnoms usités dans la Suisse romande au moyen âge et au seizième siècle* (extrait de la *Revue d'histoire suisse*, 3e année, 1924, pp. 426-42). — Liste de noms classés chronologiquement depuis le VIIe siècle (et surtout depuis le début du XIIe) jusqu'à 1563. C'est une précieuse contribution à l'onomastique médiévale encore si mal étudiée. On y relève un certain nombre de noms qui peuvent attester une mode littéraire ; *Olivier* (1124), *Aquin* (1124), *Malisle* (1154), *Ysoré* (1177), *Esclarmonde* (XIIe s.), *Florent* (1216), etc. ; certains noms de saints, p. ex. *Nicolas*, paraissent ne s'être répandus que très tard, ce qui n'est pas sans intérêt pour l'histoire de la diffusion des cultes.

S. J. EKER, *Syntaxe du Participe passé en ancien français*. Toulouse, Imprimerie du centre, 1923 ; in-8, 105 pages. Thèse de doctorat de l'Université de Toulouse. — M. Eker a repris les études déjà anciennes de Bonnard, Darmesteter et Estienne, en ajoutant aux textes en vers étudiés presque exclusivement par ces auteurs des textes de prose du XIIe et du XIIIe siècles. Il montre que pour les besoins du vers les poètes violent souvent, non pas les règles, mais les tendances dominantes à leur époque. Son étude méthodiquement conduite et clairement présentée, avec des statistiques bien établies et discutées avec soin, rectifie sur plusieurs points les affirmations exagérées ou erronées de ses devanciers et surtout de Bonnard. Dans l'ensemble elle confirme par un riche choix d'exemples la doctrine courante : lorsque l'auxiliaire est *être*, que le verbe soit ou non à la forme pronominale, l'accord du participe avec le sujet est l'habitude ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lorsque l'auxiliaire est *avoir*, il y a transformation d'un groupe à trois éléments, *verbe*, *complément*, *participe* attribut du complément et s'accordant avec lui, en un groupe à deux éléments, *verbe* (auxiliaire et participe) et *complément*, et par suite il y a tendance de plus en plus forte à laisser le participe invariable. La variabilité persiste surtout lorsque le complément précède le participe ; l'invariabilité se présente surtout lorsque le complément suit le verbe. M. Eker marque nettement les étapes de cette transformation. — H. YVON.

Discourses on Dante by Ch. H. GRANDGENT ; Cambridge, Harvard University Press, 1924 ; in-8, VII-201 pages. — M. Gr. a réuni dans ce volume divers articles critiques et deux compositions poétiques qu'il avait déjà publiés, de 1920 à 1922, à propos du sixième centenaire de Dante ; il y a ajouté un chapitre nouveau sur les poèmes perdus de Dante.

Ramiro ORTIZ, *Studi sul Canzoniere di Dante : le ballate primaverile e il servizio d'amore di Dante* ; Bucarest, Caisse des Écoles, 1923 ; in-8, 210 pages. — Examen de l'attribution à Dante de diverses pièces du *Canzoniere*.

Marcel POÈTE, *Une vie de cité : Paris de sa naissance à nos jours ; I. La jeunesse : des origines aux temps modernes* ; Paris, Picard, 1924 ; gr. in-8, XXXI-626 pages, avec un plan. — Paris tient une place si importante dans notre littérature médiévale française, du *Pèlerinage de Charlemagne* à Rutebeuf et à Villon, sans parler de la littérature en langue latine, que le beau livre de M. Poète doit être signalé ici. C'est cependant avant tout un livre d'histoire et d'histoire sociale, une étude de la formation et de la croissance d'un organisme urbain en fonction de besoins économiques et de conditions géographiques. Mais M. P. a un sens trop aigu des réalités vivantes pour ne pas avoir fait dans son étude une place à l'élément proprement humain, aux relations générales entre les hommes, à l'aspect moral des faits économiques. Si fortement soutenue qu'elle soit, comme d'une armature rigide, des principes de cette science nouvelle de l'urbanisme que M. P. a contribué plus que tout autre à fonder, son histoire de Paris nous présente une image vivante et colorée, mobile et diverse, une véritable « vie de cité », où, philologues et littérateurs, attachés que nous sommes aux caractères extérieurs et individuels des phénomènes sociaux, nous trouverons, non seulement l'explication de mille traits de la littérature parisienne, mais surtout la possibilité de replacer cette littérature dans la vie des groupes humains qui l'ont produite. M. P. a d'ailleurs utilisé largement pour sa description les témoignages littéraires français et latins et ceux-ci prennent dans son exposé une valeur nouvelle. L'on regrettera sans doute que ce volume, où M. P. a eu la coquetterie de ne mettre ni une note, ni une référence, sans doute pour ne pas couper l'élan de sa

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

description ou de son récit, ne se termine pas du moins par un index des témoignages invoqués et commentés. Mais peut-être nous le donnera-t-il à la fin de son œuvre dont nous n'avons ici que la première partie arrêtée à la première moitié du XVe siècle, avant le Paris de Villon [1]. — M. R.

Trois lais de Marie de France, traduits en russe par Serge KOULAKOVSKI ; Saint-Pétersbourg, « Astrée » (le titre est répété en russe) ; in-12, 53 pages (tiré à 250 exemplaires et imprimé à Leipzig en 1923). — Ces trois lais (*Bisclavret*, *Laüstic* et *Chievrefueil*) sont traduits en vers russes. La traduction a été faite, d'après l'édition de Warnke, avec une grande exactitude, mais la sobre élégance de l'original lui manque parfois. Une brève préface analyse l'œuvre de Marie. Le lecteur regrettera l'absence complète de notes explicatives, surtout pour le *Chievrefueil* ; il aurait été facile de rapprocher ce lai du roman de *Tristan* que le public russe connaît par une traduction du livre de M. Bédier. La tentative de M. K. est d'autant plus intéressante que la littérature russe est très pauvre en traductions de vieux textes français. Ces traductions ne sont guère connues hors de Russie et il nous a paru utile d'en donner la liste. Nous noterons en premier lieu une belle traduction d'*Aucassin et Nicolette*, publiée par Mme M. Liverovskaïa dans la revue « Rousskaïa Mysl » (mars 1914, pp. 167-204) ; les assonances, inconnues à la prosodie russe, sont remplacées par des rimes [2]. L'œuvre le plus souvent traduite ou adaptée en Russie est la *Chanson de Roland*. La plus ancienne traduction que nous connaissions est celle de l'illustre slaviste F. Bouslaiev, publiée en 1864 dans la revue « Otétchestvennyia Zapiski » et réimprimée dans le « Sbornik » (Recueil) de la Section de la langue et des lettres russes de l'Académie Impériale des Sciences (t. XLII, 2, pp. 285-320 ; Saint-Pétersbourg, 1887). Il ne s'agit pas d'une version intégrale ; certains passages ne sont qu'analysés ; quelques notes rapprochent le style de la *Chanson* de celui des chants épiques slaves. B. N. Almazov en a donné, en 1869, une traduction libre en vers décasyllabes ; elle a été réimprimée en 1892 dans le tome I de ses *Œuvres* (pp. 171-352). L'année 1896 a vu paraître trois nouvelles traductions de la *Chanson de Roland*. La première, en prose, est de A. N. Tchoudinov et forme le vol. I de sa *Bibliothèque russe à l'usage des classes* ; elle est accom-

1. Je ne sais ce que, plus tard, l'usage et l'Académie décideront de « moyenâgeux », mais, pour l'instant, je ne crois vraiment pas qu'on puisse employer cet adjectif sans ironie : « Nulle statue ne s'élève isolée dans la rue moyenâgeuse », ainsi qu'écrit M. P. p. 617 (et le mot revient ailleurs), fait pour moi un véritable faux sens ; je l'ai dit déjà plus haut, on m'excusera de le redire.

2. En 1887, Eug. Garchine avait déjà analysé la chantefable dans le « Journal du Ministère de l'Instruction Publique » (août 1887, section II, pp. 296-314) en y joignant quelques spécimens de traduction assez libre, surtout en ce qui concerne la versification.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pagnée d'un commentaire historique et littéraire. La deuxième, en vers libres décasyllabes à mouvement iambique, a été faite par feu le comte F. de la Barte, ancien privat-docent à l'Université de Kieff, auteur d'une thèse sur Chateaubriand ; cette traduction peut être considérée comme la mieux réussie. La troisième se trouve dans le recueil intitulé *L'épopée de l'Europe Occidentale et le roman médiéval, dans des adaptations et traductions abrégées faites sur les textes originaux* (tome I ; Saint-Pétersbourg, 1896), arrangé par Mmes O. Pedersen et E. Balobanova ; la *Chanson de Roland* y occupe les pp. 1-51. Elle est suivie d'un *Merlin* abrégé (pp. 52-109), d'un *Perceval* (pp. 110-146), du *Roman d'Alexandre* (pp. 147-163), d'un *Renart* (pp. 164-204), de deux fabliaux (*Le roi d'Angleterre et le jongleur d'Ely* et *Le Vilain Mire*, pp. 205-212) et d'une analyse du *Roman de la Rose* (pp. 213-246). Toutes ces versions sont en prose. Enfin, deux versions fragmentaires en prose de la *Chanson de Roland* se trouvent dans la *Chrestomathie russe* d'André Filonov, 1re partie, pp. 312-326 (8e éd., Saint-Pétersbourg, 1897) et dans l'*Histoire du Moyen Age* par M. M. Stassioulévitch, t. II, 2e éd. pp. 110-126 ; Saint-Pétersbourg, 1886. — G. Lozinski.

Édouard de Kerdaniel, *Un auteur dramatique du quinzième siècle, André de la Vigne* ; Paris, Champion, 1923, petit in-8, 126 pages. — Ouvrage de seconde main, dont la seule utilité, assez problématique, est de résumer, parfois de reproduire, presque tout ce qui a été écrit, de bon et de mauvais, sur A. de la Vigne, avec de nombreuses références, il est vrai, mais qui sont agencées de telle sorte qu'il est parfaitement impossible de se rendre compte de ce que l'auteur doit à ses devanciers, auxquels il doit tout, ou bien peu s'en faut. Le chapitre II (sur le *Mystère de saint Martin*), qui tient les trois quarts du volume (p. 23-92), est tiré tout entier d'un article de E. Serrigny (*Mémoires de l'Académie des Sciences... de Dijon*, 1887), avec toutes ses citations, où quelques bévues ont été corrigées, d'autres respectées, ainsi que l'extraordinaire note de la p. 46, qui nous invite à voir dans ce texte de 1496 une allusion à un événement de 1409. Les chap. III et IV, sur la farce et la « moralité » annexées au Mystère ne sont que des analyses, avec copieux extraits, de ces deux morceaux très connus et accessibles. Sur les poésies politiques et de circonstance, de beaucoup plus intéressantes, rien de nouveau. L'auteur paraît au reste ne les connaître que par le livre de M. Guy sur les *Rhétoriqueurs* et un très vieil article de Foncemagne (1751). S'il avait feuilleté avec soin le *Vergier d'honneur*, il y aurait sûrement fait des constatations intéressantes, qui auraient étoffé son très maigre chapitre V (p. 109-16). Il ne semble même pas avoir connu le *Catalogue Rothschild*, si précieux pour des recherches sur ce sujet. Quelques erreurs de détail ou omissions assez singulières : p. 10, les *Complaintes du roi de la Bazoche* sont datées de 1504, alors que la date exacte est donnée deux pages plus loin (p. 14, n. 1) ; p. 12, bizarre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

interprétation du mot « orateur », dont le sens, bien connu, est très clair dans un passage cité plus loin (p. 116). M. de K. ignore (p. 119) la réimpression par Montaiglon (*Recueil*, XII, 105) des *Épitaphes en rondeaux* de la reine Anne. Il ignore également les curieuses imitations d'A. de la Vigne signalées par Mme Wickersheimer (*Mélanges Picot*, II, 543). — C'est un métier que de faire un livre d'érudition. Ce métier, M. de K. l'ignore, ou peut-être le dédaigne, ce qui est un mauvais moyen de s'assurer certaines approbations, les seules qui comptent. — A. JEANROY.

Pour nous permettre de continuer utilement notre effort d'information bibliographique, nous prions instamment les auteurs et les éditeurs d'ouvrages, dissertations, publications de textes, collections, périodiques, etc., touchant par quelque point aux études de linguistique, philologie, ou littérature romanes, d'adresser au directeur de la Romania (M. Roques, 2, rue de Poissy, Paris, Ve) *ou* Librairie Champion, 5, quai Malaquais, Paris, VIe, *un ou deux exemplaires de leurs publications. Nous serons reconnaissants à nos lecteurs et à nos collègues universitaires de tous pays de signaler autour d'eux l'intérêt de notre demande.* — M. R.

Le Propriétaire-Gérant, É. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

DEC 16 1924

N° 199 Juillet 1924

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉ EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉ PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs
WACE.

Tome L

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5
TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 40 fr. — Départements..... 42 fr.
Étranger..... 42 fr. et 52 fr. (suivant change).
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 75 fr.

Aucun numéro n'est vendu séparément.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

E. Faral, Le fabliau latin au moyen âge 321
E. Philipon, ô et ô + ɪ accentués dans les parlers d'oïl 386
E. Hoepffner, Une ballade d'Eustache Deschamps 413

MÉLANGES

A. L. Foulet, Les sources de la Continuation Rothelin de l'*Eracles* .. 417
A. Jeanroy, Réminiscences de *Fierabras* dans le *Jeu de Saint Nicolas* de Jean Bodel 435

DISCUSSIONS

E. Muret, Noms de lieu celtiques en Suisse 439

COMPTES RENDUS

G. Maver, Parole serbocroate e slovene di origine italiana (dalmatica) (J. Jud) 453
R. Latouche, Comptes consulaires de Saint-Antonin du XIVe siècle (A. Jeanroy) 456
E. Steiner, Die französischen Lehmwörter in den alemannischen Mundarten der Schweiz (J. Jud) 457
G. Biller, Remarques sur la syntaxe des groupes de propositions dans les premiers romans français en vers (1150-75) (E. Faral) 460

PÉRIODIQUES 462

CHRONIQUE 474

Les prochains numéros contiendront :

D. S. Blondheim, Les parlers judéo-romans et la *Vetus Latina*.
R. Fawtier et E. C. Fawtier-Jones, *La vie de sainte Catherine d'Alexandrie*.
L. Foulet, Etudes de syntaxe française (*suite*).
J. Jud, Mots d'origine gauloise (4e série).
P. Laurent, Notes lexicographiques.
G. Lozinsky, Remarques sur l'origine du préfixe français *mes-*, *me-*.
J. Morawski, Proverbes et locutions obscurs.
Olin H. Moore, Bertran de Born et le « Jeune Roi ».
A. Parducci, Sul *Perilhos Tractat d'amor de donas* di Matpe Ermangau di Béziers.
H. Petersen, Trois versions inédites de la *Vie de saint Eustache* (*suite*).
A. Thomas, Opuscules latins inédits d'Alain Chartier.
J. Vising, Observations sur les nombres cardinaux des langues romanes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LE
FABLIAU LATIN AU MOYEN AGE

Je me propose ici d'étudier le genre littéraire latin du moyen âge qui s'intitule « comoedia » et que je considère comme un organisme de transition entre la comédie des anciens Latins et le fabliau français [1].

I. — Vitalis : l'*Amphitryo* et l'*Aulularia*.

Les deux plus anciennes productions de ce genre sont l'*Amphitryo* et l'*Aulularia* d'un certain Vitalis, sur la personnalité duquel on manque, d'ailleurs, de renseignements [2]. Certains manuscrits ajoutent à son nom le surnom de *blesensis*, d'autres celui de *blesis*, un autre celui de *blexus*. Il semble bien que les leçons *blesis* et *blexus* soient des altérations de la leçon *blesensis* et l'on peut considérer comme vraisemblable que Vitalis était de Blois [3]. Quant au temps où il écrivait, ce n'était certaine-

1. Les deux principaux livres relatifs à la comédie latine médiévale sont : les *Comoediae elegiacae*, publiées par Ernest Muellenbach, Bonn, 1885 ; et les *Beiträge zur Litteraturgeschichte des Mittelalters und der Renaissance* de Wilhelm Cloetta (t. I : *Komödie und Tragödie im Mittelalter*, Halle, 1890). Je renverrai à ces deux ouvrages par le simple nom de l'auteur.

Je citerai sous le titre abrégé d'*Arts poétiques* l'ouvrage que j'ai publié sur *Les Arts poétiques du XIIe et du XIIIe siècle, Recherches et documents sur la technique littéraire du moyen âge* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 238, 1924).

2. Voir Cloetta, p. 68-75.

3. Éléments du problème dans Cloetta, p. 71 et n. 2-6 ; p. 72 et n. 1 ; *Zusätze und Berichtigungen*, p. 153. On remarquera que la leçon *blesis* est donnée par des manuscrits étroitement apparentés entre eux et tous écrits hors de France.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment pas plus tard que le milieu du XIIe siècle, ainsi que le prouvent les citations nombreuses de son œuvre qu'on rencontre à partir de cette date [1]. Mais si, grâce à ces citations, on possède un *terminus ante quem*, on manque d'un *terminus a quo*, et, pour décider de combien l'on doit reculer son activité littéraire au delà de 1150, on ne dispose que d'arguments tirés des caractères littéraires de sa poésie [2]. Dans la mesure où des indices de cette sorte sont déterminants, on admettra que Vitalis n'a pas écrit très longtemps avant le moment où l'on commence à le citer et qu'il appartient au XIIe siècle : de ce siècle sont ses procédés de style, les particularités de sa rhétorique et ses connaissances philosophiques [3].

*
* *

---

1. Voir dans Cloetta, p. 72, n. 2, et *Zusätze und Berichtigungen*, p. 153, l'indication des relevés antérieurs de ces citations.

2. Les opinions les plus diverses se sont fait jour à ce propos. Quelques-uns ont cru que Vitalis avait vécu au Xe siècle et peut-être même au IXe. La plupart le placent au XIe. Voir là-dessus Cloetta, p. 73. Si faibles sont les arguments invoqués, que je juge inutile de les discuter.

3. Exemple : il aime les transitions par reprise d'expression :

Amph. 5 Geta redit tandem, praemissus ab Amphitryone :
Arcadis ille dolis *se putat esse nihil.*
Se dolet esse nihil, et ab Arcade lusus abibat...
12 Carmina composuit voluitque placere poeta :
Fallitur hoc studio : *carmina nulla placent.*
Fabula nulla placet ; quaeruntur seria cuncta...
Aulul. 585 Qua domus interior vestit veterem Laris aram,
Terra tumet modice : *pessimus ille locus.*
Pessimus ille locus, detestabilis ipsis...

C'est là un procédé qui commence à fleurir aux environs de 1150.

Autre exemple : le portrait de Geta, qui occupe les vers 337-50 de l'*Amphitryon*, est traité selon le plan qui, enseigné comme règle dans les écoles à l'imitation du portrait de Théodoric par Sidoine Apollinaire, a été traditionnel au moyen âge. Mais cette tradition n'apparaît pas avant le XIIe siècle. Voir *Arts poétiques*, p. 79-81.

Autre exemple : dans les vers 173-84 de l'*Amphitryon*, Geta se livre à des développements contradictoires sur le principe de la persistance de l'être (*res nequit ulla perire*) et le principe que tout passe (*omnia mors tollit*) ; —

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Son *Amphitryon*, ou *Geta* [1], est la meilleure des deux pièces qu'on possède de lui.

Jupiter, épris d'Alcmène, a décidé de mettre à profit l'absence d'Amphitryon, son mari, qui étudie à Athènes. On apprend le prochain retour d'Amphitryon : Alcmène, ravie, pare sa demeure et fait une brillante toilette. Alors Jupiter, sous les traits de l'époux, Mercure sous ceux de Geta, se mettent en route pour la terre. A l'annonce que le navire touche au port, Alcmène a réveillé péniblement le paresseux Birria, son serviteur, et, joignant la menace à la prière, elle a fini par obtenir qu'il aille s'assurer si la nouvelle est vraie. Aussitôt qu'il a tourné les talons, Jupiter et Mercure surviennent : la joie de l'épouse et l'ardeur du dieu ont bientôt fait deux amants heureux.

Pendant ce temps, Birria, maugréant, chemine vers le port. Pris du soupçon qu'Alcmène l'a écarté au profit d'un galant, il a bien, un instant, l'idée de rebrousser chemin pour surprendre la coupable et se donner ainsi avantage sur elle ; mais, estimant qu'à ce jeu il a, tout compte fait, plus à perdre qu'à gagner, il continue. Or Amphitryon, qui a débarqué,

---

dans l'*Aulularia*, Sardana demande à Querulus un coffre vide : « Tous les miens le sont, répond Querulus :

649 « Immo omnes, inquit, nisi forte quod aere plenum est
Esse neges vacuum plenaque cuncta putes. »

A quoi Sardana réplique :

651 « Nil vacuum est : levitate sua circumfluus aer
Non patitur vacuum vel semel esse locum.
Ut nullum excludit, ita nulli excluditur aer :
Permeat occultis corpora cuncta poris... etc.

Le premier passage, celui de l'*Amphitryon*, fait penser au *Sic et Non* d'Abélard ; le second, celui de l'*Aulularia*, aux théories de Guillaume de Conches inspirées par l'atomisme de Démocrite. On est ici au milieu de questions qui ont particulièrement préoccupé les esprits dans la première moitié du XIIe siècle.

1. 532 vers élégiaques. Incipit : « Graecorum studia nimiumque diuque secutus... » — Sur les manuscrits et les éditions du poème, voir Cloetta, p. 69, n. 1, et *Zusätze und Berichtigungen*, p. 152. La dernière en date des éditions est celle d'Anatole de Montaiglon (*Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. IX, 1847-8, p. 474). Traduction par le même, Paris, 1848 (autographie tirée à 75 exemplaires).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dépêche en avant son serviteur Geta, chargé de livres. Birria, dès qu'il aperçoit son camarade, craint de se voir passer le lourd fardeau et se dissimule dans le creux d'un rocher. La malice n'a pas échappé à Geta, qui feint pourtant de ne pas s'en apercevoir et qui, arrêté devant la cachette, se met à monologuer sur ses exploits athéniens : il faisait maigre chère, là-bas, mais que de choses y a-t-il apprises ! Il est devenu logicien consommé, capable de prouver que les hommes sont des animaux, ceux-ci des ânes, ceux-là des bœufs, — Birria comptant parmi les ânes. Birria, dans son refuge, ponctue de réflexions burlesques les propos du singulier savant, jusqu'au moment où Geta, comme s'il percevait subitement du bruit et croyait avoir affaire à un lièvre, se met à s'escrimer de son bâton. Épouvanté, et maudissant sa maladresse, Birria se découvre et crie grâce. « Cours au navire, commande Geta, pour prendre le reste des paquets : il y en a une lourde cargaison qui t'attend ... à moins que tu préfères te charger de ce petit bagage. — Petit bagage ? C'est un fardeau écrasant ! — Tu en porteras bien d'autres : celui-ci n'est que plume. — Si ta part est si légère, pourquoi n'en as-tu pas pris une en rapport avec tes forces ? — Je voulais le faire : Amphitryon m'en a empêché, disant qu'il te réservait les gros colis et que le repos t'avait rendu solide. — Garde donc ton paquet. Moi, si je ne peux échapper à la corvée, je puis du moins la différer. » Et Birria de rompre.

Geta se hâte vers la maison, se promettant monts et merveilles. Quel accueil vont lui faire ses compagnons, Samnio, Sanga, Davus ! Ils le décoreront certainement du titre de *Magister* et il sera vénérable à toute la cuisine ! Il arrive enfin ; mais, comme il frappe à la porte, Mercure se présente et, le traitant d'imposteur, le prie de passer son chemin : il y a beau temps, dit-il, qu'Amphitryon et Geta sont de retour ; le vrai Geta, c'est lui-même, qui parle, noir comme Éthiopien ou comme Indien, rongé de gale, hirsute, le front étroit et le nez long, les yeux rouges, le visage perdu dans une forêt de poils, le cou démesuré et les épaules étroites, obèse et bouffi, les cuisses hérissées et couvertes jusqu'aux genoux par la peau pendante du ventre, les jambes cagneuses et massives, les pieds tordus et impossibles à chausser. A ce portrait, Geta se reconnaît et sa confusion

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

atteint son comble quand le pseudo-Geta passe au chapitre des mœurs : débauche, friponnerie, larcins sans nombre au profit de Thaïs. Stupéfait, il concède qu'il n'est pas Geta et s'en revient sur ses pas, perplexe, se perdant en syllogismes sur cette étrange aventure, tous principes de logique en déroute, ne sachant plus que penser de son identité. Il reprend une à une toutes les leçons de cet art dont il était si vain tout à l'heure. « Ce qui est continue d'être » : et il n'est plus lui-même ! Il se faisait fort de prouver que les hommes sont des bœufs : et lui-même n'est plus rien ! Périsse la dialectique !

A son tour, Amphitryon arrive, suivi de Birria, et s'étonne de trouver Geta en cette place. Il pressent un malheur, interroge, écoute. Et Birria de penser : « Ces gens-là sont devenus fous ; l'étude leur a tourné la tête. Soit logicien qui veut : toi Birria, reste un homme ; à eux les livres, à toi la cuisine ! » Amphitryon a compris : il s'arme, fait armer ses valets, commande à Birria d'aller en avant. Mais celui-ci, qui rit sous cape d'avoir si justement deviné l'infidélité d'Alcmène, entend bien n'être pas de l'affaire : « Mon paquet me retarde, répond-il ; allez, je vous suivrai. — Laisse-le là ; saisissons l'adultère. — Le laisser là ? N'ajoutons pas un malheur à un autre. Marchez ; je vous appuierai à distance avec ma fronde. »

Jupiter avait regagné le ciel. A la vue d'Amphitryon tout armé, l'épouse s'effraie : « Pourquoi cette épée ? Quitte cet objet : prends des baisers ! » Ces paroles ingénues rassurent le voyageur. « Mais pourquoi donc, demande Geta, ai-je trouvé tout à l'heure la porte fermée ? — C'est que j'étais avec Amphitryon. — Cependant, constate l'époux de nouveau inquiet, nous ne faisons que d'arriver ! — C'est donc que j'ai fait un rêve », propose Alcmène. Et tout le monde est satisfait.

Ce poème doit beaucoup à l'*Amphitryon* de Plaute. Directement ou non, c'est une question. Comme Vitalis a emprunté le sujet de son *Aulularia* (on le verra), non pas à Plaute, mais à un imitateur de Plaute qui écrivait sur la fin du IVe siècle ; comme, d'autre part, il a sans doute existé un *Geta*, aujourd'hui perdu, également composé vers le IVe siècle [1], quelques-

1. Voir dans Muellenbach le texte du *Carmen paschale* de Sedulius sur lequel est fondé cette conjecture.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

uns pensent que ce *Geta* a dû être la source de Vitalis ; et si Vitalis a déclaré que son modèle était Plaute[1], c'est qu'il y aurait eu, assurément pour l'*Aulularia*; vraisemblablement pour l'*Amphitryon*, erreur de sa part : il aurait attribué à l'ancien comique latin l'œuvre d'un émule plus jeune de près de six siècles. Mais, quoi qu'on pense des origines immédiates du nouvel *Amphitryon*, il est certain que cette pièce est un dérivé, moins direct peut-être que ne le jugeait l'auteur lui-même, en tout cas un dérivé de l'*Amphitryon* antique : ce sont, des deux côtés, la même intrigue fondamentale et le même esprit comique.

Non pas que l'imitation de Vitalis ait été servile : l'auteur a manifesté son indépendance par plusieurs nouveautés. Mais de ces nouveautés, la plus importante concerne la forme ; les autres, qui ont trait au fond, sont de moindre conséquence et n'empêchent point la fidélité à l'esprit du modèle ancien.

Considérons la forme : le grand fait est que l'*Amphitryon*, sur un total de 532 vers, en contient plus d'une centaine de purement narratifs et qu'ainsi le poème, perdant les caractères du drame, est devenu un récit. Il est bien vrai qu'il est muni, à la manière des comédies, d'un argument et d'un prologue ; il est également vrai qu'il s'intitule comédie : ainsi le nomment plusieurs manuscrits ; ainsi le nomme l'auteur lui-même dans le prologue de l'*Aulularia* [2]. Mais le premier trait n'est que le résultat d'une imitation littérale des modèles anciens et la trace d'un usage dont on ne comprenait plus, au XIIe siècle, l'utilité primitive : à telles enseignes qu'on le retrouve dans des compositions ultérieures, comme l'*Alda* de Guillaume de Blois, poème incontestablement narratif, où il n'a aucune raison d'être. Quant au second trait, le titre de comédie, on ne doit pas s'y méprendre : le mot, à l'époque qui nous occupe, avait reçu une signification toute nouvelle. La notion que les comédies antiques étaient faites pour la scène s'était perdue. Déjà Isidore, s'il écrivait quelques lignes exactes sur le théâtre ancien parce qu'il les avait transcrites

---

1. *Aulul.* 25 Curtavi Plautum, Plautum haec jactura beavit ;
Ut placeat Plautus, scripta Vitalis emunt.

2. Noter cependant le terme de *fabula* dont il se sert en son prologue, v. 14 (ci-dessus, p. 322, note 3).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mot à mot d'auteurs bien informés [1], n'avait plus une idée très claire des choses : il répartissait les auteurs comiques en deux classes, les « anciens » et les « nouveaux », et, comptant parmi les premiers Plaute, Accius et Térence, il rangeait dans la seconde catégorie Horace, Perse et Juvénal : par quoi se manifeste une conception singulière du genre [2]. Sensiblement vers la même époque, le grammairien Placidus, sans faire mention de spectacle, fondait la définition de la tragédie et de la comédie uniquement sur la qualité des personnages représentés et sur la nature des événements [3]. Par la suite s'est établie une classification des genres littéraires qui a dominé pendant tout le moyen âge et qui répartit les œuvres poétiques en quatre classes, tragédie, comédie, satire, élégie, non pas selon la forme de l'exposition, mais selon la qualité de l'inspiration. C'est la théorie que reproduisent de nombreux auteurs, du XIe au XIVe siècle, de Conrad de Hirschau [4] à Dante [5] : Mathieu de Vendôme [6], Honorius d'Augsbourg [7], Jean de Garlande [8], etc. Comme exemple de tragique, Honorius cite Lucain ; comme exemple de comique, Térence ; mais pour cette seule raison qu'il traite de sujets amoureux. Ovide, à ce même titre, est souvent compté parmi les comiques et rangé aux côtés de Plaute et de Térence [9]. Jean de Garlande dit expressément : « Tertia species narrationis, quod dicitur *argumentum,* est comoedia ; et omnis comoedia est elegia, sed non convertitur. » Il est donc évident qu'il considérait la comédie comme une variété du genre narratif ; et ce qui, selon lui, en fait le caractère spécifique, c'est seulement la nature des sujets, familiers et plaisants, et la qualité des personnages, de condition basse ou

---

1. *Etymologiae*, VIII, VII, 11.
2. *Ibid.*, VIII, VII, 7.
3. *Luctatii Placidi Glossae*, éd. Deuerling, p. 82, l. 8 ss.
4. *Dialogus super auctores*, éd. Schepps, p. 25.
5. Textes dans Cloetta, p. 36, n. 2 (en même temps que ceux des commentateurs de Dante).
6. *Arts poétiques*, p. 153.
7. *De animae exilio et patria*, cap. II (Migne, *Patr. latine*, t. CLXXII, col. 1243).
8. *Poetria*, éd. G. Mari (*Romanische Forschungen*, t. XIII, 1902), p. 926.
9. Textes dans Cloetta, p. 36, n. 2, et p. 41, n. 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moyenne. Au reste, ce caractère passait si couramment pour le principal, que plusieurs rattachaient étymologiquement le nom *comoedia* à l'adjectif *communis*. Ainsi la comédie a émigré du théâtre : elle n'est plus qu'un récit. Pour l'*Amphitryon* en particulier, Eustache Deschamps, dans la traduction qu'il en a faite, n'a pas conservé le titre de comédie porté par son modèle, mais lui a préféré celui de *traité* [1]. Et sans doute il se peut bien que, dans l'exposition qui s'en faisait en public, les comédies médiévales aient reçu des artifices mimiques employés par les lecteurs ou récitants un certain air dramatique ; mais cette particularité extrinsèque ne leur était pas propre et s'appliquait à un grand nombre d'autres œuvres, comme les romans français à chansons entremêlées, qu'il est impossible d'ôter au genre narratif [2].

Telle est la principale nouveauté de l'*Amphitryon*. Si l'on passe au fond, on en trouve deux autres, mais qui n'ont pas la même portée que la précédente.

D'abord, pour dénouer son intrigue, Vitalis a remisé la machine mythologique dont s'était servi le poète romain : Jupiter remonte au ciel et y reste ; il n'intervient pas pour rétablir l'ordre dans le ménage qu'il a troublé. Les hommes se tirent d'affaire tout seuls et font leur paix sur cette hypothèse que la cause de tout le mal est un songe. L'*Amphitryon* introduisait dans notre littérature l'un des thèmes auxquels, par la suite, le conte à rire s'alimentera avec le plus de plaisir : le thème de la femme mystifiée par un amant, qui, pour en venir à ses fins, revêt un faux personnage. Le dénouement réaliste imaginé par Vitalis a inauguré, en outre, un autre thème, qui devait aussi devenir largement populaire : le thème du mari mystifié par sa femme et qui, trompé, se paie d'explications dérisoires. Mais il est visible que cet abandon du ressort mythologique ne faisait que faciliter l'adaptation du sujet à un nouvel état des idées, sans altérer profondément le sens de l'original.

D'autre part, Vitalis a modifié le personnage d'Amphitryon :

1. *Œuvres complètes d'Eustache Deschamps*, p. p. G. Raynaud (*Société des anciens textes français*), t. VIII, p. 211).

2. La même évolution s'était produite parallèlement pour le titre de tragédie, pris déjà au IVe siècle par l'auteur de l'*Orestes* (peut-être Dracontius) au sens de récit tragique. Cf. Cloetta, p. 5-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il en a fait, non plus un général, un conducteur d'armée, mais un clerc, qui revient des écoles étrangères. Cette transformation coïncide avec un déplacement des effets comiques, qui résultent ici, pour une bonne part, des ratiocinations de Geta sur des thèmes dialectiques. Aussi A. de Montaiglon a-t-il pu écrire de l'*Amphitryon* que c'était « une satire contre les formes scolastiques du raisonnement ou plutôt contre les résultats étranges et ridicules de la philosophie travaillant un esprit vulgaire qu'elle rend comme ivre, et chez qui elle annihile le sens commun ».

Mais, bien qu'on soit en présence d'un divertissement pour gens d'école (et le style lui-même s'en ressent), le tour d'esprit n'en est pas si spécial qu'on pouvait l'attendre : il n'est pas, non plus, particulièrement fin. Y voir une satire contre la scolastique ou ses abus, c'est attribuer à la pièce une portée et une destination précise qu'elle n'a pas : on s'y amuse, voilà tout, du singulier écolier qu'est Geta et des tribulations désopilantes de cet épais personnage. Car le protagoniste n'est pas Amphitryon ; c'est Geta, du nom duquel la pièce est souvent intitulée ; et Geta est un rustre de gros grain, valet sordide, échappé de cuisine, d'autant plus réjouissant dans ses prétentions à la clergie qu'il est de composition plus rude. Voilà le héros du poème ; et s'il y en a un autre qui se taille un rôle de quelque ampleur à côté du sien, c'est encore un rustaud de même mortier : l'affreux Birria, lourdement enfoncé dans la matière, paresseux incorrigible, dormeur infatigable qui ne rêve qu'à la graisse des fourneaux. C'est ainsi que, tout en modifiant l'original antique, et par l'invention de rôles d'une grosse bouffonnerie, l'*Amphitryon* de Vitalis, loin d'affaiblir la vigueur un peu plèbe du comique de Plaute, en conserve le ton et offre même quelque chose d'encore plus vert et plus gaillard.

*
* *

Le sujet de l'*Aulularia*, ou *Querulus* [1], composé après

1. 792 vers élégiaques. Incipit : « Committens ollae fragili Queruli pater aurum... » — Sur les manuscrits et les éditions du poème, voir Cloetta, p. 69, n. 1, et *Zusätze und Berichtigungen*, p. 152. La dernière édition est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'*Amphitryon*, a été pris par Vitalis dans une comédie anonyme du IVe siècle intitulée *Querolus*, et qu'il faut d'abord connaître [1].

Un jeune homme grincheux, nommé Querolus, est invité par son dieu Lare à lui confier la cause de sa mauvaise humeur. L'homme, toujours bougonnant, explique qu'il a fort à se plaindre de la Fortune : les choses vont bien pour les mauvais, mal pour les justes ; il n'a pas lieu d'être satisfait de ses amis ; il est pauvre ; et il ne peut supporter de voir autour de lui tant de gens heureux qui ne méritent pas de l'être : ce militaire hautement honoré, qui est son voisin ; ce puissant fonctionnaire ; cet officier public si influent ; ce riche négociant ; ce voluptueux usurier... Sur quoi le dieu Lare lui remontre, point par point, qu'il n'est lui-même rien moins que vertueux ; qu'il ne vaut pas mieux que ses amis ; qu'il n'a qu'à les mieux choisir ; que la fortune peut toujours venir ; et qu'il ne voudrait, au fond, à aucun prix, du sort de ceux qu'il envie : — au reste, il sera riche.

Or Mandragéronte, moyennant une part à lui revenir, a été chargé par Euclion, père de Querolus, mort en terre étrangère, de venir révéler à son fils une cachette de sa demeure où a été enfouie une somme de mille talents ; et l'infidèle messager a décidé de s'approprier le trésor tout entier. Il se met d'accord avec deux complices, Sardanapale et Sycophante, pour s'introduire chez Querolus et dérober la fortune cachée. Faisant office de rabatteurs, les deux filous amènent Querolus à Mandragéronte, qu'ils lui ont indiqué comme un très habile magicien, précieux à consulter ; puis, tous ensemble, ils se rendent à la maison du jeune homme pour y ramener la prospérité par des sortilèges.

Après une sorte d'intermède, constitué par un monologue de Pantomalus, esclave de Querolus, qui se répand en doléances sur le caractère difficile de son maître, sur ses exi-

---

celle de Muellenbach. Cf. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. V, p. 423.

1. *Le Querolus*, comédie latine anonyme, Texte en vers restitué d'après un principe nouveau et traduit pour la première fois en français, Précédé d'un examen littéraire de la pièce, par L. Havet (*Bibliothèque de l'École des Hautes Etudes*, fasc. 41), 1880.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

gences, ses criailleries, ses sévérités (d'où il appert, d'ailleurs, que le maître ne fait que commander le service le plus élémentaire et que Pantomalus est un fripon fieffé), les trois compères réapparaissent : ils ont fini leur besogne et, sous prétexte de mettre la mauvaise fortune hors de la maison, ils s'en vont, emportant une urne funéraire qui se trouvait, en effet, dans la cachette indiquée par Euclion. Ils ont consigné Querolus chez lui pour trois jours et, s'étant mis en sûreté, ils examinent leur butin, mais découvrent que l'urne contient seulement des cendres. Déçus, ils veulent au moins, par vengeance, que Querolus ait aussi sa part de déception. Ils lui avaient promis que la Fortune reviendrait chez lui : Sardanapale, prenant une voix de l'autre monde, s'écrie devant une de ses fenêtres : « Ouvre-moi, je suis la Fortune ! » ; et tout aussitôt il lance l'urne dans la maison. C'est alors que se produit le vrai miracle : l'urne, en tombant, se brise et de son double fond s'échappe un flot d'or.

Sardanapale, qui était resté au guet pour jouir de la scène, s'en va conter à ses compagnons cette nouvelle déconvenue. Mandragéronte ne peut se consoler : à défaut du trésor entier, qu'il a manqué, il vient réclamer à Querolus la part qui lui en revient selon la volonté du défunt. Mais Querolus, éclairé par son ami Arbiter, a compris le jeu des aigrefins : Mandragéronte s'estime heureux qu'on ne donne pas suite contre lui à l'accusation de sacrilège dont il était menacé, et il est trop aise d'obtenir dans la maison de Querolus une place de parasite, avec promesse de rétribution à chaque fois qu'il sera battu.

Tel est le sujet du *Querolus*, œuvre curieuse, très différente des comédies de l'antiquité, moins pièce de théâtre que fantaisie de philosophe, où les développements moraux absorbent le principal de l'intérêt : M. Louis Havet en a défini l'originalité en la qualifiant de comédie de salon.

En l'adaptant dans son *Aulularia* (le titre ne doit pas faire illusion, et l'œuvre n'a rien de commun avec celle de Plaute qui porte le même nom), Vitalis a converti le *Querolus* en un poème narratif, comme il avait fait pour l'*Amphitryon*, et, sur un total de 790 vers environ, on en trouve ici quelque 150 qui appartiennent au récit.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Comme dans l'*Amphitryon* encore, il s'est particulièrement attaché, dans cette nouvelle œuvre, aux exploits de valets, et, s'il a jugé bon de laisser tomber le monologue de Pantomalus, qui lui paraissait faire digression, il a traité avec un plaisir évident l'épisode où l'on voit les complices amener Querolus chez le faux magicien. Il a imaginé que l'un d'eux, nommé Gnathon, va faire les cent pas devant la demeure du jeune homme et là, pour attirer l'attention sur lui, se met à débiter, comme à part soi, un long monologue, tissu de propos incohérents : Querolus, dont la curiosité est piquée, survient, et il ne reste plus qu'à le manœuvrer. La scène, notamment l'invention du monologue burlesque, est bien du même goût qui s'épanouit en grosse gaîté dans l'*Amphitryon*.

Malheureusement, Vitalis n'a pas obtenu ici la vigoureuse unité de ton de cette dernière pièce. Il a bien essayé d'alléger son modèle en y faisant certaines suppressions : par exemple, il a réduit le rôle du dieu Lare et éliminé une longue consultation de Querolus sur les esprits, les chiens, les stryges et autres sornettes. Mais il l'a alourdi, d'un autre côté, par un emploi assez déplacé de ses connaissances scolaires, quand, par exemple, au début, il fait disserter Querolus sur les doctrines de Pythagore et de Platon et pousser contre les dieux rigoureux des plaintes qui tournent en critique du polythéisme, ou quand, plus loin, il fait tenir au père du jeune homme, à l'instant de sa mort, un long discours, émaillé de réflexions sentencieuses, sans doute parce qu'il tenait d'Horace et de ses commentateurs qu'il faut peindre les vieillards comme raisonneurs. Aussi l'*Aulularia*, d'un genre moins typique que l'*Amphitryon*, n'a-t-elle pas obtenu un succès égal, il s'en faut, et pour cette double raison elle n'excite pas au même degré la curiosité des modernes.

*
* *

Mais l'*Amphitryon* a été une adaptation d'un rare bonheur.

Je l'entends d'abord des qualités d'exécution de l'œuvre, si conforme à l'esprit de l'ancienne comédie qu'elle en peut passer pour le reflet direct, si adroitement ajustée à certaines formes du goût médiéval qu'on peut se demander si elle ne

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ıes a pas créées. Muellenbach estime que Vitalis a très peu changé aux textes qu'il imitait : il a conservé, dit-il, « non seulement le cadre grec, mais aussi, pour ainsi dire, tout le matériel des auteurs anciens, les dieux, les philosophes, les fonctions publiques, les mœurs, le mobilier de la décadence romaine ; et il est manifeste que ni lui, ni ses lecteurs n'étaient très étrangers à cette époque ni à sa civilisation ». C'est là un jugement excessif : il faut au moins noter qu'à la forme dramatique des originaux, Vitalis a substitué la forme narrative et que sa culture scolastique a été, dans le détail, l'origine de plus d'une innovation. Mais, en ce qui concerne l'essence comique de l'ancienne *palliata*, il l'a exprimée en interprète fidèle et qui en avait vivement senti la saveur propre. Bien plus, ce qu'il a lui-même inventé pour faire rire va dans le sens même où portait son modèle et, là où le texte de Plaute venait à faire défaut, c'est encore la verve de Plaute qu'il a su retrouver.

Le bonheur de Vitalis a été, d'autre part, de plaire à ses contemporains. Son *Amphitryon*, qu'il semble n'avoir écrit qu'avec des intentions modestes, obtint, à peine né, le plus brillant succès et devint vite célèbre. Imitateur des anciens, il fut bientôt imité, et il mérite, pour cette raison, le titre d'initiateur.

Or, qu'introduisait l'*Amphitryon* dans la littérature médiévale ? L'esprit comique du vieux théâtre latin, exprimé sous la forme de conte. Et telle qu'est la pièce, à quoi, dans la littérature médiévale, fait-elle-penser ? Au fabliau.

II. — Guillaume de Blois : l'*Alda*.

L'*Alda* [1], dont l'existence a été signalée pour la première fois par Endlicher, a été attribuée par lui, et par d'autres dans la suite, à Mathieu de Vendôme : il est acquis aujourd'hui

1. 566 vers élégiaques. Incipit : « Dum parit, Alda perit ; Ulfus pro conjuge natam... ». — La dernière édition est celle de C. Lohmeyer (*Bibliotheca medii aevi teubneriana*), 1892.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que la pièce est de Guillaune de Blois [1]. Elle était déjà composée en 1170, date où Pierre de Blois la cite dans une de ses lettres [2]; et elle devait l'être alors depuis peu, si l'on retient ce fait que, pendant les années 1167-1169, Guillaume se trouvait en Sicile [3] et que c'était là, mieux qu'en France, qu'il avait pu recueillir le sujet d'une pièce empruntée, dit-il, à Ménandre.

Le poète, en effet, écrit dans son prologue :

9 Versibus ut pulicis et muscae jurgia risi,
Occurrit nostro mascula virgo stylo.
Nominis accipio pro nomine significatum :
Non potui nomen lege domare pedum.
Venerat in linguam nuper peregrina latinam
Haec de Menandri fabula rapta sinu :
15 Vilis et exul erat et rustica plebis in ore
Quae fuerat comis vatis in ore sui;
Dumque novi studium comoedi quaereret illa,
Quem vice Menandri posset habere sui,
Me pro Menandro volui sibi reddere, longe
20 Impar proposito materiaque minor.

Ainsi, selon lui, un poème de Ménandre, qu'il intitule *Mascula Virgo* parce que le titre original ne pouvait se plier à la loi métrique, avait été mis précédemment en latin sous une forme grossière. Guillaume en a repris le sujet, partant,

1. On lit dans le prologue :

9 Versibus ut *pulicis et muscae jurgia risi*,
Occurit nostro *mascula virgo* stylo.

La *mascula virgo*, c'est l'*Alda*; les *Jurgia pulicis et muscae* sont le sujet d'une autre pièce que l'auteur revendique comme sienne. Or, dans une lettre adressée à son frère Guillaume, Pierre de Blois, le félicitant d'avoir, conformément à son conseil, résigné son abbaye de Sicile entre les mains du pape, lui dit : « Nomen vestrum diuturniore memoria commendabile reddent tragoedia vestra *de Flaura et Marco*, versus *de pulice et musca*, comoedia vestra *de Alda*, sermones vestri, et caetera theologicae facultatis opera, quae utinam diffusius essent ac celebrius publicata. » (*Lettre XCIII*, dans Migne, t. CCVII, col. 291 ss.) Il résulte clairement de la confrontation des deux textes que l'auteur de l'*Alda* est Guillaume de Blois.

2. La lettre indiquée dans la note précédente.

3. Voir les lettres XC et XCIII de son frère Pierre (Migne, t. CCVII, col. 281 et 291).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

selon toute vraisemblance, du remaniement même qu'il qualifiait de grossier et qu'il a tenté de rétablir en une forme plus digne, à son avis, du premier auteur.

Mais ce remaniement, qu'était-il au juste ?

Victor Le Clerc [1] a supposé que c'était une imitation en prose de l'*Eunuque* de Térence, conjecture qui rend mal compte du titre *Mascula Virgo*. M. Lohmeyer semble plus près de la vérité quand il y voit un récit en prose qui avait pour origine une pièce de Ménandre [2].

Mais, contrairement à l'opinion de M. Lohmeyer, il est extrêmement douteux que ce récit ait circulé dans le peuple ; et si Guillaume en dit :

Vilis et exul erat et rustica plebis in ore,

il faut interpréter ces paroles comme un jugement dédaigneux sur la pauvreté littéraire de l'œuvre remaniée [3] : celle-ci devait se présenter à peu près comme le *Querolus*, qui avait été réduit par une opération barbare en une mauvaise prose et qui n'a été rétabli en sa forme poétique originale que par la savante ingéniosité de M. Louis Havet.

*
* *

1. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 53.

2. Ménandre, en effet, avait composé une comédie intitulée Ἀνδρόγυνος ἢ Κρής, dont on a conservé quelques courts fragments (Th. Kock, *Comicorum atticorum fragmenta*, t. III) ; et quoiqu'on ne saisisse pas bien pourquoi ce titre ne pouvait entrer dans un vers latin, il est certain qu'il répond bien à la traduction que donne Guillaume. D'autre part, Ménandre, au temps de notre auteur, n'était pas complètement oublié : il fut commenté au XIIe siècle par Michel Psellos et l'on trouve encore dans un catalogue composé entre 1565 et 1575 la mention de ses œuvres complètes (voir sur ces deux faits Lohmeyer, p. 15 s.). Il se peut donc que son Ἀνδρόγυνος ἢ Κρής soit parvenu à la connaissance du poète français sous la forme d'une traduction latine, qui aurait été exécutée dans l'Italie du Sud ou en Sicile, pays qui, comme on sait, ont servi de pont entre l'Orient et l'Occident, qui ont produit, du XIe au XIVe siècle, nombre d'écrits de cette sorte, et où Guillaume a séjourné précisément vers le temps qu'il composait l'*Alda*.

3. C'est de façon analogue qu'Alain de Lille, critiquant l'*Alexandréide* de Gautier de Lille, écrit dans l'*Anticlaudianus* (Migne, t. CCX, col. 492) :

Illic pannoso *plebescit* carmine noster
Ennius.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Avec son modèle en prose latine, qu'il prétendait transformer en une œuvre moins indigne de Ménandre, Guillaume déclare lui-même qu'il a pris de larges libertés [1]. On voudrait savoir comment il a procédé. Le modèle étant perdu, il n'est pas possible, comme pour le *Querolus*, d'instituer une comparaison entre l'ancienne rédaction et la sienne. Du moins peut-on se livrer à un autre examen, qui ne laisse pas d'être instructif : c'est, partant de l'argument où le poète a lui-même résumé sa pièce, de voir comment il en a développé la donnée élémentaire. Lisons cet argument et reprenons-en les termes un à un :

Dum parit, Alda perit ; Ulfus pro conjuge natam
Diligit atque vices in patre matris agit.
Ne vir eam videat, aut ipsa virum, pater illam
Claudit ; Pyrrhus eam nomine captus amat.
5 Servus eum fallit, anus adjuvat ; hunc mulierem
Mentitum sentit clausa puella virum.
Concipit illa, pater queritur, tandemque reperto
Artifici fraudis fit socer. Acta placent.

Dum parit, Alda perit (= v. 29-114 du texte).

Devant sa femme Alda, à qui la naissance imminente d'un enfant doit coûter la vie, Ulfus exhale son désespoir. Il envie le sort des malheureux qui n'ont rien à perdre et qui sont les véritables heureux, puisque les coups du destin ne peuvent les atteindre : mieux lui eût valu mourir en même temps que sa compagne.

A sa plainte, Alda répond par de sages paroles : « Sèche tes larmes, lui dit-elle ; tes pleurs augmentent ma souffrance ; par pitié, si tu m'aimes, écoute ma prière suprême. La sage-femme annonce que je vais avoir une fille, que les dieux te donnent pour me remplacer, et qui sera une autre moi-même : aime cette enfant ; tiens-lui lieu de père et de mère. »

Ulfus pro conjuge natam
Diligit atque vices in patre matris agit. } (= v. 115-136 du texte).

---

1. 21 Pro fracta navi dicar simulasse cupressum ;
Extra propositum Musa cucurrit iter.
Exeo comoedum, fines comoedia transit
Nostra suos, miscens non sua verba suis...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La mère morte, sa fille, nommée comme elle Alda, ne tarde pas à la remplacer dans le cœur d'Ulfus ; et d'ailleurs la Nature n'avait rien ménagé pour la rendre aimable.

Ne vir eam videat aut ipsa virum, pater illam Claudit. (= v. 137-150 du texte).

Son père la tient jalousement à l'abri du regard et de la conversation des hommes, et lui donne l'éducation la plus soignée.

Pyrrhus eam nomine captus amat. (= v. 151-168 du texte).

Mais, si bien que la garde Ulfus, Alda ne reste pas ignorée. Le bruit de sa beauté et de sa perfection morale se répand par le monde et, sur sa seule réputation, un jeune homme, nommé Pyrrhus, s'éprend d'elle.

Servus eum fallit, (= v. 169-365 du texte).

Pyrrhus avait un valet du nom de Spurius, dont la laideur ne le cédait en rien à celle de Geta :

171 Velleris instar erat scabie concreta tenaci
Caesaries, unus tota capillus erat.
Deturpant oculos sub frontis valle sepultos
Silva supercilii continuusque sopor.
175 Nasus caprizans quasi quodam vulnere fractus
Aequatusque genis absque tumore sedet.
Nascens a labris in latum surgit hiatu
Amplo seque retro flectit agitque sinum.
Morbidat et laedit auras a nare vaporans
180 Pejor quam partis inferioris odor.
Tenditur in ventrem, longe post terga relictis
Natibus ; hunc sequitur lentus easque trahit.
Venter praecedit natesque sequuntur euntem ;
Et sequitur corpus et praeit ipse suum.
185 Nil poterat ventris satiare capacis abyssum,
Et Bacchi et Cereris exitiale chaos.
Iambicat incedens, crebrisque ingressibus ejus
Longa facit iambum tibia juncta brevi ;
Et picturatae caligae mentita colorem
190 Scribitur assiduo tibia rubra foco.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Accumulata palus hodiernae hesterna paludi
Calciat et contra frigora munit eum.

C'est de ce personnage que Pyrrhus sollicite le concours ; et le valet, trouvant l'occasion excellente de s'emplir l'estomac sans avoir à fracturer les armoires, promet à son maître bon succès pourvu qu'il suive exactement ses conseils. Il lui tient un discours sur la toute-puissance des présents : les dieux eux-mêmes s'achètent ; les femmes aussi. Et il conclut : « Adresse donc des présents à Alda et tu l'obtiendras : commence, comme prémices de ton amour, par lui envoyer un beau pâté, dans lequel je mettrai un billet en vers. » Et comme Pyrrhus se récrie qu'il ne possède rien : « Oui, oui, je sais, réplique l'autre : ton père te tient court. Mais ne te laisse pas brider par ce vieillard : fais-toi fabriquer une clé, et puise dans son coffre. »

Muni d'argent, Spurius confectionne le pâté, avec toutes les ressources de l'amour et du génie :

272 Ipse [Spurius] sibi doctor, ipse magister erat.
In conum prius erigitur, descendere tandem
Cogitur in latum pasta premente manu.
275 Figitur in medio pastae manus, altera circum
Ducit et extendit attenuatque globum.
Undique continuus paries ascendit, in amplos
Extendit ventrem pastea massa sinus.
Sedulus insudat operi vasisque capacis
280 Instar formarat figulus ille novus.
Dissecat in partes pullos carnisque suillae
Mixtura impinguat et quasi nutrit eos.
Carnibus ista capax impletur machina digno
Ordine, servatur omnibus ordo suus.
285 In strue prima piper dat fundamenta, sequuntur
Carnes ; ille sacro pulvere spargit eas ;
Est super expassa pro tegmine crusta ; coronat
Crusta superficiem tortilis atque ligat.

Cette magnifique pièce en mains, il se met en route, mais avec l'intention de se l'approprier et d'en tirer parti pour regagner les bonnes grâces de son amie Spurca. Celle-ci logeait dans un bas quartier de la ville, en une masure délabrée, où

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Spurius la trouve occupée à dévorer une tétine de truie et à lamper des restes de sauce. D'abord, quand paraît Spurius, la mégère bondit, une quenouille à la main, et s'apprête à l'assommer. Mais la vue du pâté propitiatoire l'apaise : ils se mettent tous deux à l'attaquer, assis à une table bancale, et l'arrosent d'un vin dérobé, que recèle une cruche fêlée, grossièrement rafistolée. Puis ils s'étendent sur le lit sordide de Spurca, dont le dessus n'est qu'une vieille loque, et dont la couverture, un sac en lambeaux, est si étroite qu'elle ne suffit pas à les recouvrir tout entiers. Spurca, qui se recroqueville, réussit bien à se protéger ; mais Spurius, empêché par son gros ventre, ne peut recourir au même moyen et se trouve toujours exposé au froid par quelque côté ; et si mince est la couche, que les aspérités du sol leur labourent les côtes :

343 Dumque latus tegitur, alget male pes, laterique
Supplicat ut modicum compatiatur ei.
Mutuat a latere tegmen, sed, dum latus alget,
Pes, licet invitus, tegmina reddit ei.
Amborum lateri tenuis structura ministrat
Algorem pariter duritiemque soli.
Imprimit et scopulos tellus scopulosa sigillat
350 In latere amborum seque figurat ei.
Sucurrit fratri laevum latus inque sinistram,
Donec dedoleat, altera costa jacet...

Le lendemain, Spurius regagne la demeure de son maître : il conte qu'il a échoué dans son ambassade et qu'il a été roué de coups.

anus adjuvat ; hunc mulierem
Mentitum sentit clausa puella virum. } (= v. 365-527 du texte).

Pyrrhus en est pour ses frais. Le désir le consume, et la difficulté ne fait que l'irriter davantage. Sa nourrice inquiète, à force de questions, finit par découvrir la cause de son mal et avise aux moyens de le guérir. Or il avait une sœur, avec laquelle sa pâleur nouvelle lui donnait une ressemblance plus parfaite que jamais, et qui, compagne habituelle d'Alda, vivait avec celle-ci dans la plus intime familiarité. La nourrice, lui faisant quitter ses vêtements, en revêt Pyrrhus, qui, sous ce déguisement, pénètre auprès de son amante. Alda découvre en sa fausse

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

compagne des charmes qu'elle ne connaissait pas encore, et elle n'y a point de déplaisir. Pyrrhus s'amuse de sa naïveté et lui conte à sa manière l'origine des trésors qu'il possède. Sept jours et sept nuits il demeure auprès d'elle, puis il cède la place à sa sœur.

Concipit illa, pater queritur, tandemque reperto
Artifici fraudis, fit socer. Acta placent. } (= v. 527-66 du texte).

Mais Alda ne tarde pas à voir sa taille se déformer. Elle ne comprend point ce qui lui arrive et s'en ouvre d'autant plus librement à son père, qui, lui, a vite fait de comprendre ; car il sait l'incurable légèreté des femmes :

541 Qui prohibere putat pelagus ne fluctuet, ignem
Ne caleat, studio fallitur ille suo.
Turpius insanit qui femineae levitatis
Posse putat motum sub gravitate regi, etc.

Comme le bruit de l'aventure se répand et qu'il tourne à l'opprobre d'Alda et de sa propre sœur, Pyrrhus se découvre et devient le gendre d'Ulfus.

*
* *

L'*Alda* a beau porter le titre de comédie, que lui a donné l'auteur lui-même [1] ; elle a beau commencer par un argument et un prologue, et finir par la formule *acta placent* : ce n'est pas une comédie, c'est un conte [2].

Et ce conte est dans le même ton que ceux de Vitalis, mais plus poussé : haut en couleur, d'un comique hardi et qui ne craint point d'offenser.

Par certains côtés, il prête à illusion. La longue plainte d'Ulfus devant sa femme, la docte réponse de la mourante, la description de la beauté d'Alda, la peinture des souffrances d'amour de Pyrrhus, une rhétorique qui prodigue surabondamment ses fleurs [3] donnent l'impression d'un poète qui n'est épris

1. Voir ci-dessus, p. 334, v. 17 et 20.

2. Sur 566 vers, 237 seulement sont au style direct.

3. Voyez l'emploi que fait l'auteur des thèmes habituels de dissertation (que les malheureux, n'ayant rien à perdre, sont les véritables heureux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que de beau style et qui n'a d'autre visée que de faire valoir son habileté érudite. Il est, comme tant de ses contemporains, tout imbu des principes de l'école, qu'il utilise sans discrétion, et il semble, à certains égards, qu'il n'y ait pas lieu de le distinguer de tous ceux qui, alors, recherchaient l'élégance de l'expression comme l'unique et suprême vertu : un critique l'a rangé parmi les précurseurs de Benoît de Sainte-Maure et de Chrétien de Troyes [1].

Mais, quand on replace dans l'ensemble du poème les passages qui, par eux-mêmes, justifient cette façon de voir, on ne peut méconnaître qu'on se trouve en présence d'une sorte de parodie. Le poète fait la preuve qu'il s'entend mieux que personne aux finesses de l'art d'écrire ; mais, la preuve faite, quelles applications inattendues des règles ! Il a l'air de suivre la mode ; mais quelles fantaisies désinvoltes ! Il décrit, selon le canon, la beauté d'Alda en douze vers ; mais il en emploie vingt-deux à décrire — et en quels termes ! — l'ignoble laideur de Spurius. C'était un thème courant de décrire des objets rares et précieux,

---

v. 31-48 ; ou que le monde est universellement vénal, v. 239-52 ; etc.) , — des procédés classiques de développement (notamment l'*interpretatio*, v. 83-100 ; 170 ss.) ; — des *colores rhetorici* : *repetitio* (v. 33-38, etc.), *contentio* (v. 55-60, 143-50, etc.), *annominatio*, etc.

Cette érudition intempérante produit parfois des effets surprenants. Le discours de l'épouse expirante s'orne bien mal à propos d'une profusion d'élégances, et il est fort heureux qu'après un long développement l'artificieux poète, se rappelant enfin la cruelle situation de son héroïne, trouve aussi dans l'arsenal des procédés d'école un trait jadis forgé par Ovide pour peindre les grandes angoisses, le bégaiement de la douleur aiguë :

111 Exhibeas, precor — ha ! fer opem, Lucina ! — pa... patrem
Blandum sisque, precor, in patre mater ei ! »

L'on n'est de même pas peu surpris, après que Spurius a proclamé l'universelle vénalité des hommes et des choses, de l'entendre exprimer en un langage de rhétoricien consommé à quoi tend cette digression liminaire :

Miraris quorsum tendat digressio nostri
Sermonis : videor currere praeter iter.
Accipe quo tendat vel quid velit ambitus iste
Sermonis...

1. M. Wilmotte, *Les antécédents latins du roman français* (*Mercure de France*, t. CLV, 1922, p. 621 s.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

armes, robes, selles, panneaux peints, étoffes brodées [1] : il décrit, lui, un magnifique pâté ou une cruche fêlée. C'était gageure, autour de lui, à qui décrirait les demeures les plus somptueuses, les chambres les mieux décorées, les lits les plus riches [2] : il décrit, lui, le logis sordide de Spurca et il attarde son pinceau minutieux à peindre le grabat loqueteux de ce souillon. Et que dire de la scène de la séduction ? Le poème compte 566 vers : elle en compte, à elle seule, 162, et il faut voir ce que ces vers contiennent : ce que les fabliaux ont de plus audacieusement facétieux et de plus crûment licencieux, — le fabliau de la *Grue*, par exemple, qui n'est pas sans analogie avec l'*Alda*, — ne surpasse point, n'égale peut-être point le cynisme de ce récit.

Parmi les textes que nous possédons, c'est l'*Alda* qui nous offre le premier type achevé du conte systématiquement réaliste et délibérément déshonnête. C'est dans ce poème de clerc, tout imprégné des traditions d'école, non point sous l'influence d'un génie populacier, mais comme le fruit naturel d'une culture savante, qu'on voit s'organiser et mûrir les éléments de ce qu'on appellera plus tard l'esprit gaulois.

*
* *

Telle était l'œuvre à laquelle aboutissait, par un étrange avatar, l'antique comédie romaine : et ce n'était point la fin. Car l'*Alda* devint un modèle et suscita des imitations directes. On la tint pour un chef-d'œuvre et, quelque étonnement que nous en ayons, elle était probablement lue dans les écoles [3]. Divers écrivains latins laissent paraître, par des emprunts d'expression, qu'elle leur était familière ; et le sujet lui-même a été repris dans

1. Voir mes *Recherches sur les sources latines des contes et romans courtois du moyen âge*, p. 307 ss.

2. La plus brillante parmi les plus anciennes descriptions de ce genre est celle où Baudri de Bourgueil a peint les appartements d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, et leur ameublement. Recueil d'autres textes : Söhring (*Romanische Forschungen*, t. XII, p. 547 ss.) et Faral, *ouvrage cité*, p. 340 s.

3. Lohmeyer en a donné pour preuve certaines annotations portées par les manuscrits. Le même critique a relevé de nombreuses imitations de détail dans l'élégie d'Henri de Settimello, dans le *Paulinus et Polla* de Richard de Venouse et dans le *Troïlus* d'Albert de Stade.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des poèmes en langue vulgaire, dans *Floris et Liriope* et dans *Trubert*.

L'auteur de *Floris et Liriope* [1], Robert de Blois, vivait au milieu du XIIIe siècle. On le connaît aussi comme l'auteur du roman de *Beaudous*. Il était poète délicat : le conte de *Floris et Liriope* n'est pas fait pour le démentir et, dans la série des œuvres qui nous occupe ici, c'est une rencontre assez inattendue que celle de cette historiette courtoise.

De Narcisus son père, duc de Thèbes, miroir de toutes les vertus, ainsi que de sa mère, épouse accomplie, Liriope avait hérité les dons les plus rares et la peinture de ses perfections retient longuement le poète. Par malheur, toutes ses belles qualités étaient gâtées par l'orgueil, et son « fier courage » lui avait fait repousser les offres les plus enviables d'amour et de mariage.

Or, un vavasseur sage et courtois, fort prisé du duc Narcisus, avait eu de sa femme, le même jour que naissait Liriope, deux enfants jumeaux, l'un garçon, l'autre fille, et qui avaient reçu les noms de Floris et de Florie. A six ans, Florie était un chef-d'œuvre de beauté ; le duc avait décidé qu'elle serait élevée avec sa propre fille, et nul n'y avait contredit. Il était ainsi arrivé que Floris, lui aussi, avait été admis à fréquenter la cour, et peu à peu l'amour de Liriope s'était installé dans son cœur. D'abord, ce lui avait été une douce joie que ce sentiment. Il en était devenu plus élégant et plus charmant que jamais et, à contempler la jeune fille, il lui semblait qu'il baignât dans un bain de miel. Mais bientôt la passion commence à lui faire éprouver la dureté de son empire. Liriope fait un voyage ; à son retour, rien qu'en l'apercevant, Floris tombe pâmé. Dès lors, il languit et dépérit, au désespoir des siens, de sa mère surtout, et de sa sœur. Celle-ci, à qui il fait confidence des causes de son mal, lui prête ses vêtements, et il se substitue à elle auprès de Liriope : la ressemblance du frère et de la sœur était si grande, que nul ne peut soupçonner la ruse. Le doux commerce des paroles, les sourires, les caresses pénètrent peu à peu le cœur de Liriope et attendrissent son âme altière.

---

1. 1748 octosyllabes. — Publié par Wolfram von Zingerle (*Altfranzösische Bibliothek*, t. XII, 1891), et par J. Ulrich (Robert von Blois, *Sämmtliche Werke*, 1895).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Un jour de mai, au milieu des fleurs, au chant du rossignol qui les « semont » d'aimer, Floris et Liriope se sentent subitement tout émus par les baisers qu'ils échangent. Ils ont apporté un roman de *Pyrame et Thisbé*, ils le lisent ensemble ; et Floris dit :

985 «.. Dame, certes, se j'estoie
Piramus, je vos ameroie,
Et si vos jur par toz les sains
Que je ne vos aim mie mains
Que cil fist la bele Tisbé. »

Liriope avoue l'émoi mystérieux qui s'est emparé d'elle ; elle dit aussi sa crainte devant les sentiments d'amour ; « mais, ajoute-t-elle,

1005 « Mais n'ameroie tant, ce croi,
Nul home tant com je faz toi,
Ne tant, ce cuit, ne me plairoit
Li baisiers, s'uns hons me baisoit.
Li tien baisier me sont si douz,
Si plaisant et si saverous,
Que li cuers ou ventre m'enprent
Quant del baisier la dousor sent,
Si ke je sui toute vaincue
De la dousor et aperdue... »

« Pourtant, réplique Floris,

Nuns ne vos poroit aprisier
D'ome et de feme le baisier...
Si li une de nos estoit
Uns damoisiaus, nostre solas
Ne poroit nuns dire, sanz gas.
Ne veez vos com vostre meire
Ainme de fin cuer vostre pere ?
Ce fait la grans dousors k'il ont,
Quant bras a bras ensemble sont. »

Là-dessus, la jeune fille, toute frémissante, pose sa tête contre la poitrine du jeune homme, et, dit le poète,

1043 Del sorplus rien ne vos dirai,
Car nul veritei n'en sai,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Fors tant k'il fu tant delez li
Que nom de pucele perdi...

Quelque temps après, Floris, qui redoute le père, juge à propos de s'éloigner et il quitte Liriope pour aller conquérir la gloire des armes en pays étranger. Lui parti, Florie reprend sa place auprès de sa compagne, qui maintenant se désespère : car elle s'est aperçue qu'elle est enceinte. Elle met sa mère dans le secret et, sans que personne le sache, elle donne naissance au plus bel enfant qu'on puisse rêver. Le duc meurt ; Floris rentre et épouse Liriope.

C'est sur cet événement que s'achève la première partie du roman, et la plus longue. Une seconde partie, beaucoup plus brève [1], raconte l'histoire du fils de Liriope, qu'on a nommé, lui aussi, Narcisus ; et cette histoire est simplement celle du Narcisse légendaire, qui meurt pour avoir dédaigné l'amour des femmes et s'être trop aimé lui-même.

Au point de vue de l'action, ce conte, en sa première partie, est étroitement apparenté à l'*Alda* : des deux côtés même aventure, même stratagème, même explication du succès par la ressemblance de l'amant avec sa sœur, compagne ordinaire de l'ingénue [2] : à considérer l'esprit, les deux pièces diffèrent profondément. L'*Alda* est un conte grivois ; *Floris et Liriope* est un conte courtois. La pensée qui domine le poème de Robert est un principe de morale mondaine : la beauté orgueilleuse conduit les femmes et les hommes à leur perte ; et c'est ce que prouvent l'histoire de Liriope et celle de Narcisus. Dans la première de ces histoires, les humiliations s'abattent sur la malheureuse Liriope parce que, rebelle à des requêtes honnêtes, elle a été entraînée ensuite à des faiblesses indignes de sa beauté et de sa condition. Et sans doute l'administration de la preuve soulève plus d'une critique : il n'apparaît pas assez clairement que Liriope ait subi son infortune pour avoir été une « orgueil-

1. 251 vers seulement.

2. Dans la préface de son édition, Zingerle dit du sujet : « Ce n'est pas la pure invention du poète : peut-être celui-ci connaissait-il l'histoire d'Achille et Deidamie ou quelque chose d'analogue, où le jeune homme obtient sous un déguisement de femme l'amour de sa bien-aimée. » La parenté avec l'*Alda* est autrement certaine.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leuse d'amour », et l'accident dont elle est victime résulte plutôt de sa naïveté que de son inflexibilité ; mais l'intention du conte n'en est pas moins manifeste. Robert était de la lignée des Chrétien de Troyes et des Raoul de Houdenc, dont il imitait la manière et les grâces jusque dans le détail des procédés de style. Une œuvre comme la sienne, si elle traite la même fable que l'*Alda*, la revêt d'un habit tout neuf. Guillaume de Blois décrivait avec une insistante prédilection des personnages répugnants : Robert décrit aussi, et volontiers, mais de sages barons, des femmes exquises. Guillaume usait du monologue pour dépeindre parfois de tristes fonds d'âme : Robert lui conserve toujours sa destination de miroir de passions nobles. Guillaume, en peignant la scène de la séduction, a versé dans un érotisme licencieux : Robert a traité cet épisode délicat avec un tact irréprochable.

Et c'est ainsi qu'une même donnée peut, au gré du poète qui la recueille, aboutir aux créations les plus complètement opposées.

Mais si, sous la plume de Robert de Blois, le thème s'est épuré et, pour faire son entrée dans le beau monde, a réformé sa toilette, il revient, conté par Douin de Lavesne dans *Trubert* [1], à sa grossièreté native.

Le sujet traité par Douin est la série des tours pendables joués à un chevalier par Trubert. L'un deux n'est pas autre chose que l'histoire de Pyrrhus et d'Alda. Exaspéré par toutes les hontes dont le drôle l'a abreuvé, le chevalier décide d'aller chercher son ennemi dans le repaire qu'il habite au milieu des bois. Trubert, le voyant arriver, change précipitamment ses vêtements avec sa sœur et, tandis que celle-ci se cache sous un lit, il se place lui-même sur le pas de la porte. Le chevalier, ayant fait buisson creux, ramène du moins chez lui la sœur, la fausse sœur du malfaiteur. Au château, Trubert, sous son déguisement, est admis dans la société des dames, qui, amusées mais effarouchées par le nom facétieux dont il se prétend nommé, le baptisent du nom plus honnête de Floris. Il partage la chambre et le lit

1. Publié par Méon, *Nouveau recueil de fabliaux*, t. I, p. 192, et par J. Ulrich (*Gesellschaft für romanische Literatur*, t. IV, 1904).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de Rosette, la fille du chevalier. A sa nouvelle amie il fournit sur les dons qu'il tient de la nature des explications de même qualité que celles de Pyrrhus à Alda ; et l'inévitable arrive : le teint de Rosette, d'ailleurs toute heureuse, commence à tourner. La mère s'en aperçoit ; Trubert raconte qu'à plusieurs reprises il a vu descendre sur sa compagne une colombe blanche , et toute la maison se réjouit à la pensée que le Saint-Esprit a daigné distinguer la fille du chevalier et que la famille pourra s'honorer bientôt de posséder de petits anges.

Douin a-t-il connu l'*Alda* ? Rien ne le prouve. On peut dire que c'était possible, puisqu'il vivait au XIIIe siècle. Il paraît certain, en revanche, qu'il avait lu *Floris et Liriope*, ainsi que le prouve le nom de Florie dont Trubert est appelé par les dames [1].

Mais quelle parodie ! Et à quoi avons-nous affaire ici, sinon à un vrai fabliau ? On a contesté que le poème méritât ce nom ; on a préféré le qualifier de roman [2] : cependant, c'est bien le titre de fabliau que lui a donné Douin lui-même :

1 En fabliaus doit fables avoir,
S'il a il, ce sachiez de voir.
Por ce est fabliaus apelez
Que de fables est aünez.
Douins, qui ce fabliau rima,
Tesmoigne que...

Il y a présomption de la part de la critiqne à contester la légitimité d'un titre donné par l'auteur ; et ceux-là ont raison qui se croient tenus de l'accepter [3].

Et ainsi refleurit contre toute attente, sous une forme inédite, dans un fabliau picard du XIIIe siècle, la tradition de la comédie antique [4].

---

1. Dans *Floris et Liriope*, le choix du nom de Florie donné à la sœur de Floris est justifié par le fait que les deux enfants sont jumeaux.

2. Ainsi ont fait G. Paris, Gröber, Voretzsch, Ulrich.

3. Ainsi a fait M. Bédier, qui l'a inscrit dans sa liste des fabliaux.

4. Pour l'histoire du thème dans la littérature postérieure, voir Du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, p. 423 s.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

III. — Mathieu de Vendôme : le *Milo*.

Antérieur au *Tobias*, qui fut écrit vers l'année 1185 au plus tôt, probablement postérieur à l'*Art poétique*, qui fut écrit vers 1175, ou un peu plus tard, le *Milo* de Mathieu de Vendôme vient chronologiquement après l'*Alda* de Guillaume de Blois[1].

L'honnête et modeste Milo gagne péniblement sa vie par son travail ; mais il trouve une ample compensation à ses rudes labeurs en la personne d'Afra, son épouse, la plus désirable des femmes. Dangereuse fortune : car le roi distingue Afra et prend dans son cœur la place de l'époux. Milo s'aperçoit bientôt que le bonheur lui échappe, que sa femme le fuit ; il soupçonne, il souffre, partagé entre les impulsions de la colère et les conseils de la tendresse. Il se tait : Afra devine sa secrète agitation, mais ne s'en rejette que plus passionnément dans les bras de l'amant.

Un jour, Milo rentre à l'improviste : le roi n'a que le temps de s'enfuir, laissant ses brodequins. Milo, inquiet d'avoir trouvé porte close, entre l'épée à la main, trouve la maison vide, mais aperçoit les chaussures du roi. Découvrant de quel rang est l'auteur de son malheur, il se résigne et se contente de traiter désormais sa femme avec une impitoyable froideur. Afra ressent l'affront, en fait plainte à ses frères, qui citent Milo devant le tribunal royal et exposent leurs griefs en une allégorie : « Une vigne a été confiée à Milo, disent-ils : il la néglige, et là où devraient mûrir de beaux fruits, ce n'est que terre broussailleuse... » Milo réplique, en reprenant l'allégorie, que cette vigne il l'a longtemps cultivée avec zèle et amour ; mais un jour il a découvert sur le sol les traces du lion : effrayé, il s'est désormais abstenu de remettre les pieds sur une terre dangereuse. Qui oserait le lui reprocher ? Le roi saisit le sens caché de ces paroles : « Va, dit-il, retourne à ta vigne : tu n'y trouveras plus, à l'avenir, les traces du lion. » Et le bonheur revient dans la demeure de Milo.

---

1. 256 vers élégiaques. Incipit : « Hamus amoris edax et rete capacius orbe... ». — Publié par Moritz Haupt, *Exempla poesis latinae medii aevi*, Vienne, 1834. — Mss. Vienne 303 et 312. — Sur la place du poème dans l'œuvre de Mathieu, voir *Arts poétiques*, p. 7 ss.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ce conte nous écarte un peu plus encore que les précédents de la comédie antique : plus d'argument, plus de prologue.

D'autre part, le sujet est puisé à une source nouvelle. « Je chante, dit Mathieu, Milon de Constantinople ; je chante en vers latins une aventure grecque » ; et il ne cache point que l'histoire était connue[1]. Or nous la connaissons aussi : on la lit, avec des différences de forme, mais non pas essentielles, dans les versions orientales du *Roman des Sept sages*[2]. Guillaume de

---

1. Vigilanter adesto, Thalia,
4 Tanquam de notis eliciendo nova.
De Milone cano Constantinopolitano
Carmine romano ludicra graeca cano.

2. En voici le texte d'après la version I de l'*Historia septem sapientum* qu'a publiée M. A. Hilka (*Sammlung mittellateinischer Texte*, 4), p. 5.

« Quidam rex fuit in saeculo temporibus illis larga manu et dilectus ab omnibus militibus propter suam largitatem. Tunc quaedam puella pulchra ad videndum floreque eleganti conjuncta erat marito, cujus domus juxta domum regiam sita erat. Quam rex adamavit. Surgens autem rex cum duobus eunuchis suis nocte ivit ad domum illius impetum faciens. Ut autem vidit mulier regem, tremefacta dixit : « Ecce ancilla tua in manu tua est, fac in me quod placet in oculis tuis ; sed si vis, domine mi, mundabor et unguam me et postea veniam in cubile ad regem. » Tunc rex ait : « Facito. » At mulier posuit librum ante regem et ait : « Legat interim dominus meus in libro hoc. » Quo facto, mulier illa concussa metu clanculo per aliud ostium fugam petiit. Et sedens rex in libro [legit], donec invenit scriptum quod adulterium alienae nuptae magnum delictum est. Et intellexit rex quod sapienter fecisset mulier, dum fugam inruit. Surgens autem rex recessit et oblitus est virgam quam manu tenebat, et ipsamet mulier non cognovit. Veniens interim maritus mulieris in domum suam, aparuit virga regis, et dixit : « Verum est quod rex jacuit cum uxore mea. Et timuit exinde altercari cum ea, sed non est locutus ei nec bonum nec malum, nec comedit cum ea, nec jacuit. Unde mulier ivit ad domum patris sui et fuit ibidem triginta diebus. Tunc pater ac fratres illius perrexerunt ad regem et inclinatis capitibus dixerunt : « Vivat rex ! Nos dedimus viro isti agrum qui sub nostra fuerat ditione, ita ut ab eo coleretur et eum adaquaret et sereret et fructificaret et faceret messem. Hic autem cunctis diebus quibus in ipsa terra fuit eam coluit et adaquavit et fructuosam reddidit. Sed jam per multum tempus eam relinquit, unde sicca et multum aspera facta est. » Rex autem auditus dixit illi viro : « Tu inde quid dicis ? » Et ille ait : « Domine, verum est quod ii mihi terram dederunt et ego eam colui et seminavi ut decuit, sed quodam die in dicta terra vestigia leonis inveni ; unde perterritus timui ne leo ibi me inveniret. Ideo dimisi eam. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Blois déjà avait pris son *Alda* dans un texte dérivé du grec ; mais ce texte remontait, ou était censé remonter, à un auteur dramatique, à Ménandre. Mathieu emprunte aussi à un texte d'origine grecque ; mais ce texte est un texte narratif, et qui appartient à un genre, le conte édifiant, dont l'histoire est étroitement mêlée à celle du fabliau.

Cependant, malgré ces nouveautés, le *Milo* est de la même veine que les récits de Vitalis et de Guillaume de Blois. Quel y est, en effet, le principal élément d'intérêt ? Ce n'est pas l'histoire, bien pauvre en elle-même : c'est une certain façon de traiter le thème, dont on a vite fait de saisir le propre quand on compare le conte avec celui des *Sept sages*. Dans les *Sept sages*, ce qui donne sa pointe au récit, c'est que le roi est détourné de ses projets par une lecture édifiante et qu'il fuit, avant la faute, le lit défendu. Il en résulte que l'inquiétude du mari est injustifiée et que la vertu ni l'honneur n'ont finalement subi aucune atteinte. Dans le conte de Mathieu, au contraire, l'adultère est consommé et c'est tout de suite une occasion pour le poète de peindre la passion acharnée de la femme, d'autant plus âpre à la volupté qu'elle la sait coupable. Le trait suffit à marquer l'orientation nouvelle du thème : ce n'est pas la leçon qui intéresse le poète ; c'est la donnée narrative et, dans cette donnée, ce qui prête à grivoiserie. Cette première modification une fois apportée, la suite de l'histoire, malgré sa conformité à la version des *Sept sages*, est

---

Rex autem eorum verba protinus intellexit et dixit : « Scimus in illa terra leonem visum, in qua si fractam aperuit, sepem tamen non transivit nec fructum comedit, et vivat leo qui jam ad eam gressum suum non retorquet. » Tunc cognovit homo regem non habuisse uxorem suam. »

J'ai dit que cette histoire se trouvait dans les versions orientales des *Sept sages*, qui passent ordinairement pour avoir été ignorées du moyen âge français et dont on ne cite qu'un seul représentant en Occident au XIIe siècle : le *Libro de los engaños e los assayamientos de las mugeres*, écrit en 1253 pour D. Fadrique, prince de Castille, et dont la diffusion a dû être assez limitée. Cependant, une traduction latine du *Mischle Sendabar*, découverte et publiée en 1912 par M. A. Hilka (c'est celle que j'ai citée ci-dessus), est venue s'ajouter au *Libro de los engaños*. On peut douter qu'elle intéresse notre époque, le manuscrit qui l'a conservée étant tardif et daté seulement de 1405 ; mais le témoignage de Mathieu de Vendôme sur la provenance de son sujet indique que les traditions gréco-orientales ont dû, dès le XIIe siècle, pénétrer en Occident par des voies que nous ignorons encore.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

contée dans un tout autre esprit. Si l'allégorie de la vigne négligée n'a été pour le narrateur oriental qu'un moyen de résoudre en termes honnêtes la situation créée par la découverte de la baguette royale, elle est devenue pour le poète français la matière d'un long développement, qui est la principale, sinon la seule raison d'être du conte ; et, du fait même qu'elle est si longuement poursuivie, elle retient licencieusement l'esprit sur l'objet qu'elle avait mission de voiler. Le *Milo* est une histoire leste, moins crue que l'*Alda*, et de beaucoup, mais où la discrétion des termes n'empêche pas un facétieux libertinage.

IV. — LE *MILES GLORIOSUS* ET LA *LYDIA*.

C'est bien sous cet aspect que le poème a dû apparaître aux contemporains, s'il est vrai que l'auteur du *Miles gloriosus* et de la *Lydia* a eu le sentiment, en écrivant ces deux contes très risqués, de suivre la même tradition que Mathieu de Vendôme.

Cet auteur est inconnu, et la critique est très incertaine en ce qui concerne les dates de sa vie et son identité. Je le considère, pour ma part, comme un contemporain et un rival de Mathieu de Vendôme ; il a probablement appartenu comme lui au monde des écoles de la région d'Orléans, et son *Miles gloriosus* a dû précéder, sa *Lydia* a dû suivre l'*Art poétique* de Mathieu [1].

---

1. Les faits qu'on peut tenir pour acquis sont les suivants :

1° L'auteur a écrit d'abord le *Miles gloriosus*, ensuite la *Lydia*. C'est ce que prouvent les deux premiers vers de ce dernier poème :

Postquam prima Equitis ludentis tempora risit,
Mox acuit mentem musa secunda meam.

2° Il n'est pas possible qu'il ait écrit plus tard que les premières années du XIIIe siècle. La *Lydia* est citée en 1280 par Hugo de Trimberg parmi des ouvrages déjà anciens ; et si les deux manuscrits qui ont servi à Du Méril pour son édition sont du XIVe siècle, il en existe un autre qui contient le *Miles gloriosus* et qui est de la fin du XIIe siècle ou des premières années du XIIIe (Vat. Reg. Christ. 344).

3° On ne saurait, comme quelques-uns l'ont fait, identifier l'auteur avec Mathieu de Vendôme (voir la réfutation de cette opinion dans les *Arts poétiques*, p. 3-6).

Il est vrai que plusieurs faits de style font ressembler la manière de notre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*
* *

Le *Miles gloriosus* raconte la plaisante aventure d'un jeune et beau chevalier qui est venu à Rome. A son arrivée, il est reçu chez un personnage affable, et l'auteur décrit un luxueux dîner aux lumières qui paraît donné en son honneur. Le lendemain,

---

auteur à celle de Mathieu : non seulement l'emploi des mêmes procédés, mais aussi des rencontres d'expression très particulières ; et, par exemple, le premier hémistiche du vers 51 de la *Lydia* reproduit textuellement celui par lequel commence le *Milo* : « Hamus amoris edax... »

Mais il faut voir ce que signifient ces ressemblances et si telles d'entre elles ne prouvent pas précisément la diversité des auteurs, tout en attestant, d'ailleurs, certains rapports entre eux : j'en viens ainsi aux précisions que j'ai données ci-dessus touchant les relations de Mathieu avec l'anonyme et la chronologie comparée de leurs œuvres.

Il y a vers la fin du *Miles gloriosus*, une description de jardin qui manque véritablement d'à-propos. Cette amplification postiche ressemble beaucoup à une description dont Mathieu est l'auteur et que, précédemment composée et publiée, il a insérée ensuite, à titre d'exemple, dans son *Art poétique*. Or Mathieu a fait suivre son exemple de cette remarque-ci : « ..unde de prolixitate topographiae praecedentis (c'est la description en question) non est mihi insultandum, quae, cum sit nimio tactu inveterata, tamen novo interserui opusculo, *ut moveat cornicula risum furtivis nudata coloribus* : quidam etenim, quibus gloriosum est aliena vivere quadra, illius topographiae versus sibi in proprium praesumpserunt usurpari » (*Arts poétiques*, p. 150). En cette accusation de plagiat, vise-t-il notre poète ? L'hypothèse tient une certaine force de la ressemblance qu'ont entre elles les deux descriptions : elle en tire une nouvelle des allusions contenues dans le prologue de la *Lydia*, où on lit ces vers :

17 Invide qui palles, *negat hic cornicula risum :*
Qui nitet his plumis est meus ille color.
Invide, ne serpas ; murmur compesce labelli !
20 Crescit et excurrit per mala verba pudor.
Invide, si nescis, ratio non omnis in uno est ;
Ut labor exquirit, unus et alter habet.
Se pater Heliadum pennarum ditat honore
Et vult phoenicem vivere posse diu.
25 Psittacus, hoc uno potior, minus invidet illi,
Quod canit humanis assimilata modis.
Si labor et studium Graecis praefecit Homerum,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

visitant la ville, il arrive au « Puteal », la place des banquiers. Il y aperçoit un bourgeois (on ne peut dire si c'est le même chez qui il avait dîné), et il s'émerveille à la vue de sa prodigieuse richesse. Le bourgeois lui offre de le prendre comme associé, et l'accord est conclu.

Or la femme du bourgeois s'est éprise du chevalier et lui propose tout à la fois l'amour et la fortune : mariée, elle a gardé la liberté de ses sentiments ; son mari ne l'a obtenue que parce qu'il était riche ; si elle lui appartient de corps, elle a le droit de disposer de son cœur. Le chevalier ignore de qui elle est l'épouse : il accepte l'offre.

Associé scrupuleux, il s'empresse d'aller porter à la masse la bourse dont la dame l'a gratifié. Le bourgeois, qui reconnaît son bien, reçoit le coup sans sourciller. Il engage le jeune homme à retourner chez cette amie si libérale, et, avertissant les frères de l'infidèle, il va en leur compagnie, épée au poing, pour surprendre le galant. Mais celui-ci se cache dans un placard ; on ne le trouve pas ; on se retire. Le chevalier, qui se morfondait dans son coin, en sort et, pour calmer ses frayeurs, ce sont nouvelles tendresses et nouvelles libéralités.

Pour la seconde fois, le chevalier verse son gain à la caisse commune. Inquiet, le bourgeois l'interroge et se fait conter l'aventure tout au long : l'alerte au milieu des ébats amoureux, la cachette dans le placard, derrière une tenture. Gardant son calme : « Continuez, lui conseille-t-il, et ne négligez pas de si beaux revenus » ; et le lendemain, au bon moment, il sur-

---

Nec si quem voluit alteritate parem,
Huic nostri similis respondet musa Maronis
30 Arte nec inferior nec ratione minor.

Cette critique des envieux pourrait assez bien passer pour une réplique au prologue de l'*Art poétique*, où Mathieu prend également les jaloux littéraires à partie :

Spiritus invidiae cesset, non mordeat hostis
Introductivum Windocinensis opus...

Mais on relève surtout l'expression *negat hic cornicula risum* etc. des vers 17-18, qui paraît répondre aux termes, imités d'Horace (*Ep.* I, 3, 19-20), dont Mathieu s'était servi dans le passage ci-dessus cité de l'*Art* pour critiquer ses plagiaires.

Ces faits semblent justifier l'ordre chronologique *Miles gloriosus* — *Art poétique* — *Lydia*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vient, va droit au placard. Mais l'amant est sous le matelas, il échappe encore ; et alors les frères, prenant parti pour une sœur injustement soupçonnée, mettent le jaloux à la porte. Quittes pour la peur, les deux amants se dédommagent amplement, et le chevalier profite de largesses redoublées.

Pour la troisième fois, honnêtement, il vient les partager avec son associé. Nouvelles confidences sur la nouvelle aventure ; nouveau conseil de persévérer ; nouvelle tentative pour surprendre le séducteur. Peine perdue : il est enfermé dans un coffre, sous bonne serrure. Le mari, ayant tout fouillé, s'avise de visiter le coffre ; point de clé : il saisit une hache. Mais juste à ce moment une servante complice met le feu à la cuisine : on court à l'autre danger, à l'incendie. Grâce à cette diversion, le chevalier s'esquive et retrouve bientôt plaisirs et profits.

Quand il le voit, une fois de plus, arriver les mains pleines, le bourgeois, tout ayant échoué jusque là, médite une ruse subtile. Il invite le chevalier à dîner, puis donne ses instructions à sa femme : elle assistera au repas, mais déguisée et voilée, et ne devra sous aucun prétexte faire entendre sa voix ; enfin, pour ne pas donner l'éveil à l'invité, qui connaît déjà les lieux, il décide qu'on dressera la table dans un parc. Le chevalier arrivé, on mange, on boit, les langues se délient ; et l'invité, à la prière de l'hôte, se met à raconter ses fameuses aventures. Il était arrivé au bout des deux premières et les choses allaient au gré du bourgeois, quand sa femme réussit à presser de son pied le pied du galant. Celui-ci comprend en quel piège il est tombé et, tournant court dans son récit : « Il y avait, poursuit-il, un pont de verre : je m'y engageai, il s'écroula et je tombai à l'eau. La peur me réveilla : car ma richesse, mon amie, le pont de verre, tout cela n'était que songe ; et j'ai tout perdu en même temps que le sommeil. » Il était sauvé. Les deux frères, que le mari avait mis dans ses projets, donnent libre cours à leur colère contre le jaloux et ne lui laissent que la liberté de quitter le pays. Les deux amants s'épousent et l'on célèbre une grande fête [1].

*
* *

1. 364 vers élégiaques. Incipit : « Dona Dioneae dextrae superantia votum... ». — Publié par Edelestand Du Méril, *Origines latines du théâtre moderne*, p. 285. Mss : Vienne 303 et 312 ; Vaticane, Reg. Christ. 344.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Lydia, qui donne son nom au second poème [1], est l'épouse du duc Décius, dans la familiarité duquel vit le jeune chevalier Pyrrhus. La femme subit toujours l'attrait du fruit défendu : Lydia s'éprend de Pyrrhus. Elle lui adresse sa servante Lusca ; il repousse l'avance ; il entend rester fidèle au duc : que Lydia sache aussi l'être ! Sur cet échec, Lusca rejoint sa maîtresse et se livre en route à de longues considérations sur l'incoercible luxure du sexe ; mais quoi ! après sa copieuse diatribe contre les femmes en général et contre Lydia en particulier, elle se dit qu'elle n'est pour rien dans ce fâcheux état de choses et qu'en somme ce qui fait sa situation privilégiée dans la maison, c'est le vice de sa maîtresse. Quand elle rend compte de son infructueuse démarche, Lydia est prise de transports presque déments, tombe pâmée au seul nom de Pyrrhus venu sur ses lèvres, et, ayant à peine repris ses sens, dépêche de nouveau Lusca au chevalier : « Sois persuasive, lui dit-elle ; promets de l'argent, s'il faut ! » Lusca revient à Pyrrhus, lui peint la passion irrésistible de la dame, lui reproche ses timidités et ses craintes, lui rappelle l'exemple de Phèdre et d'Hippolyte et ce qu'on peut redouter d'une amante dédaignée. Pyrrhus, ébranlé, se demande et demande à la messagère comment le duc pourra être si bien trompé par sa femme qu'il ignore le crime ; et, Lusca lui ayant répondu que c'était jeu d'enfants, il impose par prudence trois épreuves préliminaires sur lesquelles il jugera de la docilité du mari : Lydia devra lui tuer son épervier favori, puis lui arracher cinq poils de sa barbe, et puis encore l'une de ses dents.

La dame se met aussitôt en devoir de satisfaire aux conditions de Pyrrhus. Un jour de fête, en pleine cour, elle va droit à l'épervier et, feignant une violente jalousie d'être négligée pour la chasse, elle étrangle l'oiseau ; puis, se précipitant dans les bras de son mari : « Je veux que tu sois à moi », s'écrie-t-elle. Et sans désemparer, toujours dans ses bras, elle lui arrache cinq poils de sa barbe, alléguant qu'ils commençaient à blanchir et qu'ils déshonoraient sa jeunesse. Seule déjà restait la troisième épreuve. Lydia réunit les jeunes gens chargés de verser le vin

1. 558 vers égiaques Incipit. : « Postquam prima Equitis ludentis tempora risit... » — Publié par Edelestand du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, p. 353. Ms. Vienne 312.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

à table, se plaint à eux que leur haleine empoisonne les coupes et leur enjoint, lorsqu'ils serviront le duc, de détourner le visage. Eux, faute de découvrir la tare chez le voisin, en viennent à se soupçonner chacun soi-même et se conforment diligemment à l'ordre de la dame. Leur attitude n'échappe pas à Décius : il interroge sa femme, qui, après beaucoup de simagrées, lui confesse que la cause de ce manège est la fétide odeur de sa bouche : « Il faut, ajoute-t-elle, vous arracher la dent d'où vient le mal » ; elle s'y essaie sur-le-champ, tire, torture le malheureux et, pour achever l'opération, appelle Pyrrhus en personne.

Les conditions remplies, Lydia en réclame le prix et l'obtient. Pyrrhus admire son audace ; elle lui promet mieux encore : elle fera si bien que son mari, même les voyant aux bras l'un de l'autre, refusera d'en croire ses yeux. Elle feint de tomber malade ; puis, la convalescence venue, elle demande par caprice à aller faire un tour au verger avec Décius et Pyrrhus. On s'y rend ; on s'assied auprès d'un poirier. « Monte dans l'arbre, Pyrrhus, et cueille-nous des poires. » Pyrrhus monte ; mais tout à coup il se met à crier au scandale, prétendant que le duc et sa femme attentent étrangement à sa pudeur :

515 « Parce, precor, Pyrrhus clamat, dux, parce pudorem :
Non honor est istis sollicitare locis.
Hic amor est praeceps ; haec est non sana libido :
Lydia, dux, alibi posset anhela quati.
Sunt tibi, dux, thalami ; sunt et loca talibus apta ;
Fac, sed ne videam rusticitatis opus ! »

— « Il y a dans cet arbre quelque cause d'illusion, dit Lydia : souvent, vus de haut, les objets se déforment. » Le duc veut s'en rendre personnellement compte. Il monte à son tour sur l'arbre ; et cette fois, ce qu'il voit n'est pas illusion ; car Pyrrhus, descendu, ne perd pas son temps et s'affaire aussi diligemment que le mari qui grimpe :

531 Scandit uterque simul, et dux, et Pyrrhus anhelans :
Hic repit ramis, cruribus ille subit.
Est in utroque labor, laetus tamen iste laborat ;
Dum quatit ille pirum, concutit iste femur.

Décius s'émerveille : il descend pour voir ce qui en est :

548 Labitur ergo citus, et dux, et Pyrrhus uterque...

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et retrouvant les choses dans l'ordre, il conclut qu'il faut se rendre à l'évidence du prodige.

Lydia, toutefois, jugeant prudent d'ôter à l'époux les moyens de dangereuses vérifications, lui réplique : « Je vous l'avais bien dit : l'arbre est enchanté ; il faut l'abattre. » Et on l'abat.

557 Lusca tegit risum, Pyrrhus pira, Lydia mentem [1] :
Infelix unus fit sibi fraude trium.

*
* *

En rattachant, comme il l'a fait, le sujet de la *Lydia* à l'*Amphitryo* de Vitalis [2], l'auteur indique lui-même expressément à quelle tradition appartient son œuvre.

Entre autres règles, cette tradition voulait, nous l'avons vu, que l'audace de l'invention se parât d'élégance. Il n'y a point failli. Il a tenu à prouver qu'il savait aussi bien que quiconque brosser une description, description de festin, de jardin, ou de tapisserie [3]. Il s'est ingénié aussi à montrer la riche souplesse de ses ressources de styliste. Trois fois de suite, dans son récit, revient la même aventure : l'amant richement payé, qui se trahit lui-même ; la fureur du mari confident et ses tentatives inutiles pour surprendre les coupables : dans cette répétition des faits imposée par le thème, il faut le voir s'évertuer à renouveler ses termes et à fuir la redite : à ce jeu, c'est toute la palette des « couleurs de rhétorique » qui passe [4].

1. *pira* est pris ici en un sens métaphorique qui semble imposer, par conséquence, la correction *mentem* en *ventrem*.

2. 11 Quis Jove miratur lusum semel Amphitryona,
Cum lusit Decium Lydia fraude quater ?
Credere quod nihil est aliquid fuit Amphitryoni :
Quod vidit Decius credidit esse nihil.

3. *Miles gloriosus*, v. 10-20 ; 267-80 ; 347-60.

4. *Contentio* (*Miles*, v. 98-100 ; 121-2 ; *Lydia*, v. 183-4 ; etc.) ; *dissolutum* (*Miles*, v. 127 ss. ; 178-88 ; etc.) ; *similiter cadens* (*Miles*, v. 289-90) ; *similiter desinens* (*Miles*, v. 13) ; *annominatio*, surtout par variation de cas (*Miles*, v. 7-8 ; 35-8 ; 59-64 ; 103-6 ; etc.) ; *repetitio* (*Lydia*, v. 17-22 ; 199-204 ; 293-6 ; 453-8 ; etc.) ; *notatio* (*Lydia*, v. 155-70) ; vers « rapportés » (*Lydia*, v. 35-6 ; 41-2 ; 107-8 ; 335-8 ; etc.).

Au reste, dans le choix des figures, les divers auteurs ont des préférences personnelles qui les distinguent les uns des autres et qui mettent, par exemple, entre Mathieu de Vendôme et notre poète des différences très nettes.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Or, tandis qu'il se livre à ses jongleries verbales, il a négligé parfois quelques-uns des devoirs essentiels du narrateur, en particulier celui d'être clair : que vient faire, par exemple, au début du *Miles gloriosus*, cette description de festin ? à quelles raisons ce bourgeois cède-t-il quand il fait du chevalier son associé ? comment se fait-il que le chevalier ne connaisse pas la femme du bourgeois ? et quel est au juste le plan de ce dernier quand, à la fin, il convie l'amant à dîner ? Certaines parties du récit sont hypertrophiées ; d'autres sont trop brèves, et des indications pourtant indispensables font complètement défaut. Aussi a-t-on l'impression qu'on se trouve en présence de l'œuvre d'un remanieur qui, n'étant pas entré profondément dans son sujet et ne sentant pas la valeur proportionnelle des divers éléments, s'est laissé distraire et absorber par le détail de la forme. La façon de traiter une matière déjà traitée antérieurement avait ses règles : « Il ne faut pas insister, enseigne Geoffroi de Vinsauf, sur les mêmes points que les autres : là où ils se sont attardés, passons : là où ils ont passé, insistons [1]. » Qu'on applique mécaniquement le précepte et qu'on perde de vue les besoins essentiels du sujet, on aboutit au *Miles gloriosus*.

*
* *

S'il n'a pas inventé ses sujets, d'où donc l'auteur les tenait-il ?

Ses deux poèmes présentent avec d'autres textes de la même époque des analogies curieuses.

A s'en tenir aux faits en quelque sorte matériels, peu de chose à dire du *Miles gloriosus* : simplement que le stratagème de la servante complice, qui met le feu à la cuisine pour faire échapper le chevalier caché dans le coffre, rappelle celui de la voisine complaisante qui, dans un fabliau célèbre, se met à crier « au feu ! » dans la rue pour faire échapper un galant caché sous un cuvier [2].

Pour la *Lydia*, il faut la rapprocher de deux autres récits, don le premier est celui du sage Gentulus dans le roman français

1. *Documentum*, II, 3, 133 (*Arts poétiques*, p. 309).
2. *Recueil général des fabliaux*, I, 9.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des *Sept Sages* [1]. La jeune femme d'un vavasseur, conte Gentulus, prétendait avoir à se plaindre de son mari : celui-ci lui assurait bien table et toilette à volonté ; mais il était chiche sur le chapitre du « déduit » conjugal ; et, privée, elle s'était décidée à prendre un amant. Elle va trouver sa mère, s'ouvre à elle de son dessein. La mère, d'abord, essaie de la ramener à des sentiments meilleurs ; puis, quand elle la voit obstinée, elle lui conseille de commencer par éprouver la longanimité de son mari. « Y a-t-il quelque chose, lui demande-t-elle, à quoi il soit particulièrement attaché ? — Oui, il y a dans son jardin un arbre auquel il ne pardonnerait à personne de toucher. — Fais-le couper ; mets-y le feu ; et observe sa contenance. » La fille appelle un serviteur, le mène au verger et lui commande : « Coupe-moi cet arbre. — Dieu m'en préserve, ma dame ! Mon maître me romprait les membres ! » Alors, prenant elle-même la cognée, elle abat l'arbre et son mari arrive tout à propos pour le voir flamber. « Qui a fait cela ? demande-t-il. — C'est moi », répond-elle. Et il n'insiste pas... Le lendemain, la fille rend compte à sa mère : « Je puis donc choisir un galant ? — Pas encore ! N'y a-t-il pas autre chose dans la maison que ton mari aime mieux que tout le reste ? — Si, il y a une blanche levrette, à laquelle il ne tolère pas qu'on fasse le moindre mal. — Fais-la périr : si tu réussis, tu pourras prendre trois amants. » Le mari était allé à la chasse : il y allait tous les jours. La dame se vêt d'un beau « chainse », tout nouvellement lavé et plissé, et fait préparer un bon feu. Au retour du chasseur, on s'assied auprès de la cheminée. Les chiens folâtrent, sautent sur les sièges, et la levrette pose familièrement ses pattes sur le « chainse » blanc. La dame, feignant la colère, lui plonge un couteau dans le cœur. « Qui a fait cela ? — C'est moi ! Vos chiens gâtent tout ici : je n'en puis tant laver avec trois servantes. — Dame, de toute autre, sachez-le bien, je prendrais justice sévère ! » Et, pour la seconde fois, il passe... Le lendemain, la fille déclare à sa mère : « Je prendrai Guillier, le chapelain. — Pas encore ! C'est bientôt la Toussaint, ton mari tiendra grande fête. Quand tout le monde sera à table, lève-toi et renverse l'apprêt du festin. » La fête arrive ; la dame se lève de

1. Edit. A. Keller, v. 2470-807.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

table, entraîne avec elle la nappe et tout ce qu'elle porte. « Qui a fait cela ? — C'est moi : je n'en puis mais. » Le maître se tait ; mais, quand les invités sont partis : « C'est le troisième outrage, dit-il, que vous me faites. Vous avez du venin dans les veines : il vous faut saigner. » Et quoi qu'elle en ait, il la fait saigner à blanc. « Je le savais bien, dit la mère appelée auprès de sa fille : ton mari est de *gros grain* : si tu avais pris un amant, vois comme il t'aurait épargnée ! »

Le second récit à rapprocher de la *Lydia* est un *exemplum* de Jacques de Vitry [1]. Il y est question d'une femme que son mari croyait aveuglément et qui, lorsqu'elle courait à quelque rendez-vous, mettait le naïf au lit en lui disant : « Tu es malade ; il faut suer ; ne bouge jusqu'à mon retour. » Sur quoi, donnant un double tour de clé, elle partait en paix. Or, un jour, comme elle disait à un amant qu'elle l'aimait plus que son mari : « Je le croirai, riposte celui-ci, quand tu m'apporteras la meilleure de ses dents. » Elle rentre chez elle, feint l'affliction. « Qu'as-tu ? » demande le mari. — Je n'ose le dire. — Dis pourtant ; et, comme il insiste : « C'est que ton haleine, avoue-t-elle, ne m'est pas tolérable. — Que ne l'as-tu dit ? Je me ferai soigner. — Il n'y a pas d'autre remède que de te faire arracher la dent d'où vient le mal. » On lui arrache sa meilleure dent [2].

Le récit de Gentulus, l'*exemplum* de Jacques de Vitry ont une parenté certaine avec la *Lydia*. Pour le premier, si les épreuves y sont introduites de façon différente, conseillées par la mère au lieu d'être imposées par l'amant, il n'en est pas moins vrai que, dans ce poème comme dans la *Lydia*, on observe le même tour didactique, la même donnée fondamentale de l'astuce féminine, la même idée de trois tentatives successives pour éprouver la docilité d'un mari. Quant à l'*exemplum*, s'il ne rapporte qu'une seule épreuve, il l'introduit de la même façon que la *Lydia* et cette épreuve est précisément l'une de celles qu'avait exigées Pyrrhus.

---

1. Ed. Th. F. Crane, nº CCXLVIII. Même conte dans le ms. de Tours 468. Cf. A. Hilka (90. *Jahresbericht der Schlesischen Gesellschaft für vaterl. Cultur*, 1913).

2. Je ne fais pas état de la présence du conte du poirier dans une rédaction italienne des *Sept Sages* assurément postérieure, et de beaucoup, à nos textes latins (voir *Romania*, t. X, 1881, p. 19).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*
* *

Toutefois, il ne doit pas échapper que ces divers récits ne s'inspirent pas tous du même esprit. Celui de Gentulus et celui que rapporte Jacques de Vitry visent à l'édification et veulent mettre en garde contre la malice des femmes : même, afin que la leçon soit complète, le sage raconte comment le mari a su s'assurer le dernier mot. En apparence, l'auteur de la *Lydia* a la même intention : c'est de cette idée qu'il tire son préambule et le corps de son poème contient deux longues déclamations contre les femmes [1]. Mais le dessein qu'il affiche ne répond pas à l'impression que laisse la lecture du récit. Manifestement, le conteur trouve un plaisir suffisant à exposer les savantes intrigues de son héroïne ; il insiste, pour elles-mêmes, sur la description des scènes scabreuses, et, par les détours d'une expression qui fuit le terme propre, mais multiplie les images et les équivoques, il trahit sa curiosité pour les situations risquées. Qu'il dise qu'il veut instruire : on ne le croira pas. Il s'amuse. Et aux dépens de qui, sinon du mari bafoué ?

Par là, un nouveau rapport s'établit entre le *Miles gloriosus* et la *Lydia* d'une part et, non plus la littérature d'édification, mais le conte à rire. Ce type d'histoire tripartite, avec une quatrième aventure servant de clausule, est un de ceux qui plaisent aux auteurs de fabliaux ; ce thème du sot mari qui, tenant en mains les preuves de la faute, s'en laisse encore conter, est au centre de tout un cycle comique. Qu'on prenne l'épisode final de la *Lydia* : transposée, l'histoire est celle du *Prestre qui abevete* [2]. Coulant un regard par la fente de la porte, le prêtre aperçoit à table un vilain et sa femme. Il les interpelle : « Que faites-vous là ? — Nous mangeons — Taisez-vous ! A d'autres ! » — Et il prétend les voir occupés de tout autre jeu. On change les rôles : le vilain, dans la rue, regarde à son tour par la fente, la porte étant bien close. Le prêtre, dans la maison, prend du bon temps et la commère ne lui résiste guère. « Est-ce plaisanterie ? », s'écrie le vilain. « Quoi ! répond le prêtre : ne voyez-vous pas que nous sommes à table ? — Je ne l'aurais pas cru. »

1. Vers 95-140 et 333-44.
2. *Recueil général des fabliaux*, III, 61.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

*
* *

Des textes qui appartiennent à la littérature d'édification ou de nos deux poèmes, lesquels sont les plus anciens ? On ne voit pas le moyen d'en décider. Il nous a paru que le *Miles gloriosus* et la *Lydia* devaient être les remaniements d'histoires connues : c'est ce que sembleraient indiquer certaines gaucheries de la narration. Mais, d'autre part, on remarque que le récit de Gentulus ne se trouve, sous la forme où nous l'avons rapporté, que dans la version française des *Sept Sages*, dont il est bien difficile de déterminer la position chronologique par rapport à nos poèmes latins et qui peut leur être postérieure. C'est pourquoi il est prudent de réserver son jugement.

Mais un fait est certain : apparentés par la nature des sujets à la littérature des *exempla*, le *Miles Gloriosus* et la *Lydia* sont également apparentés, et plus étroitement encore, au fabliau, à la fois par la nature des thèmes et par l'esprit dans lequel ceux-ci sont traités.

V. — LE *BAUCIS ET THRASO.*

Le *Baucis et Thraso* nous ramène dans le monde de la comédie antique [1].

L'infâme Baucis fait métier de vendre et revendre à des amoureux toujours nouveaux la fausse ingénuité de Glycère. Elle rencontre Thraso et n'a pas de peine à l'enflammer pour la fleur de vertu qu'elle lui propose :

37 « Virgo ? Sed virga, sed flos, sed fructus amoris,
Lumen virgineum, forma decore nitens ! »

Puis, ayant excité son désir, et comme il brûle de voir la beauté promise, elle l'irrite par ses retards savants : comment penser qu'on puisse réveiller de si bonne heure cette tendre jeune fille ! En attendant, elle emmène le galant à la promenade,

1. 324 vers élégiaques. Incipit : « Baucis amica sibi, spe lucri sedula nutrix... ». — Publié par H. Hagen (*Jahrbücher für klassische Philologie*, t. XL, 1868, p. 711). Ms. Berne 568.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lui extorque sa bague, lui fait payer ses emplettes au marché, l'exaspère en lui parlant d'une visite qu'elle doit rendre sur-le-champ, et finalement, quand, sur le midi, ils frappent à la porte de Glycère, la belle n'est pas chez elle.

Thraso se répand en imprécations contre les femmes et passe sa fureur sur les gens de sa maison. Mais Davus, son serviteur, apprenant la cause de son dépit, l'apaise, et lui promet remède. Il va trouver Baucis et, après une altercation tumultueuse qui se termine par l'embrassade de ces deux fripons, il obtient d'elle qu'elle recevra son maître. Il rentre, porteur de la bonne nouvelle, et, la nuit venue, on se met en route pour le logis de la dame.

Une fâcheuse aventure attend Thraso dans la rue ; car, tandis que Davus a pris les devants sous prétexte de vérifier que la maison est libre, en réalité pour s'assurer une part de bénéfice dans l'affaire, le noble guerrier est ignominieusement arrosé du haut d'un toit par le mauvais drôle de Birria. Mais le gros de la farce est chez Baucis, où le galant est enfin reçu : on lui joue la comédie de la vertu et Glycère le supplie d'épargner son innocence :

273 « Sum rudis in Venerem nec adhuc mea nubilis aetas ;
Intemerata manet dos mea virginea.
Non novi quid amor, quid amoris sentiat ictum.
Officium Veneris horreo : siste preces.
Extra limen ames, tua spes hic fiet inanis :
Quaere peregrinas, quas tuus ardor agat. »

Thraso est dupe de ses protestations : il est dupe jusque dans son succès même. Car Baucis, joignant ses prières aux siennes, a remontré à Glycère qu'elle devait céder et obtenu d'elle une promesse pour la nuit suivante... Mais quels trésors d'art faut-il à l'experte scélérate pour préparer la duperie finale, pour permettre à la fausse novice de faire une fois de plus illusion :

307 Baucis, virgineum temptans revocare pudorem,
Provida propositae colligit apta rei :
Herbas, unguenta, potus, medicamina, cantus,
310 Quae vobis breviter enumerare libet :
Corvi candorem, fumum, tria flamina venti,
Caeci cujusdam lumina, noctis avem ;
A calvi fronte crines membrumque spadonis,
Auditum surdi, verba carentis eis ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

315 Ignivomam glaciem defunctorumque calorem,
Insani sensum cum ratione bovis ;
Duri mollitiem lapidis cum murmure stagni,
Quercus pomiferas, vimina plena piris ;
Praeterea rugas pueri, barbas vetularum,
320 Virus cerbereum quaerit, ut addat eis.
His ibi confectis facit ea meretrice puellam.

Thraso, Glycerium, Davus, Byrrhia : ce sont les noms de personnages de Térence. Mais est-ce à dire, comme l'a soutenu H. Hagen, l'éditeur du poème, que l'auteur ait utilisé une comédie antique aujourd'hui perdue ? Lucien Müller a justement montré que l'opinion était insoutenable et qu'on avait affaire à une création originale [1]. Si le poème se rattache au vieux théâtre latin, ce n'est que dans la mesure où il en imite la forme dérivée que représente la « comédie » de Vitalis.

Encore est-on bien plus éloigné ici des modèles primitifs : plus d'argument, plus de prologue, peu de dialogue en somme ; et les indications de personnages portées à l'encre rouge dans la marge du manuscrit ne prouvent rien, puisqu'elles se rapportent, non pas à ce que disent ces personnages, mais à ce qu'ils font.

Les noms eux-mêmes — pour y revenir —, choisis dans le goût de Vitalis, ont pu paraître à quelques-uns le signe que notre pièce était l'une des plus anciennes imitations de ce dernier

1. Collection citée, p. 729 ss. — Les arguments de Müller reposent principalement sur la métrique. On pourrait, s'il était nécessaire, pousser plus loin qu'il n'a fait la réfutation de Hagen. Par exemple, celui-ci prend pour des marques d'antiquité le fait que Baucis est appelée *imago Chimerae* (v. 93) ; que l'attente de Thraso est comparée au supplice de Tantale (v. 292-4) ; que les vers

cui gloria potus,
29 Cui venter deus est, cui Venus apta comes

ont une concision de la vieille époque ; que les vers 45 ss. rappellent le λόγος αὐξανόμενος d'Épicharme ; etc. Mais tous ces traits sont courants au XIIe siècle : la comparaison de la femme nuisible avec la Chimère est dans la *Lydia*, v. 334 ; la comparaison de l'amant avec Tantale est ordinaire dans la poésie courtoise ; le *Cui deus venter est* figure dans une description célèbre de Mathieu de Vendôme (*Arts poétiques*, p. 126, v. 67) ; le λόγος αὐξανόμενος n'est pas la propriété d'Épicharme : voyez ce qu'en dit, entre autres, le même Mathieu (*Arts poétiques*, p. 176-7, § 42) ; etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

auteur [1]. Mais c'est là un argument tout théorique. Admettons que les noms de Thraso, de Glycerium, de Davus sentent leur Térence, et que le nom de Birrhia, ainsi que le rôle assez développé du personnage, s'expliquent par l'influence de l'*Amphitryon* : ce n'est pas une preuve qu'on soit plus près des origines. Car une autre influence s'est aussi exercée sur le poème, et qui dénonce une époque plus récente : je veux dire l'influence d'Ovide.

Pour en rester à la désignation des personnages, c'est, notons-le d'abord, de la vénérable épouse de Philémon que notre auteur s'est vraisemblablement souvenu lorsque, ayant à choisir un nom de vieille femme, il s'est arrêté à celui de Baucis.

Mais surtout, si l'on considère l'action, les rapprochements qui s'imposent avec les textes anciens ne portent ni sur le *Miles gloriosus* de Plaute, où Pyrgopolynice est roué de coups quand il pénètre dans la chambre où il a été attiré, ni sur la *Casina*, où le vieux Stalinon et son esclave trouvent dans le lit, non point la jeune fille espérée, mais leur rival Chalinus : le thème le plus voisin du nôtre se trouve dans les *Fastes* d'Ovide, à l'endroit où le poète explique les origines de la fête célébrée par les Latins en l'honneur de la divinité Anna [2]. La sœur de Didon, après de longues pérégrinations, venait d'être admise au nombre des immortels : à peine est-elle arrivée dans l'Olympe, que Mars sollicite son concours pour une entreprise amoureuse : « Ta fête tombe, lui dit-il, au même mois que la mienne : rends-moi service. Depuis longtemps j'aime Minerve : fais en sorte que je puisse m'unir à elle ; c'est un rôle qui convient à une vieille femme. » Anna promet et fait traîner les choses en longueur. Il la presse. « J'ai fait ta commission, finit-elle par répondre : la déesse a cédé à mes prières. » Mars apprête la chambre des amours ; il y conduit l'amante, le visage caché sous les voiles selon la coutume des nouvelles épousées : mais, au moment de l'embrasser, il reconnaît avec horreur Anna elle-même.

Enfin, on ne peut méconnaître les rapports du thème traité

1. Cloetta, p. 74-5.
2. Livre III, v. 523-696.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans notre poème avec celui de l'légie *De Vetula*[1], où Ovide est censé conter une aventure personnelle qui le fit renoncer pour toujours au service de Vénus. Ovide, le pseudo-Ovide, avait, selon la confession du *De Vetula*, rencontré une jeune fille de toute beauté, et, comme elle était étroitement gardée par ses parents, il avait eu recours à l'aide d'une vieille femme, dont il avait vaincu la résistance par des promesses et des menaces. Il avait obtenu un rendez-vous, qu'on lui avait assigné dans une chambre obscure. Mais qui, finalement, avait-il reçu dans ses bras ? La vieille.

Au fond donc, le répertoire d'Ovide : voilà, mis à part les intermèdes remplis par les valets, d'où est tiré le sujet du *Baucis et Thraso*. Et ceci nous ramène à une date plus récente qu'on ne pourrait croire de prime abord, à l'époque où l'influence de ce poète a prévalu, c'est-à-dire dans la seconde moitié du XIIe siècle. S'il n'y a pas dans le style de notre pièce de ces effets compliqués qu'on trouve dans le *Milo*, le *Miles gloriosus* et la *Lydia*, c'est seulement la preuve que l'auteur n'appartenait pas à l'école de Mathieu de Vendôme et de ses émules ; mais il devait connaître, dans le genre où il s'exerçait, d'autres pièces que celles de Vitalis. Il se livre sur les noms de Davus et de Birria [2] à des fantaisies étymologiques qui ont bien un premier germe dans l'*Aulularia* [3], mais qui deviennent surtout à la mode dans les poèmes postérieurs : et d'autre part, la scène qu'il imagine entre Davus et Baucis, leur réconciliation amoureuse gauchement amenée, les craintes inexpliquées de Davus quand il rapporte à Thraso une réponse pourtant favorable, donnent l'impression d'un malencontreux souvenir de l'*Alda* [4]. Le manuscrit qui contient l'œuvre date de la fin du XIIe siècle ou du début du XIIIe [5] : il est probable qu'elle n'a pas été écrite beaucoup plus tôt.

1. Pour les éditions de ce poème, voir la *Bibliotheca latina* de Fabricius, dont l'article a été reproduit au tome VIII des Œuvres d'Ovide publiées par Lemaire.

2. Davus : v. 189-90 ; Birria : v. 202.

3. Vers 43-4.

4. A l'endroit où Spurius rentre chez son maître après avoir dévoré avec Spurca le pâté destiné à Alda.

5. Du XIIIe selon Sinner, du XIIe selon Hagen.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

C'est pourquoi je n'ai placé ce poème qu'après ceux de Guillaume de Blois, de Mathieu de Vendôme et de l'auteur anonyme du *Miles gloriosus* et de la *Lydia*. J'ajouterai comme justification supplémentaire que, le premier du genre, à notre connaissance, il n'appartient plus à la France. Sinner, en décrivant le manuscrit qui nous l'a gardé, a indiqué que ce volume avait successivement appartenu à Barnabé Brisson, à Pierre Daniel et à Bongars : assertion corrigée par Hagen, qui a remarque l'ordre véritable des propriétaires avait été : Pierre Daniel, Brisson et Bongars. Là-dessus Lucien Müller a déclaré que le manuscrit était français et conjecturé que la pièce était probablement de même origine ; et depuis, l'opinion n'a pas été contestée. Pourtant, il convient d'observer que le premier possesseur du manuscrit, Pierre Daniel, un Français en effet, n'y a inscrit son nom qu'en 1564 ; qu'antérieurement, l'histoire de ce volume est inconnue ; et qu'en tout cas, toutes les pièces qu'il contient, dans la mesure où elles sont localisables, ont trait à l'histoire d'Angleterre : aussi peut-on et doit-on se demander si le *Baucis et Thraso* n'est pas l'œuvre d'un poète anglais.

*
* *

Cette dernière hypothèse est de nature à déconseiller d'emblée toute recherche sur les traces que l'œuvre a pu laisser dans la littérature de langue française.

Cependant, chacun se souviendra ici du conte de *Richeut* [1], l'histoire de cette ribaude à qui portent ombrage les succès de Samson, son vaurien de fils, et qui se pique d'honneur à faire triompher sur ce cynique bourreau de femmes la maîtrise de son sexe. Elle a réussi à l'approcher sans se faire reconnaître et elle s'arrange pour l'amener sous la fenêtre d'Hersent, gourgandine décrépite, à qui ses artifices ont donné l'air d'une fraîche beauté. Samson s'échauffe pour ce nouveau gibier : « C'est une

1. Publié pour la première fois par Méon, *Nouveau recueil de fabliaux*, t. I, p. 38, et en dernier lieu par M. I. C. Lecompte (*Romanic Review*, t. IV, 1913, p. 261). — Cf. E. Faral, *Le conte de Richeut*, dans le volume du *Cinquantenaire de l'École des Hautes Études* (*Bibliothèque de l'École des Hautes Études*, fasc. 230, 1921), p. 253.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fille de chevalier », explique Richeut ; mais elle s'engage à la gagner. Un rendez-vous a lieu à la chandelle et le fard d'Hersent fait son office : Samson en est dupe jusqu'à l'épreuve finale, lorsqu'il découvre, furieux, les ravages du corps immonde. Alors, pour achever sa honte, surviennent quelques robustes gaillards qui le rançonnent d'importance.

Si *Richeut* est un fabliau, *Baucis et Thraso* en est un : *Richeut* est un jeu de clerc si *Baucis* en est un. Une entremetteuse rouée, Baucis ; une fausse ingénue, Glycère ; un épais valet, Birria ; une grosse et scabreuse duperie ; une gaîté qui ne recule pas devant la chose crue ou même la recherche ; le procédé de l'énumération burlesque, pratiqué dans la formule de l'onguent réparateur : ce sont les éléments ordinaires du conte à rire français. Ce Samson docteur en luxure, qui a couru la vaste terre pour se perfectionner ; cet expert connaisseur dans l'art d'aimer et de duper ; cette façon de commencer l'histoire de Richeut sur le ton d'une vie de saint ; ce choix d'un rythme habituellement consacré à des poèmes d'inspiration religieuse : ce sont les fantaisies parodiques dont s'égaie d'ordinaire le conte à rire latin.

Rien ne dit que l'auteur de *Richeut* ait connu le *Baucis et Thraso* ; et je ne soutiendrais point que l'auteur du *Baucis* n'a pas connu *Richeut* : *Richeut*, composé entre 1152 et 1170, est un poème ancien, et le *Baucis* ne l'est peut-être pas autant. Mais, quel que soit l'intermédiaire, que ce soit le *Baucis*, ou une pièce de sujet identique, ou une pièce d'inspiration générale analogue, *Richeut* ne s'en rattache pas moins au genre inauguré par Vitalis. Encore tout imprégné de l'esprit écolier, tout ruisselant déjà de la licencieuse bouffonnerie qui suffit à un public sans culture, ce poème apparaît comme un intermédiaire où l'on saisit sur le vif le passage de la « comédie » latine au fabliau. C'est un type mixte, qui continue une tradition savante et ouvre la voie à l'art populaire. Il conduit tout droit au conte du *Prêtre et d'Alison*, qui n'en est qu'un remaniement [1]. Un chapelain convoite la jeune Marion ; la mère feint

1. *Recueil général des fabliaux*, II, 31. L'auteur est Guillaume le Normand. Voir dans le dernier article cité, p. 267, les raisons de penser qu'il connaissait *Richeut*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de favoriser ses vœux et s'entend, pour le bafouer, avec sa servante Herselot. Elle le convoque, un soir, lui fait faire joyeuse chère et lui soutire ce qu'elle peut d'argent. Puis elle le conduit dans la chambre de la jeune fille, où l'on a supprimé le luminaire. Dans le lit, ce n'est point Marion qu'on a couchée : c'est Alison, gaillarde avertie, qui serait bien en droit de dire :

« Ainsi sui pucele com Rome,
C'onques pelerins n'i entra »,

mais qui joue la comédie de l'innocence. Le chapelain est dupe, jusqu'à l'instant où Herselot allume un tas de paille et crie au feu. A la lueur des flammes il reconnaît sa méprise qui tourne d'autant plus cruellement à sa confusion que le boucher du village, accouru avec quelques compères, le roue de coups.

VI. — LE *DE MERCATORE*.

La lecture des poèmes précédents nous a montré des fabliaux prenant vie et tournure dans l'œuvre de clercs qui écrivaient en latin. Un groupe de quelques autres piécettes nous conduit dans l'atelier scolaire, et nous fait assister aux différentes phases du travail de fabrication, aux façons et refaçons de la matière poétique.

En l'absence de son mari, qui voyageait pour ses affaires; une bourgeoise, ayant trop écouté certain « bacheler », met au monde un fils. Le marchand, à son retour, demande d'où vient cet enfant; et sa femme lui répond qu'un jour, tandis qu'elle pensait à lui, elle l'a conçu d'un flocon de neige qui s'était posé sur ses lèvres. D'abord il ne souffle mot, feignant d'admettre la raison. Mais, quand l'enfant a grandi et qu'il a ses quinze ans, il décide qu'il l'emmènera avec lui dans son prochain voyage pour l'initier au négoce : arrivé à Gênes, il le vend à des marchands qui partent pour l'Orient, et, rentré chez lui, comme sa femme l'interroge sur le sort de l'enfant : « Par une journée d'été, lui explique-t-il, nous nous promenions ensemble, quand, sous l'ardeur du soleil, votre fils fondit : et ce n'est pas merveille, puisqu'il était fait de neige. »

Cette bourde, c'est le sujet du fabliau bien connu, *L'Enfant*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui fu remis au soleil [1]. Mais, dès l'époque où écrivait le trouveur français, elle avait une histoire ancienne dans la littérature latine ; car elle apparaît déjà dans un poème en forme de séquence, le *Modus Liebinc*, dont on croit pouvoir placer la composition au XIe siècle et qui est l'œuvre d'un Allemand [2]. Il n'y a pas d'apparence que cette séquence écrite en Allemagne ait été connue de notre poète ; mais le sujet, directement emprunté ou non, avait été repris en France dans un poème latin en vers élégiaques, le *De mercatore*, selon la formule qui était, dans le dernier quart du XIIe siècle, celle des écoles de la Loire : « comédie » d'une centaine de vers seulement (la matière était maigre), qui, par les procédés de développement et la recherche continuelle de la pointe, rappelle la manière du *Milo* [3].

Ainsi, là encore, le prototype du fabliau est un poème latin. Mais le curieux, en l'occasion, n'est pas de rencontrer le poème d'un habile lettré : c'est de découvrir dans le thème traité un de ces sujets de narration courants sur lesquels, à l'école, on exerçait sa plume. Le *De mercatore* est un modèle de développement, un corrigé magistral, où un novice pouvait apprendre, par exemple, dans les 26 premiers vers, qui racontent l'adultère, comment on utilise ces lieux de l'invention que les théoriciens dénommaient les *attributa negotio* [4].

---

1. *Recueil général des fabliaux*, I, 14. Cf. J. Bédier, *Les fabliaux*, p. 416-7.

2. 50 vers. Incipit : « Advertite, omnes populi, ridiculum... » — Publié par K. Müllenhoff et W. Scherer, *Denkmäler deutscher Poesie und Prosa*, 3e éd., par E. Steinmeyer, 1892, t. I, no XXI (mss. Wolfenbüttel Aug. 56, et Cambridge Gg 5). Autres éditions : Ebert, *Ueberlieferungen zur Geschichte und Literatur*, t. I, p. 80 ; — Du Méril, *Poésies populaires antérieures au XIIe siècle*, p. 275 ; — Ph. Jaffé (*Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. XIV, 1869, p. 472).

L'existence du poème au XIe siècle est attestée par une pièce de Sextus Amarcius (voir édit. Manitius, I, 440) où un jongleur chante une histoire qui ne peut être que le *Modus Liebinc*.

3. 100 vers élégiaques. Incipit : Institor intentus augendis rebus in orbem...». — Publié par W. Wattenbach (*Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. XIX, 1876, p. 119) d'après le ms. de la Vaticane Reg. Christ. 334. Cf. B. Hauréau (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIX², p. 240-2).

4. Voir, dans l'*Ars versificatoria* de Mathieu de Vendôme, les conseils relatifs à la façon de décrire la naissance des sentiments amoureux (*Arts*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Par ailleurs, ayant pris soin d'enseigner, non seulement comment on développe un sujet, mais aussi comment on l'abrège à la demande des circonstances, un maître illustre de

---

poétiques, p. 183, § 13), et la théorie des *attributa personae* et des *attributa negotio*, c'est-à-dire des éléments empruntés aux personnes ou aux choses qu'on peut faire intervenir dans la narration (*Arts poétiques*, p. 136-43 et 143-50). — Voici, d'autre part, les vers du *De mercatore* où est racontée la chute de l'épouse infidèle :

Pulchra sui conjux, et adhuc immunis ab omni
Prole, relicta fuit et sine teste domi.
5 Quid faciet ? Poteritne suos compescere motus
In fragili sexu femina, pulchra, potens ?
In somnum poterit longas deducere noctes
Quas solet insomnes reddere promptus amor ?
Femineae levitatis opus gravitate pudoris
10 Castigare potest sollicitate procis ?
Cum vir abest, servare potest custode pudore
Uxor inaccessum sola cubile suum ?
Si praesente viro placuit sibi gloria noctis,
Vix absente potest esse pudica diu.
15 Incestare solet quandoque licentia major,
Quae, si non animo, corpore casta foret.
Nescit ab excessu sua femina facta tueri,
Semper in illicitum luxuriosa ruit.
Tam procul ergo viro, libertas vota sequendi,
20 Quo minus ista queat esse pudica facit.
Ad Veneris mores usumque libidinis urgent
Cuncta, quibus fieret casta remissa sui :
Absens vir, sine teste locus, caro prodiga luxus,
Instantes proceres, et sua forma placens.

Visiblement, l'auteur s'applique à faire bon usage des « argumenta a natura, a convictu, ab habitu, a facultate faciendi, a loco », etc. dont il connaissait la théorie.

Cf. dans le poème français de *Pyrame et Thisbé*, une utilisation analogue de ces « lieux », mais conformément à ce précepte complémentaire (*Arts poétiques*, p. 184-5) qu'il est bon, en cette circonstance, d'être bref :

17 Li pers aez, li gens corages,
Les grans biautez, li hauz parages,
Les paroles, li ris, li jeu
Et li aaisemens del leu
Et li entreveoirs souvent
Lor donerent espirement.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ce temps, Geoffroi de Vinsauf, dans sa *Poetria nova*, a pris précisément pour exemple l'*Enfant de neige* et en a donné d'abord un résumé en 5 vers [1], puis deux autres encore, chacun de 2 vers [2]. D'autres maîtres, ou des écoliers, ont refait l'exercice : l'un deux, à la suite du *De mercatore*, en propose un résumé en quatre vers élégiaques [3] ; et un second a exécuté une prouesse analogue dans deux distiques que nous a conservés un manuscrit de Zurich [4].

Une histoire aussi communément travaillée, inscrite, en quelque sorte, dans tous les cahiers de textes scolaires, était faite pour courir le monde. Indépendamment des rédactions précédentes, on en connaît deux autres, également en latin. La première figure sous le titre *De viro et uxore moecha* dans une édition ancienne de l'« Anonyme de Névelet » (Walter l'Anglais) : l'auteur, qui n'écrivait guère avant le xve siècle, devait connaître une version ancienne du conte, déjà munie d'une affabulation [5], et désignée par là même pour prendre place dans un recueil de récits instructifs ; mais il semble aussi avoir connu le résumé en cinq vers de Geoffroi de Vinsauf, auquel il a emprunté plusieurs expressions assez particulières [6]. La seconde rédaction a quitté la forme métrique pour la forme rythmique : c'est un poème composé en ces strophes dites « des vagants », quatrains d'hendécasyllabes monorimes, qui ont surtout servi aux pièces, joyeuses ou graves, que colportaient les goliards et qui, par la destination, aussi bien que par l'inspiration et la

---

1. *Poetria nova*, v. 713-7 (*Arts poétiques*, p. 219).

2. *Ibid.*, v. 733-4 et 735-6 (*Arts poétiques*, p. 220). — Les deux vers d'un ms. de Trinity College cités par M. Bédier, p. 417, ne sont que les vers 733-4 de la *Poetria nova*. — Les vers publiés par Leyser (*Anzeiger*, t. IV, 1835, p. 75) sont également les trois exemples donnés par Geoffroi dans la *Poetria*.

3. Incipit : « Conjux absente gravida viro redeunte... » — Publié par W. Wattenbach (*Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. XIX, 1876, p. 122), d'après le ms. de la Vaticane Reg. Christ. 344.

4. Incipit : « Dum vir abest, puerum parit ejus adultera conjux... » — Publié par W. Wattenbach, *recueil cité*, p. 240.

5. C'est le cas du *Modus Liebinc*.

6. 20 vers élégiaques. Incipit : « Absenti fingit dum cornua sponsa marito... » — Publié par Du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, p. 418.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

forme, présentent de grandes analogies avec les poèmes en langue vulgaire [1].

C'est sur ce tronc, amplement ramifié, que se greffe à son tour un fabliau français ; et non seulement lui, mais, par la suite, une foule d'autres versions en langue vulgaire, françaises encore, ou italiennes, ou anglaises, ou allemandes [2].

VII. — LE *BABIO*. — GEOFFROI DE VINSAUF : LE *DE TRIBUS SOCIIS* ET LE *DE CLERICIS ET RUSTICO* [3]. JEAN DE GARLANDE : *GUIGNEHOCHET*.

Nous en venons enfin à des pièces dont nous avons à montrer qu'elles ont leur place ici malgré les objections que paraît susciter leur forme.

*
* *

La première est le *Babio* [4].

Babio vient de subir une chaude alarme : ils étaient trois en train de converser quand une ombre a paru : c'était un rat ; ils l'ont pris pour un loup, et ils ont fui éperdument : lui, n'ayant pu soutenir leur train, est resté en route, et le voici... Mais le poltron a d'autres sujets de crainte : Croceus, son seigneur, veut prendre Viola, sa fillâtre, dont lui-même est amoureux. Plein d'angoisse, il sonde les sentiments de la jeune fille : « Oui, Croceus est beau, et je suis laid ; mais il n'est pas un Pâris, et je ne suis pas un monstre. Sois ma maîtresse : il veut être ton roi, je serai ton esclave. » — « Le ciel tombera, la

1. Incipit : « Quidam vir officio vivens mercatoris... » — Publié par W. Wattenbach, *recueil cité*, p. 122, d'après le ms. de la Vaticane Reg. Christ. 344. Cf. B. Hauréau (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXXI², p. 303).

2. Voir Du Méril, *ouvrage cité*, p. 418, note 4.

3. Sur l'attribution nouvelle que je fais de ces deux poèmes, voir ci-dessous, p. 376, n. 2 et p. 377, n. 2.

4. 484 vers élégiaques. Incipit : « Me dolor infestat foris, intus, jugiter omnis... » — Publié par Th. Wright, *Early Mysteries*, 1838, p. 65. Mss. Brit. Museum, Cott. Titus A XX ; Oxford, Bodl. 851 ; Digby 53. Cf. Cloetta, p. 86 ss.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mer sera mise à sec avant que je cesse d'être tienne », lui répond Viola. Mais elle n'a qu'une hâte : celle d'être enlevée.

Croceus s'est fait annoncer. Babio, crevant de dépit à l'idée de la dépense, s'est mis, à sa façon, en devoir de lui faire belle chère :

99 « Fide Fodi, propera : bovis hinc procul ejice fimum ;
Spargat mundatam rite papirus humum ;
Ligna struant ignem ; circumdent [1] foena coronam,
Hinc sedem cumula, fultra deinde loca.
Accelerate coquos, fac splendida coena paretur ;
Macta gallinam... Sed nimis esse puto :
105 Dimidium serva, Croceo pars altera detur ;
Quale soles sociis fac olus atque fabas.
Ecce bonus quadrans, eme panes, pocula, pisces ;
Non opus est tantum promere, prome tamen... »

L'épreuve a été rude pour le vilain quand il a vu la suite de Croceus : quatre convives !

119 « Eu ! video Croceum. Praeit Eutalus, huncque sequuntur
Ventripotens Gulius et Bavo vasa vorans.
Bis duo ! quis feret haec ? Legio sit ! Vae Babioni !
Eutalius et Croceus ! Gulius atque Bavo !
Dent digiti numerum ; ni fallor, unus et alter,
Tertius et quartus... vix numerare queo ! »

Pourtant il s'est appliqué à faire figure d'homme bien appris, quoi qu'il en coûtât à son cœur douloureux d'avare. Mais quel résultat de tant de sacrifices ? Il a ordonné qu'on enfermât Viola, qu'on la dit malade : elle vient. Croceus lui demande si elle consent à le suivre : elle accepte ; elle part.

Babio n'a plus qu'une consolation : sa femme Petula. Elle est honnête, elle, au moins ; elle ne le trahira pas ! Mais quelle déception ! La Renommée ne tarde pas à lui apprendre que Fodius, son serviteur, jadis si misérable, s'en va maintenant triomphant, grâce aux reconnaissantes libéralités de Petula.

« Je les pendrai de mes propres mains », décide Babio. Mais Fodius se tire d'affaire par le simple moyen d'une formule de serment ambiguë.

---

1. L'édition porte *circumdant*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« Je les prendrai au piège », décide à nouveau Babio, qui, malgré tout, n'est pas débarrassé de tout soupçon ; et, feignant de partir pour Soloen, il heurte, dès le soir, à la porte de sa maison. Mais Fodius crie au voleur, et Babio est roué de coups.

« Je les prendrai mieux à la prochaine occasion », pense Babio ; et, simulant un nouveau départ, le voici qui revient à l'improviste, cette fois avec une troupe d'amis. Mais Fodius prend l'air d'un homme qui expire ; Babio, considérant que tout est bien qui finit par la mort du traître, renvoie ses renforts, va au lit de Petula : « Au secours ! crie celle-ci ; c'est un voleur ! » Et Babio reçoit une nouvelle bastonnade.

Il quitte la partie, se fait moine, abandonnant Petula à Fodius, et souhaitant à son rival vainqueur meilleure chance qu'il n'a eue.

*
* *

Par le sujet et par le ton, le *Babio* présente tous les caractères du fabliau. Nul n'en disconviendra qui l'aura lu, et il est superflu de faire cette démonstration. Mais quelques-uns se demanderont s'il est permis d'inscrire dans la série que nous étudions une pièce tout entière dialoguée, qui, avec ses tirades et répliques où transparaît le jeu de scène, a tout l'air d'avoir été écrite pour le théâtre. Ne serait-elle pas une comédie au sens dramatique du mot ? Ne se classe-t-elle pas, par conséquent, en dehors du groupe de nos comédies narratives, et n'a-t-elle pas moins d'affinités avec le fabliau qu'avec le mime et la farce ?

Je ne crois pas la supposition fondée : il suffit d'y opposer que le *Babio* ne saurait être représenté et que le meilleur metteur en scène y perdrait sa peine. D'une œuvre dramatique la pièce a bien la forme extérieure, mais non la contexture intime. Et quant au dialogue, il faut voir par quel processus accidentel et artificiel il s'est ici substitué au récit.

Geoffroi de Vinsauf, traitant du poème comique, enseigne que le propre du genre est d'aimer la simplicité : le langage qui y convient est un langage exempt de recherche, celui de la conversation courante ; et pour exemple, il en donne, dans la *Poetria nova*, le conte *De tribus sociis*[1]. Trois compagnons sont

1. L'ensemble des textes qui intéressent le thème a été réuni par J. Jahnke, *Comoediae horatianae tres*, Leipzig, 1891, p. 103 ss. (cf. *Prolegomena*, p. 57 ss.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

convenus de faire chacun à leur tour la cuisine commune. Un jour, l'un deux casse la marmite. Il court au marché, s'arrête à un étalage ; mais le marchand, mis en défiance par sa mauvaise mine, l'écarte avec des paroles injurieuses. Il rentre chez lui et convient avec l'un des deux autres d'un moyen de se venger. Il retourne au marché et, tandis qu'il fait son choix de marmites et en tient une dans chaque main, son compère survient, qui lui crie : « Que fais-tu là malheureux ? Ne sais-tu pas que ton père est mort ? » A ces mots, le chaland lâche la marchandise, qui se brise, et s'enfuit à toutes jambes [1].

Ce récit ne contient que peu de dialogue. Mais, dans son *Documentum de arte versificandi*, Geoffroi a doublé l'exemple du *De tribus sociis*, repris une seconde fois [2], par celui du

1. *Poetria nova*, v. 1888-1909 (*Arts poétiques*, p. 255). Incipit : « Tres sumus expensae socii pueroque caremus... »

2. *Documentum*, II, 3, 166 (*Arts poétiques*, p. 317). Dans ce second ouvrage, l'exemple est traité en vers élégiaques (10 distiques ; incipit : « Lex fuerat sociis ut eorum quisque pararet... »). Il arrive ainsi fréquemment que Geoffroi y donne en mètre élégiaque les exemples que la *Poetria* présente en hexamètres, et quand ces exemples sont de son cru, il néglige de le dire. Je m'en autorise pour attribuer à Geoffroi aussi bien la rédaction élégiaque *Lex fuerat sociis*... que la rédaction hexamétrique *Tres sumus expensae*... Au reste, dans le manuscrit de Glasgow qui m'a servi pour l'édition du *Documentum*, on ne trouve que les premiers mots du poème.

Ce poème a été publié comme indépendant par W. Wattenbach (*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1875, col. 216) et par B. Hauréau (*Notices et extraits des manuscrits*, t. XXIX², p. 321), les deux fois d'après le manuscrit de la Vaticane Reg. Christ. 344, qui, en effet, donne le texte comme indépendant, mais au même titre que la pièce VII, pourtant extraite de l'*Aurora* de Pierre Riga, et les pièces IX, X, XI, XXVII, pourtant extraites de l'*Art poétique* de Mathieu de Vendôme. — Jusqu'ici l'auteur n'avait pas été identifié.

Il existe du *Tres sumus expensae* une rédaction, également en hexamètres, dont l'auteur a voulu corriger une invraisemblance du récit de Geoffroi, et qui tenait au fait que l'acheteur, chassé une première fois par le marchand, n'avait pas de raisons d'être mieux accueilli une seconde, comme le suppose l'histoire : le remanieur a donc imaginé que la seconde tentative est faite par le second compagnon. Texte publié par R. Peiper (*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1872, col. 31), d'après le ms. de Vienne 312.

Cf. dans le *Labyrintus* d'Evrard l'Allemand, un distique donné comme exemple de style simple, et qui est un souvenir de la *Poetria nova* (v. 437-8 ; *Arts poétiques*, p. 351).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

De rusticis et clerico, dont il avait trouvé le sujet dans la *Disciplina clericalis* [1]. On lit, en effet, dans la *Disciplina*, l'histoire de deux bourgeois et d'un paysan qui font route de compagnie vers la Mecque. Les vivres devenant rares, de la farine qui reste on fabrique un gâteau unique ; et les deux bourgeois, comptant sur l'indigence spirituelle de leur compagnon, lui proposent de l'attribuer à celui d'entre eux qui aura fait le plus beau rêve. Le lendemain, au réveil, le premier bourgeois annonce : « J'ai rêvé que deux anges m'ouvraient les portes du paradis. » Et le second : « J'ai rêvé que deux anges me précipitaient en enfer. » Le paysan, qui les avait entendus, feint de toujours dormir. Ils le réveillent : « Eh ! quoi, s'écrie-t-il, vous voilà ? J'ai rêvé que vous étiez partis, toi pour le ciel, toi pour l'enfer ; et, pensant que vous ne reviendriez plus, j'ai mangé le gâteau. »

Or, en traitant cette matière, Geoffroi a converti le récit en un dialogue continu [2]. Mais dans quelle pensée ? Était-ce pour en faire une farce, un mime ? Non pas, et il s'en est lui-même expliqué clairement. L'enseignement qu'il a donné dans les pages précédentes de son traité repose tout entier sur l'*Art poétique* d'Horace. Abordant le chapitre du conte plaisant, il déclare qu'ici il abandonne son guide : la comédie a vécu, dit-il ; on ne fait plus que des contes comiques : « Illa quae condidit [Horatius] de comoedia hodie penitus recesserunt ab aula et occiderunt in desuetudinem. Ad praesens igitur omittamus de comoedia. Sed illa quae ipse dicit, et nos de jocosa materia

---

1. Cap. XIX. De là dans les *Gesta Romanorum*, sous le titre *De tribus sociis*, qui ne doit pas provoquer de confusion avec le conte précédent.

2. *Documentum*, II, 3, 166 (*Arts poétiques*, p. 317). 62 vers élégiaques. Incipit : « Consocii quid ?... etc. » — Publié comme indépendant par W. Wattenbach (*Anzeiger*, 1875, col. 343) et par B. Hauréau (*Notices et extraits*, t. XXIX², p. 322), d'après le ms. de la Vaticane Reg. Christ. 344. Le cas est le même que pour le *De tribus sociis* (voir ci-dessus, p. 376, n. 2 : pour les mêmes raisons je l'attribue à Geoffroi.

Hauréau avait senti que les deux poèmes, venant à la suite l'un de l'autre dans le manuscrit, devaient être du même auteur. Se fondant sur la métrique, Jahnke (p. 63) a cru devoir écarter cette idée ; mais une statistique métrique portant sur des textes aussi courts ne saurait être concluante : on se chargerait par une argumentation pareille de démontrer que la *Poetria nova* est l'œuvre de deux auteurs différents.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dicamus qualiter sit tractanda. » Comment traiter, non pas la comédie, mais le conte comique, voilà ce qui préoccupe Geoffroi.

Or, le conte comique veut un langage simple, des termes « qualia sint inter colloquentes et non alia, nec magis difficilia » : de là le début du *De clericis et rustico*, simple autant qu'il se peut :

« Consocii, quid ? — Iter rapiamus. — Quid placet ? — Ire
Ad sacra. — Quando ? — Modo. — Quo ? — Prope. — Fiat ita !
— Addatis peram lateri. — Ecce. — Crucem scapulo. — Ecce.
— Et baculum manibus. — Ecce. — Venite, bene est... etc.

— Il faut aussi que le style soit adapté à la qualité des personnages : de là les propos du paysan :

« Tutius est etenim ventris sedare furorem
Et removere famem, quam retinere fidem » ;

et comme Geoffroi a transformé les deux bourgeois de la *Disciplina clericalis* en deux clercs, le récit de leur songe s'est fait digne de ces savants lettrés : le premier raconte :

« Quis somnia casus ademit ?
Quis modo subripuit gaudia tanta mihi ?
Sese praetulerat mihi sphaera poli paralelli
Lactea zodiaci signa minuta, gradus.
Mirabar motus varios, cyclos, epicyclos
Et quod ab egregia cuspide nomen habet.
Mirabar lunam sibi vindicasse nitorem,
Cum foret in reliquis non aliunde nitor... »

et le second n'est pas moins ingénieux. — Enfin, la doctrine prescrivant que, pour terminer, le trait soit bref et expressif, le conte s'achève sur ces simples mots du paysan :

« Haec vidi ; et libum, quia neuter erat rediturus,
Feci individuum, quod fuit ante genus. »

Ainsi s'explique que le *De clericis et rustico* soit dialogué. Geoffroi de Vinsauf n'a pas eu le moins du monde la pensée de légiférer pour le théâtre : il a voulu simplement montrer que le style du conte était le style familier de la conversation [1].

1. Il en va de même du conte de *Guignebochet et du Vilain* que Jean de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On voit dès lors combien l'emploi continu du dialogue dans le *Babio* a peu de signification. C'est une fantaisie de lettré, et dont l'idée a été probablement inspirée à l'auteur par la forme qu'avaient accidentellement revêtue, pour les besoins de la démonstration, certains exemples des arts poétiques en vogue [1]. En tout cas, qu'elle soit une suite chronologiquement assez proche de l'*Amphitryon* de Vitalis ou, comme il est probable, qu'elle soit sensiblement postérieure [2], la pièce ne représente un aspect ni primitif, ni essentiel du genre : elle n'est qu'un type dérivé et exceptionnel [3].

Garlande a inséré dans sa *Poetria* (éd. G. Mari, dans les *Romanische Forschungen*, t. XIII, 1902, p. 916-7). Le Vilain, s'adressant à Guignehochet, lui donne à deviner combien il a d'enfants. « Deux », répond Guignehochet. Le Vilain triomphe : « J'en ai quatre ! — Deux ! les deux autres sont au prêtre ! » Et comme le vilain, cloué, voudrait savoir lesquels : « Va, ne t'en mets pas en peine : élève-les tous ! » — Voulant, lui aussi, donner un exemple du style souple et dénué d'ornements qui est celui des gens qui parlent, Jean de Garlande a traité cette matière en donnant au dialogue une place largement prépondérante. Mais le caractère narratif de son petit poème n'en est pas moins certain, attesté, de surcroît, par la présence de quelques vers réservés au récit.

1. Si la *Poetria nova* s'est répandue à travers tous les pays de l'Europe, le *Documentum* ne semble pas être sorti d'Angleterre (il ne s'est conservé que dans des manuscrits anglais), et c'est en Angleterre que Geoffroi semble avoir enseigné.

Noter, d'autre part, que le *Babio* est probablement d'origine anglaise, comme le *Baucis et Thraso*.

2. Il n'est aucunement prouvé qu'aucun des manuscrits du *Babio* soit antérieur à l'année 1200.

3. Je n'ignore point l'importance qu'a eue à cette époque la lecture mimée : je ne crois pourtant pas que les indications des personnages fournies en marge dans le manuscrit Digby 53 du *Babio* soient le signe d'une destination dramatique : ce sont plutôt des éclaircissements destinés à faciliter la lecture par les yeux.

Je me borne ici à mentionner le poème de *Paulinus et Polla*, qui est d'époque relativement récente et a été écrit par Richard de Venouse en 1228 ou en 1229 (1118 vers élégiaques. Incipit : « Cedere saepe solet ludo sapientia nostra... » Publié par Du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, p. 374. Cf. Cloetta, p. 65 ss.). Ce poème n'est qu'une suite de développements philosophiques et moraux. L'auteur, qui était un juge, se divertit à considérer les aspects contraires des idées et des causes, les oppositions d'arguments, les alternatives

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

VIII

Jetons un regard d'ensemble sur les études particulières qui précèdent : il s'en dégage quelques idées générales touchant les origines, l'évolution et les caractères de la comédie latine médiévale en tant que genre.

L'origine de ce genre, à n'en pas douter, c'est la comédie de la Rome antique : Vitalis se proclame l'imitateur de Plaute, et il doit aux anciens modèles, non seulement ses sujets, mais aussi une certaine forme littéraire, que caractérise principalement l'emploi de l'argument initial et du prologue.

---

balancées du pour et du contre : le bon et le mauvais de la vieillesse, le bon et le mauvais de l'argent, le bon et le mauvais de la timidité ; s'il faut s'en tenir à ses propres affaires ou aider parfois autrui ; si l'on est de meilleur conseil avant ou après dîner ; que la fortune est bien perfide, mais qu'il faut faire bon visage dans l'adversité ; que la mauvaise langue des femmes est un fléau, mais que telle femme bavarde, qui ne le fait pas sans esprit ; que l'homme noble a l'âme élevée et le vilain l'âme basse, mais que le noble dégénère, tandis que le vilain s'ennoblit, etc... : jeux subtils d'avocat et qui ne sont plus dans l'esprit ordinaire du genre. — Mais, pour soutenir ses développements oratoires, il a fallu à l'auteur un scénario, et il a imaginé une série de mésaventures que l'honnête et scrupuleux Fulco voit pleuvoir sur lui pour avoir voulu se mêler de marier la vieille Polla au vieux Paulinus. Il raconte comment, s'étant levé de table pour ne pas faire attendre Paulinus, Fulco se fait voler son dîner par le chat et, tandis qu'il poursuit le larron, casse sa vaisselle et s'étale dans la boue ; comment, pour dissiper le rêve qu'il croit faire en entendant le bonhomme se livrer à de subtiles considérations philosophiques, il allonge à son interlocuteur un soufflet qui lui en vaut un pareil, puis redouble d'une nasarde qui lui attire un coup de trique ; comment, ayant fait à Paulinus la courtoisie de le raccompagner chez lui, il est attaqué par une bande de chiens, tombe dans une fosse, y est lapidé, en est retiré pour y retomber, et se voit enfin poursuivi comme voleur. Et l'on retourne ainsi à la recherche traditionnelle des effets burlesques.

Au reste, je n'ai pas prétendu dénombrer dans cette étude tous les contes à rire en latin. J'ai négligé à dessein les moins caractéristiques ou les plus tardifs, par exemple le poème des *Probra mulierum*, qui, d'ailleurs, appartient encore au XIIIe siècle (p. p. Mone dans l'*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1836, p. 199). J'ai omis également tous les contes où le caractère comique n'était pas nettement prédominant, comme le *Rapularius*, l'*Asinarius*, le *Philo*, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais il ne faut se laisser tromper ni par cette provenance, ni par le titre de comédie que portent nos poèmes : ce titre, les hommes du moyen âge l'ont pris dans une acception très éloignée de l'antique, sans penser au théâtre, et simplement pour marquer l'intention plaisante de certaines œuvres. Malgré quelques particularités purement externes et qui sont comme de vaines survivances, déjà les plus anciennes productions de la comédie médiévale n'appartiennent plus à la littérature dramatique ; déjà les poèmes de Vitalis ont fait une large place à l'élément narratif ; et, par la suite, on voit le dialogue reculer de plus en plus, en même temps que s'effacent définitivement les marques originelles du genre, cet argument et ce prologue, dont, à l'imitation des modèles classiques, étaient encore munis l'*Amphytrion*, l'*Aulularia* et l'*Alda*. Tout au plus doit-on mentionner spécialement le cas de deux pièces écrites en Angleterre, le *De clericis et rustico*, œuvre de Geoffroi de Vinsauf, et le *Babio*, œuvre d'un anonyme, qui présentent la particularité d'être entièrement dialoguées. Mais cet emploi du dialogue, qui s'explique par des circonstances fortuites, ne prouve d'aucune manière qu'on ait affaire à des drames. En fait, les comédies latines médiévales appartiennent à la littérature narrative et sont proprement des contes.

Un des traits les plus accusés, et assurément le plus singulier, de ces contes leur est imprimé par l'art raffiné d'où ils procèdent, — art moins attentif, d'ailleurs, à l'organisation profonde des choses qu'à la recherche de superficiels effets de style. Il faut, pour l'expliquer, prendre garde que la plupart de nos pièces, et les plus anciennes, ont pris naissance dans des provinces de la France où s'était élaborée une doctrine littéraire célèbre. Le renouvellement des lettres latines et françaises qui, au XIIe siècle, dans la région de Chartres, de Fleury, de Blois et surtout d'Orléans, avait accompagné la renaissance des études antiques, s'était manifesté en particulier par un soin méticuleux de la forme et par les singularités d'une façon d'écrire tout à fait inédite. L'activité de l'école littéraire qui s'était formée dans cette région était dominée par les règles de la rhétorique ancienne, spécialement par le livre IV de la *Rhétorique à Herennius*, qui traite des « couleurs », et par l'exemple tyrannique de Sidoine Apollinaire. Or, c'est dans ce même coin de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

France qu'est né le conte latin. Vitalis était de Blois, et aussi Guillaume. Mathieu est né à Vendôme, a étudié et professé à Orléans, avant de partir pour Paris, d'où il est revenu à Tours; et nous avons reconnu dans l'auteur du *Miles gloriosus* et de la *Lydia* l'un de ses émules et compatriotes. Voilà pourquoi les œuvres de ces poètes ont entre elles tant de ressemblances et manifestent toutes le même goût pour les jeux de style. Cette recherche de l'élocution rare est, d'ailleurs, devenue une règle du genre et on la trouve non seulement chez les Français, mais aussi, quoique atténuée parfois, dans les productions de l'école anglaise [1], et même dans l'œuvre tardive et isolée de Richard de Venouse, le *Paulinus et Polla*.

Mais ce style de délicats, travaillé jusqu'à la préciosité la plus insupportable, s'allie d'étrange façon avec l'inspiration la plus délibérément triviale ; ces poèmes savants provoquent le rire par une sorte de violence au sentiment du beau et du bien ; et on ne peut imaginer, sous une forme plus châtiée, un réalisme plus ami de la laideur et de la licence. D'ignobles valets [2], un paysan sordide [3], une brute vaniteuse [4], des maris ridicules [5], des séducteurs sans scrupules [6], et des femmes à l'avenant : une infâme entremetteuse [7], un abominable souillon [8], une servante prête à toutes les intrigues [9], des épouses pétries de malice et de perfidie [10] : voilà les personnages. La séduction d'une jeune fille naïve [11], les mésaventures sans nombre de maris bernés [12],

---

1. Le *De tribus sociis* et le *De clericis et rustico* de Geoffroi de Vinsauf, et les comédies anonymes de *Baucis et Thraso* et du *Babio*.

2. Geta (*Amphitryo*, notamment v. 333-52), Birria (*Amphitryo* et *Baucis et Thraso*), Spurius (*Alda*), Davus (*Baucis et Thraso*), Fodius (*Babio*).

3. Babio.

4. Thraso.

5. Milo ; le bourgeois du *Miles gloriosus* ; Decius (*Lydia*) ; Babio.

6. Pyrrhus (*Alda* et *Lydia*).

7. Baucis.

8. Spurca (*Alda*).

9. Lusca (*Lydia*).

10. L'épouse de Milo; la bourgeoise du *Miles gloriosus* ; Lydia; l'épouse du marchand dans le *De mercatore*.

11. *Alda*.

12. *Miles gloriosus* ; *Lydia* ; *Babio*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les exploits de femmes perdues [1], ou, dans un genre moins hardi, des facéties assez cruelles [2] : voilà les thèmes. Quant au décor, indifférent en général, il sera, à l'occasion, le gîte d'une pauvresse [3] ou une cour de ferme envahie par le fumier [4]. Et là-dessus, des arrêts complaisants aux scènes scabreuses, des équivoques et des sous-entendus libéralement prodigués, une profusion de périphrases et de tropes, dont les détours multipliés et amusés, bien loin de masquer la grossièreté des objets, ne font que la souligner d'un trait appesanti.

Entre le conte médiéval ainsi défini et le fabliau français du XIIIe siècle, il y a la différence extérieure du style, en général très simple dans le fabliau, ici souvent très compliqué ; mais il y a aussi cette ressemblance profonde que contes latins et fabliaux procèdent exactement du même esprit. Mêmes types d'intrigue, mêmes types de personnages, mêmes sources du comique, mêmes sympathies et mêmes antipathies; de part et d'autre des détails crus, un réalisme outrancier, une trivialité voulue et affectée : ce sont autant de raisons de considérer les deux genres comme étroitement parents, même lorsqu'il n'y a pas coïncidence parfaite entre les sujets traités. A plus forte raison la preuve de la parenté est-elle irrécusable quand les sujets eux-mêmes coïncident ; et nous en avons relevé plus d'un cas en comparant l'*Alda* avec *Trubert*, la *Lydia* avec le *Prestre qui abevete*, le *Baucis et Thraso* avec *Richeut* et le *Prestre et Alison*, le *De Mercatore* avec l'*Enfant qui fu remis au soleil* [5].

---

1. *Baucis et Thraso.*
2. *De mercatore* ; *De tribus sociis.*
3. *Alda* (v. 300 ss.).
4. *Babio* (v. 99).
5. Il faut sans doute prendre garde que beaucoup de thèmes littéraires sont naturellement neutres et n'appartiennent pas par eux-mêmes à un genre plutôt qu'à l'autre : c'est de la fantaisie du poète qu'ils reçoivent leur détermination, plaisante ou grave. La fable antique de l'épreuve par l'eau du Styx a pu revêtir les formes les plus différentes dans *Tristan*, dans le *Manteau mal taillé*, dans une nouvelle de Cieco de Ferrare et dans beaucoup d'autres poèmes. Le conte de la *Matrone d'Éphèse* a pu nourrir l'un de nos fabliaux les plus grossiers et servir de canevas à Chrétien de Troyes pour un épisode finement malicieux de son *Yvain*. Le thème de la fausse jeune fille, traité dans l'*Alda*, a pu inspirer également Robert de Blois dans son gracieux *Floris*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Dirai-je donc, en raison de ressemblances diverses et frappantes, que le fabliau a son origine dans le conte latin médiéval ? J'y inclinerais. M. Bédier, dressant une liste des fabliaux qui ont des correspondants dans l'antiquité, a pu notamment inscrire en deux séries parallèles un conte de Phèdre et le *Vair palefroi*, un autre conte de Phèdre et les *Quatre souhaits de saint Martin*, la *Matrone d'Éphèse*, contée par Phèdre et par Pétrone, et le fabliau de la *Veuve consolée*. Il l'a fait, non pas pour affirmer, entre les textes des deux séries, des rapports de filiation historique, mais seulement pour opposer à une doctrine, qui expliquait les fabliaux par les contes de l'Orient, l'égale possibilité — également insuffisante sans doute à son avis — d'une explication par la survivance de la tradition occidentale. J'irais plus loin : j'attribuerais à ces rapprochements (non pas à tous, mais à ceux du moins que je viens de rappeler) une signification positive, et je les prendrais pour le signe d'une dépendance réelle entre les textes ; j'admettrais que telles œuvres de nos conteurs français puissent remonter aux contes de Phèdre et d'Apulée ; et j'élargirais encore beaucoup plus la thèse, moins par l'adjonction de faits particuliers nouveaux à des faits particuliers déjà signalés, que par cette affirmation d'ordre général : le fabliau du XIIIe siècle, en tant que genre littéraire, est issu du conte latin du XIIe siècle, et par conséquent, en dernière analyse, remonte, par cet intermédiaire, à l'antique comédie latine.

Toutefois, cette thèse, qui déclare Rutebeuf héritier de Plaute, exige, pour être démontrée, une enquête d'ensemble, non seulement sur le conte latin, mais sur le fabliau français

---

et Liriope et l'auteur cynique de *Trubert*. La ruse du billet caché dans un pâté, proposée à Pyrrhus par son valet Spurius, est employée par Athénaïs dans le roman courtois d'*Eracle*. La scène de l'arbre enchanté qui termine la *Lydia*, et qui y a le tour qu'on sait, a pu se prêter à une interprétation autrement acceptable dans l'épisode de *Tristan* où le roi Marc, dissimulé parmi les branches, se laisse prendre à la feinte innocence de sa femme et de son neveu. L'identité des thèmes ne suffit donc pas toujours à prouver entre les œuvres des relations profondes.

Mais la manière (qui est l'essentiel) dont les contes latins et les fabliaux traitent les thèmes, semblables ou différents, est identique dans les uns et dans les autres.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

et, j'ajoute, sur la nouvelle italienne et sur la nouvelle anglaise. Elle doit prendre appui sur les conclusions d'études diverses concernant la chronologie, l'évolution, la forme métrique, les auteurs, les sources particulières de tous les contes à rire en langue vulgaire, français et étrangers. Et ces études débordent le cadre du présent article. J'ai, pour les avoir déjà essayées, la certitude qu'elles confirment la dépendance, au moins initiale, du fabliau par rapport au conte latin médiéval ; et peut-être le lecteur en aura-t-il eu l'impression rien qu'à lire les pages précédentes. Mais je m'interdis ici de dépasser les conclusions strictement autorisées par les faits que j'ai énoncés. Je m'abstiendrai donc pour l'instant, remettant la question à plus tard, de rien affirmer touchant les relations historiques des deux genres considérés en tant que genres ; et je me limiterai à cette constatation que le conte latin médiéval, dérivé de la comédie dramatique des anciens, et abusivement désigné lui-même du titre de comédie, présente, par l'esprit et par la nature des sujets, les analogies les plus étroites avec le fabliau, ou, pour mieux dire, n'est pas autre chose, sous la parure trompeuse du style d'école, que le fabliau.

Edmond FARAL.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ŏ ET O + I̯ ACCENTUÉS

DANS LES

PARLERS D'OÏL

ESQUISSE DE GÉOGRAPHIE DIALECTALE

L'histoire des transformations subies par l'*ŏ* libre accentué, dans les divers parlers d'oïl, constitue l'un des problèmes les plus difficiles de la phonétique romane, non pas tant peut-être à cause de la complexité de ces transformations, qu'à cause du doute que laisse planer sur la valeur phonique des descendants de l'*ŏ* latin, l'insuffisance manifeste d'un système graphique qui ne permettait pas de distinguer l'*u* vélaire de l'*ü* palatal, ni l'*ǫ* fermé de l'*ǫ* ouvert. Aussi les solutions les plus diverses ont-elles été tour à tour défendues, depuis Diez qui voyait dans l'*u* de *pui* le successeur immédiat de l'*ŏ* de podium, jusqu'à Suchier qui faisait de l'*u* de *ue* un *u* vélaire et de celui de *uei* un *u* palatal [1]. Pour ce qui est des étapes parcourues par les phonèmes *ue* ou *uei* avant d'aboutir à leur forme actuelle, on ne paraît pas en avoir pris grand souci.

Ce qui explique, jusqu'à un certain point, les erreurs dans lesquelles on est tombé, c'est que contrairement à ce qui a lieu pour d'autres phonèmes, les rimes ne pouvaient être ici d'aucun secours, puisque *ue* ne rime qu'avec lui-même et qu'en français comme aussi dans le normand oriental, l'accent est passé de bonne heure sur le second élément de la diphtongue *ui*, de telle sorte que des rimes telles que *nuit* : *deduit* ne nous apprennent rien sur la valeur phonique de l'*u* de *nuit*.

1. Diez, *Grammaire des langues romanes*, I, 151 ; H. Suchier, *Les voyelles toniques du vieux-français*, p. 75 et suiv : cf. G. Paris et Pannier, *La vie de saint Alexis*, p. 67-72, 74-77 ; *Romania*, III, 279, 321 ; VII, 132 ; X, 258 ; XI, 131 ; W. Meyer-Lübke, *Grammaire des langues romanes*, I, §§ 183, 185, 189-195.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

L'élément d'information que nous refusent les rimes, je crois l'avoir trouvé dans la concurrence des graphies diverses employées, dans un même texte ou dans des textes de même provenance, pour représenter les successeurs de ŏ et de ŏ + i̯ accentués. Il tombe en effet sous le sens que lorsque nous rencontrons les notations *puet* et *poet*, *nuit* et *noit*, dans Garnier de Pont-Sainte-Maxence, en Valois, *uevre* et *ouevre*, *cuivre* et *couivre* < *cŏpreu, dans Étienne Boileau, *nuef* et *noef* dans des chartes du Valois, *prueve* à côté de *jouene* et *ouil* pour un primitif *ueil* < oculu dans le *Livre de jostice et de plet*, nous sommes en droit d'affirmer que dans l'Ile-de-France et dans l'Orléanais, l'*u* de *ue* comme celui de *uei* étaient des *u* vélaires.

A côté des graphies contemporaines, de la nature de celles que l'on vient de citer, les mêmes actes nous en présentent d'autres qui appartiennent à une phase plus récente de la prononciation, comme par exemple *pot* [1], *pout*, en regard de *puet poet*. La présence simultanée dans les mêmes textes de ces deux sortes de notations verbales s'explique de la façon la plus simple : à l'origine, toutes les graphies ont dû être des graphies phonétiques ; on n'imagine pas, en effet, un notaire prononçant *ouevre* et écrivant *ovre*; par la suite, la prononciation ayant évolué, l'orthographe a suivi ; seulement, comme de raison, les graphies nouvelles n'ont pas réussi du jour au lendemain à supplanter les anciennes : pendant un temps plus ou moins long, ces dernières se sont maintenues, à titre de graphies traditionnelles, si bien que s'il est inexact de dire, comme le fait Suchier, que *ǫ* ait jamais été la graphie de *ue* [2], on peut affirmer, au contraire, que *ue* a été longtemps la notation de *ǫ*. En d'autres termes, on continuait à écrire *ue*, *uei*, alors que l'on prononçait *ou*, *oui*, voire même *eu*, *eui*. Les textes des XIIe et XIIIe siècles nous présentent d'innombrables exemples de ce procédé graphique ; il me suffira de citer ici : *voelt* et *volt*, *voeille* et *voille* dans le *Roland* d'Oxford, *ovre*: *descuevre* 6815 dans Guillaume le Maréchal, *estuet* et *estot* dans Garnier, *uevre* et *uvre* (*ouvre*)

1. Ici et partout je note par *o*, l'o fermé que les grammaires romanes écrivent *ǫ*. A moins d'indication contraire, *o*, *oe*, *oi*, *oei* sont donc respectivement les graphies de *ou*, *oue*, *oui*, *ouei*.

2. H. Suchier, *Les voyelles toniques du vieux français*, trad. Guerlin de Guer, p. 77.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans les *Rois*, *uevre* et *euvre*, *aoel* et *aoul*, *fueille* et *voille* dans Étienne Boileau, *suelt* en rime avec *vult*, dans le *Poème moral*. Dans les chartes, les exemples abondent : *uevre* et *ouvre* dans des titres bourguignons, *noef* et *nouf* dans des actes poitevins, *poet* et *pout* dans des chartes tourangelles, *alluet* et *allout* dans un acte liégeois.

Cet emploi simultané de graphies traditionnelles et de graphies phonétiques a fini par se généraliser ; puis l'habitude s'est prise de répartir entre ces deux modes de notation verbale, des mots d'origine identique ; de là ces bigarrures que l'Académie a consacrées : *bœuf* et *neuf*, *œuvre* et *preuve*, *œil* et *seuil*.

Je me propose de demander tout d'abord aux documents d'archives ce que les phonèmes sortis de ŏ ou de ŏ + j̯ étaient devenus, au XIIIe siècle, dans les divers dialectes d'oïl ; je rapprocherai ensuite les informations ainsi recueillies de celles que nous apportent les textes littéraires dont le lieu d'origine ou la langue peuvent être établis avec une suffisante précision. Cela fait, je montrerai, — soit à l'aide des œuvres dialectales écrites du XVIe au XVIIIe siècle, soit à l'aide du précieux *Atlas linguistique* de MM. Gilliéron et Edmont, — ce que les formes du moyen âge sont devenues dans les patois.

Comme le développement du phonème ŏ + j̯ est, si l'on peut dire, conditionné par celui de l'ŏ pur, c'est par l'histoire de ce dernier que je commencerai :

CENTRE. — Au XIIIe siècle, les parlers de l'Ile-de-France, de l'Orléanais et du Nivernais répondaient à l'ŏ libre accentué par le phonème *oue* que les textes rendent indifféremment par *ue*, *oe* ou *oue* : *buef* et *oes* < *ŏvos, *vuelent* et *voelent*, *uevre*, *oevre*, et *ouevre* (fréquent), dans Étienne Boileau [1], *nuef* et *noef*, *muebles* et *moebles*, *bues* et *jöene* dans des actes du Valois [2], *pueple*, *moeble* et *jouene* dans le *Livre de Jostice et de Plet* [3], *Huedes* et *Oedes* dans des chartes du Nivernais [4]. Au siècle suivant, dans les actes de Charles V, je relève encore les graphies *nuef*, *pueple*, *noef*

1. *Le livre des mestiers* d'Étienne Boileau, II 2 ; I 10, 12 ; III 11 ; I 24, 7, 38, 21, 43, 62.
2. Layettes 5591, 4445, 4612, 4646 ; Arch. de la Côte-d'Or, B. 308.
3. Edon Chabaille, p. 113, 105, 41.
4. Layettes 4369 ; M. Quantin, *Cartul. de l'Yonne*, t. III, nº 582.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

œf [1] qui depuis longtemps ne cadraient plus avec la prononciation.

Le *Roman de la Rose* alterne également entre *ue* et *oe* : *nueve* 18522 et *noeve* 225, *prueve* 5682 et *oes* 3044. Cet *oe* rimait avec *oé* venu de *ę* : *moéve* : *aperçoéve* 4552.

A Paris, dès le XIIIe siècle, nous voyons le second élément de la diphtongue *oe* se fermer en *eu* : *oevre* et *oeuvre* [2], *voelent* et *vueulent*, dans Etienne Boileau (I 12, 7), *cuer* et *cueur*, *noef* et *noeuf* dans des mandements de Charles V [3] ; *oeu* s'est ensuite développé en *eue* : *euēvre* dans le *Livre des métiers* (I 33, III 10) puis cet *eue* s'est réduit à *eu* : *Auceurre* dans le *Rôle de la taille* parisienne de 1292 [4], *euvre* dans Étienne Boileau (I 12) et dans un acte de Charles V (nº 371) ; de même *fleuve* : *preuve* dans les *Royaux lignages* 11374 [5].

A côté de ce processus, nous en trouvons un autre qui se caractérise par la chute du second élément de la diphtongue : *aioel* et *aiol*, *quoer* et *quor*, *oevre* et *ovre*, *puel*, *poet* et *pot* dans Garnier de Pont-Sainte-Maxence, en Valois [6], *aoel* et *aoul* dans le *Livre des métiers* (I 1, 33), *prueve* et *prove* dans le *Livre de Jostice et de Plet* (p. 41 et 100), *mueble* et *moble* dans les sentences de la prévôté d'Orléans [7], *prueve* et *prove* dans des titres du Bourbonnais [8].

L'*ou* de *aioul* s'est par la suite ouvert en *eu*, de même que l'*ou* de *dous* < duos.

NORD. — Nous retrouvons dans les actes du Nord les gra-

1. L. Delisle, *Mandements et actes de Charles V*, nos 345, 445, 393, 1967, 507.

2. C'est cette étape graphique qui se reconnaît dans *bœuf*, *œuf*, *cœur*, *sœur*.

3. L. Delisle, *ibidem*, nos 506, 817, 445, 393.

4. H. Géraud, *Paris sous Philippe le Bel*, p. 93.

5. *La branche des royaux lignages* par Guill. Guiart, apud D. Bouquet, *Recueil*, t. XXII, p. 171 et suiv.

6. *La Vie de saint Thomas le martyr*, p. p. C. Hippeau, v. 3066, 882 ; 689, 687 ; 738, 705 ; 2407, 180, 2408. Notez l'assonance *acoelt* : *vout* 693 et les graphies équivalentes *oelz*, *ouelz*, *oulz* 722, 866, 1465.

7. Theillier et Jarry, *Cartul. de Ste-Croix d'Orléans*, p. 482 ; De Charmasse, *Cartul. de l'évêché d'Autun*, t. I, p. 220.

8. Géraud Lavergne, *Le parler du Bourbonnais aux XIIIe et XIVe siècles*, p. 24, 34.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

phies concurrentes *ue*, *oe*, *oue*, *oeu* : *nuef* et *noef* ; *puet*, *poet* e. *poeut* ; *mueble*, *moeble* et *moeuble* dans des chartes picardes [1], *puet* et *jouene* dans des titres de la Thiérache [2], *muele* et *moele*, *boef*, *uevre*, *oevre*, *oeuvre* dans des documents d'Artois [3], *nueve* et *proeve*, *oes* < opus, *joesdi*, *voelent* dans des actes de Flandre ou du Hainaut [4].

Les œuvres littéraires de la région emploient naturellement les mêmes graphies : *ues* et *oes*, *mueves* et *moeves* dans le *Miserere* du Renclus de Moiliens (str. 36 et 79), *puet* : *esmoet* dans la *Manekine* 2967, à côté de *poet* : *estuet* dans *Jehan et Blonde* 92315 [5] ; *pueple*, *joesdi* et *oeuvre* dans Henri de Valenciennes, chap. 9, 25 ; *suelent* : *voelent* 31263, *jouene* 27900 dans Philippe Mousket, *cuer* et *coer* dans les *Chroniques* de Froissart [6], *rueve* : *esproeve* dans *Méliador* 21662.

Dès la seconde moitié du XIIIe siècle, *oeu* tend à se réduire à *eu* : *veul* < volo à Saint-Omer [7], *euvre*, *aveule* dans des chartes de Tournay [8], *peule* < populu dans Philippe Mousket 6013. Dans les patois, la forme habituelle est *œ* (*eu*) ou *œ̀*, mais en Flandre, on trouve encore quelques vestiges des formes antérieures : *mouèle* [9].

NORMANDIE. — Dans les actes normands, c'est la graphie *oe* qui domine : *poet*, *moebles*, *noef*, *oef* à côté de *buef*. De même que dans les titres du Centre et du Nord, *e* nous apparaît parfois

---

1. G. Raynaud, *Chartes du Ponthieu*, B. E.C., t. XXXVI, p. 193, nos 32, 3, 9, 10, 33 ; Aug. Thierry, *Recueil de monuments inédits*, t. I, p. 182, 169, 168, 167, 172 ; Layettes 4631.
2. N. de Wailly, *Chartes de la Collection de Lorraine*, nos 24, 51.
3. Giry, *Histoire de St-Omer*, P. J. nos 64, 94, et *Bans municipaux*, art. 107, 578, 416, 117, 124.
4. D'Herbomez, *Étude sur le dialecte du Tournaisis*, chartes 28, 51, 50 ; J. J. de Smet, *Cartul. de l'abbaye de Cambron*, p. 227 ; Devilliers, *Chartes de Sainte Waudru de Mons*, t. I, p. 877 ; Layettes, 4424.
5. *Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, p.p. H. Suchier.
6. Edon Simeon Luce, t. I, p. 31, 34.
7. Giry, *l. l.*, P. J. 3.
8. D'Herbomez, *l. l.*, nos 34, 55.
9. *Atlas linguistique*, carte 849, cotes 281, 271.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

développé en *eu* : *oeus* < ovos. Dès la fin du XIIIe siècle, *oeu* s'est contracté en *eu* : *queudre*, *Evreues* < Eburŏcas [1].

Les mss. de l'Alexis emploient concurremment *ue*, *oe* et *o* : *puet*, *poet*, *pot* [2]. Sauf une ou deux exceptions, le *Roland* d'Oxford ne connaît que *oe* : *poet*, *coer*, *soer* (str. 22 et 265) [3]. Dans le *Roman de Rou*, c'est *oe* qui l'emporte : *troeve*, *aioel* II 435, 1103, *oes*, *coer* III 2336, 5482. Il en est de même dans la *Chronique* de Benoît : *oevre* 245, *poet* : *estuet* 851, *poeple* 1348 ; dans Ambroise : *poeple* 2341, *moerent* : *demuerent* 85, *joesdi* 1269 et *juesdi* 1207 ; dans la *Vie de Guillaume le Maréchal* : *Tueboef* : *oef* 10465, *poet* : *estuet* 2319 et dans la *Chronique de Caen* ; *soer*, *poeple* et *buef*.

A côté des graphies traditionnelles *ue*, *oe*, on rencontre la graphie phonétique *o* (= *ou*) : *solt* à côté de *soelt* dans le *Roland* ; *pople*, *volent*, *Evroes* dans Wace, III, 9317, 4471, 4877 ; *ovre* 741 et *oevre* 558, *jofne* 2090 et *joefne* 95, *quor* 302 dans Ambroise [4]. Dans Benoît, cette notation est particulièrement fréquente : *descovre* : *ovre* 23417, en regard de *descoevre* : *oevre* 246, *estot* : *puet* 17084, *quor* : *fuer* 15466 et *quor* : *for* 16770, *aiol* 74, *Everous* 13343 à côté de la graphie anglo-normande *Baius* 6999 [5].

La traduction de l'*Evangile de Nicodème* par André de Coutances qui a dû être écrite, avant 1204, dans la Normandie Occidentale, n'emploie guère que les graphies phonétiques *o*, *ou*, *u* : *descovre* : *ovre* 1923, *josdi* 2025, *pople* 218 ; *ous* < opus : *nous* < novus 204, *ous* 275, *nouf* 273 ; *puple* 569, *avugle* 1911 ; *pout* à côté de *puet* 233 [6]. Notons également dans le *Roman du Mont Saint Michel*, la forme *jouvres* 1642 et l'assonance *trouvent* : *illuques* 986.

Dès la fin du XIIe siècle, *ou* s'est ouvert en *eu* : *Baieues* : *lieues* dans *Rou* III 3247, *qieur* dans Ambroise 9992, *Evereus* 7001,

1. L. Delisle, *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie*, p. 706, 697, 699, 720, 709, 717, 797 ; — Dubosc, *Cartul. de la Luzerne*, p. 156.

2. G. Paris et Pannier, *La vie de saint Alexis*, p. 69.

3. Il faut avec G. Paris corriger en *fioes* la forme *fieus*, str. 22.

4. Sur le déplacement d'accent dans *ovuéques* « avec », voy. G. Paris, *L'Estoire de la guerre sainte*, p. XXXII.

5. On voit que la chute de l'*e* féminin dans *Evreux*, *Bayeux* remonte au XIIe siècle.

6. G. Paris et A. Bos, *Trois versions rimées de l'Évangile de Nicodème*, p. XXIV et XXIX.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dous graphie archaïque de *deus* « deuil », en rime avec *cheveus* 2769, dans Benoît.

Dans les patois normands, *ou* est aujourd'hui représenté par *œ* ou *œ̀* : *mœle* et *mœ̀le* [1].

ANGLO-NORMAND. — Les lettres royaux et les chartes donnés en Angleterre, au XIIIe siècle, n'emploient guère que la graphie *oe* : *boef*, *poeple*, *demoere*, *oevre*, *noef* [2].

Les œuvres littéraires composées ou copiées en Angleterre, nous présentent les graphies *ue*, *oe*, *o*, *ou* et *u* graphie anglo-normande de *ou*.

Le *Bestiaire* de Philippe de Thaon (1130) ne connaît que la notation *o* : *esmovent* : *ovrent* 301 [3] ; c'est cette même notation qui domine dans la *Vie de saint Gille* qui paraît avoir été écrite en Angleterre, dans le dernier tiers du XIIe siècle : *estot* : *pot* 1705, *mote* et *moete* 1942, 1585 [4].

Le sermon en vers *Grant mal fit Adam* qui remonte aux premières années du XIIe siècle, nous a été conservé par trois mss., l'un de Cambridge, l'autre d'Oxford et le troisième de Paris : à part *quoer* 20 et *estuet* 65, le ms. de Cambridge n'emploie que *o* et *ou* : *nof* 4, *pot* (7 ex.) et *pout* 11 ; le ms. d'Oxford écrit *poet* 11 et *pot* 25 ; quant au ms. de Paris que l'éditeur considère comme étant d'origine normande, il se sert des notations *ue*, *o* et *ou* : *nuef* 4, *mort* 89, *puet* 25 et *pout* 11, 23 [5].

Le ms. londonien de la *Navigation de saint Brandan* (1121) alterne entre la graphie traditionnelle *oe* et les graphies phonétiques *o*, *ou*, *u* : *voelt* et *volt* 148, 769, *troevent* et *trovent* 261, 1621, *poet* : *estot* 1631, *doul* 1268, *fou* et *fu* 756, 1125, 1138.

Le *Tristan* de Thomas nous présente les graphies *puet*, *poet* ; *pot*, *volt* et *vult*, passim.

---

1. *Atlas linguistique*, carte 849 ; cf. C. Joret, *Essai sur le patois du Bessin*, p. 15.

2. Bond et Thompson, *Fac similes of manuscripts and inscriptions*, t. III, plates 220, 196 ; *Rôles gascons* p. p. Ch. Bémont, t. III, nos 4132, 4134, 5064 et p. 376, 556.

3. Edon E. Walberg, p. XLVI.

4. Edon G. Paris et A. Bos.

5. *Reimpredigt* p. p. H. Suchier.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces diverses notations du phonème sorti de *ŏ* accentué supposent nécessairement que la chute du second élément de la diphtongue *ŭe* s'est produite avant que cette diphtongue ne fût devenue ascendante. Au contraire, dans d'autres œuvres écrites également en Angleterre, nous rencontrons cette même diphtongue accentuée sur l'*e* ; c'est ainsi que frère Angier qui écrivait à Sainte-Frideswide, au commencement du XIIIe siècle, fait rimer *moerent* et *requerent* 2645, *demere* et *pere* 211, dans la Vie de saint Grégoire, *moere* et *terre* 98 vo b, *doels* et *novels* 128 vo b, dans le Dialogue [1]. Il en est de même d'Everard de Ganteley, qui associe à la rime *coer* et *poer* 317 [2]. C'est qu'ainsi qu'on l'a remarqué depuis longtemps, il n'y a pas, à proprement parler, de dialecte anglo-normand, mais des dialectes français de diverses provenances transplantés en Angleterre. La particularité dialectale que nous venons de signaler dans frère Angier, nous allons la retrouver dans certains patois du Poitou Occidental.

Ouest. — Les titres de l'Ouest se servent indifféremment des graphies traditionnelles *ue*, *oe* et des graphies phonétiques *o*, *ou* : *puet* et *poet*, *buef*, *noef* et *noeuf* ; *nof* et *nouve*, *mobles* et *moubles*, *aioul*, *prouve* dans des chartes de Bretagne [3] ; — *prueve* et *proeve*, « *muebles et immoebles* », *joedi* ; *nof*, *mobles* dans des actes de Maine [4] ; — *muevent* et *moeble*, *oevre*, *noeve* ; *mobles* et *moubles*, *nove* et *nouf* dans des titres angevins [5] ; — *poet*, *poeple*, *oevre* ; *ovre*, *moble* ; *pout* dans des actes tourangeaux [6] ; — *nuef* et

1. P. Meyer, *La vie de saint Grégoire le Grand*, traduite du latin par frère Angier, *Romania*, XII, 145 ; M. K. Pope, *Etude sur la langue de frère Angier*, p. 16.

2. P. Meyer, *Notice du ms. Rawlinson Poetry* 241 (Oxford), *Romania*, XXIX, 42.

3. *Archives histor. du Poitou*, XXX, 233 ; B. E. C., I, XVI, 202 ; D. Morice, *Mémoires*, t. I, col. 1281, 1131, 1078, 1137, 1214, 1037, 1286, 1060, 1201 ; cf. E. Görlich, *Die nordwestl. Dial. der langue d'oïl*, p. 43.

4. *Chartularium ecclesiae Cenomanensis*, nos 502, 476, 378, 513, 318, 511 ; B. E. C., XLIV, 286.

5. *Livre de G. le Maire, évêque d'Angers*, p. p. C. Port, dans les *Mélanges histor.*, t. II, p. 497 ; E. Görlich, *l. c.*, p. 45, 46.

6. Grandmaison, *Chartes françaises de Touraine*, p. 305 ; B. E. C., XLIV, 292.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

noef [1], *suer ; jouvre, nouf, moble et mouble* dans des chartes de l'Aunis ; — *buef, noef, noeu ; Salebouf, nof, nouf, pot, pouhent, mobles* et *moubles, sour, jouvre* dans des actes du Poitou [2] ; — *vuelent, noef, volent, fours* dans des titres saintongeais [3].

Les parlers du Berry se comportent comme ceux de l'Ouest, ainsi qu'en témoignent les graphies *moubles, Vendouvre* < Vindobriga, *mout* < movet qui apparaissent dans les titres berrichons à côté des graphies traditionnelles *ahuel, mueble, moeble, joedi* [4].

Je relève dans les fragments d'Angers du *Roman de Thèbes* les formes *poet* II 57, 95 et *estot* I 2, *poble* II, 85. Dans le ms. de Spalding qui d'après M. L. Constans représente assez fidèlement un ms. écrit dans l'Ouest de la France, au XIIe siècle, la graphie habituelle est *oe* : *moete* 137, *poet* 2842, *boef* 2905, *joefne* 4053, mais on trouve aussi *o* (*ǫ*) : *ovres* 500, *trove* 4481 et *noves* 168 [5].

Les graphies du *Livre des manières* d'Étienne de Fougères sont identiques à celles des titres bretons : *vuelt* 21 d et *veolt* 246 a, lis. *voelt, cor* 47 c, *nof* 131a, *bof* 131b, *pout* (constant), *estout* 153a, 111d, *vout* 42a, *mourent* 300d.

L'épitre farcie de saint Etienne écrit *cor* 49 et *cours* 48 [6]. La *Vie de saint Martin de Tours* alterne entre *oe* et *o, ou* : *oevre* et *ovre* 103, *poeple* et *trove* 23, 36, *jouvres* 16, 42.

Pour ce qui est de la traduction poitevine du Pseudo-Turpin, j'y relève les formes *iluec* 8, 1, *iluoc* 55, 16 et *iloc* 10, 13, *buef* et *boef* 54, 15, *cuer* 30, 15, *ovres* 44, 20, *poble* 9, 11, *filioul* 69, 15 [7].

---

1. *Layettes* 4586, 5121 ; B. E. C., 4 sér. IV, 153, 147 ; XLIV, 285 ; *Arch. histor. de la Saintonge*, IV, 195.

2. *Arch. histor. du Poitou*, IV, 405 ; VI, 64 ; VII, 363 ; XXX, 296 ; B. E. C., XLIV, 291.

3. *Arch. histor. de la Saintonge*, IV, 192 ; Görlich, *Die süd-westlichen Dialekte der langue d'oïl*, p. 64.

4. E. Hubert, *Recueil des chartes en langue française conservées aux archives de l'Indre*, nos 11, 5, 9, 10 15 ; Layettes, t. V, no 869.

5. L. Constans, *Le roman de Thèbes*, t. II, p. XXIII.

6. L'*o* de *cours* est exponctué, mais au point de vue auquel je me place, cela importe peu, puisque l'*u* avait la valeur de *ou*, comme le montre la graphie *glorius*, v. 3 ; cf. E. Koschwitz, *Commentar*, p. 207.

7. Th. Auracher, *Die sogenannte poitevinische uebersetzung des Pseudo-Turpin*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Enfin la traduction poitevine des *Sermons* de Maurice de Sully publiée par Boucherie, nous donne les formes *cuer* 89, *bues* 112, *puet* 2, *poet* 195, *boes* 109, *ovre* 2, et *nou* < novem 181.

Dans les patois de la Bretagne, du Maine, de l'Anjou et de la Touraine, ainsi que dans ceux de l'Aunis et du Poitou oriental, *ou* venu de *ŏ* s'est ouvert en *ǽ* ou *æ* : *nǽf*, *bǽ*, *mǽle*, *mæle*. Dans certains parlers du Poitou, cet *œ* s'est aminci en *ü* : *beu* et *bü*, dans la *Gente Poetevin'rie*, *ü* < ovu dans la Vendée et les Deux-Sèvres, *müle* dans le premier de ces départements [1]. Dans le Poitou occidental, on rencontre un développement tout différent, identique à celui que nous avons signalé dans Frère Angier : l'accent s'est porté sur l'*e* de *ue*, *oe*, puis le premier élément de la diphtongue a disparu : *nèf* < novem, *mèle* et *mèle* [2]. C'est là un fait qui paraît avoir échappé à miss Pope et dont on devra tenir le plus grand compte, quand on voudra rechercher le lieu d'origine du moine de Sainte-Frideswide.

Est. — M. Wilmotte a depuis longtemps reconnu que dans les titres wallons du XIIIe siècle, la graphie *ue* représente *u* (*ou*) ; aux preuves qu'il allègue, il me suffira d'ajouter *aluz* qui voisine avec *nuet* dans une charte liégeoise, *allout* qui se lit à côté d'*alluet* dans un acte de 1263 de l'abbaye d'Argenton, en Namurois, *aluez* et *ous* < opus que je relève dans un titre du bailli de Namur [3].

Les *Sermons de saint Bernard* ne connaissent que *ue*, tandis que dans le *Livre de Job* c'est *oe* qui domine : *boe*, *oes*, *troevet*, *oevre* (constant) à côté de *cuer*, *muerent* [4]. Cet *oe* se prononçait *ou* : *fou* < focu, 442, *avogle*, 470.

Dans le *Poëme moral*, ŏ était représenté par *ou* noté indiffé-

1. *La Gente Poetevin'rie*, Niort, 1878, p. 10, 46 ; *Atlas linguistique*, cartes 906, 141, 849, 935.

2. *Atlas linguistique*, cartes 906, cotes 521, 540 (Vendée) ; 849, cotes 417, 419 (Deux-Sèvres), 427, 429, 448, 459, 521, 540 (Vendée).

3. *Romania*, XVII, 558, 585 ; XIX, 88 ; Fr. Bonnardot, *Chartes du comté de Luxembourg*, Archives des missions scientifiques et littéraires, t. XV, p. 396.

4. *Le livre de Job*, p. p. Leroux de Lincy, à la suite des *Quatre livres des rois*, p. 495, 465, 405, 458, 464, 446.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

remment *ue*, *oe*, *o* et *u* (*ou*) [1] : *uevre* 195[c], *oevre* 44[a], *ovre* 40[c] *puet* 211[b], *pot* 339[a], *put* 127[a] ; *muert* et *murt* au vers 332[d], *suelt*, *puet* en rime avec *vult* str. 78 et 336. Il est intéressant de constater que, par analogie, *ue* était devenu la graphie de *ou* sorti de ǫ entravé : *juer* 460[d] à côté de *jor* 552 [2] ; cf. *cuert* et *curt* dans *Job*, du latin populaire cŭrte.

Les titres du Luxembourg écrivent de même *juedi*, *mueble*, et *moble*, *mouble* [3].

J'ai relevé dans les chartes lorraines les notations successives *ue*, *oue*, *o*, *ou* : *uevre* et *Ouedes*, *nuef* et *noef*, *juedi* et *joedi*, *mueble* et *moble*, *fuers* et *fours* [4]. Les « *Sinonimes* », texte de la Vôge du XIIe siècle, nous offrent les notations *uvre*, *ouvre*, *ovre* ; *ouvrent* et *pot* [5].

En Lorraine, de même qu'en Wallonie, les graphies archaïques *ue*, *oe*, avaient donc, au XIIIe siècle, la valeur phonique *ou*, ce qui implique nécessairement la nature vélaire de l'*u* de la forme primitive *ue*. Suchier prétend, à la vérité, qu'en lorrain cet *u* alternant avec *i*, devait sonner *ü* [6] ; malheureusement, il ne cite aucun exemple de cette alternance et pour ma part, je l'ai vainement cherchée dans les nombreux titres lorrains qui m'ont passé sous les yeux ; par contre, toutes les graphies que j'y ai relevées attestent que l'*u* de *ue* avait la valeur de *u* (*ou*). Au surplus, on ne saurait admettre que l'*u* de *uevre* se soit jamais prononcé *i*, alors que dans certains actes lorrains, l'*ū* latin nous apparaît représenté par *ou* : *rouwe* < rūga, *rouwelle*, à côté de *ruwe*, *fout* < fūit, *lou* « lui » [7].

J'ajoute que l'identité phonique des graphies *u* et *ou*, *o* et *ou*

---

1. Sur *u* graphie de *ou* dans les titres wallons, voyez dans les chartes liégeoises, p. p. M. Wilmotte : *lur* et *lour*, *saingnur* et *saingnor*, ROMANIA, XVII, chartes, 17, 20 ; 15, 8.

2. *Poème moral*, p. p. W. Cloetta ; l'éditeur cite (p. 64) d'après la *Geste de Liège*, v. 9970, la rime bǫs : cǫs.

3. Fr. Bonnardot, *loc. cit.*, n° 72 ; F. de Wailly, *loc. cit.*, n°s 110, 341, 325.

4. N. de Wailly, *Chartes de la collection de Lorraine*, n°s 81, 379, 154, 190, 197, 59, 29, 254, 55, 110, 44.

5. Fr. Bonnardot, *Dialogus animae et rationis*, traduction en dialecte lorrain du XIIe siècle, *Romania*, V, 269, chap. 29, 1, 32, 3, 31.

6. H. Suchier, *Les voyelles toniques du vieux français*, p. 80.

7. N. de Wailly, *loc. cit.*, n°s 254, 46.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est attestée par les doublets *jur* et *jour*, *tur* et *tour*, *sor* et *sour* ainsi que par l'alternance *paur* : *paor* [1].

Au XIIIe siècle, en Champagne comme en Lorraine, ŏ accentué, avait abouti à *ou* que les titres notent indifféremment *ue*, *oe*, *oue*, *o*, *ou* et *u* (*ou*) : *uevre* et *ovre*, *muebles*, *mobles* et *mubles*, *nuef*, *juedi*, *Ouedes*, dans des chartes des Ardennes [2], — *puet* et *poet*, *muet* et *mouet*, *buef* et *oes* < ovos, *mueble*, *moeble*, *moble*, *mouble*, *estoule* < stŏla, *nuef* et *nuf* (*nouf*) dans des actes champenois [3]. Dans la Champagne Occidentale, on voit apparaître les notations *ueu*, *oeu* : *prueuve*, *escurueu*, *octoeuvre*, *Oeudes* à côté de *Oedes*. Dès la fin du XIIIe siècle, cet *ueu*, *oeu*, s'était réduit à *eu*, sans doute après avoir passé par *oueu*, *eueu* : *preuve*, *escureus* [4].

Je relève dans les Chansons de Colin Muset qui était originaire du Bassigny, la rime *nues* : *oes*, ainsi que *cuer* à côté de *cor* [5].

Dans les actes bourguignons du XIIIe siècle, les notations étymologiques *ue*, *oe* alternent avec les notations phonétiques *o*, *ou* : *muebles*, *moebles*, *mobles*, *moubles* ; *uevre*, *ouvre* ; *vuelent*, *volent* ; *juene*, *jone* ; *buef*, *bof* ; *alue*, *alou* [6].

Il en est de même dans les chartes comtoises : *prueve*, *proeve*, *prove* ; *nuef*, *noef*, *nouf* ; *muebles*, *moebles*, *moubles* ; *juedi*, *joudi* [7].

L'original de la recension du *Floovant* qui nous est parvenue

1. N. de Wailly, *loc. cit.*, nos 254, 351, 46 ; Fr. Bonnardot, *loc. cit.*, chap. 33, 4.

2. G. Saige et H. Lacaille, *Trésor des chartes du comté de Rethel*, nos 306, 275, 162, 65 ; *Chartes de l'échevinage de Mézières*, p. p. C. Bruneau, à la suite de son *Étude phonétique des parlers de l'Ardenne*, nos 19, 6, 7, 13 ; *Musée des archives départementales*, no 75.

3. *Chartes de Joinville* p. p. N. de Wailly, p. 338, 345, 332, 336, 367, 350 ; Layettes 4689 ; J. D'Arbaumont, *Cartulaire de Vignory*, p. 34 ; Arch. de la Côte-d'Or, B. 10488 (Langres) ; Arch. de la Haute-Marne, G. 71 (Chaumont). On peut rapprocher de la graphie *nuf* (*nouf*), la graphie *dus* < duos que j'ai relevée dans une charte de l'évêque de Langres de 1246, Arch. de la Côte-d'Or, B. 10472.

4. Hérelle et Pélicier, *Chartes en langue vulgaire conservées aux archives de la Marne*, nos 48, 19, 67 ; Lesort, *Chartes du Clermontois*, no 15 ; Longnon, *Documents relatifs au comté de Champagne*, t. I, p. 222, 230.

5. Éd. de J. Bédier, p. 24, 14.

6. *Romania*, XXXIX, 522 ; XLI, 582.

7. *Romania*, XLIII, 542.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a été écrit en francien, comme suffiraient à le prouver la représentation constante de a tonique par *e* et celle de ē+i̯ par *i*. Quant au ms. de Montpellier, il a été exécuté, dans le Nord de la Bourgogne, peut-être dans l'antique abbaye de Luxeuil [1] ; parmi les traits caractéristiques du dialecte bourguignon que j'y ai relevés, il me suffira de citer *-er* = -ario : *droturer* : *noncier*, str. 3, auquel le champenois répond par *-ier* et le lorrain par *-eir*, *-ieir*, *-ir*. C'est donc ici qu'il convient de classer les graphies *ue*, *oe*, *oue*, *o*, *ou* [2] et *u*, employées par le ms. de Montpellier, pour rendre le successeur de ŏ libre accentué : *puet*, 1411, *doel* 80, *douel* 2011, *calovres* 1302, *nove* 912, *pouple* 745, *cour* passim, *pout* 2221, *june* 50.

La forme *ou* s'est maintenue dans quelques patois : *bou*, *nouf* en Wallonie, *ou* < ovu dans l'Ardenne, *moule* en Bourgogne ; dans d'autres, cet *ou* s'est aminci en *ü* : *müle* en Wallonie, *nüf*, *bü* en Lorraine ; dans d'autres enfin, il s'est ouvert en *ó* : *mòle* en Bourgogne. Quant aux formes *ǽ* ou *ǽ*, il est possible qu'elles aient été importées du Centre [3].

Dans les parlers orientaux, comme dans ceux de l'Ouest, on rencontre des formes qui impliquent le passage de l'accent sur le second élément de la diphtongue *ue* : *nœèf*, *nèf* en Wallonie, *nè* en Bourgogne, *nèf* et *nèf* en Champagne ; *mouèle* et *mèle* en Flandre, *mouèla*, à côté de *moula* au comté de Bourgogne, à l'extrémité septentrionale du domaine du rhodanien.

ŏ + I ACCENTUÉ

La diphtongaison de ŏ suivi de i̯ est postérieure à celle de l'ŏ pur : la prose de *Sainte Eulalie* oppose en effet *buona* 1, *ruovet* 24 à *coist* qu'elle fait assonner avec *tost* ; le *Fragment de Valen-*

1. Dans sa thèse *De Floovante*, p. 11, Darmesteter attribuait le ms. de Montpellier à la région de la Vôge, mais « les Sinonimes », texte de la Vôge, p. p. Fr. Bonnardot, et les chartes vosgiennes, p. p. N. de Wailly, s'y opposent. Les fragments de Tennebach (*Romania*, XXVI, 112) présentent quelques traits des parlers de la Champagne orientale et de la Lorraine, inconnus des parlers bourguignons.

2. La notation de *ou* par *u* se rencontre dans les titres bourguignons : *seignur*, *dues*, *Digiun*.

3. *Atlas linguistique*, cartes 141, 849, 906.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ciennes nous présente *foers* et *oi* ; le *Saint Léger* que G. Paris date du milieu du xe siècle, fait alterner *buon* 33e, *duol* 11e avec *noit* 33e, *doit* < dŏctu 5a; le *Poëme religieux* écrit *iluoc* 80 et *pois* 73 [1] ; enfin, au commencement du xie siècle, Vernŏgilum était représenté en roman par **Vernoil* qu'un acte de l'an 1005 latinise en Vernoilum [2].

Cette distinction entre l'*ŏ* pur et l'ŏ sous influence de *i* s'est maintenue en italien où *uovo* s'affronte à *poggio*, *notte* et en espagnol où *huevo* s'oppose à *hoja*, *noche*.

En provençal, au contraire, ainsi que l'a établi P. Meyer [3], l'*ŏ* pur échappe à la diphtongaison, tandis que l'*ŏ* suivi de *i* a fini par la subir, non sans lui avoir opposé une longue résistance. Les plus anciens textes ne la connaissent pas : *póis*, *nóit* dans Boëce, *hoi*, *poi* dans les *Anciennes poésies en langue d'oc* publiées par P. Meyer [4], *noit*, *oil* dans la *Chanson de sainte Foi d'Agen* dont le ms. date du xie siècle finissant [5], *ploia* < plovia, *olh* dans Bernard de Ventadour [6]. La brisure de *oi* en *uoi* [7], puis *uei* ne remonte pas plus haut que la seconde moitié du xiiie siècle ; c'est pourquoi, dans le *Roman de Flamenca*, *oi* lutte encore avec avantage contre *uei* : *pois*, *coissa*, *voil* en rime avec *ergueil*, à côté de *pueis*, *fueil* [8]. De même dans la confirmation des Coutumes de Chénérailles donnée en 1279 : *pois*, *poi* et *pueis*, *cueir*, en regard de *pot*, *fors*, *ops* [9].

En rhodanien, les *Légendes pieuses* en prose lyonnaise qui datent du milieu du xiiie siècle, ne connaissent que *oi* : *noit*, *ploivi*, *coissi*, *oil* en face de *cuer* < cor, *Tornoero* [10]. Au début du xive siècle, dans Marguerite d'Oingt, c'est *oi* qui domine : *pois*, *noyt*, *ployvi* à côté de *cueir* et en regard de *cuor*, *puot* [11]. A

1. P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, p. 206.
2. Tardif, *Monuments historiques*, n° 246.
3. P. Meyer, *Phonétique provençale : O*, p. 2.
4. B.E.C., 1860, p. 494.
5. Cette chanson a été publiée ici même, t. XXXI, p. 177, par M. Leite de Vasconcellos.
6. K. Bartsch, *Chrestomatie provençale*, 6e édit., col. 66, 69.
7. La forme *nuoit* se lit dans P. Meyer, *Anciens textes*, p. 101
8. *Le Roman de Flamenca*, p. p. P. Meyer, 2e édit.
9. *Musée des archives départementales*, n° 89, pl. XXXVIII.
10. Bibl. Nation. Français, 818, fos 154-275.
11. *Œuvres de Marguerite d'Oingt*, p. p. E. Philipon.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la fin de ce même siècle, dans les textes administratifs lyonnais, *oi* alterne encore avec *uei* : *coiti*, *coisi* et *huey*, *muey*. Il n'est pas besoin de dire, qu'en vieux provençal, comme en vieux rhodanien, l'*u* de *uei* était un *u* vélaire, comme d'ailleurs l'attestent les patois : prov. *couèysso*, rhodan. *couèssi*, gasc. *houèlyo*, rhodan. *fouòlyi* [1].

Après avoir fait connaître les traitements divers subis par le phonème *ŏ* + *i̯* dans les principaux parlers romans, revenons aux dialectes d'oïl.

Alors que l'ŏ pur entravé ne se diphtongue jamais, même dans les parlers qui diphtonguent l'ĕ entravé, l'ŏ entravé placé sous l'action d'un son palatal n'échappe pas à la diphtongaison : *nueiches* < *nŏptias, *mueille* < molliat, *cueillent* < colligunt ; *puis* > *pŏstius, *uistre* < ŏstrea, pour de plus anciens *pueis*, *ueistre*.

Tout comme l'ŏ pur accentué, l'ŏ placé devant i̯ s'est d'abord épanoui en *uo*, donnant ainsi naissance à la triphtongue *uoi*. Dans le plus vieux français, cet *uoi* n'apparaît déjà plus que devant *n* : *cuointe* < cognitum [2], mais le vieux provençal nous offre *fuoill* < folium et le rhodanien moderne, *fouoilli* < folia, *couossi* de **couoissi*. L'*uoi* primitif s'est ensuite atténué en *uei* qui a persisté devant *l* : *sueil*, *fueille*, mais qui devant les autres consonnes s'est réduit de très bonne heure à *ui* (*oui*) : *hui*, *nuit* pour de plus anciens *huei*, *nueit*.

Nous venons de voir que le phonème sorti de ŏ libre tonique était rendu indifféremment par *ue* (*oue*) ou par *oe* : *nuef* et *noef*, *estuet* en rime avec *poet* ; ŏ + i̯ est de même représenté tantôt par *uei*, *ui*, tantôt par *oei*, *oi*, *oui* : *fueille* et *foeille*, *nuit* et *noit*, *uit* et *ouit*. C'est donc bien *uei* (*ouei*) et non pas *üei*, comme le voudraient Suchier et Meyer-Lübke [3], qui est la forme fondamentale.

---

1. *Atlas linguistique*, cartes 370 et 559.

2. H. Suchier, *loc. cit.*, p. 141.

3. *Grammaire des langues romanes*, t. I, p. 185. Suchier allègue à la vérité (*loc. cit.*, p. 110) l'assonance *ui* < hodie : *lui* du *Pèlerinage de Charlemagne*, v. 670, mais c'est la seule assonance de cette nature que l'on relève dans les cinquante assonances en *ü* que présente ce poème ; je ne crois pas que cet exemple unique puisse prévaloir contre les très nombreux exemples de *oi*, *oui* venus de ŏ + i̯ que l'on rencontre dans tous les textes d'oïl et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Devant *l*, *uei* (*ouei*) s'est développé successivement en *oui* puis *eui* : *ueil*, *oueil*, *ouil*, *euil* < oculu ; cf. *aioel*, *aioul*, *aieul*. Devant les autres consonnes, *uei* s'est réduit à *ui* (*oui*), puis cet *ui* s'est aminci en *üi* : franç. **nueit*, *nuit*, *nüit*, en regard du prov. *nueit*, *nüeit*, *nüet*.

Dans certains dialectes que nous aurons à déterminer, le processus a été tout différent : l'accent s'est porté de bonne heure sur le second élément de la triphtongue, d'où la forme *ouéi* qui s'est développée en *euéi*, *eui*, *eu* : *nueit*, *noueit*, *neueit*, *neuit*, *neut* ; cf. *neut* « nuit », *pleu* « pluie » en bourguignon, *neuy* en lorrain, *neuy* et *neu* en poitevin.

Dans d'autres parlers, c'est l'élément final *ei* qui s'est maintenu, alors que l'élément initial s'effaçait : *peis* « puis », *neit* : *leit* dans le *Livre des manières*, *péis*, *pés* dans les fragments d'Angers du *Roman de Thèbes*. De même dans les patois : *péy*, *pé* « puis », *plèy*, *plé* < plovia, *nèt*, *né* en Bretagne et en Vendée ; *plève*, *nèy*, *né* en wallon ; cf. le gasc. *plèjo*, *nèyt*, *nèt* à côté de *nouèyt* et le rhodan. *plèvi*, *né* [1].

Centre. — Dans le centre du domaine d'oïl, le phonème ŏ+ḭ est représenté, au XIIIe siècle, par *ui*, *oi*, *oui* : *cuivre*, *coivre*, *couivre* < *cŏpreu dans Étienne Boileau (I, 25, 41, 43, 66 ; II, 2), *nuire* et *poissent* dans l'Orléanais [2], *uit* à Dreux et *oit* à Chartres [3]. Il n'y a donc rien qui nous empêche d'attribuer à Garnier de Pont-Sainte-Maxence, en Valois, la forme *noit* qui se lit cinq fois dans la *Vie de saint Thomas* [4].

La triphtongue primitive *uei* s'est maintenue dans *nueiches* < *noptias qui nous apparaît dans un acte de Neufchâtel-sur-

---

notamment dans le Roland d'Oxford ; il faut noter aussi que sur les deux cents assonances en *u* que nous offre ce dernier poème, il n'en est pas une seule qui remonte au phonème ŏ + ḭ. Au surplus, nous ne connaissons le Pelerin. de C. que par une détestable copie exécutée en Angleterre, à la fin du XIIIe siècle, par un scribe « qui savait à peine le français » (*Romania*, IX, 1), si bien que l'introduction de *ui* < ŏ + ḭ dans une laisse en *u* pourrait bien être le fait du copiste, d'autant mieux qu'en anglo-normand, l'*u* venu de *ǫ* se confond avec celui venu de *ũ* : *murs* : *flurs* dans *Saint Brandan*, v. 1699.

1. *Atlas linguistique*, cartes 929, 1039, 390.
2. *Layettes*, 5084 ; Theillier et Jarry, *loc. cit.*, p. 482.
3. *Layettes*, 5575, 5382.
4. Éd. C. Hippeau, v. 3561, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aisne, de 1290 [1] ; on en peut rapprocher la forme *noeches* que nous a conservée un acte artésien [2].

Ui se trouve à la rime avec *ūi* venu de *ō* + *i* ou de *ū* + *i* : *cuit* < cocti : *tuit* dans la *Chronique de saint Magloire*, v. 198, *muire* : *conduire* dans la *Chronique de Geoffroy de Paris*, v. 7437, *duite* < docta : *luite* dans les *Royaux lignages*, v. 18422, *nuire* : *luire* dans le *Roman de la Rose*, v. 13453, mais comme à l'époque à laquelle remontent ces textes, *ui* était depuis longtemps accentué sur l'*i*, ces rimes ne prouvent rien contre la valeur vélaire de l'*u* de *ui* sorti de ŏ + i̯ ; cf. dans Geoffroy de Paris, la rime *aïde* : *vuide* v. 319.

Devant *l*, la graphie *uei* est fréquente : *vueil*, *Retueil* dans des chartes du Valois [3] ; *fueille* dans le *Livre des métiers* (I, 33), *vueille* : *despueille* dans le *Roman de la Rose*, 12472, *Vernueil* : *ueil* dans les *Royaux lignages*, 19993. La graphie concurrente *oeil* se rencontre dans Garnier de Pont-Sainte-Maxence : *voeil* 1735, *oeil* 2869. Mais dès la fin du XIIe siècle *ueil*, *oeil* ne sont plus que des graphies traditionnelles à côté desquelles on rencontre les graphies phonétiques *uil*, *oil* : *voille* dans Étienne Boileau (I 1, II 1), *voil* dans les Franchises de Provins de 1230 et dans un titre du Gâtinais [4], *vuille* dans un acte de Charles V [5], *voille*, *oil* et *ouil* dans le *Livre de jostice et de plet* [6]. Dans Garnier, *voil* est fréquent à côté de *voeil* qui est rare et *oil* alterne avec *oeil* 127, 103 etc. Dans le *Roman de la Rose*, on peut citer *orgoil*, *voil* et *foille* qui apparaissent fréquemment, ainsi que les rimes *voillent* : *acoillent* 15028, *moille* : *voille* 14349 ; les *Royaux lignages* font rimer *moillent* avec *boillent* < bŭlliunt 13241, de même que *despoillent* avec *soillent* 19389, ce qui nous montre que l'*o* de *oil* venu de ŏ + *l* + i̯ était un *o* fermé ; cf. le gasc. *houélyo* et le rhodan. *fouólyi*, de folia [7].

Il va de soi que le développement de *ueil* en *oil* implique deux choses, la première, c'est la sonorité vélaire de l'*u*, la

1. Bibl. nat. nouv. acquisitions, Latin 2202, pièce 27.
2. A. Giry, *Histoire de Saint-Omer*, P. J. n° 94.
3. *Layettes*, 5591, 4445.
4. *Layettes*, 2075, 5670.
5. L. Delisle, *loc. cit.*, n° 415.
6. Éd^on Chabaille, p. 291, 293, 312.
7. *Atlas linguistique*, carte 559, cotes 668, 687 etc. et 913, 921.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

seconde, c'est le maintien de l'accent sur cet *u*. En fait, M. Langlois a constaté que dans le *Roman de la Rose*, *ueil* ne rime pas avec *eil* [1], ce qui n'est pas pour nous surprendre, puisqu'au temps où écrivaient Guillaume de Lorris et Jean de Meung, *ueil* n'était plus depuis longtemps qu'une graphie désuète qu'on continuait par tradition à employer pour représenter le phonème *ǫil*, lequel bien entendu ne pouvait pas rimer en *eil*. La graphie normale, celle qui représentait la prononciation des parlers de l'Ile-de-France et de l'Orléanais, au XIIIe siècle, était donc la graphie *oil* qu'emploient d'ailleurs très fréquemment les mss. du *Roman de la Rose*. Par la suite *ouil* s'est développé en *euil* de même que *oul* est devenu *eul* : *fouille* > *feuille* à côté d'*aioul* > *aieul*.

NORD. — Les actes du Nord ne connaissent que *ui* : *mui*, *ui*, *vuide* dans des chartes picardes, *nuire*, *quir* dans les Bans municipaux de Saint-Omer, art. 123, 107, *nuit* dans une charte de Tournay [2]. Devant *l*, on trouve *uei*, *oei* : *sueilg* dans les Bans de Saint-Omer, art. 131, *voeil* 4,235 etc., *oeil* 100 dans le *Jeu de la Feuillée* [3], *voeil* : *doeil* 113, *voeille* 542, dans la *Manekine* [4]. Mais dès le XIIIe siècle, suivant une tendance qui est arrivée dans les patois à son complet développement, l'*l* commence à perdre sa mouillure : *orguel*, *fuel*, *suel* ; *fuelle* : *despuelle* dans le *Miserere* du Renclus de Moiliens, str. 89, 91 [5]; *voelle* : *cuelle* dans la *Manekine* 2509 ; *voelle* ; *kuellent* dans les titres picards [6]. Dans Garnier qui écrivait sur les confins de la Picardie, on trouve à côté de *oeilz*, les formes *oelz* 27, *ouelz* 32.

Les patois prononcent *eul* « œil », *feule* « feuille », *milfeul* « mille-feuille » ; sauf sur certains points où se sont maintenues les prononciations archaïques *ouel*, *milfouel*, *fouele*, *fwele* [7].

1. *Le roman de la Rose*, p. p. E. Langlois, t. I, p. 228.

2. G. Raynaud, *loc. cit.*, nos 9, 25 ; Aug. Thierry, *loc. cit.*, I, 169 ; D'Herbomez, *loc. cit.*, no 58.

3. Adam le Bossu, *Le jeu de la Feuillée*, édité par E. Langlois.

4. *Œuvres poétiques de Philippe de Remi, sire de Beaumanoir*, p. p. Suchier, t. Ier.

5. *Li Romans de Carité*, *Miserere* et *du Renclus de Moiliens*, édités par A.-G. Van Hamel.

6. Aug. Thierry, *loc. cit.*, I, 241, 313.

7. *Atlas linguistique*, carte 559, cotes 668, 687, 913.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NORMANDIE. — Les documents d'archives notent par *ui*, *oi*, *oui* le phonème sorti de ŏ+j̆ : *nuit*, *vuide* ; *oict*, *voide* ; *ouit*. De même devant *l* : *vuil*, *voil* [1] ; ce n'est que dans l'Évrecin, sur les confins de l'Ile-de-France, que j'ai rencontré *ueil* : *vueil*, *Vernueil* [2].

Le *Roland* d'Oxford rend le succédané de ŏ+j̆ par *ui* ou par *oi* : *pui* 1830, *pluies* 1425, en regard de *noit* 162, *voide* 1668, *pois* 656. Devant *l* la forme primitive *oei* alterne avec la forme contracte *oi* : *voeill* 522, 621, etc., *voeillet* 1244, 1873, etc., *acoeillent* 3967 en regard de *voille* 1419, *orgoil* 1773, *orguil* 1549 et *oil* (constant) [3]. Nous savons par des poètes du premier quart du XIIe siècle, qu'à cette époque la réduction de *ǫeil* à *ǫil* était un fait accompli : *voillet* : *duillet* dans le *Saint Brandan* d'Oxford, *orgoil* 16^a, *voille* 35^c dans le ms. de Paris du *Sermon rimé* ; comme le *Roland* d'Oxford remonte au dernier tiers du XIIe siècle, il s'en suit nécessairement que les formes pleines en *oeil* proviennent de la recension de la *Chanson de Roland* copiée par le scribe anglo-normand [4]. C'est donc vers l'an 1100 qu'on peut placer la réduction de *ǫeil* à *ǫil*. L'accentuation sur l'*ǫ* est attestée par l'assonance *óil* : *cǫer*, str. 22.

La *Vie de saint Alexis* dont le ms. le plus ancien a été exécuté vers 1150, mais qui suivant G. Paris aurait été composée, en Normandie, au milieu du siècle précédent, nous offre les formes *pois* 3^a, *poisse* 31^c, *oil* 45^b, *voillent* 120^b. Il est curieux que, malgré son antériorité par rapport au *Roland* d'Oxford, le ms. de Hildesheim ne conserve pas de trace de la triphtongue *oei*. Faut-il en conclure avec G. Paris (*Alexis*, p. 69) que nous sommes en présence de l'*ǫ* primitif ?

On trouve dans *Wace* les deux graphies *ui* et *oi*, mais avec

1. L. Delisle, *loc. cit.* p. 703, 696, 720 ; Dubosc, *Cartul. de Montmorel*, p. 259, 86 ; *Cartul. de la Luzerne*, p. 144 ; *Le Prieuré de Sainte-Perrine*, p. 76.

2. L. Delisle, *loc. cit.*, p. 717 ; Guérard, *Cartul. de Saint-Père de Chartres* II, 723 ; Lettres du bailli de Givors et de Verneuil, Arch. nat. J. 189, Berry, III, n° 21.

3. Édition critique de E. Stengel.

4. Sur la date du ms. d'Oxford et de son original, voyez G. Paris, *La littérature française au moyen âge*, 3e éd. p. 272, 274 ; cf. Bédier, *Les légendes épiques*, 2e éd., III, 451.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prédominance marquée de cette dernière : *nuit* et *noit* (fréquent), *oit* (constant), *pois* < postius (très fréquent) *coisse* III 8842; *voil* (très fréquent) à côté de *vuil* III 1363, *oilz* (constant), *despoillent* : *acoillent* III 9997 ; *orgoil* : *Bretuil* III 6007 [1].

Benoît écrit indifféremment *oi* et *ui* (*oui*) : *noit* et *nuit* 14055, 14063, *oi* : *ennui* 16018, *acuille* : *voille* 21164, *acoille* 40687, *orguil* : *oil* 3961, *Bretoil* 35570 ; cf. *moille* : *s'agenoille* 2947 où ŏ+ḭ rime avec o+ḭ.

L'accent s'était porté sur l'*i* : *nuit* : *delit* 3909, *moire* : *empire* 2803.

Devant *l* on rencontre parfois à la rime des vestiges de la triphtongue originaire : *oilz* : *vieuz* 26825 pour *oeils* : *vieilz* 82 [2].

L'*Histoire de la guerre sainte* (1190-1192) que G. Paris attribue à un trouvère originaire de l'Évrecin, alterne entre *ui* et *oi* : *nuit* et *noit* 963, 353, etc., *orguil* 3912, *acoille* 5600. La forme archaïque *oeil* est attestée par les rimes *voil* : *conseil* 8701 ; *oilz* : *chameilz* 10579.

Les patois de la Normandie orientale se rattachent à ceux de l'Ile-de-France : *nüi*, *küisse*, *fœye*. Dans la Normandie occidentale au contraire, on rencontre l'alternance *üi* (*oui*) : *uéi* (*ouéi*) que nous allons retrouver dans tout l'Ouest : *trui*, *trœi*, *trœ* ; *kœ* < coctu; *fœye* en regard de *truéi*, *tréy*, *tré* ; *séy* < soliu; *fyéye*, avec l'accent sur le second élément de la triphtongue primitive *uei*.

Les titres anglo-normands du XIIIe siècle que j'ai parcourus ne connaissent que *ui* (*oui*) : *quir*, *uyt*, *muis*, *puissent* [3], mais Suchier cite, d'après le *Doomsdaybook*, le doublet *Malduit* et *Maldoit* < maledoctu [4].

Le ms. londonien de la *Navigation de saint Brandan* [5] rend habituellement par *ui* le succédané de ŏ+ḭ : *quir* 176, *nuit* 427, mais *ennois* 614 ; quant à la triphtongue originaire, la rime *queivre* : *beivre* 1409 nous l'a conservée. Devant *l*, la notation

1. Wace, *Roman de Rou*, p. p. H. Andresen, t. II, partie III.

2. Benoit, *Chronique des ducs de Normandie*.

3. E. A. Bond and E. M. Thompson, *loc. cit.*, t. III, plate 220; Ch. Bémont, *loc. cit.*, nos 2675, 5064, 5054.

4. *Les voyelles toniques du vieux-français*, p. 110.

5. Édit. Suchier dans les *Romanische Studien* de E. Boehmer, t. I, p. 553 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

oscille entre *ui* et *oi* : *oilz* 407 et *uilz* 1138, *voil* 118 et *orguil* 67 dans le ms. du British Museum, *voillet* : *duillet* 17 dans le ms. d'Oxford. Je n'ai relevé qu'un exemple de ŏ + i̯ rimant avec ū + i̯, c'est *encui* : *lui* 340, mais en admettant que la diphtongue *ui* fût encore descendante, cette rime ne prouverait rien à l'encontre de la sonorité vélaire de l'*u* de *encui*, puisque dans la langue du Saint Brandan *u* venu de *ū* se confondait avec *u* venu de *o* : *murs* < mūros : *luurs* 1680, *flurs* 1699 ; cf. *bures* < būtyros : *hures* dans la *Vie de saint Grégoire* de frère Angier, v. 1641.

Le *Psautier de Cambridge* ne connaît que *ui* (*oui*) : *nuit* 1, 2, *quisse* 44, 3, sauf devant *l* où il emploie concurremment la graphie traditionnelle *uei* et les graphies phonétiques *ui*, *oi* : *ueil* 10, 5, *despueilles*, 12, 3, etc., *foille* 1, 4 [1].

Le *Bestiaire* de Philippe de Thaon fait rimer *uiz* < oculos avec *duiz* < dŏctus 2051 [2].

Les *Quatre livres des rois* emploient concurremment *ui* et *oi* : *puis* 169 et *pois* 162, *puisse* < *possiam 348 et *poisse* 4, *oilz*, *duille* < doleat 86 et *voilled* 78 [3]. Il en est de même de la *Vie de saint Gille* [4] : *ennui* et *ennoit* 1226, 364, *nuit* : *oit* 3559, *oilz* (constant), *cerfoill* 1266, *orgoill* 2100, *voil* : *orguil* 1128. La valeur phonique de ces graphies nous est indiquée par les rimes *nóit* : *túit* 372, *núit* : *condúit* 1216 ; la rime *núit* : *dedóit* < dedūctu, 2273, nous montre que dans la langue de Guillaume de Berneville, comme dans celle de l'auteur du *Saint Brandan*, l'ū latin avait conservé sa sonorité vélaire ; cf. *dedoire* 1808 à côté de *deduit* 2395.

Le *Tristan* de Thomas [5] écrit *poisse* 242 et *puisse* 204, *voille* 1520 et *vuille* 1762, *pois* < postius 429, *oils* 3009 et fait rimer *puisse* avec *anguisse* 235.

Frère Angier préfère *ui* à *oi* et cet *ui* qui était accentué sur l'*u* (*ou*) rime avec *ui* (*oui*) venu de ū + i̯ [6] : *núire* : *detrúire*

1. *Le livre des psaumes*, d'après les manuscrits de Cambridge et de Paris, p. p. Fr. Michel.
2. *Le Bestiaire de Philippe de Thaün*, p. p. Emm. Walberg.
3. *Les Quatre livres des Rois*, p. p. Leroux de Lincy.
4. *La vie de saint Gilles*, p. p. G. Paris et A. Bos.
5. *Le Roman de Tristan* par Thomas, p. p. J. Bédier, t. II.
6. M. K. Pope, *loc. cit.*, p. 20.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

2793, *pluie* : *conduie* 1980, mais *voides* 963 dans la *Vie de saint Grégoire*, *núit* : *frúit* dans les *Dialogues* 57 v° a. Devant *l*, nous trouvons *ui* et plus souvent *oi* qui rime avec *ǫ* venu de ǫ+i : *acuillent* : *suillent* 70 r° b, *oilz* : *genoilz* 114 v°b dans les *Dialogues*, *bruilz* 1160, *oilz* : *croiz* 2508, dans la *Vie*.

A côté des graphies anglo-normandes que l'on vient de signaler, on en rencontre d'autres qui se réfèrent manifestement à un parler différent ; ce sont les graphies *ué* pour un plus ancien *uéi* et *oéil* : *pués* < postius 236, etc., *mués* < modios 735, *puesse* < possiat 1040, dans la *Vie*, *nuet* dans les *Dialogues* 58 v° etc. ; — *voeil* 344, etc. dans la *Vie*, *voeille* 96 r°a dans les *Dialogues*. L'accent au lieu de frapper sur le premier élément de la triphtongue frappait sur *éi* : *voéille* : *merveille* dans les *Dialogues* 96 r°a, *veil* : *soleil* dans la *Vie*, 32 [1].

Ouest. — Dans la Bretagne française et dans le Maine, le groupe ŏ+i a eu des destinées diverses : dans certains parlers, *óei* s'est développé en *ói*, *oui* : *oyt*, *ouit*, *poisse*, *voil*, *vuil* (*vouil*) en Bretagne [2], *oict*, *noire*, *puisse* (*pouisse*) dans le Maine [3] ; dans d'autres, l'accent s'est porté sur le second élément de la triphtongue *oei* qui s'est maintenue sous la forme *oéi* parfois réduite à *oé* : *oéict*, *oéile* < ŏleum, *oét* dans les titres de Bretagne [4] ; *ouéit*, *oét* dans des actes manceaux [5].

L'accent frappant sur le second élément du phonème *ǫéi*, *ǫé*, l'élément initial a fini par s'effacer ; dès le XIIIe siècle, les actes nous présentent les formes *Breil*, *veille*, *feille* pour de plus anciens *broeil*, *foeille* [6].

La forme *oui* est la seule que j'aie relevée dans les autres régions de l'Ouest ; *puis*, *oict*, *poyssent* dans des titres ange-

1. M. K. Pope, *loc. cit.*, p. 20.

2. Dom Morice, *Mémoires pour servir de preuves à l'histoire de Bourgogne*, t. I, col. 1131, 1241, 1297, 1349, 1233 ; B.E.C., 4e sér., IV, 78.

3. *Chartul. eccles. Cenoman.*, nos 318, 319.

4. Dom Morice, *loc. cit.*, t. I, col. 1282, 1201, 1227 ; Arch. de la Loire-Infér., titres de l'évêché, G. 21 ; B.E.C., XLIV, 294.

5. *Chartularium ecclesiae Cenomanensis*, n° 502 ; *Cartul. de Saint-Pierre de la Couture*, p. 11, 8.

6. Dom Morice, *loc. cit.*, t. I, col. 1051, 983 ; *Cartul. de l'abbaye de Redon*, p. p. de Courson, Introd., p. 378.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vins [1] ; *puissent* et *poissent*, *nui* et *oit* dans des chartes tourangelles [2] ; *nuire*, *vuil*, *oict*, *ouit* dans des actes berrichons [3] ; *nuyt* et *oyt* dans des titres blaisois [4]. De même au sud-ouest : *uyt*, *oit*, *poissent*, *voil*, — *oit*, *voide*, *broil*, *ouit* ; — *troil* dans des chartes du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge [5].

Ainsi, au moyen âge, nous trouvons dans l'ouest du domaine d'oïl deux zones phonétiques distinctes : la zone de *ǫéi*, *ǫé* et la zone de *ǫi*, *ǫui*. Les actes que j'ai pu lire situent ces deux zones dans la Bretagne française et dans le Maine, mais l'étude des patois va nous permettre de préciser davantage. L'ancienne alternance *ǫéi* : *ǫé* ; *ǫi* : *ǫui* affecte dans les parlers actuels la forme *éi* : *é* ; *œi* : *œ*.

En Bretagne, c'est la branche *éi*, *é* qui domine : *né* (très fréquent), *trèye* et *tré* < trŏja, *plèye* et *plé* < plovia, *kyèysse* et *kèsse* < coxa, *sèy* et *sé* < soliu, *fèye* < folia, à côté de *nœ*, *sœy*, *fœye*. Dans le Maine, j'ai relevé *pyèye*, *pyé* ; *é* < oculu, *sèy*, *sé*, *fèye*, *trèye* et *tré*, à côté de *pyœ*, *sœy* ; on peut citer aussi *Mareil* < Marogilu, nom d'une commune de la Sarthe pour un primitif **Maroéil*, en regard de *Mareuil* pour un plus ancien *Marouil*, *Maruil*, Vienne. Dans l'Anjou occidental, je trouve *né*, *pyé*, *tré*, *kyèsse*, à côté de *fouèye*.

L'Aunis, la Saintonge et le Poitou Oriental ne connaissent que *œy*, *œ* : *neu* dans la *Gente Poetevin'rie*, *nœy*, *nœt*, *nœ*, *trœy* et *trœ*, *fœye* dans les patois, mais la forme, *éy*, *é* règne à peu près sans partage dans le Poitou Occidental : *nét*, *veil*, dans une chanson poitevine, *né*, *sèy*, *dèy* « deuil », *fèye* dans les patois [6].

---

1. *Arch. histor. du Poitou*, XXVIII, 10 ; B.E.C., XLIV, 290 ; Arch. Nation, Layettes, J. 178B, Anjou, nº 58.

2. Grandmaison, *Chartes françaises de Touraine*, p. 305 ; B.E.C., XLIV, 292 ; Arch. Nation. Layettes, J. 175A, Tours, I, nº 12.

3. E. Hubert, *loc. cit.*, nºs 4, 10, 12, 11, 5, 18 ; Layettes, t. V, nº 869.

4. J. Soyer et G. Trouillard, *Cart. de la ville de Blois*, nºs 7, 2, 5, 12, 9, 4, 3.

5. *Arch. histor. du Poitou*, IV, 405 ; VI, 214 ; XXX, 273 ; Layettes 3926 ; B.E.C., XLIV, 291 ; — B.E.C., 4e sér., IV, 150 ; 3e sér., V, 88 ; Layettes 4304 ; Görlich, *Die südwestlichen Dialekte der langue d'oïl*, p. 68 ; — *Arch. histor. de la Saintonge*, IV, 188.

6. *Atlas linguistique*, cartes 370, 395, 559, 929, 1039, 1227 ; *La gente poetevin'rie*, Niort, 1878, p. 7, 40, 83 ; cf. G. Dottin, *Glossaire des parlers du Bas-Maine*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

La Touraine et le Berry ne connaissent que la branche *ày*, *à* : *này*, *tràye* et *trà*, *fàye*.

Par contre, le domaine de *èy*, *é* s'étend sur la partie méridionale du département de la Manche, ainsi que sur les îles normandes de Sainte-Anne, Saint-Pierre Port, Serk et la Trinité : *nèy*, *né*, *trèye*, *fyèye* < **füéille* pour un primitif **fouéille*[1].

En résumé, la zone de *éi*, *é* venus de *ǫéi*, *ǫé* comprend presque toute la Bretagne française, le Maine, la portion occidentale de l'Anjou et du Poitou, la partie méridionale du département de la Manche et les îles normandes. Les autres régions de l'Ouest forment la zone de *eui*, *eu* venus de *úi* (*oui*).

Le traitement subi par le groupe ŏ+ị est un des critères les plus sûrs auxquels on puisse faire appel pour déterminer le lieu d'origine des œuvres littéraires appartenant à la partie occidentale de la langue d'oc.

Pour le *Livre des manières* d'Étienne de Fougères l'hésitation n'est pas permise ; c'est évidemment dans la langue qui se parlait au diocèse de Rennes qu'il a été écrit, comme suffiraient à le prouver les formes *peis* < *postius 15[b], 29[d] etc., *peise* < *possiat 43[d], 110[d], *neit* : *leit* 113[a,b], *veil* < *voleo 153[b], *trée* pour un plus ancien **treie* 131[b], en regard des formes *né*, *trèye*, *tré*, *plèye*, *plé* que nous offrent les patois de l'Ille-et-Vilaine.

Les fragments d'Angers du *Roman de Thèbes* nous présentent à côté de formes angevines avec *ui*, *ǫi* des formes en *éi*, *é* : *péis*, *pés* II, 108, 46 en regard d'*apóient*, *vóil* I 98, 4. Le ms. de Spalding qui a été exécuté en Angleterre, à la fin du XIVe siècle, n'emploie guère que les formes anglo-normandes *úi*, *ǫi* : *noit* : *duit* < doctu 7455, *recoil* : *soil* 8703 ; notons toutefois les rimes *neit* : *deleit* 355, *leit* 1235 qui reproduisent l'original.

Les patois du Maine ont conservé quelques vestiges de l'étape *ǫéi*, *ǫé* : *milfoudye*, *foudy* et *foudye* dans des parlers de la Sarthe. C'est cette forme qu'a adoptée L. Constans pour son édition du *Roman de Thèbes* : *nuét* : *lét* 1235, *hué* : *enué* 6279, *duét* < docti 7455, *pués* 689, *nuéces* 1095, *muéille* : *fuéille* 8805, avec un *u* vélaire. Nous venons de constater dans la langue de frère Angier l'existence des formes analogues : *pués*, *nuét*, *voéille*.

C'est également à la zone de *éi* < ŏ+ị qu'appartient cette *Vie de saint Silvestre* dont P. Meyer a publié, ici même, d'im-

1. *Atlas Linguistique*, cartes 929, 1342, 559 ; cotes 396, 399, 398, 397.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

portants extraits ; j'y relève en effet les formes *peis* 305, *peisse* 265, *éi* 259 à côté de la forme angevine *hui* 56 ; *veil* : *feil* 43.

La traduction du Pseudo-Turpin ne connaît que la forme *oi*, var. *ui* : *noit* 8, 20, *oi* < hodie 64, 9, *poi* < podiu 31, 4 et *pui* 52, 16 ; *voil* 6, 3, *Nantoil* 30, 23, *oilz* (constant) [1] ; comme cette forme est également la seule que connaissent les titres anciens et les patois de l'Aunis, de la Saintonge et du Poitou oriental, c'est apparemment de l'une de ces régions qu'était originaire l'auteur de cette traduction.

La traduction des *sermons de Maurice de Sully* publiée par Boucherie, rend également par *oi* jamais par *ei*, le succédané de ŏ+i̯ : *poi*, *oi* à côté de la forme française *hui*.

Les œuvres littéraires écrites en Touraine se comportent de même que les chartes de ce pays au regard du groupe ŏ + i̯ qu'elles rendent, elles aussi, par *oi* : *oi* 58 et *pois* 34 dans l'*Épitre farcie de saint Étienne*, *voide* : *coide* < cōgitat, *oiz* < oculos, *oille* < oleu, dans la Vie de saint Martin [2].

Nord-Est. — Les titres du Nord-Est du domaine d'oïl emploient les graphies *ui*, *oi*, *oui* ; *ueil*, *uil*, *oil* : *nuit* et *ouit*, *muies* et *moies* < *modias, *puist* et *poist*, dans des actes wallons [3] ; *uit*, *owit*, *poiz* < *poteo, *vueil*, dans des chartes du Luxembourg [4] ; *weit*, *uit*, *ouit*, *owit* ; *mui*, *moi*, *moui* ; *vueil*, dans des actes de l'Ardenne [5] ; *oit*, *ouit*, *wit*, *mouis*, *poiz*, *vueil*, *voil*, dans des titres lorrains [6] ; *mui*, *wit*, *oit*, *ouit*, *vueil*, *voil*, *Marueil* (1222), *Maroil* (1397), *Mareuil* (1404), dans des titres champenois [7].

1. Th. Auracher, *Die sogenannte poitevinische uebersetzung des Pseudo-Turpin*.
2. Cf. Görlich, *loc. cit.*, p. 49, 50.
3. Wilmotte, *Études de dialectologie wallonne* dans la *Romania*, XVII, 569; 570, 584, 586 ; XVIII, 229, 228 ; XIX, 86, 88 ; S. Bormans et E. Schoolmeesters, *Cartul. de Saint-Lambert de Liège*, n° 396.
4. F. Bonnardot, *loc. cit.*, nos 62, 59 ; N. de Wailly, *loc. cit.*, nos 116, 44, 110 ; Lesort, *loc. cit.*, n° 116.
5. *Chartes de Mézières*, p. p. Bruneau, *loc. cit.*, nos 7, 12 ; Saige et Lacaille, *loc. cit.*, nos 269, 129, 252, 236, 229, 220 ; Lesort, *loc. cit.*, n° 107.
6. N. de Wailly, *loc. cit.*, nos 248, 250, 379, 39 ; 104, 380, 196, 124, 286 ; 284, 46 ; 17, 366.
7. *Chartes de Joinville*, p. p. N. de Wailly, p. 348, 355, 331, 360 ; Arch. de la Côte-d'Or, H. 1161 (Langoine) ; Hérelle et Pélicier, *loc. cit.*, nos 64, 19 ; Lesort, *loc. cit.*, n° 23 ; A. Longnon, *loc. cit.*, t. I, p. 265, 269.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Je relève les graphies *nuit* et *noit* 33, 36, *ui* et *coisse* 58, 52, *oil*, *foilles* 20, 37, dans les *Sermons de saint Bernard ; puist*, *orguil*, *oilh* 454, 446, 516, dans le *Livre de Job*.

Le *Poëme moral* emploie *ui* (*oui*) plus souvent que *oi* : *cuir* 46[a], *truie* 520[b], *puisse* 186[d], *nuit* 55[c], mais *poisse* 487[b], *anoie* : *voie* < via 291, *orguilh* 110[b], *vulhe* 174[c]. Au contraire, dans les *Sinonimes*, c'est *oi* qui l'emporte : *noit*, *moire*, *pois*, *voil*, *oil*, mais *orguilh*. De même dans le *Psautier de Metz* [1] : *koisse* 44, 4 ; *oil* 6, 7.

Les patois varient beaucoup, mais à part quelques rares exceptions, leurs formes impliquent le maintien de l'accent sur le premier élément de la diphtongue *ui* (*oui*). En Wallonnie, nombreux sont les parlers qui conservent encore l'*ou* primitif : *ouit*, *couisse*, *trouye*, *ouy* « œil », *douy* « deuil », *cierfouy*, *fouye*. Sur quelques points, *ou* s'est ouvert en *œ* ou en *ò* : *treuye*, *tròye* ; *feuye*, *fòye* ; il lui est aussi arrivé de s'amincir en *ü* : *süy* « seuil », *füye*. La palatale s'est effacée dans *ploufe* < plŏvia et dans *nü* pour un plus ancien *nou* « nuit ».

Dans l'Ardenne, l'élément palatal a disparu, puis l'*ou* s'est ouvert en *eu* ou aminci en *ü* : *nou*, *neu*, *nü*, *kour*, *keur*, *kür* « cuir ».

En Lorraine, devant un *e* féminin, on a la série *trouye*, *tròye*, *treuye* ; en toute autre situation, les patois alternent entre *òy* et *euy* : *nòy*, *neuy*. Les patois de la Champagne orientale se comportent de même. L'effacement du son palatal n'est pas rare : *neu*, *keu* à côté de *keuy* < coctu, *keusse* < coxa [2]. Notons le développement d'un *i* parasite dans *yeuit*, *yeut* < octo qui alternent avec *euit*, *eut* ; cf. *yeuit* et *euit* dans le Cantal.

Sud-Est. — Les chartes de la Duché et de la Comté de Bourgogne, emploient les graphies *ui*, *oui*, *oi* : *uit*, *ouit* et *oit*, *muir* et *moire*, *puisse* et *pouissient*, *Lixui* et *Lissouy* < Luxŏviu, *vuil* et *voil*, *fuille* et *foille* [3].

Oui s'est ouvert en *eui* dans *neuyre* < nocere et *veuyl* qui se lisent dans une charte de 1277 de Montbart en Auxois [4]. En

1. Éd. Fr. Bonnardot.

2. *Atlas linguistique*, cartes 216, 368, 369, 370, 395, 559, 703, 929, 932, 1039, 1227, 1342.

3. *Romania*, XXXIX, 523 ; XLI, 583 ; XLIII, 542.

4. Arch. de la Côte-d'Or, H. 579.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moyen bourguignon, l'*i* est tombé, sauf devant *l*, et l'on a eu : *neu* < nocte dans un *Mystère* du xve siècle et dans les *Noëls* de La Monnoye, *peu* < *postius, *aujôdeù* mais *euil* « yeux » [1], dans le *Virgile virai* 12. Les patois rendent également l'ancien *oui* par *eu* : *pleu* < *plŏvia, *neu* < nocte, sauf devant *l* où certains parlers ont conservé l'*oui* primitif : *fouille* dans la Saône-et-Loire et dans le Jura, à côté de *feuye* [2].

Nous avons vu que dans certaines régions de l'ouest du domaine d'oïl, ŏ + i̯ avait donné naissance à deux phonèmes distincts : le phonème *oui* venu de *oúei*, où la contraction de *ei* en *i* a précédé le déplacement d'accent, et le phonème *ouéi ouê* qui s'explique précisément par ce déplacement : *oúit* et *ouéit* < octo. Les exemples de ce dernier phonème sont extrêmement rares, dans les titres de l'Est du xiiie siècle ; je ne connais que *pués* < **puéis* que M. Wilmotte a signalé dans un acte du Condroz [3] et *oét* <*ǫéit* que j'ai relevé dans un titre lorrain [4]. Les parlers actuels nous permettent, à la vérité, d'ajouter, en wallon, *plèf* < plŏvia, *nèr* < nocere, *nèt* < nocte [5], pour des primitifs *pluéit*, *nuéit*, en lorrain *kèy*, *kè* < coctu, *kèy* < coriu, *néy* [6], en bourguignon *né*, en champenois *fèye* < folia. C'est peu, mais je ne pouvais pas passer sous silence ces formes qui sont manifestement inexplicables pour qui voudrait partir de *úei*.

Pour ce qui est de l'effacement du premier élément de la triphtongue primitive *ǫéi*, c'est un des traits par lesquels les parlers de l'Est se rattachent non seulement aux parlers de l'Ouest, mais aussi à ceux du Haut et Moyen Rhône, où à côté des formes pleines *couéit*, *couéissi* sorties vers la fin du xive siècle, des formes primitives *cǫit*, *cǫissi*, nous trouvons les formes réduites *né*, *plèvi* venues respectivement de *nǫit* et de *plǫivi* qui se lisent dans Marguerite d'Oingt et dans les *Légendes Pieuses*.

E. PHILIPON.

---

1. Mignard, *Histoire de l'idiome bourguignon*, p. 382 ; La Monnoye, *Noei borguignon de Gui Barozai*, p. 305 ; *Virgille virai an borguignon*, p. 6, 108, 59.

2. *Atlas linguistique*, cartes 1039, 929, 559.

3. Wilmotte, *Études de dialectologie wallonne*, dans *Romania*, XVIII, 216.

4. N. de Wailly, *Chartes de la collection de Lorraine*, n° 286.

5. Wilmotte, *loc. cit.*, p. 215, et *Atlas Linguistique*, carte 1039, cotes 194, 196.

6. *Atlas linguistique*, carte 369 (Vosges et Meurthe-et-Moselle) ; carte 69, cote 76.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNE BALLADE D'EUSTACHE DESCHAMPS

Parmi les pièces françaises, transcrites sur les parties vides du ms. B. N. Lat. 17730, et dont les textes ont été publiés dans cette revue par M. E.-G. Léonard (t. XLIX, p. 279-282), l'une au moins peut être identifiée : c'est la ballade « Contre l'epydemie », au f° 12 v° (voir p. 280). Son auteur est Eustache Deschamps, l'infatigable rimeur, qui traita ce sujet à différentes reprises et sous les formes les plus variées [1]. Cette poésie n'était pas inédite : transcrite dans le grand manuscrit des œuvres de Deschamps (B. N., fr. 840), elle a été publiée dans l'édition qui en a été faite par les soins de la Société des anciens textes français, sous le n° MCLXXII [2], et on a pu y ajouter des variantes provenant d'une deuxième copie de ce texte, qui se trouve dans le ms. B. N. nouv. acq. fr. 6221. C'est, par conséquent, la troisième copie de cette ballade qui vient d'être signalée par M. Léonard. Celle-ci paraît donc avoir eu, parmi les pièces analogues, un succès particulièrement brillant, et s'il faut vraiment attribuer au ms. lat. 17730 une origine dauphinoise et admettre que les additions françaises y ont encore été faites dans cette région, cela témoignerait pour cette petite pièce d'une diffusion qui ne serait pas sans intérêt.

Les poésies de Deschamps conservées en trois exemplaires ne sont pas nombreuses. Il ne faudrait donc pas passer sans leur demander les renseignements qu'elles peuvent nous four-

1. Cf. dans les *Œuvres complètes* d'Eustache Deschamps, p. p. le marquis de Saint-Hilaire et Gaston Raynaud (Soc. des anc. textes français), t. X (1901), p. IV.

2. *Loc. cit.*, t. IV (1889), p. 100.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nir sur la valeur des textes que nous possédons. Il peut être utile, à cet effet, de mettre encore une fois le texte même de la ballade avec ses variantes sous les yeux des lecteurs. Nous en donnons d'ailleurs une version assez différente de celle qu'on peut lire dans la grande édition de Deschamps, puisque nous basons notre texte sur celui du ms. n. a. fr. 6221. Pour les variantes nous désignons par *A* le ms. fr. 840, par *B* le ms. n. a. fr. 6221, par *L* le ms. lat. 17730.

Qui veult son corps en santé maintenir
Et resister contre l'epydemie,
Doit joye avoir et tristece fuïr,
4 Laissier le lieu ou est la maladie,
En frequentant joyeuse compaignie,
Boire bon vin, nette viande user;
Port bonne odour contre la punaisie
8 Et ne voist hors, s'il ne fait bel et cler.

Jeun estomac ne se doit point partir,
Boire matin et mener doulce vie,
Faire cler feu en sa chambre tenir;
12 De femme avoir ne li souviengne mie;
Bains et estuves a son pouoir devie,
Car les humeurs font mouvoir et troubler;
Soit bien vestus, ait toudis chiere lie,
16 Et ne voist hors, s'il ne fait bel et cler.

De grosse chair se doit on abstenir
Et de touz fruiz; de la plus grant partie,
Mangier connins, sa poulaille rostie
20 Et venoison; partout espicerie,
Canelle, clous de girofle, pourrie;
Tout d'aigrevin et vergus destremper;
Dormir matin. Tout ce n'oublie mie,
24 Et ne voist hors, s'il ne fait bel et cler.

1. *L* cuer en sainté. — 2. *A* r. a mort d'epidemie. — 3. *A* Il doit courroux et. — 5. *A L* Et frequenter. — 6. L et nette. — 7. *L* Fait bon odeur contre la pugnaysie. — 8. *L* vait. — 9. *L* Jehun l'estomac; pas. — 10. *A* sobre vie. — 11. *A L* Face. — 13. *A* Bains estuves; *L* Estuve et bains; defuie. — 15. *L* tout jours. — 17. *A* De grosses chars et de choulz a.; *L* De grosses chars se doit bien a. — 18. *A* fr. se doit on en partie. — 19. *A* Cler vin avoir; *L* M. connils et p. r. — 20. *A* Connins, perdriz et pour

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

espicerie ; *B* car tout espicerie. — 21. *A* Canelle avoir, safran, gingembre, et prie ; *L* Canelle, clos, gingembre, poivrerie. — 22. *L* T. de vinaigre ou verjust d. — 23. *A* Dormir au main ; ce regime n'oublie ; *B* n'oublies. — *L* ajoute l'envoi suivant :

Princes, cecy, vous pri, n'obliez mie
Et saigement vueillez considerer
Le grand peril d'icelle maladie,
Er n'alez hors, etc.

Un coup d'œil jeté sur les variantes suffit pour faire voir immédiatement que nos trois versions se répartissent (il fallait s'y attendre) en deux groupes, dont l'un est représenté par *A*, l'autre par *B* et *L*. Dans presque toutes les variantes de *B*, relevées dans l'édition de Saint-Hilaire, *L* se rattache à *B* contre *A*, tantôt tout à fait exactement (v. 2, 3, 10, 18, 23), tantôt avec d'insignifiantes variantes (v. 15, 17, 19, 20). Bien plus rares sont les cas où *B* et *L* se séparent, soit que *L* se rattache à *A* (v. 5, 11 ; cf. aussi 21), soit qu'il reste isolé contre *A* et *B* (v. 1, 7, 9, 13, 21, 22, et l'envoi ; la plupart de ces variantes n'ont que peu de valeur). Ces divergences suffisent pour faire voir que, malgré leur parenté incontestable, *B* et *L* ne dérivent pas directement l'un de l'autre. Si l'on applique à notre pièce les procédés qui sont encore en vigueur pour la constitution de textes critiques du moyen âge, on établira la filiation des manuscrits de la manière suivante :

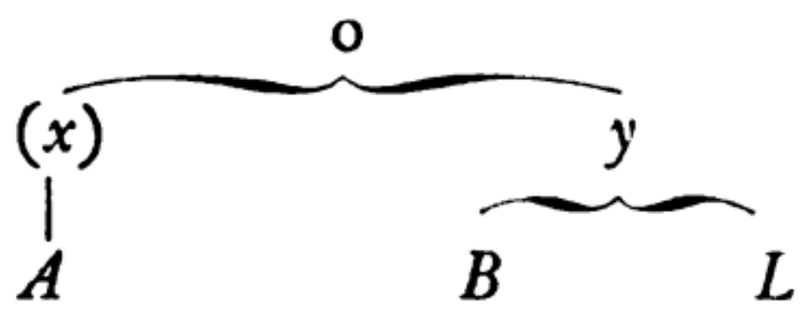

Et nous voici en présence du fameux arbre généalogique à deux branches auquel doit presque fatalement aboutir, d'après M. Bédier [1], toute répartition des manuscrits faite sur le principe des leçons « fautives » communes. Et pas plus qu'ailleurs, ce schéma ne nous met à même de saisir le texte dans sa forme originale, telle qu'il était sorti de la plume de l'auteur.

1. *Le Lai de l'Ombre*, de Jehan Renart, éd. Joseph Bédier (Soc. des anc. textes), 1913, p. XXVI.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Aussi bien est-ce dans une autre direction qu'il faut chercher les enseignements qui se dégagent de l'examen de ce petit problème littéraire.

Il est évident que des trois versions de notre ballade, aucune n'est pleinement satisfaisante, mais celle qui est manifestement la moins bonne des trois, c'est malheureusement celle du manuscrit principal, la copie faite par les soins de Raoul Tainguy. Ceci apparaît surtout dans la troisième strophe où les divergences sont le plus nettement accusées : ainsi *cler vin avoir* (v. 19) est une répétition superflue du vers 6; les leçons *et pour espicerie* (v. 20) et *et prie* (v. 21) semblent être des changements introduits dans le texte primitif, pour le rendre plus clair, mais en l'affaiblissant considérablement; on en dira autant des modifications, qui figurent aux vers 17 et 18. Deux possibilités se présentent : ou bien c'est l'auteur lui-même qui a ainsi établi ce texte, singulièrement plus faible, mais plus facile que l'autre, ou bien ce sont des modifications qui y ont été faites plus tard, sans l'aveu du poète. Et, d'après tout ce que nous savons de Raoul Tainguy [1], un doute n'est guère possible : ce copiste qui « ne se faisait aucun scrupule d'interpoler les ouvrages qu'il était chargé de copier » et qui « avait, en outre, la manie de versifier pour son propre compte » (S. Luce, *loc. cit.*, p. xv), était certainement fait pour corriger le texte qu'il avait sous les yeux. C'est lui que, sans hésiter, on peut rendre responsable des changements opérés dans la version *A* de notre ballade. Cela n'est malheureusement pas fait pour augmenter notre confiance dans le manuscrit principal ou unique des Œuvres de Deschamps [2].

D'autre part, dans le groupe *B* et *L*, chacune des deux versions présente quelques leçons douteuses. C'est notamment le cas pour *L*. Il est vrai que, le plus souvent, il s'agit là de modifications individuelles dont l'erreur saute aux yeux et qui s'expliquent sans plus par des négligences ou des accidents

1. Voir la notice de Siméon Luce, dans l'édit. d'Eust. Deschamps, t. II, p. VI-XVI, et dans *La France pendant la guerre de Cent Ans*, 1re série, 1890, p. 245-259; cf. aussi édit. d'Eust. Deschamps, t. XI, p. 103-105 et 110-111.

2. Ceci ne fait que confirmer les résultats déjà acquis par la comparaison des deux textes du *Lai de fragilité humaine* de Deschamps (voir t. II, p. 365, et t. XI, p. 110-111).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

arrivés dans la transmission du texte : ainsi *cuer* pour *corps* (v. 1), *pas* pour *point* (v. 9), *tout jours* pour *toudis* (v. 15), etc. Certains changements paraissent dus au remplacement d'une forme ou d'un mot plus anciens par son équivalent plus moderne : *defuie* pour *devie* (v. 13), *vinaigre* pour *aigrevin* (v. 22); peut-être aussi la mauvaise leçon *Fait* (v. 7) pour *Port*, si toutefois M. Léonard a bien lu, s'explique-t-elle par l'archaïsme de la forme du subj. *port* [1]. Enfin, dans quelques cas, le texte de *L* veut manifestement corriger un texte difficile ou fautif : *Estuve et bains* pour *Baings et estuves* (v. 13); *et poulaille* pour *sa poulaille* (v. 19), et notamment au vers 21, où chaque manuscrit a sa leçon propre; aussi pensons-nous que la rencontre de *L* avec *A* dans le mot *gingembre* n'est qu'un effet du hasard.

Pour ce qui est de *B*, son texte est sans contredit supérieur aux deux autres; mais il y a certains cas où il est difficile, et même impossible, de conserver la leçon qu'il donne. On peut admettre qu'au vers 5 les versions *A* et *L*, entraînées par les infinitifs précédents, aient remplacé chacune de son côté le gérondif par l'infinitif; mais il n'est guère admissible qu'au vers 11 les mêmes versions aient de même remplacé d'un commun accord l'infinitif par le subjonctif. Ne serait-ce pas plutôt *B* qui aura machinalement continué avec *Faire* la série des infinitifs précédents? Au vers 13, la leçon de *B* est défendable; la césure épique est d'autant plus tolérable que la terminaison *-es* d'*estuves* pouvait être élidée; mais *A* et *L*, sans doute gênés par cette syllabe superflue, ont changé chacun à sa manière. La leçon *sa poulaille* (v. 19) est étrange; elle trouve cependant un appui dans *A*, et on ne voit pas comment *A* et *B* auraient été amenés à modifier, chacun de la même manière, la leçon facile *et p.* que donne *L*; c'est évidemment ce dernier qui a corrigé. Mais au vers suivant, la leçon de *B car tout* ne donne pas de sens; *partout*, la leçon de *L*, est satisfaisante, quoique encore assez obscure; c'est sans doute pour cette raison qu'*A* l'a changée. En tout cas, si la leçon primitive était celle d'*A*, on ne verrait de nouveau pas pourquoi et comment *B* et

1. C'est dans cette catégorie de faits qu'il faut sans doute aussi ranger l'addition de l'envoi. Voir plus bas, p. 421.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

L l'auraient modifiée tous deux dans le même sens. Reste le vers 21, le plus difficile de tous. A le lire tel qu'il se trouve aux variantes de l'édition des Œuvres de Deschamps (*Canelle, clous de girofle pourrie*), il ne donne évidemment pas de sens. Le poète ne va pas prescrire de la girofle pourrie, lui qui recommande précisément ailleurs d'éviter toute viande pourrie [1]. On peut néanmoins conserver le texte, à condition de séparer *girofle* et *pourrie* par une virgule et de voir dans ce dernier mot une forme modifiée (pour la rime ?) de *porrée* ; c'est en effet un des mets que Deschamps recommande encore ailleurs [2]. Le mot, dans cette forme, prêtait à équivoque — les éditeurs de Deschamps en ont donné la preuve involontaire — ; aussi n'est-il pas étonnant que dans les deux autres versions le texte ait été changé, mais celui du ms. *A* est si gauche qu'il apparaît clairement comme un pis aller, et celui de *L* recommande avec *poivrerie* une épice que Deschamps lui-même avait

1. Virelay 708, v. 35 (t. IV, p. 170).

2. Dans son *Notable Enseignement pour continuer santé* (nº 1496, t. VIII, p. 339-346), qui donne avec bien plus de détails des recommandations analogues à celles de notre ballade, le poète conseille vivement *porées qui soient faictes au persil* (v. 148-149). — Les médecins Regnault et Mahieu, consultés par Deschamps, recommandent de même :

Porée au vert et le jeune poulet,
Vergus de grain et d'orenge, c'est sens (ball. 925, t. V, p. 131).

Qu'entend exactement Deschamps par *porée* ? Remarquons d'abord qu'il distingue soigneusement *porée* et *poreaulx* (« poireaux »), cf. ball. 1451, v. 12 : *porée, lart, oingnons, poreaulx*. Ces derniers sont d'ailleurs sévèrement défendus (ball. 1290, 17; 1291, 17 ; dans la ball. 1325, il accuse entre autres les *poreaulx* de lui avoir *touz rompuz les boyaux*, v. 26). *Porée* parait chez lui avec une double signification : il désigne 1º une plante potagère (serait-ce pourtant le poireau ?) dans la ball. 1254, v. 17 : *feves et pays, cholz, porées et bettes* (le Glossaire dit simplement : herbes potagères) ; 2º un mets que le Glossaire appelle : potage aux légumes. Deschamps lui-même nous apprend qu'on le mangeait le jour de l'Ascension avec du mouton (ball. 485, 12) ; on a vu plus haut qu'il recommande les *porées qui soient faictes au persil* ou celles au cresson (nº 1496, v. 146-149) ; c'est sans doute ce qu'il appelle ailleurs *porée au vert* (ball. 925, 24). D'après le *Miroir de Mariage*, il faut dans un ménage *estamine, paelle troude Pour plus tost faire la porée* (v. 1359-60, t. IX, p. 47). D'après cela, il semblerait que le mot désigne plutôt une purée de légumes qu'un potage aux légumes. Godefroy traduit en effet aussi le mot par : plat de légumes hachés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

hautement réprouvée [1]. Ce n'est donc certainement pas lui qui a introduit ce mot dans le texte. Enfin, au vers 23, *oublies* dans *B* peut être une erreur du copiste qui aura confondu la 3e pers. du subj. avec la 2e de l'impératif. En somme, il reste ceci que *B* donne en effet la meilleure version des trois, mais que son texte n'est pas non plus exempt de fautes. Pas plus que les autres, il ne nous a conservé la ballade dans sa forme originale, mais peut-être s'en approche-t-il le plus.

Il est vrai que le texte de *B* est le plus difficile des trois et qu'il présente quelques obscurités qui ne se trouvent pas dans *A*, ni même toujours dans *L*, notamment dans la troisième strophe. Que signifie p. ex. au vers 18 *de la plus grant partie* ? Les éditeurs, le marquis de Saint-Hilaire aussi bien que M. Léonard, le rapportent à *touz fruiz* qui précède, en y voyant sans doute une restriction à une règle trop générale (« au moins de la plus grande partie »); la version *A* l'a également entendu ainsi. Mais cette conception se trouve en contradiction avec la règle, énoncée à diverses reprises, qui interdit tous les fruits, sans exception [2]. Il nous semble plus juste, par conséquent, de rattacher cette dernière moitié du vers au vers suivant, en l'interprétant par « le plus souvent » ou « de préférence ». La locution, à vrai dire, est inusitée, mais Deschamps a des hardiesses bien plus grandes encore, et des enjambements tout aussi violents se retrouvent souvent chez lui. Même singularité dans l'emploi du possessif dans *sa poulaille* (v. 19), même liberté expressive dans la juxtaposition de *partout espicerie* (v. 20), si l'on veut accepter la leçon de *L*. Tout cela est bien du style de Deschamps. Ce poète, notamment dans ses tours de force poétiques, n'hésite pas un instant à sacrifier la correction de la construction grammaticale,

1. Cf. *Notable enseignement*, *loc. cit.*, v. 23-24 :

Civez aguz, poivre ne graigne
N'usez, car trop font mal et paine.

2. *Fuiez... fruiz viez et nouveaux*, ball. 1291, v. 19 ; *tout fruit cru et cuit rebouter*, ball. 1452, v. 13 ; cf. aussi la pièce 1496, v. 45 ss. (t. VIII, p. 340) où le poète énumère toutes sortes de fruits dont on s'abstiendra, *car ils nuient* (*nuisent*) *et crus et cuis*. Froissart, de même, conseille dans le refrain d'une de ses ballades (no XXIII, éd. Scheler, II, p. 377), de se méfier des quatre *f* : *de froit, de fruit, de fume et de fromage*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dût-il même obscurcir ainsi le sens de ses paroles, à la difficulté de la versification et à la nécessité de caser tout ce qu'il a à dire dans le cadre étroit et strictement délimité des genres à forme fixe. Sa négligence va même plus loin, s'il le faut ; notre ballade en fournit la preuve : on remarquera que le vers 19 a une rime inexacte (*ie* au lieu de *ir*), et cela dans les trois mss., donc déjà dans l'original, faut-il admettre. Ici, il est donc allé jusqu'à sacrifier la rime elle-même, tellement le souci du contenu prime chez lui le soin de la forme.

Malgré ses défauts, la ballade, une fois écrite et sans doute composée rapidement, fait son chemin dans le monde. Nous savons par Deschamps lui-même qu'on lui empruntait souvent ses livres et ses papiers pour en prendre des copies ; on oubliait même quelquefois de les lui rendre, si bien qu'il exige que désormais on vienne chez lui pour copier ses œuvres, qu'il met volontiers à la disposition du public [1]. Notre ballade, vu l'actualité du sujet, a dû être très répandue, comme l'attestent nos trois copies. Il était dans l'intérêt de chacun de connaître ces préceptes dont on pouvait faire son profit. Mais en circulant, le texte forcément s'altérait, tantôt involontairement (défaut de mémoire dans la tradition orale, fautes de copies dans la transmission écrite), mais tantôt aussi c'étaient des modifications voulues pour améliorer ou moderniser le texte, ou c'était encore quelque rimeur qui croyait devoir ajouter pour son propre compte tel détail qui lui semblait utile et que son modèle ne donnait pas. C'est ainsi qu'on trouve p. ex. mentionnés dans *A* les choux, les perdrix et le safran qui ne figurent dans aucune des deux autres versions. Mais c'est surtout *L* qui, sous ce rapport, est particulièrement instructif.

Nous n'insistons pas sur le titre ajouté dans cette version. Il était facile de le tirer du deuxième vers de la pièce, et il paraît en outre avoir été d'un usage courant [2]. Mais que penser de l'envoi qui ne figure que dans cette version ? Aucune hési-

---

1. *Donner le vueil liement, non pas vendre*, ball. 24 (t. I, p. 103-104).

2. Cf. ball. 1291, intitulée : *Les Remedes contre la dicte epidemie* ; ball. 1452 : *Contre epidimie* ; la ballade attribuée à Deschamps, nº LXXX (t. X, p. XCII) : *Remede contre l'empedimie*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tation n'est possible : il n'est certainement pas dû à la plume de Deschamps. Ce n'est pas seulement la banalité et l'insignifiance de son texte qui le prouve ; mais ce sont aussi quelques indices plus précis qui en font foi : la reprise maladroite, au premier vers, de l'avant-dernier vers de la ballade même, et la modification du refrain, devenue nécessaire par la gaucherie de l'auteur. On comprend aussi la raison qui l'a fait ajouter à la pièce : encore facultatif à l'époque de Deschamps, l'envoi devient au xve siècle un élément indispensable de la ballade. Sans envoi, celle-ci paraissait incomplète. Un rimeur se trouva pour combler cette lacune, et le ms. *L* nous a conservé le résultat piteux de son labeur. Ici, nous voyons donc s'accomplir sous nos yeux, dans un cas particulièrement typique, le travail des remanieurs et les altérations auxquelles étaient exposés les textes anciens.

A défaut du texte original que nous ne pouvons qu'entrevoir, mais que nous ne saisissons plus, les trois copies nous ont donc conservé quelques-uns des états divers par lesquels a passé notre texte, sans doute à des époques différentes et dans des milieux variés. Le cas de Deschamps se présente, par conséquent, autrement que celui d'un Machaut ou d'un Froissart. Ceux-ci, en établissant eux-mêmes le recueil de leurs œuvres et en surveillant les copies qu'ils en faisaient prendre, réussirent à conserver la forme originale de leurs écrits. Pour Deschamps, il faut sans doute renoncer à l'espoir de jamais atteindre la forme primitive de ses œuvres : nous sommes obligés de nous en tenir à ces copies dont notre ballade fait voir d'une manière si précise l'insuffisance et les imperfections. Il n'y a donc pas de règle générale à établir ; chaque cas demande à être examiné individuellement. Ceci est vrai pour les écrivains du xive siècle. Nous pensons que le même principe doit aussi s'appliquer dans la mesure de nos moyens aux auteurs des époques précédentes.

On voudra bien nous permettre de profiter de l'occasion présente pour signaler quelques corrections que nous semble exiger le texte des autres pièces lyriques que Deschamps a consacrées au thème de l'épidémie. En dehors de la ballade qui a fait le sujet de cette notice, ces poésies sont au nombre

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de trois, à savoir : un virelay (n° 708, t. IV, p. 169-170) et deux ballades (n° 1291, t. VII, p. 40-41, et n° 1402, t. VIII, p. 139-140). Il faut ajouter la pièce la plus étendue, consacrée à cette matière, un *Notable Enseignement pour continuer santé en corps d'omme*, en rimes plates, de 226 vers (n° 1496, t. VIII, p. 339). Cette dernière pièce, ainsi que la ballade 1291, se trouvent encore dans notre ms. *B*, avec quelques rares et insignifiantes variantes. C'est par le rapprochement mutuel de ces différents textes qu'il nous a été possible de déterminer à certains endroits l'idée du poète que la tradition manuscrite ne laissait pas apparaître.

Rien à noter pour le virelay qui est de toutes ces pièces celle qui contient le moins de détails. Seule, la disposition typographique est incorrecte : il faut réunir chaque fois en une seule strophe ce qui forme actuellement dans l'édition les sixains 2 et 3, 4 et 5, 6 et 7, et on conservera à la fin de chacun de ces couplets la leçon du ms. : *Pour fuir, etc.*, la strophe-refrain devant être chaque fois répétée tout entière. On obtient ainsi un virelay tout à fait régulier de trois strophes, précédées de la strophe-refrain de cinq vers.

Dans la ballade 1291, les éditeurs ont imprimé ainsi les vers 5 et suiv. :

(le fault) Pain cuit d'un jour, bon vin cler recevoir ;
Poucins, chapons en rost, chars de pourceaulx,
Ne de chevres, lievres ne de toreaulx,
De cerfs, de buefs ne mangiez nullement. . :

Mais poussins et chapons rôtis, ainsi que toute « poulaille » ou « poulaillerie », sont toujours des mets recommandables [1] ; par contre, la viande de porc appartient, avec tout ce qui est énuméré à sa suite, à ces « grosses chairs » qu'il faut soigneusement éviter [2]. Il faut donc lire ainsi ce passage :

Pain cuit d'un jour, bon vin cler recevoir,
Poucins, chapons en rost. Chars de pourceaulx
Ne de chevres. . . . ne mangiez nullement.

1. Cf. 708, 31-32 ; 1162, 19 ; 1452, 7 ; *Not. Ens.*, 103-104.
2. Le *Not. Ens.* 130-136 ne permet du *pourcel qui est orde beste* que les parties qui sont toujours en mouvement, c.-à-d. les oreilles, la queue, le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Une correction analogue s'impose dans la deuxième strophe. On y lit en ce moment ceci (v. 16 et suiv.) :

Gingembre fault, safren est bons et beaux ;
La canelle, vergus, oingnons, poreaulx,
Les aulx aussi fuiez generalment,
Potaiges, choulz, laiz, fruiz viez et nouveaux...

Ailleurs, *canelle* et *vergus* figurent toujours parmi les épices bienfaisantes, tandis qu'*oignons, poireaux* et *aulx* sont considérés comme mauvais [1]. On lira donc ici aussi :

Gingembre fault ; safren est bons et beaux,
La canelle, vergus. Oingnons, poreaulx,
Les aulx aussi fuiez....

et on remarquera ici encore l'insouciance du poète à l'égard de la construction grammaticale. Il faut dire que c'est bien de sa faute, si l'on a pu commettre quelque contresens ; il n'a rien fait pour faciliter la tâche des éditeurs.

Ceux-ci n'ont pas bien saisi le début de la ball. 1452, quand ils lisent :

Pour la corruption oster
De l'air ou temps d'espidemie,
Couvient ces remedes garder
Qu'om voist es lieux ou ce n'est mie :
Qu'om maine sobre et nette vie,...

Or le quatrième vers donne une recommandation qui est répétée un peu partout, celle d'éviter les endroits où règne la maladie [2]. Le poète dit donc ici : Qu'on aille aux endroits où elle n'est pas (*ce* est vague, mais doit bien indiquer la maladie causée par la corruption de l'air). Il faut par conséquent ponctuer ainsi :

---

groin et les pieds ; *le demourant* (le reste) *est deffendu Pour le porc qui est corrumpu*. Voir aussi *ibid.*, v. 20.

1. 1162, 21-22 ; 1452, 15, 17; *Not. Ens.* 137, 139 ; *ibid.*, 22-24 : *oingnons et aulx... n'usez, car trop font mal et paine*. Cf. aussi ball. 1290, 18 (t. VII, p. 38) où *poreaulx, oingnons et aulx* sont nommés parmi les *causes dont vient l'epidemie*.

2. 708, 4-5 ; 1162, 4 ; 1291, 4.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Couvient ces remedes garder (= observer) :
Qu'om voist es lieux ou ce n'est mie ;
Qu'om maine sobre et nette vie.

Les vers 15-18 présentent par contre une réelle difficulté. Dans le texte tel que le donne le manuscrit [1], nous trouvons de nouveau pêle-mêle des épices ou des mets qui sont donnés ailleurs les uns comme recommandables, les autres comme nuisibles. Sont recommandés : *safran*, *cannelle*, *espicerie*, *gingemble*, *vergus*, *jeune mouton* et *vinaigre* [2] ; par contre le *blanc*, que l'éditeur interprète par « laitage », et *graine* [3] sont rangés partout ailleurs parmi les mets à éviter [4]. Or ici, ils sont en apparence tous défendus, les uns comme les autres. Il est cependant possible de donner à ce passage un sens satisfaisant et de le mettre d'accord avec ce qui est dit par ailleurs. Il faut à cet effet le lire de la manière suivante :

Safran, cannelle, espicerie,
Gingemble, (blanc, graine et cloux non)
User, vergus....

Le sens serait plus clair, si l'on intervertissait le deuxième et le troisième vers ; il est vrai qu'alors *vinaigre*, ingrédient permis, nagerait en quelque sorte dans l'air. Mais il y a encore une autre difficulté, c'est que la défense de *cloux*, entendez de clous de girofle, prononcée ici, se trouve en contradiction

1. Safran, cannelle, espicerie,
Gingemble, blanc, graine et cloux non
User, vergus, jeune mouton,
Vinaigre...

2. 1162, 20-22 ; 1291, 14 ; 16-17 ; *Not. Ens.* 137-139 ; 102.

3. Dans les notes de la ball. 1317, 6 et *Not. Ens.* 23, G. Raynaud traduit ce mot par « épices odorantes » ; au Glossaire il le rend par « kermès », comme Godefroy. D'après une communication de M. Ant. Thomas, *graine* désigne la « graine de Paradis » (= *malaguette* ou *maniguette*, voir *Dict. gén.* sous ce dernier mot), c.-à-d. le poivre de Guinée ; c'est donc à juste titre qu'elle passe aux yeux de Deschamps pour malsaine, cf. *Not. Ens.* 23, où il la met sur la même ligne que fortes sauces, civets aigus et poivre.

4. Pour le lait, cf. 1291, 19 et *Not. Ens.* 157, où sont énumérés *le lait*, *le maton et la craime* dont l'ensemble pourrait bien répondre au *blanc* de notre passage ; cf. aussi 1290, 17 (t. VII, p. 38) ; pour la *graine*, voir la note précédente.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

flagrante avec le vers 21 de la ballade 1162, au moins dans la version de *B* et *L*. Malheureusement, aucune des autres pièces ne nous révèle quelle est sur ce point l'opinion exacte de Deschamps, car les *cloux* ne figurent plus nulle part ailleurs, de sorte qu'on est ici assez embarrassé. Faut-il admettre que le poète, dans ce seul cas au moins, ait changé d'opinion et qu'il interdise ce qu'il avait permis auparavant, ou *vice versa* ? Le silence des autres documents, et notamment du *Notable Enseignement*, pourrait être interprété dans ce sens-là et dénoter une certaine incertitude chez l'auteur, et ainsi s'expliquerait même la différence révélée précisément à ce sujet entre les mss. *A* et *B-L* ; cette différence, au moins pour ce vers, serait donc l'œuvre du poète lui-même. Mais tout cela est bien incertain, et nous croyons devoir envisager une autre solution plus simple : c'est de remplacer *cloux* par *choux*. En effet, les choux sont toujours cités parmi les mets que Deschamps condamne le plus énergiquement [1]. D'autre part, la confusion entre les deux mots était facile à commettre. Paléographiquement, la différence entre eux est minime [2], et sémantiquement, le mot *graine* qui précède entraînait presque involontairement à sa suite l'idée de *cloux* [3]. Mais si probable que soit cette hypothèse, l'incertitude au sujet de ce passage n'en subsiste pas moins. Ici, une deuxième copie, qui malheureusement nous fait défaut, serait la bienvenue.

Les vers 18-19 ne donnent pas de sens dans l'état actuel du texte imprimé :

> ...Vinaigre, qu'om soit liez qu'en quiere,
> Lie gent de joieux renon.

Laissons de côté le *vinaigre* qui clôt l'énumération précédente. Le reste du passage contient deux recommandations qui figurent régulièrement dans chacune des autres pièces : être

---

1. 1291, 19 ; *Not. Ens.* 17 ; cf. aussi la ball. 1162, 17, dans la version *A*.
2. Le ms. écrit *choux* et *choulz* ; *clos* et *cloux*.
3. La même combinaison *graine et cloux* parait encore dans le *Miroir de Mariage* de Deschamps, v. 1374 (t. IX, p. 47). Cf. aussi la ball. 780, 26 (t. IV, p. 283) : *Clos, sapfran, graine.*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

joyeux (*liez*) soi-même [1] et fréquenter joyeuse compagnie [2]. C'est bien ce que disent nos deux vers, si nous les lisons de la manière suivante :

> ...Vinaigre. Qu'om soit liez ! Qu'en quiere [3]
> Lie gent de joieux renon !

On voit par ces quelques exemples combien serait ardue la tâche de celui qui oserait reprendre et continuer le commentaire, si nécessaire cependant, des Œuvres de Deschamps. Mais aussi quelle tâche utile et attachante ! Car c'est ainsi seulement que cette œuvre, si riche et si variée, si palpitante de vie et de vérité, — à côté de beaucoup de fatras — donnerait son plein rendement et deviendrait véritablement une mine inépuisable de renseignements pour les historiens et les littérateurs. Mais il est évident que d'abord l'édition actuelle, si méritoire qu'elle soit, demanderait une révision exacte, révision dont cette notice a peut-être fait voir la nécessité impérieuse et à laquelle nous espérons avoir apporté une modeste contribution.

E. HOEPFFNER.

---

1. *Not. Ens.* 56 : *Vivez tousjours liez et joyans* ; cf. 708, 3 ; 1162,3 et 15 ; 1291, 27.

2. 708, 14-15 : *Soiez diligent D'avoir o vous lie gent* ; cf. 1162, 5 ; 1291, 27-28.

3. La forme *en* pour *on* n'est pas inconnue à Deschamps ; il est vrai qu'elle paraît régulièrement avec l'article (*l'en*). Peut-être *en* est-il ici une faute du copiste.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉLANGES

LES SOURCES DE LA CONTINUATION ROTHELIN DE L'*ERACLES*

L'*Eracles* est, on le sait, une vaste compilation, où est entrée toute une série de chroniques successives, et qui, dans son ensemble, présente le tableau de la domination latine en Syrie et en Palestine depuis la prise de Jérusalem par Godefroy de Bouillon (1099) jusqu'aux luttes ultimes des Chrétiens autour d'Acre (1277). La première en date de ces chroniques est l'*Historia Hierosolymitana*, due à l'archevêque Guillaume de Tyr. Elle s'arrêtait en 1184. Traduite en français, elle fut continuée jusqu'en 1229 par Ernoul, « valet » de Balian d'Ibelin. Certains manuscrits ne contiennent d'ailleurs de l'œuvre d'Ernoul qu'un abrégé qui a été attribué à Bernard, trésorier de l'abbaye de Corbie. L'ouvrage ainsi constitué reçoit à son tour deux continuations distinctes. La première dite « Continuation Noailles », qui a été rédigée en Orient, atteint l'année 1277. La seconde (1229-1261), dite « Continuation Rothelin », du nom de l'abbé du XVIIIe siècle qui en posséda un manuscrit, est celle qui nous intéresse ici. Nous nous sommes en effet proposé d'en retrouver les sources, ou tout au moins de compléter les indications qui ont déjà été rassemblées à ce sujet. Pour plus de clarté, nous rappellerons les résultats acquis.

La Continuation Rothelin, telle qu'elle a été éditée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, compte 82 chapitres (*Hist. Occid. des Croisades*, II, 489-639) [1]. Les chapitres II-IX (490-507) renferment une description de Jérusalem qui se trouve déjà dans Ernoul et que Gaston Paris croit anté-

1. Pour un détail abrégé des sources de la Continuation Rothelin connues jusqu'ici, voir Molinier, *Les sources de l'Hist. de Fr.*, III, nº 2559.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rieure, dans sa première rédaction, à 1187 [1]. Le chapitre x et le début du chapitre xi (507-513) sont empruntés à un itinéraire de Terre Sainte, probablement celui dont dérivent les deux versions des *Pelerinaiges por aler en Jherusalem* et les deux versions des *Chemins et Pelerinaiges de la Terre Sainte* [2]. Les chapitres xii-xiv (515-519) reproduisent la *Prophecie le fil Agap*, texte que le légat Pélage fit traduire de l'arabe, lors de la cinquième croisade, et dont Paul Meyer place la composition vers la fin du xiie siècle [3]. Les chapitres xv-xviii (520-525) contiennent une traduction française partielle du *De Viribus Agarenorum* que le florentin Haymarus Monachus, patriarche de Jérusalem, rédigea en 1199 à la demande du pape Innocent III. Le chapitre xxiv (536-537) ne fait que développer une phrase du même écrivain. Les chapitres xl et xli (561-566) sont la traduction d'une lettre latine adressée par Robert, patriarche de Jérusalem, et les prélats de Terre Sainte aux évêques de France et d'Angleterre (25 novembre 1244). Roehricht est le seul qui ait indiqué en passant cet emprunt [4] dont il serait facile de faire la démonstration. Les chapitres xlvi-lviii (573-589), Paul Meyer l'a montré [5], sont pris mot pour mot dans une vie de Jules César intitulée « Li fait des Romains, compilé ensemble de Saluste, de Suétone et de Lucain ». Du reste ces treize chapitres, ainsi que celui qui les précède (xlv, 571-573) paraissent avoir été insérés dans un texte déjà établi de la Continuation Rothelin. Enfin cette Continuation renferme deux chansons, dont l'une porte le nom de Philippe de Nanteuil [6], et une lettre française qui, comme la suscription l'in-

1. *Mélanges de litt. franç. du moyen âge*, I, 50.

2. Ces quatre textes ont été publiés par Michelant et Raynaud, *Itinéraires à Jérusalem et descriptions de la Terre Sainte rédigés en français aux XI, XII et XIIIe siècle*, 87-104-7 et 179-199 ; cf. aussi xix-xx et xxvii-viii.

3. *Bibl. de l'Éc. des Chartes*, xxxviii, 510-514. Il existe d'ailleurs de cette prophétie deux autres versions en langue vulgaire, une en provençal et une en latin. Elles ont été toutes publiées par Roehricht (*Quinti belli sacri scriptores minores*, 201-228 ; cf. ibid. xlj-xlvij).

4. *Die Kreuzzüge der Grafen Theobald von Navarra und Richard von Cornwallis nacht dem heiligen Lande* dans *Forschungen zur Deutschen Geschichte*, 26, 67-102.

5. *Romania*, XIV, 28.

6. *Hist. Occid. des Croisades*, II, 548-549 et 550-551.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dique, a été adressée par Jean Sarrasin, chambellan de saint Louis, à son ami Nicolas Arrode, bourgeois de Paris, pour lui raconter la prise de Damiette (juin 1249)[1].

Nous avons pu retrouver la source des passages suivants :

I. Le chapitre I (489) raconte brièvement l'incursion malheureuse que les Sarrasins firent dans Jérusalem en 1229. La substance en est empruntée à Ernoul. Nous reproduisons une phrase, qui se trouve dans plusieurs des manuscrits d'Ernoul, et en regard un passage identique du chapitre I de la Continuation Rothelin.

ERNOUL.	CONTINUATION ROTHELIN.
(*Hist. Occid. des Croisades*, II, 377-8 ; leçon des mss. *D*, *C*, *G*.) Un poi aprés ce que l'empereor se fu parti de la terre de Jherusalem, s'assemblerent vilains sarasins de la terre as Sarrazins et alerent en Jherusalem une matinee por occirre les crestiens qui dedens estoient. Li crestien se deffendirent bien, et occistrent bien, si com l'on dit, plus de .v.c. Sarrazins, et n'i ot que .j. crestien mort. Cil fu Englois.	(*Hist. Occid. des Croisades*, II, 489.) Li Sarrazin, qui manoient as villes tout entor, s'en aparçurent bien ; si assemblerent grant planté de vilainz sarrazins et alerent en Jherusalem en une matinee pour occirre les crestienz qui dedenz estoient. Li crestien se deffandirent moult tres bien, et en occistrent bien plus de .v.c. et n'i ot que .j. crestien mort ; cil fu Engloiz.

L'on se rappelle que les chapitre II-IX (description de Jérusalem) se trouvent également chez Ernoul. On peut se demander à ce propos si l'auteur de la Continuation Rothelin avait originellement l'idée de continuer ce chroniqueur, ou s'il n'a pas cherché à faire œuvre indépendante. En ce cas, il aurait puisé à la chronique d'Ernoul, tout comme il s'est adressé à bien d'autres documents antérieurs ou contemporains. On aurait plus tard transcrit son histoire à la suite d'un manuscrit de l'Eracles-Ernoul.

II. La fin du chapitre XI (513-515) à partir de « Or vous dironz des autres pelerinaiges qui estoient es leuz loingtieux. Prez de la cité de Damas avoit une montaigne » est pris au *De Viribus Agarenorum*. On en jugera par les deux passages suivants que nous mettons en regard :

1. *Ibid.*, 568-571 et 589-593.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

HAYMARUS MONACHUS.

(Martène, *Thesaurus anecdotorum*, III, 271-2.)

A Damasco usque ad tria milliaria est quidam locus in montibus situs, et est ibi ecclesia beatae Mariae in rupe aedificata, in qua sunt duodecim moniales virgines et octo monachi. Hic locus Sardania vocatur. In hac ecclesia est tabula lignea ad mensuram unius ulnae longa, et etiam lata ad dimidiam. In hac tabula est depicta imago beatae Virginis, et super lignum incurvata et deflexa, de qua fluit oleum odoriferum super oleum balsami, quo liniti a variis languoribus sunt sanati ; et illud oleum numquam minuitur, quantumcumque inde accipiatur. Oleum hoc a religioso servatur, et pro quacumque re accipitur cum devotione et mente sincera pro honore beatae Virginis cum missarum solemnitate ibi audita, indubitanter illud impetratur. Ad hunc locum in assumtione beatae Mariae Virginis et nativitate omnes Sarraceni illius provinciae causa orandi confluunt, et sua cerimonialia ibi offerunt. Haec tabula in Constantinopoli civitate facta fuit et depicta, et a quodam patriarcha in Jerusalem delata. Hanc tabulam quaedam abbatissa loci praedicti petivit, et impetravit, et secum tulit.

CONTINUATION ROTHELIN.

(*Hist. Occid. des Croisades*, II, 513-4.)

Prez de la cité de Damas avoit une montaigne. En cele montaingne avoit une esglyse de Nostre Dame, Sainte Marie a la Roche, disoit on. En cele esglise avoit .XII. nonnainz et .VIII. moinnes. Cil leuz estoit apelez Sardainnes. Aucunes genz l'apeloient Nostre Dame de Sardenay. En cele eglise avoit une table de fust ; cele table si avoit une aune de lonc et demi aune de lé. En cele table si estoit pointe l'imaige Nostre Dame Sainte Marie, et estoit entailliee suer le fust. Et de cele ymaige si en nest oille plus souef flairant que basme. Et pluseurz genz s'en estoient oint et en anauoient en plus souef en leur maladies. Et cil oilles n'apetissoit point, ja tant n'en preist on. En cele esglyse venoient tuit li Sarrazin del paiz entor, la feste Nostre Dame la mi aoust et en septembre. La prioient et aouroient et offroient. Cele ymaige fu faite en Costantinoble, et unz patriarchez de Jherusalem l'en aporta, et une abeesse li demanda, si l'ot, si l'aporta la ou je vouz ai dist.

III. Les chapitres XIX et XXXVII (525-526 et 557-560) traitent des griefs que les papes avaient contre Frédéric II et de la déposition de ce souverain au concile de Lyon (1245). Le chroniqueur se montre très hostile à l'empereur. Il reproduit, croyons-nous, les termes de divers actes pontificaux, tels que la sentence d'excommunication prononcée par Grégoire IX (20-24 mars 1239)[1], la lettre de ce pape aux évêques anglais

1. Matthieu de Paris, éd. Luard, III, 533-536.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(21 mai 1239)[1] et surtout la bulle de déposition (17 juillet 1245)[2]. Nous donnons en regard un extrait de la bulle d'Innocent IV et le passage correspondant de l'Eracles-Rothelin.

BULLE DE DÉPOSITION DE FRÉDÉRIC II.	CONTINUATION ROTHELIN.
(Weiland, *Constitutiones*, II, 511.)	(*Hist. Occid. des Croisades*, II, 558.)
Nam cum prefati Portuensis et Penestrinus episcopi et quamplures ecclesiarum prelati et clerici tam religiosi quam seculares ad apostolicam sedem pro celebrando concilio, quod prius ipse petiverat, convocati per mare venirent, viis terre ipsis de mandato ejus omnino preclusis, idem destinato Ensio filio suo cum multitudine galearum et per alias quam plures longe antea serio preparatas in partibus Tuscie maritimis insidiis positis contra eos ; ut gravius posset virus vomere preconceptum, ipsos ausu sacrilego capi fecit, quibusdam prelatorum ipsorum et aliis in hujusmodi captione submersis, nonnullis etiam interemptis et aliquibus hostili insecutione fugatis, reliquis autem bonis spoliatis omnibus et de loco ad locum in regnum Sicilie opprobriose deductis ac ibidem diris carceribus mancipatis. Quorum aliqui macerati squaloribus et inedia pressi miserabiliter defecerunt.	Ferdric avoit coumandé a son fil, le roi de Sardainne, que il feist armer grant planté de galies et que il gardassent si que nulz de touz ceux qui aloient au consile n'eschapast que il ne fust ou morz ou priz. Li prelast et li clergiez s'en aloient par mer ; la gent Ferdric, qui estoient en galies, leur coururent sus, les unz occistrent, les autrez noierent, les autrez pristrent. Aucunz i out que il ne porent prandre car il s'en aparçurent plus tost que li autre et s'en fouirent arrierz, maiz cil les en chacierent assez. Quant Ferdriz out par deverz lui les prelaz et les clerz et .IJ. cardonnaux de l'esglyse de Rome qu'il avoient priz ovec elx, car li .J. avoit esté legaz en France et li autrez en Angleterre et s'en aloient a Roume au consile, villainnement et cruelment les fist mestre en prison. Il les faissoit pourmener de ville en ville, de prison en prison por elx moustrer et mosquer et gaber et escharnir et faire disverses hontes. Assez en i out qui moururent de fain et de soif ou de froit ou de chaut par disverses manierez de mesaises.

IV. L'auteur de la Continuation Rothelin, pour toute la partie de son histoire qui s'étend de novembre 1249 à août 1250 (expédition de saint Louis en Égypte), a fait le plus grand

1. *Ibid.*, 590-608.
2. Weiland, *Constitutiones*, II, 508-512.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

usage de la lettre que le roi de France envoya d'Acre à ses sujets en août 1250. Mais ici les emprunts n'apparaissent que de temps en temps dans le récit. On peut supposer que, par son allure de compte rendu général de la campagne d'Égypte, cette lettre offrait au chroniqueur un cadre commode. Il est possible que, pour préciser certains détails, il ait fait entrer dans ce cadre la matière d'autres lettres plus explicites, qui se sont perdues ou qu'on découvrira peut-être un jour. On trouvera les emprunts que nous avons remarqués aux pages suivantes de la Continuation Rothelin ; 599, 603, 607, 609, 616-617, 619-621, 622-623, 624-625. Si l'on examine ces différents pas sages, on notera en particulier que le traité conclu entre saint Louis et le soudan d'Égypte, longuement analysé par l'auteur de la Continuation Rothelin, n'est que la traduction d'une partie de la lettre royale. Nous reproduisons ici les clauses de ce traité telles qu'elles se présentent dans les deux textes.

LETTRE DE SAINT LOUIS.	CONTINUATION ROTHELIN.
(Migne, *Patrologie latine*, CLV, 1285.)	(*Hist. Occid. des Croisades*, II, 616-617.)
Sane post captionem nostram, per dies aliquot jam dictus soldanus requiri nos fecit de treugis faciendis : petens instanter, non sine minis et austeritate verborum, quod sublato morae dispendio, faceremus sibi restitui Damiatam, cum omnibus rebus ibidem inventis, et resarciremus omnia damna, et expensas quas fecerat usque ad tempus illud a die qua receperant Damietam christiani. Tandem vero post multos tractatus, treugas inivimus usque ad decennium, sub hac forma, videlicet :	En pou de tenz aprez ce que li roiz fu priz, li soudanz envoia a lui ses mesaiges qui li distrent moult cruelment et moult asprement et par granz menasces que il feist au soudant randre Damiete isnellement toute entiere et toute sainne, ausint garnie de toutes choses et planteureuse de touz bienz comme ele estoit au jour que li crestien i entrerent premierement ; et que li roiz li feist randre touz ses despenz et touz ses couz que il et ses perez avoient mis en la guerre, puis que li crestien estoient arrivé en Égypte... Aprez moult de parolles et moult de senz, trives si furent devisees et faites entre le roi et le soudant en tel maniere ; c'est a savoir :
(a) Quod idem soldanus nos, et omnes qui capti fuerant a Sarracenis postquam	(a) Que li soudanz deliverroit touz les chetiz crestienz qui estoient adonques par toute sa terre et par toutes les terrez de ceux qui estoient

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

venimus in Ægyptum christianos captivos, nec non et omnes alios de quibuscumque partibus oriundos, qui capti fuerant a tempore quo soldanus Kyemel, avus ejusdem soldani Caym, cum imperatore treugas inierat, de carcere liberaret, et liberos abire permitteret ubi vellent ; (b) et quod terras quas christiani in regno hierosolymitano tenebant in adventu nostro, cum omnibus pertinentiis earum in pace tenerent. (c) Nos autem tenebamur ei reddere Damiatam, et octingenta millia byzantiorum sarracenorum, pro liberatione captivorum, et damnis, et expensis praedictis : de quibus jam solvimus quadringentos ; (d) et liberare omnes Sarracenos captos in Ægypto a christianis, postquam illuc venimus, nec non et eos qui capti fuerant in regno hierosolymitano, a tempore treugarum olim factarum inter imperatorem et soldanum praedictum. (e) Adjecto, quod omnia bona nostra mobilia, et omnium aliorum apud Damiatam remanentia, post recessum nostrum salva forent et sub custodia et defensione ejusdem soldani, portanda ad terram christianorum quandocunque opportunitas haberetur.

(f) Omnes etiam christiani infirmi, et alii qui pro vendendis rebus suis quas

obeissanz a lui, qui avoient esté priz des icele heure que li roiz arriva en Egypte ; et touz les autrez de quelqueconques partie que il fussent, ne des le tenz et le jour que les trives furent faites entre li Kamel (et), son aieul, et l'emperierez de Rome Ferdric, en quelqueconque terre qu'il eussent esté priz, quel que il fussent povre ou riche, le roi tout avant et ses frerez et touz les baronz, [et tous les autres avec, et les laisseroit aler quel part qu'il voudroient].

(b) Einsint par cele trive meismes tandroient li crestien toutes les terrez que il tenoient el roiaume de Jherusalem au jour que li roiz ariva en Egypte, tout em pes et toutes quites et senz nul grevement, c'est a savoir : citez et chastiaux, cassiaux et fortresces, et toutes les apartenances.....

(c) Li roiz estoit tenuz a randre et a delivrer le soudant la cité de Damiete, et par .VIIJ. foiz .C.M. besanz sarrazinnoiz pour sa delivrance, et de toutes les autrez choses qui sont devant nommees, et pour les couz et pour les despenz et li doumaiges que li soudanz et ses perez et tuit li autre avoient fait en la guerre.

(d) Encorez estoit li roiz tenus a faire delivrer touz les Sarrazins, qui estoient en chetivoissonz et qui avoient esté priz el roiaume de Jherusalem des que la trive fu prise et creantee entre Kykamel, l'ayeul le soudant, et l'emperereor de Rome Ferdric, et touz cex qui avoient esté priz en Egypte des que li roiz arriva au port de Damiete.....

(e) Et toutes les choses que li roiz et li crestien avoient adonques dedenz Damiete, il les emporteroient et en feroient leur volantez. Toutes les choses que li crestien voudroient lessier dedenz Damiete, et li roiz et li autre, (qui la) seroient toutes sauves et seures en la garde et en la deffanse le soudant ; et les en porroient porter quel que part que il voudroient, et toutes les heurez que il leur plairoit, fust par terre, fust par eve.

(f) Tuit li crestien, qui demorroient dedenz

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ibi habebant, in Damiata moram traherent, tuti similiter essent, recessuri per terram vel per mare, quando vellent, sine impedimento vel contradictione quacunque. Et omnibus illis qui per terram vellent recedere, tenebatur idem soldanus usque ad terram christianorum securum praestare conductum.

Damiete pour maladie ou pour leur choses vendre, ou pour atandre nes, demorroient tuit seurement dedenz la cité, et s'en porroient aler sauvement et porter toutes leur choses fust par mer ou par terre. Li soudanz estoit tenuz de delivrer elx sauf conduit et seur jusques a terre de crestienz.

V. Une autre lettre a également inspiré l'auteur de la Continuation Rothelin ; c'est une demande de secours que Thomas Bérard, maître du Temple, envoya à différents dignitaires de cet Ordre en Occident, au moment où les Tartares menaçaient l'Orient chrétien par leur avance victorieuse (1260) [1]. Nous donnons ici deux extraits de la lettre de Thomas Bérard avec le texte correspondant de l'*Eracles* — Rothelin.

LETTRE DE THOMAS BÉRARD.

(*Annales Monastici*, I, 492 et 494 ; *Monumenta Boica*, XXIX, 2, 200 et 201.)

Verum cum in cismarinis partibus, Acco et Tyrus, .VIJ. castra domus nostre, videlicet .IIJ. in Antiocha, duo in Tripoli, duo in regno Jerusalem, duo Hospitalis Sancti Johannis in Tripoli, unum Teutonicorum in Hierosolimitana provincia, ad resistendum eisdem Tartaris, juxta datam a Domino potentiam sunt munita.....

Propter praedictas munitiones oportet nos in quadru-

CONTINUATION ROTHELIN.

(*Hist. Occid. des Croisades*, II, 636.)

Il esgarderent que il garniroient des plus forz chastiaux et garniroient li Templier .VIJ. des plus forz chastiaux, li Hospitalier .IJ., et li Hospitalier Nostre Dame des Alemanz .J. et la citez d'Acre et la citez de Sur, qui furent garnies du coumun...

Cil chastel, qui furent garni, leur greverent moult durement, car il ne povaient trouver

1. La lettre de Thomas Bérard à Amédée, trésorier du Temple en Angleterre, est du 4 mars 1260, et non 1261 comme l'a dit erronément Roehricht (*Regesta regni hierosolymitani*, n° 1299). Celle qu'il envoya à Gui de Basainville, « visitator » du Temple en Occident, et que celui-ci transcrivit dans une lettre à Francon de Born, lieutenant du précepteur d'Aquitaine, est rédigée en termes identiques et doit être de la même époque.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plo expensas subire solito largiores, cum stipendarii haberi non possunt, nisi ad votum suum recipiant, et quod mortis suae periculum pretio comparetur.

soudoierz qui entrassent dedenz ces chastiaux, que nous avonz nommez, se il n'avoient soulz a leur volantez. Car li soudoier disoient que il prenoient souz d'elx occirre et de mourir, car il ne veoient mie coumant et en quel maniere il pouissent eschaper encontre si grant planté de Tartarins commé il venoit.

L'auteur de la Continuation Rothelin a-t-il connu d'autres documents ? Nous n'oserions pas le nier. Plus d'un texte qu'il a pu utiliser s'est perdu sans doute, et dans ceux qui ont été conservés il reste probablement encore des trouvailles à faire. Ces documents, l'auteur n'a pas toujours su les présenter très habilement. Pourtant certaines pages de son œuvre témoignent d'une composition plus soignée. Ainsi il faut mentionner son récit de la « croiserie » de Thibaud de Champagne, qui reste la partie la mieux venue de sa chronique. L'historien de la littérature française y trouvera maint passage rédigé en une prose alerte et claire.

Alfred L. FOULET.

RÉMINISCENCES DE FIERABRAS DANS LE JEU DE SAINT NICOLAS DE JEAN BODEL

On a souvent admiré l'épique grandeur de certaines scènes du *Jeu de Saint Nicolas*. « On sent vraiment passer, écrit Eug. Lintilhac (faisant allusion aux v. 396-411), dans les paroles de ceux qui vont mourir pour leur Dieu, le souffle héroïque des Croisades » [1].

Je ne conteste pas que cette scène ait été écrite sous le coup d'une sincère émotion. Bodel partageait l'enthousiame religieux de ses contemporains et il nous a dit, à deux reprises, dans ses *Congés*, combien il lui en coûta de ne pas accompagner ceux de ses compatriotes qui avaient pris la croix [2] :

1. *Histoire générale du théâtre en France. Le théâtre sérieux du moyen âge*, p. 251.

2. Il s'agit certainement de la croisade de 1202 ; voy. A. Guesnon dans *Le Moyen Age*, 1900, p. 161.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Mais j'ai fait men pelerinage, 105
Dieus m'a desfendu le passage
Dont bone volenté avoie...
...Mais je cuidai en autre escueil 148
Avoir le païs eslongié,
Mais ne me loist passer le sueil.
S'en lo Dieu et en gré recueil
Qui m'a men quaresme alongié [1].

Il n'est que juste toutefois de signaler que ce sont les chansons de geste qui lui ont fourni les couleurs dont il s'est servi et un certain nombre de détails dont il a orné ses tableaux. Nul n'ignore que c'est à *Huon de Bordeaux* qu'il a emprunté le nom de son messager. Mais on n'a pas encore remarqué que le *Jeu* abonde en réminiscences de *Fierabras*.

C'est à ce poème qu'est emprunté notamment, ou peu s'en faut, un des plus beaux vers prononcés, au cours de la veillée des armes, par un « nouvel chevalier » chrétien [2] :

Seigneur, se je sui jones, ne m'aiés en despit ;
On a veü souvent grant cuer en cors petit. 609

Dans la chanson, Roland, Olivier et plusieurs pairs, enfermés dans une tour et pressés par la famine, se décident à tenter une sortie :

Rollans, li niés Karlon, a Namlon apelé : 3207
« Sire, vous remanrés o Tieri l'aduré
Por garder ceste porte tant k'estrons retorné.
— Sire, respont li dus, dont ai ge mal dehé
Se je sui vos portiers en trestout mon aé.
Pour ce se je sui viex, ne m'aiés en vilté,
Que je ai les ners durs et le cuer aceré.

D'autres réminiscences évidentes prouvent qu'il n'y a pas là une rencontre fortuite.

Dans le *Jeu*, le roi sarrasin envoie Auberon mander en toute hâte ses plus lointains vassaux :

1. Éd. G. Raynaud dans *Romania*, IX, 217, et *Mélanges de philologie romane*, p. 277 ss.

2. Je cite l'édition G. Manz, Erlangen, 1904 ; on retrouvera dans mon édition (sous presse) la même numérotation.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Auberon, au bien courre soies entalentiex. 241
Va moi par tout semonre Gaians et Queneliex...
.....
Va t'en, je te cuidoie ja dehors le banlieue.
AUBERONS
Sire, n'en doutés ja ; nus cameus une lieue
N'est tant isniaus de courre que je ne[l] raconsieue,
Dèrrier moi ne le meche devant demie lieue.

Dans *Fierabras*, Balan envoie un « drogeman » à Agolafre, gardien du pont de Mautrible, pour l'avertir d'avoir à arrêter au passage Richart de Normandie. Le message est de toute urgence :

Et dist li drugemans : « Bien li sarai conter 4277
Mais n'i voel dromadaire pour cevaucer mener (?),
En un jour en vauroie XIIII trespasser ;
Ja pour c lieu[e]s courre ne me verrés lasser.

Dans *Saint Nicolas*, le roi sarrasin, pour punir Tervagan de n'avoir pas arrêté à la frontière l'armée des chrétiens, s'est laissé aller à bâtonner la statue de l'idole. Son sénéchal lui persuade de réparer cet outrage en enrichissant le visage du dieu de quelques plaques d'or :

Alons a Tervagan andoi 152
Prier qu'il ait pardons de nous...
Et si prometés Tervagan
Dis mars d'or a croistre ses joes.

Dans *Fierabras*, les brusques colères de Balan à l'égard de ses dieux et les mauvais traitements dont il les accable fournissent au poète un certain nombre de ces épisodes comiques auxquels il fait une place d'honneur. Lui aussi, à la suite d'un désastre inattendu, a roué de coups la statue de Mahomet ; et c'est aussi à l'instigation d'un conseiller que, revenu à de meilleurs sentiments, il a résolu de faire amende honorable :

De Mahon s'aprocha, envers lui s'umelie. 5172
Tant ont prié Balant li paiens Sortinbrans
Et li niés Tempesté, Cordroés et Brulans
K'i li a amendé de XX^m besans :
De tant li fera croistre les costes et les flans.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

A la fin du *Jeu*, le roi sarrasin se convertit et, avec lui, les deux amiraux de l'Arbre Sec et d'Oliferne ; mais celui d'Orkenie n'entend « goute a cheste oreille » et refuse de renier ses dieux ; maîtrisé et menacé de mort, il finit par abjurer, mais en déclarant qu'il cède à la force et que son cœur reste attaché à Mahomet (v. 1475-1518). Cet épisode, assez incongru et parfaitement inutile, est certainement calqué sur le dénouement de *Fierabras* : là Balan, après avoir longtemps résisté aux instances de Fierabras et de Floripas, se décide enfin à entrer dans la cuve baptismale ; mais il y est saisi d'un accès de fureur, crache dans l'eau sainte et soufflette l'évêque : à cette scène pénible et qui se prolonge (déjà il était midi passé) Ogier met fin brusquement en lui tranchant la tête d'un coup de Courtain (v. 5950-89).

A. JEANROY.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

DISCUSSIONS

NOMS DE LIEU CELTIQUES EN SUISSE [1]

A partir de sa source, au pied septentrional du massif des Diablerets, jusqu'à son confluent avec l'Aar, la Sarine parcourt successivement les hauts pâturages de la commune valaisanne de Savièse, le pays bernois de Gessenay, le Pays d'Enhaut vaudois, dont le chef-lieu est Château-d'Oex, enfin les riantes campagnes du canton de Fribourg et la contrée de Laupen, au midi de Berne. Oex (prononcé *ó*) est l'ancien nom du Pays d'Enhaut ; Ogo (ou Ogoz) celui de la Gruyère fribourgeoise. Par le nom d'Uechtland on désignait jadis la partie inférieure du bassin de la Sarine et la partie moyenne du bassin de l'Aar, autour des villes de Fribourg, de Berne et de Soleure. Un mémoire publié en 1920 par M. Gustave Schnürer et le compte rendu que j'en ai donné à la *Revue d'histoire suisse* [2] ont très heureusement attiré l'attention de M. Hubschmied sur ces trois noms, dont l'étymologie demeurait incertaine et controversée. L'étude qu'il y consacre fait partie d'un recueil offert à M. Albert Bachmann, professeur à l'Université de Zurich et directeur du *Schweizerisches Idiotikon*, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance, par ses élèves, ses collègues et ses amis. Deux autres romanistes suisses, MM. Gauchat et Jud, y ont également collaboré par des articles sur le mot dialectal *Jordil* (pp. 91-102) et *Zu einigen vorromanischen Ausdrücken der Sennensprache* (pp. 199-209). En goûtant les fruits savoureux qu'ils ont cueillis à l'arbre de la science, nous nous associons de grand cœur au juste hommage rendu à l'excellent maître zuricois.

Le mémoire de M. H. tient beaucoup plus que son titre ne promet. Non content d'avoir élucidé l'origine celtique des noms d'Ogo, de Château-d'Oex et d'Uechtland, il en a expliqué chemin faisant beaucoup d'autres qui sont également de précieux vestiges de l'habitation des Celtes en Suisse. Sa vaste information dans le domaine des langues celtiques et germaniques,

1. J. U. Hubschmied, *Drei Ortsnamen gallischen Ursprungs : Ogo, Château d'Oex, Uechtland. Mit einem Anhang über gallische Ableitungen und Kurznamen*. Extrait de la *Zeitschrift für Deutsche Mundarten*, tome XIX, 1924 (*Festschrift Bachmann*), pp. 169-198.

2. I, p. 321. Cf. II, pp. 210-222.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'aisance avec laquelle il démêle l'écheveau compliqué de leurs correspondances entre elles et avec les langues romanes, la force et la pénétration de son esprit ouvrent des voies nouvelles à l'investigation des origines helvétiques. Si parfois il s'est égaré dans cette forêt obscure, ayant mal assuré sa marche et s'étant fié à des repères peu sûrs, que celui de nous qui est sans péché lui jette la première pierre ! On excusera moins volontiers le défaut d'ordre et de clarté dans son exposé. Des faits essentiels à la démonstration sont relégués au bas des pages, dans de longues notes qui tiennent plus de place que le texte. L'ensemble a un aspect quelque peu rébarbatif qui nuit au plaisir et au profit qu'avec de la patience on retire de la lecture.

Ogo et Uechtland (pp. 169-173 et 180-4). Le nom d'Ogo paraît en 1040, sous la forme *Osgo*. Plus anciennement on relève les mentions *in pago ausicense* en 929, *in ualle ausocense* en 975. Partant de cette dernière, M.H. reconstruit une forme celtique **ouksuko-*, réduite par dissimilation à **ousuko-* et dérivée d'un radical **ouks-*, « haut, élevé », qui se retrouve dans maint nom de lieu de la France et de la Suisse romande. Comme on l'observe dans la succession des graphies *Lousonna* et *Lausonna*, la diphtongue latine *au* a remplacé, dans les mentions du xe siècle, la diphtongue indigène *ou*. La diphtongue *au* étant ordinairement représentée dans les patois de la Suisse romande par la voyelle *u*, M. H. croit saisir le passage de l'une à l'autre dans une graphie *Ougo* de 1420. Mais la prononciation *ǫ́gǫ́* s'est perpétuée jusqu'à nos jours dans le nom d'un domaine situé entre Lausanne et Vevey, qui fut jadis la propriété des moines d'Humilimont, en Gruyère, et qui appartient aujourd'hui au collège Saint-Michel de Fribourg. Dans la prononciation locale et patoise du nom de Lausanne se fait également entendre un *o*, tantôt ouvert, tantôt fermé, quoique en latin tout *au* atone, suivi d'*o* ou d'*u*, ait été, comme l'on sait, changé en *a*.

Ce n'est donc point la diphtongue latine *au*, ce doit être la diphtongue indigène *ou*, qui se continue dans ces deux noms indigènes. Le conflit entre l'*au* du xe siècle et l'*o* postérieur se résout dans l'étymologie **ouksuko-*, dont l'invulnérabilité se révèle au défaut apparent de la cuirasse. En revanche, l'*u*, continuateur patois de la diphtongue *au*, est déjà attesté en 1017 par la graphie *Auronum* du nom d'Oron, en patois *urǫ̃* et *urą̃* que F. de Saussure a identifié à l'*Uromagus* des itinéraires romains[1].

Les celtisants jugeront en dernier ressort de toutes les étymologies celtiques proposées par M. H. ; et avec eux les germanistes auront voix au chapitre en ce qui concerne le nom d'Uechtland (prononcé *ūechtland*), qu'il dérive d'un pluriel **ouktīs*, « les hauteurs », ou d'un comparatif **ouktio-*, « plus élevé ». Pour faire saisir au lecteur les nuances de signification qui peuvent

1. *Indicateur d'histoire suisse*, 1920, p. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avoir distingué ces noms presque identiques de pays limitrophes [1], il interprète Ogo par « Hochland » et Uechtland par « Hügelland », les mots *hügel* et *hoch* étant proches parents en allemand.

Oex (pp. 173 ss.). Le troisième nom, celui qui s'est conservé dans le composé Château-d'Oex, est restitué au même groupe celtique que les précédents, sous une forme **oukso-*, équivalente pour le sens à « Pays d'Enhaut » et au patois gruérien *Intyamon* [2]. Le gentilice *Otius* me paraissait naguère offrir une étymologie plausible ; et le nom d'homme germanique *Ozzi*, mentionné en passant par M. Schnürer, ne m'avait pas non plus semblé négligeable. Je crois que la première et même la seconde alternative peuvent très bien se soutenir contre les objections de M. H. Mais, comme ni l'une ni l'autre ne s'est jamais imposée à ma conviction avec une entière évidence, comme une étymologie celtique me satisfait désormais beaucoup mieux, toute discussion serait superflue. J'en viens sans plus tarder au point capital où persiste le désaccord entre mon savant contradicteur et moi.

Le nom d'Oex, plus anciennement *Oiz*, apparaît constamment avec un *z* final depuis la plus ancienne mention, en 1115, jusque vers la fin du XIIIe siècle. Les mentions avec *s* qu'on a relevées dans des chartes antérieures à 1272 proviennent toutes, sans exception, de copies. Dans les textes contemporains de France, d'Espagne et d'Italie, *z* représente ordinairement l'une des consonnes semi-occlusives qu'on peut grossièrement transcrire par *dz* et *ts*. Par l'effet des changements de la prononciation, cette lettre a reçu tôt ou tard d'autres emplois ; mais, dans la plupart des textes gallo-romans, elle a gardé au moins jusqu'au XIIIe siècle, notamment à la fin du mot, la valeur qu'elle retient encore en allemand et, comme sourde, en italien. *A priori* l'on hésitera donc à attribuer au nom d'Oex une étymologie qui ne tienne pas compte de ces données concordantes de l'orthographe médiévale. L'opinion différente de M. H. me semble un pur paradoxe.

Selon lui, dans *Oiz*, dans les mentions *Contez* ou *Conteiz* (XIe-XIIIe siècles) et *Boloz* (1155, 1188) de Conthey (Valais) et Bouloz (Fribourg), correspondantes à un hypothétique **Contiscus* et au *Bedolosci* d'une charte de 1017, le *z* serait un expédient (Verlegenheitsnotierung) pour transcrire une sifflante palatale, expédient déjà employé auparavant par les scribes de la séquence de sainte Eulalie, de la *Passion du Christ* et de la *Vie de saint Léger*, dans les graphies *lazsier*, *bellezour*, *domnizelle*, *raizon* et *dizen*. Mais, dans *lazsier*, ce

1. J'ai soutenu contre M. Schnürer que les dénominations d'Ogo et d'Uechtland « ne se recouvrent ni ne se confondent jamais ». M. H. m'objecte (p. 181, n. 1) la mention, en 1546, d'un *Gerhardus von Wippingen usz Uechtland*, Vuippens étant un village de la Gruyère. De ce que le roi d'Espagne s'appelle don Alphonse de Bourbon et que les rois de Prusse étaient des Hohenzollern, s'ensuivrait-il que Bourbon fût une ville d'Espagne et Hohenzollern un château en Prusse ?

2. Composé des adverbes *ɛ̃kə* (afr. *enqui*) et « amont ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

n'est pas *z* seul, c'est la combinaison *zs*, qui représente l'*s* palatale issue du groupe *ks*. Dans *bellezour* et *domnizelle*, la consonne palatale transcrite par *z*, et bientôt remplacée en français par *is*, ne saurait être qu'une semi-occlusive, comme le *z* dental encore prononcé au XVIe siècle en castillan. Sous la plume du copiste de la *Passion* et du *Saint-Léger*, *z* et *s* s'échangent sans règle, par suite du mélange de deux dialectes très différents [1] ; et nul indice ne laisse soupçonner l'existence de sifflantes palatales. Pareillement, si les graphies *Bolozz* de 1155 et *Bolos* de 1160, transmises en copie [2], sont authentiques, elles ne témoignent de rien autre que de la confusion des deux consonnes et de la réduction de *sc* à *s*. L'étymologie **Contiscus* « laut Muret » (p. 177, p. 5) est une erreur que j'ai depuis longtemps abjurée *in petto*, précisément à cause du *z*, qui n'apparaît que très rarement et fort tard dans les mentions authentiques de *Vibiscum* (Vevey) et des noms de lieu valaisans en *oscus* et *-uscus*.

L'argument décisif, aux yeux de M. H., en faveur de l'*s* palatale est la prononciation alémanique *Oesch* du nom de Château-d'Oex. Mais sur quoi se fonde l'équivalence statuée par lui entre cette consonne hypothétique et le *sch* alémanique ? Comment accorde-t-il avec *Gundis*, avec *Vivis*, son interprétation de la graphie *Contez* ? S'il voulait alléguer Einfisch (Anniviers), souvent mentionné sous les formes *Aniuisium*, *Aniuesium*, je lui opposerais Windisch (*Vindonissa*) et Ergisch (*Argessa* au XIIIe siècle), où *sch* correspond à une *s* dentale. Les graphies *Ois*, *Uys*, *Oes*, *Oex* font tomber toutes les barrières qu'il a dressées (p. 178) entre le *sch* alémanique et l'ancien *ts* gallo-roman. Dans les patois du Pays d'Enhaut et de la Gruyère, comme dans ceux du Valais central, *s* est chuintée. La prononciation *Oesch* sera donc pleinement expliquée, en supposant qu'avant de s'amuïr l'*s* d'*Oes* a pu être articulée comme celle de Savièse, en patois valaisan *chavyèj*, en patois du Gessenay *chaffiszi* ou (avec renforcement de l'initiale) *tchaffiʒzi*.

Comme s'il eût prévu les objections que soulève son interprétation du nom d'*Oiz*, M. H. a rassemblé dans une note (p. 177, n. 5), pêle-mêle avec les graphies alléguées en faveur de l'*s* palatale, des exemples attestant dès la seconde moitié du XIIe siècle la confusion des lettres *s* et *z* à la fin des mots. On remonte un peu plus haut, par la mention de Bex [3] (*Baccis* chez Marius d'Avenches et Frédégaire, *Bacio* 1174, *Baiz* 1189), sous la forme *Baix*, entre 1138 et 1142. On remonterait beaucoup plus haut encore, selon M. H.

---

1. Cf. *raisons*, au v. 241 de la *Passion*, et *Zeitschrift für romanische Philologie*, VI, p. 488.

2. *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande (MDR), XII, 2, p. 13, nº 6, et p. 198. Les deux chartes sont extraites d'un cartulaire du XIIIe siècle. Celle de 1155 nous est également parvenue dans une copie non datée, « du XVe siècle apparemment », selon M. A. Taverney, qui a eu la bonté de vérifier pour moi la leçon *Bolozz* aux archives de l'État de Vaud.

3. MDR, XXIX, pp. 11 et 374 ; *Historiae Patriae Monumenta*, *Chartarum* t. II, c. 1044 ; Cibrario e Promis, *Documenti*, p. 46.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(p. 178, n. 15), si le nom d'Anet (Berne), mentionné à la date de 851 sous la forme *Anes*, pouvait être sûrement identifié au gentilice *Anicius*. Mais cette étymologie, proposée par M. Stadelmann, vient s'échouer contre l'*i* long d'*Anicius* ; et, pis encore, ce n'est qu'en 1235 qu'a été rédigée la notice du *Cartulaire de Lausanne*[1] relative à l'évêque David, assassiné *in uilla de Anes* en 851.

Avec le peu de documents que nous avons, il est très malaisé de dater les changements de la prononciation et les variations de l'orthographe dans la Suisse romande. L'amuissement des consonnes finales nous prive presque partout du contrôle de la langue vivante. Cependant, quelques parlers valaisans distinguent encore, dans certains mots, notamment des pluriels, les anciennes finales en *s* et en *z*[2]. Or, le nom du hameau de Noës (Granges), qui figure dans des chartes du XIIIe siècle sous les formes *Oez* et *Oiz*[3] et qui est sans doute un double de l'autre *Oiz* (p. 176, n. 4), a conservé en patois l'*s* finale qui répond dans les pluriels à un ancien *z*. A cause de ce *z*, l'un ou l'autre des mots celtiques retrouvés par M. H. dans le composé Uechtland, soit **ouktio-*, soit **ouktīs*, convient mieux qu'**oukso-* à l'étymologie d'*Oiz*. Entre voyelles le groupe *-cti-* se confond avec *-ci-* dans *tracer* (1 sg. ind. pr. *trache* dans un texte picard de 1477 cité par Godefroy), *façon*, *leçon*, *beneïçon*. Dans la Suisse romande la consonne finale résultant de *-ci-*, le *z* français, s'accompagnait d'un *i* formant diphtongue avec la voyelle précédente, comme le montrent les formes patoises *bré* ou *bri* (*brachium*), *seré* ou *seri* (*ser-aceum*), et le nom tout à l'heure cité du village de Bex.

Le gaulois en Helvétie (pp. 184-8). Non seulement les trois noms d'Oex, d'Ogo et d'Uechtland, mais également ceux de plusieurs affluents de la Sarine, se laissent très bien ramener à des étymologies celtiques, quoique l'on ne puisse accepter comme certaines toutes celles qu'a proposées ou accueillies M. H. (pp. 178-180). Or, Mommsen, dans la belle étude qu'il publiait en 1854 sur *La Suisse à l'époque romaine*, a constaté que dans les cantons septentrionaux, Bâle, Argovie, Zurich, Thurgovie, les inscriptions privées sont beaucoup plus rares et les noms indigènes en plus forte proportion que dans la Suisse romande. Un état de civilisation inférieur, une plus longue persistance des idiomes celtiques expliqueraient, selon lui, pourquoi la population établie, au lieu de s'assimiler comme ailleurs les barbares, a été au contraire assimilée, absorbée par la conquête alémanique. S'inspirant de ces idées et les accentuant plus que n'avait fait Mommsen, M. H. a voulu rechercher dans les noms de lieu des indices de la cohabitation

1. MDR, VI, p. 33.
2. On trouvera les preuves de cette allégation dans mon article, *Observations sur la pancarte de Rougemont de 1115*, en cours d'impression pour la *Revue d'histoire suisse*.
3. MDR, XVIII, p. 445 ; XXIX, pp. 308 et 451 ; XXXI, p. 98.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

des Germains avec les Celtes à partir de l'invasion. Une investigation méthodique devrait prendre comme point de départ les contrées qui ont été les premières envahies par les Alamans et s'étendre de proche en proche jusqu'à celles qui ont été germanisées en dernier lieu, les hautes vallées alpestres et les confins de la Romania. Cette investigation, personne n'est mieux qualifié que M. H. pour la conduire un jour à chef. Nous l'y voyons débuter ici par quelques opérations de sondage, sur des points qui ont attiré son attention au cours de son enquête aux bords de la Sarine. Mais la région explorée par lui, la plus proche de la frontière des langues, était la moins propice à son dessein. Et les trouvailles qu'il nous présente ne me semblent pas avoir pour la démonstration de sa thèse la portée qu'il y attribue.

A l'expression *nigrae iures* ou *noires joux*, jadis usitée dans la Suisse romande, correspond dans quelques documents bernois et fribourgeois du moyen âge un mot *toubwälder* ou *tobwelde*. Une grande forêt, près de Thoune, s'appelle Toppwald ; une autre, près de Taesch, en aval de Zermatt, Taugwald. M. H. y reconnaît un adjectif celtique **dubo-*, « noir », comme on a reconnu dans *iuris* un autre mot indigène, ligure ou celtique. Suivant une ingénieuse conjecture de M. Joseph Loth, ces deux mots seraient associés en breton dans le nom d'un hameau du Morbihan, le Jour Du. Il est donc possible que *nigrae iures* soit une adaptation latine et plausible que *toubwälder* soit une adaptation alémanique d'un terme composé désignant en gaulois les forêts de sapins. Mais, entre les *toubwälder* ou bien l'Uechtland alémaniques (p. 184) et leurs antécédents celtiques, qu'est-ce qui nous défendrait d'attribuer au latin provincial le rôle d'intermédiaire, aussi longtemps du moins que nous n'aurons pas d'autres preuves et plus décisives du passage direct de vocables celtiques dans la langue des Alamans ? Est-ce que l'adjectif **dubo-* ne se laisserait pas reconnaître dans quelqu'une des Douves de la Suisse romande ? Est-ce que Taugwald ne serait pas un nom importé à Taesch par les Alamans ? Peut-on supposer qu'une langue celtique se soit maintenue jusqu'à leur établissement tardif dans les vallées de la Viège, si l'on considère que l'usage prolongé d'un dialecte roman y est assuré par des noms de lieu comme Visperterminen, Grächen (*Granges* 1250), Ronkiwald, Irremenz, *la Chainea* (fin du XIIe siècle), *Morgi* (1256), *Chouson* (1218), Praborgne, Aroleit[1], Gorner ?

Par la comparaison des dialectes britanniques, « on peut démontrer, poursuit M. H. (p. 187), que l'évolution phonétique du gaulois était plus avancée lors de l'établissement des Alamans dans les Préalpes que lorsque la Suisse occidentale a été romanisée ». Mais une évolution phonétique plus avancée n'implique pas nécessairement une date plus récente. Le patois archaïque d'Evolène, dans lequel sont encore distinctes les consonnes finales

1. Zimmerli, *Die deutsch-französische Sprachgrenze in der Schweiz*, III, pp. 81-85.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

s, *t*, *z*, a survécu et survivra encore longtemps aux patois parlés sur les bords des lacs de Neuchâtel et de Bienne, qui, avant de s'éteindre, avaient cessé de prononcer ces consonnes. Comme les variétés *samaro-* et *savaro-* signalées par MM. Aebischer et Jud en pays gallo-roman [1], les formes allemandes *balbe* et *balven* (p. 185, n. 2) peuvent avoir coexisté en langue gauloise avec *balma*, si leur *b* et leur *v* ne résultent point de phénomènes plus récents d'assimilation et de dissimilation. Certaines différences que M. H., sous l'empire d'une idée préconçue, a cru découvrir entre les substratums celtiques de formes correspondantes en roman et en germanique, *Jogne* et *Jaun* (p. 179, n. 4), *Gérine* et *Aergeren* (p. 190), se révèlent à l'examen comme purement imaginaires. La dissimilation des deux consonnes palatales de **Jaunia*, des deux *r* d'*Argerona*, avec fusion de l'*a* initial et de l'article féminin, en rend un compte suffisant.

L'argument tiré du nom de la Simme oberlandaise est plus spécieux. Tandis que ceux de la Trême, affluent de la Sarine, et de la Trame, affluent de la Birse, nous apparaissent comme les continuateurs normaux en roman d'un substratum gaulois **Tragisama*, Simme (*Pe. de duabus Sibanis* 1246, *de duabus Sebonis* 1250) et Simmenthal (*Sibental* 1166) ne se laissent ramener à un prototype **Segisamona* que moyennant la « lénition » celtique des consonnes *s* et *m*. Si je ne m'abuse, il y a dans ce raisonnement une pétition de principes; car **Segisamona* ne peut être restitué qu'en vertu de l'hypothèse dont le nom de la Simme doit nous fournir la preuve. N'est-on pas aussi bien fondé à supposer une forme antérieure **Simina*, analogue à *Sumina* et *Vimina*, avec dissimilation de *m* en *b*, comme dans la prononciation dialectale *Visperterbinen* du nom de Visperterminen ? De même que l'étymologie latine n'entre en jeu qu'à partir de la conquête romaine, l'étymologie celtique doit s'avouer impuissante à résoudre tous les problèmes que nous posent les noms de lieu antérieurs aux Romains dans un pays habité dès l'âge de la pierre par des hommes dont nous ignorons les langues.

Il y a dans le canton de Genève une *Segisama* authentique, la Seymaz (*Saima* 1227) [2], dont une commune riveraine porte le nom celtique de Vandoeuvres. Mais la répétition supposée de l'élément **seg-* (pp. 187-8) dans les noms de la Sarine (**Seganona*) et de ses affluents, la Sionge (*Segontia*) [3] et la Singine (**Segontiona*), met en vive lumière le défaut de ces trois étymologies, dont aucune ne s'accorde parfaitement avec la prononciation française et patoise. Négligeant les voyelles, je ne m'attache qu'aux effets de « lénition » dont la Sionge et la Singine doivent offrir des exemples (p. 188, n. 1), et je constate la persistance d'une consonne sourde dans tous les noms de cours d'eau en *-ntia* de la Suisse romande et de la Savoie, les Dranses, l'Hermance,

1. *Archivum Romanicum*, V, p. 29.
2. *Mémoires et Documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, IV, 2, p. 42.
3. Nom de villes d'Espagne.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la Salence et la Salanfe, les dérivés Dranson et Avançon [1]. Est-ce donc que le celtique aurait eu la vie plus longue dans le bassin de la Sarine que dans celui du Rhône et du Léman ? Mais la Grande Eau, qui se jette dans le Rhône non loin de l'Avançon, entre la Salanfe et la Salence, s'est appelée jadis la *Rionze* (1438) ; un de ses affluents, dans la vallée des Ormonts, s'appelle encore la Rionzette. Les anciennes mentions *Rionsiaz* (1315), *Rionsy* (1326), *Rionsettaz* (1327), *Syonsi* et *Sionsy* (1315-6), *Sionse* (1381, 1524) [2], les formes patoises *ryõzèta* et *syõjə* coïncident parfaitement, le *j* gruérien correspondant au *z* ormonnan.

Comme on le voit, ce n'est pas seulement dans la Suisse alémanique, mais aussi dans les pays de langue romane que M. H., délaissant son premier propos, a recherché et cru découvrir les preuves d'une évolution du gaulois vers l'état « plus avancé » représenté par les langues britanniques. Il va même (p. 188, n. 2) jusqu'à attribuer à un effet de la « lénition », plus ancien, plus général que les précédents, la perte du *g* entre voyelles dans les noms de la Trême et de la Trame, dans les composés en *-briga*, comme Moyeuvre ou Vandœuvres, dans les composés en *-magus*, comme Rouen (*Rotomaum* 511) ou Oron. Faut-il rappeler à l'excellent romaniste que la palatalisation ou l'amuïssement des consonnes vélaires entre voyelles s'observent en gallo-roman dans des mots latins ou latinisés, comme *plaga*, *negare* et *necare*, *fagum*, *sarcophagum*, *monachum*, *canonicum* ; de la Gaule jusqu'en Roumanie dans *magis*, *magistrum*, *quadragesima*, et déjà sous l'empire romain dans les graphies *uinti*, *trienta*, *quarranta* et le corrigé de l'*Appendix Probi* : *calcostegis*, *non calcosteis* ?

Le mot **iuris** *et ses dérivés*. Un appendice (pp. 189 ss.) traite de « quelques dérivés gaulois » de *iūris*, « forêt de montagne ». Les raisons sur lesquelles se fonde M. H., comme avant lui M. Joseph Loth, pour assigner ce mot aux langues celtiques plutôt qu'au ligure sont contestables. Entre le gallois *ior* « chef suprême, Dieu », et le terme qui désigne les forêts de conifères des Alpes et du Jura, la différence de signification est aussi grande que la distance géographique. Toutes les *joux* françaises se trouvent dans l'Est, dans un pays jadis ligure ou à ses confins ; et le Jour Du breton, privé de documentation historique, est un isolé dans la toponymie armoricaine. Mais le mot peut avoir passé du ligure au gaulois, commé aux langues romanes, et y avoir fait souche de dérivés que leurs suffixes permettraient de revendiquer comme des reliques celtiques.

Cette revendication est-elle légitime, quand il s'agit de noms de lieu qui ont en allemand un *g* au lieu de l'*i* consonne de *iuris* : Gurten, doublet présumé de Jurten (fr. Jorat), Aergeren (fr. Gérine) et Gürbe ? Pour démon-

1. *Romania*, XXXVII, pp. 114-8.
2. Jaccard, *Essai de toponymie*, pp. 387 et 437.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

trer l'équivalence des deux consonnes, M. H. identifie (p. 190) le lieu dit Gippen (Simmenthal) au mot *juppe, jüppe, jippe*, « rhododendron », qui se retrouve au Tessin sous la forme *gip*, dans les Grisons sous les formes *dyup, dyop, dyep*, « genièvre ». Il rappelle les doublets *Yenf* et Genf, la correspondance entre le français Vigneules et l'allemand Vingelz, le français Prêles et l'allemand Prägelz. Mais, dans Vingelz, c'est une *n* vélaire qui a été substituée à une *n* mouillée ; dans Prägelz (*Bredelz* 1295)[1] les conditions ne sont pas les mêmes que dans les autres exemples ; dans Genf ou les doublets *German-Jerman, gips-jips*, la consonne primitive peut avoir été restaurée sous l'influence de l'allemand littéraire et du latin. En dépit de ces réserves, les étymologies proposées par M. H. sont très plausibles. Mais d'où proviendrait-il, ce *g* qui ne s'échange avec *j* ou n'y est substitué que dans des vocables empruntés aux langues romanes, au latin ou à des langues parlées en Suisse antérieurement au latin ? Si je ne me trompe, c'est l'occlusive palatale, intermédiaire entre *g* et *d*, dans laquelle se sont confondus en latin *i* consonne, *di-* en hiatus, *g* avant *e* ou *i*, *z* grec, ainsi que l'attestent de nombreuses fautes d'orthographe et la transcription de *zephyrus* par *diefirus* sous la plume du grammairien Audax. De ces données ressort une conclusion directement opposée à la thèse principale de M. H. Sous peine de se contredire lui-même, il devra confesser que Gurten, Aergeren et Gürbe, si ce sont bien des dérivés de *iuris*, ont dû être transmis des Celtes aux Alamans par l'entremise d'une variété helvétique de la *lingua romana rustica*.

Les dérivés de *iuris* étudiés par M. H. sont ramenés par lui aux six types suivants :

1) **Jurassos** ou ***jurassus**, dans le bagnard *jorasse*, « petite forêt », la Jorasse ou Jorassaz, forêt des Ormonts (Vaud), les Grandes et les Petites Jorasses de la chaîne du Mont Blanc ? Le suffixe roman « *-asse* < *-acea* ist sonst, soviel ich sehe, im frankoprovenzalischen in der Toponomastik nicht produktiv. Vielleicht ist darum anzunehmen, dass *Jorasse* (*-assə* < *-acea*) Umbildung sei von älterem *Jorassa*, dieses romanische Umbildung entweder von gall. *jurassos* m. (so heisst der Jura bei Ptolemäus) nach **juris* f., oder von gall. **jurassus* f. ». Les formes patoises accusent deux types nettement différents : d'une part, le participe *arsa* dans la *dzòr ąsa* des Ormonts, comme dans la Joux Arsaz d'Ollon, la Jorsaz de Bullet, les *dzur ās* de Conthey, l'Arsajoux de Charmey ; d'autre part, à Bagnes, un suffixe *-ąsə* (quelquefois *ąchə*), dont le parler local offre d'autres exemples et qui y prend quelquefois la même signification péjorative qu'en français[2]. Le suffixe *-acea* est bien attesté dans la Suisse romande par des appellatifs et des noms de lieu : *murassy* (1329), *murassias* (1377), *rapasse*[3], Perraches, Combasses et Com-

1. *Fontes Rerum Bernensium* (FRB), III, p. 628, nº 638.
2. Renseignements du correspondant bagnard du *Glossaire des patois* et de l'enquête sur les noms de lieu de la Suisse romande, M. Maurice Gabbud.
3. MDR, XXXI, p. 548, et XXXVII, p. 93.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

baches, Fontanasses et Fontanaches. Mais la forme bagnarde trahit un emprunt, le *c* palatalisé étant représenté dans les mots indigènes par *χl* : *daχlə* (glace), *padaχlə* (paillasse), *tsólχə* (chausses).

2) ***juronia**, dans Jorogne, lieu dit aux confins des communes de Bex et de Gryon dans les Alpes vaudoises.

3) ***jurovia**, dans Gürbe, nom d'un affluent de l'Aar, avec ce changement d'*i* consonne en *g* dont il a été rendu compte tout à l'heure.

4) ***jurona**, dans Gérine, nom d'un affluent de la Sarine, au Pays d'Enhaut, et d'un ruisseau qui se jette dans le Léman près de Cully, entre Lausanne et Vevey. A Cully on prononce *dzərñe*, avec une *n* mouillée qui apparente ce nom à Jorogne. La Gérine du pays d'Enhaut n'est qu'un fantôme géographique. Dans l'usage local ôn l'appelle *lo ryó de dzərīño*, du nom d'un hameau riverain qui lui a pris le sien : *riuum de Girignioz* 1137, *aqua seu fluuio uocato Jurignioz* 1342 [1].

Une troisième Gérine, affluent de la Sarine en aval de Fribourg, est appelée en allemand Aergerenbach et figure dans des chartes de 1314 et 1324 sous la forme latine *Argerona*. M. H. y a reconnu la préposition celtique *are* et interprète : **are jurōnan*, « am Bergbach » (p. 190). Drôle de nom pour un cours d'eau ! Ou bien *lapsus calami* pour « Bergwald » ? *Argerona* est bien plutôt un composé parasynthétique de la même structure que nos adjectifs « suranné », « embesogné » ou « souterrain » ; et le type **jurona*, comme le type **jurassa*, n'existe pas.

5) ***juriknos**, dans le nom du hameau de Gérignoz, qui est également celui d'un affluent de la Sionge, dans la basse Gruyère. Ce nom serait-il appellatif (p. 191) dans une mention de 855 : *inter duos iuricinos* ? A mon sentiment, le pluriel désigne ici deux des ruisseaux dont se forme le Gérignoz. Par une substitution de suffixe on a pu créer un doublet **juricīnus*, que M. H. croit découvrir dans les noms du hameau de Tscherzis et du Tscherzisbach au pays de Gessenay.

Il ne sera pas hors de propos de signaler que nous avons en Suisse, dans le nom de saint Ursanne (Ursicinus), disciple de saint Colomban, un exemplaire irlandais de ces dérivés celtiques en -**iknos* ou -**ignos* (irl. -*ēn*) qui sont originairement des patronymiques, équivalents des noms grecs en -γένης. Le village de Saint-Ursanne, dans le Porrentruy, s'appelle en patois *sīt òchạn*. Une autre localité du même nom est mentionnée en 1228, aux environs de Bienne, sous la forme *Sent ursennos* [2]. La scansion *Ursīcīne* dans une pièce liturgique [3] est justifiée par des raisons métriques, mais s'accorde bien avec la conjecture de M. H. sur Tscherzis.

---

1. *Mémorial de Fribourg*, II, p. 237 (copie) ; MDR, XXII, p. 479, n° 213.
2. MDR, VI, p. 16.
3. *Monuments de l'histoire de l'ancien Évêché de Bâle*, publiés par J. Trouillat, I, p. 43, n. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

6) ***juretto-**, dans le nom très fréquent de Jorat, quelquefois Joret, qui s'accompagne des féminins Joratte et Jorette. A première vue, il semble qu'on ait affaire au suffixe roman *-ittus*. Mais, suivant une juste remarque de M. H., nulle part dans la Suisse romande, excepté dans les patois bourguignons du Jura septentrional, un *e* fermé entravé n'est changé en *a*. C'est à un *e* ouvert que répond l'*a* des formes patoises de *septem*, dont le témoignage est corroboré par celui des féminins en *-ella* : *bạla* et Ballaigue, *nòvạla*, Comballaz et Comballes, Arpalles. On a des exemples (p. 195) du suffixe celtique *-etto-* dans le gallois *geneth*, « jeune fille », et le génitif *Sagarettos* d'une inscription ogamique ; et la Suisse nous l'offre encore dans le nom de Morat (p. 193), dérivé sans doute de l'appellatif celtique **mor-*, « lac, mer ». Cependant, la fréquence du nom de Jorat et l'article dont il est souvent accompagné témoignent qu'il a été usité en langue romane comme appellatif. L'article n'est pas moins fréquent dans les lieux dits Combatte(s), Crosat(s) et Bochat ; Bochat est encore appellatif, comme l'afr. *bochet* et le moderne « bosquet » ; Crosat et Bochat sont dérivés de radicaux non celtiques. Il ne semble donc pas douteux que le suffixe étranger n'eût reçu droit de cité en latin, tout comme les suffixes *-ittus* et *-iccus*, pour lesquels M. H. revendique aussi (p. 195, n. 4) une ascendance celtique.

Le Jorat vaudois, vaste région forestière située au nord de Lausanne, s'appelle en allemand Jurten, et plusieurs forêts bernoises sont dénommées Jurten ou Gurten, avec le *g* de Gürbe et d'Aergeren. De Jurten M. H. remonte à une forme gauloise **jurettōn-*, variante morphologique et dialectale de **juretto-*, dont elle confirmerait l'origine celtique. Sa curiosité ne nous a-t-elle plus rien laissé à glaner après lui ? Que lui semble de Joressant, dans le Haut-Vully fribourgeois ? Entre Morat et les établissements gaulois de la Tène, ce nom encore inexpliqué est proche voisin de celui de Lugnorre (*lənọ̀rò*), dernier survivant dans la Suisse romande, avec le vaudois Champtauroz (*tsātọ̀ru*) [1], des composés celtiques en *-durum* dont nous ne connaissons que trois autres exemplaires helvétiques, *Octodurum*, *Salodurum* et *Vitodurum*.

Formes courtes de noms de lieu celtiques ou gallo-romains (pp. 193-4). Reprenant une conjecture d'H. d'Arbois de Jubainville, M. H. identifie Murten, nom allemand de Morat, à *Moridunum*, nom de deux villes romaines de la Grande-Bretagne, et range Morat et *Moridunum* dans un petit groupe d'appellations de localités habitées qui s'offrent à nous, dans la nomenclature géographique de la Gaule, tantôt sous une forme plus longue tantôt sous une forme plus courte : *Borbetomagus* et *Gormetia* (Worms), *Mogontiacum* et *Mogontia* (Mayence), *Nouiomagus* (Neumagen) et *Nobia*, *Nemetocenna* et

1. *Lochnurrò*, 1183 (FRB, I, p. 473) ; *Losnosros*, *Chantuoro*, 1228 (MDR, VI, pp. 14 et 18).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Nemetacum, *Vapincum* et Gap, *Mediomatricis* et *Mettis*. Dans le nom d'un pâturage des Alpes bernoises, la Wirtnerenalp, sa perspicacité a retrouvé (p. 194, n. 1) la forme longue *Virodunum* correspondante à celui de la ville peu éloignée de Thoune (*Dunum*). J'écarte d'autres exemples, gaulois ou irlandais (p. 193 et p. 194, n. 2), où les formes longues et brèves ne désignent pas sûrement la même localité.

Parmi ces noms, tous qualifiés de « celtiques », on distingue des éléments de provenance et de caractère divers. *Mogontia* et *Mogontiacum* nous montrent l'alternance d'un adjectif gentilice avec un dérivé, l'un et l'autre aptes à dénommer un *fundus* romain. Le même cas ou l'alternance de deux suffixes différents s'observent dans d'autres noms de même origine : Payerne (Vaud), *Paterniacum* et all. *Peterlingen*, où la désinence allemande a peut-être remplacé le suffixe *-incus* ; Eysins (Vaud) et *Osinco* [1002] ; *uilla Draciana* (886) et *Draciaco* (885), aujourd'hui Dracy (Vaud) ; Finges et all. *Pfyn* (Valais)[1]. Ces faits relèvent de l'onomastique latine, non de l'onomastique celtique. Y aurait-il entre Gap et *Vapincum* la même relation qu'entre Payerne et *Peterlingen* ? Si ces noms sont indigènes, la situation géographique et le suffixe de *Vapincum* ne les assigneraient-ils pas aux Ligures plutôt qu'aux Gaulois Caturiges ? Ailleurs encore, chez les Vénètes, *Patauium* s'accompagnait d'une forme plus courte, représentée par l'italien *Pádova*.

Dans les autres couples, la forme longue est un composé gaulois à deux membres ; la forme courte est identique à l'un des éléments composants ou en est dérivée à l'aide d'un suffixe également gaulois. Entre elles il y a le même rapport qui unit en indo-européen les formes solennelles et les formes hypocoristiques des noms de personnes. Mais d'autres analogies, non moins frappantes, s'offrent à la comparaison dans les noms de lieu latins et modernes. Substitution au nom composé de l'un de ses éléments, le déterminé ou un déterminant, dans Açores (*Ilhas dos Açores*), Bahía (*Bahia de Todos os Santos*), Aoste (*Augusta Praetoria Salassorum*), Coire (*Curia Raetorum*), Cologne (*Colonia Agrippina*), Fano (*Fanum Fortunae*), Feurs (*Forum Segusiauorum*), Lugo et Luc-en-Diois (*Lucus Augusti*), Chaves (*Aquis Flauiis*), Mérida (*Augusta Emerita*), Passau (*Castra Bataua*) Emploi très rare, très limité, de beaucoup de noms composés, notamment de tous ceux dont le second élément est un « suffixe géographique », comme Fribourg-en-Uechtland, Luc-en-Diois ou Francfort-sur-leMein. Dans le canton de Vaud, Bioley-Magnoux et Bioley-Orjulaz, Villars-le-Comte, Villars-Epeney, Villars-Lussery, Villars-le-Grand, Villars-sous-Yens et tous les autres Villars à allonges ne s'appellent jamais dans l'usage local que Bioley ou Villars. Epauvillers, village suisse du Clos du Doubs, est ordinairement dénommé en patois *vlè* ; la forme *épāvlè* ne s'emploie que pour distinguer cette localité de Villars-sur-Fontenais, près de Porrentruy. Dans le Valais alémanique, la forme patoise

1. *Romania*, XXXVII, pp. 26, 27 et 401.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ersch du nom d'Erschmatt perpétue la forme courte *Huers*, seule attestée dans les chartes du moyen âge.

On voit par ces exemples que la forme courte n'est pas toujours issue, par décomposition, de la forme longue, qu'elle n'est pas toujours, selon la terminologie d'H. d'Arbois de Jubainville [1], une « forme abrégée ». Au besoin, nous créons, pour être mieux compris, des formes composées du type de « Paris emprès Pontoise ». D'autres exemples montreront que l'élément isolé peut avoir, en latin et dans les langues modernes aussi bien qu'en gaulois, une autre forme que dans la composition. Un hameau du Jura vaudois s'appelle officiellement la Fontaine aux Allemands et dans le parler local l'Allemagne. Paris et Turin sont des substituts ou des équivalents de *Lutetia Parisiorum* et d'*Augusta Taurinorum*. Le premier élément du composé gallo-romain *Neriomagus*, le gentilice *Nerius*, apparaît au génitif dans la mention *Aquis Neri* de la Table de Peutinger et s'est conservé seul, avec l'addition d'un suffixe, dans le *uicus Nereensis* de Grégoire de Tours et le moderne Néris. Ainsi les noms de lieu ne sont pas aussi bien fixés dans la langue parlée que dans la nomenclature géographique et les textes n'accusent qu'imparfaitement la variabilité de l'onomastique usuelle.

Le cas de Metz est litigieux. H. d'Arbois de Jubainville supposait qu'un nom de *fundus*, identique au pluriel du gentilice *Mettius*, avait été substitué à celui du chef-lieu des *Mediomatrici*, l'ancien *Diuodurum*, comme Martigny (*fundum Martiniacum*) à *Octodurum*, chef-lieu des *Vallenses*, Orléans (*fundos Aurelianos*) à *Genabum*, Pavie (*uilla Papilia*) à *Ticinum*, comme également Clermont à l'*Augustonemetum* des Arvernes. Le chef-lieu d'un état, objecte M. H., qui ne s'est pas souvenu de Martigny, « ne saurait perdre son nom pour prendre celui du propriétaire d'un domaine. Sous l'empire romain, la Gaule comptait de 60 à 65 *civitates* ; dans au moins 42 le nom du chef-lieu a été remplacé par celui des habitants de la circonscription... *Mettis* n'est donc pas le gentilice *Mettius*, c'est le 43e exemple » d'un échange si fréquent. C'est une forme abrégée ou, pour me servir des termes employés par M. Vendryes [2], une forme hypocoristique de *Mediomatrici*, « avec un redoublement de l'occlusive exactement semblable à celui de germ. *Sicco* tiré de *Sigbert* ou celt. *Bottus* de *Bodio*. » Mais ce quarante-troisième exemple serait un exemple unique sur quarante-trois d'un nom de cité gallo-romaine perpétué sous forme hypocoristique. La forme courte Châlons n'est différenciée de la forme longue *Durocatuuellaunos* par aucun des traits distinctifs des formations hypocoristiques, renforcement ou répétition des consonnes ou emploi de suffixes diminutifs. Au surplus, ni *Durocatuuellauni* ni *Mediomatrici* ne sont originairement des noms de lieu, mais des noms de peuples gaulois, c'est-à-dire une variété des noms de personnes.

---

1. *Mémoires de la Société de Linguistique*, IX, p. 191.
2. *Ib.*, XXIII, p. 52.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces considérations ne visent pas à affaiblir l'intérêt légitime qui s'attache aux noms de lieu gaulois à deux formes, mais à en élargir l'interprétation. Si la grammaire comparée des langues indo-européennes n'attribue de formes courtes qu'aux noms de personnes, cela tient peut-être à l'insuffisance de notre documentation. Dans l'usage moderne deux grandes villes, San Francisco et celle qui jusqu'en 1914 s'appelait Saint-Pétersbourg, sont désignées familièrement par des noms hypocoristiques : *Piter* et *Frisco*. Certains noms de cours d'eau sont également usités sous forme diminutive : à preuve les mentions de l'Aar, sous la forme *Arolam* [1], entre 983 et 1024 ; les variantes alémaniques du nom de la Jogne (p. 179, n. 4), *d'Jou* et *d's Jōūn(d)li* ; les villages de Tramelan et de Sornetan, riverains de la Trame et de la Sorne [2]. Je rappelle, enfin, les déformations argotiques, le Parouart de Villon et le Panam d'aujourd'hui. Il y a là un filon à suivre, dont un explorateur bien outillé, je veux dire familier avec beaucoup de langues et de lieux, nous rapporterait de curieux échantillons de la parole humaine.

Le mémoire de M. Hubschmied offre au lecteur tant de données nouvelles, d'observations sagaces et d'aperçus ingénieux, qui sollicitent la réflexion et la controverse, que cette discussion n'en épuise pas toute la substance. Le filon helvétique découvert par lui est riche, bien plus riche qu'il n'eût paru à des yeux moins avertis. Je souhaite que le premier occupant continue longtemps à l'exploiter avec la même ardeur et de nouveaux succès.

Ernest MURET.

---

1. F R B, I, p. 283, n° 46, et p. 291. Cf. *Ara* en 1055 (ib., p. 435).
2. *Romania*, XXXVII, p. 113. Peut-être le diminutif conservé dans le nom de Sornetan, sous la forme de l'accusatif en *-ain*, a-t-il servi à distinguer le cours supérieur du cours inférieur de la Sorne, qui se grossit en aval du village de plusieurs affluents ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

G. Maver, **Parole serbocroate e slovene di origine italiana (dalmatica)** [*Slavia*, II, 32-43].

Depuis que MM. Štrekelj, Jiriček et Bartoli ont révélé aux romanistes le nombre considérable de mots dalmates et italiens conservés dans le serbocroate et le slovène, des romanistes comme M. Skok [1] et des slavistes comme M. Maver [2] ont approfondi maint problème resté mal éclairci. M. Maver, qui enseigne à l'Université de Padoue, et qui a publié, dans le domaine de la linguistique romane, une très bonne étude toponomastique [3], étudie dans cet article les mots suivants, : 1. slov. *barèd* « regione deserta, sterile » qu'il rattache avec raison au « veneto della Venezia Giulia » *barè*, dont la famille, répandue à travers la vallée du Pô, doit être examinée d'après les indications du *Bulletin de dial. rom.* III, 13 ; — 2. serbocroate *fibla* « cardine o carpione » serait *fibla* qui aurait vécu jadis dans le dalmate ; — 3. serbocroate *konič* « gabbia in cui si spriemono le vinacce » serait l'ital. *canniccio* ; — 4. serbocroat. *kotarača* « écluse » est l'ital. *cateratta* « écluse » avec changement de suffixe : *-ata* remplacé par le suffixe indigène *-aća* ; — 5. serbocr. *krkatur* « parte dello strettoio » représente *calcatorium*, cf. anc. prov. *calcadoira* et, plus près, le bas engad. *chalchaduoira* « maie » (cf. *ZRPh.*, XXXVIII, 39), anc. haut.-eng. *chalchaduoira* « pressoir » (d'après Pallioppi) ; — 6. serbocroat. *kudjelica* remonte à *candela* ; — 7. serbocroate *krstijenta* « focaccia » (Ragusa) représente *crescente* pour lequel cf. aussi Goidanich, *Ricerche etimologiche, Denominazioni del pane e di dolci caserecci in Italia*, Bologna, 1914, p. 25-28 ; — 8. serbocroat. *kundur* « servo che non ha padron fisso » serait un veniz. *corridore* dont les deux *r-r* seraient dissimilés en *n-r* ; — 9. serbocroat. *lôjga* (isola di Brazza) « corda della rete alla quale sono attaccati i pezzi

1. *ZRPh.*, XXXVIIII, 544-53.
2. Cf. aussi *Archivum Romanicum*, VI, 241.
3. *Einfluss der vorchristlichen Kulte auf die Toponomastik Frankreichs* (cf. *Romania*, XLIX, 631).

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

di piombo » représenterait l'anc. vénit. *longa* [1], dont le sens exact n'est pas facile à définir ; — 10. serbocroat. *plema* « acquavite debole e cattiva » remonte au veneto de l'Istrie *flema* « ultimo avanzo di acquavite che emana dal distillatore », dont l'ancêtre serait le grec *phlegma* ; — 11. serbocroat. *staura* « heure tardive » (?) < vénit. *strasora* « ora tarda » ; — 12. slov. *sulj* « mastello, vasca », doit remonter au lat. solium « alveus in quem se demittebant lavaturi » ; M. Maver s'étonne que le Frioul, limitrophe du serbocroate, ne connaisse que *suej* avec le sens de « mare, étang, réservoir » (« guazzatoio, stagno, serbatoio d'acqua morta ») ; il croit que le Frioul a perdu un **sueje* « mastello » d'origine latine à la suite de l'invasion d'un second *sueje* « guazzatoio » d'origine germanique (cf. tirol. *sul* s. f. « purin », Carinthie *soule* « mare ») ; tout ce raisonnement est ébranlé par le fait que 1° le frioul. *soi* « guazzatoio » se continue vers l'ouest dans le ferrar.-bologn. *soi* « fango », romagn. *soi* « scolatura di concime [2] »), 2° les sens de « concha » et de « guazzatoio » sont facilement conciliables du moment qu'on se rappelle que solium est un terme vivant dans la toponomastique toscane, = « bacino (anche) naturale, abbeveratoio » (Pieri, *Toponomastica della Valle dell'Arno*, 358) : en effet, les abreuvoirs [3] peuvent consister en une simple « mare ouverte », mais aussi en une « mare contenue dans un bassin en bois ou en terre » ; quiconque s'est jamais approché de ces « abreuvoirs » pour le bétail, sait fort bien combien la fange et les tas de bouse en sont pour ainsi dire inséparables. Il est donc clair que l'idée de M. Meyer-Lübke (*Sitzber. der Berliner Akad.*, 1916, 350) qui propose de ramener l'anc. prov. *solh* « bourbier, gâchis, boue » au goth. *bisauljan* « souiller » ne résiste pas à l'examen ; je ne discute pas s'il est possible que le *o* représenté dans l'écriture gothique par *au* puisse entrer dans la série des ǫ latins pour aboutir à *uei* à son tour ; il suffit de passer en revue les témoignages suivants du mot sur le sol galloroman : *sueio, essueio suelho* (aveyr.) ; *suio, essuio* (mars.), *sulho* (Var), *soulho* (bordel.) « cloaque, mare à fumier, fosse à chaux, étable à cochons [4] » ; « ivrogne (en Dauphiné) », *soui, soulh*, (gasc.) *soul* (lang.) « eau répandue par terre, mare, bourbier, fondrière (en Guienne) », *souiardo* « endroit où on lave la vaisselle, grand vase ou égout de cuisine, grand baquet

1. Cette forme, dont M. Maver voudrait connaître la provenance, est entrée dans le *Roman. Etym. Wörterbuch* de Meyer-Lübke par le *Beitrag* de Mussafia, p. 75, qui disait : « *longa*, czügel », wie frz. *longe* ; in keiner ital. Mundart nachweisbar. » Il faudrait commencer, me semble-t-il, par déterminer le sens du moy. haut. all. *zügel* qui est plus varié que celui de l'all. actuel et il n'est peut-être donc pas permis de rendre le vénit. *longa* simplement par l'all. mod. *bügel*.

2. *Soi* se retrouve à San Fratello, *assughier* « imbrattarsi che fanno i majali, strisciando e fregandosi nel fango » (*Studi glottol. ital.*, II, 250).

3. L'étude des cartes ABREUVOIR de l'*ALF* ou ABEURADOR de l'*Atlas catalan* nous engagent à suivre cette voie.

4. Pour ce sens, il reste à établir le rapport avec le prov. mod. *soudo* « étable à cochons » < gaul. sutegon (Brüch., *ZRPh*, XL, 652).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'on emploie dans les savonneries » ; La Teste (Landes) *souill* « fondrière, bourbier sur un chemin », *soulle* fém. « empreinte que laisse un bâtiment (= navire) où il est resté à sec » (Moureau), Lallé *sualia* « flaque d'eau que laisse la pluie sur les cours et les chemins; trou ou déversoir d'évier ; petits bassins que l'on fait aux points d'émergence du filet d'eau pour y boire ; pierre de taille d'un évier ; margelle de puits [1] » ; *sualia* « ivrogne, avaleur » ; *far sualia* « faire un creux avec la main pour boire ; pierre de taille à biseau pour rejeter l'eau » (Martin) ; cf. *seuillat* « petit trou plein d'eau (1 m. ou 1 m. 50 de large) au milieu des bois, dans lequel viennent se désaltérer les animaux et les oiseaux, c'est là que ces derniers sont souvent pris avec des pièges » à Bercenay-en-Othe (Aube, *Revue de philol. française*, II, 299 [2]). Il y a là un solium qui correspond au point de vue formel et sémantique aux *soi* du Frioul et de la Romagna. Les sens divers de *solium* « récipient » se retrouvent sur le sol roman pour concha : Pésenas *counco* « vasque, bassin, abreuvoir » (Mazuc) [3], poitev. *coinche* « fossé de marais » (Favre), Suisse rom. *koueintze* « bord marécageux du lac de Joux (Bridel) », sicil. *riconca* « ricettacolo naturale d'acqua, pozza, gorgo, gorgoncello [4] », *conca* « cavità nel terreno mediocremente profonda ove scolino acque o lordure ; pozza, fosserella », Val d'Aosta *conci* « rigole [5] » ; de même le latin balneu désigne le récipient (baignoire [6]) et le lieu où l'on se baigne et ce terme revient dans la toponomastique de l'Italie ; le vénit. *bagnèra* « piccolo laghetto di poca acqua senza erba che trovasi quà e là, tanto nel padule quanto nei bassi fondi nella laguna », aret. *baregno*, *birigno* « lavatoio con acqua corrente, colta d'acqua del mulino » (Pieri, *Toponomastica della Valle dell'Arno* p. 333). De même le latin lacus s'applique à un récipient (p. ex. sard. *lacu* « pila, mangiatoja, tina, palmento ») et à ce qu'il contient (Vionnaz *lè* « lac », Blonay *ô grò lè* « grande mare d'eau », astur. *tsagu tsau* « creux où le chanvre est roui », Castellinaldo *lajaç* « abbeveratojo », metaur. *lagacè* « guazzatojo, lama », Molfetta *laghe* « lago, pozzanghera », etc.

Reste à savoir dans quelle mesure le verbe sutulare : anc. frç. *sooillier* a influé sur la famille de mots se groupant autour de *solh* < solium : ce qui est certain c'est que sutulare aurait dû aboutir à *solhar* (avec *o* fermé) ; or nous avons anc. prov. *solh*, *solhar* (avec *o* ouvert d'après Levy, et pour le substantif, confirmé par prov. mod. *suei*). Je ne puis, dans le cadre d'un compte rendu, déterminer la part qu'il faut attribuer à solium « receptacu-

1. Cf. mirandol. *soia dal pozz* « parapetto, sponda ».
2. Cf. aussi *ALF*, c. PURIN, ABREUVOIR, BOUE.
3. Cf. *seuillat* à Bercenay ; *su*, *suya*, *ALF*, ABREUVOIR, p. 110-11 (Côte-d'Or, Yonne) ; « mare, abreuvoir » ; La Teste *souill*.
4. Cf. frioul. *suej* « serbatojo d'acqua morta ».
5. Cf. Lallé *sualia* « déversoir d'évier ».
6. Cf. p. ex. haut engad. *bagnöl*, bas engad. *bagnera* « cuvier à lessive en bois », prov. mod. *bagnoun*, Forez *bagnou* « baquet, petit cuvier dans lequel on lave du linge et on prend des bains de pied ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lum » et à sutulare « sooillier » dans la constitution de la grande famille galloromane de *souiller* ; l'essentiel est de poser les problèmes et d'écarter les solutions qui risquent de nous éloigner du bon chemin ; — 13. serbocroat. *Tratur* « imbuto » < vénit. *traturo* qui doit avoir eu autrefois le sens d'« entonnoir[1] ».

J. JUD.

Robert LATOUCHE, **Comptes consulaires de Saint-Antonin du XIVe siècle**. Thèse complémentaire pour le doctorat ès lettres, présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Toulouse. Nice, Eimann et Saytour, 1923 ; in 8, XVI-75 pages.

Ces comptes, au nombre de trois, sont relatifs aux années 1325-6 (p. 1-26), 1358-9 (p. 27-49) et 1362-3 (p. 49-63). Le nombre et la variété des renseignements fournis par ces documents en justifient largement la publication intégrale. On regrette que M. Latouche n'en ait pas résumé l'essentiel dans son Introduction, d'autant plus qu'il n'a pu le faire d'une manière ni complète ni suivie dans sa thèse principale (*La Vie en Bas-Quercy du XIVe au XVIIIe siècle*, Toulouse, 1923), ouvrage au reste des plus intéressants, mais qui échappe à notre domaine. Cette Introduction comprend uniquement un relevé des principaux faits linguistiques des textes et une brève étude sur la valeur des monnaies ; les textes sont suivis d'un Glossaire et d'un Index des noms. L'étude linguistique est bien divisée et suffisamment complète, mais on eût aimé à y voir figurer quelques indications sur les habitudes graphiques des différents scribes. Il manque au Glossaire une assez grande quantité de mots intéressants (voir plus bas) ; dans l'Index des noms, je comprends que M. Latouche ait hésité à relever toutes les mentions de personnages insignifiants, mais chaque nom devait l'être au moins une fois ; quant aux noms de lieux ils devaient être tous cités sous leur forme originale et non moderne, et, autant que possible, identifiés. Dans les textes aussi, il reste bien des mots obscurs et des passages inintelligibles, qui devaient être discutés ou au moins signalés. Quelques-unes des formes embarrassantes sont des lapsus de scribe, très naturels sous ces plumes inexpertes, et qu'il ne fallait pas hésiter à corriger (comme *behoha* pour *besoha*, *besouha*, p. 7, l. 20, *denaada* pour *denarada*, p. 19, l. 3). Mais quelques autres pourraient bien être des fautes de lecture de l'éditeur, rendues fort excusables au reste par la difficulté des écritures et le mauvais état du manuscrit.

P. 2, l. 7 du bas, *esoric* en est une évidemment pour *escric* ou *escris* (scripsi); cf. p. 13 et 14, dans la même formule, *escrisi*. — P. 6, l. 12 *am jo*] lire *a mao*

1. M. Maver ne tient pas compte du fait que l'allemand n'a pas seulement la forme *Trichter*, mais aussi *Trachter* et que, par conséquent, l'emprunt aux dialectes germaniques n'est pas absolument à rejeter ; d'autre part, il ne faudra pas perdre de vue le *tractora* du Codex Cavensis (*Arch. glott.*, XV, 360).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ou *maio*, « dans la maison de » ; cf. p. 9, l. 3 du bas. — P. 7, l. 16 du bas : *ca*, abréviation de *cadauna*. — P. 9. La fête de *Sa Maria Casta*, mentionnée l. 14 et 16 est sûrement, d'après les mentions voisines, l'Annonciation ; désignation à relever. — P. 11, l. 1, *disap de*] lire *disapde* ; *ib.*, l. 8, *tocs*], l. *tots*. — P. 12, l. 2, *co si*] l. *cosi*. — P. 13, l. 16. Sur le sens de *dia bo*, non traduit au Glossaire, voy. Du Cange, *dies bonus*. — P. 23, l. 11 et 13, l'abréviation *S. G.* est à résoudre en *Sant Guiral*, fête qui se célébrait le 13 octobre ; cf. p. 62, l. 14 et 18. — P. 27, l. 8, la date *24* nov. doit être corrigée en *14*, comme le prouve le renvoi fait à cet article à la page 28, l. 21. — P. 29, l. 9 du bas *destreyseso*] corr. *destremeso*. de *destremar* « mettre à l'écart, en sûreté » ; cf. formule identique p. 39, l. 8 ; 43, l. 1.; 50, l. 1 du bas. — P. 30, l. 11 du bas, *que tost elevavriom tal soquers*] l. *tost e leu auriom tal soquors*. — P. 36, l. 7 du bas *aviani*] l. *avian i*. — P. 38, l. 12, *vole*] l. *volc*. — P. 42, l. 10, au lieu de *Danlaterra*, l. *d'Anlaterra*. — P. 55, l. 16, *renquero*] corr. *tranquero* ; *ib.*, l. 7 du bas, *fac*] *fas*.

Je regrette, au Glossaire, l'absence des mots suivants : *colar*, « coûter », p. 4, 8, 12, 17, 54 ; *destremar* (voir ci-dessus) ; *escobilier*, « balayures », p. 20, l. 14 ; *lac* (*del forn*) p. 9, l. 22, synonyme de *lar* (avec *c* et *r* amuïs), « foyer » (?) ; *reyre* (*a*), p. 30, 44, 48, « de nouveau » ; *revit*, p. 49, l. 22, « service solennel » ; *solas* (*far*), p. 10, l. 7 du bas, « tenir compagnie ».

A. JEANROY.

E. STEINER, **Die französischen Lehnwörter in den alemannischen Mundarten der Schweiz** ; Basel, Verlag Wepf, Schwabe et Cie, 1921 ; in-8, 600 pages.

L'étude des mots que se sont empruntés la Suisse romande et la Suisse allemande a fait dans ces dernières années des progrès considérables : après l'ouvrage capital de M. Tappolet sur les mots d'origine alémanique dans les patois de la Suisse française (cf. *Romania*, XLV, 124-6, et XLIX, 631), un jeune germaniste de Bâle s'est appliqué à nous en donner la contre-partie. Son travail répond aux exigences actuelles de la linguistique : matériaux recueillis avec soin, interprétation claire et judicieuse des faits généraux et particuliers qui concernent les éléments lexicaux d'origine française ayant trouvé un refuge dans le vocabulaire des parlers alémaniques de la Suisse.

L'étude de M. Steiner se divise en trois parties : la première (p. 1.-92) est consacrée à l'examen des conditions psychiques, historiques et géographiques de l'emprunt et des chemins par lesquels les mots français ont pénétré dans les patois de la Suisse alémanique. L'auteur passe ensuite en revue les divers domaines de la vie où les mots d'emprunt d'origine française sont représentés et cherche à en déterminer la vitalité dans les différentes régions de son pays.

Dès le XIVe siècle, l'ancienne Confédération Helvétique, formée malgré

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

la résistance acharnée de la maison de Habsbourg, s'était rapprochée de la France qui s'était bien vite rendu compte de l'importance politique et stratégique du plateau suisse pour ses frontières orientales ; les forces militaires de la Confédération se sont plus d'une fois mises au service des intérêts français et, même après que la Confédération se fut retirée de toute intervention dans les affaires politiques des grands États européens, les soldats suisses s'enrôlèrent par milliers dans les rangs des armées du roi jusqu'à la Révolution française. Durant trois cents ans, une bonne partie de la jeunesse suisse entra donc en un contact plus ou moins étroit avec la civilisation française : de retour dans leur pays, les soldats et surtout les officiers ont introduit chez eux des habitudes qu'ils avaient contractées à l'étranger. Par là s'expliquent une série de termes d'emprunt qui concernent le luxe de l'ameublement (*tabouret*, *cafetière*, *pendule*, etc.), du vêtement (*coton*, *bombasin*, *cadis*, *sayette*, *linge*, *jupon*, *casaque*, etc.), et ensuite des termes de l'étiquette sociale (*point d'honneur*), des jurons (*polisson*, *charogne*, *merde*, *pardieu*), enfin des mots militaires (*fusil*, *camp*, *flèche*, *retraite*). M. St. insiste avec raison sur le fait que les mots d'origine française ont pu se glisser dans nos patois par des chemins très divers : certains mots tels que *chocolat* sont entrés chez nous sous la forme française (*šokəla*), et sous la forme allemande (*šokəlàde*) ; la première couvre en gros les cantons de Berne, Soleure, Argovie, Lucerne, l'autre la partie orienale de la Suisse. Un certain nombre de mots confinés aux régions limitrophes de la frontière linguistique entre le français et l'allemand sont venus de la Suisse française : il est curieux de voir que le nombre des mots franco-provençaux qui ont réussi à se glisser dans le lexique des patois alémaniques est infime en regard du nombre considérable des vocables qui ont passé des patois alémaniques dans ceux de la Suisse romande.

La seconde partie du livre examine avec un soin minutieux le processus de l'adaptation phonétique et morphologique des mots français au système des patois très variables de la Suisse allemande. Les sons des mots français souvent inconnus à nos patois subissent des transformations intéressantes : le son *ə* (*rəlour*, *nəveu*) est remplacé par *ę* ou par *ę* selon la gamme des voyelles vélaires dont les patois disposent (*nęvõ* ou *nęvõ*). Mais cette adaptation de mots français au système phonétique alémanique est souvent troublée par le fait que beaucoup de patoisants parlent un français assez pur, appris soit à l'école soit à l'étranger : ces bilingues restituent donc aux mots français déformés leur prononciation plus correcte et retardent ou entravent souvent l'assimilation entière du mot français. Les mots français, une fois adoptés par une région, émigrent souvent sous forme altérée dans d'autres parties du pays et subissent des adaptations phonétiques secondaires ; ainsi certains parlers suisses (tels que Bâle-ville, l'Oberland bernois) répondent à l'*ü* des parlers alémaniques par *i* : *Mühle* : suisse all. *müli*, Bâle *mili* : de même un mot français tel que *confiture* : suisse all. *gunfitüre* aboutit à

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Bâle à *gunfitire.* Il est évident que les mots étrangers sont exposés à des altérations très variées : *la retraite* devient par l'agglutination de l'article *lartrât*, ensuite par dissimilation *ladret* ; le français *ruban* est rapproché de *Band*, de là *rūband* dans les parlers alémaniques du Valais ; *caresser* et *charmer* (*karessiere* et *šarmiere*) fusionnent dans *kharmisiere* de Schwyz ; *Ronceval*, nom de lieu connu par des livres populaires, est adopté sous la forme *im runtsifall si* « être dans un cruel embarras moral ou économique », et interprété quelquefois par « im rantsifall si », où *rantsi-fall* = « chute du ventre » (*rantse*). Ce chapitre offre une foule d'observations générales bien classées et bien expliquées.

Le troisième chapitre comprend un glossaire de tous les mots français admis dans les parlers de la Suisse allemande : chaque mot fournit la matière d'une excellente monographie où l'auteur passe encore une fois en revue tous les problèmes linguistiques, géographiques et chronologiques qui s'attachent à l'histoire du mot.

Il n'est pas étonnant que, çà et là, certains problèmes lexicologiques puissent trouver encore une autre solution. Ainsi l'auteur n'a peut-être pas suffisamment tenu compte du fait que les patois alémaniques du centre de la Suisse sont plus exposés aux influences venant de l'Italie que de la France. Le mot *bissakka* du Haut-Valais avec le sens de « paillasse du lit » ne saurait être un emprunt aux patois français du Bas-Valais où le mot, selon l'auteur, apparaît exclusivement avec le sens de frç. *bissac*. Cependant il est improbable que le sens de « paillasse du lit » se soit développé indépendamment dans les parlers alémaniques, du moment que la forme et le sens du mot *bissakka* se retrouvent dans la Valsesia *bisacca* « sacco ripieno di foglie di faggio che serve di letto », com. *bisaca* « pagliariccio », surselv. *bissacca* « paillasse du lit ». De même *brunts* « marmite en fer » du Haut-Valais et du Val d'Urseren (Uri) forme évidemment une famille avec *brōtso* du Bas-Valais franco-provençal, mais l'étude de la carte « marmite » de l'*Atlas linguistique*, ainsi que les matériaux tirés des glossaires, nous permet de croire que le mot *bronz* a son aire centrale dans la Haute-Italie (p. ex. bergam. *brons*, *bronzal*, mil. *bronz*, piem. *bronssa* « pentola »), d'où le mot a rayonné avec le chaudronnier ambulant dans les régions avoisinantes : Savoie (sav. *bron*, *bronzi*), Haut-Valais, Bas-Valais, Val d'Urseren (Uri) : il est donc possible que le mot *brunts* ait été introduit d'abord dans le Haut-Valais et qu'il soit descendu ensuite dans le Bas-Valais. Ou bien le mot *almāri*, confiné aux cantons d'Argovie, Zug, Zurich, c'est-à-dire à une région ouverte autant aux influences françaises qu'à celles de l'Italie, pourrait fort bien provenir comme son synonyme *buffet* (avec *u* et non pas *ū*) de l'Italie du Nord où *armari* est bien attesté dans les parlers de Poschiavo, du Comasco, du Pavese, du Milanais [1].

J. JUD.

1. Un troisième terme désignant l'armoire de la cuisine, répandu dans les

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Gunnar BILLER, **Remarques sur la syntaxe des groupes de propositions dans les premiers romans français en vers** (1150-75), in-8, 60 pages (*Göteborgs Högskolas Årsskrift*, 1920, I).

M. Biller a réparti ses remarques sous les titres suivants : I *Parataxe et hypotaxe*. — II. *Parataxe pour hypotaxe* : 1. *Propositions-sujets* ; 2. *Propositions-régimes* ; 3. *Rapport consécutif* ; 4. *Rapport final* ; 5. *Rapport causal* ; 6. *Rapport temporel* ; 7. *Rapport comparatif* ; 8. *Rapport conditionnel* ; 9. *Rapport concessif* ; 10. *Rapport attributif*. — III. *Copulation de propositions coordonnées*. — IV. *Hypotaxe* : 1. *Propositions temporelles* ; 2. *Propositions consécutives* ; 3. *Propositions finales* ; 4. *Propositions comparatives* ; 5. *Propositions causales* ; 6. *Propositions conditionnelles* ; 7. *Propositions concessives* ; 8. *Propositions relatives*. — V. *Périodes*. — VI. *Copulation double*. — *Résumé*.

Ces rubriques ne laissent pas apparaître très clairement le sens où vont les recherches de l'auteur. En fait, M. Biller a voulu étudier, dans les premiers romans français en vers, le mode d'expression des rapports logiques qui unissent les proportions à l'intérieur de la phrase et la façon dont les textes se laissent grouper à cet égard. Il a donc été amené à se poser les questions suivantes : 1°) Comparés aux autres écrivains, notamment aux poètes épiques, selon quelle proportion, dans l'ensemble de chaque poème, les auteurs de romans courtois usent-ils de la proposition indépendante et de la proposition subordonnée ? 2°) Selon quelles proportions, à l'intérieur de la phrase, usent-ils de la construction par juxtaposition là où, depuis, l'usage a établi la construction par subordination ? 3°) Quel emploi font-ils de la construction au moyen d'une copule et de la construction par simple juxtaposition entre propositions de même nature ? 4°) Par quels signes marquent-ils la subordination, ou, plus spécialement, de quelles conjonctions de subordination se servent-ils ? 5°) Quel usage font-ils de la période ? 6°) Quel usage font-ils de la « copulation double » ?

Si, dans cette interprétation, je rends exactement la pensée de M. Biller, il semble que sa matière eût été mieux répartie sous les titres et sous-titres que voici : *Les rapports entre propositions dans les premiers romans français en vers* : I. *De l'emploi des propositions indépendantes et des propositions subordonnées en général* ; — II. *Rapports entre propositions indépendantes (ou principales) et propositions subordonnées* : 1. *Premier cas : juxtaposition* ; 2. *Deuxième cas : emploi d'une conjonction de subordination* ; — III. *Rapports entre propositions de même nature : juxtaposition ou emploi d'une copule*. L'étude de la période relève plu-

---

patois du centre de la Suisse (Argovie, Thurgovie, Lucerne, Zug, Schwyz, Unterwalden), le suisse all. *gänterli*, est d'origine italienne : cf. com. *canterà* « cassettone », berg. bresc. *cantarà* « cassettone », mil. *cantarà* « mobile consistente in due, tre, quattro cassette che si tirano fuori per dinanzi dal guscio in cui sono incastrate l'una sovra l'altra ad uso di riporvi biancherie, etc. ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tôt de la stylistique. Celle de la « copulation double », qui porte sur un fait d'un ordre très différent des précédents, ne devait pas être présentée sur le même plan, et eût avantageusement pris place dans un appendice.

Je ne puis entrer ici dans le détail des faits examinés par M. Biller : aussi bien n'est-ce point l'important. Tout au plus remarquerai-je que, pour la clarté de l'exposé et de la discussion, on ne saurait trop, dans les études de ce genre, définir avec la plus grande rigueur les termes techniques dont on se sert et en éviter l'inutile complexité : pourquoi employer *parataxe* à côté de *juxtapositon*, *hypotaxe* à côté de *subordination* ? Notons que M. Biller, s'y perdant lui-même, semble admettre, bien à tort, l'équivalence *parataxe* et *coordination*. *Coordination* tend, dans la terminologie des grammairiens français contemporains, à se spécialiser dans le sens « emploi d'un terme copulatif » : si on lui maintient sa signification ancienne, il est bon, écrivant en français, d'en avertir. *Copulation* n'a qu'un seul sens admis, et qui n'est pas du langage grammatical ; par surcroît, c'est une initiative fâcheuse d'opposer ce mot d'origine latine au mot *asyndète*, formé du grec. Etc.

J'en viens tout de suite à l'idée maîtresse du travail (car il y en a une, et c'est pourquoi j'ai insisté sur l'organisation de cette étude), à savoir que, dans la série des textes considérés, du roman de *Thèbes* aux poèmes de Chrétien de Troyes, on peut constater une certaine évolution de la syntaxe.

Ici encore, une observation sur la méthode. Le résumé par lequel M. Biller clôt son étude, caractérise successivement, sous le rapport des faits syntaxiques précédemment analysés, les différents textes qui les ont fournis : *Thèbes*, *Eneas*, *Troie*, le *Tristan* de Béroul et celui de Thomas, les poèmes de Marie de France et ceux de Wace, les romans de Gautier d'Arras et ceux de Chrétien de Troyes. Cette présentation serait excellente, si la chronologie était assurée. Elle ne l'est pas. Et l'on se demande si le mieux n'eût pas été, dans un tableau comparatif et synoptique, dont les têtes de colonne eussent été fournies par les divers faits syntaxiques en question, de classer par ordre, selon le degré d'évolution qu'ils semblaient indiquer, les divers textes étudiés. C'eût été renverser le sens de l'étude et faire servir l'étude grammaticale à la solution du problème chronologique : mais l'idée était bonne, et M. Biller en a bien senti l'intérêt quand, dans un travail précédent (*Étude sur le style des premiers romans français en vers*, p. 185 s.), il s'est occupé de *Philomena* et d'*Erec*.

J'arrive au fond des choses en disant que, d'ailleurs, j'ignore s'il fût arrivé par cette voie à des conclusions certaines. Tant auraient valu les résultats que vaut l'idée même d'une évolution de la syntaxe au cours d'une période somme toute très courte. M. Biller qui, parfois, réserve prudemment les droits de l'accident et du hasard, pose avec assurance ce principe fondamental que « le style cultivé présente en général une hypotaxe développée » : qu'on pense à La Bruyère, à Montesquieu, à Voltaire, et ce sera assez pour rendre l'affirmation suspecte. — Parmi les faits ici enregistrés, le groupe le plus

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

important concerne la présence ou l'absence d'une conjonction entre propositions principales et propositions subordonnées : l'emploi de la conjonction est-il proprement un progrès ? Admettons qu'il y ait des cas où le « style cultivé exige l'hypotaxe » : il n'y a point, pour marquer le rapport de subordination entre propositions, que la seule conjonction ; il y a le mode du verbe et quelquefois l'ordre des mots, — deux moyens dont la langue ancienne use avec un sentiment très fin des rapports logiques. — D'autre part, constatant que, dans la plupart de ses textes, l'hypotaxe est plus développée à la fin du poème qu'au début, M. Biller l'explique ainsi : « La cause de ce phénomène — pourvu qu'il ne soit pas dû au pur hasard — doit être assez claire : au cours de son travail, l'auteur apprend à mieux maîtriser la langue. » Mais ne serait-ce point seulement que les poètes ont chevillé, à coups d'incidentes, avec d'autant moins de patience qu'ils approchaient de la fin ? — La phrase des romans courtois est plus complexe que celle des chansons de geste (et la chose est vraie, il est essentiel de la noter, même pour les chansons de geste tardives) : mais n'y a-t-il pas ici, entre autres causes, la brièveté de l'octosyllabe qui, soustrayant d'ailleurs la phrase à la contrainte du rythme musical, l'a tout à la fois brisée et rendue plus souple ?

Ces raisons font qu'on a peine à admettre l' « évolution des phénomènes syntaxiques » dont parle M. Biller. Si considérable qu'ait été son travail de dépouillement, il eût gagné à être étendu à des textes plus nombreux, à une période plus longue. A cette condition seulement on eût pu décider s'il y a eu réellement une évolution générale de la syntaxe ou de simples préférences individuelles de la part de tel ou tel poète. Bien que M. Biller ait donné à ses recherches le titre modeste de *Remarques*, il n'en est pas moins vrai que son *Résumé* pose la question de l'évolution et que cette question fait l'unité de son travail : aussi est-on autorisé à regretter qu'à cet égard l'étude ne satisfasse pas complètement notre curiosité. Qu'on ne s'y méprenne pas, d'ailleurs : je fais, sur la dissertation de M. Biller, d'importantes réserves, c'est que le sujet est lui-même important ; le travail de M. Biller n'en reste pas moins un utile relevé de faits.

Edmond FARAL.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PÉRIODIQUES

DACOROMANIA, II (1921-22). — P. 1-19. W. Meyer-Lübke, *Palatalizarea labialelor*. Remarques sur l'histoire de la palatalisation des labiales devant *ie*, *i*, d'après les matériaux recueillis par feu Vivian G. Starkey (cf. *Romania*, XLVIII, 69). — P. 19-84. S. Puşcariu, *Din perspectiva Dicţionariului : III, Despre legile fonetice*. Essai de détermination de la part de conscience individuelle et de généralisation sociale dans la constitution d'une loi phonétique. — P. 85-174. S. Şutu, *Strigătele animalelor (studiu lexicografic)*. Les matériaux de cette étude sur les expressions roumaines désignant les cris d'animaux ont été fournis par une enquête déjà ancienne menée, à l'aide de questionnaires, par Hasdeu pour l'élaboration de son *Etymologicum magnum Romaniae* ; les inconvénients d'une enquête de ce genre sont certains, mais pour une étude lexicale générale comme celle de M. Ş. l'on peut n'en pas tenir compte. L'étude elle-même est un catalogue bien classé, accompagné d'observations sémantiques et étymologiques ; il va de soi que les expressions en question ont en grande partie une origine onomatopéique : le romaniste qui voudra étudier un jour le problème de l'onomatopée trouvera là des données utiles. — P. 174-214. M. Procopovici, *Probleme vechi şi nouă*. L'intérêt particulier de cet article vient de ce qu'il tente de substituer à la complication des formules phonétiques, qui essayent de se modeler sur des phénomènes en apparence contradictoires, une explication de caractère général. Le problème examiné est celui du passage de *e* atone à *i* en roumain ; M. Pr. aboutit aux conclusions suivantes : 1. *E* atone passe à *i*, sans conditions, mais aussi sans que le phénomène soit à chaque moment également étendu dans toutes les régions ; 2. Ce passage est, dans son principe, antérieur à la division du roumain en dialectes ; il est la suite de la tendance latine à la fermeture des atones ; 3. Il a été plus rapide pour *e* posttonique ; 4. En istro-roumain cette évolution a été interrompue, elle s'est continuée en daco-roumain où elle a donné lieu à toutes sortes d'hésitations, elle a été plus étendue en macédo-roumain et encore plus en méglénite. — P. 215-54. R. Vuia, *Originea jocului de călușari*. — P. 254. N, Drăganu, *Un fragment din cel mai vechiu molitvenic romînesc*.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il s'agit d'un fragment de ms. sur papier, du XVIIe siècle ou même des dernières années du XVIe, contenant une partie des prières pour les morts ; le ms. est une copie d'un original plus ancien ; M. Dr. publie le texte (p. 302-12) en transcription, avec une étude sur la langue, un glossaire et un facsimilé. — P. 327-402. G. Giuglea, *Cuvinte şi lucruri. Elemente vechi germane în orientul romanic.* Étude très nourrie d'idées et de faits et qui met en une juste lumière le lien nécessaire entre la connaissance des faits et l'explication des termes. Je ne puis que signaler les principales divisions de cet article. 1. Le roum. *strungă* désigne un dispositif spécial qui permet de traire méthodiquement les brebis dans les pâturages d'été : les brebis enfermées dans un enclos sont poussées vers une barrière de planches percée de portes étroites, par où elles passent nécessairement une à une, et derrière chacune de ces ouvertures un berger, chargé de la traite, saisit l'animal, le trait, puis le relâche de l'autre côté de la barrière, dans un autre enclos ; *strungă* serait pour M. G. le résultat d'une contamination du lat. ruga, qui conviendrait pour désigner les passages étroits où l'on force les brebis à s'engager, et du german. *stanga* « barre, verrou », qui exprimerait la notion de « barrière, mur de planches », nécessairement incluse dans la représentation de la *strungă* ; *stanga*, qui est représenté en italien et en celtique, serait venu au roman balkanique de la région de la Save et de la Drave ; *strungă* une fois constitué est passé du roumain à l'albanais et aux langues slaves. La *strungă* est toujours voisine de la *stână*, c'est-à-dire de la cabane où se préparent et se gardent les produits laitiers ; ce dernier mot pourrait être *saeptana de saeptum « enclos », par **săptână* > **sătână* > *stână* comme *(de)sătul* > *destul*. — 2. Le verbe *băga*, doué dans tous les dialectes roumains d'une très grande vitalité et dont les emplois très nombreux se tattachent au sens général de « mettre, placer », est expliqué par M. S. comme provenant du lomb. *bauga* « anneau » ; on aurait fait un **baugare* « mettre un anneau, enchaîner », d'où *băga*. — 3. De même M. G. rattache *zgribuli (a)* « claquer des dents » au m. h. all. *griuwel* « horreur », *nastur* « bouton » au got. *nastilô*, *gudura (a se)* « se « réjouir » au germ. *god* « porc » par l'intermédiaire d'une formation verbale qui aurait signifié « pousser des grognements (de satisfaction) ». — Ces très brèves indications, qui ne résument pas tout l'article de M. G. et qui surtout ne rendent pas compte de ses efforts de démonstration, suffisent à montrer l'originalité de son travail et sans doute aussi à faire naître quelques scrupules sur la légimité des hypothèses sémantiques si ingénieusement construites. — P. 403-44. V. Bogrea, *Cercetări de literatură populară*. L'article sort de notre cadre, mais je tiens à y signaler une nouvelle preuve de la remarquable richesse et de la précision d'information qui rend si précieux tous les travaux de M. Bogrea. — P. 444-554. Th. Capidan, *Raporturile albano-române*. Il s'agit essentiellement des rapports de l'albanais et du macédo-roumain. M. C. distingue une période ancienne, dans laquelle albanais et roumain ont vécu côte à côte et se sont influencés d'une manière à peu près égale, et une

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

période moderne où l'influence albanaise a été beaucoup plus forte. M. C. étudie cette influence dans la phonétique, la grammaire et le vocabulaire, et il dresse des emprunts macédo-roumains un lexique alphabétique étendu. — P. 565-81. S. Puşcariu, *Despre « pre » la acuzativ*. *Pre* devant l'accusatif ne se rencontre normalement qu'en daco-roumain et pas avant 1560 environ ; il vient de constructions verbales, où il jouait son rôle de préposition, et il a été détourné jusqu'à devenir un signe de cas pour permettre de distinguer le complément dans des propositions où le complément était en tête. — P. 582 92. M. Drăganu, *Catehisme luterane*. — P. 592-610. S. Puşcariu, *Etimologii* : *acerà* < alb. *k'ɛloń*, *căpşuna*, *căptuşi*, *căpui*, *cărcăli*, *carâmb*, *coroagă*, *creplă*, *cucuibă*, *firav*, *flăcău*, *pol* < abrév. de *napoleon*, *prunc* < * puerunculus, *rapăn*, *rapură*, *ciuf*, *zgardă*. — P. 610-23. M. Drăganu, *Etimologii* : *deciuricà* < *decibricare (de *ciur* < cribrum), *în piezi*, *spuriu*, *jioară-vioară* < *vivula. — P. 623-26. C. Lacea, *Etimologii* : *coc* < coccum, *grumură* < *grumulare, *stăuină* < *stabulina, *timpuri* « tempes » < tempora, *turtură* < turtur, *tuşină* < tonsione. — P. 626-51 Th. Capidan, *Etimologii* : *impopoţonà*, mr. *măriţăscu* < malitia, mr. *scârk'escu* < *excarpire, megl. *dărtoari* < dolatoria, mr. *discălnedzu* < *discarnare, mr. *luţ* < luteus, mr. *nţesu* < incensum, mr. *zgurńescu* < *exgrumire, mr. *mpih'ur* < perfibulo, mr. *ancuńare* < incuneare. — P. 652-46. G. Giuglea, *Etimologii* : *îmbuibà* < *imbuviare (de *imbuvies tiré de imbuo), *fel* (anc. *fealiu*, *feliu*) peut-être de l'alb. *fjalɛ* < fabella croisé avec le hg. *fèle*, anc. r. *păsare-păsoniu* « palais » < pausare, *peste cap*, *rânză*, *răzimà* (*a se*) < *remediare avec métathèse, *tot pe*. — P. 646-50. G. D. Serra, *Etimologii* : ital. *medaglia* de metale, fr. *ruse* < a. h. all. *rûsa* « nasse ». — P. 650. L. Spitzer, *parhă parhal*. — P. 650-60. V. Bogrea, *Etimologii* : *asturcan* < dérivé de asturcus, *belengher*, *bertelie*, *bobletic* altérat. de *apoplectic*, *cardamià*, *chii*, *chimă*, *ciuvaniu*, *draghicame(a)*, *ielcheme*, *paziia*, *safi*, *sâmbi(a)*, *tăfaragă*, *tapinos*, *vérghie*. — Notes : p. 661. V. Bogrea : deux exemples nouveaux de gérondifs en *-ure* dans un texte de 1741-2 ; — p. 662. V. Bogrea : note sur l'hypothèse de E. Lewy que la postposition de l'article serait un phénomène balkanique autochtone appartenant au groupe illyro-thraco-phrygien ; — p. 664. V. Bogrea : sur le sens de « famille, descendance » du v. roum. *genunchiu* « genou » et les conditions de fait qui expliquent ce bisémantisme en roumain comme dans d'autres langues ; — p. 666. V. Bogrea : sur les noms de lieu Abrud, Caransebeş, Lăune < *lavone de lavare ; — p. 677. Th. Capidan : termes pastoraux d'origine roumaine dans les langues balkaniques. — Comptes rendus : p. 686. Meillet, *Linguistique historique et linguistique générale* (S. Puşcariu ; cf. *Romania*, XLVII, 119) : — p. 693. W. Meyer-Lübke, *Historische Grammatik der französischen Sprache*, et F. Gamillscheg u. L. Spitzer, *Beiträge zur romanischen Wortbildungslehre* (S. Puşcariu) — p. 700. W. Meyer-Lübke, *Einführung in das Studium der romanischen Sprachen* (S. Puşcariu) : — p. 702. L. Spitzer, *Hugo Schuchardt-Brevier* (S. Puş-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cariu ; cf. *Romania*, XLVIII, 626) ; — p. 704. M. Borza, *Flora grădinilor ţăranesti-romàne* (S. Puşcariu : donne une liste de noms populaires d'espèces fruitières) ; — p. 707. F. Kocher, *Reduplikationsbildungen im Französischen und Italienischen* (S. Puşcariu) ; — p. 708. M. A. Constantinescu, St. Meteş, S. Dragomir, Travaux sur les Roumains du sud (S. Puşcariu : indications intéressantes sur l'origine transylvaine des Roumains d'Istrie et Serbie) : — p. 713. K. Jaberg, Articles sur les Grisons (S. Puşcariu) ; — p. 717. M. L. Wagner, *Die Beziehungen zwischen Wort- und Sachforschung* (S. Puşcacariu) ; — p. 748. A. Procopovici, *Introducere in studiul literaturii vechi* (M. Drăganu) ; — p. 761. S. Puşcariu, *Din perspectiva Dicţionariului*, II, (V. Bogrea) ; — p. 765. J. Vendryes, *Le langage* (V. Bogrea ; cf. *Romania*, XLVIII, 625) ; p. 795. H. Schuchardt, *Possessivisch und Passivisch* (V. Bogrea) ; — p. 798. G. Weigand, XXVI-IX *Jahresbericht des Instituts für rumänische Sprache zu Leipzig* (V. Bogrea ; cf. *Romania*, XLVI, 617) ; — p. 806. P. Cancel, *Despre « rumán » şi despre unele probleme lexicale slavo-romàne* (Th. Capidan) ; — p. 810. M. Jokl, *Vulgärlateinisches im Albanischen* (Th. Capidan ; cf. *Romania*, XLVIII, 466) ; — p. 875. J Jud, *Mots d'origine gauloise ?* (*Romania*, XLVI, 465 ; G. Giuglea) ; p. 876. M. L. Wagner, *Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache* (G. Giuglea). — P. 853-86. Revue des revues pour 1921, très abondante et méthodiquement classée, limitée strictement à la langue et à la littérature roumaines. — 887. Chronique. — P. 908. Index.

M. R.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE ROUMAINE EN FRANCE, II (1924). — P. 39-78. B. Sauciuc, *L'emploi du participe passé dans la « Chanson de Guillaume »*. Dépouillement soigneux, mais dont on ne pouvait guère espérer de conclusions nouvelles ; il est regrettable que des fautes d'impression gênent parfois la lecture de ce petit travail.

NEOPHILOLOGUS, IX, 1 (1923). — P. 49-60. H. Brinkmann, *Anfäng lateinischer Liebesdichtung im Mittelalter* (à suivre). — Comptes rendus : p. 62. *Hauptfragen der Romanistik, Festschrift für* Ph. Aug. Becker (Salverda de Grave et Gallas) ; — p. 65. Guernes de Pont-Sainte-Maxence, *La vie de saint Thomas le martyr*, éd. E. Walberg (K. Sneyders de Vogel).

2 (1924). — Notice nécrologique sur J. J. A. A. Frantzen, avec portrait. — P. 122-31. P. Lehmann, *Beiträge zur Vagantenpoesie*. — Comptes rendus : p. 141. E. Seiffert, *Die Proparoxytona im Galloromanischen* (Salverda de Grave) ; — p. 142. *Libro de Apolonio*, éd. C. C. Marden (K. Sneyders de Vogel).

3 (1924). — P. 190-4. W. van der Gaaf, *Three remarkables infinitives*. Il s'agit des locutions anglaises *he is to blame*, *that is to say*, *that is to wit*, qui

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sont expliquées comme des calques de l'ancien français *est a blasmer* et *ce est a savoir*. — P. 203-21. H. Brinkmann, *Anfänge lateinischer Liebesdichtung im Mittelalter*, II. — Comptes rendus : p. 222. P. Boissonnade, *Du nouveau sur la Chanson de Roland* (K. Sneyders de Vogel ; cf. *Romania*, XLIX, 604).

4 (1924). — Comptes rendus : p. 295. H. Albert, *Mittelalterlicher englisch-französischer Jargon* (S. d. G.) ; — p. 266. M. Zweifel, *Untersuchung über die Bedeutungsentwicklung von Langobardus-Lombardus* (J. J. Salverda de Grave) ; — p. 298. Hugo Schuchardt-Brevier (K. Sneyders de Vogel ; cf. *Romania*, XLVIII, 626).

M. R.

NEUPHILOLOGISCHE MITTEILUNGEN, XXIV (1923), 1-4. — P. 1-10. A. H. Krappe, *The origin of the « Geste Rainouart »*. Rainouart est un personnage de contes populaires introduit dans le cycle de Guillaume par un auteur désireux de rompre la monotonie de la chanson de geste, mais qui sut éliminer les traits les plus extraordinaires ou les plus choquants qui caractérisent les géants de ce genre dans les contes. — P. 11-18. J. Vising, *Perfektum und Imperfecktum in den romanischen Sprachen*. A propos d'articles de M. Hartmann sur l'aoriste et l'imparfait (*Zeitschrift* de Kuhn, 48-49 et *Neue Jahrbücher*, L, XLIII), M. V. ajoute et précise certains points de son travail *Die realen Tempora der Vergangenheit im Französischen*, etc. — P. 18-43. O. J. Tallgren, *Manuscrit gascon trouvé en Finlande*. Il s'agit d'un fragment de charte contenant un bail à cens concédé par le prieur de Bellefond, (Gironde, arr. de La Réole) le 6 déc. 1465 ; nous possédons assez de documents de ce genre et de cette époque pour que celui-ci ne soit pas d'un intérêt considérable ; il est curieux au premier abord qu'on le rencontre en Finlande (à la bibliothèque de l'Université d'Helsingfors) : il y est venu comme couvrant la reliure d'un dictionnaire latin de Noël publié en 1823 chez Lenormand. M. Omont a fait remarquer à ce propos (*Bibl. de l'École des chartes*, 1923, p. 255) que « plusieurs feuillets d'un registre des enquêteurs de Saint-Louis » avaient été trouvés dans la reliure d'une chrestomathie grecque publiée en 1823 chez Delalain et qu'il y aurait lieu de rechercher si d'autres exemplaires du Dict. de Noël de 1823 ne conserveraient pas de même dans leur reliure des fragments de documents de même provenance que la charte d'Helsingfors. — P. 43-57. O. J. Tallgren, *La cartographie linguistique et le diocèse de Bazas*. L'étude précédente a amené M. T. à constater que plusieurs travailleurs s'étaient trompés en étudiant, pour la région Bazas — La Réole, l'*Atlas linguistique de la France*, parce qu'ils avaient oublié que le point 635 (arr. de la Réole) appartient à la petite Gabacherie, c'est-à-dire à une enclave saintongeaise en domaine gascon. — Comptes rendus : p. 53, M. Zweifel, *Untersuchung über die Bedeutungsentwicklung von Langobardus-Lombardus*... (A. Wallensköld) ; — p. 54. E. Levi, *Studi sulle Opere di Maria di Francia* (A. Wallensköld ; cf. *Romania*, XLIX, 131) ; — p. 55. *La*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

vie de Saint Thomas le martyr par Guernes de Pont-Sainte-Maxence, éd. par E. Walberg (A. Wallensköld).

5-6. — Comptes rendus : p. 113, P. Boissonnade, *Du nouveau sur la chanson de Roland* (A. Wallensköld : très élogieux, « absolument convaincu, sauf peut-être quelques détails » ; cf. *Romania*, XLIX, 604) ; — p. 115. G. Tilander, *Remarques sur le Roman de Renart* (G. Biller : éloges, mais aussi nombreuses réserves ; cf. ci-dessus, p. 123).

7-8. — P. 150-7. L. Spitzer, *Etymologische Miszellen.* 1. *Sp. garduña* « *Hausmarder* » ; — 2. *Ptg. caçapo, sp. gazapo* « *junges Kaninchen* » ; — 3. *Sp. befa, fr. biffe* « *Wollstoff* » *und Verwandtes.* — Comptes rendus : p. 173. M. Y. H. Aitken, *Étude sur le Miroir de* Robert de Gretham (A. Wallensköld : quelques corrections ; cf. *Romania*, XLIX, 155) ; — p. 76. *Die Liederhandschrift des Cardinals de Rohan*, éd. M. Löpelmann (A. Wallensköld ; cf. ci-dessus, p. 295) ; — p. 177. L. Zeliqzon, *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, t. II (A. Wallensköld ; cf. *Romania*, XLVIII, 629 et XLIX, 317) ; — J. Kallin, *Étude sur l'expression syntactique du rapport d'agent dans les langues romanes* (A. Wallensköld ; cf. ci-dessus, p. 152) ; — p. 179. G. Moldenhauer, *Herzog Naimes im altfranzösischen Epos* (A. Wallensköld ; cf. *Romania*, XLIX, 474) ; — p. 181. *Das Rolandlied*, éd. E. Lerch (A. Wallensköld).

M. R.

Revue belge de philologie et d'histoire, recueil trimestriel publié par la Société pour le progrès des études philologiques et historiques ; Bruxelles (en dépôt à Paris, librairie Champion). — Cette revue fondée en 1922 est consacrée à la philologie des langues indo-européennes et à l'histoire dans son acception la plus large ; nous en signalerons les articles qui touchent à la philologie romane.

I (1922). — P. 41-9. J. Feller, *Astanetum.* Ce mot apparaît comme nom de lieu dans des chartes dès le IXe s. et on peut en suivre les transformations jusqu'aux formes françaises, wallonnes ou germaniques : *Astenoit*, *Assenede*, etc., pour aboutir aux formes modernes *Staneux* (prov. de Liége) ou *Essen* (Prusse rhénane). On peut reconnaître ce mot dans des noms de lieux très éloignés de la région wallonne ou rhénane : *Asnois* (Vienne, Nièvre), *Assenoy* (Aube), *Hastenoy* (Pas-de-Calais). Pour l'origine, M. F. repousse, précisément en raison de cette extension, l'hypothèse d'un dérivé d'un german. **astan* de *ast* « branche, nœud », et, d'après l'analogie de virgultum « buisson à branches bien droites (virga) », il propose un dérivé de hasta, par l'intermédiaire d'un *hastanus, d'abord adjectif, substantivé ensuite au sens de « bois de lance » ; (h)astanetum signifierait donc à peu près « jeune futaie ». — P. 101-12. V. Tourneur, *De la méthode à suivre pour évaluer en monnaies modernes les valeurs anciennes énoncées dans les textes historiques belges du XIe siècle au XVIIIe.* — P. 123-5. G. Chartier, c. r. de Humpers, *Essai*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur la langue de Jean Lemaire de Belges (cf. *Romania*, XLIX, 317). — P. 131-2. A. Counson, c. r. de G. Bertoni, *Italia dialettale*. — P. 445-62. J. Haust, *Étymologies wallonnes et françaises* (cf. *Romania*, XLVIII, 628). — P. 527-35. A. Counson, *Grammaire, histoire et géographie d'après la linguistique française*. A propos des travaux de MM. Brunot et Gilliéron, pour une conception plus sociale de la linguistique. — Chaque numéro est accompagné de dépouillement sommaires de périodiques.

II. (1923). — P. 327-49. L. Verricat, *La fameuse charte-loi de Prisches*. Charte de 1158, conservée dans un cartulaire de la terre d'Avesnes du XIVe s. ; M. V. en imprime les textes latin et français. — P. 349-59. A. Vincent, *Les livres xylographiques du XVe siècle : Le « Spirituale pomerium »* (Bruxelles, Bib. roy., ms. 12070). Le texte oriental du *Spirituale pomerium* a été composé en 1440 par Henricus ex Pomerio, à Tirlemont ; le ms. 12070 est une suite écrite entre 1450 et 1460 environ, à laquelle on a ajouté une suite de 12 gravures, gravées après 1440, qui ne sont pas l'œuvre de Pomerius, mais dérivent de son texte. — P. 509. Anc. français *poisson* « mesure ». — P. 690-6. E. Platz, *Adjonctions à « Balai », étude de géographie linguistique et de sémantique*. Pour comprendre ce titre il faut savoir que M. E. Platz a imprimé dans la *Miscellanea linguistica dedicata a Hugo Schuchardt* (*Biblioteca dell'Archivum romanicum*, II, 3) dont nous rendons compte ci-dessous (p. 476) une étude sur les mots désignant en France le « balai » ; il y ajoute ici quelque s notes en suivant l'ordre des pages de son étude. — P. 732-4. A. Bayot, c. r. de G. Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes, problèmes et méthodes*.

M. R.

Revue de philologie française et de litterature, XXXVI (1924), 1. — P. 1-19. L. Clédat, *En marge des grammaires : II, Remarques sur les compléments ; — III. Les démonstratifs*. — P. 20-40. J. Hankiss, *Essai sur la farce*. Premier article, consacré à dresser un catalogue sommaire des personnages de la farce, qui fait ressortir une variété suffisante des types. On pourra relever de menues inexactitudes : le *Pèlerin* (p. 25, n.) n'est pas un épilogue aux pièces d'Adam, mais un prologue à *Robin et Marion* ; je ne comprends pas en quoi *Robin et Marion* peut être qualifié de « pastorale moitié comique, moitié sérieuse » (p. 23). — P. 40-4. K. Titz, *Essai d'expliquer les formes verbales de l'ancien français : je doins, j'estois, je vois*. Le principe de l'explication est l'hypothèse d'une forme *dauim combinée de do-dao et du subjonctif-optatif duim. — P. 45-7. K. Titz, *Aller*. L'auteur se tient à l'étymologie par ambulare et il rappelle que le compilateur des gloses de Reichenau emploie ambulare dans le Glossaire biblique et encore ambulare, mais aussi alare dans le Glossaire alphabétique où « des formes populaires françaises lui échappent », c'est donc qu'il savait qu'*aller* provenait d'ambulare. J'avoue ne pas comprendre très bien la valeur de l'argument : de ce qu'un auteur écrirait alternativement pondus et *poids*, cela

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

prouverait-il que *poids* vient réellement de pondus et non de pensum, ou seulement que l'auteur le croit, en admettant qu'il se pose la question. — Comptes rendus : p. 57. Hj. Kallin, *Étude sur l'expression syntactique du rapport d'agent dans les langues romanes* (L. Clédat : observations sur les faits français ; cf. ci-dessus, p. 152) ; — p. 61. M. Pierrehumbert, *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse roman*, 2-6 (A. Dauzat).

2. — P. 81-128. L. Clédat, *En marge des grammaires : IV. Le vocabulaire.* — P. 124-43. J. Hankiss, *Essai sur la farce* (suite et fin). — P. 144-9. F. Baldensperger, *Notes lexicologiques.* Il s'agit en général de mots apparaissant dans les deux premiers tiers du XIXe siècle. — P. 150-7 M. Jirmounski, *La Chanson de Roland et les croisades d'Espagne.* Critique de la méthode de démonstration de M. Boissonnade (cf. *Romania*, XLIX, 604). — P. 158-9. L. Clédat, *Turoldus.* A propos d'une note de M. R. T. Holbrook (*Modern Philology*, nov. 1923) sur le dernier vers du *Roland*, M. C. indique que, selon lui, ce vers ne peut être attribué qu'à un copiste qui a voulu marquer la fin du poème soit en nommant l'auteur, soit en se nommant lui-même. — Comptes rendus : p. 160. M. Grammont, *Le vers français*, 3e éd. (L. C.) ; — p. 162, annonce de l'*Atlas linguistique suisse-italien*, cf. *Romania*, XLVIII, 922, et ci-dessous, p. 478 ; — p. 163. A. Griera, *Atlas lingüistic de Catalunya* (A. Dauzat ; cf. ci-dessus, p. 278) ; — p. 167. M. Grammont, *L'assimilation* (A. Dauzat) ; — p. 169. A. Longnon, *Les noms de lieu de la France* (A. Dauzat ; cf. *Romania*, XLIX, 470).

M. R.

REVUE DES ÉTUDES LATINES publiée par la *Société des Études latines* ; Paris, Champion. — I (1923). P. 26-46. E. Faral, *L'orientation actuelle des études relatives au latin médiéval.* Exposé à grands traits, mais qui a déjà toute la valeur d'un plan d'études, des questions posées par le latin du moyen âge et de celles qu'une connaissance plus précise de ce latin peut aider à résoudre, soit qu'il s'agisse de la langue elle-même, à la fois écrite et parlée, de son évolution et des influences réciproques qui se sont exercées entre le latin et les langues romanes, pour ne parler que de celles-ci, soit qu'on examine les productions de la littérature latine du moyen âge, littérature vivante, inséparable des littératures romanes dont elle est contemporaine et dont elle a au moins aidé la formation, soit enfin qu'on veuille comprendre les mouvements de la pensée européenne depuis l'antiquité, pensée dont l'expression a revêtu, pendant des siècles, la forme latine de préférence à toute autre. Il y a là des travaux qui dépassent singulièrement la force d'un homme et même d'une génération. Nous devons espérer que M. Faral saura convaincre et former les collaborateurs et les disciples qui redonneront aux études latines la place à laquelle elles ont droit dans l'ensemble des études médiévales et assureront à la France le rang qu'elle a tenu et qu'elle a le devoir de tenir dans la Philologie latine médiévale. — P. 50-5. H. Goelzer, Notice sur le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

projet du *Dictionnaire du latin médiéval* entrepris par l'Union académique internationale dont la direction a été confiée à M. G. ; tout en nous réjouissant de l'entreprise et en nous félicitant qu'elle soit dirigée par notre excellent maître et ami M. Goelzer, nous regrettons la décision, prise par l'Union académique, de limiter ce Dictionnaire au haut moyen âge : il ne s'agit en effet que d'un *Dictionnaire du latin médiéval jusqu'au XIe siècle*, c'est-à-dire d'une refonte très partielle de l'œuvre de Du Cange ; qui maintenant entreprendra un dictionnaire du latin de 1000 à 1500 ? et quelles incommodités entraînera ce découpage ! — P. 110-20. W. de Groot, *Idées d'hier et d'aujourd'hui sur l'histoire de la langue latine*. Remarques intéressantes sur les notions de latin vulgaire et de latin classique. — P. 130-31. J. Carcopino, c. r. du t. I des *Inscriptions latines de l'Algérie* par St. Gsell.

M. R.

THE ROMANIC REVIEW, XIV (1923), 1. — P. 1-46. Fr. Ettari, « *El Giardeno* » *of Marino Jonata Agnonese : an italian poem of the fifteenth century*. Nous avons de ce poème imité, au moins dans sa forme, de la *Divine Comédie* un manuscrit, à la Bibliothèque nationale de Naples et un incunable de 1490 ; M. E. décrit l'un et l'autre et étudie la vie de Marino Jonata. — P. 47-60. Lucy M. Gay, *The chronology of the earlier works of Chrestien de Troyes*. Contre l'opinion de M. F. E. Guyer, qui pensait que *Erec* était la première œuvre de Chrétien et n'avait pas été précédé des traductions d'Ovide, Mlle Gay montre que *Cligès* ne dénote pas une connaissance d'Ovide plus profonde qu'*Erec* ; elle pense que l'ordre de composition a dû être : les *Ovidiana*, le poème sur Tristan, *Erec*, *Cligès*. — P. 61-81. Ch. E. Withmore, *Studies in the text of the Sicilian poets*. Suite et fin. — P. 82-7. A. H. Krappe, *Niccolo Machiavelli and the* « *Sei giornate* » *of Sebastiono Erizzo*. — P. 88-96. A. H. T[odd], *Professor Bedier's text and translation of the* « *Chanson de Roland* ». Quelques rectifications à la traduction et corrections de menues fautes matérielles ; des réserves sur la conservation systématique des leçons du ms.

2-3. — P. 131-67. Fr. Ettari, « *El Giardeno* » *of Marino Jonata Agnonese : an italian poem of the fifteenth century*. Suite : publication du poème ; les deux articles sont accompagnés de nombreux fac-similés. — P. 168-88. Margaret Schlauch, *Literary exchange between Angevin England and Sicily*. Nombre de voyageurs anglais voyagèrent en Sicile au XIIe siècle et parmi eux des écrivains, dont les œuvres marquent un vif intérêt pour les affaires de Sicile et enregistrent quelques traits de traditions siciliennes, par ex. sur *Montgibel* (l'Etna) ; inversement l'on peut constater l'existence en Sicile de légendes septentrionales, relatives par ex. au roi Artur, qui s'établissent dans l'île à peu près dans le même temps que s'introduisaient dans les chroniques anglaises les récits de Geoffroi de Monmouth. — P. 240-1. E. H. Tuttle, *Provencial notes*. Le prov. *anta* pour **aunta* est expliqué, comme *espantar* pour **espauntar* <expaventare et le moderne *clastro* <claustra, par le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fait que *au* n'était normalement suivi en roman que d'une consonne simple, ce qui entraine la réduction des combinaisons où il était suivi de deux ; *maiti* pour *mati(n)* serait le résultat d'un croisement avec *noit*, et un autre croisement, aussi peu expliqué d'ailleurs, aurait fait passer meliorare à *melhurar* sous l'influence de morbum curare.

4. — P. 286-304. P. E. Guyer, *Some of the latin sources of « Yvain »*. Après quelques considérations un peu générales sur la possibilité que Chrétien ait imité des modèles latins, M. G. indique les rapprochements suivants : 1. Yvain-Laudine sont analogues de Enée-Didon (héros arrivant dans un pays étranger ; princesse veuve dont le pays est ou peut être menacé par des ennemis ; confidentes : Lunette et Anna ; détails semblables : *Yvain* 1815-18 = *Æn.* IV 505, *Yv.* 998-1900 = *Æn.* IV-10-14); 2. mais, à la différence de Didon, Laudine oublie immédiatement son époux défunt ; Chrétien devrait ce trait à Ovide (*Ars. Amat.*, III 431 Funere soepe viri vir quaeritur) ; Chrétien aurait ainsi établi le plan de son roman par une « mout bele conjointure » de Virgile et d'Ovide. — P. 324-8. J. C. Dauzon, compte rendu extrêmement élogieux des *Leys d'Amor* par J. Anglade.

M. R.

ZEITSCHRIFT FÜR ROMANISCHE PHILOLOGIE, XLIII (1923), 5. — P. 513. E. Gamillscheg, *Zu Walther v. Wartburg's Französischem Etymologischem Wörterbuch*. Additions et corrections dans l'ordre du dictionnaire (à suivre). — H. Breuer, *Ueber den Verfasser dreier der letzten Chansons de geste*. L'auteur de *Hugues Capet* est le même que celui de *Baudoin de Sebourg* et du *Bastart de Bouillon*, comme l'avait déjà indiqué Tobler ; la démonstration est fondée sur les ressemblances de langue, de formules et d'idées.

Mélanges. — P. 587. L. Spitzer, *Französische Etymologien*. Fr. *catiche*, a. fr. *castiche*, rattachés au germ. *kasto*, all. *Kasten* « caisse » ; fr. *cligner* < *caluginare ; a. fr. *despareillier* ; all. d'Autriche *Falott* « vagabond » = fr. *falot*, indications intéressantes sur l'adoption de mots français dans le viennois parlé ; fr. *piaffer* ; fr. *sonder* < germ. *sund* ; fr. *zeste*, argot *zigue*, fr. *zigzag*, rapprochements un peu surprenants et qui n'apportent pas la conviction. — P. 600. K. Ahrens, *Zum* ambulare-*Problem*. Quelques remarques intéressantes sur la répartition de *andare-ire* et de *anar-andare* en Italie ; défense de l'étymologie ambulare et exposé des conditions dans lesquelles les formes divergentes du roman ont pu sortir de cette source unique : *alare* représente la forme, abrégée dans la conversation, avec appui sur la finale a(mbu)lare ; une autre forme courte, mais ayant gardé une résonance nasale, *amlare *alare, aboutit par le jeu d'assimilations successives à *amnare* et à *anare*, enfin de ce dernier sort *andare*, parce que « dans tout *n*... il y a un *d* latent » ; il reste à savoir pourquoi ce *d* s'est dégagé dans ce cas, et non dans d'autres, et pourquoi ce traitement exceptionnel s'est produit en Italie et dans la péninsule ibérique : M. A. invoque ici l'influence de dare qui, dans

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quelques expressions, se trouve dans le voisinage sémantique de ire, et peut-être aussi l'influence de ambitus ; le problème géographe ne s'en trouve pas beaucoup éclairci. — P. 611. L. Spitzer, *Rabelaisiana. Touquedillon* est bien comme l'a montré M. Barbier, l'ital. *toccadiglio* « jeu de trictrac », mais celui-ci est lui-même l'esp. *tocadillo* dérivé de *tocar-tocado* ; *Capitoly* ; *dronos* est une onomatopée exprimant le coup, cf. fr. mérid. *drin-dron*, ag. *dorondon* ; *tezez* s'explique par l'a. fr. *tesi*, *tesé* « gonflé, lourd » encore vivant dans les patois. — P. 614. R. Ortiz, *Conobbe Dante il « Roman de Renart » ?* Quelques rapprochements d'expression sans valeur probante (*Oïr poez ici biau jeu* et *udirai novo ludo, Et Renart a la langue traite* et *Ma pria avea ciascun la lingua stretta*...).

Comptes rendus. — P. 619. C. M. Lutta, *Der Dialekt von Bergün* (Th. Gartner). — P. 623. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, CXLI, 3 — CXLIV, 1921-22 (H. Breuer). — F. Shears, *Recherches sur les prépositions dans le moyen français* (C. G. Santesson ; cf. *Romania*, XLVIII, 478). — P. 637. J. Hurtado de la Serna y A. González Palencia, *Historia de la literatura española* (W. Mulertt).

M. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE

Nous avons reçu l'annonce de la publication prochaine d'une nouvelle revue de dialectologie italienne, *L'Italia dialettale*, publiée par la librairie Simoncini de Pise et dirigée par M. Clemente Merlo, professeur à l'Université de Pise. La revue paraîtra, à partir du 1er octobre 1924, tous les six mois en fascicules in-8 d'environ 150 pages ; elle sera consacrée à l'étude de tous les parlers, romans ou non, de la péninsule, y compris l'onomastique et la toponomastique. Comme supplément à la Revue, l'éditeur annonce la publication par souscription de textes ou lexiques inédits ou rares et de répertoires bibliographiques ; dès maintenant il met en souscription une œuvre posthume de C. Salvioni, *Bibliografia dei dialetti italiani*, publiée par les soins de M. Merlo.

— Depuis plusieurs années déjà, les linguistes italiens rêvent de dresser pour l'Italie un Atlas linguistique digne de venir se placer à côté de notre bel *Atlas linguistique de la France*. Un projet dû à E. Parodi et M. Bartoli avait été poussé assez loin dès avant la guerre ; ce projet vient d'être repris par MM. M. Bartoli et G. Bertoni, professeurs à l'Université de Turin, et M. Pellis, professeur à Trieste, et la Societa filologica friulana G. I. Ascoli d'Udine, dont nous avons annoncé (XLIX, 307) les publications, s'est proposée d'en assurer la réalisation. Il s'agirait d'un Atlas conçu sur le même plan que celui de MM. Gilliéron et Edmont, dont ce ne sera pas le moindre honneur que d'avoir fait lever tant de disciples. L'Atlas embrasserait 730 points pour le royaume d'Italie et les zones linguistiques italiennes limitrophes ; un appendice serait consacré à l'italien d'Outre-Océan. Le questionnaire serait plus étendu que celui de l'*Atlas linguistique de la France*, mais comprendrait celui-ci pour permettre les comparaisons nécessaires. La récolte des matériaux demanderait cinq ans environ (pour le royaume) ; l'enquête commencerait dès que les sommes nécessaires pour la mener à fin seraient réunies, nous souhaitons vivement qu'elle puisse commencer sans retard.

— La Société des anciens textes français a mis en distribution pour l'exercice 1923 les deux volumes suivants :

Le roman de Jehan de Paris, publié d'après les manuscrits par Edith

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

WICKERSHEIMER ; XX-101 pages. L'introduction très brève, laisse de côté les questions historiques, que Mme W. se propose de traiter dans une étude séparée ;

Les Fortunes et adversitez de Jean Regnier, texte publié par E. DROZ ; XLIII-259 pages.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

Nous avons annoncé (XLVIII, 624) la publication d'une *Biblioteca dell' « Archivum romanicum »*. La 2e série (*Linguistica*) de cette collection comprend jusqu'à présent les numéros suivants :

1. — Leo SPITZER, *Lexikalisches aus dem Katalanischen und den übrigen iberoromanischen Sprachen* ; 1921, 162 pages. — Réunion de 202 courtes notices, qui fait suite à deux publications analogues de M. Sp. : *Neuphilologische Mitteilungen*, 1913, p. 158 sq. et *Mitteilungen und Abhandlungen des Seminars für roman. Sprachen u. Kultur*, Hamburg, t. IV, 1917 ; cette dernière publication ne nous est pas encore parvenue. Un certain nombre des mots étudiés dans le présent volume proviennent des *Rondayes mallorquines* de M. Alcover. Il est regrettable que M. Sp. n'ait pas muni son recueil d'un index des mots étudiés et non pas seulement d'une table des notices : il est amené à examiner en effet beaucoup plus de mots qu'il n'en figure dans les titres de celles-ci et souvent des mots qui n'appartiennent pas à la péninsule ibérique ; une de ses plus longues notices est notamment consacrée aux mots du type des franç. *flâner* et *flandrin* et les travailleurs auront difficilement l'idée d'aller chercher ces mots et d'autres dans un recueil de lexicologie catalane ou ibéro-romane. On trouvera dans le vol. 3 de cette série de la *Bibl. dell' Arch. rom.* des remarques de M. Brüch sur les étymologies de M. Spitzer.

2. — E. GAMILLSCHEG und L. SPITZER, *Beiträge zur romanischen Wortbildungslehre* ; 1921, 230 pages. — Ce volume, que les auteurs ont dédié à M. Meyer-Lübke pour son 60e anniversaire (30 janvier 1921), réunit une étude de M. G., *Grundzüge der galloromanischen Wortbildung* (pp. 1-80) et une étude de M. Sp., *Ueber Ausbildung von Gegensinn in der Wortbildung* (pp. 81-230), comprenant elle-même deux chapitres : 1. *Die epizönen Nomina auf -a(s) in den iberischen Sprachen*, et 2. *Das Suffix -one im Romanischen* ; les deux études sont cette fois heureusement munies d'index des mots étudiés. Le mémoire de M. Gamillscheg tend à montrer l'importance du point de vue psychologique dans l'étude de la formation des mots par suffixe, où l'on a jusqu'ici surtout envisagé la question de forme ; p. 7, n. 3, il semble que M. G. ne connaisse pas l'article sur les formations en (*-er-*)*il* publié ici même (XXXVII, 439-44), qui cependant pouvait appuyer ses conclusions. — Dans les deux chapitres de son mémoire, M. Spitzer étudie deux cas de double valeur attribuée à un même procédé de dérivation, d'une part les noms

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

espagnols et portugais en *-a* (ou *-as*) masculins malgré leur terminaison féminine, d'autre part le sens augmentatif ou diminutif des dérivés romans en -one.

3. — *Miscellanea linguistica dedicata a Hugo Schuchardt per il suo 80° anniversario* ; 1922, 221 pages. — Ce volume contient les huit études suivantes. P. 1-25. R. Riegler, *Wind und Vogel*. Il m'est difficile de pénétrer le dessein de cet article : l'auteur y montre, de façon très probante, les rapports qui unissent dans le folklore le vent et l'oiseau, le second étant souvent une représentation du premier, mais son point de départ était l'explication de termes romans comme it. *fottivento*, fr. *chievent*, *engoulevent*, esp. *papaviento*, etc., et tout le problème me paraît être de savoir si ces dénominations conservent quelque chose des symboles populaires où le vent est lié à l'oiseau, ou si elles sont de simples notations de l'impression que donne le vol de l'oiseau ; il ne me paraît pas que le problème soit résolu ni même nettement posé. — P. 26-74. J. Brüch, *Zu Spitzers kat.-sp. Etymologien in der Bibliotheca archivi romanici III*. Malgré le titre, ces notules s'appliquent non au 3e fasc. de la *Biblioteca dell' « Archivum romanicum »*, mais au recueil lexicologique catalan de M. Spitzer dont nous avons rendu compte ci-dessus sous le n° 1 ; je pense que les accidents d'impression, avec lesquels un directeur de collection doit malheureusement toujours compter, ont obligé M. Bertoni à modifier le numérotage de ses volumes ; une note, que je n'ai pas su trouver, aurait suffi pour éclairer le lecteur. Les notes de M. Brüch suivent l'ordre de celles de M. Spitzer ; je regrette d'avoir à constater ici encore l'absence d'index des mots, pour cet article comme pour tout le volume. — P. 75-115. W. Œhl, *Elementare Wortschöpfung : papilio-fifaltra-farfalla*. De l'examen de la masse des mots désignant le papillon dans les langues les plus diverses de l'Asie, de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Europe, M. Œhl conclut que nous avons affaire la plupart du temps dans ces dénominations à des mots qui imitent, non pas un son, comme les onomatopées, mais un mouvement, qui en dessinent, si je puis dire, l'image, ce qu'il appelle des « Bildwörter ». Le type élémentaire pour désigner le papillon serait *pepe* ; ce type peut se modifier, non seulement dans son vocalisme, mais dans son consonantisme, surtout par échange entre les diverses labiales *b*, *p*, *f*, *w*, *v*, et aussi par remplacement d'une ou deux labiales par *l*, *m*, ou, plus rarement par des palatales ou des dentales ; il peut y avoir encore triplication de la syllabe *pe* ou de ses succédanés ; enfin le type élémentaire peut ne former que la première partie du nom du papillon dans telle ou telle langue. Il va de soi que la conscience de la valeur d'image de ce type élémentaire s'atténue dans chaque langue ou disparaît avec le temps ; cela livre le mot où se trouve ce type devenu inintelligible à tous les accidents de l'étymologie populaire, qui y découvre et y fait vivre des valeurs nouvelles, en général expressives de comparaisons. Il y a là un ensemble d'observations très intéressantes et, quelques réserves qu'on puisse faire sur

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'ensemble de la construction, il reste d'une part que M. Œhl a introduit beaucoup de lumière dans le fouillis des dénominations du papillon et a montré combien celles-ci, comme tant d'autres, sont sujettes à voyages et à emprunts, et d'autre part qu'il présente pour nombre de mots européens demeurés inexpliqués des essais d'interprétation très séduisants. Pour les langues romanes, qui tiennent dans son étude la moindre place, il examine, par exemple, le rhétique *fafarina* qu'il explique comme se rattachant au type **pepere*, qui est aussi à la base de l'ital. *farfalla* ou de l'a. ht all. *fifalter*, et, dans sa variante **pepele*, à la base du lat. papilio et de la famille romane de celui-ci ; dans *fafarina* l'étymologie populaire a reconnu farina (cf. sarde *faghefarina*) et a perçu une comparaison de la poussière des ailes du papillon avec la farine ; on comprend que, cette comparaison une fois admise, le rhétique ait pu appeler le papillon *mulinera*. J'ai insisté sur cet exemple parce qu'il me paraît propre à faire saisir les traits essentiels de la méthode d'explication de M. Œhl, mais on pourra voir aussi avec intérêt ce qu'il dit du roum. *fluture*, alb. *fljuturë*, de l'it. *farfalla* ou de l'esp. *mariposa*, *maniposa*.— P. 116-25. W. v. Wartburg, *Zur Neubildung von Präfixen*. Essai pour expliquer le préfixe *ca-* ; M. v. W. distingue, dans les mots français qui ont cette syllabe initiale, deux groupes : 1° mots provenant de croisements entre un mot commençant par *ca* (cavus, canus, caligo; **calanca* ; *cabane*, *cachet*, etc.) et un autre mot quelconque, en général péjoratif, le croisement ayant eu pour but d'insister sur la valeur sémantique du second mot, p. ex. canus + mucere > *camoisi* ; 2° mots inexplicables par un croisement, où *ca-* est vraiment un préfixe, de sens péjoratif ; ce préfixe a été isolé comme tel des mots du premier groupe : c'est donc un préfixe purement français ou roman. — P. 126-33. P. Skok, *Zum Vulgärlatein*. 1. Prov. *felen* « petit-fils » représenterait le latin dialectal *felius pour filius + -enus ; — 2. Quelques inscriptions latines présentent des formes avec *f* pour *v* devant un *i* et dans des mots contenant une dentale ; ce traitement sporadique permettrait d'expliquer *f* dans *fois*, de vices par l'intermédiaire du degré **vef'es*, et dans *fiee*, *feiee*, de *viata dérivé de via ; — 3. L'a. ital. *vegghiare* à côté de l'it. *vegliare*, l'it. *stregghia* à côté de *striglia* s'expliquent par *vigulare, strigula, à côté de vigilare, *strigila, attestant une hésitation entre -ulus et -ilis dont on peut rassembler d'autres exemples ; — 4. *notare à côté de natare représente une forme infléchie de la racine *snat*, cf. gr. νότιος ; — 5. Le nom du fleuve Sontius a donné en slovène *Soča*, en ital. *Isonzo* ; cette dernière forme serait un représentant latin vulgaire d'une forme pré-latine Isontius, comprise comme I(n)sontius, tandis que le slovène aurait gardé la forme du latin écrit. — P. 134-9. G. Bertoni, *Note etimologiche varie*. 1. *Sul vocabolo modenese kapṓdeǧ « grosso »*. Remarques sur le traitement de la tonique et des consonnes posttoniques dans les proparoxytons ; — 2. *Ant. prov. asi*, *stoviglie* ; — 3. *Ant. tosc. cosù*, *quassù?* Représente eccum sursum et est

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sans doute la leçon originale dans Dante, *Inf.* XXXII, 99, au lieu de la vulgate *qui su.* — P. 140-68. L. Spitzer, *Ueber einige lautmalende Wörter des Französischen : baragouin, bihoreau, coqueluche, gniaf, guéridon, lipelope, tâter, à tire larigot, dorloter.* — P. 169-221. E. Platz, *Balai, étude de géographie linguistique et de sémantique.* Essai de reconstitution de la lutte entre les mots désignant le genêt, **banatlo* et genista et le mot désignant le balai, scopa.

4. — V. Bertoldi, *Un ribelle nel regno de' fiori : i nomi romanzi del* Colchicum autumnale L. *attraverso il tempo e lo spazio* : 1923, 224 pages. — Monographie étendue et précise dont on pourra regretter la forme quelque peu grandiloquente.

5. — G. Bottiglioni, *Legende e tradizioni di Sardegna (testi dialettali in grafia fonetica)*; 1922, 159 pages. — Textes de régions diverses de la Sardaigne transcrits phonétiquement et traduits, avec une introduction sur les éléments et les caractères généraux de la légende sarde. — M. R.

Comptes rendus sommaires.

G. Jaberg e G. Jud, *Un Atlante linguistico-etnografico svizzero-italiano* et, I II; 2 brochures in-8 de 13 pages [extrait de *Le Vie d'Italia*, mai et novembre 1923]. — Exposé avec cartes et nombreuses gravures du travail préparatoire et de quelques résultats de l'*Atlas linguistique et ethnographique suisse-italien* entrepris par MM. Jaberg et Jud et dont nous avons annoncé (XLVIII, 622) la publication prochaine.

Marc Bloch, *Les Rois thaumaturges. Étude sur le caractère surnaturel attribué à la puissance royale, particulièrement en France et en Angleterre* ; Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, fasc. 19 ; Strasbourg, 1924 ; in-8, VII + 542 pages. — Le beau volume que vient de faire paraître M. Marc Bloch, professeur d'histoire du moyen âge à la Faculté des Lettres de Strasbourg, contient plus que n'indique son titre, car c'est en partie le vaste problème du caractère sacré de la royauté en France et en Angleterre qui fait l'objet de ces recherches. Quoiqu'elle s'adresse en première ligne aux historiens proprement dits, il nous semble utile de signaler ici cette importante étude en raison de l'intérêt général qu'elle présente pour l'histoire des idées notamment au moyen âge, et aussi parce que, en de nombreux passages, elle fournira des renseignements utiles et nouveaux aux historiens de notre ancienne littérature. — Laissant de côté, si passionnant qu'en soit l'intérêt, le premier livre sur les origines, nous allons droit aux premiers chapitres du deuxième livre qui nous touchent plus directement. L'auteur y étudie l'évolution de la conception de la royauté thaumaturgique à travers le moyen âge. A côté des sources latines, M. Bloch utilise très largement les œuvres littéraires en langue vulgaire, qui nous révèlent souvent mieux que les œuvres des savants telle

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

croyance ou telle conception répandue de leur temps. L'historien peut y découvrir des allusions précieuses qui échappent souvent au littérateur. Par exemple : la *Chanson de Roland* qui retrace l'image idéale de la royauté chrétienne sous les traits de Charlemagne, nous montre celui-ci donnant à Ganelon sa bénédiction et l'absolution, c'est-à-dire agissant comme roi-prêtre. Mais ce trait ne figure que dans les manuscrits *O* et *V*4 ; les rédactions rimées *V*7 et *C* ne l'ont pas. C'est que la version d'Oxford représente un état d'esprit plus archaïque : « on sent que le mouvement grégorien n'a pas encore sérieusement passé par là » (p. 209) ; mais cette conception n'est plus celle du remanieur du début du XIIIe siècle ; il supprime par conséquent l'absolution donnée à Ganelon. On voit d'ici combien ce détail, en apparence de si mince valeur, est gros de conséquences, et nous retenons la promesse de l'auteur de reprendre un jour ces questions qu'il ne peut qu'indiquer ici en passant. Plus loin, ce sont les légendes et les superstitions qui se rattachèrent à la conception de la royauté sacerdotale et qui ont laissé leur empreinte dans la littérature de l'époque, celle de la « Sainte Ampoule » (p. 224 ss.), celle des « Fleurs de Lis » (p. 229 ss.), la superstition du « signe royal » (p. 245 ss.), l'un des faits sur lesquels M. Pio Rajna basait sa théorie des origines anciennes de la chanson de geste et dont M. Bloch, après M. F. Lot, montre l'origine relativement récente. Les chapitres suivants, consacrés à saint Marcoul, ne sauraient nous apporter des éclaircissements sur l'énigmatique interlocuteur du roi Salomon, mais ils établissent d'une manière absolument convaincante comment la spécialisation du saint dans la guérison des écrouelles, réalisée progressivement, se rattache à un problème de langue : c'est l'étymologie populaire par *mar* et *cou* qui a décidé en dernière ligne de la vocation du saint. Enfin, on trouvera en appendice (App. IV, p. 478-489), un texte français encore inédit du XIVe siècle : un *Traité du Sacre*, inséré par le carme Jean Golein dans sa traduction du *Rational des Divins Offices* de Guillaume Durand, où il avait passé à peu près inaperçu, bien que Paulin Paris l'eût déjà signalé comme « travail appartenant en propre à Jean Golein » (*Les manuscrits de la Bibliothèque du Roi*, II, p. 66). Le texte méritait d'être publié, au moins en extrait ; il n'est pas seulement intéressant pour l'histoire du sacre, notamment comme reflet fidèle des opinions qui régnaient à ce sujet chez Charles V lui-même et dans son entourage, il l'est aussi par d'autres traits que l'éditeur a signalés à juste titre : une curieuse tradition relative à Turpin, un renseignement d'ordre iconographique sur les « ymages » des rois de France, l'indication de la signification véritable d'une statue de la cathédrale de Sens, jusqu'ici mal comprise, une amusante étymologie du mot « chapelain » ; enfin il permet de corriger sûrement, de 1376 en 1372, la date à laquelle Raoul de Presle avait terminé sa célèbre traduction de la *Cité de Dieu*. On multiplierait sans peine ces rapides indications : elles suffisent pour faire entrevoir l'impor-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tance de cette étude si nourrie et si neuve même pour l'histoire de notre vieille littérature. — E. HOEPFFNER.

Frédéric LACHEVRE, *Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIe siècle* (du Jardin de plaisance, 1502, *aux* Recueils *de* Toussaint du Bray, 1609)... ; Paris, Champion, 1922 ; in-4, 613 pages. — M. L., à qui nous devons une *Bibliographie des Recueils collectifs de poésies* du XVIIe siècle contenant, outre la description des recueils, les premiers vers des pièces de chaque auteur et une table des pièces anonymes, avait projeté de dresser sur le même modèle sa Bibliographie des recueils du XVIe siècle : les conditions actuelles du travail typographique l'ont obligé à retrancher de son dessein primitif toute une partie, les « pièces classées par auteurs avec notices bio-bibliographiques » ; ce qu'il nous donne reste encore considérable, c'est la description et le contenu des recueils (il y en a plus de 200, dont beaucoup en plusieurs éditions), et la table générale des pièces anonymes ou signées d'initiales de ces recueils (titre et premier vers), avec l'indication du nom des auteurs pour celles qui ont pu être attribuées. Une table des noms, surnoms, pseudonymes et anagrammes, supplée dans la mesure du possible à la liste des pièces classées par auteurs et permet de retrouver la part faite à chaque auteur dans les recueils du XVIe siècle. Nous constatons ainsi, et c'est par là surtout que l'excellent travail de M. L. intéressera nos lecteurs, que, presque jusqu'au milieu du siècle, les poètes du XVe s. continuent de figurer avec honneur dans les recueils de poésies (Alain Chartier, Charles d'Orléans et son groupe [1], Guillaume Alexis, Villon, etc.). Le recueil le plus intéressant à cet égard reste naturellement le *Jardin de Plaisance*, auxquels d'autres recueils ont emprunté, mais il n'est pas le seul. — M. R.

Victor Hugo et le moyen âge (*contribution à l'étude du moyen âge dans la langue et le style de Victor Hugo*), par Thomas S. Thomov ; Sofia, Impr. de la Cour, 1921 ; pet. in-8, 82 pages. — Quelques indications sur les sources, les recherches et le lexique médiéval de Hugo.

ERRATUM

On voudra bien corriger, dans mon article sur la *Pastourelle*, paru au t. XLIX, l'erreur, pourtant classique, que j'ai commise (p. 257, note) en transcrivant une fiche : le ms. 6911 appartient à la bibliothèque de Munich. — E. FARAL.

1. A propos de Charles d'Orléans j'indique que l'article publié ici (XLIX, 585) par M. P. Champion et dont l'apparition s'est trouvée retardée jusqu'après la publication du travail de M. L., avec lequel il se rencontre nécessairement, avait été rédigé et même composé typographiquement avant cette publication.

Le Propriétaire-Gérant, É. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

APR 8 1925

N° 200 Octobre 1924

ROMANIA

RECUEIL TRIMESTRIEL

CONSACRÉ A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉ EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉ PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs
WACE.

Rodel 9-6-25

Tome L

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS, 5

TOUS DROITS RÉSERVÉS

CONDITIONS D'ABONNEMENT A LA *ROMANIA*

Paris : 35 fr. — Départements..... 40 fr.
Étranger..... 40 fr. et 50 fr. (suivant change).
Les abonnements ne se font que pour l'année entière et à partir de janvier.
L'année une fois terminée se vend, prise à Paris..... 75 fr.

Aucun numéro n'est vendu séparément.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

SOMMAIRE DU PRÉSENT NUMÉRO

Pages

J. VISING, Observations sur les nombres ordinaux des langues romanes 481
J. MORAWSKI, Locutions et proverbes obscurs..... 499
G. LOZINSKY, Remarques sur l'origine du préfixe français *mes-*, *me-*. 515
D. S. BLONDHEIM, Les parlers judéo-romans et la *Vetus Latina*..... 541
— Additions et corrections au vocabulaire comparatif des parlers romans des Juifs au moyen âge..... 582

MÉLANGES

P. VERRIER, Franç. *amour* « mélilot »..... 591
J. ANGLADE, Les miniatures des chansonniers provençaux..... 593

COMPTES RENDUS

M. L. WAGNER, Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache (J. JUD)..... 605
J. AUDIAU, La pastourelle dans la poésie occitane du moyen âge A. JEANROY)..... 611
A. T. JENKINS, *La chanson de Roland*, Oxford version (A. JEANROY)... 613

PÉRIODIQUES..... 617

CHRONIQUE..... 626

TABLE DES MATIÈRES..... 634

Les prochains numéros contiendront :

R. FAWTIER et E. C. FAWTIER-JONES, *La vie de sainte Catherine d'Alexandrie.*
L. FOULET, Etudes de syntaxe française (*suite*).
J. JUD, Mots d'origine gauloise (4e série).
P. LAURENT, Notes lexicographiques.
O. H. MOORE, Bertran de Born et le « Jeune Roi ».
A. PARDUCCI, Sul *Perilhos Tractat d'amor de donas* di Matfre Ermengau di Béziers.
H. PETERSEN, Trois versions inédites de la *Vie de saint Eustache* (*suite*).
A. THOMAS, Opuscules latins inédits d'Alain Chartier.
SAMARAN, Fragments de ms. latins et français.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

OBSERVATIONS
SUR
LES NOMBRES ORDINAUX
DES LANGUES ROMANES

I. — Observations préliminaires[1].

1. Les langues romanes, pas plus que d'autres langues de ma connaissance, ne forment les deux premiers nombres ordinaux sur les nombres cardinaux correspondants. Au latin unus, conservé comme *uno, un*, correspondent lat. primus, it. *primo*, rhét. *prûm*, roum. *ântâiŭ*, esp., port., cat. *primero, -eiro, -er*, prov. *premer*, fr. *premier*. Comp. le gr. ἕις-πρῶτος, russe *adin-pervúy*, anglais *one -first*, finnois *yksi-ensimäinen*, etc.

Il faut faire exception pour quelques formations secondaires et relativement récentes. Ainsi *unième* et formes analogues se

1. J'indique ci-dessous le sens de quelques abréviations fréquemment employées dans cet article.

Böttiger : *Rhetoromanska Språkets dialekter*, Upsala, 1853. — *D. G.* : *Dictionnaire Général* (avec *Traité sur la formation de la l. fr.*). — Doutrepont : *Étude linguistique sur Jacques de Hemricourt*, Bruxelles 1891. — Gräfenberg : *Beiträge zur fr. Syntax des 16 Jahrh.*, Erlangen, 1885. — Hanssen : *Gramática hist. de la lengua castellana*, Halle, 1913. — Kraus : *Beiträge zur Kenntnis der Mundart der nordöstl. Champagne im 13. u. 14. Jahrh.*, Giessen, 1901. — Labernia : *Diccionario cat.-castell.-lat.*, Barcelone, 1848. — Lespy : *Gramm. béarnaise*, Paris, 1880. — Lévy : *Provenz. Supplement-Wörterbuch*, Leipzig. — Lutta : *Der Dialekt von Bergün*, Halle, 1923. — Monaci : *Crestomazia ital. dei primi sec.*, Città di Castello, 1912. — Nyrop : *Gramm. hist. de la langue fr.*, Copenhague. — Pallioppi : *Dizionari dels idioms romauntschs.* — Pidal : *Manual elemental de Gram. hist. esp.* — Vasconcellos : *Lições de philologia port.*, Lisboa, 1911. — Velleman : *Grammatica ladina d'Engiadin'ota*, I, Zürig, 1915. — Walberg : *Saggio sulla fonetica del parlare di Celerina-Cresta*, Lund, 1907. — *ZffrSuL* : *Zeitschrift für franz. Sprache u. Literatur.*

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

trouvent dans les numéraux composés : rhét. *vainchünevel*, roum. *două-zeci-şi-unulea*, cat. *vintiune*, prov. *vint-e-unen* (comp. Lespy, p. 260), fr. *vingt et unième*, toutes formes créées sur le cardinal 21. On peut citer aussi des langues de peuples sauvages dans lesquelles le premier nombre ordinal a été formé sur 1, p. ex. la langue de Kunama : *ella* et *elloa* (Gramm. du missionnaire Englund). C'est que dans ces langues les ordinaux sont relativement récents (voir plus bas).

Il est vrai que le prov. *unen*[*c*] et le fr. *unième* s'emploient aussi seuls, mais ils ne sont pas alors des numéraux ; *unen*[*c*] signifie, d'après Mistral, « uniforme, unanime, unitaire », et *unième*, d'après Meigret, « seul ». Il vaut la peine de citer le passage suivant de Meigret : « Pour le qels (premier, second, tiers, quart, quint) toutefoes nous vzons e' nombres composez, de ces aotres, qi sont vnieme, deuzieme, troezieme, qatrieme, çinqieme : come vint e vnieme, vint e troezieme etc. Par çe moyen nous avons deu' manieres de nombrer juqes a çinq : vrey et qe, vnieme ne s'usurpe gieres qe pour ce qe sinifie seul : come je suys moe vnieme : parqoy il n'et pas etant simple, proprement ordinal : par çe q'il et excluzif de suyte, qi et neçessér' a vn nombr' ordinal : vu q'ordre jit en pluzieurs » (p. 55 de l'éd. de Foerster).

Godefroy enregistre un v. fr. *unieme* avec renvoi à *unisme*, lequel, cependant, ne se trouve pas dans son dictionnaire.

Il faut remarquer encore que le lat. unus s'employait quelquefois pour primus : *una die mensis*, « le premier jour du mois » (Forcellini). Cet usage se retrouve dans les langues romanes, mais seulement dans les énumérations et en combinaison avec alter ; il en sera donné des exemples au paragraphe 6, sous Alter.

2. Au latin duo, conservé comme *due*, *doi*, *dos*, etc., correspondent lat. secundus, alter, it. *secondo*, *altro*, rhét. *seguond*, *oter*, roum. (*secundu*), *altu*, esp., port. *segundo*, *otro*, *outro*, cat. *segon*, *altre*, prov. *segound*, *autre*, fr. *second*, *autre*. Comp. gr. δύο -δεύτερος (qui n'a aucun rapport étymologique avec δύο), russe *dva -btoroi*, angl. *two -second*, finnois *kaksi -toinen*, etc.

Cependant quelques langues romanes ont créé, bien que probablement tard, des nombres ordinaux sur le thème *duo* : roum. *doilea*, prov. *dousen*, *-ième*, *duzau* (Mistral ; Portal, *Gramm. prov.*),

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

fr. *deuxième*. Le roum. *doilea* a même supplanté tout à fait secundus, car le *secundu* du dictionnaire d'Antonescu ne se trouve nulle part ailleurs, à ce qu'il semble.] Les formes provençales n'existent pas dans les textes du moyen âge, et ne s'emploient que dans les nombres composés, p. ex. *cinquantodousième* (Mistral; Lespy, p. 260). Elles ont donc été créées sur les cardinaux composés, comme *unen*. Le fr. *deuxième* se rencontre dans un texte de 1212 (Godefroy, *Complément*) et dans un texte du XIVe siècle (*D. G.*). Avec le temps il est devenu tout à fait populaire, car il se trouve dans les textes dialectaux et dans les chansons populaires aussi souvent que *second* ou *autre*.

En dehors des langues romanes, il y a une formation analogue dans l'allemand *zweiter*, mais ce mot ne date que de la fin du XVIe siècle.

3. Si l'on se demande comment il se fait que les deux premiers nombres ordinaux ne soient pas formés sur les cardinaux correspondants, ce qui est partout le cas pour les numéraux suivants, la réponse n'est pas difficile. Lorsqu'on pense à une unité, à un objet seul, l'idée d'une relation d'ordre entre cet objet et un autre ne se présente pas immédiatement, cette idée n'étant pas une qualité essentielle de l'unité. Ainsi quand le latin crée de unus un adjectif unicus, cet adjectif signifie un renforcement de l'idée de l'unité. Il en est de même, comme nous le montre le passage précité de Meigret, du français *unième*. Pareillement le prov. *unen*, l'allemand *einig*, *einsam*, le suédois *enig*, *ensam* représentent différentes modifications de l'idée d'unité, mais aucun rapport d'ordre.

Pour ce qui est de l'idée de dualité, exprimée par duosecundus, on ne saurait nier qu'elle n'évoque spontanément une idée de relation d'ordre avec *un*. Donc si l'on fait un adjectif de duo, il arrivera facilement qu'il ait une signification d'ordre. C'est ce qui est le cas du roum. *doilea*, du prov. *dousen*, du fr. *deuxième*. Mais le dérivé latin dubius, de duo, a un autre sens.

L'orsqu'on vient à tertius, quartus, quintus, etc., ces adjectifs, comme leurs représentants dans les langues romanes, ne sont que des nombres ordinaux. C'est là un phénomène qui se répète partout; je ne citerai que le gr. τρεῖς -τρίτος, le russe *tri -treti*, l'angl. *three -third*, le finnois *kolme -kolmas*.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il est vrai que le latin a formé sur tres d'autres adjectifs, trinus, ternus, qui ne marquent l'ordre qu'à titre d'exception. Soit dit en passant, le lat. tĕrtius ne peut guère être formé sur trēs, mais plutôt sur tĕr, comp. le gr. τρεῖς, τρίτος et τρῖς.

II. — Observations spéciales.

4. Primus n'a été conservé comme numéral populaire que dans l'italien, le rhétique et un dialecte roumain. Dans les trois langues de la péninsule ibérique et en prov., comme en fr., il a donné un adjectif qualificatif signifiant « excellent, noble, mince » (fr. [1], etc.), et même susceptible de comparaison, p. ex. *seyellar-las con mas primo seyello* (*Libro de Apolonio*, 211c); voir les dictionnaires.

Dans toutes les langues romanes, primus entre dans des mots composés populaires ou dans des locutions toutes faites, p. ex. *primavera* (it., rhét., roum., esp., port., cat.), *printens* (prov., fr.), etc., ou bien il est la base de dérivés, tels que *primor*, *primour*, *primeur* (esp., port., prov., fr.), l'it. *primissimo*, etc. De plus primus a donné des substantifs, p. ex. esp., port. *primo* « cousin », esp., port. *prima*, prov. *primo*, fr. *prime* (heure canonicale, cf. *sexta*; *nona*) : enfin *prima* a donné des adverbes signifiant « d'abord » (it., cat., fr., etc.). Il n'entre pas dans le plan de cet article de traiter en détail de ces formations, c'est la signification numérale proprement dite qui sera étudiée ici.

En ITALIEN, *primo* est presque le seul mot populaire pour « premier », et cela dans tous les dialectes. Cependant primarius a aussi donné un numéral qui a été populaire : *premer*, *prumer*, *primajo* (v. Monaci, *Crestomazia*, Gloss. et §§ 118, 119). Les dictionnaires modernes qualifient *primiero* de littéraire ou de poétique, *primaio* d'archaïque, *primario* (avec *primatico*) d'opposé à *secondario*. Enfin le v. it. a eu aussi *premerano* (Bonvesin, dans Monaci, p. 399).

Le RHÉTIQUE a *prüm*, *prim*, *prin* (Pallioppi, Meyer-Lübke, *Gramm.*, II, 561). Anciennement il avait aussi *primer* et *primaran*, maintenant vieillis (Pallioppi). Cependant l'obwald.

1. Pour le français, v. Godefroy, l'*Atlas ling.*, carte MINCE, les dictionnaires des patois, p. ex. de Boillot, Lefort, Odin, Ravanat, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paraît avoir gardé *parmer* (Meyer-Lübke), et l'adverbe *primariamaing* est fréquent. *Primari* ne se trouve que chez Carigiet.

Le ROUMAIN a conservé comme populaire le numéral sans flexion *prima*, mais seulement dans le dialecte méglénite, etc. et comme forme littéraire *primu*, lequel, cependant, a fini par s'introduire dans la langue populaire. Sur ces mots v. un article de M. Densusianu ici même, t. XXX, p. 113 et s. Le mot populaire pour primus est, en daco-roumain, *ântâiŭ*, (< antaneus), employé aussi en macédo-roumain. C'est « un albanisme introduit dans le latin balkanique » (Densusianu). En outre, les différents dialectes roumains ont emprunté d'autres mots pour primus : le méglénite a *pišim* du turc, le macédo-roumain *protu* du grec, l'istro-roumain *prvi* du slave (v. l'article précité de Densusianu).

En espagnol et en portugais primus a été supplanté, dès les plus anciens temps, par primarius (*primero*, *-eiro*), le seul numéral populaire pour primus. Cependant *primo* se trouve comme numéral chez quelques auteurs du XVIe siècle, peut-être plus tard aussi. Ainsi on lit dans *Don Quichotte*, I, 11 : *el canto del gallo primo*, II, 35 : *su estado primo*, II, 40 : *oliscan a terceras habiendo dejado de ser primas* (jeu de mots). Encore le sens de *primo* dans ces exemples n'est-il pas rigoureusement celui d'un numéral. Trois exemples analogues ont été relevés de la même époque par Reinhardstoettner dans des auteurs portugais (v. sa *Grammatik*, p. 149). Il est d'avis que primo a été employé avant *primeiro* dans les plus anciens temps, ce qui n'est pas exact. Plusieurs dictionnaires modernes, tant espagnols que portugais, citent *primo* comme numéral sans ajouter que cet usage est vieilli et savant.

En CATALAN, *prim* signifierait « premier » d'après Labernia, mais je n'en trouve pas d'exemples, ni dans la littérature ni dans les grammaires, depuis Pablo Ballot jusqu'à Foulché-Delbosc. C'est *primer* qui a remplacé primus en catalan comme dans les autres langues de la péninsule. Il se trouve p. ex. chez Metge (1398, v. *Sintaxi cat. d'Anfós Par*, p. 57). — A remarquer que M. Salow, n'a pas trouvé de nombres ordinaux dans les dialectes catalans-languedociens qu'il a étudiés (*Bibl. de Dialectologie rom.*, n° 1, p. 149), ce qui naturellement ne veut pas dire que ces numéraux n'y existent pas, mais seulement qu'ils sont peu usités ; cf. plus bas.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

En PROVENÇAL, primus a laissé quelques traces comme numéral, p. ex. dans une charte de Tartas, publiée par Millardet (*Recueil de Textes landais*, p. 155) et datant de 1317, puis dans l'expression *prim erbatge* dans le *Lexique* de Raynouard, où *prim* peut aussi avoir le sens de « nouveau », de même que dans *prima luna* (Lévy, *Suppl. Wb.*) et autres locutions. *Prim* se trouve aussi dans les patois franco-italiens des Alpes-Maritimes (*Atlas ling.*, Mistral) ; c'est un italianisme. Le vrai mot prov. pour *primus* numéral est *primier* (*pre-*, *pru-*, *per-*, etc.), le seul mot de l'*Atlas ling.* Beaucoup plus rare est *primeiran* (Raynouard ; Appel, *Chrest.*), qui en prov. mod. est adjectif qualificatif, comme *primaric* et d'autres dérivés semblables (Mistral).

Le FRANÇAIS a eu, au moyen âge et au XVIe siècle, *prim*, *prin*, *prime* comme numéral (Godefroy ; Darmesteter-Hatzfeld, *Seizième siècle en France* ; Gräfenberg, *Beiträge*) mais il ne paraît pas avoir été populaire, ce qui est évident pour le *prime* masculin du XVIe siècle. L'*Atlas ling.* n'a *prim* pour primus que sur quelques points des Alpes-Maritimes, mais quelques dictionnaires de patois septentrionaux enregistrent *prim* comme concurrent de *premier* : ainsi le *Lexique saint-polois* d'Edmont (p. 446) et les dictionnaires de Grandgagnage et de Hécart (*prême*, *preume*) ; mais il est peu probable que ce *prim* soit un mot originairement populaire.

Le numéral populaire français qui a supplanté primus, est *premier*, qui se trouve dès la *Passion du Christ*. Cependant *premerain* lui fait concurrence, surtout au moyen âge (Godefroy, Darmesteter, *Cours de Gramm. hist.*, II, p. 22), mais il n'est pas tout à fait inconnu aux patois modernes, v. p. ex. Daire, *Dict. picard* : *au primerain*.

5. Secundus n'a probablement pas été populaire dès l'abord : c'est une formation trop savante ; son concurrent populaire a été alter. Aussi les descendants romans de secundus ont-ils le plus souvent une forme savante. La préposition secundum a donné des mots plus populaires, p. ex. le prov. *seloun*, *siboun*, le fr. *seon*, *selon* ou *son*.

En ITALIEN secundus revêt, selon les temps et les dialectes, des formes qui ne paraissent pas être populaires, p. ex. *second* (au nord), *secondo* (à Florence), *secunnu* (au sud). Le *c* de ces

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mots indique certainement une formation savante (cf. Wiese, *Altit. Elementarb.*, p. 68 ; l'opinion contraire soutenue par Pieri dans l'*Arch. Glott.*, XV, n'est guère admissible). Du reste, l'*e* protonique n'est pas non plus d'une formation populaire, on se serait attendu à un *sigondo*, comme on a *misura*, *siguro*, etc. Cependant il y a aussi des dérivés populairement développés de secundus, p. ex. siennois *sigondo*, *siondo*, *sihondo* *ZfrPh.*, IX, 533 et s.).

En RHÉTIQUE on trouve les formes *second* (Böttiger), *secuond* (*Testam.* de Bifrun, éd. Gartner), *sakun* (Lutta), savantes à cause du *c* (*k*), et *seguond* (Velleman), *sɔguənt* (Walberg), dont l'*e* proton. n'est guère conforme à un développement populaire (cf. Walberg, p. 56, et Lutta, p. 132) ; enfin *sagwənt* (Lutta), qui paraît être de formation populaire.

Le ROUMAIN n'a que *doilea*, formation populaire sur *doĭ* comme *treilea* de *trei*, *patrulea* de *patru*, etc. En méglénite, ce numéral manque, de même que tous les nombres ordinaux suivants, d'après M. Weigand (*o. c.*, p. 29).

L'ESPAGNOL *segundo* est savant (Hanssen, § 188, Pidal, § 14). Le v. esp. a *segondo* de formation populaire, *secundo* de formation savante (Hanssen).

Le PORTUGAIS *segundo* n'est pas non plus de formation populaire, bien que, en portugais, -undus donne souvent *-undo* ; cependant comp. *onda* et *undoso*, *redondo* et *rotundo*, *mondar* et *mundo*, etc.

Le CATALAN *segon* est de formation populaire, de même que le PROVENÇAL *segon* (*sigount*, etc., Lévy, Mistral). Sur *dousen*, *dousième*, *duzau*, v. plus haut.

Le FRANÇAIS *second* est un mot d'emprunt, bien qu'il soit vieux (v. *D. G.*). A côté de *second* il y a *deuxième*, rare au moyen âge, devenu populaire plus tard (v. plus haut).

6. Alter concourait avec secundus dans les nombres composés : vicesimus alter, etc., mais aussi en d'autres cas : « *Alter* in enumeratione ponitur pro secundo », dit Forcellini, qui, parmi d'autres exemples, cite de Cicéron : Ut primo die populus Romanus judicaret ; alter dies... spem defensionis afferret ; tertius dies sic hominem prosterneret ut, etc. Cet emploi d'alter, en parlant de plus de deux objets, s'est continué dans les langues romanes dans le style populaire ou poétique. En voici des exemples.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

IT. — Gli parla il primo dell'antico affetto,
E l'altro gli racconta il suo dolore,
Il terzo gli offerisce questo petto,
Il quarto cerca aiuto a tanto ardore, etc.

(*Canti pop. delle provincie merid.*, éd Casetti et Imbriani, II, p. 30.)

Quelquefois *altro* s'emploie comme numéral indéfini :

Come quattro fedeli ambasciatori
Uno verrà nella porta a bussare,
L'altro si metterà ginocchioni,
L'altro si toccherà la bianca mano,
L'ultimo conterà le sue ragioni.

(*Ibid.*)

De même chez Bonvesin da Riva : premerana — segonda — terza — oltra — cinquena, etc. (Monaci, p. 399), terza — oltra — oltra — sexta — oltra — octava, etc. (*ibid.*, p. 401).

RHÉT. — Pilg amprim...Par lg'iauter...Pilg tierz...Pilg quartt...Pils tsciung (*Rom. Forschungen*, XXX, p. 182 et s.).

ROUM. — Că am trei mândruţe'n el
Una'n deal
Că ş'un păhar
Alta'n vale
că ş'o floare
Cea din capul satului, etc.

(Doine şi strigături, ed. Iarnik et Barseanu, p. 122.)

ESP. — Digame Vd., le dijo á la primera que habia entrado — En seguida preguntó à la otra vieja — Fuése despues á la tercera vieja, etc. (Fernan Caballero, *Cuentos*, p. 66 et s). — El vno se llamaua Martin Calbo, el otro Nicolas — el terçero Mochales, el quarto Albo (*Rev. hisp.*, 1902, p. 313). Ou bien :

No ha cogido mas que tres :
Una se la dió á su niño,
Y otra se la dió á José,
Otra se quedó en la mano, etc.

(Fernan Caballero, *o. c.*, p. 274.)

PORT. — Tres irmãos que eu tenho :
Um hade servir o rei,
Outro passará o mar,
O mais pequenino d'elles
Quedará ao meu mandar.

(Braga, *Romanceiro geral port.*, II, 260.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Que resava trez rosarios,
Uma era pela manhã,
O outro ao meio dia,
O outro era á noite.
(*Ibid.*, p. 480).

CAT. — De tres germanas que som, só la més bella :
L'una en porta vestit d'or, l'altra de seda,
I jo, pobreta de mi, de sargil negre.
(Arteaga Pereira, *Textes cataluns*, p. 82.)

PROV. — Mondét beni soulomen sous très segounds. L'un gordabò lou costel d'ò Roquonotou, l'àutre lo tour d'ò Nòucélos é lou tròusième éro ombe guel, ò Clobiéiro, desempiéi, etc. (Duc de La Salle de Rochemaure, *Récits carladéziens*, p. 200.)

FR. — Tandis que pour les autres langues romanes, les grammairiens n'ont pas fait mention, que je sache, de cet usage d'alter, il a bien été observé par les grammairiens français. Ainsi le *D. G.*, § 571, constate que le vieux français *altre, autre* se maintint jusqu'au XVIe siècle avec le sens de « second », ce qui est confirmé par Gräfenberg dans son traité déjà cité (p. 28).

Voici quelques exemples du moyen âge :

Roland, 3220 et s. : la premere...l'altre...la terce...la quarte, etc. ; Baudouin de Condé : Li uns cruese tant et fosse...Li autres escape autrement...Et li tiers au chartrier promet, etc., etc. (éd. Scheler, p. 328) ; Geffroi de Paris, v. 3848 ; *Gilles de Chin* (v. une dissertation de Mlle Alice Weil, *Die Sprache des G. de Chin*, p. 80).

Exemple de la poésie populaire moderne (*Les trois Tambours*) :

L'un chargé d'or, l'autre d'argenterie
Et le troisième pour promener ma mie.

Ou bien dans Jean de Nivelle :

Jean de Nivelle a trois gros chats,
L'un prend souris, l'autre rats,
L'autre mange la chandelle.

7. Tertius a donné les numéraux populaires suivants : it. *terzo*, rhét. *terz*, v. port. *tercio*, cat. *ters*, *terç*, prov. *terz*, *ters*, etc., fr. *tiers*. Le port. *tercio* ne s'emploie que dans les nombres composés, p. ex. *terçiodeçimo* (*Rev. lusit.*, XII, p. 14), *ujçesimo-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

terçio (*ib.* 34), etc. Il est singulier que l'*Elucidario* port., qui parle longuement de *tercio* substantif, ne le mentionne pas comme numéral.

Le prov. et le fr. ont perdu ce numéral ; il ne se trouve dans le Midi que dans le patois italianisé du département du Var (*Atlas ling.*). Les derniers exemples fr. de *tiers* numéral (exception faite de locutions toutes faites comme *tiers-état*) se trouvent dans La Fontaine (Nyrop, II, p. 345).

Un *tsorts* roum. (Meyer-Lübke, *REW*) jure avec les constatations de M. Weigand, *Vlacho-Meglen*, p. 29.

Au lieu ou à côté des dérivés de *tertius*, on trouve les formations nouvelles : roum. *treilea*, esp., port. *tercero*, *-eiro*, v. esp. aussi *tresseno* (dans les nombres composés, Pidal, § 90), prov. *tresen*, *-eime*, *-ieme*, *tresau* (Béarn, Mistral), v. fr. *troisime*, *-isme*, etc. (dès le XIIe siècle, Nyrop, II, 347), fr. mod. *troisième*, valais *trezīño* (*Rev. de Dialectol. rom.*, III, 4).

8. Quartus et quintus ont à peu près la même histoire. Ils ont donné à toutes les langues romanes (excepté le roum.) des numéraux de formation populaire et des substantifs : it., esp., port. *cuarto*, *quinto*, rhét., cat., prov., fr. *quart*, *quint*. En France *quart* et *quint* tombent en désuétude vers la fin du moyen âge (Mistral ; Nyrop, II. 346 ; Gräfenberg, *o. c.*, p. 28 ; *quart* encore chez La Fontaine).

Les formations nouvelles sont, pour quartus : it., esp. *cuarteno* (Monaci, § 446, et Pidal, § 90), rhét. *kuartavel -evel* (Meyer-Lübke, *Gramm.*, II, 561, Pallioppi), roum. *patrulea*, prov. *quatren*, *-eime*, etc., *quatrieme*, *quartau* (Béarn), v. fr. *quatrime*, *-iesme*, etc. (XIVe siècle, Nyrop ; *D. G.*), *quartime* (*Hugues Capet*, p. 207), fr. mod. *quatrième* (valais *quatrīño*) ; pour quintus : rhét. *chinchevel*, *tschiung* (*Rom. Forsch.*, XXX, 183), cat. *sinque* (*Rev. hisp.* 1905, p. 496), prov. *cinquen*, *-ieme*, etc., *cinquau*, *cinqual* (Béarn, Mistral, Lespy), v. fr. *cinquime*, apparaissant dès le commencement du XIIIe siècle, date du ms. des *Sermons de S. Bernard*, où il se trouve p. 113 , puis *cinquieme*, etc. ; fr. mod. *cinquième* (valais une formation en *-īño*). La forme *cieme* des *Dial. S. Grégoire* (Nyrop, II, 346) semble la mauvaise résolution d'un chiffre, et n'a pas été relevée par M. Wiese dans son étude sur la langue de ce texte.

9. Sextus a donné les numéraux populaires : it. *sesto*, rhét.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sest (Böttiger), port. *seisto* (écrit *sexto*), et peut-être le v. fr. *siste*. On regarde généralement ce mot comme savant à cause de son *e* final (sur *sist*, v. Herzog dans la *ZffrSuL*, XXI, 2, p. 166), mais il se peut que cet *e* représente un développement régulier, v. mon article dans les *Neuphil. Mitt.*, 1924. Un mot qui a subi le changement tout à fait populaire de *e* + pal., comme *siste*, ne saurait guère être considéré comme savant. Comp. ce que j'en ai dit dans l'article cité. La forme latinisante est *sexte*, qu'on trouve p. ex. dans des documents champenois, étudiés par M. Friemel (Diss. Halle 1906, p. 17). L'esp. *sexto* est savant.

Formations nouvelles : it. *sexeno* (lomb., Monaci, § 446), rhét. *sessevel*, roum. *şaselea*, v. esp. *sesseno* (Pidal, *Man.*), v. port. *seismo*, *sesmo*, *seistimo* (Cornu, *Grundriss*, I, p. 1015), cat. *size*, prov. *sicisen*, *-ieme*, *seysen*, etc. (Mistral), *sixal*, *cheisal* (Lespy, p. 260), v. fr. *sisme*, *sipme*, *sime* (*Romania*, XLVII, 389, 633), *seisime* (*D. G.*), *syesemme*, *sisemme* (wall., Doutrepont), *sexame* (bourg., Müller, *Sprachl. Untersuch.*), *sisain*, *sezain* (Godefroy), fr. mod. *sixième* (valais *šizĩmo*).

10. Septimus a donné comme numéraux populaires : it. *settimo*, v. esp. *sietmo* (Hanssen), v. port. *seitimo*, *-emo* (Vasconcellos, *Lições*, p. 307), v. fr. *setme*, *seme*, *sesme*, *sime* (Godefroy). L'esp. *septimo*, le port. *setimo* sont savants.

Formations nouvelles : it. (génois) *setten* (Dict. de Casaccia), rhét. *settevel*, roum. *şaptelea*, v. esp., cat. *sete*, prov. *seten*, *-ieme*, *-eime*, etc. (Mistral, Lévy), *septal* (Bearn, Lespy), v. fr. *settisme* (*Sermons de S. Bernard*, p. 129) *setime*, etc., *setaime*, *septame* (bourg., Müller, *o. c.* ; Seiffert, *Proparoxytona*, p. 84), fr. mod. *septième* (valais *satšyĩmo*).

Böttiger dit, dans son traité sur les dialectes rhétiques, que les habitants du Grödnerthal emploient rarement les nombres ordinaux plus hauts que sixième ; pour dire « Je suis le septième », ils disent « Jö song sui sött ». M. Leite de Vasconcellos constate que *sextus* et *septimus* déterminent la limite supérieure de l'arithmétique rustique des Portugais (*Lições*, p. 308).

11. Octavus se maintient comme numéral populaire dans quelques langues : it. *ottavo*, v. esp. *ochavo* (*Dict. de l'Acad. esp.*), port. *oitavo* (savant d'après Vasconcellos, *Lições*, p. 308), v.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prov. *ochau* (Lévy), v. fr. *oitieve*, *huitieve* (fém. ; un masc. **oitou* n'a probablement pas existé).

Formations nouvelles : it. *ogeno* (lomb., Monaci, § 446), rhét. *ochevel*, roum. *optulea*, v. esp. *ocheno* (Pidal), cat. *vuyte*, *huyte* (*Rev. hisp.*, 1905, p. 502), prov. *vuechen*, *huechen*, *beiten* (Béarn, Mistral, comp. *ocheno*, Lévy), *oeytal* (Béarn, Lespy), v. fr. *oidme*, *oitme*, *oime*, etc. (Nyrop, II, 346), *octoime*, *-aime*, *uitisme* (bourg., Görlich, *Burg. Dial.*), *ouettiesme* (Görlich, *Nordwestl. Dial.*, p. 76), *oitain* (Godefroy), fr. mod. *huitième* (valais *wẹtsyīmo*).

12. Nonus a donné comme numéraux populaires : it., esp. *nono*, v. port. *noa* (fém., Vasconcellos, *Lições*, p. 307), v. béarnais fém. *nona* (Lespy, p. 261). Le port. *nono* est de formation savante, de même que le substantif *nona*, fr. *none*, etc.

Formations nouvelles : it. *noveno* (lomb., Monaci, *Crestom.*, § 446), rhét. *nouvevel*, roum. *noulea*, esp. *noveno* (*Dict. de l'Acad.*), v. port. *noveno*, *noveo* (Cornu, *Grundriss*, I, p. 1014), cat. *nove*, prov. *nouven*, *-ieme*, *nauien*, *nonen*, et autres formes dans Mistral, *naubieme*, *naual* (Béarn, Lespy), v. fr. *noefme*, *noeme*, *nuiesme*, et formes analogues (Godefroy), fr. mod. *neuvième* (valais *nœyīmo*).

13. Decimus a donné les numéraux populaires : it. *decimo*, v. esp. *diezmo*, port. *dizimo* (Vasconcellos, *Lições*, p. 307), v. fr. *disme*. L'esp. et port. mod. *decimo* est savant.

Nouvelles formations : rhét. *deschevel*, roum. *zecelea*, v. esp., v. port. *dezeno* (Pidal ; Vasconcellos, p. 310), v. port. *dezavo* (Vasconcellos, *ib.*), cat. *dese*, *dehe* (*Rev. hisp.*, 1905, p. 504), prov. *desen*, *-eime*, *-ieme*, *dechenc*, etc. (Mistral), *dexials*, *detzal* (Lespy), v. fr. *diseme* (XIIe siècle. *D. G.*), *-ime*, etc., fr. mod. *dixième* (valais *dšyisīmo*).

Il est superflu de continuer cette revue, les nombres ordinaux suivants ne présentant pas d'aspects nouveaux.

III. — Conclusions.

Des phénomènes que nous venons d'étudier se dégagent quelques réflexions d'une portée générale.

14. La tradition latine a été interrompue pour les nombres ordinaux, tandis qu'elle ne l'a pas été pour les cardinaux. Quelles sont les causes de ce phénomène ? Elles sont multiples.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

D'abord les nombres ordinaux présupposent des conditions spéciales et des réflexions que le peuple ne se donne pas toujours la peine de faire. Plus la civilisation est incomplète ou primitive, moins on sent le besoin d'employer des nombres ordinaux.

On a vu plus haut (§ 5) que le méglénite ne possède d'autre nombre ordinal que *prima*, que les habitants du Grödnerthal ne vont pas plus loin que le sixième (§ 10), que le peuple portugais emploie peu les nombres ordinaux (*ibid.*), ou bien qu'il s'arrête au septième (*ibid.* ; cf. J. Moreira, *Estud. da Lingua port.*, I, p. 9). Dans une étude sur les dialectes catalans-languedociens, M. Salow dit qu'il n'a pas trouvé d'exemple de nombres ordinaux dans ces dialectes (*Bibl. de Dialectologie rom.*, n° 1, p. 149), ce qui, bien entendu, ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas, mais ils doivent y être rares. Pour les dialectes de la Lunigiana, M. Bottiglioni constate que les nombres ordinaux y sont rares ou remplacés par les cardinaux ou bien par des formes toscanes (*Rev. de Dialectologie rom.*, III, p. 355). Dans la plupart des dictionnaires dialectaux italiens, les ordinaux manquent tout à fait. C'est peut-être à cause de cela que M. Meyer-Lübke se demande si en effet les dialectes italiens modernes possèdent des ordinaux (*Gramm.*, II, § 561). Cuervo ne dit-il pas : l'usage des ordinaux va en se restreignant de jour en jour, et comme ils sont purement latins, il n'y a que les lettrés qui aillent au delà de vingt ? (Meyer-Lübke, III, § 51).

S'il en est ainsi des dialectes européens, on doit s'attendre à trouver encore moins de nombres ordinaux dans des dialectes de tribus sauvages. En vérité, beaucoup de ces dialectes manquent, plus ou moins, de ces numéraux tout en possédant des séries, souvent incomplètes, il est vrai, de nombres cardinaux. On n'a qu'à parcourir p. ex. les études de M. Boas sur les dialectes indiens de l'Amérique du Nord. Si l'on ouvre son *Handbook of Amer. Ind. Languages*, à la page 267 du vol. II, on trouve ce qui suit : « No series of ordinal numbers could be obtained, and the probability is strong that such a series does not exist. *dobi'n* occurs as *first*, but may also mean *last*. . . It is evident that no true ordinal exists for even the first numeral. » Dans la langue de Lule et Tonocoté, les nombres ordinaux sont inconnus, excepté dans les locutions *viene primero*, *viene*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

segundo (Antonio Machoni de Cerdeña). Au Congo, les nombres ordinaux sont rares et le plus souvent remplacés par les cardinaux (Gramm. de Laman). Il en est de même du javanais, etc. Mon collègue, le savant orientaliste M. le professeur Karlgren, m'apprend que même dans des langues aussi cultivées que le chinois et le japonais il n'y a pas de nombres ordinaux.

15. Le manque d'unité de forme a contribué à la désagrégation des nombres ordinaux latins. Il n'y a pas de ressemblance formelle entre primus, secundus, tertius, et si quartus, quintus, sextus ont la même terminaison -tus, octavus, nonus, decimus viennent ensuite troubler l'uniformité de la série. Si l'on compare cette série latine à la série germanique, représentée p. ex. par l'allem. mod. *dritte*, *vierte*, *fünfte*, etc., on comprendra sans peine que la tradition germanique ait pu se maintenir plus facilement que la tradition latine.

La forme elle-même se prête parfois peu à un développement régulier dans les langues romanes. Ainsi il est probable que, comme on vient de le voir, octavus n'a jamais donné un **oitu* en français, évidemment parce qu'un mot pareil se serait trop écarté de la forme des autres ordinaux. De même nonus n'a probablement pas développé un **non* fr. (qui aurait eu deux homonymes), ni un **noo* (*no*) port., et le fém. port. *noa* a disparu.

16. La sémantique est aussi une cause de la disparition des nombres ordinaux latins. Dès que primus a pris la signification de « cousin » en esp. et en port., ou qu'il est devenu adjectif qualificatif avec des significations différentes dans la plupart des langues romanes, il n'est plus propre à exprimer l'idée précise d'un numéral. Prima est devenu substantif et adverbe dans presque toutes les langues romanes, et dès lors il est peu propre á désigner une idée numérale. Il est inutile de continuer en détail cette revue des ordinaux latins. Qu'il suffise de rappeler que *tiers*, *quart*, *quint*, *siste* ou *sixte*, *sexte*, *setme*, *octave* ou *oitieve*, *nuefme* ou *none* ont tous été substantivés en français.

17. La tradition latine des nombres ordinaux a donc été interrompue sur plusieurs points et pour plus d'une cause. Cependant il est à remarquer que cette interruption n'apparaît guère en latin vulgaire. Les inscriptions n'en portent pas de trace, d'après ce que m'affirme mon ami le professeur H. Armini,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui écrit en ce moment un mémoire sur les numéraux latins. On a pu remarquer aussi, dans ce qui précède, que l'italien reste fidèle à la tradition latine. Encore est-il à noter que la disparition des nombres latins n'a souvent lieu qu'assez tard. Ainsi le v. esp. garde *sietmo*, *ochavo*, le v. port. *tierço*, *seitimo*, le v. fr. *tiers*, *quart*, *quint*, etc. La désorganisation de la série des ordinaux latins est donc un phénomène roman, non latin.

18. Cette désorganisation une fois acquise, comment faisait-on pour y remédier ? On empruntait, on créait des mots nouveaux, et en quelques cas on a employé les cardinaux pour des ordinaux.

Les langues littéraires empruntaient surtout au latin. Il y a, dans les pages précédentes, assez d'exemples de ce procédé. Ce sont surtout les langues espagnole et portugaise qui ont recours à l'emprunt, tandis que les autres langues romanes préfèrent les formations nouvelles. Pour ce qui est de l'espagnol, comp. Hanssen, § 188, Cuervo, cité plus haut, § 14 ; il en est à peu près de même du portugais. Secundus a été emprunté par toutes les langues romanes (excepté le roumain), dès qu'alter a pris de plus en plus la signification d'un adjectif qualificatif ou celle d'un pronom.

Les dialectes empruntaient à la langue littéraire ou aux dialectes limitrophes, quelquefois même à des langues étrangères. Ainsi le *second* des dialectes de l'Italie septentrionale est évidemment emprunté au toscan ; même *segond* du dialecte comasque paraît être un toscanisme (cf. le Dictionnaire de Monti). Toute la série provençale en *-ieme*, *-eime* est empruntée au français (Lespy, p. 260, Dauzat, *Glossaire étym. du patois de Vinzelles*, n° 4160). Les ordinaux du patois saint-polois sont empruntés au français (cf. le *Lexique saint-polois* d'Edmont, sous les rubriques « Mots français usités en saint-polois »). La terminaison numérale *-ieme* du vieux champenois est d'origine française (v. Kraus, *Beiträge*, p. 54). Les ordinaux du patois de Bourberain sont fortement influencés par le français (*Rev. des patois gallo-rom.*, III, p. 95). On a vu plus haut, § 4, que les dialectes roumains ont fait des emprunts au turc, au grec, au slave, pour exprimer « premier ». Il serait facile de multiplier ces exemples.

19. On créait des mots nouveaux, c'est-à-dire on appliquait

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

un suffixe au thème du nombre cardinal. Voici une liste de ces suffixes avec renvoi aux numéraux qui les contiennent.

abilis : rhét. *avel, evel* : *kuartavel, cinkevel,* etc.

alis : prov. (béarnais) *al, au* : *cinqual, sixal,* etc. ; se confond avec *avus* dans les dialectes méridionaux où *l* se vocalise en *u* ; ainsi *tresau* peut être *tres-alis* ou *tres-avus*.

anus : v. fr. *ain* : *sixain, oitain,* etc. ; it. *primerano,* v. fr. *premerain,* etc., sont naturellement empruntés au lat. primeranus

avus : v. rhét. *av, ev* (Meyer-Lübke, *Gramm.*, II, § 561), prov. (béarn.) *au : cinquau,* à côté de *cinqual,* mais au fém. *cinquabe,* forme qui contient *ava,* cf. *septabe* (Lespy, p. 260 et s.).

ĕcimus, tiré de *decimus, undecimus, duodecimus,* etc., est probablement, comme l'a montré M. Staaff, dans un article des *Stud. i mod. Språkvetenskap,* I, l'origine des ordinaux fr. en *-me* : *quatrime, quatriesme,* etc. (cf. Meyer-Lübke, *Gramm.*, II, § 561). Il n'y a pas lieu de reprendre ici en détail la question si débattue de ces suffixes ; je me bornerai à exposer brièvement ma manière de l'envisager en renvoyant à l'article de M. Staaff et à la critique que j'en ai faite, *Romania*, XXVIII, 293.

ĕcimus a dû donner *edzimus* et *ecmus*, comp. *dismes* (<*decimus*) et *faimes* (*facimus*) et autres faits analogues cités par M. Staaff (p. 110). D'*edzimus* on a *ieisme* et, selon les dialectes, *isme* (Centre), *iesme* (Ouest), *eisme, oisme, oime* (Est). D'*ecmus* on a *ieime* et, selon les dialectes, *ime* (Centre), *ieme* (Ouest), *eime, oime, ame* (Est). Il se peut que les formes sans *s* dérivent des formes sigmatiques, après l'amuïssement de l'*s*, mais d'abord on ne connaît pas l'ordre chronologique de ces formes, ensuite il est difficile, en vue de facimus > *faimes,* de nier que decimus n'ait donné directement *dimes*. Pour ce qui est d'*ime,* ce suffixe pourrait aussi s'expliquer comme lat. imus avec déplacement de l'accent ; v. plus bas. On a proposé d'autres suffixes encore pour expliquer les ordinaux français, comme -issimus, -ipsimus, -esimus (v. la *Pathologie et Thérapeutique* de J. Gilliéron, III), mais les deux premiers ont une signification trop éloignée de celle des nombres ordinaux, et -esimus présente des difficultés sérieuses, comme l'a montré M. Köritz dans sa dissertation *Ueber das S Cons.*

Comme on l'a vu dans le paragraphe précédent, il y a eu des emprunts d'ordinaux d'un dialecte à l'autre, et rien n'empêche,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

malgré ce qu'en dit M. Gilliéron (*o. c.*, p. 72), que le francien ou la langue littéraire ait emprunté le suffixe *-ieme* au dialecte normand, opinion émise par les auteurs du *D. G.* et par M. Meyer-Lübke (*Gramm.*, II, § 561). On n'a qu'à se rappeler quelle contribution importante le normand a apportée au français littéraire, à la κοινή. M. Gilliéron voit dans *diesme* un composite de desimum et de dissimum et dans *disieme* un composite de disime et de diseme, résultat d'une « fonétique artificielle » ; c'est une explication qui me paraît peu probable.

enus : it.(lomb.), v. esp. *eno : cinqueno*, etc., cat., prov. *en, e* : *sinque*[*n*], *cinque*[*n*], etc.

ĭmus : de *septimus* avec déplacement de l'accent, ou de primus, a été proposé par M. Köritz (*Ueber das S Cons.*, p. 8) comme origine du suffixe *ime*. M. Marchot prend pour point de départ l'ĭmus de undecimus, duodecimus (*ZfrPh.*, XXI, 108). En effet, il se peut qu'imus avec déplacement de l'accent ait été pour quelque chose dans la formation du suffixe numéral français *ime*, et il aurait alors pu contribuer à la formation de *-eime, -oime*. Un concours de deux suffixes n'a rien d'extraordinaire ; comp. alis -avus, enus -incus.

incus : prov. *enc*, fém. *enco* : *tresen*(*c*), fém. *tresenco*, etc. Koschwitz voulait voir dans ce suffixe celui de *propinquus* (*Gramm. hist. de la langue des Félibres*). Cependant ce suffixe latin n'est pas roman. Il est plus probable qu'incus représente le suffixe germanique *-ing*, qui a été populaire dans la Gaule et dans l'Italie septentrionale, comp. Meyer-Lübke, *Gramm.*, II, § 515, Thomas, *Essais de Philol.*, p. 272, et Brüch, Der *Einfluss d. germ. Sprachen auf d. Vulgärlat.*, p. 86. Le masculin en *-en* pourrait aussi s'expliquer par -enus, mais le fém. *enco* indique qu'il y a eu aussi une forme masc. antérieure : *enc.* ; comp. la *Gramm.* de Koschwitz. Aussi trouve-t-on dans Mistral *unenc* à côté d'*unen*, mais non *dousenc*, etc.

La variété de ces suffixes (et j'en ai certainement oublié, mais ceux énumérés suffisent pour ma démonstration) montre que les formations nouvelles ont été créées dans les différentes langues romanes, non dans un latin commun. Elle montre aussi qu'il n'y avait pas un usage fixe, mais qu'on hésitait en créant les ordinaux.

20. Enfin on a employé des cardinaux pour des ordinaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Les langues modernes connaissent cet emploi surtout pour indiquer l'ordre d'un roi, d'un chapitre, d'un jour, etc., usage provenant en partie de la résolution d'un chiffre. Voir, pour des exemples la *Gramm.* de Meyer-Lübke, III, § 51, et pour ce qui est du français, l'*Hist. de la langue fr.* de Brunot, III, 88 et 474. C'est surtout en rhétique qu'on trouve cet usage. J'ai déjà cité l'expression *sui sött* des habitants du Grödnerthal (§ 10); d'autres exemples chez Meyer-Lübke, *l. c.*, ou bien dans le *Testament* de Bifrun : *las sys huras*, *las set huras* (Vocab. de Gartner). Un exemple it. analogue est fourni par Peri, dans son Dictionnaire du dialecte de Cremone : *quel di sètt* pour *settimo.*

Cet usage est très rare en latin vulgaire. Là on emploie plutôt les ordinaux pour les cardinaux, p. ex. *post septima lustra* pour *post septem lustra* (Martial, XII, 31, 7, communication de M. Armini).

Johan VISING.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LOCUTIONS ET PROVERBES OBSCURS

Les vieux proverbes donnent souvent lieu à des observations d'ordre morphologique (*Qui dort dîne* [1]), syntaxique (*Vient jour, vient conseil*), mais surtout lexicologique [2]. Nous examinons ci-dessous une quarantaine d'anciens proverbes français contenant des mots ou des locutions dont la forme ou le sens offre quelque difficulté. Nous les présentons suivant l'ordre alphabétique, en nous servant des sigles proposés dans notre étude sur les recueils d'anciens proverbes [3], et en ajoutant s'il y a lieu, le numéro de l'édition [4].

1. *A anz a dis vient eve a fil* (*L* 150). — Ce proverbe est suivi de la traduction latine :

In multis an[n]is ad filum pervenit am[ni]s.

L'éditeur (Zacher) imprime *Eve*, corrige *filum* en *filium*, mais résiste à la tentation de changer *A anz* en *Adanz*. Il faut naturellement garder *filum* qui s'employait — de même que le fr. *fil* — au sens de « fil de l'eau » [5]. Le proverbe lui-même est bien connu, mais le temps, après lequel l'eau est censée revenir à son cours, varie selon les régions. *Q* donne : *En sept ans vient esve a fin*, qu'il explique ainsi : *Hoc sepe pretendit qui*

1. Cf. *Romania*, VIII, 98.

2. Le travail de C. Homann, *Beiträge zur Kenntnis des Wortschatzes der altfranz. Sprichwörter* (Thèse de Greifswald, 1900) n'est qu'une simple nomenclature des mots figurant dans les vieux proverbes.

3. *Romania*, XLVIII, 486, 555.

4. Quelques-unes des explications qu'on va lire nous ont été suggérées par nos amis, MM. A. Jeanroy et Mario Roques.

5. Voir du Cange, *s.v.* FILUM AQUAE ; Godefroy, art. FIL.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prosequitur fugientem [1] ; les Espagnols disent : *A los años mil vuelve el agua por do solía ir* [2], les Italiens : *In cent' anni e cento mesi torna l'acqua ai suoi paesi*, ou : *In trent' anni e un mese ogni fiume torna a suo paese.* Quant à *L*, je crois qu'il faut y lire *A anz et dis* [3] (formule archaïque servant à désigner un long espace de temps).

2. *Abbé plee moynes et villains ennee* (*Q*). — Ce proverbe énigmatique se comprend tout de suite si l'on en rapproche le vers latin (cité *ibid.*) :

Monache, pastoris te.et, te, rustice, roris.

Ce vers nous prouve, en effet, qu'il faut lire : *Abbé, pluye moynes et villains ennuye* et rattacher *moynes* à *abbé*, et *villains* à *pluye* ; donc : « L'abbé cause des ennuis aux moines et la pluie aux vilains. » — Nous n'avons cité ce proverbe archaïque que pour montrer que *-ee*, dans *Q*, a quelquefois la valeur de *-uie*. Cette constatation a son importance : un peu plus loin, *Q* donne : *A deus trees trois liens* (ms. *lieux*), où *trees* est pour *truyes*, comme l'atteste la traduction :

Bestia vult bina fortissima vincula trina,

un renvoi à la page 97 *a* (*A deux truyes trois lyans*) [4], et la variante de *TU* : *A dous truies trois greins* (groins), *pour la terre qui est dure* [5]. De même, dans le dicton de *Q* : *Tous furent a la tree peler*, le mot *tree* doit probablement s'interpréter *truie*, encore que Godefroy donne *treie*, « espèce de grosse grive ».

---

1. Sur le vrai sens du proverbe, voir J. Haller, *Altspanische Sprichwörter*, Regensburg, 1883, t. I, nº 451.

2. Les Espagnols disent dans le même sens : *A los años mil vuelve la liebre a su cubil* (Haller, *o. c.*, nº 452).

3. Cp. *Roland*, v. 2028 : *Ensemble avum estet et anz et dis.*

4. Cependant, deux autres renvois donnent *A deux trees*, conformément au texte.

5. Les deux proverbes ne sont pas du reste synonymes, le premier visant plutôt la force, le second la voracité de l'animal (comme si un seul groin ne lui suffisait pas). Pour ce qui est de la force, cp. les *Menus propos*, v. 213 :

La truye rompt le lien et s'enfuyt
Tout fin droit fourrer dedens l'orge.

Pour la voracité, cp. l'emploi du mot *laie* dans le fragment d'un *Art d'aimer* publié par nous (*Romania*, XLVIII, 434, v. 35 et ss.).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

3. *A femme torte ung patin* (*Q* = Le Roux de Lincy, I, 219). — La traduction (?)

Clopida vult tortum dum possit tangere portum

pourrait faire croire que le mot *patin* correspond — *mutatis mutandis* — à *clopidus* ; mais *patin* peut-il signifier *clop* ? Meyer-Lübke (n° 6301) rattache à *patta l'esp. *pateta* et le français *pataud*, « à grosses pattes ». Comme le mot *patin* n'est pas attesté dans ces deux sens, il est plus prudent de le traduire par « sabot » ou par « socque », conformément au proverbe espagnol : *A los pies tuertos daldes* (= *dadles*) *çuecos* (Haller, *o. c.*, n° 119), parce qu'il faut exhausser le pied qui fait boiter [1].

4. *Aprés la feste saint Thomas, bele fille, tuche la sarz.*

A festo Thome taratanthara(m), filia, tange (*I*).

Stengel, se fondant sans doute sur l'article TARATANTARA dans Du Cange (qui cite le même vers), note seulement l'identité de *la sarz* avec le fr. mod. *le sas*. Reste à expliquer, outre la présence insolite de l'*r* dans *sarz*, le genre féminin donné à ce mot dans *I*.

5. *A seür vait a plait qui pere a veeir* (*K'* 123). — Stengel met un point d'interrogation après *veeir*. C'est qu'il y « voyait » le verbe videre, alors qu'il s'agit en réalité du substantif vicariu, qui a donné en français *veier*, *voier* [2]. On n'a besoin, pourtant, de rien changer au texte de *K'*, car d'une part, l'anglo-normand emploie *e* pour *ei* et *ei* pour *e* (cf. *Romania*, XLVIII, 367), et de l'autre, *avoir* avec double accusatif est une construction courante en ancien français.

6. *Bes(s)ier et acoller sont cousins et acroistre* (*Q*). — Le commentaire allègue, à ce propos, le vers banal :

Visus et eloquium, tactus, post oscula, factum.

Il faut donc lire : *sont cousins a croistre* (sont proches parents du « fait accompli » [3]). C'est, comme le soupçonnait déjà l'au-

1. Cp. aussi : *A bossu la bosse, et à tortu la torse*, dans *Anc. Th. fr.* IX, 32.
2. Cf. A. Thomas, *Mélanges*, p. 164.
3. Cf. Godefroy, s.v. CROISTRE, CROISSIR (autre exemple dans *Richeut*, v. 112).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

teur anonyme de l'*Anthologie ou Conférence des proverbes* [1], le pendant du proverbe espagnol (cité par Oudin) : *Besos á menudo mensajeros son del culo.* Tel est aussi le sens du mot *croistre* dans le proverbe de *L* (n° 212) : *Qui croistre ne veut, le[s] nages li dolent,* où Homann (*o. c.*) a songé à crescere.

7. *Comme mouche a malon* (*Q*). Le commentaire, qui énumère les différentes espèces de l'apis, pourrait faire croire qu'il s'agit de la « mouche à miel » ; dans les *Proverbes Seneque,* on lit : *On ne siut pas l'omme por lui, mais por son avoir, aussi comme la mouche le miel et li chiens la charoingne* [2] (Bibl. Nat., fr. 25545, fol. 7 v° *b*). Il n'en est rien. Le mot *malon* signifie « ulcère » (cf. Godefroy, MALAN), ce qui d'ailleurs ne change pas le sens de la métaphore par rapport au proverbe de Sénèque [3].

8. *Deable maine tousjours moynes a Tournay* (*Q*). — Le nom de la ville semble être mis ici au lieu du nom commun (*tournoi*), comme dans ce vers de Gautier de Coinci (éd. Poquet, col. 412, v. 587) dont je ne garantis pas l'authenticité :

> Chascun vers Dieu *Tournay* a pris,
> Chascuns de mal faire est espris.

Il s'agit probablement d'un jeu de mots dans le genre de ceux énumérés par Tobler (*Verm. Beitr.*, II, 194 et ss.). Au point de vue du sens, le proverbe de *Q* est synonyme de celui-ci, cité dans *Le Passe-Temps d'Oysiveté* de Robert Gaguin (*Rec. de poés. fr.*, VII, 260) : *Dyable esmeut bien debat en cloistre.*

9. *De tout est une pose* (*Q*). — Ce proverbe, qui a été pris pour devise par les La Fraglaye [4], renvoie à *Pose dessus pose dessoubz* (= Le Roux de Lincy, II, 373), qui cependant n'a pas de rapport intrinsèque avec celui-là. Le proverbe *De tout est une pose* veut dire « chaque chose à son temps » ; quant à l'autre proverbe, il est accompagné dans *Q* de deux vers de Juvénal (*Sat.* VII, 196-7), les mêmes allégués dans *R* à propos du proverbe *De si hault si bas,* d'où il ressort que ces deux proverbes sont

1. Sur cet ouvrage, voir *Romania*, XLVIII, 628.

2. N° 80 de mon édition (*en préparation*). — Pourtant, l'auteur connaît aussi le mot *ee* ou *eef* (cf. fol. 7 *a* : *Les eez sont felonnesses*, etc.).

3. Cf. *Fecunda Ratis*, éd. Voigt, note au v. 142.

4. Cf. De Boceret, *Devisaire de Bretagne*, p. 125.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

synonymes et qu'il faut accentuer dans le nôtre : *Posé dessus, posé dessoubz* (= Ce qui était mis en haut est mis en bas).

10. *Entre petiz balinez nourrist len de beaux vallez* (*Q*). — *Balinet* est probablement le diminutif de *ballin*, « petit matelas fait avec de la balle ». Godefroy ajoute que les pauvres en font grand usage dans le Finistère où il est appelé *balline* [1] Le proverbe veut dire que c'est dans de pauvres chaumières qu'on élève de beaux garçons, et au figuré, que l'humble naissance ne porte pas préjudice à la vertu. Cette dernière interprétation est confirmée par le commentaire [2] qui fait allusion au proverbe : *Nus n'est vilains se de cuer ne li muet.*

11. *Ferez les chiens, les femmes viennent* (*Q* = Le Roux de Lincy, I, 225). — *Ferez* doit être l'impératif de *ferir* (battre), le proverbe étant synonyme de *Batez le chien devant le lyon* [3], ou du proverbe espagnol : *Açotan la gata si no hila nuestra ama* (Haller, n° 33), comme prouve le commentaire qui renvoie à *Qui ne peche si encourt*. Mais l'arrivée des femmes n'est pas encore une raison pour battre les chiens. Peut-être vaudrait-il mieux adopter la leçon de deux renvois : *ces* (lis. *se* ?) *femmes vesnent* [4] ; alors, le châtiment infligé aux chiens se comprendrait mieux.

12. *Gieu en dommaigement ne vault rien* (*Q* = Le Roux de Lincy, II, 83). — Comme le mot *dommaigement* n'est pas attesté, il vaut mieux adopter la leçon du renvoi (à la page 576 *a*) : *Geu endommageux* (= dommageable). C'est le contraire du proverbe : *Bons est li jeus ou nus* (*len*) *ne pert*, employé par Adan de la Hale (*Dit d'amour*, 154, Jeanroy) et par Adan de Suel (*Chatonet*, 143, Ulrich) [5].

---

1. Cf. aussi H. Coulabin, *Dict. des locut. popul. du bon pays de Rennes-en-Bretagne*, Rennes, 1891, s. v. BALLIÈRE. M. Roques me signale qu'en Charente, les *ballins* désignent les *draps* de lit.

2. « Nec erubescant nobiles quod non generis sed virtutum nobilitas viteque et morum honestas gratum Deo faciunt et ydoneum servitorem ».

3. Voir, pour plus de détails, notre édition des *Diz et proverbes des sages* (*Bibl. de la Fac. des Lettres*, 2e série, fasc. II), note au qu. XXXI.

4. Un troisième renvoi donne *ses* (lis. *se*) *femmes vernent* (var. de *vesnent* ?).

5. Cp. aussi la variante de *TU* (65) : *Len dit que le jeu est bon ou len pert une noiz*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

13. *Hallon, arriere !* (*Q*). — D'après le commentaire, ce dicton s'appliquerait à ceux qui tantôt veulent une chose, tantôt une autre [1]. Je crois plutôt qu'on l'appliquait, du moins à l'origine, aux entêtés qui — pareils à l'âne, reculant quand on l'incite à marcher — s'obstinent à faire le contraire de ce qu'on leur demande. En effet, *hallon* (de *haler* = *harer*) devait être synonyme du cri *haré* ou *hari*, que Bartsch a eu tort de confondre avec la clameur de *haro* (ou *hareu*) [2]. *R* donne, à la place, le dicton synonyme : *Hay avant, et trop* (lis. *tropt*, ou *trot* [3]) *arriere*, et l'on trouve, dans *d* : *Hez* (*Haz, Hay*) *avant* [4], *et il recule.*

14. *Il est tousjours bon avoir aucune chose soubz le mortier* (*Q* = Le Roux de Lincy, II, 306). — Dans le *Mystère de la Passion*, par Arnoul Greban, Sathan dit :

S'ay grant doubte d'estre deceu 7145
et qu'il n'y ait qu'a exploitier
quelque chose soubz le mortier,
qui cy aprés grant dueil me face.

Les éditeurs traduisent le vers 7147 par « anguille sous roche », mais on voit, par le proverbe de *A*, que tel n'était pas le sens primitif de la locution : *avoir qque chose soubz le mortier* a dû signifier d'abord « avoir quelques provisions (ou ressources) qu'on cache », puis, d'une manière générale, « tenir qque chose en secret, la dissimuler ».

15. *Il fait mal croistre en faire* (*Q*). — Commentaire : *Quia ubi est multitudo ibi est confusio.* Je ne connais pas d'autre exemple de la locution *croistre en faire,* « accumuler la besogne, se multiplier » (?).

16. *Il ne perd(e) pas sa anjou* (sic) *qi a sa femme l'a donné* (*Ca*). — C'est ainsi que le proverbe a été imprimé par Fr. Michel. Comme *Q* et *R* donnent, à la place : *Il ne pert pas*

---

1. « Hoc sepe dicunt de illo qui modo vult unum et modo aliud. »

2. Voir, au sujet de ces deux cris, notre édition de *Pamphile et Galatee*, note au v. 1088.

3. Celle-ci est la leçon des *Proverbes communs*.

4. Sur ce dernier cri, synonyme de *hari*, voir *Zeitschrift f. rom. Phil.*, XXXI (1907), p. 496.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(*mie*) *son aumosne Qui a son pourceau la donne* ; il est clair qu'il faut lire de même dans *Ca* : *sa amon*[*e*] (: *la donne*). Quant au mot *femme*, il y a là un exemple curieux de cacophémisme à rebours [1].

17. *La bouse porte le charroy* (*Q*). — Il s'agit bien du mot *bouse* que Diez faisait venir de bovacea, mais dont l'origine reste inconnue [2]. Le mot semble être mis ici, par métonymie, pour « bœuf bien nourri » ; dans ce cas, nous aurions une variante intéressante du proverbe : *Au fort buef esmuet len le char* (*A*). Mais je ne donne cette explication que sous toutes réserves.

18. *La mer home n'atent* (*Q* = Le Roux de Lincy, I, 78). — Le mot *atendre* signifie ici « considérer, faire attention à ». Le proverbe veut dire que la mer prend tous les humains, sans « acception de personne ».

19. *La nef est au tref* [3] (*Q*). Le mot *tref*, dans ce proverbe, ne saurait signifier autre chose que la « voile ». *La nef est au tref* veut donc dire que le navire dépend (est à la merci) de la voile, et par conséquent, du vent ; ou, comme dit un autre proverbe (Le Roux de Lincy, II, 142) : « Qui entre en nef n'a pas vent à gré. »

20. *Le four degenne la touraille* (*Q*). — La *touraille* est l'étuve dans laquelle le brasseur sèche le grain pour arrêter la germination ; Meyer-Lübke (n° 8801) rattache ce mot au lat. torrere. Mais que signifie *degenne* ? J'ai pensé d'abord à *deganer*, mais *deganer* signifie « tromper » [4], alors que le proverbe moderne « La pelle se moque du fourgon » et les nombreuses variantes étrangères, réunies par Düringsfeld [5], postulent un

---

1. Notons, à ce propos, que le cacophémisme se rencontre surtout dans les recueils anglo-normands (cp. *J* 6 ; *Respit*, 28, 32). La substitution du mot *gueule* à *seigneur* (*VA* 89), que Tobler n'a pas su expliquer, en est un autre exemple.

2. Cf. le *Dict. général*, et Meyer-Lübke, nos 1240, 1244.

3. Ce proverbe renvoie à *La mer n'atent homme* (cf. n° 18), ce qui prouve que *La mer*, dans celui-ci, ne saurait être une faute pour *La mort* (à laquelle ce proverbe pourrait s'appliquer également).

4. C'est pour la même raison qu'il faut écarter *degignier* ; le verbe *degaber* conviendrait mieux, mais s'écarte trop de la leçon du manuscrit.

5. *Sprichworter der germ. u. roman. Sprachen*, Leipzig. 1875, t. II, n° 467.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

verbe qui signifie « moquer, railler ». Or, je ne vois que le lat. degenare (altérer, dégrader) qui puisse à la rigueur convenir ici; mais ce mot a-t-il survécu en français[1] ? — *R* donne, à la place, le proverbe : *Les couillons* (lis. *L'escovillon* [2]) *moque(nt) le raable*, et *Le four appelle le moulin brulé* [3] (auquel correspond dans *Q* le proverbe plus archaïque : *L'un asne appelle l'autre roigneux*).

21. *Len doit faire le sault au dimenche* (*Q*). — Le sens de ce dicton est visiblement : « Le dimanche, il faut danser (s'amuser) ». Le contraire de ce dicton était *charroier au dimenche*. Dans le *Liber Fortune*, Dame Fortune dit :

> Une aultre foiz te garderas
> De *charroier au dimanche*. (B.N. fr. 12460, fol. 11.)

Il est vrai que la locution est prise ici au sens figuré (« contrarier »).

Le verbe *charrier* entrait encore dans une autre locution, également rapportée dans *Q* : *Len doit mectre peine a charier droit*, et dont l'origine ressort d'un passage de Gautier de Coinci (éd. Poquet, 726, 846) :

> *Gardez* touz tens si devant vous
> *Que droite voist vo[s]tre charrue.*

Elle est encore citée par Ph.-J. Le Roux qui traduit *charrier droit* par « faire son devoir, prendre garde de faire quelque faute, se comporter bien ».

22. *Len ne doit pas tant mener ses mains Que len vienne du plus*

---

1. [Voir pourtant le normand *deganer* « contrefaire, railler » (Moisy, Joret, etc.) et les *Gloses de Reichenau*, 129, 523 et 659, *deganare* : *inludere*. — Réd.]

2. Cette correction m'est suggérée par un quatrain de Pierre Gringoire (*Notables enseign., adages et proverbes*, Paris, 1527, fol. 48 vo) :

> Ung ort trippier desprise orde trippaille,
> Le ruffien se mocque du paillard,
> Le glorieux ne estyme le gaillard,
> *La pelle a four d'escouvillon se raille.*

Un proverbe en patois suisse, rapporté par Düringsfeld (*l.c.*), remplace le *râble* (rutabulum) par la *racle* (*rasculum) : *L'é lo raccle ke se mokké de l'écové*. — La leçon corrompue de *R* doit être ajoutée à celles signalées par Langlois et par nous (*Romania*, XLVIII, 537).

3. Voir, sur ce proverbe, le commentaire de Nicot, reproduit par Le Roux de Lincy (II, 177).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

au moins (*Q* = Le Roux de Lincy, II, 337). — Ce proverbe se compose de deux locutions dont le sens ressort des deux passages suivants :

a) L'auteur du premier recueil des *Vies des Pères* (parlant de la convoitise des prélats) remarque :

> Len soloit Barbe d'or blasmer,
> Aver et covoiteus clamer,
> Més or *ont tant leur mains menees*
> Qu'il ont tuit leur barbes dorees. (B.N. fr. 1546, fol. 5 *a*.)

b) Jehan Le Fèvre (mettant en garde contre la cupidité des avocats), dit :

> Bon homme, soies tout certains
> Que tu veurras (l. *venrras*) *du plus ou moins*
> De la moitié de ta despense,
> Si tu n'y scez trouver deffense. (*La Vieille*, 1913, Cocheris.)

La première locution [1] signifierait donc « se mêler d'affaires plus ou moins propres, tripoter », la seconde [2] « voir sa fortune diminuer ».

23. *Len ne prent pas moyssons o escartelies* (sic) (*Q*). — La forme habituelle de ce proverbe était : *On ne prent pas l'oisel a la tartevele* (ou : *tarterele*), et on serait tenté d'adopter cette leçon pour *Q* (sauf à lire : *o* [*l*]*es tarte*[*re*]*lles*), si la correction n'était pas trop forcée [3]. Je lirais plutôt *o escarcelles*, en rattachant ce mot à *crepicella (crécelle) qui aurait subi l'influence du verbe excrepare « faire entendre bruyamment » ; donc *excrepicella > *escrecelle* > *esquercelle* > *escarcelle*. La métathèse *re* > *er* n'est pas moins banale que le passage de *er* à *ar* (cp. querquedula > *sarcelle*, et pour le double changement, v. ital. *garbello* < cribellum).

24. *Les veux au tronc !* (*Q* = Le Roux de Lincy, II, 335).

---

1. Godefroy donne seulement la locution plus récente *mener* les *mains*, « frapper à tour de bras », qui cependant ne convient pas à notre proverbe.

2. Elle est déjà employée par le Reclus de Moilliens (*Miserere*, XXXVII, 10, Van Hamel), et sous la forme *estre du plus au moins*, par l'auteur du *Vilain asnier* (Méon, *Nouv. Rec.*, II, 254, v. 592) ; elle existe encore en Espagne : *venir á menos* = *deteriorarse, empeorarse, caer del estado que se gozaba*.

3. *Q* se montre, ici comme ailleurs (cf. les nos 1, 2, 11, 13, 20, 35) très indépendant, comme le montre déjà la substitution des *moyssons* (moineaux) à l'*oisel*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— Le mot *tronc* désigne ici sans doute la boîte pour les aumônes (*arcella cujusmodi in Ecclesiis nostris prostant ad recipiendas fidelium eleemosynas, sic dicta, quod trunci arboris speciem referat*, Du Cange). Le sens du proverbe serait alors : « Il ne suffit pas de former des vœux (p. ex. pour la rémission des péchés) ; il faut, pour les rendre efficaces, consentir à des sacrifices pécuniaires, mettre, en quelque sorte, ses vœux au tronc, sous forme de pièces d'argent. » C'est aussi, à peu près, le sens d'un autre proverbe de *Q* : *Offre ne vault rien qui a bourse ne vient* (Commentaire : *Quia oblacio non sufficit nisi factum sequitur*).

25. *L'un bogon fait l'autre vendre* (*VH* 20). — Tobler, après avoir cité en note (p. 176) la variante (de *LQ*) : *L'un tronçon fet l'autre vendre*, et celle des *Prov. communs* : *Ung quartier fait l'autre vendre*, conclut : « Tout cela rend la forme du proverbe avec *bouzon* bien suspecte. » C'est que Tobler traduit *bouzon* par *bolzen* (trait) ; or, le *bouzon* (ou *bogon*) était aussi une « espèce d'aune de fer servant à mesurer les laines » (Godefroy), ou simplement une « pièce ». Ce sens du mot *bouzon* est confirmé par les variantes *tronçon* (pièce) et *quartier* (quarteron ?). La forme de *VH* est du reste appuyée par un vers de la *Vie du B. Thomas Hélie de Biville* (éd. de Pontaumont, p. 163), qui avait échappé à Tobler :

Quer vin (*lis.* l'un) bougon fet l'autre vendre.

26. *Merciers sont rebrayez* (*Q*). — Il faut probablement lire *rebraciez* (« malins ») ; cf. le commentaire : *Quia mercator sine mendacio et periurio vix erat.*

27. *Mieulx vault* leite *que douzaine.* — *Qui part et* lest *et prent le pire Dieu luy devroit bien nuyre.* — *Qui quiert son pain ne* leist *mie* (*Q*). — Les mots *leite* (cp. « élite ») et *leist* (*lest*) se rattachent au verbe *leire* (lire), pris ici dans le sens insolite du lat. legere « choisir ».

28. *Mieiz vaut silont pain aler que sanz pain estre* (*L* 55). — Zacher, se fondant sur la traduction latine du proverbe :

Plus prodest homini *modicum quid panis* habere,
parcius ut vivat, penitus quam pane carere,

corrige hardiment *silont pain* en *o petit pain* (sic). Il faut garder *silont* dont le sens, cependant, reste à trouver. Faudrait-il

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peut-être penser à un dérivé de *soile*, « seigle » (pain de seigle, donc d'une qualité inférieure) ? Du Cange (s. v. SIGALUM) cite SIGALINUS, SIGALONIUS, et Meyer-Lübke (n° 7763) rattache à secale l'ital. *segaligno* « maigre » ; *silont* serait alors pour *seillon* (*sigalonus). Cependant, je n'oserais pas être trop affirmatif, l'adj. *seillon* n'étant pas plus attesté que *sëont* (dérivé de *sëon* « son ») qui m'est suggéré par M. Blondheim [1]. Ce qui semble certain c'est qu'il faut corriger *aler* en *aver*, conformément au lat. habere, et parce que *aler silont* (= *selonc*) *qque chose* ne se rencontre pas que je sache au sens figuré.

29. *Oiseau qui grate de pres le haste, et cil qui noe de loing le touste* (*Q* = Le Roux de Lincy, I, 188). — Ce proverbe est suivi de ces deux vers :

Si volucris verrat qui torret eam procul errat,
Sed procul a torre volucrem de flumine tolle [2],

qu'on peut rapprocher d'un précepte plus concis :

Nans avis est lente, verrens torrenda repente,

cité en regard du proverbe flamand : *Den scharrende voghel braet snel ende den swemmende lancsem* [3]. Il s'ensuit que, dans le nôtre, les verbes *haste* et *touste* sont synonymes, celui-ci venant du lat. tostare « rôtir », celui-là du germ. *harstjan* qui avait le même sens, ce qui fait tomber l'explication de Le Roux de Lincy (*l.c.*).

30. *Ou force vient justice prent* (*v*). — Tobler (p. 146) traduit : « *Wo Gewaltthat eintrifft, greift die Gerichtsbarkeit* (*der Machtha-*

1. On pourrait aussi songer à un diminutif de *seille*, pris dans le sens de « pétrin (?) ».

2. Les mêmes vers (sans le proverbe français) se lisent dans le *Floril. Gotting.* (éd. Voigt, n° 229), dans un manuscrit de Bâle (cf. J. Werner, *Latein Sprichw.*, etc., p. 93), et dans le ms. lat. 8246 de la Bibl. Nat. (fol. 105 v° *b*), où le deuxième vers est :

Sed procul a torre, si sit de flumine, torre.

C'est *torre* qui est la bonne leçon (le ms. de Bâle donne de même : *volucrem de flumine torre* = rôtis-le (l'oiseau qui nage) loin du feu, c'est-à-dire « à petit feu »).

3. Cf. H. v. Fallersleben, *Altniederländ. Sprichwörter nach der ältesten Sammlung* (*Horae Belgicae*), Hanovre, 1854, n° 307.

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

ber) *zu* ». On soutiendra difficilement une pareille interprétation du proverbe, dût-elle convenir au sixain qui doit l'expliquer (ce qui prouverait seulement que l'auteur de *v* ne le comprenait pas). La bonne leçon est plutôt celle de *K'* (provenant de la version perdue *VK'* [1]) : *Force* [*u*] *veint*, *justise prient* (< premit « opprime »), puisqu'elle est confirmée par le proverbe synonyme de *S* : *Ou force resgne droit n'a lieu*, ou, comme l'a exprimé l'auteur de l'*Yzopet de Lyon* (éd. Foerster, v. 130) : *Ou lous raigne morte est droiture*. On peut, à la rigueur, garder *prent*, à condition de le traduire par « elle (la force) saisit, s'empare de (la justice) », mais la leçon *prient* (: *vient*), ou plutôt *preint* [2] (: *veint*) paraît préférable.

31. *Pur la duçur del bef leche le leu le pruoil* (*K* 111). — Stengel qui allègue la variante de *L* : *Por la savor dou froment mangie le chen bran* [3], demande : « Mais que signifie *pruoil* ? » C'est une forme anglo-normande pour *prouoil* venant du lat. protelum [4], « corde tendue qui attache les bêtes de somme au limon de la charrue ». Meyer-Lübke (n° 6790 a) ne donne pas notre mot ; Godefroy cite *prodial* « palonnier », *proix* « palonneau », et *proliere* « corde, trait », et tel doit être aussi le sens de *pruoil*. Notons cependant que le proverbe catalan correspondant nomme le « joug » : *Per amor del bou llepa 'l llop lo jou* (ou : *lo llop llepa l'arada*) [5].

32. *Pour neant faine qui ne maine* (*Q*). — Je comprends : « En vain coupe le foin (*faine* = *foine*) qui n'emporte pas (*maine* = *en maine* ?) la récolte ». On pourrait aussi lire *manje*, mais la leçon *maine* est appuyée par la rime et par le commentaire : *Nil videtur esse actum.ubi remanet aliquid ad agendum.*

---

1. Cf. *Romania*, XLVIII, 544 et s.

2. On sait que *preindre* est une forme collatérale de *priembre*.

3. Il aurait pu ajouter le proverbe synonyme : *Pour l'amour du chevalier baise la dame l'escuier*. L'idée est toujours que pour l'amour d'une chose on se montre complaisant envers telle autre qui se trouve dans un rapport étroit ou continu avec celle qu'on aime.

4. Cependant, comme me fait remarquer M. Thomas, le prov. *pròdo* suppose *prōtŭlum, d'où se seraient développés les dérivés *protellum et *protīlem. C'est donc fortuitement que *pruoil* coïnciderait phonétiquement avec l'évolution qu'aurait subie prōtēlum s'il avait passé en français.

5. Cf. Labernia y Esteller, *Dicc. de la llengua catalana*, s. v. LLOP, et Llagostera y Sala, *Aforística catalana*, Barcelone, 1883, p. 25.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

33. *Qui bra[i]es n'a amors en son lit les oublie* (*Q*). — *Amordre*, dans ce proverbe, ne signifie pas « attacher, fixer », comme on pourrait le croire, mais « s'habituer à », comme prouve le renvoi à *Usaige rent maistre*, et le proverbe espagnol : *Al no ducho de bragas las costuras le matan* (Haller, *o. c.*, n° 161).

34. *Qui de lou parole, pres en va la ploie* (*L* 260). — Zacher corrige : *pres en voit la quoie* (sic) ; il est vrai que le proverbe qu'il allègue en note mentionne la queue du loup, mais ce n'est pas une raison pour la voir partout [1]. D'ailleurs, les traductions latines de *L* ne la mentionnent pas davantage :

Sepe lupus veniet, eius dum mencio fiet.
Mencio si fiet, sepe lupus veniet.

Je n'oserais pas affirmer que le mot *sepe*, répété avec cette insistance, puisse représenter l'ablatif de saepes, la haie ; mais il me semble certain que tel est le sens du mot *ploie*. En effet, Godefroy cite *ploie* (de *ploier*) « haie formée de branches entrelacées ». Donc : « Si l'on parle du loup, il rôde tout près dans la haie » [2] (avant *la ploie*, il faut probablement suppléer la préposition *par*, oubliée par le copiste).

35. *Ki de reisol se covre de lius en lius ad freit* (*K* 81). — Stengel corrige *rei[n]sol* sans s'expliquer sur le sens de ce mot. Il faut naturellement garder *reisol*, forme collatérale de *resueil* (< retiolum), formée comme *raison* de ratione. On peut rapprocher le proverbe normand :

Couverture de *loissei* [3] n'est preuz (*C*).
Malvaise couverture est de *luissiaux* (*R*).
Len ne se peut de *lemussiaus* [4] cuter (*Q*).

---

1. Les Italiens, par exemple, disent : *Chi mentova il lupo l'ha appresso.*

2. Les proverbes allemands mentionnent aussi plus volontiers la haie (ou le buisson) où rôde le loup que sa queue (voir les exemples dans Dürings-feld, *o.c.*, I, 691). Rappelons que *L* est un recueil flamand.

3. L'éditeur imprime *l'oissel*, qu'il explique par « oiseau ».

4. Le copiste, ne comprenant pas, écrit *de le mussia* avec une bizarre abréviation pour *-us*. Sur cette forme de *glomuscellum, voir A. Thomas, *Essais*, 331, qui cite un texte latin contemporain de Philippe-Auguste. M. Thomas me signale en outre le diminutif *lumuisselet* dans le *Roman de la Rose* (éd. Langlois, v. 14418), et la forme *gromoissel* dans une traduction en prose de la *Consolation* de Boèce jusqu'ici inconnue et dont il parlera dans un article d'ensemble dans l'*Hist. littéraire*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

36. *Qui plenté a deu miel en sa pois le met* (*L* 254). — La traduction :

> Pultibus infunde mel, si tibi sit mel habunde [1]

prouve que le mot *pois* représente lat. puls (vfr. *pou, poul*), « bouillie ». Pour le changement *pols* > *pois*, cp. la forme *mieiz* (< melius), qu'on trouve souvent dans *L*. — C'est sans doute le même mot que nous avons dans le proverbe de *K* (n° 110) : *Mult estuvereit ferine, qui en mer freit put*, ce *put* [2] étant une forme anglo-normande pour *pout*.

37. *Se bech y a faucille seit* (*T* 169) ; *Si bech i a faucille soit* (*U* 169). — Voici d'abord les traductions du proverbe :

> Si sit cum rosco (*sic*) sit falx ydiomate nostro (*T*).
> Si corrostretur, fas est ut falx vocitetur (*T*).
> Si ferrum cum rostro detur, (sit) falx vocitetur [3] (*U*).

La graphie *bech*, commune à *TU*, pourrait faire croire qu'il s'agit d'une faute pour *beche* (*besche*) ; dans ce cas, *rostrum* serait pour *rastrum*, « bêche, hoyau, râteau [4] ». Mais on ne saisit pas le rapport entre la faucille et l'outil de jardinage qu'est la bêche. D'autre part, on chercherait en vain une signification, commune à *bec* et à *rostrum*, qui convînt à notre proverbe. *Rostrum* signifie non seulement « bec d'oiseau », mais « pointe recourbée d'un objet » (par ex. d'une serpette), tandis que le mot *bec* désigne plutôt — non sans être accompagné d'un complément — des outils ou des armes d'après leur ressemblance avec un bec déterminé (*bec d'âne, bec de faucon*). Ni l'un ni l'autre n'est attesté au sens d'« affiloir (en forme de bec) servant à repasser la faux », qui, au premier abord, m'a paru convenir ici. C'est pourquoi, réflexion faite, je crois qu'il faut prendre le bec pour ce qu'il est : le proverbe établirait un rapport entre le bec (d'oiseau) et la faucille dont la lame, courbée

1. On disait la même chose de l'abondance du poivre (cf. *Fec. Ratis*, I, 293 : *Cui satis est piperis, pultes condire licebit*).

2. Le mot n'est pas expliqué dans l'édition, mais aurait mérité de l'être.

3. Lisez : *Si ferrum detur cum rostro, falx vocitetur.*

4. On sait que c'est un diminutif de rastrum (*rastellum) qui a donné naissance au vfr. *rastel*, râteau.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en demi-cercle, présente en effet quelque ressemblance avec la forme d'un bec. Le sens exact du proverbe reste à déterminer [1]. — Par contre, le verbe *bechier*, dans le proverbe de *Q* : *Qui plus beiche mains a du pain*, ne signifie pas « becqueter », mais bien « bêcher », ou d'une manière générale, « travailler » (cp. notre « piocher ») ; c'est ce que prouve le commentaire : *Et male, quia non debet labor esse vacuus a mercede.*

38. *Sur os ne fait aporter ke beal s'en put deliverer* (*Respit*, 31). — Stengel met un point d'interrogation après *Sur os*. Il suffit de lire *Suros* en un mot, et *a porter* (= supporter) en deux mots, pour que le proverbe devienne clair. Godefroy cite *soros*, « exagération, mauvaise plaisanterie » ; ici, le mot signifie plutôt « excès » [2]. Ce sens s'accorde avec le sixain qui précède le *respit* et fait penser aux nombreux proverbes sur le *sorfait* [3], mot qui avait le même sens (excès, outrage ou excédent).

39. *Touz tens n'iert pas danz Gerouz maire* (*VFα* 90) ; *Touz tens n'iert mie Gillous maires* (*VA* 172). — Voici deux autres exemples de ce proverbe, qui avaient échappé à Tobler : dans les *Vers de la mort* (attribués à Robert le Clerc), on lit : *Toz jorz n'est mie grue maire* (éd. Windahl, XLIX, 9), et dans le *Congiè Baude Fastoul d'Arras* (éd. Barbazan-Méon, I, 127, v. 480) : *Tous dis n'est mie gruiers maire*. Il est probable que cette dernière leçon est la bonne (cf. Godefroy, s. v. GRUIER, « garde-forêts »). On n'aura pas compris l'allusion historique contenue dans le proverbe artésien, et on aura substitué à *gruier*, qu'on croyait être un nom propre, un nom de circonstance.

INDEX.

atendre 18.
balinet 10.
bech 37.
bechier 37.
bogon 25.
bouse 17.

1. Au dernier moment, M. Blondheim me suggère l'interprétation suivante : « S'il y a des becs d'oiseaux (pour picoter les grains), c'est qu'il est temps de prendre la faux (pour faucher le blé mûr). »

2. Le *Dict. général* donne encore *suros*, « tumeur osseuse » ; c'est peut-être un sens dérivé.

3. Par exemple *Sorfait noyst* (*K*' 299) ; *Du sourfeit paist len les chiens* (*Q*), etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

charier, charroier 21.
croistre 6.
croistre en faire 15.
degenner 20.
endommageux 12.
escarcelle 23.
escovillon 20.
fainer 32.
fil 1.
gruier 39.
hallon ! 13.
haster 29.
leire, leite 27.
loissel (luissel, lemuissel), 35.
malon 7.
mener ses mains 22.
mortier (avoir soubz le) 14.
patin 3.
ploie 34.
pois, put 36.
pose, poser 9.
prouoil 31.
rebracié 26.
reisol 35.
sarz 4.
sault (faire le) 21.
silont 28.
suros 38.
touraille 20.
Tournay (*jeu de mots*) 8.
tree 2.
tref 19.
veeir 5.
venir du plus au moins 22.
vesner, verner 11.

J. MORAWSKI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

REMARQUES
SUR
L'ORIGINE DU PRÉFIXE FRANÇAIS
MES-, ME-.

L'étymologie universellement consacrée [1] du préfixe français *mes-*, *mé-* (dans des mots comme *méfait*, a. fr. *meserrer*) est celle que nous trouvons dans le *Dictionnaire étymologique* de M. Meyer-Lübke sous le n° 5594 (MINUS) : « ... Comme préfixe : fr. *me(s-)* (> ital. *mis-*), prov. *menes-*, esp. *menos-*). » Cette étymologie est reprise par M. Meyer-Lübke dans la seconde partie de sa *Grammaire historique du français* [2], où nous lisons :

§ 225. *Me(s)-* lat. minus... signifie une diminution de valeur, mais a passé dans plusieurs cas à la négation, et il faut tenir compte que « moins » remplaçant « non » peut être une formule de discrétion ou de politesse. L'ancienne signification apparaît le plus clairement dans *mécompte* « erreur dans un compte » ; comparez en outre *méplat* « demi-plat » ; *mésestime*, *mésintelligence*, *mécontent*, *mécréant*.

Le § 247 dit au sujet des préfixes verbaux :

Mé- lat. minus exprime la dépréciation (Minderwertigkeit), ensuite la négation. On pourrait voir le point de départ dans minuspretiare, fr. *mépriser* « estimer moins, dédaigner » auquel se rattache le v. fr. *mesaesmer*. *Mescheoir*, en parlant d'un dé « qui tombe mal », peut être compris comme

---

1. W. Meyer-Lübke, *Grammatik der romanischen Sprachen*, tome II, § 617 ; Leipzig, 1894. — Kr. Nyrop, *Grammaire historique de la langue française*, t. III, § 478 ; Copenhague, 1908. — A. Darmesteter, *Cours de grammaire historique de la langue française*, 3e partie, p. p. L. Sudre, 2e éd. ; Paris, 1898, pages 34-35. — Voir en outre les nombreux glossaires étymologiques qui accompagnent les éditions des textes anciens-français, p. ex. dans la *Romanische Bibliothek*, cf. p. 519, n. 1 et p. 520, n. 4.

2. W. Meyer-Lübke, *Historische Grammatik der französischen Sprache*, Zweiter Teil, Wortbildungslehre ; Heidelberg, 1921.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

une expression plaisante. Ensuite *méconnaître*, *mécompter*, *mécroire* (« ne pas croire »), *médire* (« dire du mal »), *méfier*, *méjuger*, *méprendre*, etc., et en ancien français *mesaimer*, *mesconseiller*, de même que *meserrer* (« irren »). On a une formation opposée à « achever » dans *meschever*, d'où *meschief* « malheur ».

Notons que la liste de M. Meyer-Lübke admet à côté de mots anciens comme *mescheoir* des néologismes dans le genre de *méplat*.

Mais déjà la première édition de Du Cange contenait une allusion à l'origine germanique du préfixe, dans l'article consacré au verbe MISDOCERE [1]. Et Muratori est laconique, mais formel sur ce point : « Ita certum mihi est, nos addidisse nonnullis vocibus nostris Germanicum *Mis*, *Male* significans, uti *Misleale*, *Miscredente*, *Misfatto*, etc. » [2].

Enfin, une série d'objections à la théorie traditionnelle a été soulevée récemment par M. J. Brüch [3]. Il est étonnant que M. Meyer-Lübke n'ait tenu aucun compte de ces observations dans la deuxième partie de sa *Grammaire historique du français*, parue en 1921. Nous reviendrons plus loin à l'article de M. Brüch (p. 536). Signalons pour le moment que l'auteur démontre que les mots portugais commençant par *menos-* dérivent de l'espagnol et que les composés espagnols avec *menos-* sont des emprunts faits au provençal. Quant à cette dernière langue, les quelques exemples avec *mens-*, *menhs-* et *menes-* sont dus à l' « étymologie populaire » qui aura transformé le *mes-* primitif, dérivé celui-ci du germanique miss-. « Nous pouvons dire en résumant, conclut M. Brüch, que les arguments phonétiques en faveur de *mes-* < minus ne sont tels qu'en apparence. Comme d'ailleurs la signification cadre mieux dans beaucoup de cas, p. ex. dans *mescreire*, *mesfaire*, *mesdire*, *mesprendre* avec

1. Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis* ; Lutetiae Parisiorum, 1678, in-folio, tome II, 2e partie, col. 568. « Vox autem *mis*, vocibus addita, vitium vel defectum denotat etiam apud Danos. » (L'auteur renvoie au gotique de Ulfilas. V. plus loin p. 527.)

2. L. A. Muratori, *Antiquitates Italicae medii aevi*, tome II ; Mediolani, 1739, in-folio. Dissertatio XXXIII *De origine sive Etymologia italicarum vocum*, col. 1109.

3. J. Brüch, *Zu Meyer-Lübkes Etymologischem Wörterbuch* (*Zeitschrift für romanische Philologie*, XXXIX (1919), 204-6).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'allemand miss- qu'avec le latin minus, on est tenu absolument à voir dans le français, provençal *mes-*, italien *mis-* le germanique *miss-*. »

Le fait même de la migration des préfixes ne présente rien d'exceptionnel, bien qu'il soit moins fréquent que l'emprunt des suffixes.

L'origine germanique du préfixe *for-* dans les mots de l'ancienne langue *soi forfaire* « commettre un délit », *forbannir* « bannir », *forjugier* « condamner », *formarier* « faire un mariage entre deux personnes appartenant à deux seigneuries différentes », etc., n'est pas contestée [1] quoiqu'il ne soit pas toujours aisé de faire le départ entre le préfixe germanique fir- (mod. *ver-*) impliquant l'idée de négation, d'exclusion (allemand moderne : « sich *ver*gehen, *ver*bannen, *ver*urteilen »), et le latin foris- qui a donné *forligner*, *fourvoyer*, *faufiler*, *faubourg*.

De nombreux exemples du même phénomène nous sont fournis par des langues différentes.

Anglais. Le préfixe, d'origine française dans les mots populaires, et d'origine latine dans les mots savants, *re-* apparaît en moyen-anglais non seulement dans des emprunts tout faits comme *to refresh*, *to reproduce*, mais il s'est aussi accolé à des mots de provenance germanique : *to recall*, *to rewrite*, et jusqu'à nos jours il a conservé une faculté productive considérable. Il est doué d'une force expressive propre à lui seul, et n'a d'équivalent germanique que dans des adverbes comme « again » [2].

En *russe* le préfixe allemand *ober-*, assez fréquent dans les mots composés d'origine étrangère (*ober-ofitsér*, *ober-prokourór*, *ober-kondoúktor*) se retrouve dans une formation hybride *ober-sviachtchénik* « prêtre supérieur (dans l'armée) » [3].

En *roumain*, le préfixe d'origine latine *pre-* (lat. per-) alterne

---

1. W. Meyer-Lübke, *o. c.*, §§ 238 et 237.

2. *Again* est employé comme préfixe dans les textes anglo-saxons, p. ex. « þa se haelend agén-com » dans une traduction de l'Évangile de saint Luc (vers l'an 1000). Il y a des composés avec *call* et *write* au XIVe siècle. V. Murray, *A New English Dictionary on historical principles*; Oxford, 1888 ss., tome I, pp. 172-173.

3. Cf. dans André Mazon, *Lexique de la guerre et de la révolution en Russie* (1914-1918) (Paris, 1920), le mot *ober-znahar* pour désigner le Président Wilson (*znahar* veut dire « guérisseur »).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec le préfixe slavon *pri-* qui avait une valeur à peu près identique. Nous avons donc à côté de *a prepune, prelung*, d'une part, et de *a privi*, d'autre part, les doublets *a preface* et *a priface*; dans ce dernier je préférerais voir un emprunt de suffixe facilité par l'homophonie, plutôt qu'un passage de *e* atone à *i* [1].

Sommes-nous en présence d'un cas analogue, et le *me(s)-* français dérive-t-il du préfixe germanique miss(a)- ? Ou bien est-ce M. Meyer-Lübke qui a raison ? Dans ce dernier cas, les exemples français devraient comporter une nuance de diminution, comme p. ex. le latin malo = magis volo contient une idée d'augmentation. D'autre part cet adverbe devenu préfixe ne devrait soulever aucune difficulté au point de vue du développement phonétique.

C'est précisément le côté phonétique du problème qui nous fait hésiter. Pour que le *menos-* du latin vulgaire eût pu passer à *mes-* en français il aurait fallu que la voyelle atone fût tombée à une époque où le passage de *ns* à *s* s'effectuait encore, conformément à la loi phonétique connue (mensa > mesa). Mais la chute de cet *o* atone n'est qu'un phénomène gallo-roman, la voyelle s'est conservée en italien (*meno*) et dans la péninsule ibérique (*menos*). Il n'y a donc aucune raison pour voir dans *mes-* un descendant de menos ; ce dernier aurait dû donner en position atone *mens-* = *mãs*.

Mais admettons que *mens-* se soit simplifié en *mes-* suivant une loi spéciale qui viserait les syllabes protoniques, ce qui n'est pas absurde en soi, et examinons le premier des deux points qui ont soulevé des doutes [2].

Quels sont les mots français qui se présentent avec le préfixe *mes-* ? Leur nombre est assez considérable et dépasse de beaucoup le nombre des exemples fournis par le provençal (17), l'ita-

1. Rappelons le phénomène très répandu de la migration des suffixes (nous nous limitons aux emprunts faits par le français aux langues germaniques) : *-ard* dans *richard, bavard* = germ. -hard ; *-en, -an(d)* = francique -ing dans *flamand* < *flamencus* ; *-ois*, fém. *-esche* = francique -isk : *françois, francesche* ; *-aud* dans *lourdaud* = francique -walt. V. Meyer-Lübke, *o. c.*, §§ 45, 136, 139, 175.

2. M. Alfred Jeanroy a bien voulu attirer mon attention sur le fait que le lat. genus, dont le sort peut être rapproché de celui de minus, a toujours donné *giens* et non *g(i)es*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lien (16), l'espagnol (4), le portugais (2), 90 composés, en chiffre rond, se trouvant déjà dans Godefroy ; et nous ne tenons pas compte des dérivés (p. ex. *mesfaire*, *mesfait*, *mesfaçon*, *mesfaisant*, *mesfesor*, etc., ne forment pour nous qu'une seule « famille »).

Mais parmi ces vocables plusieurs ne nous intéressent pas, car ils ne sont attestés qu'à une époque relativement tardive. En étudiant l'origine du préfixe *mes-* nous ne devons nous préoccuper que des plus anciens exemples, et de préférence de ceux qui sont antérieurs à 1200. Les composés avec *mes-* qui ne font leur apparition qu'au XIIIe siècle et même plus tard doivent être portés, avec plus de vraisemblance, au compte de la formation française, et n'ont rien à voir ni avec le minus latin ni avec le miss(a)- germanique ; au XIVe et au XVe siècle *mes-* est déjà un préfixe vivant *français*.

Nous pouvons éliminer ainsi environ la moitié, soit 45 familles, dont quelques-unes apparaissent au XIIIe siècle, d'autres à une époque plus rapprochée encore (environ 20 au XIIIe siècle : *mescourtois* chez Brunet Latin, *mespasser* chez le Renclus de Moiliens, *mesvendre* chez Beaumanoir ; 25 au XIVe siècle et suiv. : *mestisser* dans une ordonnance de l'an 1308, *mesvenir* dans le *Mystère de la Passion*, 1450, *mesescrire* chez Rabelais, etc.).

Il nous reste de 40 à 45 familles attestées avant 1200.

Les plus anciens exemples du préfixe *mes-* en français se trouvent dans les textes suivants :

Passion (dernier quart du Xe siècle) : MESPRENDRE.

v. 511 En tals raizon si am *mespraes*
Per ta pitad lo'm perdones [1].

Vie de saint Leger (vers l'an 1000) : MESFAIT.

v. 89 et sanct Lethgier ne s soth *mesfait*
cum vit les meis, a lui ralat.

Vie de saint Alexis (milieu du XIe siècle) : (se) MESALER.

1. Texte de E. Koschwitz dans *Les plus anciens monuments de la langue française*, 1902. L'éditeur donne les étymologies minus + factum, prensum.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

v. 234 Vers son seigneur ne s'en vuelt *mesaler* ;
Par nule guise ne l'en puet om blasmer [1].

Chanson de Roland (fin du XIe siècle ou début du XIIe) :
— MESPENSER.

v. 1472 Seignur barun, n'en alez *mespensant* [2].

Chançun de Guillelme (début du XIIe s.) : MESBAILLIR.

v. 410 Sun bon cheval aveit si *mesbailli* (« maltraité »).

— MESCREIRE.

v. 251 Fiüm nus ent en Deu le tutpoant
Car il est mieldre que tuit li *mescreant*.

— MESDIRE.

v. 82 Dist Viviens : Or avez vus *mesdit* [3] (que Guillaume « a bataille n'oset il pas venir »).

Pèlerinage de Charlemagne (début du XIIe siècle) : MESCHOISIR, (mal choisir, ne pas reconnaître).

v. 691 Ki en avez coisit, /i/cil commencerat primes.
(paroles de Charlemagne.)
Et dist Hugue le Fort : — ne l'ad *mescoisi* mie —
Ci astat Oliver qui dist si grant folie [4].

Que signifient ces verbes ou leurs dérivés ?

1. — MESPRENDRE « commettre une faute, manquer à quelqu'un ». Prenons un exemple tiré de *Garin le Loherenc* (première moitié du XIIe siècle) [5] :

Li vostres peres leaument me servit,
Onques vers moi nule riens ne *mesprint*.

---

1. Texte de G. Paris, éd. 1917.
2. 2e éd. de Th. Müller, 1878.
3. Éd. H. Suchier, 1911.
4. 3e édition de E. Koschwitz, 1895. L'étymologie donnée par l'éditeur est minus + kausjan.
5. *Li Romans de Garin le Loherain* p. p. P. Paris, tome I, 1re chanson, XXXIV ; Paris, 1833, p. 118.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Peut-on accepter dans ce cas l'étymologie minus + prehendere « prendre moins » ? Le verbe *mesprendre* implique plutôt l'idée d'un excès commis au préjudice de quelqu'un (plutôt magis ou plus que minus prehendit). Dans notre exemple le père de Garin, Hervi, est loué par Pépin pour ne pas s'être arrogé des droits qui ne lui appartenaient pas.

2. — MESFAIRE, MESFAIT. Les exemples abondent. Pas un seul ne peut être rattaché à minus + facere, plusieurs se rapprochent davantage de magis + facere. A vrai dire, le sens du mot est « faire du tort à quelqu'un, commettre une action blâmable », sans que l'idée de quantité y joue aucun rôle. Souvent *mesfaire* signifie « commettre un péché » ; *mesfait* = « pechié, coulpe » (cf. *Jeu d'Adam*, XIIe s., éd. Grass, 1891 ; sept et quatre exemples).

3. — MESALER (cf. MESVOIER au XIIe siècle) « s'égarer », de là « commettre une faute » (réfl.).

Wace, *Roman de Rou*, vers 5635 suiv. [1] :

Il s'agit de Heraut, le futur roi Harold II, que le roi Ewart (Édouard le Confesseur) envoie chez Guillaume, duc de Normandie.

Heraut fist dous nes atorner,
A Bosahan (= Bosham, près de Portsmouth) entra en mer.
Ne vos sai dire en qui pecha,
Ou en celui qui governa,
Ou en l'ore qui traversa,
Mais io sai bien qu'il *mesala*,
Ne pout en Normendie entrer.
Tresqu'en Pontif l'estut sigler,
Ne pout ariere retorner...

Heraut est empêché de se rendre directement en Normandie. Il est obligé à un certain moment de renoncer au but de son voyage et de faire voile vers le Ponthieu. Peut-on dire, dans ces conditions, qu'il fit un trajet plus court, minus + ambulavit? Il serait plus exact d'employer le composé magis + ambulare. Mais il est évident qu'il ne s'agit ni de magis ni

1. Wace, *Roman de Rou et des Ducs de Normandie*, hgg. v. H. Andresen, 2. Band ; Heilbronn, 1879.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de minus. L'essentiel est que Heraut fit fausse route, et ne put atteindre le port vers lequel il s'acheminait.

La même constatation peut être faite au sujet du verbe MESERRER dans les deux acceptions. P. ex. Marie de France, *Bisclaveret* [1] :

Mun esciënt que vus amez 51
e se si est, vus *meserrez*.

4. — MESPENSER « nourrir de mauvaises pensées ; douter ». MESCROIRE « ne pas croire, refuser de croire, soupçonner ».

La signification ordinaire du dernier verbe et de son dérivé *mescreant* (= « celui qui ne croit pas, qui professe une religion fausse » ; cf. la citation de la *Chançun de Guillelme*) ne met nullement en cause l'idée de « plus » ou de « moins ». Un *mécréant* peut accepter dans sa profession de foi beaucoup plus de choses que ne le fait un croyant orthodoxe : le point qui compte est qu'il croit *faussement*.

5. — MESDIRE « dire du mal de quelqu'un ; dire mal, de travers ». MESPARLER (XIIe siècle), mêmes significations. L'étymologie minus + dicere est tout à fait déplacée dans les deux cas.

Voici un exemple significatif tiré du *Comput* de Philippe de Thaun (vers l'an 1120) (éd. Ed. Mall, 1873), vers 1 ss. :

Philippes de Thaün
At fait une raisun
Pur pruveires guarnir
De la lei maintenir.
A sun uncle l'enveiet,
Que amender la deiet,
Se rien i at *mesdit*
En fait u en escrit.

Notons, dans cette citation, l'emploi du verbe *amender* « corriger » à côté de *mesdire*, qui signifie ici « commettre des fautes ».

6. — MESBAILLIR « maltraiter » ; « se mal porter » comme verbe réfléchi.

1. *Die Lais der Marie de France* hgg. v. K. Warnke und R. Köhler, 2. Auflage ; Halle, 1900.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Même remarque que pour les deux verbes précédents.

7. — MESCHOISIR ne veut jamais dire « choisir moins » ou « reconnaître moins ». Le verbe signifie « prendre une personne ou un objet pour un autre », « choisir à tort ».

Prenons un passage de *Partonopeus de Blois* (seconde moitié du XIIe siècle [1]). Partonopeus est surpris dans les bras de Melior par les dames de la cour de Byzance. Celles-ci :

v. 4825 Lor dame blasment moult et cosent
Les plus rices qui parler ossent,
Et dient qu'ele a *mescoisi*
Quant d'un garçon fist son ami,
Tant pooit estre a cois aleé,
Moult *fu al coisir asotée* (= mescoisi).
Tant bon cevalier l'atendoient,
Qui tant bel et tant rice estoient.

Ici *mescoisir* signifie « faire un mauvais choix », « se tromper dans son choix ».

Si les mots qui viennent d'être étudiés écartent l'interprétation à l'aide de minus-, ne se trouve-t-il pas parmi les 35 familles appartenant au XIIe siècle et que nous n'avons pas encore examinées, quelques-unes qui admettent cette étymologie [2] ?

Il y en a deux : MESAESMER « estimer moins, mépriser » ; MES-

1. *Partonopeus de Blois* p. p. G. A. Crapelet ; Paris 1834, tome I.

2. Nous donnons ci-dessous la liste des « familles » que nous attribuons au XIIe siècle. Cette liste ne prétend pas à passer pour rigoureusement exacte ou complète. Les lettres T., C., W., M., indiquent que le mot se trouve chez Thomas, chez Crestien de Troyes, chez Wace ou chez Marie de France.

Mesaaisier, *mesaise* (T.C.M.) ; *mesaesmer* (C.) ; *mesaler* (W.) ; *mesauner* ; *mesavenir* (M.C.) ; *meschangier* ; *meschater* ; *meschaucier* (W. « faire un mauvais pas ») ; *mescheoir* (C.) ; *meschever*, *meschief* (C.) ; *meschoisir* ; *mesconoistre* (C.) ; *mesconseillier* (W.M.) ; *mesconter* (C.W.) ; *mescroire* (C.W ; M. : *mescreance*) ; *mesdevenir* ; *mesdire* (C.M.) ; *mesentendre* ; *meserrer* (C.M.) ; *mesestance* (C.M.W.) ; *mesfaire* (T.C.M.) ; *mesguarder* (M.) ; *mesjoer* ; *mesmarier* ; *mesmener* (W.) ; *mesoïr* ; *mesparler* (M.) ; *mespenser* ; *mespeser* ; *mespoint* ; *mesprendre* (C.M.W.) ; *mesprisier* (T.M.) ; *messeoir* ; *messervir* (C.W.) ; *messevrer* ; *mestorner* ; *mestraire* ; *mestraitier* ; *mesveoir* (W.) ; en outre *mescremoir*, *mesvoier*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PRISIER. Nous verrons dans la suite si nous sommes tenus à adopter les étymologies minus + adaestimare et minus + pretiare.

Par contre, certains mots s'opposent de la façon la plus formelle à une pareille explication.

MESCONTER « se tromper dans un compte, mal compter ».

Prenons un exemple expressif emprunté à un texte de la seconde moitié du XIIIe siècle, *Wistace le Moine* [1]. Il s'agit du règlement du prix d'un repas servi dans une auberge.

v. 59 La dame molt lor *mesconta*
Et lor monnoie refusa ;
Por .iij. sols c'orent despendus
Paierent il .vj. sols ou plus.

Ce n'est pas à son préjudice que la « dame » se trompe car elle fait payer à ses hôtes le double de leur dû.

De très nombreux exemples exigent l'interprétation par « mal, à tort, erronément, faussement, etc. » : *mesconseillier* (chez Wace) « donner de mauvais conseils, mal conseiller » ; *mesconoistre* (chez Crestien de Troyes) « ne pas reconnaître » ; *mesaaisier* (chez Benoist) ou *mesaisier*, « faire du tort, de la peine à quelqu'un » ; de là *mesaise* (chez Thomas) « malheur, maladie, chagrin, malaise, » etc.

On peut noter en outre qu'une grande partie de ces verbes ou noms ont reçu de bonne heure des doublets avec le préfixe *mal-* ; ces doublets ont existé parallèlement pendant un certain temps, et c'est souvent *mal-* qui l'a emporté ; d'autres fois c'est *mes-* qui est sorti vainqueur de la lutte ; enfin, dans certains cas les deux concurrents ont disparu. Ce fait (*mesaise* synonyme de *malaise*) prouve que le sens de *mal* s'accordait bien avec les verbes et noms munis du préfixe *mes-*.

Mesaisier (XIIe s.), *mesaise* (XIIe s.) ; cf. *mesestance* (XIIe s.) « malaise » ; — *malaisier* (XIVe s.), *malaise* (XIIe s.) ; cf. *malestance* (XIVe s.).

Mesavenir (XIIe s.), « arriver malheur », *mesaventure* (XIIe s.), *mesaventuroux* (XIIIe s.) ; — *malaventure* (XIIIe s.), *malaventuros* (XIIIe s.).

1. *Wistace le Moine* hgg. v. W. Foerster und J. Trost, Halle a. S., 1891. Le verbe *mesconter* apparaît dès le XIIe siècle (v. la note précédente).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Meschever (XIIe s.), « avoir du malheur », *meschief* (XIIe s.) « malheur » ; — *malchief* (XIIe s.).

Mesconseillier (XIIe s.), « donner de mauvais conseils » ; — *malconseillié* (part. passé chez Froissart).

Mesdire (vers l'an 1100), *mesdit* (XIe s.) « médisance, calomnie », cf. *mesparler* (XIIe s.) ; — *maldit* (XIIe s.), même sens, *malparler* (XIIe s.).

Mesfaire (Xe s.) ; — *malefaire* (XIIe s.).

Mespoint (XIIe s.), se dit d'un dé pipé ; — *malpoint* (dans un texte de 1399).

On peut ajouter à cette liste des paires de mots moins anciens : *mescreant* (vers 1300) et *malcreant* (XVe s.) ; *messeoir*, *messeant* (XIIe s.) et *malseant*, *malseance* (XVIe s.) ; *mesentendre* (XIIe s.) à côté de *malentendu* (XVIe s.).

Donc, sauf les deux cas réservés (*mesaesmer* et *mesprisier*), tous les mots qui viennent d'être examinés impliquent l'idée de « mal », « à tort » etc., et non pas celle de diminution.

Or c'est précisément avec cette signification que le préfixe miss- ou missa- apparaît dans les dialectes germaniques, dès les plus anciens textes, et, ceci est plus grave encore, en composition avec les mêmes verbes ou avec leurs dérivés.

Par contre, en latin l'adverbe minus garde toujours sa signification de « moins » et ne se rapproche que dans de rares cas de celle de « non ». Jamais nous ne lui voyons le sens de « mal », « à tort ».

Les dictionnaires latins attribuent à minus la signification de « non » dans des cas comme Cicéron, *I Divinat.* (14.24) : *Nonnunquam ea, quae praedicta sunt, minus eveniunt* « n'arrive pas » ; ou bien Térence, *Eunuque* 4.5.10 : *intellexi minus* « je n'ai pas compris ». Pour A. Sonny [1] *magis* = « valde » et *minus* = « non ». Il nous semble cependant que F. Handius a raison quand il fait une distinction entre *minus* et *non* dans les cas cités [2]. D'après lui *minus intellexi* veut dire « intellexi *minus quam decuit* = non satis ».

Les vieux glossaires latins réunis dans le *Corpus Glossariorum*

1. A. Sonny, *Magis und minus ohne komparative Bedeutung*, dans *Archiv für lat. Lexikographie und Grammatik*, XI, p. 98.

2. Ferdinandus Handius, *Tursellinus seu de particulis latinis commentarii*, vol. III ; Lipsiae, 1836, p. 621.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

latinorum offrent un choix fort restreint d'exemples se rapportant à la question qui nous intéresse [1].

Le manuscrit le plus ancien, celui du Vatican 3321 (VIIe siècle), contient les gloses suivantes :

p. 4, 9 Abusi male usi
28 Abutitur male utitur uel abusibile utitur
p. 9, 32 Adflictus male oppressus
p. 192, 32 Vesanus minus sanus
Vesana male sana

Le *Codex Sangallensis 912* (VIIIe s.) donne les mots suivants :

p. 201, 37 Abusi male usi.
p. 294, 47 Vecors minus habens cordis
48 Veranus minus sanus (variante de deux mss. plus récents : Vesanus insanus).

Dans le glossaire dit *Abavus* nous lisons :

p. 363, 29 Male usi abusi
p. 302, 35 Abusus male usus
abusitatus minus instructus scientiae

Notons que le mot qui se répète le plus souvent, *abuti*, est toujours traduit par « male uti » et non pas par « minus uti », qui formerait une excellente étymologie pour *mesuser*. Dans « male oppressus » pour *adflictus* on pourrait voir une nuance d'intensité « très ». *Vecors* et *abusitatus* sont deux adjectifs impliquant l'idée d'une diminution, « minus instructus quam decet ». *Vesanus* et *vesana* rendus tantôt par le préfixe *in-*, tantôt par l'adverbe *male* ou *minus* ne prouvent pas qu'en latin, même à une époque aussi récente que le VIIIe siècle, *minus* s'employât avec l'acception de « à tort, erronément ». « Minus sanus » indique une diminution de santé, « male sanus », la mauvaise santé, « insanus » l'absence complète de la santé, le tout se rapportant aux maladies du cerveau. On pourrait cependant voir dans *minus* une négation, comme dans le préfixe *in-*. Aucun de ces trois adjectifs ne s'est conservé dans les langues romanes

1. Volume IV, p. p. G. Goetz ; Lipsiae, 1889.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

où ils auraient donné des formes hypothétiques comme **mesinstruit*, **messain*.

Mais au IXe siècle nous trouvons dans des textes bas-latins des verbes munis du préfixe *mis-*. — Ce sont :

Misfacere, dans des actes du roi Louis (860) et de Charles le Chauve (IXe s.). Au début du XIIe siècle le verbe apparaît en Angleterre [1].

Misdicere, dans des textes français de la seconde moitié du IXe siècle.

Misprendere, dans des actes de Charles le Chauve († 877).

Il est intéressant de noter que dans les *Leges regum Alfredi et Godrini* (Angleterre, fin du IXe siècle) se trouve le verbe *misdocere* : Cap. 3 : « Et si presbiter populum suum *misdoceat* de festo, vel de jejunio, reddat .xxx. sol. cum Anglis.... » Le texte saxon porte *misvissian* = *mis* + *vissian* « instruere, docere [2] ». Nous avons dans *misdocere* un exemple de composition savante, le verbe n'ayant pas survécu en roman. Il est encore plus important de constater que ce verbe est un calque du germanique qui remonte à la fin du IXe siècle [3].

Les langues germaniques enregistrent le préfixe missa- dans le premier texte littéraire, la Bible gotique (fin du IVe siècle [4]) : *missadêþs* (traduction du grec παράβασις, παράπτωμα « offensa ») = « faute » ; quinze exemples ; — *missataujan* (sous la forme par-

1. *Adnuntiatio domni Hludovoci regis apud Confluentes*, § 7 : « Illis hominibus, qui contra me sic fecerunt, sicut scitis, et ad meum fratrem venerunt... totum perdono, quod contra me *misfecerunt*..., si frater meus meis fidelibus, qui contra illum nihil *misfecerunt* et me, quando mihi opus fuit, adiuvaverunt similiter eorum allodes... concesserit » (*Hludovici, Karoli et Hlotarii II conventus apud Confluentes* » a. 860. Dans *Monumenta Germaniae Historica*, Legum sectio II, t. II, page 158).

2. Les deux versions sont publiées dans les *Ancient Laws and Institutes of England* p. p. B. Thorpe, 1842, pages 72 et 508. Le texte en vieil anglais est : « And gif maéssepréost folk *misvissige* aet fréolse and aet faestene, gylde .xxx. scill. mid Englum. »

3. Voir aussi chez Roswitha (vers l'an 1120) le substantif *mispersuasio* (Du Cange), et le verbe *misevenire* dans les lois de Henri I d'Angleterre et dans les *Leges Kanuti Regis* (ib.) « male evenire, succedere ». Nous ne tenons pas compte de ces exemples moins anciens que les précédents.

4. *Die Gotische Bibel*, hgg. v. W. Streitberg, I et II Teile ; Heidelberg, 1908-1910.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ticipale *missataujandan* « transgressorem) ; un exemple. Ces deux mots appartenant au même radical correspondent au groupe français *mesfait* et *mesfaire*.

Viennent ensuite : le vieux haut-allemand (v.-h.-all.) représenté par des textes du VIIIe siècle ; le vieux-saxon et l'anglo-saxon avec des textes remontant au IXe siècle. Le vieux-norrois ne peut être utilisé qu'à partir de la fin du XIIe siècle : les inscriptions runiques allant de l'an 250 à l'an 800 de l'ère chrétienne ne fournissent pas d'exemples de ce préfixe [1]. Le vieux-néerlandais est représenté dans la seconde moitié du XIIe siècle par le poète Heinric von Veldeke. Enfin le plus ancien texte du dialecte vieux-frison (XIe-XIIe s. [2]) ne contenant pas d'exemples de miss(a)-, nous nous servirons des exemples qui sont tirés des textes du XIIIe siècle. Les trois premières langues seront utilisées en premier lieu ; quant aux trois autres, leur témoignage ne sera invoqué que pour confirmer celui des plus anciens textes [3].

---

1. Ces inscriptions sont éditées par A. Noreen dans son *Altisländische und altnorwegische Grammatik*, 3 Aufl., Halle, 1903, p. 334 suiv.

2. *Bruchstücke einer altfriesischen Psalmenübersetzung* p. p. Gallée dans la *Zeitschrift für deutsches Alterthum*, t. XXXII, p. 417 suiv.

3. Pour les langues germaniques les exemples sont tirés des ouvrages suivants :

Vieux haut-allemand : E. G. Graff, *Althochdeutscher Sprachschatz oder Wörterbuch der althochdeutschen Sprache* ; Berlin, 1834-42 (Abr. Graff.) ; — E. Steinmeyer und E. Sievers, *Die althochdeutschen Glossen* ; Berlin, 1879 suiv. tomes I et II (Abr. *Ahd. Gl.*) ; — K. Müllenhoff und W. Scherer, *Denkmäler Deutscher Poesie aus dem VIII-XII Jahrhundert*, 3. Ausgabe von E. Steinmeyer ; Berlin 1892, deux volumes (Abr. Müllenhoff).

Vieux-saxon. — *Hêliand*, hgg. v. M. Heyne, 2. Aufl. ; Paderborn, 1872 ; — *Kleinere altniederdeutsche Denkmäler*, hgg. v. M. Heyne ; Paderborn, 1867 (Abr. *Kl. Denkm.*).

Anglo-saxon. — J. Bosworth and T. Nothcote Toller, *An Anglo-Saxon Dictionary* ; Oxford, 1882 (Abr. Bosworth).

Vieux-frison. — K. von Richthofer, *Altfriesisches Wörterbuch* ; Göttingen, 1840.

Vieux-norrois. — Sv. Egilsson, *Lexicon poeticum antiquae linguae septentrionalis* ; Hafniae, 1844-1860 ; — R. Cleasby and G. Vigfusson, *An Icelandic-English Dictionary* ; Oxford, 1874 ; Jón þorkelsson, *Supplement til islandska Ordboger*, anden samling, ny udgave ; København, 1895. — Tredje

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il aurait été instructif d'étudier la répartition dialectale des exemples tirés du vieux-haut-allemand. Malheureusement, les textes du VIIIe siècle appartiennent exclusivement au haut-allemand (alemannique et bavarois) ; les documents écrits en francique n'apparaissent qu'au IXe siècle. Le dialecte langobard n'a pas conservé d'exemples du préfixe en question [1].

Or voici ce que nous donne le dépouillement des textes du vieux-haut-allemand :

Les gloses du VIIIe siècle (*Pa* et *R* bavarois, *K* et *Ra* alemanniques, et quelques autres) [2] contiennent les mots suivants (ne sont cités que les mots qui présentent un intérêt direct pour nous) :

Missatôt, traduction de « delinquet » (*Ra*) ; *missatuont* « offendunt » (*Gc.* 5). C'est le même mot que le gotique *missataujan*. Les exemples sont très nombreux au VIIIe siècle, de même

samling ; Reykjavik, 1890 (Abr. Þork.) ; — Ludvig Larsson, *Ordförrådet i de äldsta isländska handskrifterna* ; Lund, 1891 (Abr. Larsson).

Vieux-néerlandais. — *Her Heinrich von Veldegge*, dans le livre de F. H. von der Hagen *Minnesinger. Deutsche Liederdichter des XII, XIII, XIV Jhs.*, erster Teil ; Leipzig, 1838 ; — *Heinrichs von Veldeke Eneide*, hgg. v. O. Behaghel ; Heilbronn, 1882. (Abr. *Eneide*).

1. W. Bruckner, *Die Sprache der Langobarden* ; Strasbourg, 1894.

2. Voici la signification des sigles que nous employons d'après le système de Graff et de Steinmeyer :

Can. I. — Gloses aux *Canones* dans le ms. 299 de S.-Gall (VIIIe-IXe s.).

Gc. 5. — Gloses à la *Gregorii cura pastoralis* du ms. de Munich (Cod. wihensteph.) (VIIIe s.).

Gl. K. — Gloses bibliques du ms. 911 de S.-Gall (VIIIe s., alemannique).

M. — Gloses de Monsee ; copies bavaroises d'originaux franciques (IXe s.).

O. — *Krist*, poème de Otfrid (IXe s., francique). Les exemples sont cités d'après Graff et d'après l'édition du poème faite par J. Kelle : *Otfrids von Weissenberg Evangelienbuch* ; Regensburg, 1856-1881 (le t. III contient un glossaire).

Org. — Traduction en haut-allemand du sud (ober-deutsch) d'une partie de l'*Organon* d'Aristote, traduit en latin par Boèce (X-XIe s.).

Pa — Collection de gloses du Codex Parisinus 7640 (VIIIe s., bavarois).

R. — Glossaire de Raban Maur, codex Vindobonensis 482 (VIIIe s. bavarois).

Ra. — Glossaire du ms. de Reichenau (Karlsruhe, Aug. CXI) (VIIIe s., alemannique).

Sauf indication contraire, les citations sont empruntées à Graff.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qu'au IXe, où le verbe se retrouve dans le poème de Otfrid (*O*) écrit en dialecte francique et dans les gloses de Monsee (*M*), texte bavarois transcrit du francique. Vers l'an 950 le verbe est attesté en anglo-saxon : *misdôn*. Le vieux-norrois connait *misgöra*, le vieux-néerlandais *missedân* [1], le vieux-frison *misdua*.

Le substantif déverbal est en vieux-haut-allemand *missatat* « culpa » (*Pa*) [2] ; autres significations : « peccatum, injuria, erratum, excessus. » En anglo-saxon il apparaît chez Aelfred (vers 890) : « Mine *misdaêda* bioþ simle beforan mê » « *delictum* meum coram me est semper [3] ». Le vieux-saxon (seconde moitié du IXe siècle) connaît *misdât* (acc. sing.) « delictum » [4]. Vieux-norrois : *misgörandi*, *misgerþ* ; vieux-néerl. *missedât* [5] ; vieux-frison *misdede*. Rappelons que le vieux français attribue aussi au mot *mesfait* la signification « péché » (v. plus haut, p. 521).

Attestés par tous les anciens idiomes germaniques à partir du IVe siècle et par le bas-latin dans des actes de l'époque carolingienne (IXe s.), le verbe et son dérivé apparaissent en français, tout d'abord dans la *Vie de saint Leger* aux environs de l'an 1000, et deviennent aussi répandus qu'ils l'étaient en germanique : *mesfaire* et *mesfait*.

Reprenons maintenant les autres composés les plus anciens et cherchons leurs prototypes dans les dialectes germaniques.

MESPRENDRE (*Passion*, fin du Xe siècle) ; cf. *misprendere* (IXe s.) ; *mesprison* (XIIe siècle).

V-h.-all : *Mis(si)fahan* (allem. moderne « misfangen, fehlgreifen » = « se tromper ») : *misfahit* = « peccat » (*gl. K.*). Autre traduction qui accompagne le même mot latin : « (misfahit edho) sunteod », allem. mod. « sündet [6] ». *Missafahit* « culpat » (*Pa*). Plusieurs exemples se trouvent dans *O* (francique, IXe s.). A côté de ce verbe le v.-h.-all.

1. *Eneide*, v. 4891. Pour le vieux-norrois v. Larsson, p. 227a et b.

2. *Ahd. Gl.*, t. I, p. 128, l. 10. — *Gl. K.* emploie au même endroit *misfanc* (v. plus bas, p. 531).

3. *Gregorii cura pastoralis*, vers 890 (Bosworth, p. 690 b).

4. *Kl. Denkm.*, p. 14 et quatre autres exemples.

5. V. Larsson, p. 227 b et *Leifar fornra kristinna froeda islenzkra*, p.p. þorvaldur Bjarnarson ; Kaupmannahöfn, 1878, p. 33, l. 14. Le texte est de la fin du XIIe siècle. — *Eneide*, vv. 10783, 10930, 11261 et 12910.

6. *Ahd. Gl.*, t. I, p. 104-105, l. 34.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

connaît *missenemian* dans un texte du x-xie s. (*Org.*) [1]. En anglo-saxon nous avons *misfôn* (« be đaêm đe on cyricean *misfôn* » « ceux qui font des fautes à l'église » [2]. Vieux-norrois *mistaka* [3]. Cf. anglais moderne « *to mistake* ».

Le substantif déverbal est *misfanc* en v.-h.-all. (*Gl. K*) « culpa », et *misfangi* (« faute ») en vieux-norrois.

MESALER (*Saint Alexis*, milieu du xie siècle), MESERRER, MESVOIER. V.-h.- all. : *missauuuorum*, *missiûrun* « deuiauerunt » (*Can. I*) [4], à côté de *missigangan* « aberrare, peccare » dont nous rencontrons de nombreux exemples dans le poème francique de Otfrid. — En anglo-saxon *misfaran* signifie « s'égarer ; agir mal ; ne pas réussir ». « Oft for đaês lâreówes unwîsdôm *misfaraþ* đa hiéremenn » = « per pastorum ignorantiam hi, qui sequuntur, offendant » (*Gregorii Cura Pastoralis*, texte des environs de 890) [5]. — Vieux-norrois *misga* [6] et *misfara* ; vieux-néerl. *missefûr* (1e pers. sing. du prétérit) [7] ; vieux-frison *misfara* « agir mal » et *misgunga* « n'avoir pas de chance ». En vieux-norrois le substantif féminin *misganga* signifie « égarement ; mauvaise conduite » [8].

MESPENSER, MESCROIRE (début du xiie s.).

V.-h.-all. « ir, thes ni *missidrûet* » « vous qui ne doutez pas » (Otfrid, francique, ixe s.). C'est l'allemand moderne « mistrauen ». Au ixe s. apparaît aussi le verbe *missadenkan* : « alles des ih io missasprah eddo missateta eddo *missadâhta* », ce qui correspondrait à un français archaïque : « tout en quoi j'ai mesparlé ou mesfait ou mespensé », c'est-à-dire « en quoi j'ai péché par la parole, par l'action ou par la pensée » [9]. Le substantif

1. Cf. « Male desipis = mkssfnkmkst », cryptogramme pour « missenimist » dans *Boetii Consolatio Philosophiae* (*Ahd. Gl.*, t. II, p. 63, l. 11). Le texte est du ixe siècle.

2. *Règle de S. Benoit*, vers 960 (Bosworth, p. 691a).

3. V. *Leifar etc.*, p. 126, l. 20.

4. *Ahd. Gl.*, t. II, p. 94, l. 21-22.

5. Bosworth, p. 690b.

6. Dans le sens de « se tromper » (þork. II, p. 323b).

7. Larsson, p. 227a. — *Eneide*, v. 4304.

8. *Grágás, Islaendernes Lovbog i Fristadens tid*, p.p. Vilhjálmur Finsen ; Kjøbenhavn, 1850, tome I, p. 224 et 225. Les fragments sont de la fin du xiie siècle.

9. Müllenhoff, t. I, p. 247.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

missitriuuida est attesté au VIIIe siècle (*Gc.* 5) et se retrouve au IXe siècle chez Otfrid. — Le vieux-saxon (seconde moitié du IXe s.) connaît le verbe : « *mistrôt* bin fan stimmon fiundes » « conturbatus sum a voce inimici » (Psaume 54, 3) [1]. — En anglo-saxon nous avons : « wê *mistrîwaþ* » « difidimus [2] ». — Vieux-norrois : *mistrúa* « ne pas croire ».

MESDIRE, MESPARLER (début du XIIe siècle). Bas-latin *misdicere*.

En v.-h.-all. le poème de Otfrid (III. 18, 13) [3] contient un exemple de *missiquidan* traduit par « unrecht, falsch reden ». Le texte du IXe siècle cité plus haut offre un exemple de *missasprehan* dans le sens de « parler à tort, pécher par la parole ». — En anglo-saxon nous avons les mêmes deux verbes *miscwedan* « parler mal, incorrectement ; maudire » [4], et *missprecan* « murmurari ». — Vieux-néerl. *messprac* (1re pers. sing. du prétérit) [5]. — Vieux-norrois, *mismaela* et *miskveda* [6].

MESBAILLIR (début du XIIe siècle).

Anglo-saxon *misbeódan* (*Canons d'Egdar* vers l'an 975) « maltraiter » [7]. — Vieux-norrois *misbjóda*.

Confrontons encore quelques verbes avec leurs contre-parties germaniques :

Anglo-saxon *mishîran* « ne pas faire attention, désobéir » [8] ; français *mesoïr* (XIIe s.).

Anglo-saxon *misrædan* « donner un mauvais conseil » [9], vieux-norrois *misrádit* « mal conseillé » ; français : *mesconseillier* (XIIe s.).

La valeur du miss(a)- germanique est mise en lumière par les différentes traductions d'un même texte latin.

Une formule de confession (*Baierische Beichte A*. Voir p. 531, note 9) est traduite une fois dans les termes suivants : « Truhtîn, dir uuirdu ih pigihtîk allero mînero suntiôno enti

1. *Kl. Denkm.*, p. 8.
2. Bosworth, p. 692b.
3. V. l'édition citée à la p. 529, n. 2.
4. Grammaire d'Aelfric (vers l'an 995); Bosworth, p. 692b.
5. *Eneide*, v. 10164.
6. þork., II, p. 325a. (dans le sens de « fortale sig, tale fejl. »).
7. Bosworth, p. 690a.
8. Ib., p. 691a (*Règle de S. Benoit*, vers 960).
9. Ibid.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

missatâtio, alles des ih io *missasprah eddo missateta eddo missadâhta*, uuorto enti uuercho enti kidancho... » Dans un texte analogue (*Sächsische Beichte*) on lit : « Ik iuhu unrehtaro gisihtjo, unrehtaro gihôrithano endi *unrehtoro githankano*, *unrehtaro wordo*, *unrehtaro uuerko*.... [1] » où les verbes *missasprah*, *missateta*, *misadâhta* sont rendus par des substantifs correspondant aux verbes simples avec adjonction de l'adjectif « unreht » [2].

---

1. « Je fais confession de regards injustes, d'ouïe injuste, de pensées injustes, de paroles injustes, d'actions injustes..... » (Müllenhoff, t. I, p. 236).

2. Les formules de confession germaniques sont traduites ou adaptées du latin. Nous pouvons rapprocher les textes reproduits ci-dessus de deux formules citées par F. W. H. Wasserschleben, *Die Bussordnungen der abendländischen Kirche* ; Halle, 1851, page 437. *Die fränkischen Bussordnungen.* — App. 4, Beicht-anweisung (aus Cod. Sangall. 916, saec. IX, p. 166-69) Othmer's († 761) Abtes von St. Galle :

« Othmarus ad discipulos :

.....Domino Deo omnipotente confessus sum peccatis meis et sanctis suis, et tibi, Dei misso que feci, ex quo sapere incipi in verbo et in cogitatione et in opere, aud in juramentis et perjuriis aud maledictis et detractionibus, aut otiosis sermonibus, et per odium vel iram, aud per invidiam et concupiscentiam gulae..... — ; et confessum tibi incredulitatem meam, quod fui sacrilegus, quod furavi, quod fornicavi..... ; et quod cum oculis meis vidi, *que mihi licitum non fuit*, vel negligens fui, quod videre debui, et quod cum auribus meis audivi, *quod mihi licitum non fuit*, aut audire neglegi, quod praeceptum est, aud ore locutus fui, *quod licitum non fuit* ; aud silui, quod loquere debui, aud manibus meis operatus fui, *quod licitum non est* ; aud tardavi, quod praeceptum fuit, aut pedibus meis ambulavi, *ubi non fuit licitum*, aud per rise (*sic*) quod praeceptum fuit, et quod volens aud nolens aud sciens aud insciens contra Dei voluntatem cogitavi aut locutus sum vel operatus, omnia fiant in pura confessione..... »

Aux expressions : « vidi, audivi, locutus fui, manibus meis operatus fui, pedibus meis ambulavi — *quod* (*ubi*) *licitum non fuit* » correspond en germanique : « Ik iuhu — *unrehtaro* gisihtjo, u. gihôrithano, u. wordo, u. uuerko, u. gango » de la *Sächsische Beichte* et les composés avec *missi-* ou *missa-* des formules bavaroises (Müllenhoff, t. I, pp. 246 et 247, nos LXXVII et LXXVIII).

Cf. chez Wasserschleben, à la p. 555, le *Poenitentiale Valicellanum II* (In Cod. Valicell. E. 62, saec. XIII), texte du IXe siècle :

« Confiteor Deo et beatae Mariae semper virgini etc.... peccavi per

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il nous semble que les faits qui viennent d'être examinés et les rapprochements que nous venons de faire nous obligent à conclure que le préfixe français *mes-* dérive du germanique miss(a)-.

Tâchons de nous représenter le processus par lequel ce préfixe a pu passer du germanique en français.

Six siècles avant l'apparition des premiers textes français connus, il existait déjà dans les idiomes germaniques des mots qui commençaient par le préfixe missa-. Au VIIIe et au IXe s. le nombre de ces composés, surtout en vieux-haut-allemand, est très considérable. Le préfixe signifie « mal, à tort, erronément ».

Un préfixe semblable manquait au latin et, partant, au français. Il est naturel que la langue gallo-romane l'ait adopté, avec un grand nombre d'autres mots et de morphèmes germa-

---

superbiam *in multa mea mala iniqua et pessima cogitatione, locutione*, pollutione, sugestione, delectatione, consensu, verbo et opere, in perjurio, in adulterio, in sacrilegio, omicidio, furtu, falso testimonio, *peccavi visu, auditu, gustu, odoratu et tactu*, et moribus, vitiis meis malis..... »

Cf. la façon dont les mêmes idées sont rendues en provençal (*Denkmäler provenzalischer Literatur und Sprache*, hgg. v. H. Suchier, I; Halle, 1883, pp. 98-106: Beichtformel). P. 98, l. 5-9 : « Confessi e dic e manifesti que *ieu ay falhitz et offendutz dieus* nostre senhor tropas ves, e m'arma et homes et femnas, *en totz et am totzs los .V. sens corporals que m'a donatz e prestatz*, so es : *en vezer, en auzir, en odorar, en parlar, en tocar*, en so que se pertanh al cors. » — P. 105, l. 249-250 : « Car *no *ay avuda* ni tenguda *la fe, enayssi com degra ni o promezi*..... » ; l. 252-255 : « *En la esperansa ay falhitz e peccatz, car non ay avuda la esperansa que degra* el regne celestial ni en lo sancte mestier de la sancta glieya..... »

D'autre part, dans la formule de confession publiée dans la *Chrestomathie provençale* de Bartsch (6e éd. par Koschwitz, 1904, p. 21, l. 25 suiv. et p. 23, l. 16 le verbe *mesprendre* est employé à la place de la circonlocution à l'aide de *que non degra* :

« Deus, receb me qu'eu·m ret a te cofes e penent des pecaz qu'ai faiz e diz e cosiratz, e del mesprendement de l'ora que fui naz e e fons baptizats tro en est jorn present..... *E veir et hauzir, e baiar e sentir ai mespres* mot soent ».

Dans les textes publiés par Müllenhoff aux pages 236-303 du tome I, on peut observer les différents moyens de traduire en langue germanique les expressions latines désignant les divers péchés.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

niques. Le gallo-roman (nous ne parlons pour le moment que de la langue du nord de la France) l'a adopté, non pas comme élément séparé, mais en combinaison dans le verbe germanique composé traduit par le verbe roman correspondant ; comme rien de pareil ne se trouvait parmi les préfixes d'origine latine il a passé en roman sous sa forme germanique mis(s)-, se soumettant seulement aux transformations phonétiques normales (*i* bref devenant *e* fermé) : missatuon > *mesfaire*, missafahan > *mesprendre*.

Il n'est pas facile de dire si les premiers emprunts ont passé par l'anglo-saxon ou par le francique ; la répartition des exemples entre les divers dialectes français ne permet pas d'affirmer que tel verbe ait été répandu exclusivement dans les provinces voisines de l'Angleterre et tel autre dans celles qui étaient contiguës aux régions habitées par les Francs. Il est vrai que la majorité des exemples se rencontrent dans des œuvres ou des manuscrits appartenant au normand ou à l'anglo-normand, mais ils ne deviennent nombreux qu'au XIIe siècle. L'ancienneté des rapports entre les habitants de la Gaule septentrionale et les Francs nous engage à nous prononcer en faveur de ces derniers et à voir dans le vieux-haut-allemand la source principale, sinon unique, des anciens emprunts français. Le fait que les exemples latins du IXe siècle, dont il a été question plus haut, se trouvent dans des documents de la monarchie carolingienne ne peut que confirmer cette supposition.

Nous avons déjà noté que mis(s)- germanique a régulièrement passé à *mes-* en français comme dis- latin est devenu *des-* [1] ; et nous trouvons même dans Tatien (texte francique de la première moitié du IXe siècle) les formes suivantes : *meslih* « varius », *messezumft* « dissensio » [2] ; cf. *mesbruhidu* [3].

1. Il est fort probable que c'est précisément le préfixe dis- devenu *de(s)-* (dans *desseoir*, *desplaire*, *se desveiier* ; *desarmer*, *deseriter* : exemples empruntés au vocabulaire de Chrétien de Troyes) qui a motivé les formes de *mes-* avec une sifflante sonore dans les mots commençant par une voyelle ; notons la synonymie des trois premiers verbes avec *messeoir*, *mesplaire*, *se mesveiier*.

2. *Tatian, lateinisch und altdeutsch*..... hgg. v. E. Sievers ; Paderborn, 1872. *Mëssalih* « varius », § 22, l. 2. *Mësse-zumft* « dissensio », § 129, l. 7. L'éditeur signale (p. 29) l'anomalie de ce passage de *i* à *ë* dont il se trouve tout de même d'autres exemples dans le même texte.

3. Graff, III, p. 281.

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il serait fort séduisant de supposer que les mots qui donnèrent la première impulsion au mouvement que nous étudions furent les composés germaniques dont les formes simples avaient déjà été adoptées par le français, tels que *kausjan* > *choisir*, *wardôn* > *garder*. Ces mots auraient amené avec eux *miskausjan* > *meschoisir* (*Pèlerinage de Charlemagne*, début du XIe siècle), *miswardôn* > *mesguarder* (Marie de France, XIIe siècle).

Mais nous ne trouvons pas de traces de *miswardôn*. Un *mischéosen* n'apparaît que vers 1250 en moyen-anglais. Sans doute, rien n'exclut la possibilité de l'existence d'un *miskausjan* avant 1250, mais tant qu'il n'est pas attesté par des textes nous ne pouvons affirmer que les groupes « *choisir-meschoisir* », etc., aient influencé les autres verbes. Nous devons donc nous contenter de l'hypothèse des « calques » : *mesaler*, *mesfaire*, *mesdire*, *mesprendre* formés sur *misfaran*, *mistuon*, *missprecan*, *misfahan*. Plusieurs de ces verbes étaient très usités et ils ont favorisé l'éclosion de nouveaux composés même dans les cas où le modèle germanique faisait défaut, p. ex. *mesconter*, *mesjoer* ; depuis le XIIIe siècle le préfixe *mes-* fait de nouvelles conquêtes et rend dans certains cas aux langues germaniques ce qu'il leur avait emprunté : français *meschief* > anglais *mischief*.

Rien ne nous empêche maintenant de soumettre à la même règle les deux verbes que nous avons réservés : *mesaesmer* et *mesprisier*.

Le principal argument en faveur de l'ancienne étymologie de *mes-* par minus, c'est l'existence en provençal du préfixe *menes-*, *menhs-*, *mens-* à côté de *mes-*. *Menes-* fait naturellement penser à minus, et des mots comme *mensvalensa* semblent exiger l'étymologie minus-.

M. J. Brüch a combattu cette manière de voir. Les conclusions auxquelles il arrive pour le provençal ont été résumées plus haut ; elles nous paraissent très solides, et nous ne présenterons ici que quelques observations de détail, sur le provençal et l'italien.

Le provençal offre en tout dix-sept familles.

Neuf ne connaissent que le préfixe *mes-*. Ce sont :

1. *Mesfar* (Marcabru, milieu du XIIe s.) ; — 2 et 3. *mescreire* (Bernart de Ventadorn, même époque) et *mespensar* (Sainte

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Agnes, XIVe s.) ; — 4. *mesparlar* (un seul exemple chez Giraud de Borneil, XII-XIIIe s.) ; — 5. *mesavenir* (XIIIe s.) ; — 6. *mescazer* (*id.*) ; — 7. *mesconoiser* (*id.*) ; — 8. *mespartir* ; — 9. *mespert*. Ces deux derniers exemples n'apparaissent qu'aux environs de 1400. Les autres répètent des verbes français bien connus, et nous retrouvons dans cette liste les équivalents des anciens *mesfaire* et *mescreire* dont Raynouard et Levy citent de nombreux exemples.

Par contre, huit familles présentent notre suffixe sous la forme *mens-*, *menes-*, *menhs-*, *mench-* à côté de *mes-*. Ce sont :

1. *Menescabar* (chez At de Mons, 2e moitié du XIIIe s.). Mais le verbe *mescabar* dont se sert le même poète se rencontre déjà chez Peire Vidal (fin du XIIe s.) ; — 2. *mensprendre* (chez Peire Vidal) et *mesprendre* (dans Boeci, au Xe s. : *mespres*, et chez Marcabru et Peire d'Alvernha, milieu du XIIe s.) ; — 3. *mensprezar* (chez At de Mons, 2e moitié du XIIIe s.) et *mesprezar* (chez Raimon de Tors, XII-XIIIe s.) [1] ; — 4. *menescompte* (fin du XIIIe s.) à côté de *mescomte* (XIVe s.) ; le verbe *mescomtar* (XIVe s.) ne connaît que le préfixe *mes-* ; — 5. *menesfalir* « mourir » (apparaît dans un acte de donation de 1112 et dans d'autres documents du début du XIIe siècle ; la forme *mesfalhir* se trouve chez Cercamon, entre 1135 et 1145) [2] ; — 6. *menespec* « négligence » (fin du XIIIe siècle ; le verbe *mespecar* est attesté dans un document de 1195) ; — 7. *menchpes* appartient au début du XVe siècle, tandis que *mespes* se trouve dans un document de 1279 ; — 8. *mensvalensa* est connu sous cette forme seulement au XIIIe siècle.

De ces huit cas nous devons retenir surtout les mots *menescabar* et *menesprezar*. Les deux verbes sont attestés par des textes en vers. Les autres appartiennent exclusivement à des textes en

1. Il semble que les deux formes *menespreçar* et *mespreçar* étaient employées indistinctement par les Provençaux. V. le *Trattato provenzale di penitenza* p. p. C. di Lollis dans les *Studi di filologia romanza*, t. V (1891). Le ms. est de la fin du XIIIe ou du début du XIVe siècle ; p. 281 : « /L/o. iiii. gra (de penedenssa) es *menespreçament* del mon, lo cal Jhesu Christ *mespreçec* & acosselhec & ensenhet a *mespreçar* » ; p. 322 : « Ni negun mandamen de Dieu non deuem *menespreçar* ni tener per petit ni per uil. »

2. *Les Poésies de Cercamon*, éditées par A. Jeanroy ; Paris, 1922, pièce no 1, vers 27.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prose, comme *menesfalir*, *menespec*, *menescompte*, ou bien ignorent le préfixe bisyllabique *menes-*, comme c'est le cas pour *mensprendre*, *menchpes* et *mensvalensa* (les deux derniers exemples sont en outre tirés de textes en prose). *Mespecar*, *mespes* et *mespres* sont attestés par des textes antérieurs à ceux qui contiennent leurs doublets avec *mens-*, *menes-* ; *mesfalhir*, *mescomte* sont contemporains, ou à peu près, de *menesfalir*, *menescompte*.

Il est évident que *menescabar* et *menesprezar*, appuyés par la versification, présentent plus d'intérêt pour nous. Or, les formes à préfixe d'une syllabe apparaissent un siècle plus tôt que les formes à deux syllabes. Il résulte donc des deux tableaux que nous venons de dresser que de très anciens exemples, qui remontent à la fin du XIIe siècle et sont attestés par des textes versifiés, ignorent le préfixe *menes-* : *mesfaire*, *mescreire* ; il faut y ajouter *mesprendre* du *Boeci* et *mescabar*, *mesparlar* et *mesprezar* employés par des poètes du XIIe-XIIIe siècle. Et nous avons vu que *mesfaire*, *mescreire*, *mesparler* et *mesprendre* appartiennent à la plus ancienne couche française ; *meschever* et *mesprisier* remontent au XIIe siècle.

Il ne nous paraît donc pas hasardeux de reconnaître dans le préfixe provençal *mes-* le même miss(a)- germanique dont nous avons étudié les destinées dans la langue française. L'apparition de formes comme *mens-* peut s'expliquer facilement par une interprétation erronée qu'on aurait donnée à ce préfixe. Il a été, dès la fin du XIIe siècle, rapproché de l'adverbe qui signifiait « moins » ; le fait que le *n* était mobile a pu contribuer à cette substitution [1]. Enfin, dans un exemple comme *mensvalensa* il peut s'agir d'une composition purement provençale ne remontant pas au latin, d'autant plus que le vieux français ignore complètement ce mot (cf. français moderne : *moins-value*).

L'italien offre seize familles, dont les représentants ne remontent pas au delà du XIIIe siècle, ce qui en atténue considérablement la valeur.

Parmi les exemples anciens, plusieurs commencent par *mes-*, d'autres par *menes-*. Ces derniers trahissent clairement leur origine provençale et les premiers leur provenance française ou provençale.

---

1. Je dois cette remarque à M. Jeanroy.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

1. — (sono) *menesprisu* [1], *menescredente* [2], à côté de (eo son) *misprizo* [3], et de *miscrederi* [4].

2. — *Mesdire* (chez Guittone d'Arezzo, Chiaro Davanzati, Tomaso da Faenza) ; *mesprieso* [5]. Cf. *misdicente* [6].

Non seulement la forme du préfixe dénote dans certains cas l'origine étrangère du mot, mais la forme du mot lui-même indique que nous avons affaire à des emprunts dans *misagio* = fr. *mesaise* ; *mispregiare* = fr. *mesprisier*, prov. *mesprezar*.

M. Brüch suppose que les formes avec finale sonore du préfixe (*miz-*) au lieu de *miss-* (dans *misagio*, *misavvenire*, *misavvedutamente*, *misusare*) sont dues à l'influence des verbes commençant par une sonore, p. ex. *misvenire*. On peut objecter que cette dernière catégorie est moins nombreuse et embrasse des verbes de moindre importance que ceux qui ont une initiale sourde. En effet, nons avons :

1. *Misdire* ; 2. *misvenire*.

1. *Miscadere* ; 2. *misconoscere* ; 3. *miscredere* ; 4. *misfare* ; 5. *mispregiare* ; 6. *misprendere*.

On pourrait voir dans les verbes commençant par une voyelle aussi des emprunts au français.

Faut-il en tirer cette conclusion que le préfixe lui-même est d'origine française comme l'indique M. Meyer-Lübke dans son *Dictionnaire étymologique* ? Ceci n'est pas impossible, bien que la présence dans le vocabulaire italien des verbes appartenant à la couche primitive : *misdire*, *misfare*, *misprendere* et *miscredere* nous incline à admettre plutôt un emprunt direct au germanique. Malheureusement pour le gotique nous n'avons que le modèle de *misfare* et les restes du langobard n'ont pas conservé de traces du préfixe miss(a)-.

Nous croyons donc pouvoir affirmer que le préfixe *mes-*, très

---

1. *Crestomazia italiana dei primi secoli*, per E. Monaci ; Città di Castello, 1912, nº 4, l. 22 (formule de confession composée dans le parler ombrien et appartenant, peut-être, à la fin du XIe s.).

2. Ibid.. nº 126, v. 86 (Dialecte lombard, XIIIe s.).

3. Ibid., nº 38, v. 63 (Pise, XIIIe s.).

4. *Il Libro de varie romanze volgare. Cod. Vat. 3793*, a cura di F. Egidi ; Roma, 1908, nº 264 c.

5. Ibid., nºs 250, 262 ; 935.

6. Monaci, *o. c.*, nº 28, v. 28 et Egidi nºs 45 et 134.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

répandu en français, peu fréquent en provençal, rare en italien, inconnu au roumain et n'apparaissant dans la péninsule ibérique que dans des mots empruntés au provençal, ne peut pas être considéré comme un préfixe appartenant au latin vulgaire. Il faut en chercher l'origine ailleurs, dans un pays soumis à une influence linguistique étrangère. Il nous semble que c'est le m i s s a- germanique qui a produit le *mes-* français et s'est répandu jusque dans la France du Sud et en Italie, sans pénétrer directement en Espagne.

G. LOZINSKI.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES PARLERS JUDÉO-ROMANS ET LA *VETUS LATINA*

LES ÉLÉMENTS COMMUNS A LA TRADITION JUIVE ET A LA VETUS LATINA : LEURS ORIGINES.

I. — *Le style de la Vetus latina.*

Dans l'*Essai d'un vocabulaire comparatif des parlers judéo-romans des Juifs au moyen âge*, publié dans la *Romania*, on a remarqué [1] qu'il y aurait intérêt à considérer d'un point de vue général les matériaux qui y sont rassemblés. L'objet de l'*Essai* était de fournir des bases linguistiques pour démontrer l'existence chez les Juifs du moyen âge d'une tradition pour la traduction de la Bible remontant à l'antiquité. Cette tradition dérive essentiellement de la Bible grecque. Elle présente avec l'ancienne Bible latine de l'Église, la *Vetus latina* ou l'*Itala*, des accords assez étendus, qui ont suggéré l'idée que la *Vetus latina* a subi une influence juive. Une étude complète sur ce sujet devrait non seulement mettre en lumière les rapports entre les Juifs et le christianisme latin primitif, mais aussi étudier en détail l'origine et le caractère de la tradition juive du moyen âge, en même temps que les ressemblances entre cette tradition et la *Vetus latina*. Nous ne donnerons ici que la comparaison des versions juive et chrétienne, et le sommaire des conclusions auxquelles aboutit l'étude entière.

Le style des versions juive et chrétienne présente des éléments communs qu'il faudra examiner. Avant de le faire, disons quelque chose du style de la *Vetus latina* en général. M. Deiss-

1. *Romania*, XLIX (1923), 1. On emploie dans l'article suivant les sigles énumérés dans cet article, p. 12.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

mann a déjà remarqué [1] des accords entre le vocabulaire d'une inscription juive et la Bible latine, et il en a tiré des conclusions favorables à l'idée d'une influence juive sur la Bible chrétienne. Il n'est pas le seul à soutenir une opinion pareille. Dans un passage instructif, Traube [2] indique que le latin des chrétiens a subi une forte influence venue de la Grèce et de l'Orient ; ce latin renferme un élément nouveau qui s'explique par le fait qu'il reflète un milieu oriental. Traube fait une comparaison entre le développement de la langue de l'église et celui du système d'abréviations dans le latin chrétien. Il considère ce dernier comme un dérivé des mss. grecs d'origine syrienne [3] ; dans les textes grecs ce n'est pour lui qu'une imitation de procédés hébraïques [4]. On voit par là que Traube n'était pas loin de la théorie que la Bible latine porte l'empreinte de méthodes caractéristiques des Juifs hellénisés.

Ce qu'il a exprimé de cette façon vague, d'autres l'ont dit en toutes lettres. Sans attacher d'importance aux théories fantaisistes de Vossius [5] et de Molkenbuhr [6], pour lesquels une version latine a vu le jour peut-être avant le christianisme, on doit noter que des savants aussi sérieux que Kaulen [7] et Loch [8]

---

1. N. Müller et N. A. Beës, *Die Inschriften der jüdischen Katakombe am Monteverde zu Rom* (Leipzig, 1919), p. 136, n. 3.

2. *Einleitung in d. lat. Philologie des Mittelalters* (*Vorlesungen u. Abhandlungen*, II ; Munich, 1911), 45.

3. Voyez ses *Nomina sacra* (*Quellen u. Untersuchungen zur lat. Philologie d. Mittelalters* II ; Munich, 1907), surtout p. 132.

4. Sur la théorie de Traube en général, cf. Lindsay, *Notae latinae* (Cambridge, 1915), 395, et E. M. Thompson, *An Introduction to Greek and Latin Palaeography* (Oxford, 1912), 76-7.

5. *De Sybillinis... oraculis* (Oxford, 1680), p. 67 : ... *in vetere versione Latina, aequali aut etiam antiquiore temporibus Apostolicis...*

6. Cf. A. J. Binterim, *Die vorzüglichsten Denkwürdigkeiten der Christ-Katholischen Kirche*, IV, 2 (Mayence, 1838), 98, n. : *Molkenbuhr... verteidigte.. eine lateinische Uebersetzung des A. Testaments vor Chr. Geb.*

7. *Geschichte der Vulgata* (Mayence, 1868), p. 140. Il est suivi par Julius Witte *Zur Geschichte der Vulgata* (diss. d'Iéna ; Hanovre, 1876), 11.

8. *Materialien zu einer lateinischen Grammatik der Vulgata* (*Programm* ; Bamberg, 1870), cité par Ott, *Neue Jahrbücher für Philologie u. Paedagogik*, CIX (1874), 865.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ont expliqué l'impression étrangement exotique que laisse la *Vetus latina* par le fait que ses auteurs étaient ou des Juifs de naissance ou des descendants de Juifs [1]. Ziegler aussi pense à une influence linguistique des Juifs convertis sur le latin chrétien [2].

L'impression produite sur ces savants par les textes de l'Église primitive est bien exprimée par Eichhorn, qui se demande [3] : « Est-ce qu'un homme cultivé et instruit, né en Italie, a jamais écrit pendant les premiers siècles chrétiens un latin aussi incorrect et aussi barbare que celui de cette traduction ? » L'évêque anglican Wordsworth va jusqu'à parler du « jargon » des traducteurs latins [4], et Richard Simon dit de la *Vetus latina* « qu'en beaucoup d'endroits il est difficile de l'entendre, tant elle est barbare et peu intelligible [5] ». On a souvent remarqué depuis qu'il est impossible de comprendre certains passages de la traduction sans avoir recours au texte original [6].

2. — *La Méthode de traduction.*

Or, les défauts de la *Vetus latina* au point de vue de la cor-

1. Quelques années plus tard, dans son *Handuch der Vulgata* (Mayence, 1870), p. 5, Kaulen modifie son assertion en disant que les auteurs des premières versions étaient des étrangers de culture orientale qui avaient appris le latin sans instruction régulière (*ohne schulmässige Bildung*). Cette remarque se retrouve dans l'édition revue de 1904 (*Sprachliches Handbuch zur biblischen Vulgata*, Fribourg en B., p. 6).

2. L. Ziegler, *Die lateinischen Bibelübersetzungen vor Hieronymus* (Munich, 1879), p. 126. M. H. Caplan a appelé mon attention sur ce passage.

3. J. G. Eichhorn, *Einleitung in das alte Testament*, II (Göttingen, 1823), 406.

4. *Studia biblica*, I, (1885), 136.

5. *Histoire critique du Vieux Testament* (Rotterdam, 1685), 243.

6. Schanz, III³, 443 ; J. M. Heer, *Die versio latina des Barnabasbriefes* (Fribourg en B., 1908), XXIV-XXV ; R. Cornely, *Commentarius in librum Sapientiae* (Paris, 1910), p. 31 cité dans *Revue biblique*, n. s., VIII (1911), 308, n. 5, etc. Cf. ce que dit Isidore Loeb des auteurs des *Extractiones de Talmut*, ouvrage de polémique contre le Talmud écrit en France après 1240 sous l'inspiration et probablement sous la dictée d'un Juif : « ils traduisent mot à mot, servilement, de telle sorte qu'il est absolument impossible de les comprendre si on n'est pas talmudiste et si on ne sait pas mettre sous les

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

rection grammaticale et stylistique dérivent évidemment en grande partie de la méthode des traducteurs. Leur ouvrage, la Bible latine de Tertullien et de saint Cyprien, était une traduction littérale à l'excès. Saint Jérôme a beau nous dire que les traductions de Cicéron lui-même manquent de grâce et de fluidité [1], et qu'une version littérale d'Homère en latin ou en grec prosaïque serait aussi désagréable ou à peu près que la *Vetus latina* [2], il ne nous convainc pas que la littérature latine ait possédé quelque chose de tout à fait analogue à la Bible latine. Remarquons qu'il ne connaît pas de version latine d'Homère qu'il puisse mettre à côté des traductions bibliques, et que les savants modernes qui ont étudié sans préoccupations théologiques ce qui nous reste des traductions de Cicéron y ont vu quelque chose de tout à fait différent de la *Vetus latina*. Ils nous disent que des traductions aussi littérales que la dernière étaient inconnues au monde latin païen, qui n'avait que des versions visant à reproduire fidèlement le sens, plutôt que les mots [3]. Le système de la *Vetus latina* semble donc être nouveau. Pourquoi peut-on considérer ce système comme une indication d'une influence juive ? On pourrait être tenté de ne voir dans la *Vetus latina* qu'une traduction barbare, faite par des gens ignorants, telle qu'on en entend tous les jours dans l'enseignement élémentaire des langues classiques. Il est donc intéressant de

---

mots latins les expressions même du Talmud » (*Rev. ét. j.*, I [1880], 250). On peut dire la même chose de beaucoup des traductions juives au moyen âge.

1. *Interpretatio Chronicae Eusebii*, *Praefatio* (Migne, XXVII, 34) : *In quo opere ita saepe aureum illud flumen eloquentiae scabris quibusdam et turbulentis obicibus retardatur, ut qui interpretata nesciunt, a Cicerone dicta non credant.* Ce passage, comme le suivant, est allégué par A. S. Pease, *Transactions of the American Philological Association*, L (1919), 154, qui a eu l'obligeance d'appeler mon attention sur son article.

2. *Ibid.*, col. 36-7 : *Haec* (les livres bibliques) *cum Graeca legimus, aliud quidam sonant ; cum Latine, penitus non cohaerent. Quod si cui non videtur linguae gratiam interpretatione mutari, Homerum ad verbum exponat Latinum. Plus aliquid dicam, eumdem in sua lingua prosae verbis interpretetur, videbit ordinem ridiculum et poetam eloquentissimum vix loquentem.*

3. Wölfflin, *Archiv. f. lat. Lexicographie*, IX (1896), 82 ; P. de Labriolle, *Histoire de la littérature latine chrétienne* (Paris, 1920), 67-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

noter que M. Cornill [1] est d'avis que les hellénismes de la *Vetus latina* sont le résultat d'un effort conscient, analogue à celui qui a produit « l'hébreu-grec » d'Aquila [2], plutôt que la conséquence d'une traduction naïve de l'hébreu, telle qu'on aperçoit dans la Septante. Étudions en détail ce système de traduction, afin d'apprécier à sa juste valeur l'aperçu de M. Cornill, en examinant l'influence de cette méthode sur le vocabulaire de la Bible latine, et sur sa grammaire.

Le lexique de l'*Itala* a subi l'influence de l'original grec de trois façons différentes. Les traducteurs cherchèrent à traduire un seul mot grec par un seul mot latin ; ils ont voulu garder cet équivalent partout, bien que le mot grec ait eu évidemment, d'après le contexte, plusieurs sens, et ils ont désiré que cet équivalent fût phonétiquement aussi semblable que possible au mot grec qu'il rend.

L'effort pour traduire mot à mot nous est révélé par de nombreux passages des Pères de l'Église. Ainsi saint Augustin dit [3] : *Graecus habet* καταδουλοῦνται αὐτούς, *quod interpretari posset : in servitutem redigunt eos* ; *nam uno verbo non potest*. Il désigne par *per circuitum* (ou *circumloquendo*) *interpretari* le procédé qui consiste de traduire un mot grec par plusieurs mots latins. Notez les phrases suivantes : *Hunc versum per circuitum quidam interpretati sunt, verba minus latina vitantes,* [4]... *Quidam interpretes nostri..., nolentes graecum vocabulum ponere, circumloquendo interpretati sunt...* [5]. Ces deux remarques nous révèlent les méthodes par lesquelles les traducteurs, afin de traduire mot à mot, ont

1. *Das Buch des Propheten Ezechiel*, 25 ; cf. Labriolle, *loc. laud.*, p. 69, n. 1.

2. Remarquez qu'un savant aussi pénétrant que le P. Lagrange trouve que la version d'Aquila a un caractère tellement juif que seulement « un Juif de naissance et d'éducation » aurait pu l'écrire ; cf. *Revue biblique*, n. s., XIV (1917), 599-600. On pourrait croire cependant que l'éducation y suffirait, même si le prosélyte l'a commencée à une époque tardive !

3. *Locutiones*, II, XXVI, *De Exodo*, VI, 5 (*Corp. scrip. eccl. lat.*, XXVIII, 1, 546) ; cité par Ziegler, *Lat. Bibelübers.*, 125, n. 2.

4. *Enarrationes in Psalmos*, CV, 10 (Migne, XXXVII, 1411).

5. *De Trinitate*, XV, 9 (15) ; (Migne, XLII, 1068). Ce texte, de même que le précédent, est cité par Ziegler, *loc. laud.*, qui note aussi l'expression *explicare circuitu* dans le même sens chez saint Jérôme, *Comment. in... Ephesios*, I, 4 (Migne, XXVI, 446). Voir sur ce sujet aussi Thielmann, *Archiv f. lat. Lex.*, VIII (1893), 270 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

cherché un remède à la pauvreté de la langue latine. Ils ont forgé de nouveaux mots, et ils ont donné droit de cité à des mots grecs.

Les quelques exemples suivants de mots nouveaux sont naturellement sujets à caution [1]. Nous nous sommes efforcé de n'y donner que des mots inventés par les traducteurs de la Bible ; mais nos dictionnaires sont encore imparfaits, et de nouveaux textes pourront toujours modifier notre connaissance du lexique latin. On a l'impression que saint Jérôme n'était pas éloigné de la vérité quand il dit que Cicéron dans ses œuvres philosophiques avait forgé plus de mots nouveaux qu'on n'en trouvait dans la Bible latine [2]. On ne prendra donc que sous bénéfice d'inventaire la liste suivante. Après chaque mot on trouvera des indications concernant des formations semblables ou identiques qu'on retrouve plus tard chez les Juifs en pays roman. Pour comprendre l'intérêt de ces mots, on ne doit pas perdre de vue que, d'après M. Kennedy, une tendance à forger de longs et étranges mots nouveaux à l'image d'expressions hébraïques, au lieu de faire des périphrases, était fortement caractéristique de la Septante et inséparable de l'emploi du grec par les Juifs [3].

Captivare (*Essai*, § 34).

---

1. On en trouvera d'autres chez A. Debrunner, *Griechische Bedeutungslehnwörter im Latein*, dans la *Festschrift für Friedrich Carl Andreas* (Leipzig, 1916), 29-32. Cf. aussi v. Soden, *Das lat. NT*, p. 352.

2. *Comment. in Epist. ad Galat.*, I, 11-12 (Migne, XXVI, 323) : *Si itaque hi qui disertos saeculi legere consueverunt, coeperint nobis de novitate et vilitate sermonis illudere, mittamus eos ad Ciceronis libros, qui de quaestionibus philosophiae praenotantur : et videant, quanta ibi necessitate compulsus sit, tanta verborum portenta proferre quae numquam Latini hominis auris audivit : et hoc cum de Graeco, quae lingua vicina est, transferret in nostram. Quid patiuntur illi, qui de Hebraeis difficultatibus proprietates exprimere conantur ? et tamen multa pauciora sunt in tantis voluminibus Scripturarum quae novitatem sonent, quam ea quae ille in parvo opere congessit.* Ce texte est cité par M. Pease, *loc. laud.* Sur la terminologie philosophique de Cicéron on peut consulter Katharine C. Reiley, *Studies in the Philosophical Terminology of Lucretius and Cicero* (New York, 1909).

3. H. A. A. Kennedy, *Sources of New Testament Greek* (Edimbourg, 1895), 53. Le P. Lagrange (*loc. laud.*, p. 600) soupçonne qu'Aquila a inventé presque tous les quelques 200 mots autrement inconnus à la littérature grecque, qui se présentent dans sa traduction.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Illiberis, imité de ἄτεκνος, nous a été conservé par Tertullien [1]. On trouve dans la *Vetus latina* généralement *sine filiis* (*filio*) ou *sine liberis* [2]. Si Tertullien avait *illiberis* dans sa Bible, il faut supposer qu'on l'a omis dans les textes postérieurs comme une expression vulgaire. Cf. l'*Essai*, § 49, *disfiliare.

Incensare, qui représente θυμιάζειν, θυμιᾶν [3], et qui est conservé dans le français *encenser*, l'it. *incensare*, etc., rappelle l'*inzenzeare* d'un texte judéo-italien [4], qui correspond au napolitain *ncenzeare* (D'Ambra).

Manicare semble, d'après saint Augustin, une formation des auteurs de la *Vetus latina* pour traduire ὀρθρίζειν « se lever de bonne heure ». Il dit [5] : *Manicabis autem latinum verbum esse mihi non occurrit*. La survivance du mot en roumain et en albanais suggère cependant qu'il ne représente qu'un emprunt au latin vulgaire [6]. Pour un mot semblable chez les Juifs, qui ne représente certainement qu'un emprunt au latin vulgaire ou aux langues romanes, cf. l'*Essai*, § 91.

Potentari, *potentare* est une des expressions les plus caractéristiques de la *Vetus latina* [7]. Il sert à traduire δύνασθαι [8], καταδυναστεύειν, κατεξουσιάζειν et, sous la forme *depotentare*, καταστοφίζεσθαι [9]. *Potentamus* se présente comme traduction de l'héb. *nagbir*, Psaume XI (hébr. XII), 5, dans la revision juive du Psautier étudiée par Dom Inguanez [10]. *Potentamus* rappelle

---

1. *Adv. Marc.*, IV, 34 (Migne, II, 443) ; cf. Rönsch, *It. u. Vulg.*, 225. Georges[8], *s. v.*, considère ce mot comme une imitation de ἄπαις, terme du grec classique qui ne se présente pas dans la Bible grecque.

2. Cf. le ms. de Wurzbourg, Lévitique, XX, 20, 21 ; Sabatier, Genèse, XV, 2, Luc, XX, 29-30, etc.

3. Rönsch, *It. u. Vulg.*, 516, et Robert, *Pentateuchi versio latina*, CXXIV.

4. Y, sous QTR.

5. *Quaestiones in Heptateuchum*, VII, 46 (*Corp. scr. eccl. lat.*, XXVIII. II, p. 478, l. 16).

6. Cf. Puşcariu, *Etym. Wb. d. rum. Spr.* (Heidelberg, 1905), § 1084.

7. Cf. Rönsch, *It. u. Vulg.*, 168 ; le même, *Collectanea philologica* (Brême, 1891), 26 (= *Rheinisches Museum*, XXXIV [1879], 633).

8. Ajoutez *potentabimur* (δυναστόμεθα), Jérémie, XX, 10, dans le ms. de Wurzbourg (Vulg. *praevaleamus*) à l'exemple de Rönsch, *Coll. phil.*, 26.

9. Cf. le *Thes. ling. lat.*, *s. v.* DEPOTENTARE,

10. Cf. Inguanez, p. 89.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

δυναστεύσομεν, version du mot en question rapportée par Field d'après l'une des traductions grecques postérieures à la Septante.

Primitivare, traduction évidente de πρωτοτοκεύειν [1], est formé d'après la même méthode que *prumeruyjér* du même passage dans A. [2]. Le verbe semblable primitiari rend ἀπάρχεσθαι (Proverbes, III, 9), dans les mss. de Vienne et de Valvanera [3]. On rencontre à l'époque ancienne *Aelio Primitivo* [4] et Πριμειτίβα (*Primitiva* [5]) sur des inscriptions juives comme des noms de personne [6].

A ces exemples de mots formés à l'imitation de termes grecs, il convient d'ajouter des cas de mots grecs adoptés sans changement. Il sera peut-être utile de diviser ces mots en deux groupes, ceux qui paraissent avoir été introduits par les chrétiens dans la langue latine, et ceux qui y étaient usités avant eux. Il est extrêmement difficile de séparer ces deux groupes. Il est probable que le nombre des mots de la première catégorie était restreint, étant donnée la tendance du latin vulgaire à faire des emprunts au grec. Il faut d'ailleurs noter ici, comme à l'égard des mots latins nouveaux (ci-dessus, p. 546-8), que nos dictionnaires ne permettent que des conclusions provisoires. Il est clair que, même si un mot grec était déjà usité jusqu'à un certain point en latin, son apparition dans une traduction est généralement due à l'influence de cette dernière, plutôt qu'à la vogue du mot grec. Il y a cependant des cas où un mot grec se présente comme la traduction d'un mot grec différent ; dans ce cas le mot grec employé dans le texte latin revêt le caractère d'un mot latin. Ainsi *thalamus* traduit déjà à l'époque de Tertullien le παστός de Psaume XVIII (XIX), 6 [7]. M. von Soden a dressé une liste de cas semblables dans les traductions du Nouveau Testament [8]. Pour les mots grecs en général, voir

1. Deutéronome, XXI, 16, ms. de Lyon.
2. Cf. l'*Essai*, § 115.
3. Rönsch, *It. u. Vulg.*, 157 ; Revilla, p. 29. Cf. Rönsch, *Collectanea*, p. 7.
4. *Rev. archéol.*, 5e sér., XII (1920), 377, n. 90.
5. Müller-Beës, nº 183.
6. Cf. aussi l'*Essai*, §§ 109 (*pietari*), 114 (*primogenitus*), 116 (*principari*).
7. Cf. Sabatier, *ad loc.* Ce mot reste en usage chez les Juifs à travers tout le moyen âge ; cf. l'*Essai*, § 151.
8. *Das lat. NT.*, 349, n. 3.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Rönsch [1], G. A. Saalfeld [2], von Soden [3] et Swete [4]. On peut aussi comparer, en général, les introductions aux éditions de textes bibliques. On ne trouvera ici que quelques exemples de la conservation des mêmes mots grecs chez les chrétiens et chez les Juifs.

Chacun des exemples suivants est accompagné de l'indication du paragraphe de l'*Essai* où il en est question : *abyssus* (3), *acrobustia* (4), *holocaustum* (65), *Judaismus* (80), *judaizare* (81), *onychinus* (101), *patriarcha* (105), *rabbites* (122), *synagoga* (142). Comme plusieurs de ces mots ont trait au judaïsme, il est bien possible qu'ils aient été en usage en latin chez les Juifs avant d'être employés par les chrétiens, mais nous n'avons pas de témoignage qu'on puisse dater pour le démontrer.

Après des termes qui semblent avoir été introduits par les chrétiens ou les Juifs dans la littérature latine, notons quelques mots grecs qui, bien qu'usités aussi chez les païens, ont été fréquents en même temps chez les chrétiens et les Juifs, sans doute par suite de l'influence des traductions grecques. Ce sont par exemple *amethystus* (14), *angelus* (16), *azymum* (22), *basiliscus* 23), *draco* (52), *hyssopum* (66), *mandragoras* (90), *meletare* (92), *myrias* (99), *myrrha* (100), *topazus* (152), *zelare* (166).

Les exemples qui précèdent permettent de se faire une idée des innovations des traducteurs et de l'influence du grec sur leur choix de mots. Nous avons là le résultat du désir de faire du mot à mot. On constate aussi dans les traductions une tendance à employer toujours le même mot, bien que le sens du mot de l'original qu'il rend puisse varier très sensiblement. Ce procédé bizarre a pour but de reproduire un texte original, considéré comme littéralement inspiré, par une version aussi littérale que possible. Il semble se justifier par le raisonnement suivant : un même mot dans l'original a plusieurs sens, qu'on distingue d'après le contexte ; pourquoi donc ne pourrait-on pas attribuer au mot qui le représente ces deux sens, quitte à les distinguer de même ? Que des méthodes pareilles soient en con-

1. *It. u. Vulg.*, 238-254.
2. *De Bibliorum sacrorum Uulgatae editionis graecitate* (Quedlinburg, 1891).
3. *Op. cit.*, 349-350.
4. *Introduction* [2], 475-476.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

tradiction flagrante avec toutes les habitudes lexicographiques de la langue de la version, qu'importe au traducteur ? Pour lui la traduction n'est qu'un moyen sans valeur intrinsèque d'arriver au sens d'un original sacré dans ses détails les plus insignifiants.

Le point de vue qu'on vient de considérer est assez original. Il paraît cependant se retrouver chez les Juifs plus ou moins partout et toujours. On a relevé beaucoup d'exemples de son influence dans la Septante [1]. Il devient encore plus évident chez Aquila [2]. On a remarqué la même méthode de traduction dans le Pentateuque grec de Constantinople de 1547 [3], dans les traductions hébraïques, faites d'après des originaux arabes, de Juda ibn Tibbon de Lunel (mort avant 1190) [4], dans les traductions modernes en judéo-allemand [5].

Or, ce système se retrouve dans les textes chrétiens en latin [6], comme dans les traductions juives en langues romanes au moyen âge. M. Meyer-Lübke s'est aperçu des effets de ce système dans A, et il en a soupçonné la cause [7]. On trouvera des exemples des conséquences de cette méthode dans les textes de la *Vetus latina* et des Juifs médiévaux dans l'*Essai* aux §§ 79, 109, 128, 132, 160, 161.

Les particularités précédentes sont très répandues et assez connues. Il faut maintenant en considérer une qui, moins commune, est encore plus surprenante. C'est l'effort pour traduire un mot de l'original par un mot ayant un son semblable. Comme il est généralement assez difficile de trouver de tels équivalents, le nombre de ces traductions est restreint. Quelquefois le désir

1. Voir, par exemple, Kaulen, *Einleitung in die heilige Schrift* [5], éd. Hoberg, I (Fribourg en B., 1911), p. 88 ; Kennedy, *Sources of New Testament Greek*, p. 139.

2. Cf. Field, I, xxi ; Reider, *Prolegomena*, 26-7.

3. *Rev. ét. j.*, XXXV (1897), 146.

4. *Jewish Encyclopedia*, XII, 220 b.

5. Renseignement personnel.

6. Voir H. Goelzer, *Etude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme* (Paris, 1884), 29 ; Kaulen, *Handbuch zur Vulgata* [1], 12-29 ; Debrunner, dans la *Festschrift für F. C. Andreas*, 17-20 ; Meyer-Lübke, *Zeit f. rom. Phil.*, XL (1920), 77.

7. *Literaturblatt f. ger. u. rom. Phil.*, XXVI (1905), 406.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de traduire de la sorte porte le traducteur à se servir de termes qui n'offrent qu'une ressemblance de sens assez vague avec le mot rendu. C'est une habitude des Juifs répandue un peu partout que de se servir de telles traductions homophones.

L'ancienne littérature rabbinique nous présente un assez grand nombre de cas où l'on a interprété la Bible plus ou moins sérieusement en expliquant les mots hébreux par des homonymes en d'autres langues, sans omettre le latin [1]. C'est probablement par l'influence des rabbins qu'on doit expliquer les traces d'une méthode semblable dans la Septante ; cette idée trouve un certain appui dans le fait que c'est surtout dans les prophètes et les hagiographes qu'on a relevé des versions homophones. On sait que ces parties de la traduction grecque révèlent une tendance vers un littéralisme exagéré [2] ; ce développement suit pas à pas les progrès de la méthode d'exégèse en vogue en Palestine. Le procédé homophonique est surtout manifeste dans les efforts pour rendre les mots de l'original par des mots grecs d'origine sémitique, qui sont quelquefois, mais pas toujours, apparentés avec les mots qu'ils traduisent [3]. Plusieurs savants ont d'ailleurs dressé des listes de mots grecs choisis pour la ressemblance de son qu'ils offrent avec des termes hébreux [4]. Bien qu'une partie des exemples dans ces listes soient douteux, bon nombre des cas qui y sont enregistrés ne peuvent pas être le résultat du hasard.

Aquila affectionne particulièrement ce système de traduction, comme on l'a remarqué depuis longtemps [5]. Les effets en sont évidents dans le *Graecus Venetus* [6], et M. Abraham Danon m'a communiqué plusieurs exemples frappants qu'il a notés dans le

1. Zunz, *Gottesdienstliche Vorträge* [2], 339-340.

2. H. St. J. Thackeray, *A Grammar of the Old Testament in Greek*, I (Cambridge. 1909), 9 et suiv.

3. *Ibid.*, 34-36.

4. *Ibid.*, 37-8 ; le même, *The Septuagint and Jewish Worship* (Londres, 1921), 32-33 ; Felix Perles, *Analekten zur Textkritik des Alten Testaments, Neue Folge* (Leipzig, 1922), 116-7. Cf. aussi M. Mayer Lambert dans *Rev. ét. j.*, LXXIV (1922), 213, et la littérature citée par M. Perles, *loc. laud.*

5. Cf. Field, I, XXIII ; Reider, *Prolegomena*, p. 26.

6. P. F. Frankl, *Monatss. f. d. Gesch. u. Wiss. d. Jud.*, XXIV (1875), 423.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

glossaire biblique renfermé dans le *Meïrath 'enaïm* (1627) du caraïte Elie Aféda Béghi [1].

On trouve plus d'exemples de ce procédé que partout ailleurs dans les traductions judéo-arabes ; des traces en sont bien évidentes dans les versions européennes qui ont subi l'influence de la Bible judéo-arabe. Ce sujet est traité en détail dans les *Influences arabes dans les versions bibliques judéo-romanes*.

M. Thielmann n'a pas manqué de noter que cette habitude juive se retrouve chez les traducteurs de la *Vetus latina* [2]. E. Wölfflin a reconnu la justesse de la constatation de M. Thielmann, et il a ajouté des exemples à ceux que cite son prédécesseur [3]. Dans certains cas, comme *audacia* pour αὐθάδεια et *sobrius* pour σώφρων, ces versions sont assez heureuses ; d'autres fois, comme dans la traduction célèbre *qui antesteterunt* pour ἀντιστάντας (Judith, II, 16 [25]), où la Vulgate porte *resistentes* [4], ou *imminent* pour ἔμμενε [5], verbe rendu d'une façon moins sotte par *permanere* dans un autre passage du même livre [6], on ne voit que trop clairement les défauts du système. Le bon sens de saint Jérôme le préserve généralement de tomber lui-même dans des absurdités de cette sorte, mais la science étymologique du IVe siècle n'était pas toujours suffisante. Une fois au moins il lui arrive de traduire l'hébreu *noughé*, « affligés » [7], par une

1. Sur cet ouvrage cf. les *Echos du judéo-hellénisme* et l'*Essai*, § 119.

2. *Archiv f. lat. Lex.*, VIII (1893), 275 ; voyez aussi ses remarques, *ibid.*, I (1884), 81.

3. *Ibid.*, IX (1896), 83. Faut-il ajouter à ces listes la traduction de διάσπα, « déchire », Isaïe, LVIII, 6, par *dissipa*, « détruis », qu'on retrouve chez saint Cyprien, de même que dans la version latine de l'Epître de Barnabé ? Pour les leçons de ces textes, voir J. M. Heer, *Die Versio latina des Barnabasbriefes*, 26, l. 4 et n. Διασπᾶν a en commun avec dissipare le sens de « disperser, mettre en déroute », en parlant de soldats. Remarquez aussi *in aevum* pour εἰς αἰῶνα (Ecclésiastique, XLI, 16 [13]), ou τὸν αἰῶνα (Baruch, III, 3) : cf. aussi Ecclésiastique, XXIV, 46 (33).

4. Cf., par exemple, Kroll, *Rheinisches Museum*, LII (1897), 580, n. 1.

5. Ecclésiastique, XXVIII, 7 (6).

6. II, 12 (10). Ajoutez peut-être le ridicule *fundamenta* pour φατνώματα « plafonds », Amos VIII, 3, dans le ms. de Weingarten, cité par W. O. E. Oesterley, *Studies in the... Book of Amos* (Cambridge, 1902), 99, qui prend cette traduction au sérieux !

7. Sophonias, III, 18.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

forme du latin *nugae* ! Il se justifie en disant : *Sciamus in Hebraeo ipsum Latinum esse sermonem et propterea a nobis ita ut in Hebraeo erat positum : ut nosse possimus linguam Hebraicam omnium linguarum esse matricem* [1].

En plus des traductions homophones d'origine arabe, dont il a été question ci-dessus, on peut noter dans les textes judéo-romans du moyen âge les exemples suivants, dans lesquels figurent des mots latins ou romans. L'hébreu *afadta* « ceindras », est traduit en français *aféyteras* « arrangeras » [2], et en espagnol *afeitaras* [3]. *Mallouaḥ* « arroche » Job, XXX, 4, est rendu en France depuis le XIe siècle (Menahem b. Helbo, Raschi) [4] par *malve* « mauve » [5]. La version de *zér'on*, « légume », par le prov. *cezeron* « pois chiche », doit probablement être rangé dans la même classe. *Táḥasch*, prononcé en France au moyen âge *táḥas*, nom d'un animal, se traduit en français par *taisson* « blaireau », dérivé de taxonem. Comme cette traduction ne semble avoir aucune base ancienne, je la crois simplement homophone. Il faut d'ailleurs remarquer que le mot germanique *thahs*, ou plutôt son dérivé taxo, ne paraît pas dans des textes latins avant le Ve siècle, et à cette époque-là seulement en Gaule, d'après les dépouillements de M. Antoine Thomas [6]. Chez les Juifs, le mot se rencontre comme version de *taḥasch* d'abord dans les glossaires bibliques [7]. Un exemple qui se trouve dans le commentaire imprimé de Raschi [8] manque dans plusieurs mss. consultés par Darmesteter, de même que

1. Commentaire sur le passage indiqué (Migne, XXV, 1384), cité dans Smith-Wace, *Dict. Chr. Biog.*, II, 867. Des remarques erronées sur ce vers chez Rönsch, *Zeit. f. wiss. Theol.*, XVII (1874), 124-7.

2. A, Exode, XXIX, 5.

3. Lombroso, Exode, XXIX, 5 ; Schauffler, sous 'FD.

4. I. Löw, dans la *Festschrift zum siebzigsten Geburtstage A. Berliner's* (Francfort s. le Mein, 1903), p. 245, § 72 ; Poznański, *Rev. ét. j.*, XLVII (1903), 141. Même traduction dans A, *ad loc.*

5. Sur cette traduction cf. I. Löw, *Aram. Pflanzennamen* (Leipzig, 1881), pp. 250-1.

6. *Romania*, XXXV (1906), 193-4.

7. A, *téysons*, mal traduit « espèce de bélier (?) » ; G, sous THSCH ; D, Exode, XXV, 5, a *tainsons*.

8. Ezéchiel, XVI, 10.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dans un ms. cité par Breithaupt [1]. Il est donc probablement interpolé. La traduction homophone par taxus se retrouve plus tard chez les Juifs espagnols et italiens. *Thasso* dans M [2] est probablement un emprunt à l'italien [3] ; on trouve *tasso* dans un texte italien [4]. Une traduction plus fréquente chez les Juifs espagnols est *guadameçil* [5], *guadameci* « cuir mou de Gadamès [6] » ; cette version repose probablement sur Saadia, qui a la traduction plus ou moins homophone *darisch* [7] « cuir mou noir » (Freytag, II, 23 a.). Le *Hadar zeqénim*, ouvrage de la seconde moitié du XIIIe siècle, critique la traduction, évidemment répandue en France, de *'atallef* [8] « chauve-souris », par *talpe* « taupe » [9].

Des exemples répandus seulement dans la péninsule ibérique sont *guangua* (graphie de *ganga*) en catalan [10] et *ganga* en espagnol pour *ya'anah* « autruche » [11]. Pour des renseignements

1. Ms. de Darmesteter, en ma possession ; J. F. Breithaupt, *R. Salomonis Iarchi... Commentarius hebraicus*, 3 tomes (Gotha, 1713-4), *ad loc.*

2. Exode, XXV, 5.

3. Sur l'influence italienne chez les Juifs exilés d'Espagne, cf. *Mod. Lang. Notes*, XI (1896), p. 14.

4. Léon Modena (1640), Exode, XXV, 5, Ezéchiel, XVI, 10. Il est amusant que la théorie des Juifs du moyen âge ait été accueillie par Rönsch, qui avance l'idée que taxo n'est qu'une imitation de l'hébreu *taḥasch* (*Zeit. f. rom. Phil.*, I [1877], 420). M. Antoine Thomas (*loc. laud.*, p. 194) a raison de qualifier cette notion de « déraisonnable ».

5. O, Exode, XXXV, 23 ; *cueros de guadameçil.*

6. Lumbroso, Exode, XXV, 5.

7. Nombres, IV, 6, 8 ; cette trad. se retrouve chez Ibn Djanah, *Sepher Haschoraschim*, éd. W. Bacher (Berlin, 1896), s. v. TḤSCH.

8. Le lecteur qui ne sait pas l'hébreu fera bien de remarquer que *f* et *p* en hébreu sont représentés par la même lettre ; on distingue entre les deux sons par l'emploi d'un signe diacritique. Il est donc plus facile de les confondre que dans une langue qui emploie les caractères romains.

9. Voir I. Lévi, *Rev. ét. j.*, XLIX (1904), 49 ; date d'après Poznański, *Kommentar zu Ezechiel... von Eliezer aus Beaugency* (en hébreu ; Varsovie, 1913), cviii.

10. Ms. Bodley Or. 9, f. 131 b : *com guangues* (*ka-ye'énim*).

11. *Bible d'Albe*, éd. Paz y Melia (*bat ha-ya'anah*), Lumbroso, Lévitique, XI, 16 ; ms. d'Oxford, Hunt. 218, *s. v.* Y'N. Cf. Max Grünbaum, *Jüd.-span. Chrestomathie* (Francfort-s-M., 1896), 96, n. 5.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sur le *ganga* ou « gelinotte des Pyrénées », cf. la *Grande Enc.*, v° GANGA.

Ce procédé est encore en faveur chez les Juifs. En Russie on traduit de nos jours chez les Juifs de langue allemande *tahasch* par *Dachs* et *pehah* « gouverneur d'une province » par *Pascha* [1].

Les matériaux qui précèdent serviront à donner une idée des particularités lexicographiques de la *Vetus latina* dues à l'influence du texte original. Elles peuvent toutes s'expliquer par des habitudes enracinées chez les Juifs.

Passons à la grammaire. Arnobe de Sicca († 327) a déjà indiqué que la Bible latine des chrétiens était pleine, non seulement de barbarismes, mais aussi de solécismes [2]. Ces solécismes peuvent se diviser en deux groupes, dont le premier comprend les exemples d'un usage anormal du participe présent, et le deuxième d'autres fautes contre la syntaxe latine.

Le premier groupe de solécismes découle du fait qu'en hébreu biblique on a l'habitude de renforcer l'idée exprimée par un verbe en joignant l'infinitif de ce verbe à une forme du même verbe à un mode personnel. Les traducteurs de la Septante ont rendu cette construction surtout de deux façons. A part un cas isolé où ils se sont servis d'un infinitif, ce qui produit du galimatias [3], ils emploient généralement ou (a) un nom, surtout verbal, à l'accusatif, ζηλῶσαι ζῆλον ; (b) un nom semblable au datif, ζῶῃ ζῆν, ou (c) un participe, εὐλογῶν εὐλογήσω. Des exemples du procédé (b) se rencontrent en grec classique, bien qu'ils soient rares [4] ; le procédé (c) est décidément en désaccord

1. Voir Grasowsky, *Millon schel Kis* (Varsovie, 1903), *s. vv.* La traduction assez répandue de *tahasch* par « blaireau » (on le trouve, p. ex., chez Luther, dans beaucoup de Bibles anglaises, depuis le Pentateuque de Tyndale (1530 ?), etc. ; cf. Gesenius, *Thesaurus... ling. hebr. et chald.* [Leipzig, 1835-1853], *s. v.* et la réimpression de Tyndale de J. D. Mombert [New-York, 1884]) se présente dans Hannover, *Safah berourah*, § 8, part. allemande : *techsin*.

2. I, 59, *Corp. scr. ecc. lat.*, IV, p. 39, ll. 20-22 : *Barbarismis, soloecismis obsitae sunt.. res vestrae, et vitiorum difformitate pollutae.* Ce passage est cité par M. Monceaux, *Hist. litt.*, I, 170, n. 4.

3. Cf. J. H. Moulton, *Grammar of New Testament Greek*, I (Edinburgh, 1906), 75 et suiv. ; Conybeare et Stock, *Selections from the Septuagint* (Boston, 1905), 75. Le passage est Josué, XVII, 13.

4. Conybeare et Stock, p. 60. Sur (a) cf. *ibid.*, pp. 56-8.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avec le génie de la langue grecque, bien qu'on en ait relevé quelques parallèles éloignés [1]. Sur 325 cas d'une traduction littérale dans la Septante, M. Hauschild [2] a noté 23 exemples de (a), 123 de (b), et 171 cas de (c). (c) devient plus fréquent dans les parties de la Septante plus sujettes à l'influence de l'original hébreu, de même que chez Aquila. En me servant de la liste de M. Hauschild (pp. 31-34), j'ai noté dans la Genèse, qui est traduite en bon grec hellénistique [3], 3 exemples de (a), 7 exemples de (b), et 9 exemples de (c). Dans Jérémie, XXIX-LI, texte hébraïsé à l'excès, on relève 1 exemple de (a), 6 exemples de (b), et 15 de (c) [4]. M. Reider [5] n'a pas trouvé d'exemple de (a) chez Aquila ; il énumère 7 cas de (b) et 10 de (c).

Comment les auteurs de la *Vetus latina* ont-ils rendu ces constructions ? Sans donner une statistique qui serait trop compliquée pour être claire, on peut constater qu'ils ont procédé à leur manière ordinaire, en traduisant quelquefois très littéralement, quelquefois assez librement. Bien que la langue latine n'offrît pas la moindre analogie pour justifier la construction

---

1. Moulton (*loc. laud.*), l'appelle « possible, but unidiomatic » : M. Thackeray (*Journal of Theol. Studies*, IX [1908], 598) : « it is, to say the least, decidedly unidiomatic » ; MM. Conybeare et Stock (*loc. laud.*, p. 75) : « a more unmitigated Hebraism than the other forms of the etymological figure. » Moulton et MM. Conybeare et Stock admettent l'exemple de Lucien, *Dialogi marini*, IV, 3 ἰδὼν εἶδον, comme le parallèle le plus rapproché. Cette leçon est cependant considérée comme mauvaise, car le participe manque dans la plupart des mss. et dans les éd. modernes ; voir éd. Fritzsche, III, (Rostock, 1874), p. 95, n., et cf. Moulton, p. 76, n. 2.

2. G. R. Hauschild, *Die Verbindung finiter u. infiniter Verbalformen desselben Stammes in einigen Bibelsprachen* (Francfort s. M., 1893), 23.

3. Cf. Thackeray, *Grammar*, p. 13, pour la distinction des diverses parties de la Septante. Pour le livre de Jérémie, voir aussi le même, *Journal of Theol. Studies*, IV (1903), 255-266. Je me suis servi de l'éd. Swete (Cambridge, 1887-1894).

4. Pour la statistique précédente, mon élève, Mlle Meta H. Miller m'a fourni l'addition suivante à la liste de Hauschild : Genèse, XIX, 17. La construction dans ce passage est considérée dans les chiffres qu'on vient de lire.

5. *Prolegomena*, 48.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(c) [1], ils l'ont gardée assez souvent, beaucoup plus souvent que saint Jérôme, qui l'a plutôt évitée, surtout dans le Pentateuque [2]. Sur quinze exemples du participe grec, M. Hauschild a noté que certains fragments de la *Vetus latina* ont un participe latin en 11 cas [3]. La *Vetus latina* emploie même quelquefois le participe quand le grec avait une construction différente : M. Hauschild a noté (pp.23-4) un cas de la substitution de (c) à (b) ; on peut en ajouter beaucoup d'autres [4]. Par suite de la tendance bien connue du latin vulgaire à substituer l'ablatif du gérondif au participe présent [5], on trouve assez souvent le gérondif remplaçant soit le participe présent (3 exemples sur 15 du participe notés par Hauschild, auxquels on peut en ajouter d'autres) [6], soit le datif (un exemple dans Hauschild) [7]. On trouve même un exemple du gérondif dans la Vulgate [8].

Les résultats du travail de Hauschild étant, comme on vient de voir, assez maigres, quelques-unes de mes élèves ont entrepris des études plus étendues. En attendant leur publication complète, il suffira ici d'en noter les conclusions. Dans le Pentateuque du ms. de Lyon, Mlle Meta H. Miller a remarqué que, sur 34 cas du part., dont 33 étaient des part. prés. et l'un un part. aoriste, la *Vetus latina* rend 31 par un part. prés. et 3 par un gérondif. Dans 7 cas le latin emploie le part. prés. quand

1. Cf. A. Rieder, *Die Verbindung des Infinitivus absolutus mit dem Verbum finitum desselben Stammes im Hebräischen* (Leipzig, 1872), 26-7 ; Koffmane, *Gesch. d. Kirchenlateins* (Breslau, 1879-81), 129. Cette construction est aussi sans analogie dans les langues romanes, autant que je le sache.

2. Hauschild, 19, et cf. ci-dessous.

3. P. 24 ; cf. Koffmane, *Gesch. des Kirchenlateins*, p. 129.

4. Cf. ci-dessous.

5. Cf. C. H. Grandgent, *An Introduction to Vulgar Latin* (Boston, 1907), p. 49; J. M. Einsiedler, *De Tertulliani adversus Judaeos libro* (Augsbourg, 1897). 15-6.

6. Hauschild, p. 24 ; ajoutez Sabatier, Genèse, XV, 13 (Augustin, Ambroise), XXXVII, 8 (Ambroise), et les textes notés par Koffmane, p. 129. Cf. Augustin. *Locutiones*, I, 50 (*Corp. scr. eccl. lat.*, XXVIII, 1, p. 516, 11, 3-5 ; cité par Sabatier) : *Sciendo scies...* (Genèse, XV, 13) : *locutio quidem scripturarum est usitatissima ; sed graeci habent : sciens scies, quod paene tantundem est.*

7. P. 24.

8. Jérémie, XXXVIII, 3, cité par Hauschild, p. 22.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le grec a un verbe au datif (5 cas), ou un verbe simple (2 cas, dans l'un desquels, Nombres, XXII, 37, l'hébr. et certains mss. grecs s'accordent avec le latin). Dans 1 cas le latin a le gérondif où le grec a un nom au datif. Il est instructif de noter que, sur 37 exemples du part. prés. dans la *Vetus latina*, la Vulgate n'en garde qu'*un* (Genèse, XVI, 10, *multiplicans multiplicabo*) ; dans un autre cas (Exode, III, 16) la Vulgate emploie un part. prés. (*visitans visitavi*) quand la *Vetus latina* a un verbe et un nom verbal à l'abl.

Dans les fragments étendus des versions d'Isaïe et Jérémie réunis par Sabatier, Mlle Ethel M. Staley a noté que, sur 10 cas du part. prés. en grec, la *Vetus latina* en rend 9 par des part. prés. et 1 par un ablatif; saint Jérôme ne conserve le part. prés. du même verbe dans la Vulgate que dans 4 cas. La *Vetus latina* introduit d'ailleurs le part. prés. dans un cas (Jérémie, XXXI, 18), où le grec a un accusatif; ici saint Jérome suit la *Vetus latina*. L'impression de Hauschild, que saint Jérôme évitait cet emploi du part. prés. surtout dans le Pentateuque, est donc pleinement justifiée.

La situation en latin vulgaire se reflète dans les textes juifs postérieurs. En France le part. prés. domine [1].

Cette forme semble être le part. plutôt qu'un gérondif, puisqu'on la retrouve souvent [2] suivie de l'*s* du nominatif. En catalan, il est impossible de dire si nos quelques exemples représentent le gérondif ou le participe, les deux formes étant identiques. En italien et en espagnol, d'autre part, nous ne retrouvons l'ancienne construction que sous la forme du gérondif, situation assez naturelle, étant donné la rareté de l'emploi du participe dans ces langues. Pour l'italien tous les exemples sont du gérondif ; je n'en ai pas beaucoup, car il y a peu de textes bibliques suivis qui soient accessibles [3]. En catalan, on

1. Aux exemples de A cités dans l'introduction de A, p. xv, ajoutez : p. 14, l. 88 ; p. 15, l. 33, etc.

2. Cf. A, 10, 58 ; 26, 14 ; 27, 8 ; 33, 46, 49, etc.

3. Voir X, 5a (*escoltano escoltarete*), 38b (*nalzanno se nalzao*) ; W, 3b, -4a 10 a ; Z, 12a, 18a. Le Gloss. bibl. du Jewish Theol. Sem., écrit en 1599, a, Deutéronome, VI, 17, XI, 22 : *custodendo*. Le professeur U. Cassuto me fait savoir que son maître d'hébreu élémentaire traduisait toujours à la manière médiévale *schamo'a tischme'ou* par *ascoltando ascolterete*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

a deux exemples de l'emploi du part. prés. [1], mais on trouve plus souvent l'infinitif [2]. En Espagne, on trouve le part. prés., au moyen âge [3] et encore au XVIe siècle [4], mais plus souvent on retrouve l'infinitif [5].

Comme la forme qu'on rencontre dans le texte hébreu en pareil cas est effectivement un infinitif, on s'explique la substitution postérieure de cette forme à celle de la tradition antérieure, surtout dans la péninsule ibérique, terre classique de la grammaire hébraïque. Le fait que Saadia aussi emploie souvent des infinitifs n'est pas sans influence sur cette situation [6]. La situation espagnole est, comme à l'ordinaire, reflétée en portugais [7].

L'emploi du part. prés. ou du gérondif dans cette construction est un des indices les plus frappants d'un rapport entre les textes juifs du moyen âge et les versions anciennes. Pour démontrer que cette coïncidence n'est pas fortuite, il y aura un certain intérêt à noter que les traductions juives, dans d'autres cas où l'on cherche à imiter la construction de l'hébreu, n'emploient pas le part. prés. Le *Graecus venetus* emploie l'infi-

---

1. Ms. Bodley Or. 9, f. 14b : *alçant se alça*, cf. f. 136a. : *enalçant alça* ; les deux traduisent *ga'oh ga'ah*.

2. *Ibid.*, f 21a. : *hoyr hoyras* (*schamo'a tischme'ou*) : f. 114b : *castiguar me castiguara* (*yassor yisserani*). K, Exode, XXII, 11 : *amblar sera amblat* ; *ibid.*, v. 12 : *rabir sera rabit*, etc.

3. O, Ezéchiel, XXX, 16 : *dolesciendo se dolescera*, passage cité par Scio de San Miguel, *ad loc.*

4. M, Genèse, XII, 9 (*moviosse... moviendo*), XXVI, 13, XXXI, 30 ; Deutéronome, XI, 13 ; Juges, IX, 8 ; Psaume, XL, 1, etc. L a, Genèse, XXVI, 13 : *anduvo andar y engrandeciense* ; l'emploi du part. dans la dernière partie de la phrase représente le seul vestige de quelque chose d'analogue à notre construction que j'aie noté dans un examen hâtif de ce texte ; M y a *anduvo andando y engrandeciendo*.

5. Bible d'Albe, éd. Villanueva : Genèse, II, 16 (p. clxix) ; Exode, XV, 1 (p. clxx) ; Lév., XXIV, 16 (p. clxxiii) ; Nah., III, 13 (p. cxciv) ; Habac., III, 9 (*ibid.*) ; Lament., I, 2 (p. cxcvii) ; V, 22 (p. ccix) ; L, Genèse, XXVI, 13 ; Deutéronome, XI, 13 ; L, M, Genèse, XXXI, 30 ; XLIII 3 : XLIV, 15 ; Exode, XVIII, 18 ; XXI, 22 ; XXIII, 5 ; Lév., V, 19, etc.

6. Cf. sa traduction arabe, Genèse, XV, 13 ; Exode, XVIII, 18, XXIII, 5, etc.

7. Participe : T, 200b ; infinitif, 42a, 191a.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

nitif (précédé du datif de l'art. défini) [1], la version grecque de Constantinople (1547) emploie généralement des noms verbaux en -ός [2] Les versions judéo-persanes se servent de l'infinitif [3], et les maîtres d'hébreu chez les Juifs de langue judéo-allemande font souvent de même [4]. Or, comme cette construction est étrangère aux langues romanes, et qu'elle ne peut se développer d'une façon spontanée par imitation de l'hébreu, il est clair que les Juifs de langue romane ont dû l'hériter de leurs ancêtres de langue grecque et latine.

Quand Arnobe se plaignait des solécismes des textes chrétiens, ce n'était pas particulièrement la construction précédente qui le frappait. Il a surtout en vue d'autres fautes, comme les erreurs de genre et de nombre [5]. Or, on reconnaît que la grande majorité de ces erreurs proviennent d'une imitation servile du texte grec [6]. D'après ce qui précède, le lecteur n'aura pas de

---

1. Ed. Gebhardt, Exode, XV, 1, Deut., VIII, 19, XI, 13, etc.

2. Voir l'introduction de Hesseling, p. viii. On trouve cependant des part. prés. invariables, des espèces de gérondifs, dans certains cas ; cf. *ibid.*, p. l. Ce sont des restes de l'ancienne construction, dont on peut expliquer la disparition en partie par le fait que le grec vulgaire n'employait plus les part., et en partie par l'influence de Saadia et de la grammaire hébraïque, comme en Ibérie.

3. Bacher, *Jewish Enc.*, VII, 316a.

4. Renseignement personnel. Sur la même construction dans le judéo-allemand parlé, cf. M. Pinès, *Histoire de la litt. judéo-allemande* (Paris 1910), 29 ; S. Birnbaum, *Das hebr. u. aram. Element in der jiddischen Spr.* (Leipzig, 1922), 48, etc. Les constructions semblables en certains dialectes indo-européens, dont parle M. Spitzer (*Literaturblatt f. germ. u. rom. Phil.*, XLII [1921], 91), ont pu aider dans le maintien de cette construction, mais il faudrait démontrer que les Juifs aient subi l'influence de ces dialectes. L'influence de l'hébreu sur les Juifs est certaine. M. Spitzer renvoie à l'étude de M. Meyer-Lübke, *Der intensive Infinitiv im Litauischen u. Russischen*, *Indogermanische Forschungen*, XIV (1903), 114-127 ; il s'y agit de la thèse proposée par le même savant, *Gram. des langues rom.*, III, § 135.

5. *Adv. Gent.*, I, 59, *Corp. scr. ecc. lat.*, IV, 40, ll. 2-4 : *...qui minus id quod dicitur verum est, si in numero peccetur, aut casu, praepositione, participio, coniunctione ?.*

6. Voir Robert, *Pentateuchi versio lat. antiq.*, lxxix et suiv., et le compte rendu de cet ouvrage par Gaston Paris, *Journal des savants*, 1883, p. 281. Voir aussi Nestle dans Herzog-Hauck, III, 35, et cf. Amelli, *Lib. psalm iuxta*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

peine à admettre que ce n'est là que le résultat du système de littéralité exagérée affectionnée par les Juifs. Il serait aussi difficile que fatigant d'en entreprendre ici la démonstration exacte, étant donné que nous n'avons que des fragments d'éléments pour une telle étude. Nous n'avons pas de syntaxe détaillée de la Septante, et les versions bibliques d'Aquila, des Juifs français, provençaux, catalans, et italiens ne nous sont accessibles que dans des morceaux de peu d'étendue et des glossaires. Il suffira donc de remarquer en passant que ce qu'on a dit de la Septante, à savoir que le vocabulaire est grec, mais que la syntaxe est hébraïque [1], reste vrai de la *Vetus latina*, sauf la substitution d' « hébraïco-grecque » à « hébraïque. » La situation est également claire dans le cas d'Aquila et des traductions juives postérieures, souvent incompréhensibles sans l'original hébreu. Les auteurs de la Septante montraient, au moins en partie, un sentiment plus net des différences entre la construction du grec et celle de l'hébreu que les traducteurs de la *Vetus latina* ne l'ont eu de la différence entre la phrase latine et la phrase grecque. On doit noter, cependant, dans les parties médiocres ou inférieures de la Septante, c'est-à-dire celles qui traduisent l'hébreu de plus en plus servilement, des cas de l'emploi d'un verbe au pluriel avec un nom sujet au singulier [2], où d'un féminin là où l'usage grec demande un neutre [3], qui présentent un parallèle assez exact avec les particularités singulières de la *Vetus latina*.

Nous avons ainsi examiné les traits de la *Vetus latina* qui reflètent l'influence du texte grec. Nous avons constaté que toutes les particularités du lexique et de la grammaire que l'on a relevées se retrouvent dans les textes juifs qui précédent et qui suivent. Dans la Septante ce système est évident surtout dans

---

antiq. lat. vers., xix, 119-121 ; *Anecdota Maredsolana*, II (1894), x-xi, et les sujets comme *dativus pro ablativo, genus mutatum*, dans l'index, *ibid.*, pp. 64-75 ; Rüting, *Untersuchungen über Augustins Quaestiones.. , Forschungen zur Chr. Lit.*, XIII, 3-4 (Paderborn, 1916), 25-6, 344-5 ; P. Monceaux, *Rev. ét. j* , XLIII (1901), 28. etc.

1. Conybeare-Stock, p. 50.

2. Voyez Conybeare-Stock, p. 54, qui citent des passages comme Juges, XV, 10 : εἶπαν ἀνὴρ Ἰούδα.

3. *Ibid.*, p. 53 : p. ex., Psaume XXVI, 3 : ἐν ταύτῃ ἐγὼ ἐλπίζω.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

les livres de basse époque, des textes annonçant et préparant l'arrivée d'Aquila comme dans le travail du prosélyte de Pontus. L'aperçu de M. Cornill est donc parfaitement juste, c'est quelque chose d'analogue à l'hébréo-grec d'Aquila que nous voyons dans la *Vetus latina*. Le système dont il s'agit est bizarre et compliqué. Saint Jérôme s'en écarta autant que le respect pour la tradition le lui permettait. Il serait difficile, sinon impossible, de retrouver quelque chose de complètement analogue parmi les traducteurs plus anciens ou plus modernes. Cela confirme donc fortement l'idée d'une influence juive sur les traducteurs latins.

3. — *Emploi du latin vulgaire dans la Vetus latina.*

Une bonne partie des particularités linguistiques de la *Vetus latina* découle de la méthode de traduction que nous venons d'étudier. Cette méthode les explique-t-elle toutes ? Faut-il ne voir là, avec Ott [1], rien que le résultat du grand respect des traducteurs à l'égard du texte original, respect qui ne prouve absolument rien pour les connaissances linguistiques des auteurs ? Une idée un peu semblable a été émise par M. Sittl [2], qui dit que leur objet n'a jamais été de produire une Bible latine qui pût se lire couramment, mais une version interlinéaire exacte. Ces savants paraissent donc croire que nos textes auraient pu être les productions de gens lettrés, mais poursuivant un but spécial. On reconnaît depuis longtemps qu'ils ont tort et que les traducteurs étaient des illettrés mais il est peut-être utile de réunir ici des témoignages qui le démontrent.

Écoutons d'abord l'antiquité. Tertullien déjà reproche à la version courante de son temps sa *simplicitas* [3] ; Arnobe n'ignore pas que la Bible latine s'exprime « en termes populaires et de tous les jours [4] », et il va jusqu'à dire : *Trivialis et sordidus*

1. *Neue Jahrbücher f. Philol. u. Paedagogik*, CIX (1874), 765.

2. *Jahresbericht* de Bursian, LXVIII (1891), 240.

3. *Adv. Praxeam*, V (Migne, II, 160), cité par Corssen, *Zwei neue Fragmente*, p. 45.

4. *Popularibus et cotidianis verbis*, *Adv. nationes*, I, 45 (*Corp. scr. ecc. lat.*, IV, p. 29, l. 20), cité par M. Monceaux, *Hist. litt.*, I, 170.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sermo est [1], et *ab indoctis hominibus et rudibus scripta sunt* [2]. Saint Augustin, dans un passage célèbre, caractérise les traducteurs assez durement : *cuique primis fidei temporibus in manus venit codex Græcus et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguae habere videbatur, ausus est interpretari* [3]. Il croit qu'ils se sont servi d'un style « extrêmement bas » [4] afin de rendre leur ouvrage accessible à tout le monde, et il nous raconte qu'à Carthage, avant de se convertir, il dédaignait la Bible à cause des défauts de sa langue [5]. Saint Jérôme nous dit que les traductions et revisions étaient *a vitiosis interpretibus male edita, vel a presumptoribus imperitis emendata perversius, vel a librariis dormitantibus addita.. aut mutata* [6]. L'un des objets principaux de sa revision des Écritures était d'en enlever les traces de vulgarisme ; M. Harnack a bien vu qu'on pourrait tirer des conclusions intéressantes à l'égard du caractère littéraire ou populaire au IVe siècle de beaucoup de locutions latines en étudiant les changements que saint Jérôme a faits dans les textes qu'il a revus [7].

Le témoignage des anciens est donc formel. Pour les modernes, l'examen le plus superficiel de l'*Introduction to Vulgar Latin* de M. Grandgent révélera qu'une très grande partie de ce que nous savons du latin populaire se base sur la *Vetus latina*. Même les écrivains qui sont portés à resteindre l'influence de la langue vulgaire sur la Bible latine reconnaissent qu'elle existe [8].

1. *Ibid.*, I, 58 (*Ibid.*, IV, p. 59, l. 12); Monceaux, *loc. laud.*, n. 3.

2. *Ibid.* (*Ibid.*, ll. 8-9).

3. *De doctrina Christiana*, II, 11 (Migne, XXXIV, 43); cité par Ziegler 4.

4. *Humillimo genere loquendi se cunctis praebens...* (*Confess*, VI, 5 ; *Cor. scr. ecc. lat.*, XXXIII, p. 121, l. 25); M. Monceaux renvoie à ce passage, *ibid.*, p. 169 n. 5.

5. *Confess.*, III, 5 ; *Ibid.*, p. 50, ll. 9-11. Cité par Wiseman, *Mélanges religieux...* (Paris, 1858), 246.

6. *Praefatio in quatuor Evangelia* (Migne, XXIX, 527).

7. *Sitzungsberichte* de l'Acad. de Berlin, 1920, p. 200, n. 1. Pour d'autres passages des écrivains anciens à l'égard de la *Vetus latina*, voir Du Cange, *Praefatio* au glossaire latin, § LVI, et les autres autorités auxquelles renvoie M. Schuchardt, *Vok. des Vulgärlat.*, I (Leipzig, 1866), 59.

8. Voir John S. McIntosh, *A Study of Augustine's Versions of Genesis* (Chicago, 1912), p. 123 : « That some colloquial peculiarities exist has been shown, but that the underlying Greek original is the source of the greater proportion of the peculiarities is clear. »

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

M. Souter croit que la langue de naissance des premiers traducteurs était le grec, et qu'ils n'avaient ou n'employaient qu'une connaissance pratique du latin [1]. Un savant aussi prudent que M. Corssen dit que l'impression produite par les anciennes traductions correspond jusqu'à un certain point à celle qu'exprime saint Augustin, quand il dit (ci-dessus, p. 563) que les plus anciens traducteurs étaient des gens qui avaient peu pratiqué les deux langues [2].

Pour apprécier l'importance de ces conclusions à l'égard du caractère vulgaire de la Bible latine, il ne faut pas oublier que nous avons affaire là à quelque chose de tout à fait exceptionnel dans la littérature latine. Nous avons, il est vrai, des fragments du parler des humbles dans des auteurs comme Plaute et Pétrone, et quelques bribes de latin populaire ailleurs, mais il n'existe pas de texte antérieur à la *Vetus latina* écrit d'un bout à l'autre dans un style aussi rapproché de la langue du peuple. Même après, il y a fort peu de textes qu'on puisse lui comparer à cet égard. Ceci est tellement vrai que l'étudiant de la latinité des textes chrétiens doit en écarter soigneusement les éléments bibliques, quand il veut déterminer si la langue de l'auteur est réellement vulgaire ou non [3]. Paul Lejay a pu même dire, et avec raison : « Si l'on retranche des écrivains ecclésiastiques les emprunts bibliques, je ne crois pas qu'on ait le droit de parler d'un « latin chrétien » [4] ».

L'emploi du latin vulgaire dans les écrits chrétiens est donc une innovation assez extraordinaire. Il faut noter qu'il cadre parfaitement avec les habitudes des Juifs. Vivant, avant l'époque moderne, toujours en partie, souvent tout à fait, à l'écart des lettrés, ne frayant fréquemment qu'avec les pauvres avec qui ils avaient des relations commerciales ou industrielles [5], ils

1. A. Souter, *Hints on the Study of Latin* (A. D. 125-750) (Londres, 1920), 42.

2. *Zwei neue Fragmente*, 38. Pour la question en général, voir l'excellente étude de M. Corssen, *Bericht über die lateinischen Bibelübersetzungen*, dans le *Jahresbericht* de Bursian, CI (1899), 75-83.

3. Cf. F. Müller-Marquardt, *Die Sprache des alten Vita Wandregiseli* (Halle, 1912), 5-7.

4. *Rev. d'hist. et de litt. religieuses*, IX (1904), 386.

5. Il ne faut pas oublier sous ce rapport l'influence des domestiques,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avaient partout et toujours une tendance à parler d'une façon peu cultivée. Ce qu'on vient de lire n'empêche pas que des gens ayant joui d'une éducation classique et d'avantages sociaux n'aient pu acquérir et écrire des langues littéraires admirablement. Des cas comme celui de Philon dans l'antiquité se présentent tout de suite à l'esprit. Mais la grande masse des Juifs à l'époque ancienne, et au moyen âge, parlaient comme le vulgaire, car c'est surtout avec les humbles qu'ils avaient des apports.

On en a les preuves. Il ne manque pas de textes grecs pour démontrer que les païens considéraient la Septante comme écrite dans un style barbare [1] ; c'est sans doute son caractère vulgaire, surtout, qui lui a valu cette distinction douteuse [2]. Il en est de même du Nouveau Testament [3] ; on a pu dire que son grand mérite littéraire est d'avoir construit un monument éternel dans le parler du menu peuple [4]. Le grec du Pentateuque de 1547 est « libre de toute affectation savante » (Hesseling, p. vi). Que le judéo-arabe ait eu un caractère vulgaire, nous en avons des indications assez claires [5]. Il en est de même du judéo-persan (Bacher, *Jew. Enc.*, VII 314 a). Que les dialectes judéo-romans portent peu de traces d'une influence littéraire, cela est évident pour le philologue qui parcourt les textes qui nous restent. Dans le judéo-français, par exemple, on note la déchéance rapide du système d'inflexion [6], la présence de mots qui

étudiée à l'égard des Juifs en pays slave par J. Ch. Taviov dans la revue hébraïque *Ha-Schiloaḥ*, XXX (1914), 145-7.

1. Voir les renvois de M. J. Psichari, *Rev. ét. j.*, LV (1908), 174, n. 1 ; v. Harnack, *Texte u. Untersuchungen*, XLII, 3 (Leipzig, 1918), 9, n. 5. M. v. Harnack a peut être raison d'indiquer que les plaintes contre le grec de la Bible n'étaient pas aussi sérieuses que celles dirigées contre le latin de la *Vetus latina*, mais cela tiendra à ce que de grandes parties de l'Ancien Testament ont été traduites avant l'époque du plein développement du système de littéralisme, et à ce que le Nouveau n'est pas une traduction, au moins pour la plus grande partie.

2. Cf. l'art. de M. Psichari cité dans la note précédente, et la littérature à laquelle il renvoie.

3. Voir Psichari, 174, n. 1, 200, n. 1.

4. S. Angus, *Harvard Theol. Review*, II (1909), 450.

5. *Rev. ét. j.*, XLIII (1901), 14.

6. Ce sujet sera traité en détail dans l'introduction à l'édition des glossaires talmudiques de Raschi (cf. l'*Essai*, p. 4, n. 7).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ne se retrouvent que dans des dialectes modernes [1], ou dans l'anglo-normand [2] ; l'incertitude à l'égard de l'*e* muet [3], les métathèses et d'autres déformations de mots savants [4], toute une série de phénomènes qui ne se rencontreraient pas dans des textes ayant un caractère cultivé. Des études plus détaillées que celles qu'on a faites jusqu'à présent nous donneront sans doute des précisions sur une situation semblable dans les dialectes sur lesquels on n'a pas jusqu'ici d'indications.

On voit que la présence d'éléments populaires est partout plus ou moins caractéristique des dialectes juifs. Or ces mêmes éléments se retrouvent dans la *Vetus latina*. On les y a employés dans des conditions à peu près sans parallèle dans la littérature latine. Il est par conséquent assez probable que les simples, peut-être des étrangers, qui ont d'abord traduit la Bible chrétienne dans la langue de Carthage et de Rome ont subi une influence juive considérable, si ce n'étaient pas des Juifs convertis.

Pour confirmer cette conclusion, on a ajouté ci-après quelques exemples de termes bibliques qui dérivent du latin vulgaire et qui persistent chez les Juifs du moyen âge. Cette liste est naturellement sujette à la même réserve que les précédentes. Comme la nature de nos textes médiévaux rend presque impossible une comparaison des textes latins et judéo-romans relative à la syntaxe, on ne trouvera ici que ces indications lexicographiques : *Adaugĕre* (*Essai*, § 5), *amaricare* (13), *appropinquare* (18), *benedicere* (26), *coliandrum* (39), *cucumerarium* (40), *dissupare* (50), *exobliviscere* (55), *impiare* (69), *lamentus* (85), *laniare* (86), *miscere* (93), *pietari* (109), *primogenitus* (114), *principari* (116), *redemere* (125), *salvare* (129), *senicem* (135).

Le caractère vulgaire des mots qui précèdent semble assez clair ; il est moins évident pour un autre groupe, celui qui se compose des verbes en -ificare, tirés d'adjectifs en -ificus. Bien qu'un certain nombre de ces mots se rencontrent chez des écrivains classiques, la plupart ne se retrouvent que chez des

1. Voir les *Additions et corrections* à l'*Essai*, sous SCORPIO.
2. *Essai*, § 133, la forme *cole*.
3. A, p. xii, n. 5.
4. *Essai*, §§ 46, 110, 127, etc.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

auteurs archaïques, pour faire leur réapparition dans les écrivains de la décadence, surtout chez les chrétiens [1], ou bien ils se montrent pour la première fois dans les écrits de basse époque. Ils semblent donc avoir été en faveur dans le peuple.

Ces mots doivent la faveur dont ils jouissent chez les auteurs ecclésiastiques à la nécessité de traduire les nombreuses expressions causatives de la Bible. Ces expressions sont particulièrement fréquentes parce que le verbe hébreu, par des modifications assez légères de la racine (formes dites du *pi'el* ou *hif'il*), peut prendre un sens causatif. La Septante a quelquefois traduit les formes causatives par des verbes en -ποιεῖν, mais elle emploie plus souvent des verbes en -ίζειν, -άζειν, -ιάζειν ou en -οῦν [2].

Aquila préfère surtout les deux dernières méthodes [3].

Les mots suivants en -ificare sont communs aux écrivains ecclésiastiques et aux Juifs du moyen âge : *aedificare* (9), *fructificare* (56), *justificare* (82), *laetificare* (83), *sanctificare* (130), *testificare* (150), *turificare* (156), et cf. *vivificare* (8).

§ 4. — *Mots bibliques communs aux deux religions.*

Nous avons étudié jusqu'ici l'effet sur la *Vetus latina* de deux éléments qui sont caractéristiques des Juifs, une méthode de traduction particulière, et l'emploi d'une langue vulgaire. Il faut ajouter qu'il y a d'autres concordances nombreuses entre le vocabulaire de la Bible latine et celui des traductions judéo-romanes que nous n'avons pas étudiées. Ce sont des emplois de mots ayant une forte couleur ecclésistique, bien qu'ils ne soient pas tous rares ni dans l'antiquité ni au moyen âge. Assez souvent, cependant, les formes médiévales paraissent plus ou

1. Pour une statistique, voir F. T. Cooper, *Word Formation in the Roman Sermo Plebeius* (New York, 1895), 312, etc. Cf. aussi Rönsch, *It. u. Vulg.*, 175-9, et les remarques de J. Bonaccorsi, *Psalterium latinum cum graeco et hebraeo comparatum* (Florence, 1914, etc.), p. 38, et de Kaulen, *Handbuch* [1], p. 186 et suiv.

2. Swete, *Introduction*, p. 302, a dressé une liste, incomplète d'ailleurs, de 19 verbes en -οῦν et de 76 verbes en -ίζειν, -άζειν, -ιάζειν, -ύζειν qui se rencontrent dans la Septante.

3. Reider (p. 33) a noté 31 exemples de -ίζειν et 20 de -οῦν dans les fragments qui nous restent.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

moins spéciales aux Juifs. Individuellement ou même collectivement, ces cas pourraient être de simples coïncidences, mais pris avec les indices plus probants qu'on vient de voir ils ne manquent pas d'intérêt. On en trouve des exemples aux articles suivants de l'*Essai* : *affligere* (10), *altissimus* (12), *ancilla* (15), *anticipare* (17), *ara* (19), *arca* (20), *augur* (21), *cadaverina* (30), *candelabrum* (32), *canities* (33), *casa* (35), *castigare* (36), *circumcidere* (38), *decimare* (42), *Deus* (44), *diluvium* (47), *dissipare* (50), *galbanum* (57), *generatio* (58), *germinare* (59), *habitare* (61), *imago* (68), *iniquitas* (74), *intellegere* (76), *interpretari* (77), *irascari* (78), *jubilare* (79), *magister* (87), *malignare* (89), *miscere* (93), *parcere* (104), *pectoralis* (106), *peregrinus* (108), *polluere* (111), *praeceptum* (113), *proverbium* (120), *recumbere* (124), *sacrificium* (127), *saeculum* (128), *sanctuarium* (131), *sceptrum* (132), *scorpio* (134), *senior* (136), *similitudo* (138), *spiritus* (139), *splendor* (140), *statera* (141), *tabernaculum* (143), *tabula* (144), *templum* (147), *tenebrae* (148), *thalamus* (151), *tribus* (154), *tunica* (155), *vatillum* (158), *violare* (160), *visio* (161), *visitare* (162), *volatile* (163), *vulva* (165).

§ 5. — *Autres éléments de la tradition linguistique juive.*

La tradition juive médiévale ne se compose pas uniquement de ces éléments apparentés à la *Vetus latina*. Nous avons étudié autre part ce qu'elle doit à la traduction d'Aquila. Elle a d'ailleurs rassemblé au cours des siècles des mots empruntés au latin vulgaire ou aux langues romanes. Il n'est pas impossible que quelques-uns de ces termes aient figuré dans la Bible chrétienne primitive et en aient disparu dans les revisions successives à laquelle elle a été soumise, mais on n'en a pas de preuve. Pour certaines de ces expressions, d'autre part, on a des raisons de croire qu'elles sont de date récente, étant donné qu'elles ne se présentent pas dans les textes avant le haut moyen âge. C'est le cas de *pecunia* « bétail » (107) ; c'est probablement le cas du *murena* « bijou » (98), car on ne trouve que *murenula* dans ce sens à l'époque ancienne.

On trouve des mots dérivés du latin vulgaire dans les articles suivants de l'*Essai* : **abhorritio* (2), **adcallare* (6), **adsapentare*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

(7), **battetorium* (25), **bonificare* (28), *dactylus* (41), **disfiliare* (49), *encaustum* (53), *exmovere* (54), *hepar* (64), **impollutus* (70), **inaddere* (72), **in-ca(m)p-* (71), *infra* (73), **inregnare* (75), **lamonium* (85), **matutinare* (91), *mortalitas* (94), **multificare* (96), **mundificare* (97), *murena* (98), **osmare* (103), *pecunia* (107), *primoticus* (115), **profundina* (117), *propheta* (118), **punctellare* (121), **rapido* (123), *schola* (133), *taliare* (145), **tortificare* (153).

En dehors de ces sources, la tradition juive a tiré des éléments des traductions arabes, qui sont étudiés dans les *Influences arabes dans les versions bibliques judéo-romanes*.

En plus des éléments bibliques tels qu'on vient de voir, la tradition juive renferme des expressions qui ne paraissent pas dans les traductions de la Bible, mais qui nous sont connues d'après d'autres sources. Ce sont surtout des titres ou termes de droit, et des noms propres. Plusieurs des premiers ont été traités dans l'*Essai* : *maior* (88), **protus* (119), *rabbites* (122), *schola* (133), *universitas* (157). Les mots dont on vient de parler ne s'emploient pas dans le sens en question, à l'exception de *maior* et, peut-être, de *schola*, dans les textes bibliques chrétiens ou juifs; d'autres termes se présentent dans la *Vetus latina*, mais nous sont connus chez les juifs au moyen âge seulement d'après des sources non-bibliques : *magister* (87), *seniores* (136).

Les noms propres méritent une étude spéciale. Il suffira de dire ici qu'on peut constater que les noms suivants ont été en usage depuis l'antiquité chez les Juifs, et se présentent au moyen âge dans des conditions tout à fait analogues à celles du vocabulaire biblique : *Benedictus*, *Bona*, *Bonus*, *Domina*, *Domnus*, *Domninus*, *Donatus*, *Dulcis*, *Gaius*, *Justa*, *Justus*, *Leo*, *Matrona*, *Paregorus*, *Pretiosa*, *Regina*, *Vita*, *Vitalis*. A côté de ces noms non-bibliques, on doit noter que bon nombre de noms tirés de la Bible se présentent plus tard sous des formes dérivées en dernier lieu de la Septante, tels que *Isaac*, *Judas*, *Salomon*, etc. La *Revue des études juives* publiera un article qui traitera du sujet esquissé dans ce paragraphe.

Les noms propres paraissent donc confirmer l'idée d'une tradition linguistique ininterrompue chez les Juifs depuis la période ancienne. On peut tirer une conclusion semblable de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

l'étude d'un point de détail assez intéressant. M. Herzog en a déjà signalé l'importance, en posant [1] les questions suivantes : « 1. Jusqu'à quel point la graphie hébraïque (des textes romans transcrits en caractères hébreux) a-t-elle subi l'influence de l'orthographe ordinaire (en caractères romains) ? 2. Peut-on démontrer la formation dès une époque ancienne d'une tradition à l'égard de la transcription en caractères hébreux ? » Or, les catacombes de Venouse nous prouvent que les Juifs ont écrit des noms latins en caractères hébreux dès le VIe siècle, et un exemple isolé de Rome remonte, semble-t-il, au IIe ou IIIe siècle [2].

En Gaule on trouve le nom roman *Justu* écrit en caractères hébreux à Vienne au VIIe (?) siècle [3]. On comprend donc la cause des particularités de transcription qui ont frappé M. Herzog ; c'est que les Juifs avaient depuis longtemps l'habitude d'écrire des mots romans en caractères hébreux. Par conséquent certains caractères hébreux remplissent les mêmes fonctions que les caractères correspondants de l'alphabet latin. Ces caractères sont surtout le *y* (*yod*), qui représente le son *dj*, et le *q* (*qof*) surmonté d'un v qui représente le son *tch*.

Pour ce qui est de la première de ces transcriptions, il est possible de démontrer que la lettre hébraïque, en position initiale dans le mot ou la syllabe, avait en effet suivi un développement parallèle à celui de l'*i* latin. Une transcription fragmentaire en caractères latins d'une traduction hébraïque de l'oraison dominicale, copiée pas très longtemps après 860 par un scribe qui ne la comprenait pas, a *haggeon* pour *hayyom* [4].

Ce texte, maintenant à Düsseldorf, appartenait autrefois à l'abbaye des Bénédictines d'Essen ; on sait que les Juifs de la

1. *Zeit. f. rom. Phil.*, XXXIII (1909), 636.

2. Juster, II, 234^a ; Müller-Beës, n° 50. Sur des inscriptions grecques en caractères hébreux, cf. Müller-Beës, p. 166.

3. *Rev. ét. j.*, XIX (1889), 81 ; date *ibid.*, p. 76.

4. *Biblische Zeitschrift*, VI (1908), 48 ; ce même texte avait déjà été publié, moins exactement, par Binterim dans ses *Epistolae catholicae*, II (Mayence, 1824), 119, n. C'est ce texte qui, par suite d'un malentendu, a fait croire à Hahn (*Bibliothek der Symbole* [Breslau, 1877] p. 51 n. ; éd. de 1897, p. 101, n. 261) et à feu Samuel Berger (*Quam notitiam linguae hebraicae*, p. 7, n. 1) qu'une traduction hébraïque toute moderne du symbole des apôtres, que publie Binterim (*ibid.*, pp. 118-9) datait du IXe siècle.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

région rhénane sont restés longtemps de langue française, et c'est selon toute vraisemblance un de ces Juifs qui est l'auteur de la transcription. C'est évidemment un Juif français qui est responsable pour un texte du xe siècle, conservé dans un ms. de Chartres, originaire des environs de Chartres ou d'Orléans. Ce texte écrit *gippolu* pour *yippolou* (Psaume XLV, 6) [1].

On a des textes postérieurs qui transcrivent cette lettre de même [2], et le nom bien connu *Hagin* pour *Ḥayyim* ne doit pas être oublié sous ce rapport. Cette prononciation s'est étendue aux Juifs provençaux et catalans, dans de certaines conditions. D'après le grammairien Profiat Duran, dans son *Ma'asé Efod* (terminé en 1403 ; l'auteur a vécu à Perpignan), la prononciation du *yod* variait en son pays ; le *yod* initial se prononçait comme celui des Juifs allemands et français, pendant que le *yod* géminé et intervocalique avait un son différent [3], sans doute celui de *y*.

Il est clair que les Juifs provençaux prononçaient un *yod* initial comme *dj*. David Kamhi (déjà âgé en 1232) de Narbonne écrit *ja*, *genebre*, *genesta* avec *yod* ; on remarque *gessiva* pour *yeschiba* (Avignon, 1558) [4], et, avec le changement de *dj* en *tch* caractéristique du judéo-comtadin, *chaïn* pour *yayin* « vin », dans un texte du XVIIIe siècle [5], mot écrit *chaï* dans un texte du XIXe [6].

Il est probable que la même prononciation existait en Catalogne dès le XIVe siècle, à en juger d'après la graphie avec *yod* initial pour le nom de Gérone [7].

---

1. Berger, *loc. laud.*, p. 7.

2. Cf. Berger, pp. 23, 40.

3. *Ma'asé Efod* (Vienne, 1865), p. 37, cité par Schreiner, *Zeit f. alttestamentliche Wissenschaft*, VI (1886), 231, n. 1.

4. I, sous KBR, 'R'R, RTM ; *Rev. ét. j.*, IX (1884), 101.

5. *Lou sermoun di Jusiou, Armana prouvençau*, 1875, p. 28.

6. R. Hirschler, *Annuaire* de 5655 (cf. l'*Essai*, p. 5, n. 7) ; on y trouve aussi *chofé* pour *yafeh* « beau », avec la forme féminine *choffette*. Dans l'*Annuaire* de 5657 (1896) on lit, p. 55, *chéüduf* pour *yehoudout* « Judaïsme », p. 58, *chadayim*, c'est *yadayim* « mains », et, p. 62, *chantoou*, pour *yom tob*, « jour de fête ».

7. *Rev. ét. j.*, XLVII (1903), 61, texte de 1365 ; Zunz, *Zeit. f. d. Wiss. d. Jud.* I, (1822), 146. La forme employée dans les textes juifs correspond à la forme arabe *Djironda*, pour laquelle cf. Baedeker, *Espagne* (Leipzig, 1920),

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Abraham de Balmes (né à Lecce, dans l'Italie du sud ; mort à Venise ou à Padoue avant ou en 1523) dit que le *yod* géminé et intervocalique avait le son *dj* en Italie (ou plutôt à Rome) et en Provence [1]. La valeur de cette remarque est douteuse à l'égard de l'Italie ; pour la Provence elle est fausse (cf. ci-dessus). Il est clair que les Juifs de l'Italie du Sud — et c'était la grande masse [2] — ont dû garder le son original du *yod*, comme les dialectes romans de ces régions. On note quelquefois des transcriptions comme *Bengiamini* (S. Gimignano, 1341, 1344) [3], *Bengiaminus* (Pisa, 1317) [4], dont la valeur est incertaine.

Quoi qu'il en soit de la situation italienne, il est clair qu'en France et en Provence et probable qu'en Catalogne le *yod* a subi le développement du *j* latin. Les Juifs ont dû se servir de l'hébreu dans ces pays ou dans une partie avant l'époque où ce changement s'est produit. Malheureusement cette époque n'est pas facile à préciser. Comme des mots germaniques comme *jehan* et *juk* [5] subissent ce changement, et comme les mots germaniques ne subissent pas le changement de *c* avant *e, i* en *ts* [6], changement qu'on croit produit au ve ou vi^e^ siècle [7], *y* a dû se changer en *dj* après le ve ou vi^e^ siècle. M. Meyer-Lübke croit ce changement « relativement récent » [8]. Il doit en tout cas être antérieur au ixe ou au commencement du xe siècle, époque à laquelle nous avons par la transcription d'Essen l'indice qu'il s'était déjà réalisé.

La représentation en France du son *tch* par *qof* (= *q*) avec un signe diacritique (קּ au lieu de ק) suggère que les Juifs avaient l'habitude d'écrire les mots en question avec un *qof* avant l'époque où le son s'est palatalisé. Cependant les Juifs de

---

p. 220. Remarquez aussi dans la *Bible d'Albe*, éd. Paz y Melia (I, 188, 341) la graphie *Gitro* pour *Jéthro*.

1. *Miqneh Abram* (Venise, 1523), i d *verso* et iii d *verso*, cité par Schreiner, *loc. laud.*, 230-1. Au deuxième passage, que Schreiner ne cite pas, de Balmes indique que les Juifs d'Apulie, ses compatriotes, prononcent autrement.
2. Cf. l'*Essai*, p. 11.
3. *Rivista israelitica*, III (1906), 19-20.
4. *Studi storici*, VII (1898), 197.
5. Cf. Meyer-Lübke, *Rom. et. Wb.*, §§ 4580, 4611.
6. Meyer-Lübke, *Hist. Gram. d. frz. Spr.*, I, p. 124.
7. *Ibid.*
8. *Loc. laud.*, p. 132.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

langue française ont pu parler auparavant un dialecte provençal, où l'on conservait et écrivait le son *a*. Il se peut qu'après s'être francisés, ils se soient servis d'une graphie semblable, légèrement modifiée, pour représenter le son dérivé du ca- latin, Par conséquent cette graphie n'a pas grande valeur probante. On croit l'époque du changement de *ca-* en *cha-* postérieure à celle où *yod* est devenue *dž* [1]. Des graphies avec *ch* au VIIe siècle rendent possible de croire que le son s'était déjà modifié d'une façon ou d'autre à cette époque [2].

Les transcriptions nous indiquent aussi que la voyelle *ou* de l'hébreu s'était modifiée en *u* dans la prononciation de l'hébreu comme dans celle du français et du provençal moderne [3]. Il semble que la prononciation actuelle d'*u* n'est devenue tout à fait générale dans la France du Nord qu'à une date relativement récente [4], de sorte qu'il n'est pas possible de tirer des conclusions importantes de ce changement dans la prononciation de l'hébreu.

On peut aussi noter que les textes de la France du nord, à l'encontre de ceux du sud, transcrivent un *e* muet final par un *alef* ou, moins souvent, un *hé*, caractères qui dans les autres pays romans servent à indiquer le son *a*. (Cette graphie se présente sans distinction dans les cas où *-e* provient d'un *a* latin et dans ceux où *-e* a une origine toute différente.) On pourrait donc croire que les Juifs avaient pris l'habitude de représenter avec *alef* des mots en *-a* avant l'époque où *-a* est devenu *-e*. On place cette époque au VIIIe siècle [5] ou avant environ 880, date de l'*Eulalie* [6]. Il faut cependant observer dans ce cas la même réserve que dans le cas de la graphie de *ch* par un *qof* modifié, de sorte qu'on ne peut pas tirer grand'chose de l'emploi de *-a* pour *-e*.

---

1. Meyer-Lübke, *loc. laud.*, p. 133.
2. *Ibid.*, p. 134.
3. Pour le dernier, le premier texte clair semble celui d'Avignon de 1558, écrit en français, où on lit, *Rev. ét. j.* IX (1884), 106, *cupa*, l'hébr. *qouppa*, « boite » ; p. 109, *purin* « Pourim »; 115, *ellul* « Elloul ». Comme le texte de Kamhi manque de voyelles, il est difficile de s'en servir, surtout comme la valeur d'*u* en provençal à son époque et dans son dialecte n'est pas claire.
4. Meyer-Lübke, *Einf.*[3], p. 230.
5. Grandgent, *Introduction to Vulgar Latin*, p. 103, § 243.
6. Meyer-Lübke, *Hist. Gramm. frz. Spr.*, I, p. 100.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On remarquera que, d'après ce qui précède, le système de transcription du français en caractères hébreux, comme la prononciation médiévale de l'hébreu sur laquelle il repose, cadrent assez bien avec le témoignage des inscriptions de France à l'égard de l'usage de l'hébreu. C'est vers ou après le VIIe siècle que les Juifs de la Gaule ont commencé à se servir de l'hébreu d'une façon étendue ; l'inscription de Narbonne de 688 est encore pour la plus grande partie en latin. Les changements dans la prononciation du latin vulgaire en Gaule reflétés plus ou moins certainement dans la prononciation et dans la graphie postérieure sont tous des changements qui paraissent être arrivés vers ou après le VIIe siècle. Il serait intéressant de rechercher la cause qui a porté les Juifs de l'Europe occidentale vers ce temps-là, à se servir plus souvent de l'alphabet hébreu et, en général, à étudier l'hébreu plus activement. On pourrait conjecturer que l'arrivée des Arabes en Occident n'est pas sans rapport avec ce développement. La Babylonie était le siège des études juives pendant le haut moyen âge. Des maîtres d'hébreu qui s'y sont formés ont pu venir en Europe avec ou après les conquérants de l'Espagne et de la Sicile.

Avant de quitter ce sujet, il vaut peut-être la peine de noter que la lexicographie hébraïque peut nous fournir une indication qui confirme l'idée d'une tradition linguistique telle qu'elle a été formulée ici. On trouve dans la Bible un verbe *la'az*, qui veut dire « parler une langue étrangère [1] ». Plus tard, à l'époque romaine, le substantif *la'az*, tiré de la même racine que ce verbe, désigne dans le Talmud de Jérusalem la langue grecque [2]. Or, au moyen âge, sauf de rares exceptions où il s'applique au grec [3], ou au latin [4], ce mot s'applique exclusivement, parait-

1. Psaume CXIV, 1.

2. Zunz, *Gesammelte Schriften*, III, 64-5. Il est piquant de remarquer que le targoum araméen rend *lo'ez*, Psaume CXIV, 1, par une forme empruntée du grec βάρβαρος ; c'est ce dernier mot qui se présente dans la Septante. S. Cassel, *Magyarische Alterthümer* (Berlin, 1848), p. 196, n., appelle l'attention sur la leçon du Targoum.

3. Nathan de Rome, *Aruch completum*, éd. Kohut, I (Vienne, 1878), 206a, 255a ; cf. Rapoport, *Bikkouré ha-'Ittim*, X (1829), 28. (2e pagination), n. 15.

4. Steinschneider, *Letteratura italiana dei Giudei*, *Cenni* (extrait du *Buonarroti*, 1871-6 ; Rome, 1884), p. 37, n. 149.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

il, aux langues romanes. En France il désigne le français, en Provence le provençal, et ainsi de suite. Il ne signifie jamais au moyen âge, sauf erreur, ni l'arabe, ni l'allemand, ni le slave, bien qu'il soit assez souvent question de ces langues dans les écrits rabbiniques. Cette circonstance à elle seule a déjà fait soupçonner à M. Lipschütz [1] que les Juifs en pays roman parlaient un dialecte spécial qui remonte à l'époque du latin vulgaire. Il n'a pas remarqué que le sens de *la'az* dans le Talmud de Jérusalem nous permet peut-être de remonter encore plus haut ; *la'az* a dû signifier à l'origine le parler grec qui était la langue primitive de tous les Juifs européens.

§ 5. — *Conclusions.*

Nous voici arrivés au terme de cette investigation. Quels en sont les résultats ? Ils se divisent en deux groupes, ceux qui paraissent probables, et ceux qui semblent certains. Les premiers ont trait à l'histoire du christianisme latin, et à l'origine du vocabulaire biblique ; les derniers touchent à l'histoire du judaïsme et au caractère des dialectes juifs.

Pour l'histoire du christianisme primitif, cette étude aura un certain intérêt dans le sens qu'elle semble indiquer que les vues de M. Deissmann, qui est porté à faire au judaïsme la part assez belle dans le développement du christianisme occidental, sont plus acceptables que celles de M. von Harnack, qui considère le rôle des Juifs dans l'Ouest comme plus modeste [2]. Cette idée s'appuie sur des considérations générales, aussi bien que sur la situation relative de la Bible et de sa traduction en latin. Ces arguments, pris ensemble, indiquent que les Juifs exerçaient sur l'Église de l'Ouest une influence assez grande pour que l'historien n'ait pas le droit de la négliger. Comment cette influence s'est fait sentir, par l'intermédiaire de Juifs convertis, de discussions de vive voix, de livres, ou de traditions remontant à une époque lointaine, on n'en sait pas grand'chose. Il

1. *Raschi* (en hébreu ; Varsovie, 1912), p. 187, n. 2.

2. Il n'est que juste de remarquer que notre étude aurait été beaucoup plus maigre sans les matériaux et les idées accumulés dans les œuvres de l'auteur de la *Mission*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

est possible que les quatre moyens aient tous servi à la diffusion d'idées juives.

Cette influence juive se laisse reconnaître surtout dans les traductions de la Bible. Les versions latines ont un caractère particulier, résultat de l'emploi d'une méthode de traduction et d'un style inconnus dans le monde littéraire romain. Cette méthode et ce style s'accordent d'une façon frappante avec ceux qu'on rencontre partout et toujours chez les Juifs, et notamment chez les Juifs de langue latine. Comme il est établi que les Juifs ont exercé une influence sur l'Église latine, et particulièrement sur son canon et son exégèse, il est raisonnable de croire que c'est une impulsion juive qui est responsable des traits caractéristiques de la *Vetus latina*.

C'est là, il faut le répéter, une conclusion qui n'est que probable. Quelle possibilité y a-t-il d'arriver à des résultats plus solides ? D'une part, on a fait récemment des progrès remarquables dans l'étude des rapports entre la littérature, la liturgie, l'architecture et l'art de l'église et ceux de la synagogue. On peut croire que d'autres recherches pourront aboutir à des conclusions de valeur à l'égard de notre sujet. Il est très possible, par exemple, qu'un examen soigné des textes des Pères de l'Eglise ou la découverte de nouveaux textes littéraires ou épigraphiques nous fournissent des précisions à l'égard de l'existence d'une Bible juive écrite en latin. On peut aussi attendre avec une certaine confiance la découverte d'inscriptions qui rempliront des lacunes dans nos connaissances du latin vulgaire. Ces lacunes sont particulièrement sensibles, on l'a déjà dit, à l'égard du latin vulgaire des Juifs. La découverte d'inscriptions juives pourra aussi nous apporter de nouveaux fragments de textes bibliques en latin.

D'autre part, de graves difficultés se présentent. D'abord, les Juifs ont dû oublier entièrement leur littérature latine écrite (il est difficile de croire qu'ils n'en avaient pas), quand ils ont échangé les caractères romains contre les caractères hébreux pour les inscriptions et les écritures de toute sorte. Ce n'est d'ailleurs que le parti orthodoxe, le parti de droite, celui qui a triomphé chez les Juifs, qui est représenté dans leur littérature en hébreu ou araméen. Nous n'avons que des débris de la littérature des groupements juifs qui occupaient une position inter-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

médiaire entre le judaïsme officiel et le christianisme. Dans l'Eglise, d'autre part, ce sont surtout les représentants des partis de gauche, à tendance universaliste et anti-synagogale, qui ont écrit les livres que nous avons. Par conséquent, nos renseignements pour la période des origines sont pauvres et vagues. Il y a là un champ libre aux conjectures.

Dans ces conditions il est inévitable que les résultats de la présente étude manquent de certitude. Des considérations plus ou moins subjectives modifieront nécessairement nos conclusions. C'est le cas surtout à l'égard de la question capitale : combien des accords entre les textes chrétiens et les textes juifs doivent être attribués à l'influence du judaïsme, combien à celle du christianisme, combien à celle du hasard ? Un effort pour répondre à la question objectivement aboutit au résultat que c'est surtout l'influence directe ou indirecte de la synagogue sur l'église qui paraît dominer. D'autres devront juger si cette conclusion est correcte ou non.

Si elle est juste, elle a une importance réelle pour la philologie romane. Elle explique en grande partie l'origine des tendances qui ont produit la *Vetus latina*, dont la Vulgate n'est qu'une revision, et, dans des parties aussi essentielles que le Nouveau Testament et le Psautier, une revision superficielle. Or, on a pu dire, avec un peu d'exagération peut-être, que « de la langue de la Vulgate... sont sorties, pour une grande part, les langues romanes et particulièrement la langue française[1] ». L'influence de la Vulgate n'est certainement pas à nier, non seulement sur les langues romanes, mais sur toutes les versions bibliques de l'Europe occidentale, et par conséquent sur leurs langues et leurs littératures. La conclusion esquissée ici ne manque donc pas d'importance. Elle jette quelque lumière sur l'histoire de cette union d'éléments juifs et païens qu'on appelle le christianisme, et sur l'origine de l'élément biblique dans notre vocabulaire moderne.

Quand nous passons à la partie juive de cette étude, nous quittons l'hypothèse pour la certitude. Nos conclusions ont encore trait en même temps à l'histoire et à la linguistique. Pour la première, on trouvera ici de nouveaux matériaux pour

1. S. Berger, *Histoire de la Vulgate*, VII.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

démontrer une remarquable continuité historique. On savait déjà que des éléments du judaïsme hellénistique avaient survécu jusqu'au moyen âge. On n'ignorait pas que la Kabbale dérivait probablement des spéculations mystiques d'Alexandrie [1], et que les Juifs arabes possédaient des traductions de Philon, et que des Sadducéens attardés ont peut-être exercé une influence sur la naissance du Caraïsme [2]. Ascoli avait démontré il y a longtemps comment on peut suivre d'après les épitaphes juives le développement graduel qui a transformé les Juifs occidentaux de l'antiquité en ceux du moyen âge. Les Juifs d'Alexandrie et de Carthage se servaient du grec ou du latin pour les objets les plus sacrés, et avaient des habitudes fort semblables à celles de leurs voisins. On voit dans les inscriptions un changement lent. Quand il est accompli, les Juifs de Troyes et de Tolède ne se servent d'ordinaire que de l'hébreu ou au moins des caractères hébreux pour les sujets sérieux, rituel, épitaphes, etc., et constituent à beaucoup d'égards un corps à part [3].

La présente étude confirme et complète la conclusion d'Ascoli. Sans donner de précisions absolues à l'égard de la géographie ou de la chronologie des Juifs du haut moyen âge, elle démontre qu'ils ont conservé dans plusieurs pays romans, de même qu'en Grèce, des éléments reconnaissables du vocabulaire hellénistique. Or, il y a une différence tellement grande entre les Juifs occidentaux de l'antiquité et ceux du moyen âge qu'on a pu douter que les derniers soient, même en partie, des descendants des premiers. Notre étude nous permet de croire qu'ils le sont.

Le rapport qu'on vient d'indiquer entre les Juifs anciens et les Juifs médiévaux n'est pas sans intérêt pour l'histoire et la culture du moyen âge. Il est souvent douteux, par exemple, que des institutions postérieures qui ressemblent aux organisations romaines, comme les corporations et les *collegia*, soient des cas de survivance, de coïncidence, ou d'influence purement littéraire. Dans le cas de certaines corporations on a démontré

---

1. Cf. l'art. remarquable *Cabala*, de M. L. Ginzberg, dans le *Jew. Enc.*

2. Juster, I, 376-7. Grätz *Gesch.*, V[4] 473-6; E. N. Adler dans *Rev. ét. j.*, LXIX (1919), 131.

3. *Iscrizioni*, 10 et suiv.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que c'étaient des survivances [1]. Ici on a un exemple de plus à ajouter à cette liste. L'organisation ancienne des communautés juives a dû se maintenir avec les titres de dignité qu'elle conférait. Plus on trouve d'exemples de la sorte, mieux on comprend que la civilisation occidentale est une, que la belle tradition de l'antiquité n'a pas péri tout à fait dans les invasions des barbares.

Nos résultats ne regardent pas seulement le judaïsme ancien. Ils touchent aussi au judaïsme arabe. On savait que les Juifs arabes avaient eu de l'influence sur ceux de l'Europe. La présente étude ajoute un chapitre à l'histoire de leur action. Elle montre que non seulement les œuvres érudites des Juifs de l'Europe, mais aussi leurs travaux de vulgarisation et même leur langue de tous les jours étaient plus ou moins imprégnés d'éléments arabes. Il est donc clair que les Juifs de langue arabe venus en Europe au VIIIe siècle ou plus tard ont exercé une influence importante sur leurs coreligionnaires en Espagne et les autres pays occidentaux. Il est même possible que ce soit surtout à eux qu'on doive le premier essor des études hébraïques chez les Juifs d'Europe.

On a d'ailleurs indiqué la possibilité que cette influence arabe dérive de la même source que l'influence hellénistique. Des indications peu nombreuses mais apparemment importantes suggèrent que les versions arabes reposent au moins en partie sur une tradition qui découle des versions grecques.

Pour passer de l'histoire à la linguistique, la première question qui se pose est naturellement : les Juifs parlaient-ils ou non une langue à eux, une langue à part ? Or, nos matériaux ne permettent pas une réponse vraiment scientifique à cette question. Nous n'avons que des textes écrits, presque tous des traductions. Donc nous ne connaissons pas la langue parlée des Juifs, et juger du parler des gens d'après des écrits de cette sorte, est chose fort malaisée. Il est certain, par exemple, que les Juifs, en parlant avec leurs voisins, ont dû se servir d'une langue plus normale qu'en écrivant des textes destinés pour eux seuls.

---

1. Voir Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopädie*, IV, 479. Sur le sujet en général M. Frank Schechter me renvoie à C. Gross, *The Gild Merchant* (Oxford, 1890), 176, et P. Kropotkin, *Mutual Aid* (New York, 1922), 130.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Ces réserves faites, qu'est-ce que les textes amassés ici nous révèlent ? D'abord, il n'y a pas de trace de traits phonétiques caractéristiques de tous les Juifs. Les caractères remarquables de certains textes, tels que le changement de consonne + *l* en consonne + *r*, font entièrement défaut dans d'autres. D'autre part, il est évident que le vocabulaire des Juifs partout et toujours avant l'époque moderne présentait des particularités marquées et distinctives. Elles proviennent de l'emploi de vulgarismes, d'archaïsmes, et de mots d'emprunt, surtout d'hébraïsmes. Ces derniers revêtent souvent la forme de traductions [1]. La syntaxe se caractérise naturellement par l'emploi d'hébraïsmes, et, plus rarement, par des constructions archaïques ou vulgaires.

Ce sont le vocabulaire et la syntaxe qu'on vient de décrire qui justifient l'emploi ici de l'expression « parlers judéo-romans ». Il faut cependant noter que ces parlers n'étaient point incompréhensibles pour les autres habitants du pays, et qu'ils étaient loin d'avoir le caractère tout à fait spécial du judéo-allemand de l'Europe orientale, que les Allemands ne comprennent guère. La langue des Juifs français du moyen âge, par exemple, a dû faire sur leurs compatriotes catholiques la même impression que produisait le parler des Juifs allemands d'avant l'époque de l'émancipation sur les Allemands non-Juifs. La langue de Raschi et des glossateurs judéo-français était probablement semblable à cet égard au parler des Juifs provençaux ou italiens du commencement du XIXe siècle [2].

Les causes des particularités discutées sont claires. Elles sont en partie sociales, en partie religieuses. Les Juifs avaient un parler vulgaire, parce qu'ils vivaient généralement à l'écart des classes cultivées. Ils se servaient d'archaïsmes, parce que les conditions de leur enseignement, tout religieux, les y contraignaient ; le caractère conservateur par excellence du peuple juif y a été aussi pour quelque chose. Ils se servaient de mots d'emprunt parce que beaucoup de Juifs se déplaçaient, à cause de

1. Ce procédé s'applique quelquefois aux expressions d'origine non-hébraïque ; pour les traductions du slave en judéo-allemand, par exemple, voir J. Ch. Taviov dans la revue hébr. *Ha-Schiloah*, XXX (1914), 143-4, 359-362.

2. Il existe encore des restes assez considérables des deux derniers parlers, sur lesquels j'espère publier des études.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

leurs occupations, de leurs souffrances ou de leurs études. Les emprunts de l'hébreu s'expliquent presque entièrement par l'influence des écoles juives [1].

Ainsi la langue des Juifs s'explique par l'histoire juive, et y jette à son tour de la lumière. Ici, comme toujours, la philologie et l'histoire se donnent la main.

D. S. BLONDHEIM.

---

1. Sur ce sujet en général, voir Matthias Mieses, *Die Entstehungsursache der jüdischen Dialekte* (Vienne, 1915), qui ne donne pas assez d'importance aux influences non-religieuses, mais qui a, somme toute, raison.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ADDITIONS ET CORRECTIONS

AU

VOCABULAIRE COMPARATIF DES PARLERS ROMANS DES JUIFS AU MOYEN AGE

Ce supplément à l'*Essai de vocabulaire comparatif* [1], est en grande partie une œuvre de collaboration. Entre autres, deux de mes élèves, Mlles Josephine De Boer et Helen E. Knorr, ont recueilli pour moi avec beaucoup de patience les renseignements sur les mss. bibliques de l'Escurial [2] donnés par Phelipe Scio de San Miguel [3]. Mon maître, M. C. Carroll Marden, a eu l'obligeance d'attirer mon attention sur ce livre. Les nombreux renvois aux mss. O et R qu'on trouvera ci-dessous en proviennent.

P. 3, n. 1. Pour *Gesch. nom. Litt.*, lire *Gesch. röm. Litt.*

P. 4, n. 8. Sur le glossaire F, voir Arnold Aron, dans *Romanische Forschungen*, XXII (1908), 828-882 et W. Staerk et A. Leitzmann, *Die Jüdisch-Deutschen Bibelübersetzungen*... (Francfort s. M., 1923), 29-34. Sur les glossaires en général cf. S. Poznański, *Kommentar zu Ezechiel u. den XII kleinen Propheten von Eliezer aus Beaugency* (en hébreu; Varsovie, 1913) pp. CXIV-CXXV.

P. 5. Pour David Kamhi (1160-1235), lisez (d'âge avancé en 1232).

P. 6, n. 7, ajoutez : Fidel Fita, *La España Hebrea*, II (1898), 298-301. Réimpression soignée dans R. Menéndez Pidal, *Documentos lingüísticos de España*, I (Madrid, 1919), nos 23, 24.

P. 7, n. 5. Une partie de la Bible d'Albe a été publiée par J. M. de Eguren, *Memoria descriptiva de los códices notables conservados en los archivos eclesiásticos de España* (Madrid, 1859), p. 26 et suiv. Texte entier : *Biblia (Antiguo Testamento) traducida... por Rabi Mose Arragel... y publicada por El Duque de Berwick y de Alba*, 2 tomes ([Madrid], 1920-22). Cf. A. Morel-Fatio, *Journal des savants*, n. s., XXII (1924), 5-16.

P. 7, n. 7. Ajoutez : — *La España Hebrea*, II (1898), 108-112.

---

1. *Romania*, XLIX (1923), 1-47, 343-388, 526-569.
2. Cf. *ibidem*, p. 12, textes O-R.
3. *La Biblia Vulgata*[3], 15 tomes (Madrid, 1807-1816).

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

P. 9. Meilleure éd. de l'*Aroukh* : Alexander Kohut, 10 tomes (Vienne-New York, 1878-92).

P. 9. n. 3. Sur ce texte voir J. Zoller, *Monatss. f. d. Gesch. u. Wiss. d. Jud.*, LXII (1918), 275-6.

P. 10, n. 7. D'après Zunz et Steinschneider, ce texte n'est pas de Leon Modena ; cf. *Monatss. f. d. Gesch.*, XLII (1898), 318.

P. 12. Pour le portugais, j'ai employé le dictionnaire de Candido de Figueiredo.

1. *ABBASTARE. Espagne, *abastado*, « pourvu » (épithète de Dieu), ajoutez R, Genèse, XXVIII, 3 ; *abastar*, « suffire », O, Exode, IX, 28, O, R, III (I) Rois, VIII, 27, O, Esther, VII, 5. La *Farsa de Moselina* (*Bibl. de autores españoles*, LVIII) emploie ce verbe (p. 11b) dans le parler des Juifs. Sur ce texte voir *Literaturblatt f. ger. u. rom. Phil.*, V (1884), 33, n. 11. *Abasto*, « assez » : ms. cité par Scio, Genèse, XXXIII, 9.

2. *ABHORRITIO. Espagne, °*aborreccion* (*sic*), O, IV (II) Rois, XVI, 3 ; *aburrir*, R, Genèse, XXVI, 27, XXIX, 33, Exode, XVIII, 21, II Rois (Samuel), XIII, 13 ; *aborrescencia*, O, Psaume, XXIV, 19.

3. ABYSSUS. France, °*ébime*, F, Genèse, I, 2, d'après Aron, *Rom. For.*, XXVIII (1908), 881.

8. *ADVIVIFICARE. Pour des exemples de *advivere*, voir Rönsch, *Rom. For.*, II (1886), 460-1. Espagne : °*abeviguar*. R, Nombres, XXXI, 15, °*abiviguar*, O, Genèse, XLV, 7.

19. ARA. Pour *ara* dans la *Vetus latina*, cf. H. J. Vogels, *Untersuchungen z. Gesch. d. lat. Apokalypse-Übersetzung* (Düsseldorf, 1920), p. 89. Pour *eltar*, chez le rabbin allemand Jacob Weil (environ 1400), pour désigner la tribune (*bémah*) dans la synagogue, cf. Elbogen, *Der jüd. Gottesdienst* (Leipzig, 1913), 473.

20. ARCA. Juster, *Les Juifs dans l'empire romain*, I (Paris, 1914), 483, n. 2, cite une inscription juive de Concordia (Venetia) qui porte *arc*[*am*], « cercueil ». S. Krauss, *Jew. Quart. Rev.*, VI (1894), 232, n. 5 et *Synag. Altertümer* (Berlin-Vienne, 1922), 373, cite saint Jérôme, *In Matthaeum*, XXIII, 6 (Migne, XXVI, 168), qui dit en parlant des Juifs : *alioquin et armaria et arcae habent libros, et notitiam Dei non habent*. Comme *aron*, l'un des termes hébreux qui correspondent à *arca*, a été employé pour désigner l'arche dans la synagogue depuis la fin du IIe siècle, d'après Krauss, *Syn. Alt.*, 366, et comme saint Chrysostome se sert dans le même sens de κιβωτός, qui rend *aron* dans la LXX (*ibidem*, p. 366), il est possible que saint Jérôme cite un terme déjà consacré par l'usage de la synagogue.

21. AUGUR. Italie : *augurare*, Leon Modena (1640), I Rois, XX, 33. L'emploi de ὡρολογητής dans le Pentateuque grec de 1547, Deutéronome, XVIII, 10 (éd. Hesseling) pour *me'onen* reflète la même influence rabbinique qu'on voit dans *oréor*, etc.

22. AZYMUM. Pour *azemum* dans la *Vetus latina* voir H. C. Hoskier, *The*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Golden Latin Gospels.. in the Library of J. Pierpont Morgan (New York, 1910), p. XLIII. *Azimella* était autrefois un terme d'opprobre appliqué aux Juifs de Rome par leurs voisins; la *Via delle Azimelle* existe toujours dans le Ghetto de Rome, d'après G. Blustein, *Storia degli Ebrei in Roma* (Rome. 1921), 249.

23. BASILISCUS. Italie : °*basalisco*, Leon Modena (1640), Proverbes, XXIII, 32 (*cifoni*).

25. *BATTETORIUM. Espagne : cf. *batiente*, O, Exode, XII, 7.

26. BENEDICERE est employé chez les Juifs de l'antiquité dans l'inscr. (Müller-Beës, n° 26) : *Benedictae Mariae vere benedictae matri et nutrici !* Cf. Th. Reinach, *Rev. ét. j.*, LXXI (1920), 120. Pour R. Samuel b. Meïr (vers 1085-vers 1174) lisez (vers 1085-†après 1153).

27. BICHARA. Espagne : *albriciar*, R, II Rois (Samuel), I, 20; °*albisras*, « récompense de celui qui apporte de bonnes nouvelles », O, I Chroniques. X. 9. sens dans lequel le même texte emploie *albricias*, II Rois (Samuel). IV, 10. Le ms. 12, II, de l'*Acad. de la Historia* (XVe siècle: cf. *Romania*, XXVIII [1899], 567) a °*albriçiadora*, Isaïe, XL, 9 (*Romania*, *ibid.*, 535, n° 2).

28. *BONIFICARE. France : °*abonijer*, C, I Samuel, XVI, 16.

29. BOUTEIKHA. Espagne : *badéa* O, R, Nombres, XI, 5.

35. CASA. Provence : *cabanes* se trouve dans des textes français d'Avignon de 1558 (*Rev. ét. j.*, IX, 1884, 111) et 1779 (*Annuaire de la Soc. des ét. j.*, I [1881], 222).

39. COLIANDRUM. Sur cette forme, voir Ernst Schopf, *Die Konsonantischen Fernwirkungen...*, dans *Forschungen zur gr. u. lat. Gram.*, 5 (Goettingue, 1919), p. 86. Sur l'art. *za*, cf. Pierre Rokseth dans la *Biblioteca filològica de l'Institut de la llengua catalana*, XIII (1921), 86-100.

42. DECIMARE. Espagne : *desmar* (ou plutôt *dezmar* ?), O, R, Deutéronome, XXVI, 12 (Scio écrit *desinar* !). Pour *diesmo*, O, *ibidem*, Scio a *diesino* !

44. DEUS. France : *Dui*, dans H, représente peut-être une métathèse pour *Diu*, d'après le procédé familier dans *suite*, *ruisseau*, etc. Espagne : *Dió* se présente dans le *Débat* entre deux poètes publié par Morel-Fatio, *Romania*, XXX (1901), 52, II, l. 18. Il y est probablement employé pour satiriser le parler d'Anton de Moros, qui y est traité de Juif.

48. *DISCINERARE. France : Le *Minhat Yehouda* (commentaire biblique, 2e moitié du XIIIe siècle), a °*déence[n]cer*, Genèse, XXXV, 22 (*Rev. ét. j.*, XLIX, 1904, 47).

49. *DISFILIARE. Espagne : *desfijado*, O, R, Exode, XXIII, 26, R, Lévitique, XX, 20.

50. DISSIPARE. Provence : l'idée que °*desibar* veut dire « semer la dissension » trouve une certaine confirmation dans la traduction *mezclador* du même mot hébreu, O, Proverbes, XXVI, 20. Italie : °*dessipare*, « détruire », Leon Modena (1640), Nombres, XXIV, 17.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

51. *DOLATICIUM. Espagne : *dolado, « idole sculptée », O, Lévitique, XXVI, I, Osée, XI, 2, correspond à l'emploi de *dolate* en Italie.

52. DRACO. France : on trouve des exemples de *dagron* d'après des textes normaux dans Godefroy, *Complément*, sous DRAGON.

54. EXMOVERE. Espagne : °*desmovido*, « errant, fugitif », O, Genèse, IV, 12.

58. GENERATIO. Pour la *Vetus latina*, ajouter l'exemple d'un texte d'Ecclésiastique, XXIV, 46, *Revue bénédictine*, XXXIII (1921), 120.

63. *HARDOUBBA Pour Feghali écrire Féghali.

65. HOLOCAUSTUM. D'après W. Rüting, *Untersuchungen über Augustins Quaestiones..*, *Forschungen z. Chr. Literatur u. Dogmengeschichte*, XIII, 3-4 (Paderborn, 1916), 128, § 18, 338, n. 1, *holocaustoma* est la leçon des textes africains, non pas *holocaustum*. Un exemple de ὁλόκαυστον se trouve dans *Corp. gloss. lat.*, II, 382, 23. Remarquez saint Jérôme, *In Amos*, V, 21 et suiv. (Migne, XXV, 1054 ; passage cité par Juster, *op. cit.*, I, 321, n. 1) : *Odi et projeci festivitates vestras*, etc... *Manifestius et verius haec post adventum Domini dicuntur populo Judaeorum, qui destructo templo et altari, hostias offerre se credunt : quorum Deus odit et projicit festivitates, et non capit odorem coetus eorum... Et si obtulerint holocausta in synagogis, et munera in conciliis satanae, et vota pinguissima, non ea respicit Dominus, sicut non respexit munera Cain*. Ce texte reflète-t-il l'emploi de *holocaustum* par les Juifs du IVe siècle ? Italie : M. Raphaël Levy me suggère que *l'olocasto* a pu devenir *l'ocasto* par haplologie.

66. HYSSOPUM. L'*oesospum* (*sic*, pour *oessopum* ?) du Psautier d'Amelli, L. 9, indique-t-il l'existence de *es(s)opum* en latin vulgaire ? Provence : *izope Sepher Ha-Galuj von R. Joseph Kimchi* (cf. l'*Essai*, § 102), éd. H. G. Mathews (Berlin, 1887), 69.

68. IMAGO. Espagne : *maginar* se présente dans le *Débat* cité ci-dessus (§ 44), p. 60, l. 67, et dans la *Farsa de Moselina* (ci-dessus, § 1), 12 a. La *Farsa* a aussi °*esmaginar*, 15 a, et °*desmaginar*, 15 b.

74. INIQUITAS. Le rhodanien *nequita* vient d'*enequitat*, relevé par Raynouard (III, 134 b), chez Giraut de Borneil ; M. Thomas a attiré mon attention sur *enequitat*.

77. INTERPRETARI. Pour des exemples de formes en *-petr-* en latin vulgaire cf. Schuchardt, *Vok. des Vulgärlat.*, III, 312, cité par Schopf (ci-dessus, § 39), 197-8.

79. JUBILARE. Espagne : sur la forme moderne *auflar*, « jouer d'un instrument de musique », cf. Wagner, *Beiträge z. Kenntnis d. Judenspanischen* (Vienne, 1914), col. 99, § 24. Italie : *giubilatione*, Leon Modena (1640), Psaume XXXIII, 3.

80. JUDAISMUS. Espagne : *judiego*, O, IV (II) Rois, XVIII, 26.

81. JUDAIZARE. On lit *judaeizare* dans Philastre, *Diversarum hereseon liber*, ch. XXXVI, *Corp. scr. eccl. lat.*, XXXVIII, 33, ll. 14, 16.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

82. JUSTIFICARE. Pour ce mot dans la *Vetus latina*, cf. Vogels, *Untersuchungen*, 146, sur les différentes versions de δικαιώματα. Espagne : *ojustiguar*, O. Psaume CXLII, 2.

83. LAETIFICARE. Italie : *litificare* (*sic*), Leon Modena (1640), Psaume XXI, 7 ; *letificare* (ou *liti-* ?), Glossaire ms. du *Jewish Theological Seminary*, New York, daté de 1599, Juges, IX, 13. Ces formes ne représentent peut-être qu'une influence de la Vulgate.

85. LAMENTUS. Pour des indications que les Romains distinguaient entre les chrétiens et les Juifs, voir J. E. B. Mayor (éd.), *Q. Septimi Florentis Tertulliani Apologeticus* (Cambridge, 1917), 281. Sur les martyrs chrétiens, H. Achelis, *Das Christentum in den ersten drei Jahrhunderten*, II (Leipzig, 1912), 446.

87. MAGISTER. Un Juif, *Didascalus Annatus*, est mentionné dans des textes de droit ancien cité par Juster, I, 403, n. 1, Krauss, *Syn. Alt.*, 156, n. 2. Διδάσκαλος, sous une forme hispanisée, est employé de nos jours par les Juifs espagnols dans des endroits de langue grecque, comme Candie et Janina, d'après A. Galante, *Bulletin de l'Institut égyptien*, Ve série, t. I (1897), p. 19 ; il n'en indique pas le sens exact. Tertullien a déjà dit, *Apolog.*, XXI (Migne, I, 400) : *Ad doctrinam vero eius, quo revincebantur magistri primoresque Judaeorum*. Saint Jérôme, *In Aggaeum*, I, 1 (Migne, XXV, 1391) explique *rob* dans le nom *Zorobabel* comme signifiant *magister sive major* ; il y voit la même racine que dans *rabbin*, comme Krauss le remarque, *Jew. Quar. Rev.*, VI (1894), 252, n. 4. Le sens de « rabbin » est particulièrement clair dans le passage de Jérôme, *In. Ezech.*, XLV, 13-14 (Migne, XXV, 451 ; cité, inexactement, par Krauss, *Jew. Enc.*, VII, 117 b) : *Traditionemque accepimus Hebraeorum, non lege praeceptam, sed magistrorum arbitrio inolitam*... Des exemples allemands de date relativement récente sont : *Hochmeister zu Nürnberg* (1487) ; Josef Mieses, *Die älteste gedruckte deutsche Uebersetzung des jüd. Gebetbuches*... [Vienne, 1916], 13, n. 1 ; ...*bei meynen Lebtagen der Hochmeister von Ulm* (Reuchlin, *Augenspiegel* [Tubingue, 1511] ; cité par Grätz, *Gesch. d. Juden*, IX, 69, n. 2, date *ibidem*, 478, II c).

88. MAIOR. Cf. le texte de Jérôme, *In Aggaeum*, ci-dessus, § 87. Voir mon *Introduction*, ch. 1, § 4, vocabulaire, sous *colens*. Pour la dignité, apparemment païenne, du *maioratus* chez saint Augustin, cf. G. Morin, *Études*..., *Anecdota Maredsolana*, IIe sér., t. Ier (Maredsous, 1913), 295. Pour *majores* ou *potentes majorales* comme désignation de la plus haute couche sociale en Sardaigne au moyen âge et la continuation de *maior* en sarde moderne, consulter M. L. Wagner, *Das ländliche Leben Sardiniens*... (*Wörter u. Sachen*, *Beiheft* 4 ; Heidelberg, 1921), 156, 157. Un texte du roi Alphonse VI, daté de 1091, qui est cité de l'*España sagrada*, XXXV, 411 et suiv. par M. Kayserling, *Die Juden in Navarra* (Berlin, 1861), 198-9, emploie *maiores* dans un sens semblable à celui qu'on vient de remarquer en Sardaigne ; dans ces deux cas le terme s'applique aux catholiques.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

89. MALIGNARE. Espagne : *malinar*, R. Deutéronome, XIII, 13. Les dictionnaires donnent *malignar*, non pas *malinar*.

90. MANDRAGORAS. Provence : *mandragolas*, I, sous DUD.

91. *MATUTINARE. Cf. l'emploi de ὀρθρίζειν dans la LXX, et notez qu'Aquila seul emploie le nom ὀρθρισμός, Proverbes, XI, 27.

92. MELETARE. Remarquer qu'Origène, *Selecta in Psalmos*, Hom. V, 3, sur Psaume XXXVII (t. XII, p. 224, éd. Lommatzsch), cité par Harnack, *Texte u. Unt.*, XLII, 4 (1919), p. 83, dit des Juifs : *paene indesinenter legem Dei ore suo et labiis meditantur*. Cf. aussi Schürer, *Gesch. d. jüd. Volkes*... I[5] 114, II[4] 385. Provence : écrire *×maouda*, *×moudd*, *×mougdá*. Espagne : Pour Davids, *Bijdrage*, lire William Davids, *Bijdrage tot de Studie van het Spaansch en Portugeesch in Nederland.*, *Handelingen van het Zesde Nederlandsche Philologencongres te Leiden*, 1910.

95. MOVERE. Espagne : *removible*, O, Genèse, VI, 7.

97. *MUNDIFICARE. Espagne : *mundificar*, R, Nombres, VIII, 21.

101. ONYCHINUS. Pour des exemples d'*onychinus*, cf. Rönsch, *Rom. For.*, II (1886), 457.

102. ORIGANUM. Espagne : *orégano*, O, Exode, XII, 22, O, R. Lévitique, XIV, 4 ; cf. Scio, III (I) Reis, IV, 33.

103. *OSMARE. Espagne : *huesmo*, O, Genèse, VIII, 21.

104. PARCERE. Rönsch, *Rom. For.*, I (1883), 284, sous *parciturus*, et *ibidem*, II (1886), 470, sous *parcitus*, relève des indications de l'existence de **parcire*.

106. PECTORALIS. Espagne : *pechular*, O, Exode, XXVIII, 4 ; écrire de même dans l'exemple cité du Pseudo-Lumbroso (1588).

108. PEREGRINUS. Remarquez IV Esdras, XIV, 29 : *Peregrinati sunt patres nostri... in Aegypto.*

109. *PIETARE. Espagne : *piadar*, O, III (I) Rois, VIII, 50 ; cf. Scio, Isaïe, XLIX, 10.

110. PLENISSIMUS. Cf. IV Esdras, XII 8 : ...*ut plenissime consoleris animam meam*. Pour l'emploi d'un superlatif latin pour représenter un positif grec, voir Vogels, *Untersuchungen*, 124-5.

112. *POTESTARE. France : H, 1028, écrit °*peoter*, mais il ne s'y agit peut-être que d'une variante orthographique ; cf. H, 51, 71, 522. Provence : J, 47Paul Meyer écrit *porestant* en caractères hébreux et transcrit *porestat*. Espagne : *apodestar*, O, Genèse, III, 16, °*apodestador*, R, Juges, V, 3.

113. PRAECEPTUM. Portugais : *preceito*, T, 188 b.

115. PRIMOTICUS. Pour Thomas, *Essais*... (Paris, 1898), lire 1897.

117. *PROFUNDINA. Espagne : cf. °*perfundar*, O, Osée, V. 2. Italie : °*prefonde*, « profondeur », Y, ÇUL.

118. PROPHETA. France : *profedie*, B, Lamentations, II, 14, et *profedier*, B, Isaïe, XXX, 10 sont vraisemblablement des variantes purement orthographiques pour des formes en *-s-*, dont Godefroy a des exemples, sous

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

prophecier et Comp.. *prophetie*. Espagne : *la propheta*, O, Exode, XV, 20 ; les dictionnaires ne connaissent le mot que comme étant du masculin. °*Prophedesmo* se lit, d'après Kayserling, *Biblioteca española-portugueza-judaica* (Strasbourg, 1890), p. 28, Isaïe, I, 1, dans un texte de Salonique, 1568.

119. *Protus. On trouve πρώτους comme variante de ἡαββεῖς dans E. Bratke, *Texte u. Untersuch.*, n. s.- t. IV, 3 (1899), p. 2, l. 3, cité par S. Krauss, *Festskrift i Anledning af Professor David Simonsens 70-aarige Fødselsdag* (Copenhague, 1923), 150, n. 1. Cf. le nom Πρωτας chez les Juifs de l'antiquité, Krauss, *Gr. u. lat. Lehnwörter im Talmud*, II (Berlin, 1899), s. v., et Sam. Klein, *Jüd.-Palästinisches Corp. Inscr.* (Vienne et Berlin, 1920), 28, n. 72, et aussi Πρωταρχις Τιτιου, nom cité par Juster, II, 227, l. 2.

122. Rabbites. Ἀρχιῥαμβίτης, dans un texte byzantin, est relevé par S. Krauss, dans le *Festskrift* de Simonsen, *ubi supra*. *Rubissim* s'entend encore à Gibraltar.

123. *Rapido. Espagne : cf. °*rrabdal*, « torrent », O, Job, XXXVIII, 25.

126. Sacerdus. Dom H. Quentin, *Mémoire...*, *Collectanea bibl. lat.*, VI (Rome-Paris, 1922), 39, relève *sacerdus*, Nombres, VI, 11, dans un ms. de Saint-Gall du VIIIe siècle. On le lit dans les *Opera* de Grégoire de Tours, éd. des *Monumenta Germ. Hist.*, *Scr. rerum. Merow.*, t. I (1885), p. 926, et dans un ms. des *Joca monachorum* du commencement du VIIIe siècle, *Romania*, I (1872), 488, § 34. Pour ἱερεύς ajoutez l'inscr. de Théodote, *Rev. bibl.*, XXX (1921), 251, l. 1. Pour Saint Sévère de *Majorque*, lisez *Minorque*, et pour *Mahon*, lisez *Port-Mahon*. Espagne : °*sacerdotar*, « servir comme prêtre », O, Nombres, III, 4 ; °*sacerdotadgo*, O, Exode, XL, 13, °*sacerdoteria*, O, Exode, XXIX, 9, °*sacerdotia*, O, I, Esdras, II, 62, ont tous les trois le sens de « sacerdoce ».

133. Schola. Pour les maisons de particuliers servant d'églises chez les chrétiens, cf. Achelis, *Das Christ.*, I, pp. 287-8, § 16. Cf. avec le passage de saint Augustin allégué par Georges[8] les textes suivants du même Père, cités dans le *Thes. ling. lat.*, *s. v. cathedra* : *Quis est enim magister qui docet ? ...Christus est qui docet ; cathedram in coelo habet, ...schola ipsius in terra est, et schola ipsius corpus ipsius est* (*De disciplina*, ch. XIV, § 15 ; Migne, XL, 678) ; *Qualis Deus Christus ? Audi mecum : non, inquam, me audi, sed mecum. In hac enim schola omnes sumus condiscipuli. Coelum est cathedra magistri nostri... Sermo* 261, ch. II, § 2 ; Migne, XXXVIII, 1203). Il est donc évident que la comparaison de l'Église à une école est familière à saint Augustin ; les passages ne nous permettent cependant pas d'être sûrs du sens qu'il attribue à *Judaeorum schola*. Harnack, *Marcion* (*Texte u. Unt.* XLV ; Leipzig, 1921), 193, n. 1, remarque qu'Origène parle de l'église de Marcion avec mépris comme une *schola* dans la phrase (*Comm.*, I, 18 *in Rom.*, t. VI, p. 55) : *Marcio et omnes, qui de schola eius velut serpentium germina pullularunt*. France : C, Isaïe, I, 8 a l'*école de Cion*, par imitation du Targoum : *kenischta de Cion* ; C semble avoir attribué ici à *kenischta*, « assemblée, communauté »,

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

le sens de « synagogue ». Provence : *escolle* (texte français d'Avignon de 1558 ; *Rev. ét. j.*, VII [1883], 242, VIII [1884], 117).

134. SCORPIO. France : *corpion*, F, Genèse, XLIX, 17 (*schefifon*), *ocropion*, D, *ibid.* Corblet enregistre *corpion* comme usité à Montreuil dans le sens de « orvet, espèce de couleuvre ».

137. SERPERE. Espagne : Exode, I, 7 a *serpieron* ; les dictionnaires espagnols n'ont que le verbe *serpear*.

138. SIMILITUDO. Pour l'usage latin, voir Souter, *Tertullian Concerning the Resurrection of the Flesh* (Londres et New York, 1922), 73, qui cite Sanday, *Old lat. Bib. Texts*, II, p. CXXIII. France : *osemleture*, Ms. de Berlin, Hebraicus, 233 (traité médical), pp. 51-2 ; indication de Mlle Lula M. Richardson.

142. SYNAGOGA. Le texte latin des *Didascalia* emploie ce mot trois fois en parlant de la communauté chrétienne ; voir Achelis et Flemming, *Texte u. Unt.*, XXV, 2 (1904), 362 n. 3. On a relevé συναγωγή dans ce sens chez Justin (*Dialogue*, ch. LXIII ; Harnack, *Texte u. Unt.*, XXXIX, 1 [1913], 65, n. 1) et chez les Marcionites (voir mon *Introduction*, ch. I, § 4). Espagne : *synoga* est relevé dans plusieurs textes du XVe siècle par M. Morel-Fatio, *Romania*, XXX (1901), 53, III, l. 30 et note.

146. TEMPERARE. Espagne : *tenplar*, « faire une libation », O, Nombres, XV, 5.

147. TEMPLUM. Portugal : *templo*, U, I, XXI a.

148. TENEBRA. Espagne : *tinieflas*, forme moderne (Constantinople), cf. Wagner, *Beiträge*, col. 99, § 24.

149. TERTIARE. Espagne : *tercear*, « diviser en trois parties », O, Deutéronome, XIX, 3, *atercear*, « faire une troisième fois », R, M, III (I) Rois, XVIII, 34.

152. TOPAZIUS. Catalogne : *estopaci*, forme connue en Provence (Raynouard), est employée par R. Salomon b. Adret (Barcelone, XIVe siècle), *Consultations*, I, nos 167, 825 (éd. Vienne, 1812).

154. TRIBUS. Italie : *tribbi* (*sic*), au pluriel, Leon Modena (1640), Nombres, XXX, 2 ; écrit *tribi*, l. 15 d'une chanson pour le Sabbat écrite à Vérone, 1624, par Salomone Candia (d'après une communication de M. Cecil Roth, de Londres, propriétaire du ms.). M. Gonçálvez Viana, *Apostilas*, *s. v. tribo*, remarque l'emploi du mot chez Camoens sous cette forme, et comme étant du masculin.

155. TUNICA. *Tonica* chez Grégoire de Tours : *Opera*, *ubi supra* (§ 126).

157. UNIVERSITAS. On ne peut pas déduire l'emploi de ce terme en parlant des Juifs de France d'un document de 1275 où il s'agit du *sindicus et procurator universitatis Judaeorum* d'Anjou (*Rev. ét. j.*, XXIX [1894], 237), car ce texte a été signé par Charles d'Anjou dans l'Italie méridionale, à Lagopesole (prov. de Potenza). Allemagne : *universitas* (Wurzbourg, 1289 ; Salfeld, *Martyrologium...*, [Berlin, 1898], 197, n. 1.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

158. VATILLUM. Espagne : pour *badile* lire *badil*.

159. VETARE. Espagne : *devedarse*, O, Ruth, I, 18, Job, XIV, 7.

161. VISIO. France : M. R. Levy me signale la présence de plusieurs exemples de *vision*, « figure, aspect », dans le ms. de Hagin, Bibl. nat., f. fr. 24, 276. Il les discutera dans une prochaine publication.

162. VISITARE. Provence : *visiter* (texte français d'Avignon, 1558 ; *Rev. ét. j.*, IX [1884], 108, « examiner rituellement les bêtes égorgées », avec le dérivé *visitadour* (*ibidem*, et VII [1883], 243). Italie : *visitare* (même sens, Turin, 1603 ; J. Decourcelle, *La condition des Juifs de Nice aux* 17e *et* 18e *siècles*, Paris [1923], 144, n. 3).

164. *VOLENTARE. Italie : *avoluntare*, « prendre plaisir », Psaume I, 2, dans Johannes Baptista de Lauratis (*egià Hebreo*), *Qusto si è una disputatione contra li hebrei* (1526), brochure dans la bibl du *Jew. Theol. Sem.* de New York, f. 4 b. Tommaseo donne *avvolontato*, mais avec des sens différents.

165. VULVA. Provence-Catalogne : écrire *xbolba* ; Espagne : *bulba*, R, Juges, V, 30.

D. S. BLONDHEIM.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

MÉLANGES

FR. *AMOUR* « MÉLILOT »

En Danemark et en Suède, le mot français *amur*, souvent déformé en *amer*, *amber* par suite du transfert de l'accent sur la première syllabe, s'est employé dès le moyen âge pour désigner le mélilot, aux fleurs jaunes et très parfumées, dont on aimait alors à joncher la salle des châteaux, et il s'y est conservé jusqu'à nos jours, au moins à la campagne, dans cette acception toute particulière. Elle a dû nous être empruntée en même temps que le terme lui-même. Godefroy ne la mentionne pas. Mais en voici, semble-t-il, deux exemples :

. . . . . .
chauces out de jaglolai
et solers de flors de mai,
estroitement chaucade.

Cainturete avoit de fueille
qui verdist quant li tens mueille,
d'or ert boutonade.
l'aumosniere estoit d'*amor*,
li pendant furent de flor :
par amors fu donade.
. . . . . .

Bartsch, *Altfr. Rom. u. Past.*, nº 28.

. . . . . .
Et m'en entray en ung jardrin
Pour cuillir girofflee,
Et je trouvay le myen amy
Qui dormoit sur la pree,

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Et je luy feis ung oriller
d'*amors* et de pensee...
. . . . . .

Gaston Paris, *Chansons du XVe siècle*, CXXX.

Dans les deux cas, c'est évidemment à cause du nom que le poète a choisi cette plante. Mais qu'il s'agisse d'une plante, cela ne ressort-il pas du contexte ?

Le mélilot, au moins le mélilot officinal, aurait-il été introduit en Scandinavie, comme d'autres fleurs ou fruits, par les moines français, qu'y appela surtout le grand évêque Absalon (1128-1201) ? Ou bien est-ce tout simplement avec la coutume de « joncher » les salles et les tentes (*Guillaume de Dole*, v. 210 etc.) qu'y a été importé de France le nom de la plante dont on se servait à cet usage ?

Enfin, ce nom s'appliquait-il chez nous au mélilot ?

En Norvège, il désigne la reine des bois (*Asperula odorata*). Mais c'est peut-être qu'elle y remplaçait pour la jonchée le mélilot, sans doute moins fréquent ou même inconnu dans certaines régions de ce pays. Aux botanistes de nous renseigner sur ce point. En Suède, à côté d'*amur*, pour le mélilot, on a aussi *amurgräs* pour la flouve odorante (*Anthoxanthum odoratum*) et pour l'hiérochloé (*Hierochloa odorata*), herbes également parfumées. La brize moyenne, aux petites feuilles en forme de cœur, qui tremblent sans cesse, s'appelle en France *amourette*. Nous avons baptisé du même nom la lychnide, ou amourette des prés, et la saxifrage hypnoïde, ou amourette moussue. Mais dans aucun des trois cas, la plante n'est parfumée.

Entendait-on par *amour* toutes les fleurs ou plantes, odorantes ou non, dont on jonchait le parquet, le plancher, le carreau ou le sol ? C'est possible, mais peu probable : dans les vers français cités plus haut, l'auteur avait certainement en vue une fleur, une plante déterminée. La concordance du sens entre le danois et le suédois peut naturellement s'expliquer par un emprunt entre Scandinaves, mais bien plus naturellement encore par la signification botanique du mot en France même. Il y a donc lieu de penser qu'on l'y appliquait bien au mélilot.

Paul VERRIER.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

LES MINIATURES DES CHANSONNIERS PROVENÇAUX

I. — Chansonnier *A* (Vatican, lat. 5232).

Le chansonnier provençal *A* est, comme les mss. *I* et *K*, orné de très belles miniatures. Elles sont au nombre de quarante-quatre. On en trouvera quinze reproduites en couleurs dans notre *Iconographie des Troubadours*, en préparation. Bartsch en a fait un relevé sommaire [1] en même temps qu'il a publié les remarques destinées au rubricateur. Ayant eu, à notre tour, l'occasion de consulter le manuscrit *A*, nous avons cru qu'une description détaillée de ces jolies miniatures serait bien accueillie des provençalistes. D'une manière générale ce sont les boucles des lettres ornées qui servent de cadre à ces compositions; elles sont, pour la plupart, de simples portraits, mais quelquefois elles représentent de petites scènes. Les couleurs, admirablement conservées, donnent à ce manuscrit un caractère très artistique.

F° 9[2]. Peire d'Alvergne.

F° 11. Giraut de Borneil. Lettre initiale *E* dans laquelle est enfermé un vieillard assis.

F° 27. Marcabrus. Lettre *C*. Vignette très bien conservée. Marcabrun porte une robe bleue, avec, par-dessus, un manteau rouge, doublé de blanc; mains tendues. Une couronne de feuillage vert autour de cheveux roux, le tout sur un fond d'or. Air sérieux et étonné; la main gauche tendue en avant.

F° 35. Raimbaut d'Orange. Lettre *A* (*A los drutz*). Personnage à cheval avec lance à flamme rouge et léopard; pas d'autre armure, sauf un petit bouclier, sur lequel on voit un léopard; cheveux roux; costume bleu; cheval gris.

F° 39. Arnaut Daniel. Personnage enfermé dans la lettre *D* (*Doutz braitz e critz*). Arnaut Daniel est assis; cheveux roux; il porte une petite

1. *Jahrbuch für engl. und rom. Lit.*, XI, 19-21. Les remarques sont en dialecte vénitien; le rubricateur ne s'y est pas toujours conformé avec exactitude.

On trouvera dans notre *Iconographie* la plupart des miniatures en couleurs des mss. *I* et *K*.

2. Dans les indications des folios les chiffres droits désignent des rectos, les chiffres italiques des versos.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

calotte blanche. Manteau rouge sans manches; vêtement de dessous bleu, visible aux manches.

F° 43. RAIMON DE MIRAVAL, enfermé dans la lettre *E*. A cheval, avec un épervier sur le poing ; cheveux roux ; porte une vraie coiffe blanche à mentonnières.

F° *50*. ELIAS CAIREL en jongleur, jouant du violon ; le tout sur fond d'or.

ALBERTET en jongleur. Peu intéressant.

F° *56*. PONS DE CAPDEUIL conversant avec une dame. La dame est habillée en bleu, avec manteau ouvert. Cheveux blonds avec diadème blanc.

F° 68. RAMBERTINS DE BONAREL (*sic*). Chevalier avec un bouclier vert sur lequel trois deml-lunes se détachent en blanc. Pas d'armure, sauf une lance et le bouclier. En robe.

F° 70. G. FAIDIT. Lettre *S* (*S'om pogues*). Une dame est derrière lui. De chaque extrémité de la lette *S* sort une tête.

F° 84. G. DE CABESTANH, assis, tête appuyée sur une main.

F° 86. B. DE VENTADORN. Lettre *P* ornée ; dans le cercle du *P*, un jongleur en bleu.

F° 95. P. VIDAL. Sur un cheval blanc ; le troubadour est habillé de bleu avec un manteau rouge qui flotte. Lettre *A*, dont le jambage de gauche forme une sorte de monstre, avec deux griffes, termiué par une tête (de louve ?). P. Vidal porte une couronne d'empereur, avec des fleurons rouges et bleus. De la barre transversale de *A* une femme se penche sur Peire Vidal, en faisant signe du doigt vers le cheval ; elle porte une sorte de capeline blanche et bleue. C'est le début de la chanson : *Ajostar e lassar*. Fond or, bleu et rouge.

F° *103*. ARNAUT DE MAREUIL. Lettre *A*. Un clerc et une dame. La dame est en robe bleue et en manteau rouge. Cheveux défaits retenus sur le front par un bandeau blanc.

F° *107*. P. ROGIER à cheval. Peu intéressant.

F° *108*. G. ADÉMAR, à cheval, avec lance et bouclier. Sur le bouclier rouge, trois demi-lunes. Cf. supra, f° 68, RAMB. DE BUVALEL.

F° *110*. GUI D'USSEL, en pied : robe bleue, manteau marron, bas rouges, souliers noirs. Cheveux courts, arrangés en couronne sur le front.

F° 113. M. DE MONTAUDON. Il n'est pas à cheval, comme l'indique la note marginale destinée au rubricateur, mais il a l'épervier.

F° 115. GAUSBERT DE PUYCIBOT. Moine tenant un grand rouleau de parchemin ouvert, sur lequel on voit quelques lettres.

F° 117. UC BRUNET, assis, en robe bleue, ouverte sur la poitrine, laisse voir une sorte de tricot-jersey brun. Cheveux roux, petit chapeau sur la tête.

F° 119. N'AIMERIC DE BELENOI. Un clerc avec une belle chape et un livre ouvert où l'on lit : IC/H ; OI/T.

F° 122. DAUDE DE PRADAS, en chanoine, habillé de bleu, robe et manteau avec livre ouvert.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

F° *125*. SORDEL, à pied, manteau bleu sur robe marron ; épée à la main.

F° *126*. B. DE LAMANON. Peu intéressant.

F° 127. JAUFRE RUDEL, à cheval ; manteau rouge, dont on voit le dessous blanc et bleu. Cheveux roux, coiffe à mentonnière.

F° *128*. VIC. DE SAINT ANTONIN, à cheval, avec lance et écu. Sur la flamme et l'écu, un chevron et trois demi-lunes.

F° 131. G. DE S. DESDIER. Un chevalier et une femme, inscrits dans un *B* (*Bel m'es ormai*).

F° 134. AIMERIC DE PEGULHAN, en pied, robe rouge, manteau bleu ; en cheveux.

F° 142. RICAS NOVAS, à pied.

F° *143*. CADENET, habillé en jongleur : robe blanche, manteau noir avec croix blanche. Main gauche tendue en avant ; geste d'un homme qui déclame.

F° *147*. PEIROL, en bleu ; à cheval. Cheval rose ; le troubadour tient un épervier sur la main droite. Pas d'armes, ni lance, ni bouclier.

F° 154. UC DE S. CIRC, en bleu, robe et manteau.

F° *158*. PERDIGON, en jongleur, avec viole à quatre cordes.

F° *160*. R. DE VAQUEIRAS, à pied ; robe bleue, dont on ne voit que les manches. Manteau rose par dessus. Cheveux roux, avec couronne de verdure.

F° 164. RIGAUT DE BARBEZIEUX. Rigaut porte un manteau rose sur robe bleue ; coiffé d'une coiffe à mentonnière ; regarde une femme élégante, habillée de bleu avec un manteau rouge. Cheveux retenus par un bandeau blanc.

F° *167*. COMTESSE DE DIE, assise dans un fauteuil ; longue robe bleue, manteau rose sans manches par dessus.

F° *168*. NA CASTELLOZA. Une femme qui « domnoie » avec un chevalier.

F° 172. B. ZORZI. Un gentilhomme qui chante, dans une prison.

F° 189. B. DE BORN, en chevalier, casque à salade sur la tête. Bouclier et flamme de lance bleus ; haubert (?) bleu, et, par-dessus, cotte de mailles sombre.

F° 197. GIRAUT DU LUC. Jongleur, tout en rouge.

F° *199*. GUILHEM DE BERGUEDAN, habillé comme Bertran de Born. Le cheval est vu de face, ce qui est rare, et paraît lancé au galop.

F° 203. ROI RICHART, en bleu, avec manteau rouge. Joue de la harpe (douze cordes environ). Couronne royale en tête.

F° *203*. DAUPHIN D'AUVERGNE, à cheval.

II. — CHANSONNIERS *H* ET *L* (VATICAN, LAT. 3207 ET 3206).

Le chansonnier *H* (Vatican, lat. 3207) ne renferme pas de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

miniature avant le folio 43 v° ; dans ce manuscrit les miniatures ne font pas partie de lettres ornées : elles sont indépendantes.

F° 43. NA LOMBARDA. Elle porte une robe jaune, avec manteau et capuchon marrons ; le manteau est doublé de bleu et de blanc (probablement de la fourrure). Elle tient à la main droite un bâton rouge terminé au bout par une sorte de fleur de lys (bâton de folie sans doute).

F° 45. Deux miniatures médiocres, la deuxième très effacée, représentant NA TIBORS.

F°s 45 et 46. ALMUS DE CASTELNOU et ISEUT DE CAPNION. Les deux miniatures sont médiocres.

F° 49. COMTESSE DE DIE. En haut et en bas du folio (deux miniatures). Dans la première, la comtesse de Die est représentée avec une belle robe et un beau manteau bleus. Au bas du folio, la figure représente une femme en robe rouge, avec cheveux retombant en tresses dans le dos.

F° 53. DOMNA MARIA DE VENTADOR. Miniature mieux conservée que les autres. Robe rouge, bâton rouge, comme Na Lombarda. Grand manteau bleu sur les épaules ; cheveux défaits.

En somme le manuscrit ne renferme que des représentations de *trobairitz* (souvent réduites à la tête seulement) et d'une facture très médiocre.

Le Ms. *L* (Vatican, lat. 3206), ms. de petit format, dans le genre d'un « paroissien », ne renferme pas de miniatures, sauf en tête du *Chastel d'Amors*, f° 1, où l'on voit deux tours, une plus petite que l'autre avec toit en poivrière. Les lettres ornées sont rares ; il y en a une qui est assez jolie (f° 42) ; elle représente un *C* avec, au-dessus, deux oiseaux se becquetant.

Les chansonniers provençaux de la Laurentienne, à Florence, ne présentent pas de miniatures et les lettres ornées en sont médiocres.

III. — CHANSONNIER *I* (PARIS, B.N., FR. 854).

Le chansonnier provençal *I* est un manuscrit à miniatures. Il ressemble par là aux mss. *A* et surtout *K* auquel il est, en ce qui concerne les textes, étroitement apparenté. Comme dans ces deux mss. les miniatures servent d'ornement à de

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grandes lettres initiales. Les boucles du *B*, du *G*, de l'*O* ou du *Q* se prêtent fort bien à cette ornementation. Les personnages, dans ces trois manuscrits, sont représentés à cheval ou à pied. Les cavaliers sont, en général, en tenue de combat, casque fermé, lance à l'arrêt, bouclier protégeant la poitrine. Les armoiries se détachent ordinairement sur les flammes des lances et sur les caparaçons, quelquefois sur les boucliers ou même les casques. Les troubadours « à pied » sont représentés avec de longues tuniques et des coiffures variées : béret, sorte de coiffe avec mentonnières ; quelquefois ils sont tête nue. Plusieurs miniatures représentent des jongleurs. Les couleurs, dans le ms. *I*, sont mieux conservées que celles de *K* ; mais aucune d'elles n'a la fraîcheur et l'éclat de coloris de celles du ms. *A*.

Les miniatures du chansonnier *I* sont au nombre de 91 (et même 92, si on compte celle du f° 154, qui est double). Le ms. comprenant 200 feuillets, c'est-à-dire 400 pages, on trouve une vignette environ toutes les quatre pages. En fait, il y a des folios qui en contiennent deux ou trois, d'autres n'en ont pas du tout. En voici le relevé, avec l'indication des folios :

P. D'ALVERGNE, 11.
P. ROGIER, *12*.
G. DE BORNEIL, 14.
B. DE VENTADOUR, *26*.
G. FAIDIT, *33*.
P. VIDAL, 39.
A. DE MAREUIL, 46.
PERDIGON, 49.
A. DE PÉGULHAN, *50*.
PEIROL, *56*.
F. DE MARSEILLE, 61.
A. DANIEL, 65.
R. DE MIRAVAL, *67*.
P. DE CAPDEUIL, 73.
R. DE VAQUEYRAS, *75*.
G. DE SANT LEIDIER, 78.
G. DE PUEICIBOT, *80*.
VIC. DE SAINT ANTONIN, 82.
GUIRAUDET LE ROUX, 84.
PEIRE RAIMON, 85.
R. DE BERBEZIU, *87*.
GUI D'USSEL, 89.
LANFRANC CIGALA, *91*.
BONIFACI CALVO, *95*.
BARTOLOMEO ZORZI, *98*.
UC BRUNENC, *102*.
GUILHEM ADÉMAR, 104.
GUILHEM DE CABESTANG, 105 *bis*.
ELIAS CAIREL, 106.
PEIRE DE MAENSAC, 107.
SAIL DE SCOLA, *107*.
PEIRE DEL PUOI, 108.
REIS D'ARAGON [1], 108.
RAIMON DE SALAS, *108*.
BLACATZ, *108*.
BLACASSET, 109.
GUILHEM FIGUERA, *109*.
PEIRE GUILHEM, 110.
RICAS NOVAS, *110*.
GUILHEM DE BALAUN, *111*.

1. Alfonse II ; Bartsch. *Gr.*, 23, *1*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Daude de Pradas, *111*.
Cadenet, *113*.
Jordan Bonel, *121*.
Jaufre Rudel, *121*.
Peire de Valeria, 122.
Richautz de Tarascon, *122*.
Bertran del Pojet, *122*.
Aimeric de Sarlat [1], 123.
Sordel, 123.
Montagnagol, 124.
Castelloza, 125.
Aimeric de Belenoi, *125*.
Uc de Saint-Cyr, *127*.
Elias de Barjols, *130*.
Guilhem de la Tor, *131*.
Cercamon [2], 133.
Albertet, *133*.
Monge de Montaudon [3], 135.
Pistoleta, *137*.
Ademar lo Negre, *138*.
Guilhem Magret, 139.
Elias Fonsalada, 140.
Azalaïs de Porcairagues, 140.
Berenguier de Parazol, 140.
Ugo de Pena, *140*.
Comtesse de Die, 141.
Peire Bremon, *141*.
Gausseran de S. Leidier, 142.
Gausbert Amiel, 142.
Comte de Poitiers [4], *142*.
Guiraut de Calanson, *142*.
Guilhem Rainol, 143.
Raimbaut d'Orange, *143*.
Peire Milon, *147*.
Savaric de Mauléon, 152.
Rainaut de Pons, 153.
Uc de la Bacalaria (et Bertran de St-Félix), 154.
Albert Marques, 155.
Garin le Brun, 159.
Peire Cardenal, 164.
B. de Born [5], *174*.
Dauphin d'Auvergne [6], 185.
Raimon de Durfort, *186*.
Albert Cailla, *189*.
Folquet de Romans, *189*.
Oziers (de Vianes), 190.
Peire de Barjac, *190*.
Peire de Bosignac, *190*.
Tomiers, 191.
G. de Berguedan, *192*.
Giraut de Salignac, 195.

IV. — Chansonnier *K* (B. N., Fr. 12473).

Au f° x r°, où se trouvent des poésies de Peire Cardenal, la place d'une vignette est vide.

---

1. Frappe avec une baguette sur un tambour.

2. Jongleur portant sur ses épaules, au bout d'un bâton, une besace peu garnie. Cf. Fauriel, *Hist. de la p. prov.*, II, p. 3.

3. Tient un oiseau qui ressemble plutôt à une pie-grièche qu'à un épervier.

4. La selle du cheval, la housse, le bouclier, la flamme, le casque sont colorés en jaune.

5. Deux chevaliers combattant avec la lance.

6. Teinte curieuse, ornementation du caparaçon, du casque, du bouclier et de la flamme.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

P. D'ALVERGNE, 1.
P. ROGER, 2 (personnage barbu, comme P. d'Alvérgne).
G. DE BORNEIL, 4 (deux femmes derrière lui).
B. DE VENTADOUR, *15*.
G. FAIDIT, 22.
P. VIDAL, 27.
A. DE MAREUIL, 33.
PERDIGON, 36.
AIMERIC DE PEGULHAN, 37.
PEIROL, 42.
F. DE MARSEILLE, 46.
A. DANIEL, 50.
R. DE MIRAVAL, *52*.
P. DE CAPDEUIL, 57.
RAMBAUT DE VAQUEYRAS, 60.
GUILHEM DE S. LEIDIER, 62.
GAUSBERT DE POICIBOT, *64*.
VIC. DE SAINT ANTONIN, *66*.
GUIRAUDO LO ROS, *67* (à cheval).
P. RAIMON DE TOLOSA, *68*.
RICHAUT DE BERBEZIU, 71.
GUI D'USSEL, 73.
LANFRANC CIGALA, 75.
BONIFACI CALVO, 79.
BART. ZORZI, 82.
UC BRUNENC, 86.
GUILHEM ADEMAR, 88.
G. DE CAPESTANH, *89*.
ELIAS CAIREL, 91.
P. DE MAENSAC, 93.
SAIL DE SCOLA, *93*.
PEIRE DEL POI, *93*.
REIS D'ARAGON [1], 94.
RAIMON DE SALAS, 94.
BLACATZ, *94*.
GUILHEM FIGUERA, 95.
PERE GUILHEM, 95.
RICHAS NOVAS, *95*.
GUILHEM DE BALAUN, *96*.
DAUDE DE PRADAS, *96*.
CADENET, *98*.
MARCABRUN, 102.
JORDAN BONEL, *107*.
JAUFRE RUDEL, *107*.
P. DE VALERIA, 108.
RICHAUT DE TASRACON, *108*.
BERTRAN DEL POJET, *108*.
AIMERIC DE SARLAT, *108*.
SORDEL, 109.
MONTAGNAGOL, 110.
CASTELLOZA, *110*.
AIMERIC DE BELENOI, 111.
UC DE SAINT CYR, *113*.
ELIAS DE BARJOLS, *116*.
GUILHEM DE LA TOR, *117*.
CERCAMONS, 119.
ALBERTET, *119*.
MONGE DE MONTAUDON, 121.
PISTOLETA, 123.
AIMARS LO NEGRE, *124*.
GUILHEM MAGRET, 125.
ELIAS FONSALADA, *125*.
AZALAÏS DE PORCAIRAGUES, *125*.
BERENGUIER DE PALAZOL, 126.
UGO DE PENA, *126*.
COMTESSE DE DIE, *126*.
PEIRE BREMONT LO TORT, 127.
GAUSERAN DE S. LEIDIER, *127*.
GAUSBERT AMIEL, 128.
COMS DE PEITIEUS, 128.
G. DE CALANSON, 128.
G. RAINOL, 129.
R. D'AURENGA, *130*.
PEIRE MILON, 134.
UC DE LA BACALARIA, 137.
P. CARDENAL, 149.
B. DE BORN, 160.
DAUPHIN D'AUVERGNE [2], 171.
GUILHEM DE BERGUEDAN, 178.

1. Alfonse II, *Per maintas guisas*.
2. Un *D* orné seul ; pas de vignette.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Il y a en tout 79 vignettes, ou plutôt 78, si on supprime le Dauphin d'Auvergne. Le manuscrit ayant 189 folios, c'est-à-dire 378 pages, la proportion des vignettes y est un peu moins grande que dans le ms. *I*. De plus ces vignettes sont dans *K* plus effacées et moins belles que dans *I*.

V. — Chansonnier *M* (B. N. Fr. 12474) [1].

Comparativement aux autres manuscrits à miniatures, le nombre de celles-ci est peu élevé dans *M* : 21 réparties sur 538 pages. Les « lettres ornées » dorées et enluminées sont au nombre d'une quarantaine.

Giraut de Borneil, f° 1.
Folquet de Marseille, 25.
Bernart de Ventadour, 37.
Peire Vidal, 51 (à cheval, frappant de l'épée).
Gaucelm Faidit, 71.
Aimeric de Pégulhan, 89.
Rigaut de Barbezieux, 99.
Rambaut de Vaqueyras, 103.
Raimon de Miraval, 110.
Guilhem de Sant Desdier, 118.
Albertet de Sisteron, 124.
Arnaut de Mareuil, 128.
Raimbaut d'Orange, 135.
Arnaut Daniel, 143.
Aimeric de Belenoi, 148.
Cadenet, 152.
Pons de Capdeuil, 159.
Jaufre Rudel, 165 (embrasse une dame).
Daude de Pradas, 167.
Peire Cardenal, 207 (presque identique au f° 37, Bernart de Ventadour).
Bertran de Born, 227 (même miniature que f° 51, Peire Vidal).

Table de correspondance des miniatures dans les mss. *I*, *K*, *A*, *M*.

	I	*K*	*A*	*M*
Ademar lo Negre	138 [2]	124		
Aimeric de Belenoi	*125*	111	119	148
Aimeric de Pégulhan	*50*	37	134	89
Aimeric de Sarlat	123	*108*		
Albert Cailla	*189*			

1. Je dois le relevé de ces miniatures à mon ancien élève, M. Jean Audiau, à qui j'adresse mes meilleurs remerciements.
2. Folios des manuscrits ; les chiffres italiques indiquent des versos.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

	I	*K*	*A*	*M*
Albert Marques	155			
Albertet	*133*	*119*	50	124
Arnaut Daniel	65	50	39	143
Arnaut de Mareuil	46	33	*103*	128
Augier (de Vianes)	190			
Azalaïs de Porcairagues	140	*125*		
Bartolomeo Zorzi	*98*	82	172	
Berenguier de Parazol	140	126		
Bernart de Ventadour	*26*	*15*	86	37
Bertran d'Alamanon			*126*	
Bertran de Born [1]	*174*	160	189	227
Bertran del Pojet	*122*	*108*		
[Bertran de S. Felix]	154			
Blacasset	109			
Blacatz	*108*	*94*		
Bonifaci Calvo	*95*	79		
Cadenet	*113*	*98*	*143*	152
Castelloza	125	*110*	*168*	
Cercamon	133	119		
Comte de Poitiers	*142*	128		
Comtesse de Die	141	*126*	*167*	
Daude de Pradas	*111*	*96*	122	167
Dauphin d'Auvergne	186	171	*203*	
Elias de Barjols	*130*	*116*		
Elias Cairel	106	91	*50*	
Elias Fonsalada	140	*125*		
Folquet de Marseille	61	46		25
Folquet de Romans	*189*			
Garin le Brun	159			
Gaucelm Faidit	*33*	22	70	71
Gausbert Amiel	142	128		
Gausbert de Puicibot	*80*	*64*	115	
Gauseran de S. Leidier	142	*127*		
Giraut de Borneil	14	4	11	1
Giraut du Luc			197	
Giraut de Salignac	195			
Gui d'Ussel	89	73	*110*	
Guilhem Ademar	104	88	*108*	
Guilhem de Balaun	*111*	*96*		

1. M. Pio Rajna a découvert un fragment de chansonnier provençal où les poésies de Bertran de Born commencent par une miniature qui a été reproduite ici-même, p. 236-37.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

	I	*K*	*A*	*M*
Guilhem de Berguedan	*192*	178	*199*	
Guilhem de Capestang	105 *bis*	*89*	84	
Guilhem Faidit		22	70	
Guilhem Figueira	*109*	95		
Guilhem Magret	139	125		
Guilhem Rainol	143	129		
Guilhem de S. Leidier	78	62	131	118
Guilhem de la Tour	*131*	*117*		
Guiraudet le Roux	84	*67*		
Guiraut de Calanson	*142*	128		
Jaufre Rudel	*121*	*107*		165
Jordan Bonel	*121*	*107*		
Lanfranc Cigala	*91*	75		
Marcabrun		102	27	
Monge de Montaudon	*135*	121	113	
Montagnagol	124	110		
Peire d'Alvergne	11	1	9	
Peire de Bussignac	*190*			
Peire de Barjac	*190*			
Peire Bremon	*141*	127		
Peire Cardenal	164	149		207
Peire Guilhem	110	95		
Peire de Maensac	107	93		
Peire Milon	*147*	134		
Peire del Puoi	108	*93*		
Peire Raimon	85	*68*		
Peire Rogier	*12*	*2*	*107*	
Peire de Valeira	122	108		
Peire Vidal	39	27	95	51
Peirol	*56*	42	*147*	
Perdigon	49	36	*158*	
Pistoleta	*137*	123		
Pons de Capdueil	73	57	*56*	159
Raimbaut d'Orange	*143*	*130*	35	135
Rambaut de Vaqueyras	*75*	60	*160*	103
Raimon de Durfort	*186*			
Raimon de Miraval	*67*	*52*	43	110
Raimon de Salas	*108*			
Rainaut de Pons	153			
Rambertino de Bonarel		68		
Reis d'Aragon	108	94		
Ricas Novas	*110*	*95*	142	
Richard Cœur-de-Lion			203	

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

	I	*K*	*A*	*M*
Richaut de Berbezil	*87*	71	164	99
Richaut de Tarascon	*122*	*108*		
Sail de Scola	*107*	*93*		
Savaric de Mauléon	152			
Sordel	123	109	*125*	
Tomiers	191			
Uc de la Bacalaria	154	137		
Uc Brunenc	*102*	86	117	
Uc de S. Cyr	*127*	*113*	154	
Ugo de Pena	*140*	*126*		
Vicomte de S. Antonin	82	66	*128*	

Le nombre des miniatures communes aux quatre manuscrits est de 19 sur 97.

VI. — Chansonnier *C* (B. N. Fr. 856).

Le chansonnier *C* nous présente des miniatures et des ornements d'un autre genre que le groupe des manuscrits que nous venons d'étudier. On est d'accord pour admettre que ce manuscrit a été écrit dans le Midi de la France et probablement dans le Languedoc, peut-être même à Toulouse. Il est de la fin du XIIIe siècle et du début du XIVe. P. Meyer l'appelle le « chansonnier toulousain » et Grœber croit que son auteur est Matfre Ermengaut, de Béziers, qui a composé le *Breviari d'Amor* [1].

Les vignettes ne représentent guère ici des personnages, mais plutôt des animaux fantastiques, oiseaux, chiens, etc. Les lettres ornées sont nombreuses, et un très grand nombre d'ailleurs (58 environ) d'entre elles ont été découpées avec un canif.

Voici le relevé des vignettes, avec description sommaire.

F° 60. Lettre ornée (*S*), avec deux oiseaux à tête de chien, le cou, long, replié et se mordant l'aile; l'un est vert, l'autre tacheté, couleur brique claire.

F° 75 (Poésies de R. de Miraval). Monstre surmonté d'une tête de femme entourée de voiles.

F° *136*. Lettre ornée (*S*) avec un oiseau ressemblant vaguement à un

1. Grœber, *Liedersammlungen der Troubadours*, § 95, 127.

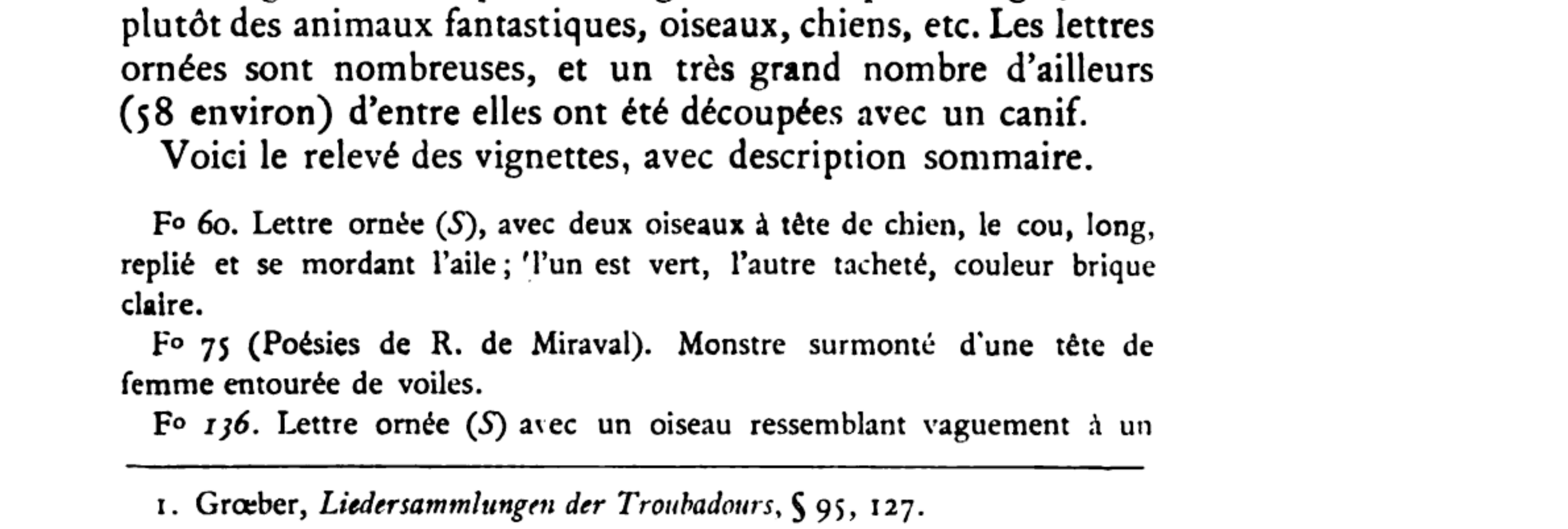
Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

vautour dans la boucle supérieure de *S*, et au-dessous une sorte de monstre ailé portant avec sa patte un fruit (ou viande ?) rouge dans son bec.

F° 178. Vignette représentant un animal moitié chèvre, moitié mouton (début des poésies de Peire d'Alvergne).

F° *202*. ARNAUT DANIEL. La seule miniature, dans ce manuscrit, qui ressemble à celles de *A*, *I*, *K*.

F° 210. Miniature originale représentant deux monstres dressés l'un contre l'autre, l'un à tête d'homme et l'autre à tête d'homme également mais placée... au derrière ; bonne composition pour les œuvres de Guilhem de Berguedan, qui commencent à ce folio.

F° *212*. Chimère à tête de femme.

F° 214. Miniature représentant un lion.

F° *215*. Un lévrier (poésies de Gui d'Ussel).

F° 219. Aigle héraldique (R. de Berbezil).

F° 221. Aigle héraldique (poésies d'Élias de Barjols).

F° 224. Un paon (Uc de Saint-Cyr).

F° *232*. Un personnage féminin (?) (Elias Cairel).

F° *238*. Un monstre (corps d'oiseau, tête humaine, entourée d'un capuchon).

F° 248. Animal, chien hurlant, avec ses pattes sur une proie.

F° *253*. *S* ornée. Deux animaux dans chacune des deux boucles, dont l'un à tête humaine.

F° *267*. Lettre ornée *E*, avec deux animaux (oiseaux fantastiques).

F° 316. *U* orné, avec deux oiseaux, à bec fantastique, qui s'épucent.

F° 323. Oiseau fantastique.

F° 328. Une chèvre.

F° 332. Oiseau fabuleux à tête de femme.

F° *334*. Oiseau fabuleux.

F° *336*. *S* ornée. Deux animaux, un porc et un sanglier.

F° *337*. Lettre ornée, deux oiseaux.

F° *340*. Un animal et un oiseau fabuleux.

F° *341*. Deux oiseaux à queue de serpents.

F° *344*. *E* orné avec deux personnages fantastiques dans les boucles de la lettre.

F° *345*. MORGUE DE FOYSSAN.

F° 347. Deux oiseaux fabuleux.

Il semble que, dans cette dernière partie du manuscrit, les lettres ornées soient plus abondantes et plus belles ; les *I* sont parmi les plus soignées.

J. ANGLADE.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

COMPTES RENDUS

M. Leopold Wagner, **Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache**, Heidelberg, 1921 (*Wörter und Sachen*, *Beiheft* 4), in-4, 206 pages.

C'est un beau travail synthétique que M. L. Wagner a publié comme résultat des vastes enquêtes dialectologiques qu'il a entreprises depuis une quinzaine d'années dans toutes les régions de la Sardaigne : la connaissance parfaite de la langue et de la vie de l'île se révèlent dans la description minutieuse de toutes les opérations du travail agricole du paysan, dans les photographies nombreuses qui illustrent son exposé, dans les discussions étymologiques qui renouvellent en partie notre connaissance du lexique latin si original de la Sardaigne. Inutile de souligner l'importance de cet ouvrage (dédié à M. Meyer-Lübke lors de son 60e anniversaire) : c'est le modèle d'un travail où se combinent l'étude simultanée des choses et des mots et, si je ne me trompe, c'est l'unique monographie que nous ayons jusqu'ici où l'auteur essaye de nous donner une vision complète de la vie, des ouvrages et de la langue du paysan d'une région romane [1].

L'auteur nous invite à une excursion linguistique et ethnographique à travers toute la Sardaigne : il nous parle de la culture du blé et de toutes les opérations qui vont de la récolte jusqu'à la cuisson du pain ; il nous décrit l'outillage du paysan sarde, les travaux de la viticulture et de l'agriculture, l'élevage du bétail, la fabrication du fromage, le tissage et le costume si original des différentes régions de l'île, le mobilier de l'intérieur de la maison, la constitution de la famille du paysan et enfin les coutumes qui accompagnent le Sarde de la naissance jusqu'à la mort. La description technique est constamment accompagnée de la terminologie indigène : l'étymologie des mots,

1. Dans la Suisse allemande nous possédons une série d'enquêtes pareilles dans les volumes *Bärndütsch als Spiegel bernischen Volkstums* von Em. Friedli, Berne, A Francke 1905-1922 [t. I, Lützelflüh, II, Grindelwald, III, Guggisberg, IV Ins, V Twann].

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

dont l'aire géographique est soigneusement déterminée à la suite des enquêtes personnelles de l'auteur, est discutée avec la compétence et le soin dont M. Wagner est coutumier. Il en résulte une série de nouvelles étymologies qui mettent en lumière le caractère archaïque du lexique, mais aussi les influences multiples qu'ont exercées le toscan, le catalan et l'espagnol. Il serait tentant de rappeler les faits parallèles constatés ailleurs, afin de dégager ce qui distingue l'économie rurale de la Sardaigne de celle d'autres régions qui offrent des conditions de vie analogues à celles de l'île : la comparaison lexicologique de la fromagerie alpine de la Suisse avec celle de la Sardaigne nous révélerait p. ex. les progrès très considérables que les « armaillis » des Alpes suisses ont réalisés depuis l'antiquité : d'autre part la terminologie de l'agriculture sarde nous donne un reflet très fidèle de celle des Romains, qui ne nous est conservée que fort imparfaitement par les écrivains agricoles de l'antiquité. Je me bornerai ici à discuter un petit nombre de problèmes lexicologiques pour lesquels je me permets de soumettre à l'auteur ma façon de voir. — P. 5. L'explication donnée pour le log. *amendare* « faire paître le bétail dans un clos au milieu du champ cultivé » par *amendare* « réparer » ne me semble pas bien convaincante : ne faudrait-il pas rattacher le mot au terme juridique *amendare* « réparer le dommage causé à qn », parce que celui qui amenait le bétail dans le clos aurait été obligé d'indemniser les propriétaires du champ ? — P. 14, pour l'étymologie du nuores. *bardule* « motte de terre » < quadrū, on pourrait alléguer le prov. mod. *caire* « motte de terre ». — P. 25, titione s'applique à la carie du blé non seulement en Sardaigne, mais aussi en roumain, *tăciune*, et en asturien, *tizon* « espiga de trigo comida por la sarna que produce la niebla ». — P. 31. L'emploi du lat. rota pour désigner les gerbes ou l'herbe étendue est aussi attesté dans le Jura bernois, cf. Tappolet, *Bulletin du gloss. des patois de la Suisse romande*, VIII 35, à Grand'Combe *rǣ* « foin étendu sur le sol pour qu'il sèche » ; Roussey *rū* « roue ; tas de foin amoncelé dans la prairie de façon à être chargé facilement sur la voiture », Fourgs *rieu* m. « foin étendu sur le pré pour qu'il sèche », et poitev. *roue* « herbe coupée qu'on dispose sur une ligne formant le cercle, se dit du grain, lorsqu'on le vanne et qu'il tombe sur l'aire, en s'arrangeant lui-même en roue » (Favre), poitev. *roue* « demi-cercle que forme le grain en retombant dans l'aire quand on le jette au van pour le nettoyer » (Beauchet-Fillau), Centre *roue* « amas long et étroit, tas ressemblant à un andain ; mettre le foin en « roue » dans le pré, le réunir sur une ligne de toute la longueur du pré pour le mettre en « muloches » ou « le charger immédiatement sur la voiture », le blé s'arrange lui-même en « roue » à mesure qu'on le vanne après le battage » (cf. aussi *roule* « amas de bois encordé ») ; angev. *arrouer* « faire des monceaux de foin peu élevés et peu larges que l'on dispose dans toute la longueur du pré afin de pouvoir le piquer et le charger plus facilement », *arrou* m. est le substantif d'*arrouer* ; manceau *aroué* vb., Coglais *arwé* vb. avec le même sens, Bas-Gâtinais *arrouer* « mettre en forme

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

de roue des substances telles que du foin, de la paille »[1]. Mais on pourrait aussi rattacher le log. *roda* « cercle de blé étendu pour être battu » au *rota* « tribunal » (Condaghe de Silki, 150) : la vision des « juges assis autour de la table » (*corona*) aurait provoqué celle du blé entassé en rond. — P. 34. Pour le problème de *restuju* « épis gisant dans le chaume », v. maintenant *Romania*, XLVIII, 149, et, pour les formes de l'Italie méridionale, Merlo, *Il dialetto di Sora*, p. 67, § 133, qui, pour *restoćća* à Sora, propose *re-stupea, parce que *restoćća* serait incompatible avec restupula et restucula (< restupula + manucula). — P. 35. Y a-t-il quelque rapprochement possible entre sosidos qui glose gorgulio (*Corp. gloss. lat.*, III, 188, 54) et le *suzone* « charançon » de Nuoro ? — P. 48. Le rapport de grandia « son (de blé) » avec le latin grandia, neutre plur. de grandis, est-il assez assuré pour qu'on ne tienne pas compte du cal. *cranzi* « crusca » attesté dans Cristo ? Et les formes albanaises *grunde, krunde* (Jokl, *Sitzberichte der Wien. Akad.* 168, 25) n'ont-elles aucun rapport de parenté avec grandia ? — P. 52. Comme accord lexicologique entre l'Espagne et la Sardaigne, l'auteur aurait pu rappeler, à côté du campid. *cumassai*, log. *cumassare* « pétrir », l'esp. *amasar*, le port. *amassar*, catal. *masegar*. — P. 60. Sur les usages lors de la fête des « *Calendae*, » voir aussi un article de M. Pult, *Annalas della Società Retoromantscha*, XXXI, 243. — P. 73-75. Pourquoi manque-t-il tout renvoi au travail de M. W. Gerig, *Die Terminologie der Hanf-und Flachskultur in den frankoprov. Mundarten*, qui a paru dans les mêmes *Beihefte* de *Wörter und Sachen* (n° 1, 1913), ou pour le chapitre de la viticulture, au travail de M. Gignoux (*Z. für rom. Phil.*, XXV, 31, 129), pour la fromagerie au travail de M. Luchsinger, *Das Molkereigerät in den romanischen Alpendialekten* (Diss. Zürich, 1905) ? — P. 104, le logudorese *tazu*, campid. *tallu* « troupeau de moutons » ne donne-t-il pas la clef du béarn. *estalh* « troupeau » ? — P. 167. Le nuores *bodda* (dans berbeghe *bodda* « vieille brebis (qui ne porte plus) » < berberghe **vodda*) ne serait-il pas un adjectif (avec passage de la classe en -is à -us comme dans l'ital. *tristo* ou *sterile* sarde (*istella* < sterila) ? En provençal, on dit : *uno espigo folo* « un épis vide » : *bodda* ne serait-il pas une « brebis folle » ? On pourrait aussi rappeler le fait que les bergers et les propriétaires du bétail n'ont guère de pitié pour les brebis dont ils ne tirent plus aucun profit et qu'ils abreuvent de termes injurieux nombreux dans toutes les régions agricoles : le log. *foddi* « soufflet » n'est-il pas employé comme terme d'injure comme l'esp. *fuelle*[2] ? — P. 115. A propos du terme transumutare s'ap-

1. C'est à rotulu que semblent remonter Bas-Maine *arol* « foin étendu pour sécher sur la prairie », Vouthion *rawle* « amas long et étroit de foin que l'on fait au centre du pré quand l'herbe est sèche et prête à être chargée » (Labourasse).

2. Les bergers sardes ne connaissent-ils pas de termes désignant des vaches ou des brebis qui n'ont qu'un trayon ? Et ne sont-ils pas comme ailleurs les seuls dépositaires de l'astronomie vraiment populaire ? — Comme terme pour désigner le « guidalesco » (p. 95), on pourrait citer aussi *iscorvu* (*Romania*, XLIII, 602).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

pliquant au passage du troupeau qui descend de la montagne dans les prairies de la plaine, l'auteur aurait pu renvoyer à *mutare* employé avec un sens voisin dans *remuer* de la Suisse romande, cf. *Bull. du gloss. de la Suisse rom.* VII, 30, qui est aussi employé dans les patois parlés dans les Alpes Cottiennes et les Graies ; cf. Usseglio *mūvanda, mijanda* « cascina » (*Arch. glott.*, XVII, 310), Pragelato *mjanda* « capanne dall'una all'altra dei quali i pastori si mutano d'estate », *Arch. glott.*, XVII, 42), Pral *miàndā* (*Arch. glott.*, XI, 341), Aoste *tramouail* « haut pâturage de montagne où les vaches vont habiter peu de temps », *-ouillé* vb. ; savoy. *émwèr* « conduire les vaches dans les alpages » (le contraire : *rémwèr*), *mwandā* f. « chalet » (Const. et Désormaux), piémont. *meira* « alpe o luogo dove si trasmuta il bestiame » (Salvioni, *Rendic. dell'ist. lomb.*, XXXVII, 531). — P. 118. Lorsque le berger perd, à la suite d'un accident, les brebis et les chèvres qui lui sont confiées, on dit à Tissi *segare sinnu*, cf. Mulas, *Poesie dialettali Tissesi* 52. — P. 120. Le verbe *ispizare* « spannare il latte » (*Romania*, XLIII, 457) ne rentre-t-il pas dans la terminologie du fromager ? — P. 126. Pour la « cocca » del fuso cf. comme forme parallèle du log. *konk' e vusu* « tête du fuseau », le sicil. *capitinia, caputinia* < caput ; pour le « cerchietto di piombo al fuso », log. *pésu*, mod. *pisarola*, mirandol. *pisarola*; pour le « verticello », comme forme parallèle du campid. (*b*)*addadori* « danseuse », le berg. *coréra* (Tal Brembana) « coureuse » (= corriere). — P. 128. Le log. *baḍḍare* trouve son pendant dans le berg. *balà l fūs* « oscillare che, girando, fa il fuso, quando non e ben diritto e ben fermato ». En ce qui concerne le problème de *musculu* « cône creux en métal pour retenir le fil » (cf. Queyras *mousclo*), il me semble que rien ne prouve que musculu « coquillage » ait gardé l'*u* long : en tout cas, le frç. *moule* fém., Oues de la France (Bas-Gâtinais, poitev. *moucle* < muscula) remonte bien à mūsculu ; c'est la base dont part M. Schuchardt pour expliquer le log. *muscula* « verticello ». L'argument qui me semble parler vraiment en faveur d'un muscula, dérivé de *musca*, c'est que mūsculu « omero » est représenté à Bitonto par *muske*, à Molfetta par *musche* (cf. Merlo, *Rev. de dial. rom.*, I, 259), tandis que la « cocca del fuso » est désignée à Bitonto par *mosche du fiuse* (mosche < musca « mouche »), à Molfette par *mosche* [1] : 1) mosca « mouche » 2) *-du fauese* « cocca del fuso » ; il semble donc que pour cette raison musculu « cocca del fuso » est plutôt un dérivé de musca [2]. — P. 134. Le log. *katassu* « bozzima », sicil. *catascia* (voir aussi cal. *catasciu*) ne peut pas provenir directement du néogrec. καταστατόν, puisque le mot réappa-

1. Le glossaire de Molfetta écrit *moscle* qui est sans doute une faute d'impression pour *mosche*.

2. En asturien, pour désigner le crochet auquel on attache le fil, on recourt à *muezca* (Rato), à côté de *guezca* (Munthe) : le dernier se rattache au catal. *osca* « regata especial en la punta del fus pera enganxar lo fil » et en prov. mod. *osco* « entaille ». D'où vient le *m-* de *muezca* ? de musculu ? Mais cf. aussi esp. *muesca* « entaille, coche ».

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

rait en France : norm. *chis* m., angev. *chas* m., *chasser* vb., Condé *chas* m., Haut-Maine *chas* m., Bas-Maine, Mortagne *chis*, Centre *chas*, Morvan *cha*, Grenoble *chdr* f., *char* m. (mais le vb. *chassa*), dauph. *cha*, *chal*, Blonay *tsa* m. (vb. *tsasa*), sav. *chd*, *std* « colle de farine, matière glutineuse dont se servent les tisserands pour encoller la chaîne de leur toile » [1] et prov. mod. *cadais*, *cadai*, *calai* [2] (langued.) « chas, parement, colle à l'usage des tisserands », le verbe est *encadeissa*, *cadeissa*, *cadeicha* (aveyr.), *encadeissa*, *cadeissa* (langued.). Mistral cite un grec καταντίον « terme de tisserand, ce qu'on met sur l'ensouple », que je ne réussis pas à découvrir dans les lexiques que j'ai consultés. Comme point de départ, je préférerais le verbe dont *cadais*, *chas* seraient les substantifs postverbaux. Or dans les gloses latines il y a un verbe καταψάω « toucher, passer sur qc., effleurer, raser (les mesures) : catapsare licium ce serait « effleurer avec la colle les fils de la chaîne [3]. Au point de vue phonétique, tout va sans difficulté : le provençal *-is-* (*cadais*) en regard du frç. *chas* (< *chaas*) s'explique par l'évolution de *-ps-* > *is-* que nous rencontrons dans *eis* < ipse, gypsu > *geis*, capsa > *caissa* [4]. C'est le verbe qui est le point de départ pour désigner la colle dans le prov. *empeso* < *empesar* « empeser » ; le français *parement* de la chaîne, qui revient dans les parlers du Nord (cf. rouchi *paremen*) et de l'Est avec d'autres suffixes : Remilly *pèrū* m. (*Romania*. V, 216, messin *pairu*, *paru* (Lorrain), *peru* (Zeligzon), Meuse *paroïe*, *paré* (Labourasse, Varlet), Clairvaux *pairou*, Cleurie *pouarou*, Tholy *perreuye*, Vosges mérid. *pwărū* m. (Bloch, p. 33) dérive du verbe *parer* « coller l'étoffe » (littéralement apprêter l'étoffe »), Bar-le-Duc (meusien) *parer* « mettre de la colle sur les fils » (Cordier, Varlet), Vosges merid. *pwérā*, Belfort *pairai* « donner l'apprêt au fil » [5]. — P. 146. Fonni : *narbes* « boucles d'oreille » rappelle singulièrement le judéo-espagnol *barvera* « parure de perles, collier » : mais l'initiale reste encore obscure (cf. pourtant parm. *navetta* « boucle d'oreille »). — P. 149, n. 2. Peut-être vaudrait-il mieux corriger le rétoroman *ca da fo* en *tya da fo* [6]. — P. 153 Le campid.

1. Cf. aussi P. 425 (Maine-et-Loire) *eã* m. dans le Supplément de l'ALF. s. COLLE.

2. Le *-l-* intervocalique est-il réel ? Mistral donne comme verbe *cadaisá* et non *calaissá*.

3. *Catapsare* est attesté dans les gloses latines, mais avec le sens militaire « caedere » du grec ψάω, dont le sens originaire semble pourtant être celui de « effleurer, palper, toucher, atteindre ».

4. Le frç. *basser* « passer la chaîne d'une étoffe dans une colle savonneuse qui rend les fils glissants » n'est peut-être, selon le *Dict. général*, qu'une erreur pour « passer ».

5. Le mot semble avoir aussi pénétré dans l'Ouest : cf. par ex Villette (Calvados) *paré* « bout de chaîne, enduit de colle à tisserand », poitev. *parour*, angev. *paroir* « espèce de peigne ou de brosse, faite de jeunes tiges de genêt ou de bruyère pour mêler et encoller les fils » (Lalanne, Verrier et Onillon).

6. La lecture des notes dont M. Andrea Mulas a pourvu son beau recueil, *Poesie dialettali Tissesi*, 1902, permet encore d'ajouter quelques menus supplé-

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

oddeu « casolare, case unite dei pastori (< collegium) n'aurait-il pas mérité de trouver une place à l'endroit où M. W. parle des cabanes des bergers (cf. *Romania*, XLIII, 457) ?

---

ments aux informations que nous devons à M. Wagner sur la vie, les usages et le vocabulaire de la campagne : p. 9, sur un autre sens de *doa* (< doga), cf. Mulas, 223 : « quel tratto di terreno in forma circolare che gli agricoltori preparano intorno all'aja, estirpandone il fieno e le erbe secche, le quali potrebbero in caso d'incendio nei campi communicare il fuoco ai covoni ammonticchiati » ; — p. 13, sur le log. *rała* « striscia di terreno che forma la parte del lavoro del contadino » cf. Mulas, 193, qui cite la locution *lomper a sa raglia* « arrivare allo scopo, al fine, all'intento prefisso » ; — p. 24, n. 5, *laolzu* (< laborio) signifie aussi « tempo in cui si seminano i cereali » (Mulas, p. 187) ; — p. 26, comme nom de l'épouvantail, Mulas cite, p. 226, Tissi « *pinnone* » spauracchio fatto di cenci che suol mettersi nei seminati e sugli alberi da frutta per allontanare gli uccelli e nelle mandre sui muri e sulle siepi per far paura alle volpi : gli si dà la forma di un uomo incappucciato che abbia fra le mani un fucile che è rappresentato da un bastone » : c'est le même radical qui est dans le log. septentr. *pinnazzulu*. Mais s'agit-il vraiment (comme M. Wagner semble l'admettre) d'un dérivé de pendere et non pas plutôt de pinna ? ce serait l'homme placé sur la crête du mur (cf. logud. *in pinneddu* « in cima, in cima », *Z. für rom. Phil.*, XXXIII, 543) ; — p. 27, à Tissi : *messera* « tempo della mietitura » (Mulas 187) ; — p. 34, sur les habitudes du glanage à Tissi, v. Mulas, p. 209 ; — p. 36, à côté de *póntina*, Tissi semble connaître aussi *panalza* (< panaria), cf. Mulas 488 ; — p. 45, les artisans qui piquaient les meules étaient appelés *picamolas*, *picadores* (Mulas, 332-333) ; — p. 53, comme dérivé de *suighere* « pétrir le pain » Mulas, 500, cite *suetora* « donna che rimena la pasta per farne il pane in una casa dove è chiamata e pagata esclusivamente per ciò » ; — p. 73, peut-être M. Wagner aurait-il dû tenir compte du fait qu'en Sardaigne comme ailleurs les broyeurs de chanvre sont des ouvriers ambulants (v. Mulas, 501) : la terminologie ne doit donc pas être partout autochtone ; — p. 89, Mulas, p. 247, *mannalitta* « vacca, pecora o capra allevata in casa a guisa di majale (*mannale*) e quindi mannalitta ». Sur l'habitude d'attacher aux agneaux une clochette (*iskhiglia*), *ibid.*, p. 246 ; — p. 92-93 ; Mulas, 357, cite un terme spécial, *rollu*, « recinto ossia spazio chiuso da muro, siepe o piante, per lo più di forna circolare, nel quale si fa entrare il bestiame rude per essere più facilmente preso e assoggettato alla donatura », chiamasi anche *arroccu*, *corrale* ; — p. 104, Mulas, p. 186, cite un dérivé de *ama* « troupeau » : *amadrina* « piccolo branco della selvaggina che si compone del maschio e della femmina coi figli »; mais comment expliquer la terminaison ? — p. 115, en ce qui concerne les termes désignant le pâturage, v. Mulas, 247 ; ant. sard. *segada* « terreno a pascolo riservato al bestiame domito e più communemente le stoppie » ; Tissi *chenadolzu* « quello spazio di tempo in cui le pecore si abbandonano al pascolo durante le prime ore della notte nei mesi caldi » (Mulas, 222), cf. ce même emploi de cenare dans la terminologie du berger alpin dans P. Herzog, *Die Bezeichnungen der täglichen Mahlzeiten*, p. 102-103, 111 ; Tissi *torradolzos* « luogo di breve ricovero di pastori in estate per lo più in un gruppo d'alberi o un cespuglio » (Mulas, 321) ; — p. 116, sur l'habitude de déposer les marques du bétail à la mairie, v. Mulas, p. 229 ; sur les différentes espèces de marques d'après lesquelles on distingue le bétail, p. 224 ; — p. 118, pour le sens de *paradura*, il faudra peut-être tenir compte de la signification de *paru* « specie, parlando però di animali che appartengono alla pastorizia » (Mulas, 187)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

On doit vivement souhaiter que l'exemple de M. Wagner soit suivi : des monographies où le vocabulaire est illustré par la description minutieuse de la vie du paysan qui, à l'heure actuelle, se transforme rapidement, nous serviraient un jour à préparer une ethnographie comparée des peuples romans ; le dictionnaire étymologique des langues romanes serait alors accompagné d'un dictionnaire des antiquités romanes qui nous permettrait de mesurer les apports techniques et lexicologiques que les différents peuples romans ont ajoutés au fonds commun hérité des Romains et de leurs ancêtres autochtones.

J. JUD.

La pastourelle dans la poésie occitane du moyen âge. Textes publiés et traduits avec une introduction, des notes et un glossaire, par JEAN AUDIAU ; Paris, De Boccard, 1923 ; in-16, XXXII-102 pages.

M. Audiau a ici réuni, pour la plus grande commodité des travailleurs, les vingt-quatre pièces auxquelles convient strictement le nom de « pastourelle ». Aucune n'était inédite, mais pour une bonne partie nous n'avions ni éditions critiques ni traductions précises ou complètes. Ce sont ces deux lacunes que M. A. s'est surtout appliqué à combler : aux deux points de vue de la constitution des textes et de leur interprétation, cette édition réalise, en dépit de quelques fâcheuses distractions, un sensible progrès. Les pièces difficiles de Guiraut Riquier notamment (incomplètement traduites par Diez et M Anglade) et celles de Joan Esteve ont bénéficié d'heureuses corrections et deviennent intelligibles presque d'un bout à l'autre.

Les autres parties de l'ouvrage ont été l'objet de soins moins attentifs : les notes sont vraiment un peu maigres et on regrette de ne pas y trouver

---

et pour un autre sens de *paradura*, v. Mulas, p. 222 ; — p. 120, pour la forme appliquée au fromage (lat. fiscella) v. aussi *pilottu* « piccola forma di caccio » (Mulas, 321) ; — p. 138, sur la coutume de porter une sorte de gants en sciant le blé avec la faucille dentelée (sans doute pour se protéger les mains), qui existe aussi ailleurs en Italie, v. *manighile* Mulas, p. 262 ; — p. 145, l'ancien terme indigène pour le mouchoir était-il *ishhisciamanu* (littéralement « souffle dans la main »), cité par Mulas, 487 ? — p. 146, pour l'usage de chaînes en or pourvues de cure-oreilles et de cure-dents voyez Mulas, 347 : *ijpuligadente* « gingillo d'argento che le donne tissesi usavano portare attaccato ad una catenella pura d'argento e qualche volta ad un nastro e che pendeva dal petto sull'allacciatura del busto ; il gingillo raffigura, per lo più, una coppia di cavallo secondo il costume sardo : sul muso del cavallo, a guisa di probocide, è posto un netta-orecchi e nella coda una lamettina, nettadenti, da cui prende nome il gingillino » ; — p. 157, sur le système de l'exploitation commune du bétail, v. Mulas, 250 (s. *cumonada*) ; — p. 160, sur l'usage de demander la main d'une jeune fille par l'intermédiaire d'un parent ou d'un ami, cf. Mulas, 251, 414, qui offre un verbe *inbiare* « chiedere la mano della sposa » et l'ami chargé de cette mission est désigné par *trattadore*.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

plus souvent soit la justification du sens adopté, soit l'aveu que ce sens ne s'impose pas. Le Glossaire ne contient pas tous les mots intéressants, et si l'Introduction nous donne quelques pages agréables sur l'évolution du genre au XIIIe siècle, on regrette de ne pas y trouver discutées les théories sur sa genèse, anciennes ou récentes, et notamment celle que M. Faral a proposée ici même (*Romania*, XLIV, 204) quelques semaines avant l'apparition de l'ouvrage. Enfin ce joli volume, si agréable à l'œil, est déparé par d'énormes fautes d'impression, qui n'ont pas toutes été corrigées sur une feuille volante (*Additions et corrections*) que je suppose en possession du lecteur, et avec laquelle ne font pas double emploi les observations qui suivent[1] :

I (293, 30), v. 2, la traduction de *mestissa* par « de pauvre condition » devrait être justifiée.

II (242, 44), 15, *dressieira*, non « chemin », mais « raccourci » ; voy. Mistral, DRECHIERO. — 43, le subj. *perda* est traduit par un indicatif.

X (248, 51), 22, le ms. porte correctement, non *nol*, mais *nol me* ; c'est au reste cette leçon qui est traduite. — 60, *vejam vos* « puissé-je » (et non « laissez-moi ») vous revoir ! » — Aux v. 6 et 57 le ms. a correctement *par* et *anatz*, comme ont lu les précédents éditeurs, et non *per* et *anetz*.

XIII (268, 22), 72, le mot *clara*, qui manque à Raynouard et Levy signifie « grille de couvent » ; autres exemples de ce sens dans la *Règle des Augustins de Saint-Pantaléon* (*Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, t. XVI, 1901), l. 67 et 71. Sens : « ce ne sont pas de tels discours qui peuvent rendre attrayante la vie monastique. »

XIV (248, 15) 35, le ms. a correctement non *for*, mais *fort*, que donnent les précédentes éditions.

88-9 me paraissent traduits à contresens : c'est le poète qui va faire preuve de patience, non la bergère.

XV (266, 7) 37, vers faux : le ms a correctement *prec que*. — 58-60, traduction non justifiée : *cusso* est le sujet de *fes* : « un malotru m'a irritée l'autre jour. » — 74, *maiz valretz per mi* « vous vaudrez mieux par moi », c'est-à-dire « votre honneur s'accroîtra si vous m'écoutez ». — 101, *pensa* a pour sujet *Guilhem de Lodeva*.

XVI (266, 5) 16-7, *que...poc*, « la façon que...put » et non « afin que... ne pût ». — 25-6, « si celui-là vous oublie que vous avez choisi pour mari » (même faute de déclinaison XV, 66). — 80, *be fach*, bene facio non bene factum.

XXIV (*Leys d'Amors*, éd. Gatien-Arnoult, I, 78 et 256 ; éd. Anglade II, 107), 34, *sol que m lega* est très clair : *lega* est le subj. pr. de *lezer*. — 37,

1. J'indique à propos de chaque pièce le numéro qu'elle porte dans le *Verzeichniss* de Bartsch. — On ne comprend pas pourquoi M. A. n'a pas reproduit les rubriques des mss., notamment celles de C, qui donnent la date des pièces de G. Riquier et J. Esteve.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

sotzmesa doit être pris au sens propre (ici obscène) et complète les métaphores qui précèdent. — 73, *mena·m* « elle me mène ». — 96, *apelarse de alcu* « se plaindre de quelqu'un ». Au glossaire le douteux *nofegar* est traduit sans explication, par « se parjurer » ; voy. sur ce mot Sternbeck, *Unrichtige Wortaufstellungen*, p. 40, et Mistral, *oufega*.

A. JEANROY.

La Chanson de Roland. Oxford version, edition, notes and glossary by T. Atkinson JENKINS ; Boston, Heath and Co, c. s. ; petit in-8, CL-378 pages (Heath's Modern Language Series).

Cette édition, que l'auteur qualifie modestement de « scolaire » et qu'il destine aux étudiants de langue anglaise, sera aussi la très bien venue chez nous : en effet, si nous avons un très grand nombre de traductions du vénérable chef-d'œuvre, il nous faut recourir, pour trouver un commentaire un peu abondant, à l'édition L. Gautier, et ce commentaire, qui remonte à 1872, n'avait été que très peu remanié du vivant de l'auteur et ne l'a pas été du tout depuis sa mort (1897). Les notes les plus instructives de Gautier étaient celles qui concernent la légende, l'histoire, la géographie, etc. A cet égard, la présente édition marque un très sérieux progrès ; tout ce qui concerne les noms de personnes et de lieux y est traité avec le plus grand soin, et nous avons ici une petite encyclopédie « rolandienne » parfaitement mise au courant des plus récents travaux. Tout ce qui regarde la langue (p. XCVIII-CXLIV) est aussi, comme on pouvait s'y attendre, traité avec infiniment plus d'exactitude et de précision. Le Glossaire enfin contient tous les mots (mais non toutes les formes), avec l'étymologie [1], ainsi que tous les noms propres, avec une brève analyse du rôle de chaque personnage.

En dehors du chapitre sur la langue, l'Introduction (p. IX-XCVIII) se divise ainsi ; 1° titre du poème ; 2° analyse ; 3° caractère des principaux personnages 4° composition et art poétique ; 5° esprit et idées directrices ; 6° date ; 7° auteur ; 8° modèles et matériaux ; 9° fortune en France et hors de France. Dans les chapitres 5-8, qui sont les plus importants, M. J. s'est naturelle-

1. Le sens donné à *geste* (military expedition) ne me paraît attesté nulle part, pas même au passage allégué (788). — *Discipline*, au sens de « châtiment », est un mot du vocabulaire religieux, non militaire. — Je ne crois pas à la forme *meier*, que ne suffit pas à attester l'esp. *mear*. Sur le fameux *meignent* (983), et l'infinitif probable **meindre*, il y avait lieu de renvoyer à une longue (trop longue) note de Boucherie (*Rev. des l. rom.*, XVIII, 291), qui propose, comme M. J., de lire *diable s'i*. — Il me paraît indubitable que *esligier* dérive de *lige* (« acheter » un objet, c'est le mettre à sa propre disposition) et non de exliticare et *engraignier* de ex grandiore et non du germ. *gram* (note à 1088), qui ne satisfait pas au sens. — A propos du fameux *declinet*, on eût attendu un renvoi à un intéressant article de V. Crescini, qui a été jadis analysé ici (XXIV, 632).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

ment inspiré des recherches les plus récentes, mais ils me paraissent, je l'avoue, empreints d'un éclectisme un peu timide. Sur certains points importants, comme le rapport entre le poème et la *Chronique* de Turpin ou le *Carmen*, il se borne à résumer, sans conclure, les opinions antérieures. Sur l'influence des routes de pèlerinage, on retrouve, plus ou moins atténuées, les idées de M. Bédier ; sur l'imitation de l'épopée antique, celles de M. Wilmotte ; sur les rapports entre la *Chanson* et l'histoire des XIe et XIIe siècles, celles de MM. Tavernier et Boissonnade. De ces deux derniers érudits surtout M. J. a subi très fortement l'influence, et je le regrette, car il y a certaines témérités contre lesquelles il faudrait oser s'insurger.

Sur l'auteur, par exemple, M. J. reproduit avec complaisance l'hypothèse de Tavernier, d'après laquelle cet auteur serait un Turoldus d'Envermeu, qui, évêque de Bayeux en 1097, fut privé de cette dignité en 1104 et se retira à l'abbaye du Bec [1]. M. J. est assez disposé à croire, comme Tavernier, que le poème aurait été composé à l'occasion du mariage de Bohémond d'Antioche, l'un des héros de la première croisade (1106), mariage qui fut pour ce prince une occasion de faire aux barons de France, en faveur des chrétiens de Terre Sainte, un pressant appel, sans discuter même cette objection, qui se présente d'elle-même, que c'eût été une façon bien maladroite de se concilier la faveur de Bohémond que de venir faire concurrence à ses projets en prêchant la croisade contre les Sarrasins d'Espagne. Ce qui emporte encore moins la conviction, c'est l'interprétation du dernier vers, sur laquelle M J. s'est rencontré avec M. R. Holbrook : « Ici s'arrête le poème, parce que Turoldus penche vers sa fin », ce qui ferait allusion à une grave maladie dont fut affligé le moine du Bec et dont M. J. a retrouvé la mention dans l'un des *Miracles de sainte Foy*. Ce ne sont pas des raisons philologiques qui m'empêchent d'accepter cette traduction, très défendable en soi, mais les motifs suivants : 1° le poème étant complet, il n'y a pas lieu d'expliquer pourquoi il prend fin ; 2° il est sans exemple qu'un auteur de chanson de geste nous fasse sur lui-même des confidences de ce genre [2].

Le récent éditeur nous a rendu, en somme, un grand service en résumant, en monnayant, pour ainsi dire, dans son Introduction ou ses notes, ce qu'il y avait de plus substantiel dans des travaux nombreux, touffus, malaisés à réunir ; il y a ajouté de fines remarques d'ordre littéraire. Mais il faut avouer que sur la plupart des questions qu'il a trouvées pendantes la lumière décisive n'est pas encore faite.

La graphie, comme il était naturel dans une édition scolaire, a été norma-

---

1. Ce Turoldus serait au moins le dernier rédacteur, c'est-à-dire qu'il aurait remanié un poème antérieur, en y introduisant l'épisode de Baligant et en développant les rôles des protagonistes.

2. M. Holbrook a, il est vrai, discuté, mais non écarté, à mon avis, ces deux objections ; la réponse à la seconde surtout est très vague (*Modern Philology*, XXI, 1923, p. 155-64).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

lisée et le texte récrit, d'après les principes admis par G. Paris, dans la langue que nous supposons avoir été le francien du commencement du XIIe siècle. Cette restitution me paraît, dans l'ensemble, très réussie [1]. Dans la constitution du texte, M. J. sans s'abandonner à la fantaisie reconstructrice de Stengel [2], me semble quelque peu hardi : dans les 800 premiers vers je n'ai pas compté moins d'une centaine de corrections [3]. Dans un certain nombre de cas il a évidemment raison de tenter une correction et il a lui-même, dans un instructif compte rendu de l'édition Bédier, cité quelques-uns de ces cas [4]. Mais il s'agit de savoir s'il n'en a pas exagérément multiplié le nombre. Qu'il corrige les vers faux, surtout quand il trouve dans *V*4 l'appui d'une leçon correcte, je l'admets. Mais un bon nombre de ses corrections se fondent sur des postulats qu'il serait bien difficile d'établir solidement, étant donnée la pénurie de textes contemporains, notamment la stricte observation des règles de la déclinaison, la séparation à l'assonance de *a* et *o* purs et nasalisés, le maintien du *t* final à la 3e p. sing. des prés. indic. et subjonctif. L'application de ces principes conduit parfois M. J. à violer des règles bien établies, à contrevenir à des usages constants, à éliminer des mots nécessaires au sens — et on ne comprend pas que ces conséquences ne l'aient pas arrêté. En voici quelques exemples :

2196 Tutes voz anmes ait Deus li glorius,
En pareïs *les* metet en sentes flurs !

2514 Et d'Oliver li peiset mult forment,
Des XII pers e de la franceise gent
Qu'en Roncesvals ad laiset morz sanglenz.

3196 Ensemble od els XV milie de Francs
De bachelers *que* Carles cleimet enfanz [5].

Les mots soulignés, que supprime M. J., sont manifestement indispensables. — On ne voit pas pourquoi il remplace systématiquement (708, 1156, 3192) *contre le ciel* par *encontrel ciel*, *n'i ad celui* (ou *cel*) par *nen i ad cel* (411, 1803, 1814, 1845, 3540). — Je ne vois aucune raison sérieuse pour remplacer *avun* par *avrun* (77), *el* par *al* (767), *desrumpit* par *desrompiet* (1284), *out*

1. Je ne m'explique pas *apellat* 63 (à côté de *bele* 1695, etc.), *dirrai* 2913, *morjons* (moriamur) 227.
2. Il n'introduit dans le texte d'Oxford que neuf vers (tous d'après *V*4), alors que Stengel en introduisait 637.
3. Généralement les leçons rejetées se lisent en note, mais, pour certains passages importants et difficiles, elles ne sont pas données (v. 1024, 1088, 1399, 1638). Il eût été plus simple et plus commode de les réunir toutes dans un tableau, comme l'ont fait jadis L. Gautier (dans ses premières éditions) et récemment M. Bédier.
4. *Modern Philology*, XXI, p. 107.
5. Est-ce par distraction que M. J. admet l'élision du vers 1834 ?

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

par *at* (1840), *parolet* par *parlot* (1840), *tresprent* par *entresprent* (2355). J'aimerais mieux, je l'avoue, admettre un mot en *ai* dans une assonance en *e* ouvert que de substituer au mot propre et bien attesté *ventaille* l'hypothétique *ventele* (1293). Enfin j'hésiterais longtemps avant d'écrire des vers comme

3509 Vos estes proz et vostre est saveirs granz (*ms*. e v. s. est g.).
3762 Devant lo rei la es vos (*ms*. estut) Guanelon.

En dépit de ces réserves, dont je ne m'exagère pas l'importance, cette édition reste la plus complète et la plus commode que nous possédions et il ne faut pas marchander notre reconnaissance au sagace et laborieux érudit qui nous a dotés de ce précieux instrument de travail.

A. JEANROY.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

PÉRIODIQUES

ARCHIV FÜR DAS STUDIUM DER NEUEREN SPRACHEN UND LITERATUREN, CXLVII (1924), 1-2. — P. 75-91. O. Schultz-Gora, *Zu provenzalischen Texten* (*La lettera epica di Vaqueiras*, éd. Crescini ; *Un duel poétique au XIIIe siècle*, éd. Bertoni et Jeanroy, *Annales du Midi*, XXVIII (1916). — P. 94. Leo Jordan, *Das Kapitel « Bedeutungswandel » in Vosslers « Frankreichs Kultur »*, 1921. — P. 102-6. Adolf Zauner, *Gottfried Baist als Hispanist.* — P. 106. O. Schultz-Gora, *Atfrz. prooignier und provaignier* (*nfrz. provignor*).

Comptes rendus. — P. 110-11. Ludwig Pfandl, *Spanische Literaturgeschichte* (W. Mulert : livre bien écrit et bien documenté). — P. 111-12. *La infancia de Jesu-Christo, Zehn spanische Weihnachtspiele von Gaspar Fernández y Avila, nach dem in Tlacotálpam (Mexiko) befindlichen Exemplar*, herausgeg. von Max Leopold Wagner (Ludwig Pfandl). — P. 112-19. *La Vie de saint Thomas le Martyr*, par Guernes de Pont-Sainte-Maxence, poème historique du XIIe siècle (O. Schultz-Gora : travail notable dans son ensemble ; toutes les questions historiques y sont surtout développées avec soin et compétence).

Chr. THORN.

ARCHIVUM ROMANICUM, II (1918), 1. — P. 1. P. de Labriolle, *Pompa diaboli*. Contre l'interprétation de M. S. Reinach qui voit dans *pompa diaboli* la « séquelle » de Satan, M. de L. montre que, déjà chez Tertullien, le mot a pris un sens symbolique et signifie « les dignités séculières, les honneurs, les servitudes plus ou moins frivoles ou honteuses que l'homme se crée à lui-même ». — P. 13. J. Vising, *La représentation française des groupes germaniques initiaux sl, sm, sn*. [L'auteur examine le sort des groupes initiaux sl, sm, sn, des mots germaniques entrés dans les parlers français et constate trois résultats chronologiquement différents ; ainsi sl a abouti aux résultats suivants : 1. *scl* (*esclate* < slahta) ; 2. *sl* (slidden > *eslider*) ; 3. *šl* (aller à *šloff* « aller se coucher ») ; 4. *zl* dans les patois de l'Est de la France (*zlit* « traîneau » < slitte); 5. *šl*, dans les parlers de l'Est (*chelagai* « battre » < schlagen; 6. (*s*)*l* : *lider* < *eslider* < slide. M. Vising a recueilli un

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grand nombre d'exemples qui, cependant, auraient besoin de quelques retouches. Ainsi il faudrait retrancher de la série les mots cités désignant le traîneau *šlieza*, prov. *leya* (p. 20, 22) qui n'ont rien à faire avec l'all. *slitta* (cf. le travail cité de Huber et maintenant Hubschmied, *Z. für deutsche Mundarten*, 1923, 188, n. 2); la famille de *maquer*, si fortement enracinée en Italie, vient certainement de maccare. A noter l'étymologie nouvelle donnée pour le frç. *narguer* < scandinave snarva (p. 27) et *mièvre* (avec la forme concurrente *nièvre*) < scandinave snever « vif, adroit ». — J. JUD.] — P. 29. G. Bertoni, *Notizie sugli amanuensi degli Estensi nel quattrocento*. Ces notices sont accompagnées de six facsimilés d'écriture de divers copistes. — P. 58. G. Bertoni, *Quattro discussioni etimologiche*. [1. Lev. blen. *müdel* « piccolo mucchio di fieno ». M. B. n'accepte pas — avec de bonnes raisons — l'étymologie metula pour lev. blen. *müdel* (et it. *mucchio*) ; il propose de rattacher *müdel* au francoprov. *mué* « petit tas de foin » que M. Tappolet, *Bull. du glossaire des pat. de la Suisse rom.*, XIII, 48, avait expliqué par modellu. M. B. rejette encore cette dernière étymologie pour des raisons qui ne me semblent pas toutes également convaincantes. Il est vrai que les formes *moudelo* du Sud-Ouest n'appuient pas *modellu* (-d- devrait aboutir à -z-), mais l'idée de voir dans *moudelo* une « voce recente » du frç. *modèle* se heurte à l'aire assez considérable de *moudelo* telle qu'elle peut être maintenant étudiée dans les Suppléments de l'*Atlas ling*. s. TAS et MEULES. Il me paraît de plus en plus certain que *mulon* et *moudelo* sont de la même origine. — 2. Le nom du sorbier (arbed. *tremela*, piémont. *tümell*, Savoie *temé*) ne remonte, selon M. B., ni à « tamarindo » (cf. Salvioni, *Bollett. stor. d. Svizz. ital.*, XVIII, 29) ni à *tremere* (Nigra, *Arch. glott.*, XV, 124), mais à une base *tem-* d'origine prélatine. 3. logud. *rese* « razza, volpe », campid. *resia* « serpe, rettile » ne représentent pas le lat. heres, mais res « avoir, chose », cf. esp. *res* « montone, bue ». 4. sicil. *mezzu*, *mizzuddu* « gemello » représente le latin medius (partus) (cf. bearn. *mieyin*, *-ine* « jumeau »), tandis que le sicil. *vuzzuni* « jumeau » continuerait le même mot qui vit dans le frç. *besson* « jumeaux » (cf. Horning, *Z. für rom. Phil.*, XXI, 451). Il me semble qu'il faudrait commencer par examiner l'aire des mots désignant les jumeaux en Sicile : *jemmulu* < « gemmulus », *medzu* et *vuzzuni*. Le dernier n'est-il pas particulier aux parlers gallo-italiens de la Sicile ? Et comment interpréter le *-ts-* en partant de bissione ? — P. 62. G. Bertoni, *Note etimologiche e lessicali franco-provenzali*. 1. frib. *aye* « aiguille » < acucula, explication phonétique de la forme patoise. — 2. Basses-Pyrénées *apouré* « perchoir » < pullariu : l'*a* s'expliquerait par l'agglutination de la préposition *a-* (anar a pouré). Mais peut-être est-il plus vraisemblable d'expliquer l'*a* initial du substantif par l'influence du verbe *apourà* « jucher », comme *ajouc* du provençal mod. se ressent de l'influence du verbe *ajoucà*. — 3. Frib. *eδoa* « stupido » < sturnu (cf. moden. *sturnell* « stordito » et Lorck, *Altbergam. Sprachdenkmäler*, 174) et dans le

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

territoire de langue française cf. sav. *éturnie* « gauche, maladroit » (Const. et Désorm.), sav. (St. Paul) *etœrno* « étourdi » (*Revue savoisienne*, XLI, 124), Héremence *eṣurnĕtạ* « étourderie » (Lavallaz, 256), Nuits *ĕtó* « étonné, stupéfait » (Garnier), Bresse louhannaise *etourniau* « étourneau, étourdi », etc. — 4. anc. prov. *grel* « chou » à rapprocher du prov. mod. *greu* « germe, bourgeon », *grelhá* « bourgeonner ». Je pense que le point de départ est carilium, Schuchardt, *Z. für rom. Phil.*, XXIII, 192, XXIX, 324. — 5. Prov. mod. *coscle*, *kloske* « nocciolo », à rapprocher de l'esp. *cuesco*, représenterait le résultat d'un croisement de cocculum < cocca + cusculium, donc **cosculum*. — 6. Frib. pareδôzou « ouverture par laquelle on introduit le fourrage dans la crèche » serait un composé répondant au français « pas de la crèche » (francoprov. *pa-ree*). A propos de *ree* « crèche », particulier au domaine septentrional du francoprovençal (mais cf. lyonn. *crepi*), M. Bertoni incline à le rattacher au gréco-latin riscia, dérivé de riscus, qui, selon Ant. Thomas (*Romania*, XXXVIII, 574), est aussi à la base du français dialectal *resse* « corbeille ». Cependant il me semble que le type riscia est exclu par l'existence de l'anc. bourguignon *roiche* « crèche » (*Lyoner Ysopet* 3103, cf. aussi O. Keller, *Der Genferdialekt*, 1919, p. 173) qui est incompatible par son *ch* avec riscia. Le fait que la zone francoprovençale *retse* est entourée de tous les côtés par *crèche*, ne saurait être fortuit : en d'autres termes, *retse* doit remonter à la même base que le frc. *crèche* et nous devons chercher d'autres exemples où cr-, gr-, ont abouti à *r-* en françoprovençal : le frç. *grappe*, *grappiller* revient par ex. dans la Savoie et dans la Suisse romande sous la double forme de *grappe*, *rappe*, *grappiller*, *rappiller*. — 6. *Relin* « temps doux, après le froid, qui annonce le printemps » serait radiu-lene, mais cf. Ronjat, *Arch. roman.*, IV, 362. — 7. H. Loire *pezouié* « sporcizia » dérivé de *pezoui* « pou ». — 8. Glane *šâyę* « momento, un certo tempo » représente sudata c'est le temps d'une suée ». — 9. Frib. *tromêtá* « gaspiller » répond au français « tourmenter (qch. avec les mains, c'est-à-dire le gâter) ». — 10. Blonay *tsó* « casier, compartiment d'un bahut ou d'une arche à grains » représente calathu bien attesté dans les parlers du Nord de l'Italie (ven. *calto*), cf. *Romania*, XLIII, 576, et *Arch. rom.*, I, 156, 159. Mais l'allemand *g'halt* « abri » (*Schweiz. Idiot.*, II, 1218) n'a rien à faire avec calathu, mais remonte au verbe halten — P. 71. G. Bertoni, *Miscellanea etimologica italiana*. 1. Aidone *anvèr* « bicchiere » = frç. *verre* ; l'auteur cite d'autres mots d'emprunts français dans les parlers du domaine gallo-italien de la Sicile (qui ont dû entrer par l'émigration temporaire des ouvriers en France). — 2. Mirandol *arfindinna* « sega intelajata », dérivé de *findere*, cf. aussi ailleurs bergam. *refendina* specie di sega che serve a rifendere assi », béarn. *arrefende* « scie qui sert à débiter les planches d'une certaine épaisseur », Grand'Combe *rfôduz* « scie dont la lame est perpendiculaire au plan de la monture ». — 3. Broglio (Tessin) *badošk'* « battufola di erba, paglia o altro » serait vetustu ou plutôt **vetuscu*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

que M. Bertoni cherche à justifier. Mais est il permis de détacher du bormin. *bedošk* « fascio di tritumi, di rami fatto malo », le com. *budonn bidonn* « fascio grosso di legna, legato insieme con due ritortole » ? — 4. Regg. *ćont* « compatto, ben chiuso (della noce) » représente clausu + junctu. — 5. Abruzz. *cunźuprime* représente consobrinu + primu. — 6. Concordia *desmansar* « spannocchiare », *mansarina* « granata, scopa » représenteraient des dérivés de *massa* avec l'insertion de *n* comme dans nassa > piem. *nansa*. Le type *mansarina* « granata » revient aussi dans le piac. *mansarena* « granatina », *mansa* « pannocchia », bresc. berg. (Val di Scalve) *mansaroel* « granatina », bresc. *smansa* « pannocchia », trent. *manzarina* « pannocchia », mais la coexistence du berg. *massa*, ferrar. *smazzarina*, com. *mazoch* « pannocchia », Agnone *mazzafurre* « spiga del maïs », galic. *mazaroca* « épi du maïs », nous permet de supposer qu'il vaudra mieux partir de *mattea* qui, par étymologie populaire, fut rapproché de *manz*, *manza* « giovenco » par le fait que l'épi de maïs sert de jouet aux enfants (cf. com. *poledro* « pannocchia del gran turco », valtell. *poja* « pannocchia del gran turco » (< pulleu, [cf. *pojàli* « pollastri »]) et *Bull. de dial. rom.*, III, 14. — 7. Valmagg. *fensa* « stècconato, siepe » < defensa et à ce propos M. Bertoni passe en revue les noms de la haie dans le canton du Tessin. — 8. Menzonio, Broglio *gabán* « porcile » < capanna. — 9. regg. *garapéna* « cispa, forfora » devrait être rapproché du français *crape* « croûte ». — 10. valmagg. *gégan* « ragazzo » < diaconu, cf. aussi Pauli, *Enfant, garçon et fille*, p. 140. — 11. moden. *goghemagoga* « distruzione, sfacelo » représente les noms bibliques Gog et Magog. — 12. Novares. *mùar* « faccia, viso » se rattache à la famille du prov. *mourre* « visage, groin ». — 13. Cremasco *neasa* « bigoncia » < nave + acea. — 14. M. Bertoni rattache à la famille du gaulois *ulvo*, attesté en France sous la forme *orve*, *ouvo* en prov. (cf. Meyer-Lübke, *Arch. für das Stud. der n. Sprachen*, CXXII, 405) une série de formes de la Haute-Italie (p. ex. vic. *olva* « fuscello », posch. *olva*, etc.) — 15. Lomb. *paissa*, *paiza* « cacciagione » est attestée dans les textes des XIIIe-XVe siècles. — 16. Levent. *plómpan* « ottuso » de l'all. plump. — 17. Moden. *puléza* « guscio d'aglio, spicchio d'aglio représente *follicia (< folle, cf. mesolc. *fulisa*) dont l'initiale fut transformée sous l'influence de « punta » ou « pezzo d'aglio ». — 18. Étude sur la forme du mot *talpa* et les mots qui désignent la taupe dans les parlers de la Haute-Italie [1]. — 19. Levent. *a réta* « di preferenza » < electa. — 22. Levent. *rökli* « sottana » < rock. — 21. Regg. *salatár* « franare » serait ex-halaare (genov. *sàtà* « mettere sossopra »), mais est-il permis d'écarter du regg. *salatár* le lucches. *salatta* « frana » (Pieri, *Arch. glott.*, *Suppl.* V, 164), le bol. *slat* « scoscendimento », *slattar* « scoscendere, franare », romagnol. *dlat*

1. N'y a-t-il pas une faute d'impression, p. 81 n. : *loc* a Vaglio, Bidogno *farc* nel Friuli ? Ces deux villages ne sont pas situés dans le Frioul, mais dans le Tessin.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« frana », *dlatā* « franare » (Biondelli). Nieri, *Vocabolario lucchese*, s. *slatta* a-t-il tort de rappeler l'existence du tosc. *lazza*, moden. *lezza* « frana » qui semblent inséparables de *salatā* ? Le côté sémantique de l'étymologie proposée par M. Bertoni n'est pas encore suffisamment éclairci. — 22. Regg. *savadór* « risciacquatio » dérivé de exaquare. — 23. Montese *sangār* « venir meno, morire » < *semicare < semi, cf. it. *scemare*. — 24. ant. ferr. *trukaboka* « tovagliolo » < *truca-bocca* = « étreinsbouche » cf. *trucar* étreindre (lisez : *terzabuccu* au lieu de *terzabbenccu*). — 25. Broglio (Valmaggia) *vašyd* « formicolare » < *visicare d'origine inconnue. Discussion sur l'origine de la famille des mots que M. Nigra, *Romania*, XXXI, 511, a constituée. — P. 84. G. Bertoni, *Tre voci giuridiche in antico friulano*. 1. *garitto* « tribunal » < all. Gericht. — 2. « Mettere la *spanga* su di un fondo » = « sequestrarne il fondo » < germ. spanga. — 3. *guidria* » tributo costituito da multe » < all. wîder, mais le côté sémantique n'est pas éclairci. — P. 85. G. Bertoni, *Nuove ricerche su Matteo Maria Boiardo*. Documents intéressant les rapports de Boiardo avec les princes d'Este. — P. 91. *Una « putina di legna » di Lucrezia Borgia*. Document intéressant au point de vue lexicologique pour l'histoire du costume et du drap au XVIe siècle. — P. 94. *Bibliographie* : Decurtins, *Rätoromanische Chrestomathie*, t. XI. Reproduction et transcription plus exacte de la charte des ligues grisonnes, traduite en romanche de la Bregaglia en 1586 : c'est le texte le plus ancien du dialecte de la Bregaglia et il devrait occuper un poste d'honneur dans l'histoire du dialecte ; il est important surtout pour la détermination des changements que le dialecte a subis au profit du lombard depuis trois siècles. M. Bertoni commente ce texte avec beaucoup d'érudition, mais il a raison de remarquer qu'il y aurait lieu d'approfondir le commentaire. Il faudrait, me semble-t-il, commencer par avoir plus de détails sur les connaissances du scribe Josephus de Stelis de Samaden, qui, d'origine engadinaise, pourrait bien avoir glissé certaines particularités de son parler natal dans la version bregagliote ; il faudrait en outre se demander si la version bregagliote de la charte (rédigée d'abord en allemand) n'a pas été faite sur une version antérieure transcrite en engadinais ; bref, il faudrait disposer d'une connaissance plus appronfondie de la langue juridique telle qu'elle se reflète dans les documents engadinais du XVIe siècle. — P. 109. Glicerio Longa, *Vocabolario bormino* (Mlle Ambrosina Rini, élève de M. Bertoni, profite de la publication de cet excellent glossaire pour donner une esquisse des traits saillants du patois de Bormio et de sa vallée. J. Jud]. — P. 125. *Cronaca bibliografica e critica* : E. Hermann, *Zür lat. und roman. Betonung* ; Fr. Schür, *Charakteristik der Mundart von Portomaggiore, Romagnol. Mundarten* ; H. Urtel, *Zum Iberischen in Südfrankreich* ; C. Salvioni, *Appunti alpino-lombardi* ; M. Pelaez *Le tournoiement as dames de Paris* (G. Bertoni).

2. — P. 133. E. Platz, *Recherches sur la formation du genre et la superposition verbale d'après l'Atlas linguistique de la France*. L'auteur examine les raisons

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

qui amènent le changement du genre des substantifs et offre un matériel abondant pour déterminer les conditions géographiques, sémantiques, etc. dans lesquelles le phénomène se produit. Travail méritoire, quoique plus d'une question soit plutôt effleurée que traitée à fond. Si par ex. *di* « jour » dans le parler de Sent est masculin, tandis que dans plusieurs locutions il est encore féminin, comment attribuer le genre masculin à *diurnu* qui fait défaut dans les parlers rétoromans ? — P. 185. L. Frati, *Giunte agli « Inizii di antiche poesie italiane religiose e morali » a cura di Annibale Tenneroni* (suit : D — L). — P. 208. G. Bertoni, *Etimologie varie.* 1. Francoprov. *bó* « rospo » avec sa famille nombreuse doit remonter à une base *bott-* d'origine inconnue. — 2. Les patois alpins de la Lombardie et les parlers des Grisons offrent un mot (surselv. *chigisch*, bas. engad. *chaisch* « brebis qui vient d'agneler »). M. Bertoni, pour des raisons géographiques, ramène ces formes romanes au bavar. -tirol. *gaiss gaisserl* qui offre le même sens. Cela établi, M. Bertoni examine encore l'invasion du bas-all. *gait* dans le Nord et l'Est de la France (*gat*, *gay*, *gey*). Une note est consacrée encore aux noms de la sauterelle qui partent des noms d'animaux (chèvre, bouc, bichette). — 2. Courfaivre *körld* « jatte » < dial. all. alsac. kerle (que je ne réussis pas à dénicher dans le glossaire de Martin-Lienhardt). — 3. Frib. *a chokrè* « à l'abri » composé substa-cristam — 4. Courfaivre *evoulatte* « alouerte », essai d'explication phonétique. — 5. Grisons *grifléunas* « residuo del grasso colato » < all. *griebe.* — 6. Tessin. *rat motzón* « talpa » : second élément représente un dérivé de *motte* « colline, tertre » : ce serait le rat qui soulève des monticules dans les prés (cf. Franche-Comté : *moutné* « taupinière »). — 7. Sard. *tanda* « quota » < espagn. *tanda* < lat. danda par dissimulation de d-d< *t-d.* — 8. Courfaivre *tchefá* « grenier sur la grange » répond au vfrç. (*é*)*chafaud.* — 9. Ant. lomb. *frasata* « copertura » à rattacher au sicil. *frazzata.* — 10. Tergest. *lis belisis* « corredo » représente « le bellezze », les ornements de l'épouse. — P. 217. R. Gatti, *Appunti di toponomastica tessina.* L'auteur, à qui nous devons une bonne étude sur le dialecte de Jesi (*Z. für rom. Phil.*, XXXIV, 675 ss.), publie ici une esquisse historique de l'étymologie des noms de lieu de sa ville natale. — P. 280. T. Sorbelli, *Imitazioni e traduzioni in latino della canzone « Chiare, fresche e dolci acque » del Petrarca.* — *Bibliographie* : p. 236. H. Urtel, *Zum Iberischen in Südfrankreich* (J. Jud, rectifications et réserves importantes); — p. 241. Margot Henschel, *Zur Sprachgeographie Südwestgalliens* (G. Bertoni); — p. 245. Ezio Levi, *I lais brettoni e la leggenda di Tristano* (G. Bertoni) ; — p. 252. C. Fabre, *Planh de Bertran Carbonel de Marseille* (G. Bertoni) ; — p. 254. *Archivio glottologico*, t. XVII (G. Bertoni) (p. 258 supplément précieux de mots modenais, puisés dans des glossaires non publiés); — p. 259. *Z. für rom. Phil.* t. XXXIX (G. Bertoni; à noter p. 260 des objections contre les corrections au plus ancien texte rhétique proposées par M. v. Ettmayer) ; — p. 266. *Cronaca bibliografica e critica* : H. Schuchardt. *Sprachverwandtschaft* (E. Platz); F. Kruge, *Altdeutsches Sprachgut im Mittellatein* ; W. Meyer-Lübke, *Die*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Diphtonge im Provenzalischen ; Kr. Nyrop, *Histoire étymologique de deux mots français (haricot, parvis)* ; A. Thomas, *La pintade (poule d'Inde) dans les textes du moyen âge* ; A. Griera, *Els noms dels vents en català* ; J. Zeiler, *paganus* ; R. Menéndez Pidal, *Autógrafos inéditos del Cid y de Jimena en dos diplomas de 1098 y 1101* ; A. F. Massera, *Il Serventese romagnolo* del 1277 ; F. C. Carreri, *Chronicon parvum avinionense da schismate e bello* 1397-1415 ; S. Magrini, *Joannes de Blanchinis ferrariensis e il suo carteggio scientifico col Regiomontano* ; G. Reichenbach, *La casa di M. M. Boiardo in Ferrara* ; M. A. Silvestri, *Appunti di cronologia cornaziana* (G. Bertoni, à noter p. 270 une discussion sur le sens du mot *tabac(co)*. J. JUD].

3. — P. 282. C. Conigliani, *L'amore e l'avventura nel « Lais » di Maria di Francia.* — P. 296. A. Jeanroy et A. Långfors, *Chansons inédites tirées du manuscrit français 846 de la Bibliothèque Nationale.* Édition de 58 chansons et fragments anonymes, constituant les *unica* du chansonnier *O*, d'origine bourguignonne. — P. 325. L. Fraté, *Giunte agli « Inizie di antiche poesie italiane religiose e morali » a cura di Annibale Tenneroni* (suite M-P). — P. 344. G. Bertoni, *Un nuovo giuoco di società alla corte estense nell'età di Rinascimento.* Notes sur divers jeux de société, en particulier une sorte de « sorts ». — P. 352. G. Bertoni, *Etimologie.* — [1. En regard du got. *frumjan* existe l'ital. *fornire*, mais l'anc. prov. possède *formir* et *fornir* : l'*n* serait dû à la dissimilation de *f-m* > *f-n*. Mais comment expliquer *risparmiare* : *épargner*. — 2. *Galisinga* « amende à payer pour le bétail qui entre sur les terres d'autrui ». Je crois le mot d'origine germanique ; il doit se rattacher à l'all. *los*, m. h. all. *gelosen* « lâcher » ; c'est le tribut, l'amende qu'il fallait payer pour qu'on relachât le bétail attrapé en dehors de son pâturage. La forme langobarde devait être ga-lausing (cf. langobard *laun* : all. *lohn*) : en effet *losi(n)g Schweiz. losunga Idiot.* III 1438 signifie « le rachat d'un gage », m. h. all. *losunga* « Lösung, Loslassung, Kaufgeld ». — 3. Essai d'explication des mots très divergents qui désignent le « lierre » dans la Haute-Italie. — 4. Sarde *katre* « letto di parata » < esp. *catre*, mais cf. déja Hoffmann, *Die logudores. und campid. Mundart*, p. 155. — 5. Surselv. *kiślét* « mucchietto » était à l'origine la pyramide composée de quatre noix (cf. Vionnaz *tsatélè*, ce type castellu + illu est bien représenté aussi dans les parlers français) : à ce propos, M. B. relève d'autres noms de ce jeu en Italie et donne un supplément d'informations à l'article paru dans le *Bull. de dial. rom.* III 14. — 5. *Magadela* « cadeau donné aux enfants qui chantent sous les fenêtres des habitants la veille de Nouvel-An » serait l'ital. *maccatella* « specie di polpetta ». — 6. Valle (*di da*) *roverér* « giorno della settimana » répond au « giorno lavorero ». 7. — H. Loire *sabatas* « rospo » : discussion du problème. — 8. Valmagg. *ścidà* « rischiare, esser in procinto » < suscitare, mais le côté sémantique de l'étymologie ne satisfait pas M. Bertoni. Peut-être vaudrait-il mieux partir de *citare* (reum ad tribunal) ; un *homo citatus* serait un accusé dont l'honneur et la vie sont en péril. L'idée de voir dans *śidà* un lat. exitus (rerum)

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

« issue, résultat, sort » et de là un verbe *exitare* « courir le sort » ne me convainc pas, parce que *exire* donne en anc. lomb. *insir*, mais cf. pourtant anc. engad. *ischüda* « issue, succès » (Bifrun). — 9. piem. *susnè* « ustolare, far lappe lappe » serait sub-cinnare, mais cf. *Arch. rom.*, III, 144. — 10. Friul. *slaif*, *slich*, *stancol* sont des mots d'origine allemande. Mais quelle est la vitalité d'un all. *Schlicht*, mot que je ne connais pas ? — 11. *Teguga* « piège à oiseaux », mot attesté dans le latin médiéval, semble répondre au *tivula* « pietra sotto alla quale i ragazzi pongono pezzetti di legno in modo da farvi restar sotto schiacciati gli uccelli ivi attrati dal pane » à Castro dei Volsci (Lazio). La lecture de *teguga* est-elle absolument assurée ? Et *tivula* ne répond-il pas phonétiquement à un tegula ? — 12. Montese *tuvin* « colombo » < titu « espèce de pigeon ». — P. 363. J. Niquille, *Anc. frç.* conrei « nourriture, repas de fête », exemples du mot dans d'anciens documents fribourgeois. — P. 364. L. Clédat, *Les pronoms italiens ne, ve, vi, ci, ce.* Essai d'explication de *vi* comme formé sur l'analogie de *tu* : *ti*, *voi* : *vi*. *Vi* étant pronom et adverbe (< ibi, on aurait appliqué à *ci*, originairement adverbe (< ecchic) la fonction du pronom régime de la première personne du pluriel. Il faudrait commencer par examiner l'histoire des pronoms personnels dans les vieux textes du centre de l'Italie avant de se prononcer sur cette hypothèse. — P. 365. G. Bertoni. *Un nuovo poeta italiano delle origini.* Orso Orsini qui vécut à la fin du XIIIe siècle est l'auteur de quelques fragments de poésie qui sont reproduits. J. JUD].

4. — P. 369. Bl. Sutorius, *Le Doctrinal de Raimon de Castelnau (Reproduction diplomatique du ms. Libri 105)*. Sur ce ms. voir la notice de P. Meyer (*Romania*, XIV, 486 sq.) et sur le *Doctrinal*, *ibid.*, 533-5, et l'article de G. Bertoni (*Romania*, XLIV, 263 sq.). Le texte du ms. est ici reproduit diplomatiquement avec photographie d'une page. — P. 383. J. Sorbelli, *Fantasmi poetici nella canzone « Chiare, fresche dolci acque »*. — P. 387. A. Rini, *Noterelle di morfologia bormina.* Esquisse succincte de la morphologie du dialecte de Bormio. On aurait aimé à connaître l'idée de l'auteur sur le fameux *kōz* « capelli » ; *deškozir* « sgarbugliare i capelli prima di puttinarli » où Ascoli croyait voir « un avanzo fossile del plurale in *-s* (capillos). En réalité, cet exemple de la survivance de *-s* comme signe du pluriel dans le dialecte de Bormio est fort sujet à caution : *coeuz* doit être ramené à *cavez* < capitiu (cf. *bōr* < *bōer* < *be(v)er*) qui désigne p. ex. à Poschiavo « intrecciatura a cocuzzolo in altra foggia dei capelli delle donne ». — P. 392. G. Bertoni, *Una lettera di Guido Postumo Silvestri a Lodovico Ariosto.* — P. 393. G. Bertoni, *Nuovi canti di uccelli in dialetti alto-italiani.* Interprétation populaire des cris d'oiseaux. — *Bibliographie* : p. 396. A. Jeanroy, *Bibliographie sommaire des chansonniers provençaux* (G. Bertoni, corrections) ; — p. 400. Massó Torrents. *Bibliografia dels antics poetes catalans* ; — p. 403. Werner von der Schulenburg, *Ein neues Porträt Petrarcas* (G. Bertoni) ; — p. 405. *Archiv für das Stud. der neueren Sprachen* CXXXVI (G. Bertoni). — P. 409. *Cronaca biblio-*

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

grafica e critica : P. E. Guarnerio, *Fonologia romanza* ; — Kr. Nyrop, *Kongruens i Fransk* ; — W. Meyer-Lübke, *Romanische Namenstudien* ; — A. Levi, *Le palati piemontesi*; — W. Schulze, *Beiträge zur Wort- und Sittengeschichte* ; — P. E. Guarnerio, *Le launeddas sarde* ; — W. Meyer-Lübke, *Crestiens de Troies Erec und Enide* (G. Bertoni) ; C. Fabre, *Le troubadour Perdigon* (G. Kussler-Ratyé) ; — F. Settegast, *Das Polyphemmärchen in afrz. Gedichten* ; — Ant. Thomas, *Notice sur le ms.* lat. 4788 (G. Bertoni). — P. 419-459. Indici analitici.

J. Jud, M. R.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE

La *Romania* vient de perdre un de ses collaborateurs les plus distingués : Ernest LANGLOIS, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Lille, est mort le 15 juillet 1924. Il était dans sa soixante-septième année, étant né le 4 septembre 1857, à Heippes (Meuse). Ancien élève de l'École des Chartes, dont il était sorti le second de la promotion de janvier 1883, avec une thèse sur le *Couronnement de Louis*, il alla à l'École de Rome (1883-1886), et c'est là qu'il prépara son importante et toujours précieuse notice sur les manuscrits français et provençaux antérieurs au XVIe siècle des bibliothèques de Rome (*Notices et extraits*, XXXIII ; cf. *Romania*, XIX, 309 sq.). En janvier 1888, il fut chargé d'un cours de langue et littérature wallonnes et picardes à la Faculté des Lettres de Lille, et c'est à Lille que s'est poursuivie toute sa carrière comme professeur, et, pendant plusieurs années, comme doyen de la Faculté des Lettres.

Les travaux d'Ernest Langlois sont connus de tous les médiévistes. Ce sont pour la plupart de ces œuvres durables qui ne vieillissent guère et auxquelles il reste longtemps nécessaire de se référer. Nous lui devons l'édition du *Couronnement de Louis* préparée par la Société des Anciens Textes français, puis revue et réduite pour les Classiques français du moyen âge ; deux éditions du *Jeu de la Feuillée* et de *Robin et Marion* d'Adam de la Halle (Classiques français du moyen âge) ; nous lui devons surtout la précieuse édition du *Roman de la Rose* en cours de publication à la Société des Anciens textes, dont un volume reste à imprimer, et qui sera achevée par les soins de Mme Ernest Langlois d'après le manuscrit laissé complètement prêt par son mari. L'œuvre de Guillaume de Lorris et de Jean de Meun avait occupé Ernest Langlois depuis de longues années ; elle lui avait fourni le sujet de sa thèse de doctorat, *les Origines du Roman de la Rose*, dont Gaston Paris a donné (XXI, 434) un compte rendu justement élogieux, et il y a quelques années encore nous avons publié (*Romania*, XLII, 331, et XLV, 23) deux études d'E. Langlois sur Jean de Meun et sur la querelle du *Roman de la Rose*. On sait suffisamment tout ce que cette laborieuse préparation a pu assurer de mérites à l'édition. Cette longue et probe patience dans le travail scientifique, Ernest Langlois en a encore donné les preuves dans la préparation et l'exécution de son *Recueil*

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

d'Arts de Seconde Rhétorique, si précieux pour la connaissance de la poétique du moyen âge et de la Prérenaissance, et dans une œuvre que l'on ne peut consulter sans une pensée de reconnaissance pour l'auteur, cette *Table des noms propres des Chansons de geste*, dont nous attendons encore le nécessaire pendant, la Table des noms propres des Romans du moyen âge. — M. R.

— Le 29 novembre 1924, l'Université de Paris a remis le diplôme de docteur *honoris causa* à M. Ramon Menendez Pidal, professeur à l'Université de Madrid.

— M. R. Curtius a été nommé professeur à l'Université d'Heidelberg.

PUBLICATION ANNONCÉE :

Le roman du comte de Poitiers, par M. François Jeanneret.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

Les fascicules 2 et 3 de l'*Atlas lingüistic de Catalunya* de A. GRIERA, qui viennent d'être mis en distribution, contiennent les cartes 188-386 (*la bacharota — el canó*) et 387-586 (*causat — les crosses*).

— Le premier fascicule de l'*Atlas linguistique de la Basse-Bretagne*, par Pierre LE ROUX, vient de paraître chez Plihon et Hommay, à Rennes, et Champion à Paris ; il contient un avant-propos, une carte physique de la Basse-Bretagne et 100 cartes comprenant, dans l'ordre alphabétique des types bretons, les mots commençant par A et B. Les cartes ont pour titres la traduction française des mots bretons, ce qui rendra plus faciles les recherches pour les romanistes désireux d'étudier par exemple la pénétration des mots français. Nous sommes heureux d'annoncer cet important complément à l'enquête linguistique sur le sol de la France commencée par l'*Atlas* de Gilliéron et Edmont, et il faut féliciter M. Le Roux d'avoir, à force de persévérance, réussi à mettre au jour, malgré les difficultés présentes, le résultat de recherches commencées depuis quinze années.

— Le *Rumänisch-deutsches Wörterbuch* de H. TIKTIN s'était arrêté en 1915 avec le fascicule 23 au mot SOHOTE ; un fascicule double, 24-25, vient de paraître : il va jusqu'au mot TESTAMENT ; il faut souhaiter que cette publication, qu'on avait pu craindre un moment de voir interrompue, soit enfin achevée et sans trop de délai.

— La 5e livraison du *Französisches etymologisches Wörterbuch* de W. von WARTBURG vient de paraître : elle va jusqu'à BICORNIS.

— Dans les *Classiques français du moyen âge* :

40 ROBERT DE CLARI, *La conquête de Constantinople*, éditée par Philippe LAUER ; 1924, XVI-132 pages ;

42. *Les Chansons de* GUILHEM DE CABESTANH, éditées par Arthur LÅNGFORS ; 1924, XVIII-97 pages ;

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

43. Lettres françaises du XIIIe siècle : JEAN SARRASIN, *Lettre à Nicolas Arrode (1249)*, éditée par Alfred L. FOULET ; 1924, XI-24 pages ;

46. *Les Poésies de* JAUSBERT DE PUYCIBOT, *troubadour du XIIIe siècle*, éditées par William P. SHEPARD ; 1924, XVIII-94 pages.

— Dans les *Classiques de l'histoire de France au Moyen âge* :

2. *Le dossier de l'affaire des Templiers* édité et traduit par Georges LIZERAND ; 1923, XXIV-229 pages ;

3. Philippe de COMMYNES, *Mémoires* édités par Joseph CALMETTE avec la collaboration du chanoine G. DURVILLE ; t. I, contenant, avec une introduction, le Prologue et les l. I-III ; 1924, XXXVI-257 pages.

— Dans les *Poèmes et récits de la vieille France* :

V. *La chanson de la croisade contre les Albigeois*, épisodes traduits par Jean AUDIAU ; 1924, XII-160 pages ;

VI. *La légende de Guillaume Fierebrace et de Rainouart au tinel*, par A. JEANROY ; 1924, XIII-156 pages.

— Dans les *Modern languages texts* de Manchester :

Guibert d'Andrenas edited by Jessie CROSLAND ; 1924, XV-95 pages. Cette édition, préparée en même temps que celle de M. Melander (cf. *Romania*, XLIX, 287), ne fera pas entièrement double emploi avec celle-ci, Melle J. Crosland s'étant attachée à reproduire avec le minimum de corrections possible le texte du ms. Royal 20 B. XIX. du British Museum.

— Dans la *Collection médiévale* :

Louis BRANDIN, *Berthe au grand pied*, d'après deux romans en vers du XIIIe siècle ; 151 pages. Pour cette adaptation, M. Br. a utilisé, outre le poème d'Adenet, le roman franco-italien *Berta de li gran pié* publié par Mussafia aux t III et IV de la *Romania*. Nous n'avons pas encore reçu une adaptation de la *Chanson d'Aspremont* par M. Brandin annoncée comme précédemment parue dans la même collection.

— Dans *The medieval Library* publiée sous la direction de sir Israel Gollanz (Chatto et Windus, Londres) :

The Song of Roland newly translated into English with an Introduction by Jessie CROSLAND ; 1924, XXIV-143 pages.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES.

A. J. B. WACE and M. S. THOMPSON, *The nomads of the Balkans, an account of life and customs among the Vlachs of northern Pindus* ; London, Methuen [1914] ; in-8, X-332 pages, 42 illustrations et 2 cartes nors texte. — Les auteurs ont connu des Macédo-Roumains pendant l'hiver 1909-10, alors qu'ils parcouraient le sud de la Thessalie en quête d'inscriptions inédites : ils y rencontrèrent des muletiers roumains venus d'Albanie, connus sous le nom de *Fărșeroți*. Leur première visite à Samarina date de l'été 1910. En 1911, ils effectuèrent le voyage de Salonique à Klisura, par Verria et

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Neveska et, en 1912, ils visitèrent les villages macédo-roumains situés à l'ouest de Monastir (v. cartes, pp. 160 et 206). Les pages consacrées au folklore de ce peuple essentiellement montagnard sont de première importance. MM. W. et T. ont recueilli leurs informations sur place et ne se sont pas épargné la peine de parcourir des régions difficilement accessibles. Ils évaluent le chiffre global des Macédo-Roumains à au moins 500.000. Ceux qu'ils ont connus sont au moins bilingues. Il y en a qui emploient comme langue usuelle le grec ou le bulgare et dont les enfants ne savent plus le roumain (p. 10). On signalera la brève description du parler de Samarina, qui occupe les pp. 226-49, et les remarques sur les particularités phonétiques qui caractérisent chaque groupe de parlers (pp. 249-55). Ce n'est pas, d'ailleurs, la partie la plus originale du livre. Les auteurs ont recueilli quelques textes oraux reproduits aux pp. 287-95. Un court glossaire en facilitera l'intelligence (pp. 305-35). De belles reproductions photographiques accompagnent ce précieux ouvrage. — A. Rosetti.

Tache Papahagi, *La Rominii din Albania* ; Bucarest, N. Stroilă, 1920 ; in-8, VI-72 pages. — On trouvera dans ce petit livre de précieuses informations sur la vie et les coutumes des Macédo-Roumains nomades : l'auteur les a rencontrés en parcourant les routes d'Albanie, au nord et au sud de Valona jusqu'à Santi-Quaranta, d'où il a gagné Salonique, en passant par Liasko-vits-Kortša.

Iosif Popovici, *Ortoepia şi fonetica* ; Cluj, 1923 ; in-8, 70 pages et 21 figures dans le texte (*Lucrări de fonetică*, 3). — La partie la plus intéressante de ce livre est celle qui est consacrée à l'analyse rapide des sons du roumain comparés à ceux du sud du Danube.

I. Şiadbei, *Alexandru Lambrior*, Iaşi [1923] ; in-8, 28 pages (extrait de *Viaţa Romînească*). — L'auteur retrace la carrière de Lambrior, mort à 37 ans, alors que l'on fondait sur lui de belles espérances. Élève de Gaston Paris, il a appliqué à l'étude du roumain la méthode rigoureuse apprise à l'école du maître. De ses théories, certaines ont été dépassées depuis sa mort. Mais il a su réagir en temps utile contre l'école qui menaçait de faire du roumain écrit une langue spéciale à l'usage de quelques érudits. Les théories de Lambrior sur les « lois » phonétiques, les emprunts, et le problème posé par les variations du sens des mots témoignent de la sûreté de son jugement. M. Şiadbei a bien mis en évidence ce qui est encore d'actualité dans l'œuvre de Lambrior. — A. Rosetti.

Joseph Morawski, *La « Danse macabre »* (extrait de la *Revue de Pologne*, avril-juin et juillet-septembre 1923, in-8, 34 pages numérotées de 118 à 130 et de 1 à 21) ; Posnań, Imprimerie Universitaire, 1923. — Après

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

avoir pris connaissance de l'abondante littérature qui existe sur le sujet (les travaux les plus récents sont, je crois, deux articles importants de W. Fehse, de 1908 et 1910, un livre de K. Künstle, de 1908, dont la valeur consiste surtout dans des illustrations, et un article du regretté Gédéon Huet publié dans le *Moyen Age* de 1917)[1], M. Morawski consacre à la question de la Danse macabre un article qui, sans prétendre à être une synthèse, « voudrait seulement présenter quelques observations critiques, suggérées par l'état actuel de la question ». Le texte primitif de la danse *des morts* (et non *de la mort*) est un poème latin conservé dans un manuscrit de Heidelberg, où les vivants, qui appartiennent à différentes classes sociales, ont seuls la parole. Ce type primitif a subi des transformations successives, qui ont abouti à une composition où l'on reconnaît trois éléments constitutifs : 1° l'idée que toutes les dignités, toutes les classes humaines sont également soumises au pouvoir de la mort, idée qui vient sans doute des distiques du *Vado mori* ; 2° les morts mis en face des vivants, thème de la légende des trois morts et des trois vifs ; 3° la danse. Dans ce troisième élément, W. Fehse et G. Huet ont vu une survivance de croyances populaires, tandis que M. M. revient, pour l'expliquer, à une hypothèse émise jadis par A. Jubinal et qui depuis n'a pas été complètement abandonnée. D'après cette hypothèse, l'ébranlement moral que durent produire les grandes pestes, à partir de 1348, fut sans doute pour quelque chose dans cette exaltation de la sensibilité. « Soit qu'on fasse remonter, écrit Jubinal, la danse macabre de Minden au souvenir de la peste noire qui, de 1346 à 1348, fit périr, tant en Europe qu'en Asie, la cinquième partie de l'espèce humaine, soit qu'on rapporte seulement son origine à l'épidémie de 1373, qui faisait en quelque sorte danser les malades, en leur donnant une grande agitation, toujours est-il que ce fut à dater de cette époque qu'en Italie, mais surtout en Allemagne et en Suisse, on vit se dérouler autour des cimetières ces bandes de cadavres osseux entraînant après eux l'humanité. » La substitution du seul personnage de la Mort aux nombreux morts des peintures primitives a, pense M. M., eu lieu dans les textes littéraires, où les dialogues successifs entre un mort et un vivant ont facilement pu amener l'idée qu'il s'agissait d'une seule et même figure de la Mort. Enfin, M. M. constate que la Mort de la Danse macabre ressemble à s'y méprendre au diable et invoque à ce propos la *processio diaboli*, idée familière aux sermonnaires du moyen âge. On pourrait rappeler aussi que le diable est anciennement représenté comme conduisant la danse des pécheurs (cf. *Romania*, XLIV, 613, n. 2). — A. LÄNGFORS.

Le opere di Dante Alighieri a cura del Dr. E. MOORE, *nuovamente rivedute nel testo dal* Dr. Paget TOYNBEE, *con indice dei nomi propri e delle cose notabili*,

1. Cf. *Romania*, XLVIII, 463.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

quarta edizione ; Oxford, Clarendon Press, 1924 ; petit in-8, VI-490 pages. — Le *Dante d'Oxford* a déjà eu trois éditions en 1894, 1897 et 1904. Cette nouvelle édition a été mise au courant, après la mort de E. Moore, par les soins de M. Paget Toynbee, qui avait collaboré aux précédentes, et qui a utilisé l'édition de la Société Dantesca de 1921.

CL. MERLO, *Fonologia del dialetto di Sora (Caserta)* ; Pisa, F. Mariotti, 1920 ; in-8, 110 pages. — Depuis une quinzaine d'années, M. Merlo et ses élèves ont entrepris une vaste enquête sur les parlers de l'Italie centrale et méridionale : par une série de monographies descriptives, ils se proposent de nous faire mieux connaître toute une variété de dialectes mal connus. Le dialecte de Sora, avant-poste des parlers de la Campanie, au beau milieu de la vaste région située sur la côte tyrrhénienne entre Rome et Naples, était tout particulièrement désigné pour représenter le type d'un dialecte central de l'Italie. A l'aide de matériaux très riches, M. Merlo retrace un tableau clair et minutieux de l'évolution phonétique du parler. Mais ce qui donne au travail une valeur capitale, ce sont d'abord les nombreuses enquêtes sur des problèmes de la phonétique [1] et de l'étymologie de tout le lexique italien du Centre et du Midi, que l'auteur a eu la modestie de cacher dans des notes remplies de faits inédits ; c'est ensuite la discussion magistrale sur la place que le parler de Sora occupe parmi les dialectes de l'Italie centrale et méridionale. Dans ce chapitre (p. 231-256), M. Merlo a réussi à nous donner une vision très nette de l'aire qui groupe un certain nombre de phénomènes phonétiques dans les dialectes centraux et méridionaux ; c'est comme la mise au point de l'esquisse publiée, il y a plus de quarante ans, par Ascoli dans son fameux article consacré à l'*Italia dialettale* (*Arch. glott.* VIII). Çà et là, on voudrait que M. Merlo, sortant des limites trop étroites d'une note, défendît avec plus de détails la solution qu'il propose : ainsi p. 70, n. 3, il ramène la *raua* « roccia, rupe », à grava en alléguant le fait que *gr-* se réduit à *r-* dans les parlers centraux ; mais pourquoi laisse-t-il de côté le lucches. *rave* « precipizio scosceso e dirupato » que M. Salvioni a discuté dans la *Romania*, XLIII, 573 n. et *Arch. glott.*, XVI, 464 ? Y a-t-il des exemples sûrs de la chute de l'*r* dans le groupe initial *gr* dans le parler de Lucca ? Et grava [2] passe-t-il sans difficulté au sens de « rupe, macigno » ? Par contre je suis pleinement d'accord avec M. Merlo, lorsqu'il met en doute la valeur des exemples recueillis par Salvioni pour démontrer le passage ancien de -t- intervocalique à -*d*- dans les parlers méridionaux de l'Italie (cf. aussi *Romania*, XLIV, 130) :

1. Toute une série de questions importantes et mal éclaircies de la phonétique de la langue littéraire sont examinées à nouveau : p. ex. le sort de -*j*- (*maggio*) p. 172 n. ; de -*sj*-, p. 176 n.

2. grava a presque toujours le sens de « sable mouvant mêlé de cailloux » gisant dans le lit des ruisseaux.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

en effet l'histoire de chacun de ces mots, esquissée par M. Merlo (p. 126), démontre une fois de plus combien il est dangereux d'utiliser pour la phonétique des mots isolés avant de les placer dans la série des formes congénères de toute la région avoisinante. — J. JUD.

Historical french reader, medieval period, edited by Paul STUDER and E.G.R. WATERS ; Oxford, Clarendon Press, 1924 ; pet. in-8, XII-469 pages. — Cette chrestomathie réunit des textes latins de basse époque, de l'*Appendix Probi* à Eginhard, quelques extraits des plus anciens monuments, des extraits d'œuvres antérieures à 1400, un choix de spécimens de textes dialectaux (ce sont, il est vrai, des textes littéraires dont le caractère dialectal n'est pas toujours très apparent), enfin quelques textes du XVe siècle. De courtes bibliographies précèdent les extraits ; les leçons des mss. corrigées dans le texte sont indiquées en note ; un glossaire abondant termine cette chrestomathie qui paraît établie avec grand soin. — M. R.

Albert COLLIGNON, *Reliquiæ* ; Nancy, Berger-Levrault, 1924 ; in-8, XXII-165 pages [*Annales de l'Est*, 88e année]. — Nous signalons dans ce volume, pp. 1-82, une notice sur *les Voeux du Paon* de Jacques de Longuyon, où l'on trouvera, dans une analyse détaillée du poème, de nombreux extraits textuels ; le texte de ces extraits a été établi par M. Charles Bruneau.

J. MORAWSKI, *Les diz et proverbes des sages* (*Proverbes as philosophes*), publiés avec introduction, notes et tables (Université de Paris, Bibliothèque de la Faculté des Lettres, Deuxième série, II) ; Paris, Presses universitaires de France, 1924 ; in-8, LXXII-170 pages. — Sous un titre qui présente diverses variantes mais qui se rapproche toujours plus ou moins de celui énoncé ci-dessus, trente et un manuscrits [1] (auxquels on peut ajouter diverses éditions anciennes et trois éditions du XIXe siècle reproduisant chacune un seul manuscrit, assez défectueux) nous ont conservé des suites de quatrains qui contiennent chacun, sans lien entre eux, une réflexion morale dans une forme condensée. Dans la plupart des mss., chaque sentence est attribuée à un auteur plus ou moins connu, dont le nom varie, de sorte que le même quatrain est attribué tantôt à un poète de l'antiquité, tantôt à un auteur médiéval, ou bien à un personnage biblique. D'autre part, l'étendue du recueil et la place des quatrains varient suivant les mss. Ainsi l'éditeur a été amené à examiner tour à tour l'ordre et l'authenticité des couplets, le bien fondé des attributions, l'âge de la composition, ses rapports avec d'autres compositions similaires, la provenance des éléments adventices. Après la description des manuscrits, qui fournit des renseignements bibliographiques très utiles [2], l'éditeur procède à leur com-

1. Voir mes *Incipit*, p. 8, 62, 167, 223, 231, etc.
2. Il a échappé à M. M. que le ms. lat. 4641 B a été décrit dès 1867 par Douet d'Arcq qui en a tiré une petite chronique (*Mélanges de la Société des bibliophiles françois*, II, p. 1).

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

paraison et aboutit à la conclusion que sur les 260 quatrains donnés par les manuscrits utilisés, et qui sont tous publiés, cinquante sont indiscutablement authentiques, deux sont d'une authenticité douteuse, mais constituent en tout cas une addition ancienne, et les autres sont apocryphes. Ce chiffre de cinquante couplets authentiques est en quelque sorte corroboré par les *Quinquaginta bona proverbialia documenta* que M. M. publie pour la première fois. Il estime que ce texte latin est, non le modèle, mais la traduction du recueil français. La partie primitive des *Dits des philosophes* semble surtout inspirée par les livres de Salomon. Les *Distiques* du Pseudo-Caton, l'Esope et le *Pamphilus* figurent aussi parmi les sources. Si c'est bien d'après notre texte qu'Alart de Cambrai, dans ses *Moralités des philosophes*, composées avant 1268, cite la sentence qui forme le début des *Dits*, il en résulterait que ceux-ci étaient déjà composés à cette date, qui est en tout cas la date approximative qu'on peut leur attribuer. Quant aux quatrains apocryphes, ils sont de provenance très diverse. On y note, par exemple, deux extraits du *Dit de droit* du clerc de Voudai, et un quatrain d'un poème moral, *Des cinc vegiles*, que j'ai publié récemment et qui a eu une destinée assez surprenante : il a été dépouillé par Guiart, auteur d'une paraphrase fort légère de l'*Art d'aimer* d'Ovide [1]. M. M. n'a pas résisté à la tentation de rattacher à son édition deux appendices où on trouve diverses pièces, couplets isolés, etc., tirés du ms. fr. 1555 de la Bibliothèque nationale et de quelques autres mss., et dont certaines sont fort curieuses. Beaucoup de couplets des suites apocryphes sont des transcriptions de proverbes bien connus. Bien qu'il n'ait pas été dans l'intention de l'éditeur de fournir, à ce point de vue, des références complètes pour chaque couplet, je me permets de rattacher ici deux variantes du nº IV du premier appendice (p. 83). La première, inédite, se lit dans le ms. 12483 de la Bibliothèque nationale que j'ai décrit en 1916 [2].

Trois choses sont tout d'un acort, (*fol. 91*)
Le prevost, le prestre, la mort :
Prevost prent a droit et a tort,
Prestres prent du vif et du mort,
La mort prent le floive et le fort.
Garde toy donc de faire tort.

L'autre se trouve au v. 532 de l'*Abus du monde* de Pierre Gringore [3] :

Ung proverbe qui est speculatif
Dit que prestres mengent le mort le vif.

Arthur LÅNGFORS.

1. Publiée dans *Notices et extraits des manuscrits*, XXXIX, II, p. 544.
2. Voir la note précédente.
3. Voir Ch. Oulmont, *Pierre Gringore*, p. 107.

Digitized by Google Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

BLONDHEIM (D. S.), Les parlers judéo-romans et la *Vetus latina*..... 541
— Additions et corrections au vocabulaire comparatif des parlers romans des Juifs au moyen âge..... 582
FARAL (E.), Le fabliau latin au moyen âge..... 321
FOULET (L.), L'accent tonique et l'ordre des mots : formes faibles du pronom personnel après le verbe..... 54
HŒPFFNER (E.), Une ballade d'Eustache Deschamps..... 413
HUTCHINGS (Ch. M.), L'*Anticlaudianus* d'Alain de Lille ; étude de chronologie..... 1
LÅNGFORS (A.), *Le Miroir de vie et de mort*, par Robert de l'Omme (1266), deuxième et dernier article..... 14
LOZINSKI (G.), Remarques sur l'origine du préfixe français *mes-*, *me*.. 515
MORAWSKI (J.), Locutions et proverbes obscurs..... 499
PAUPHILET (A.), Sur la *Chanson d'Isembart*..... 161
PHILIPON (E.), Ō et Ŏ + i̯ accentués dans les parlers d'oïl. 386
RAJNA (P.), Varietà provenzali (*suite*)..... 233
SKOK (P.), Notes d'étymologie romane..... 195
VISING (J.), Observations sur les nombres ordinaux des langues romanes..... 481

MÉLANGES

ANGLADE (J.), Les miniatures des chansonniers provençaux..... 593
— Sur Savaric de Mauléon..... 98
FAWTIER (R.) et FAWTIER-JONES (E. C.), Note sur un légendier français conservé dans la bibliothèque du chapitre de Carlisle..... 100
FOULET (A. L.), Les sources de la Continuation Rothelin de l'*Eracles*. 427
JEANROY (A.), Réminiscences de *Fierabras* dans le *Jeu de saint Nicolas* de Jean Bodel..... 435
JUD (J.), Vfrç. *larece*..... 266

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LÅNGFORS (A.), Couplets sur le mariage..... 267
LOT (F.), L'épée de Lancelot du Lac..... 99
— *Floudelrveg*..... 100
NICHOLSON (G. G.), Franc. *gars, garçon*; prov. *gartz, garson*..... 94
VERRIER (P.), Fr. *amour* « mélilot »..... 591

DISCUSSIONS

MURET (E.), Noms de lieu celtiques en Suisse..... 439

COMPTES RENDUS

AUDIAU (J.), La pastourelle dans la poésie occitane du moyen âge (A. Jeanroy)..... 611
BILLER (G.), Remarques sur la syntaxe des groupes de propositions dans les premiers romans français en vers (1150-75) (E. Faral).... 460
Chanson de Roland (*La*), éd. par T. A. JENKINS (A. Jeanroy)..... 613
Chansonnier du cardinal de Rohan, éd. par M. LÖPELMANN (A. Långfors)..... 295
D'ANCONA (P.), L'uomo e le sue opere nelle figurazioni italiane del medio evo (P. Rajna)..... 111
Gautier de Coincy's Christinaleben, éd. par A. C. OTT (A. Långfors).. 117
GLOMEAU (M. A.). Voir *Griselidis*.
GRIERA (A.), Atlas lingüístic de Catalunya (K. Jaberg)..... 278
Griselidis (*Le mystère de*), éd. par M. A. GLOMEAU (A. Långfors)..... 130
JENKINS (J. A.). Voir *Chanson de Roland*.
KJELLMANN (H.), Le troubadour Raimon-Jordan, vicomte de Saint-Antonin (A. Jeanroy)..... 113
LATOUCHE (R.). Comptes consulaires de Saint-Antonin du XIVe siècle (A. Jeanroy)..... 456
LOPELMANN (M.). Voir Chansonnier du Cardinal de Rohan.
MAVER (G.), Parole serbocroate e slovene di origine italiane (J. Jud).. 453
OTT (A. C.). Voir Gautier de Coincy.
STEINER (E.), Die französischen Lehnwörter in den alemannischen Mundarten der Schweiz (J. Jud)..... 457
TILANDER (G.), Remarques sur le *Roman de Renart* (J. Jud)..... 123
WAGNER (M. L.), Das ländliche Leben Sardiniens im Spiegel der Sprache (J. Jud)..... 605

PÉRIODIQUES

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, CXLV, 1923 (A. Chr. Thorn)..... 135

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

— CXLVI, 1924 (A Chr. Thorn) 300
— CXLVII (A. Chr. Thorn) 617
Archivum romanicum, II, 1918 (J. Jud, M. R.) 617
Dacoromania, II, 1921-22 (M. R.) 463
Literaturblatt für germanische und romanische Philologie, XLIV, 1923 (E. M.) 135
Mélanges de l'École roumaine en France, II, 1914 466
Mémoires de la Société néophilologique à Helsingfors, VI, 1901-17 (M. R.) 301
Modern Philology, XIX-XX, 1921-23 (M. R.) 137
Neophilologus, IX, 1923-4 (M. R.) 466
Neuphilologische Mitteilungen, XXIV, 1923 (M. R.) 467
Publications of the Modern language Association of America, XXXIII-XXXVII, 1918-22 (E. S.) 138
Revue belge de philologie et d'histoire, I-II, 1922-23 (M. R.) 468
Revue de philologie française et de littérature, XXVIII-XXXV, 1914-23 (M. R.) 142
— XXXVI, 1924 (M. R.) .. 469
Revue des études latines, I, 1923 (M. R.) 470
Romanic Review, XIV, 1923 (M. R.) 471
Zeitschrift für romanische Philologie, XLIII, 1-4, 1923 (M. R.) 303
— XLIII, 5 (M. R.) 472

ANNONCES ET COMPTES RENDUS SOMMAIRES

ADAM LE BOSSU, *Le jeu de Robin et Marion*, éd. par E. LANGLOIS 310
ANGLADE (J.). Voir PEIRE VIDAL.
APPEL (C.). Voir LEVY.
ARMSTRONG (E.-C.), A Marshall Eliott, a retrospect 149
AUDIAU (J.), *La chanson de la croisade contre les Albigeois*, trad 628
BÉDIER (J.) et P. HAZARD, Histoire de la littérature française illustrée. 310
BERTOLDI (V.), Un ribelle nel regno de'fiori : i nomi romanzi del *Colchicum autumnale* 478
BLOCH (M.), Les rois thaumaturges 478
BOTTIGLIONI (G.), Leggende e tradizioni di Sardegna 478
BOURCIEZ (E.), Éléments de linguistique romane 152
BRANDIN (L.), Berthe au grand pied 628
— Voir *Chanson d'Aspremont*.
BRUN (A.), Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi 315
CAHANNES (G.), Grammatica romontscha per Surselva e Sutselva 315
CALMETTE (J.), La société féodale 151
— Voir COMMYNES.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHAMPION (P.), Histoire poétique du XVe siècle..... 149
— Voir CHARLES D'ORLÉANS.
Chanson (La) d'Aspremont, 2e éd. par L. BRANDIN, II..... 310
Chanson (La) de Roland, trad. anglaise par J. CROSLAND..... 628
CHARLES D'ORLÉANS, Poésies, éd. par P. CHAMPION, I..... 148
CHAYTOR (H. J.). Voir Poème anonyme sur le jour du jugement.
COLLIGNON (A.), Reliquiæ..... 632
COMMYNES (Ph. de), Mémoires, éd. par J. CALMETTE et G. DURVILLE, I..... 628
CROSLAND (J.). Voir *Guibert d'Andrenas* et *Chanson de Roland*.
DANTE ALIGHIERI, Opere, éd. par E. MOORE et P. TOYNBEE..... 630
DEL VALLE DE PAZ (I.), La leggenda di S. Nicolà nella tradizione poetica medioevale in Francia..... 157
DENSUŞIANU (O.), *Vieaţa păstorească*, II..... 313
Diz (Les) et proverbes des sages, éd. par J. MORAWSKI..... 310, 632
DROZ (E.). Voir JEAN REGNIER.
DURVILLE (G.). Voir COMMYNES.
EKER (S.-J.), Syntaxe du participe passé en ancien français..... 316
ELIAS CAIREL, éd. par H. JAESCHKE..... 157
FOULET (A. L.). Voir JEAN SARRASIN.
GAMILLSCHEG (E.), Oltenische Mundarten..... 152
— et L. SPITZER, Beiträge zur romanischen Wortbidungslehre..... 475
GRANDGENT (Ch. H.), Discourses on Dante..... 317
GRIERA (A.), Atlas lingüistic de Catalunya, 2-3..... 627
Guibert d'Andrenas, éd. par J. Crosland..... 628
GUILHEM DE CABESTANH, Chansons, éd. par A. LÅNGFORS..... 627
HAZARD (P.). Voir BÉDIER.
HOLBROOK (R. T.). Voir *Maistre Pierre Pathelin*.
HUE DE ROTELANDE, *Protheselaus*, éd. par Fr. KLUCKOW..... 310
JABERG (G.) et G. JUD, Un Atlante linguistico-etnografico svizzero-italiano..... 478
JAESCHKE (H.). Voir ELIAS CAIREL.
JAUSBERT DE PUYCIBOT, Poésies, éd. par W. P. SHEPARD..... 628
Jean de Paris (Le roman de), éd. par E. WICKERSHEIMER..... 474
JEAN REGNIER, *Les fortunes et adversitez*, éd. par E. Droz..... 475
JEAN SARRASIN, Lettre à Nicolas Arrode, éd. par A. L. FOULET..... 628
JEANROY (A.), La légende de Guillaume Fiérebrace et de Rainouart au tinel..... 628
— Le théâtre religieux en France du XIe au XIIIe siècle.... 310
— Voir *Jongleurs et troubadours*, etc.
Jongleurs et troubadours gascons des XIIe et XIIIe siècles, éd. par A. JEANROY..... 148

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

JOVY (E.), Pascal n'a point inventé le haquet ; démonstration lexicographique 154
JUD (J.), Zur Geschichte zweier französischer Rechtsausdrücke 153
— Voir JABERG.
JUSSELIN (M.), La Prière Notre-Dame 158
KALLIN (Hj.), Étude sur l'expression syntactique du rapport d'agent dans les langues romanes 152
KALUJNIACKI (E.), L'alphabet cyrillique chez les Roumains 312
KERDANIEL (E. de), Un auteur dramatique du XVe siècle, André de la Vigne 319
KLUCKOW (Fr.). Voir HUE DE ROTELANDE.
KOULAKOVSKI (S.), Trois lais de Marie de France traduits 318
LABORDE (Comte A. de), La Mort chevauchant un bœuf 160
LACHÈVRE (Fr.), Bibliographie des recueils collectifs de poésies du XVIe siècle 480
LANGLOIS (E.). Voir ADAM LE BOSSU et *Roman de la Rose*.
LÅNGFORS (A.). Voir GUILHEM DE CABESTANH.
LAUER (Ph.). Voir ROBERT DE CLARIF.
LEBESGUE (Ph.). Voir LOPES-VIEIRA.
LECOMPTE (I. C.). Voir *Romans des Romans*.
LE ROUX (P.), Atlas linguistique de la Basse-Bretagne, I 627
LEVY (E.) et C. APPEL, Provenzalisches Supplement-Wörterbuch, 40-41 309
LIZERAND (G.). Voir Templiers 628
LOOMIS (R. S.), Illustrations of medieval romances on tiles from Chertsey abbey 148
LOPES-VIEIRA (A.), Le romàn d'Amadis de Gaule, trad. franç. par Ph. LEBESQUE 155
LOT-BORODINE (M.), *Erec et Enide*, trad 310
LOWE (L. F. H.), *Gérard de Nevers*, a study of the prose version of the *Roman de la Violette* 148
Maistre Pierre Pathelin, éd. par R. T. HOLBROOK 310
MARY (A.), La Chambre des Dames 150
— *Erec et Enide*, *Le Chevalier au Lion*, traduits 151
MENOT (Michel), Sermons choisis, éd. par J. NÈVE 149
MERLO (Cl.), Fonologia del dialetto di Sora 631
Miscellanea linguistica dedicata a Hugo Schuchardt 476
MOORE (E.). Voir DANTE.
MORAWSKI (J.), La « Danse macabre » 629
— Voir *Diz et proverbes*.
MURET (E.), Noms et surnoms usités dans la Suisse romande au moyen âge et au XVIe siècle 316
NÈVE (J.). Voir MENOT.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

NYROP (Kr.), Grammaire historique de la langue française, 2e éd.... 152
ORTIZ (R.), Studi sul *Canzoniere* di Dante..... 317
OSLER (W.), Incunabula medica..... 311
PAPAHAGI (T.), La Romînii din Albania..... 629
PEIRE VIDAL, Poésies, éd. par J. ANGLADE, 2e éd..... 148
PEROT DE GARBELEI, *Divisiones mundi*, éd. par O. H. PRIOR..... 150
PICOT (E.) et H. STEIN, Recueil de pièces historiques imprimées sous le règne de Louis XI..... 159
Poème anonyme sur l'Assomption, éd. par J. P. STRACHEY..... 150
— — sur le Jour du Jugement, éd. par H. J. CHAYTOR.. 150
POÈTE (M.), Une vie de cité : Paris de sa naissance à nos jours, I.... 317
POPOVICI (J.), Ortoepia şi fonetica..... 629
Prières à la Vierge. Voir JUSSELIN.
PRIOR (O. H.). Voir PEROT DE GARBELEI.
Proverbes as philosophes. Voir *Diz et proverbes*.
ROBERT DE CLARI, *La Conquête de Constantinople*, éd. par Ph. LAUER. 627
Roman (Le) des Romans, éd. par I. C. LECOMPTE..... 149
Roman (Le) de la Rose, éd. par E. LANGLOIS, IV..... 310
SCHULTZ-GORA (O.), Provenzalische Studien..... 155
SHEPARD (W. P.). Voir JAUSBERT DE PUYCIBOT.
ŞIADBEI (I.), Alexandru Lambrior..... 629
SOMMER (H. O.), The Vulgate Version of the Arthurian Romances, Index..... 310
SPITZER (L.), Lexikalisches aus dem katalanischen, etc..... 475
— Voir GAMILLSCHEG.
STEIN (H.). Voir PICOT.
STRACHEY (J. P.). Voir Poème sur l'Assomption.
STUDER (P.) et E. G. R. WATERS, Historical french reader, medieval period..... 632
TAGLIAVINI (C.), Grammatica della lingua rumena..... 314
— Rumänisches Lesebuch..... 314
Templiers (Dossier de l'affaire des), éd. par G. LIZERAND..... 628
THOMOV (Th.-S.), Victor Hugo et le moyen âge..... 480
THOMPSON (M. S.). Voir WACE.
TIKTIN (H.), Rumänisch-deutsches Wörterbuch, 24-25..... 627
TOBLER (A.) et E. LOMMATZSCH, Altfranzösisches Wörterbuch..... 309
TOYNBEE (P.). Voir DANTE.
TUFFRAU (P.), *Les Lais* de Marie de France en français moderne.... 151
VISING (J.), Anglo-Norman Language and Literature..... 158
WACE (A. J. B.) et M. S. THOMPSON, The nomads of the Balkans... 628
WARTBURG (W. von), Französisches etymologisches Wörterbuch, 5.. 627
WATERS (E. S. R.). Voir STUDER.
WICKERSHEIMER (E.). Voir *Jean de Paris*.
ZELIQZON (L.), Dictionnaire des patois romans de la Moselle, N-Z... 309

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

CHRONIQUE

Nécrologie : Ernest Langlois, 626 ; Georges Protat, 307.
Nominations : R. Curtius à Heidelberg, 627.
Universités : R. Menéndez Pidal, docteur *honoris causa* de Paris, 627 ; Institut d'Estudis catalans, 308.
Société de linguistique romane, 307.
Périodiques nouveaux : *Archiv za arbanasky jezik ij etnologijy*, 147 ; *Italia dialettale*, 474 ; *Nuovi Studi medievali*, 147 ; *Revista de filologia portuguesa*, 147 ; *Revista de la Biblioteca, Archivoy Museo* de Madrid, 147 ; *Revue de linguistique romane*, 307 ; *Revue des études latines*, 147 ; *Revue d'histoire franciscaine*, 147.
Publications annoncées : Atlas linguistique italien, 474. — Bodel, *S. Nicolas*, 309 ; Gerson, *Harangues et Sermons*, 148 ; Jausbert de Puycibot, 148 ; Sarrasin, *Lettre à Nicolas Arrode*, 148 ; Rutebeuf, *Miracle de Théophile*, 309 ; *Amadas et Idoine*, 148 ; *Charroi de Nîmes*, 147 et 148 ; *Comte de Poitiers*, 627 ; *Eneas*, 148 ; *Enfances Guillaume*, 148 ; *Prise d'Orange*, 148 ; *Siège de Barbastre*, 148 ; *Tristan de Nanteuil*, 309 ; Recueil de proverbes français, 148 ; Recueil des *Ysopets*, 309.
Collections : Biblioteca dell'Archivum romanicum; 475 ; Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris, n. s., 309 ; Bibliothèque du XVe siècle, 149 ; Cambridge anglo-norman Texts, 150 ; Classiques de l'histoire de France au moyen âge, 628 ; Classiques français du moyen âge, 148, 310, 627 ; Collection médiévale, 150, 628 ; Elliott Monographs, 148 ; Gesellschaft für romanische Literatur, 310 ; Modern language texts, 628 ; Poèmes et récits de la vieille France, 310, 628 ; Publications de la Faculté des Lettres de Strasbourg, 309 ; Société des anciens textes français, 310, 474 ; Studies in language and literature de l'Université d'Illinois, 148 ; The medieval Library, 628.
Erratum, 480.

Le Propriétaire-Gérant, É. CHAMPION.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION, 5, QUAI MALAQUAIS

LES CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

PUBLIÉS PAR MARIO ROQUES.

Récemment parus :

31. — **Le Mariage des sept Arts**, par JEHAN LE TEINTURIER D'ARRAS, suivi d'une version anonyme, poèmes français du XIVe siècle, éd. par Arthur LÅNGFORS ; XIV-32 p. ..... **2** fr. **75**
32. — **Le Quadrilogue invectif**, par Alain CHARTIER, éd. par E. DROZ ; XII-76 pp. **4** fr. »
33. — **La Queste del Saint Graal**, éd. par A. PAUPHILET ; XVI-304 p. **14** fr. »
34. — CHARLES D'ORLÉANS. **Poésies**, éd. par Pierre CHAMPION, t. I.... **14** fr. »
35. — **Maistre Pierre Pathelin**. Farce du XVe siècle, éd. par RICHARD T. HOLBROOK ; X-132 pages ..... **8** fr. »
36. — **Adam le Bossu**, trouvère artésien du XIIIe siècle. Le jeu de Robin et Marion, suivi du Jeu du Pèlerin, éd. par E. LANGLOIS ; X-94 pages ..... **6** fr. »
39. — **Jongleurs et troubadours gascons** des XIIe et XIIIe siècles, matériaux édités par Alfred JEANROY ; VII-78 pages ..... **3** fr. **50**
40. — **Robert de Clari**, PRISE DE CONSTANTINOPLE, éd. par PHILIPPE LAUER, XVI-132 pages ..... **6** fr. **50**
41. — **Aucassin et Nicolette**. Chantefable du XIIIe siècle éditée par Mario Roques ; XVII-79 pages ..... **7** fr. »
42. — Les CHANSONS de **Guilhem de Cabestanh**, éd. par Arthur LÅNGFORS ; XVIII-79 pages ..... **7** fr. »
43. — LETTRES FRANÇAISES DU XIIIe SIÈCLE : **Jean Sarrasin**, Lettre à Nicolas Arrode (1249), éd. par ALFRED L. FOULET ; XI-24 pages ..... **2** fr. **25**
46. — Les POÉSIES de **Jausbert de Puycibot**, éd. par WILLIAM P. SHEPARD ; XVIII-94 pages ..... **7** fr. »

VIENT DE PARAITRE :

LES LANGUES DU MONDE

PAR UN GROUPE DE LINGUISTES

SOUS LA DIRECTION DE

A. MEILLET et **M. COHEN**

In-8°, 850 pages et 18 cartes hors texte ..... **95** fr.
Relié ..... **110** fr.

A. MEILLET et **J. VENDRYES**

TRAITÉ DE GRAMMAIRE COMPARÉE DES LANGUES CLASSIQUES

In-8 carré, XIV-650 pages ..... **40** fr. »

Digitized by Google UNIVERSITY OF MICHIGAN

Anthologie de la poésie lyrique française de la fin du XVe siècle à la fin du XIXe siècle, présentée par Georges DUHAMEL. In-8°, XXXVIII-531 pages. **70** fr. »

ATKINSON (G.). **Les relations de voyages du XVIIe siècle. Contribution à l'étude de la formation de l'esprit du XVIIIe siècle.** In-8, VI-220 p. **12** fr. »

— **The Extraordinary Voyage in French Literature before 1700.** 1920, in-8, 200 p., plein toile..... **15** fr. »

— **The Extraordinary Voyage from 1700 to 1720**..... **15** fr. »

BIBLIOTHÈQUE DE LA REVUE DE LITTÉRATURE COMPARÉE. T. IV. KILLEN (A.). **Le Roman Terrifiant ou Roman Noir de Walpole à Anne Radcliffe** et son influence sur la Littérature française jusqu'à 1840. In-8°, VII-272 p., **16** fr. — T. XII. SELLS (A.-L.). **Les Sources françaises de Goldsmith**. In-8°, XII-230 p., **15** fr. (Abonnés, **12** fr.). — T. XV. GOULDING (S.). **Swift en France**. In-8°, 200 p. avec 4 planches hors texte, **15** fr. (Abonnés, **12** fr.). — T. XVI. LARG (D.-G.). **Madame de Staël. La Vie dans l'œuvre** (1766-1800). In-8, **15** fr. (Abonnés, **12** fr.) — T. XVII. CITOLEUX (MARC). **Alfred de Vigny. Persistances classiques et affinités étrangères**. In-8°, **35** fr. Abonnés, **28** fr. — T. XXIII. P. TRAHARD. **Une revue oubliée. La Revue Poétique du XIXe siècle. 15** fr. Abonnés, **12** fr.

Félix ROCQUAIN, **La France et Rome pendant les guerres de religion (1559-1598)**. In-8° raisin, 553 pages..... **35** fr. »

TERRACHER (A.). **Géographie linguistique. Histoire et Philologie**, in-8.. **8** fr. »

TILANDER (Gunnar). **Lexique du roman de Renart**, in-8, 150 p..... **20** fr. »

Bulletin du Cange. Archivum Latinitatis Medii Ævi. Consociatarum Academiarum auspiciis conditum digesserunt. J. H. BAXTER, H. GOELZER, L. Nicolau d'OLWER, P. THOMAS, V. USSANI. Tome I, fascicule 2. Abonnement, **25** fr. »
Prépare la nouvelle édition du dictionnaire du latin médiéval.

LES CLASSIQUES DE L'HISTOIRE DE FRANCE AU MOYEN AGE, publiés sous la direction de Louis HALPHEN, fascicule 4. **Histoire anonyme de la première croisade**, publiée et traduite par Louis BRÉHIER, 1924, in-8°, XXXVI-258 pages. Prix : broché, **15** fr. ; relié, **18** fr. (pour les souscripteurs à la collection, **12** fr. et **15** fr.) — Précédemment parus dans la même collection : 1. **Éginhard**, *Vie de Charlemagne*, publiée et traduite par Louis HALPHEN. Un vol. petit in-8°, de XXIV-128 pages (1923). Édition complète (texte et traduction), broché : **7** fr. **50**. — Relié : **10** fr. — Pour les souscripteurs **6** fr. **8** fr. **50**. — 2. *Le dossier de l'affaire des Templiers*, publié et traduit par G. LIZERAND, professeur au lycée Michelet. Un vol. petit in-8°, de XXIV-229 pages (1923). Broché : **12** fr. **50**. — Relié : **15** fr. — Pour les souscripteurs : **10** fr., **12** fr. **50**. — 3. **Philippe de Commynes**, *Mémoires*, publiés par J. CALMETTE, avec la collaboration du chanoine G. DURVILLE, tome Ier (1464-1474). Un vol. petit in-8°, de XXXIV-257 pages (1924). Broché : **15** fr. — Relié : **18** fr. — Prix pour les souscripteurs à la collection : **12** fr., **15** fr. — *Sous presse :* **Philippe de Commynes**, *Mémoires*, tome II (1474-1483).

ERINGA (S.). **La proposition infinitive, simple et subjective dans la prose française depuis Malherbe**. In-8, 255 pages..... **20** fr. »

J. P. JACOBSEN. **Les Mânes**. Traduit du danois par E. PHILIPOT, avec une préface, par Kr. NYROP. Tome Ier : *Les Morts et la Vie humaine*. Tome II : *Le Héros. Le « Genius » et les Mânes*. Tome III : *Le Sentiment religieux populaire en France*. 3 volumes in-8 raisin de 182, 207 et 330 pages, et un portrait. Ensemble. **45** fr. »

Mélanges linguistiques offerts à J. Vendryes par ses amis et ses élèves, 1925, in 8° raisin, 400 pages..... **40** fr. »

W.-H. STORER. **Virgil and Ronsard**. In-8°, XVIII-150 pages ..... **12** fr. »

Maria TASTEVIN. **Les Héroïnes de Corneille** : Chimène, Camille, Émilie, Pauline» Cléopâtre, Bérénice, L'Héroïne Cornélienne. In-8 carré, de VII-250 pages **12** fr.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

Digitized by Google
Original from UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00585 7399

Filmed by Preservation 1993

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN

DATE DUE

MAY 2 1995

JUL 0 3 1995

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 00585 7399

Filmed by Preservation 1993

Digitized by Google

Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN

Digitized by Google
Original from
UNIVERSITY OF MICHIGAN